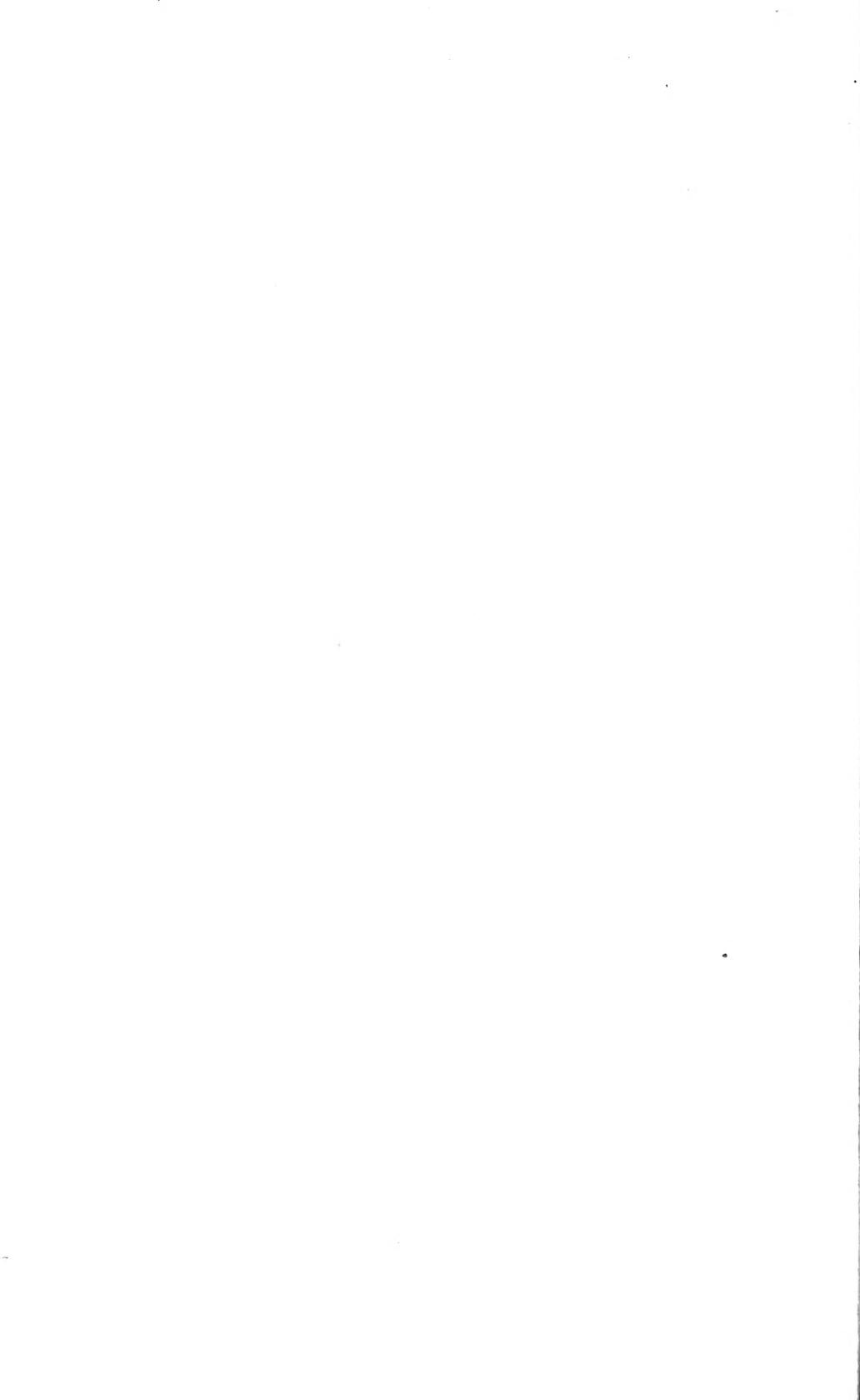
The image shows a vertical strip of marbled paper with a complex, organic pattern of dark, branching veins against a lighter background. To the left of this strip is a solid black vertical band. At the bottom of the black band, the text 'UNIV. OF TORONTO LIBRARY' is printed in white, uppercase letters.

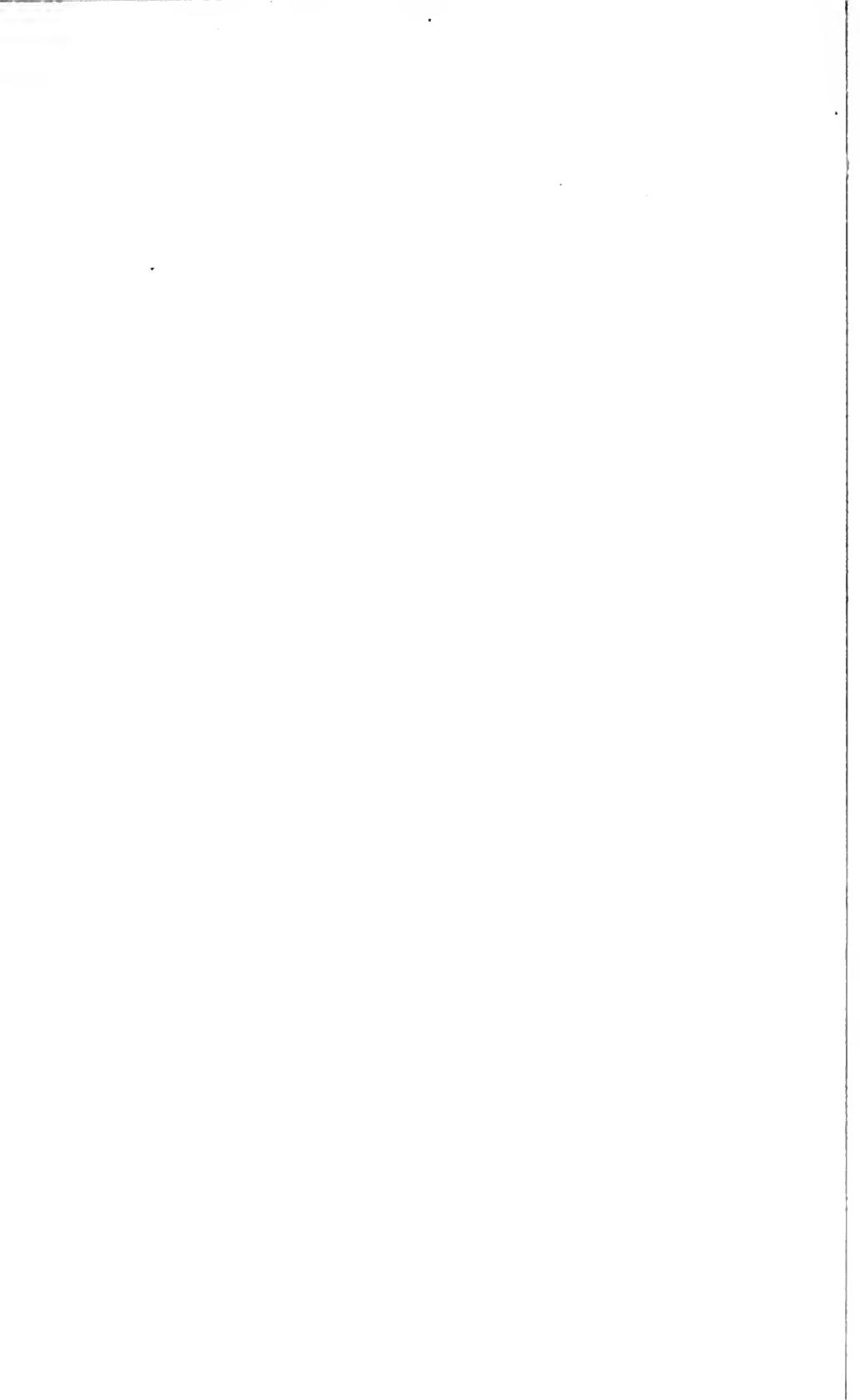
UNIV. OF  
TORONTO  
LIBRARY











REVUE  
DES  
DEUX MONDES

LXVIII<sup>e</sup> ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE



REVUE

DES

DEUX MONDES

---

LXVIII<sup>e</sup> ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

---

TOME CENT QUARANTE-HUITIÈME

---

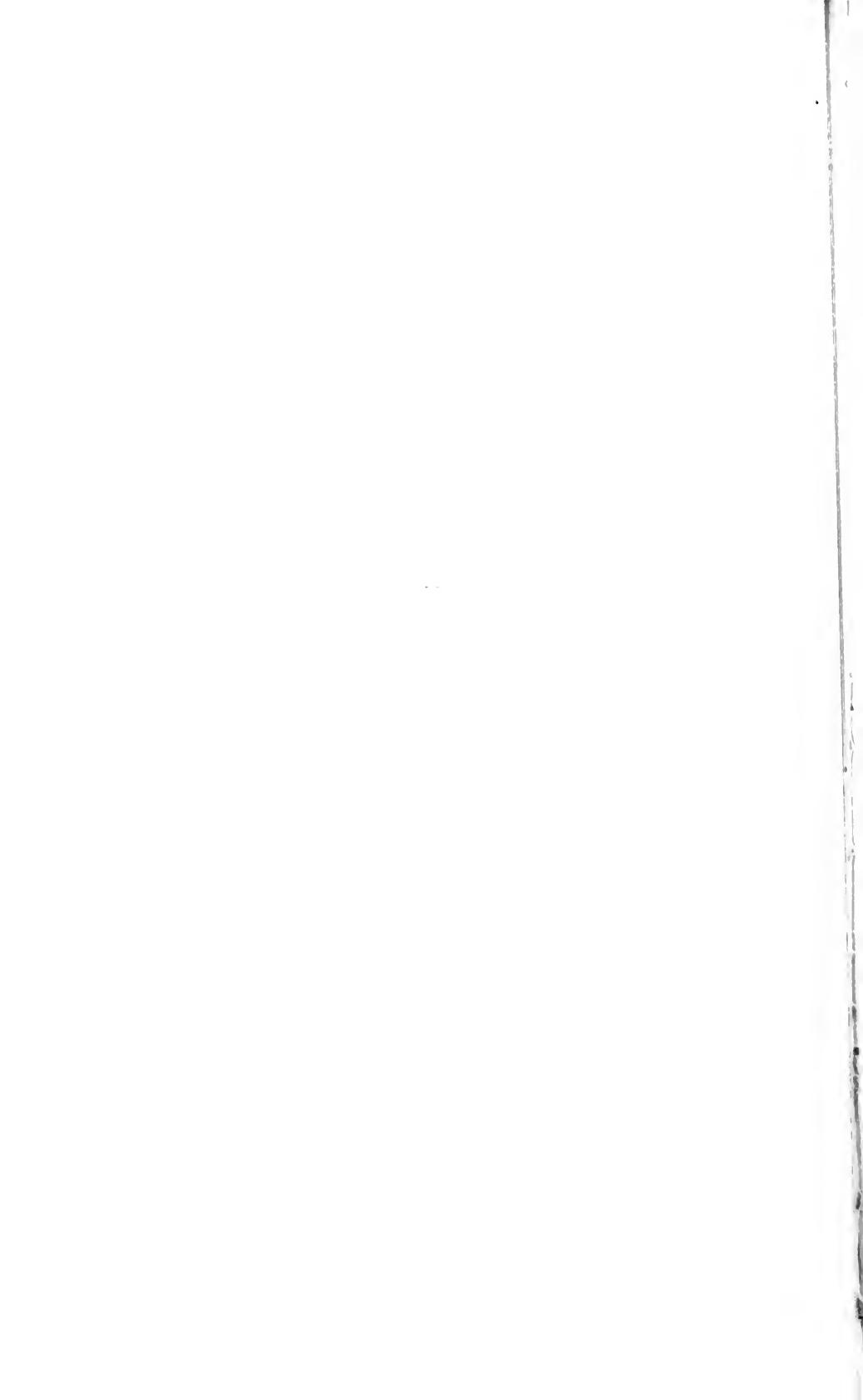
PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—  
1898

45146  
4/5/99



---

---

# DANS LES ROSES

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### I

Juin commençait, et les jardins de Firmin Charmois, le célèbre rosiériste de Saint-Saviol, étaient en pleine floraison. Caresées de soleil, les roses épanouies le matin même foisonnaient sur toute l'étendue du vaste enclos de la Châtaigneraie. Les rosiers, rangés en multiples lignes, peuplaient le milieu des carrés et le pourtour des plates-bandes ; dans les angles, ils s'étalaient en buissons ou en corbeilles ; ils se voulaient en arceaux au-dessus des allées, grimpaient aux arbres, tapissaient les façades, répandant partout comme une gloire la profusion de leurs fleurs multicolores : — roses capucines aux teintes aurorales, roses *Niel* d'un safran pâli, *Chromatelles* pareilles à d'épais boutons d'or, *Souvenirs de la Malmaison* d'un blanc de chair, *Paul Neyron* et roses *Jacqueminot* aux rougeurs éclatantes, *Empereurs du Maroc* aux tons de pourpre noire. — De ces milliers de corolles au cœur entr'ouvert, une exquise odeur d'été s'exhalait et imprégnait voluptueusement l'air matinal déjà réjoui par les sonneries des cloches du dimanche. Tombant d'un ciel bleu, marbré de nuages épars, des alternances de lumière et d'ombre veloutaient les blancheurs d'ivoire, les tons carnés et les rougeurs empourprées de cette généreuse floraison. A droite et à gauche, parallèlement aux murs, deux grandes serres s'allongeaient, et des flambées de soleil allumaient de vifs éclairs sur leur vitrage. En cette triom-

phante matinée de juin, parmi cette fête de clartés et de couleurs, Firmin Charmois, triomphant, lui aussi, dégustait le parfum de ses roses.

Il frisait la soixantaine. De taille moyenne, de complexion sanguine, il trottinait agilement au milieu des allées. Sa physionomie mobile pétillait d'intelligence. Il avait le teint coloré, la bouche charnue et bonne, le nez fin aux ailes dilatées. Ses yeux noirs luisaient sous des paupières plissées ; une forêt de cheveux blancs, crépus, moutonnans, surmontait son front carré et volontaire. Il allait et venait, les mains enfoncées dans les poches de son veston ; de temps en temps, son regard s'abaissait complaisamment sur sa boutonnière, tout récemment décorée du ruban rouge, puis se relevait pour contempler le luxuriant paysage épandu devant lui.

Des jardins de la Châtaigneraie, on dominait Saint-Saviol, un bourg de 1 800 âmes, situé à égale distance de Verrières, de Châtenay et d'Antony. Charmois voyait, au delà des haies de l'enclos, les maisons étagées à mi-côte, sur un versant très accidenté qui dévale par soubresauts jusqu'à la route d'Orléans. En arrière, verdoyaient les lisières du bois où chantaient les derniers rossignols, et d'où sortait un ruisseau, — la Vive, — qui coupe Saint-Saviol par le milieu et s'en va, tout frétilant, se jeter dans la Bièvre. A droite, fermant l'horizon, Verrières se montrait au milieu des feuillées, et l'on distinguait son clocher pointant parmi les massifs d'arbres. A gauche, on apercevait la quadruple rangée des ormes qui bordent royalement la route de Versailles et, un peu plus bas, un second clocher, celui d'Antony, apparaissait au-dessus des grands parcs qui masquent la vue des maisons. Tout au fond, par delà les berges de la Bièvre et les prairies semées de peupliers, le terrain se relevait, se mamelonnait, offrant aux yeux amusés par la variété des verts d'onduleux champs de blé, des carrés de luzernes, et des bouquets de bois bleuissant au lointain. Cette partie de la banlieue sud de Paris a ceci de caractéristique qu'à sept kilomètres des fortifications, on s'y trouve en pleine campagne, et quelle campagne!... rieuse, plantureuse, abondante en fruits et en fleurs. Il y faut venir en juin pour en goûter toute la savoureuse beauté. Sur le revers du coteau qui va de Verrières à Châtenay et à Aulnay, des clos de fraisiers, de cassis et de framboisiers sont entrecoupés de champs de trèfle incarnat, semblables à des bandes de velours cramoisi. Des ro-

seraient longent les sentiers ; l'herbe frissonne dans les fossés où des touffes de coquelicots font des taches écarlates. Au long des jardins, d'énormes pivoines balancent leurs têtes rubicondes, et, parmi les vergers, les cerises commencent à mûrir. Ces notes rouges éparses dans la verdure chantent délicieusement et réjouissent les yeux. Au milieu de cette végétation exubérante, on se plonge avec allégresse dans un bain de nature : on jouit à plein cœur de la grâce des fleurs et de la maturité des fruits.

De tous les villages qui se pressent sur le versant de ce fertile coteau, Saint-Saviol est le plus foncièrement rural. On s'y livre uniquement à la production des primeurs et des roses. Pendant de longues années, le bourg a été presque exclusivement habité par de gros cultivateurs, des pépiniéristes, et des ouvriers jardiniers. Toutefois, depuis que les trains allant vers Limours sont devenus plus fréquents et qu'un omnibus conduit en dix minutes les gens de Saint-Saviol à la station d'Antony, des familles de négociants et de petits employés sont venues de Paris s'y installer pour des raisons d'économie et d'hygiène. On a bâti, le long de la Vive, des pavillons entourés de jardinets, dont le loyer modeste a séduit les Parisiens qui cherchent à satisfaire des goûts campagnards, sans déranger l'équilibre de leurs minces budgets. Ainsi, peu à peu, de lentes infiltrations ont modifié le caractère de cette population arriérée, casanière et laborieuse. Aujourd'hui, Saint-Saviol se teinte de parisianisme, et deux sociétés y trouvent juxtaposées : — celle des indigènes, attachés au sol, méfians et instinctivement retardataires ; et celle des immigrés, plus aventureuse, plus remuante, plus exigeante aussi en matière de confortable et d'innovations.

Naturellement, Firmin Charmois, enfant du pays et propriétaire terrien, figurait en tête des notables de la société indigène et en partageait les opinions prudemment conservatrices. Toute sa vie s'était passée en communication intime avec le sol natal. Au sortir de l'école primaire, il avait été attaché comme aide-jardinier chez le pépiniériste Lantelme, père de son rival actuel, le rosieriste Grégoire Lantelme. Là, dès l'adolescence, il se faisait remarquer par sa ténacité au travail, l'amour de son métier, son goût pour les plantes et son intuition des conditions favorables à leur harmonieux développement. Au bout de quatre ans, le père Lantelme, étonné de la précoce intelligence du garçon, lui confiait la direction et la surveillance de ses pépinières. Mais Charmois ne gardait

pas longtemps cet emploi. Ayant amassé quelques économies, il louait deux hectares de terrain aux environs de Saint-Saviol et y entreprenait la culture des rosiers. Une entente sagace des semis et des greffes lui permettait, dès la seconde année, d'obtenir des produits supérieurs à ceux de ses concurrents. A vingt-quatre ans, il épousait la fille d'un cultivateur d'Aulnay, Reine Boncorps, et achetait les champs de la Châtaigneraie, où il se livrait plus hardiment à son industrie. Alors commençait une vie de privations et de labeur. Reine le secondait de toutes ses forces. Rude travailleuse et ménagère économe, elle admirait respectueusement l'ingénieuse habileté de son mari et s'associait à ses efforts, en trimant comme un manœuvre.

Levée avant le jour, deux fois la semaine, elle s'en allait par tous les temps vendre des rosiers et des fleurs coupées au marché du Palais de Justice. Dure à elle-même et aux autres, rien ne l'arrêtait dans l'accomplissement de sa tâche quotidienne, ni ses grossesses successives, ni l'élevage des enfans qu'elle nourrissait elle-même. Quinze jours après ses couches, on la voyait emporter le nouveau-né dans le carré de jardin où elle travaillait. Elle couchait le marmot dans sa barcelonnette, à l'ombre d'un massif de framboisiers, et ne s'interrompait que pour l'allaiter. Malgré la naissance de trois enfans, on arrivait ainsi non seulement à joindre les deux bouts, mais à mettre de côté des sommes assez rondes qui facilitaient la construction de deux grandes serres, destinées à la culture des plantes forcées et à la production des raisins ou des pêches de primeur. Grâce à cette communauté d'efforts, au génie inventif de l'un et à la vaillante activité de l'autre, plus les années se succédaient et plus l'établissement de la Châtaigneraie grandissait en prospérité et en renommée. La perfection des produits de la maison Firmin Charmois était appréciée de tous les amateurs de roses; les belles créations de l'horticulteur, ses succès dans les expositions, portaient son nom dans tous les coins de l'Europe; les commandes affluaient, et les récompenses également. A l'heure actuelle, cette prospérité atteignait son apogée. A la dernière exposition d'horticulture des Tuileries, les magnifiques collections du rosieriste avaient été jugées hors de pair; on se coudoyait pour admirer la *Gloire de Firmin Charmois* et la superbe rose-thé qu'il avait baptisée du nom de *Reine Charmois*. Le jury, d'une voix unanime, lui avait décerné la médaille d'honneur, et le gouvernement venait de le décorer.

Néanmoins, pendant cette lutte de trente-cinq années pour assurer à ses productions la suprématie sur celles de ses concurrents, Firmin Charmois avait gagné plus de notoriété que de fortune. La culture des roses développait en lui l'amour du Beau et ses goûts d'artiste nuisaient à son métier de commerçant. Plein d'orgueil pour sa profession, il s'absorbait trop dans la création de types parfaits pour tirer de son industrie de gros bénéfices. Il jouissait donc à soixante ans d'une honnête aisance, mais il ne s'était point enrichi et comptait plus d'honneurs que de profits. D'ailleurs, père de deux filles et d'un fils, il avait dépensé largement pour leur éducation et, sur ce point, ses espérances avaient été trompées en partie.

Il eût désiré marier ses deux aînées, Florence et Léontine, à des horticulteurs comme lui, qu'il aurait associés à sa maison. Mais il arrive souvent que l'ardeur apportée à la réalisation de nos plus chers désirs tourne au rebours de nos intentions. Élevées dans un couvent de Paris, avec des filles de bourgeois et de fonctionnaires, Florence et Léontine y avaient pris en aversion la simplicité et la rusticité de la vie qu'on menait à la Châtaigneraie. Quand elles furent en âge de s'établir, elles jetèrent les hauts cris à l'idée d'être des femmes d'horticulteurs. Elles voulaient toutes deux pour maris des « messieurs » ; de sorte qu'en dépit des conseils de Firmin et des répugnances de Reine Charmois, Florence épousa Prosper Vigneron, sous-chef aux Travaux publics, et Léontine, un professeur du lycée Buffon, Marius Lavaur. Tout ce que Charmois put obtenir, ce fut que les deux ménages viendraient s'installer à Saint-Saviol, d'où les maris se rendraient facilement, l'un à son ministère et l'autre à son lycée.

Si, au point de vue de l'établissement de ses filles, Firmin avait éprouvé quelque désenchantement, du moins son dernier enfant le dédommageait amplement de ses premiers déboires. Désiré Charmois avait paternisé. Né au milieu des roses, il avait sucé avec le lait maternel l'amour des fleurs et le goût de la vie campagnarde. Tout en se montrant un écolier laborieux et distingué, il avait gardé pour la terre et pour le plein air de la campagne ses secrètes préférences. Il étouffait dans les murs de son lycée, et c'était avec joie qu'il rentrait à la Châtaigneraie pour y passer les jours de congé et les mois de vacances. La botanique devenait son étude de prédilection et dès l'adolescence il s'initiait aux mystères des greffes et des semis. Quand approcha l'époque

où il devait subir l'épreuve du baccalauréat, il déclara tout net à son père qu'il ne se souciait nullement d'être un avocat ou un fonctionnaire et qu'il voulait borner son ambition à devenir son élève et son collaborateur. Cette déclaration flattait trop l'orgueil professionnel du vieux rosiériste pour qu'il ne s'empressât point d'accueillir la requête de ce garçon, en qui il se sentait revivre. A dix-huit ans, Désiré commença donc son apprentissage dans les jardins de son père. Il était servi par une intelligence très éveillée. Aussi devenait-il bientôt pour Charmois un auxiliaire précieux. Comme son père, il avait le don de l'invention; comme lui également, il possédait l'art de faire éclore presque sous ses doigts des formes de fleurs plus parfaites, des nuances plus rares et plus merveilleusement fondues.

Le cœur de Firmin se gonflait d'aise à la vue de ce fils qui saurait soutenir et étendre encore le renom de la maison Charmois. La certitude d'avoir un successeur digne de lui le consolait de ses anciens mécomptes. Il oubliait les petites misères passées pour ne voir que les clairs sourires du présent. Par cette radieuse matinée, où le soleil de juin illuminait la profusion des roses épanouies, où les sonneries du dimanche égayaient l'air de leurs voix chantantes, il ne voulait plus songer qu'aux beautés de la vie, aux bonheurs qu'elle lui tenait encore en réserve : — le succès avait dépassé ses espérances; sa maison grandissait, tout Saint-Saviol se glorifiait de compter au nombre de ses édiles un chevalier de la Légion d'honneur et on parlait déjà, pour le prochain renouvellement du Conseil, de le nommer maire en remplacement du titulaire actuel qui vieillissait; tout à l'heure, sa famille réunie allait fêter son ruban rouge et sa médaille; enfin le ciel lui avait donné un fils qui le comprenait et promettait de marcher sur ses traces.

A ce même moment, le garçon dont Charmois s'enorgueillissait venait de quitter l'une des serres et apparaissait au détour d'un buisson de roses. — Désiré Charmois entraînait dans sa vingt-quatrième année; il était plus grand que son père, svelte et agile comme lui, avec une forêt de cheveux châtaîns naturellement bouclés. Il avait les yeux bleu foncé de sa mère, le front volontaire, la physionomie ouverte et le nez fin de Firmin Charmois, avec quelque chose de plus calme et de plus pondéré dans l'ensemble des traits. Sous une barbe brunissante, on entrevoyait le modelé ferme et pur de deux lèvres légèrement souriantes, qui

en s'entr'ouvrant montraient de petites dents de loup, bien rangées et très blanches.

— Bonjour, père! s'écria-t-il quand il fut à portée.

— Bonjour, garçon!... Comment, te voilà encore en costume de travail, un jour comme celui-ci, quand tes sœurs et leurs maris vont nous arriver en grand tralala!...

— C'est ma foi vrai! dit Désiré en riant, j'étais si affairé là-bas au milieu de mes rosiers que j'oubliais l'heure... Bah! j'ai encore le temps de me changer, et auparavant je veux t'apprendre une nouvelle...

— Bonne ou mauvaise?

— Bonne... Tu sais, ce rosier qu'un voyageur anglais a découvert en Chine, le long d'un vieux mur, dans le palais d'un mandarin, et qu'il a rapporté à Londres?...

— Le rosier *Captain Fortune*?... une belle plante à roses abricot pâle... Nous ne l'avons pas chez nous, malheureusement.

— Nous l'avons maintenant! s'exclama Désiré d'un ton triomphant... L'an dernier, je m'étais procuré quelques boutures; je les ai greffées en serre forcée sur des églantiers *quatre saisons*. Tout n'a pas réussi; mais une dernière greffe s'est développée à souhait; fin mai, mon sujet a poussé des rameaux vigoureux, puis des boutons ont commencé à pointer et, ce matin, j'ai vu enfin s'épanouir une rose assez large, très pleine, d'une belle nuance abricotine, avec le cœur vert pâle et un rien de carmin au bord des pétales, bref une variété bien caractérisée de l'espèce primitive.

Firmin Charmois prenait feu :

— Bigre!... Tu vas me montrer ça tout de suite!

— Non, c'est une surprise que je te réserve au dessert, quand nous serons tous réunis pour fêter ton ruban rouge...

— Tu es un brave garçon, toi! interrompit le père très ému en lui posant la main sur l'épaule; mais, puisqu'il s'agit d'une variété inédite, nous avons le droit de la baptiser... Il faut lui trouver un nom...

— Il est tout trouvé, repartit Désiré en rougissant; avec ta permission, je l'appellerai « la *Belle Sabine* »...

— Sabine? répéta Firmin; n'est-ce pas le petit nom de la nièce à Touchebœuf? Ah! mon gaillard, c'est donc sérieux, et tu en tiens toujours pour cette petite?...

— Mon Dieu, oui, j'aime Sabine, je crois que je lui plais aussi,

et je serais content de l'épouser... si tu y consentais, cela va sans dire...

— Tout de même, c'est un gentil brin de fille. Elle héritera de son oncle Touchebœuf...; elle a été élevée à travailler au ménage et ne craindra pas de se gâter les mains à la besogne... Et puis, Touchebœuf et moi, nous sommes de vieux camarades; encore que je ne partage pas toutes ses idées... Je le trouve trop serré et trop dur au pauvre monde... Néanmoins, il y aurait moyen de s'entendre... et, si nous étions d'accord, à nous deux, nous pourrions beaucoup pour le bien de la commune...

Firmin Charmois pensait tout haut selon son habitude, et Désiré l'écoutait avec une attention religieuse. A ce moment, des voix féminines résonnèrent à l'entrée du jardin et le rosiériste releva vivement la tête :

— Bon, murmura-t-il, voilà tes sœurs qui arrivent... Je reconnais la voix flûtée de Florence... Motus devant elles, mon garçon! car elles sont bavardes et malignes comme des pies... Va te changer... Nous reparlerons de ton projet, quand nous serons seuls avec ta mère...

## II

Tandis que Désiré s'esquivait par un sentier latéral, un frou-frou de jupes de soie bruissait au long des rosiers de la grande allée et Charmois voyait s'avancer lentement vers lui Florence, sa fille aînée, suivie à quelque distance par son mari Prosper Vigneron et par son beau-frère Marius Lavour.

— Bonjour, papa! s'écria la jeune femme en se précipitant vers le rosiériste et en l'embrassant bruyamment.

Firmin répondit à l'embrassade par deux gros baisers sur les joues. Tout en déplorant la façon dont ses deux filles s'étaient mariées, il ne leur tenait pas rigueur et avait pour elles une opiniâtre tendresse. Il contempla son aînée avec une paternelle admiration et s'exclama, en gardant les mains de la jeune femme dans les siennes :

— Mazette!... comme te voilà belle et joliment pomponnée!

Florence Vigneron s'était, en effet, mise en frais. Elle portait une robe de soie vert myrte, au corsage couvert de guipure blanche, et cette toilette mettait en valeur son éclatante carnation de rousse. Sous un chapeau surchargé de plumes, ses magnifiques

cheveux fauves se retroussaient en un épais chignon, et découvraient une nuque blanche, grasse, savoureuse. Les bords du chapeau ombravaient légèrement ses larges yeux aux prunelles vertes, éclaboussées de points orange, son nez aux ailes dilatées, sa bouche grande, charnue et provocante. Dodue et bien proportionnée, elle se serrait encore pour exagérer la finesse de sa taille. Elle avait aux oreilles de petits boutons de diamant, et sur sa poitrine rebondie s'étalait une chaîne d'or terminée par une face-à-main fixée à la ceinture. Dans le plein épanouissement de la vingt-huitième année, sa beauté un peu vulgaire et tirant l'œil était célèbre à Saint-Saviol. Il y avait dans l'ensemble de sa personne un mélange de coquetterie et de sensualité qui aguichait les jeunes gens aussi bien que les hommes mûrs.

— Je me suis faite belle en ton honneur, papa ! dit Florence, en décrivant un demi-tour devant le rosiériste, afin de se montrer sous toutes ses faces.

— Et un peu aussi pour ton mari, je suppose ! ajouta complaisamment Charmois, qui cligna de l'œil vers son gendre Vignerou.

— Oh ! observa aigrement ce dernier, les maris n'entrent guère en compte... Ils n'ont voix au chapitre que lorsqu'il s'agit de régler les notes des couturières.

Prosper Vignerou, sous-chef aux Travaux publics, était un homme entre deux âges, long, maigre, bilieux, à l'échine souple et à la démarche oblique. Il avait des cheveux plats et rares, la lèvre et le menton rasés, et des favoris de magistrat. Un pince-nez aux verres bleus masquait ses yeux clignotans. Ses lèvres minces, en s'entr'ouvrant, laissaient voir des dents jaunes et mal rangées. Vêtu de noir, il tenait à la fois du pion et du marguillier. C'était le type du bureaucrate méticuleux, grincheux et pusillanime. A Saint-Saviol, de mauvais plaisans jouant sur son nom de Vignerou l'avaient baptisé du sobriquet de *Phylloxera*, à cause de son caractère hargneux.

— Ah çà ! reprit Charmois sans relever la désobligeante boutade du mari, où est donc Léontine ?

— Ma femme, répliqua le professeur Lavour, est restée en conférence avec sa mère.

Marius Lavour parlait avec un accent méridional très prononcé. Trente-quatre ans, petit, bas sur ses jambes et boulot, il gardait, malgré cette obésité naissante, la tournure alerte et le geste excessif des gens du Midi. Il se coiffait à la Capoul, et ses vêtements

de coupe élégante, mais pelucheux et fripés, lui donnaient l'air de s'être couché tout habillé. Sa grosse tête était maflue comme celle d'un bull-terrier. Ses yeux bruns saillans aux paupières ridées, son teint blafard, ses traits tirés avaient cette expression de fatigue qu'on remarque chez les joueurs qui passent une partie de leur nuit à veiller. Sous sa moustache effilée et cirée, ses lèvres fréquemment crispées par une sorte de tic trahissaient une nervosité fébrile.

— Comme Léontine n'en finissait pas, ajouta Florence, je l'ai lâchée... Je voulais être la première à te donner l'accolade, monsieur le chevalier!... Sais-tu que ça fait joliment bien sur ton veston bleu, ce bout de ruban rouge?... Et penser que ce sont des roses qui l'ont valu la croix!...

Prosper Vigneron eut un ricanement discrètement inédule et pareil à un bêlement de chèvre :

— Les roses... et aussi un peu les protections... Avouez, beau-père, que votre conseiller général n'y a pas nu!

— Vous vous trompez, Vigneron! répartit Firmin, très piqué, je n'ai rien demandé à personne... C'est le ministre qui m'a proposé spontanément, après avoir vu ma collection de roses remontantes.

— Sous Napoléon I<sup>er</sup>, observa sentencieusement Vigneron, on ne prodiguait pas les croix aux civils... On les gardait pour les militaires qui les payaient de leur sang.

— Il est vrai que ceux-là n'étaient pas sur des roses!... dit Lavour enchanté de sa plaisanterie.

Firmin tourna brusquement le dos. Florence lui prit calmement le bras et, se frôlant contre lui avec des mines cajoleuses, l'entraîna loin de ses deux gendres.

— Qu'à donc ton mari? demanda Charmois, il est acide comme verjus, ce matin!

— Ne fais pas attention, petit père; il est de mauvaise humeur parce que je lui ai apporté une note de mon bijoutier... Figure-toi que j'avais envie d'un bracelet... et comme j'étais sûre d'avance qu'il me le refuserait, je l'ai acheté sans le consulter... Quand il a vu la facture, il a crié comme un paon et m'a fait une scène...

— Dame! gronda doucement Charmois, il n'avait pas tort... C'est toujours ennuyeux de payer une note sur laquelle on ne comptait pas...

— Lui ! il n'a rien voulu payer du tout et il est parti en claquant la porte.

— Diable !... Il faut convenir aussi que tu as agi bien légèrement, ma pauvre fille... Comment vas-tu t'en tirer maintenant ?

— Ce ne sera pas commode... Je tâcherai de grappiller sur l'argent du ménage... A moins que... Sais-tu, pépère, tu serais bien gentil de m'avancer la somme et je te la rembourserais petit à petit...

En même temps, elle serrait plus tendrement le bras de son père et le regardait avec ses yeux enjôleurs.

— Petit à petit ! murmura Firmin incrédule, oui, la semaine des quatre jeudis !... Il ajouta, en essayant de biaiser : — C'est que je ne suis guère en fonds... Combien dois-tu ?

— Oh ! une misère... trois cents francs.

— Trois cents francs !... Tu appelles ça une misère, toi ?... On voit que tu ne sais pas combien l'argent est dur à gagner... Si c'était la première fois encore, mais tes demandes se renouvellent souvent et ma bourse n'est pas inépuisable... Tu es trop dépensière, ma chère enfant !...

— Quoi, tu vas me gronder, toi aussi ?... J'avoue que j'ai eu tort ; ce sera une leçon pour l'avenir, je te le promets... Mais un jour pareil, un jour où l'on fête ta décoration, tu seras un bon papa chéri et tu ne laisseras pas ta fille dans l'embarras...

Elle le voyait hésitant, mais déjà attendri ; elle redoubla de caresses et lui planta un baiser sur la joue.

— Est-ce que tu as la facture sur toi ? dit-il après un moment de silence.

— Oui, se hâta-t-elle de répondre, en fouillant dans la poche de sa jupe, la voici...

— Donne, reprit-il avec un soupir résigné, je la réglerai moi-même. — Mais n'y reviens plus et sois moins dépensière... On ne doit acheter que ce qu'on peut payer comptant...

Ils étaient arrivés devant la façade de la maison tapissée de roses grimpantes, et ils entrèrent ensemble dans la pièce qui servait à la fois de bureau et de salon de réception. Le meuble de reps grenat était déjà vieux et fané ; les murs étaient décorés d'aquarelles représentant des roses créées par la maison Charmois et primées dans les concours. De chaque côté de la cheminée, s'étaient encadrés les diplômes des médailles décernées aux di-

verses expositions. Ils trouvèrent là M<sup>me</sup> Charmois en tête à tête avec Léontine. La conversation avait dû rouler sur des sujets pénibles; M<sup>me</sup> Charmois semblait très irritée, sa fille avait les lèvres pincées et les yeux rouges. En voyant entrer Firmin et Florence, elles se turent brusquement.

Reine Charmois, menue et maigre, était vêtue très simplement d'une robe de laine prune; elle s'obstinait à porter le petit bonnet blanc tuyauté dont se coiffaient jadis les paysannes des environs de Paris. Sous ce modeste bonnet de linge, que dépassaient deux bandeaux de cheveux gris plaqués de chaque côté d'un front étroit, son visage rigide et fermé lui donnait l'air d'une nonne: elle avait des yeux d'un bleu de glacier, perçans et scrutateurs, le nez pointu, les lèvres serrées et prudentes. Sa parole était sobre comme sa toilette; elle s'exprimait en peu de mots, nets, incisifs, assaisonnés de courts proverbes populaires. — Léontine lui ressemblait au physique: maigre, la poitrine et le dos plats, elle portait ses bandeaux châains collés sur les tempes; elle avait d'assez beaux yeux au regard futé, un teint bis, une bouche chagrine et volontiers boudeuse. Sa toilette était cossue, mais sévère, sans une fanfreluche et sans un bijou: sa robe de soie noire au corsage bouffant tombait à plis droits sur ses hanches à peine saillantes. Bien qu'elle fût la cadette, elle paraissait plus âgée que Florence. Rien qu'à voir son teint brouillé, ses malins yeux gris, ses lèvres à peine effleurées par un sourire acide, on devinait une nature égoïste, sèche et facilement envieuse.

Elle jeta un regard méfiant sur Charmois et Florence, qui entraient bras dessus bras dessous, puis vint poser rapidement ses lèvres minces sur le front de son père.

— Bonjour, papa, dit-elle d'un ton acerbe, je ne savais pas que Florence était allée au-devant de toi, sans quoi je l'aurais accompagnée...

— Je croyais que tu me suivais, répliqua Florence indulgemment.

Rassurée maintenant sur le règlement de la facture du bijoutier, elle était d'une humeur charmante.

— Voici l'angelus de midi et mon déjeuner est prêt... Ces messieurs sont en retard! remarqua la ponctuelle M<sup>me</sup> Charmois.

— Désiré est allé faire un brin de toilette, répondit Charmois, Vigneron et Lavour viennent derrière nous; on peut servir.

Pendant que les deux gendres apparaissaient sur le seuil,

Désiré sortait d'une pièce voisine; il embrassa ses sœurs et échangea des poignées de main avec ses beaux-frères.

— Messieurs, à table! cria Reine Charmois.

On passa dans la salle à manger, une pièce dont les fenêtres ouvraient sur les jardins, et où les rayons de soleil tamisés par les stores répandaient une lumière égale et douce sur les murs tendus d'un papier imitant le vieux chêne, sur le buffet en bois de thuya et sur la nappe blanche, fleurie de bouquets de roses. Firmin Charmois s'assit entre ses deux filles; Désiré se plaça à l'une des extrémités, et Reine, accostée de ses deux gendres, se mit en devoir de découper un jambon froid, cuit dans sa gelée. Une bonne à tout faire servait à mesure chacun des assistans, et le rosieriste versait du vin à la ronde. Un muet recueillement régna d'abord, pendant que les convives donnaient le premier coup de dent. Puis le silence fut rompu par Marius Lavaur, qui était gros mangeur et avait rapidement dépêché sa part :

— Ce jambon est exquis!... Il a un goût de revenez-y, déclara-t-il en tendant vers M<sup>me</sup> Charmois son assiette vide.

— Le jambon à la gelée est un des triomphes de la bourgeoisie, dit Firmin... Reine est un véritable cordon-bleu.

— Elle devrait bien donner sa recette à Florence, insinua malignement Vignerou, car sous le rapport de la cuisine, je ne suis pas gâté, à la maison.

— C'est que, répliqua M<sup>me</sup> Charmois en lançant un regard aigu dans la direction de ses deux filles, il ne suffit pas d'avoir une bonne recette. Il faut surveiller la marmite et mettre soi-même la main à la pâte. Mais les femmes d'à présent veulent faire les dames, et on les voit plus souvent dans les boutiques que dans leur cuisine... Filles trop en rues, filles tôt perdues...

— Tout ça dépend de la position qu'on occupe, répartit aigrement Léontine; nous autres, femmes de fonctionnaires, nous avons des devoirs de société à remplir...

— D'ailleurs, ajouta Florence, on ne peut pas vivre comme des hiboux, il faut voir du monde et prendre quelques distractions.

— Des distractions!... — M<sup>me</sup> Charmois haussa les épaules : — Nous n'en prenions guère, votre père et moi, nous n'avions même pas le temps d'y penser; on trimait toute la journée et, des fois, on ne dormait que d'un œil. Souvent, au printemps, Firmin se relevait en sursaut pour ouvrir la fenêtre et regarder le temps... « Femme, qu'il me criait, il va geler! » et nous partions, en

pet-en-l'air, pour étendre des paillassons sur nos rosiers et nos pêchers... Des distractions!... En trente ans, nous n'avons pas été trois fois au spectacle...

— Tu nous l'as déjà dit, reprit irrévérencieusement Florence; ma pauvre maman, ça se passait ainsi autrefois... Mais autres temps, autres mœurs; aujourd'hui qu'on va à Paris en une demi-heure, on ne peut pas vivoter comme un colimaçon dans sa coquille.

— Oui, aujourd'hui, ajouta le rosiériste, nos enfans se la coulent douce... Mais quoi!... Il ne faut pas leur en vouloir, c'est le progrès...

— Il est joli, le progrès! grommela Reine, et il donne de beaux fruits!...

On avait apporté le second service, et la conversation prit un autre tour. Le menu était solide, simple, sans luxe et sans raffinement, comme l'ameublement des Charmois: un gigot, une salade, un plat des dernières asperges de la saison, et une tarte aux cerises, confectionnée par Reine. Tandis que cette dernière assaisonnait la salade, Marius Lavaur, qui avait pour vis-à-vis Florence Vignerou, cligna de l'œil et s'écria d'un ton gouailleur:

— Mâtin! madame Vignerou, vous avez aux oreilles des brillans qui jettent de tels feux qu'on en est littéralement ébloui... Ça doit coûter bon, ces cailloux-là!

— Je les ai eus d'occasion, répondit Florence; je vous donnerai l'adresse du bijoutier et, si vous le désirez, vous pourrez en payer de pareils à votre femme...

— Merci, ma chère, interrompit Léontine, en pinçant les lèvres, je n'ai pas l'habitude de demander à mon mari des choses que sa position ne lui permet pas de m'offrir.

— Vous avez raison, madame, approuva Prosper Vignerou, les maris ont déjà assez de peine à nouer les deux bouts; tout ce qui reluit n'est pas or.

— Bah! ricana Florence, en enveloppant d'un regard hostile sa sœur et son beau-frère, mieux vaut faire envie que pitié.

— Ce n'est pas mon avis, riposta àprement M<sup>me</sup> Charmois; mieux vaut aller chez le boulanger que chez le bijoutier, et mieux vaut surtout ne rien devoir à personne. J'aime mieux donner vingt sous qu'emprunter vingt francs, voilà ma devise, à moi, et, si chacun se réglait là-dessus, ça épargnerait dans les ménages bien des bisbilles et des mécomptes.

En entendant ces derniers mots, Lavaur tourna la tête du côté

de Léontine et lui lança une oïllade interrogative. La réponse muette qu'il obtint n'était probablement pas satisfaisante, car la figure du professeur se rembrunit ; son front devint soucieux.

— Si nous parlions d'autre chose ! s'exclama Firmin Charmois, en se levant pour prendre sur le buffet une bouteille de champagne ; nous ne sommes pas ici pour nous quereller !

Il détortilla avec une pince le fil de fer qu'entourait le papier doré ; le bouchon sauta et le brave homme remplit les verres à la ronde.

— Mes enfans, dit-il, en levant sa flûte où le vin doré pétillait, je vous ai réunis aujourd'hui autour de moi pour arroser ma médaille et aussi ce petit ruban rouge qui en est la conséquence... La croix m'est arrivée sans que je l'aie sollicitée, et en décorant pour la première fois un rosiériste, le gouvernement a voulu sans doute donner en ma personne une marque de sa haute sollicitude pour l'industrie des roses...

Tout en débitant naïvement son petit discours, Firmin Charmois ne se doutait pas que chacune de ses paroles infligeait de cruelles blessures d'amour-propre à ses deux gendres. Prosper Vigneron, sous-chef depuis dix ans, ne pardonnait pas à son beau-père d'être décoré avant lui, et Marius Lavaur, qui intriguait vainement pour obtenir les palmes académiques, s'irritait d'entendre le rosiériste se vanter d'avoir reçu la Légion d'honneur sans avoir rien demandé. Aussi le toast fut-il d'abord accueilli avec une froideur qui déconcerta Firmin. Néanmoins, il fallait répondre, au moins par convenance, et Vigneron se leva lentement, comme contraint et forcé :

— Monsieur Charmois, commença-t-il d'une voix mielleuse, vous êtes un homme heureux... Tandis que, nous autres fonctionnaires, nous piochons obscurément pendant de longues années, sans que le gouvernement daigne encourager d'un sourire nos labeurs mal rétribués, vous, vous amassez de beaux bénéfices en cultivant des roses et vous obtenez encore par surcroît ce ruban que l'État refuse si souvent à ses agens les plus zélés... Vous voilà décoré ; dans quelques mois, vous serez maire...

— Oh ! protesta Reine Charmois en hochant la tête, nous ne le souhaitons pas, et ça n'est pas encore fait...

— Ça se fera ! insista amèrement Vigneron, les gens de Saint-Saviol iront à votre décoration, comme les grenouilles sautent après un chiffon rouge ; ils seront enchantés d'avoir un maire

chevalier de la Légion d'honneur... Je le répète donc, monsieur Charmois, vous êtes un homme heureux, et je bois à votre chance!

Les verres se choquèrent, mais sans entrain, et les fronts ne se déridèrent pas. En somme, la réunion de famille dont Firmin se réjouissait d'avance comme d'une fête laissait presque tous les convives mécontents. Reine Charmois songeait aux ennuis, aux responsabilités, et aux coûteux honneurs de cette mairie qu'ambitionnait son mari; les deux gendres se sentaient amoindris et humiliés par les succès de leur beau-père, et les deux sœurs, préoccupées de soucis d'argent, aigries par leur mutuelle jalousie, échangeaient en dessous des regards hostiles.

Désiré, qui s'était esquivé un moment, reparut juste à temps pour rompre la glace. Il tenait à la main un verre d'eau dans lequel trempait une rose double, dont les teintes carnées allaient du carmin vif aux plus tendres nuances orangées.

— Mon cher père, dit-il, pour célébrer ta décoration, je veux choquer, contre ton verre, ce verre plein d'eau pure, mais qui contient un des plus précieux cadeaux que je puisse offrir à un horticulteur tel que toi... C'est un *gain* que j'ai obtenu hier, une rose qui est née dans les serres de ta maison.

Il trinqua avec son père, puis déposa lentement sur la nappe le verre où s'épanouissait la rose nouvelle.

— Mon garçon, s'écria Firmin ému, en jetant sa serviette et en serrant son fils contre sa poitrine, tu ne pouvais m'offrir un bouquet de fête qui m'apportât plus de véritable joie.

— Quel est-ce brimborion de fleur? demanda dédaigneusement le sous-chef.

— Ce brimborion, monsieur Vigneron, répliqua Charmois père en se redressant, c'est une variété de la rose *Fertune*, qui n'est pas encore cataloguée en France; c'est une espèce qu'un amateur paierait à prix d'or et que mon fils Désiré a créée... Voilà ce qu'est ce brimborion; saluez-le!... Dans toute votre vie d'employé, vous n'inventerez jamais rien de pareil!...

— Elle est très jolie, ta rose, dit à Désiré Florence, en minaudant, tu devrais me la dédier.

— Pourquoi à toi plutôt qu'à moi? s'exclama Léontine, furibonde.

— Vous voyez, répondit en riant Désiré, je ne puis vous la dédier à toutes deux, et comme je ne veux pas faire de jalouse, vous ne lui servirez de marraine ni l'une ni l'autre.

— Et comment l'appelleras-tu ?

— Ceci est mon secret, repartit-il en attirant à lui le verre, afin de soustraire sa rose aux convoitises des deux sœurs.

— Oh ! dit de sa voix vinaigrée Léontine Lavaur, c'est le secret de la comédie !... Tu lui donneras le nom de « Sabine »... Tout le monde sait que la nièce de Touchebœuf est ta bonne amie.

— Cette petite au menton de galoche ?... Singulier goût ! ajouta dédaigneusement Florence.

On s'était levé pour prendre le café au jardin.

Le professeur Lavaur se rapprocha de sa femme et lui chuchota dans l'oreille :

— Eh bien ?

— Pas un sou !... Maman a refusé net...

— Je m'en doutais... Fichus, alors ?

— Non... Calme-toi... Je vais essayer près de papa...

Tandis que la salle à manger se vidait, Léontine manœuvra de façon à retenir Firmin Charmois dans le vestibule.

— Je voudrais causer un moment avec toi, murmura-t-elle d'une voix morne.

Le rosiériste regarda sa cadette et fut frappé de l'altération de ses traits :

— Qu'as-tu, Titine ? interrogea-t-il ; pendant le diner, tu paraissais mécontente et tracassée... Tu as la figure à l'envers...

— J'ai, répondit-elle, une grâce à te demander... Si tu me la refuses, toi aussi, comme ma mère, je n'aurai plus qu'à me cogner la tête au mur.

— Enfin, quoi ?... Qu'y a-t-il ? dit Charmois alarmé.

— Marius a souscrit un billet... L'échéance arrive demain, et nous n'avons pas le premier sou pour payer.

— Comment ! vous... vous en êtes là ? balbutia Firmin ahuri.

— Mon Dieu oui... La caisse est vide, et mon mari ne peut toucher ses appointemens que le 30... Veux-tu nous avancer les fonds jusque-là ?

— Sacrédiennne !... Mais, moi aussi, j'ai des échéances, et j'ai besoin de mes fonds... Combien te faudrait-il ?

— Vingt louis.

— Quatre cents francs !... Ah çà ! tu crois donc que je n'ai qu'à me baisser pour ramasser de l'argent ?... Non, ma fille, je suis désolé, mais c'est impossible.

— Tant pis alors, nous nous laisserons protester.

— Un protêt!... Malheureuse, ce serait d'un effet déplorable dans le pays!...

— Je le sais bien, mais c'est forcé, puisque ni maman ni toi ne pouvez nous venir en aide... Il n'y a qu'à vous que nous puissions nous adresser, n'est-ce pas? J'avais pensé qu'à l'occasion de ta décoration, tu serais peut-être disposé à nous rendre ce service... C'est impossible... n'en parlons plus!

— Que le diable vous emporte!... Vous avez des façons de me mettre le couteau sur la gorge!... Enfin, je ne veux pas vous laisser dans un pareil pétrin... Quand les autres seront partis, monte dans ma chambre, et nous chercherons ensemble quelque biais pour te tirer d'embarras... Mais surtout que ta mère ne se doute de rien!...

— Merci, petit père!... Sois tranquille, et à tantôt!

Elle descendit rapidement les degrés du perron. Pendant ce temps, Charmois, soucieux, louchait sur son ruban rouge et commençait à le trouver moins décoratif.

— Mâtin, songeait-il, voilà une croix qui me coûte cher!...

### III

Désiré, après avoir mis en lieu sûr la rose convoitée par ses sœurs, était descendu au jardin, où Reine versait le café. Mais il ne s'attarda pas longtemps autour de la cave à liqueurs, dont Firmin Charmois faisait les honneurs à la ronde. Il vida hâtivement sa demi-tasse, regagna sa chambre, et ayant enveloppé délicatement dans un cornet de papier blanc la rose nouvelle, il se glissa lestement hors de la maison.

Il descendit la rue des Bois, dont le petit ruisseau de la Vive arrosait l'un des fossés. A droite de cette voie encore peu habitée, des jardinets clos de haies verdoyaient au long du ru, et des pavillons, récemment construits par un spéculateur, montraient çà et là, parmi les lilas et les fusains, leurs façades blanches et leurs toitures de tuiles rouges, presque toutes semblables. Au bout de la rue, Désiré tourna à gauche et déboucha dans le cœur du village, sur la place des Quinconces, dont la mairie et les écoles bordaient l'un des côtés. Sur les trois autres, s'alignaient des bâtisses déjà anciennes, dont les rez-de-chaussée étaient pour la plupart occupés par des boutiques. Tout le commerce du pays :

l'officine du pharmacien, deux cafés, deux auberges, des magasins de rouennerie et d'épicerie, les bouchers et les boulangers, s'étaient rassemblés dans ce quartier central. A l'un des angles et en retour sur la rue de l'Église, se dressait la maison des Touchebœuf.

Bâtie en pierres de taille, séparée en deux corps de logis par une porte cochère et un passage voûté, elle avait l'aspect cossu d'une demeure bourgeoise. Les fenêtres du rez-de-chaussée étaient protégées par des barreaux; celles du premier étage, closes par des persiennes grises. Au-dessus régnaient de vastes greniers percés de lucarnes rondes. Au milieu de l'attique et perpendiculairement à la porte cochère, la toiture d'ardoises était coupée par une sorte de gerbière en auvent, aux chevrons de laquelle surplombait une poulie destinée à hisser au grenier les bottes de foin ou de paille, à l'époque des récoltes. Éloi Touchebœuf avait fait construire lui-même ce confortable logis, à l'époque de son mariage. Il en habitait, avec sa nièce, la majeure partie, et louait le surplus au professeur Marius Lavaur.

Cet Éloi Touchebœuf était, avec Charmois, le notable le plus important et le plus influent de Saint-Saviol. Son père, Guillaume Touchebœuf, originaire de Normandie, avait amassé une honnête aisance, qu'Éloi avait transformée en une grosse fortune gagnée dans le commerce des grains et fourrages. Il passait pour le plus riche propriétaire du pays, possédait des immeubles un peu partout, non seulement sur le territoire de Saint-Saviol, mais encore sur les finages voisins. Il était fêru de l'amour de la terre et ne pouvait voir un champ vacant sans être démangé du désir de l'acheter pour s'arrondir. En revanche, il avait horreur de vendre et se serait plutôt laissé couper un morceau de sa chair que de se dessaisir d'une parcelle de pré ou de jardin. Ses concitoyens le surnommaient *le Marquis de Carabas* et racontaient volontiers qu'il s'était marié avec sa défunte femme, Catherine Nivard, uniquement pour devenir possesseur de deux arpens de pépinière, qui jouxtaient sa propriété. Il avait, disait-on, épousé les terrains, et Catherine par-dessus le marché. Celle-ci montait déjà en graine, lorsque Touchebœuf avait jeté sur elle son dévolu. Fille d'un pépiniériste malheureux en affaires et chargé d'enfans, elle était l'aînée de trois sœurs; la seconde, Adeline Nivard, avait mal tourné; la troisième, Zélie, veuve d'un sieur Panvert, était morte, laissant une fille unique. M<sup>me</sup> Touchebœuf, elle, n'avait jamais donné d'héritiers à son mari, et, au moment de doubler le cap

de la cinquantaine, elle avait été enlevée à son tour par une fluxion de poitrine. Alors Touchebœuf, se sentant par trop esseulé dans sa grande maison, s'était décidé à prendre avec lui sa nièce par alliance, Sabine Panvert, devenue orpheline.

En se chargeant de l'enfant, le rusé bonhomme estimait avoir fait coup double : — d'un côté, cette adoption lui donnait dans le pays une réputation de générosité et de bonté qui lui avait jusque-là été refusée ; d'autre part, il s'assurait ainsi, pensait-il, le dévouement d'une fille qui serait à la fois pour lui une ménagère et une demoiselle de compagnie.

En effet, dès que Sabine touchait à la seizième année, il la retirait de l'école des sœurs et la mettait à la tête du ménage. Elle tenait ses livres, comptait avec la servante du logis et souvent partageait sa besogne. Touchebœuf s'arrangeait pour ne la laisser jamais désœuvrée. En hiver, elle s'occupait des lessives et repri-sait le linge. Pendant la belle saison, elle travaillait au jardin ou allait surveiller les ouvriers qui binaient dans les pépinières ou dans les champs de fraisiers. Le soir, elle lisait le journal à son oncle. Quand elle s'était consciencieusement acquittée de ces tâches multiples, Touchebœuf se montrait bon prince et lui laissait volontiers la bride sur le cou. Elle sortait seule, disposait de ses dimanches à son gré, et, lorsque venait la fête patronale, Éloi l'accompagnait sous la tente Collet et lui octroyait la permission de danser tout son saoul, pourvu qu'elle fût la première levée dès le lendemain matin, et qu'elle dépêchât sa besogne comme de coutume.

C'était dans une de ces sauteries de la fête annuelle que Désiré et Sabine avaient commencé à nouer plus intimement connaissance. Enfants, ils avaient joué ensemble, puis, après la première communion, la fillette, devenue pensionnaire chez les sœurs, et le garçon faisant son internat au lycée, ils s'étaient perdus de vue : mais plus tard, en revoyant la jeune fille au bal et en dansant avec elle, Désiré avait senti renaître les préférences d'autrefois. Une secrète sympathie les attirait l'un vers l'autre. Comme Char-mois et Touchebœuf se tutoyaient et entretenaient des rapports de bonne camaraderie, un commerce de visites s'établissait peu à peu entre les deux familles. En revenant des champs, Sabine entraînait de temps en temps à la Châtaigneraie ; Désiré saisissait les moindres prétextes pour fréquenter chez les Touchebœuf, surtout quand il espérait s'y trouver seul à seule avec la nièce du

marchand de grains. Ainsi, insensiblement, la sympathie d'autrefois se changeait en une discrète tendresse, et l'amour se mettait de la partie. Touchebœuf était trop fin pour ne pas s'apercevoir de ce qui se passait; mais, comme l'éventualité d'un mariage entre sa nièce et le fils du grand rosiériste de Saint-Saviol n'était pas pour lui déplaire, il fermait sournoisement les yeux et laissait l'eau couler.

Naturellement, par ce clair dimanche de juin, le jeune Charmois se dirigeait vers le logis de Sabine, et c'était pour elle qu'il avait précieusement enveloppé dans un cornet de papier la nouvelle rose épanouie du matin. Quand il fut en face de la maison Touchebœuf, il s'arrêta un moment pour contempler du trottoir le porche entr'ouvert, au fond duquel on apercevait la verte perspective du jardin. La rue était solitaire et paisible; au loin, dans l'église, dont le massif clocher roman s'élevait au-dessus des toitures, on entendait, comme un bourdonnement, la chantante psalmodie des vêpres. Le village s'endormait aux sons de cette musique berceuse. Les logis clos semblaient déserts; les femmes étaient au salut et les hommes, à l'auberge. Touchebœuf lui-même devait faire sa partie de manille au café des Quinconces. Le moment paraissait donc opportun pour causer tranquillement avec Sabine, sans crainte d'être dérangé par des fâcheux, et il fallait se hâter d'en profiter. Le jeune homme se glissa sous le porche et tira discrètement le cordon de sonnette pendu à la porte intérieure du rez-de-chaussée. Ce fut Sabine elle-même qui vint ouvrir.

Elle ne parut nullement surprise à la vue du visiteur. Avec un sourire narquois au fond des yeux et sur les lèvres, elle demeurait dans l'entre-bâillement de la porte, une main appuyée au chambranle et l'autre posée sur la serrure, comme pour barrer le passage.

— Bonjour, mademoiselle Sabine, dit Désiré, et il ajouta discrètement : — M. Touchebœuf est-il chez lui?

— Non, monsieur Désiré... Depuis le temps, vous devriez bien savoir qu'à cette heure, il est en train de jouer aux cartes chez Munerel... Il regrettera d'avoir perdu votre visite.

Elle disait cela d'un ton mi-sérieux et mi-plaisant et en même temps, avec une railleuse espièglerie, faisait mine de refermer la porte.

— Laissez-moi entrer tout de même! supplia comiquement Désiré...

Alors, tout en s'effaçant pour lui donner accès, la malicieuse fille répliqua :

— Puisque c'était censément pour mon oncle que vous venez, je devrais vous renvoyer, afin de vous punir de votre sornoserie... Mais j'ai pitié de vous... Allons, entrez !

Elle l'introduisit dans un bureau où elle se tenait et qui s'éclairait sur le jardin. Par la fenêtre ouverte et les persiennes mi-closes, on distinguait au dehors, dans une flambée de soleil, des buissons de chèvrefeuilles, des massifs de géraniums rouges, puis des planches de légumes encadrées de plates-bandes fleuries. Une lumière diffuse, assourdie, enveloppait l'ameublement modeste et vicillot de ce cabinet de travail : le bureau d'acajou encombré de factures, surmonté d'un casier où s'alignaient les registres et les livres de comptes ; le fauteuil de moleskine râpée ; la cheminée décorée d'une pendule d'albâtre qui ne marchait plus et d'une série de bocaux remplis d'échantillons de graines ; les chaises aux sièges de crin noir et luisant, et une table ronde à dessus de marbre où Sabine avait posé le cahier de feuilletons qu'elle était en train de lire. — La jeune fille restait debout, adossée à la tablette de la cheminée, et un rais de soleil glissant par les interstices des persiennes effleurait sa figure riieuse.

Sabine avait vingt ans. Ni trop petite, ni trop grande, elle était harmonieusement équilibrée. Une robe très simple de crépon bleu marine moulait étroitement ses rondes épaules, sa taille svelte et sa poitrine doucement gonflée. Son cou très blanc supportait une tête bien construite, dont les cheveux châtain, relevés en une seule masse et noués en un épais chignon, dégageaient élégamment la nuque. Elle avait un teint clair, de fins sourcils foncés, de grands yeux bruns baignés de lumière et de tendresse. Ses traits étaient réguliers, à l'exception pourtant du menton un peu trop proéminent et de la bouche un peu trop grande ; mais ce menton à fossette était si amoureuxment modelé, les lèvres pulpeuses découvraient de si jolies dents, que ces légères imperfections donnaient un attrait de plus à l'ensemble. Il y avait dans ce corps élastique et souple un rayonnement de belle gaieté, une saveur voluptueuse d'exubérante jeunesse, une santé, qui réjouissaient le cœur et les yeux.

Cambrée et souriante, elle devisageait Désiré, debout de l'autre côté de la table, les mains nouées derrière le dos pour dissimuler

la rose qu'il maintenait délicatement dans son cornet de papier blanc.

— Pourquoi cette mine mystérieuse et que cachez-vous dans ce papier ? demanda Sabine.

— C'est une nouvelle rose que j'ai obtenue dans nos serres ; elle s'est épanouie ce matin, et j'ai voulu vous l'offrir pour que vous m'autorisiez à lui donner votre nom.

Vivement, il lui présentait le cornet, que Sabine détortillait avec précaution. A la vue de la rose aux pétales carminés et orangés, elle poussa une exclamation :

— Ça, c'est gentil!... Comme elle est mignonne et qu'elle sent bon !

Ses narines se gonflèrent pour respirer la rose double qu'elle approchait de ses lèvres ; elle la posa ensuite dans un verre sur la table.

— C'est la première et la seule qui existe en France, continua Désiré, et si vous le voulez bien, elle s'appellera la « Belle Sabine ».

— Comment, si je le veux?... J'en suis très fière et je vous remercie tout plein!...

Elle s'était avancée et lui tendait ses deux mains. Désiré les prit et les garda un bon moment serrées dans les siennes. Il ne se décidait plus à les quitter. Une chaleur monta aux joues de la jeune fille et les colora d'une nuance pareille au carmin de la fleur dont elle était devenue la marraine. Ses yeux bruns s'illuminèrent, puis, lentement, elle dégagea ses mains et murmura :

— Asseyez-vous dans le fauteuil et contez-moi l'histoire de votre rose.

Il lui obéit et, l'un en face de l'autre, les genoux se touchant presque, ils demeurèrent un moment silencieux, pour se remettre de la sourde émotion causée par cette étreinte délicieusement prolongée. Puis Désiré, d'une voix légèrement altérée, commença le récit de ses tentatives heureuses pour acclimater cette rose originaire de la Chine.

— Savez-vous, s'écria la jeune fille, que c'est un grand honneur pour moi de donner mon nom à une fleur qui va figurer sur les catalogues que vous envoyez dans le monde entier?... Est-ce que vos sœurs n'en seront pas jalouses ?

— Elles le sont déjà, répondit Désiré en riant, mais je m'en moque un peu !

— Moi pas... J'ai en idée qu'elles ne m'aiment guère, et elles vont me détester bien plus encore maintenant... Pour ce qui est de M<sup>me</sup> Vigneron, ça ne m'inquiète pas ; elle est trop en l'air pour avoir le temps de s'occuper de son prochain ; mais M<sup>me</sup> Léontine est méchante... Quand nous nous rencontrons dans l'escalier, c'est à peine si elle me regarde, et elle marcherait volontiers sur moi... Elle est capable de me desservir auprès de votre père...

— Ne craignez donc rien... Si elle s'en avisait, je la remettrais vite à sa place... Quand elle a voulu épouser son professeur, elle n'a demandé le conseil de personne ; je me passerai aussi de sa permission, quand viendra mon tour de me marier...

En même temps, il coulait vers Sabine un regard plein d'éloquente tendresse. La jeune fille reprit avec une moue souriante :

— Vous êtes donc toujours dans les mêmes intentions ?

— Plus que jamais... Je vous aime, Sabine, je vous veux, déclara résolument le jeune homme, et le plus tôt sera le mieux !

— Pourquoi tant de hâte ? murmura-t-elle en rougissant de nouveau ; ne sommes-nous pas heureux ainsi ? Pourquoi ne pas goûter tranquillement le bonheur d'être ensemble, sans précipiter les choses ?...

— Il faudra pourtant bien sortir de l'incertitude et nous expliquer un jour nettement, vous avec votre oncle et moi avec mes parents...

— Sans doute, mais quand je songe à ce jour-là, j'ai peur.

— Peur de quoi ?

— Je ne sais... Peur de l'imprévu, peur d'une mauvaise chance qui gâte tout et nous sépare...

— Raison de plus pour nous hâter... Quoi qu'il arrive, Sabine, soyez sûre que rien ne pourra me séparer de vous... Je vous aime trop et nous n'aurons pas à craindre de malchance, si vous m'aimez un peu, vous aussi.

— Est-ce que vous en douteriez, par hasard ? répliqua-t-elle en riant.

Elle lui avait rendu ses deux mains et il les serrait silencieusement. Les paumes qui se touchaient faisaient passer une langueur brûlante dans leurs veines, et leur poitrine se gonflait. Ils restaient muets, les regards fondus l'un dans l'autre, écoutant comme en un rêve le sourd bourdonnement des insectes dans les chèvrefeuilles du jardin. Le bruit d'une clef tournant dans la serrure de la porte d'entrée les réveilla en sursaut. Leurs mains

se quittèrent brusquement. C'était l'oncle qui revenait du café et dont le pas lourd résonnait sur le dallage du couloir.

Une minute après, il ouvrait toute grande la porte du bureau :

— Ha ! ha ! dit-il avec un malin sourire et une œillade jetée obliquement sur les deux jeunes gens, on n'a pas l'air de s'en-nuyer ici !... Quand le chat est parti, les souris dansent sur la table...

— J'étais venu pour vous donner le bonjour, monsieur Touchebœuf, murmura le jeune homme en se levant.

— Et au lieu de moi, tu n'as pas été fâché de trouver Sabine ? interrompit le marchand de fourrages, avec un gros rire finaud.

Grand, robuste, le dos large et les épaules solides, Éloi Touchebœuf, bien que touchant à sa soixante-cinquième année, paraissait encore dans la force de l'âge. Membré et taillé comme un chêne, il dressait sur un cou hâlé sa tête dure et carrée de paysan normand. Sa face rasée au teint clair avait un caractère singulier de rusticité et de cautèle goguenarde. Les lèvres étaient minces, prudentes et ironiques. Sous des sourcils broussailleux, les yeux se voilaient d'ordinaire d'une bonhomie rusée qui trompait les naïfs ; mais, à la moindre contradiction, de menaçans éclairs traversaient les prunelles grises et trahissaient un esprit despotique et vindicatif. Il affectait dans sa tenue une simplicité qui allait jusqu'à la négligence ; le dimanche, à la vérité, pour se montrer à la grand'messe, il endossait une redingote noire et se coiffait d'un petit chapeau de paille, qui lui donnaient l'air d'un bourgeois en villégiature ; en revanche, pendant la semaine, il circulait par les rues, vêtu d'une blouse bleue flottante qui le faisait ressembler à un maquignon. En toutes choses, il préférait le fond à l'apparence. Conscient de sa force et de son influence, peu lui importait qu'on le prit pour ce qu'il n'était pas. Simple conseiller municipal, il menait en dessous main les affaires de la commune. Plus d'une fois on lui avait offert la mairie ; mais il ne se souciait point de fonctions honorifiques où il fallait trop souvent desserrer les cordons de sa bourse et engager sa responsabilité. Il aimait mieux se servir du vieux maire Delory, vieillard sans initiative et sans volonté, qu'il pétrissait et maniait à son gré.

Tandis qu'il interpellait Désiré de son ton gouailleur, Touchebœuf jetait sournoisement un regard circulaire, et rien n'échappait à sa clairvoyance : ni les deux sièges très rapprochés, ni la rose

étalée dans un verre. Il se pencha vers la fleur et la prit curieusement entre ses gros doigts aux phalanges poilues :

— Hé! hé! Voilà un joli brin de rose qui ne vient pas de notre jardin!...

— Non, répondit Sabine, c'est un cadeau de M. Désiré... une nouvelle espèce qu'il a obtenue et à laquelle il a l'amabilité de donner mon nom.

— C'est gentil à toi, mon garçon, d'avoir pensé à ma nièce... Mais, sapristi! ce n'est pas dans un verre, c'est au corsage de Sabine qu'il fallait placer cette fleur qui portera son nom à la prochaine exposition... Allons, ajouta-t-il en remettant la tige verte dans la main de Désiré, attache-l'y toi-même, nigaud, et embrasse la fillette, je t'y autorise...

Désiré ne se le fit pas répéter, il posa deux baisers sur les joues de Sabine, puis se mit en devoir de fixer la rose entre les boutons du corsage; mais il s'y prenait si gauchement que la jeune fille fut obligée de lui venir en aide, et leurs doigts se frôlèrent un moment, tandis que Touchebœuf les contemplant avec un sourire matois.

— On voit, disait-il, que tu n'as pas l'habitude!... Sabine, va dans la salle quérir la bouteille de brou de noix et trois verres... Nous boirons à ta santé.

Quand Sabine fut rentrée avec la liqueur et que les verres furent remplis, Touchebœuf reprit, en reluquant le corsage fleuri de sa nièce :

— Mes compliments, mon petit, ta rose est réussie comme forme et comme couleur... Hé! hé!... cette fleur-là va rapporter gros à la maison Charmois... Maintenant que ton père est décoré, il vendra ses rosiers deux fois plus cher... A ta santé!... Il aura, ma foi! raison, et ce n'est pas moi qui le chicanerai là-dessus... Devant les industriels qui gagnent honnêtement et habilement leur argent, j'ôte mon chapeau et je salue... Mais les propres à rien qui se pavent dans la rue en faisant sonner des écus ramassés dans la boue du ruisseau... ceux-là, je leur crache dessus!... Sais-tu, poursuivit-il en se tournant vers Sabine, sais-tu à propos de quoi je dis ça?... C'est que je viens de rencontrer sur les Quinconces ta tante Nivard, parée comme une châsse et insolente comme une poissarde...

Cet homme fort, auquel tout réussissait et qui se flattait de tenir la commune dans sa main, souffrait pourtant d'une blessure

d'amour-propre que chaque jour irritait et envenimait. Trois ans auparavant, la seconde sœur de sa défunte femme, cette Adeline Nivard qui avait mal tourné était revenue s'établir à Saint-Saviol. Après une jeunesse très agitée, la dame était devenue la gouvernante et la maîtresse d'un vieux médecin des environs de Longjumeau, et celui-ci, autant pour la récompenser de ses « services » de toute nature que pour jouer un tour à de lointains héritiers, avait, en mourant, légué par testament en due forme tous ses biens à son équivoque dame de compagnie. Aussitôt après l'entrée en possession de cette fortune, évaluée au bas mot à trois cent mille francs, Adeline Nivard s'était empressée d'acheter à Saint-Saviol une maison, avec le clos attendant, et de s'y établir, afin d'éblouir de sa prospérité les gens qui l'avaient connue jadis besogneuse et fort mal en point. Cette intrusion contre laquelle il ne pouvait rien, ce fâcheux voisinage d'une fille dont la vie scandaleuse était connue de tous, suppliciaient chaque jour davantage Touchebœuf, exposé aux quotidiennes avanies de cette créature dont rougissait la famille. Adeline Nivard se rendait parfaitement compte de l'irritation que sa présence causait à son beau-frère et, comme elle avait des raisons particulières de le haïr, elle saisissait impitoyablement toutes les occasions de retourner le dard dans la blessure.

— Oui, s'écria Touchebœuf, en frottant son large dos contre sa chaise, avec le mouvement d'un taureau qui cherche à se débarrasser des banderilles enfoncées dans sa chair, croirais-tu que cette donzelle, en revenant des vèpres... car ça va à l'église!... a eu le toupet d'entrer au café Munerel où j'achevais ma partie de manille... Elle a traversé la salle en me narguant et en me balayant de ses jupes. Naturellement, les copains buvaient du lait en me voyant vexé... Ma parole, je me tenais à quatre pour ne pas administrer une volée à la drôlesse!

— Ne vous faites donc pas de bile, mon oncle, Adeline n'en vaut pas la peine, et vous la vexerez bien plus en affectant de ne pas la remarquer... Du reste, à cette heure, il paraît qu'elle s'est rangée; elle se tient mieux et ne fait plus parler d'elle.

— Parbleu!... A cinquante ans, elle est bien obligée de dételer... N'empêche que ça me fiche malheur de la rencontrer à chaque instant, trainant ses toilettes par les rues, et d'entendre chuchoter derrière moi : « Vous voyez bien, cette vieille poupée?... »

C'est la belle-sœur à Touchebœuf. » Alors j'ai envie de l'empoigner à bras-le-corps... et de...

Désiré n'avait pu retenir un sourire. Touchebœuf lui lança un regard acerbe et grommela malignement :

— Enfin, quoi? dans toutes les familles, on a ses brebis galeuses...

Le jeune homme, moins amusé que gêné par ces récriminations d'un ordre intime, se levait pour prendre congé.

— Tu t'en vas déjà! protesta Touchebœuf, gouailleur; est-ce que tu rentres à la Châtaigneraie? — Et, sur la réponse affirmative de Désiré, il ajouta :

— Eh bien! aie l'obligeance de dire à ton père que je voudrais l'entretenir d'une affaire « conséquente »... Pas la peine qu'il se dérange... Demain matin, j'irai voir mes fraisiers de la sente des Saussaies... C'est à deux pas de chez vous... Si Charmois peut venir m'y trouver vers les dix heures, nous aurons à causer sérieusement.

Désiré rougit en pensant que, dans cet entretien, il serait sans doute question de son amour pour Sabine, et celle-ci eut probablement la même idée, car la poignée de main qu'elle donna au jeune Charmois fut plus nerveuse et plus démonstrative que d'habitude.

— Demain, dix heures, n'oublie pas! répéta Touchebœuf, en l'accompagnant jusqu'au porche de la rue.

— Il n'y a pas de danger, monsieur Touchebœuf, votre commission sera faite.

#### IV

Désiré se trompait dans ses suppositions. Les questions d'ordre sentimental ne pesaient pas plus sur les déterminations d'Éloi Touchebœuf qu'un papillon sur la maîtresse branche d'un chêne. Il ne niait pas le sentiment, mais il le traitait de quantité négligeable, bonne tout au plus à être jetée dans la balance quand on n'avait besoin que d'un fêtu pour la faire trébucher; il s'en servait parfois pour convaincre les naïfs, mais jamais il ne lui accordait d'influence sur ses propres résolutions.

L'affaire importante dont il voulait entretenir Firmin Charmois était de nature prosaïque et d'un intérêt tout à fait pratique. Elle se rattachait au tracé d'une route vicinale que les in-

généieurs de la Seine voulaient faire passer sur l'emplacement d'un chemin rural nommé la Sente des Saussaies. Les quelques habitans des maisons situées en bordure de cette sente mal frayée, s'étaient lassés de patauger dans la boue pendant six mois de l'année; par une pétition adressée au maire, ils insistaient pour que le nouveau projet fût adopté, et cela, disaient-ils, avec d'autant plus de raison que ce tracé raccourcissait le trajet du village à la station d'Antony. Ce n'était pas l'opinion de Touchebœuf. Propriétaire de champs de fraisiers dans la contrée des Saussaies, la pensée de céder une parcelle de sa terre lui déchirait le cœur. Il se souciait médiocrement des lamentations des possesseurs de propriétés bâties, mais il ne se résignait pas à se séparer du moindre bout de champ, et il se proposait de demander au département un si gros prix que ses prétentions exagérées rebutteraient les ingénieurs. Toutefois, pour donner plus de force à sa résistance, il lui fallait se ménager un allié, et il avait jeté les yeux sur le rosiériste, qui possédait, lui aussi, des pépinières dans les Saussaies. C'est pourquoi il lui avait assigné un rendez-vous sur le terrain même, afin d'y trouver un argument irrésistible pour amener Charmois à lui prêter main-forte.

Le lendemain, dès avant neuf heures, il arpenta son champ, très affairé en apparence à examiner ses fraises mûrissantes, mais en réalité uniquement occupé à ruminer les raisonnemens qui agiraient le plus efficacement sur son collègue du Conseil municipal. L'heure approchant, il était allé s'adosser à la cloison de la logette couverte de chaume où, pendant la saison des fraises, les propriétaires passent parfois la nuit, afin de dépister les maraudeurs. De là, il voyait en contre-bas la sente glaiseuse serpenter entre les pépinières, les fraisières et les maisons semées çà et là.

Au moment où l'horloge de Saint-Saviol sonnait dix heures, il aperçut enfin un chapeau de paille surgir au-dessus des haies, et reconnut Firmin Charmois qui arrivait ponctuellement au rendez-vous. Alors il feignit de nouveau d'être absorbé par l'inspection de ses fraisiers et demeura, le dos courbé, jusqu'au moment où Charmois lui tapa familièrement sur l'épaule. Il se retourna, comme surpris à l'improviste :

— Ah! te voilà, Firmin! dit-il d'un ton bourru... Je suis en train de constater les dégâts des maraudeurs, et je suis furieux.. C'est bien la peine que la commune paie un garde champêtre!

Cette moule de Grimblot dort sur ses deux oreilles pendant qu'on nous vole nos récoltes... Il faudra que je vienne m'embusquer ici, une nuit, avec ma carabine, et si je pince un rôdeur, je lui salerai les jambes...

— Tu es féroce, mon vieux, repartit Charmois en riant... Dans ta position, ce n'est pas un ou deux paniers de fraises qui t'appauvriront, et il n'y a pas là de quoi fusiller les gens...

— On doit défendre son bien... Moi, je suis pour le respect de la propriété; si nous n'y mettons pas bon ordre, on nous tondra bientôt la laine sur le dos... D'ailleurs un sou est un sou; l'*Héricart* vaut cinquante centimes le kilo aux Halles, et je ne me soucie pas d'en faire cadeau aux vagabonds de la banlieue...

— Je suppose, interrompit ironiquement Charmois, que ce n'est pas pour me parler de tes fraises que tu m'as donné rendez-vous ce matin?

— Farceur! dit Touchebœuf en appliquant une bourrade au rosicriste. — Il était redevenu soudain de bonne humeur et avait pris amicalement le bras de son compère.

Il continua, en l'entraînant vers le hangar :

— Viens nous asseoir dans la logette, nous y causerons plus tranquillement... On se porte bien chez toi?...

— Mais oui, tout à la douce... Les affaires marchent assez.

— Pardine! l'eau va toujours à la rivière... Te voilà médaillé, décoré... tous mes compliments... Tu es un homme heureux!

— Tu parles comme mon gendre Vigneron! répliqua Firmin avec une légère amertume... Il avait encore sur le cœur les boutades acrimonieuses du sous-chef et les sept cents francs soutirés par ses deux filles; il ajouta en soupirant :

— Toutes les médailles ont leur revers...

— Ta ta ta!... Ne te plains donc pas de ce que la mariée est trop belle... Tu es un homme heureux, je le répète... Le ruban rouge a doublé ton crédit dans la commune et tu seras maire quand tu le voudras...

— A moins qu'on ne te donne l'écharpe aux prochaines élections, répliqua Charmois en regardant fixement son interlocuteur.

— Oh! moi, repartit ce dernier d'un air détaché, tu sais ma façon de penser; je déteste de me mettre en avant, et la mairie ne me tente guère... Je ne te barrerai donc pas le chemin, et tu peux au contraire compter sur moi pour te donner au besoin un coup d'épaule... Le vieux Delory va démissionner; tu seras à la tête de

la municipalité après les élections d'avril; et c'est précisément à propos des affaires communales que je désire causer avec toi, ce matin...

Ils s'étaient assis sur le banc de la logette et apercevaient devant eux, par la porte béante, la campagne plantureuse et verte, sur laquelle couraient de brusques coups de soleil : les seigles mouvans, les champs de groseilliers, les clos fleuris et les vergers où chantaient les loriots mangeurs de cerises.

— L'affaire du chemin des Sausaies va revenir à la prochaine session du Conseil, reprit Touchebœuf, et la Préfecture va nous demander si nous approuvons définitivement le nouveau tracé... Quel est ton avis là-dessus?...

— Dame, je pense qu'il sera difficile de ne pas tenir compte de la réclamation des habitans... La sente devient impraticable en hiver, et les enfans risquent de choir dans la boue quand ils se rendent à l'école.

— Moi, la boue ne m'a jamais gêné, riposta féroce ment Touchebœuf; aussi n'ai-je pas signé la pétition, et cependant j'ai, comme toi, deux cents mètres en bordure sur le chemin... Est-ce que la boue t'a jamais empêché de visiter tes pépinières?

— Nous deux, c'est différent... Nous n'habitons pas les Sausaies et nous ne sommes pas forcés d'y passer à toute heure du jour... Si tu y avais une maison, tu chanterais sur un autre air...

— Possible... Je n'ai pas à raisonner sur des suppositions; je prends les choses dans l'état où elles sont et je ne me soucie pas de céder, de mon plein gré, deux cents mètres carrés de bonne terre au département... Si on m'y force, je mettrai les pouces, naturellement, mais je demanderai qu'on me paie en conséquence... Et voilà où je voulais en venir... Tu es propriétaire aux Sausaies dans les mêmes conditions que moi; on te prendra à peu près autant de terrain qu'à moi; par conséquent, nous sommes tous deux les maîtres de la situation et rien ne nous oblige à faire des largesses au département... Est-ce clair?

— Parfaitement clair... Seulement, si nous tenons la dragée trop haute, la Préfecture nous enverra promener et les riverains continueront à patauger dans un marécage...

— Eh bien! après?... Le beau malheur, si les ingénieurs renonçaient à leur tracé!... Mais je n'en crois rien... Ils sont tenaces et entêtés comme des mules; je les connais, ils n'en voudront point démordre, et la dépense ne les arrêtera pas. Ça leur est

égal, à eux; ils ne prennent pas l'argent dans leur poche, mais dans celle des contribuables!... Par conséquent, il est juste que nous en profitions pour tirer un gros prix de nos terrains..

Charmois demeurait pensif et paraissait très affairé à fouiller de sa canne le sol sablonneux de la cabane. Il reconnaissait la solidité des raisonnemens de son copain, et cependant, instinctivement, il se méfiait :

— Oh! dit-il en relevant la tête, un gros prix!... Combien penses-tu donc qu'ils nous donneront du mètre?

— Dame, au jour d'aujourd'hui, dans les champs en plein rapport, comme les nôtres, la terre vaut dix francs le mètre carré, au bas mot; mais le département devra, en outre, nous indemniser du dommage qu'il nous cause en coupant nos propriétés par le milieu... Nous ne serions que raisonnables en demandant vingt francs du mètre... Ce qui nous rapporterait, à raison de deux cents mètres carrés, à chacun quatre beaux billets de mille francs.

Le rosiériste dressait les oreilles. Quatre mille francs, c'était un joli denier; et cela viendrait à point pour boucher bien des trous... D'abord, il rentrerait dans les sept cents francs dont sa caisse s'était allégée en faveur de Florence et de Léontine... Et puis, il pourrait renouveler largement ses approvisionnemens d'églantiers...

— Quatre mille francs! répéta-t-il tout haut, ne te monte donc pas le coup, Touchebœuf, les ingénieurs nous riront au nez!

— Oui, si nous agissons séparément; non, si nous savons nous entendre et montrer de la fermeté.

— Hum! il y a du pour et du contre...

Firmin retombait dans ses réflexions. La proposition était tentante, et cependant, avec son sens droit et sa loyauté native, il soupçonnait là-dessous je ne sais quoi de louche, et cherchait un biais pour se dispenser de répondre carrément. Pendant une demi-minute, ils restèrent silencieux, regardant machinalement la plaine ensoleillée. Une exquise odeur d'œillets s'exhalait des jardins fleuristes du voisinage, et les loriots continuaient à jeter leurs grasses notes flûtées dans les cerisiers.

— Une belle matinée! murmura Charmois, qui n'était point insensible aux impressions de nature, et qui désirait d'ailleurs changer de conversation; si le beau temps se maintient, nous aurons une riche année en fleurs et en fruits.

— Ne parle donc pas pour ne rien dire! répliqua dédaigneu-

sement Touchebœuf... Pour l'instant, la question n'est pas de savoir si nos champs seront riches en fraises ou en fleurs, mais si nous tirerons profit de notre terrain... Voyons, faisons un accord; promets-moi de ne pas offrir à la Préfecture un prix inférieur au mien!

Mis au pied du mur, Firmin se grattait la tête et devenait de plus en plus perplexe.

— Nos situations ne sont pas les mêmes, répondit-il avec embarras, j'ai des ménagemens à garder vis-à-vis de la Préfecture... Et puis, je dois aussi des égards au gouvernement qui vient de me décorer...

Sa décoration!... Touchebœuf commençait à trouver qu'il en abusait; le ruban rouge donnait à Charmois, aux yeux des gens de Saint-Saviol, une supériorité qui était insupportable à son ancien copain. Cette distinction l'humiliait et lui mettait au cœur une sourde rancune.

— Alors tu refuses? demanda-t-il aigrement.

— Non pas... Mais je veux auparavant consulter ma bourgeoise.

— Ouais! grommela le marchand de fourrages en haussant les épaules, tu racontes donc tes affaires à ta femme?

— Oui, et je m'en suis toujours bien trouvé... Reine est de bon conseil.

— A ton aise, mon camarade, à ton aise!... Pendant que tu y seras, consulte aussi Désiré... Je parierais qu'il partagera mon avis... Et à propos de ton garçon, ajouta insidieusement Touchebœuf, si je ne t'ai pas demandé de ses nouvelles, c'est que je l'ai vu hier chez nous... Il a apporté à Sabine une rose très curieuse... Il est gentil tout plein, ce gars-là, et je crois que ma nièce en est toquée...

Cette insinuation, jetée comme au hasard, sembla dérider le visage soucieux de Charmois.

— Elle est bien gentille aussi, ta nièce, et on l'aime beaucoup à la maison... Je répéterai à Désiré ce que tu viens de me dire, et il en sera enchanté... Bonjour, mon vieux!

Il s'était levé et Touchebœuf le suivait. Quand on fut sur le seuil de la cabane, le marchand de grains abattit sa rude poigne sur l'épaule de son collègue :

— Allons, Firmin, repartit-il avec une conciliante bonhomie, ne nous quittons pas sans nous être accordés... Promets-moi au

moins de ne rien terminer avec les gens de la Préfecture, sans m'avoir avisé de tes intentions !

— Quant à ça, ne crains rien, tu seras le premier averti.

— C'est bien entendu ?

— Chose promise, chose due.

— En ce cas, continua l'autre en tendant sa large paume rougeaude, topé!... Vilain qui se dédit!

Ils se tapèrent dans la main et se séparèrent à la lisière du champ. Une fois hors de la fraisière, Charmois, au lieu de s'en retourner directement chez lui, continua de descendre la sente des Saussaies. Les raisonnemens captieux de Touchebœuf lui avaient brouillé les idées, et il éprouvait le besoin de les ruminer en plein air avant de rentrer à la Châtaigneraie. A mesure qu'il marchait dans la campagne, il se sentait comme délivré de l'influence troublante de son collègue et reprenait sa liberté d'esprit. L'aspect reconfortant de la plaine féconde en fleurs et en fruits, des cerisiers baignés de soleil, des maisons blanches éparses parmi les vergers, modifiait sa façon d'envisager les choses. La brise matinale, qui lui rafraîchissait le front, faisait éclore dans son cerveau des réflexions plus saines et moins égoïstes. Il s'arrêta un moment à contempler la sente au sol glaiseux et sillonné de profondes ornières ; il la voyait en imagination détremnée par la pluie, transformée en cloaque, et il trouvait que les habitans de cette portion sacrifiée de la commune n'avaient pas tort, en définitive, de réclamer un bon chemin élargi, bien empierré et praticable en toute saison. Ces gens-là payaient des contributions comme les autres et il était équitable, après tout, qu'on ne les traitât pas plus défavorablement que les propriétaires des quartiers centraux du village.

— J'ai idée que ce diable de Touchebœuf veut me rouler, songeait Firmin. Il me croit plus bête que je ne le suis et il me tend un traquenard. Je connais le pèlerin ; il est à double et à triple fond comme un meuble à secret. Les élections municipales doivent avoir lieu au printemps prochain ; j'ignore au juste s'il a envie de la mairie ou s'il veut y faire arriver un homme de paille, qui sera à sa discrétion ; mais je mettrais ma main au feu qu'il ne se soucie pas de me voir ceint de l'écharpe. En me poussant à comploter avec lui pour embêter les ingénieurs et entraver l'exécution du chemin, il n'a en vue que son intérêt et non le mien. A ce jeu-là, je gagnerai peut-être quelques billets

de mille francs, mais je perdrai sûrement ma popularité. Cette manœuvre médiocrement honnête m'aliénera les bureaux de la Préfecture et m'enlèvera au bas mot une trentaine de voix. Je serais un sot de donner dans le panneau... Au contraire, si j'appuie la demande des pétitionnaires et si je me montre coulant sur le prix de mon terrain, je servirai la cause de l'équité, je prouverai mon désintéressement et j'aurai tout le monde pour moi... Je crois même que j'agirais plus habilement encore en abandonnant gratuitement la portion de mes pépinières nécessaire à l'élargissement de la route. Plaie d'argent n'est pas mortelle, et je serai remboursé au centuple... Seulement, voilà ! je me suis engagé à ne rien faire sans avertir Touchebœuf et, le jour où il saura que je l'ai lâché, il sera capable de manigancer quelque avanie pour se venger... Bah ! à trompeur, trompeur et demi. Le compère a essayé de me rouler, je serais bien simple d'être scrupuleux avec un gaillard qui a passé toute sa vie à mettre dedans les camarades... En ce bas monde, il faut être politique !...

En ratiocinant de la sorte, Firmin Charmois, qui avait dépassé les dernières maisons des Saussaies, se trouva sur le territoire d'Antony dont il aperçut le clocher surgissant d'un massif de tilleuls. Il ne voulait point revenir sur ses pas, de peur de rencontrer de nouveau Touchebœuf dans sa fraisière. Il prit donc le plus long pour regagner son domicile. La marche à travers les cultures variées qui bordent la route de Verrières acheva de pousser son esprit dans une direction diamétralement opposée à celle que l'oncle de Sabine eût désiré lui faire prendre, et quand il rentra à la Châtaigneraie, il était fermement décidé à céder gratuitement son terrain pour l'établissement du chemin des Saussaies.

## V

Deux mois passèrent. On arriva à l'époque de la fête patronale. Saint Saviol étant un de ces saints tout à fait locaux dont le nom ne figure pas sur le calendrier, on célébrait sa fête le 15 août, jour de Notre-Dame, et elle durait trois semaines, pendant lesquelles la physionomie de la place des Quinconces se transformait notablement. Au long des rangées de tilleuls, les forains installaient leurs boutiques et leurs baraques. Les divertissemens offerts à la population étaient d'une simplicité élémentaire :

quelques échoppes de marchands de pain d'épices, deux manèges de chevaux de bois, deux tirs et trois loteries, un jeu de massacre et un jeu de balançoire suffisaient à occuper toute la place. Les Parisiens, nouveaux venus à Saint-Saviol, jetaient à peine un regard de pitié sur ces misérables préparatifs et s'en désintéressaient dédaigneusement ; mais les indigènes, habitués à se contenter de peu, trouvaient généralement la fête très réussie et s'y amusaient à plein cœur, démontrant ainsi une fois de plus que le plaisir git surtout dans l'imagination et la bonne humeur de ceux qui le goûtent, et qu'il ne dépend ni du luxe des décors ni des raffinemens de la civilisation. Tous les soirs, petits et grands, filles et garçons, assiégeaient les chevaux de bois et s'y grisaient d'une musique de danse, à laquelle le tournoiement enragé du manège ajoutait une indéfinissable volupté. Les détonations des tirs, les appels des entrepreneurs de loteries, les sons nasillards des orgues, l'aigre va-et-vient des balançoires projetant en l'air de vagues formes de femmes ou d'enfans, versaient sous les tilleuls une joie capiteuse que dégustait avec délectation la foule badaude des campagnards. Mais c'était surtout le dimanche que le brouhaha et la bousculade faisaient rage. Les gens de Saint-Saviol, à l'occasion de la fête, hébergeaient ce jour-là leurs parens et amis du voisinage et ce renfort d'étrangers apportait sur la place une animation exceptionnelle. Des camelots accroupis au pied des arbres vendaient des sacs de confetti, et le champ de fête se transformait en champ de bataille : les piétons mitraillaient les cavaliers perchés sur les chevaux de bois et, dans le vol circulaire du manège, des poignées de rondelles multicolores s'éparpillaient, saupoudraient les cheveux et les vêtemens de leur poussière irisée ; de sonores éclats de rire, des cris féminins effarouchés montaient dans l'air au milieu d'une nuée de minuscules flocons de papier. Puis, tout à coup, à dix heures, des bombes éclataient dans la nuit, annonçant l'ouverture du bal. Alors, à la lueur des feux de Bengale verts et roses, la tente Collet apparaissait à l'entrée de la rue de l'Église, entre deux mâts aux oriflammes tricolores, enguirlandés de verres de couleur, et les danseurs se précipitaient vers le porche tendu d'andrinople rouge et surmonté d'une rampe étincelante, où le mot BAL se détachait en jets de gaz qui vacillaient au vent.

Le second dimanche de la fête, vers onze heures, la tente spacieuse, décorée de drapeaux et de faisceaux de verdure, avait

peme à contenir la foule des cliens. Sur les bancs du pourtour, les mamans et les personnages mûrs, venus là en spectateurs, se tassaient difficilement. L'estrade de l'orchestre, aux cuivres ronflans, occupait le milieu de la salle. Tout autour, les couples circulaient, bras dessus bras dessous, en attendant le signal des pistons. Les polkas, les quadrilles, les valse et les mazurkas se succédaient presque sans interruption. Comme on payait chaque danse, les entrepreneurs avaient intérêt à les multiplier et ils n'y manquaient pas. Dès qu'une valse était terminée, on entendait la voix du patron crier : « En place pour la polka ! » ou bien : « Allons, *les Lanciers !* » Il ne laissait pas aux danseurs le temps de souffler. Les couples se reformaient et repartaient, tandis qu'au-dessus, dans la clarté des lampes, la poussière soulevée flottait en nimbés lumineux. Les jeunes femmes et les jeunes filles, presque toutes nu-tête, habillées de robes claires, légèrement échancrées dans le dos et sur la gorge, portaient des fleurs au corsage. Pour beaucoup, la fête patronale était l'unique occasion de contenter leur désir de plaire et de se parer. Aussi y étrennaient-elles leurs toilettes neuves. Quelques-unes étaient fort jolies et coquettement atournées. Parmi ces dernières, on distinguait surtout Sabine Panvert. Non pas qu'elle eût une mise recherchée, Éloi Touchebœuf ne lui accordant qu'un budget très modeste pour sa toilette ; mais parce qu'étant bien faite et sachant se vêtir avec goût, elle faisait valoir les robes les plus simples. Un peigne d'argent, fixé au sommet de sa tête, maintenait la masse de ses cheveux châtain ; son cou largement dégagé sortait, svelte et flexible, des plis d'un corsage de surah blanc, assorti à une jupe de soie bleu clair à mille raies. Elle n'avait pas un bijou, mais à sa ceinture s'épanouissait un gros bouquet de roses safranées, un cadeau de Désiré Charmois.

Celui-ci, bien cambré dans une jaquette noire, ne quittait pas son amie des yeux et dansait constamment avec elle. L'orchestre venait de jouer le prélude d'une valse. Il lui prit la main, passa son bras autour de la taille souple de Sabine, et ils partirent ensemble avec un léger balancement, pareils à deux oiseaux qui ont encore les pieds à terre, mais déjà soulèvent leurs ailes pour s'envoler. Ils étaient bons valseurs et si bien appariés que leurs deux corps semblaient n'en faire qu'un. Sabine, inconsciemment sensuelle, goûtait dans les caresses de la musique et le bercement du rythme une volupté qui transparaisait en toute sa personne. Une langueur tendre

noyait ses yeux bruns, sa taille s'abandonnait, sa tête s'inclinait sur l'épaule de son cavalier, ses lèvres entr'ouvertes par un vague sourire laissaient voir ses dents blanches et mouillées.

— Si vous saviez comme vous êtes jolie! déclara Désiré en resserrant son étreinte.

Elle s'arrêta à demi étourdie :

— Ne me le dites pas si fort, murmura-t-elle, et surtout observez-vous davantage... Je vois d'ici M<sup>me</sup> Vignerou qui nous suit des yeux, et votre sœur Léontine est furieuse de ce que je danse avec vous tandis qu'elle fait tapisserie... Vous devriez tout à l'heure aller l'inviter.

— Non, je ne vous quitterai que lorsque vous en aurez assez de moi.

— Alors ce ne sera pas pour ce soir! s'écria-t-elle en riant.

Elle lui mit doucement la main sur l'épaule et ils recommencèrent à valser.

Pendant ce temps, Éloi Touchebœuf, au sortir du café Murerel, pénétrait sous la tente en compagnie de deux ou trois de ses cliens. Son premier soin fut d'arpenter la salle afin de s'assurer où était placée sa nièce. Il l'aperçut au bras de Désiré et, tout en frôlant le jeune couple, il dit en elignant ses yeux futés :

— Bonsoir, les enfans!... désirez-vous vous rafraîchir?

— Merci, répondit gaiement Sabine, nous préférons danser.

— A votre aise, amusez-vous bien!...

Alors, de son pas de chanoine, il rétrograda vers la buvette où s'étaient attablés ses compagnons de la partie de manille, il demanda un bock et trinqua avec eux. Au même moment, Prosper Vignerou, après avoir quitté Florence, se dirigea vers le groupe des buveurs. Contre son habitude, le sous-chef avait l'air quasi guilleret. Ses yeux de myope s'éclairaient d'une lueur et ses lèvres pincées ébauchaient un fuyant sourire.

— Tiens, remarqua le pharmacien Blouet, voici le *Phylloxera* qui s'avance... On dirait qu'il a fait la fête; il a le chapeau sur l'oreille et la mine égrillarde... Bonsoir, Vignerou, voulez-vous prendre un bock?

— Merci, monsieur, je ne bois jamais rien entre mes repas, répondit Prosper très digne.

Néanmoins, il s'assit près de Touchebœuf, assujettit son pince-nez devant ses yeux clignotans et jeta un regard oblique du côté du marchand de grains.

— Eh bien ! monsieur Vigneron, demanda ce dernier en goguenardant, vous paraissez tout gaillard, ce soir?... Que se passe-t-il donc au ministère ? Avez-vous eu de l'avancement, ou seriez-vous décoré comme votre beau-père ?

— Non, monsieur, répliqua Vigneron, il n'est point question de cela... Mais, puisque les choses du ministère vous intéressent... je puis vous apprendre qu'on s'y occupe de la sente des Saussaies.

— Ah ! bah ! dit Touchebœuf en dressant l'oreille, quoi de nouveau?... Les ingénieurs ont-ils renoncé à leur chemin ?

— Je ne crois pas, répartit le sous-chef avec son rire en bêlement de chèvre ; j'ai des raisons de penser, au contraire, que l'affaire est en bonne voie.

— En ce cas, déclara péremptoirement son interlocuteur, le département n'a qu'à s'apprêter à dénouer les cordons de sa bourse... Ce projet biscornu lui coûtera bon, car les riverains sont décidés à vendre leurs champs au poids de l'or.

— Mais non, mais non... pas tous !... Pour ma part, je connais un propriétaire, — et non des moindres, — qui offre de céder gratis son terrain.

— Je serais curieux, ricana Touchebœuf, de savoir quel est ce merle blanc !

— Mon Dieu, répondit avec douceur Prosper Vigneron, c'est mon beau-père, tout simplement... et il n'est pas le seul.

— Firmin Charmois !... Allons donc, si c'est lui qui vous a conté ça, il s'est carrément moqué de vous, mon brave homme !

— Il ne m'en a pas soufflé mot, monsieur... Néanmoins, je le sais pertinemment.

Touchebœuf commençait à s'émouvoir, il se mordait les lèvres et des scintillemens d'éclair s'allumaient dans ses yeux gris.

— Pertinemment ? balbutia-t-il, qu'entendez-vous par là ?...

— J'entends par là que j'ai eu les pièces en main ; j'ai lu, lu de mes yeux la lettre par laquelle M. Charmois s'engage à abandonner son terrain gratuitement, à la condition que les travaux commenceront avant le printemps prochain ; et c'est moi qui ai été chargé de préparer le rapport au ministre... Ainsi, il n'y a pas d'erreur, monsieur ; avant un an, les gens des Saussaies auront leur chemin...

— Tonnerre de Dieu ! s'exclama Touchebœuf, en cognant sur la table avec son poing.

Il s'était levé, tout blême. Une colère blanche le secouait inté-

riurement. Il fouilla d'un œil menaçant les profondeurs du bal et aperçut, au bras de Désiré, Sabine, qui prenait place pour un *Lancier*... Au bruit du coup de poing asséné si formidablement que les verres en tremblaient encore, le garçon effaré accourut.

Éloi tira de son gousset une pièce blanche et la jeta sur la table :

— Paye-toi, grogna-t-il, et garde le reste !...

Puis, coiffant rageusement son chapeau de paille et laissant ses compagnons ébaubis, il se dirigea vers l'endroit où dansait sa nièce.

Il arriva juste à ce moment de la figure où la jeune fille, après avoir fait la révérence à son vis-à-vis, revenait à sa place pour exécuter un balancé avec son cavalier. En se retournant, Sabine se trouva face à face avec son oncle et fut terrifiée par l'altération de ses traits.

— Où est ton manteau ? demanda-t-il brusquement.

— Sur la banquette, derrière vous... Mais qu'y a-t-il donc, mon oncle ?...

Sans rien répondre, il alla prendre le manteau, le jeta sur les épaules de sa nièce et ajouta impérativement :

— Maintenant filons, et plus vite que ça !...

— Mais, mon oncle...

— Pas de mais... partons !

— Qu'avez-vous ? murmura Sabine inquiète, êtes-vous malade ?

— Non... Je t'emmène, voilà tout.

Pendant ce colloque, les couples qui formaient le quadrille, demeuraient en suspens, ne comprenaient rien à l'insistance de Touchebœuf et commençaient à murmurer contre ce fâcheux qui les privait d'une partie de leur danse... Désiré, à son tour, crut devoir intervenir :

— Monsieur Touchebœuf, dit-il, notre vis-à-vis s'impatiente... Laissez-nous au moins achever le quadrille...

— Fiche-moi la paix !... Sabine a assez dansé, surtout avec toi !

— Alors, bégaya le jeune homme décontenancé, c'est un affront que vous me faites... Pourquoi ?

— Pourquoi ? repartit le marchand de grains, en lui lançant un méchant regard, demande-le à ton père... Il te l'expliquera !... Allons, allons, assez causé !

Il lui tourna le dos, empoigna le bras de Sabine suffoquée, et l'entraîna vivement du côté de la sortie.

La tente Collet longeait la façade du logis Touchebœuf, et ils étaient à deux pas de chez eux.

Sans desserrer les dents, Éloi enfonça son passe-partout dans la serrure de la porte cochère et la referma violemment sur sa nièce et sur lui. Il alluma un bougeoir posé sur la marche de l'escalier, ouvrit la porte du rez-de-chaussée, fit signe à Sabine de passer la première, et, après avoir verrouillé l'huis, pénétra avec elle dans la salle à manger.

La maison dormait. La servante, après avoir rangé sa vaisselle, n'avait pas attendu ses maîtres et était montée dans sa chambre. Touchebœuf, toujours silencieux, enleva le verre de la lampe à pétrole, frotta une allumette, puis, ayant minutieusement réglé le tirage et rajusté l'abat-jour, tendit le bougeoir à sa nièce :

— Va te coucher ! ordonna-t-il.

Mais Sabine, après s'être débarrassée de son manteau, releva intrépidement la tête et, regardant Touchebœuf droit dans les yeux, répliqua d'un ton ferme :

— Non, mon oncle, pas avant que vous me disiez pour quelle raison vous m'avez fait cette scène en plein bal.

— Ah ! tu veux des raisons !... Eh bien, je t'ai emmenée parce que je ne veux pas que tu t'affiches davantage avec le fils Charmois ! parce que tu as assez et trop dansé avec lui, comprends-tu ?

— Non, répondit-elle nettement, je ne comprends pas... Ce tantôt, vous avez autorisé Désiré à être mon cavalier ; tout à l'heure encore, en passant, vous nous avez crié de bien nous amuser, et puis, au bout de vingt minutes à peine, vous tombez sur nous comme une bombe, vous nous interrompez en pleine danse, vous mettez mon danseur en affront et vous prétendez que je m'affiche avec lui... Vous n'êtes pas homme à tourner à tous les vents, comme une girouette ; je suppose donc qu'il y a un mystère là-dessous et je vous prie de me l'expliquer.

— Eh bien, la voici, l'explication ! Le père Charmois m'a trompé ignoblement, et je ne veux pas que tu continues des relations avec le fils d'un homme qui s'est conduit avec moi comme un sauteur !...

Tandis que Sabine demeurait interdite, incertaine encore, mais devinant néanmoins qu'il venait de se passer quelque chose

de grave et de fatalement irrémédiable entre son oncle et le père de son bon ami, Touchebœuf, les poings serrés, la tête en avant comme un taureau qui va foncer sur son ennemi, piétinait rageusement à travers la pièce et exhalait sa colère en exclamations indignées :

— Oui, grommelait-il, ce cafard de Charmois s'est conduit comme un malfaiteur, comme le dernier des scélérats!... Ça s'appelle un honnête homme, ça pose pour le désintéressement et la loyauté, et ça ne craint pas de manquer à la parole jurée!... Je me fiais à lui, et, pendant ce temps-là, il manœuvrait en dessous terre, comme une taupe, pour ruiner mes projets... Mais il me le paiera, il lui en cuira... On ne s'attaque pas impunément à Éloi Touchebœuf!... Ce marchand de fleurs a eu jusqu'ici la vie trop douce; je lui montrerai que les roses ont des épines et je les lui enfoncerai en pleine chair...

Il revint brusquement sur sa nièce et, lui saisissant le poignet :

— Et d'abord, s'écria-t-il, c'est fini de rire et de roucouler... Je te défends de parler à Désiré, de le voir ici ou ailleurs... Il y a un fossé entre les Charmois et nous, un fossé large comme une rivière et où je noierai le rosieriste, un de ces jours...

Il entraîna violemment Sabine vers la glace qui occupait un des panneaux de la salle, et où la jeune fille vit se refléter sa figure plus blanche que le corsage de sa robe :

— Regarde-toi là dedans, continua Touchebœuf, aussi vrai que voilà ton image dans ce miroir, je jure que tu seras cruellement punie, si tu me désobéis... Ne t'avise pas de te mettre entre moi et ma vengeance, sinon, ma fille, gare à toi !

Il reprit le bougeoir et le tendit à sa nièce :

— Tu es renseignée, ajouta-t-il; maintenant, va te coucher !

ANDRÉ THEURIET.

*(La deuxième partie au prochain numéro.)*

---

---

# GLADSTONE

---

Un mois à peine s'est écoulé depuis que Gladstone a rendu le dernier soupir, sous les yeux d'un peuple entier veillant à son chevet. Le temps n'est point encore venu de porter le jugement de l'histoire sur cette grande figure, sur cette grande carrière. La génération qui a pris part ou qui a assisté aux luttes dont il fut le héros n'a pas le recul suffisant pour envisager, avec l'impartialité sereine de la postérité, ce passé encore tout présent. Malgré tant de publications entassées, dont quelques-unes, en dépit d'une improvisation hâtive et du manque de perspective historique, nous ont apporté d'utiles élémens de connaissance et d'appréciation, nous n'avons point en mains les documens décisifs, — mémoires, lettres, journaux intimes, — qui viendront compléter les documens officiels et qui nous permettront tout ensemble de rattacher cette biographie à l'histoire générale et de vivifier par des détails vraiment personnels ce sec et insipide almanach de la veille, qui est trop souvent la chronique d'une existence à peine close. Il y a près de vingt ans que Beaconsfield est mort. Ses papiers ont été remis, dès le lendemain, à son secrétaire intime, à son confident, lord Rowton, qui devait rédiger, en s'en aidant, cette biographie autorisée, si impatientement attendue. Ce n'est que d'hier, s'il en faut croire la rumeur publique, que cette tâche a été confiée, par un choix assez imprévu, à une femme auteur, qui a certes, sous son nom de plume de John-Oliver Hobbes, fait preuve d'un talent et d'un tour d'esprit assez analogues, par le mélange piquant d'une ironie tempérée de sentiment et d'un idéalisme coupé de mondanité, au genre de Benjamin Disraëli, mais qui ne semblait point désignée pour écrire un grand morceau d'histoire politique. Quand Gladstone trouvera-t-il un

biographe digne de lui? Je n'ai garde de méconnaître les services déjà rendus par les deux volumes où M. Barnett Smith a accumulé des matériaux mal dégrossis, ou par le petit livre où M. G. W. Russell a résumé avec une concision savoureuse la carrière du grand libéral, ou par tant d'autres ouvrages dont j'ai fait mon profit. A cette heure il me paraît toutefois que l'on ne peut guère tenter qu'une esquisse rapide de cette spacieuse carrière, un modeste crayon de cette physionomie. On voudra bien ne chercher que cela dans ces quelques pages où j'ai surtout essayé de rendre un suprême hommage au plus illustre des fils de l'Angleterre politique en ce siècle.

## I

William-Ewart Gladstone naquit à Liverpool le 29 décembre 1809, le troisième fils d'un grand négociant. Ce fut à l'ombre du grand nom de Canning que Gladstone vécut ses premières années; c'est des lèvres éloquentes de cet homme d'État qu'il prit ses premières leçons de politique et qu'il reçut ces principes d'un torysme idéalisé qui devaient faciliter son émancipation finale en le préparant à la conception du progrès et à l'intelligence des réformes, mais aussi en retarder l'achèvement complet en fournissant à son intellect subtil et à sa casuistique délicate mille prétextes spécieux pour demeurer dans le parti conservateur libéral. Après un bref séjour chez un ecclésiastique, qui préparait aux grandes écoles et chez lequel il trouva Stanley, le futur doyen de Westminster, tout de suite subjugué par la haute intelligence de son nouveau camarade, Gladstone entra à Eton. On sait ce qu'étaient ces grands collèges, celui-là surtout, où l'élite de la jeunesse aristocratique de l'Angleterre se délassait de ses exercices athlétiques presque continus en consacrant parfois quelques heures à l'étude des classiques anciens.

Gladstone n'était point un athlète. Il s'adonna au travail, sans autre distraction que le canotage. Jamais il ne devint un *scholar*, au sens technique du mot en Angleterre, c'est-à-dire un homme capable d'écrire avec quelque facilité en grec ou en latin, de composer des odes dans le goût de celles de Sapho ou des imitations d'Aristophane et de traduire en vers iambiques ou trochaïques quelque fragment de poème moderne. Ce qu'il apprit, ce fut à se délecter des grandes œuvres de cette incomparable litté-

rature, à chérir les poètes et les orateurs d'Athènes, à nouer avec Homère ce commerce assidu qui ne devait cesser qu'avec sa vie. Il se pénétra de l'arome classique. Ce n'était point un reclus. Il vivait avec une cohorte d'amis, parmi lesquels le plus intime était Arthur Hallam, le fils de l'historien, celui dont Tennyson immortalisa le nom par son *In memoriam*. Avec eux, Gladstone prenait part aux débats de la *parlote* où il fit ses débuts, le 29 octobre 1825, et il rédigeait le journal d'Eton. Aussi quand, après une courte retraite préparatoire, il arriva à Oxford, il y avait été précédé d'une enviable réputation. C'était en octobre 1828. On sait quelle influence immense Oxford a exercée sur son esprit. Il ne sut ou ne voulut jamais se soustraire au charme subtil et fort de cette cité de l'esprit, à la fois forteresse de l'anglicanisme, asile des spéculations les plus hardies et temple de la tradition classique. Jusqu'à son dernier soupir, Oxford fut l'objet de sa révérence et de son amour, et l'un des suprêmes et des plus touchans messages qu'il envoya de son lit de mort fut à l'Université qu'il avait tant chérie et si bien servie.

Pour bien saisir la nature exacte de l'influence de cette *Alma mater*, il importe de noter le moment précis de son séjour à Oxford. Déjà, sans doute, dans un coin obscur du collège d'Oriel, quelques jeunes gens, parmi lesquels l'un, Newman, avait été touché au front du rayon du génie, préludaient à ce mouvement anglo-catholique qui devait si puissamment modifier la vie religieuse de l'Église anglicane en la ramenant, par delà la Réformation, aux dogmes et aux pratiques du catholicisme primitif et qui devait aussi rejeter malgré eux dans le sein de l'Église catholique — la vraie, celle de Rome — quelques-uns de ses initiateurs. Toutefois l'étendard n'était pas levé encore : il ne le fut que quatre ans plus tard, au jour de ce fameux *Sermon des assises*, prononcé par Keble, que Newman considéra toujours comme le premier coup de clairon de la campagne. Étant donné le tempérament de Gladstone, la susceptibilité avec laquelle il recevait à cette date les impressions, la persévérance avec laquelle il les conservait, il est à croire que s'il avait été plongé au milieu de la crise tractarienne, si surtout il avait subi directement l'influence personnelle de Newman, il aurait été l'un des plus ardens et des plus fidèles disciples de la cause, et il aurait suivi, en 1846 ou en 1852, le premier ou le second ban de ceux qui passaient au catholicisme. Dans le fait, Gladstone, jusqu'alors élevé dans les

traditions austères de l'*Évangélisme* calviniste que professait sa mère, trouva à Oxford la Haute Église en possession du terrain ; il s'ouvrit à une conception nouvelle, beaucoup plus strictement ecclésiastique, beaucoup moins individualiste et protestante, beaucoup plus dogmatique et plus rapprochée du catholicisme, mais aussi éloignée de Rome que de Genève et sans le moindre alliage de ces principes dont les Tractariens allaient faire un si grand usage. Dans l'Oxford de 1828 à 1831, il prit le pli anglican, le tour d'esprit ecclésiologique, le goût de la méthode d'autorité, la haine et la terreur de l'individualisme protestant, la doctrine des établissemens religieux d'État. Chacun de ces concepts eut son rôle à son heure dans sa vie intellectuelle et morale ; mais pas un d'eux ne fit dévier vers le catholicisme sa raison et sa conscience.

A l'Université d'ailleurs, Gladstone ne s'adonna pas seulement à ces spéculations théologico-ecclésiastiques. Il conquit sa *first-class*, avec aisance. Il prit une part très active aux débats de l'*Union*, qui est comme la conférence Molé-Tocqueville d'Oxford. Ces années lui laissèrent un radieux souvenir. L'étude, l'amitié, les délicieux essais d'une force qui commence à prendre conscience d'elle-même, les remplirent, sans qu'aucun excès vint en troubler le cours paisible. En fait de mœurs Gladstone était un puritain et il n'admettait pas le contraste, cher à un certain dilettantisme, « entre la contemplation de l'idéal ou de la vertu et la pratique du vice. » Sa vocation n'était point encore dessinée nettement. Il songea à entrer dans les ordres. C'était le temps où Manning rêvait d'une carrière parlementaire. L'imagination s'amuse à évoquer le tableau du destin de ces deux hommes, de la fortune du pays et de celle des deux églises rivales, si les circonstances ne s'étaient pas opposées à ces vœux. Sir John Gladstone n'entendait pas raillerie. Son fils dut entrer au Parlement, — le premier représentant du peuple, peut-être, qui le soit devenu en petit garçon, par obéissance filiale. Il alla passer quelques mois en Italie, et revint se faire élire à Newark, bourg de poche du duc de Newcastle.

A vingt-deux ans, il entra dans la vie publique. Il prit place dans la première Chambre des Communes élue sous l'empire de la nouvelle loi électorale. Pour la première fois, le nouveau suffrage avait fonctionné. C'était une révolution. Beaucoup de bons esprits estimaient que c'en était fait de la vieille Angleterre ; que

sa constitution, machine délicate et compliquée, ne survivrait pas à de si brutales manipulations ; que la bourgeoisie, spectre alors aussi redoutable que le fut plus tard la démocratie, allait, moitié par ignorance ou maladresse, moitié par perversité révolutionnaire, tout mettre sens dessus dessous. Ceux-là mêmes qui ne partageaient pas les appréhensions un peu séniles des conservateurs ne se dissimulaient par la gravité de la situation. Un puissant élan avait été donné aux aspirations populaires. Les forces de résistance étaient paralysées. Il y avait comme un vertige d'innovation. Par-dessous les classes moyennes satisfaites, on entendait gronder les classes ouvrières, d'autant plus âpres dans leurs revendications égalitaires qu'une brèche avait été faite au privilège. Le ministère était divisé, sans crédit auprès du roi. Dans le cabinet, beaucoup de membres, et des plus importants, au lieu de comprendre qu'une première réforme est le gage et l'aiguillon d'un nombre indéfini d'autres réformes, professaient hautement que l'heure avait sonné pour le peuple de se *reposer et d'être reconnaissant* (*to rest and be thankful*), langage peu fait pour gagner la confiance du parti du progrès. La brigade irlandaise, sous O'Connell, contemplait d'un œil ravi cette scène de trouble et se préparait à mettre ses services aux enchères. Dans ces conjonctures, le rôle de l'opposition était moins pénible que celui du gouvernement. Elle avait infiniment moins de responsabilité. Sa faiblesse faisait sa force. Minorité infime, elle pouvait pousser l'attaque à fond sans risquer d'être prise au piège de sa propre victoire. Trop politique pour ne pas sentir nettement qu'il n'y avait pas à remettre en question la Réforme et qu'il fallait prendre pied sur le nouveau terrain légal, assez avisé pour deviner que les classes moyennes recélaient des trésors de conservatisme et qu'elles ne tarderaient pas à passer dans le camp des satisfaits et à désertier le libéralisme, Peel était forcé, pour ménager ses amis, de se livrer à une opposition stérile autant qu'intransigeante.

Le jeune Gladstone se jeta dans la mêlée. On avait fondé sur lui, dans le parti tory, de grandes espérances. Quelqu'un qui entendit son *maiden speech* prédit, avec l'infailibilité ordinaire des prophètes, qu'il ne dépasserait jamais le second rang ; qu'il serait tout au plus une médiocrité utile ; que le génie lui ferait toujours défaut, avec la passion et l'enthousiasme moral, et qu'il ne saurait jamais entrer en communication avec un auditoire populaire. Toutes prévisions d'autant plus curieuses à enregistrer qu'elles

ont plus fréquemment été réitérées par de bons juges et mieux démenties par la tardive splendeur de son automne. Ses débuts ne pouvaient faire augurer un tel couronnement de sa carrière. Il parlait bien : avec modestie, mais sans timidité ; en sachant évoquer une foule d'idées, mais sans fatiguer son auditoire de prétentieuses et obscures généralités ; avec un flot limpide et intarissable de paroles précises et justes, que ne troublait aucune phraséologie bizarre, ni aucune métaphore ambitieuse ; d'une voix harmonieuse, qu'accompagnait un geste sobre et discret. La Chambre l'apprécia du premier coup. Un tel homme était désigné pour les emplois. Sir Robert Peel le nomma l'un des lords de la trésorerie, puis sous-secrétaire d'État aux colonies dans son court ministère de 1834-35. Cette brève initiation aux affaires le mit hors de page et hors de pair. Désormais, il faisait partie de l'état-major de l'armée. Les libéraux avaient repris le pouvoir avec lord Melbourne ; ils le gardèrent cinq ans, pendant lesquels les conservateurs, menés avec une prudence consommée, achevèrent de reconquérir l'opinion. Gladstone ne fut pas l'un des lieutenans les moins zélés de Robert Peel pendant cette campagne. Il vit sa réputation parlementaire grandir à chaque session. La politique ne l'absorbait pourtant pas tout entier. Il méditait une œuvre de doctrine.

Son livre parut en 1838 sous le titre de « l'État dans ses relations avec l'Église ». C'était un essai de systématisation philosophique de la théorie des théologiens de l'anglicanisme sur les établissemens religieux. Il y avait là un effort viril, un louable labeur, une bonne foi transparente, et Macaulay, bien qu'il ne pensât comme Gladstone ni en politique ni en religion, rendit un hommage sincère à la « jeunesse vénérable » de son adversaire. Ce livre était le manifeste d'une sorte de cléricisme anglican. Il établissait, avec une naïveté et un sérieux que n'embarrassait pas le scandale des conséquences pratiques de la thèse en Irlande, le droit et le devoir de l'État de professer la vérité dans l'ordre religieux et, à cet effet, d'instituer une Église, de solder un clergé ou de légaliser les dîmes, d'ordonner des privilèges et des inégalités. Ce n'était point dans l'intérêt de la sécurité publique, à titre de mesure de police, et comme pour faire du clergé une gendarmerie morale qui vint en aide à la gendarmerie proprement militaire qu'il demandait une religion d'État. Ce n'était pas non plus par je ne sais quelle lâche défiance des forces de la vérité,

en vertu de je ne sais quelle foi matérialiste dans l'appui du pouvoir qu'il réclamait l'entretien de l'Église par l'État. Au contraire, à ses yeux, c'est parce que la vérité est grande et forte, — *magna est, et prevalebit*, — qu'il sommait l'État de lui rendre hommage et de s'incliner devant elle. Est-il besoin de faire remarquer qu'une telle doctrine s'accommode tout aussi bien, mieux même peut-être, de l'indépendance réciproque des deux puissances, et qu'il devait suffire d'une simple démonstration expérimentale des vices de leur union en Irlande et des atteintes portées à la cause de la vérité en ce pays par l'établissement anglican pour mener l'auteur à des conclusions directement contraires ?

Cependant une redoutable épreuve attendait le jeune théoricien. Il allait être appelé au pouvoir. Le ministère Melbourne, après s'être rattaché désespérément à la faveur de la jeune Reine, à la suite de l'intrigue de cour dite des *Femmes de chambre*, se mourait de langueur. Une dissolution et un appel au pays eurent pour résultat l'élection d'une majorité conservatrice imposante. C'était, à ce que pensaient quelques ultras, la revanche de 1832 : en réalité, comme le jugeait fort bien Peel, la restauration de l'équilibre, la démonstration par les faits de la solidité de l'ordre politique et social, même sous la suprématie des nouvelles couches. Si ces vues étaient trop hautes pour être agréées du gros d'un parti qui voyait la fortune lui sourire pour la première fois depuis dix ans, Gladstone était digne de s'y associer. Il avait déjà commencé par la seule force de sa raison, grâce au sérieux de son esprit et à sa bonne foi, à se dégoûter des ultras, de leur politique de casse-cou et de leurs stériles manifestations. Quand Peel l'appela à ses côtés, il était mûr pour collaborer à son œuvre, mais aussi pour en ressentir le contre-coup et soumettre ses principes à une révision consciencieuse. Sir Robert Peel le nomma vice-président du *Board of Trade*, c'est-à-dire sous-secrétaire d'État au Commerce et membre du Conseil privé. Ces hautes fonctions n'entraînèrent pas tout d'abord à leur suite une place dans le cabinet. Ce n'est qu'en 1843 que Gladstone fit ce pas décisif dans la carrière d'un homme public, en même temps qu'il succédait à lord Ripon, comme président du *Board*. Déjà il avait pris en mains, sous les auspices immédiats du premier lord de la Trésorerie, le grand œuvre qui devait occuper près de cinq ans de sa vie et préparer graduellement une révolution économique. Peel avait conçu le dessein, pour résister à la Ligue contre la loi sur les céréales, de

lui emprunter un article de son programme. Il méditait, sans toucher aux droits sur les céréales, envisagés comme la sauvegarde de l'agriculture, des rentes foncières, des dîmes de l'aristocratie terrienne et du clergé et, par conséquent, de la constitution de l'Église et de l'État, d'écheniller le tarif, de supprimer les innombrables droits frappant l'importation de marchandises sans similaires en Angleterre, et de diminuer ainsi le prix de l'existence et les frais de production, de façon à donner une satisfaction partielle à l'industrie. L'idée était ingénieuse; elle était faite pour séduire une intelligence comme celle de Peel, à la fois très ouverte à la perception des faits et très fermée à l'intuition des principes ou à la prévision de leurs conséquences logiques. Il avait la ferme confiance qu'il allait battre la Ligue avec ses propres armes. Il ne se doutait pas qu'il adoptait ses prémisses; qu'une fois le premier pas fait dans cette voie, il n'y avait pas moyen de s'y arrêter à mi-chemin, et qu'il suffirait d'un accident quelconque, venant mettre en lumière les effets du renchérissement artificiel du pain, pour rendre inévitable la capitulation d'une citadelle dont tous les avant-postes auraient été démantelés. Gladstone, pas plus que son chef, n'entrevoyait cette logique implacable.

Il fut le principal ouvrier de cet immense travail. Un scrupule de conscience vint interrompre cette carrière en 1845. Peel s'était décidé à demander, — sur le pied du *Regium donum* attribué depuis longtemps aux dissidens protestans d'Irlande, — une subvention annuelle pour le séminaire catholique de Maynooth. Politiquement, Gladstone était favorable au projet; il n'y avait personnellement, grâce au développement qui s'était fait dans son esprit depuis la rédaction de son livre, pas de répugnance. Il n'en crut pas moins devoir se retirer du ministère, malgré les instances de son chef. Le public ne comprit pas cette démission. Du coup, il classa Gladstone parmi ces puritains qui ne sauraient vivre sur cette terre de péché et de compromis. Rien ne nuit plus à un homme d'État qu'une trop grande réputation de délicatesse et d'intransigeance morale. Gladstone mit le comble au scandale des hommes pratiques en ne profitant pas du hasard heureux qui l'avait fait quitter le ministère à temps pour esquiver toute responsabilité dans la *grande trahison* de sir Robert Peel. Une famine en Irlande venait de faire apercevoir à ce ministre les conséquences néfastes des droits sur les céréales. Il essaya en vain de quelques expédiens: il se vit forcé d'opérer lui-même la révolution éco-

nomique qu'il avait si longtemps dénoncée et combattue. Douloureuse fatalité d'une vie politique, condamnée pour la seconde fois par sentiment du devoir à une apparente trahison ! La saison n'était plus aux scrupules exagérés. Lord Stanley résignait le pouvoir ; Gladstone le remplaça au département des colonies. Désormais son sort était indissolublement lié à celui de son chef. Il ne put lui prêter son aide dans les débats où lord George Bentinck et Benjamin Disraëli criblaient le grand transfuge des traits de leur indignation et de leur ironie. Il avait dû, en effet, abandonner le siège de Newark, que le duc de Newcastle entendait réserver à un protectionniste orthodoxe. Ce ne fut qu'en 1847 qu'il rentra à la Chambre : cette fois avec l'éminente dignité de représentant de l'Université d'Oxford. Le corps électoral académique, pour conservateur qu'il fût et protectionniste d'instinct, avait fait grâce à l'hérésie économique de Gladstone en faveur de son orthodoxie religieuse et de son impeccable anglicanisme. A trente-huit ans, après quinze ans de vie parlementaire, le nouveau député d'Oxford devait commencer une carrière toute nouvelle. Le parti tory venait de se couper en deux. Une haine implacable animait les protectionnistes, noyau du futur parti conservateur, contre Peel et ses amis. Ce grand homme d'État avait brisé lui-même l'instrument qu'il avait créé. Une fois de plus s'était vérifiée cette loi, dont nous avons naguère vu la réalisation dans la décomposition du parti libéral sous l'action du *home rule*. La petite bande des Peelistes, état-major sans soldats, n'avait plus de place bien marquée dans l'organisme constitutionnel. Pendant plus de dix ans, le jeu régulier du régime parlementaire allait être gêné par cet élément perturbateur. Peel vivant était une sorte d'arbitre, de juge du camp, d'autant plus puissant qu'il était hors concours et qu'exclu des rivalités d'ambition, il incarnait aux yeux du pays le bon sens impartial et l'équité désintéressée. Lui mort, le lien qui avait tenu groupés ses amis se relâcha et finit par se rompre. Chacun inclina du côté où l'attiraient ses secrètes préférences.

Ce ne fut point, toutefois, l'œuvre d'un jour. Les rancunes, les hésitations, les appréhensions furent lentes à vaincre. Si force était bien de faire une place aux plus distingués de ces officiers sans troupes dans des gouvernements de coalition, produit naturel de cette ère de déséquilibre, on répugnait à les faire rentrer dans les cadres. Gladstone, lui, se croyait toujours conservateur. Les

anglo-catholiques, qui faisaient grand fond sur lui, contribuaient à le retenir dans la communion tout au moins laïque du torysme. Représentant d'Oxford, il ne concevait pas à cette époque qu'il pût traîner ce titre sacro-saint dans les mauvais lieux du libéralisme. Il réservait sa collaboration pour l'organe officiel du torysme, la *Quarterly Review*. L'opinion générale était qu'il ne tarderait pas à rentrer dans les rangs conservateurs et qu'il y obtiendrait, *facile princeps*, le premier rang. Cette prévision ne tenait un compte suffisant, ni de certaines particularités du caractère et de l'esprit de Gladstone, ni de certaines circonstances décisives. Grâce aux premières, l'ébranlement imprimé à ses convictions par le contact des réalités administratives ne pouvait plus s'arrêter. Autant l'esprit de Gladstone était incapable de créer de toutes pièces un grand système politique, de poser quelque principe universel et d'en tirer, par une déduction théorique, les dernières conséquences, autant il devait subir peu à peu l'influence des faits, laisser se dérouler lentement cette dialectique expérimentale et positive, si puissante sur les entendemens pratiques, et arriver en quelque sorte de biais, pas à pas, par des chemins de traverse, mais par une marche continue, à la vérité. Le germe déposé dans sa raison dès 1842 ne devait cesser de grandir et de se développer; la doctrine du libre-échange commercial devait fermenter comme un levain dans son intelligence. En tout cas, il était hors d'état de se prêter aux avances d'un parti dont tout l'actif consistait alors dans la profession obstinée des principes protectionnistes.

Un autre obstacle s'opposait à sa rentrée. Disraëli avait profité avec adresse de la crise de 1846. Brusquement abandonnés, — ils disaient : trahis par leur chef et la plupart de ses lieutenans, — les tories éprouvaient le double besoin de se venger et de se procurer des officiers. Il leur restait bien lord Derby, définitivement passé au parti de la résistance et du privilège : mais il siégeait à la Chambre des Lords. Aux Communes, les gentilshommes campagnards qui formaient le gros de l'armée, grands chasseurs devant l'Éternel, ne possédaient guère le don de la parole articulée. A tout prix, il leur fallait un *condottiere* parlementaire sans scrupules, pour manier le stylet et frapper les traîtres. Disraëli vit sa chance; il la saisit. Lord George Bentinck, grand seigneur qui faisait de la politique comme du sport, l'engagea comme il aurait fait d'un entraîneur ou d'un jockey. L'élégant un

peu suspect, le viveur aux abois, l'homme du monde chargé de prises de corps, de protêts et de saisies, l'orateur qui avait débuté au milieu des éclats de rire d'une Chambre dédaigneuse, se trouva un polémiste de premier ordre. Il harcela Robert Peel. Il donna aux agrariens, affligés de mutisme, la joie de voir exprimer leurs préjugés, ou servir leurs rancunes dans un style alerte, spirituel, et de voir leur égoïsme et leur ignorance prendre un air de raison et de désintéressement. Disraëli sentit vite ses avantages : si l'on avait cru l'engager comme un simple officier de fortune pour le casser aux gages à la première occasion, il ne l'entendait point ainsi. Les conservateurs, en prenant ce mercenaire, s'étaient donné un maître et rien ne les pouvait plus affranchir du joug de cet habile homme. Le premier rang, seulement, d'abord à la Chambre des Communes, puis à la tête du gouvernement, pouvait satisfaire cet ambitieux de haut vol. Il n'était pas homme à souffrir qu'un Gladstone, en rentrant dans le parti, devint son rival et lui jouât le tour d'offrir aux tories, un peu ébahis de leur aventure, le choix entre lui et un chef, né gentleman et chrétien, doué de talents éclatans et d'une réputation sans tache.

Le dé en était jeté. Gladstone ne pouvait plus s'établir au foyer où déjà s'était assis Disraëli. Le destin avait irrévocablement décidé que le plus grand conservateur du siècle deviendrait le héros et le chef du radicalisme, tandis qu'un petit juif, sceptique et révolutionnaire jusqu'à la moelle des os, deviendrait le chef et le héros du conservatisme en Angleterre. Les étapes de ce long voyage n'avaient pourtant point encore été franchies. Gladstone demeura douze ans en marge des partis. Ce n'est point à dire que pendant tout ce laps de temps il fut exclu du pouvoir. En décembre 1852, le comte d'Aberdeen lui offrit la succession de Disraëli comme chancelier de l'Échiquier. Il venait de prendre part avec éclat, contre lord Palmerston, au fameux débat sur *Don Pacifico*. Alors que *le vieux Pam*, tout ministre des affaires étrangères qu'il était, avait lancé au monde entier le défi de son *Civis romanus sum*, Gladstone avait noblement protesté contre cette première explosion du chauvinisme impérialiste et *jingo*. Il ne se distingua pas moins par la courageuse indépendance de son attitude dans l'affaire de la création par Pie IX de la hiérarchie catholique avec titres territoriaux en Angleterre. Les passions antipapistes s'étaient embrasées. Lord John Russell avait cru devoir les flatter en présentant *ab irato* un bill d'expé-

dient, que Gladstone combattit, sans craindre de provoquer les fureurs de l'ultra-protestantisme.

Le même temps venait de le voir passer par une crise religieuse des plus douloureuses. A la suite du jugement latitudinaire du Conseil privé dans l'affaire Gorham, le parti anglo-catholique, ou ce qui en restait depuis la conversion de Newman, fut saisi d'émoi. Il ne s'agissait plus à cette heure de savoir si l'établissement anglican pouvait acclimater dans son sein les privilèges et les grâces surrogatoires du catholicisme, mais bien s'il avait encore les notes nécessaires d'une église. On protesta, on pétitionna, on s'agita. Manning et Hope-Scott, ces deux amis de Gladstone, sur lesquels comme sur celui-ci l'évêque Wilberforce comptait pour le salut de l'église, passèrent au catholicisme. Gladstone demeura, quoique alarmé et indigné des progrès du désordre, profondément troublé et chagrin de la défection de ses compagnons, sans un doute sur son devoir. Il n'en avait pas eu davantage, quelques mois auparavant, au sujet d'une démarche retentissante, qui devait rendre son nom cher aux amis de l'humanité et surtout aux patriotes d'Italie. Au cours d'un voyage à Naples, il avait vu de ses yeux les effroyables stigmates de la réaction, l'atroce et lâche venie des vengeances exercées par le roi Bomba, l'infamie d'un régime qui mettait Poerio au bague. Dans une lettre éloquente à lord Aberdeen, le député tory d'Oxford dénonça le scandale européen de ce gouvernement *qui équivalait à la négation de Dieu*. Rarement pamphlétaire de profession égala, jamais il ne surpassa la véhémence de ce réquisitoire qui prenait, sur les lèvres d'un conservateur, d'un chrétien, d'un royaliste, la valeur un d'arrêt sans appel.

Toutefois, la partie incontestable et incontestée de la carrière de Gladstone devait être l'activité du réformateur fiscal. Ses exposés budgétaires furent des chefs-d'œuvre de lucidité, de science, d'agrément aussi. Gladstone s'était donné pour tâche de transformer le système fiscal de l'Angleterre. A l'aide de l'*income tax* rétabli par Peel, il voulait libérer d'impôts les objets de consommation universelle; réduire la proportion exagérée des contributions indirectes; affranchir de taxes les instrumens du travail et ceux du progrès; réaliser l'idéal de « la table du déjeuner de l'ouvrier, libre de tout impôt » (*the free break-fast table*). En même temps, il prenait énergiquement en main la réduction de la dette publique, il plaçait l'amortissement sur une base immuable, et il

rendait aux finances nationales une saine élasticité. En matière de finances, Gladstone appartenait, cœur et âme, à cette école qui voit dans tout impôt une atteinte à la liberté individuelle, et qui envisage l'économie comme le premier et le plus sacré des devoirs d'un administrateur des deniers de la nation. Il avait trouvé le moyen, dans son esprit comme dans ses budgets, de réconcilier les intérêts spirituels et les intérêts matériels de l'État, d'investir les chiffres d'une sorte d'idéalisme et de faire non seulement de la bonne politique, mais de la haute morale, en faisant de bonnes finances.

Une telle gestion aurait rapidement produit des fruits incomparables, si un accident n'était venu déranger tous les calculs. On sait comment lord Aberdeen, en voulant la paix, glissa peu à peu à la guerre. Pour la première fois depuis quarante ans, l'Angleterre allait, en Crimée, tirer l'épée du fourreau, de concert avec la France, et pour la Turquie. Cet épisode de sa vie politique a été fort reproché à Gladstone. Vingt ans plus tard, quand il eut dénoncé les *atrocités bulgares* et demandé l'expulsion d'Europe du Turc, *avec armes et bagages*, on releva la contradiction. Il ne disconvint pas que le temps et les événemens avaient changé du tout au tout son opinion sur l'empire ottoman et son droit de vivre. Il ne répudia pas davantage la responsabilité de ses actes. Suivant lui, il avait été du devoir des puissances occidentales, avant de prononcer l'arrêt de mort contre la Turquie, de tenter de lui inoculer le germe d'une civilisation supérieure. S'il était juste de se livrer à cette expérience, il fallait donc protéger la Turquie contre une agression, dictée d'ailleurs au tsar Nicolas beaucoup plus par des motifs d'ambition que par le souci du progrès et de l'humanité. Le ministère Aberdeen ne tarda pas à tomber. Lord Palmerston prit le pouvoir, et conserva d'abord dans son cabinet Gladstone et les autres Peelistes. Il y avait, à cette heure, incompatibilité d'humeur entre ces doctrinaires et le grand opportuniste, et les premiers donnèrent bien vite leur démission. Pendant quatre ans, Gladstone fut de nouveau hors cadre. Ses loisirs furent employés à compléter le grand ouvrage sur Homère qu'il méditait depuis si longtemps. *Juventus mundi* n'est pas précisément un livre d'érudit, bien qu'il s'y trouve beaucoup d'érudition et que l'auteur connaisse Homère comme pas un savant allemand. C'est un curieux essai où les opinions théologiques et religieuses de l'élève d'Oxford ne laissent pas de fausser un peu les conclu-

sions du critique. Ni Grote, ni l'évêque Thirlwall, n'auraient souscrit à la thèse fondamentale, qui fait de la poésie homérique une sorte de branche parallèle de la révélation hébraïque; mais ils surent rendre hommage aux mérites de cet ouvrage, composé dans l'intervalle des labeurs d'un homme d'État. Ce fut du côté de la Grèce qu'une autre diversion tourna les pas de Gladstone. Il fut nommé haut commissaire aux îles Ioniennes. Sa mission prépara le retour ultérieur de cette portion intégrante de l'Hellade au royaume de Grèce.

L'heure était venue pour lui de faire définitivement son choix. A cinquante ans, entre des partis de nouveau raffermis et consolidés, il ne pouvait demeurer un irrégulier. Les tories lui avaient fait des offres. Il sentit qu'il ne pouvait se contenter de les décliner, qu'il fallait compléter ce refus par un acte positif. Son parti était pris. Sans que son idéal se fût modifié, sans qu'il eût cessé d'être le loyal serviteur de l'Église, de la Couronne, de l'État, il avait vu se rompre un à un les liens qui l'unissaient aux hommes et aux choses du conservatisme. Sa conviction positive était désormais que l'ordre n'avait pas de fondement plus sûr que le progrès; que la liberté était, non seulement le droit de l'individu, mais la garantie de la société; que la démocratie était, dans le plan divin, le terme nécessaire et légitime et bienfaisant de l'évolution politique en ce siècle. Sa place était dans les rangs des libéraux. Il fut vivement touché de l'accueil empressé qui lui fut fait. Comme il le dit éloquemment, quelques années plus tard : « Je suis venu à vous, proscrit par ceux à qui j'avais été associé; chassé de leurs rangs, non, je l'avoue, par un acte arbitraire, mais par la lente et irrésistible force de mes convictions. Je suis venu à vous, pour me servir d'une phrase légale, *in forma pauperis*. Je n'avais rien à vous offrir que mes humbles et fidèles services. Vous m'avez reçu comme Didon reçut le naufragé Énée :

*Ejectum littore, egentem,  
Accepi.*

J'aime à croire que vous n'aurez pas plus tard à achever à mon égard la citation :

*Et regni, demens, in parte locavi. »*

Ce fut tout d'abord dans le ministère Palmerston qu'il entra comme chancelier de l'Échiquier. Le premier ministre était fort

agé. Il aspirait au repos. Il jouissait d'une popularité sans égale. L'Angleterre consentait à faire halte sous la houlette d'un berger octogénaire, chef conservateur d'un cabinet de radicaux. Disraëli comparait spirituellement le banc des ministres à une rangée de volcans éteints. Il était entendu que les éruptions ne reprendraient qu'après que Palmerston ne serait plus là. Tous les volcans, toutefois, n'étaient pas éteints. Gladstone trouva le moyen, tout en servant loyalement son chef, de faire de grandes réformes. Avec Cobden, il prit l'initiative de cette politique des traités de commerce qui, tout en constituant une légère dérogation à l'orthodoxie économique rigoureuse, donna au libre-échange la garantie d'un contrat bilatéral. Seul, il entreprit, en abolissant le timbre et l'impôt sur le papier, d'affranchir les instrumens de l'éducation populaire, si nécessaires à une démocratie. Sur son chemin, il trouva la Chambre des Lords. Il ne plaisanta pas avec cette obstruction. Le grand principe constitutionnel qui réserve aux représentans élus du peuple, et à eux seuls, le vote des taxes, fut invoqué. Un conflit semblait imminent. La Chambre des Lords dut céder. Quand Palmerston eut rendu le dernier soupir, les droits de l'ancienneté firent appeler à la tête du gouvernement un vétéran, lord Russell, jadis plusieurs fois déjà premier ministre. Ce n'était qu'un intermède de haute convenance. La question de la réforme électorale, autour de laquelle les partis avaient longtemps manœuvré, venait de se poser dans toute sa gravité. Un peuple d'ouvriers frappait à la porte de la cité politique. Russell n'était plus de force à accomplir pacifiquement cette révolution légale. Il avait présidé trente-cinq ans plus tôt à l'avènement de la bourgeoisie : il ne devait pas lui être donné de compléter — ou de détruire — son œuvre en inaugurant l'ère de la démocratie. Il entreprit bien la réforme, mais à contre-cœur. Il ne tarda pas à succomber devant une défection des whigs. Lord Derby fut appelé aux affaires.

Disraëli, dont il était le prête-nom et qui ne tarda pas à lui succéder, avait conçu le dessein audacieux de *damer le pion* aux whigs et de faire faire, par les conservateurs, la réforme électorale. A cette fin, il était indispensable de commencer par *faire l'éducation* des tories eux-mêmes, un peu surpris, malgré les précédens de l'émancipation catholique et du *Free Trade*, d'avoir sur leurs vieux jours à se faire révolutionnaires, même pour le bon motif. Disraëli leur donna sa parole qu'en fait il s'agissait d'un coup de

partie dans l'intérêt tory et il fit surgir de toutes pièces la figure rassurante de *l'ouvrier conservateur*. Il improvisa une théorie sur le tempérament fatalement révolutionnaire de la bourgeoisie, sur le caractère naturellement conservateur, quelque chose comme *l'animanaturaliter christiana*, de la démocratie. Comme ces futurs gardiens de l'ordre se faisaient la main en arrachant les grilles de Hyde Park, les tories se laissèrent embéguiner par leur prestigieux chef. Comme les libéraux n'osaient pas, par pur intérêt de parti, entraver une réforme inscrite dans leur programme, la nouvelle loi électorale fut adoptée. C'était le suffrage universel dans les villes. La Chambre des Lords, fidèle à la discipline, consentit, sous la pression de lord Derby, à faire, la mort dans l'âme, le *saut dans les ténèbres*. Si Disraëli avait compté garder le pouvoir, il s'était fait illusion. Toujours les grandes réformes devaient ceux qui les ont faites, même quand ils les ont faites sans conviction. Gladstone fut porté au gouvernement par un mouvement irrésistible. L'instrument du progrès était forgé. On mit l'épée dans la main de Siegfried. A soixante ans, enfin premier ministre, Gladstone se trouvait maître du pouvoir à l'heure où sa pensée avait atteint le terme de son évolution. Plus d'obstacles au dehors, plus de combats au dedans. Il allait porter les rivalités parlementaires dans une région plus haute, s'inspirer des principes, faire de la politique de conscience.

Son programme était vaste. Le premier article en était la séparation de l'Église et de l'État en Irlande. Le scandale était grand de cet établissement entretenu au profit d'une infime minorité aux frais de la majorité. D'aucuns préconisaient le régime de la dotation simultanée et l'inscription de l'Église catholique d'Irlande, avec ses millions de fidèles, au budget de l'État; mesure d'autant plus politique à leur gré que, tout en respectant les préjugés anglicans, elle aurait domestiqué un clergé où le nationalisme irlandais avait toujours trouvé son meilleur appui. Gladstone épousa l'autre parti, celui de la séparation. L'annonce de ce projet lui coûta le mandat de l'Université d'Oxford: sacrifice le plus douloureux, peut-être, de tous ceux qu'il eut jamais à faire. Le pays répondit à son appel par une belle majorité. Il se mit à l'œuvre sans tarder. Ce fut lui qui mena tout le débat avec une splendeur oratoire, une vigueur et une souplesse dialectique incomparables et aussi avec une infatigable puissance de travail, une connaissance sans rivale des détails les plus techniques qui éblouirent jusqu'à ses

adversaires. Gladstone n'avait nullement envie de laisser prendre haleine à l'opinion haletante. Bûcheron inlassable, il avait résolu de porter la hache dans le tronc de l'arbre maudit qui empoisonnait l'atmosphère de l'Irlande. Après l'église, la propriété foncière. Il aborda de front ce terrible problème agraire. Tout le mal venait de l'application à l'Irlande du système anglais. Autant celui-ci était à sa place en Angleterre où la société, le sol, le climat, l'histoire, les lois, les mœurs s'unissaient pour justifier ce partage des droits et des profits entre le propriétaire, le tenancier et le laboureur, autant il était contraire à la justice et au bien public en Irlande. C'était la rapine légalisée. Dans l'Ulster, où une race de fermiers protestans et anglo-saxons avait pu lutter, un régime d'exception s'était établi qui assurait au tenancier la fixité de son bail, qui limitait le taux des fermages et qui permettait la cession à prix d'argent du contrat de location. Gladstone comprit que la question agraire était à la racine des souffrances de l'Irlande. Il crut qu'il suffirait de guérir cette plaie pour mettre fin aux chimères séparatistes et pour cimenter l'union. Il se proposa d'étendre autant que possible à toute l'Irlande la *coutume* qui en Ulster avait produit de si heureux résultats. Cette première tentative ne réussit pas. Elle ne le pouvait point. Elle n'en fut pas moins le point de départ d'une évolution législative à laquelle les conservateurs eux-mêmes ont aidé et qui aura peut-être pour dernier terme la pacification agraire.

D'autres soins occupaient le ministère libéral. Pour la première fois, l'État prit en main l'enseignement primaire. C'était la conséquence de l'avènement de la démocratie : il fallait bien instruire les nouveaux maîtres de l'État. M. Forster fut, dans cette œuvre, l'éminent auxiliaire de Gladstone. Il posa les bases de l'admirable système qui, parallèlement aux écoles confessionnelles où plus des deux tiers des enfans font encore leurs classes, a créé les écoles publiques, a institué, pour les gérer, les conseils locaux électifs (avec admission des femmes), a réglé l'application du principe de l'obligation et a préparé l'établissement de la gratuité. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans l'œuvre de Forster, ce fut le souci de la liberté de conscience. Il mit celle des écoliers sous la sauvegarde de la loi. Il respecta celle des parens en les laissant libres de placer leurs enfans où bon leur semblerait. Ce fut pourtant la question religieuse, confessionnelle, qui suscita le plus d'embarras. Quelques partisans extrêmes de la neutralité

de l'État blâmèrent vivement le compromis conclu avec l'Église. Une ligue se forma pour réclamer la laïcité absolue dans l'enseignement des écoles publiques et la substitution immédiate, obligatoire, aux écoles confessionnelles, de ces écoles dont la loi rendait la création facultative. Birmingham fut le centre de ce mouvement. Il n'eut pas de champion plus ardent que M. Joseph Chamberlain, qui débutait dans la vie publique en affichant une haine sectaire pour l'église anglicane.

Le pays toutefois donnait des signes de lassitude. Il trouvait qu'on allait trop vite, qu'on embrassait trop d'entreprises à la fois, qu'on présentait trop de solutions radicales. Les politiciens de profession redoutaient l'idéalisme gladstonien. C'était, à leur sens, une politique de principe imbécile. Au lieu d'entendre ces conseils de prudence, Gladstone s'emporta jusqu'à imposer par une sorte de coup d'État une réforme odieuse à toute l'aristocratie. La Chambre des Lords avait rejeté l'abolition de l'achat des grades dans l'armée : il recourut à une prérogative de la Couronne tombée en désuétude et supprima par voie d'ordonnance cet abus. Ses adversaires, le sentant atteint, avaient repris courage. Un grave accident vint révéler la faiblesse de ce ministère jadis invincible. Le projet de loi sur la création d'une université catholique en Irlande fut repoussé, grâce à l'intransigeance et à l'ingratitude des prélats irlandais. Gladstone offrit sa démission : il ne voulait pas traîner une agonie sans honneur. Disraëli était un trop fin matois pour le tirer ainsi d'embarras. Ce qu'il attendait, c'était la grande réaction conservatrice s'attestant par une majorité écrasante aux élections générales. Le calcul était juste. En 1874, le pays, consulté par Gladstone sur un programme où figurait au premier rang l'abolition de l'*income tax*, nomma une Chambre où les tories avaient près de cinquante voix de majorité. Greenwich, qui s'était honoré en nommant spontanément Gladstone rejeté par le Lancashire, lui préféra un distillateur obscur. C'était le désastre.

Si je n'ai jusqu'ici rien dit de la politique étrangère de Gladstone, ce n'est point, on me fera l'honneur de le croire, par embarras ou parti pris d'idolâtrie. La vérité est que la grande lacune de Gladstone comme homme d'État et premier ministre, c'était l'insuffisance de l'attention qu'il accordait aux affaires extérieures, subordonnées dans son esprit aux grandes questions organiques du dedans. Réaction naturelle, mais excessive, contre la méthode

palmerstonienne, laquelle consistait à détourner le pays des réformes par de constantes diversions diplomatiques. En 1870, l'Angleterre, comme le reste de l'Europe, s'enferma dans une neutralité absolue pendant la guerre franco-allemande. Il est impossible de se dissimuler qu'à la cour, — tout allemande, — et dans le monde politique, les sympathies étaient toutes pour nos ennemis. Le peuple hésita; puis, après nos malheurs, finit par se ranger de notre côté. A ce mauvais vouloir des dirigeants il y avait bien des raisons. La politique du second Empire avait créé une incurable défiance dans toute l'Europe. On a fait à Gladstone un crime personnel de l'abstention de son gouvernement. Il est certain, néanmoins, qu'il n'aurait pu à lui tout seul provoquer une intervention. Et pourquoi le rendre responsable individuellement d'un état d'âme général? Autant, d'ailleurs, à mon avis, il est juste de blâmer, au nom de l'Europe et de ses intérêts, l'indifférence avec laquelle gouvernemens et peuples virent s'accomplir le crime d'une annexion qui reculait d'un siècle le droit des gens et qui faussait peut-être pour un siècle aussi la politique occidentale, autant il serait injuste de reprocher au ministre d'une puissance étrangère de ne s'être pas uniquement placé en cette crise au point de vue des intérêts et des vœux de la France. Que l'on condamne ceux qui n'ont pas su être Européens, rien de mieux; mais peut-on faire à un Anglais un grief de n'avoir point été Français?

Disraëli s'installant au pouvoir, Gladstone renonçait à la lutte. Il notifia sa retraite à son parti. Les raisons qu'il invoquait, c'était son âge : à soixante-cinq ans, il souhaitait mettre un intervalle de méditation entre la vie et la mort; le manque d'accord entre ses vues et celles de la majorité; la nécessité d'un rajeunissement du commandement. Achille rentrait sous sa tente, blessé de l'ingratitude du pays. On lui donna pour successeur le marquis de Hartington, une honnête médiocrité porphyrogénète. Gladstone reprit avec délices le ceste théologique. Il avait livré au nom de la liberté et de l'anglo-catholicisme, à Disraëli, champion édifiant du protestantisme, un combat mémorable à propos du projet des deux archevêques de Cantorbery et d'York, tendant à réprimer judiciairement les infractions du clergé ritualiste à la discipline ecclésiastique. Il prit les armes contre les ultramontains, lança son pamphlet contre le *vaticanisme* et l'infailibilité et en vint aux mains avec son ancien ami Manning, devenu cardinal-archevêque

de Westminster. La thèse de Gladstone était d'une manifeste exagération : il soutenait que les fidèles du pontife infallible ne peuvent professer une loyale obéissance à la souveraineté de la Reine. Dœllinger, à cette aube du brutal Kulturkampf allemand, avait un peu trop déteint en cette occasion sur son ami Gladstone. Les protestans en Angleterre furent étonnés et ravis.

Aussi bien en eut-il moins de peine à reconquérir sa popularité. Les affaires d'Orient vinrent le rejeter dans le tourbillon. Il ne fallut rien de moins que les massacres de Bulgarie pour le tirer de sa retraite. La voix de ces victimes retentit d'autant plus puissamment à ses oreilles qu'il se sentait, personnellement, responsable en partie, comme l'un des auteurs de la guerre de Crimée, de la survivance de la Turquie et des crimes de « l'ineffable Turc ». Homme de conscience et d'émotion, il abjura du coup le dogme de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman. Aujourd'hui que l'Angleterre tout entière, le cabinet conservateur en tête, professe la plus vive hostilité contre le Sultan et ses œuvres, on a peine à se rendre compte du scandale produit par la brochure des *Atrocités bulgares*. S'il était un principe traditionnel de politique nationale, c'était la préservation de la Turquie. Les masses ne s'émurent point pour une pareille abstraction ; au contraire, les dénonciations passionnées de Gladstone éveillèrent un écho dans l'âme populaire. A près de soixante-dix ans, il se lança à corps perdu dans la carrière d'agitateur. En d'immenses meetings, jusque sur les landes d'une vaste plaine, il souleva les multitudes. D'un bout à l'autre de l'Angleterre, il provoqua une insurrection de la conscience nationale. Ce fut un sublime élan. Il gêna prodigieusement les politiques : je dis ceux-là mêmes qui, libéraux de nom, menaient contre le gouvernement une opposition de commande. Hartington, Forster, les sages froncèrent le sourcil, hochèrent la tête. Si l'opposition officielle ne suivit que de loin les impétueuses charges de Gladstone, le ministère n'en vit pas moins sa politique déjouée, son sort compromis. Disraëli, devenu Beaconsfield, aurait voulu lier une grande partie avec la Turquie. Il avait obtenu le concours de lord Salisbury, qui n'avait pas su résister à ses séductions. Et voilà qu'il trouvait devant lui, pour lui barrer le passage, ce rival vaincu ! Toute l'histoire de ces années est dans cette lutte, dans l'effort sans cesse renouvelé par un politique sans scrupules pour tourner l'obstacle et réaliser ses téméraires desseins. Les divers actes de cette tragi-comédie se sont appelés la

conférence de Constantinople, le protocole de Londres, la circulaire Salisbury, le mémorandum Schouvalof, le congrès de Berlin, la convention de Chypre. Quand, tous deux chevaliers de la Jarrettière, Beaconsfield et Salisbury revinrent de Berlin aux acclamations d'une foule enivrée et jetèrent aux quatre vents des cieux la formule triomphante : *Peace with honour*, la farce était jouée. Il ne restait plus qu'à faire toucher du doigt le mensonge, en même temps que le péril, d'une politique qui venait encore de coûter au pays la guerre de l'Afghanistan.

Les élections de 1880 furent la revanche de celles de 1874. Gladstone avait mené avec un éclat incomparable la campagne dans le comté écossais du Midlothian. Il était le vrai, l'unique vainqueur de la bataille. Une intrigue de cour et de coulisse n'en tenta pas moins de l'exclure du bénéfice de la victoire. Titulairement, lord Hartington était toujours le leader des libéraux. La Reine se prêta à la mauvaise plaisanterie de lui offrir le mandat de former un cabinet et de le présider. Le marquis eut le mérite de refuser cette proposition : il eut le tort d'hésiter un instant. Gladstone forma rapidement un ministère où il fit entrer M. Chamberlain, arrivé en six ans au premier rang comme champion inflexible de l'ultra-radicalisme et sir Charles Dilke, fort assagi depuis ses orageux débuts. L'histoire du second ministère Gladstone peut se résumer en ces termes : un gouvernement de réformes intérieures, détourné de sa voie par une crise révolutionnaire en Irlande et par un accident international en Égypte. A l'Irlande revient l'honneur d'avoir, non seulement entravé la marche du gouvernement durant ces cinq années, mais encore imprimé à l'esprit sans cesse en mouvement de Gladstone l'impulsion finale. L'Irlande, ce fut Parnell. Cet homme mystérieux était pétri de contrastes. Il était Anglo-Saxon, protestant et aristocrate de naissance : il se fit le serviteur passionné de l'Irlande celtique, de son église et de sa démocratie. Capable de faire vibrer les cordes les plus profondes de l'âme populaire, il s'enveloppait d'une réserve glaciale. Le plus réaliste des hommes d'État, il se voua à la défense d'un idéal proscrit. Le plus calculateur des stratèges politiques, il finit par échouer sur l'écueil banal d'un adultère bourgeois. C'est lui qui fit du *home rule* le pôle de la politique anglaise pendant quinze ans. Plutôt révolutionnaire et *fenian* de tempérament et d'instinct, il se consacra à la lutte légale et constitutionnelle. Son génie fut de s'emparer des fai-

blessees mêmes de l'Irlande pour en faire des armes irrésistibles. L'émigration, après la famine, avait diminué de plusieurs millions la population d'Erin et soutiré au parti de l'indépendance le meilleur de ses forces : il prit pour point d'appui l'Irlande d'outre-mer : il la fit contribuer aux fonds de la croisade nationaliste ; il enrôla au service de la cause l'influence morale qu'elle avait conquise dans de nouvelles patries. — Australie ou États-Unis ; — il en fit la réserve inépuisable de l'armée de première ligne. La question agraire absorbait l'attention et le zèle du paysan : il la prit à son compte ; il associa indissolublement l'agitation nationaliste et la guerre terrienne : il fit de l'intérêt matériel des ruraux le levier de la conquête du *home rule*. La brigade irlandaise aux Communes n'avait jamais su ni préserver son indépendance avec fruit, ni contracter des alliances avec dignité : il se proposa, en la rendant parfaitement autonome, de la faire si dangereuse aux deux grands partis historiques qu'ils fussent forcés d'acheter aux enchères son concours. Il inaugura et porta à un rare degré de perfection l'obstruction parlementaire. Il fonda et dirigea la Ligue agraire et la Ligue nationale.

Gladstone avait cru qu'il lui suffirait de reprendre son programme de jadis et de donner satisfaction à tous les griefs de l'Irlande en lui accordant tout ce qu'elle demandait, sauf sa demande principale, le droit de se gouverner elle-même. La contradiction radicale qui faisait le vice de cette politique éclata bientôt à ses yeux. Elle affaiblissait le parti de la résistance légale et de l'union, — la garnison de l'Île-sœur, — en ce qu'elle lésait les intérêts et provoquait l'inimitié des landlords. Elle fortifiait le parti nationaliste en lui accordant beaucoup d'avantages, mais elle l'exaspérait en lui refusant l'objet premier de ses aspirations. Chaque jour, à chaque concession nouvelle, elle augmentait les désirs et les espérances de l'Irlande, qu'elle irritait à chaque nouveau refus. Aussi bien le gouvernement était-il accusé d'incohérence. Si la loi agraire lui coûtait la défection d'un premier contingent de whigs, le duc d'Argyll en tête, l'arrestation et la poursuite de Parnell troublaient profondément l'Irlande. A peine le cabinet, éclairé par ces événements, avait-il négocié avec le prisonnier de Kilmainham un pacte secret qui provoqua le schisme de Forster, que l'assassinat de Phœnix-Park précipitait un retour à l'état de siège et aux lois d'exception. Ainsi, jusqu'au bout, la bonne volonté de Gladstone se trouva paralysée par des

circonstances plus fortes : l'expérience lui démontrait, jour après jour, la folie de prétendre gouverner l'Irlande en dehors de l'alternative de la dictature ou de l'autonomie.

D'autres questions appelaient son attention. La réforme électorale de 1884 achevait l'œuvre de 1832 et de 1867 en en étendant le bénéfice aux comtés. C'était l'affranchissement des populations rurales. La Chambre des Lords discerna si bien la portée de cette révolution qu'il fallut la menace d'une fournée de pairs ou d'un appel au pays pour vaincre ses résistances. C'était là un dernier triomphe, l'accomplissement final du mandat qui avait été la raison d'être du parti libéral. On allait voir se produire un nouveau classement des forces sociales et le passage en masse au parti de la résistance des intérêts satisfaits ou menacés. Une oreille exercée aurait déjà pu entendre le glas du parti libéral. La politique étrangère devait hâter l'heure de cette crise. Entre les mains un peu faibles et molles de lord Granville ou de lord Derby, le *Foreign office* ne jouait dans le monde qu'un rôle effacé. L'Europe achevait de se remettre des secousses de la période révolutionnaire et guerroyante, qui va de 1859 à 1877, de Magenta à San Stefano par Sadowa et Sedan, et qui se peut appeler l'ère des nationalités. De grandes alliances tendaient à se former pour garantir l'*uti possidetis* à leurs membres, et à l'Europe le *statu quo*. Déjà se montraient les symptômes précurseurs de l'ère nouvelle qu'allait caractériser la concurrence coloniale. L'Afrique allait devenir le théâtre des grandes parties internationales avant que l'Extrême-Orient y fût englobé. Ce fut en Égypte que se livra la première bataille. Ce pays était placé sous la suzeraineté nominale du Sultan et sous le *condominium* effectif de la France et de l'Angleterre. A la suite de l'insurrection d'Arabi, les intérêts financiers exigèrent une intervention. La France commit la faute inexpiable du *gran rifiuto*. L'Angleterre alla seule bombarder Alexandrie. Elle vainquit sans peine et sans gloire avec lord Wolseley à Tel-el-Kebir. Ses ministres avaient prodigué les assurances les plus solennelles de leur intention de rétablir l'ordre et d'évacuer l'Égypte. Qu'ils fussent sincères, tout l'indique : quand on leur demandait de fixer un terme approximatif à l'occupation, six mois leur semblaient bien longs. On sait par quel concours de circonstances malheureuses, au premier rang desquelles il faut placer, — avec quelques nouvelles fautes de la France, comme le rejet de la convention Drummond Wolff, — le développement inouï

du chauvinisme et de la rapacité annexionniste en Angleterre, l'armée anglaise est encore en Égypte après quinze ans. Lord Cromer est toujours le vrai maître d'un pays où les fonctionnaires indigènes de tout ordre sont doublés et régis par des employés britanniques. Il n'y eut pas jusqu'à la conquête du Soudan par le Mahdi qui ne contribuât à ce résultat. Gordon, tué à Khartoum, donnait à la revanche le caractère d'une obligation sacrée. C'est ainsi qu'il a été réservé à Gladstone d'ajouter l'Égypte au poids déjà intolérable de l'empire britannique et de jeter les germes d'une brouille avec la France. Avec la Russie, son sort fut le même. Les disputes de frontière en Afghanistan faillirent précipiter un conflit. L'ami de M<sup>me</sup> de Novikof se vit à la veille de rompre avec le Tsar. Il eut peur de ces hasards. Il choisit son terrain pour tomber. Les conservateurs auxquels il passait la main n'étaient plus ceux de 1880. Beaconsfield était mort, Salisbury commandait. Le *quatrième parti* — ce petit groupe où siégeaient, avec M. Arthur Balfour, qui le quitta assez vite, lord Randolph Churchill, sir John Gorst et sir Henri Drummond Wolff — avait acquis, par la vivacité de ses attaques, le sans- façon de ses allures, son sans-gêne à l'égard des *vieilles barbes* et la valeur de ses membres, une importance énorme. Son chef eut d'emblée un grand poste dans le cabinet. Celui-ci devait présider aux élections générales. Il s'agissait de savoir si l'entrée en scène de l'Angleterre rurale assurerait la victoire des libéraux. Les comtés leur donnèrent bien un beau contingent de suffrages : mais les bourgs leur faussèrent compagnie en masse, et Londres — oui, Londres — passa presque totalement dans le camp conservateur.

D'autre part, M. Chamberlain, après avoir joué dans le cabinet de 1880 un rôle double et suspect, venait de lancer à grand fracas son *programme non autorisé*. Il s'y posait en ultra-radical, en homme de la paix à tout prix ; il demandait la séparation de l'Église et de l'État, la suppression du suffrage multiple, l'abolition du régime de l'hégémonie anglo-saxonne en Irlande, la rançon de la propriété. En même temps, les nationalistes irlandais enlevaient près des cinq sixièmes des cent trois mandats de l'île-sœur. Fait capital. Convaincu depuis quelque temps de la légitimité du *home rule*, Gladstone s'était promis d'attendre que la possibilité lui en fût démontrée. Après une telle déclaration de la volonté nationale, à moins d'employer à l'égard de l'Irlande des moyens

de coercition en désaccord absolu avec l'esprit de la constitution et avec le programme libéral, à moins d'ajourner des réformes d'autant plus urgentes qu'on maintiendrait davantage le *statu quo*, et de compromettre jusqu'aux libertés anglaises, il n'y avait plus qu'à céder en stipulant les meilleures conditions. Il lui paraissait seulement qu'une telle entreprise ne pouvait ni ne devait se ravaler au niveau des compétitions de parti. Son rêve était d'établir une entente préalable. Même, il eût souhaité que le parti conservateur, — parce que conservateur, — eût le mérite et le profit de cette opération. Rien ne s'y opposait. Bien des précédens eussent justifié ce renversement de l'ordre normal. Tout récemment, l'entrevue secrète de lord Carnarvon, vice-roi d'Irlande, et de Parnell, les ménagemens de lord Randolph Churchill pour les nationalistes extrêmes dans le débat sur le crime de Maatransma, avaient semblé amorcer une évolution de ce genre. Gladstone sonda les Tories. Il leur fit des propositions positives. Elles furent repoussées. Il ne lui restait plus qu'à assumer lui-même la responsabilité d'une révolution qu'il croyait dangereux d'ajourner. Son parti était pris : il brûla ses vaisseaux.

Le ministère était en minorité : on le renversa. Un troisième cabinet Gladstone fut formé. On savait vaguement qu'il se brassait quelque chose de formidable. Le tort de Gladstone fut d'observer un secret trop rigoureux. On l'accusa de précipitation, ne sachant pas depuis combien de temps il roulait son projet dans son esprit. On lui reprocha des cachotteries, des allures dictatoriales, la prétention excessive d'entraîner à son gré son parti aux audaces les plus folles. Le pis fut qu'il blessa doublement M. Chamberlain, en ne le mettant pas dans la confiance d'une mesure à laquelle il le croyait acquis d'avance, et en le reléguant dans un poste secondaire du cabinet, alors que M. John Morley était secrétaire pour l'Irlande. Le projet fut déposé. C'était un sincère et gigantesque effort pour résoudre un problème complexe et pour donner des garanties solides aux intérêts divers en jeu. A la mesure du *home rule*, comme si elle ne soulevait pas assez de difficultés, était joint un projet de rachat des terres, dans lequel Gladstone avait évidemment vu un moyen de désintéresser les landlords. L'opposition se rua avec fureur sur cette proposition et sur l'article qui excluait les députés irlandais de la Chambre des Communes. L'unité de l'empire était détruite du coup. Har- ington rompit sans retour avec un ministère révolutionnaire

C'était le terme naturel de l'évolution des whigs. La défection de M. Chamberlain fut plus surprenante. A l'entendre dénoncer les témérités de son chef, on se sentait tenté de répéter en se frottant les yeux :

*Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?*

Tout un ensemble de raisons égoïstes et d'ordre personnel le décidèrent. Il commença par professer hautement qu'il demeurerait fidèle à ses principes et ne se séparait que sur une question de détail, celle de l'exclusion des Irlandais. Ses anciens amis lui jouèrent le tour de le prendre au mot. Ils engagèrent avec lui des négociations restées célèbres sous le nom de *Conférences de la Table ronde*. Celles-ci n'eurent d'autre fruit que de ramener sir George Trevelyan. M. Chamberlain s'enfonça résolument dans sa voie nouvelle, tournant le dos à son passé, infligeant un démenti à chacun de ses actes, à chacune de ses paroles, et finissant par devenir membre d'un ministère tory et par s'y poser en candidat à la succession de lord Salisbury.

C'en était fait du projet de *home rule*. Gladstone tomba. Aux yeux de beaucoup, lamentable fin d'une grande carrière. Un caprice de vieillard avait détruit son autorité, compromis sa renommée, brisé l'instrument du progrès, sans d'ailleurs faire faire un pas à la question d'Irlande; au contraire. Il semblait bien que ce fût la banqueroute irréparable. Ce que l'on ne pardonnait surtout pas à Gladstone, c'était la désagrégation du parti libéral. Incontestablement Gladstone a hâté cette dissociation. L'a-t-il seul causée? Je ne le crois pas. Je pense qu'il y avait là une tendance irrésistible, une évolution fatale et que, si les fautes ou les erreurs d'un homme ont pu en précipiter le cours, des causes plus profondes ont agi. Elles ont déjà été indiquées. C'est la destinée du parti libéral de s'ensevelir dans son œuvre. Il ne peut faire que des ingrats, puisqu'en satisfaisant ses cliens, il fait d'eux des conservateurs. Toujours il aura contre lui les intérêts qu'il lèse, et les intérêts qu'il a trop bien servis pour qu'ils ne passent pas au camp de l'ennemi. La coalition de la grande propriété foncière et du capital mobilier, de la terre et de l'industrie, de l'aristocratie et de la bourgeoisie, était fatale, inévitable. En accomplissant le sacrifice que toute grande réforme exige, Gladstone n'a fait que rendre sa raison d'être au parti libéral, qui paraissait l'avoir perdue. La défection d'un Chamberlain, même suivi de sa famille et de sa clientèle, ne

trouble qu'un instant le cours des choses et ne réussit même pas à retarder sensiblement l'heure des revanches idéalistes. Avec une admirable sérénité, un courage, une énergie juvéniles, Gladstone à peine vaincu, se remit à préparer la victoire. Ces six années pendant lesquelles, avec une activité incomparable, il poursuivit sa propagande, remplissant sa fonction de médiateur de la réconciliation et prêchant l'union des cœurs, sont dans la mémoire de tous.

Le pays ému, rempli d'admiration pour ce zèle ardent, un peu agité aussi par la véhémence de cet apôtre, lui donna en 1892 une majorité presque personnelle. Il semblait qu'il fût au terme de ses labeurs. Le pouvoir allait lui échapper une fois encore. Une majorité de quarante voix aurait peut-être suffi, si la division ne s'était pas irrémédiablement mise dans les rangs des Irlandais. Parnell avait été convaincu d'adultère. Gladstone, au nom de sa conscience et de celle de la religieuse Angleterre, signifia qu'il ne pouvait collaborer avec ce repris de justice. Parnell se rebiffa. Il fut abandonné par la grande majorité de son pays et de ses collègues. Il eut le temps, avant de mourir, de faire un mal irréparable à sa propre cause en déchainant les élémens qu'il avait jadis disciplinés. Quand Gladstone développa devant la Chambre des Communes son nouveau projet qu'il avait allégé des clauses financières et de l'exclusion des Irlandais, il eut beau déployer dans la discussion une verve, une compétence, une éloquence, une ardeur que les plus jeunes enviaient ; il eut beau enlever le vote de son bill, la Chambre des Lords lui opposa un *veto* absolu. Le pays demeura froid. Il était soulagé au fond de n'avoir pas à subir les conséquences de son acte de déférence, il savait gré aux lords de lui avoir épargné ce souci. Les collègues du premier ministre repoussèrent le plan de campagne où, à quatre-vingt-quatre ans révolus, il voulait s'engager contre la Chambre des privilèges héréditaires. Il comprit à demi-mot et, prenant prétexte de la croissance de certaines infirmités qui ne l'avaient pas empêché de remplir ses fonctions, il se démit.

C'était la retraite définitive. Il ne se laissa point assombrir par la conscience de la défaite. Sa foi lui permettait de tout reporter à la Providence. Il se replongea dans l'étude. La paix s'était faite autour de lui comme en lui. Il ne montait plus jusqu'à lui qu'un murmure de vénération et d'affection. Entouré de ses enfans et petits-enfans, en compagnie de sa femme à laquelle

l'attachait depuis soixante ans une union sans nuages, il menait dans son beau château de Hawarden la vie d'un lettré et d'un sage. Il avait déposé la hache du bûcheron au propre comme au figuré. La théologie, Homère, le Dante, Butler occupaient ses loisirs. Il ne sortit de sa retraite que pour rendre un dernier service à l'humanité. En septembre 1896, il prononça à Liverpool devant un auditoire de plusieurs milliers de personnes un grand discours en faveur de l'Arménie. Il plaida plus tard encore la cause de la Grèce, consacrant jusqu'au bout à sa clientèle de peuples les restes d'une voix qui commençait à tomber et d'une ardeur qui ne s'éteignit jamais. Chacun espérait qu'il prolongerait doucement ses jours. Tout à coup, un mal cruel et qui ne pardonne pas, vint le frapper. Il sut souffrir. Il fut doux et tranquille en face de la mort. La résignation supérieure avec laquelle il obéit au premier signe et se prépara à quitter le monde ennoblit ses dernières semaines. Il mourut lentement. Le chrétien apparut tout entier sur les ruines de l'homme mortel. Quand tout fut fini, l'humanité se sentit appauvrie et il sembla que la disparition de ce nonagénaire fût une surprise et un scandale. L'Angleterre lui a fait des funérailles dignes de lui, dignes d'elle. Le Parlement à l'unanimité lui a voté la simple et grande formule de deuil qui fut accordée à Chatham en 1778, à William Pitt en 1806. Il s'en est allé dormir son dernier sommeil à l'abbaye de Westminster, dans ce Panthéon où l'on prie, dans ce temple des gloires britanniques où la religion associe ses rites consolans aux pompes civiles, au milieu de ses pairs, au pied de cet autel d'où rayonna toujours pour lui la seule lumière qui ne trompe pas.

### III

Voilà l'histoire de l'homme. C'est celle d'un pays et d'un siècle. Mieux que personne parmi ses contemporains, Gladstone a incarné l'Angleterre de son temps. L'unité de cette vie apparaît au-dessus de toutes ses variations. Gladstone a été un grand libéral, un radical, l'homme du progrès et du peuple, parce qu'il est resté un conservateur au sens profond et vital du mot. C'est parce qu'il a cru de toute son âme à la solidité des institutions sociales et politiques de l'Angleterre qu'il a osé combattre les abus et ériger un splendide édifice de réformes audacieuses. C'est parce qu'il avait foi dans le peuple et dans le trône, dans les masses et

dans les classes, qu'il a semblé parfois ébranler les bases mêmes de l'État. C'est parce qu'il savait que le libéralisme est immortel et que rien ne peut détruire cette force bienfaisante qu'il n'a pas hésité à briser le vieux parti libéral, à le jeter dans la chaudière d'Eson pour qu'il en sortit rajeuni et vivifié. J'ose dire encore que ce qui a fait à Gladstone une figure si haute et si pure, ce qui met sa grandeur au-dessus de toutes les rivalités, ce qui rejette dans l'ombre certaines de ses faiblesses, c'est, avant tout et par-dessus tout, cette religion sincère, cette noble foi en ce Dieu qui a fait jaillir et qui a entretenu sa foi généreuse dans l'humanité.

Et maintenant que restera-t-il de son œuvre? Au point de vue politique, il semble qu'il laisse le parti libéral en mauvais point et toutes les causes qu'il avait servies compromises. Législativement, on sait que l'homme politique travaille rarement pour l'éternité ou même pour la durée. Comme écrivain, Gladstone n'a rien donné qui puisse braver le temps. L'éloquence est ce qu'il y a de plus éphémère au monde. Sa voix ne retentira plus, harmonieuse et sonore. Elle ne déroulera plus les périodes magistrales, enflammées, de ses discours. Il n'enchaînera plus l'attention d'une assemblée ou d'un peuple à ses paroles frémissantes. D'autres viendront qui seront les favoris du moment. Même il se peut que la forme particulière de sa religion, — encore qu'il eût cru l'asseoir sur le roc éternel, — subisse elle-même l'atteinte de cette loi universelle qui veut que les choses humaines se transforment sans cesse, naissent, grandissent et déclinent. Réflexions désolantes, semble-t-il, et bien faites pour décourager les plus vaillans.

Et pourtant il restera de cette longue vie d'homme quelque chose de précieux et qui jamais ne se perdra. Gladstone nous a légué un *Κεφάλαιον ἐς ἀεί*, un bien qui ne périra pas. Il a laissé le genre humain plus riche qu'il ne l'a trouvé. Ce n'est pas seulement, bien que je sois loin de le dédaigner, l'exemple d'une existence toute d'honneur et de pureté. C'est avant tout une leçon de la plus haute utilité pour notre temps. Gladstone était né un opportuniste, mais un opportuniste avec une conscience. Le monde a vu des stoïciens, des ascètes, des saints. Il les respecte, il les vénère. Un homme s'est rencontré qui a connu les hauts et les bas de la vie pratique; qui a été un réaliste; qui avait l'esprit subtil; qui cultivait la casuistique; qui ne craignait pas les *distinguo*; qui ne savait tendre sa voile au vent d'une doctrine que quand il souf-

flait avec force ; qui avait le don de faire coïncider ses changemens d'opinions avec les variations des courans populaires ; qui avait besoin pour avouer une conversion d'être à la veille d'agir et qui n'agissait pas sans un concours de circonstances favorables : un tel homme eût pu être le plus dangereux des politiciens. Mais il a gravité autour d'un idéal. Il s'est constamment élevé : il n'a cessé de monter vers les horizons plus larges et plus hauts. Il a, suivant le conseil d'Emerson, attelé sa charrue à une étoile. Il a montré toute la quantité de conscience qu'il peut y avoir dans un homme d'État. Leçon capitale à une époque où l'opportunisme a envahi jusqu'à l'intransigeance et où trop de gens ne font que trop souvent servir l'hypocrisie de l'absolu à mieux exploiter le relatif. Aussi, par un juste privilège, il a été donné à Gladstone de renverser en quelque sorte l'ordre naturel des choses humaines ; de connaître, au lieu des glaces de l'âge et de ce resserrement de tout l'être qu'est souvent la vieillesse, un continuel élargissement, une chaleur d'âme croissante, et de faire contraster le fécond épanouissement de son arrière-saison avec la richesse banale de tant de printemps et d'étés sans lendemain.

FRANCIS DE PRESSENSÉ.

---

# LOUIS XVIII ET LE DUC DECAZES

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

---

II<sup>1)</sup>

## LE CABINET DESSOLES-DECAZES (1819)

Contrairement aux rumeurs calomnieuses qui coururent alors, c'est à regret que Decazes s'était séparé de Richelieu. En consentant à rester ministre sans lui, il n'avait fait qu'obéir aux ordres formels du Roi. Richelieu en doutait encore au lendemain de sa retraite. Il inclinait à croire qu'elle était due aux conseils du favori de Louis XVIII. Mais il revenait bientôt à des idées plus justes. L'amitié qui naguère unissait ces deux hommes d'État se renouait telle qu'elle existait avant les incidens qui les avaient séparés. Decazes, lui, n'avait pas attendu cette réconciliation pour comprendre qu'en perdant Richelieu le gouvernement a perdu une lumière et une force, et lui-même le plus précieux des collaborateurs.

Ce qui le lui fait surtout comprendre, ce sont les dissentimens qui, le ministère Dessoles à peine formé, éclatent dans son sein et y créent deux influences rivales, celle de Decazes d'un côté, celle

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

du comte de Serre de l'autre. Decazes, en consentant à reprendre le pouvoir, s'est souvenu de ces paroles de Louis XVIII : « Marchons entre la droite et la gauche en leur tendant la main et en nous disant que quiconque n'est pas contre nous est avec nous. » Il entend demeurer fidèle à ce programme, le seul, selon lui, qui permettra d'atteindre le but qu'il a en vue : nationaliser la Royauté et royaliser la France. Le but que poursuit de Serre est le même. Mais, c'est par d'autres voies et d'autres procédés qu'il y veut arriver. De Serre est sous l'influence des doctrinaires : Royer-Collard, Guizot, Barante, Camille Jordan. Ils l'ont convaincu, en dépit de ses vieux préjugés d'ancien émigré, de la nécessité de gouverner avec l'appui du centre gauche, qui devient chaque jour plus puissant. Dans les lois qu'il prépare, dans les nominations qu'il propose au Roi, on le voit moins préoccupé de plaire au centre droit que de ne pas déplaire au parti libéral. Il consacre à sa tâche les ressources d'une parole ardente, communicative, entraînant, qui fait de lui un orateur incomparable.

Ainsi, par un effet assez ironique des circonstances qui ont précédé et suivi la chute du cabinet Richelieu, Decazes, qui en formait l'aile gauche, est devenu l'aile droite dans le cabinet Dessoles, et c'est le rôle qu'avait tenu Richelieu contre lui qu'il va jouer à son tour. Pour l'assister, il peut compter sur deux de ses collègues : à titre éventuel, sur le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, que la reconnaissance plus que la conviction retient à son côté ; et à titre définitif, sur le baron Portal, son ami, dont les opinions sont en tout conformes aux siennes. Mais les trois alliés en trouvent devant eux trois autres : Dessoles, de Serre, le baron Louis, unis eux aussi de conduite et de pensée. Vingt jours après la formation du ministère, on peut constater qu'il est divisé en deux camps de force égale, qui ne sont d'accord qu'en apparence quant à la marche à suivre, et dont l'un, celui de Decazes, peut à tout instant être mis en minorité, si le Maréchal, qu'y rattachent encore de récents souvenirs et des sentimens de gratitude, les sacrifie à ses convictions qui l'ont toujours rapproché des libéraux et lui ont valu la haine des ultra-royalistes.

Decazes conçoit alors l'idée de décider le Roi à nommer un septième ministre, qui, en votant dans le Conseil avec lui et ses amis, fixera de son côté la majorité. En constituant le cabinet, on a négligé de rétablir le ministère de la maison du Roi, précédemment supprimé. Il faut le rétablir et y appeler Pasquier. Mais.

toujours disposé à obtempérer aux désirs du ministre favori. le Roi, cette fois, refuse d'y accéder.

« Je t'ai dit trop souvent, mon cher fils, écrit-il le 20 janvier, les motifs qui m'éloignent de la nomination d'un ministre de la Maison pour avoir besoin de te les répéter. Mais je veux bien me supposer personnellement désintéressé dans la question et ne l'envisager que dans ses rapports avec l'état actuel des choses. Comment se fera la nomination? Je vais *proprio motu* ou sur la demande du Conseil. Dans le premier cas, ces messieurs seront un peu étonnés d'apprendre un beau jour, fût-ce par moi-même, que je vais avoir un ministre de plus. Dans le second, il est probable qu'ils voudront, du moins Dessoles, influencer sur le choix. Mais, je vais plus loin et je suppose qu'ils se contentent de me représenter que le nombre impair est nécessaire pour former une majorité, que je réponde qu'en ce cas je vais nommer un ministre de la Maison, et qu'ils attendent mon choix. Voilà Pasquier nommé. Crois-tu qu'ils se méprennent à l'intention, et qu'ils n'en prennent pas quatre fois plus d'humeur contre la main dont est parti le coup? Sans doute, cela nous donnerait la majorité. Mais, serait-elle bien sûre? Actuellement que la division est égale, tu crains que cette majorité ne passe de l'autre côté. Il faudrait pour cela qu'un des nôtres se démanchât. Eh bien, à sept, la même chose pourrait arriver parce que cet un ajouté à trois ferait quatre, ce qui nous mettrait en minorité.

« Tu crains aussi qu'on ne t'accuse de me travailler contre la majorité. C'est ma volonté qui doit tout faire. Les ministres responsables disent au Roi : « Voilà notre opinion. » Le Roi répond : « Voilà ma volonté. » Si les ministres, après y avoir réfléchi, croient ne pas trop risquer en suivant cette opinion, ils la suivent. Sinon, ils déclarent qu'ils ne le peuvent. Alors, le Roi cède, s'il croit ne pouvoir se passer de ses ministres. Dans le cas contraire, il en prend d'autres. Voilà ce que je prévois qui nous arrivera. Si au bout de trois semaines, la division est si marquée, que sera-ce plus tard? Crois-moi, une majorité escamotée, loin de prévenir la scission, la hâterait d'autant plus qu'elle irriterait ceux contre lesquels elle se trouverait en minorité, surtout le plus entier, le plus cassant des hommes; tu sais bien qui je veux dire : D. Mais, disons-nous bien une chose, c'est que cette scission ne tar-

1) Le baron Louis, ministre des Finances.

dera pas. Trois d'un côté, trois de l'autre, il en faudra référer à moi, et les vaincus s'en iront. Alors, Pasquier reviendra à ma gauche, mon Élie à ma droite: le Maréchal et Portal resteront à leur place, d'Argout à la droite du Maréchal et, j'espère, Roy vis-à-vis de lui. Ces messieurs pousseront des hurlemens. Mais les gens sages diront : Decazes seul eut raison. Il n'a voulu se laisser entraîner ni d'un côté ni de l'autre, et surtout rester ferme sur sa ligne. »

Après avoir reçu cette lettre, Decazes renonce, quoique à regret, à son projet primitif. Il se laisse emporter par le courant libéral qu'a déchainé, dans le pays et dans les Chambres, la formation du nouveau ministère. Comme l'effort qu'il vient de faire pour modérer ce grand mouvement demeure ignoré, c'est à lui qu'est attribué en partie le mérite de la politique nouvelle qui semble prévaloir, et qui consiste à chercher la majorité du côté gauche. Sa popularité augmente et du même coup celle du Roi. En revanche, l'extrême droite, et avec elle le Comte d'Artois, la Duchesse d'Angoulême, le Duc et la Duchesse de Berry redoublent de violence contre le favori qu'ils accusent d'entraîner ses collègues, tandis que ce sont ses collègues qui l'entraînent. Dans le ministère nouveau, Decazes, depuis longtemps bouc émissaire de tous les vieux griefs des ultra-royalistes contre le ministère Richelieu, — la dissolution de la Chambre Introuvable, la loi électorale, la loi de recrutement, — devient responsable des griefs nouveaux qu'ils accumulent contre le ministère Dessoles.

Cette politique de gauche dont à chaque conseil il entend vanter les mérites sourit médiocrement à Louis XVIII. Il voudrait bien être un souverain libéral, mais avec les centres, et non avec la gauche, dont il redoute les exigences. Cependant, loin de se refuser à l'essai qu'on va tenter, il le veut sincère et complet, convaincu d'ailleurs qu'il ne réussira pas et non moins résolu à ne pas encourir le reproche de l'avoir fait échouer. Decazes est le confident de ses inquiétudes et de son antipathie contre les doctrinaires. L'un d'eux étant venu aux Tuileries, le Roi rend compte de cette visite :

« Je suis plus fort que toi, mon cher fils, et cependant peu s'en est fallu que l'ergotage de Camille Jordan ne m'ait rendu malade. Tu te souviens que, l'an dernier, il parla comme un cocher dans une affaire bien intéressante puisqu'il s'agissait de toi. On dit alors qu'il était malade. Je le crus dans le moment; je n'en

crois plus rien. Il parle facilement, beaucoup trop facilement même, mais sans éloquence et diffus. Et puis, il dissèque un cheveu avec une « pratique » dans la bouche :

« Pardon; mais, en vérité,  
 Mon Apollon révolté  
 Me devait ce témoignage  
 Pour l'ennui que m'a coûté  
 Son odieux bavardage. »

Louis XVIII n'a pas plus de goût pour Royer-Collard, dont le cabinet s'est assuré le concours en le nommant président du Conseil supérieur de l'Instruction publique et qui veut bientôt donner sa démission. Il envisage sans crainte cette perspective : « C'est sûrement dans un moment d'humeur qu'il aura dit ce que Corbière rapporte de lui. S'il exécutait sa menace, serait-ce donc un si grand malheur? » Et le même jour, 2 mars, appréciant des rumeurs de démissions ministérielles, qu'il a recueillies, il ajoute : « Je vais probablement voir de Serre et pousser le temps avec l'épaule. Je suis bien loin de croire qu'il exécute ce qu'il a dit. Mais, enfin, il faut tout prévoir et songer à pourvoir sur-le-champ au déficit qui serait probablement de trois. » En ce cas, Pasquier, d'Argout, Roy remplaceront Dessoles, de Serre et Louis.

Dans cette modification du cabinet, il trouverait encore un autre avantage, celui de calmer les appréhensions du Duc d'Angoulême, toujours si dévoué, si modéré, si raisonnable, mais qui est venu protester auprès de lui contre cette politique de gauche et dont la protestation, si elle devenait publique, encouragerait les intrigues du pavillon de Marsau.

« Plus j'y songe, plus je vois la grandeur du danger. La conduite du Duc d'Angoulême, sa résistance à tant d'attaques de tout genre sont un phénomène qui ne peut guère s'expliquer que parce que, satisfait sur tous les points, il n'était vulnérable sur aucun. Tel Patrocle revêtu des armes d'Achille bravait tous les coups des Troyens. Mais, quand les dieux lui eurent arraché cette armure divine, ce ne fut plus qu'un homme et sa première blessure fut promptement suivie de sa mort. Craignons qu'il n'en soit de même aujourd'hui. Le Duc d'Angoulême, peu satisfait du baron Louis, irrité contre Gouvion-Saint-Cyr, offre deux endroits vulnérables, surtout le dernier, et l'on en profitera autour de lui. »

Les griefs de son neveu contre le Maréchal lui paraissent, au

surplus, légitimes et il les partage. « J'ai une humeur de dogue contre ton Maréchal. J'ai enfin vu, ce matin, sa fameuse lettre aux ducs d'Havré et de Gramont. Je ne crois pas que jamais absurdité pareille ait sali du papier. Vous avez tous entendu ce que je lui ai dit, il y a eu hier huit jours : que j'entendais que mes grands officiers, étant censés être mes aides de camp, continuassent à être portés sur l'état-major général. Je n'ai nommé, il est vrai, que le duc d'Aumont, parce que c'était lui que j'avais le plus en vue. Mais je m'étais servi de l'expression générique de grands officiers; jamais je ne me serais avisé de parler des capitaines des gardes, parce qu'il va sans dire que le commandant actuel d'un corps est par cela même en activité. Point du tout! M. le Maréchal distingue une activité de l'autre. Il les met dehors d'une façon, dedans d'une autre, et, suivant sa pointe, il mande à leurs aides de camp d'aller chercher fortune...

« Écoute, je t'ai déjà dit avant-hier que cela me déplaisait; je te le répète un peu plus fort aujourd'hui et j'ajoute que j'entends que cela soit changé. Rends au Maréchal le service de l'engager à le changer de bonne grâce. Sans cela, il faudra que je le lui dise. Ce sera sûrement avec des formes polies. Mais je ne réponds pas que le ton de ma voix ne se ressente un peu de la disposition de mon âme... Je n'ai pas besoin de mettre par écrit de plus longues réflexions... Mais je te déclare que je n'entends pas être le roi de carreau. »

Entre temps, sa correspondance quotidienne s'alimente de menus faits dont il est occupé et préoccupé non moins que de certains autres plus importants. Les *Mémoires* de Lauzun viennent de paraître et menacent la cour d'un scandale. « Je ne sais ce qu'il y a à faire. Mais, si nous pouvons les anéantir, il faut le faire, surtout à cause de la Reine. Il sied bien à cet homme de se vanter de ses bonnes fortunes. Il était impossible d'être plus amusant qu'il l'était. Moi qui te parle, je serais resté vingt-quatre heures à l'écouter. Mais, sous un autre rapport, sa réputation était entièrement nulle. »

Un autre jour, il est question d'élever à Jarnac un monument à la mémoire de Louis de Bourbon, premier Prince de Condé. « Pourquoi rappeler ces temps affreux? s'écrie le Roi. Tout me déplaît, le monument en lui-même, la personne à laquelle il est consacré et l'inscription qui doit en faire l'éloge. Louis de Bourbon avait certainement du mérite. Mais quel usage en fit-il? Il fut

impliqué dans la conjuration d'Amboise. Je veux bien croire que sa condamnation fut une affaire de parti. Mais je suis loin de le croire innocent. Rappelons-nous la bataille de Dreux : la tentative de Meaux où, sans la valeur des Suisses, il enlevait le Roi lui-même ; la bataille de Saint-Denis ; enfin, celle de Jarnac où il périt par un lâche assassinat, qui rend la mémoire de son meurtrier odieuse, sans justifier la sienne d'avoir dans toutes ces occasions porté les armes contre le Roi... Je ne veux point que le monument soit érigé, et si la chose est faite, ce qui me ferait beaucoup de peine, je ne veux pas qu'on y inscrive autre chose que ceci : Ici, Louis, premier Prince de Condé, fut assassiné en 1569. »

Puis, c'est un incident d'un autre ordre. L'Académie française vient d'élire Lemontey, l'historien de la Régence, en remplacement de l'abbé Morellet. Le Roi se rappelle que l'abbé de Saint-Pierre fut jadis chassé de l'Académie pour avoir manqué beaucoup moins que Lemontey à la mémoire de Louis XIV ; et l'envie lui prend d'user de son droit de *veto* ; Decazes, effrayé des suites probables d'une telle défense, en parle à ses collègues, et tous ensemble demandent au Roi d'approuver l'élection.

C'est à lui que le Roi répond :

« Je suis fâché, mon cher fils, que tu tiennes tant à ce que je confirme le choix de l'Académie, et je ne suis, à ne te rien cacher, pas trop content que tu en aies parlé à tes collègues. Tu le sais, mon cher fils, j'ai du bonheur à m'ouvrir à toi sur tout, je te consulte sur tout avec confiance, mais c'est parce que je t'aime de tout mon cœur, c'est parce que je te connais une excellente judiciaire et non autrement, car tu sais bien aussi combien je suis jaloux de conserver et de transmettre à mes successeurs un libre vouloir sur quelques points. L'Académie est de ce nombre. Elle annonce directement ses choix au Roi, qui les confirme ou ordonne de procéder à de nouveaux, sans que la responsabilité de personne y soit intéressée ; et m'ouvrir à cet égard à mon ami, ce n'est pas en parler à mon ministre, bien moins à tous.

« Après m'être ainsi soulagé, je reviens à M. Lemontey. Posons d'abord les faits. M<sup>mo</sup> de Genlis avait recueilli dans l'énorme fatras des *Mémoires de Dangeau* tout ce qui pouvait faire paraître Louis XIV sous le jour le plus avantageux. M. Lemontey a choisi dans le même recueil tout ce qui pouvait servir à le ravalier. Remarque, en passant, que je ne parle pas ici de l'intention générale de son ouvrage, Mais, dira-t-on, il a très bien

parlé de Louis XIV. Connaissez-vous dans les écrits des défenseurs de la religion rien de plus admirable que la première partie de la confession du Vicaire savoyard dans *Émile*? Tournez la page et vous verrez ce qu'en pense l'auteur. Je ne te cacherais pas cependant que les motifs que tu allègues, sans diminuer ma répugnance, ébranlent ma résolution. Nous en reparlerons ce soir. »

Le soir venu, Decazes plaide la cause de l'élu de l'Académie et fait connaître au Roi l'engagement qu'a pris Lemontey de réparer dans son discours de réception ses torts d'historien. L'exclusion n'est pas prononcée; le Roi attend le discours. Il le reçoit le 27 juin et sa bile s'épanche :

« J'ai eu bon nez, mon cher fils, de ne pas vouloir lire le discours de M. Lemontey avant de le recevoir. Au moyen de cela, j'ai pu, sans mentir à ma conscience, dire que je me promettais du plaisir à cette lecture. Je me fiais à la parole que tu m'avais donnée qu'un bel éloge, et assurément ce n'était pas bien difficile, réparerait le libelle publié contre la mémoire de Louis le Grand. Au lieu de ce que j'attendais, qu'ai-je trouvé? que l'Académie française fut le fruit de la haute politique de Richelieu et de la magnificence éclairée de Louis XIV. Voilà bien assurément de quoi satisfaire un fils qui demande réparation pour les mânes de son père !

« Quant au fond du discours, je conviens qu'il était très difficile d'être très religieux, en faisant l'éloge d'un homme aussi impie que l'abbé Morellet. Mais pourquoi le louer d'avoir coopéré à l'*Encyclopédie*? Il était si aisé, après l'avoir peint d'une manière large comme l'ami des gens de lettres les plus célèbres de son temps, d'arriver promptement à ce qui lui fait vraiment honneur, au courage avec lequel il défendit les victimes de la Révolution et là, de lui donner les louanges qu'il mérite, et de faire d'autant plus ressortir cette belle partie de sa vie que le reste eût été dans le dernier jour. Mais j'ai un reproche plus grave à lui faire, c'est d'avoir calomnié le Parlement et la Sorbonne.

« Sans doute, quand l'inoculation parut, beaucoup d'âmes pieuses, mes parens étaient du nombre, l'envisagèrent comme un péché, parce que c'était exposer sa vie à un danger présent pour en éviter un qui pouvait ne jamais arriver. Mais qu'on me cite l'arrêt du Parlement qui défend cette méthode ou le jugement de la Sorbonne qui la condamne. Quelques magistrats proposè-

rent en effet de rendre un arrêt. La Cour consulta la Sorbonne, qui répondit que l'expérience seule pouvait apprendre si c'était un bien ou un mal ; et le Parlement se contenta, ce qui était une fort sage mesure de haute police, de défendre qu'on inoculât dans l'enceinte des villes. Mais, quand on est d'un certain parti, il faut déchirer et tout ce qui tient à la religion et tout ce qu'a fait cette magistrature si regrettable pour ceux qui ne sont pas de la clique.

« Le discours finit par un compliment pour moi, qui pourrait me flatter, si ce qui précède ne m'indignait pas tant et par ce qui s'y trouve et par ce qui y manque. M. Campenon, dans sa réponse, a donné maints coups de patte au récipiendaire. Mais cela ne diminue en rien mon juste mécontentement de celui-ci. Le tien, cher fils, doit être bien plus grand encore. Ce n'est pas à moi, c'est à toi qu'il avait promis de réparer par son discours la faute qui aurait dû lui mériter l'exclusion et, loin de tenir sa promesse, il a aggravé sa faute. »

Voici maintenant, dans un billet du matin, le récit d'une de ces piquantes scènes de famille qui se renouvelaient fréquemment aux Tuileries. Il s'agit d'un voyage que la Duchesse d'Angoulême voudrait faire à Bordeaux et que le Roi ne veut pas autoriser :

« Ton pauvre père a bien du chagrin, mon enfant. Hier, le Duc d'Angoulême m'a demandé une réponse définitive sur le voyage de Bordeaux. J'ai répondu par une négative fondée sur les circonstances et la cherté. Ce matin, sa femme m'en a parlé. J'ai répondu de même. Elle ne m'a pas caché que cela lui faisait beaucoup de peine. Alors je lui ai dit :

« — J'ai été parfaitement content de la conduite de votre mari dans son voyage. Me répondez-vous de tenir absolument la même ?

« Un silence trop expressif a été sa première réponse. Puis elle a ajouté :

« — J'espère que le Roi n'aura jamais à se plaindre de ma conduite ni de mon attachement pour lui.

« — Oh ! ai-je dit, je suis bien sûr de votre amitié, autant que de la mienne. Mais je crois que ce voyage ferait plus de mal que de bien. Et puis, les raisons que j'ai déjà données sont bonnes.

« L'entretien, qui a duré en tout trois minutes, car c'était im-

médiatement avant le déjeuner, s'est terminé là. Je ne crois pas avoir mal répondu. Mais les larmes que j'ai vu répandre pèsent sur mon cœur. »

Toutes les lettres du Roi ne sont pas aussi mélancoliques. En voici une qui respire la bonne humeur, voire la gaieté :

« Ma marche, de ma toilette ici, ce matin, a été faiblotte, ce qui m'a fait renoncer au projet de recevoir les ambassadeurs debout, ne voulant pas

« Montrer aux nations Mithridate détruit;

et je l'ai annoncé à tout le monde. Mais, après le déjeuner, j'ai cru me sentir plus de force. J'en ai fait une petite expérience qui m'a réussi; cela m'a encouragé. Après la messe, je me suis fait rouler jusqu'à la porte de la salle du trône; là, je me suis levé et j'ai été à pied gagner mon fauteuil où j'ai attendu ces messieurs, et quand ils ont eu fini leurs révérences, que je n'ai pas voulu recevoir debout, ce qui eût été trop fatigant, je me suis de nouveau remis sur mes jambes, j'ai fait mon tour d'Europe; puis, j'ai salué et je m'en suis allé reprendre ma voiture où je l'avais laissée. »

Une goutte chronique, compliquée d'une obésité douloureuse, entrave constamment ses projets. C'est ainsi qu'en cette même année 1819, ayant voulu enfin se faire sacrer et fixer la date de cette cérémonie sans cesse ajournée, il en est à trois reprises empêché « par l'état de ses jambes qui lui jouent de biens vilains tours ». Il est réduit à passer de longues heures dans son cabinet, assis devant la table de bois blanc qu'il a rapportée d'Hartwell. Pour tromper la longueur des heures, il lit et écrit sans cesse, ce qui explique son abondance épistolaire. Elle ne suffit pas toujours à son activité et c'est à son favori qu'il réclame des occupations :

« Tu m'as dit hier soir, mon cher fils, qu'il te venait mille idées pour ton futur discours pour les journaux, mais que ce serait le diable de les mettre en ordre. Cela m'en a fait venir une.

« Mets les tiennes par écrit, sans ordre, sans liaison, cela n'en vaudra que mieux pour mon projet, et puis donne-moi l'écheveau. Je me charge de le dévider; je te ferai un mauvais peloton. Mais, comme il ne sera pas ton ouvrage, tu auras moins de peine à le mettre en ordre. Ne plains pas la mienne. Travailler pour toi est un tant doux plaisir! »

La vivacité de l'affection paternelle que Louis XVIII a conçue

pour Decazes se manifeste en des exclamations pareilles, à toutes les pages de leur volumineuse correspondance. La santé de son fils, les nuits de son fils, les souffrances de sa fille, souvent malade, les inquiétudes que lui cause la grossesse de la jeune femme, tout cela donne lieu chaque jour à des commentaires dont la longueur n'est égalée que par celle des réflexions que lui arrache son propre état. Il ne sait comment exprimer sa tendresse; il en prodigue les témoignages; plusieurs semaines avant l'accouchement de la comtesse Decazes, il écrit au mari :

« J'ai dit ce matin au Duc d'Angoulême que j'allais lui parler comme à confesse, qu'Égédie étant décidément grosse, tu désirais que je fusse le parrain de l'enfant; que j'en mourais d'envie, mais qu'il me fallait une commère; qu'à la vérité, j'étais bien sûr que ma nièce ne me refuserait pas, mais que cela ne me suffirait point, si je n'avais la certitude qu'elle ne serait pas sèche comme un cent de clous, ni avec toi, quand tu irais la remercier, ni au baptême, que je comptais bien faire en personne; que je le priais de sonder le terrain et que de sa réponse dépendrait que tu me fisses ou non la demande officielle.

« Il m'a très bien compris et il m'a demandé si c'était la pure vérité que je demandais.

« — Sans doute, lui ai-je répondu; tant dure puisse-t-elle être, je préfère la peine qu'elle me causera au chagrin de causer un désagrément à celui que j'aime tant.

« Alors, il m'a demandé quelques jours pour remplir sa mission. »

La mission échoue. Au commencement de juin, quelques jours après la naissance de l'enfant, le Roi l'apprend à Decazes. N'écoulant que le ressentiment qu'elle nourrit comme les autres membres de la famille royale, son mari excepté, contre le favori de son oncle, la Duchesse d'Angoulême répond à la première ouverture qui lui est faite « qu'elle est toujours aux ordres du Roi », et rien de plus.

« Tu peux juger de la peine que je ressens; elle est bien accrue par la tienne... Ne pas être le parrain de ton enfant serait pour moi une peine cuisante. Je crains d'être taxé de faiblesse par les uns et que les autres n'aient l'audace de dire que j'ai essuyé un refus. D'autre part, l'exposer, le jour du baptême, à un désagrément public est un tourment auquel je ne puis penser sans frémir. »

Voilà qui donne une singulière idée de l'état de la cour de France dans les premières années de la Restauration et des rapports déplaisans qui existent entre le Roi et ses parens. On lui obéit parce qu'il est le roi, mais on murmure, on se plaint, on le boude; on ne laisse échapper aucune occasion de faire injure à ses ministres et surtout à celui d'entre eux qu'on affecte de rendre responsable du caractère libéral, — on dit révolutionnaire, — de la politique que défend le cabinet. Seul, le Duc d'Angoulême semble s'y être résigné. Il aime sincèrement Louis XVIII et redouterait de l'affliger en récriminant. Mais, sa docilité, sa résignation semblent au Roi bien fragiles. On a vu combien elles l'étonnent et quelles craintes elles lui inspirent. A plusieurs reprises, il peut croire que ses craintes vont se réaliser et que le prince ira grossir le nombre des mécontents. Il s'en inquiète; il met Decazes en garde contre ce nouveau péril :

« Tu dois, à l'heure qu'il est, être avec le Duc d'Angoulême, et je serais bien fâché qu'il en fût autrement, car jamais pareil entretien ne fut plus nécessaire. On l'a travaillé de main de maître; il voit une réaction pareille à celle de 1815, les gens fidèles chassés pour placer les Jacobins. Toi-même, tu n'es pas exempt de reproches, à cause des changemens de préfets. Je te dis tout cela en abrégé parce qu'il te le dira plus au long. »

Tels sont les effets qu'a produits ce mouvement vers la gauche, trop accentué, trop peu mesuré et partant terriblement dangereux, auquel les doctrinaires ont poussé le cabinet et par lequel Decazes qui, s'il vise au même but, désapprouve la rapidité de la marche, s'est laissé entraîner.

## II

« Quand M. Decazes fut devenu ministre de l'Intérieur, raconte la duchesse, sa faveur près du Roi fut plus grande encore qu'elle ne l'était avant. Mais plusieurs de ses collègues qui s'étaient retirés ne cachaient pas leur mécontentement. Le salon de Madame de la Briche, belle-mère de M. Molé, qui déjà, quand celui-ci siégeait au Conseil, n'était pas ministériel, devint si hostile que je fus dispensée d'y aller. Mais je continuai à voir Madame Molé qui, elle, était toujours la même, l'air froid et indifférent. M. Pasquier, resté l'ami de M. Decazes, fut très convenable. On disait qu'il se ménageait pour l'avenir. Le duc de Richelieu était

parti tout de suite. Sa sœur, Madame de Montcalm, jeta feu et flamme contre le nouveau ministre. Madame de Jumilhac fut plus modérée. Elle attendait la mise à exécution d'une faveur promise à son fils, c'est-à-dire la substitution du nom de Richelieu, le titre de duc et la pairie. Elle sentait que, pour l'obtenir, elle avait besoin de M. Decazes. »

Après ce trait, voici quelques détails sur les nouveaux ministres :

« M. Dessoles, ministre des Affaires étrangères et président du Conseil, habitait rue du Bac, hôtel de Galliffet. Sa femme, née de Dampierre, n'était plus jeune. Leur fille n'avait guère que deux ans de moins que moi. Au ministère de la Justice, il y avait M. de Serre; il demeurait place Vendôme; il recevait tous les jeudis. Madame de Serre passait pour jolie; elle avait des succès dans le monde; on la disait ambitieuse. A la Marine, il y avait le baron Portal, Bordelais, fort des amis de M. Decazes. Sa fille, déjà veuve, était fort agréable et aidait Madame Portal à faire les honneurs des salons de la Marine. C'est moi qui présentai Madame Portal aux Tuileries. Elle connaissait fort peu de monde. Chez le Comte d'Artois, où nous allâmes en sortant de chez le Roi et où on attendait longtemps, Madame Portal parlait haut, allait à droite et à gauche, regardait avec admiration les tentures, demandait le nom des personnes qui entraient. Une bien excellente femme, d'ailleurs. Le baron Louis était ministre des Finances. Il venait plus souvent au ministère que je n'allais chez lui. Sa nièce, Mademoiselle de Rigny, l'assistait pendant ses réceptions. »

L'ambassadeur d'Angleterre à Paris était alors sir Charles Stuart, un ami de Decazes, et le seul des membres du corps diplomatique qui se fût consolé de la retraite de Richelieu. « Il donnait souvent de grands diners et des bals charmans. » L'ambassadeur d'Autriche, le baron de Vincent, qui demeurait en haut des Champs-Élysées « dans une maison qui n'avait pas l'air d'un hôtel », était grand, maigre avec des cheveux blancs « mais glacial ». De Goltz, le ministre de Prusse, logé rue de Lille, dans l'ancien hôtel du Prince Eugène, venait assidûment chez Decazes jusqu'à la fin de 1818. « Il y vint moins après la retraite du duc de Richelieu. » Pozzo, ambassadeur de Russie, recevait beaucoup, quoiqu'il ne fût pas marié. Le duc de Fernan Nuñez, ambassadeur d'Espagne, était marié. Mais sa femme ne résidait pas en France. Petit, maigre, chétif, mais avec des yeux superbes, il

parlait naïvement de leur beauté. Il disait que c'étaient les plus beaux yeux de toute l'Espagne. « Il faisait faire pour une danseuse de l'Opéra, M<sup>lle</sup> Aimée, des toilettes semblables aux miennes. Un soir, à l'Opéra, je la vis dans une loge à mon côté, avec une robe toute pareille à celle que je portais. Le lendemain, plusieurs jeunes femmes se joignirent à moi, et nous allâmes déclarer à Madame Herbaud qu'elle ne nous habillerait plus, si elle ne s'engageait à ne pas faire pour des actrices des robes comme les nôtres. »

Parmi ces attachans souvenirs, il en est sur la Duchesse de Berry, que l'auteur nous montre petite, épaules hautes, poitrine étroite, taille épaisse, bras maigres, pieds très jolis, petits yeux incertains, regardant de bas en haut et cheveux d'un beau blond en grande abondance. Pétulante et agitée, la princesse aimait follement la danse. « Mais elle dansait en sautant, comme une petite paysanne, et ne valsait pas. » Suit la description d'un costume qu'elle portait souvent quand elle était à Saint-Cloud ou en voyage : pantalon large, serré au bas de la jambe, des bottines montant un peu au-dessus de la cheville, une petite redingote d'homme en drap brun, descendant jusqu'au genou, ceinture de cuir avec boucle. La Duchesse de Berry adorait les romans. On racontait que la Duchesse d'Angoulême, en ayant un jour trouvé chez sa jeune belle-sœur, — il est vrai que c'étaient les Contes de Voltaire et ceux de La Fontaine, — les avait fait enlever en lui adressant de très vifs reproches. « Les livres n'en revinrent pas moins chez la Duchesse de Berry bientôt après. » Elle habitait avec son mari le palais de l'Élysée.

Le Duc de Berry était irascible, emporté, tout de premier mouvement et non moins ultra que son père. Il tenait contre les ministres et contre Decazes les propos les plus malveillans. Pendant l'hiver de 1817, on fit grand bruit dans le monde de sa présence à un bal donné chez une certaine Virginie, avec laquelle il avait rompu au moment de son mariage. Le Roi, très mécontent de son neveu, lui exprima son mécontentement « avec violence ». Les colères du Roi étaient aussi terribles que rares. Parlant quelque part dans ses lettres d'un de ces emportemens, il dit : « On a dû entendre les éclats de ma voix jusque sur la place du Carrousel. » Après avoir lu le rapport dans lequel on annonçait que le bal aurait lieu, il dit : « Ce rapport m'afflige d'autant plus qu'il me fait cruellement sentir la différence des temps. Jadis, un ordre aurait

été donné à M. Le Noir. En le recevant, il eût envoyé chercher la donzelle et lui eût dit :

« — Mademoiselle, si votre bal a lieu, vous irez coucher à Sainte-Pélagie.

« Et il n'y aurait pas eu de bal... Et quel moment on choisit pour donner un pareil scandale! Que fera-t-on? Ira-t-on? Il ne manquerait plus que cela! N'ira-t-on pas? Il faut être bien infatué d'une coquine pour lui payer si cher un amusement qu'on ne partagera pas. » Le lendemain, il apprend que le Duc de Berry a paru à ce bal. Son indignation ne se contient plus : « Lorsqu'on se marie à trente-huit ans et qu'on ne se range pas, cela prouve qu'on ne voit dans sa femme qu'une maîtresse de plus. Alors, il reste peu d'espoir d'une réforme dans les mœurs. »

Vers le même temps, Decazes est tombé de cheval. L'accident n'a pas eu de suites trop fâcheuses. « Il est peu de chose en lui-même. Mais le zèle du ministre de l'Intérieur à remplir ses fonctions l'a seul rendu grave. D'après cela, n'est-ce pas un devoir pour le Roi de l'honorer d'une visite? Réfléchis et réponds-moi. » Decazes refuse l'honneur que Sa Majesté veut lui faire. Il en sera quitte pour garder la chambre trois jours, pour rester trois jours sans voir le Roi; et celui-ci de protester : « Je voudrais bien, mon cher fils, pouvoir accepter l'augure de rien que trois jours de jeûne, même en comptant aujourd'hui pour le premier. Mais j'ai bien peur que cela ne soit plus longtemps, surtout quand je te vois ne pas pouvoir plier le genou. Je sais des paroles sur cet air-là, non seulement par la goutte, mais par une chute que j'ai faite à Mitau en 1807 et à la suite de laquelle il m'eût été, pendant huit jours, quoique je marchasse en pays plat, à peu près aussi facile de prendre la lune avec les dents que de descendre et surtout de monter une seule marche. Prends du courage, mon ami, et surtout ne fais point d'imprudence. » Et comme, le même jour, il a reçu une statuette d'Henri IV, il ajoute : « Je l'ai trouvée extrêmement belle. Si j'avais reçu ta lettre avant de la voir, je me serais écrié : — Grand roi, je te porte envie. Tu allais voir Sully tant que tu voulais. »

Ce sont là, on en conviendra, d'irrécusables témoignages de l'invraisemblable faveur dont jouissait Decazes à cette époque de sa vie. Elle durait alors depuis plus de trois ans et, loin d'être affaiblie par sa durée, elle y puisait de jour en jour une force nouvelle, augmentant d'autant l'influence de celui qu'on appelait le

maitre dirigeant, bien qu'il ne présidât pas le Conseil. Le Roi ne voyait, n'entendait, n'agissait que par lui. « M. Decazes, en ce temps-là, a véritablement régné sur la France », dit le chancelier Pasquier dans ses Mémoires. Il n'est donc pas étonnant que Decazes fût devenu, plus encore que par le passé, le point de mire des libéraux, qui comptaient sur son aide pour s'emparer du pouvoir, et la bête noire des ultra-royalistes qui le rendaient responsable de leurs échecs et de leurs déboires. On a déjà pu se rendre compte de ce qu'il y avait d'injuste dans l'aversion de ceux-ci et de peu fondé dans les espérances de ceux-là. Decazes était, au plus haut degré, un homme de juste milieu : il voulait tenir la balance égale entre la droite et la gauche ; gouverner non avec les factions, mais avec les centres. L'attitude des partis et les événements qu'il prévoyait firent malheureusement avorter ce dessein. Vers le milieu de février, quelques semaines après l'entrée en scène du cabinet Dessoles, les ultra-royalistes, dans les deux Chambres, avaient dressé leurs batteries et ouvraient les hostilités contre lui. A la Chambre des députés, ils étaient contenus par la masse imposante des ministériels du centre, dont la gauche, en de fréquentes occasions, venait grossir le nombre. Mais, à la Chambre des Pairs, ils formaient une majorité, qui, dès l'ouverture de la session, trahissait son dessein de faire au cabinet une opposition systématique.

Ce fut d'abord une proposition du marquis de Barthélemy, le Barthélemy de la paix de Bâle, rallié aux Bourbons en 1814 après avoir servi l'Empire, et devenu plus royaliste que le Roi. Elle avait pour objet d'inciter les pairs « à supplier le Roi de modifier l'organisation des collèges électoraux ». Le cabinet n'était pas réfractaire à l'idée d'une réforme électorale. Mais il entendait en prendre seul l'initiative à son jour et à son heure. Prise par les ultras, cette initiative constituait une déclaration de guerre. On ne pouvait l'interpréter autrement, alors qu'elle émanait de la réunion Bausset, formée à l'instigation de Molé vers la fin du ministère Richelieu, pour obliger le Roi à gouverner avec la droite. Soutenu par le parti libéral, le cabinet Dessoles combattit cette motion, inoffensive en apparence, en réalité chef-d'œuvre de perfidie. Elle n'en fut pas moins adoptée par la Chambre des Pairs, à une majorité de quatre-vingt-quatorze voix contre soixante. Elle devait échouer plus tard devant la Chambre des députés, mais non sans y réveiller l'esprit réactionnaire dont

on entendit les représentans proclamer tout haut leurs espérances. Au commencement de mars, les pairs, cédant encore aux mêmes influences, repoussèrent la loi sur l'année financière adoptée déjà par la Chambre des députés. La majorité anti-ministérielle démontra sa cohésion et révéla ses desseins en se comptant à nouveau dans ce second vote, comme elle s'était comptée dans le premier. Entre temps, avait été présentée aux Chambres une résolution inspirée par Decazes, qui créait en faveur du duc de Richelieu, à raison de ses services et à titre de récompense nationale, pour être attaché à sa pairie et transmissible avec elle, un majorat de cinquante mille livres de revenus. La droite y trouva prétexte à persévérer dans son système d'opposition et parvint à faire substituer au projet primitif un projet nouveau qui supprimait la transmissibilité.

Très irrité par ces manifestations, le Roi écrivait : « Les projets des ultras sont bien mauvais, mais ne m'inquiètent pas. La lettre de Richelieu est mauvaise, d'abord parce que son infatuation pour Lainé continue à être telle qu'il le met sur la même ligne que Montesquieu, — je ne le croirais pas si je ne l'avais vu de mes yeux ; — ensuite parce qu'il tient à sa maudite réunion Bausset. Il espère qu'elle subsiste toujours et qu'elle prêtera son appui au ministère lorsqu'il fera des propositions monarchiques. C'est, d'une part, supposer qu'il peut en faire d'autres (la révérence, Messieurs) ; c'est, de l'autre, soumettre au jugement de vingt-deux nobles pairs les intentions du ministère, ce qui est fort commode pour la marche du gouvernement... Ne vaudrait-il pas cent fois mieux, comme en Angleterre, être franchement et une bonne fois pour toutes du parti de l'opposition ou de celui du ministère? »

Lainé, que le Roi estimait naguère, mais dont il avait cru découvrir la main dans ces intrigues, n'était pas non plus épargné : « Je te trouve, mon cher fils, bien indulgent pour Lainé. Répondre si mal à ta conduite amicale envers lui peut, si l'on veut, ne s'appeler qu'ingratitude. Mais ses amendemens, après avoir promis d'appuyer le ministère ; mais surtout son travail pour former une opposition tirée du centre même ; si tout cela n'est pas une trahison, je ne sais, ma foi, pas à quoi l'on peut appliquer une semblable dénomination. »

Cette lettre est écrite à la fin de février. A ce moment, les ultra-royalistes, à la suite du vote de la motion Barthélemy, étaient en liesse. Quelques jours plus tard, le rejet de la loi finan-

cière achevait de les griser. Ils croyaient déjà tenir le pouvoir et se partageaient les portefeuilles. Mais, loin d'abdiquer sa prérogative et de subir la majorité factieuse de la Chambre des Pairs, le Roi, se rappelant ce qu'il avait fait deux ans avant contre la Chambre Introuvable, qui voulait lui dicter des lois, s'écriait en plein Conseil :

— Cette majorité, je la briserai ! Il ne s'agit pas de vous, Messieurs ; il s'agit de moi. Je ne vous abandonnerai pas plus que vous ne m'abandonnez. Il faut ou briser cette majorité factice, ou briser la majorité sincère que le pays m'a envoyée en répondant à mon appel du 5 septembre 1816. Mon choix ne peut être douteux.

L'énergie avec laquelle, en cette circonstance, Louis XVIII prit son parti eut pour effet de couper court, au moins provisoirement, aux divisions qui s'étaient produites dans le Conseil. En quelques heures, les ministres se rapprochèrent, oubliant leurs griefs réciproques, prêts à s'unir étroitement pour organiser la résistance à laquelle ils étaient résolus. C'est en parfait accord qu'ils demandaient au Roi d'user de sa prérogative et de nommer soixante nouveaux pairs dont l'entrée dans la Chambre haute y déplacerait la majorité. Le Roi consentit à cette grave mesure.

En 1815, lors de la reconstitution de la Chambre des Pairs, l'irritation causée par les événements des Cent Jours avait empêché de maintenir dans cette Chambre ceux de ses membres qui après avoir, sous la première Restauration, accepté la pairie de Louis XVIII, avaient ensuite consenti à recevoir de Napoléon une seconde investiture. « On ne peut servir deux maîtres à la fois », disait le Roi, et ses décisions s'inspirèrent de ce principe. A la loi qu'il s'était faite, il n'y eut qu'une exception. Ce fut en faveur du comte Molé. Nommé par l'Empereur, alors qu'il l'était déjà par le Roi, Molé n'avait pas protesté contre cette seconde nomination. Quand on le lui reprocha, après le retour des Bourbons, il put faire valoir que des raisons de santé l'avaient empêché de siéger dans la Chambre des Pairs de l'Empire. Il dut à cette circonstance de rentrer dans celle de la Royauté ; mais il fut le seul devant qui s'ouvrit le palais du Luxembourg, et vingt-deux pairs en furent expulsés. Il est vrai que le Roi se réservait de les rappeler, s'ils se ralliaient franchement à la monarchie.

Au moment où, trois ans plus tard, on cherchait à transformer l'esprit de la haute Chambre par la nomination de soixante nou-

veaux pairs, on devait tout naturellement songer aux vingt-deux exclus. Le cabinet proposa au Roi de leur rendre la pairie. Mais les préventions de Louis XVIII contre eux demeuraient presque aussi vives qu'au premier jour. « Les prendre tous serait faiblesse, écrivait-il à Decazes en lui répétant ce qu'il avait déjà dit à Dessoles, et je ne le veux pas. En laisser trois ou quatre seulement pourrait avoir des inconvéniens ; ce serait se faire des ennemis irréconciliables. En prendre une douzaine, c'est acte de bonté ; c'est s'assurer reconnaissance de leur part, et ceux qui resteraient seraient en trop grand nombre pour se croire marqués du sceau de la réprobation. Je crois donc que c'est là qu'il faut s'en tenir. » Le même jour, 26 février, il insiste : « Rappeler les vingt-deux est la première pensée qui se présente à l'esprit ; mais elle serait détestable. Parmi eux, un seul, Suchet, y a droit, d'après l'ordonnance même. Quelques autres, comme Mortier, Dejean, etc., le méritent par leur conduite ; mais, il en est d'autres, tels que P..., un des plus mauvais esprits qui existent, que nous devons louer Dieu d'avoir mis dehors. Rappeler Suchet est justice. En recréer quelques autres est bonne politique, parce que c'est à la fois les récompenser et nous les attacher. Mais les rappeler tous, ce serait en quelque sorte avouer qu'on n'a pas eu le droit de les éliminer et s'ôter par conséquent le droit de compter sur leur reconnaissance : *Non equidem faciam.* » Finalement, il consentit à en réintégrer quinze. Ce fut le premier élément de la « four-née ». On la compléta par des maréchaux et des généraux de l'Empire, des hommes politiques, des diplomates, que les événemens de l'interrègne n'avaient pas permis de comprendre dans la promotion de 1815 ; et on y ajouta quelques personnages plus récemment entrés dans la vie publique, tels que Barante, d'Argout et Mounier. Il ne manquait à ces nominations, pour trouver grâce auprès de la gauche, que les sept anciens pairs que le Roi n'avait pu se résoudre à réintégrer. Ce déni de justice donna lieu à des plaintes. lorsque, le 6 mars, parut l'ordonnance royale qui faisait connaître les choix du Roi. Néanmoins, comme elle démontrait que Louis XVIII et ses ministres restaient fidèles à l'esprit libéral sous lequel avait succombé la Chambre Introuvable, leur conduite excita dans les centres plus de louanges que de critiques. En fait, la majorité rebelle de la Chambre des Pairs se trouvait noyée.

Comme on devait le prévoir, cette ordonnance mémorable

provoqua dans l'extrême droite de nouvelles colères et d'ardentes protestations. On accusait le cabinet d'avoir rompu l'équilibre constitutionnel, « alors qu'en réalité, disait Decazes, il l'a rétabli ». Monsieur était comme un homme « aux yeux de qui la foudre vient d'éclater » et sa douleur égalait son ressentiment : « Je ne conseille ni à toi ni à aucun de tes collègues, mandait le Roi à Decazes, après la publication de l'ordonnance, d'aller demain ailleurs que chez moi et chez le Duc d'Angoulême. Chez tout autre, il ne ferait pas bon. Monsieur a dit au Duc d'Angoulême :

« — Voilà le commencement de l'enterrement de notre famille.

« Le Duc d'Angoulême croit qu'il m'en parlera. Je le crois aussi ; mais ce ne sera pas pour aujourd'hui. Il est venu comme à l'ordinaire. Il était plus que sérieux. Je m'attendais qu'il allait m'annoncer une conversation. Cela n'a pas été. Je suppose qu'il ne se sent pas encore assez maître de lui. Peut-être aussi se contenterait-il de m'écrire ; je le préférerais. La Duchesse d'Angoulême a pleuré devant son mari. Plus maîtresse d'elle-même que son beau-père, il n'y paraissait plus quand elle est venue chez moi. Mais, excepté la physionomie du Duc d'Angoulême, je n'en ai vu aucune ce matin qui ne fût triste. »

Cette tristesse, le Roi était bien près de la ressentir. Il ne se dissimulait pas la gravité de l'acte qu'il venait d'approuver et de revêtir de sa signature. La légalité n'en était pas contestable ; il n'avait fait qu'user de sa prérogative royale. Les nominations auxquelles les circonstances l'avaient décidé, réclamées par l'opinion, justifiées par le mérite et les services des élus, auraient dû nécessairement avoir lieu tôt ou tard. Mais n'en pouvait-on contester l'opportunité ? En consommant la rupture entre l'extrême droite et le cabinet, n'avaient-elles pas jeté le gouvernement trop à gauche et n'allait-il pas devenir prisonnier des ultra-libéraux ? Le 16 mars, dix jours après l'ordonnance, le Roi écrit : « Je crois que les nouveaux Pairs nous assurent la majorité dans leur Chambre ; j'espère que la proposition Barthélemy sera rejetée par celle des Députés. Mais, quel frère avantage ! Sommes-nous sûrs qu'il se représentera dans d'autres occasions, peut-être plus importantes, et cette majorité, assez peu considérable, de la Chambre des Pairs, combien de temps la conserverons-nous ? Il fut un temps où cette Chambre était notre *palladium*, où nous nous étions étonnés qu'un tiers tout au plus des voix portât Chateaubriand au

secrétariat. Nous avons vu diminuer notre majorité; nous l'avons vue expirer. Qui nous dit que ce triste spectacle ne se renouvellera pas? Ah! qu'il est loin, le temps où le duc de Richelieu ne différait de moi que sur un seul point et mettait toute sa confiance en Lainé. Alors, la majorité me donnait une sécurité entière; aujourd'hui, elle m'inquiète... Puis-je ne pas voir la position de mon fils bien-aimé si différente de ce qu'elle fut? Et ce qui m'entoure, ceux que je vois depuis le matin jusqu'au soir, sur qui, excepté le Duc d'Angoulême, puis-je arrêter mes regards avec confiance? » Toute cette lettre n'est qu'une longue plainte en laquelle éclatent tout à la fois les inquiétudes du Roi, les angoisses du « père » et les déceptions d'un cœur qui se sent de plus en plus méconnu par sa famille, trahi par ses amis... Cet état d'âme s'aggrava encore lorsque, à l'attitude du corps diplomatique, à celle de Pozzo di Borgo surtout, Louis XVIII put comprendre que les gouvernements alliés n'approuvaient pas la nomination des soixante pairs, trouvaient « le remède pire que le mal », et considéraient qu'en prenant parti contre les ultra-royalistes avec tant de résolution et de vivacité, le cabinet faisait la part trop belle aux révolutionnaires, qui partout en Europe redoublaient d'audace.

Dans la société aristocratique de Paris, l'ordonnance du 6 mars avait été vivement critiquée. Là, presque tout était à l'image du Comte d'Artois et les cœurs pour la plupart battaient à l'unisson du sien. Aussi, l'irritation contre le ministère, et partant contre le Roi, s'y manifestait-elle sous des formes très désobligeantes pour quiconque tenait au gouvernement. La duchesse Decazes raconte dans ses notes comment elle-même n'échappa point à ces élaboussures.

« La maréchale Marmont donnait un bal costumé. J'avais un très beau costume russe et je comptais m'amuser. Les femmes n'étaient pas masquées; mais beaucoup d'hommes l'étaient. Je me promenaïs avec le général de Sparre quand un domino, s'approchant de moi, voulut me prendre le bras. Je m'y refusai. Il s'éloigna en disant :

« — Je comprends que tu me préfères un de ces pairs siffiés qui nous ont été octroyés par les ministres.

« M. de Sparre trouva la plaisanterie mauvaise. Pour moi j'en étais toute troublée, craignant qu'elle n'eût des suites. Je n'eus plus envie de m'amuser et ne songeai qu'à me retirer. Le général, après m'avoir ramenée à ma place, se mit à la recherche

du domino qui nous avait persillés. Il ne put le retrouver. Mais il sut que c'était le comte de Salvandy, un jeune homme de beaucoup d'esprit qu'à la suite d'une brochure, les ministres avaient fait entrer au Conseil d'État, et qui les avait ensuite fort malmenés dans un autre écrit tout à fait blessant pour M. Decazes et pour eux. Le général de Sparre voulait lui demander raison. Mais on lui fit comprendre qu'il n'y avait qu'une chose à faire : ne rien faire. »

Malgré tout, l'entrée de soixante nouveaux membres dans la Chambre des Pairs, en y déplaçant la majorité, modifiait sensiblement les conditions du combat que le ministère y avait engagé et facilitait sa tâche. Le 23 mars, la motion Barthélemy, adoptée par un premier vote quand la majorité appartenait à l'extrême droite, fut définitivement repoussée. De Serre, dont l'influence oratoire grandissait tous les jours, fit, au cours de ce débat, des déclarations qui exaspèrent les ultra-royalistes. La veille, il avait présenté à la Chambre des députés les nouvelles lois sur la presse annoncées déjà. Rédigées par le duc de Broglie, entré depuis peu dans la vie publique, étudiées ensuite par une commission composée de Royer-Collard, Guizot et Barante, le caractère libéral n'en était pas contestable, et la lecture qui en fut faite à la tribune par de Serre lui valut, avant même que le débat s'ouvrît, un succès retentissant. Le rejet de la proposition Barthélemy et la présentation des lois sur la presse excitèrent jusqu'à la fureur le ressentiment de l'extrême droite. Au total, le cabinet parut sortir de ces diverses épreuves grandi et fortifié. A la faveur de ces victoires de tribune, le Roi sentit plus chaud, plus ardent, le vent de popularité qui soufflait autour de son trône depuis la dissolution de la Chambre Introuvable, et malgré les points noirs dont il voyait l'horizon chargé, il recouvra sa quiétude. Mais bientôt, elle fut de nouveau troublée par les débats qui s'engagèrent dans les Chambres et dans les journaux à propos des personnages bannis de France en 1815.

## III

A sa rentrée à Paris, le Roi avait exilé trente-huit bonapartistes qui, ralliés en 1814 à son gouvernement, s'étaient ralliés ensuite à celui de l'Empereur. Une autre ordonnance avait également proscrit les régicides qui, pendant les Cent-Jours, avaient ac-

cepté des fonctions publiques ou signé l'Acte additionnel. Depuis cette époque, la clémence royale s'était exercée au profit de quelques-uns de ces exilés. Cinquante-cinq régicides avaient été autorisés à résider en France à raison de leur âge ou de leurs infirmités; plusieurs des bannis de la première catégorie avaient bénéficié de la même faveur. Mais beaucoup d'autres en attendaient encore les effets. Trompée par les avances que lui faisait le cabinet Dessoles, la gauche crut qu'il lui serait aisé d'obtenir leur rappel. Elle manifesta le dessein d'en faire une des conditions de son concours. Tout naturellement, la droite s'inquiéta de ces prétentions. Sans attendre que le gouvernement eût parlé, les journaux dont elle disposait firent campagne contre l'amnistie générale, que les libéraux réclamaient et qu'ils considéraient comme la conséquence logique de la politique adoptée par le cabinet.

Livré à lui-même, peut-être le cabinet leur eût-il donné satisfaction. Il eût tiré d'un acte de clémence autant de force que de popularité; du moins le lui disait-on. Mais il était obligé de tenir compte du sentiment personnel du Roi et, toujours disposé à des actes de bonté personnelle qu'il subordonnait à la conduite de ceux qui les sollicitaient, le Roi répugnait à une mesure générale, surtout au profit des régicides. Il y répugnait pour lui-même et pour sa famille. Il savait qu'elle aurait profondément blessé sa nièce, la Duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI. La gauche eut bientôt compris qu'elle n'obtiendrait une amnistie entière et complète qu'autant qu'elle ferait violence aux dispositions de Louis XVIII. Si périlleuse, si maladroite même que fût cette tentative, elle n'hésita pas à y recourir. Elle organisa par tout le pays un vaste pétitionnement. De toutes parts, arrivèrent à la Chambre des députés des pétitions, sur lesquelles celle-ci dut se prononcer. De Serre, qui porta presque seul le poids de ce débat, n'eut aucune peine à démontrer ce qu'il y avait de factice et d'organisé dans ces manifestations. Mais, entraîné par ses sentimens royalistes et ses haines d'émigré contre la Révolution, il oublia ce que lui commandait l'attitude qu'il avait prise depuis son entrée au ministère. Il prononça une de ces paroles qui, dans la bouche d'un homme au pouvoir, ne peuvent être interprétées que comme le point de départ d'un changement de politique. « A l'égard des individus temporairement exilés, dit-il, confiance entière dans la justice et la bonté du Roi. A l'égard des régicides, jamais. » La

Chambre, aux applaudissemens de la droite, écarta les pétitions en passant à l'ordre du jour. Mais ce « jamais » détacha du cabinet les groupes de gauche où, jusque-là, il avait cherché son point d'appui, sans le lui rendre parmi les ultra-royalistes, dont la reconnaissance accidentelle ne pouvait prévaloir contre les irréconciliables rancunes déchainées en eux par les mesures libérales précédemment votées sur la proposition des ministres.

L'événement causa d'amers soucis au Roi. Il ne se méprenait pas aux succès parlementaires du cabinet. Lorsqu'en juillet, prenait fin la session de 1819, toutes les propositions de celui-ci avaient été votées, toutes celles de ses adversaires écartées. Mais ces victoires, dues surtout à de Serre, à son éloquence, à sa chaleur d'âme qui le faisait, quand il parlait, se livrer tout entier, cachaient des dangers que le Roi et Decazes voyaient clairement. Les dissensions ministérielles, un moment apaisées, lors de la nomination des soixante pairs, menaçaient de recommencer. Le cabinet était à la merci d'un incident. Le Roi, à qui n'eût point déplu un changement partiel de ministres, se demandait si la crise qu'il prévoyait ne le séparerait pas de Decazes, auquel, comme on l'a vu, il s'attachait de plus en plus.

Quant à l'usage que faisait Decazes d'une si rare faveur, c'est par les cahiers de la duchesse que nous sommes renseignés, non moins que par les innombrables lettres de gratitude adressées à son mari et qui existent encore dans les Archives de La Grave. Elle raconte, par exemple, qu'au moment où il était question du rappel des bannis, la femme de l'un d'eux, Madame Exelmans, sa compagne d'enfance, lui écrivit. Malade et redoutant de mourir sans avoir revu son mari, Madame Exelmans suppliait son ancienne amie d'obtenir que le général fût au moins autorisé à venir recevoir son dernier soupir.

« Je montrai cette lettre à M. Decazes. Il me dit d'aller voir Madame Exelmans. J'y allai. Elle logeait près de la place Beauvau et de la rue Miromesnil. Maison sans porte cochère. Je la trouvai dans son lit, très malade effectivement. Ses beaux yeux noirs semblaient remplir sa figure. Je l'avais vue autrefois, à Bar, chez mon père. Elle était belle, riche, heureuse. Comme le malheur l'avait changée ! Je pensai que, moi aussi, je serais peut-être comme elle exilée et malheureuse ! Lors de la crise ministérielle de 1818, n'avait-on pas voulu nous faire partir en vingt-quatre heures pour Saint-Pétersbourg et n'était-ce pas un exil ? Madame Exelmans

me répéta ce qu'elle m'avait écrit. Seule, absolument seule, dépourvue de ressources, elle sollicitait le retour du général. M. Decazes, à qui je fis part de ce désir, me répondit que cela ne dépendait pas uniquement de lui, qu'il fallait que ce fût décidé en Conseil, mais qu'il tâcherait de hâter une décision. Quelques jours plus tard, il me dit, en allant chez le Roi, qu'il espérait qu'elle serait prise ce jour-là. En effet, un billet qu'il m'envoya du Conseil m'apprit la bonne nouvelle et m'autorisa à aller l'annoncer à Madame Exelmans. J'y courus. Je ne vis jamais joie comparable à celle de cette pauvre femme. A sa prière, M. Decazes fit télégraphier au général qu'il était autorisé à rentrer. »

Le même service fut rendu à la duchesse de X... Arrivée à Paris à la fin de 1818, pour demander la grâce de son mari, elle s'était adressée en vain à tous les ministres, sauf à Decazes. Elle ne recourut à lui que lorsqu'elle eut perdu tout espoir de réussir par une autre voie. « Elle vint plusieurs fois chez moi, car c'est chez moi que souvent des femmes considérables attendaient le ministre. Il venait les y recevoir. Alors, je m'en allais. La duchesse de X... était très belle et avait d'agréables manières. L'exil de son mari la rendait très malheureuse. Leur fortune était bien diminuée à la suite de leur disgrâce, et ils avaient été obligés de faire ressource de leurs diamans. Depuis son arrivée à Paris, elle cherchait à vendre un magnifique collier en brillans. Elle fit demander à M. Decazes de le montrer au Roi et de tâcher de le lui faire acheter. Il avait coûté quatre-vingt mille francs. Mais la duchesse était prête à le céder pour moitié de cette somme. Quoique bien convaincu que le Roi ne l'achèterait pas, M. Decazes consentit à le lui présenter et à lui en conseiller l'achat pour Madame la Duchesse de Berry. Comme ce merveilleux collier n'avait été confié, le même soir, partant pour les Tuileries, il me le demanda. Je ne pus m'empêcher, avant de le lui donner, de le mettre à mon cou et je soupirai :

« — Comme c'est joli !

« — Sois tranquille, me répondit-il en m'embrassant, tu ne l'auras pas.

« Ainsi qu'il l'avait prévu, l'idée d'acheter ces diamans pour la Duchesse de Berry ne fut pas agréable au Roi. Mais il dit à M. Decazes que, s'il voulait me l'offrir, il en payerait la moitié, soit vingt mille francs, et que ce serait son cadeau de baptême. Mon mari remercia Sa Majesté et refusa. Ainsi qu'il me le dit en

rentrant, il ne voulut ni profiter d'un malheur politique pour faire une bonne affaire, ni disposer, pour satisfaire une coquetterie d'enfant, de l'argent que le Roi distribuait en secours et en gratifications. Je n'eus donc pas le collier. Je le regrettai quelque temps; puis, je n'y pensai plus.»

Les diamans furent rendus à la duchesse. Mais elle obtint la grâce de son mari, qui fut autorisé à rentrer en même temps que le général Exelmans et d'autres exilés : « Quand ils furent de retour, M. Decazes offrit à diner à une partie d'entre eux. J'ai gardé le souvenir de quelques-unes de ces figures : Cambacérès était très laid, un vilain petit visage, une perruque plate serrée sur la tête. Il faisait maigre, ce qui me parut contraster étrangement avec sa vie passée. M. de Ségur avait une jolie figure de jeune vieillard. Ses cheveux très blancs surprenaient. Le duc de X... avait une belle tête, mais pas l'air spirituel. Il me parut un peu trop gros. »

Les services que Decazes se plaisait à rendre aux anciens serviteurs de l'Empire n'étaient pas pour le réconcilier avec les membres de la famille royale. C'est encore dans les notes de la duchesse que nous trouvons les preuves de la persistance et de la vivacité de leurs efforts pour perdre Decazes dans l'esprit du Roi.

« Le comte Jules de Polignac avait accordé la plus aveugle confiance à un ancien agent de la police renvoyé par M. Decazes. Cet agent lui dit un jour qu'il lui prouverait bientôt que le ministre de l'Intérieur trahissait le Roi en correspondant secrètement avec des membres de la famille impériale, à qui il conseillait de ne pas se décourager. Et en effet, d'accord avec un autre agent que Monsieur entretenait en Autriche, ce misérable feignit de s'être fait expédier par lui des lettres compromettantes soi-disant dérobées à leurs destinataires. En réalité, il les avait lui-même fabriquées. M. Decazes, ayant eu vent de cette machination, avait pu en avertir le Roi. Mais Monsieur en fut bel et bien la dupe et, mis en possession de ces lettres, il les apporta triomphalement à son frère comme des preuves de la trahison du ministre de l'Intérieur. Il fut fort penaud quand le Roi lui en eut révélé l'origine et le caractère et quand, en une brève explication, M. Decazes eut confondu ses calomniateurs. L'affaire allait être mise entre les mains de la justice. Mais on dut renoncer à poursuivre, par crainte du scandale qu'aurait nécessairement pro-

voqué un procès dans lequel plusieurs amis du Comte d'Artois et ce prince lui-même eussent été compromis. »

Ce n'est pas seulement par de tels procédés que se manifestait la haine des ultras. « A côté des conspirations contre l'honneur de mon mari, continue la duchesse, il y en avait contre sa vie. De tous côtés, on le prévenait qu'il serait assassiné. Des lettres anonymes qu'on m'adressait contenaient les mêmes menaces. Les amis de Monsieur eux-mêmes nous faisaient dire de nous bien garder, espérant sans doute effrayer M. Decazes et le décider à changer de politique. Le général D\*\*\*, un de nos familiers, nous parlait sans cesse de ces dangers. Habitué du pavillon de Marsan, et véritable mouche du coche, il nous racontait tout ce qu'il y entendait. J'ai souvent pensé qu'il allait y raconter ce qu'il entendait chez nous. Je n'en étais pas moins tourmentée. M. Decazes se rendait tous les soirs chez le Roi; il y allait en voiture. Mais il revenait souvent à pied, ce qui m'inquiétait beaucoup. Je n'osais rien dire. D'ailleurs, eussé-je dit quelque chose, que cela n'aurait rien empêché. Je n'allais me coucher que lorsqu'il était rentré et que je le voyais occupé à écrire ou s'entretenant avec des personnes qui l'avaient attendu en me regardant faire des patiences. »

On peut mesurer à ces traits l'étendue des difficultés au milieu desquelles se débattaient le ministère en général et Decazes en particulier. Mais, loin d'en être découragé, celui-ci les bravait, fort de l'appui du Roi, de la sincérité de sa conviction, et d'une vision très claire des intérêts du pays. Le malheur était que tous ses collègues ne se faisaient pas la même idée que lui de ce que commandaient ces intérêts. Par défiance des ultra-royalistes, Dessoles, Gouvion-Saint-Cyr et le baron Louis inclinaient de plus en plus vers la gauche, ne souscrivaient qu'avec répugnance aux mesures que désapprouvait ce parti. Decazes n'était pas moins éloigné qu'eux de l'extrême droite et de la politique de Monsieur. Mais il persistait à penser que le gouvernement devait chercher son appui dans les centres et y trouver les élémens d'une majorité fidèle. Il avait fini par convaincre de Serre de la sagesse de ses vues que, d'autre part, le baron Portal partageait.

Le ministère se trouvait donc, après huit mois d'existence, aussi divisé qu'au lendemain de sa formation : trois ministres d'un côté, trois de l'autre. La scission y était même plus profonde et il devenait de toute évidence qu'il ne pourrait vivre longtemps ainsi. Les élections pour le renouvellement annuel du cinquième

de la Chambre des députés, dont la date avait été fixée à la mi-septembre, semblaient devoir être le terme extrême de sa durée ; elles seules pouvaient décider qui avait eu raison, de ceux qui voulaient gouverner avec la gauche, ou de ceux qui voulaient gouverner avec les centres. Elles étaient donc attendues avec impatience, mais non sans angoisse, comme une épreuve solennelle qui permettrait au pouvoir de compter ses amis et ses ennemis. La gauche, oublieuse du gage de bon vouloir que lui avait donné le cabinet, présentait des candidats nettement hostiles aux Bourbons. Quant aux ultra-royalistes, leur tactique consistait à combattre partout les candidats ministériels. Leur mot d'ordre était qu'à défaut d'un homme de leur faction, mieux valait voter pour un révolutionnaire que pour un modéré. C'était toujours la politique des émigrés ; ils la pratiquaient avec obstination depuis 1814.

Cependant, au jour du scrutin, ils ne purent faire élire que cinq de leurs créatures. Vingt candidats ministériels furent nommés et la gauche vit sortir des urnes une trentaine des siens. Quoiqu'elle fût ainsi en progrès et qu'on pût craindre qu'en peu d'années, elle arrivât à dominer numériquement la Chambre, sa victoire ne déplaçait pas la majorité, et le Roi ne fut pas alarmé. « Somme toute, disait-il, nous ne devons pas être trop mécontents. » Il est vrai qu'au moment où il se donnait ce *satisfecit*, il ne connaissait pas encore toutes les élections et ignorait la pire de toutes, celle de Grégoire, l'ancien évêque constitutionnel de Blois, à qui les électeurs de l'Isère avaient accordé leurs suffrages. On accusait à tort Grégoire d'être un régicide. Il n'avait pas voulu voter la mort du roi, « préférant lui faire grâce de la vie », mais il s'était écrié à la tribune de la Convention « que les rois étaient dans l'ordre moral ce que sont les monstres dans l'ordre physique ». Sa nomination constituait donc un attentat direct et voulu à la personne même de Louis XVIII.

Elle consterna les royalistes modérés. En revanche, elle ne causa pas moins de joie parmi les ultra-royalistes que parmi les ultra-libéraux. Les premiers demeurèrent fidèles à leur tactique, en attribuant au ministère la responsabilité de ces résultats et plus spécialement à Decazes, auquel ils ne pardonnaient pas la dissolution de la Chambre de 1815, dont ils parlaient sans cesse comme de la cause initiale de la décroissance de leur parti. Tel n'était point l'avis du Roi. C'est eux qu'il accusait d'avoir, par

leur folle exagération, rendu possible le triomphe de ses ennemis.

— Mon frère, lui dit le Comte d'Artois, vous voyez où l'on vous mène.

— Oui, mon frère, répondit-il; j'y pourvoirai.

Cette réponse fut d'abord interprétée comme la promesse d'un changement de système. Mais ce n'est pas cela qu'elle signifiait, ainsi que le prouve ce que le Roi mandait le même jour à son confident :

« Tu as eu, mon cher fils, toute raison de penser que l'élection de Grégoire me ferait beaucoup de peine, car c'est un scandale. Mais c'est une consolation pour moi de penser qu'un jour l'histoire qui, à la longue, ne flatte personne, dira à qui nous sommes redevables d'un pareil choix. Déjà, je me suis donné le plaisir de le dire au chancelier Dambray, en lui annonçant que le même parti nous donnerait Cotterel à Rouen. Mais ce parti s'affaiblit dans la Chambre, et la masse me fait bien augurer de la session. »

Soit que Dambray eût mal compris les paroles royales, soit que, pour ne pas irriter les ultras en les leur rapportant, il les eût dénaturées, ceux-ci feignirent d'y voir un blâme contre la politique de Decazes. Ils en firent un si grand bruit qu'il vint aux oreilles du Roi. Ne voulant pas qu'on pût se méprendre sur son opinion, il la précisa dans ce billet foudroyant : « Le fat ! Est-ce qu'il croit que, si j'avais réellement peur, je le lui témoignerais ! S'il eût voulu parler vrai, il aurait dit que je lui avais paru indigné de l'élection de Grégoire et que je ne lui ai pas caché l'opinion où je suis que c'est à messieurs les ultras que nous en avons l'obligation. Je l'ai dit parce que je le pense. »

Il n'en est pas moins vrai que l'élection de l'Isère contenait en soi un avertissement et une leçon. Il fallait à tout prix arrêter la marche ascendante de la gauche que favorisait par trop le renouvellement partiel et annuel de la Chambre. Dans le ministère comme en dehors de lui, on en revenait à l'idée d'une réforme électorale qui supprimerait ces élections annuelles et y substituerait un renouvellement intégral tous les sept ans. On ne voyait pas alors de plus sûr moyen de conjurer un péril sur lequel il eût été bien imprudent de fermer les yeux. C'était l'opinion de Decazes; c'était aussi celle de de Serre et de Portal. Mais bien différente, celle de Dessoles, du maréchal Gouvion-Saint-Cyr

et du baron Louis. Persistant à ne vouloir pas se séparer de la gauche, ils étaient hostiles à une mesure qu'elle désavouait, retirant du renouvellement partiel de trop précieux avantages pour consentir à y renoncer. Les trois ministres partisans d'une réforme considéraient que gagner la partie en de telles conditions, c'était marcher à une défaite. Il fallait donc n'y plus penser ou, si l'on se décidait à en courir le risque, modifier le ministère et l'ouvrir à des hommes de droite.

Ici se posait pour Decazes une question délicate. Convenait-il qu'il restât dans le gouvernement, au moment où celui-ci se faisait l'artisan d'une politique contraire à celle qu'il avait toujours soutenue? A la question présentée en ces termes, la réponse ne pouvait être douteuse. Decazes était tenu de se retirer et de laisser à d'autres le dangereux honneur de revenir en arrière. Mais il espérait encore obtenir des centres et des modérés de la droite, sans se livrer à elle, les élémens d'une majorité favorable à la réforme électorale. Ce n'est pas une politique de droite qu'il voulait pratiquer, mais celle qu'avait suivie pendant trois ans le ministère Richelieu et qu'avait dénaturée, en l'exagérant, le ministère Dessoles. Pour obtenir, dans cette mesure, le concours des droites, les ministres firent sonder Villèle; on lui laissa même entrevoir la possibilité de son entrée dans le cabinet. Tout en se déclarant disposé à défendre la réforme, si la loi nouvelle donnait aux royalistes des satisfactions, Villèle refusa de se prêter à des conférences où eussent été discutés les moyens d'en assurer le succès. Ce refus ne déplut pas à Decazes. Ce n'est pas avec Villèle directement qu'il tenait à s'entendre, ne souhaitant pas le voir dans le même ministère que lui, mais avec Richelieu, qu'il rêvait de remettre à la tête du Conseil, en vue de l'épreuve qui maintenant s'imposait. Les relations affectueuses rétablies entre eux lui permettaient de s'ouvrir en toute sincérité à l'ancien président. Il préféra cependant demander au Roi de le pressentir. Il alla lui-même chercher Richelieu et le conduisit aux Tuileries. Une lettre du Roi, à la date du 4 octobre, fait connaître le résultat de la visite:

« Je viens, mon cher fils, de voir le duc de Richelieu... Tu me l'as amené au moment où j'allais entendre la messe, au moyen de quoi je n'ai eu que le temps de ne pas le mal recevoir, et nous n'avons causé qu'après ma rentrée... Je l'ai retrouvé tel qu'il a toujours été, ennemi des ultras. Il s'est montré

tellement décidé à ne jamais rentrer au ministère que je n'ai même osé prévoir le douloureux cas. Si la Providence le fait advenir, il ne faut pas que, d'avance, on se soit porté contre. Alors je lui ai dit que, même en lui donnant un brevet d'incapacité ministérielle, le duc de Richelieu n'en aurait pas moins, par ses qualités, par la juste estime qu'on lui porte, une grande influence personnelle et que je la réclamais. Il m'a dit de fort bonne grâce et m'a répété en sortant que, sauf comme ministre, il serait toujours à mon service.

« Nous sommes entrés en matière. Il regarde l'arrivée d'un nouveau cinquième comme pernicieux, le renouvellement intégral tous les cinq ans et même tous les sept comme excellent. Il n'est nullement effrayé de l'idée de toucher aux dispositions réglementaires de la Charte. Il n'est pas partisan de l'augmentation de la Chambre; il craint qu'elle n'augmente le nombre des ennemis. Mais, ce qu'il craint par-dessus tout, c'est que nous ne perdions la bataille, et il n'aurait pour ainsi dire tenu qu'à moi de comprendre qu'il serait presque d'avis, malgré mon discours, de ne rien entreprendre si nous n'avions une belle chance de succès. Sans relever ses expressions, j'ai insisté sur ses moyens de nous assurer la majorité.

« — Je ne puis, m'a-t-il dit, rien sur les deux extrémités. Je ne connais quelques personnes qu'au centre.

« — Et c'est précisément là, ai-je répondu, que je désire vous voir exercer votre influence.

« Il m'a encore assuré, comme je l'ai dit qu'il a fait en partant, qu'il était à mon service... »

Pendant ce temps, de Serre, aidé du duc de Broglie, travaillait à la rédaction de la loi électorale. Entre lui et Decazes, l'accord était complet. Quand celui-ci parlait de quitter le ministère pour faciliter la formation d'un cabinet de droite, de Serre répondait :

— Le dévouement consiste à rester et non à sortir.

La duchesse Decazes dit à ce sujet dans ses notes quotidiennes : « La peur qu'a M<sup>me</sup> de Serre que mon mari n'abandonne le sien est vraiment amusante. Ce qui me divertit, c'est la bonhomie avec laquelle ils croient que j'ai du crédit. M<sup>me</sup> de Serre veut me persuader que le salut de l'État dépend de l'union de nos maris. Je lui réplique que j'en suis très convaincue et je l'assure d'un air capable que je l'avertirai de tout ce qui se passera. Je le ferai, si je le sais pourtant. »

Tout en s'occupant de la loi électorale, Decazes et de Serre étudiaient les moyens de constituer solidement le ministère après le départ de leurs collègues dissidens, qui maintenant n'était plus douteux. A défaut de Richelieu, s'il persévérait dans son refus, ils songeaient à confier à Pasquier le portefeuille des Affaires étrangères. Pour les Finances, ils jetaient les yeux sur Mollien ou sur Roy. Le général de La Tour-Maubourg, — « grand, fort, ayant une jambe de bois », — sincèrement rallié à la monarchie quoiqu'il eût fait sa carrière sous l'Empire, était dans leur pensée le successeur du maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Royer-Collard devait compléter cette combinaison. Le duc de Broglie et Guizot y auraient trouvé place en des postes de second plan.

D'autre part, Decazes essayait d'enclouer les batteries de Chateaubriand. Parmi les grandes dames en relations avec la jeune femme du ministre de l'Intérieur, se trouvait la duchesse de Duras, amie intime de Chateaubriand. Entre elle et le ministre, M<sup>me</sup> Decazes servait d'intermédiaire en vue d'arriver à un accord avec le brillant écrivain du *Conservateur*, pair de France et tout-puissant dans la réunion Bausset. Elle le constate dans ses notes quotidiennes et ajoute : « En général, le parti ultra est en ce moment moins violent contre nous, ce qui ne m'empêche pas de croire que la haine que nous lui inspirons ne changera pas au fond. »

Ces diverses négociations, plus ou moins secrètes, n'allaient pas sans difficultés. Elles déchaînaient beaucoup de critiques et d'intrigues, propres à faire craindre que la crise ministérielle, une fois ouverte, fût longue à se fermer. Aussi, soit que dans le Conseil personne ne voulût en prendre la responsabilité, soit que les dissidens ne connussent que très imparfaitement ces mystérieux pourparlers, les ministres évitaient de parler entre eux de cette crise devenue cependant inévitable. Ils continuaient à délibérer en commun de tout ce qui concernait le gouvernement. Du reste, le 7 novembre, Decazes, après s'être concerté avec de Serre et Portal, avait écrit au duc de Richelieu, alors à la Haye. Il le suppliait au nom du Roi de consentir à rentrer aux affaires et à prendre dans un cabinet transformé la présidence du Conseil. Tout naturellement, le Roi, avant de laisser se consommer la dislocation ministérielle, tenait à connaître la réponse de Richelieu.

Elle arriva le 16 ; elle était négative :

« Non, je ne vous maudirai point ; cette pensée, assurément,

est à mille lieues de moi ; je reconnais au contraire dans tout ce que vous m'avez écrit votre amitié tout entière telle que je l'ai éprouvée pendant ces longues années où nous avons travaillé ensemble à sauver notre pays des étrangers et de nos compatriotes eux-mêmes. Je vous proteste et vous assure que, s'il a pu s'élever dans mon âme quelques légers nuages, ils ont été promptement dissipés. N'allez donc pas croire que j'eusse la moindre répugnance à me retrouver avec vous ; je vous jure sur mon honneur qu'il n'en est rien... Mais comme, en m'étudiant moi-même depuis longtemps, en réfléchissant sur les qualités que je peux avoir et sur celles qui me manquent, j'ai acquis la certitude que je ne possède pas celles qui sont indispensables dans le poste que vous me proposez, je crois, en mettant la main sur mon cœur, en n'écoutant que la voix de ma conscience et en parlant au Roi comme je parlerais à Dieu, devoir lui dire qu'en aucun cas, je ne veux ni ne peux reprendre le poste que j'ai quitté, ni aucun autre semblable. Je regarde cette décision comme un devoir si absolu que je préférerais m'exposer à perdre les bonnes grâces du Roi lui-même que de trahir sa confiance en reprenant une charge que je ne me crois pas en état de remplir... J'aime trop la fin de votre lettre pour ne pas employer la même formule, d'autant que je sens dans mon cœur que ce ne sera pas une vaine formule, mais l'expression d'un sentiment que vous a voué pour la vie votre fidèle ami — RICHELIEU.

Le même jour, les ministres s'étant réunis pour examiner ensemble le projet de la loi électorale, Dessoles, Gouvion-Saint-Cyr et Louis en contestèrent l'opportunité, refusèrent de l'approuver et envoyèrent au Roi leur démission, qu'il accepta sur-le-champ. Il n'y avait donc qu'à adopter la combinaison préparée par Decazes et de Serre. Mais, au dernier moment, Royer-Collard exigea que Pasquier fût écarté et qu'au département des Affaires étrangères qui lui était destiné, on nommât le marquis de Jaucourt. La volonté du Roi fit échouer cette tentative, à laquelle Decazes et de Serre, pour retenir Royer-Collard, s'étaient associés contre leur gré. Il envoya au premier la lettre suivante destinée à être montrée :

« Je joins ici, mon cher Comte, la réponse que m'a faite le duc de Richelieu. Vous la trouverez conforme à celle que vous avez reçue vous-même. Dans le changement qui va se faire, vous me proposez d'appeler le marquis de Jaucourt au ministère des

Affaires étrangères. Je n'approuve pas cette idée... M. de Jaucourt avait le portefeuille par intérim lors du traité de Vienne en 1815, ce qui le met dans une fausse situation vis-à-vis de l'empereur de Russie, qui le suppose dans le système d'alliance de M. de Talleyrand. De plus, soit dit entre nous, M. de Jaucourt ne sait pas parler. M. Pasquier, au contraire, sur lequel je vous ai laissé entendre que j'avais des vues, est indispensable pour la tribune; il l'est à cause de sa fidélité et de sa noble conduite; enfin, il l'est parce que sa rentrée au ministère fera que la satisfaction que j'ai d'y avoir M. de Serre ne sera plus obscurcie par aucun nuage. A ce soir, cher Comte. »

Le refus du Roi de confier à Jaucourt le portefeuille des Affaires étrangères, qu'il désirait donner à Pasquier, ne pouvait que réjouir Decazes. Mais, il détruisait la combinaison si laborieusement élaborée avec de Serre, en écartant Royer-Collard, qui ne voulait pas entrer avec Pasquier, et en rendant au moins bien douteux l'appui des doctrinaires.

Au cours de ces incidens, le Roi écrit encore à « son fils » :

« Ce qui me vexe et m'inquiète, c'est la lettre de de Serre et la taquinerie de ces doctrinaires contre Pasquier. Je crains que nous n'ayons de tout cela deux âmes sans un seul corps, chose détestable. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent en Angleterre. En 1783, se forma la fameuse coalition de lord North et de M. Fox; c'était le feu et l'eau; eh bien! ils embrassèrent un même système et restèrent unis même après leur sortie du ministère. En 1806, à la mort de Pitt, vint le ministère des talens; même suite; lord Granville et lord Grey sont encore unis aujourd'hui comme alors. Lorsque le Roi change son ministère, il ne dit pas à deux personnes, mais à une seule, de lui en former un. Je ne sais qui me tient de t'en dire autant. En attendant, tiens bon pour Pasquier... A ce soir. »

Par cette lettre, le Roi désignait en quelque sorte Decazes pour la présidence du Conseil et, spontanément, de Serre la lui offrit en la refusant pour lui-même. Le 19 novembre, Roy et La Tour-Maubourg, après avoir pris connaissance de la loi électorale, consentirent à faire partie du cabinet qui devait la présenter aux Chambres, la défendre et la faire adopter. Le concours de Pasquier était d'ores et déjà assuré, et, avec Portal, de Serre et Decazes, qui gardait le portefeuille de l'Intérieur en prenant la présidence du Conseil, le nouveau ministère se trouva

constitué. Au moment où sa formation définitive n'était plus qu'une affaire d'heures, le Duc d'Angoulême, revenant de Fontainebleau, se présenta chez le Roi pour avoir des nouvelles. Il n'ignorait pas que les ministres désiraient l'associer plus étroitement que ne l'avaient fait leurs prédécesseurs à la direction des affaires militaires. Ils espéraient, en agissant ainsi, s'assurer le bon vouloir de Monsieur.

« Je lui ai raconté où nous en sommes, mande le Roi à Decazes. Pour ce qui le regarde, il m'a demandé, quand nous serions dé-cidés, de lui accorder vingt-quatre heures de réflexion et ensuite de lui dire ce qu'il pourrait dire à son père. Je crois que tu ferais bien de le voir d'abord après l'accouchement. »

Le lendemain, le *Moniteur* publiait l'ordonnance royale qui apprenait à la France, avec les noms des nouveaux ministres, que le gouvernement venait de donner un fort coup de barre à droite. C'est encore la correspondance de Louis XVIII qui nous livre le fond de son cœur et nous révèle à quelles perplexités il était en proie, au moment où s'opérait ce grand changement et où « son fils » entraît dans une voie nouvelle, bien obscure encore et semée de périls : « Le Roi a lu le *Moniteur* avec joie ; ton bon père a signé l'ordonnance en tremblant ; tu connais l'estime de l'un, la tendresse de l'autre, la confiance de tous les deux. Elle ne te manquera jamais. Reçois-en le gage dans l'embrassement que je te donne du fond de mon cœur... » Et en *Post-scriptum* : « Je suis comme Phocion : l'hilarité que j'ai trouvée dans ton oncle (le Comte d'Artois) et la Duchesse d'Angoulême me fait craindre que nous n'ayons fait une sottise. »

ERNEST DAUDET.

---

---

# LE CONGO FRANÇAIS

## ET L'ÉTAT INDÉPENDANT <sup>(1)</sup>

---

Dans un important rapport sur les entreprises de colonisation, rapport qui sera soumis prochainement à l'approbation du Parlement, M. Pauliat, sénateur du Cher, a été amené à faire une étude complète du problème colonial en France. C'est une œuvre solide et positive, pleine de ce bon sens et de cet esprit pratique, si rares chez nos législateurs, et qui restera, quel que soit le sort réservé au projet de loi dont il est le préambule. Passé glorieux, présent stérile, avenir compromis, telle est l'impression qui se dégage de cette consciencieuse enquête. La Monarchie avait doté la France d'un puissant empire d'outre-mer; mais elle dut l'abandonner, morceaux par morceaux, à la fin du siècle dernier, pour solder les fautes de sa politique européenne. Sur la Révolution pèse une autre responsabilité; c'est à ses lois et à ses doctrines qu'il faut attribuer l'atonie complète des facultés colonisatrices qui nous avaient fait essaimer autrefois dans le monde entier.

Parmi les causes de notre inertie coloniale qui sont imputables à la Révolution, M. Pauliat signale très justement nos lois successorales supprimant la faculté de tester, le libre accès aux carrières industrielles et libérales, le fonctionnarisme et l'enseignement secondaire. Fort heureusement ces causes, qui ont eu jusqu'à ce

(1) Le titre réel, donné par la Conférence de Berlin au royaume africain de S. M. Léopold II, est celui de : État Indépendant du Congo; mais l'appellation abrégée de *État Indépendant* a fini par avoir cours, de même que nous disons le plus souvent : États-Unis, au lieu de États-Unis d'Amérique. La dénomination de Congo belge employée quelquefois est à éviter, puisque la Belgique ne s'est pas encore prononcée sur la question de l'annexion de l'État Indépendant.

jour une désastreuse influence, ne produisent plus les mêmes effets et perdent chaque jour de leur importance. Les fortunes morcelées, émiettées par des partages successifs, ne peuvent plus dispenser les générations qui s'élèvent de la lutte pour la vie. Le règne de la petite industrie, inauguré par la Révolution, qui supprima le monopole des maîtrises, touche à sa fin : les petits artisans et les petits fabricans succombent sous la concurrence des machines et de la grande industrie ; le commerce de détail agonise. Quant au fonctionnarisme, ce minotaure qui dévore tant d'activités et d'énergies privées, le monstre est repu. Notre enseignement secondaire, ce moule uniforme où l'on a voulu couler toutes les intelligences pour transformer des organismes vivans en de véritables abstractions, est attaqué aujourd'hui par les universitaires les plus qualifiés, et la création de l'enseignement dit « moderne » est un premier pas dans la voie des réformes. D'où vient donc, puisque les causes principales de notre passivité ont perdu leur influence nuisible, que nous n'ayons pas repris nos anciennes aptitudes coloniales ? D'où vient cette étonnante impéritie qui nous empêche encore de mettre en valeur notre domaine d'outre-mer, reconstitué par la troisième République ? Quel vice de nos institutions enlize encore nos volontés et nos énergies ? Il n'est pas besoin d'une longue observation pour le découvrir. Le mal a sa source dans cette centralisation à outrance qui, entre tant d'autres méfaits, a voulu faire de l'État le seul instrument de colonisation et qui a cru remplacer avantageusement par une Administration coloniale la féconde et intarissable activité de l'initiative privée. Un régime centraliste et autoritaire, ennemi des initiatives individuelles et sans cesse occupé à les comprimer, a fini par fausser notre caractère et nos mœurs, et nous a rendus inhabiles à ces entreprises coloniales que nous voyons, au contraire, prospérer chez les nations possédant des institutions plus larges et plus souples et où l'on donne un libre essor à toutes les activités.

Le cadre d'un rapport parlementaire ne permettait pas à M. Pauliat de plaider, par de nombreux exemples, la cause de l'initiative privée sur le terrain colonial : il eût fallu refaire l'histoire de toutes nos anciennes colonies. Ce n'est pas cette œuvre que je me propose d'entreprendre ; mais, sans remonter dans le passé, il y a dans le présent un exemple si merveilleusement choisi pour illustrer cette thèse qu'il m'a semblé intéressant de m'y arrêter. Le Congo Français et l'État Indépendant sont deux domaines

africains (on ne peut pas dire deux colonies, puisque l'État Indépendant n'a pas en droit de mère patrie) ouverts en même temps aux entreprises européennes et placés dans les mêmes conditions géographiques et économiques. Le premier est l'œuvre d'un gouvernement faisant de la politique coloniale ; le second est une entreprise, royale il est vrai, mais exclusivement d'ordre privé. De l'histoire impartiale de ces deux domaines, il sera facile de dégager des conclusions sur le mode de gestion appelé à les mettre en valeur, sans qu'il soit nécessaire d'interrompre cette étude pour insister sur une comparaison qui s'imposera naturellement aux esprits (1).

## I

Les conditions géographiques et économiques, comme nous venons de le dire, étaient les mêmes pour le Congo Français et pour l'État Indépendant. Rappelons quelles étaient ces conditions.

L'immense bassin du Congo occupe à lui seul tout le centre de l'Afrique, à laquelle il donne son aspect particulier ; sa configuration est celle du continent noir tout entier, et il est nécessaire d'en bien connaître les traits caractéristiques, car elle explique l'évolution économique des grands bassins africains, évolution si lente jusqu'à ces dernières années, et qui a pris tout à coup une allure si rapide. Supposez qu'une assiette renversée, chargée de sucre à sa partie supérieure, soit placée dans le voisinage d'une fourmière ; quelques fourmis aventureuses, à tempérament d'explorateur, en feront aussitôt le tour pour reconnaître les fêlures et les parties ébréchées qui sont tout indiquées comme voies d'accès, puis résolument elles s'élanceront sur la pente rapide et glissante. Après bien des chutes pénibles, les voici arrivées près de la partie supérieure ; mais là les attend une nouvelle épreuve ; un soulèvement abrupt entoure le plateau, formant une barrière formidable ; il faut un suprême effort pour escalader ce dernier obstacle et atteindre le sucre tant convoité. Les tenaces fourmis, récompensées de leurs peines, emportent des charges énormes. Hélas ! tous les périls de l'aller se retrouvent au retour ; il faut déposer la majeure partie du précieux fardeau pour opérer la dan-

(1) Pour l'État Indépendant, voir Wauters, *Mouvement géographique* et l'intéressante étude de M. le lieutenant Masui, *L'État indépendant du Congo à l'Exposition de Bruxelles-Tervueren, 1897*.

gereuse descente et quand, après de nouveaux et pénibles efforts, elles sont enfin de retour à la fourmilière, c'est à peine si elles rapportent quelques parcelles infimes de la matière sucrée.

Cette comparaison familière rend si bien compte de la configuration du continent africain et de son histoire économique, qu'il est à peine besoin d'y ajouter quelques explications. L'assiette renversée, c'est l'Afrique en général et le bassin du Congo en particulier. Le littoral africain, aux rares échancrures, était un premier obstacle à la pénétration du continent noir; les navigateurs durent en faire plusieurs fois le tour avant de découvrir des voies d'accès vers l'intérieur. Si l'on tente de remonter les fleuves, on se heurte à de nouvelles difficultés. Tandis que les vallées s'ouvrent généralement plus larges et plus faciles, à mesure que l'on se rapproche de l'embouchure des fleuves, c'est dans le voisinage de la mer que les vallées africaines sont le plus resserrées, le plus tortueuses, le plus impraticables à la navigation, le plus difficiles à la marche. Des terrasses abruptes, disposées en étages et alignées suivant une direction parallèle à la côte et transversale par rapport aux cours des fleuves, séparent leur bassin maritime de leur bassin intérieur. Tous les cours d'eau de l'Afrique viennent se heurter à cet obstacle, et le Congo, qui nous occupe spécialement, n'arrive à son large estuaire qu'après avoir été arrêté trente-deux fois, sur un parcours de 380 kilomètres, entre le Stanley-Pool et Matadi.

Cette région des cataractes et des rapides était figurée par la pente glissante de l'assiette que les fourmis gravissaient si péniblement. Le ressaut lui-même de l'assiette, ce dernier obstacle qui leur paraissait infranchissable, se retrouve dans le bassin du Congo, où une arête plus élevée et plus difficile ferme l'accès du plateau central. Cette arête une fois franchie, on se trouve sur la plaine africaine, s'étendant jusqu'au lac Tanganika et mesurant quinze degrés de longitude. C'est là que le Congo majestueux écoule paisiblement ses eaux limoneuses, entre des rives espacées parfois de 40 kilomètres, nappe immense que les noirs appellent « la grande eau »; c'est là que viennent confluer ces rivières innombrables représentant avec l'artère principale 18 000 kilomètres (1) de voies fluviales navigables aux vapeurs; c'est là

(1) Le major Thys double ce chiffre dans toutes ses conférences au moyen d'un sophisme qu'il répète avec un aplomb desarmant : « 18 000 kilomètres de voies fluviales navigables, dit-il, cela fait 36 000 kilomètres de rives; donc, en réalité, le

que se trouvent le caoutchouc et l'ivoire, dont le commerce, affranchi des entraves de la nature et des hommes, donnerait des bénéfices incalculables; c'est dans cette plaine au sol fécond que croissent spontanément le palmier élaïs (dont on tire l'huile de palme), le bananier, le manguier, etc.; que sont cultivés par les noirs le manioc, les arachides, le sésame, le riz; et il faut ajouter à ces plantes celles introduites avec le plus grand succès par les Européens: café, cacao, coton, tabac. Champ immense pour l'activité commerciale des deux mondes et que cependant aucune nation civilisée n'avait encore exploité, défendu qu'il était contre leurs entreprises par une barrière réputée infranchissable.

Les premiers Européens qui, arrivant en amont des rapides, ont vu les richesses spontanées de cet immense plateau, sillonné dans tous les sens par des cours d'eau navigables, ont dû croire leur fortune faite; ils ont entassé dans les pirogues défenses d'éléphants, caoutchouc, copal, huile de palme, et ont descendu le fleuve avec une armée de pagayeurs. Rapidement, ils ont atteint le Stanley-Pool; mais là ont commencé les désillusions et les découragemens. Telles les fourmis chargées de sucre et retrouvant au retour le ressaut circulaire de l'assiette et les difficultés de la descente. En aval du Pool, le Congo s'engouffre dans une faille étroite et descend par un gigantesque escalier de trente-deux marches vers son bassin maritime. Toute navigation continue y est impossible et le seul mode de transport jusqu'à Matadi, où commence le bassin maritime du fleuve, est le portage, transport à dos ou plutôt à tête d'homme qui revient au prix de 1 200 francs la tonne, chaque homme ne pouvant porter qu'une charge de 30 kilogrammes (1). Quel bénéfice reste-t-il entre les mains du malheu-

réseau fluvial a un développement de 36 000 kilomètres. » On pourrait dire pareillement d'un chemin de fer de 100 kilomètres de long qu'il dessert des populations sur un parcours de 200 kilomètres: 100 pour le côté droit, et 100 pour le côté gauche.

(1) C'est sur la tête et en équilibre, à la manière de nos garçons pâtisseries, que les noirs portent toutes les charges. Dès l'enfance, ils s'accoutument au portage et deviennent rapidement très adroits; on rencontre des enfans tenant en équilibre, sur le sommet du crâne, une calebasse, un pot, voire même un œuf. « L'habitude de porter sur la tête est telle, dit le Père Van Damme, que le nègre ne conçoit pas que l'on puisse faire autrement. Une femme a fini de fumer sa pipe, son vêtement sommaire ne comportant aucune poche, elle la pose sur sa tête et continue de vaquer aux soins du ménage. »

Il transite annuellement entre Loango et Brazzaville 15 000 charges pour le seul compte de l'administration, qui paie 45 francs chaque porteur.

reux trafiquant obligé de supporter de pareils frais de transport? Aussi, les seuls produits de l'intérieur arrivant à la côte étaient ceux dont la valeur élevée n'était pas absorbée par le portage, comme l'ivoire, ou ceux qui se transportaient eux-mêmes, comme les esclaves.

Le problème économique du Congo, qui est celui de l'Afrique centrale se dégage facilement de cet exposé; il peut s'énoncer ainsi : *supprimer la région des chutes en créant une voie de communication entre le Stanley-Pool et le bas fleuve, et relier ainsi le bassin navigable du Congo à son bassin maritime.* On comprend également la très grande importance du Stanley-Pool; ce lac, situé en amont des grandes cataractes et en aval du réseau navigable du Congo, est l'aboutissement obligatoire de toutes les voies commerciales du plateau intérieur. La France est établie sur sa rive Nord à Brazzaville et l'État Indépendant sur sa rive sud à Léopoldville.

Le Congo, épanouissant son réseau fluvial au centre de l'Afrique, commande géographiquement les principaux bassins de ce continent. Par le Kassaï et le Loualaba au sud, il donne accès dans la vallée du Zambèze. À l'est, par la Loukougua, émissaire du Tanganyika, il atteint les régions des grands lacs africains. L'Ouellé et le Mbomou ouvrent au nord-est la route du Nil; ces deux rivières sont les têtes du puissant Oubanghi, le premier comme importance des affluents du Congo; ce jumeau du grand fleuve et son prolongement contestable (1), le Mbomou, séparent nos possessions de celles de l'État Indépendant. C'est cette artère qu'a suivie la mission Marchand dans sa marche vers le Nil. — Dans un récent article, le *Daily Graphic* espérait que nos vaillans compatriotes seraient ou mangés par les indigènes ou massacrés par les Mahdistes. Mais la mission Marchand, arrêtée pendant un an sur le Mbomou pour la concentration de son personnel et de son matériel, a dépassé le Bahar-el-Ghazal et a très probablement à l'heure actuelle atteint le Nil à Fachoda.

Vers le nord, le bassin du Congo est à peine fermé par un dos de pays, et les débouchés sont faciles sur le Darfour, sur le Ouadaï et sur la région du Tehad. Les derniers affluents que reçoit le Congo sur sa rive droite avant de s'engouffrer dans la ré-

(1) L'Ouelle, par son débit aussi bien que par la longueur de son cours, serait le prolongement et la véritable tête de l'Oubanghi, si les conventions diplomatiques n'en avaient décidé autrement.

gion des chutes sont trois rivières françaises, la Sangha, la Likouala et l'Alima.

Il faudrait, pour animer cette esquisse géographique, de grands paysages représentant la nature étrange de ces contrées. C'est d'abord la région des savanes aux graminées gigantesques, avec ses arbres disposés en bouquets ou alignés le long des cours d'eau, région que les explorateurs comparent à un parc; puis, au centre de la plaine africaine, entourée par la zone des savanes, l'immense forêt équatoriale presque impénétrable au soleil, luxuriante d'une végétation dense et humide. Ces sites magnifiques ont arraché à l'utilitaire et dur Stanley un cri d'admiration qui est un véritable hymne à la nature tropicale. « Pays enchanteur, à quoi pourrai-je comparer le charme sauvage de ta nature libre et féconde? L'Europe n'a rien qui puisse te ressembler. Ce n'est que dans la Mingrèlie et dans l'Inde que j'ai trouvé ces rivières écumantes, ces vastes forêts aux rangées solennelles de grands arbres, dont les colonnes droites et nues forment ces longues perspectives que vous avez ici. Et quelle puissance, quel luxe de végétation! La terre est si généreuse, la nature si séduisante qu'on s'attache à toi en dépit des effluves mortels qui se dégagent de ton sol. »

Il faudrait aussi, dans quelque estampe suggestive, représenter le Congo, « la grande eau », ce fleuve de 40 kilomètres de large, tout parsemé d'îles boisées et que notre imagination a peine à concevoir. Brazza demeure anéanti par l'émotion lorsqu'il arrive la nuit pour la première fois sur ses bords. Le grand explorateur, le visage brûlé par le soleil, réduit par la fièvre et les privations à la dernière maigreur, pieds nus, le corps vêtu de lambeaux, marchait nuit et jour avec une indomptable énergie à la recherche du grand fleuve que les indigènes, depuis quelques jours, lui avaient dit être peu éloigné. « Plusieurs fois égaré, raconte-t-il, me croyant perdu, je commençais à menacer mon guide, lorsque, à 11 heures du soir, après une dernière marche forcée, ma vue s'étendit tout à coup sur une immense nappe d'eau dont l'éclat argenté allait se fondre dans l'ombre des plus hautes montagnes. Le Congo, le mystérieux fleuve, venant du nord-est, apparaissait comme l'horizon d'une mer et écoulait majestueusement à mes pieds ses flots miroitans, sans que le sommeil de la nature fût troublé par le bruit de son tranquille courant. »

## II

Pour bien apprécier l'importance du vaste champ ouvert dans l'Afrique centrale à l'activité commerciale des nations civilisées, pour comprendre ce fait économique qui équivaut à la découverte d'un monde, il est nécessaire de dire quelques mots des principaux produits de cette région du Congo, connue surtout en France par les obsédantes réclames d'un marchand de savons.

En premier lieu, il faut citer l'ivoire, le plus répandu des produits africains, celui qui, en raison de sa valeur élevée, peut, comme je le disais tout à l'heure, supporter les frais énormes du transport à la côte et donner lieu à des transactions avantageuses. L'éléphant africain est plus grand que son congénère asiatique, et ses défenses ont une valeur commerciale très supérieure; leur poids varie de 1 livre à 80 kilogrammes et leur longueur de 45 centimètres à 3 mètres (1); leur prix moyen est de 30 francs le kilogramme. L'ivoire qui arrive sur la côte atlantique, particulièrement apprécié des acheteurs, est connu en Europe sous le nom d'*ivoire d'argent* à cause de la propriété qu'il possède de ne pas jaunir à l'air comme celui des Indes ou de la côte orientale d'Afrique. Il y a vingt-cinq ans, avant la découverte du Congo, les deux grands marchés africains pour l'ivoire étaient Zanzibar, pour la région est et Kinsembo, dans l'Angola, pour la région ouest. Sur la côte orientale, ce trafic était fait exclusivement par les traitans arabes, tandis que sur la côte occidentale l'ivoire arrivait sans intermédiaire jusqu'aux factoreries, transporté par des tribus indigènes qui se le passaient de mains en mains. Depuis le développement pris par les entreprises belges dans l'Afrique centrale, la région du Congo occupe la première place pour le commerce de l'ivoire, et tout le stock de défenses recueillies dans le bassin du grand fleuve est concentré presque exclusivement dans le port de Matadi.

Le déplacement du marché africain a eu son contre-coup en Europe où toutes les transactions sur l'ivoire se faisaient autrefois à Londres et à Liverpool; la Belgique a aujourd'hui dépassé l'Angleterre pour l'importation de l'ivoire, et Anvers est devenu le

(1) MM. Willaert frères, courtiers à Anvers, ont en en 1896, deux défenses formant paire et pesant chacune 78 kilos; leur longueur était de 2<sup>m</sup>,60, et leur diamètre au plein de 0<sup>m</sup>,59; elles valaient 50 francs le kilo.

premier marché du monde pour ce produit exotique. Des enchères trimestrielles y ont été organisées depuis 1888, et elles ont obtenu très rapidement la confiance des acheteurs; il a été adjugé, à chacune des ventes de 1895, une moyenne de 70 000 kilog. d'ivoire; ces chiffres ont augmenté depuis cette date. Le temps n'est plus où Pline écrivait que les dents d'éléphants étaient une précieuse matière devant être réservée pour les statues des Dieux. L'ivoire est employé par l'industrie moderne à la fabrication d'objets moins relevés : manches de couteaux, 177 000 kilogrammes; claviers, 162 000; peignes, 91 000; billes de billards, 49 000; divers, 34 000. Si l'on ajoute à ces chiffres les 121 000 kilog. que consomme l'Inde et les 13 000 qu'importe la Chine, on arrive au total général de 647 000 kilog., qui représente l'approvisionnement annuel du monde. En regard de cette consommation, il faut se rappeler ce fait qu'il n'y a dans le monde entier que trois régions d'ivoire : l'Afrique, les Indes et la Sibérie (où l'on déterre l'ivoire fossile des mammouths). On est alors effrayé du nombre d'éléphants qu'il faut exterminer chaque année pour suffire aux besoins d'un tel commerce et l'on se demande si l'espèce n'est pas menacée d'une rapide disparition (1). Cette crainte, paraît-il, n'est pas justifiée, du moins pour le présent, à cause du nombre prodigieux de ces pachydermes existant dans le bassin du Congo. Le véridique Livingstone raconte qu'il lui est arrivé une fois d'en compter jusqu'à 800 qui se trouvaient en vue. Le moins véridique Stanley affirme avoir été témoin d'un défilé de 1 500 de ces animaux qui commença à six heures du matin et ne fut terminé qu'à une heure de l'après-midi; il assure que bien des générations passeront avant que l'ivoire ait disparu de l'Afrique. Parmi les mesures qui contribueront à la conservation de l'éléphant en Afrique, la première consiste à interdire aux noirs l'usage des armes perfectionnées, la seconde est de soumettre la chasse faite par les blancs à une réglementation sévère.

Ce serait une erreur de croire que le commerce de l'ivoire doive toujours conserver l'importance qu'il a aujourd'hui : lorsqu'une voie de communication aura relié le Stanley-Pool à l'Océan, il ne donnera qu'un bénéfice accessoire, comparé à ceux réalisés sur les autres produits africains et principalement sur le caoutchouc. Le caoutchouc est peut-être la plus grande richesse du

(1) Au sud de l'Afrique, l'ivoire a presque totalement disparu, et le Cap n'en exporte que dans une proportion insignifiante.

Congo ; il tend à supplanter l'ivoire et sera difficilement détrôné par les matières oléagineuses et même par le café et le cacao. On connaît les applications innombrables de ce produit dans l'industrie moderne. Que deviendraient les constructeurs de bicyclettes et d'automobiles, que deviendraient les électriciens s'ils n'avaient pas le caoutchouc ? Les lianes dont on extrait en Afrique cette utile matière ont de 15 à 20 centimètres à la base ; elles se divisent près du sol en plusieurs tiges, qui se subdivisent elles-mêmes, enlaçant les grands arbres, montant, descendant, reprenant racine, et de telle sorte que la même plante s'étend parfois sur des centaines de mètres. Cette végétation sarmenteuse leur donne l'aspect de vignes gigantesques.

Les principaux modes d'exploitation du *latex* sont l'abatage de la plante ou la saignée au moyen d'une incision peu profonde. Depuis la fondation de l'État Indépendant, des mesures énergiques ont été prises pour empêcher la destruction des lianes à caoutchouc par le procédé barbare de l'abatage, et un décret royal, rendu en 1892, a rendu obligatoire l'incision de la plante. Les sociétés commerciales sont tenues de désigner des inspecteurs chargés d'assurer l'exécution de cette mesure dans les territoires qui leur ont été concédés. L'incision doit être pratiquée légèrement, autant pour ménager la plante que pour éviter le mélange du latex avec les sucs du cœur qui renferment des matières volatiles. Quand cette opération est bien faite, les plantes reprennent bientôt assez de vigueur pour supporter une autre incision.

Le latex s'écoule de l'arbre à l'état fluide ayant la densité d'une crème ; exposé à l'air, il se fonce et durcit progressivement. Cette phase de l'exploitation du caoutchouc est la plus délicate, car c'est d'elle que dépend la qualité de la gomme ; il faut que la coagulation du latex se fasse lentement, en emprisonnant le moins possible d'eau et de matières étrangères. Les noirs, pour arriver à ce résultat, emploient un procédé bizarre : ils vont tout nus dans la forêt à caoutchouc, sans emporter le moindre récipient ; ils coupent alors les lianes et, au fur et à mesure que le suc coule, ils le reçoivent dans leurs mains et se l'appliquent sur la peau. La chaleur naturelle de leurs corps et l'exposition à l'air amènent une lente évaporation du latex qui se coagule et forme un enduit pâteux ayant une certaine cohésion. Revenu dans son village, l'indigène se frotte les mains avec du sable pour se racler la peau et en arracher le caoutchouc qu'il pétrit en boules. D'autres fois, les

noirs prennent une petite baguette et y enroulent des filamens imperceptibles de caoutchouc, qu'ils tirent de la plante comme on retirerait de la soie de la bouche d'un ver à soie; ils en forment ainsi des fuseaux ou de véritables pelotons. Les Européens obtiennent la coagulation du latex par la chaleur artificielle ou en traitant la matière avec des réactifs minéraux ou végétaux. Parmi ces derniers, il en est un tiré d'une plante, la *Bossanga*, qui a été découverte en 1893 et qui est très répandue au Congo. Le latex coagulé par le jus de la bossanga donne un caoutchouc d'une qualité irréprochable et très recherché des acheteurs. Grâce à l'emploi de ce réactif qui est à la portée des noirs, le prix du kilogramme de caoutchouc s'est élevé de 4 fr. 50 à 6 fr. 50.

Outre les lianes gummifères qui croissent spontanément dans le bassin du Congo, l'État Indépendant a introduit, à très grands frais, dans ses possessions, les meilleures essences à caoutchouc de l'Asie et de l'Amérique qui commencent à donner de très beaux rendemens. Deux chiffres donneront une idée du prodigieux développement pris par l'exploitation du caoutchouc dans la région du Congo. En 1887, Anvers en importait 30 000 kilogrammes; en 1896, neuf ans après, l'importation s'élève à 1 493 000 kilogrammes représentant une valeur de plus de sept millions de francs. Ce port vient aujourd'hui en quatrième ligne, après Liverpool, Londres et le Havre, pour le commerce du caoutchouc; mais la progression constante de son marché, malgré les difficultés de transport dans la région des chutes, lui assurera bientôt la seconde place et, le jour prochain où ces difficultés auront été supprimées, Anvers deviendra le premier marché du monde pour le caoutchouc, comme il l'est déjà pour l'ivoire.

Il ne m'est pas possible de passer en revue, même rapidement, les divers produits qui, en dehors du caoutchouc et de l'ivoire, doivent être les élémens d'un trafic rémunérateur pour les capitaux européens engagés au Congo. Le palmier élaïs, cet arbre merveilleux des tropiques, mériterait à lui seul une étude détaillée. « Aux indigènes, il donne ses feuilles pour couvrir leurs huttes, ses fibres pour tisser des étoffes, son huile qui remplace le beurre, sa sève, délicieux breuvage, son cœur, mangé comme un légume et son fruit, comme un dessert. » A l'Europe, il fournit ses huiles importées annuellement par plusieurs centaines de mille tonnes, et employées dans la savonnerie. Il faut mentionner aussi, parmi les cultures d'avenir introduites au Congo, celles du café, du cacao

et du tabac. On ne plante pas moins de 600 000 caféiers par an dans le domaine de l'État Indépendant, et tout fait espérer que, dans 25 ans, la production s'élèvera à plus de 26 millions de kilogrammes.

### III

Nous allons maintenant quitter le domaine géographique et économique pour faire la genèse du Congo Français et de l'État Indépendant. Le premier est l'enfant légitime d'une ancienne colonie française, le Gabon ; le second a une naissance, — je n'irai pas jusqu'à dire illégitime, — mais beaucoup moins régulière. Le Congo Français est l'œuvre de Brazza, œuvre contrecarrée trop souvent par cet esprit étroit et dilatoire qui est, par excellence, celui de notre Administration. L'État Indépendant est l'œuvre de Stanley, œuvre qui a eu la bonne fortune d'être comprise, soutenue et dirigée par un souverain, grand par son patriotisme éclairé, mais plus grand encore par sa remarquable intelligence des questions économiques : le roi des Belges, Léopold II.

L'histoire du Congo Français et de l'État Indépendant est liée intimement à celle de l'installation en Afrique d'une Puissance d'un genre très particulier : l'Association Internationale Africaine, l'A. I. A., comme on la désigne dans un langage abrégé. Il se produisit en Europe, vers 1874, un grand mouvement africainiste auquel on peut assigner pour cause principale la crise économique amenée par la surproduction industrielle, crise augmentée dans beaucoup de pays par les barrières du système protecteur ; les nations en détresse économique se tournèrent vers l'Afrique comme vers le continent d'où devait leur venir le salut. A cette cause, il faut en ajouter une autre d'importance secondaire, bien qu'elle ait été souvent la seule mise en avant, parce qu'elle était plus humanitaire et plus généreuse : les philanthropes voulurent réprimer définitivement la sinistre institution de l'esclavage et, suivant une belle formule, ouvrir l'Afrique à la civilisation. Le roi des Belges jugea alors le moment favorable pour exécuter le vaste plan politique et commercial qu'il avait conçu bien avant son avènement et qu'il avait appelé dans une brochure retentissante parue en 1861 : *le Complément de l'œuvre de 1830*. Il voulut assurer à la Belgique un domaine d'outre-mer aussi indispensable à son commerce qu'à son industrie ; se mettant

résolument à la tête du mouvement africaniste, il entra en relations personnelles avec les explorateurs, les géographes et les philanthropes et, le 12 septembre 1876, il les réunit à Bruxelles dans son palais, en une conférence internationale et privée, qu'il ouvrit par un discours plein d'habileté dans lequel ses ambitions politiques et commerciales étaient associées aux idées les plus élevées et les plus généreuses.

De la conférence tenue dans le palais royal de Bruxelles est sortie l'Association Internationale Africaine, dont le roi Léopold fut élu président. Un plan d'exploration et de civilisation de l'Afrique centrale y fut décidé suivant un programme humanitaire et scientifique, et en dehors de toute préoccupation de conquête et de commerce. Mais l'Association Internationale Africaine devait perdre bientôt en fait son caractère international; elle était composée de comités nationaux, au-dessus desquels était constituée une commission internationale chargée de la direction. La plupart des comités nationaux ne purent réunir les fonds nécessaires à l'exécution du programme; dans d'autres pays, comme la France, l'Italie et l'Allemagne, les sociétés africaines demandèrent des ressources, non à l'initiative privée, mais au budget de leur gouvernement et échappèrent dès lors en partie à l'action de la Commission internationale. La Belgique seule fit exception, et son comité africain, largement alimenté par la cassette royale, se signala par de nombreuses expéditions. Nous retrouverons plus tard cette Association Internationale Africaine et nous étudierons ses différentes transformations; mais ces explications étaient nécessaires pour bien comprendre l'histoire du Congo français à laquelle nous revenons.

Dans une première exploration de 1875 à 1878, Brazza, parti de Libreville, arriva à l'embouchure de l'Ogooué, remonta ce fleuve et atteignit les vallées supérieures de l'Alima et de la Likouala. Le problème de l'hydrographie africaine était alors loin d'être résolu; il semblait à Brazza de plus en plus obscur. Où pouvait s'écouler l'important réseau fluvial qu'il avait rencontré au delà de la ligne de faite de l'Ogooué? Sans se prononcer d'une façon affirmative, l'explorateur inclinait à penser que ces cours d'eau s'écoulaient vers l'Est. A son retour en Europe, la pleine lumière se fit dans son intelligence, et le problème lui apparut clairement résolu. Stanley venait de traverser l'Afrique, révélant au monde la plus grande artère fluviale de ce continent, le Congo. Brazza

n'hésita plus ; les rivières découvertes par lui étaient des affluens du Congo ; leurs eaux devaient s'infléchir vers le sud et non pas couler vers l'est, comme il l'avait supposé ; il avait donc pénétré, *et la France avait pénétré avec lui*, dans le bassin du grand fleuve rattaché par son exploration à notre colonie du Gabon.

Pendant son séjour en Europe, en 1879, Brazza fut vivement sollicité par S. M. Léopold II de servir ses entreprises africaines, pour lesquelles le roi s'était déjà assuré le concours de Stanley. Léopold II, toujours président de l'Association Internationale Africaine, venait de fonder à Bruxelles un *Comité d'études* du haut Congo, société qui faisait en apparence double emploi avec l'Association Internationale Africaine, bien que son programme indiquât plus nettement des visées commerciales. Des deux sociétés, la première devait servir de paravent à la seconde et ce fut pour cet usage que, bien qu'absorbée en fait, l'Association Internationale Africaine ne disparut pas complètement. Sous prétexte d'humanité, de science et de civilisation, on projetait d'établir au Congo, non un comptoir international et franc où la Belgique aurait eu nécessairement la suprématie, mais un véritable monopole commercial au profit de cette puissance. Brazza eut l'intuition de ce vaste plan ; il lui sembla avec raison que le fait d'avoir pénétré dans le bassin du Congo, en partant de notre colonie du Gabon, nous donnait des droits sur le grand fleuve et que celui-ci ne pouvait faire partie *tout entier* du domaine de l'Association Internationale Africaine ; il déclina donc les offres de S. M. Léopold.

Or Stanley allait repartir pour l'Afrique, non plus en explorateur, mais comme agent du fameux Comité d'études. Brazza n'eut plus qu'une idée : devancer Stanley au Congo et planter le pavillon français sur ses rives. La lutte entre ces deux hommes, servis par une égale énergie, était loin d'être égale ; d'un côté, Brazza, ne disposant pour tout personnel que de quelques Sénégalais, ayant à vaincre les lenteurs administratives et les difficultés que lui suscitent les ministères qui lui ont accordé de parcimonieuses subventions ; de l'autre côté, Stanley, puisant à pleines mains dans la cassette du roi Léopold, recrutant une armée de noirs depuis Zanzibar jusqu'à Sierra Leone, emmenant un matériel énorme et une flottille de steamers démontables. Ce parallèle n'est nullement destiné à exalter le mérite de Brazza et à rabaisser l'œuvre de Stanley ; les résultats atteints par ces deux hommes dans leur

marche vers le Congo tiennent du prodige et l'impartialité oblige de les confondre tous deux dans un même sentiment d'admiration. Brazza reprit la route du Gabon au mois de décembre 1879; il remonta l'Ogooué et atteignit onze mois après son départ le Congo en amont du Pool. J'ai raconté plus haut son émotion lorsqu'il arriva de nuit en vue de l'immense fleuve. A celle que lui inspirait le spectacle de cette nature grandiose et silencieuse, se mêlait celle très légitime du triomphe : il avait devancé Stanley. Brazza prit possession au nom de la France des deux rives du fleuve qu'il redescendit jusqu'au Pool, ce lac d'une importance capitale où toutes les voies commerciales du plateau intérieur viennent converger; il fonda sur sa rive nord le poste qui devait recevoir son nom : Brazzaville. C'était le 1<sup>er</sup> octobre 1880. Brazzaville était la première station européenne créée sur le haut fleuve. Brazza, chemin faisant, avait pris sur les populations noires qu'il avait traversées une très grande influence : il les avait souvent réconciliées entre elles; grâce à ses qualités de persuasion, il les avait amenées à comprendre le profit qu'elles pourraient retirer de leurs relations avec nous, et s'il est vrai, comme il l'a souvent répété, que ces peuplades primitives aiment d'abord le drapeau pour celui qui le porte, il avait fait aimer le pavillon français sur son passage. Aussi, les traités qu'il passa avec les chefs indigènes furent gardés avec une fidélité rare en Afrique. Ces dispositions favorables des noirs permirent à Brazza de confier au sergent Malamine et à trois laptots la garde du pavillon français planté sur les bords du Pool. Il descendit le fleuve sur sa rive droite, et le 7 novembre 1880, il rencontra Stanley. L'agent du Comité d'études, au milieu d'une armée de Zanzibarites, s'avancait en conquérant; il ne conçut qu'une médiocre appréhension des entreprises d'un rival qu'il voyait venir à lui en minable équipage. L'avenir devait lui apprendre à compter avec l'œuvre de ce voyageur en haillons : il allait bientôt constater que les droits de la France sur le Congo étaient établis à tout jamais par la fondation de Brazzaville et qu'une partie du bassin du grand fleuve était soustraite à l'ambitieuse avidité du Comité d'études. La rencontre de Brazza avec Stanley avait eu lieu à Ngoma, en pleine région des chutes. Avant de suivre Stanley remontant le Congo, il nous faut revenir un peu en arrière pour dire quelques mots des débuts de son voyage.

Stanley était arrivé à l'embouchure du Congo le 3 septembre

1879 et avait trouvé à Banana un vapeur belge qui l'attendait chargé de marchandises : il remonta le bas fleuve sans rencontrer de grandes difficultés et fonda la station de Vivi, en février 1880. En amont de ce point, commençait la région des chutes ; c'est là que Stanley eut à soutenir contre les forces de la nature une lutte de Titan qui dura dix-huit mois ; il fallut hisser et descendre le long de falaises de 600 mètres de hauteur les pièces des steamers démontables. Si grandes que fussent les ressources dont il disposait, son énergie et son opiniâtreté furent plus grandes encore. De Ngoma où nous l'avons vu rencontrant Brazza, il dut mettre sept mois pour atteindre le Pool... Ce fut avec une amère déception qu'après tant de difficultés vaincues, Stanley, arrivant sur le lac, aperçut flottant sur la rive droite le pavillon français gardé par le sergent Malamine et ses trois laptots. Les chefs noirs, fidèles à la parole donnée à Brazza, arborant tous nos couleurs, s'apprêtaient à traiter en ennemi l'agent du comité d'études. Malamine le couvrit de sa protection, ce qui fut bien dur à la fierté de l'impérieux explorateur. Après quelques tentatives d'intimidation, Stanley, dépité, quitta la rive droite du Pool et passa sur la rive gauche où, grâce aux intrigues d'un chef noir, il put fonder sur un territoire qui nous avait été cédé la station de Léopoldville ; c'était en décembre 1881, quatorze mois après la création de notre poste de Brazzaville. Deux pavillons devaient flotter dorénavant face à face de chaque côté du Pool : sur la rive droite, le drapeau français représentant notre droit d'accès au haut fleuve ; sur la rive gauche, le pavillon bleu à étoile d'or adopté par l'Association Internationale Africaine, conservé par le Comité d'études et qui devait être celui de l'Etat Indépendant. Nul doute que, si Brazza n'eût pas devancé Stanley, le bassin du grand fleuve ne fût entré tout entier dans le domaine du Comité d'études.

Le Congo Français avait été créé par la ténacité de Brazza, triomphant des tergiversations et des maladroites de nos gouvernans ; notre politique fut telle en cette circonstance que plusieurs fois nos rivaux purent croire qu'en France l'opinion publique n'était pas avec l'intrépide explorateur ou se désintéressait de son entreprise ; ironie cruelle pour celui qui avait refusé les offres magnifiques du Comité d'études afin de servir la cause de la pénétration française en Afrique ! Mais la véritable œuvre de Brazza, moins connue que ses premiers voyages d'exploration, est l'ex-

tension territoriale qu'il réussit à donner à la nouvelle colonie sans rien coûter à la métropole.

Dans la brousse africaine, comme dans les négociations en Europe, il se montra toujours le plus habile et le plus prévoyant des diplomates. Énigmatique pour les uns, naïf pour les autres, il sut tirer parti de toutes les situations et exploiter, au mieux de nos intérêts, les grandes incertitudes qui régnaient sur des régions à peine explorées et que les congrès prétendaient limiter par des méridiens géographiques ou par des cours d'eau dont on connaissait vaguement les confluents. C'est ainsi que la frontière est du Congo Français, arrêtée primitivement au 17° de longitude est (méridien de Greenwich) par la convention du 5 mai 1885, fut progressivement reculée de *vingt-trois degrés* vers l'est et atteignit le Nil. A l'ouest, il nous assura la possession de Koundé, marché important de l'Adamaoua, par un coup de maître qui mérite d'être rapporté. Des négociations se poursuivaient depuis des mois entre la France et l'Allemagne pour la délimitation du Kameroun et du Congo Français. Les plénipotentiaires, après de longues discussions soulevées par les prétentions réciproques des deux puissances sur les territoires de la haute Sanga, avaient admis comme limite commune le 15° de longitude est (méridien de Greenwich), quand, par un télégramme venu de Libreville, on apprit tout à coup que Brazza était établi à Koundé. Or Koundé, devenu français en vertu de l'article 34 de la conférence de Berlin, se trouvait être précisément à l'ouest du 15° de longitude. Les plénipotentiaires allemands, tout en reconnaissant nos droits, ne voulurent pas renoncer à leur méridien limite et se contentèrent de l'échancrer à hauteur de Koundé. Telle est l'explication de cette encoche bizarre que l'on remarque sur la limite du Congo Français et du Kameroun. « L'échancrure de Koundé, m'écrivit alors Brazza, c'est ma signature sur la carte d'Afrique. »

Il restait à mettre en valeur la colonie fondée par les découvertes de Brazza et si démesurément agrandie par son habileté diplomatique. C'est ici que se constate toute l'infériorité de la colonisation par voie administrative sur la colonisation par l'initiative privée; la grande œuvre de Brazza devait rester presque stérile, tandis que l'entreprise de Stanley et de son auguste commanditaire, le roi Léopold, allait atteindre un merveilleux développement. On me permettra de ne pas faire la longue et triste énumération de nos fautes et de les présenter seulement dans une

forme impersonnelle et générale qui s'applique, à peu de choses près, à toutes nos colonies. Les initiatives individuelles qui vinrent chercher fortune dans le Congo français, comprimées par une réglementation étroite et inopportune, donnèrent naissance à des conflits administratifs ; ces conflits entraînent de volumineuses correspondances vers Paris, d'où doivent venir toutes les solutions et toutes les instructions. Lorsque ces solutions ou ces instructions arrivaient au centre de l'Afrique, les situations s'étaient presque toujours modifiées, d'où échange d'une nouvelle correspondance, et c'est ainsi que les dossiers et les liasses s'entassaient dans les cartons du ministère et représentent le seul développement pris par nos colonies. Les échecs de nos entreprises pour la mise en valeur du Congo français ne sont pas plus imputables à Brazza, quoiqu'il ait été de mode de les lui attribuer, qu'à nos colons ; notre Administration coloniale doit seule en être rendue responsable. « En raison de ses principes et de son organisation, comme le dit si justement M. Pauliat, elle impose à son personnel aux colonies un rôle, une attitude, et elle les charge d'attributions qui doivent forcément leur aliéner les sympathies et leur valoir l'hostilité des colons qui ont affaire à eux. »

#### IV

Ce qui assura la réussite des entreprises belges au Congo, ce fut qu'elles échappèrent aux complications des machines gouvernementales trop minutieuses, et aux délibérations des assemblées parlementaires. Elles ne relevèrent pas d'une Administration coloniale, mais furent uniquement dirigées par le roi Léopold, assisté de quelques auxiliaires judicieusement choisis. Ce que le roi des Belges arriva à réaliser si rapidement en Afrique par sa hardiesse de conception, par son initiative, par ses spéculations audacieuses, par sa prévoyance et sa persévérance, il est hors de doute qu'aucun État constitué sur les bases du droit politique moderne n'aurait pu l'obtenir. De 1881 à 1884 les expéditions belges se succédèrent au Congo, les steamers sillonnèrent le réseau fluvial, de nombreuses stations furent fondées. L'Association Internationale du Congo, qui avait remplacé tout à la fois le Comité d'Études et l'Association internationale africaine, devenait une véritable Puissance que reconnaissaient successivement, après les États-Unis, tous les gouvernements européens et qui, repré-

sentée à la grande conférence de Berlin (1884-1885), allait sous les auspices de l'Allemagne, être définitivement introduite dans le droit public de l'Europe et porter désormais le nom d'État Indépendant du Congo. Ce fut à S. M. le roi des Belges, le fondateur et le président de l'Association Internationale Africaine, que les membres du Congrès offrirent la nouvelle couronne.

Au lendemain de la conférence de Berlin, le roi Léopold dut solliciter des Chambres belges l'autorisation de devenir le chef de l'État Indépendant. « Roi des Belges, écrivit-il à ses ministres, je serais en même temps souverain d'un autre État. Cet État serait indépendant comme la Belgique et il jouirait comme elle des bienfaits de la neutralité. Il *aurait à suffire à ses besoins*, et l'expérience, comme l'exemple des colonies voisines, m'autorisent à affirmer qu'il disposerait des ressources nécessaires. Sa défense et sa police reposeraient sur des forces africaines commandées par des volontaires européens. Il n'y aurait donc entre la Belgique et l'État nouveau *qu'un lien personnel*. » Les Chambres votèrent l'autorisation dans les termes suivans: « S. M. Léopold II, roi des Belges, est autorisé à être le chef de l'État fondé en Afrique par l'Association Internationale Africaine. *L'union entre la Belgique et le nouvel État sera exclusivement personnelle.* »

Telle fut la genèse de l'État Indépendant, et j'avais raison de dire, en commençant son histoire, que sa naissance, sans être illégitime, était assez compliquée. L'opinion publique fut très agitée en Belgique par cet événement; elle se divisa en congophobes et congophiles, voire en congolâtres. Les premiers, les plus nombreux, recrutés dans tous les partis politiques, prédirent que l'union personnelle des deux couronnes ne serait qu'une vaine formule, et qu'en dépit des assurances contraires de la lettre royale, la Belgique serait entraînée à des octrois de subsides et à des garanties d'emprunt; le nouveau royaume africain serait un gouffre pour les finances belges; il fallait se garder, en favorisant par déférence une fantaisie royale, de lancer le pays dans les aventures de la politique coloniale. Assez de vaillans officiers, détachés au service de l'Association Internationale Africaine, avaient trouvé la mort sous le climat meurtrier du Congo. D'ailleurs cet immense domaine, placé sous le régime de la liberté commerciale par l'Acte de Berlin, ne pouvait être qu'un médiocre débouché pour l'industrie belge. Les congophiles, en petit nombre, leur opposaient que, tout au contraire, l'union personnelle des deux couronnes donnait

à la Belgique tous les avantages d'une colonie, sans lui en donner les charges, que le régime de la liberté commerciale n'empêcherait pas la Belgique d'être maîtresse du marché congolais par la force même du lien qui l'unissait au royaume africain. Quelques congolâtres ajoutaient encore à ces argumens des considérations morales qu'ils développaient dans un langage presque ridicule à force d'exaltation. Le Belge, à les entendre, menait une existence flasque et terne entre ses frontières exiguës défendues par la neutralité; il fallait lui donner de l'idéal et de la gloire. Heureux les vaillans qui étaient tombés pour la belle cause dans les plaines du Congo! « Pourquoi, s'écriait le sénateur Edmond Picard, pourquoi tant de soucis de ceux pour qui le danger et la mort sont des besoins sacrés qu'ils envisagent avec la belle taciturnité du courage? Qu'est-ce que cette manie de soustraire le Belge à quelque héroïsme et de le rendre malgré lui lâchement amoureux du bien-être? » Enfin, ceux que la question du Congo laissait indifférens, — et ils étaient en petit nombre, — se livraient à d'innocentes plaisanteries sur l'union personnelle des deux couronnes, et l'on prétend même qu'un Bruxellois, facétieux comme un Parisien, charbonna près d'une des portes du palais royal cette satirique inscription : « Sonnez deux coups pour le Congo. »

A voir l'accueil fait par l'opinion au principe de l'union personnelle, il est évident que l'éventualité d'une annexion du Congo à la Belgique eût, à cette époque (1885), soulevé dans la nation les plus vives protestations. L'œuvre du roi Léopold avait encore de dures épreuves à traverser, avant d'être appréciée par ses sujets belges. Le nouvel État, en pleine voie d'organisation, avait déjà absorbé bien des millions; la fortune royale et la liste civile étaient employées tout entières à doter son budget : il fallait au roi des ressources pour soutenir son œuvre africaine et réparer sa fortune personnelle; l'heure des entreprises était sonnée : les financiers et les hauts banquiers remplacèrent dans l'entourage du roi les explorateurs, les géographes et les philanthropes. C'est alors (1886-1887) que se fondèrent coup sur coup à Bruxelles les grandes compagnies commerciales : Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie, Compagnie des magasins généraux du Congo, Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo, Compagnie des produits du Congo, etc. Chacune de ces compagnies a son but bien défini et son capital propre, mais elles sont inféodées plus ou moins à l'État Indépendant et recoi-

vent de lui une direction unique. Cette direction est confiée, — chose singulière, — à un officier d'ordonnance du roi, au capitaine, aujourd'hui major Thys. C'est une personnalité remarquable que celle de cet officier, la cheville ouvrière des entreprises belges au Congo, explorateur intrépide, confident du roi, merveilleux orateur, financier consommé, habile ingénieur, allant inspecter les établissemens du Congo et revenant présider les conseils d'administration, ou faire une campagne de conférences populaires en faveur de l'œuvre africaine.

Le roi, presque complètement ruiné, taxa tous les siens : les d'Orléans et les Cobourg apportèrent sans enthousiasme leur concours financier à l'œuvre africaine ; la haute société belge fut l'objet de sollicitations pressantes ; souscrire des actions du Congo devint pour les courtisans le meilleur moyen d'être agréables au roi. Hélas ! il y eut aussi des ressources considérables demandées à des combinaisons douteuses. Cet État Indépendant, né de l'Association Internationale Africaine, qui avait comme objectif l'abolition de l'esclavage, en arriva même à accorder aux compagnies congolaises, moyennant un droit de participation à tous les bénéfices, la faculté de *libérer* des esclaves. Faut-il enlever une grande illusion aux philanthropes et leur dire qu'entre acheter et racheter des noirs, il n'y a souvent en Afrique que la différence d'une *r*? Mais le Congo dévorait des millions ; les frais de premier établissement d'une pareille entreprise étaient énormes et dépassaient toutes les prévisions. L'État Indépendant dut recourir à un emprunt à lots de 150 millions. Or, une difficulté se présentait : les bons ne pouvaient pas, comme bien l'on pense, être émis au centre de l'Afrique parmi les sujets noirs de S. M. Léopold II. On s'adressa aux Chambres belges, qui permirent à l'État Indépendant d'émettre son emprunt en Belgique ; le gouvernement français, également sollicité, fut assez imprévoyant pour accorder à cette valeur l'autorisation de cote, sans réclamer en retour de l'État Indépendant le moindre avantage. Il faut ajouter que l'emprunt à lots bénéficia chez nous dans une large mesure de l'étiquette *Bons du Congo*, que lui avaient donnée à dessein les financiers belges. Les petites bourses, qui sont toujours les plus patriotiques, apportèrent avec empressement leurs économies à l'emprunt de l'État Indépendant, croyant favoriser une entreprise française.

En même temps que la campagne de souscriptions, il se

menait en Belgique une campagne de propagande très active en faveur du Congo. Au retour de ses voyages, le capitaine Thys se faisait entendre à Bruxelles, à Liège et à Anvers. Dans ce grand port venaient justement d'avoir lieu les premières ventes d'ivoire et de caoutchouc. L'État Indépendant devenait de plus en plus populaire et, comme, d'autre part, la majeure partie de ses officiers et de ses fonctionnaires étaient Belges, il se créait un lien plus étroit entre lui et la Belgique. Mais l'argent faisait toujours défaut; l'emprunt à lots n'avait pas donné tout ce qu'on espérait et il fallait trouver de nouvelles ressources en vue d'un travail gigantesque : l'ouverture d'une voie ferrée reliant le Stanley-Pool au bas fleuve, Leopoldville à Matadi. Le roi s'adressa aux Chambres belges, qui autorisèrent (juillet 1889) le gouvernement à souscrire pour 10 millions d'actions à la constitution de la compagnie du chemin de fer du Congo.

L'année suivante (1890), le roi Léopold II jugea enfin le moment venu de dévoiler ses projets: la Belgique célébrait le 25<sup>e</sup> anniversaire de son couronnement; l'entreprise africaine, l'œuvre de sa vie, était assez avancée pour être comprise et appréciée par ses sujets. Le Roi-Souverain chercha une combinaison le déli-vrant d'une lourde charge et assurant l'avenir de son royaume africain. Le moyen qu'il employa pour transférer l'État Indépendant à la Belgique est une des choses les plus curieuses de l'histoire du droit public. Sa Majesté Léopold II, dédoublant sa personnalité, adressa à Sa Majesté Léopold II, roi des Belges, le testament qu'il avait rédigé comme souverain de l'État Indépendant et par lequel il léguait et transmettait après sa mort à la Belgique son royaume africain. Ce testament donna lieu à l'ouverture de négociations entre le gouvernement belge et celui de l'État Indépendant, négociations qui aboutirent à la convention suivante :

ARTICLE PREMIER. — L'Etat belge s'engage à avancer, à titre de prêt, à l'Etat Indépendant du Congo une somme de 25 millions de francs et ce savoir: 5 millions de francs aussitôt après l'approbation de la législature et 2 millions par an pendant dix ans à partir de ce premier versement. Pendant ces dix années, les sommes ainsi prêtées ne seront point productives d'intérêts.

ART. II. — Six mois après l'expiration du terme susdit de dix ans, l'État belge pourra, s'il le juge bon, s'annexer l'État Indépendant du Congo avec les biens, droits et avantages attachés à la souveraineté de cet Etat... mais aussi à charge de reprendre les obligations dudit Etat envers les tiers, le Roi Souverain refusant expressément toute indemnité du chef des sacrifices personnels qu'il s'est imposés.

ART. III. — Dès à présent, l'État belge recevra de l'État Indépendant tels renseignemens qu'il jugera désirables sur la situation économique, commerciale et financière de celui-ci... Ces renseignemens ne doivent avoir d'autre but que d'éclairer le gouvernement belge et celui-ci ne s'immiscera en aucune manière dans l'administration de l'État Indépendant qui continuera à n'être rattaché à la Belgique que par l'union personnelle des deux couronnes...

ART. IV. — Si, au terme prédit (en 1900), la Belgique décidait de ne pas accepter l'annexion de l'État du Congo, la somme de 25 millions de francs prêtée, inscrite au grand livre de sa dette, ne deviendrait exigible qu'après un nouveau terme de dix ans pendant lesquels elle serait productive d'un intérêt annuel de 3 1/2 p. 100.

Ce testament d'un roi en parfaite santé léguant à son peuple un des deux États dont il était souverain, ce legs servant de prétexte à une demande de fonds de ce roi à ses sujets est bien la plus étrange idée qui se puisse concevoir. La convention soumise aux Chambres belges, réunies en une session extraordinaire qui a pris le nom de Session congolaise, fut votée à la presque unanimité. C'est dire combien l'opinion publique avait évolué en Belgique et combien le Congo y était devenu populaire : la presse entière, même celle de l'opposition (1), se montra favorable à l'éventualité de l'annexion. Depuis 1890, l'État Indépendant, ou plutôt la Compagnie du chemin de fer, qui lui est inféodée, s'est trouvée de nouveau aux abois et le gouvernement belge a dû intervenir pour aider de ses deniers à l'achèvement de la ligne. En 1895, à propos d'une nouvelle demande de crédits, M. de Mérode, alors ministre des Affaires étrangères, pensa qu'au lieu de renflouer continuellement le navire congolais, il serait peut-être plus sage d'en prendre la direction et il déposa un projet de loi approuvant la reprise immédiate du Congo par la Belgique. Le Roi-Souverain montra, paraît-il, peu d'enthousiasme pour cette solution qu'il avait appelée de tous ses vœux cinq ans auparavant. C'est que le Congo est le pays des mystères et des fictions : cet État Indépendant qui n'est pas belge, bien que la confusion se fasse continuellement à ce sujet, est doublé d'une affaire privée ; à côté du domaine public sur lequel on est déjà fort peu renseigné, il s'est constitué un *Domaine Privé* sur lequel plane le plus grand mystère, mais qui donne, à n'en pas douter, des revenus importans. L'annexion du Congo par la Belgique sera

(1) *La Réforme* est le seul journal qui soit encore hostile au mouvement colonial.

plus ou moins avantageuse, suivant que ce Domaine Privé, qui s'accroît chaque jour, sera plus ou moins compris dans l'acte de cession. Le Congo de 1893, malgré les bruits qui commençaient à circuler sur le Domaine Privé, parut à M. de Mérode un placement avantageux pour la Belgique; mais il fallait se hâter et se rappeler qu'aux derniers venus, il ne reste souvent que des os à ronger : *tarde venientibus ossa*. Faiblement soutenu par le roi, en désaccord avec les Chambres, M. de Mérode, pris entre son loyalisme et son patriotisme, donna sa démission, et son projet de loi fut retiré. Malgré ce léger nuage, la popularité du Congo est allée en grandissant et la Belgique se montre aujourd'hui impatiente de devenir la mère patrie de cette belle colonie qui commence à rendre généreusement les capitaux qu'elle a absorbés. Le roi a refait sa fortune personnelle et l'aura bientôt doublée; les courtisans qui, pour lui être agréables, avaient placé des fonds dans les entreprises africaines réalisent des bénéfices considérables. Les actions du chemin de fer Matadi-Leopoldville, émises à 500 francs en 1889, tombées à 250 en 1893, valent aujourd'hui près de 1200 francs, et nul ne peut dire quel prix atteindra cette valeur le jour où la ligne arrivée à Léopoldville aura à écouler toutes les marchandises du bassin central concentrées au Stanley-Pool.

Cette voie ferrée résout en effet le problème économique que je posais en commençant; elle supprime cet obstacle de la région des chutes qui empêchait l'Afrique intérieure d'entrer en activité commerciale. Dès à présent, les centaines de factoreries belges établies dans l'État Indépendant travaillent fiévreusement; l'ivoire, le caoutchouc, le copal, l'huile de palme s'entassent dans les comptoirs; une flotte de steamers va amener tous ces produits à Léopoldville, d'où ils seront dirigés par la voie ferrée jusqu'à Matadi et de là embarqués pour Anvers. Matadi, enfoncé dans l'estuaire du Congo comme Anvers dans l'embouchure de l'Escaut, deviendra le grand port de l'Afrique centrale. Léopoldville, Matadi, Anvers seront les trois stations de cette nouvelle artère commerciale du monde. La grande œuvre du chemin de fer congolais, qui rencontrait, il y a quatre ans encore, tant de sceptiques et que nous nous sommes trop longtemps obstinés, nous Français, à regarder comme une chimère est aujourd'hui réalisée: le dernier rail a été boulonné le 16 mars, et l'inauguration officielle de la ligne a été fixée au 1<sup>er</sup> juillet. La riche Compagnie du che-

min de fer Matadi-Stanley-Pool a, en cette circonstance, grandement et habilement fait les choses : elle a invité les Puissances signataires de l'Acte de Berlin à se faire représenter aux fêtes d'inauguration, et elle a affrété pour le transport de ses invités le steamer l'*Albertville*, qu'elle a fait luxueusement aménager. La somme que le Conseil d'administration a distraite de ses réserves pour cet objet ne sera pas une vaine dépense ; les notabilités de toutes sortes conviées à cette inauguration, ainsi que les nombreux représentants de la presse belge et étrangère feront à la nouvelle ligne la plus utile et la meilleure des réclames. Le 1<sup>er</sup> juillet, les locomotives pavoisées entreront à Dolo, le port de Léopoldville amenant de Matadi des trains chargés de nombreux visiteurs ; elles seront saluées par les steamers ancrés au Stanley-Pool : la fête sera originale et brillante ; puis, aussitôt après, commencera l'exploitation intensive de ces régions à peine soupçonnées il y a vingt ans : la révolution économique de l'Afrique centrale sera un fait accompli.

Cette révolution bienfaisante, — est-il besoin de l'ajouter ? — s'accomplira presque exclusivement au profit de la Belgique. En effet l'État Indépendant, pour se procurer des ressources, a fait succéder au régime de liberté commerciale institué par l'Acte de Berlin un régime de taxes qui constitue un véritable monopole à son profit ou, ce qui revient au même, au bénéfice des compagnies commerciales qu'il a fondées et qu'il dirige. Les maisons de commerce françaises qui, sur la foi des traités, s'étaient installées dans le domaine de l'État Indépendant, atteintes par ces injustes tarifs et par des prohibitions de toute nature, ont disparu, rachetées par des sociétés belges qui ont étendu leurs affaires jusque dans le Congo Français.

Si la plus grande partie du commerce de notre colonie se trouve aujourd'hui entre les mains des Belges, on peut affirmer que tous les transports, commerciaux ou autres, à destination du Congo français se feront exclusivement par la voie ferrée de Matadi à Léopoldville. C'est par elle que devront passer le personnel et le matériel de nos expéditions, nos agents, nos troupes à l'occasion, nos missionnaires, les ravitaillemens de nos postes, etc. Il paraît en effet difficile d'escompter dans un avenir prochain l'ouverture d'une voie ferrée traversant le Congo Français et reliant Loango à Brazzaville par la vallée du Niari-Kouilliou. Une société financière s'était constituée en 1893 pour

l'étude et la création de ce chemin de fer. C'était au moment où les ingénieurs belges rencontraient le maximum de difficultés et venaient de dépenser 20 millions en trois ans pour la construction de 30 kilomètres. La voie de Loango à Brazzaville serait plus longue de 100 kilomètres que la ligne de Matadi à Léopoldville, mais son terminus ouest serait sur l'Atlantique, tandis que Matadi en est éloigné de 180 kilomètres; la construction du chemin de fer du Niavi présenterait beaucoup moins de difficultés que celle de la ligne belge, car le relief des terrains à traverser est moins considérable; la seule infériorité du projet est l'absence de port à Loango. Les moyens financiers manquèrent à la société française, qui se heurta à la coalition de la haute banque lancée à fond dans l'entreprise belge, et l'idée du chemin de fer français fut momentanément abandonnée.

Ce nouvel échec dans notre œuvre coloniale au Congo ne doit pas nous empêcher de rendre un jugement impartial sur la tâche accomplie par les Belges dans l'État Indépendant. Ils ont révélé, en cette occurrence, un tempérament éminemment propre à la colonisation; le roi Léopold, qui avait deviné leurs aptitudes, s'est habilement employé à leur fournir l'occasion de les mettre en œuvre et de les développer; grâce à lui, la Belgique sera, au xx<sup>e</sup> siècle, une grande puissance coloniale. Mais, nous ne saurions trop le répéter, le succès si rapide de l'État Indépendant témoigne surtout de la supériorité de l'initiative privée sur les procédés gouvernementaux, en matière de colonisation. Les capitaux, l'industrie et le commerce belges se sont disputé la mise en valeur de cet immense domaine, parce que le gouvernement de l'État Indépendant, réduit à des rouages rudimentaires, n'a pas prétendu tout dominer, tout contrôler, tout administrer.

Les « coloniaux » français devraient profiter de cet enseignement et, au lieu de perdre leur temps à des récriminations inutiles contre la compagnie du chemin de fer belge, ils devraient imiter l'attitude de l'Angleterre, lors de l'ouverture du canal de Suez. La similitude est frappante entre les deux situations. Pendant les longs travaux du creusement du canal, les Anglais ne cessèrent de faire obstacle à cette œuvre française, la dénigrant et lui prédisant les plus sombres destinées; mais, quand ils comprirent que, malgré leur opposition, le canal allait s'achever, ils changèrent brusquement de tactique, et firent affluer leurs capitaux dans l'entreprise, afin d'avoir leur part d'influence dans les

conseils d'une compagnie maîtresse d'une voie navigable qui leur était indispensable; le krach khédivial favorisa leurs desseins. Telle doit être exactement la ligne de conduite à adopter et nous devons tout mettre en œuvre pour arriver à obtenir dans la compagnie du chemin de fer du Pool une place prépondérante (1). L'Angleterre, déjà maîtresse du Nil et du Niger, convoite la dernière des trois grandes artères fluviales de l'Afrique, et il faudra faire bonne garde pour l'empêcher de s'y implanter. La moindre ingérence de sa part dans les affaires de l'État Indépendant, et sous quelque forme que ce soit, aurait les plus funestes conséquences. Oublions donc nos petites difficultés avec nos voisins de l'Escaut et du Congo et quand, en 1900, à l'expiration du délai fixé par la convention de 1890, la Belgique sera appelée à se prononcer définitivement sur l'annexion de l'État Indépendant, ne suscitons à ses desseins aucune mesquine opposition. L'État Indépendant est une anomalie trop grande dans notre droit international moderne pour que son existence puisse se prolonger indéfiniment; toute désagrégation, toute liquidation, même partielle, de ce vaste domaine profiterait plus à l'Angleterre qu'à la France, en dépit de notre droit de préemption, et ce serait la plus imprévoyante des politiques que celle qui aurait pour résultat d'augmenter en Afrique nos points de contact avec l'Anglais.

COMTE HENRY DE CASTRIES.

1 Est-il besoin de dire que nous ne souhaitons pas un krach sur les valeurs congolaises? mais, si ces valeurs subissaient une crise même momentanée, il y aurait pour nous une occasion qu'il ne faudrait pas laisser échapper.

---

---

# LES SELVE

MŒURS DU LATIUM

---

DERNIÈRE PARTIE <sup>1)</sup>

---

V

Quand le jour pointa par delà les lointaines montagnes de l'Ombrie, dans l'Est, avant même que le soleil fût assez haut pour qu'on pût le voir au-dessus de la cime noirâtre des forêts, la jeune fille s'en retourna chez elle à pied. Lorsqu'elle arriva, ses oncles lui jetèrent de mauvais regards; mais, à son grand étonnement, personne ne fit la moindre allusion aux événemens du jour précédent. Ils étaient tous violemment irrités contre elle, mais ils n'entendaient point passer leur colère en paroles. La vengeance était de bonne garde aux *Selve*; elle s'y conservait comme du bon vin, comme le meilleur des vins, de l'avis de tous.

— Je ferais mieux de les quitter, pensa Muriella à plusieurs reprises, le jour suivant. Où que j'aille, je pourrai gagner ma vie.

Mais, ainsi qu'elle l'avait dit à Caterina, ces bois étaient ses amis, mieux que cela même, ils étaient la seule chose qu'elle pût aimer; et elle leur était attachée de toute son âme. Elle connaissait chacun de leurs grands arbres, comme un prêtre connaît chacun des membres de sa paroisse. Elle aimait la liberté, la solitude, la tranquillité dont elle pouvait jouir dans cette forêt:

1. Voyez la *Revue* du 13 juin.

elle en aimait les étangs brunâtres et profonds, les fourrés impénétrables, que seuls pouvaient traverser les sangliers, l'ombre verdâtre que l'éclat même des midis ensoleillés ne pouvait dissiper, les silences profonds des jours d'hiver, des soirs d'été. Tout cela lui tenait au cœur, sans qu'elle cherchât à s'expliquer, à comprendre pourquoi il en était ainsi.

Les lièvres aux grands yeux tendres, les oiseaux au chant joyeux, les reines des prés empanachées de soie, les bouleaux à l'écorce d'argent, les chênes au tronc brunâtre, lui étaient plus chers que les êtres avec lesquels elle vivait. Elle éprouvait, dans la pénombre calme de ces bois, une joie inexprimable, mais intime, et lorsqu'elle voyait les mules peiner sous les coups, les troupeaux de chèvres s'épuiser dans la poussière de la grande route, lorsqu'elle entendait les vaches mugir en vain après les petits dont on les avait séparées, elle se sentait plus rapprochée de ces créatures souffrantes que des hommes qui s'égorgeaient, se battent, s'assomment entre eux. Autour d'elle, on prenait plaisir à martyriser les animaux; jeunes et vieux les traitaient comme s'ils eussent été insensibles; mais Muriella était née avec une âme qui ne ressemblait en rien à celle des personnes de son entourage. Comme celle des vaches et des chèvres, son âme était muette, mais du moins elle était vivante.

Ses parens la faisaient passer pour folle, quoiqu'ils sussent bien qu'elle n'était pas folle; il était impossible en effet de se jouer d'elle. Il lui était déjà arrivé de saisir de sa belle main brune quelque berger inhumain par le collet et de le précipiter dans un torrent ou de le faire choir sur un lit d'orties. Très vigoureuse, elle était douée de cette force superbe que la vie en plein air et l'exercice suffisent à développer chez ceux dont la nourriture consiste en pain noir et en légumes.

Les ouvrages qu'elle avait à faire étaient des plus pénibles; les seuls momens de repos qu'elle connût étaient ceux qu'elle passait à son métier, sur lequel elle tissait les grossières toiles de chanvre que l'on employait dans sa famille; mais, jeune et active, elle ne souffrait pas de cette vie pourtant si fatigante; il valait mieux pour elle qu'elle dépensât toutes ses forces, toute son énergie aux travaux qu'exigeait la culture de l'enclos et des champs, plutôt que de les perdre à ne rien faire. L'idée de quitter les *Selve* l'épouvantait, non qu'elle redoutât les dangers de la vie errante; mais parce qu'elle se sentait profondément attachée au

sol, autant par ses habitudes que par son cœur. Elle savait qu'en tout autre endroit, elle se sentirait aussi égarée que l'écureuil qu'un incendie de forêt a chassé du vieux tronc de châtaignier, dans lequel se trouvait son nid, et qui, éperdu, errant sur la mousse brûlée, sur le gazon en cendres, ne retrouve plus les sentes qui le ramenaient à sa cachette.

Quelques jours plus tard, au cours d'une de ses promenades journalières à travers les bois, Cyrille la vit; il arrêta son cheval, et lui dit :

— Je ne t'ai pas remerciée de ce que tu as fait, l'autre jour, à San Vitale. — La jeune fille, qui était agenouillée sur le sol, occupée à couper des roseaux secs, se redressa. — Je crains que cela n'ait irrité tes oncles contre toi. En a-t-il été ainsi ?

— On s'aime peu chez nous; répondit-elle. Leurs pensées ne sont pas mes pensées, pas plus que leurs coutumes ne sont les miennes.

— Ne vaudrait-il pas mieux les quitter ?

— Sans doute !

— Veux tu que je prie Caterina de te trouver quelque occupation chez nous ?

— Non, monsieur !

— Pourquoi pas ?

— Parce que cela ne me conviendrait pas.

Elle rougit un peu en répondant; Fausto l'avait plus que jamais en ces derniers temps poursuivie de ses grossières assiduités.

— Tu ne peux pas être heureuse au milieu de gens dont la conduite est si différente de la tienne, si blessante même pour toi, reprit-il.

L'air pensif, elle attira à elle une nouvelle brassée de roseaux qu'elle coupa et jeta sur le sol à côté de ceux qui étaient déjà abattus.

— Heureuse? Qu'est-ce que c'est que ça? dit-elle avec une ignorance vraie et qui n'avait rien de cynique. C'est votre manière de parler, pas la nôtre !

Les vers de Goethe : « Quand au déclin du jour... etc. » montèrent à l'esprit de Cyrille, en même temps que cette phrase de Théroigne de Méricourt : « L'enfant ne souriait-il pas à sa mère, sous Tibère, comme sous Trajan ? »

— De tout temps, à coup sûr, les plus humbles eux-mêmes ont leur part naturelle de bonheur, répliqua-t-il, en hésitant un peu.

Un sourire de dédain plissa la belle bouche de Muriella.

— Avez-vous jamais remarqué les ânes qui viennent chercher le sable que l'on extrait des carrières? dit-elle brusquement. Dès leur plus jeune âge, on les force à travailler. Ils n'atteignent jamais leur croissance complète. Leurs yeux sont toujours malades, leur pelage toujours couvert de poussière, jamais on ne les étrille. Leurs sabots sont secs et fendillés, leurs os saillent sous la peau, ils n'ont rien autre à manger que de la paille moisie et des feuilles mortes. Ce sont des bêtes de somme que l'on roue de coups, qui n'ont jamais un instant de repos. Eh bien, les femmes des pauvres leur sont comparables. C'est dans la douleur et dans la pénurie qu'elles engendrent, et leurs enfans ne leur sont qu'un surcroît de fatigue. Voilà pourquoi je ne me marierai jamais, si c'est là ce que vous voulez dire.

Cyrille fut étonné de la réflexion et de l'observation que dénotait cette réponse. C'était un vrai miracle que d'entendre une de ces paysannes parler avec quelque compassion d'un animal, de l'entendre surtout comparer les destinées humaines avec le sort des bêtes. La netteté de cette réponse le surprit aussi, car il est rare, dans ce pays, que l'on réponde jamais de manière bien précise. Montrant de la main un point d'or qui brillait au loin dans l'ouest :

— C'est là-bas qu'est Rome, lui dit-il, à l'endroit où tu aperçois cette étincelle de lumière. C'est dans cette ville que se trouve le trône du vice-roi de Dieu, et il est arrivé à des fils de paysans de siéger sur ce trône : des empereurs et des rois s'agenouillaient devant eux et leur baisaient le pied. Une femme peut-elle dire ce qu'il adviendra de l'enfant qu'elle porte dans son sein? Qui donc peut lui prédire l'avenir réservé au fruit de ses entrailles?

Muriella regarda dans la direction qu'il lui indiquait ; mais elle ne comprit pas le sens de ses paroles. Elle savait seulement que c'était là le but des voyages des diligences.

La route est longue et l'abîme profond qui séparent les esprits simples des esprits cultivés. Chacun parle une langue inconnue à l'autre.

Cyrille comprit qu'elle n'avait pas saisi le sens de ses paroles vaguement destinées à la consoler. Il se fit un silence, qu'interrompait seul le bruissement de la serpe rouillée, hachant les roseaux secs.

— Pourquoi restez-vous ici? demanda soudain Muriella, pourquoi? Ce n'est pas votre pays.

- Non, en effet, ce n'est pas mon pays.
- Vous n'avez donc pas d'amis ?
- J'en ai beaucoup ; mais pas ici.
- Vous devriez vous en retourner vers eux.
- Ah ! si cela m'était possible, je le ferais volontiers !
- Et pourquoi cela ne vous est-il pas possible ?

Il ne répondit pas. Comment en effet lui faire comprendre la position dans laquelle il se trouvait ? Toujours agenouillée sur le sol, et tout en continuant à abattre des roseaux avec sa faucille, elle le regarda avec une sympathie soudaine.

- Vous avez tué quelqu'un ? dit-elle à mi-voix.

C'était là une raison qui faisait s'expatrier les hommes aux *Selve*.

— Non ! répondit Cyrille. J'ai fait pis. J'ai essayé d'instruire mes semblables, et ils ne tenaient pas à être instruits. Mes supérieurs m'ont condamné pour cela comme pour un crime. On m'a emprisonné ; je me suis échappé, et je suis venu ici.

Muriella demeura silencieuse, appuyant sa faucille par terre.

— Ici aussi, dit-elle au bout d'un moment, vous essayez d'instruire les hommes. Ils ne vous mettront pas en prison, eux ; ils vous tueront ; tous sont irrités contre vous. Dussiez-vous y travailler jusqu'à ce que vos cheveux soient tout blancs, vous n'arriverez pas à les faire changer.

— Je tiens à m'acquitter de mes devoirs envers mes maîtres comme envers leurs gens.

— Vous agissez selon la justice, mais ils ne veulent pas de votre justice. Ils veulent continuer à vivre comme ils ont toujours vécu, être ce qu'ils ont toujours été. C'est dans les marécages que se plaisent les sangliers, jamais vous ne les amènerez à vivre sur de la paille propre, dans une étable.

Cyrille ne répondit rien. — Je croyais, pensait-il, j'ai toujours cru qu'il suffirait de les mener au bord de l'eau pour qu'ils consentissent, d'eux-mêmes, à se laver et à se tenir propres à l'avenir ; mais je commence à craindre de m'être trompé. — Puis il dit à haute voix :

— Si cela me convenait et que je fusse sur mes terres, je pourrais permettre à mes paysans de les mettre à sac, alors même que cette permission serait une preuve de faiblesse plutôt que de bonté ; mais ici, je n'ai pas le choix. Je ne suis qu'un serviteur et il me faut imposer à mes subordonnés ce que je sais qu'il est de mon devoir de leur imposer.

— Ils vous tueront.

— Advienne que pourra. Les hommes menacés vivent généralement longtemps.

— Pas toujours, et pas ici surtout.

Muriella s'était remise à son travail, et les tiges jaunâtres et bruisantes des roseaux s'affaissaient sous les coups de sa faucille rouillée.

— Qui que ce soit qui vous poignarde, ajouta-t-elle en travaillant, on ne découvrira jamais le coupable. Tous feront cause commune avec lui; chacun prendra son parti et risquera tout pour le sauver. Ils le cacheront dans leurs lits, ils se parjurèrent par la sainte Vierge elle-même, pour lui; tout le monde le chérira. Grâce à des signes convenus, il passera en toute sécurité d'une maison à une autre, d'un village à un autre, d'une province à une autre. La justice n'arrivera jamais à mettre la main même sur son ombre. La haine commune de l'étranger est un lien plus fort que les sermens.

— Alors, comment se fait-il que tu ne la partages pas avec eux, cette haine?

Pourquoi? Elle ne le savait pas, elle ne se l'était jamais demandé. Sans doute elle aurait dû embrasser le parti de sa famille et pas celui de Cyrille. Pourquoi n'en était-il pas ainsi?

— Vous êtes dans le vrai, dit-elle simplement, et puis vous êtes seul contre des centaines de gens. Du reste, je ne me suis jamais bien entendue avec les parens de mon père. Ma mère était de Viterbe. Jusqu'à sa mort, j'ai vécu à Viterbe avec elle. Elle avait quitté mon père parce qu'il était méchant, cruel. Elle était bonne, elle, si bonne! Elle me fit bien vite voir combien leur conduite était mauvaise. Ce sont de méchantes gens, comme l'était mon père. Ils n'aiment pas les bois, tandis que vous les aimez, vous. Et maintenant, bonjour! Il vaut mieux qu'ils ne nous voient pas ensemble ici. Ils penseraient que nous complotons quelque chose contre eux.

Elle lia tous les roseaux qu'elle venait de couper en une gerbe qu'elle souleva et mit sur sa tête; puis, lorsqu'elle fut ainsi chargée, d'une marche légère et rapide, elle s'en alla le long du ruisseau, la grosse gerbe se balançant à chacun de ses pas.

Ainsi marchaient à travers ces bois, bien longtemps avant elle, les femmes de l'Étrurie et du Latium. Les travaux de la campagne sont les seuls auxquels le temps ne change rien. Ils ont

perpétué, en Italie du moins, la grâce naturelle, la noblesse, la beauté, la simplicité d'attitudes d'autrefois.

Cyrille la regarda s'éloigner du même oeil qu'il eût contemplé une statue exhumée du sol. Elle aussi lui semblait de marbre. Ne portait-il pas l'armure de glace d'une passion sans espoir, d'une passion qui l'absorbait au point de ne lui laisser ni assez de vue, ni assez de sens pour qu'il pût éprouver aucun autre sentiment, même passager. Mais, dans la solitude où il se trouvait, il lui était doux de penser qu'elle comprenait les difficultés et les obligations que comportait sa position. Il éprouvait pour elle la même reconnaissance qu'il eût éprouvée envers un homme qui lui aurait témoigné de la sympathie. Il discernait l'intelligence qui perceait à travers le brouillard de son ignorance et il estimait à sa juste valeur le courage qui la faisait continuellement s'opposer aux actes de ceux avec lesquels elle vivait. Mais quoiqu'il se rendit bien compte qu'ils étaient fondés sur une connaissance parfaite des personnes dont il était entouré, les avertissemens que lui avait donnés la jeune fille n'influèrent en aucune manière sur sa conduite et il n'y attacha pas d'autre importance. Il était fataliste, et avait acquis cette indifférence pour le danger qui suit les grands malheurs. Quand on a tout perdu, hors la vie, il importe peu, semble-t-il, que la vie aussi nous soit enlevée.

Il y avait à cette époque dix-huit mois qu'il vivait au milieu de ces bois, ne voyant pas d'autres figures que celles de ces paysans qui, tous, lui étaient hostiles ; dix-huit mois qu'il n'avait pu échanger deux paroles avec un être un peu cultivé. Muriella était aussi ignorante que les membres du troupeau dont elle faisait partie, lesquels ne connaissaient que leurs sentes d'hiver et leurs sentes d'été ; mais, à défaut d'esprit, elle avait un cœur généreux. Il éprouvait un certain soulagement à parler un peu avec elle de son existence en Russie, qui déjà lui semblait si loin, si loin, quoique deux ans à peine se fussent écoulés depuis qu'il l'avait quittée. Il lui était doux de se remémorer ce passé, ces scènes, la vie de ceux qui étaient alors chaque jour autour de lui ; cela l'aiderait à supporter ce sentiment aveuglant d'irréalité qui, de même qu'il s'empara des condamnés dans la solitude de leur cellule, s'emparait peu à peu de lui.

Il avait parlé une fois à la jeune fille de la femme qu'il aimait, sans la nommer, ainsi que Surrey aurait pu parler de Géraldine, retenant son souffle, comme pour une prière que l'on n'ose

formuler. Lui en ayant parlé une première fois, il lui en parla de nouveau à plusieurs reprises; la lui dépeignant, plongeant dans son cœur le poignard du regret, comme les amans de tous les temps ont toujours aimé à le faire. Muriella l'écoutait, pâissant, buvant ses paroles, et le moment vint enfin où les mots évoquèrent en son imagination primitive une image : l'image d'un être irréel, pur esprit, insaisissable, habillé de rayons de soleil et couronné de pâles hellébore. Au contact de la brillante intelligence du jeune homme, l'imagination qui sommeillait en elle s'éveilla. Elle n'y voyait pas encore assez clair en elle-même pour qu'il lui fût possible de se représenter nettement les choses; mais elle percevait comme un pâle rayon à ses pieds... une vague lueur verdâtre et douce, comparable à la lueur des vers luisans dans les sentiers des bois. C'était la flamme de la compréhension qui s'allumait au fond de son cœur; de la compréhension qui va toujours de pair avec le chagrin. Elle ne se rendait pas compte de la raison qui lui faisait se représenter ainsi cette inconnue. Peut-être était-ce parce que, quand Cyrille lui en parla pour la première fois, l'hellébore fleurissait dans la forêt qu'éveillait le renouveau.

Il ne vint pas à l'esprit du jeune homme qu'il commettait une cruauté en intéressant de cette manière à son sort une pauvre enfant ignorante; c'était à peine s'il se préoccupait d'elle; il lui parlait parce qu'il discernait de la loyauté et de la sympathie dans ses regards, comme on en voit dans les yeux d'un chien, parce qu'il était las de la longue solitude muette et indifférente dans laquelle ses pensées et ses souvenirs étaient emprisonnés.

— Vous retournerez dans votre pays! lui dit-elle certain jour que l'excès du chagrin avait vaincu sa résignation et son courage, et qu'elle voyait de grosses larmes lui monter malgré lui aux yeux.

Il eut un geste de désespoir :

— Ah! jamais!

— Mais si, vous y retournerez!

— Qu'en peux-tu savoir, ma pauvre enfant?

— Je n'en sais rien, dit Muriella; mais je prie pour vous.

Il courba la tête :

— Merci, chère enfant!

Elle eut un regard ardent, suppliant, qu'il ne comprit pas, car ses pensées étaient ailleurs.

— Je prierai toujours pour vous, dit-elle brusquement. Je suis sûr qu'un jour vous retournerez dans votre patrie.

— Tu parles ainsi pour me consoler. Ceux qui se sont jugés offensés par moi ne pardonnent pas.

— Rien ne peut-il donc les attendrir?

— Non! Pas plus que rien ne fera se lever et marcher ce chêne que tu vois là-bas.

Et cependant, quoique sa raison se refusât à se laisser convaincre, la foi persistante de la jeune fille pénétra peu à peu dans son cœur, malgré lui, et lui fut douce comme une espérance.

Après tout, il ne fallait désespérer de rien, sauf de la mort. Il était encore assez jeune pour voir se produire bien des transformations dans le monde. Des guerres, des révolutions, des renouvellemens de dynastie, de nouveaux systèmes politiques pourraient changer la face de l'Europe, et, tout en amenant de nouveaux élémens dans la vie nationale, modifier aussi son obscure vie à lui. C'était bien le plus vague des rêves et le plus insensé; mais, sur les lointaines rives de l'avenir inconnu, il brillait à travers la nuit, comme brillait dans l'Ouest la faible lueur du phare de Palo au-dessus de la mer; à peine l'apercevait-on une vingtaine de fois par an, cette lueur, et cependant, à la savoir là, on se sentait moins seul, moins en danger, dans les ténèbres des plus terribles ouragans. C'était ainsi que lui était chère cette espérance qu'il sentait exister pour lui dans une autre âme; il ne la partageait pas, mais elle l'empêchait de se laisser aller au désespoir.

— Vous retournerez dans votre patrie, lui disait Muriella, — et cette promesse remplissait son cœur de joie, quoiqu'elle lui fût faite par une pauvre fille ignorante qui ne savait même pas où se trouvait sa patrie.

## VI

Chez Muriella, comme chez la plupart des femmes de sa nation, quoique vague, la foi religieuse était très ardente. C'était une force intense, aveugle et irraisonnée, qui ne doutait pas plus d'elle-même que la jeune fille ne doutait que ses pieds reposassent fermement sur le sol. Mais cette foi était aussi informe, aussi obscure, que les traits de la Diane de Scythie, qui demeura si longtemps sous les eaux du lac de Nervi. Dans son enfance,

Muriella avait été heureuse ; car sa mère était bonne pour elle et, dans ses souvenirs, Viterbe restait comme illuminé par les reflets d'une joie perdue. C'était un lieu saint pour elle, sa mère y était enterrée. Peu à peu l'idée lui vint à l'esprit et mûrit en elle de s'en aller en pèlerinage à Viterbe, et d'y supplier les saints et les archanges d'accorder à l'étranger ce qu'il désirait.

De même qu'une fleur germe dans une terre fertile, cette pensée généreuse, charitable, presque héroïque, germa rapidement au fond de son cœur ; et le chagrin même que cette pensée lui causait poussait d'autant plus vivement la jeune fille à la mettre à exécution. Jamais, depuis ce jour étincelant de juillet, où, âgée de dix ans, on l'avait amenée sous les vastes ombrages verdoyans de la forêt des Gandolfi, elle n'en était sortie ; mais elle savait bien où se trouvait son lieu de naissance : dans le nord-est, au delà des extrêmes limites des *Selva*.

Pendant bien des siècles, le flot incessant des pèlerins a passé sur la route qui mène des murailles de cette petite cité des papes à la grande ville du Tibre. De nos jours, les papes ne vont plus à Viterbe, et le sable comble ses fontaines ; le torrent de la vie l'a quittée, l'a laissée, sèche et silencieuse, comme ses fontaines. Muriella ignorait cela. Pour elle, Viterbe était la ville de son enfance, la ville des anges aux grandes ailes, des groupes de séraphins, des chœurs célestes, la ville des miracles et des bénédictions. Elle n'avait aucune notion de son brillant passé, de ses beaux-arts, de ses souvenirs sacrés ; elle l'aimait, parce que c'était là qu'elle avait connu l'amour maternel, là qu'était creusée la fosse de sa mère.

Au cours de ses rêveries solitaires, durant ses longues heures de travail, sa résolution s'affirma. D'après les souvenirs du long voyage qu'elle avait dû faire pour en venir, Viterbe lui semblait à une distance incommensurable, aussi loin que la lune elle-même. Des bergers et des conducteurs de bestiaux lui indiquèrent le chemin qu'il lui fallait suivre pour sortir des bois et rejoindre la grande route dans le Nord.

Elle franchit quinze kilomètres à pied, par monts et par vaux pour prendre la diligence qui se rendait à Ronciglione, et de là, à Viterbe. Elle n'avait que quelques sous dans sa poche ; car elle ne possédait d'autre argent que celui qu'elle gagnait en vendant des pièces de toile de chanvre qu'elle tissait elle-même ; mais elle emportait un morceau de pain noir et deux oignons dans un

mouchoir de poche, et elle était accoutumée à faire maigre chère.

Les nuages de poussière qui s'élevaient au-dessus des chemins et des rues grises et désolées, lui semblèrent lugubres après les ombrages verdoyans de la forêt; la ville aux eaux jaillissantes, aux flèches élancées dont elle se souvenait lui sembla avoir disparu. Dieu était-il réellement plus présent en cet endroit qu'il ne l'était sous les branches des pins et des houx? Douze années s'étaient écoulées depuis qu'elle avait quitté ces rues pavées de granit, et ses pieds nus, accoutumés à la mousse et au gazon, souffraient au contact des pierres. Mais la cathédrale consacrée à Saint-Laurent était toujours là; c'était là qu'enfant, elle s'était agenouillée à côté de sa mère, cependant qu'au-dessus d'elle, comme des oiseaux, les notes ailées du *Kyrie eleison* s'envolaient, flottaient jusqu'au faite de l'église et montaient par delà vers le ciel.

Lorsqu'elle poussa le rideau de cuir d'une des portes latérales, la grande nef était silencieuse. La journée approchait de sa fin; ici et là, des formes solitaires étaient agenouillées sur les dalles, un sacristain passait sans bruit, allumant les lampes dans la crypte. Elle se rendit dans une des chapelles latérales dont elle avait gardé le souvenir; c'était là que sa mère allait toujours prier; lasse, couverte de poussière, elle s'y agenouilla, sans qu'on la remarquât et se mit à prier de toute son âme. Si cela ne suffisait pas, si ses prières devaient rester inexaucées, du moins elle aurait fait tout ce qui lui était possible de faire.

Elle pria comme prient les femmes pour leurs malades à Lorette et à Lourdes. Au-dessus de l'autel se balançait lentement d'ici et de là une lampe d'argent. Muriella inclina sa tête jusque sur les dalles et se couvrit la figure de ses mains.

— Saints! Acceptez la seule chose que je possède en ce monde, murmura-t-elle. Je suis pauvre, je ne suis rien; mais, daignez m'écouter. Tout ce que j'ai, je vous le donne; exaucez les vœux qu'il fait dans le secret de son cœur!

Et elle détacha de sa gorge un petit cœur d'agate, suspendu à son cou par une tresse de cheveux gris; il avait appartenu à sa mère. Elle le déposa sur l'autel, au-dessous de la lampe d'argent. C'était son unique trésor, elle ne possédait rien autre au monde. Et, sous les rayons de la lampe, ce petit objet sombre, usé, avait l'air bien misérable, de bien peu de valeur. Mais elle pensait que les saints ne mépriseraient pas son offrande, qu'ils ne la rejetteraient pas. Ils comprendraient que c'était là tout son bien.

Au bout d'un moment, l'église resplendit de lumières, les vèpres commencèrent. Muriella se releva, et s'en alla le long d'un des bas côtés, abandonnant derrière elle le cœur d'agate et la tresse de cheveux de sa mère. Des sanglots contenus et silencieux lui déchiraient la gorge.

Cette nuit-là, elle dormit dans une pauvre auberge de la ville, qu'elle connaissait. Le lendemain, dès l'aurore, serrée entre des femmes, des volailles qui piaillaient, des enfans qui criaient, des caisses à claire-voie remplies de canetons, elle quitta Viterbe en diligence, et s'en retourna au carrefour où aboutissait la route qui menait aux *Selve*.

Maintenant qu'à chaque pulsation de son cœur, l'amulette chaude ne battait plus sur sa poitrine, il lui semblait que ce cœur était lourd comme du plomb. Elle ne regrettait cependant pas ce qu'elle venait de faire. Au bout de quelques heures, les murailles et les tours de Viterbe disparurent dans l'éloignement, et la jeune fille revit les eaux sombres du petit lac de Vico, les forêts de chênes et de châtaigniers des collines ciminiennes.

Elle quitta Ronciglione à pied et fut rejointe en chemin par un homme qui arrêta sa monture lorsqu'il l'eut dépassée. C'était l'intendant Fausto.

— As-tu pensé à l'offre que je t'ai faite la semaine dernière? demanda-t-il.

— Non! répondit Muriella.

— Dans combien de temps comptes-tu y penser?

— Dans autant d'années qu'en a déjà la terre.

— Il n'est pas bon de m'avoir pour ennemi, Muriella!

— Peut-être serait-ce encore pis de vous avoir comme amant.

— Je te donnerais un collier de perles et une caisse de beaux vêtemens.

— Gardez vos perles pour votre fiancée, vos habits pour les mendians, et allez-vous-en à la Starta.

— D'où reviens-tu?

— Cela ne vous regarde pas.

— Tu as l'air abîmée de fatigue.

— Je suis encore assez solide pour faire tinter vos oreilles si vous m'ennuyez. Allez-vous-en chez celle à qui vous avez engagé votre parole.

Fausto fronça les sourcils et planta ses talons dans les flancs

de son bon cheval gris. Il n'était pas habitué à ce qu'on le contrecarrât, à ce qu'on se moquât de lui.

Muriella se regarda dans les eaux brunâtres et peu profondes de la rivière aussi claires qu'un miroir et elle se demanda ce que Fausto pouvait bien voir en elle qui lui fit la poursuivre autant de ses galanteries. Elle-même ne se trouvait pas jolie ; avec sa peau hâlée par le soleil, ses cheveux sombres et touffus, sa gorge vigoureuse qui semblait une colonne, ses mains et ses bras cuivrés, ses pieds nus humides de rosée et verts de mousse, elle se trouvait en tous points comparable à ces statues de bois que l'on découvrait parfois dans les tombeaux étrusques. Fausto pouvait la trouver belle et lui lancer des regards pervers ; elle ne voyait rien dans sa personne qui lui parût digne d'admiration.

Après une longue marche harassante, elle atteignit la maison de ses oncles et, comme le sous-intendant l'avait vue, elle ne fit pas un secret de son voyage à Viterbe. Tous étaient irrités contre elle parce qu'elle ne leur rapportait rien ; mais, autrement, sa course n'avait aucun intérêt pour eux.

Elle garda ses espérances au fond de son cœur et attendit. Lorsque les saints jugeraient que le bon moment était venu, ils rendraient à l'étranger sa liberté.

— Tu es triste, fille. Qu'est-ce qui te tracasse ?

— Est-ce que je ne fais pas tout ce que j'ai à faire ?

— Si, on n'a pas de reproche à te faire à ce sujet.

— Alors, que peuvent vous importer ma mine et mes actions ?

Elle ne pouvait pas admettre que l'on se mêlât de ses affaires. Elle se savait être d'une condition infiniment supérieure à ceux qui l'entouraient, et eux aussi le sentaient ; si les hommes avaient des chemises à se mettre sur le dos, si les enfans avaient toujours de quoi se nourrir, c'était en grande partie à elle qu'ils le devaient tous.

— S'il lui plaît d'être la maîtresse de cet étranger, cela ne nous regarde pas, disaient les femmes.

— Mieux vaudrait qu'elle fût la maîtresse de Fausto, répliquait Alcide. L'hiver venu, il nous ferait cadeau d'un porc.

Ils auraient aimé la voir accueillir favorablement les avances du Romain ; c'était un homme tout à fait selon leurs goûts, qui savait acheter, vendre, faire des trafics plus ou moins honnêtes, mentir, jouer au plus fin avec les marchands les plus rusés et les duper.

— Elle est libre de choisir pour amant celui qu'elle préfère. Mais, si elle se mêlait de jaser de nos affaires, il lui en cuirait, se dit Alcide et il se mit à la surveiller.

Cela lui était facile, car, chaque matin, quand elle partait, on savait où elle s'en allait travailler; c'était, suivant la saison, presque toujours au même endroit. Une ou deux fois, il la vit parler avec Cyrille; mais il n'observa rien dans leur attitude qui ressemblât à un commerce amoureux. Ce fait le confirma dans son idée que, sur l'ordre de l'étranger, elle jouait auprès de lui le rôle de dénonciatrice.

— Nous avons couvé un coucou, dit-il à sa femme; mais sa femme, qui était plus raisonnée et plus fine que lui, lui répondit :

— Ce n'est pas nous qui l'avons couvée; elle nous est arrivée tout élevée ou peu s'en fallait; et puis, elle n'est pas de la race de celles qui espionnent.

Alcide n'en demeura pas moins convaincu de la vérité de ses soupçons, que Lucio partageait. Lorsqu'un homme et une femme, jeunes tous deux, ne parlent pas d'amour, de quoi parlent-ils donc, lorsqu'ils sont ensemble, sinon des autres?

Une fois, Lucio put s'approcher assez près d'eux pour entendre ce qu'ils disaient et pour voir qu'ils parlaient séparés l'un de l'autre par un certain espace recouvert de roseaux; Muriella coupait des joncs secs et l'intendant, descendu de son cheval, était appuyé contre un arbre.

— C'est une fauvette des roseaux, disait Cyrille, comme un petit oiseau s'enfuyait à tire-d'aile par-dessus les roseaux; prends garde de ne pas détruire son nid avec ta faucille.

— Je le vois, son nid, répondit-elle. On dirait une petite corbeille que les lances des roseaux traversent de part en part. Il y a beaucoup d'oiseaux de cette espèce-là par ici.

Ils emploient sans doute un langage convenu entre eux, pensa l'espion et il continua à les écouter; mais il ne les entendit parler que d'oiseaux, de nids et d'autres vétilles du même genre jusqu'au moment où il vit le cavalier remonter en selle et s'éloigner.

La partie de la forêt où se trouvaient les étangs et les marécages était plus basse et mieux nivelée que le reste; elle s'étendait jusqu'au lac de Vico, dans lequel ses nombreux ruisseaux d'eau courante et ses sources cachées se déversaient. C'était dans ces marais que les buffles et les sangliers, beuglant et grognant, venaient se baigner et, sur bien des lieues carrées, les panaches bruns

des scirpes et les superbes plumets pourpres des roseaux régnaient en souverains incontestés. Une chaussée construite sur des pilotis et des assises de pierre, dont les fondations devaient remonter à l'époque des Antonins, la traversait. Une fois hors de ce sentier, pour s'aventurer dans le labyrinthe du marécage, il fallait posséder une connaissance des lieux aussi approfondie que celle qu'en avaient les habitans de ces bois. Rien, à la surface, ne permettait de distinguer la terre ferme de la vase.

— Cela m'étonne que ton homme du Nord n'entende pas nous faire payer les joncs que nous coupons ! dit Lucio avec amertume, se montrant, un moment après, au milieu des roseaux qui n'étaient pas encore en fleurs.

— Personne n'a jamais été obligé de payer pour ce qui ne vaut rien, répliqua Muriella. Tant que nous ne les fauchons que pendant la saison et non par gaspillage, on n'a pas sujet de nous en faire un reproche.

Lucio haussa dédaigneusement les épaules.

— Qui a jamais attendu pour couper les roseaux d'en avoir reçu l'ordre ? Depuis quand doit-on demander la permission de ramasser du bois mort ? Nous sommes aussi libres de faire ce que bon nous semble dans ces marais que ce petit buffle. — Il montrait d'un geste un buffle qui n'avait pas encore atteint toute sa croissance et qui se roulait sur son dos dans un trou de sable à demi rempli d'eau.

— C'est ce que tu crois, toi, répondit avec calme Muriella, ce n'est pas ce que croient les propriétaires du sol et des ruisseaux.

— Fille dénaturée ! Oserais-tu te tourner contre les tiens et ne pas reconnaître leurs droits ?

— Quels sont donc les droits qui vous sont déniés ?

— Celui de prendre ! s'écria Lucio d'une voix furieuse. Ton gueux d'étranger, avec son visage pâle, fait étalage de charité en nous donnant ce qui nous appartient en propre.

— Le sol ne nous appartient pas plus à nous qu'il n'appartient à ce bouvillon qui est là-bas, dit Muriella qui regardait s'ébattre dans les flaques d'eau le jeune animal maladroit.

— Insolente friponne ! s'exclama Lucio. Tu vas voir quel plongeon je vais te faire faire !

— Essaye ! dit sa nièce de l'endroit où elle se trouvait, au milieu des gerbes de roseaux. Elle se croisa les bras sur la poitrine et attendit, la pointe de sa faucille en avant.

Il n'osa pas la molester, et, avec maintes imprécations, s'éloigna, lançant une pierre au pauvre petit buffle. L'animal se redressa en vacillant sur ses jambes incertaines et, chancelant, faisant rejaillir l'eau des flaques qu'il traversait dans sa course maladroite, s'enfuit dans la direction de son troupeau. Lucio était moins rusé et moins résolu que son frère : il se démenait et jurait pour des affaires qu'Alcide tranchait d'un coup de fusil ou de stylet.

— Ne pourriez-vous pas trouver quelque occupation pour cette pauvre Muriella ? demanda Cyrille à Caterina quelques jours plus tard.

— Ce ne sont pas les occupations qui manquent ! répondit brièvement Caterina. Mais il faut ne pas connaître les gens avec qui elle vit pour croire que nous pourrions nous mêler de leurs affaires et nous tirer de là sains et saufs.

— Elle n'est cependant pas leur esclave.

— Non, on ne peut pas dire qu'elle soit leur esclave ; mais, depuis l'âge de dix ans, ce sont eux qui l'ont nourrie et logée ; ce sont donc eux qui ont sur elle les premiers droits ; personne ne peut le nier. Si elle devait venir chez nous, y avoir son lit, y être nourrie et payée, ils la poignarderaient, et moi aussi, probablement ; ils soutiendraient qu'elle les a déshonorés. Ce n'est pas comme à la ville ici, on ne cherche pas des places de domestiques. Et que feraient-ils sans elle ? Qui laboure, qui coud, qui lave, qui les fait subsister, ces abjects paresseux, si ce n'est pas cette pauvre fille, à elle seule ?

— Je le sais bien, mais c'est inique.

— Dans ce monde, monsieur, il y a bien peu de choses qui ne soient pas injustes, répondit Caterina. Muriella était trop petite pour choisir son sort quand on l'a amenée chez eux, et maintenant, comme la graine dans le sillon, il lui faut rester où on l'a mise. Il n'y a qu'une chose qu'il lui soit possible de faire.

— Et quoi donc ?

— Elle pourrait prendre la voile. Si elle s'y décidait, ils n'oseraient pas l'en empêcher, car ils savent bien que toute opposition de leur part les exposerait aux flammes éternelles.

— Pourquoi ne se marierait-elle pas ?

— Ah ! voilà, monsieur, elle ne voudrait pas de ceux-là seuls qui pourraient la demander en mariage. Un *ciociaro* seul la prendrait pour femme, et ce ne serait que changer de maître.

— Pauvre fille ! fit Cyrille avec des regrets dans la voix. Il savait ce que cela sous-entendait d'épouser un va-nu-pieds.

— Le mieux serait encore de ne pas vous occuper d'elle, monsieur, dit Caterina avec gravité, vos attentions ne peuvent lui faire aucun bien.

— Elles ne lui feront aucun mal, en tous cas, je vous assure !

— Belles paroles ! belles paroles ! fit Caterina. Quoiqu'elle le plaçât beaucoup plus haut que les autres hommes dans son estime, elle doutait qu'il pût regarder une belle fille autrement qu'une abeille regarde une rose.

## VII

En Italie, les fonctions d'un régisseur de domaines, pour peu qu'il soit honnête homme, le forcent, dans les rapports qu'il a avec ses fermiers, à être constamment en lutte avec eux et surtout avec ceux d'entre eux, et c'est la généralité, qui doivent payer leurs redevances en nature ou en corvées. Tous leurs efforts tendent à le duper, tous les siens doivent tendre à déjouer leurs fourberies ; car, alors même qu'envers ses maîtres, il se conduirait lui-même en fourbe, il n'est pas dans ses intérêts que les fourberies de ses fermiers réussissent.

Pour Cyrille, avec ses idées politiques, son communisme de poète, sa bonté naturelle et sincère, c'était un supplice quotidien d'être obligé d'épier, de découvrir et de prévenir les perpétuels petits larcins, les intrigues perverses des *squatters* de la forêt. Plus d'une fois, il avait été sur le point d'écrire à Adolfo Gandolfo pour le prier de remettre sa démission au vieux prince. Il en était cependant retenu par maintes raisons : par la reconnaissance tout d'abord, puis par cette répugnance qu'éprouvent tous les hommes courageux à s'avouer vaincus ; et puis, les arbres, les animaux, lui avaient toujours été chers ; enfin, dans les solitudes obscures et verdoyantes qui environnaient son refuge, il ressentait une impression de profond repos. Quel serait son sort si, obéissant à un mouvement d'impatience ou d'ingratitude, il s'en allait ? Le sort de ceux qui vivent dans l'atmosphère étouffante des villes, de ceux qui ont à soutenir le combat misérable de l'intelligence contre le besoin. Où reverrait-il, s'il quittait les *Selve*, des aurores comparables à celles qu'il voyait resplendir au-dessus des neiges du Soracte ? Où pourrait-il contempler des

crépuscules aussi merveilleux que ceux qui empourpraient l'horizon de la mer, du côté d'Ostie? Où retrouverait-il ce parfum des citronniers en fleurs? Où pourrait-il caresser les andouillers de velours des daims? Où pourrait-il épier les rossignols saisissant les petites phalènes blanches qui se cachent dans la rosace bleu pâle des chicorées? Où lui serait-il donné de voir comme ici sombrer les splendeurs du jour derrière les vénérables branches de ces chênes qui, alors à l'état de jeunes pousses, avaient vu défiler sous leurs faibles ombrages les armées de Théodoric et de Constantin? Le charme de la campagne romaine et la magie de la nature le retenaient, de cette nature éternellement jeune, quoique commune aux plus vieux âges de la terre.

L'année ne s'écoula pas sans que les événemens vinsent confirmer les avertissemens que lui avaient donnés les femmes. Une nuit, comme il revenait chez lui à cheval, une balle siffla à côté de lui et abattit des feuilles de chêne près de son épaule; mais les broussailles de la forêt cachèrent à ses yeux celui qui aurait pu être son assassin. Une autre nuit, comme il franchissait à cheval le pont de bois qu'il employait fréquemment pour rentrer à la maison, les planches cédèrent sous les pas de sa monture, et ce fut par miracle qu'ils échappèrent, l'animal et lui, à une chute terrible sur les rochers aigus et dans l'eau profonde. Lorsque Cyrille examina le pont, au jour, il lui sembla que les poutres avaient été presque complètement sciées en deux, de façon à céder à la moindre pesée; mais, il ne releva pas trace de coupables. Ce qui le toucha davantage, ce fut la mort de son chien, un lévrier de haute taille et de grande beauté que lui avait envoyé Gandolfo; on le trouva étendu sur la terrasse, à midi, empoisonné, selon toute apparence, par une substance que les habitans de la forêt extrayaient des glandes des vipères qu'ils avaient capturées. Ils composaient ce venin, ainsi que le poison de la belladone, de la ciguë, de la renoncule des champs, d'après des recettes orales qu'ils se transmettaient depuis le temps lointain des Étrusques. Le chef de la famille n'enseignait ces pratiques qu'à son fils aîné, et celui-ci les dévoilait ensuite à son héritier, ainsi que bon nombre d'autres ténébreux secrets, qui se rapportaient à des cours d'eau, à des passages souterrains, à des tombes creusées dans le roc, à des chemins creux, dans lesquels un fugitif pouvait résider en toute sécurité, pendant des années, à l'abri de la justice. Muriella n'avait pas l'ombre d'un doute sur l'identité de la personne qui avait empoi-

sonné le chien ; à voir Alcide si différent de ce qu'il était d'ordinaire, si rangé, si aimable, si laborieux, elle était certaine qu'il venait d'accomplir avec succès quelque méfait. Ce fut en vain que Cyrille fit une enquête à propos de la mort de son chien et offrit une récompense à qui l'aiderait à découvrir les coupables. Il ne parla pas des dangers qu'il avait courus lui-même ; il envoya des ouvriers réparer le pont, affectant de croire que les poutres étaient en effet vieilles et vermoulues. Si d'aucuns furent désappointés de ce qu'il eût échappé au danger, ils gardèrent pour eux leur dépit et attendirent qu'une autre occasion se présentât. La vengeance, comme les bons vins de Palerme ou de Chianti, prend du bouquet en vieillissant.

Après s'être livrés au plaisir de tendre des trappes et de chasser, que la chasse fût ou non ouverte, la distraction favorite des *squatters* des *Selve*, celle à laquelle ils s'adonnaient le plus fréquemment, était la contrebande. Ils passaient en fraude du gibier pris au rets, hors de saison ; des districts d'Este, jusqu'aux portes mêmes de Rome, ils amenaient des vins ingénieusement dissimulés ; ils transportaient dans des sacs jusqu'aux murailles des villages et des petites villes du charbon, qu'ils fabriquaient eux-mêmes avec le bois qu'ils dérobaient dans les forêts avoisinantes dévastées par leurs déprédations ; ils allaient même jusqu'à faire le trafic des amandes que contiennent les cônes de pins qu'ils cuisaient dans leurs fours ; ils les emportaient et les vendaient au prix qu'on leur en offrait. Ils faisaient le charroi de toutes ces marchandises de nuit, attelant à leurs voitures leurs maigres vaches, leurs pauvres buffles affamés. Les petits bénéfices qu'ils se faisaient ainsi n'étaient pas le seul plaisir qu'ils retirassent de leurs expéditions : ils jouissaient aussi du fait de se livrer à la contrebande, du bonheur qu'ils éprouvaient à tromper les *gabellotti*, aux portes mêmes de la capitale. Plusieurs d'entre eux avaient poignardé des douaniers et s'étaient réfugiés entre les collines d'où il était aussi impossible de déloger des hommes comme eux que de déloger une vipère cachée sous un tas de pierres. Des galeries souterraines, garnies autrefois de sépultures étrusques et qui maintenant leur servaient de dépôts, sillonnaient le sol ; eux seuls connaissaient les entrées et les issues bien cachées de ces retraites.

— Tous les hommes peuvent être trahis, le Christ lui-même l'a été, dit une fois Alcide. Mais il est rare que l'on n'accueille

pas bien un proscrit et qu'on ne le dérobe pas aux poursuites dirigées contre lui.

Ceci est absolument vrai. Lorsqu'il s'agit de résister à la loi et aux agens du fisc, une sorte de confraternité s'établit entre les gens du peuple. De petits enfans iront porter du pain et du vin à des réfugiés de cette espèce, et n'en parleront jamais, ne diront jamais en quel endroit il les auront rencontrés. Quelque haine qui, sur d'autres points, puisse exister entre des familles, celles-ci se soutiendront tacitement et fermement les unes les autres, lorsqu'il s'agira de leurs entreprises de contrebande et de brigandage.

— C'est une véritable conspiration que ce commerce de contrebande, dit Cyrille au sous-intendant, lorsqu'il se fut aperçu de ces pratiques.

— Sans doute! répondit Fausto avec un geste d'indifférence.

— Et vous n'avez jamais essayé de faire cesser cet état de choses?

— Non! Aucun de mes prédécesseurs ne l'a essayé avant moi. Pourquoi le ferais-je?

— Vous trouvez cela admissible?

Fausto haussa les épaules.

— Je ne m'occupe pas de savoir si cela est admissible ou non. Cela s'est fait de tout temps. Nos gens ne verraient pas d'un bon œil celui qui s'aviserait de s'en mêler. soyez-en persuadé. Ils considèrent cela comme un de leurs droits.

— Mais ce sont là des coutumes aussi mauvaises que déshonnêtes et dangereuses!

— Tel n'est pas leur avis : cela leur plaît.

— Et vous fermez les yeux là-dessus?

— Cela ne fait de mal à personne, grommela Fausto; il n'y a pas de pire voleur que le fisc.

Cyrille ne dit rien de plus; mais il résolut de faire un exemple sur le premier convoi qu'il pourrait surprendre. Il vit que, par intérêt ou par crainte, Fausto ne voulait pas paraître s'apercevoir de ces pratiques.

La première nuit sans lune qui suivit cette conversation, il se décida à attendre lui-même les chariots qui passaient sur la route. Il comprenait pourquoi il avait si souvent entendu de loin, pendant les heures tranquilles qui suivent minuit, des roulemens sourds de roues dans les sentiers défoncés et des voix éloignées

d'hommes qui juraient. Il se posta à un carrefour où trois sentiers débouchaient sur la seule route qui mène, à travers les bois de Gandolfo, à Montefiascone, au nord, et à Rome, au sud-est. Il avait lieu de croire que c'était la route suivie le plus fréquemment par les contrebandiers de la forêt.

Il était seul ; car il ne se fiait suffisamment à aucune des personnes de son entourage pour lui demander de l'accompagner. Il faisait noir comme dans un four ; on entendait parmi les branches le vol d'oiseaux de nuit et dans les fourrés des piétinemens d'animaux : un ruisseau profond s'engouffrait avec un bruyant clapotis sous les taillis. Cyrille portait à sa ceinture un revolver à sept coups, dont il espérait ne pas avoir à se servir. La nuit était glaciale, comme le sont, même dans le Midi, les nuits de février ; mais les rigueurs hivernales du patrimoine de Saint-Pierre n'étaient pas de nature à effrayer celui qui savait ce que c'était que de monter la garde de long en large sur les terrasses de Gatchina par six pieds de neige. Il se tenait appuyé, immobile, contre le tronc d'un houx ; il fit sonner sa montre à répétition : une heure et quart s'était écoulée depuis son arrivée. Quoiqu'il eût des motifs de le croire, il n'était pas certain que les contrebandiers sortissent cette nuit-là. Il se pouvait qu'il fût venu pour rien : il était néanmoins résolu à attendre jusqu'à l'aurore.

Enfin, à travers les ténèbres, au milieu du silence, il entendit les claquemens que faisaient sur la terre boueuse les pieds fourchus des bêtes de somme, les grincemens des charrettes sans ressorts, dont les roues, grossiers disques de bois sans rais, gémissaient sur leurs axes rouillés. Le soldat se réveilla en lui ; depuis le jour où il avait franchi les frontières de sa patrie, il n'avait pas ressenti d'aussi violente émotion. C'était à un peu plus d'un kilomètre que se faisaient entendre les bruits. Les charrettes déboucheraient forcément sur la grande route par l'un des trois chemins qui étaient en face de lui, il n'y en avait pas d'autres. Le grincement des roues, le piétinement des animaux, les voix basses des hommes se rapprochaient ; il attendit jusqu'au moment où il pût entendre le souffle haletant des bêtes de trait ; alors brusquement, il dirigea sur le convoi les rayons d'une lanterne et braqua le canon de son revolver sur les hommes.

— C'est moi !... Halte ! fit-il d'une voix claire.

Instinctivement, ils retinrent leurs buffles et reculèrent, se serrant les uns contre les autres. Ils croyaient que Cyrille avait

des gardes avec lui. Les bestiaux s'étaient arrêtés d'eux-mêmes, leur souffle haletant rompait seul le silence.

— Pas un pas, ou vous êtes morts ! dit Cyrille. Vous charriez des marchandises de contrebande.

Il ne savait pas du tout en quoi pouvaient consister leurs chargemens ; mais ses conjectures se trouvèrent justes. Ils emmenaient dans leurs charrettes du charbon et du gibier. Ils avaient le visage voilé. Effrayés, ils se tenaient tout près les uns des autres, et ne répondaient rien dans la crainte que l'intendant ne les reconnût à leur voix. Le convoi se composait de trois chars auxquels étaient attelés respectivement quatre buffles et deux vaches ; ils n'étaient que trois hommes et n'avaient pas d'armes à feu, seulement leur couteau. Ils dévisageaient Cyrille avec de mauvais regards, mais n'osaient pas l'attaquer, car ils savaient que son revolver serait plus rapide que leurs poignards, et ils pensaient que l'intendant était accompagné d'une troupe de gens armés, cachés, derrière lui, dans l'épaisseur du taillis. Ils grommelaient à demi-voix d'horribles malédictions contre lui ; mais ils ne tentaient pas de résister.

— Menez vos chars à la *fattoria*, leur dit-il. Marchez devant moi. Si vous vous écartez d'un pas de la route, mes balles sauront vous joindre.

En maugréant toujours, mais craintivement, ils firent traverser la grande route à leurs attelages et les firent pénétrer dans l'avenue qui menait à la maison ; Cyrille marchait derrière eux, les menaçant de son revolver, ce qu'ils ressentaient dans tous les nerfs de leur échine. Sur les meilleures routes, le bétail ne marche que lentement et le chemin que le convoi suivait en ce moment était alourdi par une boue épaisse, à demi gelée, traversé par des ruisseaux : aussi les animaux, pataugeant péniblement dans la vase, n'avançaient-ils qu'à pas très pesans.

Enfin, cependant, les quelques centaines de mètres qui les séparaient de la *fattoria* furent franchis et, de l'autre côté de la pelouse, apparut, comme un phare, la lampe qui était allumée devant une chaise, sur la balustrade qui faisait face à la maison. A la grande surprise de Cyrille, aucun des contrebandiers n'avait fait la moindre tentative de rébellion.

Il tira un coup de feu en l'air et, à ce signal, comme il leur avait donné ordre de le faire, tous les habitans de la maison, réveillés en sursaut, sortirent avec des armes et des torches. Il

fit conduire les bêtes de trait à l'étable, consigner les chars et leur contenu dans une remise, et enferma les prisonniers dans une des cellules qui avaient été construites autrefois à cette fin. Lorsqu'il put voir leurs figures, il reconnut celle d'Alcide. Il était étonné de l'extrême facilité avec laquelle il avait mené à bien cette affaire, mais quelque peu embarrassé des suites qu'elle comportait.

— Portez-leur du pain et de l'eau, Caterina, dit-il à la *massaja*.

— Pour ça, non, monsieur! Ce n'est jamais moi qui ferais cela! Laissez-les donc jeûner, ees saeripans!

— Si vous ne faites pas ce que je vous prie de faire, je serai obligé de le faire moi-même.

Très à contre-cœur, elle obéit à son ordre.

— Et maintenant, pensez un peu à vous, monsieur! lui dit-elle, lorsqu'elle fut revenue. Allez vous reposer!

— Non! je resterai debout. Je ne me fie pas absolument à nos gens. Les sentimens de confraternité qui lient entre eux les habitans de vos forêts sont très vivaces.

— C'est là la raison qui vous a fait sortir seul, monsieur?

— Oui!

— Pure folie! grommela Caterina à haute voix. Cela m'étonne qu'ils ne vous aient pas saigné comme un mouton. Vous mettez trop de confiance en ce petit joujou d'acier à trous que vous portez sur vous.

— On ne peut mourir qu'une fois, répondit Cyrille, tout en pensant : c'est le jour où j'ai quitté ma patrie et la femme que j'aimais que je suis vraiment mort.

Il passa le reste de la nuit éveillé et armé; il s'était assis auprès du feu de la cuisine, et de là, il lui était possible de percevoir les moindres bruits qui pourraient se produire dans chacun des longs passages dallés et dans les cellules des soubassemens.

Jusqu'au moment où les coqs chantèrent, à l'aurore, aucun bruit ne se fit entendre. Une heure après le lever du soleil, il fit amener devant lui les hommes qu'il avait arrêtés. Comme il s'y attendait, il vit que l'un d'eux était bien le paysan Alcide, les deux autres étaient de ses voisins, de jeunes rustres, ignorans, à mine patibulaire, qui avaient suivi les ordres d'Alcide, leur chef.

Le paysan maigre et sale jeta sur le régisseur le même regard haineux qu'il lui avait jeté dans la chambre mortuaire du vieil

Adamo; ses yeux, aux reflets dangereux, scintillaient comme des diamans sous ses sourcils sombres. On l'avait désarmé avant de l'amener devant Cyrille; mais ses doigts se crispaient nerveusement sur sa poitrine velue, y cherchant le manche du poignard qui était toujours glissé à sa ceinture. Cyrille lui fit subir un minutieux interrogatoire, sans pouvoir obtenir de lui aucune confession.

— Vous m'avez pris en flagrant délit, bougonnait Alcide. Tirez de ce fait le parti que vous en pourrez tirer.

Au fond de son cœur, Alcide avait la conviction qu'il avait été trahi par sa nièce; mais il ne voulait pas qu'un mot lui échappât qui pût être interprété comme un aveu ou qui pût faciliter sa condamnation.

Le vol du charbon et du gibier, ainsi que son intention de faire passer ces marchandises en contrebande, étaient manifestes, il ne cherchait pas à les nier; mais il ne les affirmait pas davantage. Il laissait à son accusateur le soin d'établir les preuves comme il le pourrait.

Cyrille en savait assez long pour se reconnaître le droit de faire envoyer Alcide et ses compagnons au corps de garde le plus rapproché, à une vingtaine de kilomètres, de l'autre côté de la forêt.

C'eût été la décision la plus sage à prendre; Alcide en aurait eu au moins pour un an de prison, ses compagnons, plus excusables, puisqu'ils avaient été embauchés par lui, auraient encouru de moindres peines.

Mais leur présent juge soutenait les doctrines humanitaires de Tolstoï; il abhorrait l'« œil pour œil, dent pour dent » de la législation moderne, il éprouvait une infinie compassion pour les pauvres, pour les ignorans, pour ceux-là mêmes qui sont les plus vicieux. Aussi prit-il un parti qui lui semblait également juste à l'égard de ses maîtres et à l'égard des voleurs.

— Je pourrais t'envoyer devant les tribunaux, dit-il à Alcide, en terminant, et ton jugement aboutirait inévitablement à une condamnation. J'ai peut-être tort de t'épargner. Mes maîtres, cependant, m'accordent la plus grande liberté d'action, j'en userai envers toi. Je confisque le charbon volé, il appartient aux propriétaires, je donnerai le gibier aux hôpitaux de Rome; mais je te rendrai les chars et les bestiaux, et je te remettrai en liberté. Je me bornerai à t'enjoindre de ne plus transgresser les réglemens à l'avenir.

La figure d'Alcide resta impassible, il haussa légèrement les épaules ; les deux autres voleurs, eux, tombèrent à genoux, bénirent les saints et jurèrent qu'ils étaient disposés à vivre désormais la vie la plus exemplaire.

— A quoi penses-tu, Alcide ? dit Cyrille, en regardant le visage sombre, sauvage et hâlé de l'oncle de Muriella, dont les traits étaient durcis par la saleté et la fumée, et dont les yeux étincelaient.

— Je pense que vous n'avez pas appris grand'chose depuis que vous êtes ici, répliqua-t-il, d'une voix âpre et méprisante.

— Tu veux dire que c'est absurde de ma part de t'épargner ?

Alcide, sans répondre, eut un rire sarcastique qui montra ses dents blanches et égales brillant dans sa figure basanée.

— Je crains en effet que cela ne le soit, reprit Cyrille. Mais, maintenant que je me suis engagé à vous remettre en liberté, je ne puis plus revenir sur ma parole. Ce ne sera pas par moi que l'on entendra parler de cette affaire. Allez ! vous êtes libres. On vous rendra vos couteaux. Si je vous reprends une seconde fois à cette besogne, je ne vous épargnerai plus. Et tâchez de traiter vos bestiaux un peu moins brutalement.

Alcide tourna sur ses talons et sortit de la chambre sans prononcer une seule parole de reconnaissance.

Muriella m'a trahi, pensait-il. Le remercier ? Non pas moi ! Que fait-il ici, cet intrus, cet espion, qui se mêle de ce qui ne le regarde pas ? La nuit dernière, il m'a fait marcher devant lui comme si j'eusse été un bœuf ! Mais, avant peu, je serai quitte !

— Il t'a traité mieux que tu ne méritais de l'être, gibier de potence ! lui dit Caterina, comme il traversait la cour. — Alcide montra de nouveau ses dents blanches comme celles d'un loup et ricana à la figure de la vieille femme.

Personne ne l'avait dénoncé. C'était grâce à ses propres observations que Cyrille avait relevé les premiers indices de ces pratiques dont, maintenant, il tenait les preuves. Mais les Italiens attribuent toujours à la trahison leurs malheurs publics ou privés, et ces hommes étaient convaincus qu'on les avait dénoncés. Leurs soupçons se portèrent tout naturellement sur Muriella.

— De tout temps, elle a été dénaturée, mauvaise, disait Alcide ; s'occupant des oiseaux, des bêtes, des reptiles, se fâchant de ce qui nous faisait rire. Aussi est-il bien compréhensible qu'elle

soit à la dévotion de l'étranger et qu'elle nous trahisse, nous!

Tant qu'il n'eût pas la preuve, cependant, que ses soupçons étaient bien fondés, il n'en laissa rien voir à la jeune fille; il rompit même avec ses anciennes habitudes au point de se montrer poli envers elle et de lui faire des compliments.

— Ah! si tu pouvais faire de nos pauvres filles des femmes semblables à toi, nous t'en serions bien reconnaissans, lui répétait-il. Ces jolies manières que ta mère t'a données n'ont jamais été dans notre sang à nous, nous sommes trop sauvages!

Muriella estimait ses flatteries à leur juste valeur, elle se méfiait de tout ce qu'il lui disait; elle ne se doutait pourtant pas de la furieuse haine qu'il nourrissait contre elle. Elle le savait méchant; mais, après tout, il était le frère de son père et, quel que fût son foyer, il l'y avait accueillie.

A bien des égards, cette maison était misérable, et la saleté, le manque d'économie la rendaient plus misérable encore qu'elle ne l'eût été autrement; ce n'en était pas moins une maison pour elle; ses oncles lui avaient épargné de mener cette vie errante et solitaire qui vaut tant de mépris aux femmes qui la mènent, qui les rend si vite des objets de dérision. A leur rude manière, ils faisaient cas des services qu'elle leur rendait et craignaient de la perdre.

## VIII

L'hiver s'écoula sans qu'aucune des menaces proférées contre l'intendant se réalisât. Avec les premiers jours de février, les bois se remplirent du parfum de l'hellébore, ce premier et ce si doux héraut du printemps.

Tout en aspirant avec volupté les senteurs pénétrantes de ces clochettes vert pâle, qu'en imagination elle associait avec la pensée de cette habitante du Nord à qui elle portait vaguement et passionnément envie, Muriella pensait: Voici les jours qui grandissent. Ils n'entreprendront plus rien, maintenant! Et pourtant, quoiqu'elle fit tous ses efforts pour se bien persuader de cela, elle n'en était pas très sûre.

Pour ceux qui se haïssent, que les jours soient longs ou courts, les nuits sombres ou claires, cela revient au même. Le calme, l'assiduité relative que mettaient à leur travail les parens de la jeune fille la remplissaient d'appréhension; elle se demandait quels funestes desseins pouvaient se cacher sous des dehors

de vertu aussi peu usuels. Ses oncles, persuadés qu'elle remplissait auprès d'eux un rôle d'espionne pour le compte du régisseur, ne disaient rien en sa présence que l'on n'eût pu répéter du faite des arbres. Mais la femme d'Alcide était imprudente : de sombres insinuations lui échappaient parfois.

— Les oiseaux blancs qui viennent du Nord ne vivent pas toujours assez de temps pour pouvoir regagner leur pays, dit-elle une fois, et une autre fois. Les *Selve* sont pleins d'arbres ; mais les arbres peuvent porter trois espèces de fruits : le feu, l'acier et le plomb !

Muriella savait que, lorsqu'ils méditaient de tirer vengeance de quelqu'un, les habitants de la contrée étaient capables de patienter pendant des années, mais qu'une fois le moment venu, ils frappaient leur proie avec autant de sûreté que les gorfauts en mettent à frapper les ramiers.

Les saints cependant tardaient à exaucer ses prières ; peut-être l'offrande qu'elle leur avait faite était-elle trop insignifiante ; elle ne pouvait pourtant se résoudre à croire cela ; ils étaient trop généreux pour la mépriser, cette offrande, trop miséricordieux pour la rejeter.

— Oui, s'était-elle à tout moment répété, pendant le courant de l'hiver ; oui, je prierai sans cesse.

Des semaines, des mois passaient, et le ciel tardait toujours à répondre. Une fois, elle demanda à Cyrille :

— Est ce qu'on ne vous rappelle toujours pas dans votre patrie ?

— Non ! répondit-il, tout surpris. Qu'est-ce qui te fait penser à ces choses qui ne peuvent pas être ?

— Vous retournerez chez vous, répéta-t-elle.

Et pourtant, elle savait que, si ses prières étaient exaucées, il quitterait ces forêts pour toujours : — son amante inconnue qu'elle se représentait couronnée de vertes hellébores et vêtue de rayons d'étoiles, lui tendrait les bras à travers le brouillard et le prendrait tout à elle.

Cependant, avec le chant des rossignols dans l'ombre des lauriers, les cris des coucous qui s'appelaient parmi les pins, la merveilleuse flore de la campagne romaine éclosée dans les bois, le printemps vint, puis s'en alla. L'été long et chaud le suivit, et, sur tous les étangs, des nénuphars blanc et or fleurirent. La chaleur a quelque chose de tropical dans ces forêts ; leurs ombrages épais n'apportent aucune fraîcheur, car ils interceptent l'air, les yeux s'y

reposent avec délices, mais les poumons souffrent de l'humidité et de l'étouffante chaleur qui y règnent. Fréquemment, des semaines durant, aucun souffle n'agite les feuilles, qui pendent inertes; quand les fièvres règnent dans les plaines qui environnent Rome, la forêt, par les nuits suffocantes et dans les lieux où les eaux demeurent stagnantes, devient véritablement dangereuse. On court moins de risques dans les bois situés plus haut; mais il ne faut vraiment pas faire grand cas de la vie pour venir dormir, par une nuit d'été, dans les terrains bas, au bord des étangs, au-dessus desquels planent de véritables nuages de moustiques, dans les marécages desséchés dont le lit se fendille, où volent des myriades de taons, où les crapauds et les grenouilles meurent de soif. Cette année-là, il y eut beaucoup de malades parmi les habitans de la forêt, et Cyrille pourvut lui-même de son mieux aux soins médicaux. Les remèdes à prescrire contre ces fièvres étaient des plus simples, et le plus grand obstacle que rencontrait l'intendant consistait dans la saleté corporelle des paysans et dans leur crainte de l'air. Eux qui, en bonne santé, travaillaient par tous les temps, tout le long du jour, en plein air, une fois tombés malades, ils s'entassaient dans quelque recoin sordide et fermaient hermétiquement leurs contrevents de bois. Mais, quoiqu'il les sauvât de la maladie, ils ne faisaient que le haïr davantage. Le bruit se répandit parmi eux qu'il avait empoisonné les sources, parce qu'il désirait débarrasser les bois des *squatters* qui y vivaient et, si absurde que fût cette histoire, il se trouva des gens disposés à la croire.

Vraiment, pensait-il avec amertume, mieux vaudrait les laisser crever comme des moutons atteints de l'épizootie. Quel crime pourrait-on expier aussi cruellement que la folie d'essayer de rendre service à ses semblables?

Mais, en dépit de leurs mauvais regards, des menaces qu'ils proféraient contre lui, et des cornes qu'ils faisaient dans sa direction avec leurs doigts, en signe d'exorcisme, de jour et de nuit, il continua à faire ce qu'il pouvait pour eux.

Ce fut ainsi qu'au cours de longues semaines sans un souffle de vent, l'été tira à sa fin; chaque jour, les clairières assoiffées attendaient la pluie, les étangs desséchés et les sources taries languissaient en vain après l'orage.

C'était à la fin d'une journée brûlante de septembre: l'air était lourd, le ciel sombre. Comme le soleil se couchait, Cyrille,

qui avait passé toute sa journée dehors à faire ses courses habituelles, revenait chez lui pour le repas du soir. Il avait soif, il était fatigué, de tout le jour, il n'avait rien mangé. La chaleur morne et accablante lui faisait penser aux étés de ses plaines natives ; de même que là-bas, les horizons lointains étaient voilés par des vapeurs grisâtres et méphitiques qui s'élevaient du sol. Lorsqu'il la traversa, la basse-cour lui parut exceptionnellement tranquille ; personne à l'entour, pas même un palefrenier. Seul, un homme, portant un cornet suspendu à son épaule, monté sur un mulet, avec quelques sacs en travers de sa selle, franchissait celle des portes par laquelle il était entré. L'intendant vit que c'était un facteur de Roneiglione.

Il était rare que le courrier vînt dans ces districts. A cent lieues à la ronde, il n'y avait presque personne qui sût lire, et moindre encore était le nombre de ceux qui savaient écrire. Deux fois par an, Caterina recevait des nouvelles d'un de ses fils commerçant au Brésil et d'un autre fils, soldat en Erythrée. Fausto échangeait quelques lettres avec des maquignons, des marchands de bestiaux, lorsqu'il avait à vendre ou à acheter des jumens poulinières ou des étalons, à louer des béliers ou des taureaux ; mais, ces lettres étaient très rares, on traitait les affaires à cheval et de vive voix dans cette partie du pays. Depuis le jour même où Cyrille s'était installé sous les ombrages des *Selve*, aucun message ne lui était parvenu. Tout rapport avait cessé entre les membres de sa famille, ses compatriotes et lui ; il espérait qu'on le croyait mort. Les Gandolli lui avaient promis de garder le secret sur son existence et ses occupations. Et ce qu'il pouvait souhaiter de mieux, c'était encore qu'il lui fût permis de continuer à vivre cette vie constamment occupée, paisiblement laborieuse, qui tient lieu de résignation.

Sa mère était morte depuis quelques années. Il pensait, non sans amertume, qu'il n'existait pas au monde un seul être qui lui fût assez attaché pour essayer de s'enquérir de son sort. Sa famille, sans doute, et tous ceux qui, autrefois, faisaient partie de son entourage le croyaient mort et enterré dans quelque tombe étrangère, ignorée.

Aussi bien, ce jour-là, comme il revenait de ses courses habituelles, la surprise, l'émotion qu'il ressentit, firent-elles s'interrompre les battemens de son cœur, lorsque Caterina s'avançant au-devant de lui, lui dit :

— Le facteur est venu, monsieur, le facteur de Ronciglione; il était bien fatigué, bien content de trouver un morceau à se mettre sous la dent; il a apporté une lettre pour vous; elle est sur la table, dans votre chambre.

Le cœur battant, il monta l'escalier sans remarquer qu'une bienveillante curiosité avait poussé Caterina derrière lui et la retenait sur le pas de la porte.

Sur la table se trouvait une large enveloppe carrée, affranchie de timbres de son pays et scellée d'un cachet qu'il connaissait.

Il en déchira le bord et l'ouvrit.

Elle ne contenait qu'une photographie : la tête et le buste d'une femme, de cette femme dont l'image hantait ses rêves la nuit, comme le jour; au bas de la photographie étaient écrits ces mots en français :

« Je serai à Rome en hiver.

« MARIE. »

Il lui sembla que le ciel s'entr'ouvrait au-dessus de sa tête. Il se mit à trembler de tous ses membres, de longs sanglots lui montaient à la gorge; saisissant le portrait, il le pressa sur ses lèvres, puis sur son cœur.

Il n'était plus seul. L'avenir lui tenait quelque chose en réserve. Il ne cherchait pas à comprendre comment elle avait pu découvrir son refuge, apprendre son sort, suivre ses traces; il ne se demandait pas ce qu'elle savait, ni ce qu'ils allaient pouvoir être l'un pour l'autre; il lui suffisait de savoir qu'elle se souvenait, qu'elle lui était fidèle, que dans quelques mois elle serait près de lui, là-bas, à Rome, cité bénie, au-dessus de laquelle, dans le doux azur des soirs d'été, étincelaient les rayons dorés de la croix de Saint-Pierre. Cette joie si grande, si inattendue, si débordante, l'anéantit complètement; il tomba à genoux et se mit à pleurer.

Caterina qui, toujours sur le seuil de la chambre, le regardait, ferma la porte et redescendit.

La journée accablante de chaleur touchait à sa fin, le soleil s'était couché. Au loin, dans l'Ouest, les brouillards paludiens montaient, au-dessus de la campagne, comme de pâles nuées, comme les fantômes des innombrables morts dont la poussière formait le sol. L'Anio, réduit à l'état de ruisseau, coulait lentement, presque immobile entre ses rives. Dans le lointain, on apercevait la ligne de brume qui s'élevait au-dessus du cours du

Tibre. Même dans les bois silencieux et sombres, la chaleur était étouffante ; les grandes avenues de houx étaient aussi obscures que l'étaient autrefois les bois où s'accomplissaient les sacrifices. Et, cependant, jamais, ni sous la gaité d'avril, ni parée des splendeurs de l'automne, la scène qu'il avait sous les yeux n'avait semblé aussi belle à Cyrille. La nuit tombait, une nuit lourde, oppressante, sans lune, sans un souffle d'air ; mais, assis auprès d'une large fenêtre ouverte sur le nord, il se laissait bercer par le charme de ses espérances et de ses souvenirs. La lumière de la lampe, allumée à l'intérieur de sa chambre, éclairait la balustrade de marbre et s'allongeait quelques mètres plus loin sur le gazon desséché. Au delà, tout était sombre, les vibrations de la chaleur ternissaient la clarté des étoiles. De temps en temps, un hibou passait en hululant ; bon nombre de ces oiseaux de nuit avaient élu domicile dans les combles de la maison ; des bandes de grandes chauves-souris voletaient de ci, de là, à la poursuite des insectes nocturnes invisibles.

Tout autre jour, Cyrille eût été frappé du silence inaccoutumé qui régnait dans la maison ; il se fût aperçu qu'on n'entendait pas, comme d'habitude le caquetage des femmes, non plus que les altercations et les rires des hommes qui, ordinairement, à la fin de la journée, s'élevaient de la cour, de l'étable et des hangars. Tout était si silencieux qu'on eût pu se croire dans un monastère dont toutes les cellules étaient closes, tous les moines endormis.

Mais, dans ce moment de suprême bonheur, bonheur qui lui semblait presque celui de la réunion, — avec ce portrait dans ses mains, sous ses yeux ; avec, pour l'avenir, cette vague et ineffablement douce promesse qui était écrite au bas de la photographie. — si les feux volcaniques qui couvaient sous la lave avaient entr'ouvert le sol, s'ils avaient rempli la forêt de leurs grondemens, il s'en serait à peine douté.

Il était heureux ; une fois encore, malgré l'exil, malgré la pauvreté, la mort civile, et la ruine, il était heureux. Ces beaux yeux le regardaient avec l'expression qu'il leur connaissait si bien, et ces douces lèvres lui disaient : « Je te suis fidèle ! »

## IX

Il ne s'était pas rendu compte du temps qui s'était écoulé depuis le moment où il était entré dans sa chambre, et s'était assis à

sa fenêtre; il ne s'était pas davantage douté que la vieille femme était venue auprès de lui avec une lampe et qu'elle lui avait annoncé que son dîner était servi dans la pièce voisine.

Ce ne fut que difficilement qu'il sortit de sa torpeur et qu'il l'entendit l'appeler par trois fois d'une voix basse, effrayée et rauque, quoiqu'elle fût tout près de lui.

— Laissez-moi seul, ma bonne amie, lui dit-il. Je suis occupé... je n'ai pas besoin de dîner.

— Ce n'est pas cela. Écoutez, fit Caterina, et l'intonation de sa voix éveilla l'attention de Cyrille. Monsieur!... Monsieur!... Il n'y a plus personne à la maison!

Il se retourna vers elle et la regarda.

— Plus personne à la maison? Mais, quelques-uns des domestiques, hommes ou femmes, y doivent être. N'ont-ils pas dîné?

— Voilà justement l'affaire, monsieur, répondit-elle. Il y a longtemps qu'est passée l'heure du souper, et jamais, jusqu'à présent, ils ne l'ont laissée passer sans que la faim ne les réunit autour de la table. A l'exception du vieux Matteo, qui est idiot, et de Dreina, qui est impotente, il n'y a pas une âme dans toute la maison. Cela doit signifier quelque chose, monsieur. Jamais nos gens n'ont osé sortir sans en avoir la permission.

— C'est étrange! dit Cyrille, comprenant ce qu'avait de singulier cette nouvelle. Ils sont généralement aussi obéissans que des enfans. Où peuvent-ils bien s'en être allés, tous?

— Dieu sait, monsieur; mais, j'ai peur!

Sa figure ordinairement très colorée était toute pâle.

— De quoi avez-vous peur?

— Je crains qu'ils n'aient quitté la maison parce qu'ils savent qu'on va l'attaquer.

— Serait-ce possible?

— Parfaitement. Quand on est averti et qu'on ne désire prendre parti ni pour les uns, ni pour les autres, on s'en va toujours ainsi. Matteo a beau être idiot, lui aussi sait quelque chose; il rit et se passe les doigts en travers de la gorge. Dreina pleure, et pourtant, quoique je l'aie battue, elle ne veut rien dire. Il vaudrait mieux fermer les fenêtres et verrouiller les portes, monsieur.

Cyrille n'avait pas encore saisi toute l'importance des paroles de Caterina. Il était encore sous le coup des sentimens par lesquels il venait de passer, sous l'émotion de cette espérance aussi soudaine que douce, de tous ces souvenirs qui brusquement ve-

naient de lui remonter à l'esprit. Jamais il n'avait prêté la moindre attention aux réels dangers de la vie qu'il menait, à ses risques, à ses hasards, aux haines dont il était entouré. Il était animé de si bons sentimens envers les gens du voisinage qu'il ne pouvait consentir à croire à de mauvaises intentions de leur part.

— Vous devez vous tromper, dit-il à la vieille femme. Les gens de la maison vous jouent sans doute un tour pour vous effrayer. Allez visiter les communs. Les *guardiani*, du moins, doivent être quelque part aux environs.

Il serra contre sa poitrine la photographie qu'il venait de recevoir, et boutonna son habit par-dessus; puis il prit sur la table son revolver, qu'il glissa dans une de ses poches.

— Ne sortez pas, monsieur, dit Caterina en lui posant la main sur le bras. Je ne crois pas qu'il y ait un seul de nos hommes à portée de voix, où que ce soit aux environs; d'autre part, il est bien possible qu'une bande de voleurs et de brigands soit déjà cachée près de la maison; qui sait? Ah! si vous saviez les choses que j'ai vues se passer dans mon enfance et depuis lors! Pour ma part, je crains que vous n'avez à comparaître cette nuit même devant votre Dieu; car il n'y a personne autre que vous pour vous défendre ici.

Cette fois-ci, il la crut; qu'elle se trompât ou non, il vit qu'elle le croyait en danger de mort.

— Que vont-ils faire? lui demanda-t-il. Et pour quelle raison attendraient-ils à ma vie?

D'une voix presque maussade, elle lui répondit :

— Je vous l'ai dit vingt fois, et Muriella vous l'a répété tout aussi fréquemment que moi : on vous déteste parce que vous êtes un étranger, parce que vous voulez jouer le rôle d'un réformateur ici, comme vous dites, parce que, d'après eux, vous vous mêlez de choses qui ne vous regardent pas. Nous sommes des femmes, aussi n'avez-vous pas voulu nous croire. Eh bien, je crains que, cette nuit, vous ne trouviez que nous disions vrai. Mais, ne perdons pas notre temps à parler. Verrouillons les portes. Ils sont en nombre sans doute, et ce n'est pas la première fois qu'il leur arrive d'assiéger une maison.

— Si nos gens allaient revenir, je leur paraîtrais un fou, un lâche, un poltron, d'agir ainsi!

— Tant qu'ils n'auront pas vu flamber la maison, ils ne reviendront pas, monsieur.

— Grand Dieu! Vous savez donc quelles sont les intentions des habitans de la forêt?

— Non, je n'en sais rien. Si j'avais entendu parler de leurs projets, je vous l'aurais dit, et vous auriez pu faire venir ici soit les carabiniers, soit des soldats; mais je sais ce que signifie l'abandon d'une maison, je comprends pourquoi les quarante personnes qui l'habitaient sont toutes parties en même temps et dans le même dessein, et je sais que les paysans des *Selve* ne sont pas des agneaux.

Cyrille garda le silence pendant un moment, puis il dit :

— Je vendrai chèrement ma vie, Caterina; quant à vous, sauvez-vous pendant qu'il est encore temps de le faire, allez vous cacher jusqu'au matin dans les dépendances ou parmi les broussailles. Vous ne pourrez rien changer à mon sort, ne le partagez pas en restant ici.

— Je ne suis pas une poltronne, monsieur et, de toute manière, les années qu'il me reste à vivre ne peuvent pas être nombreuses; allons faire nos préparatifs!

Elle ouvrit la marche, portant la lampe qu'elle élevait en l'air, pendant que l'intendant mettait les énormes barres et tournait les gigantesques clefs des portes bardées de fer, fermait et verrouillait les contrevens. Dehors, on n'entendait pas le moindre bruit. Par mesure de précaution, Cyrille mena Matteo, l'idiot, et Dreina, l'impotente, dans une petite chambre contiguë à la cuisine et qui n'était pas en communication avec la cour extérieure; il les y enferma à clef. Dreina persistait dans son mutisme.

Il fit allumer par Caterina toutes les lampes qui se trouvaient dans la maison et les répartit dans les différens corridors et les différentes chambres; ce fut en vain qu'il chercha les fusils des *guardiani* et ceux du sous-intendant: toutes les armes avaient été enlevées.

— Fausto doit être dans le complot, dit-il à Caterina.

— C'est probablement lui qui en est l'instigateur, répondit-elle. Personne cependant n'en pourra fournir la preuve. Il est parti hier au soir pour aller soi-disant chasser dans la *macchia* du côté d'Ostie; la chasse n'est jamais fermée là-bas. Vous vous rappelez qu'il vous a demandé l'autorisation d'aller acheter du bétail; mais il a dit à plusieurs de nos hommes qu'il s'en allait chasser. Si leur projet réussit, il reviendra et feindra l'ignorance; s'il échoue, il s'embarquera pour l'une des deux Amériques. Il a fait ses orges.

— C'est vrai qu'il m'a demandé l'autorisation de s'absenter, répliqua Cyrille toujours incrédule. Mais, après tout, il se peut encore que vos craintes ne soient pas justifiées. Peut-être vos valets et vos servantes ont-ils tout simplement pris un jour de congé.

— Il est certain en effet qu'ils ont pris un jour de congé : fit Caterina d'un air maussade. — Elle s'irritait de le voir encore incrédule. Pour elle, la conspiration était claire comme le jour.

Quant à lui, il mettait encore en doute le bien-fondé des soupçons de Caterina ; il pensait néanmoins qu'il valait mieux prendre toutes les mesures de précaution possibles. N'ayant aucun homme pour l'aider, il fit de son mieux pour assurer lui-même contre toute attaque le sous-sol et ferma toutes les issues ; il existait des passages souterrains dont jusqu'alors il n'avait pas même eu connaissance.

Caterina lui montra, dans la paroi d'un puits, une porte de fer située juste au-dessus du niveau de l'eau que l'on voyait briller très profondément ; des marches creusées dans la muraille y conduisaient.

— Il y a là un souterrain qui mène dans la forêt, il passe au-dessous de la longue avenue et aboutit sous ce grand houx que l'on appelle le houx du pape Paul, lui dit-elle. Vous pourriez vous enfuir par là, si vous le vouliez. Le passage est bas et étroit ; mais on l'a entretenu en bon état. Vous connaissez assez bien les bois pour trouver, au point du jour, le chemin qui mène au corps de garde.

— Il ne me serait pas possible de me cacher, de me sauver ainsi, répondit Cyrille. On a confié cette maison à ma garde ; la mort seule peut me délier de mes engagements.

Tout en soupirant, Caterina approuva de la tête.

— Si vous ne consentez pas à vous enfuir, avant la fin de la nuit, ils se seront emparés de vous. Tous les habitans des *Selve* font partie de cette conspiration.

Elle ne savait rien de ce qui en était au juste ; mais elle était native de la forêt et se souvenait de maints événemens passés.

— N'ont-ils pas empoisonné votre chien favori ? ajouta-t-elle.

Quand il eut pris toutes les précautions qu'il était en mesure de prendre (il pensait que les portes pourraient résister victorieusement toute la nuit aux assaillans, sauf au cas où ils emploieraient du pétrole ou des explosifs), il monta, muni d'une lanterne sourde, à une loggia ouverte qui se trouvait au faite de l'édifice

et de là, regarda tous les points de l'horizon. De ce poste d'observation, par les nuits claires, il pouvait voir du phare de Palo dans l'ouest jusqu'aux collines de la Sabine et à Soracte dans l'est.

Bien souvent, à la pleine lune, il avait contemplé le profil merveilleux des montagnes qui semblaient les vagues d'argent d'une mer phosphorescente. Ce soir, elles étaient complètement cachées par des vapeurs et des brouillards; c'était à peine s'il pouvait rien distinguer au delà des bancs de pierre et des balustrades qui se trouvaient immédiatement au-dessous de lui, au delà de la silhouette des arbres les plus rapprochés.

Le silence était intense. Appuyé contre une des colonnes de la loggia, absolument invisible d'en bas, il attendit en prêtant l'oreille aux moindres bruits. Mais, tout entier à ce bonheur qui, à travers steppes et montagnes, plaines et forêts, était venu ensoleiller son âme, c'était à peine s'il se rendait compte du danger possible, imminent même, qu'il courait.

Le flot montant des anciennes espérances ressuscitées lui réchauffait le cœur; aussi lui était-il impossible de croire qu'il allait être traqué comme un rat dans son trou, chassé de son terrier comme un renard. Celui dont se souvenait la princesse Marie, celui qu'elle aimait, celui à qui elle souriait dans l'exil, dans la disgrâce et dans la pauvreté, était protégé par un sortilège trop puissant, pensait-il, pour qu'une troupe de paysans pût arriver à le mettre à mort. Au moment même où sa vie s'épanouissait comme s'épanouit une rose, il était inadmissible qu'il dût succomber à la haine d'infâmes scélérats, contre lesquels il n'avait commis d'autre crime que celui de les soigner, à ses risques et périls, pendant leurs maladies; le destin ne pouvait être à ce point ironique et diaboliquement cruel.

Adossé à l'une des colonnes de marbre, sans songer à l'heure présente, il laissait flotter ses pensées vers le passé, qui lui était si cher, vers l'avenir, qui lui était plus cher encore. Advienne ce qui pouvait advenir, qu'il en fût ce qu'il en devait être; rien, sauf la mort, ne pourrait détruire l'immense joie dont son cœur était tout vibrant, tout ensoleillé.

Plusieurs fois l'heure sonna à l'horloge des étables; le tintement de la cloche était le seul bruit qui vint interrompre le silence; il était minuit. Cyrille se dit que la vieille femme avait été induite en erreur par ses craintes. Les gens de la maison devaient s'en être allés à une fête dans quelque ville éloignée, sans

en demander l'autorisation à la *massaja*, qui la leur aurait refusée; hommes et femmes reviendraient sans doute le lendemain, dès l'aurore.

Soudain, il entendit un bruissement éloigné et léger, semblable au piétinement des chèvres et des moutons sur l'herbe; le profond silence de la nuit lui permettait d'entendre ce bruit, qui, de jour, aurait été à peine perceptible.

— Ce sont des hommes en marche, pensa Cyrille, péniblement affecté de cette certitude. Il prêta l'oreille pendant un moment encore pour se bien convaincre que ce n'était pas le bruissement du feuillage sous la brise qui s'élevait, puis, sa première impression se trouvant confirmée, il quitta la loggia et redescendit par l'escalier vers la vieille Caterina qui, assise dans sa chambre, récitait son chapelet.

— Il y a des gens qui approchent, dit-il. Ce n'est sûrement pas avec de bonnes intentions qu'ils viennent.

— Ce qui les fait venir, c'est qu'ils pensent que vous êtes endormi et qu'on a laissé une porte ouverte pour eux. Combien sont-ils?

— Impossible de le dire; mais ils sont en nombre.

Caterina secoua la tête.

— S'il pouvait nous venir du secours; mais, comment cela serait-il possible? Nous sommes séparés du monde entier ici.

— Écoutez! Ils traversent la pelouse; dans un instant, ils seront à la grande porte.

— Ils s'attendent à ce que Dreina leur ouvre, la maudite coquine!

Pendant quelques instans, on n'entendit plus rien, puis, à travers les lourdes traverses des portes fermées, on put percevoir un vague murmure de voix confuses.

— Qu'ils me croient donc endormi! murmura Cyrille en braquant son revolver sur l'entrée. Il ne savait pas qui ils étaient, et il lui était impossible de se rendre compte de leur nombre; mais il était aisé de s'imaginer quels étaient leurs desseins. Vraisemblablement, ils furent un moment déconcertés de ne trouver personne là qui les introduisit. Mais Cyrille comprit que cela ne les arrêterait pas longtemps.

— Allez vous cacher quelque part, ma bonne Caterina, dit-il tout bas à la vieille femme, cela m'est pénible de vous sentir là.

— Ne vous occupez pas de moi, monsieur! répondit la grosse

vieille. Je ne vous suis sans doute d'aucune utilité, mais vous pouvez être sûr que je ne vous gênerai pas. Cela me paraît singulier que Muriella n'ait pas entendu parler de ce complot et qu'elle ne nous en ait pas avertis. Quand l'avez-vous vue pour la dernière fois?

— Il y a trois jours, à ce qu'il me semble.

Sa voix fut couverte par le bruit de coups de hachettes frappés contre la porte de chêne; mais, comme il n'y avait pas un pouce de bois qui ne fût semé de gros clous par devant et blindé de fer par derrière, les hachettes ne pouvaient pas se frayer un chemin.

— Allez voir à la porte de côté, dit une voix que Cyrille reconnut pour celle d'Alcide. Cette maudite Dreina s'est jouée de nous.

On entendit les pas de plusieurs hommes qui rebroussaient chemin et faisaient le tour de la maison en courant. Mais les portes latérales étaient, elles aussi, bardées de fer, et avaient toutes été barrées et verrouillées. Comprenant qu'ils ne pourraient pas pénétrer ainsi dans la maison, les assaillans se mirent à jurer furieusement entre eux.

— Ma pauvre Caterina! dit Cyrille. Plût au ciel que vous fussiez en sûreté!

— Ce n'est pas à moi qu'ils en ont. Pardonnez-moi mon indiscretion, monsieur, mais y a-t-il beaucoup d'argent dans le coffre-fort?

— Heureusement non! J'ai envoyé un messenger à Rome, la semaine dernière, avec le montant des ventes des trois derniers mois.

— Cela les mettra dans une terrible colère!

— S'ils entrent; mais je compte bien les en empêcher. Je ne leur ouvrirai pas, vous pouvez en être sûre.

La vieille femme était intrépidé; elle eut un sourire peu rassurant.

Comme dans le plupart des portes cochères en Italie, au centre des vantaux de la grande porte était percée une ouverture protégée à l'extérieur par une grille, à l'intérieur par un petit panneau carré, de la largeur de la main que l'on pouvait faire glisser en arrière; une fois le panneau retiré, il était possible de parlementer par la grille ouverte, sans courir le moindre danger.

Cyrille fit glisser ce panneau et se tenant un peu de côté, à un endroit où il était invisible et hors d'atteinte, il dit d'une voix claire :

— Que venez-vous faire ici avec des armes?

— Ouvrez, et nous vous l'apprendrons, répondit la voix d'Alcide tandis que ses compagnons vociféraient des injures à l'adresse de l'intendant.

— Les menaces ne me feront pas vous ouvrir. Dites ce qui vous amène ou partez!

Une nouvelle volée d'injures accueillit ses paroles.

— Nous voulons ton sang! C'est là ce qui nous amène, répliqua leur chef. Rien ne saurait nous arrêter. Nous te forcerons bien à sortir; nous l'enfumerons comme on enfume les marcassins pour les chasser de leur bauge.

Cyrille referma le panneau.

Les assaillans poussèrent des hurlemens de rage, comparables à ceux des sangliers et se précipitèrent en masse contre les portes.

— Vous auriez pu tirer à travers la grille, dit Caterina d'un ton dur et sévère. Pourquoi ne pas l'avoir fait? C'était Alcide qui parlait.

— Je le sais bien, répondit Cyrille.

— Pourquoi n'avez-vous pas tiré sur lui?

L'intendant garda le silence. Il n'aurait pas pu faire comprendre à cette femme le sentiment qui avait retenu sa main; la réputation qu'il avait à répandre du sang.

Et maintenant, au milieu du silence de cette nuit d'été, éclataient les hideuses vociférations de la troupe furieuse des assaillans. Tous se mirent à tirer contre les portes; mais leurs armes, ainsi que celles de tous les habitans de la forêt, étaient mauvaises, et les balles ricochaient sur le bois, inoffensives. Le désappointement de ne trouver personne qui les fit entrer, comme ils s'y étaient attendus, les confondait, les mettait hors d'eux-mêmes.

— Mettons le feu à la maison, il sera bien forcé de sortir, cria le chef de la bande. Il y a du menu bois sous les hangars.

Au bruit de leurs pas qui s'éloignaient et à leurs cris qui diminuaient, Cyrille comprit qu'ils allaient vers les hangars, qui se trouvaient à côté des étables et de la basse-cour; c'était là que l'on conservait le bois à brûler de la maison.

— Ils vont essayer de nous faire sortir par le feu, dit Cyrille; mais l'édifice est solide comme un roc.

La vieille femme haussa les épaules.

— Vous auriez pu abattre le pire de la bande et vous ne l'avez pas fait. Il vous grillera comme on grille un porc à la broche, ainsi qu'il vous l'a dit.

— Il m'est impossible de tuer un homme de sang froid, répliqua Cyrille, tout en serrant contre son cœur la photographie qu'il portait sur sa poitrine.

Mais il savait, à n'en pas douter, que les assaillans ne manqueraient pas d'exécuter leurs menaces.

La maison, qui était solide, résisterait longtemps, elle ne pourrait cependant pas résister toute la nuit. S'ils apportaient une quantité de bois suffisante et qu'ils réussissent à y mettre le feu, l'intendant et ceux qui étaient avec lui succomberaient infailliblement sous les flammes et la fumée.

Cyrille se disait que, plutôt que de mourir ainsi, il vaudrait mieux alors ouvrir les portes, sortir et tomber en combattant. D'autre part, agir de cette manière, ce serait à coup sûr livrer l'habitation entière au pillage, et ses maîtres avaient confié leur maison à sa charge, il était leur représentant.

Quelques instans plus tard, il ne fut plus possible de douter des intentions des maraudeurs. Ils revinrent, traînant derrière eux des monceaux de broussailles et de margotins et, à en juger par les bruits, Cyrille comprit qu'ils les empilaient devant l'entrée principale: la voix d'Alcide dominait toutes les autres, c'était lui qui délivrait les ordres et adressait les réprimandes.

— Tirez par le judas! dit Caterina.

Elle était folle de peur; mais il ne lui échappait pas le moindre cri, et rien dans son maintien ne laissait croire que son courage fût près de faiblir.

— Pas encore, répondit Cyrille. Ces misérables ont été confiés à ma charge. Si je n'ai pas trouvé le chemin de leurs âmes, c'est à moi qu'en incombe la faute.

Caterina eut un haussement d'épaules méprisant.

— A coup sûr, leurs couteaux sauront trouver le chemin de votre cœur. Vos belles pensées vous serviront à grand'chose, vraiment, quand ces sacripans vous auront enfumé, forcé à sortir et qu'ils vous découperont en morceaux comme un sanglier.

Malgré sa bravoure et son sang-froid, Cyrille frissonna en entendant ces horribles paroles. Il ne se décida pourtant pas à ouvrir le panneau pour tirer.

Les assaillans étaient fous de rage de n'avoir pas trouvé la

maison ouverte, comme c'était convenu avec les domestiques absens.

Ils s'étaient imaginé qu'ils pénétreraient sans difficulté, qu'ils pourraient tuer l'étranger dans son lit et se livrer en toute tranquillité au pillage. Aussi ne s'expliquaient-ils pas comment il se faisait que Cyrille fût debout et armé et que toutes les portes de la maison fussent fermées.

— C'est encore un coup de cette traîtresse de Muriella, grommela Lucio. C'est elle qui l'a averti, vous pouvez en être sûrs !

Ces paroles furent accueillies par de furieuses clameurs de haine. Qu'ils réussissent seulement à la trouver ! elle déplorerait alors le jour où sa mère, cette maudite femme de Viterbe, l'avait mise au monde !

Ils firent une haute pile de bruyères sèches et de branches résineuses devant la porte et essayèrent d'y mettre le feu avec des allumettes et des cônes de pin. Ils n'avaient pas apporté de pétrole avec eux, ignorant l'emploi et jusqu'au nom même de cette substance. Le bois ne s'enflammait cependant pas ; l'air était lourd, aucun souffle de vent ne venait attiser le feu.

Cyrille se demandait s'il ne vaudrait pas mieux, pour l'édifice, comme pour la vieille femme, qu'il obtempérât aux ordres des assaillans, sous condition que Caterina eût la vie sauve et que la maison fût respectée. Il savait cependant qu'il ne pourrait pas se fier à leur parole, et du reste, il lui répugnait, à lui qui avait été soldat et qui était de noble naissance, de se rendre à la merci de ces canailles. Enfin, à travers l'un des carrés du grillage, il fit feu. Sa balle brisa le poignet de l'homme qui allumait la bruyère.

Pendant un moment, tous les assaillans, découragés, s'éloignèrent. Alcide, qui s'était attendu à ce que l'on tirerait de l'intérieur de la maison, était resté hors d'atteinte, confiant les postes dangereux à ses camarades.

— Je vous aurais volontiers épargnés, dit Cyrille, et ses paroles leur parvinrent très distinctement par l'ouverture du judas ; mais, tant que je serai en vie, je ne vous laisserai pas incendier cette maison ; je briserai le bras à tout homme qui tentera de mettre le feu à ce tas de bois.

Il y eut un court intervalle de répit. Les assaillans étaient rusés, vindicatifs, impitoyables ; mais ils n'étaient pas braves, et ils ne pouvaient savoir si, oui ou non, Cyrille était seul. Ils se retirèrent à quelque distance de la porte et tinrent conseil entre eux.

Aucun d'eux ne se souciait d'avoir, à son tour, le poignet brisé; celui dont tel avait été le sort hurlait comme un loup blessé; il appelait toutes les malédictions de l'enfer sur la tête d'Alcide. Pénétrer dans une maison ouverte et non défendue, piller tout ce qu'elle contenait, tuer un étranger endormi, c'étaient là choses aisées; mais c'était une tout autre affaire que d'y vouloir pénétrer de vive force, sous le feu meurtrier d'un revolver, que braquait sur eux un homme masqué derrière des portes bardées de fer.

Ils avaient apporté avec eux des torches destinées à les éclairer au cours de leurs recherches dans les caves et les greniers, une fois à l'intérieur de la maison. Alcide en alluma une et, se tenant à un endroit où Cyrille ne pouvait pas le voir, il la jeta tout enflammée dans la direction de la pile de broussailles, trois de ses compagnons en firent autant; mais les torches n'atteignirent pas le but visé, elles tombèrent sur les dalles de marbre, devant la porte où elles se consumèrent sans causer le moindre dommage. Leurs flammes jetaient des reflets rougeâtres sur les faces hâlées des habitans des bois qui, tantôt cachés dans les ténèbres, tantôt éclairés par la clarté vacillante des torches, hurlant et trépignant de rage, semblaient autant de démons altérés de sang.

L'étroitesse de l'ouverture par laquelle il pouvait tirer empêchait Cyrille de viser ailleurs que juste en face de la porte et sur l'espace couvert d'herbe qui se trouvait devant lui.

Aussi sans que pour cela ils fussent obligés de se beaucoup éloigner, les paysans pouvaient-ils se tenir hors d'atteinte de ses balles, et, de l'endroit où ils étaient, derrière la balustrade, ils lancèrent deux nouvelles torches; elles tombèrent en plein sur la pile de bruyère, qui prit feu et jeta à travers le grillage une bouffée étouffante de fumée. Voyant leurs efforts couronnés de succès, ils perdirent toute prudence, crièrent de joie et se rapprochèrent pour mieux jouir du spectacle. L'une après l'autre, les ramilles et les branches prenaient feu; les cônes s'enflammaient avec de longs jets de flammes; les fagots secs craquaient et lançaient des étincelles; des nuages de fumée s'enroulaient autour des armes sculptées et de la couronne qui surmontaient le porche.

— Que le sang versé soit sur eux! dit Cyrille, et, par trois fois, il fit feu. À chaque coup, un homme tomba. Alcide cependant se tenait toujours hors de portée. Les flammes du brasier, semblables à des vagues rougeoyantes, léchaient avidement

ment le vieux bois de chêne, bardé de fer, qui s'opposait à leur marche en avant.

La résistance ne pouvait plus être qu'une question de temps.

— Si je pouvais être assuré qu'ils tinssent leur parole, je les laisserais me torturer jusqu'à la mort pour sauver la maison et Caterina; mais ils ignorent ce que signifie le mot de serment. Moi, mort, de la loggia à la cave, ils mettraient à sac la villa et s'enivreraient de vin ou de sang...

Soudain, les piétinemens de chevaux, lancés au galop, parvinrent à ses oreilles. Le bruit venait de la longue avenue qui donnait sur la façade nord de la maison. Les assaillans ne l'entendaient pas; ils sautaient, criaient, hurlaient de joie, à mesure que le feu montait plus haut et devenait plus vif, à mesure que s'élevait la fumée, qui atteignait déjà les torsades de bronze des balcons.

Les flammes empêchaient Cyrille de rien voir d'autre que le bois qui se consumait, mais il pouvait entendre. Le galop des chevaux se rapprochait et l'on percevait vaguement un cliquetis de chaînes et de fourreaux de sabres. Un cri de terreur perçant s'éleva de la pelouse qui s'étendait de l'autre côté de la balustrade.

— Gloire aux Saints dans le ciel! s'écria Caterina, en tombant à genoux et en éclatant en sanglots. Ce sont les carabiniers de Ronciglione!

Cyrille alla à une porte latérale que le feu n'avait pas atteinte, en retira les verrous et les barres, et sortit sur la pelouse.

Les gendarmes avaient sauté à bas de leurs selles et entouré les habitans de la forêt, dont ils s'emparèrent après une courte mais furieuse résistance. Une femme pâle, échevelée, abîmée de fatigue s'appuyait contre un cheval, dont elle venait de descendre; elle regardait de ses yeux dilatés la pile de bois qui brûlait. Elle était inondée de sueur; la poussière rendait toute pâle sa figure brûlante; une soif ardente lui faisait tenir la bouche grande ouverte, ses pieds étaient ensanglantés.

C'était Muriella.

De grosses larmes glissaient sur ses joues: elle venait de livrer à la justice ses parens, elle était honteuse du crime commis par ses oncles.

— C'est toi qui as fait venir les gardes? s'écria Cyrille en la reconnaissant.

— Ce n'est que tard, cette après-midi, que j'ai entendu parler du complot, dit-elle, essoufflée et haletante, comme un jeune taureau hors d'haleine. Cela n'aurait servi à rien que je vinsse ici, et les hommes du piquet étaient absents. J'ai couru à Ronciglione, en quatre heures, pour y chercher les soldats. Il n'y avait rien d'autre à faire. Je n'aurais pu me fier à personne.

Alcide, garrotté par un gendarme, se tenait debout; on lui avait enlevé son fusil; une flamme aiguë faisait étinceler ses yeux sanglans. Il faisait sombre; la scène n'était éclairée que par le reflet du brasier; mais le paysan y voyait assez pour reconnaître celle à qui il devait d'avoir été capturé.

D'un mouvement brusque et inattendu, aussi souple et aussi prompt qu'un serpent, il s'arracha à l'étreinte du carabinier qui allait lui mettre les menottes, et d'un bond de bête fauve, il sauta aux côtés de sa nièce.

— Traîtresse! lui dit-il à l'oreille, d'une voix sifflante et, saisissant un couteau caché dans sa ceinture, il la frappa en pleine poitrine.

On s'empara de lui immédiatement; mais le coup qu'il venait de porter avait touché trop juste pour ne pas être mortel.

— Ça ne fait rien, dit Muriella, en pressant le manche du couteau contre sa poitrine. Je suis arrivée à temps.

Le sang qui envahissait ses poumons percés de part en part l'étouffait.

— Vous retournerez chez vous, dans votre pays, murmura-t-elle faiblement. Les Saints m'ont exaucée!

Quelques instans plus tard, elle était morte.

OUIDA.

---

---

## QUESTIONS SCIENTIFIQUES

---

# L'HEURE LÉGALE

---

### LES FUSEAUX HORAIRES. — LE MÉRIDIEN INITIAL

---

Le 24 février dernier, la Chambre des députés adoptait un projet de loi, dû à l'initiative parlementaire et ayant pour objet de fixer à nouveau l'heure légale de notre pays. Il était ainsi formulé : *L'heure légale, en France et en Algérie, est l'heure, temps moyen, de Paris, retardée de 9 minutes 21 secondes.*

Quelques années plus tôt, le 15 mars 1891, une autre loi, votée sur l'initiative du Gouvernement, avait déjà établi « l'heure nationale », c'est-à-dire l'heure unique remplaçant dans toute l'étendue du territoire l'infini particularisme des heures locales. C'était — ou ce devait être, car cette loi a été mal obéie — « l'heure, temps moyen, de Paris. » Défendons-nous d'un premier mouvement de surprise à voir le Parlement en cette affaire qui fut autrefois celle des Observatoires et avant tout du soleil. La civilisation nous oblige à corriger la nature; et c'est, depuis longtemps, l'appareil législatif ou gouvernemental qui a dû nous mesurer le temps et régler nos montres. Quoi qu'il en soit, il s'agit donc cette fois, après sept ans d'usage, de modifier l'heure primitivement adoptée, l'heure temps moyen de Paris; celle même qu'un règlement de M. de Chabrol avait imposée en 1816 à toutes

les horloges de la ville et que la loi de 1891 avait étendue à tout le pays.

Si, comme il est vraisemblable, le Sénat ratifie la nouvelle proposition de la Chambre, toutes les horloges publiques devront être, dès la promulgation de la loi, retardées exactement de 9 minutes 21 secondes. Pour les horloges de chemins de fer, horloges intérieures, qui déjà sont en arrière de 5 minutes, le « coup de pouce » obligatoire ne devra plus être que de 4 minutes 21 secondes. Cette rétrogradation brusque de près de dix minutes créera à ce moment unique une heure monstrueuse de 69 minutes et apportera une dérogation unique au cours régulier de nos habitudes. C'est une bien petite anomalie en comparaison des révolutions qu'a subies autrefois le calendrier. Au temps de la réforme grégorienne, en 1582, les Français ont eu un mois de décembre qui compta seulement vingt jours — et les Romains de l'an 46, au temps de Jules César, ont vécu une année, de 445 jours qui fut appelée « l'année de confusion ».

La réforme en projet, tout au contraire, n'amènera aucune confusion. Elle est précisément destinée à faire cesser celle qui existe présentement. Elle mettra notre système de notation de l'heure en harmonie avec celui de presque toute l'Europe, c'est-à-dire avec le *système des fuseaux horaires*. La France aura la même heure que l'Angleterre (heure de Greenwich) qui deviendra aussi celle de l'Espagne et du Portugal. Dans toute l'étendue de ces pays qui forment le *fuseau de l'Europe Occidentale* il n'y aura point de différence dans la marche des montres ou des horloges. Il y sera midi au même moment, partout, aussi bien à Paris qu'à Nancy, à Brest, à Londres, à Plymouth, à Douvres, à Lisbonne, à Cadix et à Barcelone; et, dans ce même instant physique, il sera exactement une heure dans toute l'*Europe Centrale*, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie; l'heure de Rome, de Berlin ou de Vienne ne différera de la nôtre que d'une unité exactement, sans appoint de minutes. Simultanément, il sera deux heures précises à Moscou, à Budapest, à Constantinople, et en général dans toute l'*Europe Orientale* qui forme le second fuseau après le nôtre; il sera six heures du soir à Calcutta qui est dans le sixième fuseau; il sera neuf heures du soir, exactement, au Japon qui fait partie du neuvième fuseau, et ainsi de suite. Il suffit de connaître le numéro d'ordre du fuseau auquel appartient un pays pour savoir l'heure qui y règne. Et toujours les nombres sont entiers et

exacts, par lesquels les heures diffèrent dans deux contrées éloignées ; il n'y a plus de compte de minutes à faire.

On aperçoit immédiatement l'avantage d'un tel système et sa commodité pour les usages internationaux des chemins de fer et des télégraphes, et pour les besoins du commerce. Aussi est-il universellement adopté. La France est l'un des derniers pays qui aient résisté à son introduction : on devrait dire le dernier pays, car sa résistance seule a obligé l'Espagne et le Portugal à en différer l'adoption. — Le projet de loi présenté par l'honorable M. Boudenoot et accueilli par la Chambre est destiné à mettre fin à cette situation. Il ne s'agit pas, comme on le voit, d'une réforme aventureuse ou seulement de quelque initiative hardie, comme celles dont la France a pu donner l'exemple à d'autres momens de son histoire. Ici, la sécurité est parfaite ; nous marchons à la remorque du reste du monde ; ce que nous ne ferons pas de bonne grâce se fera malgré nous. Le système des fuseaux horaires est un fait accompli, il existe et fonctionne.

Cette considération suffit à mettre fin à une opposition vaine ; elle entraînera évidemment l'acquiescement du Sénat. Elle ne nous dispense pas d'examiner cependant les motifs de l'opposition qui s'est manifestée dans certains milieux contre cette dernière réforme de l'heure.

Il peut être intéressant de montrer le sens, la portée, la nécessité de ce nouveau système de notation chronométrique. Le meilleur moyen est, pour cela, de rattacher ce dernier changement à ceux qui l'ont précédé, c'est-à-dire de rappeler très brièvement l'histoire des réformes successives qui se sont produites dans la manière de mesurer le temps.

#### 1. — L'HEURE SOLAIRE : TEMPORAIRE, ÉQUINOXIALE.

L'activité journalière des hommes et le fonctionnement de la société tout entière se règlent nécessairement sur le temps et ses divisions. La notion de l'heure, toujours présente, coordonne les activités partielles, rend possible le concert des efforts et préside à la distribution des travaux. Tous nos actes, comme notre vie même, sont, selon l'expression mathématique, *une fonction* du temps. Les progrès de la civilisation ont continuellement tendu à préciser davantage cet élément, et à rendre plus facile son emploi. Le pâtre de Chaldée était réduit à suivre sur la voûte céleste

le cours des étoiles ; l'homme moderne transporte avec lui, partout et toujours, l'instrument mesureur des durées, et son œil consulte sans cesse la course sur le cadran divisé des aiguilles agiles et infatigables. Il est permis de dire que les inventions du cadran solaire, de la clepsydre, de l'horloge et de la montre marquent des étapes principales dans le développement de la vie sociale. Les anciens, pas même les astronomes, ne distinguaient les petites divisions de la durée ; dans aucune observation de Ptolémée le temps n'est indiqué avec plus de précision que le quart d'heure. On compte aujourd'hui universellement par minutes et, dans quelques professions, par secondes.

L'unité de temps a été d'abord le jour entier, le *nyctémère* des Grecs, c'est-à-dire cette réunion du jour et de la nuit pour laquelle nous n'avons pas d'équivalent dans notre langue, car nous désignons indifféremment par le mot de *jour* le temps pendant lequel le soleil nous éclaire et qui s'écoule entre son lever et son coucher et le temps très différent qui sépare deux levers ou deux couchers successifs du même astre. Or, les jours sont inégaux aux nuits. La plus simple observation a appris à l'homme des temps primitifs, chasseur ou pasteur de troupeaux, qui voyait le soleil se lever et se coucher à l'horizon pour ramener alternativement la lumière et l'ombre, que la période de clarté était d'autant plus longue que l'obscurité était plus courte. Mais la constatation que leurs durées étaient exactement complémentaires, que l'ensemble du jour et de la nuit formait un total toujours égal à lui-même, cette observation, en un mot, de l'invariabilité du nyctémère fut sans doute l'une des premières et des plus importantes découvertes astronomiques. Cette constance de la période au bout de laquelle reparait le soleil, vérifiée aussi pour les autres étoiles du ciel, fit connaître que la voûte céleste tournait autour de son axe d'un mouvement général et uniforme.

Il était donc possible de compter par jours ; le nyctémère put servir d'une sorte de mesure ou de « mètre du temps. » Mais il fallut bientôt y établir des subdivisions ; ce furent les heures.

Les heures n'ont pas toujours eu la même signification qu'elles ont aujourd'hui. Elles n'ont apparu, comme divisions du jour, que trois siècles avant Jésus-Christ, — au moins dans la vie ordinaire, — chez les Grecs et chez les Romains. Sans doute, le nom était plus ancien. Mais il indiquait de vagues divisions du temps, par exemple les saisons de l'année. Elles étaient alors

au nombre de trois, l'hiver n'étant pas, à l'origine, considéré comme une saison ; c'est ainsi qu'elles sont représentées au musée du Louvre dans un bas-relief antique tiré de l'autel des Douze Dieux. Dans l'*Odyssée*, ce sont de gracieuses personnifications, sœurs des Nymphes et des Charites ; elles envoient du haut du ciel la rosée, la pluie, l'humidité bienfaisante. En même temps qu'elles présidaient à la succession régulière des temps, elles arrivèrent à symboliser, dans l'ordre moral, les idées de régularité et de justice : Eunomia représentait le bon ordre, Dicé la justice, Iréné la paix et l'union. Plus tard, elles devinrent les véritables Heures, lentes divinités, chargées d'ouvrir au soleil et de fermer les portes de l'Olympe.

La division du nyctémère en vingt-quatre heures a passé des Babyloniens aux Grecs, selon le témoignage d'Hérodote. Dans la réalité, chaque section du nyctémère, jour et nuit, avait sa division particulière. Le jour était fractionné en douze parties égales ; et de même pour la nuit. Mais les heures diurnes différaient en durée des heures nocturnes. L'été, la période du jour étant plus longue que la nuit, les heures diurnes étaient aussi les plus longues ; c'était l'inverse pendant l'hiver. Ainsi, la durée de l'heure n'avait aucune fixité. Elle variait du jour à la nuit ; elle variait encore d'un jour à l'autre, et, à cause de la différence des latitudes, d'un lieu à l'autre ; elle n'offrait donc pas le caractère d'un étalon de mesure. Ces heures, indéfiniment variables, étaient appelées *temporaires*. L'usage s'en est longtemps perpétué. Il n'arrivait que deux fois par an qu'elles eussent la même durée ; c'était aux équinoxes, alors que les jours sont égaux aux nuits. Ces heures, toutes égales, dont la valeur était uniformément la vingt-quatrième partie du nyctémère, étaient appelées les *heures équinoxiales*. L'heure équinoxiale constituait cette fois une véritable unité de mesure, sans doute utilisée pour les usages astronomiques, mais étrangère aux usages de la vie civile, où l'on continua de compter par *heures temporaires*, c'est-à-dire inégales. L'art alexandrin donna à ces heures du jour de nouvelles figures allégoriques et en fit les compagnes des Saisons. Le poète Ovide les représente comme « les suivantes d'Eos, placées à intervalles égaux, sur le trône du Soleil. »

Quant aux raisons qui avaient déterminé les Babyloniens et après eux les Grecs et les autres peuples à diviser le jour et la nuit chacun en douze parties et leur ensemble par conséquent en

vingt-quatre heures, on peut en imaginer plusieurs. C'est, en premier lieu, la prééminence sur toutes les autres de la division duodécimale, reconnue à toutes les époques et appliquée pour ainsi dire à tous les objets. Les durées, les longueurs, les grandeurs angulaires, les monnaies ont été comptées par les multiples de la douzaine, ou par ses subdivisions, le nombre 12 étant celui qui se prête aux fractionnements les plus faciles. Et, d'autre part, le nombre 12 indique déjà la division de l'année en mois, c'est-à-dire le nombre des révolutions que la lune accomplit pendant que le soleil achève la sienne dans la même zone du ciel.

Les Romains faisaient commencer le jour, comme les Chaldéens et les Juifs, au lever du soleil. Un huissier des Consuls, monté sur la terrasse du palais du Sénat, annonçait à haute voix le lever de l'astre : il annonçait également le milieu du jour, c'est-à-dire la sixième heure, lorsque le soleil arrivait à son midi. Dans l'intervalle, on allait chercher l'heure aux cadrans solaires établis sur la place publique. Les maisons opulentes entretenaient un esclave spécialement chargé de cet office. Lorsque le soleil restait caché, la confusion devenait extrême. D'ailleurs, le compte précis des heures était le plus souvent inutile. On se contentait de ces divisions de la journée que nous employons nous-mêmes encore sous le nom de matinée, midi, après-midi, soir. Les heures étaient, à cet effet, réunies en groupes de trois ou *trihories* : elles formaient les fractions désignées par les noms de *prime* (six à neuf heures du matin), *tierce*, *sixte*, *none*, et ces noms ont été conservés dans la liturgie catholique. La nuit était également divisée en quatre *veilles*, de mêmes noms. La quatrième veille, qui s'étendait de trois heures à six heures du matin, s'appelait encore « le chant du coq ».

Nous avons dit que les heures qui ont été longtemps en usage, les heures temporaires, diurnes et nocturnes, douzième partie du jour effectif et de la nuit réelle, variaient de durée du jour à la nuit, d'une date à l'autre, d'un lieu à l'autre. Leur variation, sous nos latitudes et selon les saisons, peut aller du simple au double. Elles ne s'égalisaient qu'aux équinoxes de printemps et d'automne et devenaient l'*heure équinoxiale*. Celle-ci, vingt-quatrième partie du nyctémère, formait une unité théorique, un véritable étalon de mesure, ou encore une sorte de *temps moyen*, sans existence réelle pendant le cours de l'année et étrangère aux usages dans la vie civile. A Rome, au temps même des Anto-

nins, elle était bien loin d'être usuelle; et l'on voit le célèbre médecin Galien la mentionner comme une mesure exceptionnelle pour l'appréciation exacte de la durée des accès de fièvre.

Longtemps après l'invention des horloges, et presque jusqu'à la période contemporaine, où la vulgarisation des montres en rendit la continuation impossible, l'usage se conserva des heures inégales, ou temporaires. On persistait à vouloir qu'elles s'étendissent en même nombre sur la durée changeante du jour solaire.

Les contemporains de Dante, selon M. de Nordling, entendaient que les pendules marchassent de façon à parcourir toujours douze heures du lever au coucher du soleil. C'était là une exigence absurde, puisque l'on demandait à un instrument, dont le principe est la régularité, de se comporter différemment le jour et la nuit. Il fallait donc y retoucher sans cesse, le soir et le matin.

A la longue, on se lassa pourtant de cette vaine besogne. On finit par laisser les horloges marcher d'un train égal, et indiquer, pendant un jour entier, d'un lever du soleil à l'autre, ou mieux d'un midi à l'autre, des heures uniformes, des heures équinoxiales. On ne les réglait plus qu'une fois, et au midi au lieu du lever ou du coucher du soleil, parce que ce point culminant de la course est plus facile à saisir avec précision que l'apparition de l'astre au-dessus d'un horizon souvent brumeux ou opaque. Au lieu d'exiger que le soleil se levât ou se couchât à une même heure numérotée du même nombre, on consentit qu'il se levât à des heures différentes suivant les saisons; qu'il brillât dans le ciel pendant un nombre variable de ces unités de temps. En d'autres termes, on adopta le *temps solaire vrai*; l'heure en fut la vingt-quatrième partie. Le passage du soleil au méridien, dans le plan du Zénith, donna le *midi vrai*, et c'est sur cet instant que se sont réglées les montres et les horloges, pendant longtemps et — pour parler avec précision — jusqu'en 1816, d'une manière officielle, mais en réalité beaucoup plus tard encore.

## II. — NOTATION DES HEURES. — LE SYSTÈME DES VINGT-QUATRE HEURES.

Le jour ainsi réglé sur le soleil amène toutes les vingt-quatre heures un changement de date. Le nom et le quantième se remplacent brusquement par le nom et le numéro suivans. Le moment de ce « saut de date » marque le début du nouveau jour civil et, en fait, la véritable origine des heures. Son choix

est arbitraire; il a varié de toutes les manières dans le cours des temps.

Chez les Grecs comme chez les Chinois et les Hébreux, il avait lieu à la fin du jour, c'est-à-dire à la première heure de nuit. La même coutume, de placer le changement de date, c'est-à-dire le début du jour civil au coucher du soleil, a longtemps persisté dans diverses contrées de l'Europe, en Autriche, en Bohême, en Pologne. Au siècle dernier, dans certaines parties de l'Italie, on faisait encore finir et recommencer le jour à l'heure du crépuscule, à six heures du soir. La tombée de la nuit indiquait la première heure : notre minuit actuel était, dans ce système, la sixième heure. Les Italiens continuaient d'ailleurs à noter les heures au delà de douze : sept heures du matin était leur treizième heure; midi leur dix-huitième : à six heures du soir ils comptaient 24.

L'usage a prévalu, dans l'Europe contemporaine, de placer à minuit l'origine de l'heure; il remonte, paraît-il, aux Égyptiens. Il semble d'ailleurs très rationnel, en ce qu'il atténue le côté choquant que le « saut d'un jour » présente à raison de sa brusquerie et de son caractère conventionnel. Par là, le changement de date tombe en effet dans la période du repos et de la moindre activité sociale, et il a plus de chance de passer inaperçu. Ce point de départ offre encore l'avantage tout théorique et très accessoire de faire concorder l'origine des temps avec celle des heures. L'ère chrétienne date, en effet, d'un événement, la naissance de Jésus-Christ, dont la convention Dionysienne a fixé l'année (753 de Rome) et l'heure, voisine précisément de minuit.

La même considération du saut de date a conduit les astronomes, dont les observations sont surtout nocturnes, à adopter une notation contraire à l'habitude commune; ils font partir le jour de midi. Ils évitent ainsi la complication du changement de date au cours de leur travail. Cette notation n'offre d'ailleurs pas d'autre avantage. Elle fut autrefois en vigueur chez les Arabes, qui, adoptèrent en cela les conseils de leurs astronomes. Il est possible qu'elle soit abandonnée avant longtemps. Les délégués compétens réunis en Congrès à Washington, en 1884, ont été d'avis qu'il convenait de prendre pour le jour astronomique le même point de départ que pour le jour civil. Mettre l'origine du jour en son milieu semble en effet, pour le public qui a d'autres habitudes, un procédé aussi peu raisonnable, comme le dit M. Caspari, que de mesurer la taille d'un homme en partant de la ceinture.

Les astronomes français, qui à la réunion de Washington ont dû se séparer de leurs collègues sur des points plus importants, n'ont pas fait d'opposition à celui-ci. M. Janssen y a adhéré. Le Bureau des longitudes, par l'organe de M. H. Poincaré, s'est déclaré favorable à cette unification du jour astronomique et du jour civil, sous la condition que les gouvernemens qui publient les principales éphémérides prendraient les mesures nécessaires pour que la réforme fût appliquée partout simultanément, et sous cette autre condition encore, que l'heure civile, comme l'heure astronomique, fût comptée de 0 à 24. Ce sera sans doute renoncer à une tradition de l'astronomie depuis Ptolémée ; mais d'autre part, ce sera revenir à la notation d'Hipparque, dans l'antiquité, et de Copernic dans les temps modernes.

Le point important n'est pas, en effet, de partir de tel moment ou de tel autre, c'est pour les astronomes de conserver l'unité du nyctémère qui est le véritable étalon de mesure, c'est-à-dire de décomposer le jour en 24 heures consécutives au lieu de le couper en groupes de douze heures. Ce fractionnement en deux douzaines pouvait avoir sa raison d'être, lorsque chacune d'elles se distinguait de l'autre par un caractère aussi tranché que celui d'être éclairée ou obscure. Mais puisqu'il a fallu renoncer à faire coïncider les périodes de douze heures avec les périodes de jour et de nuit véritables, il eût été logique en abandonnant cette chimère d'abandonner du même coup la manière de compter qui en était l'expression. La numération par 24 heures s'imposait donc.

De fait, elle a été en usage dans divers pays, comme nous l'avons vu à propos de l'Italie. Si on l'a abandonnée, ce n'est point à raison d'inconvéniens qui lui seraient particuliers. Le public a sans doute plus de peine à embrasser une série de vingt-quatre parties et à en saisir la succession que s'il s'agit seulement d'une douzaine. Mais cette légère infériorité est compensée par des avantages nombreux, dont le plus évident est de rendre impossible toute confusion entre les heures du jour et celles de la nuit. L'adoption de cette notation constituerait un progrès très appréciable au point de vue de la clarté, de la simplicité et de la commodité de toutes les indications chronologiques. La confection des horaires, indicateurs, annuaires de toute espèce en serait singulièrement facilitée ; et leur lecture cesserait d'être l'opération laborieuse et fertile en erreurs qu'elle est aujourd'hui.

Si l'on consulte, en effet, les horaires officiels des chemins de fer et des bateaux pour l'Europe seulement, on trouve qu'ils emploient six manières différentes d'indiquer les heures de nuit. Il y a neuf notations pour désigner l'avant-midi, et autant pour l'après-midi. Grâce à quoi, le voyageur qui se propose d'accomplir un long voyage à travers le monde est à peu près hors d'état d'en tracer d'avance un itinéraire complet. Il est en tous cas exposé à commettre des erreurs auxquelles n'échappent même pas les employés spéciaux des agences de renseignemens. La numération continue des heures de 0 à 24 supprimerait la cause principale de ces confusions.

Le système de numération continue des heures est souvent appelé, et bien improprement, « système canadien », *twenty four hours system*. Il ne fait que ressusciter en réalité une notation qui a été anciennement en usage dans l'Europe continentale, et qui est restée celle des astronomes, en tous les temps. Cette manière de compter les heures, tout d'une traite, d'un minuit à l'autre, s'étend et se généralise chaque jour. On peut prévoir qu'avant longtemps elle aura remplacé la notation actuelle par douze heures.

L'Italie a été la première à adopter le système des vingt-quatre heures, — ou plutôt à le reprendre ; elle n'a fait en cela que revenir à une habitude qu'elle avait à peine quittée ; avec cette différence toutefois qu'au lieu de compter, comme jadis, les vingt-quatre heures à partir de six heures du matin, elle les compte à partir de minuit. La réforme commença dans le service télégraphique de Sardaigne en 1859. Il s'agissait de mettre fin à des erreurs fréquentes dans l'indication des heures de départ et d'arrivée des dépêches et d'en faciliter le contrôle tout en épargnant les signes de transmission. Quelques années plus tard, en 1867, les Indes anglaises suivaient le même exemple. La notation continue des heures était adoptée par les administrations de chemins de fer, mais seulement pour le service intérieur et l'usage du personnel. Le fonctionnement en parut si simple et si avantageux que le public lui-même en réclama le bénéfice pour les affiches et les horaires mis à sa disposition ; et, de là, naturellement elle s'est étendue à beaucoup d'usages de la vie civile, sans se substituer cependant à la notation ordinaire. Il en a été même en Amérique. Le système fonctionne sur les chemins de fer du Canada depuis 1887 à la satisfaction générale. On le trouve

commode et on l'emploie couramment dans la vie ordinaire. Les administrations télégraphiques s'en louent beaucoup. Il leur épargne, sans parler des confusions et des erreurs, les indications de service qui grèvent les transmissions et les rendent onéreuses. La seule compagnie *Western Union Telegraph* déclare avoir économisé annuellement, de ce chef, la manipulation de 450 millions de lettres.

Les choses se passent partout de la même façon. La réforme commence par les télégraphes; elle s'étend aux chemins de fer et de là s'installe dans les habitudes de la vie ordinaire. C'est ce qui est arrivé en Italie. Inauguré en 1859 par les Télégraphes, le système des vingt-quatre heures fut mis en vigueur sur les voies ferrées le 1<sup>er</sup> novembre 1893; un grand nombre de municipalités l'adoptèrent presque aussitôt pour les usages de la vie civile.

Les Français qui voyagent à l'étranger ont certainement remarqué les cadrans à double graduation que présentent les horloges des gares et souvent même toutes les horloges publiques, sans parler des montres exposées aux devantures des horlogers. Et, cela, aussi bien au nord qu'au sud de nos frontières. La Belgique, en effet, a adopté officiellement la notation des 24 heures, pour le service des chemins de fer, depuis le 1<sup>er</sup> mai 1897. Mais déjà antérieurement bien des services et des administrations l'avaient mise à l'essai, et par exemple, les ateliers du Grand Central Belge à Louvain depuis 1892, l'école de Carlsbourg depuis 1895. Le public a mis une espèce d'empressement à l'accueillir et à l'adopter. C'est une manière de faire preuve d'un esprit novateur, ou peut-être simplement un snobisme. Les affiches des cours dans quelques universités sont rédigées d'après ce système. On s'invite à dîner à dix-neuf heures. Il y a à Bruxelles, comble d'illogisme grammatical! des « five o'clock » à dix-sept heures!

L'application du système n'oblige à remanier aucun organe essentiel des pendules, des montres ou des horloges. Il suffit d'ajouter au cadran, en dedans de l'anneau où les heures sont inscrites en chiffres romains, de I à XII, une seconde couronne concentrique portant en chiffres arabes les nombres de 13 à 24, 13 étant inscrit au-dessous de I, 14 au-dessous de II, et ainsi de suite, jusqu'à 24 inscrit au-dessous de XII. Pour les montres, on en rend l'usage encore plus commode en matérialisant en quelque sorte la distinction du jour et de la nuit; on ombre les heures nocturnes de six heures du soir à six heures du matin, c'est-à-

dire la moitié gauche du demi-cadran arabe, de 18 à 24, et la moitié droite du cadran romain de I à VI.

L'indication de l'heure est donc extrêmement simple et réalisée aux moindres frais. Quant aux sonneries, c'est une autre affaire. Il sera difficile de pousser la logique jusqu'à les adapter au système des vingt-quatre heures; et si l'horloger s'y essaye, ce sera probablement le public qui s'y montrera rebelle. Il faut du loisir pour attendre que le vingt-quatrième coup de minuit ait sonné à la tour du beffroi.

Sur tous les autres points, la simplicité du système est parfaite. Il ne faut pas plus de quinze jours au public pour faire son éducation. Les heures du matin, de minuit à midi, sont désignées de la même manière dans les deux systèmes. Les heures de l'après-midi présentent une différence de douze; il faut ajouter douze à l'ancienne notation pour avoir la nouvelle; il faut retrancher douze, c'est-à-dire une dizaine et deux unités à la nouvelle pour revenir à l'ancienne. Il faut enfin remarquer qu'en Europe l'on ne compte pas en réalité de 1 à 24, mais bien de 0 à 23. Pour indiquer minuit dix minutes ou minuit quarante-cinq, on écrit : 0 h. 10, 0 h. 45, tandis que les Américains disent : 24 h. 10, 24 h. 45.

Il est probable que, dans la vie ordinaire, les deux notations existeront longtemps encore côte à côte. On écrira et l'on dira indifféremment « six heures du soir et dix-huit heures », comme il est arrivé chaque fois qu'un système de mesures s'est substitué à un autre. On calcule en francs, mais on parle encore en louis, en écus et en sous: on évalue la fortune et les rentes en livres, le poids des gemmes en carats, la taille en pieds et en pouces, les profondeurs marines en brasses, les distances en encablures, les vitesses en nœuds. Les nouveautés s'infiltrèrent plus facilement dans les usages que dans le langage. La langue est l'élément, le plus résistant, *l'ultimum moriens*.

### III. — L'HEURE SOLAIRE. LE TEMPS MOYEN

La révolution la plus profonde qui ait été accomplie dans la détermination de l'heure et dans le réglage des horloges qui la donnent, l'a été vers le commencement du siècle. Elle a consisté dans la substitution du *temps moyen* au *temps solaire vrai*. C'est la ville de Genève qui en a eu l'initiative en 1780; Londres a suivi l'exemple en 1792; Berlin en 1810. En 1816, ce fut le tour de Paris.

Jusque-là, comme nous l'avons dit plus haut, on réglait les montres et les horloges sur le midi vrai, c'est-à-dire sur le phénomène physique, réel, du passage du soleil au méridien. On en était averti, en dehors des mesures précises qu'exécutent les astronomes, par différens moyens, à la portée de tous; par l'observation du cadran solaire simple, par la constatation du moment où l'ombre d'une tige placée verticalement devient la plus courte. Les oisifs s'amusaient à attendre le solennel passage. Dans quelques villes un coup de canon, allumé quelquefois par les rayons mêmes du soleil, annonçait que le moment était venu de mettre les aiguilles sur le midi du cadran.

La réforme de 1816 a mis fin chez nous à ces provinciales coutumes. — Nos montres et nos pendules ne doivent plus indiquer midi quand le soleil traverse la ligne Nord-Sud, c'est-à-dire quand il est *midi vrai*. Il arrive seulement quatre fois par an que nos horloges marquent midi à peu près, en même temps que le cadran solaire. Les époques de ces coïncidences approximatives sont d'ailleurs inégalement espacées dans l'année. Pour l'année présente elles ont lieu aux 14 avril, 14 juin, 31 août, 25 décembre. Le reste du temps, elles marquent tantôt plus, tantôt moins de midi, à l'instant physique du passage du soleil au méridien.

La valeur de cette différence, qu'il faut ajouter ou retrancher au midi vrai pour avoir le *midi moyen* de nos horloges, c'est-à-dire en définitive pour en contrôler la marche et les régler, change d'un jour à l'autre et d'une année à l'autre. On l'appelle *l'équation du temps*. Elle peut s'élever jusqu'à 16 minutes; et cela arrive actuellement aux environs du 15 février et du 1<sup>er</sup> novembre. Mais *a priori* il est impossible de rien prévoir à cet égard. Il faut un calcul assez compliqué pour obtenir *l'équation du temps* qui répond à chaque jour de l'année. Les astronomes l'exécutent, et en publient le résultat. On le trouve dans *l'Annuaire du Bureau des Longitudes* sous la rubrique *temps moyen au midi vrai*, à la dernière colonne du calendrier qui ouvre ce recueil.

Le jour solaire vrai a une existence réelle. On en peut dire autant de l'heure solaire qui en est la 24<sup>e</sup> partie. Le jour moyen n'a pas ce caractère. C'est une grandeur fictive, une sorte de moyenne idéale de tous les jours solaires d'une année. Si l'on a abandonné pour cette unité artificielle et compliquée l'unité

réelle et simple qui avait eu cours jusqu'alors, c'est qu'il était devenu impossible de faire autrement; c'est que l'on avait découvert que le jour solaire vrai n'avait pas une durée fixe. L'heure solaire équinoxiale qui en est la 24<sup>e</sup> partie n'avait donc pas l'invariabilité qui est indispensable à une unité de mesure.

Le *jour sidéral* et sa subdivision horaire possèdent seuls cette fixité fondamentale. Au lieu du soleil qui est une étoile mobile sur la voûte céleste, il faut considérer quelque une des étoiles fixes. Leur révolution, qui est celle même de la sphère étoilée, a toujours la même durée, dans tous les siècles et dans tous les lieux. Une horloge parfaite réglée sur le jour sidéral marquerait toujours la même heure au moment du passage de la même étoile au méridien. Cette *horloge sidérale* existe précisément dans tous les observatoires, et c'est elle qui mesure le temps avec la précision nécessaire aux calculs astronomiques. C'est ainsi, pour prendre un exemple, que si l'on a en vue le mouvement propre du soleil, on constate qu'il met à revenir au point de l'espace d'où il est parti 366 jours sidéraux, plus une fraction de jour sidéral égale à 0,242 264.

C'est la durée de sa révolution apparente, ou *année tropique*.

Au contraire, une horloge parfaite, réglée sur le jour solaire, ne pourra pas, deux jours de suite, marquer midi, au moment du passage du soleil au méridien. Il s'en faudra d'une quantité variant de quelques secondes à environ deux minutes, en plus ou en moins. C'est ce dont on ne tarda pas à s'apercevoir. Les horloges avançaient ou retardaient sur le midi vrai. Le public en concluait qu'elles étaient inexactes et accusait le constructeur. Celui-ci rejetait la faute sur le soleil, excuse que quelques personnes taxaient d'impiété, mais qui était la vérité même. Les astronomes le savaient bien. Ils enseignaient que l'inégalité venait bien du soleil lui-même, et non de l'instrument. Ils en connaissaient les causes: c'est à savoir que le mouvement du soleil n'est pas uniforme le long de son orbite, mais suit la loi des aires de Kepler; que le plan de cette orbite, c'est-à-dire l'écliptique, est incliné sur l'équateur où se compte la révolution du jour; que les points extrêmes de l'orbite solaire, l'apogée et le péri-gée, se déplacent lentement; et enfin que l'obliquité de l'écliptique sur l'équateur n'est pas constante. C'est en tenant compte de ces élémens que l'astronome anglais Flamsteed calcula pour la première fois l'équation du temps.

Le public s'obstinait à exiger des montres et des horloges qui fussent d'accord avec le soleil; ce qui est une chimère. Il faudrait combiner des chronomètres extrêmement compliqués dont l'irrégularité systématique fût sensiblement la même que celle du soleil. C'est à quoi précisément s'essayaient avec plus ou moins d'ingéniosité et de succès les habiles horlogers du commencement du siècle, tels les Lepaute et les Le Roy. Leurs « horloges à équation » étaient des mécaniques très remarquables, mais au regard des hommes compétens fort inutiles. Les éphémérides solaires les remplacent avec un grand avantage de précision.

Les astronomes proposèrent donc de conserver aux horloges la régularité qui est leur principe même, et de substituer au jour solaire inégal un jour égal, qui en différât très peu et dont la durée fût sensiblement la moyenne des jours solaires réels de toute une année. Ils ont imaginé un soleil fictif parcourant l'équateur céleste, d'un mouvement uniforme, dans le même temps (jour solaire moyen) que l'aiguille de l'horloge normale en parcourt le cadran tout entier. Ils le font partir du point équinoxial de printemps un peu après le soleil réel, à un moment qui est précisément choisi parce que la marche de ce soleil imaginaire diffère le moins possible de celle de l'astre réel. C'est ce soleil fictif équatorial qui fixe le *temps moyen* et règle nos horloges depuis 1816.

La réforme aurait pu s'accomplir dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, puisque c'est en 1672 que le premier directeur de l'observatoire de Greenwich, Flamsteed, a fourni les moyens de calculer la marche du soleil moyen fictif par rapport au soleil vrai. Elle n'a eu lieu, comme nous l'avons dit, qu'un siècle plus tard. Le public tient à ses habitudes. Lorsqu'en 1816, M. de Chabrol, préfet de police, décida de suivre l'exemple des Anglais, des Prussiens et des Suisses et de régler les horloges de Paris sur le temps moyen, il put craindre, comme le rappelait Arago, que la population ne s'insurgeât contre un changement qui choquait ses préjugés. Il n'y eut pas de prise d'armes; le peuple ne prit point parti pour le vrai soleil contre le soleil moyen. Il avait supporté de plus grands changements.

D'ailleurs ce n'est qu'au prix de cette substitution du temps moyen au temps vrai que l'on pouvait obtenir une précision plus grande dans la détermination de l'heure. Des instrumens que l'on retouchait sans cesse sous prétexte de les rectifier d'après le soleil marchaient fatalement très mal. L'astronome Delambre

racontait qu'il lui arrivait d'entendre quelquefois pendant trente minutes et plus les différentes horloges publiques de son voisinage sonner successivement la même heure.

A partir de cette époque on cessa donc de tracasser tous les jours les pendules, les horloges et les montres; elles furent mieux construites, elles marchèrent mieux et concordèrent avec une exactitude que, quelques années plus tard, le développement des chemins de fer devait rendre indispensable.

#### IV. — L'HEURE NATIONALE. — L'UNIFICATION INTÉRIEURE DE L'HEURE.

Depuis l'année 1816, nous avons été soumis en France au régime *du temps moyen*, ou plus exactement au régime de *l'heure locale, temps moyen*. C'est cet état de choses qu'est venue modifier la loi du 15 mars 1891 en instituant *l'heure nationale, temps moyen de Paris*. Rien n'est plus facile à comprendre.

La substitution du temps moyen au temps vrai avait eu pour effet d'uniformiser la mesure de l'heure en un même lieu. Mais chaque lieu avait son temps moyen, son heure locale, comme il a sa longitude et son méridien particuliers. Le soleil (et ceci s'applique au soleil fictif moyen comme à un astre réel) défile successivement d'Orient en Occident devant les différents méridiens, accomplissant sa révolution de 360° en 24 heures, c'est-à-dire à raison de 15° de longitude par heure, ou de 1° de longitude par 4 minutes de temps. Quand l'astre passe devant le méridien de Paris et qu'il y est midi, il est déjà 1 heure à 15° plus à l'Est puisque le soleil y a passé une heure plus tôt. Il en résulte que le voyageur qui emporte avec lui une montre bien réglée, est en désaccord avec toutes les horloges qu'il rencontre sur sa route. A mesure qu'il marche vers l'Est, elles avancent de plus en plus sur son chronomètre. A Nancy, l'avance est de 15 minutes, à Avricourt de 23. Le contraire se produirait en marchant vers l'Ouest. L'heure de Brest, dont le méridien est à 6°49'49" à l'ouest de Paris, retarde de 27 minutes 19 secondes sur l'heure locale parisienne et au total de 50 sur Avricourt. C'est l'un des plus grands écarts qui puissent se produire dans la France continentale.

Au temps des diligences, ces désaccords n'avaient pas d'inconvénient. Les longs voyages duraient longtemps et ne se faisaient pas d'une traite; les montres ordinaires avaient le loisir de varier

presque autant du fait de leur imperfection que du fait du déplacement en longitude. On ne s'en apercevait pas. — Sous le régime des chemins de fer, il en fut autrement. A mesure que les trajets devenaient plus longs et la vitesse plus rapide, la discordance de l'heure transportée par le voyageur avec celle des localités qu'il traversait devenait plus choquante. A partir du moment où il se mettait en route, la montre lui devenait un instrument inutile. Mais l'inconvénient est tout à fait grave pour le conducteur du train. Il ne pourrait compter avec des heures locales continuellement variables. Son seul guide possible est l'heure invariable du chronomètre bien réglé qu'il emporte avec lui, c'est-à-dire l'heure de Paris.

C'est cette heure régulatrice et fixe qu'il aurait intérêt à trouver dans toutes les gares pour corriger au besoin sa montre. Et c'est en effet celle qu'il y trouve. Avant que la loi de 1891 ait étendu l'heure unique de Paris au territoire entier, la nécessité l'avait imposée depuis près de quarante ans aux administrations de chemins de fer, non seulement pour la conduite des trains, mais pour l'organisation de leur marche, la confection des diagrammes de route et l'établissement des horaires. Dans toutes les gares, une horloge intérieure marquait l'heure de Paris. Les horloges extérieures peuvent indiquer l'heure locale : celle de la voie donne l'heure nationale. Il n'y a d'embarras que pour les habitants de la localité. Ils doivent savoir que l'heure de la ville diffère de l'heure de la gare et se régler là-dessus pour ne point manquer le train. En fait il y avait donc, entre les années 1850 et 1891, dans toutes les villes éloignées de Paris en longitude, deux espèces d'heures, l'heure locale et l'heure nationale, et des pendules réglées sur l'une et sur l'autre. La loi de 1891 a fait disparaître l'heure locale : l'heure nationale unique règne partout.

L'adoption du temps moyen avait déjà créé un désaccord entre le jour civil et le jour solaire. L'heure de midi ne coïncidait plus avec le véritable milieu du jour; par une sorte de contradiction dans les termes, elle partageait en deux parties inégales l'intervalle du lever au coucher du soleil. L'adoption de l'heure nationale a aggravé considérablement la discordance. La différence due à la longitude peut s'ajouter, en effet, à l'écart entre l'heure moyenne et l'heure vraie, et c'est ainsi qu'à Brest, le 11 février 1892, il était une heure moins treize minutes au lieu de midi au moment où le soleil passait au méridien.

L'unification intérieure de l'heure a été nécessitée par le progrès dans la rapidité et l'étendue des communications. Des hommes et non pas seulement des hommes d'affaire, que le train rapide réunit en quelques heures, qui correspondent en quelques minutes par le télégraphe et qui conversent directement par le téléphone, sont vraiment comme les habitans d'une même cité. Ils ont besoin de s'entendre au moins sur l'heure qu'il est. De là la substitution de l'heure normale à l'heure locale.

Avant d'être imposée par la loi, elle avait commencé de l'être par l'usage. Beaucoup de villes n'ont pas attendu l'obligation légale pour prendre l'heure de Paris; Bordeaux, par exemple, l'a adoptée depuis le 1<sup>er</sup> mai 1889. Ailleurs, en général, il y avait coexistence de l'heure locale et de l'heure du chemin de fer. C'était une gêne et une source de confusion.

Ce n'est pas tout. Au lieu de deux heures discordantes, dans beaucoup de cas, il y en avait trois: l'heure locale, l'heure de Paris, et l'heure des chemins de fer qui est l'heure de Rouen. C'est en effet une particularité unique qu'à Paris même, — et d'ailleurs par une désobéissance formelle à la loi de 1891, — l'heure du chemin de fer retarde de cinq minutes sur l'heure de la ville, l'horloge intérieure sur l'horloge extérieure. Il n'y a qu'une ville où il n'en soit pas ainsi; c'est Rouen. Le méridien de la capitale normande est en effet à 4° 14' 32" à l'ouest de Paris; ce qui correspond à un retard de 458" sur l'heure.

Il est donc permis de dire que l'heure régulatrice des chemins français est l'heure de Rouen. C'est une coïncidence que l'on n'avait pas cherchée. On avait tout simplement voulu donner cinq minutes de grâce aux voyageurs parisiens. Dans aucun autre pays, il n'existe rien de pareil. Il serait raisonnable de supprimer cette bizarrerie. On la conserve, mais personne ne la défend plus. La réforme en projet fournirait une occasion naturelle de la supprimer.

L'heure locale, en disparaissant, a laissé des regrets. Elle seule était rationnelle et naturelle. Son unique tort était de ne pouvoir se prêter aux exigences du mouvement moderne. Au contraire, l'heure normale unique est artificielle; on lui reproche d'être en opposition avec la vérité scientifique, puisqu'elle tend à faire croire au public qu'il peut être midi au même moment, sous des longitudes différentes. Elle est nulle et non avenue pour les astronomes; un observatoire ne saurait avoir d'autre heure que celle qui correspond à son méridien.

On a proposé d'en revenir à la nature, et pour cela de rendre obligatoire l'usage de l'heure locale. Si, disait-on, il faut en chaque lieu une heure légale, et une seule, prenez celle-là; supprimez les autres. C'est le conseil que donnait, entre autres, l'amiral P. Serre. Que les ingénieurs de chemins de fer, pour établir les graphiques de marche, pour organiser et régler le service, aient recours à l'heure unique; il leur est loisible. Que les mécaniciens aient en poche cette heure secrète et des itinéraires réglés en conséquence; nous n'avons pas à le savoir. Mais ce qu'il faut, c'est que partout les horloges marquent l'heure locale et que les horaires, comment qu'ils aient été primitivement calculés, soient traduits en heures vulgaires.

L'expérience a été faite. L'Allemagne a pratiqué jusqu'en 1892 le système de l'heure locale absolue, avec la rigueur qui lui est propre. Le peuple prussien devait ignorer qu'il y eût une question de l'heure. Où qu'il tournât les yeux, vers le clocher, vers l'hôtel de ville, ou vers la gare, il n'apercevait qu'un cadran immuable où des aiguilles disciplinées observaient le même alignement. Sur les voies ferrées, le mécanicien transportait un chronomètre réglé sur Berlin. En cours de route, il avait la ressource de le contrôler. Il n'avait qu'à jeter les yeux sur le cadran intérieur des gares, où une troisième aiguille, distinguée par sa couleur rouge, énigmatique pour le public, mais claire pour lui, promenait sur le cadran l'heure normale de Berlin.

Il a fallu céder enfin à l'évidence. Devant les inconvénients, les confusions, les dangers du système, en présence de l'extension démesurée du mouvement de transit, l'Allemagne a dû substituer l'heure normale unique à l'heure locale diverse. Ce que l'Angleterre avait fait dès 1848; la Suède en 1879; les États-Unis en 1883; le Japon en 1888; la France en 1891, l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, le Danemarck, l'Autriche-Hongrie, l'ont fait entre 1892 et 1894: mais sans s'arrêter comme nous à l'unification intérieure, tous ces pays sont arrivés d'un trait au système des fuseaux horaires, c'est-à-dire à la dernière étape de la réforme de l'heure.

---

---

# MARYSIENKA ET JEAN SOBIESKI

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

Qui était Marysienka? Nul Polonais ne l'ignore, et peu de Français le savent. Lorsqu'en novembre 1645, Marie de Gonzague, duchesse de Nevers, princesse de Mantoue, mariée la veille au roi Ladislas IV de Pologne, se mit en route pour sa patrie d'adoption, elle emmenait avec elle une petite cour française, tout un essaim de jeunes femmes, dames d'atour, demoiselles d'honneur. Elle tenait de bonne source qu'elle avait intérêt à s'entourer de beaucoup de *jolis museaux*. « Il s'agissait de faire échec à la cabale autrichienne qui survivait à Varsovie et s'y appuyait principalement sur des influences féminines. Et les berlines remplies de jeunes chairs potelées, de frous-frous soyeux et de gais rires s'allongèrent sur le chemin de la lointaine capitale. La reine eut un peu l'air d'y conduire un pensionnat. »

Parmi ses pensionnaires figurait, à l'étonnement de tout le monde, une enfant de quatre ans à peine. C'était Marysienka, qui de son nom français s'appelait Marie de la Grange d'Arquien. Elle appartenait à une famille de hobereaux nivernais, issue de cet antique château des Bordes, dont l'abbé de Chaulieu dira : « On y mange quatre fois par jour, et il n'y a point de lit que le sommeil n'ait fait de ses propres mains. Que je vous ai souhaitée, madame, pour satisfaire votre rage de chaises percées! Chaque chambre a la sienne, de velours avec des crépines, un bassin de porcelaine et un guéridon pour lire. Le marquis a fait apporter la sienne auprès de la mienne, et nous passons le jour en ce lieu de délices. » Les parens de Marysienka n'habitaient point ce paradis, que les partages avaient attribué à une branche éloignée de la famille : « Ils végétaient à Paris, fort embarrassés de leurs filles. Le couvent guettait l'ainée. En prenant avec elle la cadette, Marie de Gonzague ne fit sans doute qu'un acte de charité. Elle avait

eu la mère pour gouvernante ; cette gamine promettait d'être très jolie ; on lui trouverait avec le temps quelque Sarmate. Elle passa dans le cortège en demi-place. » Cette gamine, dont une savante éducation fortifia les aptitudes naturelles, travailla elle-même activement à sa fortune ; le ciel l'aida, mais elle s'aida beaucoup. N'étant pas fille à se contenter du premier Sarmate venu, elle épousera l'un des plus grands et des plus riches seigneurs polonais, le prince Zamoyski, et après lui Jean Sobieski, lequel, depuis quelque temps déjà, était son *patito*. Elle lui avait dit : « Vivons contents dans la vertu. » Mais elle ne faisait pas toujours ce qu'elle disait et n'avait point attendu d'être veuve pour lui tout accorder. Grâce à lui, dix ans plus tard, elle sera reine de Pologne.

Marysienka eut toujours du bonheur ; elle en a encore après sa mort ; un grand homme lui donna un trône ; un spirituel et ingénieux historien l'a jugée assez intéressante pour écrire sa biographie complète et détaillée, fruit de longues et patientes recherches (1). M. Waliszewski, qui est un maître en psychologie documentaire, a la religion du document, il n'en a pas la superstition. Les pédans lui reprocheront peut-être d'en user trop librement avec ceux qu'il a recueillis dans de poudreuses archives et dans les dossiers de Chantilly, « où il n'y a point de poussière ». Il nous en donne rarement le texte intégral, il le résume ; il casse l'os et en extrait la moelle. Il pose en principe que, comme la politique, comme la médecine, l'histoire est sans contredit une science, mais qu'elle est surtout un art, et cependant il nous inspire confiance, parce qu'il se défie beaucoup de lui-même et que, dans tous les cas douteux, il n'a garde de rien affirmer. « Envoyez dix porteurs de lunettes au Kamtchatka pour étudier une éclipse de soleil, ils vous reviendront avec dix observations identiques, à un quart de seconde et un dixième de millimètre près ; c'est avec cela qu'ils font de l'astronomie. Interrogez dix témoins d'un accident qui vient de mettre la rue en émoi : au troisième rapport, le cocher de fiacre qui a écrasé un piéton deviendra un vélocipédiste écrasé par un omnibus ; c'est avec cela que nous faisons de l'histoire. » M. Waliszewski en conclut que les témoignages les plus probans ne sont pas toujours des preuves, qu'en matière d'histoire, la certitude n'est le plus souvent qu'une extrême vraisemblance, une conjecture qui rend compte des faits.

Quelques peines qu'il ait prises pour se documenter, il n'est pas

(1) *Marysienka, Marie de la Grange d'Arquien, reine de Pologne, femme de Sobieski, 1644-1716*, par M. Waliszewski, 1898 ; librairie Plon.

sûr d'avoir découvert le secret mobile de toutes les actions de Marysienka et le sens caché de toutes ses paroles, d'avoir toujours pénétré dans les derniers replis de cette âme tortueuse. Mais ce qu'il nous apprend de certain sur elle nous suffit pour savoir exactement ce qu'elle était et ce qu'elle valait. Nous renvoyons à son livre, aussi instructif qu'attrayant, ceux qui désirent connaître le détail d'une vie très agitée, très riche en aventures, où les scènes vives, piquantes, un peu crues, ne manquent point; il y a des récits qu'on gâte en les abrégeant. Au surplus, ce qui me paraît plus intéressant encore que tel épisode de la biographie de Marysienka, c'est une question qui a été posée et agitée à son sujet, et que M. Waliszewski nous met à même de résoudre.

Jean Sobieski fut un de ces hommes extraordinaires, à la fois compliqués et incomplets, que les Allemands qualifient de « natures problématiques ». Qu'il fût un héros, que dans ses heures d'inspiration il eût le génie de la guerre, personne n'en doute. Il se signala par des actions d'éclat, par d'étonnantes prouesses qui lui valurent l'admiration de toute l'Europe. On le vit, avec une armée de 40 000 hommes, tenir tête sur les rives du Dniester à des forces quatre fois supérieures : « Nous les prendrons ! Coupez-moi la tête si nous ne les prenons pas ! » Il tint parole, et dans la glorieuse journée de Chocim, le 10 novembre 1673, il remporta contre toute attente une victoire décisive sur les Ottomans ou Tatares qui se croyaient déjà les maîtres de la Pologne, et la Pologne respira.

Il se montra plus grand encore en 1683, lorsqu'il délivra Vienne assiégée par le Turc. L'empereur Léopold, Charles de Lorraine, les princes allemands le suppliaient de se hâter; on le conjurait d'arriver seul, si ses soldats n'étaient pas prêts : sa présence vaudrait une armée. Des fusées de détresse, les appels désespérés du tocsin, les prières et les cris d'angoisse d'une population agenouillée devant les autels annonçaient que Vienne était réduite aux dernières extrémités. Tout à coup, au nord-est de la ville, sur les hauteurs du Kahlenberg, on vit se déployer un immense étendard rouge avec une croix blanche; l'armée de secours arrivait, et bientôt les Turcs s'enfuirent, laissant dix mille cadavres sur le terrain. Vienne, l'Europe, la chrétienté, la civilisation étaient sauvées, et c'était vraiment Sobieski qui avait tout fait. Allemands et Polonais se pressaient autour de lui, ils léchaient l'écume qui couvrait son cheval; on pleurait de joie, on criait : Notre roi ! le brave roi !

Comment est-il arrivé que ce héros, qui a fait de si grandes choses et rempli l'Europe de son nom, n'ait jamais su tirer parti de ses

trionphans succès ? Une fatalité pesait sur lui : au lendemain de la victoire, il en compromettait les résultats par ses négligences, par ses fautes : il semblait dire : Après tout, que m'importe ? On avait cru voir en lui l'homme providentiel, le chef envoyé de Dieu pour sauver la Pologne de ses ennemis et d'elle-même. Il l'a laissée telle qu'il l'avait trouvée le jour de son couronnement. Il n'a pas tenté de mettre à profit sa renommée et l'autorité que lui donnait son génie de soldat pour réformer les institutions de son pays, pour corriger les vices, les abus inhérens à la royauté élective, pour supprimer le *liberum veto*, les tri-pots politiques, les honteux marchandages, le scandale des diètes d'élection, qui, selon l'expression irrévérencieuse du biographe de Marysienka, n'étaient « qu'un grand Guignol ». — « Brillamment inauguré, le règne de Jean III n'a, ni au dehors ni au dedans, tenu ses promesses. Au dehors les frontières perdues n'ont pas été reconquises ; au dedans l'anarchie n'a pas été conjurée. » Jamais d'éclatans exploits ne furent moins fructueux, jamais la gloire ne fut plus stérile. Sobieski est un grand homme qui n'a pas rempli sa destinée.

A qui la faute ? Quel fut le grand coupable dans cette affaire ? A qui doit-on imputer l'avortement d'une grande espérance et la faillite de Sobieski ? Les Polonais s'en prennent à Marysienka ; ils la rendent responsable de tout ; elle fut la Dalila de ce Samson et n'eut pas besoin de lui couper les cheveux pour le priver de sa force. De savantes machinations, favorisées par d'heureux hasards, l'avaient tirée de son néant ; mais son âme ne grandit pas avec sa fortune et elle n'eut jamais les sentimens et les pensées d'une reine, elle ne fut jusqu'à la fin que Marysienka, fille d'un intrigant qui, devenu cardinal, gardera à l'âge de quatre-vingt-dix ans « ses maitresses, ses dettes et ses procès ». Indigne d'être la femme d'un Sobieski et ne pouvant s'élever jusqu'à lui, elle l'obligera de descendre jusqu'à elle, de sacrifier les nobles ambitions et les généreuses entreprises aux sordides calculs d'une brouillonne, qu'on accusait d'être sans cesse occupée « à gripper quelque chose ».

Après la mort de Samson, Dalila a bu sa honte. Ses anciens sujets lui témoignaient leur mépris ; les enfans la montraient du doigt dans les rues de Varsovie, ils s'écriaient : « Voyez la vieille intrigante ! » Elle dut quitter la Pologne, la place n'était plus tenable ; elle se réfugia à Rome, puis à Blois, où elle passa ses dernières années « sans nul éclat, écrivait Saint-Simon, et avec toute l'inconsidération qu'elle méritait. » Elle prenait facilement son parti de la mésestime qu'on lui marquait. « La déconsidération, a dit un illustre médecin grec, n'a

jamais incommodé les gens qui en vivent. » Le malheur est qu'elle avait compromis la gloire du héros qui avait la folie de l'aimer, et qui fut son prisonnier et son serf.

Non seulement elle s'était appliquée à le discréditer, elle ne lui a jamais donné que de funestes conseils. N'ayant pu obtenir du roi de France les faveurs qu'elle réclamait pour sa triste famille, elle devint l'ennemie acharnée de l'influence française et de la seule alliance qui pût sauver la Pologne. C'est elle qui jettera son mari dans les bras de l'Autriche; c'est elle qui s'opposera plus tard à toute réconciliation sérieuse avec la cour de Versailles. On la détestait bien : la nouvelle s'étant répandue qu'un empoisonnement mettait sa vie en danger, Varsovie fut en joie, et on empêcha des missionnaires français, qu'elle patronnait, de dire des prières pour sa guérison. Elle était le mauvais génie de sa patrie d'adoption : on tenait pour certain que Sobieski eût été un grand homme d'État s'il n'avait rencontré cette fatale aventurière, qui mit la royauté en quenouille : « — On en est encore en Pologne, dit M. Waliszewski, à pleurer et à maudire cette rencontre... L'universelle déception réclamait un bouc émissaire; on prit cette biche. Et l'on ne savait pas encore les détails de l'étrange roman, qui avait mis *Céladon* sous le joug d'*Astrée*. Leur correspondance ne fut publiée, en partie et avec des omissions, qu'en 1859. A ce moment, la cause fut entendue : Marysienka passa pour un monstre, et son mari pour un exemple terrifiant des dons de Dieu compromis par les artifices du diable, je veux dire d'une diablesse. » Telle est la thèse des Polonais. Est-elle absolument vraie? En bonne justice faut-il imputer à Marie de la Grange d'Arquien la faillite de Sobieski?

Un point est hors de doute : elle a exercé sur lui une grande influence, un persistant et irrésistible empire. Son portrait en héliogravure nous l'apprend, elle était remarquablement jolie. Sa beauté était à la fois régulière et piquante ; elle avait le visage ovale, le nez légèrement aquilin, des yeux en amande, une petite bouche moqueuse qui, selon les cas, savait rire ou bouder, « une forêt de cheveux noirs et dans un corps un peu fluet, maigre à faire peur, disaient les envieuses, des trésors de grâce et de volupté, au dire du plus autorisé des témoins. » Dès le premier jour, elle l'avait pris, lui avait jeté un sort ; il tenta vainement de rompre le charme, il se révoltait, il s'insurgeait, leurs querelles étaient vives ; elle eut toujours le dernier mot, il désarçonnait, il se rendait.

Elle avait eu des amans, il eut des passades, mais il n'adora qu'une femme, et c'était elle ; une seule femme lui inspira des désirs tou-

jours renaissans, et c'était elle ; il ne se lassait pas, il croyait la posséder pour la première fois. Comme le remarque M. Waliszewski, il eut pour elle la tendresse servile d'un dévot pour son idole, et cet homme de tempérament fougueux et d'humeur inconstante fut un mémorable exemple « de monolâtrie conjugale ». Les heures de séparation, écrivait-il dans les premières années de leur mariage, « lui plongeait mille poignards dans le cœur, lui infligeaient mille millions de tourmens » ; l'image de l'absente « le brûlait et le convertissait en cendres ». Que ne pouvait-il « se convertir en puce, non pour incommoder certes un corps si joli et si délicat, mais pour séjourner, sous ce déguisement discret, dans son adorable intimité ! » Elle avait fait un voyage en France ; il lui reprochait de s'y éterniser : « Vivez donc là-bas, ô mon unique amour, vivez heureuse et joyeuse, puisque le destin voulait que le malheureux *Sylbandre* devint importun à son *Astrée*, et qu'ayant souffert les plus cruels tourmens, il mourût avec cette gloire dans les temps futurs d'avoir été, de tous ceux qui furent et seront jamais, le plus passionné amant et le plus tendre époux. »

Les années s'écoulaient, la jeunesse s'éteint, la forêt de cheveux noirs s'éclaircit, les grâces pâlissent ou se tournent en défauts, et Sobieski chante toujours la même chanson. « C'est maintenant l'automne », a-t-elle dit ; à quoi il répond : « L'automne chez vous vaut le printemps, mais vous n'en êtes pas là, je vois un été magnifique ou plutôt, en pensant à vous, je ne connais pas de saisons, je vous aime comme au premier jour. » En juin 1675, il est à Lemberg ; du haut d'une colline, ses yeux embrassent un vaste horizon et suivent au vol les nuages qui s'enfuient vers Jaroslaw où Marysienka est restée : « Comme je souhaiterais de pouvoir me convertir en une de ces gouttes de rosée, traverser l'espace avec elle et tomber sur vos pieds ! Vous aimez à sortir quand il pleut. » En 1683, il a cinquante-quatre ans et vingt années de mariage ; il s'est épaissi, il est envahi par l'embonpoint. Il va jouer son va-tout, il est sur la route « de Vienne assiégée et de l'immortalité ». Sa première lettre est pour mander à l'idole « qu'il a passé une mauvaise nuit comme toujours quand il lui arrive de dormir loin d'elle, et qu'il embrasse un million de fois toutes les beautés d'un petit corps adorable et adoré. »

Il est bon de remarquer qu'il était souvent loin d'elle, que son métier le condamnait à de fréquentes absences, qu'il courait les grands chemins, que durant de longs mois il était sevré des délices de la vie domestique et des fêtes qu'il préférait à toutes les autres. Mais il faut remarquer aussi que Marysienka était une grande coquette, au cœur

sec, maîtresse de ses sens autant que de ses sentimens, et qu'elle connaissait tous les artifices auxquels recourent les idoles qui veulent être longtemps et fidèlement adorées.

Elle ne manquait pas de littérature ; elle avait lu l'*Astrée*, dévoré et médité le *Grand Cyrus* et *Cléopâtre*. Elle n'y cherchait pas, comme M<sup>me</sup> de Sévigné, le récit d'héroïques aventures ; les sublimes folies et les épées miraculeuses la laissaient indifférente. Mais elle trouvait dans ses livres de chevet des théories qui lui plaisaient, ce code de l'amour chevaleresque, héritage des troubadours, qui divinise la femme et les sentimens qu'elle inspire. Elle mettait ce code en pratique ; romanesque à froid, la poésie n'était pour elle qu'un moyen, et, sans être dupe de la comédie qu'elle jouait, tout moyen lui était bon pour tenir à jamais sous le joug un héros qui par instans faisait mine de se redresser.

Ses maîtres lui avaient appris que l'amour qui divinise la femme est inconciliable avec les unions légitimes, que les maris ne sont pas longtemps des chevaliers servans ou de fidèles bergers, que, lorsqu'on veut être adorée, il ne faut pas épouser. Mais quoi ! si l'on n'épousait pas, on ne deviendrait pas reine. Elle fera le miracle de mêler à jamais le roman au mariage ; aussi méthodique que tracassière, elle appliquera au train ordinaire de la vie conjugale les procédés et les méthodes de l'amour libre. Elle a épousé Céladon, et elle ne lui reconnaît aucun droit ; les moindres faveurs qu'elle lui accorde sont des grâces imméritées, qu'il mendiera longtemps avant de les obtenir de sa hautaine indulgence. Il met le genou en terre, il supplie, elle dit non. « Vous êtes, s'écrie-t-il, la meilleure créature du monde quand vous voulez l'être ; mais il faut du beau temps pour vous comme pour le foin, et quand d'aventure nous ne voulons pas quelque chose, il n'y a plus moyen de nous faire bouger. »

Elle le consterne par ses froideurs, elle le désole par ses refus, elle l'épouvante par ses menaces. Elle a juré de faire tout au monde pour se guérir de l'amour qu'elle lui portait : elle espère arriver bientôt à l'indifférence : libre à lui de chercher où il lui plaira les tendresses, les ardeurs, les plaisirs qu'il trouvait auprès d'elle ; qu'il en use à son aise, elle lui rend la liberté, elle lui donne carte blanche. — « Vous savez bien, réplique-t-il avec indignation, qu'une telle pensée me fait horreur. Si vous me chassez de votre lit, je suis un homme réduit au désespoir. » Il était alors à Zurawno, et il écrivait sa supplique amoureuse à la lueur des incendies que l'ennemi allumait autour de son camp. Ses soldats se battaient un contre dix ; il va monter à cheval pour refouler des bandes qui le serrent de trop près : « Au re-

voir; les Tatares sont là, il faut aller les recevoir. » A peine est-il en selle, on lui apporte une lettre. Le cœur palpitant, la main tremblante d'émotion, il brise le cachet et lit : « C'est fini! je suis arrivée où j'en voulais venir. Mon cœur est tout changé, et il n'y a plus de retour possible. Adieu peut-être pour toujours. » Il faillit en mourir, mais il n'en mourut pas; il commençait à la connaître.

Quelques années plus tard, il fait campagne en Hongrie. Il passe ses nuits sans dormir et ses jours sans manger; il se ronge de soucis, il travaille, il peine, il ruine sa santé; il y va du salut de la Pologne. Quelle sera sa récompense? Il se promet, il ose se flatter de revoir Astrée dans la saison « où les nuits sont les plus longues. » Espérance téméraire, vœu indiscret, qu'elle a mal accueilli. Il se résigne : « Je crois comprendre, d'après vos lettres, que c'est contre votre tempérament, et que vous devez vous faire violence à cet égard. J'aime mieux alors faire le sacrifice de mon grand plaisir, en vous épargnant la moindre peine. J'y renonce donc et m'en fais la promesse à moi-même. » Et il répète son antienne : « Je me contenterai de baiser en imagination, comme je fais maintenant, tous les charmes d'un corps adoré. » Après tout, ne le plaignons pas trop : il exagérait les cruautés d'Astrée, elle ne disait pas toujours non : elle lui a donné douze enfans.

Les Polonais ont raison d'affirmer qu'il fut sous le charme jusqu'à la fin. On avait dit de Marie de Gonzague qu'elle conduisait son roi « comme un petit Éthiopien son éléphant. » Marysienka mena toujours son lion en laisse; il protestait, tirait sur la corde, il ne la rompit jamais. Il est également certain qu'elle possédait plus que toute autre femme le talent de diminuer, de rapetisser les hommes qui avaient l'imprudencé de l'aimer. Incapable de tout mouvement généreux, la cupidité était sa passion dominante. Elle avait été élevée à bonne école. Marie, sa protectrice, qui l'avait débourrée et façonnée, était très âpre au gain et, en prenant possession de son royaume, n'avait songé tout d'abord qu'à se garnir les mains. Mais Marie était une Gonzague; elle avait une de ces âmes fortes et étoffées, qu'ennoblisent les grandes situations et les grandes adversités. A l'heure des épreuves suprêmes, quand la Pologne, envahie de toutes parts, « nageait dans le sang et qu'on ne tombait que sur des corps morts », sa reine lui donna l'exemple des résistances désespérées, qui préparent les revanches. Marysienka n'avait aucune vocation pour le métier d'héroïne; elle n'aima jamais que Marysienka, elle l'aima tendrement, et passa sa vie à se faire du bien.

Avant d'être reine, son rêve était de s'enrichir en un tour de main, de rendre à Louis XIV des services assez sérieux pour qu'il les payât d'un tabouret, et de retourner bien vite en France après avoir repris le marquisat d'Époisses aux mains rapaces du grand Condé. Louis XIV l'avait jugée : « Je vous avoue, écrivait-il le 17 juillet 1669, que la manière d'agir de la grande maréchale, qui est née ma sujette, et qui m'a très fort tenu le pied sur la gorge dans l'absolu besoin qu'elle voyait ou croyait que j'avais de son mari, et toutes ses indiscrètes, imprudentes et audacieuses expressions me sont demeurées dans l'esprit et dans le cœur... Je ne puis ôter de ma mémoire les belles paroles que cette femme disait à M. l'abbé Courtois : Point d'abbaye, point de quartier! Point d'Époisses, point de quartier! point de telle autre chose, point de quartier! » Devenue reine, elle n'aura que de médiocres ambitions, et les misères passeront toujours avant le reste. Lorsqu'on traite avec l'ambassadeur de France, Sobieski expose ses besoins et ses désirs : il demande qu'on lui fournisse des subsides pour en finir avec le Turc, qu'on lui assure l'alliance de la Suède contre le Brandebourg, qu'on l'aide à recouvrer les provinces perdues. Que demande Marysienka? Elle exige qu'on fasse son père duc et pair, qu'on donne un régiment à son second frère, le comte de Maligny, qu'on chasse de la maison du marquis d'Arquien un domestique allemand qui le vole. Voilà sa politique étrangère. En ce qui concerne l'intérieur, elle ne s'occupe que « des revenans bons, des parties casuelles » sur lesquelles peuvent compter les reines de Pologne; elle achète, elle revend, elle marchandé, elle trafique, et ses grandeurs ne lui servent qu'à faire prospérer ses négoes et ses usures.

Petit cœur, petit esprit, cerveau de petit volume, elle a le culte de son moi, et son moi est fort petit. Il ne lui est jamais venu à l'idée qu'elle avait épousé un grand homme et que les grands hommes sont nés pour donner au monde de grands spectacles. Elle attendit que Sobieski fût roi pour se douter qu'il était quelqu'un et se décider à le prendre au sérieux; encore n'y paraissait-il guère. Aussi vaniteuse que cupide, elle avait la prétention de tout savoir; peu s'en fallait qu'elle ne donnât au vainqueur de Chocim des leçons de stratégie. Il a délivré Vienne et son nom est dans toutes les bouches; elle le traite de haut en bas, épilogue sa conduite, le gronde, le chicane : « Je suis malcontente de vous ». Il a la candeur de se justifier : « Je me tue, pauvre malheureux, à déchiffrer moi-même vos lettres, pensant y trouver quelque chose d'aimable, d'agréable, de consolant; rien! Tout ce que je fais est mal; tout ce que je ferais serait mal toujours. » Et

il s'obstine à l'aimer, et il se console en pensant qu'il la reverra dans la saison où les nuits sont les plus longues.

Tout cela est certain, avéré, et pourtant, le livre de M. Waliszewski en fait foi, il n'est pas vrai de dire qu'une fatale rencontre a décidé de la destinée du grand Sobieski, qu'une femme perverse et médiocre l'a perdu; il s'est perdu lui-même, son malheur était en lui. Si Marie de Gonzague n'avait pas eu la fâcheuse idée d'emmener en Pologne, dans ses bagages, une petite fille de quatre ans, selon toute apparence, la destinée de Jean III n'eût pas été sensiblement différente, et rien ne prouve que son règne eût fait époque dans l'histoire de son pays. Marysienka ne l'a point corrompu; il y avait de la pourriture dans ce fruit, ce n'est pas elle qui l'y a mise : « Ils étaient faits l'un pour l'autre, dit M. Waliszewski. Ils se complétaient, avec des qualités et des défauts inégaux, dissemblables, mais concordans, des affinités morales évidentes. » Ils ont passé leur vie à se quereller, un instinct secret les rapprochait. Peut-être l'eût-il moins aimée s'il n'avait retrouvé en elle ses infirmités et ses misères.

Il ne la connaissait pas encore lorsque, adolescent, il désespérait sa mère par ses folies. Homme fait, il aura de brusques élans et de brusques défaillances, de sublimes départs et de déplorables retours. D'un jour à l'autre on ne le reconnaît plus. Nature molle, esprit flottant, ce qui lui manqua toujours ce fut la tenue, la consistance du caractère, la volonté. Après avoir passé trois mois dans les camps, il annonce à Astrée qu'il entend se reposer et s'amuser un peu, que, quittant ses soldats, qu'on laissait sans solde et sans pain, bravant les intempéries de la saison et l'insécurité des routes, il traversera toute la Pologne pour la revoir, et il lui donne rendez-vous à Bromberg : « Si je suis encore digne de vos caresses, c'est le moment de me le montrer; car, si je devais éprouver encore une déception, elle serait la dernière. Je rendrais alors à une autre que vous toutes mes pensées, tout mon amour et ce qui me reste d'une santé déjà ébranlée, — non à une créature, certes, je n'en trouverais pas d'aussi désirable, mais à une maîtresse qui, elle du moins, a récompensé jusqu'à présent les efforts que j'ai faits pour la conquérir. Elle s'appelle : la gloire. Choisissez, madame, et voyez s'il vous plaît de conserver votre Céladon. » Elle ne craignait pas que la gloire le lui prit, elle était sûre qu'il lui reviendrait, qu'il avait à de certains jours l'imagination épique, que cela ne tirait pas à conséquence, qu'il ne songeait le lendemain qu'à jouir de la vie, que cet oiseau de vol haut, mais inégal, après avoir pointé vers le ciel, redescendait bien vite dans les régions basses, où il respirait

à l'aise. Elle ne les quittait pas, elle savait qu'il viendrait l'y rejoindre, qu'elle et lui étaient gens de revue.

Héros doublé d'un sybarite et tour à tour le plus entreprenant, le plus actif ou le plus indolent des hommes, il eut de grandes inspirations, il n'eut jamais l'esprit de devoir, et il sacrifia souvent les intérêts de l'État à son repos et à ses plaisirs. En 1682, le vice-chancelier de Lithuanie l'ayant dérangé dans une partie de chasse pour débattre avec lui des affaires pressantes, il s'échappe, il s'enfuit, se cache derrière des buissons et finit par éconduire le trouble-fête en lui criant : « Aujourd'hui je ne donne audience qu'à mes chiens. » Il avait de gros goûts. Il a dit un jour : « Rien n'est vraiment nôtre en ce bas monde que ce que nous mangeons. » Astrée lui écrivait : « Vous êtes malade parce que vous buvez trop; je n'ai que trop bon souvenir de vos hoquets d'ivresse. » Comme elle, il aimait beaucoup l'argent et les trafics lucratifs; comme elle, il ne méprisait point les petits gains, et il n'avait aucune répugnance pour les marchandages et pour les manœuvres louches. Quand il se retira dans la maison de campagne de Willanow, où il termina ses jours, il eut pour commensaux ordinaires un jésuite, qui couchait au pied de son lit, et un spéculateur en biens domaniaux, qui ne quittait pas son antichambre. Marysienka n'avait pas épousé un idéaliste; ce mari et cette femme avaient beaucoup d'idées communes, et, dans l'habitude de la vie, ils s'entendaient facilement, ils parlaient la même langue.

Non, ce n'est pas une femme qui a perdu Sobieski. S'il a manqué sa vie, il faut s'en prendre à ses penchans naturels, aux fatalités de son caractère et plus encore aux mœurs politiques de son temps, à la société où il a vécu et qui fit son éducation. « L'homme, comme son entourage, dit M. Waliszewski, tenait du gouvernement de son pays, de l'air qu'on y respirait, atmosphère de licence, saturée de parfums troublans et mortels, poisons que l'on boirait jusqu'à la mort. Ils étaient trop beaux, trop heureux, ces *szlachwice* polonais en leur insouciance indépendante, en leur fière royauté de citoyens dominant une ombre de pouvoir souverain et un néant d'âmes esclaves, bétail de corvée! Ils étaient trop heureux pour vivre. » Ne relevant que de leur épée, ces mortels privilégiés n'avaient d'autre règle de conduite que leurs intérêts, leurs fantaisies et le dérèglement de leurs passions. Ils auraient cru déroger s'ils avaient sacrifié à qui que ce fût la moindre parcelle de leur liberté. Grâce au *liberum veto*, le plus petit d'entre eux tenait dans sa main les destinées de son pays, et leur unique souci était la crainte que le souverain qu'ils avaient élu ne devint assez puis-

sant pour les incommoder et les gêner. Ils étaient « des anarchistes d'en haut » ; on les appelait aussi « les fous de Dieu, qui prenait soin de les conserver ».

Sobieski avait sucé cette folie avec le lait. On lui avait enseigné qu'un noble polonais n'a la fierté sauve que lorsqu'on n'attente pas à son indiscipline et que son roi n'est qu'une ombre, et quand les fous lui offrirent une couronne, il leur témoigna sa reconnaissance en leur promettant qu'il ne serait qu'une ombre de roi. Il aurait voulu pourtant faire de grandes choses, reprendre Kamieniec au Turc, Königsberg au Prussien ; mais il avait une mauvaise armée, et son armée était mauvaise parce qu'il répugnait aux Polonais d'en avoir une meilleure et que les diètes refusaient les fonds ; étaient-elles disposées à en donner, on trouvait des expédiens pour les dissoudre. Il aurait dû changer les institutions, réformer le gouvernement. Il y pensa, mais il avait savouré dès son jeune âge les délicieux plaisirs de l'anarchie, la joie qu'éprouve un Polonais à n'être pas gouverné, et peut-on réformer des abus qui ont fait les délices de votre jeunesse ? Cet anarchiste couronné se résigna bientôt à ne rien changer ; il laissa Kamieniec au Turc, Königsberg au Prussien ; il découvrit qu'il était né indolent, et que si le premier degré du bonheur est de faire de grandes choses, le second est l'indifférence. Dans ses derniers jours, comme on l'engageait à écrire son testament, il répondit : « A quoi bon ? Que le feu dévore la terre après ma mort ou que le bœuf en mange l'herbe, que m'importe ? » Il devait finir ainsi, et Marysienka n'y fut pour rien. Et cependant, tout compté, tout rabattu, si Marysienka avait eu un grand cœur et un grand esprit, si la conscience du grand Sobieski lui était apparue sous les traits de la femme qu'il aimait, si une voix dont la musique l'ensorcelait lui avait prêché la repentance, les vertus austères et les nobles ambitions, que sait-on ? cet incurable eût peut-être guéri. Il y a des exemples de guérisons miraculeuses. Un médecin me disait : « Je ne condamne personne depuis qu'un malade que je tenais pour mort m'a fait la surprise et l'injure d'en appeler. »

Elle est curieuse, elle est triste, cette histoire qu'a si bien contée M. Waliszewski, et comme tous les contes où les vraisemblances sont observées, elle a sa moralité. Elle nous apprend que les maladies qui tuent les peuples ne sont pas celles dont ils se plaignent, mais celles qu'ils aiment jusqu'à refuser d'en guérir.

---

---

# CORRESPONDANCE

## L'ÉPILOGUE DE *FRÉDÉGONDE*

À la suite de l'article de M. Jules Lemaitre sur la *Frédégonde* de M. Dubout, paru dans le numéro de la *Revue* du 1<sup>er</sup> juin 1897, l'auteur de cette pièce nous a adressé, par ministère d'huissier, la réponse qu'on va lire.

Le tribunal de la Seine, — nos lecteurs le savent déjà, — avait fait droit à notre réclamation, tout en reconnaissant en principe le droit de réponse de M. Dubout, mais en considérant que sa réponse « était de nature à atteindre dans leur considération littéraire et dans leur autorité critique » les personnes qui y étaient nommées ou désignées, et dont les appréciations étaient opposées ou comparées à celle de M. Jules Lemaitre.

La Cour de Paris, — et, après elle, la Cour de Cassation, — en ont jugé autrement. De par justice, nous sommes condamnés « à insérer dans le plus prochain numéro de la *Revue des Deux Mondes* qui sera publié après le jour où l'arrêt sera passé en force de chose jugée, la réponse de M. Dubout contenue dans sa sommation du 27 août 1897, en même place et en mêmes caractères que l'article auquel il est répondu, et ce à peine de 100 francs de dommages-intérêts par chaque numéro de retard, pendant deux mois, passé lequel délai il sera fait droit. »

Voici donc la « réponse » de M. Dubout :

*Frédégonde* fut représentée, pour la première fois, à la Comédie-Française, le quatorze mai dernier. C'est à la critique de M. Jules Lemaitre, publiée le premier juin dans la *Revue des Deux Mondes*, que je répons aujourd'hui.

Certes! j'aurais voulu le faire plus tôt; mais... *non licet omnibus adire Corinthum!* Et la puissante *Revue*, qui est un peu de Corinthe, me tenant sa porte hermétiquement close, m'obligea, pour pénétrer chez elle, à prendre un long et difficile chemin.

On se demande peut-être pourquoi, parmi les centaines d'articles qui ont paru sur *Frédégonde*, j'ai tenu à répondre spécialement à celui de M. Jules Lemaitre. MM. Sarcey, Faguet, Fouquier, Segond, Claveau, Bauër, Brisson, etc., ne s'en étaient-ils pas occupés tout aussi bien que leur célèbre confrère? Pourquoi donc lui, et non pas eux?

Parce que, de tous les jugemens qui ont été portés sur mon œuvre, il n'en est pas qui lui ait été aussi dur que celui de M. Jules Lemaitre. Il est rare que, dans un gros ouvrage, premier essai d'un débutant, le critique le plus sévère ne trouve pas un petit coin où exercer son indulgence. Avec M. Lemaitre, tout y passe: la pièce, le théâtre qui l'a reçue, les acteurs qui l'ont jouée, et le public qui parut y prendre quelque plaisir.

La pièce? dit M. Jules Lemaitre, « c'est le plus étonnant exemplaire du vieux drame en vers dans toute sa poncive horreur! »

La Comédie? il la qualifie « de tréteau », de « tréteau littéraire », il est vrai; mais quels trésors d'ironie ne répand-il pas sur le Comité coupable d'avoir reçu *Frédégonde* avec « tant d'enthousiasme! »

Quant aux interprètes, il se borne à constater le « comique irrésistible » de M. Leloir, les « grâces niaises » de M<sup>lle</sup> Bertiny, les « rugissemens » de M. Paul Mounet, le « bredouillement » de M. Albert Lambert fils, les « zézaïemens » de M<sup>lle</sup> Dudley, enfin les « gestes de jeteur de lasso et les reniflemens sublimes » de M. Mounet-Sully!

Le public n'est guère mieux traité: M. Lemaitre revient à plusieurs reprises sur sa « facilité à être dupé », sur l'état contrastant de « son niveau intellectuel », et sur cette « inattention voisine de la sottise » qui le fait éclater en « furieux applaudissemens » aux endroits où lui, Jules Lemaitre, reste absolument froid...

On le voit, rien ni personne n'est épargné. C'est une exécution en masse.

J'ai pensé que la haute personnalité de M. J. Lemaitre, membre de l'Académie, rédacteur attiré de la *Revue des Deux Mondes*, ne me permettait pas de garder un silence qui, aux yeux de quelques-uns, pourrait être attribué ou à un sentiment d'extrême dédain ou à un sentiment d'extrême prudence — ce que je ne veux ni pour lui ni pour moi.

Qu'il ne se hâte pas d'en conclure que sa prophétie s'est réalisée et

que « sa critique lui a valu un ennemi de plus... » Je n'ai contre lui nulle rancune. Pas un instant je n'ai supposé que M. Lemaître ait voulu, comme l'ont insinué quelques médisans, se consoler sur l'œuvre d'un *jeune*, de l'échec de *la Bonne Héloïse* et de *L'Âinée* devant le comité de la Comédie-Française.

Je m'empresse de reconnaître que, prise dans son ensemble, la presse théâtrale fut loin de faire preuve envers *Frédégonde* d'une mansuétude évangélique ; mais dans le *tolle* presque général qu'elle souleva, il y eut quelques généreuses dissidences.

Certain journal eut même l'idée de dresser de ces appréciations « contrastées » un tableau assez amusant que je me permets de reproduire ici.

#### D'ABORD LA PIÈCE :

Pièce médiocre. — Faguet.

Un seul acte compte. — Sarcey.

Rien de plus suranné et de plus oiseux. — Bauër.

*Pièce bien composée.* — P. Perret.

*Beau spectacle.* — R. Vallier.

*Œuvre remarquable.* — H. Segond.

L'exposition en est très confuse. — Sarcey.

*L'exposition en est claire, trop claire même.* — *Nouvelle Revue Européenne.*

#### L'AUTEUR.

*Frédégonde* n'est pas l'œuvre d'un auteur dramatique. — Duquesnel.

*Frédégonde est évidemment l'œuvre d'un homme de théâtre.* — Sarcey... *qui peut devenir un très grand homme de théâtre.* — Faguet.

#### LA LANGUE.

La langue est incorrecte. — Boisrouvray.

*La langue est solide.* — Faguet.

Les rimes sont maigres et indigentes à faire peur. — Duquesnel.

*Les vers sont de correction classique, sonores, réguliers, aggravés de rimes riches.* — Bauër.

Pas un beau vers. — *L'Éclair.*

*De beaux vers, beaucoup de beaux vers.* — H. Segond.

Pauvre versification ! — Sarcey.

*Vers splendides !* — *L'Autorité.*

## L'HISTOIRE.

Ce n'est pas l'histoire. — H. Bauër.

*C'est l'histoire.* — V. de Cottens.

(Lire à ce sujet la remarquable étude de M. Frantz Funck-Bren-tano, dans la *Revue Bleue* du douze juin, concluant de même sens que M. de Cottens.)

## LES PERSONNAGES.

*Prétextat nous est dépeint comme un Saint, indulgent, charitable et doux.* — Du Tillet.

Prétextat nous est dépeint comme un évêque d'humeur acariâtre. — *Le Soir*.

Hilpéric est joué au comique, dans le ton où le rôle est écrit. — Duquesnel.

*Hilpéric n'est pas joué dans le ton où le rôle est écrit.* — H. Fouquier.

## L'INTERPRÉTATION.

Ce qui a surtout servi l'auteur, c'est l'interprétation. — J. L. Croze.

*Ce qui dans une certaine mesure a manqué à l'œuvre, c'est l'interprétation.* — A. Claveau.

LE 4<sup>e</sup> ACTE.

C'est absurde! — J. Lemaitre.

*C'est admirable!* — F. Sarcéy.

*C'est une idée dramatique de premier ordre.* — Fagnet.

## CONCLUSION.

La représentation de *Frédégonde* est une erreur. — *Le XIX<sup>e</sup> Siècle*.

La Comédie-Française a bien fait de monter *Frédégonde*. — Sarcéy.

Or, si, comme on le voit, les Maîtres de la critique étaient loin d'être d'accord, il est une partie de l'œuvre cependant sur laquelle, d'après M. Lemaitre lui-même, l'unanimité était à peu près complète : le 4<sup>e</sup> acte.

C'est ce quatrième acte que M. Jules Lemaitre a entrepris de réduire en poudre.

Il faut croire qu'il était absolument nécessaire à la gloire de l'éminent académicien, que les comédiens du Théâtre-Français fussent considérés comme incapables de recevoir une pièce dans laquelle il y eût quelque chose à louer, ne fût-ce qu'une scène.

Cet acte, contre lequel les facultés destructrices de M. Lemaitre se sont particulièrement exercées, je ne me contenterai pas de le raconter, — on pourrait croire que je l'accorde aux nécessités de ma défense, — je le donnerai tel qu'il est. Je me distinguerai par là de M. Lemaitre qui, me faisant l'honneur de citer mes vers, aurait pu me faire la grâce de les citer exactement.

Voici comment M. Faguet expose la situation :

« Frédégonde vient d'arracher à Lothar, son amant, la promesse de tuer Mérovée dont la rébellion, secrètement encouragée par le Roi lui-même, la fait trembler pour son trône et pour ses enfans. Mais une jeune suivante, Néra, réfugiée dans la chambre de la Reine, a tout entendu.

« Frédégonde ferait bien *disparaître* Néra, et déjà elle s'y apprête, quand le Roi, attiré par le bruit, survient et l'en empêche; mais, pour plus de sûreté, il renvoie séance tenante Néra, *sous bonne escorte*, à l'évêque Prétextat, son oncle.

« Frédégonde voit le danger.

« Chez Prétextat! elle va tout dire à Prétextat; Prétextat va tout dire, par un rapide messenger, à Mérovée qu'il adore.

« Le complot est éventé. Rapidement, ces pensées traversent l'esprit de Frédégonde, que faire? Elle réfléchit. En quelques instans, elle a trouvé: « Chez Prétextat! Je cours chez Prétextat. »

« La voici donc dans la cathédrale, au moment où Lothar vient d'apprendre de Prétextat en quel lieu il pourra rejoindre Mérovée. »

(*Frédégonde, voilée, très humble.*)

... Vous avez la divine science.

Alors, vous me jurez d'écouter jusqu'au bout?

PRÉTEXTAT.

Pauvre âme, que crains-tu? Dieu ne sait-il pas tout?

Va, parle! Accuse-toi: c'est le devoir du prêtre

D'entendre tout, afin de pouvoir tout remettre.

FRÉDÉGONDE.

Mais ce prêtre, cet homme, à qui rien n'est caché,

Fait de chair comme nous, et sujet au péché,

Qui me répond de lui?...

PRÉTEXTAT.

Laisse-moi donc t'instruire!

Le prêtre est un pécheur que le mal peut séduire:

On en voit, dans le gouffre entr'ouvert sous leurs pas,

Glisser de pente en pente et rouler jusqu'en bas;

Il peut se révolter, être abject, vil, immonde,  
 Soulever le mépris de l'Église et du monde,  
 Déchainer l'hérésie! et, la torche dans l'air,  
 A l'assaut des autels marcher avec l'enfer!  
 Il peut tout, — excepté révéler, même infâme,  
 Les secrets confiés au tribunal de l'âme.

FRÉDÉGONDE.

S'il pouvait, ne disant pourtant que ce qu'il faut,  
 Remettre sur la voie un vengeur en défaut?  
 (*Geste de dénégation de Prétextat.*)  
 Sauver un innocent... qui meurt pour le coupable?  
 (*Même geste de Prétextat.*)  
 Rendre impossible, enfin, un crime épouvantable?

PRÉTEXTAT.

C'est l'affaire de Dieu : je ne parlerais pas!

FRÉDÉGONDE, *avec véhémence.*

Ah! Si je vous citais de ces noirs attentats!...

PRÉTEXTAT, *solemnel.*

Quand même il s'agirait du meurtre de mon frère...  
 Je ne parlerais pas!

FRÉDÉGONDE, *l'arrêtant net.*

Confessez-moi, mon père.

(*Elle va s'agenouiller avec lenteur auprès du siège de Prétextat.*)

PRÉTEXTAT.

Au nom du Rédempteur, et des maux infinis  
 Qu'il a soufferts pour nos péchés, je te bénis!

(*Frédégonde, commençant avec douceur.*)

Il vous souvient encor, n'est-ce pas, de Galswinthe?  
 Qu'on l'aimait, en Neustrie! elle était douce et sainte,  
 Son cœur était toujours ouvert aux malheureux!  
 Un soir, elle dormait! Sous ses rideaux ombreux,  
 Ses yeux semblaient sourire à je ne sais quel rêve...  
 Son bras pendait, dans l'ombre, au bord du lit...

PRÉTEXTAT, *trouble.*

Achève!

FRÉDÉGONDE.

Oh! la chaste beauté d'une femme qui dort!  
 Je la vis, j'en eus peur,

(*Sourdement.*)

et tis signe à la mort!

PRÉTEXTAT, *se levant de son siège.*

Dieu puissant !

FRÉDÉGONDE.

Droit au cœur, je frappai la Galswinthe !  
Elle mourut sans un soupir, sans une plainte !

PRÉTEXTAT, *dans un cri presque involontaire.*

Qui donc es-tu ?

FRÉDÉGONDE.

Je suis... la femme au cœur contrit  
Qui demande un pardon promis par Jésus-Christ.

PRÉTEXTAT, *debout, et jetant sur Frédégonde un regard plein de doute et de terreur.*

(*A part.*)

Non ! la reine, en ces lieux ? à mes pieds ?... Impossible !  
C'est l'un de ses suppôts, qu'un repentir terrible  
Ecrase à mes genoux, sans doute !

FRÉDÉGONDE.

Je poursuis.

PRÉTEXTAT, *reprenant sa place.*

Seigneur, soutenez-moi dans le trouble où je suis.

FRÉDÉGONDE.

Dans la nuit du Palais, à peine si Galswinthe  
S'était, comme un flambeau, silencieuse, éteinte,  
Qu'un vengeur, Sighebert, le frère de ton roi,  
— Ah ! j'en frémis encor de colère et d'effroi !  
Rassemble autour de lui les hordes germaniques,  
Et, dans un ouragan de chevaux et de piques,  
Tombe sur la Neustrie !... En deux affreux combats,  
Le farouche Austrasien écrase nos soldats ;  
Tout fuit ! Quand, à Tournai qu'il assiège et va prendre,  
Un poignard, dans sa tente, un matin vient l'étendre !

(*Mouvement de Prétextat.*)

Sighebert, en mourant, accuse un nom tout bas...  
Ceux qui savaient... ont dit qu'il ne se trompait pas !

PRÉTEXTAT.

Horrible ! Mon esprit à l'écouter s'égare !

FRÉDÉGONDE.

J'ai tué Sighebert, l'allié du barbare !

Sighebert, roi lui-même, et frère et fils de roi!  
Maintenant, ton esprit comprend-il?... répons-moi?

PRÉTEXTAT.

Toi qui frappes les rois de ta main détestable,  
Qui donc es-tu?

FRÉDÉGONDE.

Je suis... une femme coupable,  
Que le remords prosterne à vos genoux sacrés...  
Écoutez jusqu'au bout, après vous jugerez.

PRÉTEXTAT.

Quoi! Ta confession n'est donc pas achevée?

FRÉDÉGONDE.

Prétextat aime-t-il toujours son Mérovée?

PRÉTEXTAT, *se levant brusquement.*

Mérovée...

FRÉDÉGONDE.

Il respire... encor, rassurez-vous!

PRÉTEXTAT, *terrifié.*

C'est elle!

FRÉDÉGONDE.

Cependant, comme il a contre nous  
Osé commettre un jour cette faute sévère  
De naître sur le trône et du sein d'Audovère,  
Il peut se faire, étant bonne mère, et songeant  
A protéger mes fils contre un destin changeant,  
Que je décide, avant que son ombre nous gêne,  
Qu'il est temps de couper au pied ce jeune chêne!  
S'il en était ainsi, — ce qu'on peut croire, hélas! —  
Puisqu'il respire encor, ne penserais-tu pas,  
Sachant ce que tu sais et ce que je réclame,  
Que le jour est venu de prier pour son âme?

PRÉTEXTAT.

Ah! que dis-tu?

FRÉDÉGONDE, *éclatant.*

Je dis qu'il va mourir! — Je dis  
Que bientôt son corps pâle et ses membres raidis,  
De son cheval de guerre où sa fierté s'étale,  
Seront jetés sanglans dans la nuit sépulcrale.  
Ce que je dis?... Je dis que, pendant que des voix,  
Du fond de nos palais, des chaumières, des bois,

Éclateront partout pour dénoncer le crime ;  
 Que, pendant qu'à grands cris pleurant sur la victime,  
 Ces voix, toutes ces voix, uniront leur concert  
 Pour maudire le nom qu'a maudit Sighebert...  
 Toi, Prétextat, toi seul, moins prêtre que complice,  
 Toi qui connais le crime avant qu'il s'accomplisse,  
 Et qui vois le poignard, et qui vois ton enfant  
 Bien-aimé terrassé sous le fer triomphant...  
 Toi qui voudrais broyer et piétiner l'infâme...  
 Esclave du secret que j'enferme en ton âme,  
 Tu ne pourras, — ô jour d'intense volupté!  
 Le prononcer, ce nom terrible et détesté!  
 Et que tu resteras seul à te taire au monde,  
 Vaincu par lui, vaincu par mon nom!

(*Elle se dévoile.*)

PRÉTEXTAT.

Frédégonde!

FRÉDÉGONDE. *rejetant son voile.*

Oui, moi!... Moi, tu l'as dit! — Ah! nous nous connaissons...  
 Oui, Frédégonde!... Eh quoi? des pâleurs, des frissons!  
 Rappelle ton orgueil et ton ancienne audace ;  
 Et regarde-moi bien, dans les yeux, face à face!

PRÉTEXTAT.

Et... tu vas le tuer, comme les autres, lui?

FRÉDÉGONDE.

Et comme je tuerai quiconque m'aura nui!

PRÉTEXTAT.

Le fils de ton époux!... Mais non! tu mens, sans doute!  
 Tu mens pour m'effrayer! Grâce à Dieu qui m'écoute,  
 Nul ne connaît ici sa retraite — que moi!

FRÉDÉGONDE.

Nul ne la connaissait: on l'a trahi!

PRÉTEXTAT.

Qui?

FRÉDÉGONDE.

Toi!

PRÉTEXTAT.

Moi!... Trahir!...

FRÉDÉGONDE, *répétant les mots de Prétextat à Lothar.*

Va prier sur les saintes reliques!  
 Puis rejoins Mérovée aux Champs Catalauniques!

PRÉTEXTAT

Grand Dieu! Mais... c'est la mort, alors?

FRÉDÉGONDE.

Je crois que oui.

(*A ce moment, Lothar, sombre et pensif, apparaît entre les piliers du fond, et descend avec lenteur.*)

PRÉTEXTAT.

Mais qui le frappera?

FRÉDÉGONDE.

Qui le frappera!...

(*Montrant Lothar.*)

Lui!

PRÉTEXTAT.

Lothar! Ah!... ah!...

(*Il veut s'élançer vers Lothar.*)

Non! non! je vais...

(*Écartant Frédégonde qui s'est jetée devant lui.*)

Laisse-moi, laisse!

FRÉDÉGONDE.

Sur le Christ, souviens-toi que je suis à confesse!

PRÉTEXTAT, *retombant sur son siège.*

C'est vrai!... Pardon, Seigneur!... j'oubliais! j'oubliais!...  
— O mon cher Mérovée!...

FRÉDÉGONDE, *qui s'est voilée.*

On nous regarde : paix!

*Lothar s'est, en effet, arrêté à regarder ce groupe; puis, lentement, il continue de se diriger vers la sortie de droite.*

PRÉTEXTAT.

Toi dont la lèvre, ô fils, demain se sera tue,  
C'est moi qui te trahis, et c'est lui qui te tue!  
(*Lothar disparaît.*)

Mais je ne le vois plus... Il est parti!

FRÉDÉGONDE.

Tiens, là!...

Tu vois?... C'est lui!

PRÉTEXTAT.

Seigneur, permettez-vous cela?

FRÉDÉGONDE, *inquiète.*

Il s'arrête!... il hésite... il se retourne!

PRÉTEXTAT.

Il pleure!

FRÉDÉGONDE.

Non! il ne pleure pas: il s'en va!

PRÉTEXTAT.

Que je meure!

Mais toi, laisseras-tu ce forfait s'accomplir?

Non! va! cours! — ou vers lui permets-moi de courir!

Oh! lève ce secret sous lequel je succombe!

Je suis comme un vivant enfermé dans la tombe!...

Et puis, tu t'es trompée, ô reine, si tu crois...

Lui, Lothar! lui, frapper l'héritier de nos rois?

Ah! si tu connaissais son cœur comme moi-même!

Si tu savais...

FRÉDÉGONDE.

Je sais qu'il s'éloigne, et qu'il m'aime!

PRÉTEXTAT.

T'aimer?... l'on peut t'aimer, toi?... Ne m'écoute pas:

La douleur... Dieu puissant! je n'entends plus ses pas!

— Ah! sur tes deux enfans!... O femme, ô reine, ô mère,  
Sur tes enfans, pitié pour l'enfant d'Andovère!FRÉDÉGONDE, *prêtant l'oreille.*

Écoute, Prétextat!...

PRÉTEXTAT.

Le galop d'un cheval!

FRÉDÉGONDE, *triomphante.*

Mérovée est à moi!

PRÉTEXTAT, *terrible.*

Mais toi, monstre infernal,

Tu m'appartiens!

FRÉDÉGONDE.

A moi.

PRÉTEXTAT, *lui barrant la sortie.*

Vains appels! larmes vaines!

Le vieux sang des Gaulois bouillonne dans mes veines!

Le prêtre est mort! Je viens d'entendre au fond des bois,  
 Sous les chênes sacrés, s'élever une voix!  
 Et cette voix dit : Tue!... Et je te jette à terre!  
 Et je tords ton poignet! Et choisissant la pierre  
 Où, de ton corps le sang va fuir avec horreur,  
 (*Saisissant un chandelier d'or sur l'autel :*)  
 Sur ton front je me dresse en sacrificeur!  
 Meurs, sans avoir le temps de l'oraison dernière!  
 — Meurs...

PRÉTEXTAT *va frapper, quand le chant du Miserere monte doucement dans le fond de l'église.*

## PREMIER VERSET.

*Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam!*

PRÉTEXTAT, *revenant à lui.*

Le *Miserere!*...

## SECOND VERSET.

*Asperges me hyssopo, et mundabor; lavabis me, et super nivem dealabor.*

## PRETEXTAT.

Seigneur, qu'allais-je faire?

## TROISIÈME VERSET.

*Benigne fac, Domine, in bona voluntate tua Sion, ut ædificentur muri*  
 [Jerusalem.]

RÉDÉGONDE, *qui s'est éloignée en rampant, sur le point de sortir.*

A bientôt!...

## QUATRIÈME VERSET.

*Tunc acceptabis sacrificium justitiæ, oblationes et holocausta...*

(*Les derniers mots du verset se perdent dans l'éloignement.*)

## PRÉTEXTAT.

Mérovée!... ô mon enfant chéri!...

(*Tombant à genoux.*)

Mon Dieu! mon Dieu! mon Dieu!... *Miserere mei!*

Là-dessus, le rideau tombe; « le public éclate en furieux applaudissemens », — c'est M. Lemaître qui le constate, — « et quelques connaisseurs prononcent : « Ça, c'est du théâtre! »

« Du fichu théâtre », répond M. Lemaître, pour qui, évidemment, il n'est pas vrai que le public ait plus d'esprit que Voltaire. « Du théâtre absurde, en dehors de toute vérité... » Et il entreprend de le prouver.

Il est inadmissible, en effet, dit-il, que la confession de Frédégonde ait pu jeter Prétextat dans l'état de détresse morale où l'auteur nous le montre. D'abord, parce que le saint évêque devait bien savoir que la confession de Frédégonde n'étant pas faite dans le but d'obtenir l'absolution, elle n'obligeait pas le confesseur au secret. Ensuite, parce que rien ne l'eût empêché, sans nommer Frédégonde, sans compromettre en quoi que ce fût le secret du sacrement, d'imaginer quelque moyen discret d'éloigner Mérovée du lieu où son assassin comptait le rejoindre. Donc, pour ajouter foi à sa douleur, à son désespoir, il faut supposer qu'il ait été touché « du vent de l'imbécillité ».

Il y aurait bien des choses à dire sur la façon dont M. Lemaitre pose la question, notamment que nous sommes au théâtre et non au concile : qu'il ne s'agit donc pas ici de fixer les principes qui règlent la doctrine de la confession, mais simplement de savoir si la scène qui va se développer entre le confesseur et la pénitente est logiquement contenue dans ses prémisses.

Que dit Frédégonde ? — Je veux bien me confesser, mais à la condition que vous m'assuriez que rien de ce que je vous aurai dit ne sera jamais révélé.

La réponse de Prétextat ? — Quand même il s'agirait du meurtre de mon frère, je ne parlerais pas !

Voilà le point de départ ! Voilà le pacte !

L'engagement est formel : Je ne parlerais pas !

Est-ce donc parce que Prétextat est prêtre qu'il aurait le droit de violer sa parole ?

Mais sans plus insister sur ce point que sur la théorie émise par M. Lemaitre, et que je suppose entièrement orthodoxe, je rejoins immédiatement mon éminent contradicteur sur le *terrain à côté* où m'appellent ses objections. Nous ne pouvons admettre, dit-il en substance, que Prétextat ne saisisse pas que la confession de Frédégonde n'est pas sacramentelle, à moins « qu'il ne soit touché du vent de l'imbécillité ».

Eh bien, voyons cela.

A quel moment, d'abord, Prétextat saisirait-il que la confession de Frédégonde n'est pas sacramentelle ? Est-ce quand elle se présente à lui ? Quand elle commence sa confession ? Non, assurément.

Frédégonde, voilée, tremblante, offre bien toutes les marques du repentir.

— ... Je n'ose..., dit-elle ; les remords tiennent ma bouche close !... Elle changera bientôt de ton, soit ; mais ce ne sera que graduelle-

ment, et en prenant bien soin de régler la progression de ses *ironies* et de ses *bravades* sur le trouble toujours croissant de Prétextat; et quand, à deux reprises, plein de doute et de terreur, il s'écriera : « Qui donc es-tu? — Qui je suis? répondra-t-elle...

Mais je ne suis rien qu'une femme coupable,  
 Que le remords prosterne à vos genoux sacrés!  
 — Qui je suis?... Je suis la femme au cœur contrit  
 Qui demande un pardon promis par Jésus-Christ!

De quel droit le confesseur affirmerait-il que cette femme ne vient pas chercher l'absolution?

Le seul fait de se présenter au Tribunal de la pénitence n'implique-t-il pas ce repentir, ce désir du pardon qui, dit M. Lemaître, sont les conditions essentielles d'une confession sacramentelle?

Qu'à ce début de la confession l'embarras, le trouble, l'égarément de Prétextat soient extrêmes, je le conçois, et je l'ai voulu ainsi; mais, jusque-là, rien ne lui permet d'affirmer que sa pénitente n'est pas dans l'intention de recevoir le sacrement.

Est-ce donc quand Frédégonde lui annonce qu'elle va faire assassiner Mérovée que le vieux prêtre doit recouvrer son sang-froid?

— Mérovée va mourir!... Et c'est toi qui l'as trahi!... Et c'est Lothar qui le tuera!

Le beau moment, pour débrouiller un problème de casuistique!

Plus tard, oui, quand Frédégonde sera partie et que le calme, un calme relatif, sera revenu dans l'esprit de Prétextat; mais pour l'instant, rien ne subsiste en lui que cette terrifiante pensée : Mérovée va mourir! mourir comme sont morts Sighebert et Galswinthe! Et il pleure, et il supplie, et il se désespère, non pas comme un homme touché du vent de « l'imbécillité », mais comme un homme touché du vent de l'épouvante et de l'horreur!

Certainement, en dépit du précepte d'Aristote qui recommande de laisser quelques faiblesses aux héros, j'aurais pu imaginer, sans absurdité, un Prétextat que les révélations de Frédégonde eussent trouvé de bronze, et qui, de son siège de confesseur, eût découvert, avec la même sûreté de coup d'œil que M. Lemaître de son siège de spectateur, une issue à l'impasse où croyait l'enfermer Frédégonde!

Mais quelle énormité morale, physiologique, historique ou dramatique y a-t-il à ce que Prétextat, au lieu d'être de bronze, soit tout simplement en chair, comme nous?

Car enfin, il faudrait s'entendre : pas un jour ne se passe sans qu'on ne réclame pour le théâtre la vérité! la vérité comme dans la vie!

Or, ces mille défaillances du cœur et de l'esprit : le doute, l'inquiétude, la peur, le désespoir, l'égarément, la colère, etc., ne font-elles plus partie de notre humanité? Prétextat, parce qu'il est prêtre, n'aurait-il plus le droit de se troubler comme un homme, de souffrir comme un homme et de se tromper comme un homme?

En d'autres termes, est-ce au nom de *la vérité comme dans la vie* qu'il sera défendu de montrer au théâtre les misères de la vie?

Non, pour établir *l'absurdité* de la scène en question et l'erreur de tous ceux qui l'ont approuvée — comédiens, public et critiques — il eût fallu que M. Lemaitre, au lieu de nous faire un cours sur le sacrement de la pénitence et une théorie générale du postulat, nous apportât la preuve que Prétextat était nécessairement un être d'exception, inaccessible à tous sentimens humains, ou alors que les moyens mis en œuvre pour l'émouvoir étaient insuffisans.

J'arrive à sa deuxième et dernière objection : la confession de Frédégonde était inutile. Frédégonde, en effet, *aurait dû savoir* que Néra, en découvrant à Prétextat les machinations ourdies contre Mérovée, le relevait par cela même de l'obligation de se taire.

Hélas! oui, *elle aurait dû le savoir*; mais elle ne le savait pas. Elle ne savait pas qu'il y a secret et secret, comme il y a confession et confession, et que la promesse de Prétextat de ne rien révéler pouvait être subordonnée à certaines circonstances... Prétextat lui avait dit du prêtre :

Il peut tout, excepté révéler, même infâme,  
Les secrets confiés au Tribunal de l'âme.

Frédégonde l'a cru. Que sa confiance sur ce point ne donne pas une haute idée de ses connaissances en matière religieuse, c'est possible; mais elle vivait à une époque qui manquait de professeurs; son excuse est d'avoir été de son temps. Je me demande ce qu'aurait pensé M. Lemaitre, si épris de vérité, d'un auteur qui lui aurait présenté l'ancienne *servante d'Audovère* comme une sorte de sainte Thérèse capable de tenir tête, en casuistique, à tous les Pères de l'Église!

Dans un siècle où l'histoire nous montre un Mérovée, — notre Mérovée, — menacer, le fer à la main, un prêtre de le tuer séance tenante, s'il ne lui donnait la communion, je crois que ma Frédégonde avait bien de la confession l'idée que pouvait en avoir une Frédégonde.

J'ai fini. Au lecteur de conclure.

---

Nous avons communiqué cette « réponse » à M. Lemaître et nous avons reçu de lui la réplique suivante :

Dans le préambule vraiment évangélique où je cherchais à consoler d'avance M. Dubout du mal que j'allais dire de sa pièce, je lui remontrai, entre autres choses, qu'on peut être un méchant auteur et un homme d'esprit.

Charité perdue, comme vous l'avez pu voir par le *factum* qui encombre ce numéro, et qui est sans aucun doute ce que la *Revue* a publié de plus mauvais depuis sa fondation.

J'ai lu, pour ma part, ce morceau soigneusement, et il m'est encore difficile, à l'heure qu'il est, d'en saisir le véritable dessein. M. Dubout ne pouvait pas me reprocher d'avoir même effleuré sa personne et sa vie privées. Il ne pouvait non plus m'accuser d'inexactitude grave dans le compte rendu de sa pièce, et en effet il ne m'en accuse point. Qu'a-t-il donc voulu ? Démontrer « que ses vers sont fort bons ? » Entreprise bien chimérique, puisque la pièce est là. Alors, quoi ?

En tout cas, je remarque qu'il n'a pas toujours mis à citer ma prose le scrupule d'exactitude que j'avais apporté à transcrire ses vers et, aussi, qu'il n'a point observé envers ma personne la stricte réserve dont j'avais usé envers la sienne. De sorte que c'est moi qui me trouve exercer légitimement, aujourd'hui, le droit de réponse.

Je vois d'abord, en feuilletant son papier, que cet homme a formé le noir projet de me brouiller avec la Comédie-Française. Il assure que j'ai répandu des « trésors d'ironie sur le Comité ». « Des trésors », c'est beaucoup dire ; mais enfin M. Dubout ne se méprend pas ici sur ma pensée. Seulement le désir de me nuire auprès de ces messieurs (chose impossible, je l'en prévieni) l'entraîne un peu plus loin à de regrettables inadvertances.

« M. Jules Lemaître, dit-il, se borne à constater... les « grâces niaises » de M<sup>lle</sup> Bertiny... le « bredouillement » de M. Albert Lambert fils », etc. Or voici mon texte : « M. Albert Lambert fils déploie une belle fougue et ne bredouille que peu. » Vous sentez combien cela est différent. Et je n'ai point parlé des « grâces niaises » de M<sup>lle</sup> Bertiny, que je regarde au contraire comme une comédienne très futée, mais de la « grâce niaise de Néra », personnage de M. Dubout. Quand M. Dubout me cite, est-ce trop de lui demander je ne dis pas plus de bonne foi, mais un peu plus d'attention ?

Autre noirceur : M. Dubout veut me brouiller avec le public, auquel il dénonce mes irrévérences. « Le public, écrit-il, n'est guère

mieux traité : M. Lemaitre revient plusieurs fois sur sa « facilité à être dupé », sur l'état contrastant de « son niveau intellectuel » et sur « cette inattention voisine de la sottise » qui le fait éclater en « furieux applaudissemens » aux endroits où lui, Jules Lemaitre, reste absolument froid. »

Ici, je proteste très sérieusement. J'ai pu insulter le public, mais non pas en ces termes. « *L'état d'un niveau intellectuel...* », « une inattention voisine de la sottise », jamais je n'ai écrit ça, grâce à Dieu, et M. Dubout n'a donc pas le droit de mettre ce charabia entre guillemets (1). Qu'il me prête de mauvais sentimens, je m'en arrange encore, mais qu'il ne me prête pas son style ! Je n'ai pas mérité cela.

M. Dubout continue : « J'ai pensé que la haute personnalité de M. J. Lemaitre... ne me permettait pas de garder un silence qui, aux yeux de quelques-uns, pourrait être attribué ou à un sentiment d'extrême dédain ou à un sentiment d'extrême prudence, — ce que je ne veux ni pour lui ni pour moi. »

Voilà, monsieur, qui est noblement pensé. Je frémis en songeant que vous auriez pu vous taire ; j'ose à peine concevoir la signification, écrasante pour moi, qu'on eût donnée à ce silence ; et je vous remercie de m'avoir épargné une si rude épreuve. Peut-être, seulement, eût-il fallu écrire : « un silence qui pourrait être attribué *par* quelques-uns... » et non : « qui pourrait être *attribué aux yeux* de quelques-uns. » Mais je ne veux plus perdre mon temps à corriger vos fautes de grammaire et j'arrive à un point plus intéressant.

Vous assurez que vous n'avez contre moi nulle rancune. « Pas un instant. dites-vous, je n'ai supposé que M. Lemaitre ait voulu, comme l'ont insinué quelques médisans, se consoler sur l'œuvre d'un *jeune* (c'est vous qui soulignez) de l'échec de *la Bonne Hélène* et de *l'Ainée* devant le comité de la Comédie-Française. »

Permettez-moi une rectification, puis une réflexion.

Il est bien vrai que *la Bonne Hélène* a été refusée par le comité, l'un de ces Messieurs ayant dit que, si l'on recevait cet ouvrage blasphématoire, il n'oserait plus jouer la tragédie. Mais je ne leur ai pas laissé le plaisir de recevoir *l'Ainée* à correction. Ils faisaient de telles têtes que je m'en suis allé sans achever ma lecture. Je pense d'ailleurs, en toute simplicité, que ni *l'Ainée* ni *la Bonne Hélène* n'en valent moins

(1) Voici mon texte : « ... Que si, malgré tout, on ne s'en est pas aperçu, je n'en sais que dire, sinon que cela nous donne le niveau intellectuel du public », etc. Et : « Cela me fâche qu'on puisse dire que, même dans des pièces qui passent pour chefs-d'œuvre, certains effets dramatiques ont pour condition première l'inattention du public, sa facilité à être dupé, et presque sa sottise. »

pour cela, de même que, pour avoir été reçue avec acclamation, *Frédégonde* n'en vaut pas mieux. La lecture devant le comité est une nécessité injurieuse que l'on subit, mais il faudrait être bien humble pour reconnaître la juridiction littéraire de cette assemblée.

Ce n'est donc pas pour me venger du comité que j'ai traité *Frédégonde* précisément comme le public l'a fait à partir de la seconde représentation, mais parce que je trouvais, comme lui, et bien sincèrement, que *Frédégonde* ne valait pas le diable. Mon honneur m'oblige à le déclarer : c'est bien *en soi* que votre tragédie m'a paru détestable. C'est par elle-même, c'est par la force de l'évidence et sans le secours d'aucune considération extrinsèque, que sa profonde misère s'est révélée à moi. Si la Comédie-Française nous donnait une bonne pièce, je me connais, je ne pourrais pas m'empêcher de le dire.

Mais, monsieur, de quel droit préjugez-vous de mes sentimens secrets et faites-vous part au public de vos offensantes conjectures sur ce point ? Si je disais à mon tour, vous empruntant votre tournure : « Pas un instant je n'ai supposé que M. Dubout, comme l'ont insinué quelques médisans, ait obéi à un autre sentiment qu'au zèle pur de la vérité ; pas un instant je n'ai cru qu'il cédait, dans sa poursuite grotesquement acharnée, à un dépit cuisant d'auteur tombé, à une rage de vanité déçue, à une démangeaison de réclame, à une humeur processive et hargneuse d'homme d'affaires et de chicanou provincial, ou encore au désir tétu de montrer aux habitans de sa petite ville, témoins de son retour humilié, que ces gens de Paris ne lui faisaient pas peur et qu'ils n'auraient pas avec lui le dernier mot. » Qu'auriez-vous à dire ? Et n'aurais-je pas tout lieu de vous répondre que c'est vous qui avez commencé ?

Je reprends votre papier. Vous vous donnez le plaisir facile et puéril (en soulignant naïvement les phrases flatteuses) de dresser une liste des contradictions de la critique touchant *Frédégonde*. Belle découverte ! On n'a peut-être jamais vu de pièce sur laquelle les critiques ne se soient contredits entre eux, même quand d'aventure tous en faisaient l'éloge. — Vous nous appelez tous en bloc, fort poliment, les « maîtres de la critique ». Cela en ferait beaucoup. Il arrive d'ailleurs à ces maîtres d'être inattentifs, ou bienveillans par lassitude et dédain, ou par scrupule de conscience et pour ne pas risquer de faire tort à une pièce qu'ils ont peu écoutée. — Il y en a un qui dit que votre langue « est solide », et je vous avertis que ce n'est pas vrai. Il y en a un autre qui dit que vos vers sont « de correction classique » : ce n'est pas vrai non plus.

Mais MM. Sarcey et Faguet ont admiré votre quatrième acte. Eh bien, tant mieux : que vous faut-il de plus ? Ce sont des hommes doux, bien meilleurs que moi, et qui ont coutume de découvrir, chaque saison, dans les pièces qui leur sont soumises, une bonne douzaine de « scènes supérieures » et de « scènes de premier ordre ». J'estime tout naturel que vous ayez plus de confiance en eux qu'en moi et que vous mettiez leur jugement fort au-dessus du mien : mais enfin c'est le mien, et non le leur, que vous me demandiez, quand, avec l'espoir effréné que je vous trouverais du génie, vous m'avez convié à la représentation de votre drame et m'en avez même envoyé la brochure.

J'ai donc beau faire, je ne puis deviner à quoi sert, à quoi tend votre tableau synoptique des contradictions de la critique à votre endroit. Ou plutôt il est une leçon, banale mais consolante, que vous en pouviez tirer. Vous pouviez conclure, de cette plaisante confusion et contrariété d'avis sur un si petit objet, à l'incurable vanité des jugemens humains et, par suite, dédaigner mon opinion pêle-mêle avec les autres. Mais vous ne l'avez pas dédaignée : et, quoique j'eusse préféré l'oublier moi-même (tout cela, au fond, a si peu d'intérêt !) me voilà donc obligé de la défendre.

Le public, s'il en a le courage, lira votre « belle scène » et le commentaire élogieux que vous en faites. Je l'ai moi-même relue, hélas ! et j'ai le chagrin de la juger comme au premier jour. La forme en appartient à la plus basse rhétorique, et c'est le luxe le plus indigent de flasques et inexpressives métaphores. Mais le fond est pire.

Vous dites : « A quel moment Prétextat saurait-il que la confession de Frédégonde n'est pas sacramentelle ? » Mais au moment où l'étrange pénitente lui annonce, avec un fracas insolent, et des bravades, et des cris de haine, qu'elle va faire assassiner Mérovée. Vous alléguez que Prétextat est trop troublé, à ce moment-là, « pour débrouiller un problème de casuistique ». Ah ! il n'est pas compliqué, le problème ! La question est, exactement, de savoir si une personne est dans les conditions requises pour la confession sacramentelle dans l'instant où elle se vante d'avoir préparé un assassinat, et où elle déclare, avec la plus furieuse insistance, qu'elle va l'accomplir. Mais il paraît que Prétextat, vieux prêtre, blanchi dans le saint ministère, et plein d'une terrible expérience, — d'ailleurs préparé au choc par les précédens aveux de la reine, déjà si semblables à de cyniques défis, — *doit* être surpris par sa dernière révélation, au point d'en perdre subitement et complètement la tête. Et vous appelez ça, bravement, « la vérité comme dans la vie » !

Je viens, là-dessus, de relire mon article, et je ne puis, en conscience, en retrancher un seul mot. J'écrivais : «... Je veux bien que Frédégonde, chrétienne peu éclairée, ait conçu cette ruse grossière et en ait espéré le succès. Mais que Prétextat se range sans hésiter à cette casuistique de sauvage, nous ne le pourrions admettre que si ce saint évêque nous avait été présenté comme un homme d'une intelligence affaiblie par les années et touché, comme dit l'autre, du vent de l'imbécillité. » Et je crois vraiment l'avoir démontré; du moins y ai-je apporté tout le soin et tout le sérieux dont je suis capable. Mais vous répondrez de nouveau : « La vérité comme dans la viel » Je répliquerai : « Vent de l'imbécillité ! » et ce dialogue pourra durer longtemps. Nous n'avons probablement pas, monsieur, le cerveau fait de même. Nous sommes irréductibles, impénétrables l'un à l'autre, et cela sans doute est fâcheux pour moi : mais qu'y puis-je ?

Voilà donc à quelle constatation chétive et superflue aboutit cette grande affaire. N'est-ce pas pitoyable ?

Ce n'est pas ma faute. Vous m'avez invité à entendre votre pièce en qualité de critique ; par là (soyons de bonne foi) vous avez sollicité mon jugement sur elle et m'avez signifié implicitement que vous m'autorisiez à le produire, quel qu'il fût, — à la seule condition qu'il ne portât que sur votre ouvrage et qu'il demeurât purement littéraire. Ce pacte tacite, je l'avais strictement observé : mais vous, monsieur, vous l'avez rompu. Il ne vous a pas suffi de contester, comme vous le pouviez, dans quelque journal ou dans quelque brochure, la justesse de mes critiques : vous avez prétendu me confondre dans cette Revue même, et vous avez voulu m'y discréditer par des insinuations désobligeantes sur des faits entièrement étrangers à notre différend : j'entends mes relations personnelles avec la Comédie-Française. Vraiment, cela n'est pas de jeu, quoi qu'il en ait semblé à nos doux juges.

Dans le fond, il y a ceci, qui est bizarre : il vous a été absolument impossible de supporter cette idée qu'il y eût en France un homme notoirement insensible aux beautés du 4<sup>e</sup> acte de *Frédégonde*. Et, pour en pouvoir exprimer votre immense dépit, non seulement par un papier public, — de quoi se fût contenté tout autre que vous, — mais dans des conditions choisies par vous, sous la même couverture où parurent les pages honnêtes qui vous ont fait saigner, et « à la même place et dans les mêmes caractères typographiques », vous avez dépensé plus d'obstination et plus d'énergie qu'il n'en faut pour faire son salut. Mais tout cela ne fera pas ni que j'aie outrepassé mon droit de cri-

tique, ni que *Frédégonde* soit autre qu'elle n'est, ni qu'elle me paraisse autre qu'elle ne me paraît. Et ainsi la disproportion entre votre effort et son résultat devient un peu comique. Ou, pour mieux dire, il y avait longtemps qu'un homme ne s'était édifié de ses propres mains, avec cet entêtement sombre, par une telle mobilisation de magistrats, d'avocats et d'huissiers, et sur un tel amas de papier timbré, une si haute réputation de ridicule. Et cela est beau dans son genre, et plus étonnant encore que la confession de *Frédégonde*.

... Et maintenant, monsieur, je puis bien vous l'avouer : je me suis appliqué à vous dire des choses justes sous une forme qui fût un peu désagréable, parce qu'il faut bien se défendre dans la vie : mais je ne suis point si fâché que cela. Je n'ai aucune peine à entrer dans votre état d'esprit. Je suis comme vous : je n'ai presque jamais trouvé que la critique comprit entièrement mes pièces, ni même qu'elle les racontât comme elles étaient, ni qu'elle leur fût pleinement équitable. On s'y résigne quand on est sage ; et, quand on est fier, on se rend justice à soi-même silencieusement et l'on se contente de son propre témoignage. On y est très aidé par la considération de ce qu'il y a de hasard mystérieux dans les succès de théâtre. Vous n'avez pas su prendre ce parti, et combien je le regrette ! Vos sentimens, tout involontaires et fort excusables, étaient d'un homme : mais votre conduite, hélas ! a été d'un « gendelettre », et je suis obligé de donner ici à cet affreux mot toute sa force.

Si vous vouliez bien le reconnaître vous-même (et pourquoi non ? votre récente victoire a dû vous détendre), je vous répéterais, sans ombre d'ironie, ce que je disais il y a un an : « La susceptibilité des hommes de lettres est, quand on y réfléchit, bien misérable... Pourquoi tant souffrir d'appréciations qui ne nous atteignent ni ne nous diminuent dans ce qui nous devrait seul importer, j'entends notre valeur morale?... On peut avoir fait un mauvais drame, et non seulement n'être pas un sot, mais encore, par d'autres dons que ceux qui font le bon dramaturge et le bon écrivain, par un autre tour d'imagination, par l'activité, l'énergie, la bonté, par toute sa complexion et sa façon de vivre, être un individu plus intéressant et de plus de mérite que tel littérateur accompli. »

Non, je ne raille point. Toute notre querelle, ce n'est que de la littérature. La littérature, il faut l'aimer ; mais le mieux est de l'aimer sans en faire ; et, quand on en fait, les bénéfices que notre vain orgueil en attend ne valent pas que l'on devienne méchant à cause d'elle ni que,

pour elle, on perde son âme. Voilà ce que nous sentons clairement dans nos meilleures minutes...

J'ai laissé la question juridique à M. Brunetière, qui l'a faite sienne, et qui continuera à la traiter avec plus de compétence, de rigueur et de vigueur que je ne ferais. Il est bien probable que cela finira par la revision d'une loi mal rédigée et dont l'application littérale heurte par trop le sens commun. Vous aurez contribué, monsieur, par votre obstination, à amener cet heureux changement, et ainsi vous nous aurez rendu un service dont nous vous serons plus reconnaissans que de votre tragédie.

JULES LEMAITRE.

---

On vient de lire la « réponse » de M. Dubout et la réplique de M. Lemaître. Mais, après les avoir lues, comme on pourrait se demander les raisons que la Cour d'appel de Paris et la Cour de cassation ont eues de nous imposer, ou plus exactement de nous infliger l'insertion de la prose de M. Dubout, nous les avons cherchées, et les ayant enfin découvertes, — ce qui n'était pas si facile, — nous croyons devoir les donner à nos lecteurs.

Il ne faudrait pas en effet s'y tromper!

En décidant que les insinuations désobligeantes de M. Dubout à l'adresse de M. Lemaître n'avaient pas d'importance, ou du moins ne constituaient pas, en matière de droit de réponse, l'exception tirée de ce qu'on appelle au Palais « l'honneur du journaliste », la Cour de cassation et la Cour d'appel de Paris n'ont évidemment pas voulu dire que l'honneur des journalistes fût d'une autre nature, moins délicate, que celui des magistrats; et cependant, c'est ce que l'on croirait d'abord. Car, « avec quelques médisans », si j'insinuais que la Cour de Paris ou la Cour de cassation ont eu des motifs extra-légaux, personnels, et par conséquent un peu bas, de nous condamner, comment prendraient-elles toutes les deux la chose? Et aussi je ne l'insinue point!

Elles n'ont pas voulu davantage, en nous obligeant à publier les citations tronquées que M. Dubout, dans sa « réponse », a faites des feuilletons de MM. Fagnet et Sarcey, Bauër et du Tillet, Duquesnel et Fouquier, nous mettre dans la cruelle alternative de soutenir une demi-douzaine de procès ou d'insérer les réclamations de ces Messieurs, et au besoin leurs feuilletons tout entiers. Car la loi est formelle, et « toute personne nommée ou désignée » dans la « réponse » de M. Du-

bout a le droit de lui répondre à son tour et de lui répondre dans la *Revue des Deux Mondes*.

Ont-elles voulu peut-être, en nous condamnant à réimprimer dix ou douze pages de la *Frédégonde* de M. Dubout, ouvrir à tout auteur tombé la *Revue des Deux Mondes*; le venger du public aux dépens de nos lecteurs; et ainsi consacrer une atteinte beaucoup plus grave à la propriété que ne l'est sans doute celle des critiques de M. Lemaitre, je ne dis pas à la dignité, mais à l'amour-propre de M. Dubout? On ne nous le fera pas croire. Les magistrats éminens qui composent la Cour de cassation et la Cour de Paris, — et parmi lesquels il y a même des romanciers, — savent parfaitement qu'il y aurait plus que de l'abus à considérer la reproduction d'un roman tout entier comme une légitime « réponse » à la critique dont ce roman a pu être l'objet. Car où serait la limite? et pourquoi pas l'œuvre tout entière du romancier, de feu Dumas, par exemple? ou de M. Jules de Glouvet?

Ce que savent très bien encore la Cour de cassation et la Cour de Paris, c'est qu'en faisant du « droit de réponse » l'application qu'elles viennent d'en faire, elles se sont donné les apparences d'étrangler juridiquement, de toutes les libertés, la seule qu'en aucun temps, aucune législation n'ait méconnue : c'est la liberté de la critique, laquelle, sans doute, ne consiste pas à pouvoir trouver, en son pardedans, une pièce ou un roman détestables, mais à pouvoir ouvertement le dire. Ainsi pensait du moins un magistrat qui en valait bien d'autres; qui s'honora de protéger Boileau contre les Dubout de son temps; et qu'on appelait le président de Lamoignon.

Et, en s'attachant étroitement au texte de la loi, la Cour de Paris et la Cour de cassation auraient-elles donc voulu dire qu'en aucun cas, pour aucun motif, ni pour aucune considération, la loi ne pourrait être interprétée que selon le pharisaïsme de sa lettre? Non, sans doute! car si la loi s'appliquait de cette manière générale, absolue, et en quelque sorte automatique, nous n'aurions en vérité pas besoin de magistrats, ni nos magistrats de cette étendue de science, de cette universalité de connaissances, de cette largeur d'esprit qu'on se plaît à reconnaître en eux.

Nous croyons donc pouvoir l'affirmer : la véritable intention de la Cour d'appel de Paris et de la Cour de cassation a été de démontrer par l'absurde, à la façon des géomètres (qui passe pour irrésistible), l'urgence de réformer, ou plutôt d'abroger et de refaire le texte qui régit le « droit de réponse ». Elles ont voulu dire au législateur, avec le respect qu'elles lui doivent, et la spirituelle malice dont on s'est

piqué de tout temps au Palais : « Voilà les jugemens qu'une loi mal digérée nous oblige de rendre ! Si nous nous étions contentées, comme le tribunal de première instance, de rendre un arrêt d'espèce ou un jugement de fait, l'opinion n'aurait pas compris. Elle se serait dit que le *droit de réponse* comportait, le cas échéant, des restrictions, des tempéramens, des atténuations ; qu'il y avait manière de l'entendre et de l'appliquer ; que nous étions les serviteurs de l'esprit, mais non les esclaves de la lettre. Il n'en est rien ! L'absurdité de notre texte en fait l'intangibilité. En condamnant la *Revue des Deux Mondes* à insérer la « réponse » de l'auteur de *Frédégonde* aux critiques de M. Lemaître, nous avons voulu vous prouver l'impossibilité de maintenir plus longtemps dans nos Codes l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881. N'en êtes-vous pas pleinement convaincus ? Que pouvez-vous demander davantage ? et toute la critique ne s'unira-t-elle pas pour nous remercier des deux arrêts qui d'abord eussent pu lui sembler si contraires ? »

C'est ce que nous avons compris, pour notre part ; et c'est pourquoi, nos lecteurs viennent de le voir, nous nous sommes empressés de nous incliner. Car nous aurions pu nous en dispenser ; nous aurions pu exciper de la générosité vraiment royale et mérovingienne, fastueuse et en même temps prudente, avec laquelle M. Dubout nous avait déchargés de l'obligation de reproduire sa réponse ; je dis bien : de la reproduire, puisqu'il en a déjà publié ailleurs une partie. Mais nous ne l'avons pas voulu : nous avons pour cela trop de respect des décisions de la magistrature ! S'il est beau de gagner, il ne l'est pas moins de perdre... et de payer, et surtout quand cette perte n'est en somme qu'une espèce de gain. *Facetos habemus consules*. Nos magistrats aiment à rire, mais leur rire est plein de sens. L'article 13 de la loi de 1881 est jugé maintenant ; il succombera sous l'énormité de ses conséquences ; la Cour de cassation et la Cour de Paris auront fait cet ouvrage. Ne serions-nous pas des ingrats si nous ne leur promettons solennellement ici de leur en garder une durable reconnaissance ?

F. B.

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

A la RENAISSANCE, *Papa Lebonnardo*, pièce en quatre actes, traduite de M. Jean Aicard. — Aux ESCHOLIERS, *la Confidente*, pièce en trois actes, de M. André Picard.

C'est une aventure charmante. *Le Père Lebonnard*, drame en quatre actes, en vers, fut présenté, il y a une dizaine d'années, à la Comédie-Française. L'ineffable Comité de lecture reçut la pièce à l'unanimité. Mais, aux répétitions, les comédiens ne la reconnurent plus; ils reprochèrent à l'auteur de les avoir trompés en la lisant trop bien et eurent avec lui de si mauvais procédés qu'enfin il retira sa pièce. Ils ne manquèrent point à leur parole : pour qui les prenez-vous? Seulement, ils contraignirent M. Aicard à la leur rendre, ce qui était peut-être pire.

*Le Père Lebonnard* fut recueilli par le Théâtre-Libre, et joué avec un succès incontestable. Mais il était assez difficile de démêler ce qui, dans ce succès, revenait au mérite de l'œuvre et ce qui en était attribuable au désir de protester contre la conduite peu élégante de nos Comédiens ordinaires. Nous le savons aujourd'hui. La pièce a été traduite en italien; le grand acteur Novelli s'en est épris; il l'a promené un peu partout, triomphalement; et voilà qu'il nous la rapporte. Et nous voyons clairement que *Papa Lebonnardo* est une bonne comédie dans la manière d'Émile Augier; que la Comédie-Française l'eût aisément jouée une cinquantaine de fois et peut-être davantage, et qu'elle aurait donc gagné à être plus... correcte.

Il y a, dans l'ouvrage de M. Jean Aicard, un personnage très étudié, pittoresque, intéressant, émouvant même, — et une scène très dramatique et, comme on dit, « d'un effet sûr ». Croyez que c'est beaucoup pour une seule pièce.

C'est un exquis bonhomme que le père Lebonnard. M. Jean Aicard lui a donné l'âme la meilleure et la plus tendre, une âme qui appartient, dans son fond, à la famille des grands charitables, des Vincent de Paul, des Myriel, des Jean Baudry. Mais en même temps il a su enfermer cette âme dans une enveloppe et la placer dans des conditions d'existence qui la font individuelle et très vivante.

D'abord, Lebonnard est un ancien petit horloger qui s'est élevé par son travail à la dignité de bijoutier et qui a su gagner dans son commerce une assez jolie aisance. C'est que ce juste était marié, père de famille. Son évangélisme ne le poussait point au dépouillement absolu. Il a suivi la voie commune; il a amassé du bien pour ses enfans. Ce n'est qu'un « bonhomme », comme je l'appelais; on pourrait presque dire que c'est par simplicité, par modestie d'esprit qu'il ne s'est point donné pour tâche l'accomplissement de devoirs exceptionnels. Il est donc resté tout uniment un vieil horloger en retraite. Même, il a gardé des manières de vieil horloger. Il a toujours dans sa poche une loupe et un petit marteau et, sur un petit établi, des « mouvemens » de montre qu'il tripote pour s'amuser entre ses repas.

Ce bonhomme n'est point une bête. Ce juste est un esprit ingénieux et chercheur qui a inventé je ne sais quoi en horlogerie (c'est même à cela qu'il doit sa fortune). Il a d'ailleurs une demi-instruction, qu'il a complétée par des lectures. Il est accessible aux utopies sociales; il a lu Saint-Simon et Fourier. Il est abonné à des journaux scientifiques, et souscrit consciencieusement à toutes les œuvres de philanthropie. Il a l'esprit évangélique, mais ne va point à la messe. C'est un de ces vieux sages candides, de science incomplète et un peu confuse, comme on en trouve plusieurs dans les romans de George Sand. Il est tout pénétré de christianisme humanitaire; non pas précisément libre penseur, mais « libre rêveur ». Il dit quelque part :

Je suis un ignorant ébloui de science,  
C'est vrai. Tout est douleur ici-bas... Patience!  
Le grand remède existe, on saura le trouver;  
Et j'aide les penseurs, ne pouvant que rêver.

Enfin ce juste, qui est une manière de Bréguet et une manière de « Monsieur Silvestre », est aussi une façon de Chrysale. Il est opprimé par sa femme, une bourgeoise impérieuse et dure, entichée de bel air, qui joue à la grande dame et qui le considère comme un pauvre homme. Lebonnard se venge d'elle, un peu sournoisement, en affectant devant elle une extrême simplicité de façons, en promenant des redingotes râpées et en réclamant une cuisine sans faste :

J'aime le bœuf saignant et les œufs à la coque.

C'est un Chrysale qui se connaît lui-même et qui constate sa propre faiblesse avec une résignation railleuse.

Tel est le personnage; ou plutôt telle en est l'enveloppe et l'apparence. Il est charmant et a même, dans son allure et ses propos, quelque chose d'assez savoureux. Mais ce n'est, à ce qu'il semble d'abord,

qu'un « *vieil original* », un peu faible de caractère et d'ailleurs excellent homme.

Or ce *vieil horloger révasseur* cache au fond de son âme un secret terrible ; et la placidité philosophique de ce *Chrysale* de la bijouterie recouvre la plus surprenante force d'âme et le plus singulier héroïsme dans la bonté. Lebonnard a une fille, Jeanne, et un fils, Robert. Du moins Robert passe pour son fils, mais il est né des amours de M<sup>me</sup> Lebonnard avec un gentilhomme des environs. Une lettre égarée a révélé ce secret à Lebonnard, il y a quinze ans. Et, pendant quinze ans, il s'est tu, d'abord pour sa fille, mais aussi pour l'enfant qui n'est pas son fils : car, étant bon, il n'a pu s'empêcher d'aimer l'innocent par qui il souffrait :

Par de grandes douleurs je suis resté son père.

Or Robert doit épouser une belle demoiselle, Marthe d'Estrey ; et Jeanne est fiancée à un jeune médecin, le docteur André, qu'elle adore. Mais on découvre que le docteur André a de sérieuses chances d'être un enfant adultérin, sa mère ayant eu des « *histoires* », et qui ont été publiques. Et les d'Estrey de se jucher sur leurs quartiers de noblesse, et sur les convenances, et sur les préjugés sociaux. Cette idée leur est insupportable que leur gendre puisse avoir pour beau-frère un garçon dont la mère a eu jadis un amant. « *Pas de bâtard dans notre famille !* » Si Jeanne épouse André, Robert n'épousera pas Marthe.

Alors, pour la première fois de sa vie (car il s'agit du bonheur de sa fille, qui est sa seule joie), Lebonnard s'insurge. Le mouton se révèle lion pour défendre ce qu'il aime. Il parle si haut et si ferme, que sa femme, sulfoquée d'étonnement, le menace de quitter la maison. — Oh ! dit-il, c'est cela qui m'est égal à présent ! Ma fille a trouvé le mari qu'il lui faut. Que m'importe le reste ?

Avant cela, j'ai su me taire et ne rien voir,  
Et trembler devant vous, vous redoutant pour elle.  
Au risque d'étouffer, j'étouffais la querelle,

(Est-ce que ce vers vous paraît très bon?)

Et, quinze ans, je vous ai pardonné votre amant.

Et il lui apprend qu'il sait que Robert n'est pas de lui. Et il vide son cœur. Et, comme elle nie et fait l'insolente ; il la saisit par les poignets, la secoue et l'envoie s'affaler dans un fauteuil. Ah ! mais !...

Et la scène est bonne. Mais voici « *la belle scène* » que je vous ai annoncée. Robert accourt au bruit. C'est un petit jeune homme vaniteux comme sa mère et dressé par elle à « *blagner* » son bonhomme de

père. Il est furieux de voir son aristocratique mariage rompu par l'entêtement du vieil horloger. Il s'emporte, il va jusqu'à lui manquer décidément de respect. Et alors Lebonnard, hors de lui, jette le mot pour lequel toute la pièce semble avoir été conçue et écrite : « Assez ! Tais-toi, bâtard !... »

Là-dessus, retournement général. Robert, bouleversé par cette révélation, montre tout à coup une sensibilité d'âme et une générosité dont on ne le croyait pas capable. Il demande pardon, il s'effondre de douleur et de désespoir. De son côté, Lebonnard, sa grande colère tombée, s'aperçoit qu'il aime toujours cet enfant indigne et qui n'est pas son enfant. Puis, Robert dit qu'il veut se faire soldat et partir pour l'Afrique. On s'épouvante autour de lui, — et même avec quelque excès, — de cette résolution. Jeanne, pour que le mariage de son frère redevenue possible, renonce à son petit médecin. Le sacrifice de Jeanne, le désespoir de Robert, la magnanimité de Lebonnard, attendrissent les coriaces d'Estrey. Finalement, Jeanne et Marthe épouseront chacune leur bâtard, et n'en seront pas moins heureuses, nous l'espérons.

M<sup>me</sup> Lebonnard a disparu sagement dès le troisième acte, car on n'aurait su que faire d'elle. Mais son mari la retrouvera. « Avec qui vivra-t-elle ? » demande le marquis d'Estrey. Et Lebonnard répond :

Avec moi... Comment faire ?  
Qu'y a-t-il de changé ? Pour moi, je vous promets  
De redevenir faible et vieux plus que jamais.  
Il faut savoir mourir... C'est une pauvre femme !

Voilà la pièce. Elle est intéressante, elle est émouvante, elle est humaine. Je n'y ferai qu'une objection sérieuse. Elle est en vers : vous l'aviez peut-être remarqué. Pourquoi est-elle en vers, Seigneur ? Le sujet et le « milieu » appelaient si naturellement la prose ! La survivance obstinée de la comédie en vers, j'entends de la comédie bourgeoise, me paraît une des manifestations les plus étonnantes de l'instinct d'imitation, du « psittacisme » en littérature. En réalité on a fait pendant trois siècles en France et l'on fait même encore quelquefois des comédies en vers parce que, il y a deux mille quatre cents ans à Athènes, et à Rome il y a deux mille ans, Ménandre a fait des comédies en vers grecs, et Plaute et Térence des comédies en vers latins.

Ces anciens hommes avaient, eux, leurs raisons. Le théâtre athénien fut en vers parce qu'il sortait directement de la poésie lyrique ; et d'ailleurs, et surtout, le vers iambique, grec ou latin, n'était guère que de la prose rythmée, et ce rythme était nécessaire pour que le texte fût entendu dans d'immenses amphithéâtres à ciel ouvert. Mais

quel besoin mystérieux purent bien avoir l'excellent Delavigne et le vénérable Doucet de recourir à la cadence de l'alexandrin pour exprimer des pensées de cette grâce ou de cet éclat :

Doyen des receveurs dans ce département,  
J'y perçois les deniers d'un arrondissement;

ou bien :

Léon, je te défends de brosser ton chapeau!

Le cas de M. Jean Aicard paraît plus étrange encore, étant plus récent. Je crois que, au bout du compte, s'il a cru devoir prêter aux familles d'Estrey et Lebonnard le langage des dieux, il y a été conduit, non seulement par un préjugé atavique, mais par l'instinct de son Midi chanteur, et aussi par le plaisir, puéril mais respectable, de vaincre sans aucune nécessité des difficultés purement gratuites. A moins que, au contraire, la difficulté n'ait été pour lui de s'exprimer en prose, et qu'il n'ait choisi le vers comme plus aisé.

J'imagine que *Papa Lebonnardo*, étant en prose, doit être fort supérieur au *Père Lebonnard*.

M. Novelli a joué avec une rare puissance le rôle du vieil horloger évangélique. Il ne nous a pas moins émus dans *la Morte civile*, vieille comédie habile et attendrissante, histoire d'un bon forçat qui, rentré dans sa ville après douze ans de bagne, n'ose déranger le bonheur de sa femme et de sa fille retrouvées, et meurt pour les débarrasser. M. Novelli est un grand artiste, égal peut-être en talent, et supérieur en variété et en souplesse, à tout ce que nous avons de mieux chez nous. Il a au plus haut point la vérité et la simplicité. Mais c'est la simplicité et c'est la vérité d'un peuple gesticulateur. A cause de cela, son admirable jeu nous paraît expressif à l'excès, habitués que nous sommes à la discrétion des Worms, des Mayer et des Guitry. Le jeu italien admet une mimique plus développée et plus insistante que la nôtre; et cela d'abord nous émerveille, puis nous fatigue un peu. Ce n'est point une critique que je fais, mais une constatation.

Les Escholiers ont représenté *la Confidente*, pièce en trois actes, de M. André Picard. En voici le sujet, réduit à l'essentiel :

Marthe Auxelles, veuve, trente-deux ans, est une de ces femmes qui sont nées pour la charité, non pour l'amour. Elle se dépense paisiblement et magnifiquement en bonnes œuvres; jouit avec un innocent orgueil de se sentir nécessaire à tant de gens; jouit même (très bien vu, ceci) de l'importance qu'on lui reconnaît et des témoignages que lui vaut sa bienfaisance publique. Mais enfin, elle est bonne, profon-

dément bonne. Elle rencontre sur son chemin un jeune névropathe, Pierre, atteint du plus douloureux narcissisme moral, enragé d'une impuissance que sa clairvoyance entretient, habile à souffrir et à faire souffrir les autres, inquiet, très intelligent, absolument insupportable (type connu), — qui dit à Marthe des choses désagréables, car il l'aime. Marthe, le voyant si malheureux, se donne à lui par une décision brusque, afin de le guérir.

C'est une faute. Marthe méconnaît ici sa vocation naturelle. En se donnant à Pierre, elle n'a pu renoncer à ses pauvres et à sa clientèle d'âmes en détresse. Pierre en souffre : il veut, d'abord, être tout seul secouru et protégé par elle, et exige qu'elle rompe avec son passé d'universelle bienfaitrice. Elle obéit; mais alors Pierre entend n'être plus protégé du tout : il souffre de sentir, dans la tendresse de Marthe, une pitié indéracinable et, dans sa docilité même, une attention, un dévouement de garde-malade. Et Marthe elle-même se sent toute désorientée : capable de donner à Pierre plus qu'il n'exige, mais non de lui donner exactement ce dont il a besoin; capable de se sacrifier, oui, mais non d'aimer tout simplement.

Elle est près de reconnaître son erreur. Elle découvre, à ce moment, que Pierre est aimé d'une jeune fille, Jeanne, dont la passion, point protectrice ni maternelle, celle-là, ravit le pauvre jeune homme au sortir de tant de complications. Après une révolte assez courte, elle consent au bonheur de Pierre et de Jeanne; et, mieux éclairée par l'épreuve sur sa vocation, qui est d'être « la confidente » et la consolatrice de tous et non la femme d'un seul, elle retourne aux malheureux, à tous les malheureux.

Très beau sujet, presque trop beau et trop riche; surabondante matière à d'innombrables analyses psychologiques (là était le danger); thème de roman plus encore que de drame. C'est, en somme, — interprété, complété et unifié, — le cas de George Sand et la multiple mais toujours semblable aventure de cette femme au large cœur avec les Musset, les Liszt et les Chopin, ces malades. Aussi bien le sujet de la *Confidente* ne diffère-t-il pas foncièrement de celui d'*Horace* et de *Elle et Lui*, et de la *Confession d'un enfant du siècle*.

Scéniquement, la pièce de M. André Picard n'est pas excellente. Les personnages s'y considèrent et s'y définissent eux-mêmes insatiablement. Il y a là, je le crains, plus de psychologie étalée que le théâtre n'en supporte. Mais cette pièce lente, maladroitement et surchargée est, du moins, d'un esprit pénétrant et distingué.

JULES LEMAITRE.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 juin.

De longtemps on n'avait lu dans une Chambre un ordre du jour aussi parfaitement inintelligible que l'ordre du jour adopté le mardi 14 juin par la Chambre des députés que la France vient de se donner. Le voici dans toute sa beauté : « La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement, et résolue à pratiquer une politique de réformes démocratiques fondée sur l'union des républicains, et appuyée sur une majorité exclusivement républicaine, passe à l'ordre du jour. » On pense bien qu'un tel chef-d'œuvre n'a pu être ni conçu ni réalisé d'un coup, et même la seule explication qu'on en trouve, c'est que, pour le mener à bout, nos honorables s'y sont mis à plusieurs, qui s'y sont repris à plusieurs fois. A y regarder de près, et à l'éclairer par la discussion qui a précédé le vote — sans quoi l'on n'y verrait plus rien et l'on ne découvrirait pas la contradiction radicale, je veux dire fondamentale, qu'il enferme, — on y discerne au moins deux intentions et deux rédactions. Le texte primitif en est dû à la collaboration des cinq chefs du groupe progressiste, puisque c'est de ce nom plus éclatant que s'appellent maintenant les « modérés », « opportunistes », ou « républicains de gouvernement » : cinq personnages consulaires : MM. Ribot, Charles-Dupuy, Poincaré, Jonnart et Georges Leygues. Il n'y manquait que ces sept mots : « et appuyée sur une majorité exclusivement républicaine. » En somme, la Chambre approuvait les déclarations du Gouvernement; couvrait, dans le passé, la conduite de M. Méline; se déclarait, pour l'avenir, résolue à pratiquer une politique de réformes démocratiques — est-ce que « réformes démocratiques » n'est pas clair et ne dit pas tout? — cette politique étant fondée sur l'union des républicains.

Réduite à ses termes essentiels, la phrase signifiait : « Continuez, monsieur Méline; faites des réformes démocratiques, par l'union des républicains. » Comme l'affaire était d'importance et que les syllabes

valaient d'être pesées, on a procédé par division. 295 députés, contre 272, ont « approuvé les déclarations du gouvernement ». — Majorité en faveur de M. Méline, 27 voix. — Puis on est passé au second morceau : « et résolue à pratiquer une politique de réformes démocratiques fondée sur l'union des républicains » ; adopté par 527 voix contre 5. « Vivent les Cinq ! J'en suis ! », s'est écrié M. de Baudry d'Asson ; et encore, vérification faite, les Cinq n'ont plus été que trois : MM. de Baudry d'Asson, Paul de Cassagnac et de Largentaye. Il n'y avait plus qu'à rejoindre les deux bouts et à faire voter sur l'ensemble ; alors les choses se sont gâtées. Deux radicaux d'arrière-plan, MM. Ricard (Henri, de la Côte-d'Or ; ne pas confondre avec M. Ricard, Louis, de la Seine-Inférieure) et Bourgeois, du Jura (ce n'est point du tout M. Bourgeois, Léon, de la Marne), un pseudo-Ricard et un pseudo-Bourgeois ont déposé la motion suivante : Ajouter à l'ordre du jour de M. Ribot : « et appuyée sur une majorité exclusivement républicaine ». Le gouvernement jusqu'ici avait tout accepté, mais cette invitation de MM. Bourgeois et Ricard, il la décline. La motion n'en est pas moins votée par 295 voix contre 246. — Majorité contre M. Méline : 49 voix. — Une exclusion en amène une autre et, prenant aussitôt le contre-pied, un progressiste, M. Dulau, propose d'ajouter à cet ajouté : « en dehors du parti socialiste ». M. Méline s'y refuse « pour les mêmes raisons de principe », et M. Dulau ne recueille que 36 voix contre 492.

D'où il résulte, quand on récapitule : 1° que M. Méline a une majorité de 27 voix ; 2° qu'il est en minorité de 49 voix ; et, à un autre point de vue : 1° que la droite peut être incluse dans la majorité (puisque la Chambre approuve les déclarations du gouvernement) ; 2° qu'elle n'en est pas formellement exclue (puisque la Chambre veut l'union des républicains, mais que, cette union, la droite ne l'empêche pas) ; 3° et pourtant qu'on l'exclut expressément et nominalement (puisque la Chambre ne reconnaît qu'une majorité *exclusivement* républicaine) ; 4° enfin, que la Chambre a moins de sainte horreur pour les socialistes que pour la droite ; et cela donne tout de suite sa mesure. La confusion n'a pas été moindre dans les scrutins que dans les débats : les radicaux, qui, naturellement, n'ont pas « approuvé les déclarations du gouvernement », ont recommandé à ce même gouvernement « une politique de réformes démocratiques fondée sur l'union des républicains », puis lui ont imposé de ne s'appuyer que « sur une majorité exclusivement républicaine » ; et ensuite, lorsqu'on a voté sur l'ensemble, comme il comportait une approbation du gouvernement, quoi qu'ils lui eussent, l'instant d'avant, recommandé ou imposé, ils ont repoussé tout en bloc.

La droite, en revanche, a approuvé le gouvernement, ne s'est pas opposée à la politique de réformes démocratiques, ni à l'union des républicains, mais n'a pas poussé la complaisance jusqu'à s'exclure elle-même des futures majorités; et, sur l'ensemble, comme il portait approbation du gouvernement qu'elle ne désapprouvait qu'en un point, elle a, en grande partie, voté l'ordre du jour qui lui notifiait son exclusion. — Et M. Méline, qui se trouvait déjà en majorité de 27 voix, grâce à la droite, en minorité de 49 par la faute de l'extrême gauche, s'est retrouvé, grâce à la droite qui ne comptait plus, en majorité de 12 voix : 284 contre 272. — Aussi a-t-il résolu d'offrir à M. le Président de la République la démission du cabinet, que M. Félix Faure n'a point balancé une minute à accepter.

Et voilà une doctrine posée : la droite ne compte pas; elle est à tout jamais exclue de la majorité; un ministère qui ne se soutient que par elle ou avec son appoint ne tient pas; un ministère qui n'est renversé que par elle ou avec son appoint n'est pas à terre; est-ce bien ce que la Chambre a voulu dire? et, si c'est ce qu'elle a voulu dire, il faut qu'on sache tout ce que cela veut dire. Cela veut dire que non seulement la France est à jamais coupée en deux; que tout effort de pacification est à jamais condamné; que la pensée même en est odieuse; mais qu'on fait dans la « souveraineté nationale » et dans le « suffrage universel » deux parts : l'une qu'on accapare et qui est tout, l'autre qu'on ne peut accaparer, mais qui n'est rien. Cela veut dire que, de même que les constitutions révolutionnaires distinguaient entre les citoyens actifs et les citoyens passifs, de même la troisième République, selon le cœur des radicaux, distinguerait entre des députés actifs, — eux-mêmes, — et des députés passifs, — les autres, — qui ne seraient que comme les représentans sacrifiés d'électeurs de seconde classe. Cela veut dire que ces citoyens de seconde classe ont le droit de payer tous les impôts et de supporter toutes les charges, mais qu'ils n'ont pas le droit d'en faire, par des mandataires de leur choix, contrôler l'emploi et surveiller la répartition; que l'on disposera d'eux sans eux, malgré eux, et contre eux, parce qu'ils ont commis le crime de préférer le blanc ou le rose au rouge vif. Cela veut dire que de leur argent, sans qu'ils puissent souffler mot, on entretiendra, on de grasses ou de maigres sinécures, selon les « services » qu'ils ont rendus et ceux surtout que l'on en attend, les frères des amis, les amis des frères et les amis de ces amis. Cela veut dire que le parti républicain, ou la majorité de ce parti dans la Chambre, est incapable de concevoir le gouvernement autrement que comme un combat qui ne doit

pas cesser même après qu'il n'y a plus de combattans; qu'elle s'imagine que tout l'objet et que tout l'art en est de défendre ce que personne n'attaque, afin d'éviter qu'on attaque ce qu'elle tient par-dessus tout à défendre. — Et si quelque esprit, plus curieux ou plus philosophique, se met en peine de chercher le fondement de cette doctrine, dont l'ordre du jour du 14 juin a été l'expression parlementaire, craignons qu'il n'en établisse assez vite la filiation ou le rapport étroit avec ce que l'on nomme, dans le langage vulgaire, « la politique de l'assiette au beurre ».

Aussi bien nous assistons, depuis tantôt une quinzaine, à un édifiant spectacle. Comme il le devait, M. le Président de la République a remercié le ministre Méline de l'excellent exemple qu'il venait de donner en durant plus de deux années; et il n'est pas de Français, s'il n'est aveuglé par une haine sectaire, qui ne lui en soit reconnaissant, encore que, dans les derniers temps, en particulier dans les derniers mois, et tout spécialement le dernier jour, il ait hésité, faibli, se soit presque excusé, et que M. Méline ne soit pas absolument innocent de sa propre chute. Les adieux reçus, les politesses échangées, M. Félix Faure, ayant appelé à son aide, suivant l'usage, MM. Loubet et Deschanel, a réfléchi sur l'énigme que la Chambre proposait à sa sagacité constitutionnelle. D'abord il lui a paru évident que l'homme désigné était M. Ribot, premier signataire de l'ordre du jour de confiance-défiance accepté et rejeté par M. Méline. M. Ribot a consenti à se charger de consultations préparatoires; en aucune crise ministérielle on ne s'était autant consulté, et aucune, non plus, n'avait été si obscure et si longue. Trois matinées et trois après-midi, on vit passer M. Charles-Dupuy, M. Poincaré, M. Sarrien, M. Delombre, M. G. Leygues, qui allaient chez M. Ribot. On ne concentrait pas, on conciliait; sur les principes, chacun abandonnant les siens, l'entente avait été aisée; mais, sur la quantité et sur la qualité des portefeuilles, la fermeté du caractère avait reconquis ses droits: M. Ribot se heurtait à des héroïsmes. Il ne put qu'avouer sa défaite; ce ne serait pas lui qui concilierait.

Mais ce serait peut-être M. Sarrien. Si les progressistes ne triomphaient pas des exigences radicales, peut-être les modérés seraient-ils moins difficiles: il n'y avait qu'à reprendre à l'envers la même opération. Et l'on vit repasser M. Charles-Dupuy et M. Leygues, qui allaient chez M. Sarrien; M. Sarrien, qui se rendait chez M. Léon Bourgeois; M. Poincaré qui retournait chez M. Ribot. Le programme radical, — qui l'ignore? — est comme un temple assis sur deux colonnes: la revision

de la constitution, l'impôt global et progressif sur le revenu. Œuvre si vaste qu'on ne peut rêver de la construire en un an ; et, par cette raison même, M. Sarrien renonçait de son plein gré à la revision, qu'avec l'assentiment de M. Léon Bourgeois, il confessait ne plus voir « urgente, ni même nécessaire ». Pour l'impôt sur le revenu, il y était fort attaché, mais quand il ne serait ni global ni progressif ; et quand il n'y aurait ni déclaration, ni enquête ; et quand il serait sur « les revenus », en serait-il moins l'impôt sur le revenu ? L'idée de M. Delombre n'était pas si mauvaise ! et déjà l'on s'habitue à la trouver bonne ; déjà des listes circulaient, qui n'étaient pas définitives, en ce que l'on ne savait pas encore si M. Mougeot irait à la Justice ou à l'Agriculture, M. Trouillot au Commerce ou aux Beaux-Arts, et si M. Bourrat aurait ou n'aurait pas les Travaux publics ; mais où il y avait M. Mougeot, M. Trouillot, et M. Bourrat. Seulement M. Charles-Dupuy avait les Affaires étrangères, et, comme les élections aux conseils généraux vont avoir lieu très prochainement, et qu'il est entendu que l'administration n'y intervient pas, les progressistes ont considéré que la conciliation était impossible, s'ils n'avaient pas un de leurs hommes à l'Intérieur ; et pour la seconde fois, le mariage s'est rompu.

Alors est venu, après MM. Ribot et Sarrien, M. Peytral, des formes aimables de qui il semblait qu'on pût se promettre un heureux succès ; et, tout ainsi que l'on avait eu MM. Charles-Dupuy, Sarrien et Peytral, puis MM. Sarrien, Peytral et Dupuy, on eut, pendant trois jours aussi, MM. Peytral, Dupuy et Sarrien. Pas plus de revision qu'avec M. Sarrien ; comme avec lui, l'impôt de M. Delombre. Et la distribution des portefeuilles recommençait, et, toujours pour l'amour de la conciliation, M. Charles-Dupuy, qui n'avait plus les Affaires étrangères, données à M. de Freycinet, et qui n'avait pas davantage l'Intérieur, réservé à M. Peytral, se contentait de l'Instruction publique. M. Delombre recevait les Finances, et M. Georges Leygues ne dédaignait pas l'Agriculture. Mais, par malheur, M. Peytral, qui ne pouvait se priver de M. Mesureur, voulut s'adjoindre en outre un sous-secrétaire d'État, M. Dujardin-Beaumetz, autre radical, ce qui, avec lui, eût fait deux radicaux à la place Beauvau ; la proportion n'y était plus, le préparateur avait eu la main lourde, la mixture était trop acide ; les progressistes ne l'avalèrent pas. Et le temps parut arrivé de recourir aux grands remèdes.

*Multa renascuntur quæ jam cecidere.* M. Félix Faure a fait un signe, et Lazare est ressuscité : M. Brisson est accouru. « Pourquoi ces choses et non pas d'autres ? » interrogeait anxieusement Figaro. — Pourquoi ces ministres et non pas d'autres ? Pourquoi M. Henri Bris-

son ? C'est le secret de M. le Président de la République. Admettons qu'il ne soit pas sûr que M. Méline n'ait point été battu, mais M. Brisson, à trois reprises, l'a été authentiquement. M. Méline n'avait pas de majorité, soit, mais M. Brisson a eu trois minorités successives, et ascendantes, — ou descendantes : — deux voix, quatre voix, dix voix. Cette triple pierre pesait sur lui : sont-ce les souvenirs de 1885 qui ont conduit à le réveiller dans son sépulcre et à délier ses bandelettes ? En tout cas, où M. Ribot, M. Sarrien, M. Peytral avaient renoncé, M. Brisson a réussi. Ne dites plus de personne : il est mort. Le ministère Brisson est constitué. Mais l'équivoque n'en est pas dissipée. Elle est, au contraire, plus épaisse. La Chambre voulait, si elle a voulu quelque chose, « l'union des républicains » : M. Brisson ne lui apporte que l'union de certains républicains. Elle demandait un cabinet de conciliation : il lui présente un cabinet homogène d'extrême gauche. Elle réclamait « des réformes démocratiques » : celles qu'annonce M. Brisson ne sont pas plus « démocratiques » que les réformes promises par M. Méline. Point de revision, point d'impôt global et progressif, l'impôt proportionnel et dégressif, à sa base, de M. Paul Delombre. Les progressistes vont interpeller le cabinet ; mais sur quoi ? Son programme est le leur ; il n'y a que les personnes qui ne soient pas les leurs. Radical seulement par les étiquettes, modéré, quant au reste, qui devrait cependant être le principal, c'est le ministère Méline, avec M. Brisson et sans M. Méline. Il va donc falloir que M. Brisson se résigne à avoir les voix de la droite, car il n'y a que les noms de changés ! On se trompe : sous M. Méline, nous n'avions que onze ministres et un sous-secrétaire d'État ; sous M. Brisson, nous avons toujours onze ministres, mais, par surcroît, deux sous-secrétaires d'État, et il paraît que nous en aurons trois. La France va être bien heureuse !

En attendant, elle ne comprend plus, et elle se lasse. Elle commence à démêler vaguement, à travers ces incohérences, que le parlementarisme, dans sa forme actuelle, se décompose un peu plus chaque jour, et que « tout cela s'en va » chaque jour un peu plus. Vaguement elle commence à appeler ou à souhaiter de nouvelles formes, qui rétablissent l'ordre en cette anarchie, remettent de l'équilibre en cet affolement, refoulent le débordement du médiocre et de l'absurde, sauvent le bon sens, la bonne foi, la paix civile et la liberté. Et ceux qui regardent au delà des frontières commencent à douter si le mal politique dont se plaignent les nations latines ne viendrait pas de ce qu'elles ont emprunté, sans savoir se les adapter, des institutions représenta-

tives de type anglo-saxon qui ne convenaient point à leur génie et qui ont fait dévier le développement historique de leurs institutions, à elles. Ce qui se passe en Italie et en Espagne, dans le même temps que cela se passe chez nous, n'est pas pour nous en faire dédire.

En Italie, à peine le cinquième ministère Rudini était-il fait, qu'il s'est défait. Comme, chez nous, le ministère Méline, on ne l'a pas renversé, il est parti de lui-même, et un peu plus librement encore, car, si M. Méline n'a pas jugé acceptable la confiance hésitante et mêlée d'injonctions que la Chambre lui accordait, du moins il a paru devant elle, il a parlé, il a provoqué sa réponse ; il l'a forcée à dire, par un scrutin, ce qu'elle voulait ou ne voulait pas. M. di Rudini, au contraire, n'est même pas allé jusqu'au bout. Il s'est livré, assure-t-on, à un pointage minutieux, duquel il serait ressorti à ses yeux, en toute évidence, que les quatre cinquièmes de la Chambre lui étaient hostiles, et que, même en lançant aux retardataires télégrammes sur télégrammes, en battant le rappel, en levant le ban et l'arrière-ban des députés gouvernementaux, il n'arriverait peut-être pas à réunir 100 voix. Il s'est senti, à l'avance, battu ; plus que battu, écrasé ; et comme, ayant à réserver l'avenir, il pouvait bien subir une défaite, mais non pas risquer un effondrement, il ne s'est pas présenté, ou seulement pour annoncer qu'il ne se présentait pas. Toute assemblée est foule et aime les jeux cruels. La Chambre italienne, furieuse qu'en se suicidant le cabinet lui ôtât le plaisir de le tuer, s'est tout à coup emplie de clameurs : M. di Rudini n'avait pas le droit de se retirer ainsi : ce n'était ni constitutionnel, ni parlementaire, ni légal, ni loyal ; il devait attendre l'accusation, la condamnation et le supplice. Le président du Conseil a laissé crier les plus enragés, avec la haute impassibilité qu'il sait prendre quand il veut et l'indifférence aux passions d'ici-bas de quelqu'un qui n'existerait plus. A la fin, le bruit est tombé, et de toute cette agitation il est resté, — c'est beaucoup trop, — une crise ministérielle, très difficile à clore, qui eût pu à la longue, en traînant et s'envenimant, devenir, — *bellum plus quam civile*, — plus que ministérielle.

En effet, il ne pouvait cette fois être question d'un « replâtrage », ou d'une transformation. Depuis deux ans et demi, depuis le mois de mars 1896, lorsqu'une crise éclatait, on n'y prenait pas garde ; comme elle s'ouvrait, elle se fermait, et au marquis di Rudini succédait le marquis di Rudini. Son ministère était, — qu'on veuille bien nous passer ces comparaisons familières, — comme le couteau de Janot ou

le chapeau de Tabarin, et, quoique sans cesse il changeât, pourtant c'était toujours le même. M. di Rudini passait de la droite à la gauche et de la gauche à la droite, appelant à lui et quittant tour à tour M. Ricotti et M. Colombo, M. Carmine et M. Codronchi, M. Prinetti et le marquis Visconti-Venosta, M. Zanardelli et M. Gianturco. Ses avant-dernières recrues, en décembre 1897, avaient été M. Zanardelli précisément, MM. Gallo, Cocco-Ortu et Pavoncelli ; les dernières, il y a quinze jours, pour ce cabinet qui n'a pas vécu, MM. Bonacci, Cappelli, Afan de Rivera, Cremona, Canevaro et Fro'a : quatre départemens avaient gardé leurs anciens titulaires, qui étaient M. di Rudini lui-même, M. Luzzatti, M. Branca et le général di San Marzano.

Telle était la cinquième combinaison di Rudini. Elle avait reçu de la presse un accueil assez froid, soit que l'on mit en parallèle, au désavantage des nouveaux venus, la valeur des uns et des autres, soit que l'on fit observer que le ministère remanié, étant, ainsi que le précédent, composé d'hommes de partis opposés, portait en lui le germe des mêmes discordes, commencement de la même fin. Des organes de la modération et de l'autorité de la *Rassegna nazionale* dénonçaient un tel système de va-et-vient, de concessions et de compromissions, de conciliation des inconciliables, de commutation et de transmutation des opinions, comme la ruine de toute administration et la négation de tout régime constitutionnel. Mal qui, sans doute, ne date pas d'aujourd'hui, mais qui précipite la décadence, déplorable, pour la *Rassegna*, autant qu'incontestable, de ce que l'on qualifiait de gouvernement parlementaire. Ce n'est pas que MM. Cappelli, Canevaro, Cremona et autres ne pussent tenir honorablement leur place dans un ministère : quelques-uns d'entre eux avaient déjà fait leurs preuves, et tous, au besoin, les eussent faites, brillantes ou suffisantes : au rebours de ce qui arrive souvent, ce n'étaient point ici les ministres qui retiraient de la force au ministère, mais bien le ministère, dans les conditions où il se formait, qui rendait inutile la bonne volonté des ministres. « En temps ordinaire, ajoutait la *Rassegna nazionale*, ils eussent pu, comme d'autres, gouverner pour le bien du pays, mais sommes-nous donc en un temps ordinaire ? » Étant ce qu'il était, le cabinet pouvait-il prendre l'initiative des réformes politiques et économiques urgentes ? Pouvait-il conseiller au roi la dissolution et l'appel au pays, en cas de conflit, dès sa rencontre avec le parlement ? Le pouvait-il, sa solidité, sa stabilité étant faites d'une seule chose, de la faiblesse d'une opposition trop divisée pour être active et efficace ? Comment, en effet, et sur quoi penseraient ensemble

M. Sonnino-Sidney et M. Colombo, M. Alessandro Fortis et M. Prinetti, M. Baccelli et M. Giolitti ? Aussi pensaient-ils différemment, marchaient-ils chacun de leur côté, et encore ne marchaient-ils guère, à cause de la saison qui fait le vide et de la chaleur qui devient intolérable dans la salle, en bois et en verre, de Montecitorio. Le ministère avait donc malgré tout une chance de passer l'été et de vivre au moins jusqu'à la rentrée de novembre. Mais le marquis di Rudini, interrogeant les augures, ne l'a pas cru, ou, songeant à ce que serait cette vie, ne l'a pas voulu.

Il avait, pourtant, préparé différens projets. Une première série était destinée à combattre les théories et à empêcher l'organisation des « forces subversives ». Reste à savoir au juste ce qu'il entendait par là ; s'il avait là-dessus les idées de M. Zanardelli, ou celles de M. Visconti-Venosta, ou celles de tous deux à la fois ; et ce qui pour lui était l'ennemi, à moins qu'il n'aperçût des ennemis partout. La seconde série avait pour objet « d'adoucir les pires souffrances économiques du pays » ; et est-il besoin de dire que dans le monde moderne, en Italie comme ailleurs, dans l'Italie méridionale plus encore, peut-être, qu'ailleurs, la triste humanité n'a que le choix entre ces souffrances ? A la première série se rattachaient des modifications, retouches, restrictions aux lois en vigueur sur les associations, sur le domicile forcé, sur la presse ; à la seconde, l'abolition de l'octroi dans les petites villes ; la restitution des petites propriétés saisies par le fisc pour non-paiement des cotes minimales d'impôt, — en Sardaigne et dans le Midi, ces petites propriétés séquestrées au profit (faut-il vraiment dire : au profit ?) de l'État sont si nombreuses que, pour que l'émigration ne soit pas l'unique ressource, le brigandage y doit redevenir un métier ; — enfin, l'augmentation de la portion congrue des curés de campagne, comme si le bas clergé, atteint, lui aussi, par toutes sortes de souffrances économiques, et aussi malheureux que les plus misérables, était prêt à fournir des cadres à cette Jacquerie qui se levait.

Et certes, il eût été bon, tandis que les tribunaux militaires distribuaient sévèrement les peines, de parler d'autre chose que de châtimens, de prévoir et de prévenir. Mais le marquis di Rudini, ayant châtié durement, se voyant mourir en odeur de réaction et de dictature, a estimé que la Chambre n'était pas en état de l'écouter, et il a préféré ne pas lui tenir un discours qui eût été perdu. Outre la crainte, fort légitime, d'être mis dans une posture qui lui interdirait pour un temps tout retour au pouvoir, en a-t-il eu quelque motif qu'il n'a pas cru devoir publier ? Il se peut ; ce qui ne se peut pas, c'est qu'il ait

manqué de courage ou de calme. La situation avait beau être grave; même quasi révolutionnaire, et même tout à fait révolutionnaire, elle n'eût pas été pour effrayer un homme qui, à ses débuts, préfet de Palerme, avait eu à soutenir une guerre de rues et à vaincre une insurrection; qui l'avait fait avec un sang-froid, un flegme demeurés légendaires; auquel on était venu raconter, pendant l'action, que sa maison brûlait, et qui s'était contenté de répondre: « Ce qui me fâche le plus, c'est que j'y avais le testament de mon père et que j'y tenais beaucoup. » Devant une grande résolution à prendre, à peine si un mouvement plus brusque eût fait choir son monocle ou dérangé un fil de sa longue barbe blonde. Ce n'est donc pas à cause de ce qu'il avait en face de lui que M. di Rudini a démissionné; du moins, ce n'eût pas été à cause de cela, s'il eût été sûr de ce qu'il avait derrière lui et à côté de lui. Quoi qu'il en soit, il est parti, et il ne s'est plus agi que de lui donner un successeur. Mais, pour être tout simple, c'est ce qui n'était point du tout aisé.

Qui allait recueillir cet héritage peu disputé? Avant d'en arriver au général Pelloux, on avait prononcé et examiné plusieurs noms, entre autres ceux de M. Finali, de M. Visconti-Venosta, de M. Sonnino-Sidney. En Italie comme en France, tout est à la « concentration », à la « conciliation », à « l'union »: avec quatre présidens possibles, c'était un seul et même ministère: il n'y avait de différences que des nuances, et ces nuances tiennent surtout aux personnes. Chacune d'elles a ses mérites, et toutes ont des mérites éminens. — Le sénateur Gaspare Finali, qui fut ministre des Travaux publics en 1890-1891, est depuis cette époque président de la Cour des comptes; on rend un hommage unanime à son caractère, à sa science et à son talent. Humaniste réputé parmi les délicats, il est, par ses goûts mêmes, un magistrat de la vieille roche, et si jadis il s'amusa à traduire en latin classique les passages les plus saillans des discours de M. Crispi, c'est une distraction bien innocente, et de quoi l'on ne saurait lui garder rancune. Il a occupé avec une distinction rare tous les emplois où la fortune l'a appelé, au cours d'une longue carrière, et il n'est pas jusqu'à son optimisme naturel qui n'eût contribué à faire de lui, dans les embarras de l'heure présente, l'homme de la circonstance. Ce n'est pas, comme M. Zanardelli, un intransigeant et son penchant l'éloigne de tous les extrêmes. — De M. Visconti-Venosta, rien à dire, sinon que l'Italie n'avait pas eu, depuis Cavour, un ministre des Affaires étrangères qui ait autant que lui fait figure dans la politique européenne: qui ait autant que lui contribué, tout en restant fidèle aux

alliances de l'Italie, à en arrondir les angles et comme à en émousser le tranchant ; qui ait eu, au même degré, la mesure et la suite dans les desseins ; qui ait plus courageusement remis au point des ambitions prématurées ; et, du moins au dehors, son arrivée aux affaires eût apaisé toutes les inquiétudes, sans en faire naître aucune. — M. Sonnino, il n'y a pas dix ans, menait campagne contre M. Crispi, avec beaucoup d'entrain, de mordant et de verve. Encore qu'il eût déjà atteint la quarantaine, ce n'était alors qu'un jeune homme qui donnait de grandes espérances. Dans l'entre-temps, il a été ministre, sous le même M. Crispi ; et les espérances qu'il faisait concevoir, on ne saurait prétendre qu'il les ait démenties. Le compagnon de ses études, son parent et ami, M. Franchetti, nous a expliqué comment il est venu, lui, Franchetti, du « ministérialisme à l'opposition » : le baron Sonnino-Sidney ne nous a pas dit pourquoi il avait fait le chemin en sens contraire et comment il était allé « de l'opposition au ministérialisme » ; mais c'est une explication que, sans doute, il ne nous devait pas ; et il suffit qu'il ait été, comme il l'a été, un financier expert et un politique avisé pour que l'on ne s'étonne pas de voir le roi et l'Italie compter sur lui.

Le général Pelloux, qui l'emporte, est un général, mais un général italien, en qui, comme en beaucoup de ses camarades, il y a l'étoffe d'un diplomate. Le ministère le moins militaire qui pût être fait en ce moment à Rome, on peut être sûr que c'est lui qui l'a fait. Bien qu'il ait pris pour lui le portefeuille de l'Intérieur, laissé la Guerre au général di San Marzano, et mis aux Affaires étrangères l'amiral Canevaro, — en souvenir, probablement, de la Crète et comme gage au concert européen, — il a par compensation, ôté les Travaux publics au général Afan de Rivera, et il n'y aura toujours dans le cabinet que trois officiers généraux, de terre ou de mer ; quatre, y compris le ministre de la Marine. Mais tant de ministres militaires ne font pas un ministère réellement et pleinement militaire. Et la raison en est, sans la chercher plus loin, que justement parce qu'il est général, plus que n'importe qui, le général Pelloux doit avoir soin de ne pas imprimer à son cabinet une allure trop énergique ; en retour, le seul fait de porter le sabre le dispensera sans doute de le tirer. Il pourra, mieux qu'un ministre civil, supprimer l'état de siège et se passer des lois d'exception présentées par le marquis di Rudini, de lois draconiennes sur les associations, la presse et le domicile forcé. Quant aux projets de réformes économiques, s'il est sage, il les maintiendra. Mater l'émeute est bien ; se débarrasser des meneurs en les frappant de plusieurs

années de réclusion est utile et peut-être juste; mais le mieux est encore d'enlever à l'émeute le plus possible de causes ou de prétextes. Il ne faut pas voir partout des conspirations, — anarchistes ou cléricales; — le plus redoutable des conspirateurs, aujourd'hui, en tout pays, c'est la misère; et le moyen le moins incertain de déjouer les entreprises *anti-sociales*, c'est, par conséquent, de faire, si l'on le peut, une politique vraiment et équitablement *sociale*. En ce point s'accordent l'intérêt des peuples et celui des gouvernemens; — ce qui quelquefois veut dire plus que l'intérêt d'un ministère.

On vient de procéder, dans tout l'Empire, aux élections pour le renouvellement du Reichstag allemand. D'une manière générale, les partis conservent leurs positions. Le Centre catholique est, comme auparavant, l'arbitre de la politique; numériquement, il est tout aussi fort, s'il a perdu quelques-uns de ses chefs, et s'il s'est « impérialisé ». Les « partis de l'ordre », qui, en cette qualité, s'étaient longtemps abandonnés, jaloués et déchirés les uns les autres, ont fini, au second tour, par contracter une alliance défensive. Le résultat le plus clair en a été non pas certes un recul, mais un temps d'arrêt, dans l'envahissement de l'Allemagne par le socialisme. Les socialistes avaient des candidats dans toutes ou presque toutes les circonscriptions (396 sur 397). Le premier tour leur avait donné 32 mandats et ils comptaient, après les ballottages, en avoir en tout 70. Ils n'en auront que 56. Le gain est moindre qu'ils n'espéraient, et les progressistes (ce sont les « radicaux » de l'Allemagne) ont profité de l'écart. Le socialisme a subi, çà et là, des échecs auxquels il sera très sensible : il a été chassé de trois circonscriptions de Berlin sur six, de Stettin, de Dortmund, de Solingen et de Brandebourg. On dirait que le phénomène est international, comme la théorie se vante de l'être, et que le socialisme tend déjà à décroître dans les grandes villes; que d'industriel il devient rural, sans en devenir, — loin de là, — moins menaçant. Si, par un artifice de géographie électorale, les socialistes n'occupent, en effet, qu'un huitième des sièges, ils obtiennent environ le quart des suffrages; et le nombre absolu ne cesse d'en augmenter : 1 400 000 en 1890; 1 768 000 en 1893; cette année, plus de deux millions.

La guerre entre les États-Unis et l'Espagne poursuit ses vicissitudes ou plutôt se poursuit sans vicissitudes. Les événemens ne se précipitent pas, mais ils marchent. Les troupes américaines, débarquées à Cuba, investissent ou pressent Santiago; elles n'ont pas

encore ville gagnée, mais il semble que ni l'amiral Cervera, ni le général Linares, quand même il serait secouru à temps par le général Pando, accouru de Holguin, puissent rompre le cercle qui d'étape en étape se resserre autour d'eux. Et, à coup sûr encore, Santiago pris, les Américains ne tiennent point toute l'île, où il reste cent cinquante mille soldats réguliers et cinquante mille volontaires aguerris. Mais l'effet moral, en Espagne, serait terrible : déjà une certaine lassitude, un certain accablement sous la fatalité se fait jour, accompagné des suspicions ordinaires et des ordinaires récriminations. M. Sagasta a suspendu la session des Cortès, qui se sont séparées au milieu d'un violent tumulte. Les derniers mots entendus à la Chambre ont été dits par M. Salmeron, ancien président du pouvoir exécutif ou président de la République espagnole, et c'était pour rendre « la monarchie responsable des malheurs de la patrie ». Avant lui, M. Castelar, ancien président de la République, lui aussi, n'avait pas craint de faire remonter ces responsabilités plus haut que le ministère Sagasta ou le ministère Canovas. On le sait trop : don Nicolas Salmeron et don Emilio Castelar parlent un peu imprudemment des fautes de la monarchie ; leur propre histoire fournirait de quoi leur répondre. Mais un jour d'infortune, amère comme celle qui accable l'Espagne, abolit, dans l'esprit et le cœur d'une nation, vingt ans de tranquillité complète et de prospérité relative. Don Carlos, d'autre part, se sent bientôt à bout de patience et de chevalerie. M. Canovas est mort. Le petit roi faisait hier sa première communion, dans la chapelle du palais, et le prêtre l'invitait à prier pour l'armée et pour le pays... Cependant l'escadre de réserve, sous le commandement de l'amiral Camara, emportant la suprême chance de l'Espagne, est en route vers les Philippines, où elle arrivera, si tout la favorise, dans la seconde quinzaine de juillet... Or, la seconde quinzaine de juillet est bien loin.

CHARLES BENOIST.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

# DANS LES ROSES

---

## DEUXIÈME PARTIE (1)

---

### VI

On touchait à la mi-janvier. — A cette époque de la morte saison, Saint-Saviol hiverne et s'endort d'un sommeil de marmotte. Parmi les pépinières effeuillées, dans les roseraies et les fraisières, le travail chôme. De tournoyans vols de corbeaux planent seuls sur la campagne morfondue. Les routes boueuses sont quasi désertes ; au fond de leurs boutiques, derrière les vitrines embuées d'humidité, les commerçans découverts prennent des attitudes assoupies. Sitôt le soir venu, les volets se ferment et les devantures sont closes. Le silence nocturne n'est troublé que par le sifflement des trains du chemin de fer de Limours et le roulement lointain des voitures de maraîchers sur la route d'Orléans. — La journée avait été particulièrement brumeuse et la nuit s'annonçait comme devant être plus maussade encore. Une pluie mêlée de grésil fouettait les tilleuls dénudés de la place des Quinconces, où la flamme des bees de gaz, comme affolée, tremblotait au vent du nord-ouest. Au milieu des façades noires, deux établissemens seuls demeuraient éclairés et projetaient sur la chaussée une blafarde lumière : l'hôtel du *Panier Fleuri* et le caté Munerel, où quelques amateurs de billard jouaient une poule au gibier.

Rue de l'Église, dans sa salle à manger du rez-de-chaussée.

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet.

près d'un brasillant feu de coke, Éloi Touchebœuf, vêtu d'un gros gilet de laine brune, chaussé de galoches, les mains croisées sur l'abdomen, se dodelinait au fond d'un vieux fauteuil Voltaire, tandis que Sabine achevait de lui lire *le Petit Journal*. Trois coups discrets frappés du dehors sur les volets de tôle interrompirent la lecture et tirèrent brusquement le marchand de grains de sa demi-somnolence. Il se leva, alla lui-même ouvrir et introduisit dans la salle deux de ses collègues du conseil municipal : le pharmacien Blouet, adjoint, et Odoul, le marchand de bois. Boutonnés hermétiquement, le col relevé, engoncés jusqu'au menton en des cache-nez de laine tricotée, ils entrèrent en maugréant contre la bise et la neige fondue. Quand ils eurent enlevé leurs pardessus mouillés et se furent approchés de la grille, Touchebœuf ordonna à sa nièce d'apporter la bouteille de cognac et des verres ; dès qu'elle eut tout installé sur la table, il ajouta :

— Maintenant, ma fille, nous n'avons plus besoin de toi, va te coucher et dis à Philomène d'en faire autant.

Sabine, que la société des deux conseillers amusait médiocrement, s'empressa d'obéir et souhaita le bonsoir à la compagnie.

Après le départ de la jeune fille, le pharmacien prit une chaise et tendit vers la grille ses bottines fumantes.

— On est mieux ici que dehors, soupira-t-il... N'empêche, si ce n'avait été pour vous, Touchebœuf, je serais volontiers resté dans mon officine, au lieu de braver l'intempérie de la saison.

Blouet, brun, maigre et sec, était vêtu d'un veston bleu et portait une cravate cramoisie, épinglée d'un camée représentant un Esculape. Il avait les oreilles rouges, le nez proéminent et des yeux égrillards. Beau diseur, content de lui, il caressait complaisamment sa barbe en éventail, en s'écoutant parler. Odoul, au contraire, affectait une austérité chagrine et une tenue négligée. Obèse, trapu, bas sur jambes, cravaté de noir, enfoui dans une ample redingote dont les pans balayaient ses bottes, noir de cheveux, noir de peau, il avait la face taillée à coups de serpe, les soureils bourrus, la mine tantôt bougonne et tantôt obséquieuse, selon les circonstances. Originaire du Cantal, il conservait l'accent de sa montagne et cachait sous ses façons rudes, sous ses allures lourdes, la malice sournoise du paysan auvergnat. Membre du conseil de fabrique, il affectait un catho-

licisme intransigeant et représentait l'extrême droite au conseil municipal.

— Nous sommes venus à votre appel, monsieur Touchebœuf, dit-il de sa voix pesante et sourdement martelée; quoi de nouveau?

Touchebœuf, qui emplissait les petits verres, releva la tête, coula un regard finaud vers ses collègues et répartit :

— Je vous remercie, messieurs... Mais d'abord, buvons un coup de cognac; par ce temps de chien, il faut se réchauffer l'intérieur.

On trinqua, on dégusta le cognac avec de savans clappemens de langue, puis le marchand de fourrages, après s'être essuyé la bouche d'un revers de main, dit en s'asseyant :

— Messieurs, parlons peu et parlons bien... Les élections municipales auront lieu en avril prochain et la première besogne du conseil sera de procéder à la nomination d'un nouveau maire, car le père Delory ne se représente pas... Avez-vous un candidat?

— On prétend, insinua le pharmacien, que Firmin Charmois convoite la mairie et qu'il a des chances.

— Croyez-vous? grommela Odoul... Quant à moi, si je suis réélu, je ne voterai pas pour Charmois, je le soupçonne d'être franc-maçon et je le crois homme à pactiser avec les radicaux... Qu'en pensez-vous, monsieur Touchebœuf?

— Mon Dieu, opina à son tour le marchand de grains, je reconnais que Charmois n'est pas sans valeur; il est intelligent et il a de la poigne; seulement il est autoritaire et cherche trop à tirer à lui la couverture... S'il est nommé, nous ne serons plus maîtres chez nous... Il serait donc utile de nous entendre dès maintenant pour lui opposer quelqu'un de sérieux.

— D'accord, mais qui? voilà le chiendent! objecta Blouet... Des administrateurs capables, on n'en remue pas à la pelle, et, parmi les fortes têtes du conseil, connaissez-vous beaucoup de gens qui se soucient de ceindre l'écharpe?... Vous, Odoul, vous mettriez-vous sur les rangs?

— Moi?... Je ne puis pas... Je n'ai ni le temps ni les moyens nécessaires...

— En voyez-vous d'autres?

— Eh! eh! une supposition... Si M. Touchebœuf était consentant, ce serait un excellent maire... Il est indépendant, riche et influent... Sous tous les rapports, il damera le pion à Charmois.

Le marchand de grains ébaucha une moue dédaigneuse en

avançant sa lippe inférieure et répondit avec un salut ironique :

— Serviteur! monsieur Odoul, je vous suis très reconnaissant des qualités que vous voulez bien me prêter; mais je n'ai pas d'ambition, moi; j'ai toujours refusé la mairie, parce que je n'aime pas à me mettre en avant.

— Il y a, interrompit Odoul, des sacrifices nécessaires... Surtout quand il s'agit de combattre un homme dangereux...

— Allons, Touchebœuf, un bon mouvement! ajouta le pharmacien.

— Je ne désire pas la mairie, je le répète, répliqua Éloi avec une fausse bonhomie... Néanmoins, s'il ne se présentait pas d'autre amateur et s'il y avait nécessité... En ce cas, messieurs, et à mon corps défendant, j'accepterais l'écharpe, afin de préserver la commune de la tyrannie de Firmin Charmois.

— A la bonne heure! s'écria Odoul, les gens bien pensans vous sauront gré de votre dévouement.

— C'est parfait, reprit le pharmacien, pourtant ne nous illusionnons pas, messieurs!... Charmois, maintenant qu'il est décoré, aura de nombreux partisans et il ne sera pas facile de l'évincer du conseil...

Touchebœuf secoua la tête, une lueur narquoise passa dans ses yeux et ses lèvres é mirent une succession de sons inarticulés, pareils à ceux de la huppe :

— Pou! pou! pou!... Nous ne chercherons pas à l'évincer, ce qui serait une sottise... Nous le maintiendrons sur notre liste, au contraire... Puis, monsieur Odoul ou vous, Blouet, vous formerez une seconde liste où vous porterez nos amis et d'où vous éliminerez les partisans de Charmois... Celui-ci, sûr de passer, ne nous mettra pas de bâtons dans les roues... Une fois le conseil élu, comme nous aurons la majorité, nous choisirons le maire qui nous plaira et le rosiériste restera sur le carreau... Voilà le plan! Je connais mon Charmois, il est orgueilleux comme un paon; s'il n'a pas la mairie, il donnera sa démission de conseiller, et nous en serons débarrassés... qu'en pensez-vous?

— Bravo, Touchebœuf! s'exclama le pharmacien, vous êtes un fin diplomate!

— Je ne sais pas si je suis un diplomate, répliqua le marchand de grains, avec un clignement d'yeux significatif et un ricanement aigu, mais je suis un vieux singe, et quand on s'attaque à moi, j'ai bec et ongles pour me défendre.

— Monsieur Touchebœuf, vous pouvez compter sur ma voix, déclara obséquieusement Odoul, plein d'une crainte respectueuse pour ce diable d'homme si ingénieusement vindicatif.

— Sur la mienne aussi ! ajouta Blouet.

— Entendons-nous ! stipula Touchebœuf... Si j'accepte la mairie lors du futur renouvellement, c'est autant dans votre intérêt que dans le mien. Il s'agit de flanquer par terre un gèneur, que nous n'aimons ni les uns ni les autres. Par conséquent, il faut que chacun de vous se mette bien en tête qu'en combattant Charmois, il se rend surtout service à lui-même. Dès demain, vous entrez en campagne et vous manœuvrerez près de vos amis pour les détacher du rosiériste ; moi, de mon côté, je vous promets de ne pas me croiser les bras... Est-ce compris ?

Ils acquiescèrent chaudement et l'alliance fut ratifiée par une triple poignée de mains. Puis Touchebœuf remplit de nouveau les petits verres et de nouveau on trinqua.

— Charmois sera battu à plate couture ! affirma Blouet.

— Je bois à notre futur maire ! dit Odoul en saluant.

— Pas si haut, recommanda le marchand de grains en désignant les fenêtres, on pourrait nous entendre du dehors et il ne faut pas qu'on se doute que nous nous sommes vus ce soir. Je vais vous accompagner jusque sous le porche.

Les deux visiteurs rendossèrent leur paletot, s'enroulèrent dans leur cache-nez et, une fois le battant du porche entrebâillé, filèrent avec précaution, après s'être assurés que la rue était absolument déserte.

Resté seul, Touchebœuf poussa les verrous et rentra en sifflant, avec la conscience de n'avoir pas perdu sa soirée. Depuis le moment où, sous la tente du bal Collet, l'oncle de Sabine avait appris la trahison de Charmois, sa pensée dominante était un violent désir de vengeance. Il employait ses loisirs à préparer sa revanche ; la nuit, il en rêvait ; le jour, il s'occupait à en rassembler les élémens fil par fil, et à les nouer comme les mailles d'un rets mystérieux, destiné à enserrer son ancien copain, devenu son ennemi. Avec une opiniâtre persévérance, il méditait de détruire pièce à pièce les plus chères espérances de Charmois. Il avait commencé par s'attaquer à l'amour de Désiré pour Sabine et à couper à la racine leurs projets de mariage. En rompant toute relation entre les deux jeunes gens et en exerçant une quotidienne surveillance sur sa nièce, il y avait réussi ; il le croyait, du moins.

Satisfait sur ce point et enchanté de tourmenter le père en le rendant témoin des chagrins de son fils, il cherchait maintenant les moyens de lui porter un coup plus direct et plus cruel. De temps à autre, comme il l'avait fait avec le pharmacien Blouet et avec Odonl, il attirait chez lui clandestinement deux ou trois conseillers, les tournait et les retournait adroitement et finissait par les endoctriner. Fragment par fragment, il enrôlait contre Charmois la majorité du corps municipal et lui aliénait les bonnes grâces d'un grand nombre de ses collègues. Il se promettait d'agir de même en sourdine sur les électeurs les plus notables et les plus imprégnés de l'esprit de conservation. Il projetait d'isoler ainsi peu à peu son rival et de le mettre en quarantaine, en le brouillant avec ses plus fidèles amis. « Le fin du fin, songeait-il cette nuit même, en se roulant dans ses couvertures tandis que la pluie fouettait les volets, le comble serait de gagner à notre parti l'un de ses gendres... Eh ! eh ! ça pourrait bien arriver un de ces jours, en s'y prenant adroitement... »

Il ne croyait point pronostiquer si juste. Précisément, le lendemain matin, au moment où il était en train d'huiler lui-même les gonds de sa porte cochère, il fut croisé dans le couloir par sa locataire, M<sup>me</sup> Léontine Lavour.

Un peu vexé d'être surpris en gilet de laine et en sabots par la propre fille de Charmois, Touchebœuf, après avoir sommairement salué la dame, battait en retraite vers son vestibule, quand il s'aperçut que Léontine le suivait :

— Excusez-moi, monsieur Touchebœuf, murmura-t-elle, je désirerais avoir avec vous un instant d'entretien.

— A votre service, madame... Le temps de passer un vêtement plus convenable et je suis à vous... Entrez, en attendant, dans la salle à manger, où ma nièce vous tiendra compagnie...

— Pardon, reprit M<sup>me</sup> Lavour en lui posant sur le bras sa main gantée; je désirerais vous parler sans témoin... Je souhaiterais même que personne ne se doutât de ma visite...

Touchebœuf regarda sa locataire en dessous, puis, remarquant qu'elle s'était dès le matin mise en frais de toilette, robe de couleur foncée, collet d'astrakan et chapeau noir garni de plumes, comme un char funèbre, il ne put réprimer un malin sourire :

— C'est différent, madame, dit-il en se redressant... En ce cas, si vous avez quelque course à faire dans le bourg, profitez de

l'occasion et revenez d'ici à une demi-heure... J'aurai expédié Sabine dehors et je serai à vos ordres...

En effet, quand, une demi-heure après, M<sup>me</sup> Lavour sonna chez son propriétaire, ce fut Touchebœuf qui vint lui ouvrir. Il avait changé de toilette; rasé de frais et chaussé proprement, il souriait d'un air presque galant :

— Entrez, chère dame... cette fois nous sommes seuls, j'ai envoyé ma nièce au marché, et elle n'en reviendra pas avant une bonne heure...

Il introduisit Léontine dans le bureau où un feu clair ronflait dans le poêle de faïence et la fit asseoir dans son propre fauteuil.

— Chauffez vos petits pieds, ajouta-t-il en s'asseyant à son tour en face d'elle, et contez-moi tranquillement votre affaire... Personne ne viendra nous déranger...

Léontine releva sa voilette, toussa timidement, puis commença d'une voix humble et douceuse :

— Mon Dieu, monsieur, ma démarche vous paraîtra peut-être déplacée... C'est presque... une confession que je vais vous faire... Aussi je sollicite d'abord votre indulgence et je compte sur une discrétion absolue...

— J'aurai bouche cousue, madame, bouche cousue... Parlez donc sans crainte

— Je me trouve... nous nous trouvons, mon mari et moi, dans un cruel embarras momentané, et comme vous avez toujours été très aimable avec nous, je me suis permis de venir vous demander un bon conseil et... peut-être même un service.

En écoutant ce début, Touchebœuf, en vieux praticien, flaira une demande d'argent; son front se plissa, son sourire s'évanouit et ses yeux prirent une expression somnolente.

— Madame, répliqua-t-il, je suis flatté de la préférence; mais, si vous avez besoin de conseils, que ne vous adressez-vous à votre père?... M. Charmois plus que tout autre, il me semble, serait à portée de vous tirer d'embarras.

— Ah! soupira Léontine, en levant les yeux au ciel, je n'ai pas à compter sur mon père... Il ne m'aime pas... Il n'a de tendresse que pour Florence et pour Désiré; et il est le dernier à qui j'oserais confesser mes ennuis.

Un éclair courut dans les prunelles rusées de Touchebœuf et la pensée d'une brouille survenue entre Firmin et sa fille ranima son intérêt.

— Vraiment ! dit-il d'un ton plus insinuant, vous en êtes là ?... Quels sont donc ces gros ennuis que vous craignez de lui confier ?... Il s'agit, je le parie, de quelque dette que vous n'osez pas avouer !...

Soulagée en voyant qu'il la mettait de lui-même sur la voie des confidences, M<sup>me</sup> Lavour reprit avec moins de gêne :

— En effet, monsieur, vous avez deviné... Il s'agit d'une dette... Elle ne m'est point personnelle, car je ne suis pas dépendière, Dieu merci ! et j'ai toujours pris pour règle de ne rien acheter à crédit... C'est mon mari qui a été imprudent, et voilà pourquoi je désire que mon père ne sache rien ; à vous seulement, qui voulez bien m'écouter, je puis tout dire... Lavour est plein d'excellentes qualités, mais il a un vilain défaut : il aime trop les cartes... Hier, il s'est laissé entraîner à jouer, et il a perdu... une grosse somme... mille francs.

— La loi ne reconnaît pas les dettes de jeu, remarqua flegmatiquement Touchebœuf.

— C'est possible... Mais celui contre lequel Lavour a joué est un de ses collègues. Il veut être payé dans les quarante-huit heures, sinon il menace de faire du scandale... Si cette malheureuse affaire est ébruitée et vient aux oreilles du recteur, la position de mon mari est perdue... Dans l'extrémité où nous sommes, j'ai songé à vous, monsieur Touchebœuf... Je me suis dit qu'étant dans les affaires, vous connaissiez d'aventure une personne qui voudrait nous prêter ces mille francs, ou bien que vous-même, peut-être, vous consentiriez... Nous nous acquitterions par acomptes, de mois en mois...

Le visage carré de Touchebœuf se ferma comme une porte massive dont on pousse les verrous. Le dos arrondi, les mains emboîtées l'une dans l'autre, il fronça les sourcils et répondit sèchement, négativement : il ne connaissait personne qui fût en mesure d'avancer mille francs sur d'aussi minces garanties.

— Quant à moi, ma chère dame, poursuivit-il, en principe je ne donne jamais de conseils et je ne prête jamais d'argent, parce que, voyez-vous, les conseils, on ne les suit pas et l'argent, on le rend difficilement... C'est pourquoi, malgré mon désir de vous obliger...

— Alors, interrompit désespérément Léontine, nous sommes perdus et il ne nous reste plus qu'à nous jeter à l'eau, Lavour et moi... Heureusement nous n'avons pas d'enfans, et nous ne laisserons pas de regrets.

Au bord de ses paupières brunes quelques larmes roulèrent, discrètes; elle tira son mouchoir et les épongea nerveusement.

Touchebœuf la regardait pleurer et hochait philosophiquement la tête. Il jugea sans doute que la jeune femme était au point où il désirait l'amener, car il se leva et lui tapota paternellement l'épaule et la joue :

— Allons, allons, ma petite dame, il ne faut pas vous en prendre à vos yeux... Ce serait dommage... Si, au lieu de m'interrompre, vous m'aviez écouté jusqu'au bout, vous sauriez qu'Éloi Touchebœuf n'est pas aussi dur qu'il en a la réputation... Je ne veux pas vous laisser dans la peine et je ferai, pour vous, une exception... Je vous prêterai mille francs, sans intérêts, à certaines conditions cependant...

Léontine avait cessé de tamponner ses joues et regardait le marchand de grains avec une vague inquiétude. Il prit dans le tiroir de son bureau un coupon de papier timbré, puis, répondant à la muette interrogation de sa locataire :

— Oh ! murmura-t-il, rassurez-vous... Ce ne sera pas la mer à boire!... D'abord vous me signerez tous deux sur ce coupon un billet à ordre de mille francs, payable fin avril prochain... Puis, voici les élections municipales qui approchent et j'aurai besoin du concours de M. Lavaur.

— Oh ! monsieur Touchebœuf, s'écria Léontine en lui serrant les mains, vous pouvez compter sur son dévouement et sur notre reconnaissance !

— Hum!... La reconnaissance, ma chère dame, est de la viande creuse et je veux quelque chose de plus solide. Quand ce billet sera signé, dites à M. Lavaur de me l'apporter, dès ce soir... Nous aurons à causer sérieusement, et il se mettra par écrit à ma dévotion pendant la période électorale... Ça vous va-t-il ?

— Nous sommes tout à votre service ! affirma-t-elle avec une joie dans les yeux et un sourire sur ses lèvres minces ; vraiment je ne sais comment vous remercier...

Elle avait plié le papier timbré et l'insérait dans la poche de sa jupe.

— Recommandez à votre mari d'être exact ce soir... L'argent sera prêt.

— Lavaur descendra chez vous dès qu'il reviendra du lycée... Merci encore, monsieur Touchebœuf, et à bientôt !

Elle se glissa comme une chatte dans l'entre-bâillement de la porte ouverte par le marchand de grains, et disparut.

Touchebœuf écouta un moment avec une vague satisfaction le frou-frou des jupes dans le couloir, puis regagna son bureau, l'œil allumé :

— Ma parole, songea-t-il cyniquement, je crois qu'elle aurait passé par tout ce que j'aurais voulu... Attention ! pas de sottises !... Et d'ailleurs, elle est trop maigre...

## VII

Tandis que le marchand de grains se félicitait de l'emploi de sa matinée, Sabine, de son côté, s'empressait de mettre à profit l'heure de liberté qu'elle devait à la visite de Léontine Lavaur. Depuis le bal de la fête et la rupture avec les Charmois, elle était soumise à une étroite surveillance ; Touchebœuf la laissait rarement sortir seule. En quatre mois, elle avait à peine aperçu Désiré cinq ou six fois et n'avait pu lui parler. La mauvaise saison avait encore diminué les occasions de sorties et la chance d'une rencontre. Aussi, dès que son oncle l'eut envoyée aux provisions en compagnie de Philomène, elle résolut de ne pas rentrer au logis sans avoir fait au moins une tentative pour communiquer avec son ami. Arrivée sous la halle du marché, elle expédia rapidement ses emplettes, les déposa dans le panier de Philomène, puis, prétextant une course chez la blanchisseuse, qui demeurait à l'autre extrémité du pays, elle chargea la servante de diverses menues commissions et la pria de l'attendre ensuite dans la boutique de l'épicier des Quinconces.

Une fois seule, elle gagna rapidement la rue des Bois et fut bientôt en vue de la Châtaigneraie. A mesure, néanmoins, qu'elle s'en approchait, sa belle confiance diminuait et sa tentative lui paraissait plus chimérique. Elle éprouvait, à la vérité, un soulagement à regarder librement, par-dessus les clôtures, le logis où vivait Désiré ; mais cette satisfaction était peu de chose après une si longue séparation, et Sabine était plus ambitieuse : elle désirait que son bon ami connût sa présence aux environs de la Châtaigneraie et trouvât à son tour une occasion de lui parler. Là commençait la difficulté. La jeune fille ne pouvait songer à entrer chez les Charmois et, d'un autre côté, après les pluies de la veille, il semblait peu probable que Désiré travaillât dans les jar-

dins. Heureusement, il y a un dieu pour les amoureux. Au moment où Sabine errait timidement au long de la haie vive qui régnaît autour du clos, Désiré Charmois sortait de la serre voisine, dont il venait de régler le chauffage, et comme ses regards erraient machinalement sur la campagne, il vit tout à coup la tête de son amie surgir au-dessus des rameaux noirs de la haie d'aubépine. Il s'élança lestement au dehors et le bruit de ses pas sur le gravier suffit pour attirer l'attention de Sabine. Elle rougit d'émotion ; leurs yeux échangèrent joyeusement un salut de bienvenue, puis la nièce de Touchebœuf posa un doigt sur ses lèvres et continua de longer prudemment la haie, tandis qu'à l'intérieur du clos, Désiré montait dans la même direction. A un endroit où le vitrage de la serre masquait la vue de la maison d'habitation et où la clôture bordait une étendue de pépinières, ils se rejoignirent enfin.

La campagne était déserte. Sous le ciel gris et bas de janvier, des bandes de bruans et des vols de corbeaux tournoyaient seuls dans l'air humide. On les voyait planer au-dessus des champs emblavés, ou s'éparpiller vers les lisières violacées du bois de Verrières. Les deux jeunes gens se tendirent les mains par-dessus la haie mouillée :

— Sabine, murmura Désiré, quelle bonne surprise, quelle joie de vous voir !

— Je suis venue à tout hasard, répondit-elle, et sans grand espoir, mais je pouvais disposer d'une heure de liberté et je ne savais quand une pareille occasion se représenterait. Mon oncle ne me laisse guère sortir seule, il en veut à votre père et me défend absolument de causer avec vous... Ah ! mon pauvre Désiré, nous n'avons point de chance et les choses tournent bien mal !... Je suis sûre que M. Charmois est dans les mêmes idées et qu'il vous défend de me parler...

— Non, mon père n'est nullement fâché contre vous, Sabine... Il est plus raisonnable que votre oncle ; il espère que M. Touchebœuf se rapaisera un jour ou l'autre et que les affaires s'arrangeront.

Sabine secoua incrédulement la tête :

— Hélas ! vous ne connaissez pas mon oncle... Au lieu de se calmer, il est chaque jour plus en colère. Depuis cette malheureuse histoire du chemin des Saussaies, il ne dérage pas. Il jure de se venger, et, pour commencer, il prétend que je rompe toutes relations avec vous et les vôtres.

— Et vous lui obéirez?...

— Vous voyez bien que non, répliqua-t-elle avec un sourire espiègle... puisque me voici, en dépit de ses défenses et au risque de faire jaser les gens, si on me rencontre...

— Oui, mais, soupira tristement Désiré, vous vous lasserez et puis, si le père Touchebœuf s'entête dans sa rancune, il cherchera à vous marier avec un autre...

— Me marier!... Il faudra d'abord que j'y consente, et j'ai ma tête, moi aussi. Je le prouverai à mon oncle dès que je serai majeure, c'est-à-dire dans cinq mois... D'ici là, prenez patience, Désiré, dites-vous bien que, quoi qu'on fasse, je ne changerai pas de sentiment...

Elle le regardait avec ses grands yeux bruns, imprégnés de tendresse, et le doux rayonnement de ses prunelles amoureuses rassérénait peu à peu le cœur du jeune homme...

— Je vous aime de toutes mes forces, Sabine, et si vous m'aimez de même, ça me donnera courage et patience.

— A la bonne heure, et maintenant que je vous ai dit ce que je pense, laissez-moi me sauver, afin que l'oncle ne se doute de rien...

— Déjà! protesta-t-il en lui saisissant la main et en la retenant; non, ne partez pas avant que nous nous soyons entendus sur les moyens de nous voir et de nous parler de loin en loin... Cinq mois, songez!... C'est bien long... Convenons d'un endroit où nous rencontrer, quand nous aurons quelque chose de sérieux à nous communiquer... Votre oncle ne s'absente-t-il donc jamais?

— Si... des fois... mais il n'a garde de me prévenir... D'ailleurs, nous voir à la maison, c'est impossible... Tout le pays le saurait le lendemain, et je suis épiée par Philomène...

— Mais Touchebœuf ne va-t-il plus jamais jouer à la manille, au café Munerel?

— Si fait... tous les dimanches, de trois à sept heures...

— Eh bien! ne pourrions-nous pas en profiter pour nous rencontrer dans les champs, de cinq à six, par exemple?... En cette saison, la nuit vient de bonne heure, la campagne est déserte et nous ne risquerions pas d'être aperçus...

Elle hochait la tête, demeurait pensive avec un vague sourire au coin des lèvres.

— Je vous en prie, Sabine! insista-t-il en lui serrant les mains.

— C'est jouer gros jeu... murmura-t-elle, mais tant pis!... Moi aussi, je languirais trop de rester des mois sans vous parler... Soit!... Dimanche, à la brune, j'irai me promener jusqu'à la « Tombe à Molé »... Tâchez de vous y trouver un peu avant moi... Au revoir, Désiré!...

— Merci, Sabine... A dimanche!...

Elle rebroussait déjà chemin et filait le long de la haie, en sautillant sur les mottes de terre, comme une bergeronnette après la pluie. Appuyé contre un montant de la serre, Désiré la suivait d'un regard admiratif, songeant que cette rencontre inespérée avait passé avec la rapidité d'une flèche, puis se consolant à la reconfortante perspective d'un prochain rendez-vous à la « Tombe à Molé ».

Cette « Tombe à Molé », qui n'est guère connue que des gens du pays, est, comme le nom l'indique, un monument funèbre perdu en pleine campagne, parmi les blés et les fraisiers. C'est là qu'à l'abri d'un bouquet d'ormes, de saules et de frênes, repose la dépouille de François-René Molé, sociétaire de la Comédie-Française et membre de l'Institut. Dans les dernières années de sa vie, Molé possédait une maison de campagne à Antony. On raconte qu'un jour où il y festoyait avec des camarades, on vint à parler de l'excommunication dont l'Église frappait les gens de théâtre : « Bah ! s'écria Molé, moi, je suis assuré d'aller après ma mort au Paradis ! » Il avait acquis dans les environs un coin de terre au lieu dit « Le Paradis » et il comptait s'y faire enterrer. Ce fut en effet dans cette solitude qu'on l'inhuma en 1802. Comme on était en hiver, le convoi, qui avait quitté Antony dans l'après-midi et qui s'avavançait lentement à travers les chemins détrempés, n'atteignit le « Paradis » qu'à la nuit tombée, et le cercueil fut descendu dans la fosse à la lueur des torches... La tombe, en forme de cénotaphe antique, ornée sur les quatre faces d'inscriptions à la gloire de l'artiste, est protégée par une grille et se dresse sous le couvert des arbres, aujourd'hui très élevés et branchus. Le monument est assez négligé, des broussailles ont poussé autour de la grille rouillée, et il faut être du pays pour savoir qu'un tombeau se cache dans ce fouillis de végétations enchevêtrées. L'endroit est peu fréquenté; les couples galans des environs en connaissent seuls le chemin. La sépulture du comédien qui triompha dans les rôles d'amoureux et qui, à soixante ans, n'avait pas son pareil « pour se jeter avec grâce aux pieds d'une femme », sert aujour-

d'hui à abriter des rendez-vous d'amour sous son fourré d'ormes et de saules.

Le dimanche, à l'heure convenue, Désiré, arrivé le premier et se dissimulant derrière un tronc d'arbre, épiait la venue de Sabine. Il la vit, enfin, au crépuscule, déboucher d'un chemin de traverse et s'engager avec précaution dans le champ de fraisiers qui précède la « Tombe à Molé ». Elle avait jeté sur sa tête nue un châle de laine noué en fanchon, qui cachait une partie de son visage et la rendait difficilement reconnaissable. Lorsqu'elle fut à portée, le jeune homme fredonna à mi-voix un air populaire afin de dénoncer sa présence. Rassurée, elle hâta le pas et s'enfonça dans le fourré.

D'abord trop émus pour parler, ils se serrèrent avidement les mains et s'assirent sur les degrés du monument, le dos appuyé contre la grille.

L'après-midi avait été pluvieux, mais assez tiède. Avec le soir, le ciel s'était nettoyé; au-dessus des bois de Verrières, des éclaircies couleur d'or, et des traînées de nuées roses, indiquaient encore la place du couchant. Sur le versant, on distinguait les toits fumeux de Saint-Saviol et on voyait déjà des lumières rougeoyer aux fenêtres. Une vague rumeur montait du village. Mais la campagne était comme endormie dans la paix des jours fériés; du côté de Châtenay, une lointaine cloche d'église augmentait la solennelle tranquillité de cette fin de journée dominicale.

— Suis-je en retard? demanda Sabine en se blottissant contre Désiré... J'étais prête à sortir depuis longtemps, seulement j'attendais que Philomène se fût décidée à aller au chapelet... Dès qu'elle a été dehors, j'ai jeté mon châle sur ma tête, j'ai pris un détour, et me voici... Mon oncle est installé au café et il y restera encore au moins une bonne heure...

— Comme je suis heureux de vous avoir là à côté de moi! dit Désiré en lui passant le bras autour de la taille.

Aux dernières lueurs du couchant, il contemplait les yeux brillants de la jeune fille, sa bouche souriante à demi ouverte, et la trouvait encore plus jolie dans l'encapuchonnement du châle.

— Oui, reprit-il, je suis heureux de vous tenir là contre mon cœur... Et pourtant, tout à l'heure, j'étais mal à l'aise... Je me reprochais de vous exposer, en vous attirant ici, à toutes sortes de fâcheuses aventures... Si quelque ami de votre oncle vous rencontrait, si lui-même rentrait pendant votre absence...

— Ce serait terrible... Car il est plus que jamais exaspéré contre votre père et enfoncé dans ses idées de vengeance... Je ne sais ce qu'il rumine, mais il y a certainement quelque anguille sous roche... Presque tous les soirs, il reçoit la visite de quelques conseillers et il s'enferme avec eux pour parler des élections...

— Parbleu ! il veut empêcher papa d'être nommé maire, mais, si malin qu'il soit, il aura du fil à retordre... Nous nous défendrons ; nous comptons à Saint-Saviol plus d'amis que Touchebœuf n'a d'ennemis, et ce n'est pas peu dire !

— De quelque façon que les choses tournent, soupira Sabine, il n'en sortira rien de bon pour nous... Si M. Charmois a le dessus, mon oncle n'en sera que plus furieux, et si le contraire arrive, votre père ne voudra plus entendre parler de moi... Vous voyez, j'étais dans le vrai, au printemps dernier, quand j'avais si grand peur de l'imprévu !...

— Ne parlons pas de ça ! interrompit le jeune homme en la serrant plus fort contre lui, et surtout ne nous désolons pas d'avance... Quand vous serez majeure, Sabine, nous trouverons moyen d'imposer notre volonté, vous, à votre oncle, moi, à ma famille... En attendant, aimons-nous bien et ne gâtons pas les courts instans que nous pouvons passer ensemble.

— Oui, vous avez raison... Les minutes courent si vite, et, tout à l'heure, quand je serai chez nous, je regretterai d'en avoir si mal profité !

Ils se turent, leurs mains se ressaisirent, et ces minutes si brèves, si fugaces, ils les employèrent, comme tous les amoureux, à se répéter vingt fois les mêmes demandes, les mêmes réponses doucement et tendrement puérides. A mesure que la nuit s'étendait sur les champs, une obscurité plus amicale les enveloppait. De blanches vapeurs, montant du ruisseau de la Vive, les isolaient davantage, et le silence du soir d'hiver n'était troublé que par le glouglou de l'eau, qui susurrail parmi les cressons, à quelques pas du monument. A travers les branches noires des ormes effeuillés, de timides lueurs d'étoiles tremblotaient au-dessus de leurs têtes. A la béatitude de se sentir blottis l'un contre l'autre se joignait la mélancolique volupté produite par le bercement flûté de la Vive, dont l'eau coulait, rapide comme les fuyardes minutes de ce rendez-vous d'amour si impatiemment attendu et sitôt terminé. Dans la fraîche tranquillité nocturne, six coups sonnèrent à l'horloge de la mairie de Saint-Saviol.

— Six heures ! s'écria Sabine en se levant brusquement, je me sauve afin d'être rentrée avant mon oncle... Au revoir, Désiré !

— Au revoir... Quand ? demanda-t-il en la retenant encore, il faut absolument que nous nous arrangeons pour nous réunir de temps en temps et nous tenir au courant de ce qui arrivera.

— Eh bien ! soyez ici chaque dimanche, à la même heure... Je ferai mon possible pour m'y trouver... Maintenant, quittons-nous vite, mon ami !

Elle s'emmitoufla dans son châle, sauta de l'autre côté du fossé et se perdit dans la brume.

A partir de ce jour, ils se virent presque tous les dimanches, sous les ormes de la « Tombe à Molé ». Ils y venaient chacun par un chemin différent et, grâce à d'innombrables précautions, ils parvenaient à éviter de fâcheuses rencontres. Quand il s'agissait de se quitter, Sabine partait la première et Désiré, s'esquivant à son tour dans une direction opposée, faisait un crochet par le moulin d'Antony avant de regagner la Châtaigneraie. De cette façon ils réussirent à assurer pendant longtemps la complète sécurité de leurs rendez-vous. Pourtant, un soir de février, comme Sabine remontait hâtivement le sentier qui débouche sur la rue des Bois, elle aperçut soudain devant elle une haute silhouette féminine qui semblait intentionnellement lui barrer le chemin. A la Chandeleur, les jours commencent à s'allonger et le crépuscule arrive moins vite. La jeune fille, craignant une surprise, fit un mouvement pour se jeter à travers champs, mais, au même instant, une voix caressante lui cria :

— N'aie donc pas peur, ma fille, je ne te veux que du bien et tu peux te fier à moi !...

Tout en parlant, la mystérieuse interlocutrice se rapprochait, et, à la pâle clarté du jour tombant, Sabine reconnaissait sa propre tante, cette Adeline Nivard, qui avait mal tourné, et dont la présence à Saint-Saviol troublait si désagréablement la quiétude d'Éloi Touchebœuf.

La tante Adeline avait dépassé la cinquantaine. Bien qu'un embonpoint envahissant eût épaissi son buste et empâté ses traits, elle conservait quelques vestiges de ces charmes d'autrefois, qui l'avaient fait surnommer « la belle Adeline ». Un corset, emprisonnant étroitement sa poitrine opulente, mettait encore en valeur sa taille jadis svelte et ses hanches volumineuses. Sa peau restait blanche, ses cheveux châtaines crépelés avaient à peine gri-

sonné; ses yeux bruns, un peu trop saillans, avaient gardé de molles lueurs sensuelles et provocantes; sous le bourrelet de chair qui lui dessinait un double menton et alourdissait ses joues, on retrouvait la trace des fossettes creusées au coin de la bouche bien modelée, minaudière et embobelineuse. Sa toilette trop cossue tirait l'œil, ses doigts étaient chargés de bagues. Dans sa démarche onduleuse, dans la câlinerie du regard et la caresse veloutée de la voix, on sentait la femme qui a passé le meilleur de sa vie à rechercher le plaisir et à en donner.

Tandis que Sabine demeurait interdite, à la fois gênée et inquiète de l'intrusion de cette parente qu'on lui avait ordonné de fuir et de mépriser, Adeline reprenait de sa voix très douce :

— J'ai appris ton secret, par hasard; mais ne crains rien, je n'en abuserai point... Je revenais de ma promenade du soir, quand j'ai entendu des voix autour de la « Tombe à Molé »; j'ai deviné qu'il y avait là des amoureux, et j'ai écouté... C'était tout plein gentil ce que vous vous disiez, mais vous parliez si haut que le premier passant venu aurait pu vous surprendre... Ça n'est pas très prudent, ce que tu fais là, ma mie!

— Oh! madame... balbutia la jeune fille confuse, ne me trahissez pas!

— Appelle-moi « ma tante »... Car enfin tu es la fille de ma pauvre sœur et c'est pour cela que je m'intéresse à toi, encore qu'on t'ait élevée à me détester et que ton oncle Touchebœuf ne me ménage pas les avanies... Celui-là, c'est le seul coupable; aussi je lui garde un chien de ma chienne!...

Elle s'était remise à marcher dans la direction du village et Sabine, anxieuse, décontenancée et fort émue, cheminait docilement à son côté :

— Sois tranquille, continuait la tante, non seulement je ne soufflerai mot à personne de vos rendez-vous, mais peut-être pourrai-je vous rendre service à tous deux... Il me plaît, ton bon ami!... Il est joli garçon et il y a longtemps que je l'avais remarqué... Mes complimens, ma fille, tu as bien choisi et ce serait grand dommage, si deux amoureux aussi bien assortis ne venaient pas à bout de se marier!...

Elles avaient atteint l'angle formé par la rue des Bois et la rue Beausoleil. A cet endroit, une bâtisse neuve s'élevait en encoignure, avec un grand verger en retour, s'étendant vers la campagne.

— Voici ma maison, poursuivit Adeline Nivard, en s'arrêtant devant les marches d'un perron, surmonté d'une marquise vitrée; je ne t'invite pas à entrer, ce soir, car tu dois être pressée de regagner la rue de l'Église; mais souviens-toi que ta tante y demeure... Si tu as besoin de moi, si on te moleste là-bas, viens me trouver: tu seras ici chez toi...

— Merci... ma tante! murmura Sabine, vous êtes bonne!

— Eh bien! si je suis bonne, répliqua calmement Adeline, embrasse-moi donc avant de me quitter!

La jeune fille obéit et la tante lui appliqua chattement deux baisers sur le cou:

— Maintenant, bonsoir, mignonne! Sauve-toi vite! Et surtout fie-toi à moi, tu ne t'en repentiras point!

## VIII

La maison d'Adeline Nivard avait été récemment construite par un entrepreneur de Paris qui, dans un moment de gêne, s'était trouvé fort heureux de la revendre à la belle-sœur de Touchebœuf. L'architecture prétentieuse en était d'un goût contestable. Des plaques de faïence polychrome aux couleurs criardes revêtaient la façade, au-dessus de la porte et des fenêtres. Cette décoration se reproduisait dans le vestibule et l'escalier, éclairés par des imitations de vitraux peints. Les appartements, ornés de glaces, surchargés de dorures, étaient tendus de papiers aux tons éclatants et tapageurs qui agaçaient les yeux. L'eau et le gaz montaient à tous les étages. — Adeline avait été surtout séduite par ce clinquant et ce faux luxe, en harmonie avec ses désirs d'ostentation et sa prédilection pour les parures voyantes. Une autre raison encore l'avait déterminée à acheter. Un vaste verger plein d'arbres fruitiers, et terminé par des champs de fraisiers, dépendait de la maison. Or Adeline avait conservé des instincts campagnards; elle se plaisait à cultiver les fruits, à les voir foisonner et mûrir, à en surveiller elle-même la récolte qu'elle vendait aux Halles, par l'intermédiaire d'un commissionnaire; car elle avait l'esprit pratique autant que le cœur frivole et aimait l'argent à l'égal du plaisir.

Elle occupait le rez-de-chaussée de son immeuble, où elle avait entassé le mobilier provenant de la succession du médecin, son... bienfaiteur. Mais comme l'habitation était spacieuse, comme

M<sup>lle</sup> Nivard avait grand'peur des voleurs et ne se souciait pas d'y vivre seule, elle louait le premier étage; ses locataires étaient précisément le gendre et la fille aînée de Charmois : M. et M<sup>me</sup> Prosper Vignerou. Florence avait été, elle aussi, attirée par l'aménagement tout moderne et le décor prétentieux du logis de la rue Beausoleil. Le prix du loyer était modéré, et la situation de la maison, isolée et donnant sur les champs, assurait à la jeune femme une liberté précieuse. Elle pouvait recevoir des visites, sortir, rentrer sans être épiée par des voisins trop curieux, et échapper ainsi aux commérages du pays. Du reste, dès les premiers jours, de secrètes affinités avaient établi entre Adeline Nivard et M<sup>me</sup> Vignerou un courant de sympathie. La tante Nivard devinait dans la fille aînée de Charmois une nature friande de plaisir, amoureuse de toilette, encline à la coquetterie, et Florence pressentait que cette propriétaire d'humeur tolérante, ayant elle-même plus d'un péché sur la conscience, pourrait lui servir de confidente et de complice au besoin. Elles s'étaient donc rapidement liées et vivaient sur un pied de confiante intimité.

Après avoir quitté sa nièce, Adeline réintégra allégrement son rez-de-chaussée et y trouva le souper servi dans la salle à manger, près d'un feu de bois flambant, sous la lumière blonde d'une suspension nickelée. Elle dégusta lentement le menu sobre, mais succulent et savoureusement préparé. Elle était portée sur sa bouche et avait amené avec elle la propre cuisinière du médecin, qui était renommée comme cordon bleu. Lorsque la table fut desservie et que la domestique, avant de se retirer, eut apporté sur la table un flacon de liqueur et un petit verre, la tante Nivard se versa un doigt d'anisette et le sirota, tout en méditant sur la découverte qu'elle venait de faire.

Elle était enchantée de l'aventure. D'abord, les histoires d'amour l'intéressaient par-dessus tout; elles chatouillaient son cœur encore sensible et lui rappelaient son bon temps. Bien qu'elle eût renoncé forcément à la galanterie et fût réduite à la maigre chère des souvenirs, néanmoins elle aimait à grignoter ce pain sec à la fumée du rôti des gens heureux. De plus, elle se réjouissait à la pensée de jouer un bon tour à Touchebœuf, en devenant l'auxiliaire des deux jeunes gens. Pousser au dénouement de ce roman d'amour, aider à la réussite d'un mariage entre Sabine et le fils du rosieriste, c'était une belle vengeance à tirer du marchand de grains, et ce n'était pas la seule. L'intérêt

qu'excitait en elle « ce joli garçon de Désiré » prédisposait Adeline à s'occuper aussi du père et lui suggérait l'idée de contre-carrer les manœuvres électorales d'Éloi Touchebœuf. Très insinuante et familière, liant facilement conversation avec les boutiquiers et les ouvriers, elle connaissait mieux l'esprit du pays et devinait que l'influence de son beau-frère était toute en surface et fort illusoire. On craignait Touchebœuf, on n'osait pas lui résister ouvertement; mais, au fond, on le détestait à cause de son égoïste dureté, et ceux-là mêmes qui se trouvaient contraints de lui obéir, parce qu'ils lui devaient de l'argent ou travaillaient pour lui, eussent saisi avec joie une occasion de le desservir secrètement.

Adeline savait cela, et elle savait aussi qu'il existait à Saint-Saviol, depuis quelque temps, un parti d'opposition, recruté parmi les Parisiens nouvellement installés dans le village et ayant acquis droit de cité. Ce parti, intelligent, actif, très remuant, se composait en majorité d'industriels et d'employés, — commis en librairie, graveurs, contre maîtres, hommes d'affaires; — tous passaient la journée à Paris et en rapportaient, le soir, au sortir du bureau, de l'atelier ou du magasin, des idées d'indépendance et d'innovations, qui peu à peu se propageaient parmi les jardiniers et les petits commerçans du bourg. Les immigrés faisaient honte aux indigènes de leur esprit arriéré, de leur soumission aveugle aux vieux conservateurs retardataires qui dirigeaient les affaires communales; ils les exhortaient à entrer résolument dans la voie du progrès et à s'affranchir de la tutelle de quatre ou cinq tyrans de village qui les laissaient croupir dans l'ornière, uniquement pour satisfaire des intérêts personnels. Les novateurs se réunissaient au café du *Panier Fleuri*, l'établissement rival du café Munerel, et ils y avaient organisé une fanfare nommée « l'Harmonie de Saint-Saviol ». C'était un moyen de propagande et en même temps un expédient pour détourner l'attention soupçonneuse des partisans de Touchebœuf. Là, sous prétexte de répétitions musicales, on se concertait en vue des élections d'avril et on préparait les élémens d'une liste d'opposition. Les membres du comité s'étaient déjà entendus sur un certain nombre de candidats, mais il leur manquait un chef de file; ils cherchaient un nom ronflant à mettre en tête de la liste, une personnalité marquante qui jetterait le désarroi dans le camp des adversaires. La tante Nivard était tenue au courant de leur embarras par le propriétaire

du café, auquel elle avait fait des avances de fonds et qui devait figurer lui-même parmi les candidats opposans. Tandis qu'elle dégustait son anisette et se remémorait les incidens de sa promenade, — les gentils propos des amoureux et la bonne mine de Désiré Charmois, — Adeline eut tout à coup une inspiration qui illumina son cerveau et lui suggéra un merveilleux plan de combat. Elle fut si contente de cette trouvaille qu'elle résolut de se coucher pour ruminer son projet plus à l'aise et pour en assurer la mise à exécution immédiate.

Le lendemain matin, en effet, dès que Prosper Vigneron fut parti pour son ministère, elle monta chez sa locataire.

Elle trouva Florence en jupon court et en corset. Bras nus, debout devant son armoire à glace, elle roulait en un épais chignon ses cheveux roux. Après avoir rapidement déjeuné avec Prosper, elle méditait une fugue à Paris et préparait sa toilette en conséquence. Des jupes gisaient éparses sur le lit en désordre. Un corsage traînait sur une chaise et des bottines s'épalaient sur la table de nuit, à côté d'un roman maculé de taches de bougie.

— Ma petite, s'écria Adeline, essoufflée et s'asseyant lourdement sur le seul siège demeuré libre, vite, vite, dépêchez-vous de vous habiller !

— Pourquoi ? demanda nonchalamment M<sup>me</sup> Vigneron, j'ai le temps... Le train de Paris ne passe à Antony qu'à onze heures trois quarts.

— Ah ! vous comptiez aller à Paris ?... eh bien ! si vous m'en croyez, vous remettrez la partie à un autre jour.

— Hein ! répliqua Florence, inquiète, à propos de quoi me dites-vous ça ?

— Ma chère enfant, désirez-vous conserver les bonnes grâces de votre père ?

— Certainement, je le désire, et en ce moment plus que jamais... Cette pie-grièche de Léontine l'a tout à fait circonvenu.. C'est elle qui tient la corde, tandis que je suis reléguée au second plan, et elle en profite pour soutirer de l'argent à notre pauvre papa.

— En ce cas, je puis vous donner un excellent moyen de supplanter votre sœur... M. Charmois veut être maire, n'est-ce pas ?... Il aura contre lui mon beau-frère, avec lequel il est brouillé à mort. En ce moment, Touchebœuf remue sournoisement ciel et terre pour gagner à son parti les anciens amis de votre père et

même ses proches parens... Tandis que M. Charmois dort sur ses deux oreilles, Marius Lavaur et sa femme travaillent contre lui avec le marchand de grains.

Une lueur, où il y avait plus de contentement que d'indignation, traversa les yeux verts de M<sup>me</sup> Vigneron :

— Cette Léontine! s'exclama-t-elle, je la reconnais bien là!... Un vrai Judas que cette fille; elle vendrait père et mère pour un billet de mille francs... Alors, vous êtes sûre qu'elle nous trahit, madame Nivard?

— Absolument sûre... Vous pouvez en avertir votre papa afin qu'il se garde à carreau. Engagez-le à s'aboucher avec moi; je suis prête à lui fournir des preuves et je lui baillerai encore un bon conseil par-dessus le marché... Allons, ma chère, habillez-vous en deux coups de temps et courez à la Châtaigneraie. Dites à M. Charmois que je suis à sa disposition et qu'on me trouve à la maison tous les soirs!... Il pourra y venir à la nuit close, ça ne le compromettra pas et, si vous le décidez à m'accorder sa confiance, croyez-m'en, ma mie, il n'aura pas à s'en repentir, ni vous non plus.

— Merci, madame Nivard, repartit Florence en jetant un dernier coup d'œil sur sa coiffure, je sais que vous êtes toujours de bon conseil... Aidez-moi à passer ma robe et je file à la Châtaigneraie.

Adeline lui servit complaisamment de femme de chambre. Tout en agrafant la jupe de M<sup>me</sup> Vigneron, elle s'extasiait sur la blancheur de sa peau et lui baisait mignotement les bras. Elle lui boutonna ses bottines, l'aida à ajuster son chapeau, et l'accompagna jusqu'à la porte du vestibule, où elle l'embrassa :

— Répétez bien à votre père qu'il aurait tort de ne pas se fier à moi... et si vous savez vous y prendre, vous n'aurez plus rien à craindre de votre sœur Léontine.

Quand Florence arriva à la Châtaigneraie, elle trouva M. Charmois dans une de ses serres, occupé à examiner la pousse de ses roses *Niel*. Elle s'était fait en route un visage désolé et indigné; de sorte que, lorsque le rosieriste la vit déboucher sous les rosiers en arceaux, les yeux allumés et la lèvre crispée, il s'imagina qu'elle avait encore quelques ennuis d'argent et, prévoyant une demande de fonds, il l'accueillit lui-même d'un air renfrogné.

— Ah! mon pauvre papa, s'écria-t-elle en se jetant à son cou, je suis navrée... Jamais je n'aurais cru cela de Léontine!... Fi-

gure-toi qu'elle et son mari se sont mis du côté de Touchebœuf... Tu as des traîtres jusque dans ta famille !

Avec une hypocrite commisération, elle lui répéta les confidences d'Adeline Nivard. En entendant parler de la trahison de sa fille cadette, Firmin eut une contraction au cœur ; il devint d'abord très pâle, puis, le sang lui montant violemment à la tête, ses joues s'empourprèrent ;

— C'est une calomnie ! protesta-t-il ; Léontine est incapable d'une pareille noirceur, surtout après ce que j'ai fait pour elle... D'ailleurs, quelle confiance peut-on avoir dans cette femme Nivard dont la réputation est détestable?...

— J'ai pensé comme toi tout d'abord, répliqua Florence, mais les détails qu'on me donnait étaient si nets, l'accusation était si grave, que j'ai cru devoir t'avertir sur-le-champ... D'ailleurs M<sup>me</sup> Nivard peut avoir bien des choses à se reprocher, mais elle n'est pas méchante et elle m'a semblé fort au courant des manigances de Touchebœuf.

— Quand on accuse les gens, il faut avoir des preuves, objecta Charmois en hochant la tête.

— M<sup>me</sup> Adeline en a, à ce qu'il paraît, et elle est prête à te les communiquer... Tu devrais aller causer avec elle.

— Ça me répugne... Je ne me soucie pas d'entrer en relations avec une créature dont le passé est pour le moins équivoque.

— Le passé est le passé... et aujourd'hui, on n'a rien à dire contre elle... Sa conduite est irréprochable, sans quoi je n'aurais pas poussé Vignerou à louer chez elle... Et puis, vois-tu, papa, qui veut la fin veut les moyens... Tu désires être maire et tu es entouré d'ennemis ; dans ces conditions-là, il ne faut pas être trop délicat. Tes adversaires ne reculent devant rien pour te combattre, et tu serais bien sot de ne pas leur rendre la pareille...

— Cette cuisine électorale me dégoûte ! murmura Firmin en s'asseyant, écœuré, sur la pierre du terre-plein où les rosiers entre-croisaient leurs brins.

— Moi aussi, petit père, et je t'assure que je ne m'en mêlerais pas si je ne voyais ta candidature en danger... Mais je ne suis pas comme ma sœur, moi... Ton intérêt passe avant tout... Je veux que tu aies ta mairie !

— Tu es une bonne fille ! dit Firmin en l'attirant près de lui et en l'embrassant ; je te suis très reconnaissant de ta démarche... Mais Léontine?... Si c'est vrai, quel crève-cœur !... Une fille que

j'ai aimée, choyée depuis sa petite enfance, et qui me lâche pour s'allier avec mon plus cruel ennemi!...

— Mais moi, je te reste, papa, et je t'aime de tout mon cœur.

Elle se serrait contre lui et le cajolait de son mieux. Dans l'atmosphère tiède de la serre où les premières roses *Niel* répandaient un suave parfum, ces caresses filiales parfumaient à leur tour le cœur du rosieriste et amollissaient sa volonté.

— Va causer avec Adeline Nivard, continua Florence en lui prodiguant de petits baisers câlins sur les joues; crois-moi, elle déteste son beau-frère, elle sait par le menu tout ce qui se trame chez lui et elle est de bon conseil... Si tu crains de te compromettre, vas-y à la nuit... Tu la trouveras chez elle tous les soirs.

— Soit, soupira Charmois, j'en aurai le cœur net... Dis-lui de m'attendre demain après souper...

— A la bonne heure, tu es un papa bien raisonnable!... Vas-y, tu ne t'en repentiras pas, et elle te donnera sûrement un moyen de rendre à Toucheboeuf coups pour coups... Maintenant, encore un baiser, et je me sauve pour prendre le train de Paris...

Elle s'interrompit, fouilla ses poches avec inquiétude et s'écria :

— Bon! dans ma hâte de te prévenir, j'ai oublié mon porte-monnaie à la maison et j'ai des tas d'emplètes à faire là-bas... Me voilà obligée de retourner chez moi, et je manquerai le train, pour sûr... Quel ennui!

— As-tu besoin de beaucoup d'argent?

— Non, d'une quarantaine de francs, tout au plus...

Charmois, avec un soupir étouffé, inspecta les goussets de son gilet et en tira lentement deux louis qu'il glissa dans la main de sa fille...

— Voici tes quarante francs, fillette, tu me les rendras à ton retour.

— Merci, papa, et à bientôt!...

Elle se leva, secoua les feuilles sèches tombées dans les fronces de sa jupe et, s'en allant furtivement comme elle était venue, se hâta vers la place où stationnait l'omnibus...

Le lendemain, après huit heures, par une nuit obscure et venteuse, Firmin Charmois, hermétiquement boutonné dans son pardessus dont le col relevé masquait une bonne moitié de son visage, descendait vivement la pente de la rue des Bois et allait sonner à la porte d'Adeline Nivard. La visite lui était plutôt

désagréable. Ayant toujours vécu sagement et vertueusement, côte à côte avec Reine, sa femme, il éprouvait une craintive répulsion pour les filles du caractère d'Adeline. Sur ce point, il partageait la prévention des notables de Saint-Saviol, à l'égard de cette servante-maitresse dont la jeunesse avait été fort orageuse et dont la fortune provenait d'une source singulièrement trouble. C'était donc avec un indélinissable malaise qu'il attendait, sous la marquise, l'entre-bâillement de la porte à laquelle il venait de sonner.

Elle lui fut ouverte par Adeline en personne. Une lampe à la main, elle accueillit le rosicriste par une révérence très digne et l'introduisit dans un petit salon encombré de sièges bas, mollement capitonnés, décoré de lithographies représentant des sujets galans où les nudités abondaient. M<sup>me</sup> Nivard, pour la circonstance, avait revêtu une toilette noire assez sévère et elle dit, avec un caressant clignement d'yeux que Firmin jugea presque inconvenant :

— Veuillez entrer, monsieur Charmois, et n'ayez aucune crainte. J'ai envoyé ma bonne chez une de ses camarades, et nous serons absolument seuls... Permettez-moi de vous débarrasser de votre pardessus...

Firmin, conservant son air gourmé et cérémonieux, avait bonne envie de refuser ; mais comme la pièce, où flambait un large feu de bois, était chauffée à l'excès, il jugea prudent de se laisser faire et de se mettre à l'aise. Il s'était enfoncé dans un des fauteuils douillettement rembourrés ; avant de s'asseoir à son tour, Adeline désigna une cave à liqueurs posée sur la table à jeu et ajouta aimablement :

— Désirez-vous prendre un doigt de cognac ou de cassis?... Sans cérémonie!...

— Merci, madame, répondit froidement Charmois, c'est déjà fait.

— Ah!... Tant pis... Causons donc et jouons franc jeu... Je vois à votre air que vous êtes prévenu contre moi... Vous avez tort... Je suis bonne fille et je ne demande qu'à vous rendre service... M<sup>me</sup> Vignerou a dû vous dire pour quels motifs j'ai voulu avoir un boät d'entretien avec vous.

— Oui, madame, elle m'a même rapporté, de votre part, une accusation dirigée contre ma fille Léontine et son mari, une accusation à laquelle je ne puis croire!

— C'est malheureusement la vérité pure... M. Lavour, depuis quelques semaines, passe presque toutes ses soirées, en compagnie de mon beau-frère, au café Munerel, où se réunissent vos adversaires et où ils discutent ouvertement les moyens de vous évincer... M. Lavour a complètement tourné casaque, et cela à l'instigation de sa femme... Il est devenu un des agens électoraux de Touchebœuf : c'est le secret de Polichinelle et vous êtes seul à l'ignorer.

Charmois courbait la tête et se mordait les lèvres. Cette trahison de sa fille, révélée tout à trac par Adeline, le mortifiait et lui ulcérait le cœur. Un gros chagrin lui montait à la gorge et il se violentait pour ne pas le laisser éclater. Adeline reprit, apitoyée :

— Oui, c'est dur, n'est-ce pas?... mais, si vous êtes trahi par une fille indigne de vous, vous en avez une autre qui sera votre consolation... Florence vous adore; je le sais, moi qui la vois et l'entends parler tous les jours... C'est un culte qu'elle a pour vous, et son affection m'a surtout décidée à me mêler de ce qui ne me regarde pas... Maintenant revenons à votre élection... Où en êtes-vous? Pendant que vos ennemis travaillent en dessous comme des fourmis, il me semble que vous, monsieur Charmois, vous vous endormez trop sur le rôti.

Firmin se redressa et répondit avec une pointe de vanité dédaigneuse :

— Moi, madame, je ne crains rien et je me moque d'eux!... On m'aime dans le pays; aux dernières élections, je tenais la tête de la liste avec quatre cents voix. J'en aurai autant et même plus, cette fois-ci; à quoi bon me remuer?... Je suis sûr de passer.

— Eh bien! encore une fois vous avez tort, permettez-moi de vous le dire!... Touchebœuf a moins d'atouts en main, c'est possible; mais il est plus retors et voit plus loin que vous... Soit, vous serez réélu au mois d'avril; la belle avance! vos adversaires le seront aussi, et comme ils formeront la majorité dans le conseil, ils choisiront un maire à leur convenance, c'est-à-dire qu'ils nommeront Touchebœuf; vous resterez sur le carreau et le tour sera joué...

— Ils n'oseront pas! s'écria Charmois, affectant une orgueilleuse incrédulité, mais au fond déjà ébranlé par les allégations de la tante Nivard.

— Avec ça qu'ils prendront des gants! repartit Adeline en

haussant les épaules ; ils veulent avoir Toucheboeuf pour maire et vous forcer à sortir du conseil, et c'est ce qui arrivera, car, après cet affront, vous serez bien obligé de démissionner...

Firmin demeurait pensif. Il n'avait pas prévu le coup. Sûr d'être réélu à la presque unanimité, il s'imaginait que les conseillers ne résisteraient pas à la pression de l'opinion publique ; il s'était abstenu de solliciter ses collègues, jugeant indigne de lui de mendier leurs suffrages. Tandis que son rival manœuvrait pour les gagner un à un, il s'était fièrement tenu à l'écart, et soudain il s'apercevait qu'il avait manqué totalement d'esprit politique.

— Il y a du vrai là dedans, murmura-t-il, songeur ; mais, maintenant, comment s'y prendre pour venir à bout de cette cabale ?

— Pardine, c'est bien simple !... Arrangez-vous pour que vos ennemis ne soient pas réélus... Ils veulent vous chasser du conseil municipal, chassez-les-en à votre tour et, pour cela, mettez-vous à la tête d'une liste où ils ne figureront pas.

— Hum ! il faudrait d'abord trouver des candidats nouveaux, et ayant des chances.

— Ils sont tout trouvés, déclara Adeline ; vous avez probablement entendu parler d'un parti d'opposition, qui désire débarrasser le bourg de tous les vieux routiniers dont Éloi Toucheboeuf est le meneur... Il se compose de gens actifs, hardis et tout à fait dans le mouvement : le docteur Jourd'heuil, un jeune médecin qui vient de s'établir à Saint-Saviol ; Loyer, le graveur qui dirige l'« Harmonie » ; Saintot, l'entrepreneur ; le jardinier Jacquin ; l'architecte Despâquis et une dizaine d'autres, tous jeunes et très décidés à nous tirer de l'ornière...

— Oui, dit Firmin avec une moue dédaigneuse, mais tous ces gens-là sont sans racines dans le pays, sans influence sur les électeurs...

— Ils en auront une, si vous vous rangez de leur côté et si vous les couvrez de votre nom... Ceux qui voteront pour vous voteront pour eux ; leur liste où vous figurerez en première ligne passera tout entière ; vous culbuterez mon cafard de beau-frère et ses amis ; vous arriverez à la mairie avec un conseil tout neuf, qui vous sera dévoué, et avec lequel vous pourrez rendre de bons services à la commune.

Tout en poussant encore quelques objections, Charmois était trop sensé pour ne pas reconnaître que l'avis était bon. Il s'éton-

nait de la clairvoyance de cette Adeline Nivard, sans songer que la haine donne de la pénétration et de l'ingéniosité aux esprits les plus ordinaires. Quand il se leva pour prendre congé, il était déjà aux trois quarts décidé à tenter l'aventure.

— Je vais réfléchir à tout ça, murmura-t-il, et nous en reparlerons... Mais quoi qu'il arrive, je vous remercie, madame... Je suis très touché de votre sympathie et, en vérité, je me demande à quel heureux hasard je dois le concours que vous voulez bien m'offrir...

— D'abord, répliqua Adeline avec force, je déteste mon beau-frère Toucheboeuf; ensuite je m'intéresse à Florence et aussi à votre fils Désiré... Il me va, cet enfant-là! et en travaillant pour vous, il me semble que je travaille aussi pour lui.

— Hélas! soupira Firmin, hochant la tête, vous pourriez vous tromper... Pauvre garçon, il s'est amouraché de la nièce à Toucheboeuf et je crains fort que ces histoires d'élections ne gâtent ses affaires... Je ne suis pas chanceux avec mes enfans!... Léontine me trahit vilainement; voici Désiré qui va pâtir à son tour... et peut-être m'en vouloir à cause de son mariage manqué... Et tout ça, à cause de cette diablesse de mairie!... Sans compter le tintouin que me donneront les élections... Il y a des momens où j'ai bonne envie de tout lâcher!

— Bah! déclara Adeline philosophiquement, on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

Elle l'aida à endosser son paletot et ajouta en lui tapant familièrement sur l'épaule :

— Du courage, monsieur Charmois!... Songez à ce que je vous ai dit... Revenez demain m'apporter une bonne réponse et je vous aboucherai avec le docteur Jourd'heuil... Quant à votre garçon, soyez donc tranquille... Ni lui ni Sabine ne pâtiront tant que ça, et il y a un dieu pour les amoureux!

## IX

La période électorale s'était ouverte à la fin de mars. Les hostilités commencèrent aussitôt. Le ciel lui-même se mettait de la partie. Les giboulées et les bourrasques, qui balayaient les rues de Saint-Saviol, semblaient l'orageux écho des passions qui grondaient dans le bourg et le divisaient en deux camps. Des réunions publiques avaient lieu le soir au *Panier Fleuri*, dans une grande

pièce blanchie à la chaux, réservée d'ordinaire aux bals de noces. Les électeurs s'y entassaient, ayant à peine pris le temps de souper. L'estrade des musiciens était occupée par le bureau et servait de tribune. L'assemblée tumultueuse se partageait en deux courans houleux qui évoluaient parallèlement et parfois se heurtaient l'un contre l'autre, avec d'injurieuses clameurs. A gauche, les partisans de l'ancien conseil se serraient autour de leurs chefs de file : Éloi Toucheboeuf, le marchand de bois Odoul et le pharmacien Blouet. Les opposans se massaient à droite, ayant à leur tête le jeune médecin Jourd'heuil, le graveur Loyer, le jardinier Jacquin, et le patron du café lui-même, le gros Mansuy, que cette affluence de cliens éventuels mettait en belle humeur.

Dès la première réunion, Firmin Charmois, qui s'était concerté la veille, chez Adeline, avec le docteur Jourd'heuil, résolut de brûler ses vaisseaux. Il demanda la parole et monta courageusement à la tribune. Le grand silence qui se produisit soudain et l'aspect de toutes ces têtes grouillantes, dont les yeux se fixaient curieusement sur lui, l'intimidèrent d'abord. Le brave rosieriste n'avait pas l'habitude de parler en public et il se sentait dans la gorge un pénible étranglement. Mais il était décidé à soulager son cœur et l'émotion sincère qu'il éprouvait lui donna une sorte de rageuse et pathétique éloquence :

— Mes amis, déclara-t-il, vous me connaissez depuis longtemps et vous m'avez vu à l'œuvre. Voilà dix ans que je siége au conseil municipal; j'y ai toujours défendu les intérêts de la commune et j'y ai toujours dit carrément ma façon de penser. Vous ne pouvez douter ni de mon dévouement ni de ma sincérité; vous ne douterez pas davantage de la vérité de ce que je vais vous exposer, avec ma franchise habituelle... Je comptais me représenter devant vous en compagnie de mes anciens collègues du conseil, et mettre mon nom sur leur liste; mais tandis que j'y allais bon jeu et bon argent, certains d'entre eux, au contraire, tout en me prodiguant publiquement des poignées de main, conspiraient traîtreusement contre moi en cachette; ils complotaient nuitamment pour m'évincer ou pour me forcer à me retirer, au cas où vous me renommeriez! J'ai été averti de leur manœuvre et, comme je n'aime pas qu'on se moque de moi, je tiens à vous informer aujourd'hui, du haut de cette tribune, que je me sépare d'eux absolument. Je ne veux plus rien avoir de commun avec les

Judas qui me trahissent dans l'ombre. Je leur défends de porter mon nom sur leur liste, où il serait en trop mauvaise société !... Toutefois, je ne renonce pas à solliciter vos suffrages ; au contraire, je vous prie de me continuer votre confiance et de l'accorder en même temps à ceux de mes vrais amis qui se sont groupés autour de moi. Ce sont des hommes jeunes, désireux de vous être utiles, actifs et éclairés. Ils souhaitent comme moi, et comme vous certainement, que notre commune ne reste pas en arrière et jouisse à son tour des améliorations nécessaires pour accroître son importance. Il nous faut des chemins meilleurs, des rues mieux éclairées, un système d'égouts plus conforme aux lois de l'hygiène... En ce temps-ci, il n'est plus permis de piétiner sur place ; il faut marcher en avant, si l'on ne veut pas déchoir... C'est pourquoi je me suis joint à eux pour travailler à la prospérité communale, et je vous supplie de ne pas nous séparer, lorsque vous serez appelés à nommer un nouveau conseil...

Cette brusque déclaration était un coup droit porté aux adversaires. Ils ne s'attendaient pas à une volte-face si soudaine, à une rupture si éclatante. Un moment perplexes, Touchebœuf, Odoul et le pharmacien se regardèrent ahuris, puis Blouet, le beau parleur de la bande, monta à la tribune :

— Messieurs, dit-il, de son ton de plaisantin, nous sommes aussi surpris que vous de l'étrange discours que vous venez d'entendre. M. Charmois se plaint de ses collègues et veut les quitter... Il croit les punir en les privant de ses lumières... Il s'imagina à tort être un homme indispensable. Nous ne le retiendrons pas, et même nos regrets seront très modérés, maintenant que nous savons de quel côté il va !... (Ces derniers mots furent accentués par un coup d'œil ironique, lancé dans la direction du groupe des opposans.) Mais j'ai le devoir de protester de toutes mes forces, au nom de mes amis, contre les insinuations calomnieuses formulées par le « citoyen » Charmois... Mon Dieu, je ne veux pas douter de sa sincérité, puisqu'il en fait si volontiers parade... Seulement je me méfie de son imagination. C'est un véritable roman-feuilleton qu'il vous a débité tout à l'heure... Nous n'avons jamais eu l'intention de l'évincer ; au contraire, nous comptons nous présenter avec lui à vos suffrages... Les complots, les conciliabules nocturnes n'ont jamais existé que dans son cerveau malade, et je donne le plus énergique démenti à ces ridicules accusations !

Il avait à peine achevé que Charmois, qui s'agitait sur place et devenait aussi cramoisî que la plus foncée de ses roses, grimpa sur l'estrade avec la vivacité d'un écureuil :

— Vous n'avez pas même le courage de vos mauvaises actions, répliqua-t-il, et vous n'osez pas les soutenir en public... Mais je vous renvoie votre démenti : il y a eu complot contre moi, et je vais mettre les points sur les *i*. Vous vous réunissiez le soir chez M. Touchebœuf, qui est le grand organisateur de la conspiration. C'est lui qui tient les fils et qui vous fait manœuvrer comme des pantins. Il espère qu'une fois que je serai hors du conseil, il aura les coudées franches et pourra mener la commune à sa fantaisie. Je le gêne!... Je vais vous dire pourquoi : il sait que je suis favorable à la création du chemin des Saussaies... De là sa colère... Ce chemin, si avantageux pour la commune, est nuisible aux intérêts privés de M. Touchebœuf et il n'en veut à aucun prix... A telles enseignes qu'il m'a proposé, un jour, de nous entendre tous deux pour forcer le département à payer nos champs des Saussaies le double de leur valeur...

— C'est faux ! interrompit Touchebœuf furieux, en tendant son poing fermé vers la tribune.

— C'est vrai ! cria une voix.

— Que celui qui a dit ça ose me le répéter en face ! repartit le marchand de grains en fonçant en avant comme un taureau.

Alors on vit sortir de la foule le jardinier Jacquin, en tablier de travail, rude et hérissé comme un paysan du Danube :

— C'est vrai, répéta-t-il... Un matin, dans votre fraisière des Saussaies, vous m'avez proposé la même chose... Et ce que vous m'avez demandé, à moi, Jacquin, vous avez bien pu le demander aussi à M. Charmois !

A ces mots, de formidables huées montèrent du fond de la salle.

— Vous en avez menti ! hurlait Touchebœuf menaçant.

— A bas Touchebœuf!... Enlevez-le ! vociféraient les amis du jardinier, en s'élançant à leur tour au-devant de lui.

Les deux partis se heurtaient, se mêlaient avec des clameurs de défi. Odoul, qui, pareil à Panurge, avait une naturelle peur des coups, battait en retraite et se collait dans une encoignure, comme un crabe au creux d'un rocher. La réunion se termina par une bagarre dont le tumulte se prolongea jusque dans la rue.

Le lendemain, des affiches multicolores s'étaient sur les

murs de Saint-Saviol. Elles portaient en gros caractères : *Comité d'union démocratique et de progrès municipal* ; et on y lisait la profession de foi des opposans ainsi que la liste de leurs candidats. En première ligne figurait le nom de « Firmin Charmois, rosiériste, chevalier de la Légion d'honneur. » Deux jours après, le comité conservateur, à son tour, faisait placarder sa liste. Elle contenait tous les membres de l'ancien conseil, à l'exception de Firmin ; mais à la place de ce dernier, avec une perfidie due à l'initiative de Touchebœuf, on avait imprimé le nom de « Marius Lavour, agrégé de l'Université, professeur au lycée Buffon ». On ne pouvait blesser plus cruellement le rosiériste, ni montrer d'une façon plus mortifiante qu'il était abandonné de tous ses amis et même d'un allié de sa famille.

Le pauvre Firmin n'était pas au bout de ses épreuves, et il devait boire jusqu'à la lie la coupe d'amertume réservée aux candidats dans les luttes électorales. Dès la première semaine, un journal de la banlieue, subventionné par ses adversaires, publia un article dont la personnalité de l'horticulteur faisait tous les frais. On le traitait de « franc-maçon » ; on déplorait « son ambition effrénée qui l'avait poussé à renier ses convictions, à se jeter entre les bras des sectaires ; à faire cause commune avec des révolutionnaires sans racines dans le pays ». On incriminait sa conduite ; on insinuait « qu'au lieu de se mêler de politique, il agirait beaucoup plus sagement en s'occupant de ses propres affaires, qui périclitaient, et en exerçant une plus rigoureuse surveillance sur certains membres de sa famille, dont la moralité laissait fort à désirer ». En revanche, on exaltait le noble caractère et le désintéressement de Marius Lavour qui, fidèle aux bons principes, n'avait pas hésité à rompre avec son ambitieux beau-père, « dès qu'il l'avait vu pactiser avec les anarchistes ». Ces audacieuses incursions dans le domaine de la vie privée, ces exagérations assaisonnées d'insinuations désobligeantes exaspéraient Charmois. Il se cabrait sous l'injure et s'emportait comme un cheval piqué par les taons. Après la lecture du journal, il fut pris d'un terrible accès de colère et signifia à Désiré qu'il eût à rompre avec la nièce de son ennemi :

— Tout ce qui touche de près ou de loin à cette canaille m'est odieux, s'écria-t-il ; ainsi tiens-toi pour averti et renonce à tes amourettes !... J'aimerais mieux me couper le poing que donner mon consentement à un mariage pareil !...

Désiré ne répondait point et courbait la tête : mais, le soir, sous les arbres verdissans de la « Tombe à Molé », il contait ses ennuis à Sabine, et tous deux, sans se douter qu'ils renouvelaient la scène de Chimène et de Rodrigue, se lamentaient « sur les maux et les pleurs que leur coûtaient leurs pères ». Pendant les orages de la période électorale, leurs rendez-vous étaient devenus plus fréquens. Touchebœuf, appelé chaque soir dehors, par une réunion publique ou un conciliabule au café Munerel, ne pouvait plus surveiller sa nièce, et Sabine en profitait pour rejoindre son bon ami.

Tandis que, là-bas, dans la salle enfumée du *Panier Fleuri*, les discussions se prolongeaient, chaque fois plus violentes et plus tumultueuses, les deux jeunes gens, blottis sur les marches du tombeau, échangeaient tendrement leurs craintes dans le calme de la nuit printanière. Autour d'eux, le vent, déjà moins âpre, s'imprégnait du parfum épars des arbres fruitiers en fleurs. De molles odeurs de violettes leur arrivaient par bouffées; il semblait qu'on respirât de l'amour dans l'air. Et cependant, malgré les tentations du renouveau, entre cette fille de vingt ans et ce garçon qui en comptait à peine vingt-cinq, la tendresse demeurait chaste. Les appréhensions que leur donnait l'hostilité croissante de leurs parens empêchaient leurs caresses de devenir trop vives; ils avaient le cœur trop gros, leur ciel était chargé de trop menaçans nuages pour que leur affection se traduisit autrement que par de mélancoliques serremens de main. Désiré était foncièrement honnête; il se croyait tenu à d'autant plus de réserve que Sabine mettait une plus entière confiance en lui. Quand tout son corps frémissait au contact trop rapproché ou trop abandonné de la jeune fille, la soudaine pensée des incertitudes de l'avenir suffisait à apaiser son trouble. Il se laissait facilement abattre par les tracas de l'heure présente et était enclin au découragement; il fallait que Sabine, dont l'humeur était plus enjouée, le caractère plus ferme, le remontât, en s'efforçant de paraître gaie et vaillante.

— Ne vous désolez donc pas, disait-elle, toutes ces tracasseries passeront comme les giboulées de mars... Une fois qu'elles sont tombées, le soleil se montre plus clair et plus chaud... L'important est de nous bien aimer; c'est notre soleil à nous, pas vrai?...

— Oui, nous nous aimons, répliquait le jeune homme, mais quel supplice de cacher son amour comme un crime!... Je voudrais vous avoir toute à moi, Sabine; je voudrais pouvoir le crier à tout le village et vous chérir ouvertement, devant tous.

— Patience! répondait-elle en souriant, dans deux mois, je serai majeure et libre de mes actions.

— Vous serez libre, mais moi, je dépendrai toujours de mon père... Et s'il s'obstine à me refuser son consentement, que ferons-nous?

— Alors... N'ayez crainte, nous trouverons bien un moyen de lui forcer la main...

Et tandis qu'elle achevait ces mots, il y avait dans ses yeux bruns une telle souriante assurance, un si magnétique rayonnement d'amour que Désiré ravi reprenait confiance et courage.

La campagne s'assoupissait autour d'eux. De larges souffles tièdes couraient sur les seigles, les champs de fraisiers, les vergers, les pépinières, avec un faible murmure dont le retour régulier semblait la respiration doucement rythmée de la plaine endormie. Sur le versant où les pruniers et les poiriers ébauchaient leur vague profil, les lumières du village clignotaient entre les arbres. Soudain, le recueillement de la nuit était troublé par de bruyantes explosions d'applaudissements ou de huées. C'était le brouhaha de la réunion publique tenue au *Panier Fleuri*, et les deux amoureux, rappelés brutalement à la réalité, se hâtaient de quitter leur cachette pour regagner séparément, l'un la Châtaigneraie, et l'autre, la rue de l'Église.

La lutte électorale se poursuivait, plus orageuse chaque jour. Le journal banlieusard, qui soutenait l'ancien conseil, continuait à harceler Firmin Charmois, à lui infliger deux fois par semaine les insupportables et agaçantes piqures de ses entrefilets perfides et de ses comptes rendus, intentionnellement inexacts. Le rosériste ne décolérait plus. Il devenait extraordinairement irritable et perdait le sommeil. Reine, sa femme, recevait le contre-coup de cette nervosité malade. Regrettant l'ancienne tranquillité de son intérieur, maudissant la politique, elle n'osait néanmoins dire à Firmin tout ce qu'elle avait sur le cœur, car la moindre contradiction soulevait une tempête; mais, dès qu'elle se trouvait seule avec Désiré et Florence, elle se répandait en lamentations amères :

— Je ne reconnais plus votre père, soupirait-elle, tant ces mauvaises gens me l'ont changé!... Il a toujours en la tête près du bonnet et des fois il s'enlevait comme une soupe au lait, mais ses colères ne duraient pas; tandis qu'à présent, elles ne décessent plus. Pour un mot dit de travers, ce sont des scènes à faire trem-

bler. La politique lui tourne la tête, il en rêve la nuit et me réveille pour me réciter les discours qu'il tiendra aux électeurs... Quant à la culture et aux intérêts de son commerce, c'est le cadet de ses soucis. Si Désiré n'était pas là pour surveiller les ouvriers et s'occuper de la correspondance, nos affaires s'en iraient à la débandade...

— Bah! répondait légèrement Florence, ce n'est qu'un mauvais moment à passer et vous oublierez bien vite vos tracas, maman, quand il sera maire.

— Maire! répliquait la bonne dame, en fourrageant dans ses cheveux avec une aiguille à tricoter, le sera-t-il seulement?... S'il ne réussit pas, nous deviendrons la risée du pays... Et s'il réussit, la belle avance!... La mairie mettra-t-elle du beurre sur notre pain?... Non, n'est-ce pas? Elle nous donnera un peu plus de tintouin et creusera un nouveau trou dans notre bourse... Voilà le plus clair bénéfice qu'il en tirera... Toutes ces glorioles-là, ça n'a pas plus de durée qu'un rayon de soleil!... Ah! j'en suis à regretter l'ancien temps, où nous trimions comme des nègres et où Firmin n'avait que ses roses dans la tête!...

Les affiches vertes, jaunes et bleues tapissaient de leur bariolage toutes les murailles de Saint-Saviol. Trois jours avant le vote, le rosieriste avait adressé un dernier appel aux électeurs :

« Si vous désirez me maintenir au conseil municipal, leur disait-il, écrivez sur vos bulletins, à côté de mon nom, tous ceux des honorables candidats qui se sont groupés autour de moi. Votez pour notre liste tout entière. Point de suppression, point d'addition... Allez au scrutin avec la fermeté de braves gens qui exercent un droit, et votez *sans crainte* pour la justice et le progrès, pour la bonne administration et la prospérité de la commune! »

A quoi le comité Touchebœuf avait répondu par un placard de même dimension où on lisait :

« Électeurs, vous avez sous les yeux deux listes : sur l'une, figurent tous les hommes que vous avez honorés de votre confiance, tous vos conseillers municipaux, moins *un*... Sur l'autre, M. Charmois reste *seul* avec les pires *sectaires*, avec des hommes sans foi et sans principes... Maintenant comparez et choisissez. Du bulletin que vous déposerez dans l'urne, dépendra le salut ou la ruine de la commune! »

Pendant cette veillée des armes, et malgré sa fière assurance,

Firmin Charmois, anxieux, se demandait lui-même s'il ne s'était pas fourvoyé. Des doutes lui montaient au cerveau, pareils à ces nuages noirs qui se forment dans le ciel après une matinée de gelée blanche. L'attitude des électeurs, dans les réunions publiques, l'inquiétait. Ils écoutaient silencieusement les divers orateurs, sans un geste, sans une parole d'approbation ou d'improbation. Ils gardaient des airs mystérieux de sphinx, et les traits impassibles ou narquois de leur visage ne permettaient pas de deviner quels étaient au juste leurs sentimens. Demeuraient-ils impénétrables par prudence et parce qu'ils craignaient la rancune de Touchebœuf? Ou bien leur froideur témoignait-elle une certaine méfiance pour les nouveaux candidats, dont les noms peu éclatans figuraient au-dessous de celui du rosiériste?... Firmin l'ignorait et cette pénible incertitude le jetait en de mortelles angoisses. Pourtant, dans les derniers jours qui précédaient l'élection, lorsqu'il traversait les rues du village, certains sourires discrets, certaines furtives poignées de main de gens jusque-là indifférens lui remettaient un peu d'espérance au cœur. Il lui semblait sentir autour de lui un muet courant de sympathie qui le réconfortait au passage.

Enfin, le jour du vote se leva dans un joli ciel azuré où couraient de légers nuages, fins comme une mousseline. C'était le dimanche de Quasimodo. Firmin Charmois, rasé de frais, vêtu de son complet neuf, sortit de la Châtaigneraie avant sept heures et se dirigea lentement vers la mairie, où le scrutin allait s'ouvrir. Bien qu'une émotion poignante lui serrât la poitrine, il s'efforçait de faire bonne contenance. Un clair soleil répandait sa lumière rose sur les champs reverdis. Les sonneries dominicales s'envolaient en notes allègres hors du vieux clocher roman, et des alouettes chantaient emmi la plaine. Cette gaieté de la terre et du ciel parut à Firmin d'un heureux augure. Il entra, un peu rasséréiné, dans la salle du vote, où venait de se former le bureau présidé par Blouet, en sa qualité d'adjoint, et où le rosiériste devait siéger lui-même, comme assesseur, en compagnie de Touchebœuf, du marguillier Odoul et de l'horticulteur Lantelme. Autour de la table, où le secrétaire de la mairie avait installé la boîte cadénassée servant d'urne, et étalé les procès-verbaux avec la liste d'émargement, des groupes stationnaient déjà, afin de surveiller les opérations. Charmois échangea des poignées de main avec Jourd'heuil, Jacquin et Despâquis, puis s'assit au bureau. Le ha-

sard l'avait placé à côté de Touchebœuf. Sans se regarder, mais ayant chacun une lueur de défi dans l'œil, les deux adversaires tirèrent simultanément un journal de leur poche et affectèrent de le lire attentivement, dans les intervalles de loisir.

Au début, les votans étaient rares. Ils se dirigeaient un à un vers la table, saluaient gravement, présentaient leur carte, puis, toujours impénétrables, tiraient de leur gilet un billet plié et replié méticuleusement et le tendaient au président, qui l'insérait dans la boîte, en même temps que, mû par une pression du doigt, un timbre tintait sous le couvercle, pour indiquer que le vote avait eu lieu. Jusque vers onze heures, les électeurs se succédèrent lentement; mais, après la messe, ils arrivèrent en masse. Les membres du bureau ne savaient auquel entendre, et cette affluence, loin de diminuer, s'accroissait maintenant d'heure en heure. A l'exception des malades ou des vieillards impotens, il était clair que tous les inscrits avaient eu à cœur de venir déposer leur bulletin. Firmin constatait cet empressement exceptionnel et se demandait, non sans un anxieux frisson, si le zèle de ses concitoyens se manifestait en sa faveur ou à son détriment. Il fouillait avidement la physionomie des gens qui défilaient, leur bulletin à la main; mais il y perdait sa peine : ouvriers ou bourgeois, tous demeuraient indéchiffrables, et rien ne permettait de préciser quel serait le résultat du scrutin.

A une heure, profitant d'un renouvellement du bureau, le rosieriste courut à la Châtaigneraie pour y dîner. La fièvre dont il était agité lui ôtait l'appétit et il lui fut presque impossible d'avaler une bouchée. D'ailleurs, il ne pouvait rester en place; il lui semblait qu'en son absence les choses marcheraient plus mal dans la salle de vote et, après s'être sustenté d'une tasse de café noir, il s'esquiva de nouveau, ramené vers la mairie par une crainte superstitieuse.

Une acalmie se produisait. Le gros des électeurs avait donné, et maintenant on ne voyait plus émerger que quelques retardataires, indifférens ou indécis, qui avaient attendu jusqu'au dernier moment pour glisser leur bulletin dans l'urne. A mesure que l'après-midi avançait, l'impatience de Charmois se traduisait par une nervosité plus aiguë et il trouvait que les minutes se traînaient avec une lenteur agaçante. — Tout à coup il sursauta. Six heures sonnaient à l'horloge municipale et on venait de déclarer le scrutin définitivement clos.

En un clin d'œil, la salle fut envahie. Presque tous les électeurs voulaient assister au dépouillement, et la grande pièce nue, au carrelage de briques, si tranquille et solitaire un quart d'heure avant, devint bientôt pleine de groupes bruyans et houleux. Le pharmacien Blouet décadenassa l'urne et on procéda au comptage des bulletins, au milieu d'un brouhaha de voix dont le diapason s'élevait peu à peu. Il y avait dans la boîte près de six cents bulletins. On les répartit en quatre corbeilles, que les scrutateurs transportèrent vivement vers de petites tables installées dans les encoignures, et le dépouillement commença.

Comme chaque liste contenait seize noms, l'opération était longue et minutieuse. Bientôt la salle, déjà ennuagée par des fumées de tabac, s'emplit d'une obscurité crépusculaire. On alluma le gaz et on apporta des lampes aux scrutateurs. Sous cette clarté rougeâtre, les têtes des curieux attroupés autour des tables se profilaient en noires silhouettes grimaçantes. Sur la basse des voix bourdonnantes, se détachait par intervalles l'appel des scrutateurs lisant chaque bulletin : « Charmois, Jourd'heil, Loyer, Saintot », etc., ou bien : « Touchebœuf, Odoul, Blouet, Lantelme... » De temps à autre une discussion éclatait, des interpellations furibondes s'entre-croisaient à propos d'un bulletin douteux, puis un calme relatif renaissait et de nouveau l'appel des listes résonnait monotone. Charmois, accoudé à la table du bureau, écoutait fiévreusement ces séries de noms jetées dans l'agitation de la salle. Peu à peu, il lui semblait que le sien revenait plus fréquemment sur les lèvres des scrutateurs et un croissant espoir dégonflait sa poitrine oppressée. De quart d'heure en quart d'heure, la probabilité du succès de sa liste s'accusait davantage ; il le devinait aux mines déconfites de quelques-uns de ses anciens collègues et aux joyeux éclairs qui illuminaient les traits de ses partisans. A dix heures, ce laborieux dépouillement fut enfin terminé, et le secrétaire en transmit la récapitulation au président Blouet, qui blêmit tout d'abord dès le premier coup d'œil. Cependant il voulut se montrer stoïque et, se dressant sur ses jambes flageolantes, proclama d'une voix morne :

« Firmin Charmois — 420 suffrages... »

Il fut interrompu par des tonnerres d'applaudissemens, — suivis soudain d'une formidable huée saluant le départ de Touchebœuf. Celui-ci, effondré, lamentable, une main appuyée sur

L'épaule trapue d'Odoul, gagnait lourdement la porte et disparaissait au milieu des vociférations de la foule; tandis que le pharmacien, dissimulant mal sa mauvaise humeur, continuait la lecture des résultats du scrutin. L'écrasement était complet; le parti Touchebœuf subissait une accablante défaite; la liste Charmois passait tout entière, tandis que celle des adversaires ne venait ensuite qu'avec des chiffres dérisoires, s'échelonnant de cent quarante à cent voix. Une joie tumultueuse affolait les vainqueurs, qui s'écoulèrent bruyamment au dehors pour répandre dans le bourg la nouvelle de la victoire. Peu s'en fallut qu'on ne portât Charmois en triomphe. Une longue et chantante procession d'amis inconnus l'accompagna jusqu'au seuil de la Châtaigneraie et stationna longtemps devant les haies du jardin, en criant: « Vive Charmois! Vive le maire! »

A l'intérieur, les élus s'étaient réunis autour de leur chef de file et se félicitaient mutuellement. En un tour de main, une table avait été dressée dans le jardin; on débouchait des bouteilles de champagne et on emplissait des verres, que Désiré distribuait à la ronde. Florence apporta à son père un énorme bouquet de roses et se précipita dans ses bras...

— Mes amis, mes chers amis, s'écriait le rosieriste avec une voix mouillée, je suis heureux, bien heureux!... Je bois à vous tous; je bois aussi aux électeurs de Saint-Saviol qui viennent de nous témoigner leur confiance de la façon la plus éclatante!...

Tandis que sous le scintillement des étoiles, parmi les odeurs des premières fleurs printanières, les verres se choquaient bruyamment, tout à coup, au loin, du côté de la place des Quinconces, on entendit les roulemens voilés des tambours et une traînante musique d'instrumens de cuivre. — C'était la fanfare, dirigée par Loyer, qui jouait une ironique marche funèbre sous les fenêtres d'Éloi Touchebœuf.

ANDRÉ TREURIET.

*(La troisième partie au prochain numéro.)*

---

---

# L'AUTRICHE FUTURE

ET

## LA FUTURE EUROPE

---

Si les peuples malgré eux réunis sous le nom de Monarchie austro-hongroise ne sont guère, quant à présent, que les éléments d'un État qu'on ne connaît pas et qui ne se connaît point lui-même; qui se défait et se refait; qui se cherche sans s'être jusqu'ici trouvé; qui est moins qu'il ne *devient*, et dont le *devenir* importe singulièrement à *l'avenir* de l'Europe (1); une question se pose pour nous et pour tout le monde, qui est celle-ci: comment cet État va-t-il se refaire? où va-t-il se trouver? que *devient-il*? Et, puisque l'hypothèse est souvent le chemin de la vérité, à cause de l'extrême importance de la question, il nous faut n'écarter, sans l'examiner, aucune des solutions dont peut être susceptible la crise de la Monarchie austro-hongroise. Elles sont, comme on le pense bien, nombreuses, car le champ est si vaste qu'il n'a, pour ainsi dire, pas de limites. Nous ne retiendrons que les principales, les plus solides, les moins aventureuses, — et il y en a plusieurs encore.

La première, dans l'ordre du prochain et du positif, est tout simplement la transformation du régime dualiste de ces trente dernières années, Autriche-Hongrie, 1867-1897, en régime *triale* ou triunitaire: Autriche-Hongrie-Bohême. Cette solution, qui serait fondée sur des droits historiques plus ou moins évidens, plus ou moins certains, aurait contre elle de mécontenter, jusqu'à les irriter et peut-être les armer, d'autres prétentions qui se

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre et 1<sup>er</sup> décembre 1897.

croient, elles aussi, des droits : Polonais de Galicie, Italiens du Trentin, du Tyrol et du Küstenland, Slovènes de la Carinthie et de la Carniole ne manqueraient pas de protester et d'en réclamer le bénéfice : la Hongrie, sûrement, gronderait. On risquerait à la fois de donner trop et de donner trop peu.

Ce ne serait, — si c'en était une, — qu'une solution provisoire ; après quoi, de cette transformation de la Monarchie, en sortirait une autre, et le régime *trialiste*, à son tour, se changerait en régime *fédéraliste*. Mais, outre que les ressorts qui tendent, à sa plus grande puissance, les forces d'un État en seraient nécessairement relâchés et que la valeur européenne de l'Autriche en diminuerait, au point de vue intérieur lui-même, ce ne serait point une solution, si, en effet, ayant chacune une place dans la Monarchie, les nationalités combattaient désormais à qui d'entre elles y aurait la place prééminente. Le nombre, considéré seul, assurerait alors l'hégémonie à l'élément ou plutôt aux éléments slaves, et ainsi la transformation de la Monarchie dualiste en Monarchie fédéraliste entraînerait comme de soi, dans la politique internationale, la transformation d'un facteur auparavant tenu pour allemand en un facteur qui pourrait s'ajouter à la masse slave. Seulement la constitution, au détriment de l'influence allemande, d'un nouvel empire d'influence slave, ne s'opérerait pas sans que l'Allemagne proprement dite prit ses sûretés, et probablement un peu plus que des sûretés ; sans pousser à bout, sans rejeter au dehors la Hongrie magyare, anti-slave par définition, qui tomberait tout à fait dans l'orbite allemande, coupant en deux tronçons ce conglomerat slave, déjà si mélangé, si hétérogène, d'ailleurs. — Ou bien, comme après tout il y a autre chose que le nombre, comme il faut compter à leur prix la cohésion, l'énergie, le sentiment national, l'aptitude politique, une quatrième solution ne saurait-elle prévaloir, qui ferait de l'Autriche-Hongrie que nous avons vue, et dans laquelle la Hongrie semblait, parfois à tort, au second rang, une Hongrie-Autriche où les rôles seraient intervertis, où la Hongrie deviendrait la moitié dirigeante, et, en quelque sorte, la gérante de l'association devant le monde ? Mais celle-ci aurait contre elle les rancunes de l'Autriche dépossédée et les colères des Slaves désespérés.

Entrons de plus en plus avant dans le domaine de l'hypothèse. Une solution autrement radicale, mais qui, toutefois, rencontre des gens pour la préconiser, serait la séparation de l'Autriche et

de la Hongrie, suivie de la *formation d'une Confédération des États balkaniques, dont la Hongrie aurait la présidence*. Il n'est sans doute pas besoin d'insister sur la faiblesse d'un tel système, par lequel la Hongrie, au lieu d'être la moitié, et la plus forte moitié, d'une grande puissance européenne, serait ramenée à n'être plus qu'un État oriental, une Serbie ou une Bulgarie de première classe, tandis qu'on ne sait trop ce que l'autre moitié, l'Autriche, deviendrait. La formation de cette Confédération balkanique n'irait, du reste, pas toute seule; et si même on y réussissait, on n'aurait encore élevé qu'un bien fragile, branlant et ruineux édifice, dans les fondemens duquel on aurait enfermé, comme autant de perpétuelles menaces d'éboulement et d'ensevelissement sous les décombres, au moins trois ou quatre idées nationales contradictoires : l'idée magyare, l'idée serbe, l'idée bulgare, l'idée roumaine. Toutes ces « idées » ou toutes ces ambitions, tous ces rêves de suprématie, se limitent, se stérilisent, se neutralisent, s'inutilisent les uns les autres. L'obstacle à la grande Hongrie, c'est la grande Serbie, pour laquelle l'obstacle, c'est la grande Bulgarie, pour laquelle l'obstacle, c'est la grande Roumanie; — sans compter ce qu'il peut y avoir derrière la Hongrie, la Serbie, la Bulgarie ou la Roumanie; et il peut y avoir, pour ne parler que des voisins immédiats et des alliés déclarés, l'Autriche, la Russie et l'Empire ottoman : à cause de l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie, et à cause de la Russie, la France : car les obligations des alliances débordent toujours le texte des traités et le fait en crée de lui-même, que la lettre n'avait pas prévues. — Ainsi, le moindre déplacement de forces dans les Balkans pourrait avoir, et presque nécessairement aurait pour conséquence un bouleversement de l'Europe entière. Si, dans l'état de morcellement politique où se trouve à présent la péninsule des Balkans, l'Europe s'estime intéressée, et l'est, en effet, à ce qu'on n'y remue pas une pierre, à combien plus sérieuse et plus impérieuse raison, quand il s'agirait, pour faire la Confédération balkanique ou seulement une grande Serbie, une grande Bulgarie ou une grande Roumanie, d'y niveler des montagnes ou d'y combler des fleuves!

De toutes manières, il semble que la crise austro-hongroise ne puisse être résolue, — je ne dis pas : la crise parlementaire, qui n'est qu'agitation et gesticulation vaines, mais la crise ethnique, géographique et historique, des nationalités et des États, la crise profonde de la Monarchie, et sa vraie crise celle-là; — il semble

qu'elle ne puisse être résolue, sans que l'Europe en ressente jusqu'en ses extrémités la répercussion plus ou moins violente. Cependant, comme, parmi les solutions qui, par hypothèse, se présentent à l'esprit, les unes compromettraient plus que les autres l'équilibre européen et avec lui, de toute nécessité, la paix européenne, ce ne sera pas perdre son temps que de les étudier de très près. Aussi bien n'y a-t-il pas là une belle occasion d'essayer, sur la vie même, d'après le fait vu et saisi, de fixer, dans l'histoire des peuples qui composent la Monarchie austro-hongroise, ce qu'il est certainement permis d'appeler un moment psychologique?

## I

La solution *trialiste* consisterait à faire entrer la Bohême en tiers dans la raison sociale : *Autriche-Hongrie*, qui se changerait en : *Autriche-Hongrie-Bohême*. Juridiquement et dans les formes, ce changement s'opérerait ainsi : chacun des deux États actuellement associés passerait avec le royaume de Bohême un compromis semblable à celui que l'Autriche et la Hongrie passèrent ensemble, en 1867. Mais on a bien raison de dire *passerait* ; il faut ne parler ici qu'au conditionnel, et dès le premier mot, les difficultés se découvrent.

Négligeons pour l'instant toutes celles qui s'élèveraient entre l'Autriche et la Bohême, toute la peine qu'éprouverait l'Autriche à consentir à cette diminution d'elle-même, que la rhétorique la plus ingénieuse s'efforcerait en vain de lui cacher sous ses fleurs, et à traiter de pair à égal avec une de ses provinces qui se reconstituerait en État. Mais la Hongrie, partie essentielle au contrat, comment la déciderait-on à traiter avec la Bohême ? Entre la Hongrie et la Bohême, l'antagonisme, pour ne dire rien de plus, est profond, irrémédiable, exaspéré sourdement par l'instinctive défiance et l'inquiétude naturelle que les Tchèques inspirent aux Magyars, comme représentant l'élément le plus considérable du *slavisme* en Autriche-Hongrie.

Écoutez là-dessus les Hongrois ; — et, afin que ces témoignages pèsent de tout leur poids, je prévins que sous chacune de ces paroles je pourrais mettre des noms qui seraient ceux de personnages politiques de premier plan, connus bien au delà des frontières de leur pays. — « Il n'y a, déclarent-ils, aucune assimilation

à faire de l'ancien royaume de Bohême au royaume de Hongrie. Le royaume de Bohême s'est éteint au plus tard et définitivement à la bataille de la Montagne-Blanche, en 1620 : depuis lors, la Bohême a subi le sort d'une terre conquise, d'une province ; elle a reçu ses lois toutes faites ; elle n'a jamais figuré ni stipulé dans aucun acte librement et souverainement (1). Quoique vaincue et mutilée, au contraire, la Hongrie a vu se poursuivre et se continuer sans interruption, se perpétuer son existence nationale dont elle a, en 1896, fêté solennellement le millénaire. Au contraire de la Bohême, elle n'a jamais cessé de figurer et de stipuler librement et souverainement vis-à-vis de l'Autriche. Elle n'a point été prise par la maison de Habsbourg, elle s'est donnée à elle, sous des conditions débattues, acceptées, inscrites dans un traité, garanties en forme de serment juré, et portant expressément que la Hongrie n'était pas un pays conquis, mais « un royaume distinct et indépendant ». La Pragmatic Sanction de 1713, au regard de la Hongrie, n'a été qu'une confirmation de ce traité, et elle-même n'a acquis sa pleine valeur qu'après avoir reçu, dix ans plus tard, l'assentiment de la Diète hongroise. Le droit national de la Hongrie est un droit vivant et perpétué. Qui ne se réclame que d'un droit historique se condamne en s'en réclamant, car qu'est-ce qu'un droit historique ? Un droit mort. — Et le droit vivant n'est fait que de droits historiques abolis, et la politique n'est faite que d'histoire consommée, et les nations ne sont faites que de royaumes détruits. »

Ainsi, à Budapest, parle de la Bohême et de ses revendications plus d'un chef de parti. A ce langage, on reconnaît l'école réaliste dans toute sa dureté : non point absolument, peut-être, celle de M. de Bismarck : « La force prime le droit », mais celle qui, ne s'attachant qu'au fait et n'admettant rien en dehors ni au-dessus, formule d'un cœur impassible sa maxime : « La force est la condition du droit, et il n'y a pas de droit où le droit ne peut s'appuyer sur la force. » C'est là, évidemment, une doctrine que l'on professe plus volontiers pour autrui que pour soi-même et, si c'était leur tour de se croire lésés, ceux qui en accablent le voisin se plaindraient fort qu'il les en accablât. Mais, sans philosopher ou moraliser davantage, ne prend-on pas ici sur le vif la

(1. Les Tchèques, de leur côté, rappellent que l'empereur Ferdinand I<sup>er</sup> avait, lors de son couronnement, juré de respecter leurs franchises nationales, et que, depuis lui, tous les empereurs, sauf Joseph II et François-Joseph, sont venus ceindre à Prague la couronne de saint Wenceslas.

lutte des races, la jalousie innée, la haine séculaire des nationalités les unes contre les autres?

Haine et jalousie que les Tchèques, au surplus, rendent bien aux Magyars, accrues, envenimées du dépit que leur cause la fortune, suivant eux injuste et insolente, de la Hongrie. De l'aveu d'un des leurs, et non d'un des moins importants, ils estiment la Hongrie si abusivement favorisée dans le régime dualiste, qu'ils ne désirent pas tant encore s'élever à la même situation vis-à-vis de l'Autriche, que de la voir ramener à une situation plus modeste, et égale à celle qui serait faite à la Bohême, dans une Monarchie autrement comprise et construite. Leur idéal serait une Autriche puissante par ses finances, son commerce et ses armes, où pourtant les diverses couronnes ou royaumes jouiraient, égaux entre eux, d'une très large autonomie; centralisée quant à l'extérieur, et à l'intérieur décentralisée: un État un, qui serait tout de même plusieurs et, — s'il n'est pas inconvenant d'appliquer en matière profane une comparaison sacrée, — une sorte de trinité politique, par exemple, un et trois, un empire en trois royaumes.

Ne dites pas qu'il serait sans doute difficile de convertir à cette combinaison la Hongrie, qu'elle ferait descendre d'un degré, car les Tchèques tout aussitôt vous répondraient qu'on s'en laisse trop imposer par le mirage hongrois; et, pour vous en fournir la preuve, ils invoqueraient les statistiques, — éternelle et inépuisable ressource des peuples qui se disputent l'Autriche. « Les Magyars! combien sont-ils? On n'en sait rien. Et n'est-ce pas un étudiant magyar qui, interrogé un jour à ce sujet par le professeur Wagner, de Berlin, dit bonnement: — Entre *six* et *neuf* millions »? N'insistez point: n'objectez pas que le nombre n'est pas tout, qu'il ne faut pas, en politique, négliger le poids des impondérables, que la grandeur des nations a aussi ses facteurs moraux et immatériels. A la seule pensée que c'est aux Magyars que vous appliquez ces beaux principes, les Tchèques sourient avec dédain et vous confondent par ces mots: panache, mise en scène et musique tzigane! A la bonne heure, les peuples de race slave épars en Hongrie, qu'ils soient Slovaques, Croates ou Serbes! Ceux-là croissent, multiplient et se développent: ils portent un peu de l'avenir du slavisme en Autriche, et la Bohême se sent pour eux une tendresse de sœur aimée. — Je ne prétends pas qu'il soit impossible de trouver, tant en Hongrie qu'en Bohême, quelques sages qui considèrent les choses de plus loin et de plus

haut, pour qui le Magyar et le Slave ne sont pas nécessairement et à jamais ennemis; mais c'est bien l'esprit général, cet esprit de haine et de bataille. — Ainsi, Magyars contre Tchèques, et Tchèques contre Magyars; Hongrie contre Bohême, Bohême contre Hongrie; et voilà un premier obstacle, — qu'on ne sait trop comment surmonter ni tourner, — à la solution en apparence naturelle et logique: substitution au régime à deux d'un régime à trois, *trialisme* au lieu de *dualisme*.

Si cet obstacle aux ambitions ou aux espérances de la Bohême leur est opposé du dehors, — puisqu'il vient de la Hongrie, — il en est d'autres qui viennent du dedans, et la Bohême est singulièrement et cruellement divisée sur elle-même. Un antagonisme radical, violent, irréconciliable y sépare, comme par un abîme, les deux nationalités que la géographie et l'histoire y ont juxtaposées: les Tchèques et les Allemands. Il n'y a pas jusqu'à ce nom de « Tchèques » où ne se révèle cet antagonisme du sang et dans lequel les Allemands n'aient voulu mettre une nuance de mépris: ce sont eux qui disent les *Tchèques* pour désigner leurs adversaires, qui préfèrent s'appeler les *Bohèmes*. Les ordonnances sur les langues, du 5 avril 1897, étaient bien peu de chose dans leur texte et ne méritaient ni de déchaîner une pareille tempête au Reichsrath ni de précipiter du pouvoir un homme de la valeur et de l'autorité du comte Badeni. Les Allemands, menacés dans leurs positions, n'ont pas manqué de s'en emparer et de les faire servir à abriter, sous un intérêt national, un intérêt électoral. Mais tous ces cris et toutes ces fureurs n'ont de vraie signification que comme symptôme de l'incompatibilité native, congénitale, — et encore aggravée par des siècles d'une vie sans cesse déchirée sur un sol sans cesse disputé, — entre les Allemands et les Tchèques.

Pas plus que la statistique magyare et la statistique croate ou serbe, la statistique allemande et la statistique tchèque ne peuvent s'accorder sur l'importance relative des deux élémens en Bohême. A en croire une brochure qui a paru au plus fort du débat, en juillet dernier, — et qui n'est signée que des initiales *L. S.*, mais qu'on a de bons motifs d'attribuer au docteur Ludwig Schlesinger, un des chefs du parti allemand (1), — dans soixante-douze districts, la proportion des Tchèques aux Allemands n'atteindrait pas

1. *Die Sprachenverordnungen vom 5 april 1897.* — Verlag des « Clubs der deutschen Landtags-Abgeordneten » in Prag. 1897.

5 pour 100 ; des 5 804 063 habitans, il y aurait, contre 3 644 188 Tchèques, 2 159 011 Allemands (1) ; enfin, au point de vue spécial des ordonnances, on distinguerait :

Un domaine linguistique allemand comprenant	75 districts.
— — tchèque —	104 —
— — allemand-mixte —	15 —
— — tchèque-mixte —	25 —

Il est vrai qu'à ces chiffres les statisticiens de race tchèque, — et, pour n'en citer qu'un, le docteur Albin Bráf, le propre gendre du baron Rieger, — répliquaient par d'autres : ils incriminent en bloc tous ces travaux allemands, faussés, d'après eux, rien que par ce fait que la base en est non *la langue de naissance*, mais bien *la langue d'usage*, à telles enseignes qu'y seraient comptés pour Allemands des Tchèques authentiques, forcés, parce qu'ils vivent dans un milieu en majorité allemand, d'apprendre et employer la langue allemande. Quoi qu'il en soit de ces disputes d'écoles, lesquelles ne sont que l'écho et comme le prolongement des querelles de nationalités, — tant la science elle-même a de peine à être impartiale ! — d'une manière générale on peut dire que la masse tchèque, en Bohême, est, en quelque sorte, entourée d'une bande ou d'une écharpe allemande, continue sur trois des côtés du losange, au sud, à l'ouest, au nord, et qui, à l'est, sur le quatrième côté, n'offre guère que cinq déchirures par où les Tchèques de Bohême communiquent sans interception avec les Tchèques de Silésie et les Tchèques de Moravie.

De là, et particulièrement de la *division* assez arbitraire du pays en domaines linguistiques, l'idée ou l'expédient des *territoires fermés* : c'est la politique « de la part du feu » : l'allemand serait la langue officielle dans les 75 districts déclarés allemands ; le tchèque, dans les 104 districts reconnus tchèques ; et pour les districts mixtes, on s'arrangerait (2). Idée allemande, à laquelle les Tchèques opposent *l'indivisibilité* du royaume de Bohême. A aucun prix ils ne veulent d'une solution qui morcellerait la terre sacrée et romprait en deux l'antique couronne de saint Wenceslas. Ils ont à cœur, lorsqu'elle ressuscitera de l'histoire, que la Bohême ressuscite tout entière, et volontiers ils lui appliqueraient,

(1) Divers : 866.

(2) Cette combinaison n'a pas réussi au baron Gautsch von Frankenthurn, à qui elle a, après quelques mois, coûté le pouvoir.

en le corrigeant un peu, le fameux adage; ils diraient d'elle, quelque désir qu'ils aient de la faire revivre : *Sit ut fuit, aut non sit!* Mais, d'autre part, quel paradoxe que de poursuivre l'*unité* de ce qui est si manifestement *double!* Et comme on sent bien que ce paradoxe, si on le réalise, on ne le maintiendra que par la force !

Tout, en effet, dans les rues de Prague, crie qu'il y a ici deux nations, deux langues, deux cultures, deux peuples et deux races. Lisez les enseignes sur les boutiques : le prénom du marchand y est peint en deux langues, en allemand et en tchèque. Demandez à entendre une leçon à l'Université : il y a deux universités, l'allemande et la tchèque. Pour le théâtre aussi vous avez le choix : il y a l'allemand et le tchèque. Il y a un enseignement tchèque, une musique tchèque, une peinture tchèque, qui ne sont pas l'enseignement allemand, ni la musique, ni la peinture allemandes. Il y a des fondations tchèques, — comme cette Académie du comte Straka, dont la longue façade s'aligne, gaie et blanche, au bord de la rivière, — qui ne sont pas à l'usage des Allemands, et ont, soit pour objet, soit pour effet, de conserver pure et intacte l'âme tchèque. Il y a deux sociétés, deux mondes clos, interdits l'un à l'autre, qui s'ignorent, ou ne se connaissent que pour se combattre et ne se rencontrent que pour se heurter. Il y a des hôtels allemands où un Tchèque vous reprochera amèrement d'être logé; des restaurants, des brasseries tchèques où un Allemand ne s'aventurerait pas sans imprudence. Le professeur Mommson a eu grand tort d'appeler sur les crânes tchèques les coups des bâtons allemands; car il pousse aussi du bois vert dans la Bohême tchèque et il est arrivé plus d'une fois que les Allemands l'aient appris par expérience; — du moins, il court à Prague mainte anecdote qui le prouverait.

Aussi les ordonnances sur les langues qui, redisons-le, en tant qu'ordonnances, n'étaient rien, ou peu de chose, ont-elles donné le signal d'une véritable guerre civile; dès le mois de juillet dernier, la vie, jusque-là déjà difficile, était devenue à peu près impossible à un Allemand en pays tchèque, à un Tchèque en pays allemand. Le sous-préfet d'Eger, ville allemande, coupable seulement d'avoir exécuté les instructions, — à l'avis des Allemands trop favorables aux Tchèques, — du gouverneur et du ministre, ne trouvait plus, à Eger même, le vivre ni le couvert; et chaque soir il prenait le train, non par plaisir, mais par néces-

sité, pour aller dîner et coucher à Franzensbad, tranquille et comme exterritorialisé dans la neutralité cosmopolite d'une station thermale. Vers le même temps, de l'ouest et du nord, de toute la région allemande qui, couverte d'usines, s'étend d'Eger à Reichenberg, refluèrent les ouvriers tchèques, chassés, malgré le bas prix et la qualité de leur travail, réduits à la misère, uniquement parce qu'ils étaient Tchèques. Ailleurs, c'étaient les Tchèques qui se livraient aux pires représailles contre la personne ou les biens des Allemands : les incendies et les pillages de Prague ne les accusent que trop.

A deux ans du vingtième siècle, tout à coup on a revu, en leur brutalité à peine atténuée, des scènes où revivait le moyen âge. Mais c'est aussi que, depuis le moyen âge, le fond des choses et des hommes n'a pas changé, et le paysan de Bohême est aujourd'hui Jeune-Tchèque et radical comme il fut autrefois Hussite. Quelque vastes et riches possessions que la noblesse allemande ait acquises dans le pays, quelque domination sociale qu'elle ait à la longue fondée là-dessus, elle n'a jamais pu rien *germaniser* autour d'elle : ou bien, venue en étrangère, elle est demeurée étrangère, séparée du peuple comme caste et comme race ; ou bien, plongée dans ce bain tchèque, elle s'est elle-même plus ou moins *tchéquisée*. La femme tchèque a fait en Bohême ce que la femme cubaine fait aux Antilles, et comme l'une transforme en Cubain un pur Espagnol, l'autre a transformé en Tchèque l'Allemand immigré. Parmi les représentans tchèques de la Bohême, il ne serait pas difficile de citer tel grand seigneur d'origine allemande ; on dit même que l'un d'eux, — et des tout à fait grands, — aime, par un changement de lettres, à donner à son nom que l'histoire connaît bien, mais qu'elle aurait peut-être quelque peine à retrouver sous cette nouvelle forme, un son et une allure tchèques. Somme toute, ces cas ou ces tentatives d'assimilation ne sont que des exceptions et, d'une manière générale, le bloc tchèque et le bloc allemand sont restés, jetés là ou posés côte à côte, sans que le ciment d'une nationalité autrichienne commune et supérieure à tous deux soit venu les relier, les joindre et n'en faire plus qu'un seul bloc.

Condition trop mauvaise pour que le royaume de Bohême ressuscite et puisse faire, entre les deux autres États de la Monarchie, un État. Aux obstacles qui s'opposent du dehors, — c'est-à-dire de Vienne et de Budapest, — à la solution *trialiste*, ou

solution tchèque, de la crise austro-hongroise, s'ajoute donc ce formidable empêchement intérieur : la guerre des Tchèques et des Allemands. Et c'est pourquoi cette solution est loin d'être aussi simple qu'elle le paraîtrait d'abord ; mais, en outre, le fût-elle, — et fût-elle acceptée à Vienne, à Budapest et par les Allemands de Bohême, — elle ne serait pas définitive, ce ne serait pas une solution, et dès le lendemain l'agitation recommencerait.

## II

Elle n'aurait changé que d'objet ; au lieu d'un régime à trois, elle aurait désormais pour but un régime à plusieurs, ou à tous ; au lieu de tendre au trialisme, du jour où le trialisme serait fondé, elle tendrait au *fédéralisme*. Mais ce fédéralisme même, quel serait-il ? Serait-il intégral ou partiel ? Autrement dit, les dix-sept Pays de la Cisleithanie y entreraient-ils, tous sans exception, et quelle que soit leur importance ? ou bien n'introduirait-on comme alliés ou confédérés sous l'Empire et l'Empereur que les groupes les plus importants ? Dans ce dernier cas, quelle serait la mesure ? la statistique ou l'histoire, le rôle joué dans le passé ou le montant de la population ?

Si les dix-sept Pays devaient tous entrer dans l'Empire fédératif, y entreraient-ils de plain-pied, ou bien établirait-on entre eux une échelle de valeur ? En d'autres termes, ferait-on de l'Autriche une espèce de Suisse impériale, en dix-sept Cantons ou Pays, conventionnellement proclamés égaux, en dépit de l'histoire, de la statistique et de l'économie politique ? ou bien une espèce d'Allemagne impériale, sans princes alliés, mais avec un Conseil fédéral où les voix seraient réparties inégalement, suivant des règles et des proportions à fixer ?

Et si les dix-sept Pays n'étaient pas admis comme confédérés, que deviendraient ceux qui seraient exclus ; des États de seconde ou de troisième classe, États protégés ou bailliages communs comme dans l'ancienne Confédération helvétique ? Mais ceux-là, en vertu de quoi les exclure ? et ceux mêmes que l'on admettrait, sous quelle forme les reconnaître ? Compterait-on par royaumes ou par nationalités ? La Bohême, par exemple, ne ferait-elle qu'un ; ou distinguerait-on entre Tchèques et Allemands ? N'y aurait-il qu'un royaume de Galicie ; ou séparerait-on les 3 900 000 Polonais des 3 668 000 Ruthènes ? Mais, si l'on ne comptait que par royaumes

ou Pays, non point par nationalités, qui ne voit que ce fédéralisme incomplet ne satisferait pas tout le monde et tôt ou tard en appellerait un autre, qui fractionnerait et subdiviserait encore l'empire d'Autriche?

On ne sait alors ce qu'il adviendrait de la Hongrie, et par là même de la Monarchie austro-hongroise, ou plutôt si! on le sait bien. La Hongrie, qui déjà s'accommoderait mal de l'établissement en Cisleithanie d'un fédéralisme dans lequel la seule force du nombre assurerait la prépotence aux élémens slaves, ne s'en accommoderait plus du tout, s'il voulait passer la Leitha et, de la Bohême ou de la Galicie, gagner la Croatie ou la Transylvanie. Elle se détacherait, se replierait, et, seule ou avec d'autres, courrait le risque de ses destinées libres. Mais que serait l'Autriche sans la Hongrie, et que serait la Hongrie sans l'Autriche? Ou enfin si, consommant le sacrifice, se souvenant qu'elle s'est engagée envers la maison de Habsbourg tant que « la descendance des deux sexes des archiducs d'Autriche ne vient pas à s'éteindre », et qu'à cet engagement elle n'a mis pour conditions essentielles que le maintien de sa propre constitution en premier lieu, et ensuite, l'introduction « du régime constitutionnel dans les autres États et Pays de Sa Majesté », — quelles que fussent, au demeurant, les relations de dépendance ou d'indépendance de ces États et Pays entre eux, quel que fût l'arrangement intérieur de l'Autriche, où elle n'aurait rien à voir; — si donc, consommant le sacrifice, la Hongrie consentait à rester unie à l'*Autriche fédéralisée*, que serait la Monarchie nouvelle, qui probablement ne serait plus allemande; serait-elle *slave* ou *magyare*?

*Slave*, c'est bientôt dit; mais, à supposer vaincues les résistances allemandes et hongroises, *de quel slavisme?* Parmi toutes ces populations slaves, qui n'ont de commun que le germe primitif, rattachées seulement les unes aux autres par la vague tradition d'une fraternité lointaine, disjointes et désarticulées par tout le reste: par la langue, par la religion, par la géographie, par l'histoire; parmi tous ces élémens slaves, si profondément, si incurablement divers, lequel imposerait au voisin, slave ou non, son slavisme particulier? lequel donnerait son caractère à la Monarchie transformée? Seraient-ce les Slaves du nord; ou les Slaves du sud: ceux de Cisleithanie; ou ceux de Transleithanie? Parmi les Slaves du nord, seraient-ce les catholiques, Tchèques, Polonais et Slovaques; ou les grecs unis, les Ruthènes? Parmi les

Slaves du centre et du sud, seraient-ce les Slovènes catholiques de Styrie, de Carinthie, de Carniole; ou les Croates, catholiques aussi; ou bien seraient-ce les Serbes, grecs orthodoxes? De tous ces groupes slaves, il faut avoir la franchise de le dire, trois ou quatre seulement apparaissent politiquement mûrs ou assez près de la maturité: les Tchèques et les Polonais, au nord; au sud, les Slovènes et les Croates. Un pas, qui est peut-être un grand pas, a pu être fait l'été dernier, par la visite d'une délégation tchèque à Varsovie, et par l'accueil qu'elle y a reçu. Un autre pas vient d'être fait à Prague même, dans les fêtes *slaves* consacrées à la mémoire de Palácky. Désormais, Bohême et Pologne, ou, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, Tchèques et Polonais, marchent ensemble ou parallèlement, au moins jusqu'au carrefour où, le chemin se rétrécissant, les deux pays ne pourront plus aller de front et où il faudra que l'un passe avant l'autre. Mais, ce jour-là, lequel des deux passera le premier? et à quelle distance, s'ils suivent, les plus petits frères slaves d'Autriche-Hongrie suivront-ils?

*Magyare*, cela s'expédie aussi d'un trait. Mais, si puissant que soit chez les Hongrois le sentiment de l'État magyar et de la nation magyare, quelque force qu'ils puisent dans la foi en leur force, ce sentiment et cette force morale, s'ils corrigent et atténuent en une certaine mesure la force matérielle du nombre, tout de même ne suppléent pas au nombre, qui, sans conteste, n'est point en faveur des Magyars. Ils sont, — d'après les statistiques officielles, — 7 500 000, contre 6 735 000 Slaves, rien qu'en Transleithanie, c'est-à-dire à peine en majorité, pour la Hongrie même. Mais si, à ces 6 735 000 Slaves de par delà la Leitha, l'on devait ajouter les 11 805 000 d'en deçà, que feraient les 7 500 000 Magyars, en face des 21 540 000 Slaves de la Monarchie? Il a beau être de roc et défier depuis mille ans les tempêtes de l'histoire, l'ilot hongrois serait à la fin englouti par cette mer slave, ou, plus exactement, par ces lacs slaves, qui, bien que séparés entre eux, viennent tous, à l'une de leurs pointes, le battre d'un flot courroucé.

Quoi donc, si, les Allemands ayant perdu l'hégémonie dans l'Autriche-Hongrie fédéralisée, ni les Slaves, ni les Magyars ne réussissent à la prendre; si la Monarchie se transformait ou se décomposait en un *Empire fédératif* à cinq ou six têtes, n'étant admises que les nations de droit historique ou prétendu tel, et

même, à dix-sept, dix-huit ou vingt têtes, étant admis à l'égalité et à la souveraineté tous les peuples de toutes les races? Mais il ne serait pas non plus impossible que, de cet empire brisé en trop de morceaux, une des grosses pièces, la Hongrie, se détachât. Fiers de leur passé, forts de leur présent, les Magyars referaient-ils alors au rebours le chemin suivi par leurs pères, et comme jadis ils vinrent chevauchant vers l'ouest, peut-être, aujourd'hui, iraient-ils, chevauchant vers le midi et vers l'orient, à travers la Bulgarie, la Serbie et la Roumanie, dans le dédale des Balkans, à la conquête d'un avenir? — C'est la dernière hypothèse, la plus hardie, celle où la Hongrie deviendrait, un peu plus au sud et un peu plus à l'est, sur le moyen et le bas Danube, le noyau d'un nouvel État de premier ordre. Bien des causes, toutefois, paraissent concourir à rendre cette hypothèse irréalisable : grand rêve qui, sans doute, ne sera jamais qu'un rêve.

### III

Hypothèse irréalisable, tout d'abord parce que les Hongrois eux-mêmes n'en désirent pas la réalisation. De son plein gré et tant qu'elle pourra faire autrement, lui en dût-il coûter, la Hongrie ne se séparera pas de l'Autriche : il faudrait qu'elle en fût violemment ou artificieusement arrachée. Il n'est pas un homme politique à Budapest, — il n'en est dans aucun parti, — qui ne regarde cette séparation comme un malheur, non point assurément par amour de l'Autriche, que personne n'aime, mais par amour de la Hongrie, que tout Magyar adore et exalte, en obéissance à ce sentiment si général que l'on peut dire de tout Hongrois qu'il a le sens de l'État magyar et de la nation magyare. Ce qu'il adviendrait de l'Autriche réduite à elle seule, ce n'est pas de cela surtout que se préoccupent les Szilágyi, les Tisza, les Andrásy, tous ceux qui veulent maintenir et renouveler le Compromis, bien qu'il ne puisse leur être indifférent de voir soit l'Autriche se slaviser, soit les parties allemandes de l'Autriche aller à la *Grande Allemagne* et, des autres parties, se constituer, autour de la Hongrie, encore un État ou encore des États slaves. Mais ce qui fait l'objet de leurs soucis, c'est ce qu'il adviendrait de la Hongrie sans l'Autriche. L'Autriche est nécessaire à la Hongrie, entre autres choses, pour se défendre du *slavisme* qui l'environne et l'enveloppe : n'eussent-elles que celui-là, l'Autriche et la Hon-

grie ont cet intérêt commun; elles sont unies devant la menace et dans la peur du Slave : si ce n'est pas tout le secret de la fidélité de la Hongrie au pacte solennel qui la lie à l'Autriche, s'il y en a plusieurs raisons politiques et économiques, c'est du moins tout le secret de ses tendances germanophiles, et l'Allemand est l'ami pour elle, ayant avec elle un même ennemi, le Slave.

Voilà donc la Hongrie pleinement rendue à elle-même; plus de Pragmatique Sanction, plus de Compromis, plus de Habsbourg qui porte les deux couronnes, plus d'union, même personnelle, en qui et sous qui que ce soit. L'Autriche, à part, va où elle veut; la Hongrie, à part, où elle veut : elles se sont quittées, elles ne se connaissent plus. Au lendemain de la séparation, quelle est la situation de la Hongrie, la *situation intérieure de l'État magyar*? Les Magyars sont 7 500 000; ils ont, à côté d'eux, sur leur propre territoire, 2 120 000 Allemands; en face d'eux, 2 050 000 Slovaques, 2 700 000 Croates et Serbes, 390 000 Ruthènes, 95 000 Slovènes, en tout, 5 235 000 Slaves. Si l'on y ajoute les 1 500 000 Croates et Serbes de Bosnie, qui sont dans le voisinage immédiat et forment comme une arrière-garde ou une réserve au delà de la Save, c'est, au total, les 6 735 000 Slaves de Transleithanie, — sans parler de 2 722 000 Roumains, qui ne sont pas des Slaves, mais, autant que des Slaves, farouches anti-Magyars. — Plus loin, et en seconde ligne, appuyant ces populations, ces nations slaves et leur réserves mêmes, hostiles d'une égale hostilité, le Montenegro, la Serbie, la Bulgarie, États slaves; le royaume de Roumanie, prêt en secret, quand il le pourra, à épouser la querelle des Roumains épars en Transylvanie, ses *irredenti*, ses « irrachetés ». Et par-dessus, lourde, écrasante, tombant de haut, montant du fond de deux continens, l'ombre énorme de la Russie, l'ombre du monde slave tout entier. Deux millions de Monténégrins, 2 millions et demi de Serbes, 3 millions et demi de Bulgares : encore 8 millions de Slaves, qui, avec les autres, font 15 millions. Contre ces 15 millions de Slaves du dedans et du dehors qui la minent ou qui l'enserrent, que serait, détachée de l'Autriche et isolée, la Hongrie magyare, de moitié moins peuplée? Sans mettre en doute, comme le font quelques intéressés, la fécondité de la race, celle des peuples slaves, leur puissance d'accroissement n'est certainement pas moindre et serait plutôt supérieure; de telle sorte que l'écart ne sera pas comblé, mais s'accuserait et augmenterait plutôt.

Dès lors, pour la Hongrie, il n'y aurait plus que deux manières de concevoir et de pratiquer la vie nationale. Ou bien, séparée de l'Autriche, elle demeurerait isolée, au milieu de ces groupes slaves, solitaires eux aussi, mais capables, à un jour donné, de s'unir en haine d'elle; elle vivrait ou vivoterait comme eux d'une existence humble, qui ne demanderait qu'à se faire ignorer, mais précaire quand même et à laquelle sa médiocrité ne garantirait pas la sécurité : conception et pratique qui ne sont guère d'accord avec le tempérament magyar et la tradition magyare; misère où souffriraient par trop l'orgueil et le faste magyars. Ou bien, adoptant la tactique qui consiste à prendre la tête des révolutions qu'on ne peut empêcher, afin de les détourner et d'essayer de les conduire, la Hongrie travaillerait de ses mains à nouer cette Confédération des États balkaniques, dont elle s'attribuerait la présidence, de par le droit du plus fort; mais elle y serait à peine plus forte que tel ou tel des États, ses confédérés, pris à part; absolument à leur merci, s'ils parvenaient à s'entendre contre elle.

La chose allât-elle d'ailleurs au gré de ses plus grandes espérances, la Confédération balkanique fût-elle fondée, et la Hongrie en eût-elle la direction, non seulement incontestée, mais de long-temps incontestable, que sa condition nouvelle n'équivaudrait pas à celle où elle vit présentement, n'étant même qu'une moitié, — la seconde ou la première, — de la Monarchie austro-hongroise. Car elle est ainsi la moitié d'un grand État *européen*, tandis que, dans une Confédération balkanique, elle ne serait qu'un petit État, presque *extra-européen*, elle redeviendrait comme une marche orientale de l'Europe; et quand sa vanité pourrait être flattée d'exercer quelque part une hégémonie, y trouverait-elle une compensation suffisante à la perte de sa *force réelle*, de sa *force réelle européenne*, alors que, depuis des années, son ambition a été de totalement *s'europaniser*?

Mais, au surplus, avant de passer outre, — et comme enfin il y a une juste limite, même à l'hypothèse, — qu'on nous dise comment se fera la Confédération des États balkaniques? comment les Magyars se concilieront Slovaques, Slovènes, Croates et Ruthènes? comment ils se concilieront et réconcilieront entre eux Monténégrins, Serbes, Bulgares, et Roumains par surcroît? Si c'est un miracle de l'histoire que de voir se maintenir durant dix siècles et vivre millénaire un État de quelques millions d'hommes, c'en est

un aussi qu'au long de dix siècles, cet État n'ait pas pu fondre en une nation les diverses nationalités qui occupent ses diverses provinces ; et c'en serait un plus étonnant encore que, n'ayant pu faire cela en dix siècles, tout d'un coup, après dix siècles, il pût constituer, sous lui, une Confédération avec des États déjà grands et déjà francs, de même race que ces nationalités dont il a été impuissant à faire une seule nation, et de plusieurs familles de cette même race. Oui certes, il peut y avoir des miracles de l'histoire, qui vont contre l'ordre apparent, contre ce qu'on appelle *la loi de l'histoire* ; il ne faut pas les nier, mais il faut ne les admettre que lorsqu'ils se sont produits ; et s'il est une chose que la politique ne puisse pas préjuger, sur laquelle elle ne doive pas établir ses calculs, c'est le miracle. Laissons donc la Confédération balkanique ; et tâchons, en attendant le miracle futur qui changerait tout, de déterminer l'ordre apparent et, pour l'Orient de l'Europe, de dégager la loi de l'histoire, règle unique et unique fondement de la politique.

#### IV

Or, cette loi, pour tout l'Orient européen, il semble bien qu'elle établisse un *particularisme*, un *individualisme*, et, par suite, une *anarchie* irrémédiables. Reste à savoir ce qu'est l'Orient, jusqu'où il vient, et si, comme on l'a dit, il commence à Vienne, ou du moins à quelques lieues de Vienne, à Wiener-Neustadt. L'observation des faits, même rapide, montre assez qu'il y a là plus qu'une simple boutade : l'Orient vient finir, en effet, ou commence tout près de Vienne, et ainsi s'expliquerait-on que le *particularisme*, étant sa loi, pourrait être le sort définitif des peuples dont est faite l'Autriche-Hongrie. Je sais bien que cette proposition a quelque chose de paradoxal, et, la première fois que je l'ai entendue, j'en ai été moi-même un peu choqué, tant elle va à l'encontre des opinions reçues. Mais comme celui qui la développait devant moi est l'homme d'Europe qui connaît le mieux l'Orient, comme il le connaît pratiquement et politiquement, étant en train d'accomplir en pays oriental une grande œuvre, et comme chez lui le philosophe raisonne avant que le ministre exécute, ses paroles méritent d'être rapportées. — Voici donc, en substance, la thèse qu'il soutenait :

« Le fond des institutions de l'Orient. et le fond de la psycho-

logie de l'Oriental, c'est l'*individualisme*. Entendons-nous. L'individu qui, en Orient, existe, y existe pleinement; seulement tous les individus n'y existent pas : les plus forts prennent la place des autres, et de plus forts encore s'installent par-dessus. En Orient, la société et l'État sont formés d'une multitude de *petites individualités*, de *petites personnalités collectives*, dont la *zadruga* serbe, par exemple, est un des types. De lui-même, en lui-même, par lui-même, l'État n'est pas. Une machine administrative à l'occidentale, montée sur le modèle français ou s'en rapprochant, étonne les gouvernés, dérouté les gouvernants et, finalement, ne fonctionne point. Le roi Milan de Serbie m'a raconté, un jour, qu'il revenait d'une cérémonie nationale où il avait reçu une centaine de maires ou de chefs de village; il avait causé avec eux, et l'un d'eux lui avait demandé : « Que peux-tu bien faire de tous ces employés qui nous ruinent? A quoi servent-ils? Toi, nous te reconnaissons pour notre roi. Tu es notre père. Mais laisse-nous nous administrer nous-mêmes, selon nos coutumes. » De même en Bosnie-Herzégovine; car, nulle part, l'Oriental ne se hausse jusqu'à l'idée de l'État. Il y avait, lorsque nous occupâmes la Bosnie, un beg puissant, le beg de Banjaluka, qui vit maintenant à Constantinople d'une pension que nous lui faisons. Tout de suite il eut le désir d'être érigé en prince sous notre suzeraineté. Prince de quoi? De toute la Bosnie, peut-être? et il eût été en position d'y prétendre. Non pas; mais prince de Banjaluka. L'État, pour lui non plus, ne dépassait guère les limites du clan. — Quand je fis mon entrée à Sarajevo, j'avais pour escorte toutes les autorités religieuses, militaires et civiles. A mes côtés se tenait un pope de l'Église grecque orthodoxe, un géant qui me dépassait de la tête. Comme nous cheminions ensemble, il me dit subitement, montrant du doigt ceux qui m'accompagnaient : « Pourquoi nous amènes-tu tous ces fonctionnaires? C'était bien inutile. Laisse-moi faire. Charge-moi de recueillir l'impôt, et je te le remettrai. Pas besoin de tant de gens ni de tant d'affaires! » Vainement je voulus lui faire comprendre qu'il fallait un ordre, une loi, des formes, des règles : ce fut peine perdue, et il ne fit que lever les épaules. Voyez : les chefs qui haranguaient le roi Milan étaient Serbes; le beg de Banjaluka était Turc et musulman; le pope de Sarajevo était grec orthodoxe; tous Orientaux, dans la tête desquels vous n'auriez jamais fait entrer l'idée occidentale de l'État un et plus ou moins centralisé.

La conclusion à tirer de là, c'est donc que l'Orient est profondément et essentiellement particulariste ; que ce que vous nommez à l'européenne l'État n'est ici qu'une juxtaposition de clans ; et que les empires n'y sont, quand les circonstances historiques en forgent, qu'un assemblage de petits États, d'États de clans, juxtaposés. »

Puis nous revînmes en Autriche, et mon interlocuteur ne me dit plus rien, sinon que tout l'art et toute la vérité, en politique, consistent à conformer les institutions des peuples à la vie ; et qu'il ne s'agit pas de savoir si elles sont théoriquement les meilleures qui se puissent imaginer, mais bien si elles sont celles qui s'appliquent le mieux dans les conditions données. Je sortis, mais, en m'en allant, je ne pus chasser cette double pensée, que l'Orient est *particulariste*, et que l'Orient commence à Vienne. — Et je crois que cette explication de l'Orient peut grandement servir à la connaissance et à l'intelligence de la Monarchie austro-hongroise.

Pour elle aussi, le particularisme est la loi, et ce n'est qu'une mosaïque de petits États, qui ne sont guère plus, eux-mêmes, qu'une mosaïque de clans. Elle se divise d'abord en deux moitiés : Autriche et Hongrie, Cisleithanie et Transleithanie ; *premier degré du particularisme*. — *Deuxième degré* : division de chacune de ces moitiés en plusieurs royaumes ou Pays, qui n'est pas seulement une division administrative en provinces ; pour la Cisleithanie : Bohême, Galicie, Trentin, Tyrol, Frioul, Carinthie, Carniole, Küstenland, etc. ; pour la Transleithanie : Croatie, Slavonie, Fiume, Transylvanie, etc. Et dans chacun de ces royaumes et Pays, — *troisième degré du particularisme*, — des races ou des populations diverses et adverses : en Bohême, Tchèques et Allemands ; en Galicie, Polonais et Ruthènes ; dans le Trentin, le Tyrol, le Frioul, Allemands et Italiens ; dans le Küstenland, en Carinthie et en Carniole, Italiens, Allemands et Slovènes ; de l'autre côté de la Leitha, dans le nord de la Hongrie, Magyars et Slovaques ; en Transylvanie, Magyars et Roumains, Saxons, Szekler ; en Croatie-Slavonie, Magyars, Croates et Serbes ; à Fiume, Magyars, Croates et Italiens. Disséminés partout, mais inégalement, de l'ouest à l'est, des Israélites, nombreux jusqu'à former en Galicie un véritable État juif (le *Judenstaat*, dont quelques-uns caressent le projet, se trouve là tout réalisé), très nombreux aussi en Hongrie, mais en quelque sorte moins

visibles, parce qu'il n'est pas rare qu'ils se *magyarisent*, au moins de nom, — et en adoptant de préférence les grands noms de la Hongrie; — partout ou presque partout à l'état de communautés distinctes: *quatrième degré du particularisme*.

A toutes ces différences du sang ajoutez toutes les dissidences de la foi, cause toute-puissante d'unité lorsqu'elle unit, impuissante source de divisions lorsqu'elle divise: et voici, outre les particularismes d'origine ethnique, historique ou politique, les particularismes d'origine religieuse: pour la Cisleithanie, en Galicie, entre Polonais catholiques et Ruthènes grecs unis; pour la Transleithanie, dans la Hongrie du nord, entre ces mêmes Ruthènes grecs unis, Slovaques catholiques et Magyars calvinistes; en Transylvanie, entre Magyars calvinistes ou catholiques et Roumains grecs orientaux; en Croatie-Slavonie, entre Serbes grecs orientaux et Croates catholiques; en Bosnie-Herzégovine, enfin, entre catholiques grecs, et musulmans.

Si, du moins, ces divergences s'atténaient ou s'effaçaient par une forte aspiration vers l'unité nationale, dans le sentiment très fort de l'unité nécessaire de l'État! Mais tout au contraire, — et l'Orient *particulariste* se retrouve ici, — les Allemands d'Autriche n'ont que le sentiment d'un État *allemand*; les Magyars, chez qui il est porté au plus haut point pourtant, n'ont que le sentiment d'un État *magyar*; et pour les autres, ils n'ont pas, Slaves, le sentiment d'un État *slave*, mais le *panславisme*, au fond, n'a pas d'adversaires plus tenaces que tous ces *slavismes* particuliers, et ils n'ont, Tchèques, que le sentiment d'un État *bohème*; Polonais, d'un État *polonais*; Croates, d'un État *croate*; ou Serbes, d'un État *serbe*. Les Roumains de Transylvanie ne pensent qu'à un État *roumain*. Quant à l'État *autrichien*, personne peut-être, — sauf l'Empereur, — n'y a jamais songé. Ou bien encore si ces peuples n'étaient que différens de race et de religion, sans être mutuellement hostiles! A défaut de l'unité nationale impossible, on pourrait alors espérer une espèce de paix impériale; mais ils se jaloussent, se méprisent et se détestent les uns les autres. On sait assez comment se comportent les Tchèques vis-à-vis des Allemands, et les Allemands vis-à-vis des Tchèques. Entre Polonais et Ruthènes, non plus, ce n'est pas seulement des tendresses qu'on échange. Les Magyars ont une façon de mener les Slovaques, et les Slovaques une façon de parler des Magyars, qui ne sont pas pour faire régner entre eux la concorde et l'amour. — Ne cite-t-on

pas ce trait d'un noble Magyar qui, dans une chasse à l'ours, voyant venir à lui la bête, à peine en avance de quelques pas sur la ligne des rabatteurs, tira quand même, au risque de tuer l'un des paysans, et qui, comme son voisin le lui reprochait, répondit avec une placidité superbe : « Eh bien ! après ? Ne vaut-il pas mieux tuer un Slovaque que de manquer un ours ? » — Le Slovaque, pour le Magyar, n'a que la forme d'un homme, et tel propriétaire hongrois, qui n'oserait battre un ouvrier de sa race, professe hautement que le Slovaque ne peut et ne doit être conduit qu'avec des coups. De quoi les Slovaques se vengent, quand l'occasion s'en offre, et de quoi, en attendant, ils ne cessent de se plaindre, faisant retentir l'Europe des cris de leur indignation (1).

Entre Magyars et Roumains, comme, du reste, entre Magyars et Croates, on sait que les relations ne sont pas meilleures. Toutes les nationalités non magyares gémissent sous le joug, suivant elles, écrasant, de la Hongrie, que quelque injustice de la force leur a imposé. C'est-à-dire que les Roumains veulent la Transylvanie ou du moins une partie de cette principauté aux Roumains, et que les Croates veulent aux Croates l'ancien royaume de Croatie-Dalmatie-Slavonie. Mais, de cet ancien royaume, les Serbes des *Confins militaires*, eux aussi, veulent un morceau, que les Hongrois n'entendent céder ni aux uns ni aux autres. Dans le monde officiel de Budapest, on estime universellement que la Croatie jouit d'une autonomie très suffisante, et les plus libéraux, parmi les hommes politiques, se plaçant toujours au point de vue de l'État magyar, consentent tout au plus à ce que Slovaques, Roumains, Croates et Serbes aient, *en Hongrie*, non plus *sous la Hongrie*, des droits de *citoyens*, plutôt que de *sujets* magyars. Nul ne va au delà, du côté magyar ; mais, du côté opposé, nul ne va jusque-là, et pour Slovaques, Roumains, Croates et Serbes, être « sujets » ou être « citoyens » magyars, c'est tout un, puisqu'ils ne sont pas *Magyars* et tiennent comme à leur vie, davantage peut-être, à ne le point devenir. En même temps, et subsidiairement, les Serbes tiennent à n'être pas des Croates, les Croates à n'être pas des Serbes. Non seulement, — bien que l'union, de longtemps proclamée, soit réglée depuis trente ans par un compromis, — l'unité n'est pas faite (et ce compromis lui-même en est une preuve) de la Croatie et de la Hongrie ; mais elle

(1) Voyez Alexandre Papkoff, *l'Esclavage au centre de l'Europe*, Saint-Pétersbourg, 1889.

est si loin d'être faite entre Croates et Serbes qu'ils ne s'accordent pas sur le nom à donner à la langue qu'ils parlent. M. de Kállay ayant, dans une séance des Délégations, prononcé le mot de langue *serbo-croate*, se vit violemment interrompu et fut obligé de répondre : « Choisissez donc un nom unique, je m'engage volontiers à m'en servir; mais pour l'instant, comme je ne puis dire : la langue croate, sans froisser les Serbes, ni la langue serbe, sans blesser les Croates, je répète : la langue *serbo-croate* » — Et ce sont encore autant de *particularismes* dans le *particularisme*.

Rien, nulle part, ne pousse, n'achemine, même de loin, vers une unité nationale quelconque les peuples de la Monarchie austro-hongroise. Pas plus que l'union secondaire de la Croatie et de la Hongrie, l'union supérieure de la Hongrie et de l'Autriche n'a pu porter ce fruit. S'il est permis d'user de termes aussi barbares, l'Autriche, évidemment, ne songe point à se *magyariser*, mais chaque jour, au contraire, la Hongrie se *désautrichianise*. L'association, au lieu de se resserrer, se relâche et, sans que personne veuille la rupture, on ne voit agir de forces que dans le sens de la dissociation, tout au moins de la distinction : l'Autriche faisant un, et la Hongrie, deux. Avec une ténacité, une habileté, une fertilité d'invention merveilleuses, sous tout prétexte et à tout coin de rue, le gouvernement hongrois traque et expulse les souvenirs autrichiens. Le plan de *remagyarisation* de Budapest apparaît, méthodiquement conçu, méthodiquement exécuté; et, dans la traditionnelle promenade où vos hôtes vous font admirer les agrandissemens, embellissemens, constructions et... démolitions de leur ville, regardez bien; ce ne sont pas les démolitions qui sont le moins intéressantes. Devant la porte même de la Présidence du conseil, entre ce palais et celui de l'archiduc Joseph, au milieu de l'étroite place, en une sorte de clocheton gothique, assez vilain d'ailleurs, s'élève la statue, particulièrement déplaisante aux Hongrois, du général autrichien Heindsieck. Or il se trouve, comme par hasard, que l'on est contraint d'élargir et la Présidence du conseil qui occupe l'une des faces, et le palais de l'archiduc qui occupe l'autre, et le Palais royal, qui les relie sur l'un des côtés, de telle façon que, pris et écrasé entre les trois, le pauvre Heindsieck va fatalement être condamné à disparaître. Cependant, presque vis-à-vis, au bout des jardins du Palais, est le monument érigé aux *honvéd*s hongrois et à leur chef, le vieux Georgey : à celui-là, on ne touche pas; ici, il n'y a rien à bâtir. Mais sur la

rive opposée du Danube, où est Pest, on vous montre une vaste caserne : c'est dans une de ses cours que furent fusillés les « martyrs de l'indépendance », et à leur tête, le comte Batthiány : tout juste en cet endroit, on a besoin de construire ; la caserne autrichienne va disparaître, comme la statue du général autrichien. Et, à chaque fois, c'est un peu de l'Autriche qu'on efface, c'est une trace d'effort unitaire qu'on recouvre, c'est un pied de particularisme qui repousse. — Comment ne pas penser à ce que m'a dit de l'Orient, à ce que m'a laissé deviner de l'Autriche-Hongrie, l'homme qui les connaît si bien ? L'Orient, il est là, après ce coude où le fleuve, surplombé par des rocs violets et roses, semble tout à coup s'étaler en une nappe qui donne l'impression de la mer ; à ce détour, l'Orient rejoint l'Europe, et, à ce détour, la question d'Orient se mêlant à la question austro-hongroise, elle se développe dans toute son ampleur et devient la plus vaste et la plus redoutable des questions européennes.

## V

Reprenons maintenant, au point de vue *international* et *européen*, les trois solutions hypothétiques que nous avons examinées au point de vue *national* et *autrichien* : 1<sup>o</sup> transformation du dualisme en trialisme ; 2<sup>o</sup> transformation en fédéralisme ; 3<sup>o</sup> dissolution de la Monarchie et constitution, sous la présidence de la Hongrie, d'une Confédération balkanique.

Tout d'abord, la monarchie dualiste, transformée, par l'accession de la Bohême à l'égalité dans la souveraineté, en monarchie *trialisiste*, resterait-elle pour la politique internationale le facteur qu'elle était, et, plus particulièrement, qu'elle a été depuis vingt ans ? Ou bien, plutôt, d'un élément *allemand* qu'elle était en Europe, sous l'influence de la Bohême, Etat slave, ne tendrait-elle pas à s'y comporter comme un élément *slave* ? Ne subirait-elle pas beaucoup moins l'attraction de l'Allemagne, et beaucoup plus l'attraction de la Russie ? Cela dépend naturellement et de la place que la Bohême saurait prendre dans la Monarchie modifiée, et de la mesure dans laquelle elle réussirait à la *slaviser*, et enfin (car la dynastie, qu'on ne l'oublie pas, jouerait en cette affaire un rôle très important), de l'aptitude que montrerait et de la bonne volonté que mettrait la maison de Habsbourg à se *dégermaniser* pour se *slaviser* elle-même. — Mais ce qui est infiniment probable, c'est que, si cette

tendance à se laisser attirer par la Russie s'affirmait dans la monarchie *trialiste*, une scission ne tarderait pas à se produire en elle, ou du moins elle serait tiraillée en deux directions contraires, l'Autriche et la Hongrie se tournant vers l'Allemagne tandis que la Bohême se tournerait vers la Russie, et les unes poussant d'autant plus à gauche que l'autre irait d'autant plus à droite. Qui l'emporterait? Les distances, en ce cas, ne sont point à négliger, et c'est la géographie qui répond. La Russie n'est pas toute proche; les Tchèques, les Slaves de Bohême, sont séparés des Russes, autres Slaves, par les Polonais, troisième espèce de Slaves; quoi qu'on ait pu faire en ces derniers temps pour réconcilier les frères ennemis, entre la Russie et la Bohême, s'étend le fossé polonais: il y a une large solution de continuité. En revanche, entre l'Allemagne et les districts allemands de la Bohême, continuité et contiguïté absolues: et de même, entre la Bohême allemande et les autres pays allemands de l'Autriche: 9 millions d'Allemands d'Autriche s'appuient sur la base solide de 50 millions d'Allemands d'Allemagne. — D'incidence en incidence, il serait curieux, et inquiétant pour l'équilibre européen, que le triomphe des revendications de la Bohême en Autriche aboutit, en fin de compte, à un nouvel accroissement de l'Allemagne en Europe; or, c'est une conséquence indirecte, nullement certaine, mais nullement impossible, et qu'il faut prévoir, avant de marquer aux Tchèques, — si digne d'intérêt que paraisse leur cause, — de trop vives et trop actives sympathies.

Le *trialisme*, à son tour, se transformant en *fédéralisme*, les mêmes périls subsisteraient et seraient encore aggravés. Dans le *trialisme*, en effet, les Tchèques de Bohême, tout Slaves qu'ils se sentent, se montreraient, on peut l'espérer, assez Autrichiens pour forcer à rester Autrichiens eux aussi, en ne leur donnant pas de prétextes à vouloir cesser de l'être, leurs voisins, les Allemands de Bohême; et après tout, ce régime serait fondé sur l'*histoire*, où il y eut un royaume de Bohême, qui était non seulement tchèque, mais à la fois tchèque et allemand. Le *fédéralisme*, lui, se fonderait sur *la race*, et dès lors, grâce à lui, l'attraction de la Russie sur les parties slaves, de l'Allemagne sur les parties allemandes de l'Autriche, s'exercerait pleinement et peut-être irrésistiblement; si fort que le gros aimant s'attacherait peut-être ce qu'il attirerait. Ce serait du coup que, suivant une métaphore retentissante, « la pointe de l'épée d'Arminius pourrait arriver jus-

qu'à l'Adriatique » et que l'Europe pourrait être coupée en deux par une Allemagne qui la barrerait de ses mers du Nord à ses mers du Sud. Mais on pense bien que « l'épée d'Arminius » n'atteindrait pas ainsi l'Adriatique sans rencontrer l'épée italienne dirigée vers Trieste, l'épée russe étendue au-dessus des populations slaves de la péninsule des Balkans, et — qui sait? — d'autres épées encore. — En tout état de cause, un agrandissement, aux dépens de l'Autriche, soit de l'Allemagne, soit de la Russie, — agrandissement territorial ou simplement moral, disons diplomatique, — romprait entièrement ce pauvre équilibre européen déjà si chancelant et si compromis. La disparition ou, s'il y a manifestement excès à parler de disparition, la simple diminution de l'Autriche-Hongrie creuserait, au centre de l'Europe, un vide qui ne serait pas rempli, même si l'on parvenait, — et rien n'est moins établi, — à constituer, un peu plus au sud, un peu plus à l'est, sur le moyen Danube et dans les Balkans, une puissance de rang égal, car, la position géographique de cette puissance n'étant pas la même, son poids politique ne serait pas le même, et, pour tout dire d'un mot, située là, elle serait beaucoup plus orientale qu'européenne.

Au demeurant, on peut encore concevoir, sans se faire illusion sur sa solidité ni sur sa vitalité, une Autriche-Hongrie *fédéraliste*, puisque, sans se faire illusion non plus sur la solidité ni sur la résistance de ce lien, on sait que le commun amour du souverain commun est un trait d'union entre les multiples nationalités de la Monarchie. Et, à la vérité, si François-Joseph était immortel, peut-être une Autriche-Hongrie fédéraliste pourrait-elle vivre et durer. Le malheur est qu'il a déjà un demi-siècle de règne, et qu'il ne laissera, après lui, que de lointains héritiers, l'archiduc François-Ferdinand ou l'archiduc Othon. Mais enfin l'hypothèse d'une Autriche-Hongrie fédéraliste, toutes réserves faites et toutes craintes exprimées, n'est pas en soi inadmissible. Au contraire, l'hypothèse d'une Confédération balkanique, — d'où l'Autriche serait exclue, et à laquelle manquerait même ce frère support d'une dynastie respectée et aimée, — ne tient pas debout un seul instant. Cette grande puissance des Balkans, quelle force au monde la créerait, si la même force qui divise les pays de la Monarchie austro-hongroise et empêche qu'un État vraiment un y puisse être réalisé divise aussi, et bien plus encore, tous ces royaumes ou principautés : Montenegro, Serbie, Roumanie,

Bulgarie; s'ils contiennent encore plus d'Orient, autrement dit plus de *particularisme*, que n'en contiennent les royaumes ou Pays de l'Autriche-Hongrie? Ils ont déjà quelque peine à se tolérer tels qu'ils sont; comment la Serbie permettrait-elle à la Roumanie de prendre le pas sur elle; et la Roumanie, comment permettrait-elle à la Bulgarie de la rattraper? Non; la Serbie ne laisserait pas passer devant elle la Roumanie, qui ne le céderait pas à la Bulgarie; et toutes les trois ensemble arrêteraient la Hongrie, qui les rejeterait toutes les trois en arrière. Le jour où l'on s'aviserait de les marier, on les brouillerait à mort, et de ce jour, s'ouvrirait dans les Balkans l'interminable série des compétitions et des hostilités que nous faisons tout pour endormir.

Dans ces querelles, d'abord localisées, l'Europe, puissance à puissance, serait bientôt amenée à intervenir; la Turquie, que ses victoires sur la Grèce ont secouée de sa torpeur, n'assisterait pas indifférente à l'enfantement d'une Confédération balkanique, ou d'une grande Roumanie, ou d'une grande Bulgarie, ou d'une grande Serbie, ou d'une Hongrie envahissante. La Russie ne souffrirait pas qu'une grande Roumanie vint la couper de sa clientèle slave des Balkans; qu'une grande Hongrie accaparât et exploitât cette clientèle; qu'une Confédération balkanique pût se former, qui ne fût pas sous sa tutelle et de sa suite. L'Allemagne, — tout étant changé par les changemens survenus en Autriche, — pourrait être tentée de reprendre une parole qui, comme toutes les paroles humaines, ne fut dite que pour un temps et de trouver que ceci ou cela, dans la Péninsule ou ses dépendances, vaut bien « les os d'un grenadier poméranien ». Et, de la sorte, nous aurions devant nous une longue perspective d'anarchie et de guerre.

Ce triste avenir de l'Europe, nous y touchons déjà, si le devenir de la Monarchie austro-hongroise reste aussi incertain. L'anarchie autrichienne, si elle s'exaspère et revêt la forme aiguë, c'est, dans un délai qu'on ne saurait fixer, mais trop bref en tous cas, la guerre européenne. — Qui fera donc que cette anarchie ne s'exaspère pas? Qui donc tirera du cercle vicieux, où elle tourne sans issue, l'Autriche tout ensemble obligée de composer un seul État, fût-il en deux ou trois personnes, ou plus, et décomposée en autant de particularismes que de pays ou de provinces? Et cependant, ce cercle vicieux, il faut que quelqu'un, de quelque manière, le brise. Il

faut que quelqu'un invente quelque mode d'existence nationale, où tous ces fragmens de nations puissent, sinon se souder, du moins s'emboîter, se coller et tenir, — ce que tiennent nos arrangements et nos combinaisons. — Et si ce mode nouveau ne satisfait pas l'esprit, s'il n'est pas « rationnel », s'il ne se classe dans aucune catégorie connue, tant pis, ou peut-être tant mieux! Quand Deák eut fait adopter le Compromis austro-hongrois : « Grâce à Dieu, dit-il, il vivra : il n'est pas logique! » Et le Compromis a vécu, et par lui l'Autriche-Hongrie a vécu : la vie souvent n'est pas « logique ». Est-il usé? a-t-il donné tout ce qu'il contenait? Qu'on le remplace alors par un autre illogisme, qui vive, comme lui, et qui fasse vivre.

Trois choses, en effet, doivent ressortir de cette étude : l'extrême difficulté, pour l'Autriche-Hongrie, de continuer à être ce qu'elle est; son impuissance à être autrement: la nécessité qu'elle soit. Il faut une Autriche en Europe. Voilà le principe à poser: et puisque la question austro-hongroise est à plusieurs égards et sur plusieurs points reliée à la question d'Orient, de même que l'Europe, quels que soient les bouleversemens de la Turquie, s'efforce de maintenir l'intégrité de l'Empire ottoman, de même, quelles que puissent être les révolutions nationales ou intérieures de l'Autriche, à travers le trialisme et le fédéralisme et toutes les épreuves qu'elle peut subir, il faut tâcher, pour l'ordre européen, pour la paix internationale, — n'y trouverions-nous que du répit, non le repos, et ne fût-ce un bien que par le mal différé, — de gagner trente ans, vingt ans ou dix ans encore (la politique ne porte guère plus loin), en maintenant, coûte que coûte, l'intégrité de la Monarchie austro-hongroise.

CHARLES BENOIST.

---

---

# AU CANADA

## L'ÉDUCATION ET LA SOCIÉTÉ

---

### I

Il me serait presque impossible de donner à mes lecteurs une idée juste et vivante de la société contemporaine au Canada français, sans leur rappeler en même temps sur quelles bases s'est établie cette société, quels éléments sont entrés dans sa formation. Au fond c'était et c'est encore en miniature la société française de l'ancien régime. Le seigneur, proprement dit, a disparu devant la conquête étrangère, mais on dira *la seigneurie* et *la noblesse* tant que les manoirs resteront debout, tant qu'il subsistera des fonctionnaires et un haut clergé. En réalité la seigneurie, dans l'acception féodale du mot, est aujourd'hui la paroisse, et l'organisation paroissiale demeure la base de l'organisation municipale. L'érection de la paroisse religieuse précédant la constitution de la municipalité. C'est seulement quand l'évêque a organisé une paroisse que le décret d'érection est soumis à des commissaires de l'État qui tiennent compte de ce qui a été fait et ordonné par les autorités ecclésiastiques (1). Ceci suffit à indiquer la prépondérance que conserve le clergé, prépondérance dont il ne faudrait peut-être pas qu'il abusât dans l'avenir, car la dime et certaines autres taxes réclamées par l'Église commencent à paraître onéreuses.

(1) Voir l'excellent petit manuel de *Droit civique* de C.-J. Magnan, professeur à l'École normale Laval, qui renferme les notions les plus précises sur l'organisation politique, municipale, paroissiale, scolaire du Canada français.

Le curé détient les registres de l'état civil, il a le droit de visiter les écoles de sa paroisse et d'en examiner les livres. Sa situation présente est à peu près celle qu'il possédait chez nous avant la Révolution. Et, dès leur bas âge, les enfans apprennent que le peuple canadien, cédé à l'étranger, non pas conquis, doit d'exister encore à l'action bienfaisante du clergé, du prêtre patriote qui seul ne l'a pas abandonné; on lui dit que se dévouer à l'Église, c'est se dévouer à la patrie. La reconnaissance à l'Église entre pour une large part dans cette devise gardée par un castor sur les armes nationales : *Je me souviens*. Il est vrai que la dette est énorme. Le prêtre, on le retrouve à la tête de tout, d'un bout à l'autre de cette histoire si curieuse, si embrouillée par les vagues et arbitraires concessions de territoires que faisaient, chacun de son côté, les gouvernemens de France et d'Angleterre. Tous les deux, pendant un siècle et demi, se disputèrent la propriété de l'Amérique du Nord. L'Angleterre au nom de la découverte des Cabot en 1498, la France en vertu du voyage de Verazzano en 1524, Henri IV, Louis XIII, Jacques I<sup>er</sup> disposant à tort et à travers de terres dont ils n'étaient pas bien sûrs d'être possesseurs.

Les récollets, les jésuites, les sulpiciens connaissaient en revanche *de visu* le théâtre du conflit, s'y étant transportés de bonne heure, associés aux premières découvertes, et mêlés à toutes les fondations: ils dominèrent sans peine les colons, cultivateurs et soldats. J'ai déjà parlé du magnifique régiment de Carignan-Salières qui, envoyé au secours de l'empereur d'Allemagne pour battre les Turcs, s'était couvert de gloire en Hongrie et avait servi sous Turenne; il se fixa dans la colonie après l'avoir défendue et l'énergie qu'il avait d'abord montrée au feu semble s'être concentrée ensuite sur le devoir d'accroître la population le plus promptement possible. Presque tous les officiers appartenaient à la noblesse, ils reçurent du roi des seigneuries, tandis que leurs hommes se groupaient autour d'eux comme censitaires et « habitans ». Ce mot d'habitant, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, exprime une idée de permanence, de stabilité. L'habitant ne sortait pas sans son fusil, ayant toujours en perspective la chance d'être surpris par les sauvages ennemis, au milieu de ses travaux, trop heureux s'ils lui laissaient le temps de se réfugier dans les forts dont le pays était couvert. Ces ouvrages palissadés et armés enfermaient ordinairement l'église et le manoir seigneurial. En cas d'alarme la population s'y entassait et

quelques-uns de ces petits forts furent immortalisés par d'héroïques résistances. Témoin Daulac qui, avec seize de ses compagnons, des jeunes gens de Montréal, et cinq ou six sauvages dévoués, barra le passage aux Iroquois partis pour assiéger Québec en 1660. Le fort du Long-Sault où ils se retranchèrent n'était qu'une méchante palissade, de construction indienne. Il tint néanmoins dix jours entiers et les Iroquois en l'emportant n'y trouvèrent que des cadavres, mais cette longue défense d'une poignée de braves sans vivres, mal retranchés derrière de simples pieux contre sept cents agresseurs, les découragea de s'attaquer aux murailles et à la garnison de Québec. Daulac triompha donc au prix accepté par lui et par ses camarades, le jour où, avec le consentement du gouverneur Maisonneuve, ils avaient, après une communion publique, fait le sacrifice de leur vie. Peut-on s'étonner de la valeur des milices qui comptaient dans leurs rangs des hommes de cette trempe ?

Le goût de l'aventure s'ajoutait et s'ajoute encore au courage chez tous les Canadiens ; peu capables de persévérance dans le travail, ils trouvent plus de plaisir à chasser qu'à conduire la charrue, et l'intimité des premiers colons avec les Indiens dont ils partageaient les goûts s'explique ainsi. C'est un des traits qui établissent une différence fondamentale entre les commencemens de la Nouvelle-France et ceux de sa proche voisine, la Nouvelle-Angleterre. Jamais les Anglais ne se familiarisèrent avec les aborigènes, ils n'eurent jamais d'eux le moindre souci, les refoulant, les supprimant aussitôt qu'ils le pouvaient, maintenant toujours d'implacables distances entre ces vaincus et la race victorieuse. L'Indien, sous le joug anglais, n'avait aucuns droits reconnus ; les Français pratiquèrent à son égard un système tout différent où la charité entraît pour beaucoup. Il ne faut pas oublier que l'occupation du Canada impliquait un ministère religieux à remplir envers des peuplades barbares et dégradées. Or, c'était simplement la liberté de penser à leur guise qu'étaient allés chercher les puritains rebelles au despotisme du gouvernement et de l'église établie de leur pays. L'esprit des deux colonies était donc absolument opposé : d'un côté, aristocratique et militaire ; de l'autre, civil et commercial. Dès les premiers temps de leur installation sur le rocher de Plymouth, les Américains de l'avenir se proposèrent d'agir en dehors de la métropole, de se gouverner seuls le plus possible et à tout risque ; tandis que les

gens de la Nouvelle-France, bien éloignés de toute initiative, attendaient l'ordre du roi et vivaient sous l'influence directe du prêtre. L'autorité de celui-ci, selon la politique de Louis XIV, devait faire contrepoids aux autorités civiles, de même que la puissance occulte de l'intendant tenait en échec la suprématie déclarée du gouverneur, tous ces pouvoirs étant d'ailleurs réunis dans sa main paternelle et royale. Il s'ensuivit pour les trafiquans et les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre, renforcés par l'affluence toujours grossissante de l'immigration, une ère de prospérité rapide; pour la Nouvelle-France au contraire, que le roi craignait de peupler au détriment de la mère patrie, une colonisation très lente, une dépendance absolue, et une pauvreté qui, d'ailleurs, à défaut de puritanisme, fut longtemps la gardienne des mœurs.

Pendant que les Pères pèlerins, uniquement préoccupés de gain et de liberté, réussissaient à vivre par leurs propres forces, les Français du Canada, ne songeant qu'à l'honneur, ambitieux de places, de commandemens, de titres, se bornaient en fait de besogne manuelle à l'agriculture. Le roi jugeait que les industries coloniales pourraient faire tort aux industries françaises. Non pas qu'il défendit le commerce; il avait même décrété que ses gentilshommes pourraient s'y livrer sans déroger, mais c'était avec des restrictions telles que les tentatives naissantes se trouvaient aussitôt paralysées. Les femmes et filles d'habitans, aussitôt pourvues de métiers à tisser, fabriquèrent d'excellentes étoffes dont on use dans le pays aujourd'hui encore; M<sup>me</sup> de Repentigny, femme du brave officier de ce nom, avait appris de prisonniers anglais achetés aux sauvages l'art de filer le coton; elle inventa de faire de la toile avec de l'ortie et avec de l'écorce de bois blanc; toutefois les Canadiens n'avaient le droit de tisser que pour leurs besoins personnels. Le commerce unique, celui qui absorbait l'activité de la colonie, était celui des fourrures. Il y avait à Tadoussac, à Trois-Rivières, à Montréal des foires où les sauvages apportaient les peaux de bêtes tuées pendant l'hiver, la Compagnie des Cent Associés possédant le monopole de la traite. On ne put empêcher cependant, vu la pauvreté générale, les hommes jeunes et actifs de la colonie, de se faire une ressource de la chasse et de trafiquer directement avec les Indiens. Pour régulariser le mal, Louis XIV, qui suivait très attentivement dans les moindres détails tous les gestes de ses lointains sujets, accorda des patentes

à certains particuliers, mais de ces patentes, plus d'un se passa ; l'espèce vaillante, pittoresque, romantique, tant vantée, tant chantée du coureur de bois surgit, proche parente du bandit, si l'on veut bien admettre des bandits-gentilshommes.

Entre le coureur de bois et le sauvage, l'intimité était des plus étroites ; ils faisaient ensemble de belliqueuses excursions chez les fermiers de la Nouvelle-Angleterre qui racontent encore les scènes de pillage que dirigèrent les « gentilshommes français » et, à les en croire, certains prêtres catholiques. Il est très vrai que la surveillance du jésuite ou du prêtre des missions étrangères s'exerça jusque dans les expéditions de cette sorte, mais les historiens protestans en ont pris prétexte pour des calomnies ; ils ne veulent pas admettre que le but du missionnaire en suivant la horde déchaînée était d'empêcher autant que possible des atrocités toujours menaçantes. Le sauvage converti était soumis au prêtre comme un petit enfant ; encore fallait-il qu'il n'eût pas goûté à l'eau-de-vie qui faisait de lui un fou furieux. Ce fut le but constant du clergé que d'empêcher l'Indien de boire ; la guerre violente entre M<sup>sr</sup> de Laval et le gouverneur Frontenac n'eut point d'autre cause. Cette fois le gouverneur fut soutenu par la politique de Colbert qui refusa de supprimer complètement un trafic d'où sortaient de grandes ressources pour la colonie. Il alléguait que les Indiens habitués à l'eau de feu iraient en demander aux Anglais et aux Hollandais. Que pouvait le clergé ? Multiplier les excommunications, les refus de sépulture, user même des châtimens corporels qui tombaient indistinctement sur les Peaux rouges et blanches sans provoquer de révolte, mais aussi sans amener de repentir sérieux. Le jeu, l'eau-de-vie, tels étaient les vices de l'Indien, vices partagés par le coureur de bois.

Chez l'habitant régnaient en revanche toutes les vertus patriarcales. Les familles étaient nombreuses, presque à l'état de tribus, les parens qui tardaient à marier leurs enfans se voyaient mis à l'amende, tandis qu'un « don du roi » récompensait toute fille mariée dès l'âge de quinze ou seize ans, sans préjudice de la dot assurée à chacune des fiancées qui arrivaient par cargaisons sur les navires de France et que les colons recevaient de la main des religieuses. La sœur Marguerite Bourgeoys s'acquittait naïvement de cette besogne d'entremetteuse à Montréal : elle habitait la maison des filles d'honneur et présidait aux entrevues ; une pieuse veuve, M<sup>me</sup> Bourdon, s'était chargée du même soin à Québec. Bien

entendu les dots variaient selon la qualité des personnes, mais on se trouvait riche alors avec peu; exemple le contrat de Magdeleine Bochart, sœur du gouverneur de Trois-Rivières, où figurent deux cents francs d'argent, quatre draps, deux nappes, six serviettes, un matelas, une couverture, deux plats, six cuillères, six assiettes d'étain, un pot, un chaudron, une armoire, une table, deux escabeaux, une huche, une armoire et une paire de cochons. C'était là un grand mariage; il appartient au temps où les colons, peu nombreux, étaient triés sur le volet. Le roi facilita ensuite ce qu'il avait d'abord réprimé, il ouvrit la porte à tous péle-mêle, sauf aux protestans qui eussent transporté en Amérique les forces vives dont la révocation de l'édit de Nantes privait la France. Louis XIV montra en ceci moins de libéralisme que tels de ses prédécesseurs, Charles IX ayant permis à Coligny de fonder un établissement calviniste dans la Floride (1) et Henri IV s'étant intéressé à l'entreprise du sieur de Monts en Acadie.

Le Canada, librement ouvert, cessa d'être ce qu'il avait été d'abord, une sorte de communauté religieuse. Le temps vint où la mode de Paris, au rouge près, fut suivie à Québec. Dans le récit de son voyage, fait au xviii<sup>e</sup> siècle, un très perspicace observateur suédois, Kalm, s'étend sur le charme des femmes de cette ville, quoiqu'il trouve celles de Montréal plus belles, plus sérieuses aussi; mais il ajoute que les Québécoises ont à un plus haut degré l'usage du monde et que leur laisser aller aimable plaît par son innocence même. Il reconnaît que les Canadiennes s'entendent aux soins du ménage; toutes, sans exception de rang, vont au marché. Leurs magnifiques chevelures sont pour elles l'objet d'un

(1) Cette expédition ne réussit pas; la jalousie des Espagnols conspira contre la colonie naissante. On connaît l'horrible épisode des huit cents Français qui, s'étant livrés sur parole, furent poignardés un à un par ordre de Menendez. Leur chef, un brave marin de Dieppe du nom de Ribaut, fut écorché vif et sa peau envoyée à Séville. Tous les cadavres, avant d'être brûlés, se balancèrent à des arbres auxquels on attachait l'inscription suivante: « Ceux-ci n'ont pas été traités de la sorte comme Français, mais comme hérétiques et ennemis de Dieu. »

Catherine de Médicis laissa passer cet affront sans le punir, en haine des huguenots; ce fut un simple particulier, marin hardi, bon catholique au demeurant, le chevalier de Gourgues, qui vengea l'honneur national. Il vendit tous ses biens, arma trois navires, gagna l'île de Cuba, puis la Floride où il se liguait avec les sauvages mal disposés envers les Espagnols. Ceux-ci venaient d'ajouter deux forts à celui qu'ils avaient enlevé aux Français. M. de Gourgues les prit tous les trois et tailla en pièces la garnison, sauf quelques hommes que, pour l'exemple, on pendit aux mêmes arbres ou avaient été accrochés naguère les victimes de France. Puis, à la place de l'ancienne inscription, furent attachés ces mots: « Je fais ceci non comme à Espagnols, mais comme à traîtres, voleurs et meurtriers. »

soin particulier. Gaie, vive et spirituelle, la Québécoise est par l'éducation et les manières une vraie dame française, mais Kalm lui reproche un défaut grave, la manie d'épouser l'étranger au débarqué, ce qui ôte des chances aux demoiselles de Montréal. Les jeunes filles canadiennes rappellent encore les descriptions de Kalm. Moins émancipées que les autres Américaines, elles sortent seules cependant et ont des privilèges dont ne jouissent pas les Françaises de leur âge. J'eus la bonne fortune à Québec de les voir réunies en grand nombre pour une fête qui, plus qu'aucune autre, était de nature à les faire valoir : un impresario yankee avait monté avec leur concours ce qu'il appelait la *parada*. Ce joli spectacle fut donné au profit d'une milice canadienne nouvellement organisée. Il ne fallut que huit ou dix répétitions pour mettre ces demoiselles en état de figurer dans des tableaux et des danses de caractère qui m'ont laissé un souvenir très particulier de beauté, d'aisance, d'aplomb et de talent. Je me rappelle entre autres un menuet dansé avec les atours et toute la majesté du grand siècle, des figures de ballet militaire où la précision ne faisait aucun tort à la grâce. Qu'aurait dit de voir figurer les brebis de son troupeau sur les planches d'un vrai théâtre, ouvert au public, le terrible évêque M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier, si rigoureux contre les bals, les comédies, les toilettes? Il imposait au gouverneur Denonville et à sa femme une règle de conduite quasi monastique, proscrivant toutes les fêtes, défendant aux jeunes filles les robes décolletées, les fontanges et la danse, sauf en présence de leur mère et avec des personnes de leur sexe. Le premier bal donné au Canada le 4 février 1667 fut un sujet de scandale au dire des jésuites dont la querelle avec Frontenac vint en partie de ce que le gouverneur avait fait jouer la comédie, notamment *Tartufe*. Sans doute cette tyrannie s'est relâchée; cependant plusieurs des demoiselles mêmes qui avaient figuré dans la *parada* m'ont assuré qu'aucun confesseur ne tolérait encore les danses tournantes. Cette *parada* fut une escapade accomplie en masse, excusée en faveur de son but, et pour laquelle apparemment on n'avait pas demandé de permission.

Si le clergé s'oppose aux danses tournantes dans les salons, il admet parfaitement dans les campagnes les danses rondes qu'accompagnent les vieux airs de France; c'est qu'elles sont dansées avec une grande retenue: au lieu de la vieille formule «embrassez celle que vous voudrez», on dit «saluez»; et le baiser tourne en

révérence. Les couplets ont été, à l'époque où ils franchirent l'Océan, expurgés de toutes les gaillardises qu'ils renfermaient sur l'autre rive ; mais la chanson, d'ailleurs, reste intacte, telle que les ancêtres l'ont apportée de Poitou, de Bretagne ou de Normandie, avec quelques modifications parfois dans le rythme qui semble s'être comme élargi devant de plus vastes horizons ou pénétré de la mélancolie des imposantes solitudes. L'une de mes meilleures soirées fut passée chez un excellent musicien, qui est aussi archéologue de mérite et causeur plein d'esprit, à entendre de charmantes voix dire des chansons du pays où je retrouvais les refrains villageois de mon enfance. La *Claire Fontaine* d'abord, qui est l'air national du Canada tout autant que :

Vive la Canadienne !  
Et ses jolis yeux doux !

Puis les chansons favorites de la veillée, celle dont le bûcheron remplit les échos de la forêt, celle que le voyageur solitaire se chante en canot sur la *cage*, sur le radeau de bois flotté : *A Saint-Malo, beau port de mer, Dans les prisons de Nantes, En revenant de la jolie Rochelle*, et ceci qui vous fait sentir pour ainsi dire la fraîcheur des brises du grand fleuve :

V'là l'bon vent ! v'là le joli vent !  
V'là l'bon vent, ma mie m'appelle.

Elles seraient innombrables, ces chansons rustiques. M. Ernest Gagnon a choisi les plus originales, les a écrites telles qu'il les entendait de la bouche des habitans, puis publiées avec annotations, en indiquant leurs sources, les formes de langage, les tours particuliers, la révélation des traits de mœurs et de caractères qu'elles contiennent. C'est un ouvrage de réelle valeur, où l'on a déjà beaucoup puisé.

— Presque tous nos chants populaires, fait observer M. Gagnon, se rapprochent de la tonalité grégorienne.

Il ne veut pas voir dans cette tonalité un reste de barbarie et d'ignorance, mais une des formes infinies de l'art, forme parfaitement rationnelle et propre à l'expression des sentimens religieux.

« — Remarquez que le violon est le seul instrument connu dans les campagnes ; point d'instrumens à sons fixes, de musette, de vielle, de biniou, auxquels on pourrait faire remonter une certaine éducation de l'oreille. Lorsque le peuple chante, il obéit sans le savoir à un ordre créé par le rapport existant entre les choses vi-

sibles et les choses invisibles, son chant subit l'action de tout ce qui l'entoure, climat, habitudes, circonstances. En écoutant le peuple canadien on devine sa piété, sa simplicité, sa foi profonde (1). »

Tandis que j'évoque avec un souvenir reconnaissant et doux cette « soirée de Québec », il me semble entendre encore le chœur à trois voix qui me fut chanté par l'auteur et par ses filles, très bonnes musiciennes, mais sans plus de prétentions d'ailleurs que n'en doivent avoir les rossignols :

Courez, joyeux cortège, raquette agile, traîneau léger,  
Sur l'éclatante neige, laissez-vous emporter, gai !  
Ah ! qu'avez-vous la belle, bon gai !

Et je suis prête à dire dans notre Paris devenu si cosmopolite :  
— J'étais alors en France.

La société de Québec garde toujours le même agrément dont parlent Kalm et le Père de Charlevoix : parties de promenade, l'été en calèche ou en canot, l'hiver en traîneau ou en patins, palais de glace bâtis à l'occasion du carnaval. Dans ce temps-là les femmes de gouverneurs, d'intendants, de personnages officiels avaient des salons où l'on se rappelait l'étiquette de Versailles, mais, grandes réceptions à part, l'hospitalité était comme aujourd'hui générale. La pauvreté même, à en croire le Père jésuite, se cachait sous un air d'aisance parfaitement naturel, chacun jouissant du peu qu'il possédait et souvent se vantant de ce qu'il n'avait pas, au lieu que dans les colonies anglaises existait une réelle opulence dont personne ne semblait savoir jouir. Ceci se rapporte bien à ce que nous dit une personnalité brillante de la société québécoise, M. le juge Routhier (2) : « Québec est encore la ville où l'on prend la vie par le meilleur côté. On n'y fait guère fortune, on n'y déploie ni faste, ni luxe, mais on y vit bien, tranquillement, gaïement, sagement. Le talent y est plus considéré que l'argent, la position sociale y domine la richesse. » L'amour exagéré de la politique, ajoute-t-il cependant, est un défaut québécois. — Cela ne pouvait manquer dans un pays où il est sans cesse question de suffrage, dont les citoyens sont appelés à voter quatre à cinq fois l'an. Et tous les jeunes gens qui ont fait « leurs classes » au séminaire, s'ils ne deviennent pas prêtres, sont avocats ou notaires, graine de députés. Sur la plupart des

1 *Chansons populaires du Canada*, recueillies par Ernest Gagnon : Darveau, éditeur, Québec, 1897.

(2) *De Québec à Victoria*, par A.-B. Routhier : Québec, 1893.

maisons de Québec et bien souvent aussi à Montréal, se trouve accroché un écriteau où vous lisez en lettres peintes : Un tel, avocat. Ce qui vous donne une idée formidable des procès dont tant de monde peut vivre, procès hérités sans doute d'un vieux fond de chicane normande.

Parlons sérieusement, ce fut à de grands avocats qui étaient en même temps de grands patriotes, les Papineau, les Lafontaine, les Parent, les Morin et d'autres encore, que le Canada dut les concessions arrachées une à une au gouvernement anglais, après la terrible période de conquête et de répression, durant la grande lutte parlementaire qui dura quarante-cinq ans. En 1840, l'héritage des ancêtres semblait condamné à périr; ces hommes, par la seule force de la parole, obtinrent le rétablissement du français comme langue officielle, la responsabilité du ministère devant les Chambres, l'abolition de la *tenure* seigneuriale, le gouvernement autonome, pour ce qui concerne les intérêts particuliers de la province de Québec, les prérogatives enfin qui ont rendu aux Canadiens leur part d'influence dans les affaires du pays, influence dont l'élévation de Wilfrid Laurier au rang de premier ministre est l'important et significatif résultat. Dans ce temps-là, il n'y avait qu'un parti étroitement uni, celui des patriotes; malheureusement la division s'y est glissée; c'est là un péril pour l'avenir. La tendance funeste des politiciens d'aujourd'hui est de ramener sur le tapis une de ces questions qui semblent définitivement réglées, celle des écoles, écoles confessionnelles et séparées. Ils sont là-dessus ombrageux à l'excès. J'en ai eu la preuve chaque fois que le hasard m'a mise en rapport avec ceux qu'on nomme bleus ou *castors*. Tout prétexte leur est bon pour lancer cette pomme de discorde : les fameuses écoles du Manitoba! Être libéral ou conservateur cela signifie au Canada avoir pris parti pour ou contre le compromis Laurier. Laurier s'était engagé à défendre les écoles catholiques et, voilà le grief, il a consenti à une transaction!

— Vous n'allez pas accuser celui-là pourtant, leur disais-je, lui, votre grand homme qui a procuré aux Canadiens français l'avantage inespéré de voir un des leurs monter au premier rang et qui jette de si haut le poids de sa parole dans les conseils de la puissance? Songez à ce qu'il a déjà fait pour votre commerce, à l'éclat dont il vous revêt devant l'Europe entière.

— Sans doute, mais il avait promis de défendre notre droit, qui est d'avoir des instituteurs à nous. C'est le seul moyen d'échapper

à l'anglification. Le nombre des protestans augmente toujours dans le Manitoba; Ottawa est anglais, Montréal le devient à moitié. Notre conscience ne nous permet pas d'envoyer nos enfans à des maîtres qui... Tenez, pour vous donner une idée du mauvais enseignement des écoles dites nationales, pendant des siècles n'est-ce pas, il a été admis sans conteste que le Canada avait été découvert par Cartier? Eh bien! on veut maintenant que ce soit Sébastien Cabot; et on fait de Cabot un Anglais, sous prétexte qu'il est né à Bristol,... ce qui n'est pas exact!

— Au fond, vous êtes donc hostiles à la domination anglaise?

— Nous n'avons garde! Le Canada est redevable à l'Angleterre de progrès qui eussent été impossibles sous le régime français avec ses gouverneurs, ses intendans, tout cet excès d'administration qui arrêtait l'élan personnel. Mais cela n'empêche pas que les écoles...

Si un libéral se mêle à la conversation, il prouve qu'on ne peut pourtant pas, dans les villages lointains de l'Ouest, fonder une école catholique spéciale pour un groupe infime d'enfans; leur curé est autorisé d'ailleurs à les instruire dans l'école même (1). — Et la discussion éclate, s'envenime jusqu'au moment où les deux adversaires tombent d'accord sur ce point que le Canada arrivera tôt ou tard à posséder sa complète autonomie, en vertu des facilités que l'Angleterre accorde avec une admirable sagesse à ses colonies pour marcher sans lisières en se passant d'elle.

## II

J'ai dit que l'instruction de toutes les classes de la société en Canada français avait été depuis l'origine et qu'elle est encore exclusivement entre les mains du clergé. Les premiers éducateurs furent les jésuites, dont le collège fondé en 1633, ayant même l'université de Harvard, ce berceau de la science aux États-Unis, eût mérité de rester debout, ne fût-ce qu'à titre de monument historique. Il a été démoli cependant, après sa transformation en caserne par les Anglais, et on ne peut plus que deviner la place qu'il occupait en face de la basilique. Les deux séminaires de Québec

1. Le premier ministre du Dominion et le clergé catholique paraissent être arrivés depuis peu à une entente sur cette question épineuse et tant débattue. Il faut espérer que l'intervention du Souverain Pontife, le grand pacificateur de notre siècle, aura été une fois de plus efficace.

et de Montréal héritent de son importance passée. L'un et l'autre ont pour annexe une Université comprenant, outre la faculté de théologie, la faculté de droit, celle de médecine et celle des arts (sciences et lettres réunies). Dans les deux villes cette université porte le même nom, Université Laval, comme s'il n'y avait jamais eu de guerre entre le premier évêque, ami des jésuites, et les sulpiciens représentés par l'abbé de Caylus. Un instant, selon l'expression de M<sup>sr</sup> de Laval, on faillit voir se dresser autel contre autel, mais plus de deux siècles ont passé sur la querelle, la réconciliation s'est faite du vivant même des adversaires; il ne reste des deux côtés que de fervens catholiques, des conservateurs résolus de la langue française dont les efforts réunis tendent à ne pas se laisser distancer par la redoutable rivale anglaise, cette Université Mac Gill de Montréal, si florissante, si richement dotée, si magnifiquement pourvue d'engins scientifiques et de laboratoires, si fermement appuyée sur des professeurs de premier ordre. Son voisinage ne peut être qu'un stimulant précieux comme l'est celui de toutes les institutions britanniques, armées du puissant levier qui manque aux œuvres françaises : l'argent. Mais les sulpiciens sont toujours seigneurs de Montréal derrière les tours et les murailles de leur vénérable séminaire. On sait que la ville naissante, l'île entière (1) leur fut donnée en toute propriété lorsque se retira la compagnie dont Maisonneuve avait été le chef. Ils règnent donc, de par la mémoire des services rendus pendant plus de deux cents ans dans la Nouvelle-France et du dévouement qu'ils montrèrent en particulier aux malheureux Acadiens dont la dispersion forcée reste l'un des événemens les plus pathétiques de notre histoire coloniale. Mais je ne puis guère parler de l'Université Laval de Montréal, que j'ai entrevue un soir seulement, alors que certaine conférence sur Bossuet réunissait une nombreuse et enthousiaste assemblée, si purement, si merveilleusement française, dans la salle la plus belle, la mieux décorée, la plus sonore, la plus vibrante de sympathie où ait jamais triomphé un orateur.

Je connais mieux le séminaire de Québec. Il y a là, au nord de la basilique, dans le majestueux isolement créé par de vastes cours, un groupe considérable de bâtimens précédé de porches et de grilles dont la physionomie est du xvii<sup>e</sup> siècle, encore qu'ils aient

(1) Montréal est situé dans une île triangulaire formée par l'Ottawa, qui se divise en deux branches avant de se jeter dans le Saint-Laurent.

été reconstruits au xviii<sup>e</sup>, après les inévitables incendies. C'est là que M<sup>sr</sup> de Laval forma les prêtres nombreux qu'il répandait ensuite dans les paroisses de son diocèse, prêtres amovibles à son gré et soumis en outre à la conduite du supérieur de ce séminaire qui était affilié aux Missions étrangères. La loi des jésuites, dont le but est de réduire l'homme à l'état d'instrument entre les mains d'un directeur suprême, était pratiquée par le premier évêque du Canada envers son clergé. Dans la très curieuse bibliothèque de ce qui est aujourd'hui le palais archiépiscopal, on voit le résultat, heureux en somme, de ses exigences. Chaque curé devait lui envoyer régulièrement tous les mois les registres de sa paroisse avec renseignemens et détails à l'appui. Cette obligation, maintenue jusqu'à nos jours, a produit de très précieuses archives historiques. Les registres, titres et documens que recèle cette bibliothèque de 120 000 volumes relatifs en grande partie au Canada, la copieuse correspondance de Rome, des communautés religieuses, des séminaires, des paroisses, celle des missionnaires dispersés sur le vaste territoire français qui s'étendait autrefois du golfe Saint-Laurent à la Louisiane, tout cela remplit une salle que fera bien d'explorer avec soin quiconque se proposera dans l'avenir d'écrire sur cette grande colonie de la Nouvelle-France, trop peu connue chez nous. Les explications d'un jeune prêtre de l'esprit le plus distingué, M. C.-O. Gagnon, m'ont permis de garder de ces trésors autre chose qu'un souvenir confus; mais j'avoue que ce qui m'intéressa surtout fut l'œuvre de patience et d'amour accomplie au profit des sauvages par ceux qui s'efforçaient, qui s'efforcent encore de les évangéliser dans leur langue. Il y a là une longue suite de traductions des livres saints, de prières, de cantiques auxquels sont attachés des noms bien souvent répétés à Tadoussac, sur le Saguenay et sur la rive Nord du Saint-Laurent : le Père Faber, le Père de Crépikul, le Père Maurice, le Père Coquart, etc. Sur ces manuscrits jaunissés, aux couvertures grossières de toile ou d'écorce, souvent grignotées par les rats, sur ces pages qu'ont battues des intempéries de toute sorte, et d'où s'exhale la parole de Dieu, mise à la portée des différentes nations indiennes, courent, alternativement avec des dessins et des signes hiéroglyphiques, ces écritures d'autrefois, serrées, fermes, très personnelles. Un catéchisme du Père Laure me fait sourire. Je me demande s'il pouvait écrire en montagnais plus naïvement encore qu'en français, cette phrase

étant de lui, à propos de la première messe qu'il célébra dans la chapelle neuve de Chicoutimi : « La croix du clocher nouveau a été saluée de trente-trois martres, par tous les sauvages charmés du coq. »

Une physionomie bien expressive est celle de M<sup>sr</sup> de Laval, dans la galerie où se trouvent réunis les portraits des évêques de Québec, mal peints pour la plupart, mais possédant du moins cette qualité que ne peuvent pas toujours revendiquer les véritables œuvres d'art, la plus impitoyable ressemblance. L'esprit de domination qui s'alliait chez lui à d'ascétiques vertus éclate dans cet œil saillant, sur ce vaste front où sont marquées une vigoureuse intelligence et une énergie invincible. Il appartient à la maison de Montmorency et a toute la mine d'un grand seigneur. Le nez énorme se recourbe sur une bouche qui veut et qui ordonne. Type d'homme d'État autant que de prêtre. Sa charité, les macérations qu'il s'imposait, tous les détails de sa conduite privée sont d'un saint : les pièces relatives à sa canonisation ont même été présentées à Rome, mais, avant que soit instruit le procès, on peut dire que, lorsqu'il s'agissait d'affirmer son autorité, de tenir tête au gouverneur, de faire prévaloir les jésuites, d'abaisser les récollets ou de défendre les droits de son séminaire, M<sup>sr</sup> de Laval ne péchait pas par excès de douceur. Il poursuivait sans relâche un but de centralisation qui se trouvait d'accord avec les désirs du roi. L'instruction publique fut aussi l'un des grands intérêts de sa vie. Non content de former des prêtres, il fonda sur ses terres pour les colons de condition modeste une sorte de ferme-école où les élémens de l'instruction primaire étaient donnés à chaque élève avec des connaissances agricoles et l'initiation à divers métiers. C'était là en effet l'essentiel pour la majorité des Canadiens, et on peut regretter que cette première école industrielle de Saint-Joachim n'ait pas jeté de profondes racines. Elle était d'autant plus indispensable, au moment de sa création, que les garçons du peuple n'avaient aucun moyen de s'instruire hors des villes.

Les jeunes filles de la même classe furent beaucoup mieux partagées, grâce à l'admirable congrégation de Notre-Dame, fondée par Marguerite Bourgeoys. On assure qu'en arrivant à Montréal avec M<sup>lle</sup> Mance, elle ne possédait que dix francs, mais de nombreuses protections s'étendirent sur son œuvre humblement commencée dans une étable. Aujourd'hui et depuis longtemps, le grain

de sénévé est devenu arbre; les sœurs de la Congrégation n'ont pas moins de 25 000 élèves dans leurs écoles de divers degrés qui couvrent littéralement le Canada. N'y a-t-il pas lieu de répéter que les femmes contribuèrent pour une part presque incalculable à la formation de la Nouvelle-France? C'est la marquise de Guercheville, la même Antoinette de Pons dont la vertu avait eu raison des galantes entreprises de Henri IV, qui envoie les premiers jésuites en Acadie (1611); c'est la duchesse d'Aiguillon que nous avons vue fonder l'Hôtel-Dieu de Québec, enrichi ensuite par M<sup>me</sup> d'Ailleboust; c'est M<sup>me</sup> de la Peltrie qui crée le premier couvent de filles; c'est M<sup>me</sup> de Bullion, la bienfaitrice inconnue, comme on l'appelait, qui aide à l'établissement de cette colonie de Montréal dont on peut bien appeler M<sup>lle</sup> Mance et la bonne Marguerite Bourgeoys les mères, sans parler de M<sup>me</sup> d'Youville, de M<sup>me</sup> Roy et de tant d'autres qui apportèrent leur pierre à l'édifice, se chargeant, celles-ci des filles perdues, celles-là des vieillards et des enfans trouvés. Cette œuvre de patriotisme, d'éducation et de charité accomplie sous des influences religieuses, dans un temps qui n'était pas celui des revendications féministes, sera difficilement surpassée, en quelque lieu que ce soit, par la femme-homme dont nous menace l'avenir et, si l'on tient à ce type-là, il y eut en outre au Canada des guerrières qui ne le cèdent à aucune, témoin M<sup>lle</sup> Magdeleine de Verchères qui, à l'âge de quatorze ans, défendit un fort contre les Iroquois.

Verchères est situé sur le Saint-Laurent, entre Montréal et Québec. Le 22 octobre 1690, le seigneur étant de service en ville, sa femme absente aussi et presque tous les autres habitans en train de travailler aux champs, il n'y avait dans la place que deux soldats, deux jeunes garçons, un vieillard, des femmes et des enfans. Magdeleine, sortie avec un serviteur, se vit poursuivie par une cinquantaine de sauvages; elle courut vers le fort sous la grêle de balles qui, raconte-t-elle naïvement dans son rapport, écrivit plus tard à la demande du gouverneur, M. de Beauharnais, « me sifflaient aux oreilles et me faisaient trouver le temps long ». Elle réussit à atteindre le fort, y entre, fait fermer toutes les portes et rétablir les palissades délabrées, puis elle reproche énergiquement leur lâcheté aux deux soldats qui se cachaient et dit à ses deux frères : « Défendons-nous jusqu'à la mort. »

Ces enfans, de dix à douze ans, et les deux mauvais soldats à qui la jeune fille avait communiqué son courage, se nuirent à

tirer par les meurtrières, se multipliant sur différens points, tant et si bien que les Iroquois ne soupçonnèrent pas la faiblesse de la garnison. Ils s'en tinrent à massacrer les malheureux qui travaillaient dehors. Sur ces entrefaites une barque toucha au rivage; c'était un colon et sa famille qui venaient se mettre à l'abri des remparts; nul n'osait aller à leur rencontre : « — J'irai donc seule », déclara Magdeleine. — Les Iroquois, qui n'étaient pas loin, la virent franchir le porche; ils crurent que c'était une ruse pour les attirer et faire contre eux une sortie. Sa hardiesse sauva tout. Le hasard lui ayant ainsi envoyé quelques bras de plus, elle fit passer dans le blockhaus, qui se rattachait au fort par un chemin couvert, la partie inutile de la garnison. La nuit, en dépit du vent et de la neige, les cris de : « Tout va bien ! » furent échangés sans relâche entre le fort et le blockhaus, indiquant que l'on faisait bonne garde.

Une semaine se passa sur le qui-vive, l'ennemi rôdant alentour sans se décider à l'attaque. A la fin arriva un lieutenant de M. de Callières, le gouverneur, avec quarante hommes. Lorsqu'ils furent signalés, Magdeleine, épuisée par les veilles, se reposait, le front sur une table, son fusil dans les bras. Elle dit au lieutenant : — Monsieur, je vous rends les armes.

Il répondit galamment : — Elles sont en bonnes mains, mademoiselle.

Et, de fait, quand il eut inspecté le fort, il trouva tout en ordre, une sentinelle sur chaque bastion.

M<sup>lle</sup> de Verchères, qui devint depuis M<sup>me</sup> de la Naudière, puis M<sup>me</sup> de la Perrade, n'était pas la première de sa famille qui se fût signalée ainsi, sa mère ayant auparavant tenu tête aux sauvages quarante-huit heures de suite. Et au siège de Louisbourg (1758), ne vit-on pas M<sup>me</sup> de Drucour, femme du commandant de la place, demeurer sur le rempart et tirer elle-même le canon, pour donner l'exemple?

Pendant la période lamentable de 1682 à 1689, qui se termina par « l'année du massacre », l'horrible massacre de Lachine, où les cruautés diaboliques des Iroquois se déchainèrent; où deux cents personnes périrent brûlées vives; où, jusqu'aux portes de Montréal, les paroisses furent ravagées, les enfans mêmes égorgés avec des raffinemens de férocité inouïe, pendant cette période d'indicible misère, les filles des plus nobles familles aidaient leurs parens ruinés à couper le blé, à conduire la charrue. Il faut

remarquer combien les femmes de ce temps-là s'élevaient à la hauteur des circonstances. Ce n'était pas particulier d'ailleurs au Canada, mais aux colonies de l'Amérique du Nord en général.

J'ai parlé, je crois, quelque part, des fresques du *Woman's building* à l'Exposition de Chicago, qui montraient les filles des Pèlerins, récemment débarquées, aux prises avec de rudes et grossières besognes, tout en chantant des psaumes et en faisant lire la Bible aux enfans. Les Ursulines ont dans leur cloître l'équivalent de cette composition, un tableau ancien qui représente la forêt. Au milieu de nombreux personnages secondaires, gentilshommes en habit à la française, missionnaires, sauvages et sauvagesses, M<sup>me</sup> de la Peltrie est en conciliabule avec un chef indien, tandis qu'une femme au type énergique, la mère Marie de l'Incarnation, explique non pas la Bible, mais le catéchisme aux petites néophytes, sous le grand frêne resté debout jusqu'en 1867. Cette forêt, à peine défrichée, n'est autre que l'emplacement actuel du superbe monastère des Ursulines. Parmi les bâtimens qui le composent, environnés de grandes cours et de vastes jardins, figure encore la maison de M<sup>me</sup> de la Peltrie. La communauté naissante y chercha refuge vers 1650, après un de ces incendies terribles qui jouent dans l'histoire de Québec un rôle si fréquent que la ville semble renaître presque périodiquement de ses cendres. A quoi donc les attribuer? A l'agglomération des maisons, aux piles énormes de bois de chauffage qui les entourent, aux grands feux rendus nécessaires par un climat glacial. Une fois allumés, ils ne s'éteignaient guère que d'eux-mêmes, vu l'absence de pompes, la colonie n'étant pas assez riche pour s'en procurer. Les débris de la tribu des Hurons, qui dressaient leurs tentes à l'ombre protectrice des deux monastères voisins, l'Hôtel-Dieu et les Ursulines, vinrent alors trouver ces dernières si cruellement éprouvées, leur apportant deux colliers de grains de porcelaine qui représentaient pour eux tous les biens de ce monde puisqu'ils ne possédaient plus autre chose, leur offrant ces trésors chimériques afin d'obtenir que les filles de la prière continuassent quand même à instruire les petites Huronnes. Et en effet les bonnes Ursulines se dévouèrent, malgré toutes les vicissitudes, tant aux petites Huronnes qu'aux petites Françaises. Plus tard, quand les indigènes se furent éloignés des centres de civilisation, le séminaire sauvage, comme on l'appelait, se ferma, mais le pensionnat français ne fit que grandir. Les religieuses, au moment de la conquête anglaise,

crurent à tort que leur importance allait décroître. Mais le gouvernement britannique les entoura de respect ; quelques Anglaises entrèrent bientôt dans l'ordre et, pour répondre aux besoins nouveaux de la société canadienne, les Ursulines placèrent sur le même pied l'enseignement des deux langues. Depuis lors (1836), on afflue de tous côtés dans ce vieux couvent, l'institution scolaire la plus ancienne du continent américain.

Planté dans une partie très élevée de la ville il se recommande par ses conditions de salubrité. Douze corps de logis entourent l'église conventuelle : les uns sont attribués à la communauté, au noviciat, au grand et petit pensionnat, à l'externat, à l'école normale des jeunes filles ; les autres renferment l'infirmierie, les parloirs, les salles de musique. J'ai le sentiment d'aborder une institution puissante, presque royale, lorsque, pénétrant dans le parloir des religieuses, je vois derrière la grille, un groupe officiel composé de la supérieure et de plusieurs mères. Au milieu de ces Françaises, je reconnais, à la différence du type, une figure de Boston, celle de la Mère Holmes, sœur du vénérable abbé Holmes qui, par son savoir et ses dons généreux, rendit tant de services au séminaire. C'est avec elle qu'après les premiers complimens j'engage la conversation, lui parlant de son pays dont j'arrive. Je lui demande si elle est parente du célèbre écrivain, le docteur Wendell Holmes, récemment décédé, et que j'ai eu le privilège de connaître. Elle me répond finement : « Pas assez peut-être pour pouvoir m'en vanter », puis elle me parle de lui, de ses ouvrages, de sa correspondance publiée depuis peu, le tout avec une évidente connaissance du monde. La supérieure est moins abordable sur son terrain. Je découvre cependant que les Ursulines occupent une forteresse imprenable : les diplômes sont décernés par le couvent même, sans contrôle d'aucune sorte (1). Elles donnent à leurs élèves, autant que je puis m'en rendre compte, une instruction qui est l'équivalent de celle qu'on reçoit à Paris, au Sacré-Cœur ou aux Oiseaux. Pour les filles qui ont à gagner leur vie existe l'enseignement de la sténographie, de la clavigraphie, du télégraphe ; mais l'instruction proprement dite est surtout littéraire. Une société, placée sous l'invocation de sainte Ursule, compte vingt académiciennes ; le nombre des agrégées et aspirantes n'est pas limité, et à dates fixes une séance

(1) Il en est ainsi dans tous les couvents et séminaires du Canada.

académique a lieu dans la grande salle de réception; des croix de Malte, des décorations d'honneur sont conférées aux membres de cette association, sans préjudice, bien entendu, de la distribution des prix et des brevets à la fin de l'année scolaire. Celle-ci commence le 1<sup>er</sup> septembre et se termine vers la fin de juin. Dans tous les couvens canadiens, le travail manuel est tenu en estime; il y a des classes spéciales où les élèves font non seulement des broderies et autres ouvrages de luxe, mais du linge et des robes; elles reçoivent des leçons d'économie pratique, obligées à de certains nettoyages, conduites par groupes à la cuisine, etc. L'essentiel pour les Ursulines est de former des chrétiennes, des femmes d'intérieur et des femmes du monde dans la meilleure acception du mot, capables de s'acquitter dignement, comme on disait jadis, des devoirs de leur état. Elles y parviennent à souhait, j'en ai jugé par leurs élèves rencontrées de côté et d'autre.

Les Ursulines de Québec et le magnifique couvent de Villa-Maria, de la Congrégation de Notre-Dame, qui occupe, près de Montréal, Monklands, l'ancienne résidence du gouverneur général, sont les deux pensionnats aristocratiques du Canada; ils admettent des élèves protestantes, dont un bon nombre vient des États-Unis, pour apprendre la langue sans doute, la conversation en français étant obligatoire, mais aussi peut-être pour s'y plier à ces habitudes de discipline que certaines familles préfèrent encore à des talens virils. Il va sans dire que le niveau des études est au-dessous de celui de la moindre université américaine, mais il atteint celui des meilleurs couvens d'Europe, et l'hygiène y est peut-être plus qu'en Europe un sujet de préoccupation. Villa-Maria, par exemple, n'a rien à envier aux collèges les mieux situés. Sous les arbres superbes d'un parc qui couvre la montagne, les jeunes filles peuvent faire de longues promenades; elles ont un petit lac pour y ramer, et tous les engins de gymnastique et de sport, — sauf, jusqu'ici, la bicyclette.

Un autre couvent, situé en pleine campagne, à la même distance de Québec que Villa-Maria de Montréal, c'est Sillery, dirigé par les religieuses de Jésus-Marie. Leur mode d'enseignement me semble assez particulier. Les matières sont divisées par cours, et tous les cours indépendans les uns des autres, afin de permettre aux élèves d'avancer chacune suivant ses aptitudes naturelles. Ainsi une élève qui a des dispositions pour la littérature n'est pas empêchée de progresser en cette branche parce que son ignorance

la retient dans un cours inférieur d'arithmétique; mais aucune élève ne passe d'un cours à un autre sans y être devenue suffisamment forte. Une grande fille peut demeurer avec les plus petites sur tel ou tel point, tandis que pour le reste elle est presque arrivée à la fin de ses huit années d'études. Cela suppose un nombre restreint d'élèves et beaucoup de professeurs.

« Notre mode d'enseignement, m'expliquent ces dames, est le mode concentrique. Il fait converger vers un but unique, qui est la connaissance de la langue, toutes les différentes matières, objets de cours particuliers; de sorte que chacun de ces cours devient un cours de langue: explication approfondie de tous les mots employés avec leurs sens différents. Par ce moyen, le cours de langue proprement dit est à son tour l'occasion d'une foule de connaissances scientifiques, sociales et morales. Un mot dans une dictée ou dans une lecture raisonnée donnera lieu, par exemple, à une petite leçon de philosophie ou d'histoire naturelle, ou d'histoire politique, à des notions de chimie, de physique, de bien-séance, etc., et souvent à l'étude de tous ces points à la fois par l'association des idées qui trouve naturellement sa place dans cette sorte d'enseignement à mesure que le vocabulaire de l'enfant s'augmente en produisant l'équilibre de ses facultés. »

Cette préoccupation de l'étude de la langue primant toutes les autres s'explique lorsqu'on a constaté la confusion que le proche voisinage de l'anglais et du français produit souvent. Beaucoup de gens du monde disent par exemple, même sans savoir l'anglais, se *donner du trouble* pour de la peine, *marier quelqu'un* pour épouser, *adresser une assemblée*, *n'être pas opposé*, pour s'adresser à une assemblée, ne pas rencontrer d'opposition. Il est remarquable que les plus attentifs évitent, afin de ne pas tomber dans ce travers, tous les anglicismes qui ont souvent cours chez nous; beaucoup d'entre eux ne veulent même pas de *wagon* ni de *rail*, ils préfèrent char et lisse. Peut-être y a-t-il là un autre genre de protestation. Pour ne pas accepter d'être traitées de *streets*, les rues de Québec s'annoncent par un seul mot: *Palais*, *Parloir*, *Sous-le-port*, *Fabrique*, etc.

Les religieuses de Sillery sont ardentes entre toutes à défendre l'intégrité du français. Elles pensent, en outre, développer le jugement de leurs élèves par la critique que celles-ci sont invitées à faire des compositions les unes des autres dans des réunions spéciales.

Il est impossible d'avoir plus d'aisance gracieuse et modeste que n'en montrent les pensionnaires qui me sont présentées en masse dans la grande salle du premier étage, dont une estrade occupe le fond. Je devrais dire plutôt un théâtre, car cette jeunesse est groupée devant un décor qui représente le château de Chillon. Je suis accueillie par des chants, des compliments, des révérences, des bouquets, une gentillesse sans mélange de timidité. Cette grande famille de jeunes filles, aux ceintures de diverses couleurs, toutes fraîches et bien portantes, reçoit assurément l'éducation la plus saine qui puisse être donnée à des mères de famille futures. Rien ici, pas plus qu'à Villa-Maria, quoique l'élégance et la recherche soient poussées moins loin, ne suggère l'idée d'une prison, ni même d'un cloître; c'est une admirable maison de campagne dont les fenêtres ouvrent sur de beaux horizons; on ne peut pas, comme à Villa-Maria, décidément américanisée, avoir des chambres particulières, mais les dortoirs si blancs ont des lits séparés par des rideaux qui forment un cabinet de toilette; les classes sont organisées d'après les systèmes les plus hygiéniques, le réfectoire communique avec une jolie serre remplie de fleurs, véritable jardin d'hiver. Je suis conduite à travers le parc par de charmantes personnes, non pas muettes et un peu gauches, mais prêtes à causer, s'intéressant à tout. Je crois que la présence du digne chapelain, qui s'occupe d'elles comme un vieillard bienveillant et lettré sait s'occuper des jeunes intelligences en les élevant par de paternelles conversations, est pour beaucoup dans leurs progrès.

Ce qui m'a extrêmement intéressée dans tous les couvens que j'ai visités à Québec, c'est le contraste des doubles classes faites en anglais et en français par les religieuses des deux nations. L'enseignement est le même, mais entre les professeurs comme entre les élèves, il y a des différences aussi marquées dans les qualités de l'esprit que dans le type extérieur: je ne sais quoi de plus raide et de plus décidé à la fois chez les Anglaises, une grande prédilection pour les sciences, les sciences naturelles surtout; qualités de style plutôt chez les Françaises.

Je me rappelle avoir entendu à l'académie des Sœurs Grises la lecture d'une série d'improvisations dont quelques-unes me frappèrent. Ce ne fut pas seulement, je dois le dire, par la forme, ce fut d'abord par le fond. Six fois sur dix au moins s'y trahissaient des aspirations plus ou moins nettement déclarées vers la vie re-

ligieuse. J'en fis la réflexion : — Cela s'évapore souvent en paroles, me dirent les Sœurs. — Mais elles convinrent que souvent aussi cet idéal se réalisait. Je n'en fus pas surprise. Vocation à part, ces enfans, très patriotes, sont averties des besoins de leur pays ; elles voient le bien qui se fait autour d'elles, la beauté de la vie de leurs maîtresses, le respect dont elles sont l'objet ; elles sentent, pour peu qu'elles aient le goût de la pédagogie, qu'il n'y a pas d'autre voie à suivre. La carrière des institutrices laïques, si misérablement payées, confondues dans l'opinion publique, eussent-elles des diplômes, avec les médiocrités non brevetées, ne peut être comparée sous aucun rapport à la haute mission des religieuses enseignantes. Celles-ci sont seules à jouir d'une liberté réelle, celle que vous assure l'absence des soucis infimes de chaque jour. Toute jeune fille possédant un grain d'enthousiasme doit être tentée par leur exemple et, comme les parens ne font, règle générale, aucune opposition, tout au contraire ! il y a beaucoup de prises de voile, ce qui n'empêche pas le nombre imposant des mariages ; les plantureuses familles canadiennes peuvent suffire à tout.

Mais tant de paroisses surgissent et se disséminent sur ces immenses territoires à mesure que les chemins nouvellement ouverts permettent de pousser toujours plus loin, tant d'instituteurs et d'institutrices sont demandés, que les écoles normales ont aussi leur utilité très grande. Il n'y en a que deux pour les filles dans toute la province de Québec, qui comprend 1 488 535 habitans : une à Montréal, pour les élèves protestantes ; une à Québec, pour les élèves catholiques. J'ai visité en détail l'École normale Laval, après m'être, grâce à la courtoisie du surintendant de l'Instruction publique, M. Boucher de la Bruère, mise au courant de la loi scolaire de la province et avoir pris connaissance des rapports annuels. Il faudrait, pour traiter ce sujet, une étude à part, qui sera faite, j'espère, par des juges plus compétens que moi.

Quoi qu'il puisse manquer encore à l'organisation des écoles, organisation qui ne date que de 1849 et qui lutte contre des difficultés dont l'ancien monde ne peut soupçonner l'étendue, les statistiques indiquent un progrès constant de l'instruction, le nombre des municipalités scolaires augmentant graduellement avec la colonisation des terres. En moyenne, 71 enfans sur 100 vont à l'école primaire. Le nombre des instituteurs et des institutrices non brevetés diminue à mesure. En 1893-94 il était de

1080, en 1896, il est descendu à 686, et, dans cette même année les anciens élèves de l'École Laval ont procuré les bienfaits de l'instruction à 14 000 enfans. Ce que je dirai, pour l'avoir vu, c'est que rien ne peut surpasser le zèle intelligent de M. l'abbé Rouleau, principal de l'école, admirablement secondé par des professeurs excellens. Je ne cite que le professeur d'écriture, M. Ahern, inventeur d'une méthode des plus ingénieuses, et le professeur de dessin, M. Lefèvre, parce que leurs travaux sont, plus que d'autres, abordables dans une rapide visite. M. Lefèvre est arrivé à vaincre l'indifférence que les Canadiens témoignaient pour un art inutile à leur gré en prouvant qu'il est au contraire « la base de tout travail manuel et indispensable à l'agriculteur, obligé bien souvent d'être son propre architecte, son propre menuisier, son propre arpenteur ». Il a maintenant de très bons élèves, qu'il fait profiter de l'expérience acquise dans une étude comparative des différens systèmes européens, une mission spéciale l'ayant conduit en Belgique, en Hollande, en Prusse, etc. La France surtout lui a fourni des exemples et il les applique avec un succès qui a été reconnu à l'Exposition de Chicago.

J'avoue que quelques-uns des apprentis instituteurs m'ont paru un peu lourds et timides; les enfans de l'école annexe auxquels ils faisaient la classe semblaient plus éveillés qu'eux-mêmes; mais la conscience et la bonne volonté existent, il est facile de s'en rendre compte, chez ces braves jeunes gens, et ce qu'on me dit de leur valeur morale suffit pour inspirer confiance. Après tout, ce n'est pas de l'éclat et du *brío* qu'on leur demande, il s'agit de donner les clartés indispensables à une population très simple, très pieuse, très indifférente aux innovations de tous genres. La détourner de l'agriculture serait anti-national; le comité catholique tient à ce que des cours aussi complets que possible, des manuels préparés avec soin, développent de plus en plus chez le Canadien l'amour de la terre.

Soixante-quinze diplômés, en moyenne, sortent chaque année de l'école. La préparation au brevet d'école primaire dure un an; d'école modèle, deux ans; d'école académique, trois ans. Les jeunes filles ont les mêmes professeurs que les garçons; elles enseignent à une école annexe fréquentée par plus de 160 enfans, sous la direction du principal et des révérendes Dames Ursulines qui répondent d'elles moralement. Elles aussi ont pris le goût d'un certain genre de dessin; le temps que les garçons donnent aux

figures géométriques, elles le consacrent à tracer des patrons pour la coupe des vêtemens. Cette partie de leurs études est même ce qui a donné lieu, durant la visite que je leur ai faite, à une petite scène amusante. J'ai dit que le local qu'elles habitent était compris dans le couvent; les Ursulines ont l'École normale sous leur aile. Après s'être distinguées en arithmétique, après avoir lu presque sans accent normand quelques pages de Louis Veillot et m'avoir prouvé que l'histoire nationale ne leur était point étrangère, les futures institutrices passèrent à des exercices plus pratiques. Deux d'entre elles montèrent sur l'estrade surmontée d'un tableau noir, l'une prenant des mesures, marquées sur le tableau, et l'autre, jouant le rôle passif de mannequin : les chiffres étaient jetés tout haut : tour de taille, tour de poitrine, largeur d'épaules, etc., comme si l'on eût été chez la couturière. De graves ecclésiastiques cependant assistaient à cette démonstration, et au fond de la chambre, derrière une grille, la religieuse de garde allait et venait.

Sur la liste des élèves de l'École normale, je remarquai pour la première fois la préciosité de beaucoup de noms de baptême canadiens : Exilia, Lélia, Lumina, Malvina, Palmyre, Atala, Azilda. Les hommes de la même classe se nomment Zozime, Évariste, Abdon, Téléphore, Zéphyrin, et ceci encore est français du vieux temps. Je songe à deux de mes petits camarades, au village de l'Orléanais où je demeurais enfant : ils portaient des sabots, lui une blouse bleue et elle un bonnet rond, mais ils s'appelaient Alcide et Lasthénie.

### III

Jamais je n'ai vu l'institutrice laïque exercer ses fonctions au Canada même, mais ailleurs, elle m'a très fort intéressée. C'était en Nouvelle-Angleterre; j'y habitai quelque temps, chez une amie, le plus exquisement puritain des villages du Maine. Dans ce village, où les signes d'idolâtrie papiste doivent être en horreur, s'ouvre cependant, à l'usage de quelques Irlandais, une pauvre petite église catholique, régie par un pasteur irlandais lui-même. On m'avait dit que cette population catholique était fort peu nombreuse : je fus donc étonnée, le dimanche, de trouver l'église pleine. Ma surprise fut plus grande encore quand le prêtre, après avoir prêché en anglais, recommença son sermon en français. Je

me demandai si c'était par courtoisie pour moi, car j'étais bien sûre d'être la seule Française du village, mais, regardant alentour, je découvris beaucoup de grands gars aux larges épaules, bien plantés sur leurs jambes, qui ne ressemblaient ni de type, ni de carnation, aux citoyens de l'endroit. C'étaient des Canadiens revenus en ces parages, qu'autrefois ils ravagèrent si souvent en compagnie des Indiens; revenus, dis-je, avec des intentions pacifiques désormais, pour travailler à la terre. Ils gagnent ainsi de l'argent, qui leur profite peu car ils le dépensent à mesure; on les voit rentrer au pays avec de beaux habits, une montre dans le gousset; au fond, ils feraient mieux de rester chez eux à défricher le sol natal, mais la passion du voyage, du déplacement, de l'aventure, et je ne sais quel atavisme, les emportent. Le prêtre, toujours missionnaire, de même qu'il accompagnait leurs aïeux au combat, les suit volontiers aujourd'hui dans ces pacifiques expéditions, à moins qu'ils ne soient sûrs, comme dans le cas actuel, de trouver un curé parlant français.

Ils n'avaient emmené à S.-B. que la maîtresse d'école. Oh! celle-là, je suis bien sûre qu'elle n'avait pas de brevet! Elle me fit l'effet d'une petite paysanne tout inculte, quand elle me rendit visite, introduite par la femme de chambre irlandaise, qui était son amie. Je me rappelle avec quelle attention elle écoutait ce parler de Paris, nouveau pour ses oreilles et qu'évidemment elle jugeait incorrect; de son côté elle ne devait pas enseigner une langue très pure, mais du matin au soir, tandis que les parens étaient aux champs, elle donnait à leurs enfans ses soins, son temps, sa vie, dans une espèce de grange qui lui servait d'école. Elle ne se réservait même pas le dimanche; à l'église, elle aidait le curé, réunissant les siens pour le chapelet qu'elle récitait avec une rapidité prodigieuse. Seul un moulin à prières aurait pu rivaliser avec elle. Et cette pauvre petite figure noireude, mal fagotée, avait sa grandeur; elle se tenait au milieu de son peuple comme l'image même de la paroisse absente.

Ce qui devait lui être le plus étranger, c'étaient les livres, mais nombre de Canadiens sont dans le même cas. Sous prétexte qu'il existe de mauvais livres, ils se défendent même les bons: jamais je ne m'étais doutée, avant d'avoir causé avec eux, — je parle des gens éclairés, — qu'autant d'œuvres littéraires fussent à l'index, et il n'y a rien de plus vide, de plus désolé qu'une librairie de Québec, si ce n'est le même magasin à Montréal. Mais,

à Montréal, une réaction commence à se produire, et elle vient des femmes. J'en eus la preuve à peine débarquée. On parlait beaucoup de la conférence faite par une jeune M<sup>me</sup> Dandurand, fille et femme d'hommes politiques au pouvoir. Elle avait pris prétexte d'une réunion de charité à l'asile de la Providence pour faire un peu de *féminisme*, sans même reculer devant ce mot discrédité. Le premier journal que j'ouvris me mit au courant de son discours, censé à l'adresse des dames exclusivement, mais qu'entendirent dans l'ombre plusieurs hommes. Elle prévint leurs critiques en déclarant très vertement qu'après avoir été tous féministes, au moins une fois dans leur vie, ils seraient forcés de le redevenir quand, réduits à l'état des vieillards qu'abritait ce toit hospitalier, ils ressentiraient la vérité de la parole de l'Esprit saint: « Malheur à l'infirme qui n'a que des cœurs d'hommes et des mains d'hommes autour de ses douleurs! » Après leur avoir ainsi fermé la bouche, elle se garda prudemment de faire l'apologie du féminisme de tous les pays, ce mot ne contenant pas un programme fixe et ses tendances variant selon les lieux. Au Canada, l'État qui se désintéresse de l'éducation supérieure des filles, de l'assistance publique (1) et des œuvres de bienfaisance en général, s'en remettant entièrement à l'initiative et à la compétence féminine, ne peut honnêtement réprover des prétentions qui se résument en un mot: être utiles. se rendre utiles de plus en plus. Pour cela il faut que l'on permette aux femmes l'étude. Pourquoi pas? Fénelon, M<sup>sr</sup> Dupanloup, M<sup>sr</sup> d'Hulst la leur ont bien conseillée! Il faut qu'au nom même des enfans qu'elles élèvent on leur permette de lire. C'est une tendance générale, universelle, qui dirige le siècle vers la haute culture; or cette tendance n'est favorisée au Canada que par les adversaires de la foi. Les catholiques resteront-elles donc dans un état d'infériorité? Seront-elles forcées, pour en sortir, d'aller chercher dans un milieu neutre ou hostile ce qu'elles ne trouveraient pas dans leur propre entourage? La question se pose ainsi. M<sup>me</sup> Dandurand concluait que l'Université Laval, créée pour l'instruction supérieure de la jeunesse masculine, pouvait et devait assurer aux jeunes filles quelques ressources intellectuelles, celles qu'accorde l'Université protestante et anglaise. En lisant ces réclamations très mesurées, très justes au fond, je pensais que les Canadiennes avaient franchi du chemin

(1) La loi contre la mendicité a toujours été néanmoins très rigoureusement appliquée.

depuis celles dont un certain Mémorial de famille (1), lu avec beaucoup d'intérêt à Québec, me retraçait les vertus domestiques. La dame d'autrefois, qui faisait ses délices des études philosophiques d'Auguste Nicolas, qui se défendait Walter Scott comme un péché, qui relisait tout entière, trois fois pendant sa vie, la grande Histoire de l'Église de l'abbé Rohrbacher est loin, très loin, évidemment; il faut que l'Église en prenne son parti, la voix légère de M<sup>me</sup> Dandurand et son fin sourire l'affirment. J'ai causé avec elle, et elle m'a conquise, plus encore par sa prudence et par ses réserves que par ses revendications, car, d'abord, cette féministe modérée est épouse et mère, catholique et Française. Elle fait partie du Conseil des femmes du Canada présidé par lady Aberdeen, qui se met à la tête de toutes les organisations de charité, mais elle déclare fermement que chaque section de ce comité doit être indépendante et que les membres catholiques, si leurs convictions étaient froissées, se retireraient sur-le-champ d'un terrain hostile. Elle ne se borne pas à le dire, elle l'a écrit dans un petit journal dirigé par elle pendant quatre ans, *le Coin du feu*, journal soutenu, administré, rédigé uniquement par des femmes. Son apparition avait été presque un scandale; puis il se fit accepter, et je le comprends, car j'en ai vu plusieurs exemplaires où les intérêts intellectuels et moraux de la famille étaient principalement en jeu, où abondaient les bons conseils donnés avec esprit. D'ailleurs on y citait presque à chaque page les écrivains français; on y laissait percer quelques illusions naïves sur les hommes politiques de chez nous; tout ce qui est de France en général y était cité à titre d'exemple; nous serions mal venus à nous en plaindre.

Donc il existe des femmes de lettres canadiennes; la première en date fut M<sup>lle</sup> Laure Conan: son roman d'un très noble idéalisme, *Angéline de Montbrun*, prouve qu'elle s'est nourrie d'Eugénie de Guérin; mais ni la tendresse, ni le sentiment de la nature, ni la passion n'y manquent, et quand on sait que l'auteur écrivait dans la solitude d'une campagne inabordable aux bruits du monde, sans autres inspirations que le grand spectacle du fleuve et le calme rustique de la vie de famille, on n'a pas le courage de reprocher à cette isolée qu'enivre la lecture de quelques chefs-

(1) *Mémoires de famille, L'Honorable C.-E. Casgrain et M<sup>me</sup> Casgrain, Rivière Ouelle, Manoir d'Airvaux*, Édition essentiellement privée.

d'œuvre, d'abuser un peu des citations. Ce qui manque à tous les hommes de lettres au Canada, c'est, comme le disait très bien l'un des plus connus, Octave Crémazie, le poète, c'est d'avoir une langue à eux, de parler iroquois ou huron, car ils auraient alors des chances pour être traduits. Écrivant en français, comme les Belges, ils n'ont pas, à proprement parler, de littérature nationale: ils sont de simples « colons littéraires. » Octave Crémazie regrettait qu'avant Fenimore Cooper il ne se fût pas trouvé un Canadien capable d'initier l'Europe aux splendeurs de la forêt, aux exploits légendaires des sauvages et des trappeurs. Il eût certainement approuvé M<sup>lle</sup> Barry, qui signe *Françoise* des récits champêtres, de s'appliquer à rendre avec sincérité la physionomie et le langage de ses personnages (1).

Ce fut M<sup>lle</sup> Barry qui m'adressa une invitation pour la réunion de la société du château Ramezay. Et là, ni plus ni moins qu'à Boston, je me trouvai au beau milieu d'un club. On n'ose prononcer ce nom défendu, et le but est assez hypocritement déguisé sous apparence de collections historiques. Rien de plus légitime que de rassembler les curiosités de la province dans ce vaste bâtiment, qui date de 1705 et servit quelque temps de résidence officielle aux gouverneurs anglais. Deux salles renferment beaucoup de vieux portraits accrochés au-dessus d'armes rouillées, de flèches sauvages à pointes de silex, de débris variés de toute sorte. La cloche de Louisbourg, offerte par M<sup>lle</sup> Barry, n'est pas l'objet le moins précieux. Il semble qu'elle sonna le glas de cette ville forte, à jamais disparue, qui vit toute sa population transportée en France à la fois, tandis que la garnison décimée partait captive pour l'Angleterre. La société féminine des antiquaires au château Ramezay me montra, pour la première fois, ce qui est la caractéristique de Montréal, deux mondes de nationalités et d'habitudes différentes subsistant côte à côte sans se mêler. Dans la ville, c'est ainsi : les Français, qui forment plus de la moitié de la population, habitant les quartiers de l'est, les Anglais vivant à l'ouest, avec la grande rue Saint-Laurent entre eux comme un abîme. De même les membres anglais et français de la société des antiquaires se séparent instinctivement malgré le trait d'union créé par leur présidente, qui porte le nom écossais de Mac Donald, tout en étant de la famille du

1) *Fleurs champêtres*, par Françoise: Montréal, 1895. — Fleurs très fraîches et d'une très savoureuse couleur locale.

marquis de Vaudreuil, dernier gouverneur français du Canada.

La première lecture est faite par une dame anglaise, M<sup>rs</sup> Logan. Elle lit un très bon morceau sur M<sup>me</sup> de la Tour, l'héroïne acadienne, venue de France, native du Mans. L'Acadie avait été partagée en trois provinces, dont le gouvernement et la propriété furent distribués entre des ambitieux qui renouvelèrent entre eux les luttes des grands vassaux au moyen âge. C'étaient des rivalités pour la traite des pelleteries, des discussions pour la limite de leurs terres, des jalousies de toute sorte produisant de véritables guerres. Il en fut ainsi entre Charles de la Tour et le sieur d'Aulnay de Charnisay. Le premier obtint l'alliance précaire et très peu loyale des Bostonais, comme on appelait alors les voisins d'Amérique; avec leur aide il empêcha son adversaire de s'emparer du fort Saint-Jean qui lui appartenait, mais Charnisay devait se venger de cet échec. Pendant une absence de La Tour, il assiégea le fort de nouveau. M<sup>me</sup> de la Tour, électrisant par son courage la poignée d'hommes qui l'entourait, fit une si belle défense qu'une première fois l'ennemi se retira. Il revint cependant avec des forces nouvelles et elle dut consentir finalement à accepter des conditions honorables. Mais Charnisay viola aussitôt la capitulation; en entrant dans le fort, il fit pendre la petite garnison et força M<sup>me</sup> de La Tour d'assister au supplice, la corde au cou. Elle en mourut d'horreur et de rage. J'aurais su plus de gré encore à son apologiste d'avoir parlé et si bien parlé d'une héroïne française si je n'eusse démêlé que la victime de Charnisay était huguenote et que son mari avait constamment joué un double jeu entre la France et l'Angleterre. M<sup>rs</sup> Logan fut chaleureusement applaudie, puis les dames anglaises, presque en masse, suivirent leur compatriote dans la pièce voisine, où les conversations bourdonnèrent, tandis que M<sup>me</sup> Dandurand, à son tour, lisait un essai fort bien tourné sur un livre écrit par quelqu'un de ses ancêtres. Il paraît que, dans le cas contraire, c'eût été le même manque d'égards, les Françaises ne se gênant pas plus avec l'autre camp qu'il ne se gêne avec elles.

La musique mit tout le monde d'accord, on écouta les intermèdes d'airs canadiens agréablement chantés par les dames de la ville. Elles ont l'instinct et le goût de la musique. Les Anglaises, de leur côté, nous donnèrent un joli concert de banjo; un thé des plus élégans fut servi avec accompagnement de glaces,

de rafraîchissemens de toute sorte; bref, la France eut le dernier mot, puisqu'on se sépara au son de *Vive la Canadienne!*

Je m'informe des origines de la société. En somme, elles sont anglaises; tout l'honneur de ce développement intellectuel qui se prépare au Canada remonte à lady Aberdeen. Elle a éveillé une noble émulation pour les choses de l'esprit chez ces mères de famille qui jusque-là dirigeaient leur activité d'un seul côté. Je constate les aspirations sérieuses de quelques très jeunes femmes que la poésie, le roman, la littérature pure et simple effraye un peu comme frivole. L'une d'elles, fille d'un jurisconsulte, a composé un cours de droit élémentaire pour aider les femmes à bien mener leurs affaires et celles de leurs enfans. Il faut dire qu'au Canada, bien qu'il soit toujours régi par la Coutume de Paris, quelque peu modifiée sans doute, les femmes ne sont pas en tutelle. Le droit de tester à sa guise existant pour le père, il arrive que les fils n'héritent pas directement; le fils aîné d'une famille nombreuse me disait: « — Notre grande soumission à notre mère restée veuve ne venait pas seulement de l'amour qu'elle nous inspirait. Nous savions que notre avenir matériel était entre ses mains, puisque, héritière unique de notre père, elle pouvait à sa guise répartir ses biens entre nous ou nous en déposséder tout à fait. » La tendresse naturelle des parens pour les enfans répond de la justice apportée dans cette distribution. Généralement le fils aîné est avantagé, ayant des devoirs particuliers à l'égard de ses frères.

Mais revenons à la question féministe: lady Aberdeen, qui tient le gouvernail, ne se borne pas à encourager les travaux de l'esprit; tous les efforts, quels qu'ils soient, l'intéressent; elle veut que le labeur de la servante ou de la journalière soit honnêtement rétribué, elle se préoccupe du sort de ces humbles, et, pour donner l'exemple, elle réunit ses propres domestiques dans des meetings, où les enseignemens utiles et les bons conseils alternent avec les lectures et les tasses de thé. Son influence sur tous les points est des plus salutaires, chacun le reconnaît.

Lady Aberdeen n'habite ni Montréal, ni Québec, quoique maintes circonstances officielles l'amènent dans ces deux villes.

La capitale de la puissance (*dominion*) et la résidence du gouverneur général du Canada est Ottawa, une ville neuve de 40 000 habitans environ, tandis que Québec en compte 75 000, et Montréal plus de 200 000; mais le choix d'Ottawa eut jus-

tement pour but d'empêcher des discussions de préséance entre la vieille cité historique et le grand centre commercial qui, lui aussi, a ses annales glorieuses.

Il est impossible de différer plus que ne le font Québec et Montréal. Au point de vue pittoresque, la silhouette de Québec, abordée du côté de la rade, avec ses remparts, sa citadelle, ses rues escarpées, ses toitures de fer-blanc qui étincellent, est tout autrement saisissante; mais, si l'on veut rendre justice à Montréal, il faut le contempler des hauteurs de ce parc public, l'un des plus beaux qui se puissent voir en Amérique ou partout ailleurs. Il revêt une montagne où les massifs de rochers se dégagent de bois séculaires. De la plate-forme qui couronne le sommet, la vue s'étend illimitée sur la ville et sur ses environs. Il y a tant de rues plantées, tant de promenades, de quinconces, tant d'arbres en un mot qu'on croirait cette grande cité aux tours, aux flèches et aux clochers nombreux, gisante à plat dans une forêt. Les faibles ondulations qui aboutissent au Mont-Royal sont couvertes des plus belles résidences, toutes anglaises, puis une vaste étendue plane se déroule jusqu'aux quais qui rejoignent une autre forêt de mâts, de voiles, de cheminées fumeuses, pressés les uns contre les autres sur le Saint-Laurent. Dans l'intervalle les églises, les couvens, les hôpitaux et d'autres bâtimens publics plaquent leurs masses grises ou rougeâtres sur la verdure ininterrompue. Le pont Victoria, long presque de trois kilomètres, repose sur vingt-quatre piles. bercée par le grand fleuve bleu, voilà l'île Sainte-Hélène dont le nom rappelle à jamais la première dame européenne débarquée au Canada, cette belle Hélène de Champlain que les sauvages, non convertis encore, voulaient adorer comme une divinité. Elle était huguenote quand son mari l'épousa à douze ans, mais il la convertit si bien qu'elle n'aspira plus qu'au cloître. La mort de Champlain lui permit de prendre le voile à Meaux, dans un couvent d'Ursulines qu'elle avait fondé.

L'autre rive du Saint-Laurent est festonnée de collines, derrière lesquelles on entrevoit les Adirondacks, malgré quelques brumes légères qui estompent çà et là le bleu du ciel; la douceur de ces vapeurs ensoleillées au-dessus d'une éblouissante écloison printanière ne peut se rendre. Le mot de printemps, du reste, n'est pas juste au Canada; l'été éclate soudain au lendemain des frimas. La semaine dernière encore, à Québec, c'était l'hiver. Partie le 20 mai, il m'a semblé en route que la campagne verdissait à

vue d'œil; le feuillage tendre des saules, des bouleaux et des aunes, les fleurettes blanches du senellier tranchaient délicatement sur le noir des vieux sapins durcis par les girandoles de glace qui s'y étaient si longtemps accrochées. L'herbe se déroulait en nappes d'une fraîcheur virginale, avivée encore par les cascades des petites rivières tout en rapides qui, bondissant sur les roches, forment des couches de cristal étagées. Et le ciel noyé s'éclairait tout à coup de tons d'argent bruni. Les vergers en fleur promettaient ces superbes pommes dont nous ne connaissons en Europe que les moindres échantillons; la grise et surtout « la fameuse », rouge même à l'intérieur, se consomment sur place, car des greffes multiples ont rendu l'espèce primitive relativement rare. Feuillage, gazons, dessous de bois, tout faisait penser aux paysages trop verts de César de Koch. Maintenant, sur la plate-forme du parc de Mont-Royal, la verdure est plus belle encore, quoique moins métallique, car s'il a plu hier, s'il doit pleuvoir demain, il ne pleut pas, il ne peut pleuvoir aujourd'hui pour une raison péremptoire : c'est le jour de naissance de la Reine. Le temps est toujours beau en l'honneur de Sa Gracieuse Majesté, on dit avec confiance *the Queen's weather*. De mémoire d'homme, il n'a plu pour sa fête. Beaucoup de drapeaux, beaucoup de pétards. La population en masse est dehors; les chemins de fer, les tramways électriques transportent au rabais tout le monde à la campagne.

## IV

Si j'ai été introduite par le clergé dans les cercles québécois, je dois d'entrer en rapport avec la société montréalaise à la courtoisie, à la bonne grâce obligeante du consul général qui représente la France au Canada, comme on voudrait qu'elle fût, pour son honneur et son plus grand bien, partout représentée.

Les souvenirs agréables me reviennent en foule : soirées charmantes où les jeunes filles sont toutes naïvement jolies, gaies, simples et bien mises à la fois, dansant avec une légèreté d'oiseau, coquettes d'une coquetterie moins savante que celle des Américaines proprement dites, rappelant plutôt, avec quelques différences dues à l'effet du climat, d'autres gracieuses créoles (1),

(1) Créole, pris dans son véritable sens, veut dire né aux colonies, d'ancêtres européens.

celles de la Louisiane, bref, réalisant le type de l'ingénue d'autrefois, l'ingénue de chez nous, mais en liberté.

On fait partout beaucoup de musique. Aux thés de cinq heures, entre Françaises, se glissent une ou deux Anglaises qui, par leur sympathie pour les choses de France, ont acquis des droits à l'intimité. Grand *luncheon* de dames, plus cérémonieux et très élégant, mi-parti français, mi-parti anglais, en nombre à peu près égal, vingt-quatre couverts, chez la femme d'un haut fonctionnaire dont le nom français s'associe au titre de *lady*, son mari ayant été anobli par la Reine. Ceci arrive comme en Angleterre, pour récompenser de loyaux services, au grand dépit des bleus intransigeans qui ne pardonnent pas à leurs compatriotes de se laisser *siver* (1). Accueil affable entre tous dans l'hospitalière maison de l'homme distingué, vrai magistrat français de l'ancien régime, qui, gouverneur de Québec aujourd'hui, a quitté sa maison de Montréal pour la splendide résidence de Spencer Wood.

Il y a beaucoup plus de diversité dans la société montréalaise que dans celle de Québec. Le nom de Français s'étend à tous ceux qui parlent notre langue, fussent-ils Suisses ou Belges, et partout on sent l'infusion des habitudes anglaises comme elle n'existe pas à Québec. Par exemple, nous chercherions vainement dans cette dernière ville rien qui ressemblât au salon si intéressant de M<sup>me</sup> Herdt, femme d'un professeur de l'Université Mac Gill. J'y ai entendu de la musique qui ne saurait être comparée à ce qu'on appelle d'un bout du monde à l'autre musique d'amateur, et en outre des *lectures* qui révélaient de réelles qualités littéraires, le tout sans pédantisme; mais le ton bien français de la maison était très distinctement protestant, ce que nous appelons ici genevois, même quand Genève n'y est pour rien.

Il y a douze ans que la société dont M. et M<sup>me</sup> Herdt font partie s'est formée entre amis pénétrés des mêmes goûts. Une fois par semaine ses membres se rassemblent chez l'un d'entre eux, à tour de rôle; un compte rendu de la réunion précédente est donné, puis lecture est faite de différens travaux, chacun d'eux choisi au gré de l'auteur; intermèdes de chant, de musique instrumentale et de conversation. Il y a bien peu de salons à Paris où l'on trouverait les élémens d'une fête de ce genre; l'égalité des sexes dans le talent n'y a paru chose démontrée; cepen-

(1) D'accepter le titre de *sir*.

dant j'aimerais à citer, comme tout à fait supérieur, un morceau sur la moralité et la croyance, à propos d'Octave Feuillet, par le Révérend M. D. Coussirat, de l'Université de France, professeur d'hébreu et de littérature orientale à l'Université Mac Gill. Le poète attitré du Canada, Fréchette, était présent. Il nous dit un poème patriotique, éelos au milieu des terribles nouvelles du bombardement de Paris en 1870 :

Tandis que d'un œil sec d'autres regardaient faire,  
 . . . . .  
 Par delà l'Atlantique, aux champs du Nouveau Monde,  
 Que le bleu Saint-Laurent arrose de son onde,  
 Des fils de l'Armorique et du vieux sol normand,  
 Des Français, qu'un roi vil avait vendus gaiment,  
 Une humble nation qu'encore à peine née,  
 Sa mère avait un jour, hélas ! abandonnée,  
 Vers celle que chacun reniait à son tour  
 Tendit les bras avec un indicible amour.  
 La voix du sang parla, la sainte idolâtrie  
 Que dans tout noble cœur Dieu mit pour la patrie  
 Se réveilla chez tous...

et, avec une émotion accrue par celle de son auditoire, le poète répète ce cri qu'alors poussa un million de voix : « Vive la France ! Il dit comment, à Québec, dans le quartier des fabriques, le faubourg Saint-Roch, *la Marseillaise*, une *Marseillaise* bien détournée du sens révolutionnaire, éclata tout à coup :

C'était le vieux faubourg,  
 Qui grondant comme un flot que l'ouragan refole,  
 Gagnait la haute ville et se ruait en foule  
 Autour du consulat...

Et voilà qu'un homme de la troupe, un forgeron, le scapulaire au cou, parle : il annonce que lui et les siens sont prêts à partir.

« ... Prenez toujours cinq cents.  
 Et dix mille demain vous répondront : Présens ! »  
 Hélas ! son instinct filial  
 Ignorait que le code international,  
 Qui pour l'âpre négoce a prévu tant de choses,  
 Pour les saints dévouemens ne contient pas de clauses.

Nul n'aurait pu dire si les vers étaient bons ou mauvais, mais il y eut un long silence plus significatif que tous les applaudissemens. Pour rompre ce charme douloureux, l'auteur de *la Légende d'un peuple* nous lut, sans transition, une amusante histoire de

conducateur de *cage* sur le Saint-Laurent, où le patois de Normandie, les mots de vieux français revenaient à chaque ligne. On se sépara fort tard, sans se douter de l'heure avancée. Ce sont des maisons telles que celles-ci dont les plaisirs délicats font rêver les jeunes dames catholiques de Montréal. Bientôt, je n'en doute pas, elles auront des bibliothèques, des soirées littéraires, elles échapperont dans une certaine mesure au joug qui, si longtemps, a pesé sur elles et que certains esprits avancés commencent à traiter d'*obscurantisme*. Le clergé, qui a tant fait à travers les siècles pour le Canada, n'attendra pas qu'on le dépouille d'une part d'autorité qui, jadis utile à tous, tend à devenir excessive. Il consentira spontanément au sacrifice, — sacrifice plus difficile qu'aucun autre, car partout nous voyons les maîtres, les parents, tous ceux qui ont exercé une autorité sans contrôle pour le bien des faibles et des ignorans, hésiter, l'heure venue, à leur laisser le gouvernement d'eux-mêmes. Cependant c'est la fin et ce devrait être le but de toute éducation.

Le contact du *self government* britannique a nécessairement agi sur le Canada. Croirait-on que le premier journal date de la conquête anglaise? Auparavant on n'éprouvait le besoin de rien imprimer ni de rien lire. Au point de vue esthétique, c'était plus beau et beaucoup plus original, cette grande pastorale paisible traversée d'un souffle d'épopée; mais il n'y a pas à réagir contre le progrès quand une fois son action a commencé. A en juger par le passé, encore si proche, et par ce qui reste aux Canadiens, même à ceux des villes, de leurs qualités natives, ils ne prendront pas le mors aux dents, ils suivront le sage conseil de leur historien Garneau. Que les Canadiens, dit Garneau en abrégé, soient fidèles à eux-mêmes, qu'ils restent sages et persévérans, que le brillant des nouveautés sociales et politiques ne les séduise pas. C'est un peuple de cultivateurs dans un climat rude et sévère. Depuis la conquête, il a fondé toute sa politique sur sa propre conservation. Il était trop peu nombreux pour prétendre se mettre à la tête d'un mouvement quelconque à travers le monde. Une partie de sa force vient de ses traditions. Qu'il ne s'en éloigne que graduellement. N'est-il pas sorti surtout de cette Vendée normande, bretonne, angevine, dont l'admirable courage a couvert de gloire le drapeau qu'elle leva au milieu de la Révolution française?

Certes les Canadiens sont bien loin d'oublier ce drapeau; voyez plutôt, dans la cathédrale de Montréal, l'espèce de piété qui

entoure celui que les dames de la ville donnèrent aux zouaves pontificaux du Canada. Cependant le mal et le bien de l'individualisme commencent à se glisser chez eux, et, comme toujours, c'est la femme qui, la première, cueille le fruit de science. Tout en consentant encore à représenter les rouages très actifs d'une machine qui fabrique le plus de citoyens possible (1), puisque la prépondérance des Canadiens français ne peut s'affirmer que par le nombre, ces dames réclament quelques récompenses tout intellectuelles; le clergé ne les gardera pour alliées qu'au moyen de concessions sur ce chapitre. Il devra en faire plusieurs autres encore que nous ne nous permettrons pas d'indiquer, mais qui s'imposent visiblement. Alors les libraires français et catholiques justifieront leur nom en vendant, ni plus ni moins que les libraires anglais et protestans, des livres qui auront cessé d'être marchandise prohibée. Mais dès à présent, malgré certains préjugés et certains abus, il est consolant et instructif pour notre pays, qui va trop vite en beaucoup de choses, de regarder de loin cet autre lui-même, si fortement pourvu des plus sérieuses qualités de la race, si peu touché encore par les maux de la civilisation, gardant une si ample réserve de vertus solides qui sont tout de même les vertus françaises, vertus surannées de la Nouvelle-France, devenue maintenant par excellence l'ancienne.

TH. BENTZON.

(1) Un prêtre m'a dit que dans sa longue carrière de confesseur il n'avait rencontré qu'une seule femme en révolte contre le fardeau de la maternité.

---

---

# LOUIS XVIII ET LE DUC DECAZES

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

---

III <sup>(1)</sup>

L'ASSASSINAT DU DUC DE BERRY (1820)

---

I

L'ordonnance qui mettait dans les mains de Decazes la direction suprême du gouvernement était à peine signée qu'on l'accusait de l'avoir arrachée à la faiblesse du Roi. L'accusation n'avait pas plus de fondement que n'en avait eu, l'année précédente, celle de s'être livré à des manœuvres souterraines pour contraindre Richelieu à donner sa démission. Plus tard, beaucoup plus tard, ces deux griefs devaient se dissiper à la lumière de la vérité. L'histoire en a fait justice. En réalité, Decazes n'avait fait qu'obéir à la volonté du Roi comme aux objurgations du comte de Serre. S'il commit alors la faute de n'y pas résister et de ne pas se montrer plus habile à se ménager l'avenir, en se retirant, du moins ne faisait-il de tort qu'à lui-même. Il ne pouvait d'ailleurs oublier qu'à maintes reprises, il avait trouvé des appuis à gauche sans associer la Gauche au pouvoir. N'était-il pas fondé à espérer qu'il aurait le même bonheur avec la Droite et qu'elle le soutiendrait sans exiger des portefeuilles? Il se jetait donc dans la bataille avec son ordinaire énergie. Il est bien difficile de le blâmer d'avoir eu d'abord confiance dans le succès. Mais, en peu de jours, cette confiance reçut de rudes assauts. Vainement, d'accord avec

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1<sup>er</sup> juillet.

de Serre, et pour rassurer l'opinion qu'alarmaient les modifications annoncées dans la loi électorale, il promettait des lois de liberté, le rappel des derniers bannis, supprimait la censure des journaux, réintérait dans la Chambre des Pairs les huit membres de cette Chambre, contre qui avait été maintenue au mois de mars précédent l'exclusion prononcée en 1815, ces mesures ne ramenaient pas la Gauche, hypnotisée par la crainte de la réforme, et irritaient la Droite, plus que jamais asservie à la doctrine du Tout ou Rien.

Une autre circonstance vint accroître ces difficultés. La loi des élections qui aurait pu être adoptée, si on l'eût présentée aux Chambres dès la reprise de leurs travaux, — le 29 novembre, — quand les partis non encore initiés à leurs intentions réciproques se redoutaient et s'observaient, cette loi n'était pas prête. Les ministres n'avaient pu s'entendre sur le projet rédigé par de Serre. Ce projet modifiait la Charte en y introduisant le renouvellement intégral au lieu et place du renouvellement partiel. Sur ce point, qui allait soulever tant de tempêtes, les ministres étaient d'accord. Mais de Serre avait imaginé, quant à l'organisation des collèges électoraux, un système impliquant, au profit d'une catégorie privilégiée d'électeurs, le droit de voter deux fois, que Decazes trouvait trop peu démocratique. Par suite de ces dissentimens, on ne parvenait pas à mettre la loi sur pied, et en même temps que, par ces retards, on accordait aux oppositions le temps de préparer leur résistance, on laissait passer le moment où il eût été aisé de tirer parti de leur défaut d'entente.

Dès le 10 décembre, à la Chambre des députés, l'élection des membres de la commission chargée de rédiger l'adresse annuelle en réponse au discours de la Couronne fournit aux opposans l'occasion de manifester. « Le choix de la commission n'est ni satisfaisant, ni de bon augure pour l'avenir, écrit le Roi à Decazes. Sur neuf membres, j'en compte quatre décidément mauvais, deux douteux, un tellement accoutumé à être hostile qu'il ne saura comment s'y prendre pour ne pas l'être, et un seul bon. O Torys ! ô Whigs ! où êtes-vous ? » Ce qu'il y a de plus grave, c'est que celui que désigne le Roi comme accoutumé à être hostile, c'est Lainé, son ancien ministre, naguère encore collègue de Decazes.

Le jour suivant, dans un débat préparatoire, un des membres de la commission. Kératry, demande qu'un paragraphe de l'adresse soit consacré à signaler au Roi le péril que font courir à la religion

les missions religieuses qui se sont répandues dans toute la France. En passant, il dit à Lainé, en manière d'éloge :

— Elles sont aujourd'hui plus nombreuses que lorsque vous étiez ministre de l'Intérieur.

C'est inexact ; mais Lainé ne proteste pas. Quoiqu'il se prononce contre la motion Kératry, elle est votée. L'incident porté à la connaissance du Roi l'affecte péniblement.

« J'ai peu reçu, mon cher fils, de portefeuilles dont le contenu m'ait fait autant de peine. La séance de la commission a été détestable et nous promet de tristes suites, d'autant plus que je ne vois point de force dans ceux de la minorité. Comment Lainé, par exemple, a-t-il pu avaler le compliment de Kératry? Comment? C'est qu'il était dirigé contre toi, car, certes, il y a eu plus de missions pendant qu'il était ministre de l'Intérieur que depuis que tu l'es. En tout, il n'est que trop facile de prévoir quel sera l'esprit général de l'adresse. Je sais bien que tout ne sera pas perdu pour cela. Nous avons la ressource d'amender et, au pis aller, celle de rejeter ; mais, ne nous faisons pas illusion ; nous combattons sur un mauvais terrain.

« D'autre part, pouvons-nous compter même sur la Droite pour reprendre la question? Lisons leurs journaux. Celui des *Débats* est détestable. Mais *la Quotidienne* est cent fois pire, d'autant plus que j'y ai été attrapé. La première colonne m'avait fait plaisir, je commençais à espérer une conversion, presque même à y croire. La fin ne m'a été que plus sensible. Je sais, comme on te l'écrivait hier, qu'on ne gouverne pas avec des affections. Je crois l'avoir prouvé, il y a un an. Mais fermer tout à fait l'entrée de mon cœur, non, cela m'est impossible.

« Et si Rome demande une vertu plus haute,

« Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain

« Pour conserver encor quelque chose d'humain. »

Ainsi, le Roi envisage l'avenir sous les plus sombres couleurs. Il s'en inquiète non seulement pour la chose publique et le bien de l'État, qu'il voit compromis par l'attitude de la Droite dans les deux Chambres, mais encore pour Decazes, de plus en plus attaqué. Il ne juge pas cependant le mal inguérissable, ni le cas désespéré. Loin de se décourager, il s'efforce de rallier des voix au ministère :

« Je viens de voir Courvoisier. Je ne l'ai point ramené, bien que je n'y aie, je crois, rien épargné, ce qui ne m'a pas empêché,

en terminant, de lui dire que le fourreau était jeté, que je savais tout ce qu'il pouvait, que je désirais avec ardeur qu'il employât ses moyens pour nous et que j'étais persuadé qu'après réflexions, il les emploierait. Dans la conversation, il m'a attaqué par le défaut de la cuirasse, c'est-à-dire par la différence d'opinions entre ton oncle (le Comte d'Artois) et ton Louis. J'y ai répondu par des généralités. Il m'a dit qu'il croyait qu'à la Chambre, nous aurions la majorité. Si je te vois ce soir, tu auras des détails. »

La croyance de Courvoisier fut justifiée par l'événement. L'adresse, telle qu'en des circonstances si critiques pouvaient la souhaiter le Roi et ses ministres, réunit une majorité approuvant la revision de la loi électorale et disposée à la voter. C'était un succès, mais un succès bien précaire. Cette majorité, rien n'en garantissait ni la cohésion, ni la force, ni la durée. Le ministère marchait au combat sans avoir pu dresser avec certitude l'effectif de ses défenseurs, ni celui de ses ennemis. Tout en y marchant, il était contraint de l'éviter, ou de s'en tenir à des escarmouches, avançant un jour, reculant le lendemain, obligé de tenir tête de tous les côtés à la fois, même du côté de ses amis, car, de là aussi, surgissaient à l'improviste des mécontents, des pressés, des découragés, qui devenaient promptement des adversaires. Pour grouper la majorité, une action rapide eût été indispensable. Mais la loi sur les élections était lente à sortir des délibérations ministérielles, l'entente entre les ministres longue à se faire. L'opposition triomphait de tout ce temps perdu.

Une complication nouvelle vint retarder encore la présentation de la loi. De Serre, qui seul pouvait la défendre efficacement à la tribune, puisqu'elle était son œuvre, tomba malade. On espéra d'abord enrayer le mal en peu de jours. On ne se rendait pas compte du caractère véritable de ce mal : un épuisement complet des forces physiques, déterminé par les agitations d'une âme incapable de se modérer et qui se livrait avec un frénétique dévouement aux causes qu'elle avait embrassées. Cette âme exaltée avait usé le corps, trop frêle pour résister à ses transports. L'athlète, démesurément affaibli, se trouvait arrêté au moment d'engager la lutte. Pour présenter la loi, il fallait attendre qu'il fût rétabli. Son malheur privé devenait ainsi un malheur public.

Quoique moins atteinte, la santé de Decazes inspirait aussi des inquiétudes ; les lettres du Roi datées de cette époque y font allusion à tout instant. Decazes lui-même avouait que, depuis

quatre ans qu'il était sur la brèche, il n'avait pas pris un jour de repos. Un rhume négligé le rendait momentanément incapable de se faire entendre dans les Chambres. Le ministre des Affaires étrangères Pasquier, le seul des autres membres du cabinet qui fût orateur, n'aurait pu supporter seul le poids d'une discussion aussi laborieuse que celle de la loi électorale. Ces circonstances ajoutaient aux embarras de la situation et achevaient de convaincre Decazes de la nécessité de fortifier le ministère en décidant Richelieu à en prendre la présidence, que lui-même était prêt à lui céder. Il ne perdait aucune occasion de lui en renouveler l'offre. Dans les derniers jours de décembre, il lui dépêchait ses deux collègues, Pasquier et Portal, pour le supplier de ne pas se dérober plus longtemps à ce qu'exigeait de lui l'intérêt de la monarchie. Mais Richelieu persistait à se récuser.

Ces difficultés n'étaient pas les seules qu'eût à surmonter Decazes. Il avait à se débattre contre l'ingérence du corps diplomatique étranger dans les affaires intérieures de la France. Les ambassadeurs accrédités à Paris affectaient de considérer le projet de substituer au renouvellement partiel de la Chambre des députés son renouvellement intégral comme une atteinte aux principes proclamés par la Charte. Celui de Russie, Pozzo di Borgo, se faisait remarquer par l'acrimonie et la vivacité de ses critiques. Decazes s'en plaignait avec amertume dans une lettre qu'il écrivait, de son lit, le 2 janvier 1820, au comte de la Ferronnays, représentant du Roi à Saint-Pétersbourg :

« Pozzo continue à ne voir et à ne parler que par le comte Molé. Les amis du duc de Richelieu l'ont cependant rendu un peu plus réservé dans ses conversations publiques. Celles particulières, qui deviennent bien vite publiques à leur tour, n'y ont rien gagné ; il y a en lui des sentimens blessés qui ne pardonnent que difficilement. Je lui ai fait dire par le duc de Richelieu qu'il n'y avait ni justice, ni convenance, ni habileté dans son intérêt personnel à dire, par exemple, que c'était coupable à nous de proposer le renouvellement intégral, que l'Empereur le trouverait très mauvais, attendu qu'il tenait beaucoup à la Charte. Il n'y avait pas justice de sa part à parler ainsi, car, il y a deux ans et cet été encore, il tenait un autre langage : convenance pour un ministre étranger de respecter les projets du Trône annoncés dans le discours du Roi ; intérêt, car il ne peut convenir à l'Empereur que la légèreté d'un de ses ministres cherche à compromettre son nom. »

Après avoir rédigé cette protestation, afin que la Ferronnays en tirât parti dans ses conversations avec les ministres russes, Decazes traçait à grands traits le tableau des dangers que créait au ministère l'attitude de la Droite.

« Les propos de Pozzo encouragent l'opposition de quelques fous de la Droite, qui menacent de tout perdre si on ne consent pas à tout leur sacrifier, et qui, dans leur haine pour les personnes et leur amour pour le pouvoir, veulent non pas leur salut et celui de la chose publique, mais leur triomphe. Cette opposition ne sera pas nombreuse, j'espère. Si elle l'était, je croirais que, comme les Jacobins sont là, il faudrait lui céder dans cette circonstance et lui sacrifier les hommes pour sauver les choses. C'est vous dire que nous ferons tout pour assurer le succès. C'est vous dire aussi la seule combinaison, je pense, qui pourrait dans ce moment amener quelque changement ministériel, changement qui n'est pas probable et qui n'arriverait, s'il arrivait, qu'autant que le duc de Richelieu changerait de résolution et voudrait accepter et le legs que nous lui ferions et l'appui, le secours entier, complet de tous nos efforts et de tous nos amis. Je vous parle de cette possibilité parce que je veux tout vous dire, et même ce qui, sans être vraisemblable, est possible.

« La maladie de M. de Serre pourrait faire seule, du reste, que la chose le fût. Hier, on nous faisait craindre qu'il fût hors d'état de parler pendant la session. Aujourd'hui, une consultation a eu lieu et les docteurs disent que, vers la fin du mois, nous pourrions compter sur lui. Pris moi-même d'un catarrhe qui ne me permet pas d'aborder la tribune, il nous est impossible de songer à aborder une discussion où le baron Pasquier serait seul. Le projet de loi a d'ailleurs des dispositions, comme le double vote, que M. de Serre peut seul défendre convenablement, parce qu'il les a conçues, méditées, et qu'il est préparé dès longtemps. C'est la partie la plus chanceuse de la loi, parce qu'elle s'éloigne le plus des idées ordinaires et de ce qui a été jusqu'à ce jour. Je n'aurais jamais songé à proposer ce moyen, si la confiance qu'il y mettait ne m'y avait encouragé, et comme mes collègues ont les mêmes impressions que moi, il est probable que notre projet subirait à cet égard quelques modifications, s'il était porté par nous au lieu de l'être par le garde des Sceaux. Nous y serions d'autant plus forcés que ni M. Lainé, ni le côté droit ne veulent défendre ce point, tout en avouant que le résultat en serait fort bon.

« Vous savez que nous avons été abandonnés par Royer-Collard, qui cependant, et jusqu'à la composition du nouveau ministère, avait partagé toutes nos idées et senti toutes les nécessités que nous imposait le péril, et qui nous demandait aussi à grands cris le changement ministériel qui a eu lieu, mais qui n'a pas compris comment tout cela avait pu se faire sans lui.

« La veille, il nous disait : — J'appuierai votre projet ; je vous serai bien plus utile en dehors qu'en dedans. Je serai le rapporteur de la loi, si vous le voulez. »

Promesses fragiles et bien vite oubliées.

De même, Courvoisier. L'année précédente, à propos des pétitions contre la réforme électorale, il s'élançait à la tribune, déclarait que ces pétitions n'étaient dues qu'aux manœuvres d'un comité directeur. Comme il a changé depuis ! Élu dans le Doubs, il en est revenu persuadé que l'ancienne loi n'offre aucun inconvénient puisqu'elle l'a fait député. Il déclare à tout venant qu'il n'y a pas lieu de la modifier. « Loin de nous être utile, il nous donnera beaucoup d'embarras, sans pourtant être hostile aux personnes et peut-être sans attaquer directement la loi. » Lainé se tait depuis la séance où il prit la parole contre l'élection Grégoire, et sans doute va-t-il persévérer dans son silence. Corbière, qui, l'an dernier, « était fort bien », est devenu anti-ministériel. Il a voté contre les six douzièmes provisoires avec la Bourdonnaye, qu'on avait pu croire converti aux idées de modération, mais chez qui le vieil homme, violent, intolérant, acerbé, a bientôt reparu.

A ces douloureuses constatations, Decazes ajoute mélancoliquement : « Rien ne serait plus facile que de reformer un centre, de reprendre trente personnes de la Gauche ou du Centre gauche, et de faire avec elles quelque chose de mieux que ce qui existe quant aux élections et à la liberté de la presse. Mais ce quelque chose serait-il suffisant ? Il ne le serait pas, et il faudrait recommencer. » Il n'y a donc pas à hésiter. Il faut mettre le côté droit en demeure de se prononcer et de se démasquer. « Nous le ferons. Je suis bien déterminé à recevoir le feu de leurs tirailleurs sans riposter, à aller droit au fait, à m'adresser à leur conscience et à les défier de rejeter une bonne loi en présence des Jacobins et de la loi actuelle qu'ils exploiteront de nouveau. Monsieur nous aidera certainement et ne souffrira pas que ces messieurs le déshonorent en le perdant, et nous avec lui. »

Tout dans cette lettre témoigne d'une rare faculté de voir et

d'observer. Mais Decazes se trompe lorsqu'il croit que, la crise se prolongeant, le Comte d'Artois interviendra pour la dénouer et s'emploiera à calmer les ressentimens de ses amis. C'est mal connaître et mal juger ce prince que de le supposer capable de déployer à cet effet, malgré ses promesses antérieures, le dévouement, l'énergie, la constance qui seraient nécessaires pour opérer leur conversion. Il s'est toujours laissé dominer par eux; c'est eux qui l'entraînent et non lui qui les guide; quand il se croit obéi, il n'est que dirigé. Mais comment Decazes ne se tromperait-il pas quand, le jour même où il écrit à La Ferronnays la lettre qu'on vient de lire, il reçoit du Roi ce billet rassurant en ce qui touche l'attitude de Monsieur et les dispositions de la Duchesse d'Angoulême: « Tu as pu en juger par la démarche qu'un mot de toi a fait faire au premier pour Soult (1), et moi, j'en juge par leurs mines qui, depuis huit ou dix jours, ne sont pas reconnaissables de ce qu'elles étaient, quand ils entendent prononcer ton nom. » Cette constatation a mis le Roi en belle humeur. Elle se manifeste par ce coup de patte qu'en passant, il donne à Lainé: « Il dit que tu n'es pas très fort, parce qu'il n'accorde le superlatif qu'à lui-même; mais c'est une chose immense pour lui que de te donner même le positif. »

Les jours, les semaines s'écoulaient au milieu de ces alternatives, de ces lenteurs dont les Chambres commencent à se lasser et à se plaindre. La santé du ministre de Serre ne s'améliore pas; les médecins ont fait entrevoir l'urgence d'un voyage dans le Midi. L'état de Decazes ne vaut guère mieux. Il peut encore remplir les devoirs de sa fonction présidentielle. Mais, c'est de sa chambre et du fond de son lit qu'il les remplit le plus souvent. Il a été obligé d'espacer ses visites du soir chez le Roi. La marche ministérielle se trouve entravée. La presse royaliste le constate en un langage où l'insulte se mêle à la violence.

Cet ensemble de fâcheux contretemps trouble le Roi. Sa correspondance trahit les perplexités de toutes sortes auxquelles il est livré. Un jour, — le 3 janvier, — Decazes lui ayant mandé qu'il est trop souffrant pour venir aux Tuileries, il lui répond: « J'avais fait d'avance le sacrifice de ma soirée; je sens bien qu'il ne faut pas nous en tenir là. Il faut te mettre, s'il est possible, en état de

1) « Soult sera reçu dimanche au serment de maréchal. Le Roi a voulu qu'il en eût l'obligation à Monsieur, à qui j'ai proposé d'en faire la demande à Sa Majesté ». *Decazes au comte de la Ferronnays*, 2 janvier 1820.

venir au Conseil mercredi. Ainsi, je t'ordonne comme Roi et je te conjure comme père de ne pas songer à venir demain de toute la journée. » Un autre jour, il apprend par Pasquier que quelques royalistes ont exprimé le désir de voir Lainé être mis, à défaut de Richelieu, à la tête du Conseil : « J'ai vu Pasquier. Il m'a rendu compte de la nouvelle démarche qui va être faite auprès de Lainé. J'ai écouté tout cela avec une impassibilité apparente, bien démentie par les mouvemens de mon cœur. Je pensais comme toi sur le duc de Richelieu. Mais, pour Lainé, c'est une autre affaire. L'orgueil donne tant de hardiesse ! J'avoue que j'aurais pu supporter de voir mon Élie remplacé par un Richelieu ; mais, par un Lainé ! Cela me fait éprouver le tourment du lion devenu vieux. »

Le 14 janvier, un débat s'engage à la Chambre des députés sur des pétitions contre la réforme électorale. La Gauche en demande le renvoi au gouvernement ; le ministère réclame l'ordre du jour. Decazes et de Serre sont absens, alités tous les deux. Pasquier est seul pour répondre. Malgré ses efforts, il ne peut, après une longue discussion, obtenir la clôture. La Chambre s'ajourne au lendemain. L'ordre du jour est alors voté. Mais ce n'est que grâce à l'intervention de Villèle et de Lainé.

« J'ai trouvé, mon cher fils, la majorité bien petite. Pasquier prétend qu'il en manquait dix ou douze de notre côté. Tant mieux. *Sed quid hæc inter tantos?* J'ai été content, d'après les extraits, de Pasquier et de Lainé. Villèle a bien parlé... pour la question du moment. Le résultat apprend, il est vrai, aux ultras qu'ils ne peuvent se passer de nous. Mais il leur fait voir aussi que nous ne pouvons nous passer d'eux et une pareille défaite doit bien relever le courage de la Gauche. »

Quoique penchant maintenant à droite, Decazes ne perd de vue aucune des promesses qu'il a faites de l'autre côté. Il s'est engagé à rappeler jusqu'au dernier des derniers bannis. L'un d'eux, le général Gilly, compromis pendant les Cent-Jours, attend, caché dans un coin perdu des Cévennes, les effets de la clémence royale. Pour arracher au Roi une décision sans cesse retardée, Decazes emploie le Duc d'Angoulême et le Roi cède à la prière de son neveu : « Ton mal de tête, cher fils, en fait au cœur de ton père. Je ne suppose pas que cela doive empêcher le Conseil de demain. Si je me trompais, fais-le-moi savoir avant neuf heures... Grâce à Gilly. Qu'il la doive tout entière au Duc d'Angoulême. Je crois que je pourrai signer demain. Je l'aime. »

Quelques jours plus tard, c'est un autre incident auquel est encore mêlé un général, mais celui-là plus illustre que Gilly. « Je suis fâché que tu n'aies pas pu assister à la Chambre des Pairs. Mais il ne me paraît pas certain que tu eusses trouvé l'occasion d'y parler. Je suis persuadé qu'il n'y aura pas eu discussion sur l'ordre du jour. Il y aura peut-être eu un incident assez désagréable, mais où tu n'aurais rien pu. C'est une sottise du prince d'Eckmühl sur le procès-verbal (1). » Puis, c'est la maladie du garde des sceaux qui s'aggrave. « De Serre moins bien me fait de la peine ; mais mon bon fils vraiment mieux me fait tant de plaisir que la balance penche de son côté. Je ne te donne point quittance du portefeuille pour ce soir. Je t'aime trop pour cela. » Grâce à cette amélioration de sa santé, Decazes peut se mettre activement à la besogne pour l'achèvement de la loi électorale. « Travaille, mon ami, travaille. Je ne sais ce qu'en dira ton père ; mais, le Roi est sûr que tu feras de bonne besogne et d'avance, *il voit tout l'Hellespont blanchissant sous nos rames.* » Mais, le lendemain, — 19 janvier, — nouvel arrêt dans les progrès du mieux que le Roi constatait avec tant de joie. Il est encore privé du plaisir de revoir son fils : « Mon Dieu ! s'écrie-t-il, quand finiront et ma cruelle souffrance et ce jeûne qui n'est qu'un accessoire ? Tiens, tu sais le peu de cas que je fais de Gall. Dubois est un grand chirurgien ; mais cela ne me prouve pas qu'il soit bon médecin et je ne puis croire qu'ils te traitent bien. Par pitié pour moi, appelle des médecins fameux comme Portal, comme Halley ; je ne respirerai qu'après leurs ordonnances. Je t'aime tant. » Mais, voici, le même jour, qui est plus fâcheux encore : « J'allais fermer, lorsque Portal le médecin est venu me rendre compte de l'état de De Serre. Détestable. On le condamne à partir pour Nice. »

Dans l'état des affaires et des partis, ce départ du grand orateur dont tout le monde dit que seul il peut déterminer les Chambres à voter la loi électorale est une véritable catastrophe. Le 21 janvier, le Roi, au moment de se rendre à la messe commémorative de la mort de Louis XVI, reçoit une lettre du garde des Sceaux, lettre d'adieux et de regrets. Il l'envoie à Decazes qui ne peut, vu l'état de sa santé, assister à la cérémonie. « Voici la lettre

1) Dans la séance du 18 janvier, le maréchal Davout avait qualifié de misérables les auteurs d'une pétition demandant l'abrogation, pour cause d'inconstitutionnalité, de la loi contre les régicides.

de De Serre. Garde-la. Si nous avons le malheur de perdre l'écrivain, ce sera un beau titre d'honneur pour sa famille. J'y vois qu'il est question de Siméon pour un intérim. Vous êtes donc sûrs de lui ? »

Les circonstances, par suite de cet événement, sont d'une telle gravité que Decazes, en suppliant le Roi de ne pas s'inquiéter à cause de lui, annonce que, coûte que coûte, il viendra le voir dans la soirée. Cette fois, c'est le Roi qui le lui défend : « Il faut donc que le Roi voie sans s'émouvoir le ministre en qui repose sa confiance, *virum dextræ suæ*, que le père voie sans s'alarmer le fils qu'il chérit plus que sa propre vie s'enrhumer de nouveau à chaque instant ou, pour mieux dire, ne pas cesser d'être enrhumé. Pour t'obéir, il faudrait une force plus qu'humaine et elle ne m'a pas été accordée; je te l'avoue donc, je suis inquiet, tourmenté, affligé, malheureux... N'étant pas venu à la messe aujourd'hui, il ne serait pas convenable que tu parusses aux Tuileries. Aller chez de Serre est une autre affaire à débattre entre les médecins et toi. Pour demain, les mêmes raisons n'existeront plus. Mais, hélas ! tant de fois trompé par l'espérance, je n'ose plus l'écouter. Plains ton ami, cher fils; il souffre autant qu'il t'aime; c'est tout dire. » Ils se revoient enfin dans la journée du 22 et, le lendemain, le Roi écrit, impatient : « Je commence à sentir tout de bon le bonheur de t'avoir revu. Recommencera-t-il demain ? L'appétit vient en mangeant et j'envisage déjà le moment où il reviendra à sa véritable heure. » Ce billet est à peine parti que Decazes se présente. L'entrevue est courte; néanmoins, « ce délicieux quart d'heure panse la plaie du Roi. » Mais, la nuit qui suit est mauvaise. C'est en gémissant qu'il approuve, le 24, « la réclusion d'aujourd'hui. » Dans ce même billet, il s'exprime durement sur les attaques auxquelles se livrent contre Decazes certains membres du corps diplomatique : « Pozzo di Borgo est un misérable. Au reste, Stuart, quoiqu'il soit bien depuis un an, ne vaut guère mieux et je dirais d'eux, comme un Gascon de deux frères : Je voudrais assommer l'aîné à coups de cadet. »

Le 26 janvier, de Serre part tristement pour le Midi, laissant le ministère désarmé. Jamais Decazes n'a été plus violemment attaqué. Une révolution vient d'éclater en Espagne. Elle sert de prétexte à des accusations calomnieuses. C'est le favori, c'est sa politique inepte et funeste qui ont déchaîné partout l'esprit révolutionnaire et bonapartiste. « Je t'ai vu, pour la première fois,

ému des horreurs dont tu es le point de mire. Je conçois leur effet sur un cœur comme le tien et c'est à ce cœur que j'offre pour consolation non l'immuable confiance du Roi, mais l'inaltérable tendresse de ton père... Songe que, dans aucun cas, un ministre ne doit aller sur le pré. » Cependant, après réflexion, il ajoute : « Il faut pourtant avouer que l'avis de tes collègues me fait quelque impression. Je te conseille d'écrire au ministre de la Guerre que, ne pouvant sortir, tu le pries de se donner la peine de venir le plus tôt possible chez toi et là, seul à seul, de raisonner à fond avec lui. Je m'en rapporte à son avis. » La Tour-Maubourg, convoqué, est d'avis que Decazes ne doit demander raison à personne. Decazes cède à ce conseil. Un moment troublé par la multiplicité des agressions, il se redresse, résolu à les dédaigner, à braver ses adversaires, et à se consacrer tout entier à la loi électorale.

Sur son conseil, le Roi consent à ce que quelques personnages considérables soient adjoints aux ministres pour statuer définitivement. Le duc de Richelieu, le chancelier Dambray, Lainé, Mounier, Cuvier sont désignés pour faire partir de cette grande commission. Villèle et Corbière, redoutant d'être soupçonnés de complaisance par les ultras refusent d'y siéger. Mais ils consentent à faire connaître leur opinion sur les mesures proposées, par l'intermédiaire de Pasquier. En prévision de la réunion de ce Conseil extraordinaire qu'il doit présider, le Roi invite Decazes à céder sa place à Richelieu autour de la table des délibérations. « S'il refuse, j'ordonnerai et je ferai mettre le chancelier à ma gauche. » Les séances de la commission se prolongent jusqu'au 9 février. Ce jour-là, elle arrête enfin une rédaction définitive, qui n'est à vrai dire qu'une reproduction du projet de Serre, plus ou moins amendé. Telle qu'elle est, elle satisfait Villèle, qui promet de la soutenir. Monsieur prend l'engagement de faire cesser l'opposition de ses amis, et le Cabinet peut raisonnablement espérer la victoire. « Tu es encore le point de mire de mille atrocités, mande le Roi au président du Conseil. J'en souffre plus que toi-même sans que mon espérance ait été un moment abattue. Mais, après avoir lu le projet, je crois pouvoir t'appliquer ce passage d'un psaume : *Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua. Venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.* »

Le 10, la détente est générale, au moins en apparence. Le Roi

a confiance dans le succès. « Je crois aux conversions. Celles de Mathieu de Montmorency, de Sosthènes de la Rochefoucauld, même du rude Fitz-James me paraissent sincères. Aussi je me sais bon gré d'avoir été très aimable pour M<sup>me</sup> Sosthènes, lorsqu'elle est venue chercher hier l'almanach que, depuis le mois de janvier 1815, je suis en possession de lui donner tous les ans... Les déblatérations de Pozzo m'indignent et me baillent un peu martel en tête; il y a quelqu'un derrière lui... Pour rester sur la bonne bouche, la lettre de l'évêque de Samos est excellentissime. Qu'on te connaisse, mon ami, qu'on te connaisse, c'est tout ce que je demande. » A cette satisfaction du Roi, il y a cependant une ombre. Son Élie est de nouveau souffrant : « Je ne t'en exhorte pas moins à aller à la bataille. Fais ce que dois, advienne que pourra. » La bataille est prochaine. Mais, une question se pose. L'engagera-t-on à la Chambre des Pairs d'abord, ou à celle des députés? Le Roi consulté répond : « Dans mon humble opinion, je crois qu'il faut commencer par la Chambre des députés. La victoire remportée là nous l'assure ailleurs et je ne suis pas très sûr que, remportée au Luxembourg, elle ne nous fût pas plus nuisible qu'utile au Palais-Bourbon. L'exemple de l'Angleterre ne prouve rien. La Chambre des Pairs y fut toujours, sauf le temps du Long Parlement, comptée pour beaucoup. Ici, j'ai toujours peur qu'on ne la traite de superfétation. » L'avis du Roi prévaut. Le même jour, 10 février, le président de la Chambre des députés est averti qu'elle recevra, le lundi 14, une importante communication du gouvernement.

Durant les trois journées qui suivent, le Roi n'est préoccupé que de la santé de « son fils » et que de l'accueil qui sera fait à la loi par les Chambres, par la France, et par l'Europe. Il a chargé Richelieu d'aller féliciter en son nom le nouveau roi d'Angleterre, George IV, à l'occasion de son avènement. Il veut que l'envoyé royal emporte à Londres une copie du projet et qu'il la montre à qui voudra la voir. De même, il entend que son ministre des Affaires étrangères en communique sans retard des exemplaires à ses agens à l'étranger. En ce qui touche Decazes, il lui prodigue sa sollicitude avec plus d'ardeur qu'il ne l'a jamais fait. Il le sait absorbé par la rédaction de l'exposé des motifs. « Tout va être fatigue pour toi d'ici à lundi et ce jour-là n'en sera pas un de repos... Je voudrais que dès lundi, en sortant de la Chambre, tu allasses à Madrid, pour y passer tout le mardi et ne

venir que le mercredi pour le Conseil. » Et le lendemain, veillée des armes, il termine un des trois billets qu'il écrit en quelques heures par ce souhait que lui dicte son cœur : « J'espère bien dès demain, au sortir de la Chambre, voir mon ami et serrer dans mes bras le fils que j'aime de tout mon cœur. »

## II

Durant la soirée du 13 février, Paris s'amusaît; on touchait à la fin du carnaval. Obligé de ménager ses forces en vue de la journée du lendemain, où devait être portée à la Chambre des députés la loi électorale, Decazes avait laissé sa jeune femme aller seule à un bal donné par le maréchal Suchet, duc d'Albuféra. Il était resté chez lui, en compagnie de son collègue Pasquier. Les deux ministres relisaient ensemble l'exposé des motifs du projet de loi, rédigé par Decazes. Un peu après onze heures, comme ils achevaient ce travail de révision, un homme entra sans s'être fait annoncer, le visage pâle et décomposé. C'était l'officier de paix Joly, agent de confiance, spécialement chargé de veiller à la sûreté du Duc de Berry. A sa mine bouleversée, les ministres devinèrent qu'il était messager de malheur. Ils ne se trompaient pas. Joly s'écriait avec désespoir :

— Monseigneur vient d'être assassiné.

Au seuil de l'Opéra, le prince avait été frappé d'un coup de poignard, au moment où il rentrait au théâtre après avoir mis en voiture la Duchesse de Berry, qui se retirait sans attendre la fin du spectacle. L'assassin, arrêté sur-le-champ, se nommait Louvel. Son arme avait pénétré profondément dans la poitrine de sa victime, mais sans donner la mort. Joly ne put dire si la blessure était ou non mortelle. Quand il avait quitté le théâtre, le prince venait d'être transporté dans l'appartement du régisseur. Appelés en hâte, des médecins, parmi lesquels se trouvait Dupuytren, lui prodiguaient leurs soins. Le Comte d'Artois arrivait, suivi du Duc et de la Duchesse d'Angoulême. Le Roi n'était pas encore prévenu.

C'est à celui-ci qu'au su de ces premiers détails, Decazes songea d'abord. Il lui écrivit pour lui annoncer la catastrophe. Il promettait d'aller le voir dès qu'il se serait assuré de l'état du blessé. Il partit ensuite pour aller à l'Opéra. Pasquier l'accompagnait. A l'Opéra, le spectacle s'achevait, la nouvelle du crime ne

s'étant pas encore répandue parmi les spectateurs. Mais, dans la chambre où le prince était couché, se pressaient, pêle-mêle, les membres de sa famille, ses gens, divers personnages de la cour. Tout était désarroi, consternation, gémissemens. Insensible aux efforts tentés pour apaiser sa douleur, la Duchesse de Berry se livrait au désespoir le plus exalté. Dupuytren, assisté de ses confrères, suivait les effets des premiers remèdes qu'il avait prescrits. Après avoir pratiqué plusieurs saignées, il venait d'ordonner l'application de sangsues, espérant éviter ainsi un épanchement qui eût précipité la mort.

En voyant entrer le président du Conseil, le Comte d'Artois s'était élancé au-devant de lui. Il l'embrassa à plusieurs reprises.

— Allez prévenir mon frère, lui dit-il. Suppliez-le d'avoir du courage. Nous sommes bien malheureux. Mais nos amis ne nous abandonneront pas. Nous comptons sur vous, mon cher Decazes.

Tout en larmes, Decazes s'avança vers le lit sans entendre les murmures qui s'élevaient sur son passage et sans remarquer qu'à son approche, la Duchesse de Berry s'écartait avec un geste d'horreur. Il ne songeait qu'à interroger Dupuytren. Quoique l'illustre médecin ne désespérât pas de sauver le Duc de Berry, ses réponses témoignaient d'un tel trouble que Decazes déclara qu'on devait recourir aux lumières du docteur baron Dubois. Il offrit d'aller lui-même le chercher en revenant des Tuileries où il était attendu.

Comme il sortait, Monsieur le rappela :

— Faites tous vos efforts pour empêcher le Roi de venir, lui recommanda-t-il. Sa présence apporterait la gêne de l'Étiquette. Assurez-le que nous n'avons pas perdu tout espoir. S'il fallait y renoncer, il serait averti assez tôt pour avoir le temps d'apporter sa bénédiction à mon pauvre fils.

Pendant que Decazes courait aux Tuileries, sa femme apprenait chez le maréchal Suchet le dramatique événement de la soirée. Nous lisons dans ses cahiers :

« Je dansais avec je ne sais trop qui, lorsque M. de Balincourt vint à moi et me glissa à l'oreille qu'après la contredanse, il aurait quelque chose de très sérieux à me dire. La contredanse finie, il m'emmena dans l'antichambre et me dit :

« — Le Duc de Berry est assassiné.

« — Mon Dieu ! nous sommes tous perdus ! m'écriai-je. Est-il mort ?

« — Non, on espère même le sauver... Le Maréchal désire que

son bal ne soit pas interrompu et que la nouvelle ne circule pas. Mais j'ai pensé qu'il fallait vous avertir. Partez; je préviendrai votre belle-sœur et vos nièces qu'étant souffrante, vous vous êtes retirée.

« Je montai en voiture; j'allai à l'Opéra. La loge royale et le petit salon qui la précède étaient pleins de monde. Je m'informai de mon mari. On me dit qu'il venait de se rendre chez le Roi. Je revins alors chez moi. J'y trouvai ma belle-sœur et beaucoup de gens. Mais je ne parlai à personne. J'étais atterrée. »

Le récit de Decazes n'est pas moins émouvant.

« Je trouvai le Roi couché depuis une heure, très agité, en proie à la fièvre. Il voulait se lever et j'eus beaucoup de peine à l'en empêcher. Il céda sur la promesse que je lui fis de le tenir assez exactement informé pour que, si son neveu devait succomber, il pût lui fermer les yeux. » Quelques instans après, le président du Conseil était de retour à l'Opéra, ramenant Dubois avec lui. « Il ne me laissa aucune espérance. Après avoir écouté Dupuytren, il fut d'avis d'arrêter l'application des sangsues.

« — Monseigneur n'a perdu que trop de sang, fit-il remarquer. Je voudrais pouvoir lui en rendre.

« Se tournant vers moi, il me demanda si j'avais interrogé Louvel. Je compris sa funeste pensée. J'allai dans la pièce voisine, où Louvel, garrotté, était gardé à vue. Le procureur général et le procureur du Roi l'interrogeaient. Je me penchai à son oreille et lui demandai si le poignard était empoisonné. Il se récria avec une sorte d'indignation. La question, concertée avec les deux magistrats, avait été, ainsi que la réponse, entendue par eux, par le duc de Fitz-James et par divers serviteurs de la famille royale. *Le Drapeau blanc* ne m'en dénonça pas moins, le lendemain, comme ayant parlé bas à Louvel et lui ayant sans doute donné des avertissemens pour sa défense. Il fallut une déclaration formelle du duc de Fitz-James pour couper court à cette infâme calomnie. »

Cependant, personne n'avait mis en doute la sincérité de la réponse de Louvel. Mais elle ne parut pas rassurer Dubois. Dupuytren le questionnait :

« — Que faut-il faire ?

— Rien.

— Vous n'êtes donc pas d'avis de continuer à mettre les sangsues ?

— Non ! répliqua Dubois avec impatience, je croyais vous

l'avoir déjà dit. L'état de Monseigneur est désespéré; le cœur est touché. Les remèdes ne feront que hâter sa fin. »

Après cette déclaration, véritable arrêt de mort, l'état du prince s'aggrava rapidement. Decazes dut prendre les ordres de Monsieur, qui l'autorisa à aller chercher le Roi. En voyant entrer le ministre dans sa chambre, le Roi lui cria :

— Tout est fini?

— Non, Sire; mais on demande Votre Majesté. Je la supplie de faire appel à tout son courage.

« Il m'embrassa, continue Decazes. Il m'ordonna ensuite d'appeler son valet de chambre, s'habilla sans dire un mot et persista dans son silence tout le long de la route. »

On connaît les émouvantes scènes auxquelles donna lieu la présence de Louis XVIII auprès du lit sur lequel agonisait son neveu : la Duchesse de Berry se jetant à ses pieds et le suppliant de consentir à ce qu'elle retournât en Sicile, son pays natal, avec sa fille, loin de cette France où, sans cesse, tout lui rappellerait son malheur; l'insistance que mit le moribond à solliciter du Roi la grâce de « l'homme », son assassin; et enfin l'allusion qu'il fit soudain à la grossesse de sa femme, que personne ne soupçonnait encore, — lueur d'espoir s'allumant à l'improviste dans l'obscurité sinistre de cette nuit de deuil.

« Toutes ces dernières heures furent déchirantes. La douleur du Roi était extrême. On voyait de grosses larmes couler sur ses joues. Quand son neveu eut rendu le dernier soupir, il s'approcha de son lit, lui baisa la main et, lui ayant fermé les yeux :

« — Allons, dit-il, ma tâche est remplie.

« Il remonta en voiture et rentra aux Tuileries. Je l'y accompagnai et me retirai bientôt; le Roi avait besoin de repos, et moi aussi. »

Que s'étaient-ils dit, le vieux Roi et son favori, pendant les quelques instans où ils avaient pu se trouver seuls après la mort du prince sur qui reposait jusqu'à ce jour l'espoir des Bourbons de France? Il est aisé de reconstituer les paroles qu'ils échangèrent. Le Roi ne pouvait se méprendre aux conséquences de l'événement. Il n'ignorait pas qu'à la faveur de cette catastrophe, les partis allaient se soulever; il prévoyait que les ultras se préparaient à lui déclarer « une guerre terrible ». Il n'est pas douteux que, dès ce premier soir, il ait fait part à Decazes de ses inquiétudes et de ses craintes.

— Ils vont exploiter ma douleur, disait le Roi; ce n'est pas ton système qu'ils attaqueront, mon cher fils; c'est le mien. Ce n'est pas seulement à toi qu'ils en veulent; c'est à moi. — Et comme Decazes faisait entendre que sa démission serait peut-être le plus sûr moyen de conjurer ces orages et d'écarter ces périls, le Roi se récriait avec véhémence et ordonnait: — J'exige que tu restes au ministère; ils ne nous sépareront pas!

Le tableau de « cette nuit effroyable », où l'on vit, parmi les royalistes « des figures rayonnantes », resterait inachevé si nous ne le complétions par le récit des incidens qui se déroulaient presque en même temps au ministère de l'Intérieur. C'est encore dans les cahiers de la duchesse Decazes que nous trouvons ce récit.

« Durant toute cette nuit, ce fut une succession continuelle de visites. A cinq heures du matin, on entendit ouvrir la petite porte qui était sous mes fenêtres. On vint nous dire que c'était Louvel qu'on amenait pour lui faire subir un interrogatoire. Toutes les personnes qui étaient dans le salon se précipitèrent aux fenêtres de la salle à manger pour voir passer l'assassin. Je me cachai; j'éprouvais une horreur que je ne peux dire, en sachant ce monstre si près de moi. Il me faisait horreur pour son crime, et peut-être aussi avais-je le pressentiment du chagrin qu'il me causerait personnellement. Bientôt après, on vint nous dire que le prince était mort. Ce furent des larmes et des cris... Je voyais cette pauvre femme penchée sur son mari assassiné et je me figurais le mien ayant bientôt le même sort. Les innombrables menaces dont il avait été l'objet me revenaient à l'esprit. Dans chaque figure nouvelle qui se présentait à moi, je voyais un assassin... Mon mari était rentré peu après l'arrivée de Louvel. Mais je ne pus le voir. Il me fit dire d'aller dans la journée au Louvre, où le corps du Duc de Berry avait été déposé (1). »

Peut-être les craintes exprimées alors par la duchesse Decazes sembleront-elles aujourd'hui excessives et exagérées. Elles ne l'étaient pas, cependant, à l'heure où elle les éprouvait. L'irritation des ultra-royalistes contre son mari, quoique encore contenue par

(1) Dans le désordre qui suivit la mort du prince, les ordres donnés pour l'exposition de sa dépouille mortelle ne furent pas exécutés. Decazes raconte que, s'étant rendu au Louvre dans la matinée du 14, il fut aussi mécontent que surpris de trouver le corps étendu sur la table à manger de M. d'Autichamp, capitaine des gardes, avec un seul cierge, sans eau bénite et sans un prêtre. « J'allai moi-même à Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse du Louvre, pour faire réparer cet étrange oubli, et j'écrivis au grand aumônier pour qu'il prit les mesures nécessaires. »

la protection dont le Roi le couvrait, allait en réalité jusqu'à la fureur. Certains d'entre eux, — il faut oser le dire, puisque telle est la vérité. — ne songeaient qu'à se réjouir d'un forfait qui semblait rendre sa chute inévitable. Si ce monstrueux contentement hésitait encore à se manifester, il se laissait apercevoir déjà partout où se trouvaient les familiers de Monsieur et de ses belles-filles. De ces dispositions non équivoques, les cahiers auxquels j'emprunte tant de détails inédits contiennent une preuve qu'il convient de mentionner avant de citer toutes celles que nous révèlent les manuscrits de Decazes. Elle se rapporte à la journée du 14 février.

« La veuve du Duc de Berry avait été conduite à Saint-Cloud. Les femmes de la Cour étaient tenues d'aller s'inscrire chez elle. Le Roi m'écrivit pour m'indiquer l'heure à laquelle il s'y trouverait et m'inviter à m'y rendre au même moment (1). Ma bonne maman me proposa d'y venir avec moi. Nous y fîmes. C'est la première fois que la figure de la disgrâce s'est offerte à mes regards. Je vis d'abord qu'on faisait des difficultés pour me laisser entrer. Puis, à peine me faisait-on la révérence. J'avoue que, d'abord, je n'y attachai pas une grande importance, tant ma douleur m'absorbait. Ce n'est qu'après avoir quitté le Palais, que je me souvins de tout ce qui s'était passé. M<sup>me</sup> Juste de Noailles, dame d'atours de la Duchesse de Berry, avait été la seule personne qui se fût montrée réellement polie pour moi. Quand le Roi, qui arriva comme je m'éloignais, me vit, il m'appela, et me dit deux ou trois paroles bienveillantes. Aussitôt qu'il eut passé, je m'en allai. Il me tardait d'être sortie. »

Dans la matinée de ce jour, le Conseil des ministres, réuni, arrêta qu'une loi serait présentée « pour empêcher que la presse n'augmentât par des publications perfides ou téméraires l'irritation, les craintes, peut-être les espérances que le forfait pouvait ou devait faire naître ». Cette mesure était surtout motivée par la violence avec laquelle les journaux royalistes accusaient du crime l'opinion libérale. Par une autre loi, le gouvernement demandait à être armé « du droit d'arrêter les individus soupçonnés de méditer le renouvellement de pareils attentats. » On en revenait ainsi à la politique arbitraire de 1815 et de 1816. L'ultra-roya-

(1) Il dit à Decazes, le lendemain, que, ne pouvant la recevoir, il ne voulait pas perdre cette occasion de voir « la malheureuse innocente, qui devait tant souffrir des infâmes calomnies dont son mari était l'objet ».

lisme triomphait. Les ministres décidèrent enfin que rien ne serait changé à leurs projets antérieurs en ce qui touchait la réforme électorale. Les Chambres devaient être saisies, sous vingt-quatre heures, de ces diverses propositions. Dans la même journée, communication leur fut faite « de cet affreux malheur. »

A la Chambre des Pairs, tout se passa avec convenance. Mais, à la Chambre des députés, avant même que le Président Ravez eût donné lecture de la lettre du président du Conseil, un député de la fraction la plus avancée de la Droite, Clausel de Coussergues, s'élança à la tribune et proposa « de porter un acte d'accusation contre M. Decazes, comme complice de l'assassinat du Duc de Berry ». Il voulait développer sa proposition. Des protestations presque unanimes couvrirent sa voix. Il dut regagner sa place au milieu des huées de ses adversaires et des reproches de ses amis.

Decazes n'assistait pas à cette séance. Mais d'autres ministres étaient présents. Aucun d'eux ne demanda la parole pour le défendre. Ils considérèrent qu'il n'avait pas besoin d'être défendu. Decazes n'en fut pas moins blessé de leur silence. Il leur déclara que, si, le lendemain, à l'ouverture de la Chambre, l'un d'eux ne faisait pas justice « de ce misérable », rien ne pourrait l'empêcher de se faire justice lui-même. Ils eurent la plus grande peine à le calmer et à obtenir de lui qu'il se reposât sur eux du soin de prendre toutes les mesures que nécessiterait le souci de son honneur. Le soir venu, il recevait du Roi cette lettre bien propre à lui prouver qu'en dépit du crime de la veille, la faveur royale lui restait tout entière :

« Je savais, mon cher fils, par Pasquier, avant l'entrée de la Chambre des députés, que tu n'y serais pas et, tout en gémissant de la cause, je ne puis que t'approuver. Cette affreuse nuit en aurait accablé de plus forts que toi. Souviens-toi qu'il faut que les lois d'exception soient draconiennes et promptement proposées. Tout est, malgré l'infâme Clausel de Coussergues, bien disposé. Mais il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

« Parmi ces horribles mensonges du café de Valois, il y a une chose vraie : c'est la demande que tu as pu entendre la Duchesse de Berry me faire à genoux d'emmener sa fille en Sicile. J'ai chargé Pasquier de te dire qu'il serait bon que nos journaux parlissent du soupçon de grossesse qui existait déjà quelques jours avant le crime. Bonsoir, cher fils bien-aimé. »

Cette lettre, l'attitude de Monsieur pendant la nuit du crime, tout était pour entretenir les illusions de Decazes. Il ne savait pas que, dans la journée, ses plus ardens ennemis, réunis chez Vitrolles, s'étaient concertés pour déterminer le Comte d'Artois, d'une part, à se remarier afin de donner des héritiers à la couronne et d'autre part, à faire auprès du Roi une démarche solennelle à l'effet d'obtenir qu'il sacrifiât son ministre. Il ignorait que Monsieur, en écartant la première proposition, celle d'un mariage que la grossesse de sa belle-fille permettait d'ajourner, avait agréé la seconde, promis d'agir sur son frère, conformément aux désirs de ses amis.

Il put s'en douter, le lendemain, en ouvrant les journaux. « Oui, monsieur Decazes, lui disait Martainville, dans *le Drapeau blanc*, c'est vous qui avez tué le Duc de Berry. Pleurez des larmes de sang; obtenez que le ciel vous pardonne; la patrie ne vous pardonnera pas. » *La Gazette de France* dénonçait « sa complicité morale avec l'assassin ». *Les Débats*, *la Quotidienne*, *le Censeur* faisaient chorus; Chateaubriand se distinguait par sa violence en s'associant à ces atrocités. Decazes, indigné, donna l'ordre au procureur général de poursuivre *le Drapeau blanc*. Une nouvelle lettre du Roi datée du 15, deux heures un quart, venait, dans ces épreuves, raffermir son courage. « Tes nouvelles, mon cher fils, me consolent un peu du mal que ton état d'hier m'avait fait... Je ne reçois ni *le Drapeau blanc* ni *le Censeur*. Mais leurs extraits font horreur. Tu as bien fait de les dénoncer. Je suis peut-être plus blessé que toi de l'infamie de Clausel. Mais j'avoue que je pense un peu là-dessus comme Collin : la Chambre en a fait justice. A bientôt, je t'aime de tout mon cœur. » Dans la soirée, nouvelle allusion à ces attaques des journaux. « Je lis ordinairement, mon cher fils, un peu en diagonale les œuvres de M. de Chateaubriand. Mais, aujourd'hui, je me suis imposé la pénitence de le lire en entier. J'en suis indigné. Je voudrais aller trouver l'auteur, et, le bâton haut, l'obliger à signer le désaveu de son infamie. » Et comme, ce même jour, les lois d'exception et la loi électorale avaient été déposées sur le bureau des Chambres, le Roi témoignait sa satisfaction : « Je suis bien aise qu'enfin les lois soient portées. J'espère que cela te donnera du répit. Pour y contribuer, je n'ai point commandé le Conseil pour demain. Mande-moi, je te prie, quand tu le veux et si tu exécutes le projet de Madrid. Bonsoir, cher fils ami. »

Mais il ne pouvait être question pour Decazes de se livrer au

repos. A la Chambre des députés, Clausel de Coussergues reprenait sa motion de la veille. Comme la veille, elle était accueillie par une explosion d'indignation générale. On pouvait cependant remarquer qu'il n'y avait plus unanimité pour la repousser. Pas plus que la veille, Decazes n'était présent, et ses collègues persistaient dans leur silence. C'est son beau-père, le comte de Sainte-Aulaire, qui répondait à Clausel de Coussergues : « Vous êtes un calomniateur. » D'autre part, dès le matin du 15, le préfet de police lui signalait l'agitation des gardes du corps qui se réunissaient au café de Valois. Leurs propos étaient menaçans, trahissaient une haine ardente et des desseins d'une rare violence. Quelques heures plus tard, un avis analogue lui arrivait sous une forme encore plus intimidante. Il avait été décidé que les ministres se rendraient auprès de Monsieur pour lui présenter leurs complimens de condoléance. Empêché par une circonstance toute fortuite de se joindre à eux, et le marquis de la Tour-Maubourg, ministre de la Guerre, se trouvant dans le même cas, Decazes avait pris rendez-vous avec lui pour faire ensemble cette visite d'étiquette.

« A trois heures, raconte-t-il, je me disposais à me rendre au pavillon de Marsan et j'attendais mon collègue de la Guerre, qui était rentré un moment à son ministère pour signer les ordres destinés aux généraux commandant les divisions militaires, lorsque le général Alexandre d'Ambrugeac, ami du comte de Bruges et mon intermédiaire habituel avec cet aide de camp de Monsieur, entra dans mon cabinet pendant que je signais moi-même mes dépêches pour les départemens. M. de Bruges l'avait chargé, me dit-il, de me remercier de n'avoir pas accompagné mes collègues à l'audience de Son Altesse Royale : il avait reconnu dans cette abstention ma prudence dont il se réjouissait, d'autant plus qu'il était persuadé que je ne serais pas sorti vivant de la salle des gardes du prince, tant l'irritation des gardes du corps était grande. Pour toute réponse, je sonnai et demandai qu'on fit avancer ma voiture, attelée depuis plusieurs heures.

« — Accordez-moi quelques instans, me dit le général d'Ambrugeac ; j'ai beaucoup de choses à vous raconter.

« Le ministre de la Guerre étant entré en ce moment, je dis au général :

« — Je ne peux vous écouter. Nous nous rendons auprès de Monsieur, ce que nous avons été empêchés de faire avec nos collègues, parce que nous étions à la Chambre des Pairs.

« — N'avez-vous donc pas entendu ce que je vous ai dit de la part du comte de Bruges; il est de la meilleure foi du monde, je vous jure.

« — C'est parce que je l'ai entendu que je presse ma visite à Son Altesse Royale, étant convaincu que messieurs les gardes du corps ont été calomniés auprès de l'aide de camp de Monseigneur.

« — Au nom de Dieu, laissez-moi du moins le temps de prévenir M. de Bruges.

« En descendant de voiture, nous trouvâmes, à l'entrée du vestibule du prince, le général d'Ambrugeac désespéré. M. de Bruges était sorti. Nous entrâmes chez Monsieur. Les gardes du corps de service dans la salle des gardes se levèrent à notre arrivée; le garde de faction à la porte de Son Altesse Royale nous fit le salut d'usage du port d'armes et du talon. Monseigneur vint à nous avec empressement, me prit les mains, me remercia de ma sollicitude pendant la funeste nuit. Des larmes coulaient de mes yeux; il me dit :

« — Nous avons besoin de forces pour prévenir les maux que cet affreux malheur peut amener et de prendre tout sur nous. Je suis très touché de cet attendrissement dont j'ai été témoin toute la nuit.

« Et comme j'excusais le ministre de la Guerre et moi de n'être pas venus avec nos collègues, espérant que Monseigneur trouverait bon que nous eussions rempli aux deux Chambres les devoirs qui nous y avaient appelés, il reprit :

« — Je vous en remercie, il ne faut pas que notre malheur nous fasse oublier le service du Roi et les dangers du pays.

« Il nous reconduisit jusqu'à la porte de son appartement en me serrant la main à plusieurs reprises avec la plus vive émotion. La réflexion n'avait pas changé les dispositions des gardes du corps, qui nous rendirent les mêmes honneurs qu'à notre arrivée. »

Il est regrettable pour la mémoire du Comte d'Artois qu'on surprenne ici ce prince en flagrant délit de comédie et de mensonge. Tandis qu'il prodiguait à Decazes ces témoignages de bienveillance, il n'ignorait rien du complot qui s'ourdissait contre le président du Conseil. Le même soir, les gardes du corps habitués du café de Valois se présentèrent au café Lemblin, rendez-vous ordinaire des officiers à demi-solde, inféodés au parti libéral et qu'on savait bien disposés pour Decazes, qui s'était fait en plu-

sieurs circonstances le défenseur de leurs intérêts. Il y eut des provocations, des rixes. La police dut intervenir. On consigna les gardes dans leur caserne. Mais, l'ordre ne pouvant atteindre ceux qui étaient sortis au moment où on le donnait, le bruit se répandit qu'ils projetaient d'enlever le président du Conseil. Il ne semble pas qu'il ait d'abord ajouté foi à ces rumeurs inquiétantes. Cependant des mesures de sûreté furent prises. Nous en devons à la duchesse Decazes un tableau complet et bien vivant :

« Dans la soirée, j'entrai chez mon mari. Je lui demandai s'il y avait quelque chose de nouveau :

« — Non, ma chère amie, va te coucher.

« Je montai chez moi, et me couchai. Mais je ne sais quel pressentiment m'empêcha de dormir. A deux heures, la peur me prit. Je me levai pour aller chercher ma femme de chambre Louise. Je trouvai à ma petite porte, où il n'y avait jamais personne, le grand Henri assis sur une chaise. Je lui demandai ce qu'il faisait là :

« — Rien, Madame; j'attends Monsieur.

« Je voulus sortir par une autre porte. J'y trouvai le domestique qui me servait personnellement. J'appelai Louise; nous ouvrimmes les fenêtres du salon; deux gendarmes étaient sur la terrasse et j'aperçus beaucoup de soldats dans la cour. Alors, je pensai qu'il y avait quelque chose de sérieux. Je descendis de nouveau dans les bureaux d'en bas. Tous les secrétaires et employés y étaient réunis. Ils m'apprirent qu'on avait découvert un complot des gardes du corps. Ils devaient venir attaquer le ministère pour enlever le ministre et ses papiers. Mais les précautions étaient prises, les postes doublés, les portes barricadées. Et puis, nous aurions toujours le temps de nous sauver par le jardin. J'ai su depuis par mon mari que le duc de Talleyrand lui avait fait proposer de sortir par sa maison. M. d'Ecquevilly lui avait offert aussi un asile. Mais il avait refusé, ne croyant pas à une attaque. On pense bien qu'ainsi avertie, je n'eus plus envie de me coucher. Ne pouvant voir mon mari, je remontai dans ma chambre. J'y fis venir mon fils avec sa nourrice et Louise, et nous restâmes là jusqu'au matin.

« A huit heures, j'allai chez M<sup>me</sup> Séjourné, mère du chef du cabinet de M. Decazes. J'y trouvai son fils, qui avait passé la nuit avec quinze officiers de paix à surveiller les mouvemens qui se faisaient dans la caserne des gardes du corps et à calmer les offi-

ciers à demi-solde qui s'étaient réunis en grand nombre rue des Saints-Pères et rue des Augustins. Ils devaient beaucoup à M. Decazes et voulaient le défendre contre les ultras. Toutes ces précautions furent d'ailleurs inutiles. On avait consigné les gardes dans leur caserne; le mouvement ne put avoir lieu. »

### III

Les attaques et les menaces dont Decazes était l'objet avaient dans le cœur du Roi de douloureux échos. Néanmoins, quoique déconcerté par l'orage qui venait de fondre sur lui, il était encore bien résolu, le 16 février, à ne pas se séparer de son ministre. En se levant, il lui traçait la conduite qu'il souhaitait lui voir tenir en face de ses accusateurs :

« Il est encore de trop bonne heure, mon cher fils, pour avoir de tes nouvelles; mais voici toujours quelques réflexions. Hier, je me contentais de la manière dont la Chambre avait repoussé l'odieuse motion de Clausel de Coussergues. Aujourd'hui, les choses sont changées. Ce n'est plus une accusation absurde qu'il porte contre toi; c'en est une qui n'est assurément pas mieux fondée, mais qui est constitutionnelle. Peux-tu garder le silence? Je ne le pense pas. Il me semble, au premier aperçu, que tu dois relever le gant, et voici comme j'entends que tu pourrais le faire. Remercier la Chambre d'avoir repoussé par son improbation la calomnie aussi atroce qu'insensée portée contre toi comme particulier, mais la prier de ne pas agir de même dans l'attaque qu'on te fait comme ministre, et, au contraire, de permettre au membre qui a déposé sur le bureau la proposition de la développer. Je n'ai pas besoin de t'indiquer ce que tu peux ajouter; le champ est fertile et le moissonneur bon... Je reçois le portefeuille. Je persiste dans ce que j'ai écrit en te conjurant de consulter des gens, non qui t'aiment plus tendrement, qui soient plus attachés à ta gloire que moi, mais qui s'entendent mieux à ce qu'elle peut exiger... Tu ne me dis rien de ta santé. Hélas! quel jugement en porterai-je? Je t'aime. »

Cette lettre était écrite à huit heures du matin et envoyée aussitôt. Mais Decazes ne se hâta pas d'y répondre. Repoussée la veille par la Chambre des députés, la motion Clausel de Coussergues avait déjà perdu beaucoup de son intérêt, grâce surtout à des questions plus pressantes. Il s'agissait maintenant de tout

autre chose. La journée qui commençait devait décider du sort des lois présentées la veille aux Chambres : loi sur les élections, loi rétablissant pour cinq ans la censure des journaux, loi sur la liberté individuelle. Or, au moment où il recevait la lettre du Roi, le président du Conseil venait d'apprendre que, dans diverses réunions préparatoires, tous ces projets avaient été désapprouvés par la Droite comme par la Gauche. Royer-Collard et Camille Jordan se présentaient bientôt après chez lui pour lui déclarer au nom du Centre gauche, où le ministère comptait encore des amis, que ce groupe était résolu à ne se prêter à aucune modification de la loi électorale, et que, quant aux lois d'exception, il ne les voterait qu'autant qu'il serait stipulé qu'on les abrogerait au bout de quelques mois. Quelques heures plus tard, Decazes constatait dans les deux Chambres l'existence d'une coalition de droite et de gauche, plus puissante que le parti ministériel désorganisé. « Retirez la loi électorale lui disaient les coalisés de gauche, et nous vous soutiendrons. » — « Que le président du Conseil donne sa démission, disaient ceux de droite, et nous accorderons au ministère tout ce qu'il nous demandera. » Le Roi considérant la réforme électorale comme indispensable au salut de la monarchie et s'obstinant, d'autre part, à ne pas sacrifier son favori, c'en était donc fait de la majorité parlementaire. Il n'y avait plus d'autre ressource que la dissolution. Mais le remède ne serait-il pas pire que le mal ? Les dernières élections ne devaient-elles pas faire craindre une victoire nouvelle des libéraux ? Dans ces conjonctures, Decazes n'eût pas osé conseiller au Roi d'en appeler aux électeurs.

La lettre qu'il lui écrivit atteste à la fois son désintéressement et son initiative. Il y traçait le tableau fidèle des intrigues déchainées contre sa personne et de leurs fâcheux effets : la désagrégation du parti ministériel, la défection du Centre gauche, l'ultimatum des ultras. Désespérant de vaincre ces difficultés, persuadé que seul le duc de Richelieu pourrait en avoir raison, il suppliait le Roi d'intervenir personnellement auprès de celui-ci pour le décider à prendre le pouvoir. Quant à lui, il offrait sa démission, tout prêt d'ailleurs, si le Roi la refusait, à faire partie du même ministère que Richelieu, soit comme ministre de la Maison, soit avec un autre portefeuille.

Au reçu de cette lettre, portée aux Tuileries dans l'après-midi, le Roi répondit : « Il faut, mon cher fils, que j'y aie bien peu vu

tantôt, pour n'avoir pas aperçu l'ultimatum des ultras; n'importe. Ta lettre m'a tué; c'est à peine si j'ai la force d'y répondre; je m'en vais tâcher de le faire par articles : — 1° Il est absolument impossible que tu fasses partie d'un même ministère que le duc de Richelieu. — 2° Si le Duc rentre, il faut que ce soit lui-même qui choisisse ses collègues; ce n'est pas le Roi qui est la clef de voûte: c'est le président du Conseil. — 3° Ma répugnance pour avoir un ministre de la Maison, faisant partie du ministère, est invincible. — 4° Je te laisse carte blanche pour faire ce que tu voudras; mais il m'est impossible de parler au duc de Richelieu. Il ne m'a pas été donné de pleurer à volonté, et si je versais des larmes, le Duc me connaît assez pour bien voir que ce serait son acceptation et non pas son refus qui les ferait couler. Je t'attends, cher fils. — Cinq heures. »

En entrant chez le Roi, après dîner, Decazes le surprit excité, agité, « la figure d'un rouge violet, les yeux injectés de sang ».

— Oh ! mon Dieu ! s'écria-t-il, qu'a donc le Roi ?

Et le Roi de répondre, tremblant de colère, en montrant la place près de son fauteuil :

— Là, tout à l'heure, mon frère, ma nièce, tous deux à genoux, me déclarant qu'ils ne se relèveraient que lorsque je leur aurais promis de te sacrifier !... On a dû m'entendre du Carrousel, tant ma réponse a été vive et emportée.

— Que le Roi se calme, supplia Decazes; il n'a jamais eu plus besoin de ses forces et de sa présence d'esprit; qu'il daigne m'apprendre ce qui s'est passé.

Alors, le Roi raconta qu'après le dîner, le service retiré, le Comte d'Artois et la Duchesse d'Angoulême s'étaient jetés à ses pieds, pour lui demander l'éloignement du président du Conseil. Le Comte d'Artois, qui portait la parole, avait parlé de Decazes dans les termes d'une véritable bienveillance et d'une parfaite estime.

— Je rends pleine justice à ses sentimens et à son mérite. Je reconnais que ses services pourront de nouveau être très utiles. Mais l'opinion royaliste s'est prononcée contre lui avec une telle violence qu'il est impossible qu'il fasse le bien. Je déplore qu'il soit indispensable de céder à cet orage passager; je serai le premier à demander avant trois mois le rappel de M. Decazes. Mais, aujourd'hui, il faut qu'il s'éloigne.

La Duchesse d'Angoulême était alors intervenue :

— Sire, nous vous le demandons pour empêcher un nouveau crime, pour empêcher qu'il y ait une victime de plus.

Le Roi, se méprenant à cette insinuation, avait cru que sa nièce voulait parler de lui ; il protesta.

— Comme mon neveu, je braverai les poignards. Il y a plus loin qu'on ne croit, malgré ce funeste exemple, du poignard d'un assassin au cœur d'un honnête homme.

— Ah ! Sire, répondit Madame, grâce à Dieu, nos craintes ne portent pas sur Votre Majesté, mais sur une personne qui vous est chère.

— J'aurai pour mon ami le même courage que pour moi-même, et je défie le crime pour lui comme pour moi.

En achevant ce récit, le Roi ajouta que, pendant toute la scène, le Duc d'Angoulême était resté derrière son père et sa femme, debout, silencieux, tête baissée, fuyant les regards de son oncle qui semblaient lui dire : *Tu quoque!* La famille s'était ensuite retirée sans avoir rien obtenu.

— Que fera Votre Majesté ? demanda Decazes, quand le Roi se fut calmé.

— Ce que je ferai ? je ne céderai pas. Est-ce toi qui me conseillerais cette lâcheté ? Ne vois-tu pas qu'autant vaudrait abdiquer (1) ?

— Le Roi sait que je n'ai jamais été d'avis qu'il abdiquât ni en fait ni en droit. Il ne doit pas cependant se dissimuler les difficultés de la situation actuelle. Je les lui ai exposées dans ma lettre de tout à l'heure. La circonstance est trop grave pour que je ne lui dise pas la vérité tout entière en oubliant ce qui m'est personnel... Sire, lorsque Monsieur intervenait jadis dans les affaires de Votre Majesté, à l'occasion de la loi du recrutement, par exemple, nous étions bien forts pour lui résister. Il empiétait alors sur votre autorité, et j'étais le premier à conseiller à Votre Majesté de montrer à tous que c'était elle, elle seule qui était Roi. Aujourd'hui, l'empiètement de Monsieur sera excusé par la dou-

(1) En reconstituant, d'après les notes de Decazes, cette curieuse scène, j'ai rétabli le tutoiement dont usait le Roi envers lui quand ils étaient seuls, comme dans ses lettres intimes, et je l'ai placée, à la date du 16 février, contrairement aux assertions de divers historiens qui disent qu'elle eut lieu le 18. Leur erreur provient de ce qu'ils n'ont connu que celle-là, alors qu'il y en eut au moins deux. Le Roi ne céda que dans la seconde. Sa correspondance, qui me sert de guide, est, à cet égard, un témoignage plus autorisé que tous les autres, même que celui de Villèle, qui ne savait qu'imparfaitement ce qui se passait aux Tuileries.

leur du père, et, si le Roi résiste, on dira qu'il a sacrifié son frère à son favori.

— Tu me conseilles donc d'abdiquer?

— Non, Sire; que le Roi résiste, s'il le peut faire avec succès. Mais le peut-il? La majorité n'est plus avec moi, et, quoique prêt à de nouveaux efforts pour la ramener, je n'ose espérer d'y parvenir.

Le Roi était visiblement ébranlé. Il se rappelait que son frère lui avait dit qu'il ne s'agissait pas de sacrifier un système, mais une personne et que, Decazes parti, la Droite soutiendrait le ministère. Il répéta ces propos à son ministre :

— Les loups ne demandent au berger que le sacrifice de ses chiens, fit-il avec amertume.

— D'un seul de ses chiens, objecta Decazes; les six autres seront conservés.

— Eh! tu sais bien, s'écria le Roi, que, toi de moins, le berger n'aura plus de chiens pour le garder.

Devant la constatation d'une position sans issue, Decazes en revint au parti d'appeler le duc de Richelieu à la présidence du Conseil. Mais le Roi, qu'avaient blessé les refus antérieurs du Duc, ne voulait pas s'exposer à en subir un nouveau. Que Decazes, s'il le voulait, fit les premières démarches; quant à lui, il n'interviendrait pas. Cependant, à la demande du président du Conseil, il consentit à le pourvoir d'une lettre qui, mise dès le lendemain sous les yeux de Richelieu, lui marquerait son désir; il l'écrivit séance tenante afin que Decazes pût l'emporter :

« J'ai reçu votre lettre, mon cher Comte; j'approuve, je ne crains pas de le dire, j'admire les sentimens que vous m'y exprimez, et je vous autorise à faire toutes les démarches que vous jugerez utiles pour déterminer le duc de Richelieu à rentrer au ministère. Mais quoique entièrement convaincu de son zèle pour l'État et de son attachement à ma personne, vous devez sentir qu'ayant reçu de lui, et de vive voix et par écrit, plus d'un refus à cet égard, je ne dois pas m'exposer à en recevoir un nouveau. Vous connaissez, mon cher Comte, toute mon amitié pour vous. »

Lorsque, après ce long entretien, le Roi se sépara de son ministre, ils n'avaient rien décidé. Le lendemain, dès le matin, il lui expédiait ce billet révélateur de la détresse de son âme : « Ma nuit, mon cher fils, a été bonne, mon réveil affreux. Et toi, mon

pauvre ami, comment cela va-t-il? Tu sais si je t'aime. » A trois heures, ce fut une missive plus longue. Elle témoignait de plus de calme et de liberté d'esprit, mais non d'un amoindrissement de sa douleur.

« Je viens de recevoir une lettre de Pasquier, noire comme de l'encre, dans laquelle il me répète tout ce que tu m'as écrit hier; je vais lui répondre que tu dois voir le Duc ce matin (1).

« Les gardes du corps sont consignés. Le duc d'Havré m'a représenté ce matin qu'ils n'ont pas été seuls coupables; que beaucoup d'officiers de la garde royale l'ont été autant si ce n'est plus qu'eux et que ne punir qu'un corps, c'est l'entacher. Que faire en pareil cas? Consigner tous les corps, la mesure est violente et pourrait échauffer les esprits. Il pense qu'il vaudrait mieux lever la consigne, en publiant un ordre du jour très ferme. Le duc d'Havré m'en a montré un projet dont je suis fort content. Je lui ai dit que je verrais.

« Le Cardinal m'a dit ce matin que son coadjuteur ne pourrait jamais être prêt pour mardi et je le conçois fort bien. Il ne s'agit pas ici de ces lieux communs qu'il est aujourd'hui d'usage de débiter en quatre phrases, mais d'une véritable oraison funèbre. Sur cela, j'ai fait appeler M. de Brézé, qui m'a proposé un parti, le seul praticable, et que j'ai adopté d'autant plus volontiers qu'il est conforme à l'ancien usage. C'est de transporter le corps à Saint-Denis dès lundi soir ou au plus tard mardi, de l'y déposer dans une chapelle et de ne faire les funérailles que dans quelque temps, lorsque tout sera prêt. Ma grand'mère ne fut enterrée que quarante-huit jours après sa mort et mon grand-père, soixante et dix-huit.

« Je souhaite que tu ne te fasses pas illusion sur la loi des journaux, mais je crains que si. A ce sujet, je dois te dire que ce matin, le duc de la Châtre était furieux de la commission, mais bien plus encore contre M. de Chateaubriand, dont l'outréissance a rompu une majorité toute formée, et, sur cela, il m'en a dit de toutes les couleurs sur le noble vicomte.

(1) Dans ses Mémoires, le chancelier semble ne s'être pas souvenu de cette réponse du Roi et avoir ignoré la démarche de Decazes. « Il fallait obtenir deux choses fort difficiles, dit-il : que le Roi consentit à se détacher de M. Decazes et que M. de Richelieu se résignât à prendre la présidence du Conseil. Nos collègues chargèrent M. Portal et moi de pressentir le Roi sur cette délicate question. Le Roi nous répondit assez sèchement par un refus absolu. » Il n'y a pas trace, dans la correspondance du Roi, d'un refus pareil. En revanche, elle contient la preuve que, vingt-quatre heures avant de recevoir la lettre de Pasquier, il avait autorisé Decazes à négocier avec Richelieu.

« Je suis bien affligé de te savoir enrhumé ; nous n'avions pas besoin de cela de plus. Tu me demandes comment je vais ; ah ! mon ami, il fallait d'abord me demander si j'existe ; je t'aurais répondu : guère. Ce matin, en ouvrant les paupières, le corps réveillé, l'esprit encore fort peu, j'ai senti que je me portais, mais que j'avais un point douloureux au cœur ; j'ai cherché ce qui le causait ; successivement, mes idées se sont développées et, enfin, la triste vérité s'est montrée tout entière. Ma douleur est grande ; elle l'est d'autant plus que je ne peux me livrer à l'espoir que tu m'offres. Tu sembles te la reprocher. Ah ! songe plutôt à toutes les jouissances que tu as fait éprouver à mon cœur ; songe à trois années de bonheur pur, continu, sans un seul nuage, couronnées par le plus grand de tous pour moi, celui d'avoir assuré le tien ; songe, enfin, que le triomphe de nos ennemis ne sera pas complet, car, malgré eux, ils diront comme Phèdre : Ils s'aimeront toujours. »

Pendant que la tendre sentimentalité de Louis XVIII s'épanchait en cette prose désolée, Decazes allait chez Richelieu. Après lui avoir montré la lettre royale, comme une preuve du caractère officiel de sa mission, il recommençait une tentative déjà faite à plusieurs reprises et n'était pas plus heureux cette fois que lors de ses précédentes démarches. Richelieu se retranchait derrière la réponse qu'au mois de novembre, il envoyait de La Haye. Il ne se croyait pas indispensable. Ce qu'on attendait de lui, d'autres pouvaient l'accomplir et mieux que lui-même, « ayant toujours été la bête noire des ultras. »

— Quand vous êtes devenu président du Conseil, dit-il à Decazes, Monsieur vous avait promis son appui. Cela ne l'a pas empêché de vous le retirer en des circonstances si graves, et sans motif. Ce qu'il vient de faire contre vous, il le ferait contre moi. Rien ne me garantit la durée de l'engagement qu'il se déclare prêt à prendre si j'accepte le pouvoir.

Decazes ne put ébranler la résolution de Richelieu. Il revint chez lui découragé, malade, hors d'état de se rendre auprès du Roi, à qui il fit part cependant de son échec. Pour la troisième fois de la journée, Louis XVIII prenait alors la plume : « Ton état physique me désole, mon cher fils, le moral n'est guère plus consolant. Que ferons-nous d'après l'invincibilité du Duc ? Pensez-y bien ; pour moi, je suis à bout de voie. Je suis du moins bien aise que ton oncle ait été bien pour toi... Bonsoir, cher fils, je

n'ai plus que la force de t'aimer de tout mon cœur. » Le lendemain matin, c'était même antienne. « Mon pauvre cœur souffre beaucoup. Ton oncle m'a écrit pour me demander un rendez-vous. Je l'ai assigné à neuf heures. »

Dans cette seconde entrevue, le Comte d'Artois insista de nouveau auprès du Roi pour obtenir le renvoi de Decazes, qui en fut aussitôt averti. « Mon frère n'a point pris ce ton exigeant que tu sais qu'il prend quelquefois. Il m'a simplement dit ce qui m'est revenu de plusieurs autres côtés, qu'avec toi, les lois seraient rejetées, que, toi de moins, elles seraient adoptées. Que lui répondre ? Le vent souffle trop de toutes parts pour que cela ne soit pas vrai. Je lui ai dit l'inutile démarche que tu as faite hier auprès du duc de Richelieu. J'ai voulu du moins jeter cette fleur... non... je ne puis achever. » Il n'achevait pas parce qu'il lui en eût trop coûté d'avouer que, vaincu par les sollicitations de son frère, il lui avait promis, formellement promis le sacrifice qu'on exigeait de lui, si toutefois le duc de Richelieu se laissait fléchir et consentait à recueillir la succession de Decazes. Mais, s'il ne confessait pas ce qu'il appelait sa faiblesse, il s'en excusait en laissant voir à quel point elle le rendait malheureux. « Viens le plus tôt que tu pourras ; viens voir le Prince ingrat qui n'a pas su te défendre et qui a encore besoin de te consulter sur les choix ; viens mêler tes larmes à celles de ton trop malheureux père... Tu me trouveras avec la main gauche gantée ; j'ai quelque chose à l'index ; mais c'est le moindre de mes maux... Peux-tu croire encore que je t'aime ? » Et dans la même lettre : « Je n'ai qu'une seule raison pour croire qu'on ait perverti le Duc d'Angoulême, c'est que ce malheur me manquait. »

Il avait vu son neveu, dans « la fatale soirée du 16 », écouter, sans s'y joindre, mais aussi sans protester, les lamentations du Comte d'Artois et de Madame, et, quoiqu'il eût d'abord attribué cette attitude à la timidité naturelle du prince, depuis, sur la foi de propos inexacts, il le croyait passé à l'ennemi. Cette défection ajoutait à sa douleur. A deux jours de là, il y revenait encore : « César fut plus heureux que moi ; il ne dit qu'une fois : *Tu quoque !* Shakspeare connaissait bien le cœur humain. Voici la malédiction du roi Lear contre sa fille : *Puisse-t-elle sentir combien plus acéré que la dent d'un serpent il est d'avoir un enfant ingrat !* Je ne prononce point cette malédiction, Dieu m'en garde ; mais je sens combien elle est cruelle. » Le Duc d'Angoulême ne

méritait pas ces reproches. Quand il sut que le Roi s'était offensé de le voir s'associer par sa présence et par son silence à la dé marche de son père et de sa femme, il vint spontanément protester de son estime et de son attachement pour Decazes. Cette explication loyale et sincère lui rendit le cœur du Roi. « Hier soir, j'ai éprouvé quelque douceur à appeler le Duc d'Angoulême *mon fils*. Cela ne m'était pas arrivé depuis samedi. »

Cependant, la promesse faite par le Roi à son frère, dans la matinée du 18 février, de sacrifier Decazes à Richelieu ne changeait rien aux dispositions de celui-ci. Aux offres pressantes qui lui étaient faites au nom du Comte d'Artois, il continuait à opposer l'invincible répugnance que lui inspirait le pouvoir. Son refus jetait le désarroi parmi les ultra-royalistes. Ils avaient cru tenir la victoire et s'en étaient déjà réjouis. A la pensée qu'ils s'étaient flattés d'un vain espoir et trop hâtés de triompher, leur fureur reprenait toute sa violence. Elle n'avait d'égaux que leurs craintes. Decazes redevenu nécessaire et partant consolidé, décidant le Roi à renoncer à la réforme électorale, s'assurant à ce prix le concours de la Gauche, telle était la perspective qui s'offrait à eux à la faveur des rumeurs contradictoires dont, pendant vingt-quatre heures, dut se payer leur impatience. Quelques-uns, à défaut de Richelieu, mettaient en avant le nom de Talleyrand, qu'ils méprisaient, quoique depuis sa chute il se fût rapproché d'eux. Soutenu par Molé, Talleyrand se faisait fort, avec sa jactance accoutumée, de constituer un ministère dans lequel Villèle aurait eu sa place, combinaison irréalisable et que, d'ailleurs, Villèle s'empresait de repousser, la considérant « comme une œuvre de fous. » Au milieu de cette agitation, un peu d'espoir rentrait dans le cœur du Roi. Si faible que fût cet espoir, un billet écrit le 19 février le laisse transpirer : « Que dis-tu donc de m'engager dans les laes des ultras ? Ils ne me tiennent pas. Je n'espère pas grand'chose de la visite au duc de Richelieu. Mais qui sait ce qui peut arriver si nous vainquons à la Chambre des Pairs ? Tu me feras savoir ce que tu espères de ce côté. »

La visite à laquelle le Roi faisait allusion — visite de Monsieur au duc de Richelieu — était la dernière carte des ultra-royalistes. Ce qu'il y a de plus piquant, c'est qu'elle avait été conseillée au Comte d'Artois par Decazes lui-même. A bout de ressources, Monsieur s'était décidé à faire appel au dévouement et à la loyauté de l'homme que, depuis plus de trois ans, ses amis et lui travail-

laient à renverser. Il lui avait envoyé le comte Jules de Polignac pour le supplier de s'éloigner volontairement.

« Je répondis au comte Jules, raconte Decazes, que, si Monsieur lui avait réellement confié son entretien avec Sa Majesté, il devait savoir que la difficulté ne résultait que du refus du duc de Richelieu. J'ajoutai que ce refus avait pour cause la défiance du Duc en ce qui concernait la sincérité du parti ultra et de Monsieur lui-même.

« — Que Monsieur le voie, dis-je, qu'il le rassure, et la difficulté sera dénouée. »

Le Comte d'Artois s'était alors décidé à se rendre chez le duc de Richelieu. On sait par quels formels engagements, par quelles promesses d'un concours sincère et durable, destinées à être si vite oubliées, il parvint à ébranler une résistance qui, jusqu'à ce jour, n'avait pas faibli.

« — Votre politique sera la mienne, déclarait-il ; je serai votre premier soldat. »

Et Richelieu, sur cette assurance chevaleresque, donnée d'une voix vibrante, ainsi qu'un serment solennel, consentait à écouter les propositions du Roi. Ce n'était pas encore un consentement définitif. Les perplexités de Louis XVIII ne cessaient pas, bien que l'objet en fût changé. Maintenant, il souhaitait avec ardeur ce consentement, s'étant enfin convaincu que Decazes ne pouvait plus être sauvé. « Espérons, mon cher fils, que le Duc cédera. Actuellement, je puis lui parler et je le ferai demain. Sans lui, la nécessité nous jetterait dans ce Talleyrand. » Le dimanche 20 février, à quatre heures, le Roi écrit de nouveau : « Ma lettre pour le duc de Richelieu ne fait que de partir. J'en avais écrit les premiers mots avant la messe ; depuis mon retour, je n'ai pas eu un instant de libre. Mais j'ai fait voir ce commencement à Pasquier, qui allait chez le Duc, afin qu'il fût (le Duc) certain de la démarche que j'allais faire. Un de mes mangeurs de temps a été La Tour-Maubourg, qui avait un très long travail à me présenter. Mais je lui en ai pardonné la longueur, parce que, lui ayant dit à la fin ce que j'allais faire vis-à-vis du Duc, il s'est mis sur cela à me parler de toi, sans chaleur, parce que tel est son caractère et qu'il n'est pas ton ami intime, mais parfaitement. J'ai senti que les larmes me gagnaient, et je l'ai congédié. Après son départ, j'ai pleuré, et cela m'a un peu soulagé, à peu près comme la ponction soulage un hydropique... Je suis bien, mais mon cœur est brisé... Je

reçois la réponse du Duc; il accepte et, ne pouvant venir ni écrire beaucoup, il m'annonce qu'il m'enverra Pasquier pour traiter les détails. Je souffre l'impossible. Nous nous reverrons, n'est-il pas vrai, fils adoré? »

Le pauvre vieux Roi n'est pas au bout de ses tribulations. Pasquier arrive pour « traiter les détails. » La présidence du Conseil sans portefeuille attribuée à Richelieu, Siméon à l'Intérieur, Portalis à la Justice en attendant le retour de De Serre, toujours malade, dans le Midi; les autres ministres maintenus, ainsi que les trois lois présentées aux Chambres, tout cela est bien vite réglé. Mais voici une condition inattendue. Decazes restant à Paris, le gouvernement serait impossible, car on croirait toujours à la continuation de son influence. Il faut qu'il parte, et, au nom de Richelieu, Pasquier propose de le nommer ambassadeur à Londres, étant entendu qu'il rejoindra son poste sur-le-champ. Le Roi est contraint de céder. A grand'peine, il obtient pour Decazes un délai de quelques semaines, que celui-ci, à qui le repos est impérieusement nécessaire, passera dans ses propriétés de la Gironde après avoir pris l'engagement de ne pas se montrer à Paris pendant ce temps. Ces choses décidées, le Roi signe, la mort dans l'âme, l'ordonnance qui ratifie son malheur.

Decazes étant venu le voir, il lui fait connaître la résolution à laquelle il a dû souscrire. Mais il lui annonce en même temps qu'il l'a créé duc et ministre d'État, tenant à prouver qu'en se séparant de lui, il ne lui retire ni sa faveur ni son amitié. Il lui montre même la lettre qu'il vient d'écrire au roi d'Angleterre.

« Monsieur mon frère, j'ai jugé à propos de rappeler le duc de Richelieu à la présidence de mon Conseil, et j'ai nommé le comte (aujourd'hui duc Decazes) mon ambassadeur auprès de Votre Majesté. Il partira dans quelque temps pour se rendre à son poste. Mais j'ose d'avance solliciter pour lui les bontés particulières de mon auguste ami. En quittant le ministère, le duc Decazes n'a rien perdu de ma confiance, et, à ce titre, je me flatte qu'il recevra de vous un accueil favorable. Je vous prie surtout d'ajouter foi à ses discours. »

En rentrant chez lui, après cette émouvante entrevue qui ne doit pas cependant être la dernière, Decazes se demande s'il a sagement agi en consentant à quitter la France. Peut-être eût-il mieux fait de refuser l'ambassade qui vient de lui être accordée sans qu'il la sollicite, et de rester à Paris; il est pair du royaume,

nul n'aurait pu le contraindre à s'éloigner, s'il s'était mis en tête de siéger dans l'assemblée à laquelle il appartient. Un parti d'opposition libérale se serait bien vite formé autour de lui et l'aurait en peu de temps ramené au pouvoir. N'est-ce point par peur de cette éventualité que le duc de Richelieu a exigé son éloignement? Lui-même n'a-t-il pas eu tort de céder, et, quand il sera parti, n'essayera-t-on pas de le perdre dans l'esprit du Roi? Aux questions qu'il se pose, c'est sa jeune femme qui répond. Elle n'a pas encore dix-huit ans. Mais, au spectacle des intrigues de cour dont elle est témoin depuis son mariage, elle a précocement acquis la maturité, l'expérience.

« Quand mon mari revint de chez le Roi, il m'apprit que le Roi, en acceptant sa démission, lui donnait le titre de duc et le nommait ambassadeur en Angleterre ; que le duc de Richelieu exigeait qu'il ne restât pas en France et n'acceptait le ministère qu'à cette condition. Je lui observai qu'en son absence, tous ses ennemis allaient tomber sur lui ; que les absents ont toujours tort ; qu'il n'aurait personne pour le défendre.

« — Tu ne peux rester ministre, soit ; mais tu dois demeurer à ton poste de pair pour répondre à ceux qui l'attaqueront.

« — Mes amis répondront pour moi.

« — Tes amis ! Tu quittes la partie ; ils la quitteront avec toi.

« — Non, ils me défendront. D'ailleurs, Monsieur a donné sa parole au Roi qu'après mon départ, les attaques cesseraient. »

Il croit encore à la parole de Monsieur ! Sa femme n'est pas convaincue. Mais elle se résigne, en pensant que la retraite à laquelle il a consenti sera favorable à sa santé compromise. Seulement, ses prévisions commencent à se vérifier dès le lendemain. Les journaux royalistes célèbrent la chute de Decazes avec des cris de cannibale. C'est un torrent de violences et d'injures, qui longtemps encore coulera. Chateaubriand écrit la phrase inexcusable : « Nos larmes, nos gémissemens, nos sanglots ont étonné un imprudent ministre : les pieds lui ont glissé dans le sang ; il est tombé. »

A partir de ce jour jusqu'à celui de son départ, les relations de Decazes avec le Roi ne sont plus, suivant l'expression de celui-ci, qu'une « agonie prolongée. » Les lettres royales qui lui parviennent encore présentent le caractère d'une lamentation. « Ton oppression m'arrache le cœur ; je n'ai pu conserver le meilleur des ministres, conserve-moi le meilleur et le plus tendrement

aimé des fils. » — « Mon moral est abîmé; puisses-tu souffrir moins que ton père. » — « Mon moral souffre de la fin de mon bonheur. Je suis bien malheureux, cher fils. » — « Je ne suis pas surpris que tu aies été content du duc de Gramont. Je l'avais été fort, à tel point que je ne me suis pas gêné de satisfaire devant lui le plus impérieux de mes besoins, besoin que j'éprouve à chaque instant, celui de pleurer. » — « Hélas! c'est le commencement de nos peines; elles sont déjà grandes, bientôt elles seront affreuses; aie plus de courage que moi. » — « Je t'en conjure, viens de bonne heure; que ce soit le dernier jour ou non, viens de bonne heure. Mon cœur est brisé, mon fils, mon cher fils. Je t'aime, je t'aimerai jusqu'à mon dernier soupir. »

Cette correspondance élégiaque se continue jusqu'au 25 février. Brusquement, Richelieu y coupe court. Il vient déclarer au Roi que l'intérêt du ministère comme celui de la paix publique exige que Decazes parte sans plus de retard et qu'il le lui a fait savoir. Accablé par cette mise en demeure, Louis XVIII écrit : « Le duc de Richelieu m'avait dit ce qu'il t'a fait dire par le marquis de La Tour-Maubourg. Il m'a glacé le sang. Je ne sais si je t'en aurais parlé... Ô mon fils, mon cher fils, pour te venger de tes ennemis, je leur souhaite mon cœur; ils seront assez punis. »

Le départ fixé au lendemain, Decazes reçoit encore ce billet : « J'ai bien dormi, mon cher fils; je te laisse à juger du réveil. Puisse la route, un climat plus doux et le repos te rendre la santé. Adieu, mon Élie, mon Égédie, mon petit Louis, ma Zélia, je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur. » Enfin, la nuit venue, comme sa famille et lui vont monter en voiture, Gonet, le valet de chambre du Roi, apporte un papier plié en quatre, adressé « A mon cousin le duc Decazes », et qui ne contient que deux lignes : « Adieu, cher fils; c'est du fond d'un cœur brisé que je te bénis; je t'embrasse mille fois. » C'est sur ce cri qui semble lui assurer, de loin comme de près, l'éternelle affection de Louis XVIII, que Decazes, tombé du pouvoir, quitte Paris, avançant son départ de quelques heures, afin de déjouer les manifestations hostiles qu'ont annoncées des avis mystérieux.

---

---

# LA SUPPRESSION DES DISTANCES

---

La télégraphie et la téléphonie sont, aujourd'hui, tellement entrées dans nos habitudes, qu'on a peine à concevoir une société organisée sans ces moyens de communication. Cependant, les personnes qui sont nées dans le premier quart de ce siècle ont connu une époque où la télégraphie n'existait pas, et c'est seulement depuis la guerre de 1870 que la téléphonie a vu le jour. On peut donc évoquer le souvenir d'un temps où les conditions économiques de la vie étaient, au point de vue des rapports de ville à ville et de pays à pays, peu différentes de ce qu'elles étaient dans un passé lointain.

Le progrès, en cette matière, a été d'une lenteur extrême. Il s'est, en quelque sorte, manifesté tout à coup; depuis, il a marché à pas de géant.

Les chemins de fer, la navigation à vapeur, la télégraphie terrestre et sous-marine et, plus récemment, le téléphone, ont rapproché les distances, rendu le monde plus petit, et ramené déjà à portée de la voie humaine des distances de 1 000 kilomètres. La parole franchira-t-elle bientôt les océans, comme elle franchit la Manche, et deux personnes placées des deux côtés de l'Atlantique arriveront-elles à pouvoir s'entendre parler réciproquement et se voir? Il n'est pas téméraire de penser que le problème de la transmission des sons, comme celui de la transmission de la vision à distance seront bientôt résolus et que la voix ainsi que l'image pourra se reproduire instantanément au delà des mers, comme les signaux de la télégraphie.

C'est la dernière étape qui reste à franchir.

## I

Un officier allemand, le major Bauchrøder, publia à Hanau, en 1795, un *Traité des Signaux*, dans lequel il dit que la tour de Babel fut édiflée pour établir un centre de communication entre les peuples. L'assertion était hasardeuse. Il n'en est pas moins vrai que l'art des signaux est vieux comme le monde.

L'ancienne Grèce fut couverte de phares et de feux servant de signaux, le jour, par la fumée, la nuit, par leur éclat lumineux. Ces faits ont laissé derrière eux de nombreux témoignages. Annibal fit construire des tours d'observation en Afrique et en Espagne, donnant ainsi un exemple qui fut suivi par les Romains. Un bas-relief de la colonne Trajane montre l'installation d'un poste de signaux. Les Arabes et les Chinois connurent aussi ces procédés de communication. La télégraphie optique, remise en honneur de nos jours pour le service des armées en campagne, était pratiquée, dit-on, en Chine depuis des milliers d'années.

Robert Hooke inventa en 1664 un système de signaux formés de planches de diverses formes, dont la combinaison donnait certaines phrases. C'est le système sémaphorique, aujourd'hui en usage sur les côtes.

Quel chemin parcouru depuis la séance de la Convention où fut décrété l'essai de l'invention de Claude Chappe, à qui la troisième République a élevé une statue !

Les Chappe étaient cinq frères qui se vouèrent tous aux progrès de la télégraphie que Claude avait imaginée, et qui, successivement, furent administrateurs des lignes télégraphiques. Par une singulière ironie du sort et par une injustice à laquelle la politique des partis nous a, depuis longtemps, habitués, les deux derniers frères, René et Abraham, furent destitués lors de la Révolution de 1830, parce qu'ils avaient refusé de transmettre aux départemens les dépêches du gouvernement provisoire.

Aussi bien, pendant cette première période de la télégraphie, n'était-il venu à personne l'idée que le télégraphe pût être autre chose qu'un instrument de gouvernement. La généralisation de son emploi fut demandée, pour la première fois, en 1830, par un officier d'état-major, qui publia, à Montpellier, un mémoire, où il émit l'opinion que le télégraphe pourrait favoriser les transactions, s'il était mis à la disposition des particuliers. Cette idée parut si étrange

qu'elle ne fut reprise et soumise à l'Assemblée Nationale que dix-neuf ans plus tard. Elle fut repoussée, et son auteur reçut du ministre de l'Intérieur une semonce publique. On se contenta de décider la transmission journalière dans les principales villes de France, des cours du 3 pour 100, du 5 pour 100 et des actions de la Banque de France.

Cependant, à la faveur des travaux d'OErstedt, d'Arago, de Wheatstone et de Davy, la télégraphie électrique avait pris naissance et, en 1844, sous l'influence d'Arago, une commission, dont faisaient partie Pouillet et Becquerel, fut nommée, par le ministre de l'Intérieur, pour en étudier l'application. L'organisation de ses services et la création d'un réseau complet, reliant Paris à tous les chefs-lieux, datent de 1852.

Il était intéressant de rappeler ces souvenirs, déjà lointains, pour marquer les débuts d'un des grands services de l'État qui depuis, aussi bien dans notre pays que chez les autres nations, a pris une importance sans cesse croissante. Il est bon aussi, dans une étude sur les transmissions rapides de la pensée écrite ou parlée, de montrer qu'à l'origine des travaux qui ont révolutionné le monde entier, c'est un Français qui marche à l'avant-garde. Si Claude Chappe n'est pas le fondateur de la télégraphie électrique, il est le promoteur de la télégraphie sans épithète. Il fut un précurseur, et c'est un devoir de ne pas oublier cette famille, qui mérita bien de la science et de la patrie. Pendant quarante années, les frères Chappe furent à la tête de l'administration des télégraphes, dont Claude, l'aîné, avait prévu l'influence future, lorsqu'il écrivait « qu'il est de la gloire de la grande nation de ne laisser rien à faire pour le perfectionnement d'une découverte dont elle se glorifie. » Si, plus tard, les travaux de perfectionnement de la télégraphie électrique ont trouvé de précieux auxiliaires dans des inventeurs de diverses nations, Morse, Wheatstone, Hughes, etc., c'est encore à un Français, M. Baudot, qu'on doit l'appareil avec lequel la capacité de transmission d'un fil de ligne est portée à son maximum.

Depuis 1852, nous avons fait du chemin. Rien qu'en France, le nombre de lignes, qui représentait à cette époque 2 433 kilomètres, correspondait en 1894 au chiffre de 93 829. Ces lignes représentent actuellement une longueur de 317 724 kilomètres. Elles ont transmis l'année dernière 42 718 337 dépêches intérieures et 2 563 436 télégrammes internationaux, soit un total de plus de

45 millions de dépêches pour l'année. Le produit des taxes s'est élevé à 31 513 255 francs, contre 76 722 francs, montant des taxes de 1851. Il faut, en outre, remarquer que la moyenne du prix d'un télégramme, à l'époque du coup d'État, était de 8 fr. 51 et que cette moyenne est tombée aujourd'hui à 0 fr. 88. On se rend ainsi compte de la progression suivie pendant quarante années dans le mouvement des correspondances télégraphiques terrestres; la comparaison ne peut manquer de donner lieu à de curieuses réflexions.

## II

De même que l'idée de la télégraphie électrique avait été suggérée par une sorte de divination, plutôt que par un travail scientifique raisonné, et cela plusieurs années avant l'époque à laquelle elle a été pratiquement appliquée, de même l'idée de transmettre le son entre deux cornets acoustiques réunis par un fil précéda, de longtemps, la découverte du téléphone.

L'appareil qu'on appelle le téléphone à ficelle remonte à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Il fut inventé par un Anglais, nommé Robert Hooke, déjà cité au cours de cette étude, mais il fut presque aussitôt délaissé. Robert Hooke écrivait en 1667 : « Il n'est pas impossible d'entendre un bruit à grande distance, car on y est déjà parvenu, et l'on pourrait même décupler cette distance, sans qu'on puisse taxer la chose d'impossible... Je puis affirmer qu'en employant un fil tendu, j'ai pu transmettre instantanément le son à une grande distance et avec une vitesse, sinon aussi rapide que celle de la lumière, du moins incomparablement plus grande que celle du son dans l'air. Cette transmission peut être effectuée, non seulement avec le fil tendu en ligne droite, mais encore quand ce fil présente plusieurs coudes. »

C'est encore à un Français qu'on doit d'avoir dégagé cette idée de l'oubli dans lequel elle se trouvait.

Un ingénieur, nommé Charles Bourseul, publia en 1854, dans les *Annales télégraphiques*, un notice très succincte sur un appareil téléphonique. Mais l'heure de la téléphonie n'avait pas encore sonné. Comme le précédent, l'appareil de Bourseul fut complètement oublié jusqu'en 1861. A cette époque, Reiss fit des essais dont le résultat ne fut pas encore décisif.

Le comte du Moncel raconte que, jusqu'en 1854, personne

n'aurait osé admettre la possibilité de la transmission de la parole à distance et que, lorsque parut la note de Bourseul, son idée fut regardée, par tout le monde et par lui-même, comme un rêve fantastique. Cette note contient les phrases suivantes : « Après les merveilleux télégraphes qui peuvent reproduire à distance l'écriture de tel ou tel individu, et même les dessins plus ou moins compliqués, il semblerait impossible d'aller plus en avant dans les régions du merveilleux. Essayons, cependant, de faire quelques pas de plus encore. Je me suis demandé, par exemple, *si la parole elle-même ne pourrait pas être transmise par l'électricité; en un mot, si l'on ne pourrait pas parler à Vienne et se faire entendre à Paris.*

« La chose est praticable et voici comment :... Imaginons qu'on parle près d'une plaque mobile, assez flexible pour ne perdre aucune des vibrations produites par la voix, que cette plaque établisse et interrompe successivement la communication avec une pile, vous pourrez avoir, à distance, une autre plaque qui exécutera, en même temps, les mêmes vibrations...

« J'ai commencé des expériences à cet égard; elles sont délicates et exigent de la patience et du temps, mais les approximations obtenues font entrevoir un résultat favorable. »

La priorité de l'idée du téléphone appartient donc bien à Charles Bourseul.

On sait avec quelle rapidité, à la faveur des études électriques nouvelles, la téléphonie a conquis, dans le monde entier, son droit de cité. Cette invention était à ce point dans l'air, si l'on peut s'exprimer ainsi, que, *le même jour*, le 14 février 1876, deux Américains, Graham Bell, de Boston, et Elisha Gray, de Chicago, déposaient simultanément une demande de brevet au bureau des patentes de Washington. Un mois avant, jour pour jour, Edison avait demandé une protection provisoire pour un appareil analogue ! C'est une date qu'il faut se rappeler, car elle marque l'origine d'une ère nouvelle dans l'histoire des communications à grande distance.

Le développement des communications téléphoniques n'aurait certainement pas été aussi considérable, si ce curieux appareil n'avait été complété par un instrument, non moins intéressant, dont MM. Hughes et Edison se sont disputé la paternité, qui paraît acquise à M. Hughes. Nous voulons parler du *microphone*. Déjà, en 1865, un savant ingénieur du corps des télégraphes

français, M. Clérac, avait étudié les différences de résistance électrique que produit, dans un circuit télégraphique, l'introduction de particules de plombagine. Ces expériences contenaient en germe l'invention du microphone.

Comme son nom l'indique, cet appareil a pour objet de rendre perceptibles, à distance, les sons les plus légers : le tic tac d'une montre, le frottement d'une plume, les pas d'une mouche et même, suivant M. Hughes, *son cri de mort*. Cette sensibilité dans la transmission des bruits légers est obtenue généralement par l'interposition, dans le circuit téléphonique, de baguettes, de pastilles ou de granules de graphite disposés de diverses façons et qui ont la propriété d'augmenter considérablement l'intensité du son. La disposition la plus usitée en France est celle de MM. Ader et Berthon.

Dès les premiers pas faits par la téléphonie, les esprits clairvoyans devinèrent le rôle considérable qu'elle était appelée à jouer dans la vie sociale et politique. En France, c'est à la Société générale des Téléphones et à ses fondateurs que revient l'honneur d'avoir organisé la téléphonie en service public, malgré les déficiences du début, la routine, l'hostilité de certains, et la neutralité plus ou moins bienveillante du gouvernement, qui suivait, d'un œil jaloux, les progrès de la nouvelle industrie. Il m'appartient moins qu'à tout autre de revenir sur un sujet qui a été fécond en polémiques et en revendications énergiques.

Aujourd'hui, en France, la téléphonie est un service d'État, au même titre que la poste et la télégraphie. Limitée, tout d'abord, à l'exploitation urbaine, la téléphonie s'est petit à petit étendue aux villes voisines. Elle a réuni, plus tard, les points les plus éloignés de notre territoire et, enfin, franchi les frontières.

Si le rêve de Bourseul, « la communication verbale entre Paris et Vienne, » n'est pas encore réalisé, il n'y a plus de doute sur sa possibilité technique. Paris et Londres, Paris et Bruxelles, New-York et Chicago, Berlin et Rome, réseau dont il est à peine besoin de souligner l'intérêt politique, sont, depuis plusieurs années, reliés entre eux, et ce mode de communication a eu un tel succès, que les lignes primitives ont été rapidement insuffisantes, et qu'il a fallu en créer de nouvelles. Un réseau d'ensemble a été étudié pour toute la France; il est aujourd'hui en grande partie achevé.

## III

Une circonstance particulière a favorisé les progrès de la téléphonie. Certains savans entrevoient la possibilité de communications électriques, télégraphiques ou téléphoniques, entre des points non reliés par un lien matériel. L'avenir nous dira si cette idée, qui a été préconisée par des savans éminens (M. Preece, par exemple), peut donner un résultat pratique, et être autre chose qu'une curiosité scientifique. Jusqu'à présent, il a fallu, entre les points en correspondance, une liaison effective, un conducteur canalisant les vibrations électriques qui véhiculent les signaux ou la parole. Ce lien a été pour le télégraphe, faute de mieux, formé par le fil de fer, matière assez mauvaise conductrice de l'électricité, facilement altérable et destructible, mais d'un emploi économique.

Dans la série des métaux bons conducteurs de l'électricité, le fer ou l'acier occupent une place médiocre, loin, bien loin derrière l'argent et le cuivre. De l'argent, il n'en faut point parler. Dans le pays le plus honnête du monde, il ne resterait pas un mètre de fil sur les poteaux, si le gouvernement était assez riche pour se payer des lignes en argent. Il est déjà assez difficile de sauver de la déprédation le cuivre, métal moins aristocratique, mais tentant tout de même. Aussi, pendant longtemps, soit que les lignes ne fussent pas suffisamment protégées, soit, plutôt, parce qu'on ne savait pas travailler le cuivre de façon à le rendre plus résistant, sans rien lui enlever de ses qualités conductrices, on a complètement négligé le concours précieux de ce métal, sans lequel on peut affirmer que la téléphonie n'existerait pas.

Elle ne peut se contenter, en effet, d'une canalisation aussi médiocre que la télégraphie et, sans parler de l'inertie magnétique que le fer oppose à la transmission des vibrations téléphoniques, le calcul montre que, si un simple fil de fer de deux millimètres d'épaisseur peut suffire pour transmettre les signaux télégraphiques à plusieurs centaines de kilomètres, il faudrait de véritables barres d'acier pour transmettre, à la même distance, la parole téléphonique. Cette obligation aurait, à elle seule, rendu la canalisation des vibrations téléphoniques absolument impossible. Au contraire, avec le bronze, ou avec le cuivre chimiquement pur et sans aucune trace de corps étrangers, tel qu'on sait le

préparer aujourd'hui par les procédés électrolytiques, on arrive à obtenir un métal aussi bon conducteur que l'argent lui-même, et d'un prix qui n'est pas un obstacle à l'économie des installations. Aussi la téléphonie interurbaine et internationale a-t-elle pris rapidement, dans tous les pays, un développement que justifient des besoins de communication sans cesse croissans.

Paris a été relié avec Bruxelles et avec Londres, et le trafic a été si intense sur ces deux lignes, qu'il a fallu les doubler, les tripler, les décupler après un temps très court. Marseille, qui est, en France, le point le plus éloigné de Paris, dans l'état des communications téléphoniques actuelles, donne également lieu à des communications si nombreuses qu'il a fallu créer une ligne spéciale pour Lyon.

Toutes ces lignes sont formées de deux fils de grosseur variable avec la distance. Un seul fil ne suffirait pas pour soustraire la transmission de la voix à l'influence fâcheuse des agens extérieurs, de l'électricité de l'atmosphère, et du courant qui circule dans les fils télégraphiques voisins. Cette action, dite inductive, se manifeste par des bruissements, auxquels on a donné le nom caractéristique de « friture », qui se superposent aux émissions de la voix et en masquent la netteté, s'ils ne la suppriment pas absolument. Le remède est à côté du mal; il consiste à doubler le fil et à fermer ainsi la ligne par un retour qui neutralise les effets de l'induction. Ce remède est efficace, mais il n'est pas absolument économique. Doubler une ligne de cuivre n'est pas toujours une dépense insignifiante; quelques chiffres permettent de s'en rendre compte.

La ligne de Paris à Bruxelles a environ 330 kilomètres de longueur. Elle est formée de deux fils de cuivre, de 3 millimètres de diamètre, dont le kilomètre pèse environ 63 kilos. Le poids total des 330 kilomètres est donc de 21 000 kilos environ et, au prix où est le fil de cuivre (1 fr. 70 le kilo approximativement), on voit qu'il n'est pas indifférent d'avoir à en employer 42 tonnes au lieu de 21. C'est, *a fortiori*, plus sensible comme dépense pour une ligne comme celle de Paris-Marseille qui, en tenant compte de la distance, des détours et des dénivellations subies par la ligne, ne comporte pas beaucoup moins de 2 000 kilomètres de fil aller et retour. Ce fil est plus gros que celui de Paris-Bruxelles. Il a un diamètre de 4<sup>mm</sup>,5 et pèse 142 kilos le kilomètre. La ligne double tout entière n'emploie donc pas beaucoup moins de 300 tonnes de

fil. On voit, par conséquent, que, si la téléphonie est, commercialement parlant, une bonne affaire pour l'État, elle exige une mise de fonds importante, puisque le conducteur seul, — sans compter son installation, les poteaux qui le supportent, les appareils, le transport de tout le matériel et les frais généraux, — coûte déjà près d'un demi-million pour une distance de 1 000 kilomètres à franchir.

Quoi de plus léger, en apparence, que ces fils ténus, courant le long des voies ferrées, et dans la masse desquels, comme en autant de canaux, se transportent les ondes électriques! L'œil les distingue à peine à quelque distance, et l'on a du mal à se figurer, si on ne se livre pas à un calcul précis, que leur poids soit, en définitive, celui qu'on annonce. Le seul fil de la ligne Paris-Marseille correspond au chargement de 30 wagons de marchandises. Il n'est donc pas surprenant qu'avec les progrès gigantesques des applications de l'électricité, l'industrie ait vu se créer, depuis vingt ans, des usines considérables pour le laminage et le tréfilage du cuivre. Ces usines sont des plus prospères, leur production ne cesse de s'accroître et s'accroîtra certainement encore pendant de longues années.

La chose est d'autant plus digne de remarque, que le cuivre a ce grand avantage sur le fer, qu'il ne s'use, pour ainsi dire, pas. Le fer se rouille, malgré la galvanisation dont on le protège; la moindre piqûre, dans le vernis de zinc dont on le revêt, laisse à l'humidité un passage qui s'accroît rapidement, s'attaque à la surface vive du métal, la corrode, la ronge et la fait bientôt tomber en poussière. La conservation du cuivre, presque indéfinie, est assurée partout où il n'a pas à souffrir de fumées sulfureuses. Ces fumées résultent souvent de la combustion de houilles contenant des pyrites. C'est un cas exceptionnel, auquel on est exposé principalement dans les lieux mal aérés où les fumées ne sont pas rapidement balayées, tels que les tunnels. Mais les lignes de cuivre résistent longtemps, presque indéfiniment. En refondant les fils et en affinant le cuivre qui en résulte, on est presque assuré de n'avoir à subir aucun déchet de matière. Le cuivre est donc un auxiliaire très précieux pour les canalisations électriques.

Si le conducteur de cuivre a rendu la téléphonie interurbaine possible, on peut également dire que, sans lui, la télégraphie sous-marine n'aurait pas existé. Ici, la question de la canalisation prend

une importance toute particulière, tant à cause des immenses espaces à franchir, qu'en raison des soins que demande la canalisation, et des intérêts financiers considérables qu'elle met en jeu.

#### IV

On imagine difficilement le nombre des causes de détérioration auxquelles sont exposées les lignes électriques. Dans l'homme et l'insecte, elles ont trouvé des ennemis implacables. Le règne végétal lui-même en fournit un certain nombre, tels que les champignons et autres excroissances parasitaires. N'oublions pas les agens météorologiques : la chaleur, la sécheresse, l'humidité, la pluie, l'oxygène de l'air, l'électricité atmosphérique, la foudre. En procédant à l'entretien des lignes électriques, on retrouve chacun de ces ennemis aux prises avec les moyens de lutte imaginés contre lui.

Mais ce qu'il faut retenir, c'est que l'homme se trouve placé en tête de cette armée malfaisante. Plus particulièrement dans les pays nouveaux, il s'obstine à ne pas comprendre que l'établissement du télégraphe est un bienfait qui améliore les relations sociales et facilite les transactions.

Ce n'est pas seulement dans les régions nouvellement ouvertes à la civilisation, où l'homme est encore une sorte de sauvage, que le télégraphe trouve ses ennemis les plus acharnés. Il semble qu'un malin besoin de destruction existe au fond du cœur humain. Seul ennemi conscient des lignes, il s'attaque à toutes leurs parties sans exception. En France, et dans la plupart des pays d'Europe, ce sont surtout les isolateurs qui attirent les regards par leur blancheur éclatante. Les pierres, les coups de feu, les détruisent à l'envi, et il n'est pas rare de voir des lignes entières, où chaque poteau porte la trace de ces attaques. Les moyens prohibitifs pour combattre ces actes de vandalisme étant impuissans, on a dû se résoudre à des moyens de protection très coûteux, tels que les isolateurs blindés, et les isolateurs colorés en brun, dont l'apparence excite moins la tentation que celle des isolateurs blancs. Ce petit fait porte en lui une leçon de psychologie qu'il est intéressant de signaler.

Dans les pays nouveaux, l'action destructive se donne librement carrière. Le télégraphe étant, au premier chef, un instrument de conquête matérielle et morale, on devait s'attendre à de fré-

quentes tentatives dirigées contre lui par les populations conquises. La difficulté de surveiller les lignes donne beau jeu à leurs ennemis : un fil est si vite coupé, un poteau si rapidement jeté à terre ! Mais ce n'est cependant pas à une hostilité particulière au télégraphe qu'il faut attribuer les plus fréquentes attaques dont il est l'objet. Les lignes aériennes se composent de trois élémens adaptables aux nécessités d'un ménage rudimentaire. Les isolateurs renversés forment des récipients, grossiers sans doute, mais inespérés, pour les Arabes, grands amateurs de café, mais peu riches en tasses. Plus recherchés sont encore les fils de ligne. S'ils sont en fer, les usages auxquels on peut les appliquer sont innombrables : ornemens, armes, liens, clôtures, etc. S'ils sont en cuivre, la coquetterie des naturels de certains pays les transforme en bagues, bracelets et bijoux de toute sorte. Dans l'Inde, où les fils de laiton, coupés en courtes tiges, forment une monnaie courante, les fils des lignes de cuivre risqueraient fort d'être volés pour cet usage, si la couleur du métal n'était très vite ternie par les poussières de l'air, et si, d'ailleurs, le faible diamètre de ces fils n'empêchait de la distinguer.

Les poteaux en bois ont mainte utilité : on peut les brûler pour se chauffer ou faire sa cuisine. On les emploie aussi pour la construction. Quant aux poteaux en fer, quelle bonne fortune, s'ils sont tubulaires, comme ceux qu'on a employés en Asie Mineure, en Égypte et en Perse ! Voilà une conduite d'eau toute trouvée. Dans les Indes, et surtout dans le Mèkrân, où l'on a employé des poteaux tubulaires analogues aux poteaux d'Asie, les gens du pays s'emparaient du paratonnerre en fer forgé qui les surmonte pour en faire une arme en le fixant à l'extrémité d'un bambou ; il a fallu le river au poteau.

Les déprédations télégraphiques s'exercent quelquefois d'une façon naïve. Tel est le cas de ce paysan annamite qui, après avoir enlevé les fils de fer pour les approprier à ses besoins personnels, les avait consciencieusement remplacés, entre les poteaux, par de longs bambous liés ensemble, afin que la ligne pût toujours fonctionner.

Le fanatisme se met souvent de la partie. En Chine, lorsqu'on a voulu construire les premières lignes télégraphiques aériennes, on s'est heurté à une hostilité invincible de la part des populations. On sait de quelle vénération est entouré le culte des ancêtres. Il n'y a pas de cimetière en Chine. Chaque famille garde

ses morts et les enterre autour de la demeure commune, dans le jardin qui l'entoure. On rencontre des sépultures à chaque pas. Or, laisser tomber une ombre sur la tombe d'un ancêtre est considéré comme une suprême injure, cette ombre fût-elle celle d'un fil télégraphique. C'est en vertu de ce sentiment, profondément enraciné dans le cœur des Chinois, que les premières lignes furent détruites sans que les autorités osassent chercher un moyen de répression. Les compagnies télégraphiques ne se tirèrent d'affaire qu'en renonçant dans le voisinage des tombeaux aux lignes aériennes et en employant des lignes souterraines.

Les agens atmosphériques, l'air, la chaleur et l'humidité, exercent une action destructive très rapide sur les fils des lignes. Les fils de fer sont corrodés par la rouille, même lorsqu'ils sont protégés par une galvanisation superficielle. Le moindre choc qui détache un morceau de la pellicule protectrice détermine un foyer d'oxydation qui atteint bientôt toute la masse du fil. Les fumées qui se trouvent dans l'air, surtout dans les régions industrielles, les vapeurs salines au bord de la mer, activent cette corrosion. Aussi une part du succès qu'ont obtenu les lignes de cuivre tient-elle à la résistance que ce métal oppose aux influences destructives de l'air et du temps.

Fils de fer ou de cuivre, les fils de ligne sont fréquemment détruits au cours de l'hiver par l'accumulation de verglas qui se produit sur eux et les entoure souvent de manchons de glace plus gros que le bras. Le froid lui-même, en dehors de toute production de glace, peut faire rompre les lignes, lorsque la tension d'un fil, établi pendant la belle saison, n'a pas été calculée de façon à tenir compte de la contraction du fil. Aussi, dans les pays froids, a-t-on fréquemment à constater des ruptures de fils. Ces ruptures sont d'autant plus à craindre dans les pays du nord de l'Europe que, pendant la saison froide, la nuit est presque ininterrompue; la réparation des lignes constitue une opération pénible et périlleuse.

En Norvège, où les lignes télégraphiques atteignent la plus haute latitude, il y a, dans la partie qui s'étend de Tromsø au Cap Nord, un réseau télégraphique dont la longueur atteint 2000 kilomètres, tandis que la distance totale à vol d'oiseau des villes à relier n'en atteint pas mille. Ces lignes se développent en contournant les nombreuses sinuosités dont les fiords dentellent les côtes. Elles traversent un pays couvert seulement de maigres bou-

leaux et de pierres, sans voies de communication, où le fil télégraphique est le meilleur guide que le voyageur ait à suivre. Sur le parcours de ces lignes inhabitées, un certain nombre de cabanes sont construites pour donner abri au malheureux télégraphiste qui, soudainement, au milieu d'une épaisse obscurité et par des froids extrêmement rigoureux, est obligé de partir sur la neige pour aller réparer une ligne rompue. Ces cabanes qui offrent aussi un asile au voyageur (nous avons été heureux d'en user), contiennent un lit de camp, le matériel nécessaire aux réparations, et quelques ustensiles de cuisine. Il n'est pas rare que des bourrasques de neige détruisent même ces refuges.

Les poteaux en bois sont soumis aux diverses causes de destruction qui agissent sur les autres bois. Ils ne résistent qu'un certain temps. La pluie et même l'humidité pénètrent les bois, dissolvent les corps antiseptiques et les rendent plus accessibles à toutes les causes de destruction. L'eau s'introduit dans les canaux du bois et les remplit petit à petit du haut au bas du poteau.

La sécheresse facilite l'action ultérieure de la pluie en déterminant des fentes longitudinales à la surface du poteau.

Le contact du sol agit également par son humidité; il agit aussi par les matières minérales et végétales que contient le sol et qui peuvent occasionner des réactions chimiques avec les imprégnations antiseptiques des poteaux. C'est ainsi que les terrains calcaires donnent lieu à la production de bicarbonate de chaux qui réagit sur le sulfate de cuivre et le fait disparaître du pied du poteau. Cette action est si nette que le seul fait d'être planté au voisinage d'un massif de maçonnerie accélère la pourriture des poteaux. Les sols riches en débris organiques facilitent également la pourriture du bois.

Lorsque le bois est attaqué par la pourriture humide, on voit se développer en même temps, à sa surface, des champignons dont l'espèce varie suivant l'essence. Le champignon du pin et du sapin, essences employées le plus ordinairement pour les poteaux, porte le nom de mэрule (*Merulius destruens* ou *lacrymans*). Il se manifeste sur la partie du poteau tournée vers le nord, c'est-à-dire du côté le plus humide et le moins exposé à la lumière, sous la forme de longs filamens blancs qui remplissent les fentes du poteau, se développent avec rapidité dans le sol environnant, puis se réunissent en une masse molle, compacte, d'où suinte un liquide incolore. Ce champignon, qui se développe sur tous les

bois, et qui, à l'état de maturité, forme des masses brunes de 25 à 30 centimètres de circonférence, reste généralement sur les poteaux à l'état de *mycelium*, c'est-à-dire de filamens, qui envahissent graduellement la masse du bois, en se logeant dans les moindres fentes, la pénètrent tout entière, et s'étendent dans le sol en largeur et en profondeur.

Né de la pourriture, ce champignon l'accélère à son tour. Il détermine une sorte de contagion qui se propage avec rapidité, soit par contact, soit à distance, les spores étant transportées par la pluie et le vent.

De profonds ravages sont également causés dans les bois par les insectes. Ceux-ci exercent leur action destructive tantôt à l'état de larves, tantôt à leur état définitif, soit isolément, soit en colonies. Parmi ceux qui attaquent les bois avec le plus d'activité figure le scolyte destructeur, petit coléoptère dont la femelle perce les écorces, creuse une galerie dans le bois et y dépose ses œufs à la suite les uns des autres. Les œufs éclosent et donnent naissance à des larves qui se nourrissent du liber et de l'aubier, en perçant, de part et d'autre de la galerie initiale, une série de galeries rayonnantes. Arrivées au dehors et transformées en insectes parfaits, elles s'accouplent, et, après la fécondation, pénètrent de nouveau dans le bois, à l'exemple de leur mère. Les bois morts, tels que les poteaux, sont plus facilement attaqués que les bois vivans, car, sur ceux-ci, il arrive fréquemment que les scolytes sont noyés par l'afflux de la sève au moment du printemps.

Le *cossus* et le *zeuzera* sont deux papillons dont les larves se nourrissent de la matière même du bois.

Le termite figure parmi les plus redoutables ennemis du bois. Son action est très difficile à combattre, et, comme il attaque la masse des bois en laissant la surface intacte, on ne s'aperçoit de son œuvre que lorsque le mal est sans remède. D'ailleurs, les lavages et les enduits à la chaux sont sans effet sur lui. Le termite est très commun dans l'intérieur et au sud de l'Afrique. On le rencontre dans le midi et l'ouest de la France.

Un petit crustacé, de 4 millimètres de long, le *Limnoria teretibrans*, est plus dangereux que le taret qui, lui, n'attaque les bois que dans l'eau, en ce qu'il les attaque non seulement dans l'eau claire ou trouble, mais même dans les remblais humides. Toutes les essences de bois sont la proie de ce petit crustacé. Seul l'*Euca-lyptus rostrata* échappe à ses attaques.

A côté des détériorations qui sont la conséquence du temps, de la vétusté, de l'action des insectes et des champignons, il en est d'autres qui sont le fait d'animaux et qui se produisent dans des conditions souvent bizarres.

A l'exposition d'électricité, à Paris, en 1881, on pouvait voir, dans la section norvégienne, des poteaux en bois percés, près de leur sommet, d'un trou les traversant de part en part. Ces trous sont l'œuvre d'un oiseau, le pic noir et vert, qui se nourrit d'insectes vivant sous l'écorce des arbres en décomposition. La vibration des fils fait sans doute supposer à l'oiseau qu'elle est due à la présence des insectes. Il attaque le poteau de son bec puissant et finit par le percer de trous qui ont jusqu'à 7 centimètres de diamètre. Ce fait se produit fréquemment en Norvège, sur les lignes voisines des bois où habite cet oiseau.

Dans le même pays, et probablement pour la même cause, les ours renversent souvent les poteaux. Très friands de miel, attribuant probablement au bourdonnement des abeilles le bruit produit par la vibration des fils, il arrive fréquemment qu'ils affouillent la base des poteaux et finissent par les faire tomber.

Si les ennemis animaux et végétaux des lignes télégraphiques sont nombreux dans les climats tempérés, que dira-t-on des difficultés de toutes sortes que rencontrent les télégraphistes des contrées tropicales ?

Au Brésil, les poteaux sont rarement plantés, comme en Europe, le long des routes, d'abord parce qu'il y en a peu, ensuite à cause des caravanes de lourds chariots que des bêtes de somme, sans conducteurs, traînent sur les chemins. Les poteaux seraient vite renversés par elles. Le plus souvent, les lignes ont été lancées en pleine forêt vierge, à travers des taillis et des broussailles presque impraticables, au-dessus de marais étendus et de larges fleuves à grandes crues.

Les conditions météorologiques sont une première cause de détérioration. L'air, très chargé d'humidité pendant une partie de l'année, favorise la pourriture des poteaux de bois, l'oxydation des fils et la déperdition de l'électricité. Puis viennent des sécheresses qui durent souvent pendant de longs mois : les poteaux se fendent, et les champignons se développent dans les fentes produites. L'abaissement de température, qui se produit subitement après le coucher du soleil, fait souvent rompre les fils et éclater

les isolateurs. Les orages, très fréquens au Brésil, occasionnent de nombreux accidens.

Le développement extraordinaire des végétaux rend l'entretien des lignes très pénible. Les lianes enlacent les poteaux et les fils. Mais c'est surtout le règne animal qui fournit le plus grand nombre d'ennemis du télégraphe. Ce sont d'abord les animaux fouisseurs qui minent les poteaux à leur base et les font tomber; une martre, l'hyrare (*Galera barbara*), le surilho (*Mephistis suffocans*), qui habitent surtout les forêts vierges; dans les espaces découverts, les pampas, un animal ressemblant au lapin, mais plus grand, le biracha (*Lagostomos trichodactylus*), qui se creuse des terriers, à nombreuses galeries, sur une étendue de 6 à 8 mètres; dans la forêt, les tatous ou armadilles, et parmi eux l'armadille géant (*Dasyppus gigas*), qui atteint la taille d'un grand porc; enfin, de nombreuses espèces de singes qui grimpent aux poteaux, se suspendent aux fils, les emmêlent ou les cassent.

L'action des oiseaux est différente. Un grand nombre d'entre eux affectionnent le sommet des poteaux pour y construire leurs nids, faits d'argile, d'herbes et de plumes, qui englobent souvent les isolateurs et les fils et établissent des dérivations, surtout lorsque le temps est humide.

Un oiseau nommé hobereau (*Fumarius rufus*), répandu dans presque tout le Brésil, a la spécialité de ces constructions gênantes. Son nid a la forme d'un pot ou d'un four; il est très artistement construit en terre glaise, il est long de 20 à 22 centimètres, haut de 15 à 18, profond de 10 à 12; l'oiseau lui-même a 19 centimètres de longueur. Les hobereaux, le mâle et la femelle, construisent un nid en trois ou quatre jours, surtout en août et en septembre, au moment de la couvée. À peine une ligne est-elle nettoyée, qu'elle est de nouveau couverte de nids.

Les énormes vols d'oiseaux qui circulent après le coucher et avant le lever du soleil se heurtent contre les lignes et les rompent. Les perroquets s'attaquent surtout aux fils de ligature.

Pour être plus petits, les insectes n'en sont pas moins à redouter pour les lignes. Les isolateurs servent, à la plupart d'entre eux, pour l'édification de leurs nids. Plusieurs espèces de guêpes les construisent à l'intérieur et à l'extérieur. Les abeilles tapisnières les composent de cellules faites de brins de feuilles, les abeilles maçonnnes les construisent avec un feutrage de poils de plante, qui englobe souvent l'isolateur tout entier. Les nids de

la *Polybia liliacea* ont quelquefois jusqu'à 1<sup>m</sup>,50 de long et 60 centimètres de large.

Passons à l'armée des fourmis. Les termites, ou fourmis blanches, élèvent sur le sol d'énormes nids, en forme de meules à foin, qui ont souvent jusqu'à 5 mètres de hauteur et 15 à 18 mètres de surface à la base.

Ces nids sont en terre glaise, et ils sont souvent réunis en grand nombre les uns à côté des autres. Lorsqu'un de ces villages s'établit au voisinage d'un poteau télégraphique, le pauvre poteau est vite englobé dans les constructions des termites, qui l'attaquent et le transpercent, quelle que soit la dureté du bois. Ces nids sont si durs, qu'ils résistent à la pioche et à la hache. On n'arrive à protéger les bois et les cultures contre la fourmi blanche que par des arrosages à l'aide d'une dissolution d'hydrocarbure nommée *formigera*, qui en détruit un très grand nombre, sans nuire à la végétation.

Au tour des araignées maintenant. L'une d'elles, grosse araignée dont le dos est couvert de taches rouges et d'une croix noire, vit en sociétés nombreuses qui construisent des nids à 60 centimètres les uns des autres. Ces nids sont réunis entre eux; ils englobent fils, poteaux, buissons, d'un tissu très résistant, qui donne lieu à des dérivations lorsqu'il est imprégné de pluie ou de rosée.

Si l'on songe que, par suite du manque de voies de communication, le transport du matériel est très difficile; que le personnel ne peut se déplacer facilement et que, de plus, il est exposé aux influences débilitantes et énervantes d'un climat tour à tour sec ou humide avec excès, on voit combien sont grandes les difficultés que rencontrent, dans de telles contrées, la construction et l'entretien des lignes télégraphiques.

Trop heureux les télégraphistes d'Europe, s'ils connaissent leur bonheur !

## V

Le câble sous-marin est un organe multiple qui comprend deux parties principales. L'une, essentielle à la transmission, a reçu le nom caractéristique d'*âme*. C'est elle qui est le dépositaire de la pensée en mouvement. Le reste, le corps, ou l'armature, n'est que l'enveloppe destinée à protéger l'âme.

L'âme est formée d'un ou de plusieurs fils de cuivre de la

pureté la plus grande, qu'entoure une gaine isolante. Cette gaine doit présenter le double avantage de ne pas être perméable à l'électricité et d'être inattaquable par les élémens qui peuvent l'atteindre, tels que l'eau de mer. La gutta-percha est à peu près le seul corps qui remplisse, à un haut degré, les conditions requises, et c'est, pour les fabricans de câbles sous-marins, une préoccupation qui, en ces derniers temps, est arrivée à l'état aigu, de savoir que les principales sources de production de la gutta-percha seront bientôt taries.

La gutta-percha a un ennemi des plus redoutables. C'est un petit animal marin, le taret, qui s'en nourrit, et qui finirait par mettre le conducteur de cuivre en contact avec l'eau de mer et par y pratiquer, en quelque sorte, une fuite, sans la protection extérieure dont il va être question. L'âme et son isolant sont garnis d'une couche de chanvre formant un épais matelas, sur lequel on enroule, en spirale, une série de fils d'acier, à grande résistance mécanique, serrés les uns contre les autres. Le tout est entouré de toile goudronnée. On forme ainsi un ensemble continu, souple et résistant à la fois, dont l'âme est calculée d'après la distance à franchir, et l'armature d'après les conditions de la pose et la nature des fonds sur lesquels elle doit se développer dans son parcours au sein des océans.

Aux abords des côtes, là où la profondeur est faible, les câbles sont exposés à de nombreux accidens. Les engins de pêche, la quille des navires ou leurs ancres, les menacent sans cesse. Dans les mers froides où, au printemps, descendent, vers le sud, d'énormes masses de glace, il n'est pas rare que ces icebergs, dont la base descend dans les couches inférieures de l'eau, heurtent les câbles sous-marins. Le fait se produit souvent au voisinage du banc de Terre-Neuve.

Pour ces raisons, l'armature doit être très puissante, formée de gros fils d'acier présentant le maximum de résistance, tandis que, dans les grands fonds, où les causes d'usure sont plus rares, elle peut être calculée d'une façon moins rigoureuse.

C'est même une nécessité, dans les profondeurs considérables, d'avoir des câbles réunissant, à la fois, les qualités de résistance indispensables et le maximum de légèreté, car, le câble devant supporter son propre poids, un excès de lourdeur l'exposerait à se briser lui-même.

La fabrication et la pose des câbles sous-marins sont des opér-

rations extrêmement délicates. Le moindre défaut peut rendre infructueuses des dépenses de plusieurs millions, dont on peut dire qu'elles sont véritablement suspendues à un fil. Il n'est donc pas de précaution minutieuse qu'on ne prenne au cours de la fabrication et de la pose.

La pose est, en particulier, un travail d'une nature exceptionnelle qui exige un matériel très compliqué. Elle entraîne l'application simultanée de la science de l'électricien et de connaissances nautiques approfondies. Elle doit être précédée d'une campagne de sondage destinée à dresser la carte de la région sous-marine dans laquelle le câble doit se dérouler, et à donner une idée, aussi exacte que possible, des reliefs et des dépressions que présente le fond de la mer.

L'amirauté anglaise a, depuis longtemps, fait exécuter des mesures de sondage, en vue, surtout, de la pose des câbles dont elle a eu, depuis l'origine, le monopole presque absolu. C'est par ses travaux qu'on a pu être renseigné, d'une façon assez précise, sur la variation des fonds qui s'étendent entre l'Angleterre et l'Amérique, dans la partie où repose un faisceau de douze câbles différents réunissant l'Europe au Nouveau-Monde.

Si l'Océan pouvait être desséché en cette partie, on verrait un sol uni, à pentes douces, pendant 360 kilomètres environ; puis, un plateau, uniforme sur 1 600 kilomètres, à une profondeur de 4 à 5 000 mètres, formant une cavité, dans laquelle il serait possible de loger le Mont-Blanc; puis, vers les rivages américains, une déclivité, en sens inverse de la première, sur près de 600 kilomètres. Une voiture pourrait, sans efforts ni obstacles particuliers, franchir cette distance.

Dans les parties où ils reposent sur les fonds, les câbles trouvent ordinairement un sol vaseux, formé d'une boue très onctueuse, dont des détritits coquilliers microscopiques constituent la substance. Cette vase est un abri excellent pour les câbles, qui s'y enlizen et y sont à l'abri de toute cause de détérioration.

Il n'en est pas de même ailleurs, en pleine mer, où les câbles ont de nombreux et terribles adversaires dans les animaux marins, baleines, requins, espadons, etc., qui les heurtent, les mordent et souvent arrivent à les détruire. On a cité le cas d'une baleine qui, dans le golfe Persique, se prit dans la boucle d'un câble, s'y enroula en s'y débattant et, prisonnière, finit par être dévorée par d'autres animaux.

La pose des câbles est faite par des navires aménagés en vue de ce travail, de façon à pouvoir emporter, sinon la totalité du câble, du moins la plus grande partie. Le bâtiment porte, en son milieu, de très grandes cuves en fer, dans lesquelles le câble est enroulé sur lui-même, en couches successives. Il sort de ces cuves pour passer sur des appareils qui le dirigent jusqu'au point d'immersion et qui indiquent, à chaque instant, la tension à laquelle il est soumis. Le navire avance ainsi sur sa route, en laissant couler derrière lui le câble, jusqu'au moment où il a épuisé la longueur de la section qu'il a emportée. A ce moment, l'extrémité du câble est attachée à une bouée flottante, d'où l'on repartira pour faire, de la même façon, la pose de la section suivante.

La réunion du bout de câble fixé à la bouée avec le commencement de la section suivante est une opération difficile et minutieuse, dont le succès est capital pour le bon fonctionnement futur de la ligne. Cette réunion est faite par ce qu'en terme du métier on appelle une *épissure*. Elle comporte, d'abord, la réunion intime des âmes du câble qui doivent former un conducteur continu entre les deux points d'atterrissement, puis la juxtaposition successive des divers élémens de protection de l'âme. Pour avoir une idée des précautions que nécessite ce travail, il faut dire que la moindre trace de sueur, sur la main de l'ouvrier soudeur qui l'exécute, peut en compromettre le succès, en empêchant le contact intime des parties à réunir. Il faut que le soudeur, après s'être lavé les mains, les trempe dans un bain de naphte pour avoir les doigts absolument secs et que, cela fait, il n'ait à toucher aucun autre objet, pendant tout le cours de l'opération.

Pour faire fonctionner le câble, lorsqu'il est tout à fait installé, on emploie, pour la transmission des signaux, le système, bien connu, de l'Américain Morse, dont le principe, modifié et très perfectionné depuis, est appliqué sur tous les réseaux.

Primitivement, les ondes électriques consécutives de la transmission venaient agir par un système magnétique sur un petit miroir. Ce miroir oscillait à droite ou à gauche, suivant que le courant, émis par la station, était positif ou négatif, et correspondait aux émissions longues et brèves de l'appareil Morse.

Dans les réseaux où il fonctionne encore, le miroir oscillant reçoit un rayon lumineux qu'il réfléchit sur un écran, et ce sont

les variations amplifiées de l'image qu'il produit, qui forment les lettres et les mots.

Ce système est très fatigant pour les opérateurs, dont il exige, en pleine obscurité, une attention soutenue. En outre, il ne laisse aucune trace des signaux transmis. Aussi lui a-t-on substitué un procédé différent, dans lequel les oscillations sont communiquées à un stylet léger, formé d'un tube très fin rempli d'encre très fluide, qui laisse les traces de son mouvement à droite ou à gauche sur une bande de papier. C'est le *syphon recorder* de Sir W. Thompson (Lord Kelvin).

Les Compagnies télégraphiques sous-marines étudient, en ce moment même, un système nouveau qui permettrait la transmission directe des caractères imprimés. Ce système, dont l'inventeur est M. Ader, nous fournirait des dépêches transatlantiques semblables à celles que transmettent aujourd'hui les grandes artères télégraphiques terrestres.

## VI

Si la télégraphie électrique a été à son point de départ une invention française, celle de Chappe, et si les noms d'Arago, Ampère, Becquerel, Pouillet sont associés à ses origines; si la téléphonie a eu pour précurseur, sinon pour inventeur, un ingénieur français, Charles Bourseul; il faut reconnaître que la télégraphie sous-marine est une invention et a été, jusqu'à ce jour, une industrie presque exclusivement anglaise. Le gouvernement anglais l'a soutenue, développée et subventionnée, avec un soin jaloux, qui mérite d'être imité.

On verra plus loin que la presque totalité des lignes existantes appartient à des sociétés anglaises, et il n'est pas sans intérêt, malgré l'aridité de cette nomenclature, de donner le nom des sociétés, l'indication des lignes qu'elles exploitent et l'importance des capitaux qui sont engagés dans ces entreprises.

Ces Compagnies se divisent en trois groupes principaux : le groupe de l'Amérique du Nord ; le groupe de l'Amérique du Sud ; le groupe d'Orient et d'Extrême-Orient.

Le premier comprend les Compagnies suivantes :

*Anglo-American Telegraph*, qui possède l'un des câbles atterrissant à Brest, et trois autres câbles entre l'Europe et l'Amérique. Longueur du réseau, 15 200 kilomètres.

*Direct United States Telegraph*, un câble transatlantique.

*Commercial Cable C<sup>y</sup>*. Entreprise américaine. Trois câbles entre l'Irlande et l'Amérique, 12 700 kilomètres.

Le deuxième groupe est formé par :

*Brazilian Submarine Telegraph*. Deux lignes entre l'Europe et le Brésil, 13 800 kilomètres.

*Western and Brazilian Telegraph*. Côte atlantique de l'Amérique du sud, de Para à Buenos-Ayres, 10 000 kilomètres.

Le troisième groupe est formé de :

L'*Eastern Telegraph C<sup>y</sup>*, qui possède les câbles de la Méditerranée, de la Mer-Rouge et de la mer des Indes, 47 000 kilomètres.

L'*Eastern Extension Australia and China Telegraph*, qui est le prolongement, vers l'Extrême-Orient, des lignes de l'*Eastern Telegraph C<sup>y</sup>*, 28 000 kilomètres.

L'*Eastern and South African Telegraph*, qui prolonge sur les côtes africaines le réseau de l'*Eastern Telegraph C<sup>y</sup>*, 12 000 kilomètres.

Ces trois Compagnies ont une exploitation commune; à ces groupes principaux, il faut ajouter un certain nombre de Compagnies secondaires.

Le tableau ci-après indique les capitaux engagés dans ces diverses exploitations anglaises :

	Francs.		
Europe . .	}	Direct Spanish Telegraph. . . . .	4 500 000
		Spanish National Telegraph. . . . .	16 000 000
		Black Sea Telegraph. . . . .	2 000 000
		Europe and Azores Telegraph. . . . .	5 000 000
		Anglo-American Telegraph. . . . .	175 000 000
Amérique .	}	Direct United States Telegraph. . . . .	32 000 000
		Commercial Cable. . . . .	50 000 000
		Halifax and Bermudes Telegraph. . . . .	1 250 000
		Cuba Submarine Telegraph. . . . .	5 500 000
		West India and Panama Telegraph. . . . .	34 000 000
		Mexican Telegraph. . . . .	10 500 000
		Central and South American Telegraph. . . . .	30 000 000
		West Coast of American Telegraph. . . . .	11 500 000
		Brazilian Submarine Telegraph. . . . .	35 000 000
		Western and Brazilian Telegraph. . . . .	17 000 000
South American Telegraph. . . . .	20 000 000		
Pacific Telegraph. . . . .	50 000 000		

		Francs.	
Afrique. . .	}	West African Telegraph. . . . .	17 500 000
		African Direct Telegraph. . . . .	13 500 000
		Eastern and South African Telegraph. . .	34 000 000
		Eastern Telegraph. . . . .	152 000 000
		Eastern Extension Australia and China. .	41 500 000
		Indo European Telegraph. . . . .	78 000 000

Ces diverses Compagnies sont donc propriétaires de 250 000 kilomètres de câbles sous-marins, et d'un capital de 838 750 000 fr. Malgré une situation des plus prospères, elles reçoivent encore du Gouvernement anglais des subventions dont l'ensemble atteint près de 6 millions de francs. L'intérêt de la flotte britannique est en cause, et la sûreté de ses communications navales crée, à juste titre, pour le Gouvernement de la Reine, un souci égal à celui que comporte l'armement même de sa flotte.

Si l'on jette un coup d'œil sur le réseau télégraphique sous-marin du globe, on est frappé par la place infime qu'occupent les câbles français et même ceux des autres nations dans l'enchevêtrement immense du réseau anglais.

Dans la Méditerranée, sont immergés les câbles français reliant Marseille à Oran, Alger et Tunis. A travers l'Atlantique, un seul câble français, entre la France et les États-Unis, existe aujourd'hui. Un autre câble, reliant l'Amérique du Sud aux Antilles, appartient également à la France. Et c'est tout!

Dans la mer du Nord, se trouvent quelques câbles qui se dirigent vers le Danemark; ils sont prolongés par des lignes terrestres, qui traversent la Russie et toute la Sibérie, et vont rejoindre, à Wladivostock, d'autres câbles qui descendent jusqu'à Hong-Kong. Tous ces câbles appartiennent à la grande Compagnie danoise et russe des télégraphes du Nord, compagnie à laquelle s'intéresse particulièrement la famille impériale russe qui y a engagé des capitaux importants.

Qu'est tout cela à côté de l'immense développement des lignes anglaises? Elles s'étendent partout et enserrrent le monde entier dans une véritable toile d'araignée.

Du côté de l'Amérique, un faisceau de dix câbles transatlantiques relie l'Angleterre à Terre-Neuve et au Canada.

Plus bas, vers le sud, trois autres lignes anglaises rattachent le Brésil au Portugal ou à l'Espagne, et, par leurs prolongemens, à Londres; d'autres lignes anglaises s'étendent le long de la côte

du Pacifique, dans l'Amérique centrale et dans toutes les Antilles, et complètent ce premier réseau.

Du côté de l'Orient, les lignes anglaises partant de Londres, tournent l'Espagne par Gibraltar, touchent à Malte, traversent la Mer-Rouge et arrivent à Aden, où elles bifurquent : d'abord, par un faisceau de trois câbles qui se dirigent sur l'Inde et se prolongent par d'autres lignes jusqu'à la Chine, d'une part; jusqu'à l'Australie et la Nouvelle-Zélande, d'autre part; ensuite, par une ligne qui descend d'Aden à Zanzibar, et longe la côte orientale d'Afrique, jusqu'au Cap.

Ce réseau oriental est doublé par des lignes mi-sous-marines, mi-terrestres, qui, partant également de Londres, traversent l'Europe et vont aborder l'Inde par le Golfe Persique.

Du côté de la côte occidentale d'Afrique, les lignes anglaises descendent d'abord jusqu'à Bathurst, au-dessous du Sénégal, puis, de là, festonnent le long de la côte jusqu'au Cap. Observez la façon dont ce réseau est constitué. Quelques-unes de ces lignes touchent à des territoires français : Konakry, sur les Rivières du Sud, Grand-Bassam, Kotonou, sur la côte du Dahomey, et Libreville, sur la côte du Gabon, et reçoivent des subventions du gouvernement français. Or, les stations de passage sur lesquelles viennent converger tous ces câbles sont Accra, Sierra-Leone et Bathurst, toutes en territoires anglais. On voit sous quel régime ces stations anglaises peuvent être placées en temps de guerre!

Le développement de cet immense réseau de lignes sous-marines qui embrasse le monde entier, dépasse, comme nous l'avons vu plus haut, 250 000 kilomètres. Il a été construit et posé en trente ans à peine, et chaque année ce réseau s'agrandit encore. Depuis deux ans, il s'est augmenté de 25 000 kilomètres; depuis cinq ans, de plus de 50 000 kilomètres. Dans trente nouvelles années, il atteindra peut-être 500 000 kilomètres.

La création d'un réseau aussi étendu est bien due à l'initiative de puissantes Compagnies, mais elle doit surtout être attribuée à la clairvoyante protection du gouvernement anglais.

Dès que la possibilité de correspondre à de grandes distances, au moyen de câbles sous-marins, a été démontrée pratiquement, le Gouvernement britannique a compris, en effet, l'incontestable prépondérance commerciale et politique que pouvait lui assurer la création d'un réseau télégraphique qui resterait sous sa dépendance. Il a favorisé de toutes ses forces la constitution de grandes

Compagnies, en les aidant fréquemment par de puissans concours financiers, et en les patronnant énergiquement auprès de tous les gouvernemens étrangers.

Dans une très intéressante conférence qu'il a faite à l'Union coloniale française, M. J. Depelley, dont la compétence en matière d'exploitation de télégraphie sous-marine est hors de pair, a démontré jusqu'à quel point le concours de l'Amirauté anglaise est assuré à ces entreprises. La plupart des tracés de câbles sont étudiés à l'avance par la marine de guerre. Si l'on se reporte aux cartes marines anglaises, on retrouve facilement dans l'Atlantique les lignes de sondages relevées d'avance autour des Açores et des Bermudes, et indiquant la route que suivront les nouveaux câbles destinés à faire de ces points des centres d'informations maritimes.

Les Compagnies télégraphiques anglaises, qui ont aujourd'hui, comme on l'a vu, un capital de plus de 800 000 millions de francs, réalisent une recette annuelle supérieure à 110 millions de francs, recette qui est une sorte d'impôt prélevé annuellement sur tous les pays qui font usage du télégraphe.

On voit donc que le Gouvernement anglais et les Compagnies de télégraphes ont montré, dans l'établissement de leurs réseaux sous-marins, un sens pratique, une prévoyance et un esprit politique qu'il faut avoir le courage d'admirer ; mais on ne doit pas oublier que leur initiative place les autres puissances coloniales et, en particulier la France, dans une situation déjà grave en temps de paix et qui pourrait être fatale pour notre marine si les circonstances provoquaient une guerre entre les deux pays.

Si improbable, — si peu désirable surtout, quoi qu'en pense M. Chamberlain, — que puisse être un pareil événement, on peut envisager les conséquences qu'aurait, pour un adversaire de la Grande-Bretagne, l'empire qu'elle a conquis sur les mers. Cette prépondérance s'exerce non seulement par l'occupation des points stratégiques comme Gibraltar, Malte, l'Égypte, Aden, Singapore, mais aussi et surtout par la possibilité qu'aurait l'Angleterre de couper instantanément les communications de l'Europe avec toutes les parties du monde, en conservant les siennes. Toutes les nations de l'Europe sont ses tributaires et sont obligées, sauf de rares exceptions, de lui confier la transmission de leurs télégrammes. Dans une circonstance critique, il ne faudrait guère compter sur l'éclectisme qui lui a été reproché lorsque, dans des

expéditions coloniales, ses propres troupes ont trouvé devant elles des ennemis munis, par les soins de négocians anglais, d'armes de fabrication anglaise ! Aussi le Gouvernement de la Reine a-t-il pris soin de faire insérer, dans les cahiers des charges, cette quadruple condition :

Que les compagnies de câbles ne devront pas avoir d'employés étrangers ;

Que les fils ne passeront dans aucun bureau étranger et ne pourront être sous le contrôle d'un gouvernement étranger ;

Que les dépêches du gouvernement anglais auront la priorité sur toutes autres ;

Qu'en cas de guerre, le gouvernement pourra occuper toutes les stations du territoire anglais ou sous la protection de l'Angleterre, et se servir du câble au moyen de ses propres agens.

Maintenant qu'il est bien établi qu'aucune dépêche partie d'un point quelconque du globe ne peut atteindre l'Europe qu'à travers le réseau des câbles anglais, imaginons, ce qu'à Dieu ne plaise, comme l'a indiqué M. Henry Bousquet, dans un remarquable ouvrage (1), que la guerre éclate entre les deux grandes puissances maritimes du monde, l'Angleterre et la France.

Nous n'examinons pas ce qui peut arriver dans la Manche et la Méditerranée. Nous admettons que nos deux escadres y tiennent tête à l'énorme développement des forces anglaises et que les travaux de défense dont ces côtes sont hérissées suffisent à écarter l'ennemi et à le tenir au large. Mais la France n'est pas seulement une puissance continentale. Elle possède un empire colonial, et c'est pour le protéger qu'elle entretient, dans l'Atlantique, dans le Pacifique et dans l'Océan Indien, des divisions navales. Que deviendront ces colonies ? Que deviendront ces navires ?

La déclaration d'hostilités a été faite ; il importe que notre gouverneur général de l'Indo-Chine et le chef de nos forces navales en Extrême-Orient en soient informés aussitôt. La nouvelle est donc télégraphiée. Mais prenez donc la carte des communications sous-marines, vous y verrez que le câble anglais touche à Aden, terre anglaise ; à Bombay, terre anglaise ; à Madras et à Singapore, qui sont bien, si nous ne nous trompons, des terres anglaises. Les télégrammes sont arrêtés et voilà donc nos navires sans nouvelles, sans instructions précises, séparés de la mère patrie

(1) *La Question des câbles sous-marins en France*, par Henry Bousquet.

par des milliers de lieues, abandonnés à leurs propres forces. Qu'on songe maintenant à la puissance de l'ennemi contre lequel ils doivent lutter. L'escadre anglaise en Extrême-Orient est près de cinq fois supérieure à la nôtre : elle peut, de plus, appeler à son secours les divisions du Pacifique et d'Australie, et jeter, en quelques semaines, sur notre Indo-Chine, une partie de l'armée des Indes. Tandis que les dépêches de notre gouvernement s'arrêtent en route ou arrivent trop tard, l'Amirauté a toute liberté de donner les ordres nécessaires. Il y a là, assurément, un danger sérieux et de nature à rendre singulièrement inégales les chances de la lutte.

De plus, ces stations créées partout, peuplées d'agens anglais, constituent un moyen d'influence précieux. Combien plus précieux encore dans des circonstances telles que les incidens siamois ou marocains, qu'on a encore présens à la mémoire, et où des ruptures de câbles opportunes ou des encombrements miraculeux aboutissaient toujours à ce résultat, que la diplomatie anglaise était la première ou la seule informée de choses que d'autres nations auraient eu un égal intérêt à connaître !

Tout récemment encore, au moment où la flotte américaine cherchait à détruire les escadres espagnoles, on a pu voir le rôle important que joue la possession du câble télégraphique dans la transmission des nouvelles.

## VII

Depuis quelques années, une agitation s'est produite dans l'opinion en France. Une compagnie puissante a été créée avec l'appui des pouvoirs publics. Une importante société de constructions électriques, la Société industrielle des téléphones, a créé à Calais une usine de fabrication de câbles sous-marins ; elle a ainsi pu entreprendre la pose et l'exploitation des lignes nouvelles qui relient entre eux le Brésil, les petites Antilles, Haïti et la Havane. Le gouvernement de la République, pénétré de l'infériorité de notre situation, a fait, dernièrement, voter par les Chambres de fortes subventions pour faciliter la jonction des deux Amériques au moyen d'un câble français, et surtout pour créer un nouveau câble transatlantique. Ce câble sera le seul qui reliera directement l'Europe continentale aux États-Unis. Sa valeur atteint 20 millions de francs ; il a été construit dans les usines de Bezons et de Calais,

sous la direction de M. Léauté, administrateur de la Compagnie et membre de l'Institut. Il est actuellement en voie de pose avec un personnel entièrement français et dirigé par M. Paul Wallerstejn, également administrateur de la Société industrielle des téléphones. Un ingénieur, délégué par le gouvernement français, M. Ferdinand de Nerville, est chargé d'accompagner et de contrôler l'expédition. Il importe de signaler aux futurs historiens de nos communications sous-marines les hommes qui ont attaché leurs noms à la première entreprise sérieuse que la France ait tentée pour organiser son faisceau de communications interocéaniques.

Ce n'est encore là qu'un début relativement modeste, il est vrai, mais qui doit, avant une année, arracher au monopole télégraphique de nos voisins d'outre-Manche nos colonies d'Amérique. Du côté de l'Orient, de l'Extrême-Orient et de l'Afrique du Sud, la situation reste la même, et il faudra un effort sérieux pour obtenir, de ces divers côtés, l'indépendance qui nous fait défaut.

Un tel programme n'est pas impossible à réaliser.

De bons navires ne suffisent pas à constituer une flotte de défense, il faut encore avoir le moyen de communiquer avec eux. Même au point de vue financier, rien ne devrait entraver le programme du gouvernement français. L'analyse de la situation des principales colonies anglaises montre que les affaires de câbles sous-marins sont de bonnes affaires. On a vu plus haut que le capital engagé dans les sociétés télégraphiques anglaises, qui est de 838 750 000 francs, donne un rendement annuel de 110 millions de francs.

L'intérêt général est, en l'espèce, d'accord avec l'intérêt patriotique. Cette considération doit donner confiance à tous ceux qui ont le souci de la sécurité, de la grandeur et de l'honneur de notre pays.

---

---

# PAYSANS ET OUVRIERS

## DEPUIS SEPT SIÈCLES

---

IV (1)

### LES FRAIS DE NOURRITURE AUX TEMPS MODERNES

---

I

« Vers l'an 1750, dit Voltaire, la nation rassasiée de vers, de tragédies, de comédies, d'opéras, de romans, d'histoires romanesques, de réflexions morales plus romanesques encore et de disputes théologiques sur la grâce et sur les convulsions, se mit enfin à raisonner sur les blés. » Elle avait là belle matière à raisonner. Et d'abord, se demandait-on, la France produit-elle assez de blé? — Elle en produit trop, répondaient les agriculteurs, tous *libre-échangistes* en ce temps-là. La preuve c'est qu'elle n'arrive pas à le vendre; heureusement elle en exporte une bonne partie à l'étranger; néanmoins les céréales restent à vil prix. — Au contraire, répliquaient les consommateurs, le pays est bien loin de récolter sa suffisance. La preuve c'est que, malgré la défense légale de laisser sortir les blés du royaume, on y mange fort peu de froment et que, même en faisant du pain avec des grains de toute espèce, souvent on en manque. Et, de fait, la question du pain fut, durant les deux derniers siècles, l'un des soucis constants du gouvernement. La correspondance administrative est pleine de

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 octobre 1896 et 15 juin 1898.

notes, de rapports, de craintes exprimées et de calculs multipliés, pour savoir comment la population mangera l'an prochain, voire l'année courante. Cependant, par une étrange contradiction, la France, sous Louis XIII et Louis XIV, était, avec la Pologne, le principal fournisseur de blé de l'Europe. Elle figurait encore, au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, parmi les pays exportateurs. Sa grande rivale était alors l'Angleterre — *quantum mutata* — qui, au lieu d'acheter son grain sur le continent comme par le passé, vendait année moyenne aux étrangers près de 6 millions d'hectolitres.

Comment le paysan français exportait-il du blé, puisqu'il en manquait? Et comment en manquait-il, puisqu'il se plaignait d'en être encombré? C'est qu'il souffrait tour à tour des deux excès. Il sort actuellement des millions de sacs de blé de contrées dont les habitans ont à peine de quoi vivre. Même phénomène dans l'ancienne France. « Les chevaux qui labourent l'avoine, disait un vieux proverbe rural, ne sont pas ceux qui la mangent. » C'eût été folie au manant de prétendre consommer ce blé si cher et si noble, qu'au dire d'un contemporain de Louis XV, il n'y avait pas en Europe plus de 2 millions d'hommes mangeant du pain blanc. En fait de trafic extérieur, la règle, pour les blés, c'était la prohibition. On voulait, sous l'ancien régime, les empêcher de sortir, comme, aujourd'hui, on veut les empêcher d'entrer. Il serait facile de citer des douzaines de lettres patentes ou ordonnances royales à cet effet; et quant aux défenses analogues, émanant des municipalités ou des corps judiciaires, c'est par centaines que l'on en trouverait; car tout le monde se mêlait de la « police des blés. » Ces diverses autorités agissaient d'ailleurs en des sens contraires; c'était l'usage du temps. Il ne faut pas trop s'en plaindre; les oppositions réciproques maintenaient pour les sujets un reste de liberté.

Aussitôt qu'une hausse survenait, chaque province, chaque localité s'agitait; pendant que les « jurats-gouverneurs » de Bordeaux pétitionnent auprès du Roi pour obtenir, « en raison de la disette de cette ville, » de tirer des blés de Normandie et de Bretagne « où il y a grande abondance, » les Normands pétitionnent de leur côté pour qu'on ne laisse pas distraire, au profit des autres régions, la moindre parcelle de leurs récoltes: « Est-il raisonnable, disent leurs députés, que nous arrosions le terroir de nos voisins pendant que le nôtre est pressé d'une si cuisante soif? » La licence d'enlever des blés est-elle donnée à quelque seigneur,

à quelque prélat? Il n'en peut user qu'avec l'appui de la force publique, sous escorte des sergens, « pour qu'il n'y ait aucun scandale. » Le stock autorisé à sortir est-il de conséquence? Vite une sédition s'organise. Sur le chapitre du pain, ce peuple, en général si soumis, n'entend pas raillerie. Il s'en prend à ses magistrats et s'opposera par l'émeute à ce qu'on enlève « ses blés. » Au contraire, le pouvoir supérieur intervient-il pour immobiliser des grains qui allaient partir, ce sont des transports de joie. La populace accueille cette décision « chapeau au poing, » avec des vivats plein la bouche.

La multiplicité même des prohibitions prouve qu'elles n'étaient guère respectées. Elles comportaient des exceptions fréquentes, et la question était entièrement laissée à l'arbitraire administratif, animé d'intentions excellentes, mais dont l'intervention tutélaire agissait souvent à contre-coup et toujours trop tard. On connaît les plaintes de M<sup>me</sup> de Sévigné écrivant de Bourgogne à sa fille : « Tout crève ici de blé, et je n'ai pas un sol. J'en ai 20 000 boisseaux à vendre; *je crie famine sur un tas de blé.* » Simultanément, en divers lieux, des gens souffraient, et parce que les denrées étaient trop bon marché, et parce qu'elles étaient trop chères. Chaque fois que, *par mesure générale*, l'exportation des grains était défendue, on était forcé, peu après, de l'autoriser *ici ou là*, « attendu que les propriétaires ou fermiers n'en ont pas le débit sur place. » Par suite des brèches que l'État faisait ainsi lui-même à ses réglemens, on ne saurait dire si le commerce des blés était permis ou défendu *en pratique*, puisqu'il était *en théorie* l'un et l'autre. Mais quelle spéculation imprudente ce devait être! à la merci de tous les hasards: émotion d'une foule, caprice d'un fonctionnaire. Le négociant, opérant en vertu de grâces susceptibles de révocations soudaines, sujet à des surtaxes imprévues ou à des franchises subites, aussi dangereuses que les surtaxes, risquait toujours, après avoir évité naufrages et corsaires, de trouver les blés tombés à vil prix quand son navire arrivait au port.

L'État et les communes se croyaient mieux placés que les particuliers, pour créer et maintenir des approvisionnemens. Le premier et les secondes s'acquittaient de cette tâche avec plus ou moins de sagacité. La réserve de Strasbourg, en 1633, contenait encore des blés de 1525 et même de 1439. Singulière chose que ces grains âgés d'un ou deux siècles; quel raffinement n'avait-il

pas fallu apporter à l'art de leur conservation ! Il semble que, grâce à ces précautions, à cette épargne municipale qui atteignait les trois quarts ou la moitié de la consommation annuelle, les prix n'auraient dû subir ici que des variations minimales. Le résultat répondit pourtant assez mal aux efforts du Sénat strasbourgeois : l'hectolitre passe brusquement, au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, de 6 à 34 francs, de 5 à 43 francs et, vers la fin, de 11 à 28 francs et de 4 à 16 francs.

Si le système des greniers officiels n'a pas eu des conséquences plus appréciables là où il était porté à une perfection relative, on peut augurer la faible influence qu'il dut avoir, pratiqué sur une échelle beaucoup moindre, comme à Rouen, ou par des achats occasionnels, comme ceux des villes de Nantes ou d'Angers, qui envoyèrent chercher plusieurs fois un renfort de blé jusqu'en Pologne. Ces provisions lointaines se trouvent souvent, lors de leur arrivée tardive, embarrasser leurs détenteurs. Les États de Charolais, pour écouler le blé qu'ils avaient fait venir lors d'une disette (1749), et qui leur est resté, *dépendent* à qui que ce soit de vendre aucun grain dans tout le comté, jusqu'à épuisement complet du grenier provincial. C'est en général par perquisitions et réquisitions que les échevins se flattent d'imprimer au commerce un surcroît d'activité. Une bonne mesure, et bien populaire, consiste, lorsqu'on a découvert quelque malin spéculateur qui s'est muni de grains « pour les revendre à tel prix qu'il voudra », à le contraindre *manu militari* de les céder pour un taux déterminé. Aussi faut-il voir comme le froment se cache.

Pour le punir de s'être caché, on le condamne, lorsque l'abondance est revenue, à demeurer en prison chez « ceux qui ont fait des amas. » Défense à ces accapareurs « d'amener leurs grains sur le marché jusqu'à nouvel ordre, avec injonction de rendre compte de la quantité dont ils sont chargés. » La valeur marchande des céréales a pu toutefois se ressentir de la sollicitude des municipalités lorsque, pour rétablir l'ordre, elles distribuaient à un peuple en fureur quelques centaines de quintaux au-dessous du cours ; ou quand, afin d'assurer la subsistance du pauvre, elles s'imposaient le sacrifice d'acheter des grains pour les revendre à perte. Lyon importe du blé de Barbarie 1770 et livre aux boulangers, pour 34 francs, ce qui lui en coûte 54. Le système laisse d'ailleurs à désirer : il arrive que, malgré la surveillance la mieux combinée, des citoyens indéliçats absorbent

ces marchandises offertes à vil prix, pour les remettre en circulation avec bénéfice.

A Paris, le lieutenant civil faisait chaque semaine, dans son rapport au Conseil, mention de l'abondance ou de la rareté des blés. La capitale vivait presque au jour le jour. Une vingtaine de marchands en gros se chargeaient de l'alimenter au début du règne de Louis XIV. Un seul disposait de quelques capitaux; les autres n'avaient pas plus de 40 à 50 000 francs chacun de fonds de roulement. A eux tous, ils ne tenaient en magasin que 60 000 hectolitres et ne renouvelaient cette provision dans les campagnes environnantes qu'au fur et à mesure de leurs ventes aux boulangers parisiens. Aux heures de crise, la peur de manquer est si grande que le roi fait ouvrir, en 1636, sa propre *galerie du Louvre*, à ceux qui apportaient du grain, avec permission de l'y vendre en toute liberté comme en un marché public et sans être astreints à aucun loyer pour l'usage de cette princière halle.

Toutes les villes, sous l'ancien régime, taxaient le pain, comme font aujourd'hui encore nombre de localités, où l'arrêté municipal ne gêne personne, parce qu'il est d'accord avec les cours. La commune d'autrefois, qui souvent s'efforçait de réduire arbitrairement le prix au profit du consommateur, se heurtait à des oppositions incoercibles. Nos pères, dans ce genre, ont tout essayé; ils ont lutté corps à corps durant des siècles avec tous les prix, mais surtout avec ce prix du grain dont dépend l'existence des hommes, sans parvenir à le maîtriser. Nous n'inventerons rien, en fait de réglemens, qu'ils n'aient avant nous inventé. Nous ne saurions faire un pas dans cette voie sans marcher dans leurs pas d'hier. Les boulangers déclaraient-ils, devant les exigences administratives, renoncer à faire du pain? Les récalcitrans étaient traqués, frappés d'amende. Peine inutile; la taxe officielle demeurait lettre morte; le public l'éluait en payant secrètement la valeur réelle. L'autorité s'entêtait parfois: elle faisait procéder « à l'interrogatoire des pauvres gens pour savoir au vrai combien les marchands vendent le pain; » plus raisonnable, on la voyait passer des contrats avec les boulangers auxquels elle-même livrait le grain à bas prix, à moins qu'elle ne leur allouât une indemnité égale à la perte que la taxe leur faisait subir.

Il y aurait eu un troisième procédé plus avantageux, mais il ne paraît pas avoir réussi: c'était de faire du pain avec peu ou point de farine! L'archevêque d'Arles recommandait au cardinal

de Richelieu (1631) l'un de ses diocésains, inventeur d'un pain « mangeable, disait-il, par les soldats, les serviteurs de basse famille, et par toute sorte de gens en temps de nécessité, » contenant un tiers moins de farine que le pain commun et dont « la matière se trouve en tous pays. » Il faut se hâter d'acheter son secret, concluait le prélat, « car il pourrait le vendre au roi d'Espagne. » J'ignore si ce novateur fit en effet marché avec l'étranger, mais nos compatriotes n'avaient pas besoin de cette découverte pour manger de mauvais pain. Le journal d'Hérouard conte qu'au Dauphin — plus tard Louis XIII — était souvent servi du pain bis, qu'une fois entre autres, il le jeta « parce qu'il était pourri. » Circonstance fortuite sur une table royale; mais le pain rassis devait être d'une consommation courante, puisqu'en beaucoup de maisons bourgeoises, on ne chauffait le four qu'une fois par mois. Les montagnards du Dauphiné cuisaient leur pâte en octobre, pour tout l'hiver; aussi devenait-elle si dure qu'il fallait la couper à la hache, comme du bois.

## II

Le blé, le pain, sont choses si respectables que l'échevinage ne s'en occupe jamais trop : le grain arrive-t-il sur le marché, défense d'ouvrir les sacs avant l'heure fixée; tout acheteur doit justifier que ses emplettes ont pour but exclusif sa propre consommation : défense d'acheter pour revendre ni d'absorber plus d'une quantité déterminée. Toute infraction est punie du fouet, d'amende ou de prison. Au meunier, ordre exprès de rendre tant de boisseaux de farine pour tant de blé; au boulanger, ordre de fabriquer ses pains de tel poids, de les faire marquer et poinçonner avant de les mettre en vente, et parfois de ne les vendre qu'en un lieu unique; aux boulangères, injonction de se bien tenir, « de ne filer ni faire autre acte immonde en débitant leur pain. » L'année a-t-elle été bonne? Permission du maire « de faire à volonté des beignets de farine à l'huile, attendu la vileté du blé. » La récolte est-elle mauvaise? Ordre aux mitrons « de laisser de côté les brioches et gâteaux. » de renoncer aussi au « pain mollet » — pain blanc à croûte dorée — et de ne plus faire que du pain bis ou noir.

On a maintes fois cité le mot du Duc d'Orléans, qui déposa un jour sur la table du Conseil, devant Louis XV, un pain sans

farine, en disant : « Voilà, Sire, de quel pain se nourrissent aujourd'hui vos sujets ! » L'année 1739, à laquelle le propos se rapporte, n'était cependant pas une année exceptionnelle : la moyenne de l'hectolitre ne ressort qu'à 14 francs. Mais elle se compose de prix qui vont, suivant les provinces, de 6 francs jusqu'à 28, et les salaires d'alors étaient trois fois moindres que les nôtres. Non seulement la qualité du pain ne s'améliora pas, de Henri IV à Louis XVI, pour la masse de la nation, mais il est probable qu'elle dut être inférieure à ce qu'elle avait été à la fin du moyen âge. Si l'on compare le gain des ouvriers à la valeur des céréales, on constate qu'il ne pouvait en être autrement. Le pain coûtait beaucoup moins en France qu'en Angleterre, d'après Arthur Young ; mais il était beaucoup plus mauvais, d'une nature tout autre. Pour les pauvres, en temps ordinaire, on ne séparait que le gros son ; on supprimait complètement le blutage en temps de disette. Ce son formait, avec les « purges du blé, » le triste pain aumôné par beaucoup d'hospices à leur clientèle nécessiteuse. En Beauce, patrie du froment, le paysan ne mangeait que de l'orge et du seigle ; en Normandie et en Bretagne, il se nourrissait de blé noir ; partout il avait recours à l'avoine, en cas de hausse des grains. L'avoine et le son jouaient, sur la table populaire, un rôle d'échelle mobile contre la disette. Dans le Midi, la bouillie de millet, — le millet des oiseaux, — formait le fond de l'alimentation modeste. Elle fut remplacée, au xviii<sup>e</sup> siècle, par le maïs, pilé dans le « mortier à mil. »

Quand ces grains renchérisaient trop, le « pauvre homme de labour » se rejetait, suivant les régions, sur les châtaignes, les raves, les fèves, les haricots, plus récemment sur les pommes de terre. Le méteil même, jusqu'à la Révolution, demeura de luxe ; en beaucoup de villages de la région parisienne, on ne mangeait du pain blanc que le jour de la fête patronale et, dans certains districts bretons, l'on ne put établir en l'an III la taxe du blé, parce que cette céréale n'y avait jamais été cultivée.

Jusqu'à nos jours, les peuples civilisés, quoiqu'ils eussent fait de belles découvertes, écrit des livres immortels, remué beaucoup d'idées et atteint, en certains arts, aux dernières limites de la perfection, n'étaient point parvenus encore à s'assurer de quoi vivre. Il arrivait périodiquement qu'ouvriers et laboureurs, c'est-à-dire les quatre cinquièmes de la nation, manquaient de pain. Chaque récolte insuffisante était comme une de ces batailles où

sont fauchées d'un seul coup des milliers d'existences. On remarque, en dépouillant les actes paroissiaux, que les périodes de mortalité correspondent presque toutes aux époques de cherté du grain. La mort est l'argument décisif par lequel la population appuie ses doléances. Lorsque les États provinciaux, intendans ou publicistes déclarent que les paysans « sont contraints de paître l'herbe; » lorsqu'ils montrent l'habitant d'une région sans récolte, errant, égaré par la douleur, réduit à « ramasser dans les ruisseaux des boucheries du son mêlé de sang, » on doit craindre qu'ils n'amplifient; mais les récits des chroniqueurs et les rapports des fonctionnaires sont documentés. Notre temps n'entend plus ce cri, poussé parfois d'un bout à l'autre du royaume, sur la détresse d'alimens, sur la faim transformée en passion, puis en supplice. Le drame du pain, au dénouement funèbre, ne se joue plus, du moins en France. Il est si oublié qu'il en devient improbable. Nos fils auront quelque peine à y croire.

Si l'objet de cette étude ne m'engageait à me renfermer dans le domaine précis des chiffres, il serait aisé de multiplier les détails cruels. En dehors des famines bien connues de 1694 et de 1709, les deux derniers siècles subirent plus de vingt-cinq années où la pénurie de grain se fit rudement sentir. Exprimés en *monnaie de nos jours*, d'après la puissance d'achat de l'argent, les *prix moyens* de l'hectolitre de froment furent de 64 francs en 1608, de 74 francs en 1624, de 85 francs en 1631, de 70 francs en 1636 et 1637, de 56 francs en 1660, 1661, 1662, de 67 francs en 1710 et 1714, de 62 francs en 1793. L'abondance exceptionnelle de certaines récoltes et le bon marché qui en était la conséquence ne compensaient nullement les disettes des heures désastreuses, ni pour la bourse, ni pour l'estomac du travailleur; et lorsque ce travailleur était un rural, c'est-à-dire un producteur, ce bon marché excessif le mettait mal à l'aise.

Les moyennes annuelles se composent en effet de prix si divers que, dans les temps modernes comme au moyen âge, la pléthore d'une province coïncidait avec l'indigence d'une autre, sans qu'elles parvinssent à se porter un mutuel secours. Le blé vaut, en 1605, 38 francs à Agen et 7 fr. 50 à Strasbourg. En 1612, il vaut 29 francs à Lille et 7 francs à Caen. En 1630, il monte jusqu'à 41 francs à Tulle et s'abaisse jusqu'à 11 francs à Châteaudun; *prix intrinsèques*, qu'il faut doubler ou tripler pour avoir leur valeur actuelle. Sous Louis XIV, le blé se vendit, en 1670, 31 francs

à Paris et 7 francs à Orléans; en 1686, il descendit au prix dérisoire de 2 francs à Rouen, tandis qu'il se maintenait à 17 francs à Uzès. Sous Louis XV, les écarts sont moins grands; la valeur ne diffère que du triple, d'une ville à l'autre, et plus d'une fois, durant l'excellent ministère de Fleury, les prix se trouvent identiques sur tout le territoire. Avec le développement des routes, sous Louis XVI, la tendance au nivellement s'accroît; la différence maximum n'est plus que du simple au double. Mais les prix avaient uniformément haussé, sur tout le territoire, beaucoup plus que les salaires. Les progrès de la population surpassaient les progrès de l'agriculture.

Si une *révolution inverse* ne s'était effectuée de nos jours, et si nous n'avions pas, en outre, la ressource de l'importation, non seulement les Français d'aujourd'hui mangeraient encore du pain d'avoine, mais cet aliment même leur ferait défaut, puisque le nombre des bouches à nourrir s'est, depuis cent ans, accru de près de moitié à l'intérieur de nos frontières.

En comparant le revenu de l'hectare de terre au prix de l'hectolitre de blé, on constate que, de 1500 à 1600, le blé avait quintuplé, — de 4 à 20 francs l'hectolitre, — tandis que le revenu foncier était seulement deux fois et demie plus fort, — de 8 à 19 fr. — Comme le prix de la main-d'œuvre était stationnaire, cela signifiait que la terre était mal cultivée, qu'elle rendait peu, puisque *ses produits haussaient de prix beaucoup plus qu'elle-même*. Du xvii<sup>e</sup> siècle à la Révolution, le revenu de la terre et la valeur du blé demeurent à peu près dans le même rapport. Enfin, depuis cent ans, ce rapport a totalement changé : la rente de la terre a *doublé* pendant que le blé ne haussait que *d'un quart*, mouvement tout contraire à celui du xvii<sup>e</sup> siècle.

Pour que la terre ait pu se louer ainsi beaucoup plus cher, quoique les marchandises tirées de son sein n'aient presque pas enchéri, il a fallu que ces marchandises se fussent multipliées *en quantité*, et chacun sait en effet quelles améliorations ont été réalisées par l'agronomie contemporaine. Le fait mérite d'autant mieux d'attirer l'attention que, durant le même laps de temps, les salaires ruraux ont triplé, et que, par conséquent, les frais de fabrication du blé auraient augmenté dans une mesure analogue, sans la découverte des machines à moissonner et à battre. La récolte *moyenne* de l'hectare ensemencé en froment, que l'on évaluait aujourd'hui à 15 hectolitres, ne dépassait pas naguère 8 ou 9

sur l'ensemble des surfaces emblavées. Elle avait peu varié durant six cents ans. Un traité de 1290 estime le rendement des bonnes terres à 875 litres par hectare, — cinq fois la semence, qu'il compte à 175 litres seulement, — et conseille de renoncer à la culture du froment dans les terrains où le rapport n'excède pas le triple de la semence (il s'en voyait d'aussi médiocres), parce qu'en ce cas la valeur du grain ne couvrirait pas les frais de labour et de moisson. La crise agricole n'est donc pas née d'hier ; dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, il y avait des propriétaires qui se plaignaient.

Le salaire du manœuvre contemporain représente 21 litres de seigle et 12 litres et demi de blé, en adoptant pour ce grain le prix de 20 francs l'hectolitre, supérieur à la moyenne des dernières années. Le journalier de 1789 ne gagnait que 5 litres 70 de blé et 7 litres de seigle. Pour l'ensemble des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles la journée de travail, *évaluée en froment*, représente seulement 5 litres 25 de cette céréale. Il est clair que la consommation d'une denrée aussi coûteuse était interdite au paysan et à l'ouvrier, puisque sa valeur eût absorbé, dans les familles nombreuses, le total du salaire.

Cette constatation m'empêche de comparer le prix du pain actuel à celui des pains anciens, puisque leur nature n'est pas la même. Depuis le méteil, le *conségal*, le *véronet*, — mélanges où le froment entre pour la moitié, voire pour le quart, — jusqu'à l'avoine et au blé noir, il y avait de tout, y compris du son, dans ces pâtes antiques, et ce n'était pas par fantaisie que les pauvres alors mangeaient des pains aussi « complets. » En 1631, où le kilo de froment se vendait 44 centimes, le kilo de pain bis ne valait que 16 centimes, le pain noir, dit *de brodde*, valait 20 centimes, le « moyennement blanc, » ou « bourgeois, » 29 centimes, le pain *de Chailly* 36 centimes, et le pain *de chapitre* 40 centimes. A côté du pain blanc, qui valait à peu près autant que de nos jours, sauf dans les années de pénurie ou d'abondance extrême, figurent nombre de pains « gris, » de pains « bruts, » de pains « roussets, » de pains « des pauvres, » « des prisonniers » ou « de munition, » cotés à moitié ou au tiers du pain de froment, et variant entre 25 et 10 centimes le kilo ; soit, *en monnaie actuelle*, — d'après la puissance d'achat de l'argent, — de 63 à 25 centimes. A ces prix, le pain d'alors, si médiocre cependant, exigeait des consommateurs peu aisés un débours proportionnellement très

supérieur à celui de l'excellent pain qu'ils possèdent aujourd'hui. L'ouvrier, forcé de réserver à l'achat de cet aliment indispensable une plus grande part de son budget, avait ainsi moins de faculté de se nourrir d'autre chose, et la cherté même du pain obligeait les pauvres gens à en manger davantage.

### III

Adam Smith était tout près de regarder comme extraordinaire ce temps où le prix de la viande s'éleva assez haut pour qu'il y ait autant de profit à employer la terre à l'alimentation du bétail qu'à l'alimentation des hommes; pour qu'il fût, en d'autres termes, aussi avantageux au cultivateur de faire de l'herbe que du grain. « Arrivé à ce niveau, ajoutait-il, le prix du bétail ne peut plus beaucoup hausser. » Cette observation devait être suggérée à l'auteur de *la Richesse des nations* par la plus-value importante des animaux de boucherie, qui se produisait sous ses yeux dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle.

Le kilo de bœuf était arrivé, sous Louis XVI, à valoir trois kilos de froment; tandis qu'antérieurement, il n'en valait que deux. Ce rapport nouveau du bétail aux céréales n'était pas sans exemple: à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, un poids donné de viande se vendait le triple du même poids de blé. Mais qui donc, au temps d'Adam Smith, se souciait des chiffres du xv<sup>e</sup> siècle? L'état de la science agricole ne faisait guère prévoir que l'on parviendrait à multiplier le rendement des vieilles terres, et l'état des moyens de transport ne permettait pas d'imaginer que bientôt des grains, issus de terres nouvelles, iraient se promener sur le globe en quête d'acheteurs. Ces deux causes ont eu pour résultat d'immobiliser en Europe la valeur du blé, tandis que celle de la viande augmentait encore; si bien qu'aujourd'hui, ce n'est plus 2 kilos de froment, comme sous Louis XV, ni 3 kilos comme au temps de la Révolution, mais bien 7 kilos de froment qu'il faut payer 1 kilo de bœuf: celui-ci coûte 1 fr. 70, l'autre 24 centimes.

Instruit par l'expérience de l'histoire, je me garderai bien de tirer, du changement de rapport des prix de la viande avec ceux du grain, la formule d'une de ces lois, soi-disant « nécessaires, » à laquelle le train journalier du monde viendrait, demain peut-être, donner quelque éclatant démenti. Je ne vois, — à cet écart grandissant, entre les cours des deux denrées, — aucune cause

fatale, ni même durable : rien n'empêche d'augurer que la viande soit destinée à baisser dans l'avenir, tant par l'accroissement du bétail élevé sur notre sol que par les importations du dehors. On sait qu'il n'est venu jusqu'ici de l'étranger qu'une faible quantité de chair, fraîche ou conservée ; certaines matières animales, — suifs, peaux, laines, etc., — ont seules pénétré en assez grande abondance pour influencer la cote de nos similaires indigènes. Le bon marché même de ces produits accessoires, favorable à plusieurs industries et à divers besoins de l'homme, devait naturellement faire enchérir la portion comestible de l'animal, seule capable désormais de donner aux bouchers un bénéfice.

Comparée, non plus au blé, dont le prix est presque identique à ce qu'il était il y a cent ans, mais au coût de la vie en général, que nous estimons avoir doublé depuis un siècle, la viande a subi une hausse plus forte que la moyenne des marchandises : de 68 centimes le kilo, qu'elle se vendait sous Louis XVI, elle est passée à 4 fr. 70 ; elle est donc deux fois et demie plus chère. Non qu'elle soit moins abondante sur notre territoire ; mais la consommation, favorisée par l'aisance, s'est accrue dans une mesure plus large encore que les progrès de l'élevage, qui pourtant ont été considérables.

Que les bestiaux aient été à vil prix au moyen âge, cela tenait à l'immensité de la lande, de la forêt, au chiffre infime des habitants. Dès le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, pour faire subsister sur une même surface un bataillon plus serré d'êtres humains, il fallut changer les conditions d'exploitation. Le guéret dut s'élargir, tandis que la forêt songea à se défendre, parce que le bois prenait de la valeur. L'espace abandonné au bétail demeurait bien vaste pourtant, mais, — fait explicable après tant de pillages et de ruines, — le bétail, sous Henri IV, manquait. Le paysan pouvait, grâce au système de la vaine pâture, entretenir des animaux sans posséder de terre. Mais, n'ayant pas toujours de quoi en acheter, il les louait, et l'on s'aperçoit qu'il les louait fort cher. Tel « laboureur de vignes, » en Seine-et-Oise, prend à bail d'un receveur de la Cour des Aides à Paris « une vache sous poil brun, » moyennant un loyer annuel de 17 francs (1600). Ces 17 francs étaient une somme considérable, presque le tiers de la valeur de l'animal, qui coûtait alors 56 francs en moyenne. Beaucoup de baux du même genre sont cependant faits à la même date pour le même chiffre ; tandis que, quatorze ans plus tard, le loyer avait

baissé à 8 francs, preuve évidente de la multiplication de l'espèce. Les locations de bestiaux furent un placement mobilier du moyen âge, dont le taux, selon qu'il montait ou descendait, était l'indice de la misère ou de l'aisance des campagnes. Aux temps modernes, ce genre de transactions tend à disparaître; on ne le remarque plus guère que dans le Dauphiné, où les vaches au siècle dernier se louaient 6 francs de mai à octobre, ou bien en des périodes critiques telles que la fin du règne de Louis XIV.

La renaissance agricole qui signale les premières années du xviii<sup>e</sup> siècle amena les novateurs à se demander si l'on ne pourrait améliorer les vaches indigènes de qualité assez médiocre. On leur substitua peu à peu, en Normandie, en Poitou et dans les marais de la Charente, une race importée de Hollande, qui passait, suivant une opinion un peu légendaire, pour avoir elle-même été tirée des Indes; sa grande taille et sa forme élancée lui avaient valu le nom de *flandrine*. Les flandrines, au dire de leurs partisans, donnaient du lait toute l'année; leurs veaux pouvaient être sevrés au bout de peu de temps et nourris de lait baratté, tandis que ceux de France ne s'accoutumaient pas à ce régime et mouraient.

Il semble au premier aspect que le système d'autrefois, — liberté à chacun d'envoyer son bétail dans les bois et les jachères, — directement issu du régime de la communauté partielle des biens, qui a subsisté jusqu'à nos jours, ait dû, plus que le cantonnement moderne, être favorable à la pullulation, sinon à l'amélioration des sujets. Le contraire pourtant se produisait. L'abondance du bétail n'était qu'apparente; dès que la population augmenta, elle manqua de viande. Que penser de l'ordonnance qui, au temps du cardinal de Fleury, interdisait, sous peine de 3000 livres d'amende, de faire sortir du royaume aucun bétail et décharge en même temps de tout droit celui qui viendrait de l'étranger? Une autre décision administrative avait précédemment défendu « de vendre ou tuer des agneaux à partir de 1726. » Des réglemens de police avaient souvent édicté, au xviii<sup>e</sup> siècle, les mêmes prohibitions pour les agneaux âgés de moins d'un an et rappelé les édits de Charles IX et d'Henri III qui, « pour faire régner l'abondance, » prescrivaient, « sous peine du fouet, » de ne tuer aucun agneau depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 juillet de chaque année. Pareille prévoyance était recommandée pour les veaux, « lesquels, par la friandise de ce temps, voient à peine la

lumière, » allusion à quelques gourmets qui mangeaient des veaux de lait engraisés avec des œufs.

Mais ce n'était nullement pour satisfaire le luxe délicat d'une poignée de gastronomes, que les campagnards se débarrassaient très souvent de leurs veaux à peine nés ; c'était par suite de la difficulté de les nourrir, avec des vaches qui, réduites pendant l'hiver à une alimentation insuffisante, ne donnaient presque pas de lait. S'il avait fallu servir à la mère, pour rendre sa traite plus abondante, une ration quotidienne de ce son précieux que les paysans mettaient dans leur pain, et qui coûtait de 10 à 12 francs les cent kilos, le veau se serait vendu trop cher pour que les bouchers eussent pu l'acheter.

Le boucher n'était pas un commerçant, comme celui de nos villes qui exerce librement sa profession ; c'était une sorte de fonctionnaire. Il prête, en prenant possession de son étal, le serment solennel « de bien servir la cité et tenir toujours assortiment de viandes saines » au taux légal. Car il va de soi que la viande est taxée, après des « essais » laborieux, faits par les maires et échevins pour en établir le rendement. Et non pas la viande en général, mais chaque morceau en particulier ; et si le boucher prétendait profiter de quelque omission dans l'ordonnance municipale pour agir à sa guise, la population se plaignait aussitôt aux consuls, comme elle fait à Nîmes (1634), que « les langues de bœufs soient vendues huit sous, qui est un prix fort excessif. » Quoique les choses paraissent ainsi réglées au mieux, avec de bonnes amendes naturellement prévues vis-à-vis des contrevenans, les relations demeurent difficiles et orageuses entre les autorités et le commerce de la « chair. » Ici le conseil communal menace les préposés officiels de faire venir des étrangers, en concurrence avec eux, « s'ils continuent à mal satisfaire les acheteurs. » Ailleurs, sur le refus des bouchers de vendre au prix fixé, l'administration organise elle-même une boucherie qu'elle fait desservir par ses employés. Les bouchers essaient-ils d'une résistance concertée, se mettent-ils en grève et ferment-ils leurs boutiques : c'est par la confiscation de leurs « banes » et par l'emprisonnement de leurs personnes que les récalcitrons, au XVIII<sup>e</sup> siècle comme au XVII<sup>e</sup>, dans les moindres localités aussi bien que dans les chefs-lieux de province, sont ou paraissent être mis à la raison.

En fait, cet appareil coercitif n'aboutissait à rien de pratique.

Les pouvoirs publics, malgré leur ingénérce minutieuse, finissaient toujours par capituler. Lorsque les bouchers qui « refusaient de tuer » étaient demeurés quelques jours sous les verrous, l'autorité se voyait forcée d'en venir à composition et le prix de la viande se trouva ainsi, à travers mille disputes, exactement ce qu'il eût été, s'il n'avait dépendu que de la libre volonté des marchands et des acheteurs.

Le prix moyen des bœufs, vaches et taureaux passa de 56 francs, sous Henri IV, à 84 francs, sous Louis XIV, pour redescendre à 69 francs, dans les dernières années de ce règne. A partir de 1750 il ne cessa de hausser, de sorte que sa valeur ressort à 105 francs, à la fin de Louis XV et à 140 francs, au moment de la Révolution. Mais le prix des bêtes sur pied ne signifie pas grand-chose, parce que le progrès de l'engraissement les modifia de façon que les bœufs de 1790 n'avaient, avec ceux de 1625, de commun que le nom. Les vaches à lait avaient beaucoup moins haussé. Elles valaient, sous Louis XVI, de 50 à 70 francs en Normandie, et moins encore en Berry ou en Bretagne, tandis que des bœufs gras atteignaient alors 250 et 300 francs. C'est le prix du détail qu'il faut uniquement considérer, le kilo de viande étant seul une marchandise nettement définie. En Angleterre, au xviii<sup>e</sup> siècle, les bœufs sur pied valaient deux fois plus qu'en France; la viande pourtant n'y était pas plus chère, la quantité fournie par chaque animal étant sans aucun doute plus grande. La plus-value du bétail sur pied fut de 150 pour 100, de Henri IV à Louis XVI, tandis que l'augmentation de la viande n'est que de 80 pour 100. Il a fallu, pour qu'un pareil écart se produisît, que l'embonpoint de l'espèce se fût, d'une date à l'autre, accru de moitié.

Cet accroissement n'a pas eu lieu de façon régulière : mis en regard des prix du bétail vivant, ceux du kilo débité révéleront les progrès ou les reculs de l'agriculture. Ainsi, de Richelieu à Colbert, tandis que la hausse est de 33 pour 100 par tête de bœuf ou de vache, elle n'est pas supérieure à 5 pour 100 sur le taux de la viande ; dans les années suivantes, la viande baisse et le bétail vif ne diminue pas. Le changement de rapport des prix entre eux ne s'explique que par l'existence, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, d'animaux plus gros : le poids vif représente 139 kilos en 1640, 177 kilos en 1670, 202 kilos en 1685. Un mouvement inverse se produit dans le premier quart du xviii<sup>e</sup> siècle : le kilo de bœuf monte, tandis

que le bœuf sur pied descend; l'animal a donc perdu de son volume.

Les prix de la viande au détail varient naturellement moins que ceux des bêtes sur pied: cependant, le kilo de bœuf, pour l'armée, est évalué en France à 24 centimes (1629), et celui que l'évêque de Soissons paye à son boucher vaut 62 centimes. Il est des vaches de 22 centimes le kilo, en Bresse et des bœufs à 84 centimes, en Limousin. Le cardinal de Richelieu s'engage, par contrat avec son fournisseur (1633), à payer la langue de bœuf 2 francs le kilo; cependant, à Marseille, on l'achète, pour les galères, à la même époque, à raison de 30 centimes. La viande était beaucoup plus chère en hiver qu'en été; sans doute parce qu'en hiver, les bestiaux étaient plus maigres et les paysans, pour ce motif, moins disposés à s'en défaire: une ordonnance municipale taxe le kilo de bœuf à 28 centimes, « de juillet à décembre, et à 40 centimes, de janvier à juin. »

De pareils écarts sont inconnus de nos jours; mais il se trouve encore sur notre territoire, suivant les villes, la qualité des sujets et le choix des morceaux, du bœuf à 0 fr. 80 et du bœuf à 4 fr. 50 le kilo. La « viande pour les pauvres » de l'hospice, à Clermont-Ferrand, est cotée 0 fr. 22 (1772); celle qui est servie aux employés coûte 0 fr. 40. La même année, à Rouen, le bœuf est vendu par les « bouchers de ville » 1 fr. 27 le kilo et, par les « bouchers forains, » 0 fr. 85; à coup sûr, ce n'est pas la même viande. Au marché actuel de la Villette, il se négocie, le même jour, des taureaux qui ressortent à 1 fr. le kilo, en « viande nette, » et des bœufs dont la chair revient à 1 fr. 90. Le veau, le mouton, le porc même, valaient plus cher que le bœuf. Le lard était toujours à un taux très différent des autres parties du cochon, tandis qu'aujourd'hui, le gras et le maigre sont d'un prix semblable. C'est là un point fort important, puisque la classe rurale de nos jours se nourrit surtout de lard: sous Louis XIV, lorsque le porc frais valait 0 fr. 54 le kilo, le lard coûtait 1 fr. 10; lorsque le porc baissa à 0 fr. 42 (1700), le lard se vendait encore 0 fr. 90. La distance se maintient au XVIII<sup>e</sup> siècle; elle ne s'atténue que vers la fin de l'ancien régime.

Que la viande de boucherie ait complètement disparu de l'alimentation des classes laborieuses, durant les deux derniers siècles, voilà qui semble assez singulier, puisque le salaire du manœuvre d'autrefois, comparé au prix des denrées de cette sorte, corres-

pond à une quantité de viande égale, ou même supérieure, à celle qu'il représente de nos jours. En 1898, au prix moyen de 1 fr. 60 le kilo pour le bœuf et le porc, la paye de 2 fr. 50 du journalier contemporain lui permet d'en acheter 1 600 grammes environ. Le gain du prolétaire de jadis, mis en regard des prix de la viande au détail, équivaut, suivant les dates, à 1 600 grammes aussi (1715), voire à 2 kilos de bœuf ou de porc (1685). C'est seulement à l'époque de Louis XVI que la proportion devient décidément, pour l'« homme de labour, » moins favorable qu'à l'heure actuelle : 1 200 grammes en 1785. Cette consommation, presque 60 pour 100 plus onéreuse que cent années auparavant, avait dû se réduire en conséquence.

On voit nombre d'hospices décider, en raison de l'augmentation de la viande, qu'il n'en sera plus donné aux « pauvres renfermés » que deux fois par semaine. Ils semblent favorisés encore, car les campagnards sont soumis au régime du maigre toute l'année : en certains cantons de Normandie, au moment de la Révolution, « la boucherie, dit-on, est si modique qu'il n'y a pas lieu d'établir de prix pour les viandes au détail. » Mais, dès le xv<sup>e</sup> siècle, avant le dernier renchérissement, il est remarquable que l'ouvrier de métier, à plus forte raison le paysan, ne mange de viande qu'en de rares circonstances. On tue quelques bœufs au temps des moissons ; le reste de l'année, les villageois se partagent d'office, — une vieille tradition communiste l'exige, — la chair de ceux que leurs propriétaires ont dû abattre par suite d'accidens. Les autres victuailles ne sont pas plus répandues : le cadeau d'un mouton à l'évêque, à quelque magistrat, au grand seigneur dont on veut se concilier les bonnes grâces, est chose d'usage dans les paroisses rurales. Pour elle-même, la communauté n'y prétend guère ; il est seulement spécifié, dans le bail de la boucherie locale, que le preneur « devra tuer du mouton, quand il en sera averti pour quelque banquet. »

Si, toutefois, la masse du peuple devait s'abstenir de viande, c'était surtout, comme je viens de le dire, à cause de la cherté du pain qui absorbait une trop grosse part de son budget ; et si l'usage de la viande s'est accru depuis cent ans, ce n'est pas que son prix ait diminué par rapport aux salaires, puisque la valeur d'une journée de travail ne représente pas plus de grammes de bœuf, en 1898, qu'au milieu du règne de Louis XV. Mais d'autres chapitres, en devenant moins lourds, ont laissé plus de latitude au paysan.

## IV

Tel est, par exemple, le poisson, dont le développement des transports a modifié la qualité : si l'on excepte une étroite bande de terrain dans le voisinage immédiat des côtes, on ne connaissait d'autre poisson frais que celui d'eau douce. Dans les marchés passés pour la fourniture des princes et grands seigneurs, il était stipulé toujours que le pourvoyeur « ne devrait livrer aucun poisson mort, dans les localités sises sur une rivière ; » d'où l'on peut induire que, faute d'un étang ou d'un fleuve à proximité de leur résidence, des personnages très délicats se contentaient de poisson salé. Si tous les émules de Vatel avaient été piqués d'un amour-propre égal au sien, la race glorieuse des « écuyers de cuisine » n'eût pas tardé à disparaître, victime de son désespoir, parce que les arrivages de marée ne pouvaient être ni très bons, ni très sûrs.

L'écart entre le prix des poissons frais et salés demeurait considérable, aux temps modernes : un saumon de 0<sup>m</sup>,80 de longueur se vendait à Paris, sous Mazarin, 40 francs, s'il était frais, 8 francs seulement, s'il était salé. Cent ans plus tard, un saumon de même taille, servi sur la table de Marie Leczinska, se payait encore 8 francs, à l'état salé, et ne valait plus que 28 francs, à l'état frais. La question du transport dominait si bien toute cette branche de commerce que les huîtres, *conservées ou marinées*, descendaient, au xvii<sup>e</sup> siècle, jusqu'à 0 fr. 30 le cent, tandis que les huîtres *en écailles*, de moyenne grosseur, se vendaient au moins 3 francs. Quant aux huîtres vertes de Marennes, recherchées par les gourmets et seules admises à l'honneur de la table royale, elles revenaient à 17 francs le cent dans Paris.

En 1789, le kilo de carpes, perches ou brochets se payait 1 fr. 15, le kilo de bœuf, 0 fr. 66 seulement ; rapport aujourd'hui totalement changé. La viande de boucherie vaut beaucoup plus, à poids égal, que le poisson d'eau douce et même que le poisson de mer, à l'exception des espèces de luxe, enchériées le long des côtes, diminuées à l'intérieur. Le kilo de sole ou de turbot valait, au siècle dernier, 0 fr. 70 à Brest ; il coûtait 5 francs à Paris où, de nos jours, son prix moyen ressort à 2 fr. 50, peu différent sur le carreau des Halles de ce qu'il est dans le port d'expédition. Et si l'on envisage seulement les sortes communes, raies

ou congrès ou cabillauds, dont le kilo varie de 30 à 75 centimes aujourd'hui, on constate que ces chiffres étaient, à peu de chose près, les mêmes sous Louis XV, quoique la consommation ait prodigieusement augmenté; à Paris, depuis cent ans, elle a décuplé. L'alimentation a, par suite, changé de nature; la consommation du hareng et de la morue, seuls poissons que mangeât le peuple de Paris au xvii<sup>e</sup> siècle, n'a cessé de décroître dans la capitale: de 4 millions de kilos qu'elle atteignait sous Louis XV, elle est tombée à moins de 900 000, malgré l'accroissement de la population.

Le poisson frais, offert dans les villes, a relégué les « salines » dans la chaumière du paysan, qui naguère osait rarement y prétendre; ainsi le progrès a beaucoup allongé la liste des comestibles, comme celle des matières servant à l'éclairage ou au vêtement. Ici, le prix des denrées anciennes, soit parce qu'elles n'ont plus qu'un rôle accessoire, soit parce qu'elles sont elles-mêmes plus abondantes, n'a pas augmenté dans la mesure moyenne du coût de la vie. La morue, vendue de nos jours 1 franc ou 1 fr. 20 le kilo, valait aux deux derniers siècles de 0 fr. 60 à 1 fr. 25, en général 0 fr. 80. La hausse est de 50 pour 100 à peine. Le hareng était moins cher au xvii<sup>e</sup> siècle: 6 à 8 francs le cent dans les villes du centre, 3 à 5 francs dans les ports de pêche; mais, sous Louis XIV, il se vendait à un taux peu inférieur aux 11 francs qu'il coûte maintenant chez les marchands de détail.

C'avait été un luxe, en certaines périodes du moyen âge, quand on avait deux œufs pour 0 fr. 02, de manger un hareng de 0 fr. 06 ou 0 fr. 07. A la fin de l'ancien régime, la dépense semblait identique, le hareng ayant diminué, tandis que la douzaine d'œufs augmentait. Hausse très relative du reste, puisque la moyenne s'établit à 0 fr. 38, de 1601 à 1700, et à 0 fr. 30 seulement, de 1701 à 1790. La hausse des œufs est liée sans doute au développement de l'agriculture, à la diminution des jachères, où les poules vagabondes ne coûtaient rien à entretenir. Les œufs descendaient, il y a 200 ans, jusqu'à 0 fr. 18 la douzaine, au printemps, dans la campagne et montaient en hiver, s'ils étaient frais, à 0 fr. 75 au moment de la cherté annuelle. Des écarts analogues existent à nos halles contemporaines, suivant la saison et la grosseur. Au prix moyen de 1 franc la douzaine, la journée actuelle du manœuvre équivaut à 30 œufs; elle en représentait d'ordinaire 25 au xvii<sup>e</sup> siècle et 29 au xviii<sup>e</sup>. Sur ce chapitre, où la hausse

pourtant a été si forte, le travailleur d'à présent est aussi bien traité que ses ancêtres. Peut-être même l'est-il mieux, si l'on considère que les œufs modernes sont en général plus gros que ceux de jadis, par suite du régime des volailles et de la sélection des races.

L'accroissement de bien-être est sensible, pour les fromages dont les types figurent encore sur nos marchés; ils ont à peine doublé de prix; le gruyère, qui vaut 4 fr. 25 à 2 francs le kilo, variait de 0 fr. 75 à 1 fr. 20, et les autres à l'avenant. Le beurre, bien que sa consommation ait singulièrement progressé, n'a de même haussé que du double : de 1 fr. 25 à 2 fr. 50 le kilo. Le plus renommé naguère, celui de Vanvres, s'achetait 4 fr. 50 à 5 francs; celui des campagnes lorraines ou bourguignonnes ne valait, à l'état salé, que 0 fr. 45. La différence des prix, de l'hiver à l'été, devait être beaucoup plus sensible que de nos jours, en raison de la stérilité périodique des vaches. De là, sans doute, provenaient les prix élevés du lait, qui vaut, dans la même région, de 9 à 33 centimes le litre. La moyenne de 0 fr. 45, résultant des chiffres fournis par les diverses provinces au moment de la Révolution, est certainement très supérieure à la moitié de la valeur actuelle du lait.

## V

Pour n'avoir pas à subir les adultérations raffinées que les découvertes récentes ont rendues possibles, le lait et le beurre n'en étaient pas moins soumis à diverses pratiques frauduleuses : le lait de Paris, dès le xiv<sup>e</sup> siècle, était souvent écrémé et baptisé par les marchands. Ce serait, au reste, une erreur de croire que la falsification des denrées alimentaires soit l'apanage exclusif du temps présent : les générations précédentes faisaient, en ce genre, ce qu'elles pouvaient; elles y apportaient moins d'art, mais non plus de scrupules que nous.

Le vin seul suffirait à défrayer un chapitre. Les efforts faits dans le passé, avec plus ou moins d'adresse, pour modifier artificiellement le jus naturel du raisin venaient de ce que celui-ci souvent était détestable. Défauts du terrain, ou des cépages, ou de la fabrication, il fallut une éducation plusieurs fois séculaire pour remédier à tout cela, à travers mille tâtonnemens. Il y eut ainsi, dans toute la France, des provinces entières et, dans l'étendue

de chaque province, nombre de surfaces où la vigne successivement fut plantée, puis arrachée, reparut de nouveau pour disparaître encore. Cela, sous diverses influences, économiques ou agricoles, fiscales ou politiques. S'inspirant des ordonnances du xvi<sup>e</sup> siècle, qui craignaient de voir le labour délaissé « pour faire plant excessif de vignes », des arrêts du Conseil, sous Louis XV, condamnaient encore à 3 000 livres d'amende les habitans d'une paroisse voisine de Bourges, qui avaient transformé sans permission quelques-uns de leurs fonds en vignobles.

Cependant, à quelques lieues de distance, des propriétaires convertissaient volontairement d'anciennes vignes en champs. Dans le Maine, l'Orléanais, en Normandie, en Ile-de-France, point n'était besoin d'opposer de barrières à l'envahissement des ceps; ils se retiraient d'eux-mêmes; leur rendement était trop faible, — une vingtaine d'hectolitres à l'hectare dans le bassin de la Seine; — le vin obtenu ne rapportait souvent pas plus que les céréales et coûtait beaucoup plus à produire.

C'était été le rêve du moyen âge d'empêcher le vin « étranger » de venir faire concurrence à celui du cru, et par « étrangers » l'on entendait tous ceux qui ne sortaient pas des pressoirs de la seigneurie ou de la ville. L'idéal semblait être de maintenir un prix de vente réglé, *en chaque localité*, sur le prix de revient : à Bourg, en Bresse, l'achat du mâcon, du beaujolais, du bugéy est sévèrement prohibé, au profit d'un certain « révermont » qu'il faut boire sous peine d'amende. En Languedoc, Gascogne, Provence, dans tout le Midi, chaque bourgade se condamne à absorber son vin jusqu'à la dernière goutte, par ordonnance du maire, et à le payer au prix fixé par arrêté municipal. Jurats et consuls tiennent la main à ce que les aubergistes n'achètent pas d'autres futailles que celles des habitans, et c'est par une faveur tout exceptionnelle que le curé est autorisé parfois à introduire pour sa provision quelques pièces du dehors.

Des barrières analogues à celles qui arrêtaient l'entrée des boissons avaient aussi été organisées sur chaque territoire pour paralyser leur sortie, théoriquement du moins, puisque, pratiquement, les vins voyageaient comme les blés, en vertu de tolérances ou de permissions fréquemment renouvelées. Quand la récolte était mauvaise, au siècle dernier, dans les régions où Paris s'approvisionnait, les marchands de la capitale obtenaient la suspension des taxes qui frappaient les vins, au passage de Rouen et

du Havre, afin d'en faire venir par mer du Languedoc. A l'intérieur, les impôts perçus par le Trésor, sous des noms et formes multiples, la masse des petits profits de péage, contrôle, courtage, reliage, tirage, attribués à des fonctionnaires légalement interposés entre producteurs et consommateurs, doublait aisément le prix d'achat. Le port et l'entrée à Paris d'un muid de 268 litres coûtait 50 livres en 1712, soit environ 450 francs d'aujourd'hui, en tenant compte de la valeur *relative* de l'argent.

J'ai recueilli, pour les xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, environ sept cent cinquante prix de vin; de 1601 à 1700, très peu sont supérieurs à 100 francs l'hectolitre, sauf en une année de disette (1693), où le chiffre de 126 francs est pratiqué à Nîmes. Ce dernier taux, normal pour le vin de table fourni à la Duchesse de Bourgogne, n'est guère dépassé que par les bouteilles de vin d'Espagne ou des Canaries, payées jusqu'à 2 fr. 70 chacune. A l'autre bout de l'échelle, il ne manque pas de vins indigènes au-dessous de 10 francs l'hectolitre; il s'en trouve d'inférieurs à 5 francs, lors des récoltes exceptionnelles. Le cardinal de Richelieu ne trouvait preneur du jus, défectueux à coup sûr, qu'il vendangeait à Rueil, qu'à raison de 4 francs l'hectolitre. Il se gardait d'en boire, ni de le faire boire dans sa maison. Celui qui était servi à Son Éminence revenait à 60 francs l'hectolitre; pour les personnes de sa suite, il coûtait 39 francs, et 29 francs « pour le commun, » laquais et serviteurs de tout grade. Ce dernier chiffre se rapproche de la moyenne de l'époque, qui ressort à 22 francs. Le vin donné aux soldats était évalué à 11 francs l'hectolitre (1629), mais on ne pouvait espérer un pareil prix que dans le Midi, ou durant les années d'abondance. Les cours subissaient, en effet, des fluctuations inconnues à notre époque; dans la région parisienne, où nous venons de citer des vins à 4 francs, nous en pourrions citer aussi à 60 francs. Ils varient en Bourgogne de 12 à 55 francs l'hectolitre, de 8 à 42 francs en Alsace, de 3 à 26 francs en Languedoc, de 6 à 40 francs en Provence.

Et s'il est vrai que, selon le cru, l'âge, l'année, selon qu'il est vendu en gros ou en détail, la valeur de ce qu'on appelle du « vin » est susceptible d'aller aujourd'hui de 7 francs à 1 000 francs l'hectolitre, — le premier chiffre se rapportant par exemple aux vins de l'Aude et du Gard en 1893, le second s'appliquant à des champagnes de grande marque ou à des château-yquem d'une date renommée; — s'il est, par conséquent, impossible, de conclure, du

rapprochement des chiffres d'une année à la suivante et, dans la même année, d'une ville à l'autre, que le prix des vins était sujet à des alternatives de hausse et de baisse plus brusques et plus saisissantes autrefois qu'à l'heure actuelle; cependant, lorsqu'on suit les cours des mêmes vignobles durant un certain temps et lorsqu'on note le taux excessif atteint par des liquides très ordinaires, si la récolte venait à manquer, — Moulins, en 1710, paya le vin 100 francs l'hectolitre, et Mézières 155 francs, lorsque sa valeur moyenne était de 24 francs, — on peut se convaincre de l'état précaire où le défaut de circulation et l'absence de réserves suffisantes plaçaient à la fois les consommateurs et les producteurs.

Pour le vin comme pour le blé, la réglementation du commerce par l'État et les villes n'obtenait donc ni l'un ni l'autre des résultats qu'elle se proposait: assurer l'écoulement des marchandises aux époques de pléthore; obvier, aux momens de pénurie, à la hausse démesurée. Le vin, qui peut être évalué à 19 francs l'hectolitre pour l'ensemble du xvii<sup>e</sup> siècle, demeura au même prix de 1701 à 1790, mais avec une tendance à la baisse vers la fin de l'ancien régime. Comparé aux salaires, il avait au contraire légèrement enchéri sous Louis XVI. La journée du manœuvre représentait, tantôt 3<sup>lit</sup>,30 de vin, sous Richelieu, tantôt 5<sup>lit</sup>,30 sous Colbert. Elle tomba à 3 litres sous la Régence du Duc d'Orléans pour remonter à 4<sup>lit</sup>,80 sous Fleury et se réduisit ensuite à 4<sup>lit</sup>,10. Le journalier était donc, à cet égard, moins favorisé que de nos jours, où son gain de 2 fr. 50 correspond à 8<sup>lit</sup>,30.

La consommation du vin, par les classes laborieuses, aurait dû être par conséquent moitié moindre. En pratique, elle variait, bien plus qu'aujourd'hui, suivant les récoltes et les provinces. La piquette était la boisson commune des paysans, même dans des régions vinicoles; les hospices du Midi, si l'année était mauvaise, ne donnaient à leurs malades que du « demi-vin » et, dans les campagnes du Nord, le jus du raisin était ignoré. « Sur 1 000 habitans de mon village, dit un curé de Picardie, je suis convaincu que 950 n'ont jamais bu de vin. »

Si les vins ordinaires n'avaient pas haussé, de Henri IV à la Révolution, les qualités de luxe étaient, durant la même période, devenues beaucoup plus chères; résultat de l'aisance croissante des classes bourgeoises et du développement des transports. Les bons crus de Bourgogne s'achetaient de 100 à 150 francs l'hectolitre, le chambertin monte à 180 francs, le Montrachet à 280. Le

champagne mousseux, qui se vendait 4 fr. 60 la bouteille à Paris, par « mannequin de 100 flacons, » vers la fin du règne de Louis XIV, valait 2 fr. 25 en 1751 et jusqu'à 3 francs en 1790. Le bordeaux, dont la vogue était récente, puisqu'il avait toujours été défendu jusqu'en 1763 d'en servir sur la table royale; le bordeaux, qui, longtemps, n'avait été connu en France que sous les noms génériques de « blaye » ou de « libourne, » voyait au moment de la Révolution ses « châteaux » de Laffite et de Latour cotés 160 francs l'hectolitre dans la capitale.

De toutes les denrées qui précèdent, l'offre et la demande réglaient plus ou moins la valeur: le sel, au contraire, était plutôt un impôt qu'une marchandise, puisqu'il arrivait, par suite des droits, à coûter au public 30 fois plus que le fermier des gabelles ne l'achetait aux salines. En certains districts, du moins, car la taxe était singulièrement inégale. Le royaume se divisait en catégories, dont les unes — pays de *francs-salés* — payaient peu ou point, dont les autres supportaient une charge écrasante. Ces territoires diversement grevés étaient si enchevêtrés les uns dans les autres que, pour réprimer la fraude, l'administration financière fut amenée à établir une aggravation nouvelle, les « greniers d'impôt, » dans le voisinage des régions privilégiées.

Là, les habitants étaient tenus de prendre tous les ans une certaine quantité de sel et, « s'ils ne le vont quérir, on le porte chez eux et on les contraint de le payer, même par emprisonnement de leur personne. » En principe, les laboureurs dont la cote de contribution directe était inférieure à 3 francs pouvaient se soustraire au sel obligatoire; en pratique, on les y soumettait. L'appréciation arbitraire des commis, prétendant savoir ce que chaque famille en doit absorber, ne permettant pas de l'économiser outre mesure et ne faisant pas grâce d'une once, soulevait des protestations amères. Pour l'ouvrier des provinces de « grande gabelle, » qui payait le sel 4 fr. 50 le kilo sous Louis XVI — soit 3 francs de notre monnaie — et en usait un ou deux kilos par mois suivant le nombre de ses enfants, cette seule denrée absorbait à coup sûr une part supérieure à 3 pour 100 du budget, part que nous estimons représenter de nos jours l'ensemble des dépenses d'épicerie dans un ménage rural. Il est vrai qu'en 1898 le manoeuvre, dont le salaire a d'ailleurs triplé, n'achète son sel que 20 centimes le kilo.

## VI

L'histoire des prix du travail montre qu'ils n'ont eu aucune corrélation, ni avec le coût de la vie, — ce qui vient d'être dit pour l'alimentation est également vrai pour toutes les autres dépenses. — ni avec les progrès agricoles, mais que les salaires s'étaient proportionnés, *jusqu'à notre siècle*, au mouvement de la population et à l'étendue de terre disponible. Ainsi, le xv<sup>e</sup> siècle s'était signalé à la fois par l'enrichissement des possesseurs du sol et par un appauvrissement inouï des prolétaires. Ni l'adoucissement des mœurs aux temps modernes, ni l'affranchissement de la Révolution n'avaient pu remédier à cette décadence du bien-être populaire. On ne se souvenait même pas, en 1789, qu'il eût jamais existé pour l'ouvrier un état meilleur dans le passé, et l'on n'en concevait pas de plus avantageux dans l'avenir.

A la fin du premier tiers de notre siècle, est entrée en scène une force nouvelle : la Science. Elle a multiplié pour l'homme la faculté de produire les objets utiles ou agréables à l'existence, de telle sorte que le vieil équilibre entre la population, la terre et les subsistances s'est enfin trouvé rompu et que la hausse du taux des salaires a dépassé l'accroissement du nombre des bras. Le rôle de l'État, dans ces reculs ou ces progrès, a été nul : jadis, l'autorité ne s'occupait des salaires que pour les réduire et la loi, mise au service des consommateurs, était injustement plus favorable aux employeurs qu'aux employés. Volontiers elle pencherait maintenant dans l'autre sens. Toutefois, esclave hier, libre aujourd'hui, despote demain peut-être, le travailleur qui a connu dans le passé de bons et de mauvais jours, sans que l'État ait été pour rien dans les uns ou dans les autres, ne paraît pas pouvoir dans l'avenir, par sa volonté propre, influencer sur le taux de la main-d'œuvre ; la preuve, c'est que les corporations fermées du moyen âge, elles-mêmes, n'ont pas réussi à procurer à leurs membres une condition meilleure que celle des ouvriers isolés : monopoles, privilèges ou entraves n'ont eu ni avantage ni inconvénient pour la rémunération des uns ou des autres.

Torturée par la Science, qui lui dérobe ses secrets un à un, la Nature se laisse approcher et se résigne enfin aux assauts qu'on lui livre. Nous avons forcé ses éléments à s'accoupler à notre guise, domestiqué le feu et l'eau, le sol et l'air, et mis quel-

que peu la foudre en bouteille. Pratiquement il en est résulté ceci : une heure de travail manuel, évaluée en pain ou en drap, en éclairage ou en boisson, procure maintenant moitié plus de denrées ou de marchandises qu'elle n'en procurait en moyenne, il y a cent ans. Le travailleur jouit ainsi d'un bien-être moitié plus grand que celui de ses aïeux immédiats. Comment donc ne se félicite-t-il pas sans cesse d'être venu au monde en un temps si favorable? Pourquoi gémit-il, au contraire, lui qui est riche, tandis que les générations précédentes ne se plaignaient pas, quoi qu'elles fussent pauvres?

Sans doute, c'est que le *bien-être* ne contribue que dans une faible mesure au *bonheur* ; il agit dans un domaine étroit en somme, satisfait quelques appétits, mais ne garantit pas la première de toutes les joies physiques, la santé. Pour les souffrances de l'esprit, pour les chagrins du cœur, la crue du bien-être est indifférente. La vie à cet égard demeure dure, mauvaise ; si mauvaise et si décevante que, chaque jour, quelques-uns d'entre nous volontairement la quittent et que beaucoup regardent comme une délivrance l'heure où ils seront quittés par elle.

Mais quoi! ces douleurs morales, vieilles autant que l'humanité, ne provoquent pas plus de révolte, à notre époque et dans notre pays, qu'elles n'en suscitaient naguère. D'où vient que ce peuple et ce temps, assouvis de jouissances insoupçonnées par les autres peuples et les autres temps, est précisément indigné contre son sort *sur ce seul chapitre* où il devrait se réjouir? Ouvriers de la douzième heure, pour qui s'est allégé le poids de l'antique et universelle misère, nous protestons avec fureur contre une destinée que les ouvriers des heures matinales eussent rêvée à peine; eux qui acceptaient sans murmurer leur infortune, qui l'acceptent encore dans ces trois quarts du globe où l'homme est loin de pouvoir se repaître comme une vache dans un bon pré.

Il semble que le civilisé du XIX<sup>e</sup> siècle, depuis qu'il est vêtu, s'aperçoit de sa nudité ; la boisson dont est rempli son verre lui révèle la soif, et la conscience de ce qu'il possède engendre chez lui le sentiment de la privation. Il se connaît tout à coup misérable; il l'est par conséquent, comme a dit Pascal, puisque c'est être misérable que de se connaître tel. Le fellah, le moujik, le paria, le bédouin, le nègre ou le Peau-Rouge ne se connaissent pas misérables; aussi ne le sont-ils pas.

Est-ce donc l'ultime résultat de la civilisation que de faner les fleurs en nos mains à mesure qu'elle nous les donne à cueillir et de nous prodiguer des pains qui se changent en pierres? Dans l'ordre intellectuel, si la majorité du genre humain avait conscience de sa médiocrité, elle serait inconsolable. L'amour-propre individuel nous préserve de ce malheur, parce qu'il est moins aisé d'apercevoir la modicité de son esprit que celle de ses ressources, comparées à ses désirs. Misère de comparaison, en effet, les plaintes actuelles n'ont pas d'autre origine. L'inégalité des fortunes subsiste; elle semble insupportable à l'âme inquiète et compliquée de notre démocratie; tandis que les cervelles en friche du peuple féodal, où l'*hommage* était l'unique lien, ne concevaient point d'autre monde; et que, même sous l'ancien régime, lorsque le respect immobilier des âges antérieurs s'évaporait lentement, la plèbe des « chers et bien-amés » sujets avait encore le privilège de ne point voir la hiérarchie d'aisance qui s'étagait au-dessus de sa tête.

Le pouvoir ayant été transporté depuis cent ans du roi à la nation, d'une poignée d'individus à l'ensemble des citoyens, comme la majorité des citoyens se composait de travailleurs manuels, par cela seul qu'il était l'égal des autres citoyens, le travailleur devenait leur maître, puisque le « nombre » régnait et qu'il était le « nombre. » On s'avisa donc que le peuple existait! le peuple, la foule, que l'on n'aperçoit tout le long de notre histoire qu'à travers un nuage, figurant dans un lointain vague, en quelques préambules d'édits qui s'inquiètent d'abord de faire son bonheur et finissent par lui demander simplement de l'argent.

Les hommes d'État de jadis, même quand ils jaillissaient de la plèbe. — il y en eut de ceux-là, — commençaient par l'oublier pour s'adonner à quelque œuvre grandiose, capable d'immortaliser leur nom. Aussi arriva-t-il que les momens où « la France » était le plus heureuse furent souvent ceux où « les Français » étaient le plus malheureux; que le pays faisait à la fois l'admiration du monde et le désespoir de ses habitans. Les hommes d'État contemporains, même quand ils sont nés aux sommets, ont pour souci principal de plaire aux travailleurs et la concurrence s'établit à qui leur plaira le mieux. On leur a donné tout ce que peut donner la législation politique, mais ils se trouvent médiocrement satisfaits. C'est du pain qu'ils voudraient plutôt que des lois; du

pain, c'est-à-dire un bien-être plus large encore avec de plus amples loisirs. Cependant les députés ne savent comment s'y prendre. Ils n'ont à leur portée, dans les cartons, que des lois toujours et pas de pain. *Si l'on essayait de faire du pain avec des lois?* C'est la question qui se pose.

De nobles réformes politiques s'étant trouvées accomplies à une époque peu éloignée de découvertes scientifiques prodigieuses, beaucoup de gens ont cru qu'entre les deux choses il y a un rapport quelconque, bien qu'il n'y en ait absolument aucun : l'ouvrier de 1835 ressemblait beaucoup comme *salarié* à celui de 1788 dont il différait si fort comme *citoyen* ; l'ouvrier de 1898 est semblable, comme *citoyen*, à celui de 1848 dont il diffère si fort comme *salarié*. La science et la politique ont leurs domaines distincts ; la première donne le bien-être, la seconde donne la liberté et la justice. Pour forcer l'État à sortir de sa sphère, des méchants et des naïfs affirment à la masse qu'elle est spoliée. Ils ne savent pas, hélas ! à quel point on les croira. Le trésor qu'ils promettent n'existe nulle part, mais le regret d'être privé de cette richesse imaginaire suffit à gêner, pour la foule, le charme des biens nouveaux et réels dont ce siècle l'avait gratifiée.

V<sup>te</sup> G. D'AVENEL.

---

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## UN ROMAN DE MŒURS NAPOLITAINES

---

Notre siècle, à l'exemple du dix-huitième, est un siècle de vulgarisation scientifique. Il s'en vante à juste titre. Je remarque seulement que nous autres ignorans, depuis que la science s'est abaissée à notre niveau, nous avons pris certaines façons nouvelles de raisonner et de discuter. Nous ne nous contentons plus des notions que nous fournissait le bon sens aidé de l'expérience, et qui, modestes sans doute et timides, avaient du moins le mérite d'être comprises de ceux qui les employaient. Nous avons maintenant à notre disposition de grandes théories, ornées d'étiquettes toutes pleines de prestige. Ces théories sont si générales, que chacun en peut tirer l'application qui lui convient, et les termes qui les désignent sont si parfaitement abstraits, que chacun peut les interpréter au gré de ses désirs et y découvrir les réalités dont il a besoin. Faut-il rappeler à quels usages imprévus on a plié les théories ou les hypothèses de l'hérédité et de la lutte pour la vie? Altérées, faussées, parodiées, elles ont servi à décorer nombre de sottises et à pallier nombre d'infamies. Mais c'est l'idée de race dont on a fait en ces derniers temps le plus étrange et le plus dangereux abus. On l'a fait entrer dans les controverses journalières où elle joue le rôle d'argument décisif, et jusque dans les conversations familières, dont elle est le « tarte à la crème » sans réplique. Qu'il s'agisse de politique ou de religion, d'affaires intérieures ou internationales, de rapports de classes ou de rapports de peuples, elle y est pareillement de mise et se prête avec une souplesse merveilleuse à tous les emplois. Elle n'est pas moins commode, qu'on traite de littérature ou qu'on disserte sur les

beaux-arts. Quelles lumières l'histoire littéraire n'est-elle pas destinée à recevoir de l'anthropologie? Hier encore, une revue choisissait pour sujet d'une interview circulaire une enquête sur le sens précis des mots « esprit français, race française, âme française, » dont il paraît que la fréquente répétition trouble beaucoup d'intelligences et jette les gens dans de cruelles incertitudes. « Ces incertitudes, était-il dit dans le questionnaire, provoquées en dehors des aspirations et des angoisses patriotiques (et par cela même concrètes et facilement compréhensibles), restent uniquement réservées au domaine de la pensée littéraire. Comment distinguer un auteur de race française pure d'un autre écrivain qui écrit un français aussi pur, sinon plus correct, tout en n'ayant pas l'honneur d'être né sur le sol de notre pays? » Vingt-sept écrivains ont compris ce pathos, puisqu'ils y ont répondu. Ils ont inventorié les traits de l'esprit français; ce qui prouve bien qu'il existe. M. Paul Bourget a presque seul manqué à fournir une définition congruente; d'ailleurs il ne croit pas à la réalité de ces formules si générales : l'esprit français, l'esprit anglo-saxon. M. Zola y croit. Et nous voilà replongés de plus belle dans ces incertitudes dont on prétendait nous tirer. « Nous sommes des Latins, je le répète, et c'est là la grande famille à l'opposer aux familles du septentrion. » Telle est la démarcation nettement tranchée qu'établit l'historien des *Rougon-Macquart*, avec son habituelle décision et sans s'arrêter aux difficultés de détail. Il y a le Nord en haut, le Midi en bas, et ce qui appartient au Nord ne saurait se rencontrer dans le Midi. Sur les choses septentrionales nous sommes amplement documentés, et depuis tantôt vingt ans qu'on catalogue pour nous toutes les variétés de l'âme polaire, nous ne sommes plus en risque de prendre ni la Suédoise pour la Norvégienne, ni la Petite Russe pour la Finlandaise. Il est temps qu'on nous renseigne avec la même abondance et la même minutie sur les races latines, dont on convient que nous faisons partie. C'est pourquoi un roman de mœurs napolitaines ne pouvait venir plus à propos.

Ce roman que M<sup>me</sup> Matilde Serao intitule *Au pays de Cocagne* (1), et dont on vient de nous donner une bonne traduction, est des plus remarquables. Il faut louer d'abord le talent dont y fait preuve M<sup>me</sup> Serao et la maîtrise avec laquelle elle y applique des procédés, qu'au surplus elle a bien pu apprendre à l'école de nos romanciers. Elle sait conter et elle sait peindre. Ses personnages vivent. Grands seigneurs ruinés, commerçans dont les affaires s'embarrassent, usuriers, escrocs,

(1) *Au pays de Cocagne*, par M<sup>me</sup> Matilde Serao, 1 vol. in-12, chez Plon.

hommes et femmes du peuple, gens de la rue et du ruisseau, nous devinons qu'ils ont été, non pas dessinés d'après un type de convention, mais pris sur le vif, et qu'ils ressemblent. Nous avons tôt fait de lier connaissance avec eux et leur image se grave dans notre souvenir. Les scènes de la vie napolitaine se succèdent en une série de tableaux, tous composés avec le même soin, si d'ailleurs ils ne sont pas tous également nécessaires : scènes d'intérieur et scènes de la place publique, une fête bourgeoise, le tirage de la loterie, le carnaval, le miracle de saint Janvier. Cela grouille à souhait. Il y a dans ces tableaux une abondance, parfois excessive, un relief, un éclat, une largeur de touche, une vigueur de pinceau, une puissance d'évocation qui met les choses sous les yeux. La description du miracle de saint Janvier, traitée à la manière d'un morceau de bravoure, donnerait une idée assez exacte de la virtuosité de l'auteur. C'est d'abord, à travers les rues étroites de la vieille Naples, regorgeant de monde, le défilé des saints, saint Antoine, saint Roch, saint Blaise, et beaucoup d'autres que le peuple salue d'appellations familières, implorant de chacun d'eux les grâces dont il a le monopole. Puis, c'est, dans la nef trop étroite de Santa Chiara, une foule anxieuse, attendant, invoquant, pressant de ses vœux, de ses prières, de ses cris, l'accomplissement du miracle annuel. La série des *Credo* entonnés par des milliers de voix, et qui se succèdent à perte d'haleine, traduit les sentimens par où passent tour à tour ces âmes, unies dans une même angoisse, et qui ne forment plus qu'une âme collective et tumultueuse : l'espoir, l'inquiétude, l'impatience, la colère ; et enfin, lorsque, après le trentième *Credo*, le prêtre, de sa main levée, montre au peuple l'ampoule où le précieux sang est en ébullition, c'est une frénésie d'enthousiasme éclatant en clameurs, en gémissemens, en sanglots, faisant vibrer les cloches du campanile et trembler jusque dans ses fondemens l'antique église. Le morceau est comparable aux plus fameux en ce genre, à la procession de Casalbordino dans le *Triomphe de la mort*, au pèlerinage dans *Lourdes*, — et il leur est antérieur(1). Je ne songe guère à insinuer que M. d'Annunzio ou, après lui, M. Zola aient pu s'inspirer de cette description ; ce dont, au surplus, ils auraient eu parfaitement le droit. Mais ce fait que des écrivains, d'une nature d'esprit fort différente, ont traité ce genre de scènes avec un succès à peu près égal, n'en reste pas moins significatif. Il prouve que ce fameux art de « manier les foules, » dont on fait tant d'affaires et que les admirateurs de M. Zola

(1) Le roman de M<sup>me</sup> Serao a paru en italien en 1891.

exaltent comme étant le trait distinctif de son génie et la marque chez lui du poète épique, n'est ni très nouveau, ni peut-être d'une qualité très relevée. Chaque genre a ses lieux communs, et chaque art a ses poncifs. L'épopée avait ses « boucliers » et ses « descentes aux enfers. » La bucolique a ses chants alternés; la tragédie a le « songe. » L'art naturaliste, art tout extérieur, qui procède par énumération et accumulation, a ses processions et ses émentes, ses pèlerinages et ses grèves. Ce sont choses de métier, où les disciples peuvent exceller à l'égal du maître.

Aussi bien l'auteur du *Pays de Cocagne* ne décrit pas pour décrire; ce qui donne tout leur prix à ses peintures, c'est qu'elles ne sont pas leur fin à elles-mêmes, et qu'elles tendent vers un objet qui les dépasse; ce qui fait que leur profusion ne fatigue pas, c'est que chacune d'elles, en outre de son mérite d'art, a la valeur d'un argument, et sert à mettre en un jour plus éclatant l'idée maîtresse du livre. Cette idée n'est, je le crois bien, pas une fois exprimée en termes abstraits et mise sous forme de démonstration; mais elle se lit entre toutes les lignes. Elle est l'âme qui anime cette masse. A vivre de la vie de ses Napolitains, M<sup>me</sup> Serao a pu constater les ravages que fait parmi eux la passion du jeu sous les espèces de la loterie officiellement organisée par l'État. Elle n'a eu besoin ni de déclamer contre le gouvernement, ni de s'apitoyer sur l'infortune des joueurs: il lui a suffi d'analyser cette fièvre et d'en étaler les conséquences, pour composer contre l'institution elle-même de la loterie le plus violent réquisitoire. Et, cette institution étant de celles qu'on peut supprimer d'un trait de plume, qui ne subsistent que par la complicité de l'opinion, et qu'un mouvement d'opinion ferait disparaître, M<sup>me</sup> Serao a donc fait, au sens où l'entendait Dumas fils, de « l'art utile; » son roman est une œuvre d'art qui a une portée sociale.

Le livre s'ouvre sur l'effrayant spectacle du tirage de la loterie: un vent de folie embrase toute la scène, au début souffle d'ardentes convoitises, à la fin tempête d'espérances déçues et de récriminations enragées. Désormais le jeu sera le maître unique et tout-puissant de l'action, maniant les êtres, déformant les caractères, anéantissant les volontés, engageant tous ces insensés et tous ces inconscients sur la pente qui conduit aux mêmes abîmes. Le fléau sévit pareillement à travers toutes les classes, et pas une n'est à l'abri de la contagion. Le gentilhomme engage ses tableaux et son argenterie, l'ouvrier engage sa paie de la semaine. Celui-ci rêve de renouveler l'antique splendeur de sa maison, ce négociant rêve de relever ses affaires compromises,

ce père veut doter sa fille, ce pauvre diable aspire à se donner le luxe de manger tous les jours ; et tous ils fondent leurs espérances d'avenir sur la même garantie fragile d'un billet de loterie. Un mirage est devant leurs yeux, et ils vont à lui, fascinés, incapables de rien voir en dehors de lui. — Ce qui fait que cette passion du jeu est si généralement répandue, c'est qu'elle répond à quelques-uns des instincts les plus profonds de notre nature. Car le travail est une loi imposée par la nécessité, salutaire dans ses effets, ouvrière et gardienne de tout l'édifice de la morale ; mais l'effort qu'elle nous impose est pénible à notre indolence : le jeu concilie notre naturel instinct de paresse et notre désir du gain. Les fruits de tout travail régulier sont lents à mûrir, et il arrive qu'au moment où ils se détachent de l'arbre, le temps soit passé pour nous d'en jouir. Le jeu supprime les transitions et les lenteurs : il est l'unique moyen de réaliser immédiatement, par une chance heureuse, une immense fortune : il est le magicien qui va d'un coup de sa baguette nous introduire aussitôt au « pays de Cocagne. » Ce qui avive cette passion du jeu, ce qui l'exaspère et la rend irrésistible, c'est l'attrait de l'inconnu, le même qui pousse en avant les chercheurs d'aventures, qui fait la poésie de la guerre et des expéditions lointaines, et qui prête à la sensation du danger une intime et si étrange séduction. Cet attrait de l'inconnu, quand on y songe, qu'est-il autre chose que le principe même de la vie ? Car ce qui nous rend, en dépit d'elle-même, la vie supportable, c'est l'espoir que demain nous apportera quelque émotion nouvelle qu'hier ne nous a pas donnée ; ceux dont l'horizon s'est fermé, qui n'attendent de l'avenir rien qu'ils ne connaissent déjà et qu'ils n'aient jugé, ceux-là peuvent bien végéter encore, ils font les mêmes gestes, ils disent les mêmes paroles que les autres hommes, mais ils ne vivent plus. — Le joueur ne s'aperçoit pas qu'en fin de compte il perd toujours, et que la seule certitude à laquelle les détours du hasard le ramènent inévitablement est celle d'une déception : il suffit de gains insignifiants, obtenus, à de longs intervalles, pour entretenir sa frénésie. Il est persuadé qu'il ne peut manquer de réaliser quelque jour un gain considérable, et que cela lui est dû. Il a une certitude particulière, qui résiste à tous les démentis des faits et contre laquelle l'évidence elle-même ne saurait prévaloir. Il croit d'ailleurs qu'il y a des moyens de prévoir sûrement les numéros qui sortiront : on peut y arriver par un calcul de probabilités, et les « cabalistes » se livrent à des opérations compliquées qui ont en apparence la rigueur des mathématiques ; ou encore on peut en avoir la révélation. Les personnes pieuses, les solitaires,

les recluses, les extatiques *voient* les numéros. Toute la semaine se passe en combinaisons pour capter la chance, tendre des pièges au sort, et le prendre comme dans un filet; jusqu'à ce que la fièvre éclate le vendredi, veille du tirage, et se déchaîne comme l'accès d'un mal chronique. Alors commence la procession chez l'usurier, dans les agences de prêt, au Mont-de-Piété, partout où l'on peut emprunter les quelques liras ou les quelques sous qu'on risquera demain. Alors on assiège les boutiques où se vendent des billets. Alors se tiennent au coin des rues ou sous le porche des maisons, des conciliabules qui sont comme les assises d'une folie spéciale. — Le livre se ferme à la manière d'un nécrologe. Ceux que nous avons vus, naguère, heureux de ce pauvre bonheur des hommes fait de tant de misères, sont devenus insensiblement de tristes maniaques, moins des hommes que des automates humains; ils sont acculés maintenant à la famine, au déshonneur, au suicide, Ce commerçant a dû liquider, cet agent de change s'est vu exécuter, cet avocat est frappé d'apoplexie, ce professeur a vendu sa conscience, ce docteur s'embarque sur un vaisseau d'émigrants, ce tâcheron a volé le pain de ses enfans. Et derrière ces misères il y en a d'autres, beaucoup d'autres, misères prévues, inévitables, car c'est ici l'une de ces passions qui ne lâchent pas leur proie, et la passion porte en elle-même le germe du châtiment.

C'est à Naples que M<sup>me</sup> Serao a été témoin de ces scènes de désolation, et elle nous les présente donc dans le cadre où elle les a observées. Elle en aurait rencontré d'analogues dans d'autres villes et dans les plus minces villages du royaume. De toutes pareilles se sont passées chez nous, à l'époque encore voisine où la loterie était autorisée. Elles se passent encore à Longchamps, à Epsom, ou si l'on veut, à Monaco. Car il n'importe guère qu'on joue sur un billet de loterie, sur un cheval ou sur une carte. Et cette étude des ravages du jeu est sans doute saisissante et poignante; mais elle n'a rien qui soit proprement italien ou spécialement napolitain.

De cette foule de possédés un groupe se détache, sur lequel on a concentré l'intérêt, c'est le groupe tragique que forment le marquis Cavalcanti et sa fille Bianca Maria. Un rêve splendide et généreux habite la tête chimérique du marquis, sous la couronne de ses cheveux blancs. Il s'est promis de rétablir dans son antique magnificence la maison seigneuriale; naturellement c'est au jeu qu'il demande des ressources qu'il ne peut attendre ni du travail, ni même de la spéculation. C'est pourquoi peu à peu, dévorés par le jeu de lotto, les bijoux d'immense valeur, la pesante argenterie ancienne et moderne, les

tableaux de maîtres, les livres précieux, les curiosités artistiques, de bronze, d'ivoire, de bois sculpté, tout a disparu. Tourmenté par un perpétuel besoin d'argent, le marquis s'abaisse à des combinaisons déshonnêtes, emprunte des sommes qu'il ne pourra pas rendre, prend à ses domestiques le peu qu'ils ont mis en réserve pour la dépense journalière. Fatalement rapproché de ceux que hantent les mêmes chimères, il se compromet dans de louches compagnies. Un escroc, celui qu'on appelle « l'assisté, » exploite la superstition des joueurs, en se prétendant visité par un esprit qui lui révèle les numéros gagnans. Sordide, avec sa face de fiévreux, ses vêtemens déchirés, son linge élimé, ses cravates en ficelle, il s'est fait un extérieur mystérieux et qui en impose. Il promène ses loques et son imposture parmi ceux qui croient en lui et auxquels il pompe des sommes énormes. C'est au bras de ce filou qu'on peut voir le noble héritier d'un nom fameux. Il se fait l'intime et le suivant de l'« assisté, » quitte à l'amener lui-même au guet-apens, le jour où, fatigués d'être sans cesse bernés, les joueurs se décident à séquestrer l'assisté afin de le contraindre à leur dire la vérité. Il oscille entre la crédulité puérule et la méfiance. Agenouillé au pied de l'autel familial, devant la statue de l'*Ecce homo* protecteur de la maison, il se frappe la poitrine dévotement ; et une nuit, enragé contre ce Dieu qui l'abandonne, il le traîne jusqu'au puits d'où on le tire le lendemain, ruisselant d'eau et de couleur diluée, pareil à un noyé lamentable et risible. Effrayant et grotesque, tel est bien ce vieillard, plus d'aux trois quarts fou, qui a fait mourir de chagrin sa femme, qui torture lentement sa fille. Il se peut bien que M<sup>me</sup> Serao sache où est situé dans Naples le palais dénudé qui abrite cette démence, mais elle-même, en faisant grimacer la figure de ce père, bourreau de sa fille, elle se souvient d'un héros plus vrai que ne sont les êtres de la vie réelle, c'est ce roi de la Grande-Bretagne, le vieux Lear auprès du cadavre de la douce Cordelia.

C'est une pâle figure de rêve et de mélancolie que celle de Bianca Maria ; elle est toute la grâce de ce livre où elle met un rayon d'idéal ; et les mains robustes de l'auteur se sont faites caressantes et délicates pour esquisser ce fin profil de vitrail. Il y a de ces âmes dont on dirait qu'elles n'ont été créées que pour la souffrance et pour l'immolation ; elles sont toute bonté, toute tendresse, toute candeur ; elles pourraient prier dans un cloître et s'élever jusqu'à Dieu dans les parfums de l'encens et sur l'aile des cantiques ; elles ne sont pas faites pour vivre de notre vie et se heurter à l'égoïsme humain ; elles sont incapables de se défendre et sitôt qu'elles ont senti sur elles la menace d'un danger,

repliées dans leur pudeur silencieuse, elles ne savent que languir et mourir. La marchesina Cavalcanti est une de ces âmes-là. Confinée dans le palais désert, où ses vingt ans ont pour toute compagnie celle d'une vieille servante, elle va, dans le cercle de ses jours monotones, de sa chambre à la chapelle, de la chapelle au couvent voisin. Elle sait que sa mère est morte, victime de la manie féroce du marquis, et qu'elle, à son tour, en mourra. Mais l'idée ne lui vient même pas que ce soit son droit, peut-être son devoir de créature humaine, de se soustraire à cette tyrannie. Pliée à l'obéissance filiale la plus absolue, elle respecte aveuglément l'autorité paternelle. Ce père indigne exerce sur elle un terrible ascendant, faisant plier sa volonté d'un regard d'impérieuse fascination. Donc elle se borne à souffrir chaque jour davantage dans son cœur et dans ses nerfs. » Un son de voix la fait trembler, une émotion porte à ses joues subitement colorées le peu de sang de ses veines anémiées. Elle s'étiole dans l'ombre, elle tombe avant le temps, flétrie sur sa tige, cette fleur sans soleil sous le soleil napolitain.

Ce que nous suivons à travers ce récit de la lente agonie de Bianca Maria, c'est l'envahissement d'une âme par la contagion de la folie. Car la folie habite dans ces murs, et Bianca Maria en retrouve partout l'obsédante image : dans l'humeur bizarre du marquis alternant entre l'exaltation et l'abattement, dans les regards des cabalistes, seuls hôtes du palais, dans leur jargon mystérieux, qu'elle ne comprend pas, et qui lui paraît un langage d'aliénés. En parcourant ces pièces trop vastes, trop hautes et sonores, il lui arrive d'entendre derrière elle des frôlements d'ombre, elle perçoit de profonds soupirs. Il lui semble qu'une main légère se pose sur son épaule, et folle de terreur, sans qu'un cri puisse sortir de sa poitrine, elle s'affaisse sur le sol, terrassée par une indicible épouvante. La peur, une peur énerve, s'est emparée d'elle, l'éveille de son sommeil, assiège ses insomnies. Ainsi commence à chanceler cette raison vacillante. Reste maintenant que le marquis la fasse sombrer dans ses propres aberrations. Car il est persuadé que Bianca Maria, l'innocente et pieuse enfant, doit avoir des visions. Il la supplie d'en avoir, d'évoquer l'esprit, et de lui demander la révélation qui sauvera la maison Cavalcanti. Il la soumet à d'absurdes privations, il la force à jeûner, il la torture de ses obsessions, usant tantôt de la prière et tantôt de la menace, il l'implore au milieu de la nuit, il s'agenouille, père devant sa fille, vieillard devant une enfant. Et elle, qui croit en Dieu, et qui ne croit pas à ces rêveries, elle en vient, gagnée par le souffle voisin de la folie, à voir

l'esprit; elle suit ses gestes, elle lui parle, elle répète ses paroles. Ce sont alors des poussées de fièvre suivies de longues torpeurs. Elle se rend compte au réveil des progrès du mal, auxquels elle assiste en témoin impuissant et désolé. Et nous-mêmes, nous sommes poursuivis par le souvenir de ces nuits tragiques où le délire de la fille répond au délire du père.

Mais d'où nous viennent ces histoires d'esprits, de fantômes, d'apparitions, ces jeux de la démence et de l'épouvante? Qui donc voyait dans le « frisson de la peur » et dans le « sens du mystère » les signes où se reconnaît l'âme septentrionale? Ces fantasmagories n'ont pas été conçues dans les brumes du Nord : elles sont nées sur les rives lumineuses d'une mer enchantée, dans l'atmosphère transparente des nuits méditerranéennes.

C'est de même un lieu commun de parler de la sensualité méridionale. L'Italie est une terre de volupté. C'est pourquoi Stendhal l'a célébrée : apparemment s'il se souvenait de Boccace et d'Arioste, il oublierait Dante et Pétrarque. Il est curieux que, dans ce roman de mœurs napolitaines, le principal épisode amoureux soit emprunté à la conception la plus épurée, la plus éthérée de l'amour. Pour avoir aperçu derrière une fenêtre le visage émacié de Bianca Maria, le docteur Amati en est devenu amoureux. Celui-ci est l'homme de science, le médecin, l'homme fort à la mode d'aujourd'hui. Il est d'esprit positif; il a quarante ans; il sait la vie; et rien que d'avoir vu paraître au balcon ce délicat et pensif visage de jeune fille, il en a été remué jusqu'au fond de son être. Il a vu de loin la jeune fille, et pendant deux ans il lui a suffi de la voir. Il a deviné dans cette existence monotone et désolée un infini de souffrance; c'est par là qu'il a été conquis. On l'a appelé auprès de la malade pour la soigner; et ce qu'il a éprouvé auprès d'elle, ç'a été un sentiment de pitié profondément tendre. Il a voulu la protéger, la rendre à la santé, à la joie, et ce désir a grandi en lui au point de devenir le plus puissant intérêt de sa vie. Une intimité s'est établie entre les deux amans, sans qu'un mot d'amour ait été prononcé. Car ils s'étaient reconnus, suivant la glose des mystiques. Et c'est des deux côtés le même amour idéal, où le cœur et la tête sont seuls engagés, et si noble, si désintéressé, si délivré de toute scorie charnelle, si différent de ce qu'on est convenu d'appeler l'amour, qu'on voudrait lui donner un autre nom et trouver un mot pour distinguer de la vulgaire émotion des sens cette claire flamme qui semble une parcelle du feu divin.

Nous pourrions prendre ainsi l'un après l'autre chacun des person-

nages qui figurent dans l'abondante galerie du *Pays de Cocagne*; nous ne les trouverions pas très différens de ceux que nous avons rencontrés chez Dickens ou chez Daudet, chez Balzac ou chez Tolstoï. Voici le joyeux confiseur Cesare Fragala, avantageusement connu sur la place et qui jouit d'une bonne honorabilité bourgeoise. Lui aussi il a sacrifié au démon du jeu : ses affaires s'embarrassent, ses échéances restent impayées, son crédit s'évapore; il est obligé d'avouer à sa femme l'imminence de la ruine. Alors, tandis que le mari ne sait que s'affoler, se frapper la poitrine, et s'épancher en un déluge de larmes, c'est la femme qu'on voit descendre à la boutique, s'installer au comptoir, vérifier les livres, mettre un peu d'ordre dans les affaires en déroute et faire face aux nécessités les plus urgentes. Mais de combien d'exemples analogues ne nous souvenons-nous pas? Et combien de fois le même cas s'est-il présenté, dans tous les pays et sous toutes les latitudes, d'un bout du monde des affaires à l'autre bout? On a maintes fois constaté ces ressources d'énergie dont la femme se trouve capable en face du malheur. Et plutôt au ciel que nous n'eussions jamais d'autres occasions de méditer sur l'amère dérision qui fait de la bravoure une vertu masculine! — Le jeu a naturellement pour auxiliaire : l'usure. M<sup>me</sup> Serao a fait à la description de l'usure la place qui lui convenait, opposant en deux tableaux qui se répondent l'usure populaire et l'usure qui s'adresse aux gens distingués. Chez l'usurière Concetta, c'est la fille du peuple, c'est le coupeur de gants ou le dérotteur qui viennent contracter d'infimes emprunts. Chez don Gennaro Parascandolo, le financier, le commerçant, le fils de famille viennent signer de belles lettres de change. Et toute l'ingéniosité napolitaine n'a pas réussi à renouveler les procédés des Harpagon ou des Gobseck. Le seigneur Harpagon tenait à la disposition de ses cliens des lézards empaillés. Le seigneur Parascandolo dispose de quarante douzaines de chaises de Chiavari à six lires l'une. Chaises ou lézards, l'emprunteur serait embarrassé de choisir entre ces fournitures illusoires. — Les joueurs sont superstitieux, et il n'est pas un d'eux qui n'ait sa martingale ou son fétiche. C'est ce qui rend si lucrative et si peu dangereuse la fourberie de l'assisté. Celui-ci a épousé une sorcière; et cela fait un ménage assorti. « Dans le peuple napolitain il y a des femmes qui ont un grand renom de magiciennes, *fattuchiere* émérites, aux philtres, aux exercices, aux *fatture* desquelles rien ne résiste. Quelques-unes d'entre elles ont une grande clientèle, bien supérieure à celle que pourrait avoir un médecin, et presque chaque quartier vante sa sorcière, capable des plus bizarres miracles, toujours cependant avec l'aide de

Dieu et de la Madone. » Comme si ce fût là une industrie exclusivement napolitaine. Paris n'avait-il pas hier sa « voyante, » elle aussi réputée pour la sincérité de sa dévotion ? Rebouteurs et magiciennes abondent dans notre cité sceptique, et on étonnerait bien des gens en leur apprenant où se recrute leur clientèle. Et dans les campagnes M. Homais aidé des instituteurs de M. Bourgeois a bien pu répandre l'évangile de la libre pensée, il n'a pas déshabitué les gens de la crédulité superstitieuse : ils continuent à se méfier du médecin, et pour avoir un diagnostic plus sûr, c'est chez la somnambule qu'ils portent les vêtemens de leurs malades. — Afin de compléter la revue des types de là-bas, et aussi pour se conformer à l'esthétique naturaliste, M<sup>me</sup> Serao a tenu à nous présenter une intéressante figure de souteneur. Le « camorriste » napolitain porte les pantalons en cloches, le chapeau à bords étroits, la chaînette d'argent avec une corne de corail, les souliers vernis. Dans les duels entre camarades ou dans les rixes avec les gendarmes, il procède à coups de revolver. Je crois bien que nos camorristes ont une tenue moins élégante, et usent surtout du couteau et du coup de poing. Mais ces nuances n'atteignent que le costume et les usages ; la coiffure diffère sur nos boulevards extérieurs ou dans les quartiers de la vieille Naples : les âmes sont les mêmes.

Les âmes sont les mêmes ; telle est la conclusion qu'on pourrait tirer de ce livre qui a, autant que nul autre, la saveur du terroir et l'accent de sa province. On se sentait aux premières pages tout dépaysé, au milieu de cette foule bariolée, remuante et bruyante, dans cette bizarre atmosphère morale, qu'y font, en se mêlant, l'instinct de la paresse, le goût du plaisir, le luxe de l'imagination, la crédulité superstitieuse, la fièvre du jeu. On s'écriait : « Ah ! que cela est napolitain ! Comment peut-on être si napolitain ? » Nous nous sommes amusés à mettre en lumière les ressemblances qui se cachent sous ce vernis des mœurs locales. Transportez ce roman dans un autre cadre, le cadre seul aura changé, vous pourrez garder les personnages, les sentimens, le drame. C'est qu'en effet ce qui diffère d'un pays à un autre, c'est le décor, et d'un peuple à un autre c'est le costume ; et nous, frappés par ces différences, tout extérieures et superficielles, nous ne reconnaissons plus nos idées et nos passions pour peu qu'elles se déguisent et revêtent des oripeaux étrangers. Tourguenof prête à un de ses personnages cette boutade : « Nous n'avons su donner au monde que le samovar, et encore se peut-il qu'il ne soit pas de notre invention. » Et l'humoriste Mark Twain, fatigué de voir tant de consciencieux analystes occupés à peindre les Américains tels qu'ils sont et à les montrer tels qu'on n'est nulle part

ailleurs : « J'ai fait, dit-il, des mœurs de mes compatriotes l'étude de toute ma vie. La seule particularité que j'aie notée chez eux, c'est qu'ils boivent de l'eau glacée. » On exagère à plaisir l'importance de ces traits caractéristiques. On imagine entre les races on ne sait quelles différences ethniques irréductibles, afin d'entretenir plus sûrement les haines, et de couvrir d'un manteau scientifique des mobiles qu'on aurait honte d'avouer. On range sous l'appellation commune de races latines des peuples qui n'ont peut-être pas dans les veines une goutte de sang latin. Et il est digne de remarque que le moment où cette fragile idée de la race retrouve un regain de faveur est justement celui où les races se mêlent, où les peuples se pénètrent, où s'accroît la tendance à l'uniformité. Il n'y a pas de race pure, et vraisemblablement il n'y en a jamais eu. Qu'importe d'ailleurs ? Et pense-t-on qu'il y ait sur cette petite terre plusieurs humanités ? Les différences ne viennent que du degré de culture et sont relatives au moment historique. Encore ne modifient-elles que le dehors, le mode de vie, les formes de langage, les conventions et les convenances. Sous cette mince couche, le fond se retrouve qui n'est ni septentrional, ni méridional, mais humain. La passion, celle du jeu, celle de l'amour ou de l'argent, ignore les degrés des latitudes, comme elle ignore ceux de la hiérarchie sociale. Elle possède celui dont elle a fait sa proie et sa chose, détruit en lui jusqu'aux sentimens qu'on appelle naturels, le rend étranger à toutes les influences venues du dehors, à ses propres intérêts, à toute raison de vivre, et le fait se consumer dans une agonie pareillement douloureuse, que ce soit sous le climat du Nord dont il ne sent pas la rudesse, ou sous des cieux dont il ne sait plus voir l'inutile beauté.

RENÉ DOUMIC.

---

# REVUE MUSICALE

---

Théâtre de l'Opéra : *La Cloche du Rhin*, drame lyrique en trois actes, livret de MM. Montorgueil et Gheusi, musique de M. Samuel Rousseau. —  
Théâtre de l'Opéra-Comique : *La Vie de Bohême*, comédie lyrique en quatre actes, de MM. Giacosa et Illica, d'après le roman d'Henri Murger, version française de M. Paul Ferrier; musique de M. Giacomo Puccini.

Le dernier livre du comte Tolstoï : *Qu'est ce que l'art?* commence par des pages qui ne sont point à lire avant une répétition d'opéra. Consacrées au récit de cet exercice, elles en étalent, avec une paradoxale, mais contagieuse ironie, la misère ou le néant. L'opéra que vit répéter le comte Tolstoï se passait aux Indes. L'action de *la Cloche du Rhin* nous reporte à l'époque de l'avènement du christianisme en Germanie. Mais, à l'Opéra, tous les peuples sont frères et, pendant la répétition de *la Cloche*, nous avons plus d'une fois pensé de ces Germains ce que pensa le grand écrivain russe des Indiens qu'il vit manœuvrer sur la scène : « Jamais il n'y a eu, jamais il n'y aura d'Indiens de cette espèce. Il était trop certain aussi que ce qu'ils faisaient et disaient, non seulement n'avait rien à voir avec les mœurs indiennes, mais n'avait rien à voir avec aucunes mœurs humaines, sauf celles des opéras. Car enfin jamais, dans la vie, les hommes ne parlent en récitatifs, jamais ils ne se placent à des distances régulières et n'agitent leurs bras en cadence pour exprimer leurs émotions; jamais personne, dans la vie, ne se fâche, ne se désole, ne rit ni ne pleure comme on faisait dans cette pièce. Et que personne au monde n'ait jamais pu être ému par une pièce comme celle-là, cela encore était hors de doute. »

Tout cela nous revenait à l'esprit. Ayant lu ces pages le matin, le soir une répétition d'opéra nous paraissait un vain simulacre. A quoi

bon, demandait une voix en nous, « ces costumes, ces processions et ces mouvemens de bras?... Au profit de qui tout cela était-il fait?... Pour qui cela se fait-il tous les jours, dans toutes les villes, d'un bout à l'autre du monde civilisé? » En vain nous accusions l'écrivain de mauvaise humeur et presque d'impiété. Nous avions beau lui répondre que cet appareil, ou ces apparences, et ces artifices même, que tout ce travail de fiction, presque de mensonge, inutile et, si l'on veut, ridicule quand il ne produit que des œuvres insignifiantes, est pourtant la condition nécessaire, et qui peut être ennoblie, de chefs-d'œuvre admirables et sacrés. Nous en venions à penser, malgré nous et par la faute de Tolstoï, que les chefs-d'œuvre sont rares et que, de plus, ils ne sont reconnus pour tels qu'après de longues années. Alors les paroles décevantes du maître insinuaient en nous l'incertitude et le trouble, et ce n'était plus seulement des œuvres médiocres et vides, c'était de l'art lui-même et tout entier que nous arrivions à douter s'il est autre chose qu'illusion et vanité.

Le sujet de *la Cloche du Rhin* n'est pourtant pas, comme celui de l'opéra pris à partie par Tolstoï, « plus profondément absurde que tout ce qu'on peut rêver. » Voici l'argument de ce livret légendaire, barbare et pieux.

Dans le clocher d'un monastère de femmes, au bord du Rhin, des mains inconnues avaient suspendu une cloche mystérieuse. Elle sonnait d'elle-même quand un chef païen devait mourir. Aussi, dans le *burg* qui dominait le fleuve, le vieil Hatto, Konrad son petit-fils, leur écuyer Hermann et Liba, prêtresse des dieux, haïssaient la cloche fatidique. Ce matin même, elle avait sonné le glas, celui de l'aïeul sans doute. Et, ce matin, Hermann furieux était descendu dans la vallée avec ses hommes d'armes. Il avait rencontré sur la route une des vierges consacrées, Hervine, qui montait vers le burg, et il la ramenait prisonnière.

Or Hervine venait, elle aussi messagère de mort, annoncer à Hatto sa fin prochaine et le supplier de croire au Seigneur. Sans l'entendre, Hatto tira son glaive. Alors de nouveau la cloche tinta, et le vieillard tomba sans vie. Ce que voyant, et voyant aussi que la jeune fille était belle, Konrad s'émut de colère d'abord, et bientôt d'amour. Et comme elle le repoussait, à son tour, il sortit du burg avec les guerriers: il égorga les compagnes d'Hervine, livra leur monastère aux flammes et jeta la cloche dans le fleuve, où presque en même temps, profitant de l'absence du chef, Liba faisait précipiter Hervine elle-même.

Trop cruellement vengé, Konrad s'est retiré dans la solitude. Il

erre jour et nuit au bord du fleuve, appelant Hervine. Fidèle à sa douce morte, et pour elle, par elle, infidèle à ses dieux, il déteste leur culte; il trouble de ses fureurs le sacrifice que leur offre Liba, et tombe, percé de coups, sur leur autel par lui profané. Au moment de mourir, il entend encore tinter doucement au fond des eaux la cloche engloutie; mais la mort que cette fois elle sonne sera chrétienne, sera sainte, et le blanc fantôme d'Hervine, marchant sur les flots, vient recevoir le dernier soupir et le premier baiser de Konrad, repentant et sauvé.

*La Cloche du Rhin* (je parle maintenant de la musique) est un exemplaire très distingué de « l'opéra d'été. » On sait que l'Académie nationale de musique ne représente guère que deux opéras par an : un grand en hiver, en été un petit. L'« Académie » consacre le reste de l'année à des loisirs, que trouble à peine l'exécution, régulière et médiocre, de quelques œuvres qui constituent le répertoire. La plupart des chefs-d'œuvre, et tous les ouvrages qui présenteraient un intérêt d'histoire, d'archéologie ou d'éducation publique, sont exclus de ce maigre fonds de roulement. Les opéras de Gluck n'y figurent pas plus que ceux de Weber, de Spontini, de Berlioz, et tant d'autres. Ils dorment tous, oubliés, dans la Bibliothèque. C'est là qu'il faut aller pour les connaître. C'est là que nous avons été bien des fois. Bien des fois nous avons ouvert la porte qui communique avec la salle. Et cette salle, où l'on devrait toujours travailler, préparer, essayer des œuvres ou des interprètes, nous l'avons toujours trouvée muette, endormie elle aussi, et comme figée sous sa croûte d'or.

Les opéras d'été sont courts et ne comportent jamais plus de trois actes. Le cahier des charges les impose aux directeurs, et les directeurs les commandent, par ordre d'ancienneté plutôt que de mérite, à des musiciens inégalement âgés, mais également « prix de Rome » et, pour la plupart, également ignorés. Il n'est pas impossible que dans la vie d'un compositeur, même fort distingué, cette commande reste unique. Le compositeur ne l'ignore pas; aussi, n'ayant à jouer qu'une seule carte, il joue la meilleure, ou la plus forte. Il donne tout ce qu'il peut et montre tout ce qu'il sait. Excellent musicien, vieux musicien quelquefois, il tient à faire voir, ou entendre, que rien de la musique, et d'aucune musique, ne lui est étranger. Il remplit son œuvre, il la bourre, il la bonde, afin que la plénitude en rachète la brièveté.

*La Cloche du Rhin* témoigne de ce zèle. Prix de Rome, il y a juste vingt ans, maître de chapelle de Sainte-Clotilde, M. Samuel Rousseau, qui n'est pas encore un vieux musicien, est depuis longtemps un musicien excellent. Il est l'auteur couronné d'un opéra non représenté,

*Mérowig*, où se trouve une longue scène, que je me rappelle de loin, admirable de mélancolie et de grandeur. Mérowig, errant, proscrit peut-être, s'est endormi la nuit sur la neige des champs. Le matin, passent des paysans, qui le réveillent et l'interrogent. Il leur répond qu'il cherche la demeure de sa bien-aimée et les supplie de l'y conduire. Mais, si j'ai bonne mémoire, comme celle qu'il leur nomme est la reine et que lui-même est méconnaissable sous ses haillons, ils le méconnaissent en effet. Incrédules, ou ne croyant qu'à sa folie, ils se retirent en chantant la beauté blanche de l'hiver. Et c'est vraiment très douloureux, très pathétique. le contraste de cette retraite lente, de ce froid abandon, avec l'ardeur et le désespoir de cet amour incompris et abandonné. Dans une lettre qu'il me fit récemment l'honneur de m'écrire, M. Samuel Rousseau me priait « de ne pas préjuger de *la Cloche du Rhin* par Mérowig » et de ne voir dans son œuvre ancienne que l'ébauche ou l'annonce de son style ou de son « système » nouveau. Mais il n'est pas bien sûr que M. Samuel Rousseau se connaisse lui-même et, malgré le très grand mérite de *la Cloche*, le beau fragment de Mérowig témoigne peut-être encore d'un effort plus soutenu, plus noble et plus heureux.

Dans *la Cloche du Rhin* le musicien ne s'est pas mis seulement tout entier : il y a mis un peu de tout, et c'est par là qu'il semble bien avoir contenté tout le monde. Que nous parlait-il de « système? » Il est le moins systématique des hommes, et les moyens ou les procédés les plus divers se rencontrent dans son œuvre et ne s'y contredisent point. Dans *la Cloche du Rhin*, il y a des *leitmotive* et il n'y en a pas. M. Rousseau n'en avait annoncé six; j'en trouve un de plus que je n'espérais. C'est peu de chose, et la table thématique d'un *Fervaal* est autrement chargée. C'est assez pourtant, et M. Rousseau n'a pas tort d'estimer qu'« avoir trente *leitmotive* équivaut à n'en avoir pas un. » Il a raison encore, se servant du *leitmotiv*, de ne s'y point asservir et au besoin de s'en priver; de ne pas sacrifier à l'élaboration des thèmes, à la mosaïque et à la micrographie musicale, la liberté, l'ampleur de la forme, les lignes générales et les grands partis pris.

En matière d'instrumentation, d'harmonie et même d'enharmoine, M. Samuel Rousseau n'a rien épargné non plus. Prodigue de modulations, d'accords audacieux, il ne l'est pas moins de sonorités éclatantes. En écoutant cet orchestre rugir, hurler ce vieil énergumène de Hatto, et vociférer la prêtresse Liba, je rêvais à la douceur que ce serait d'entendre un opéra tempéré, sans fracas ni violence. Il ferait peu de bruit et beaucoup de bien. On n'y verrait plus de barbares, plus

de guerriers aux longs cheveux, aux bras nus cerclés de fer ; plus de burg ni de burgraves, de prophétesses ni de processions ; plus de boucliers ni de lances, de bric-à-brac ni de ferblanterie. En cet opéra, des choses simples et, s'il se pouvait, aimables, — ce qui n'empêcherait pas qu'elles fussent profondes, — seraient exprimées par des paroles choisies, que les artistes prononceraient, que le public pourrait entendre ; par des chants, simples aussi, qui ne seraient jamais des cris, et que de fines harmonies, un orchestre sobre, accompagneraient délicatement.

Il y a dans *la Cloche du Rhin* au moins deux chants de cette espèce. L'un, chanté par Konrad à Hervine, est beaucoup plus qu'un *leitmotiv* de quelques notes : une longue et belle période musicale ; mélodie, air ou romance, — lequel choisir entre tant de mots disqualifiés aujourd'hui ? — quelque chose enfin d'élégant, de tendre, d'abondant aussi, que soutient légèrement un orchestre divisé, complexe, mais harmonieux. L'autre page, que je crois la plus haute et la plus poétique inspiration de l'ouvrage, est le dernier duo de Konrad mourant et d'Hervine morte. Je l'aime, ce duo, parce que la mélodie en est large, libre, sans banalité, avec, de temps en temps, un accent et comme une morsure qui l'avive ; je l'aime aussi, non seulement parce qu'il est très purement écrit dans le style ou la forme particulière du canon, c'est-à-dire pour deux voix qui se suivent et se font écho l'une à l'autre ; mais parce que cette forme est ici de l'effet le plus convenable et le plus heureux. La voix d'Hervine, chantant la première, attire la voix de Konrad, et la voix de Konrad s'approche de celle d'Hervine, l'imite et s'efforce de la rejoindre. Ainsi les deux voix sont dans le même rapport que les deux personnages ou que les deux âmes, et par cette correspondance profonde la figure sonore se trouve non seulement justifiée, mais embellie.

Ce musicien éclectique est aussi un musicien dramatique. Il a le sens et le don de l'action et du mouvement. Il a su non seulement fonder sur un rythme rigoureux et constant, mais composer, distribuer et surtout animer d'une vie intense et qui s'accroît jusqu'au bout, un très beau finale d'opéra, celui du second acte. Il a su, dans le beau duo de Konrad et d'Hervine, exprimer par un seul cri pathétique et puissant : *Chantez, chantez, mes sœurs !* le péril et le salut de la vierge un moment égarée, mais se retrouvant et se reprenant elle-même au son lointain des cantiques.

Avant de s'affirmer à l'Opéra, le tempérament dramatique de M. Samuel Rousseau s'était révélé même à l'église. Un jour de Noël

ou de Pâques, entrez dans la basilique de Sainte-Clotilde. Embaumée et fleurie, sous la clarté de ses lustres pareils à des couronnes de feu, les chants dont elle retentit ne sont point austères. Cela ne veut pas dire qu'ils ne soient pas religieux. Ils le sont comme il convient à ces voûtes gothiques, mais d'un gothique moderne et sans terreur ; à de nobles fidèles, à des chrétiens qui sont du monde plutôt que du peuple, et qui trouveraient la mélodie grégorienne un peu nue, un peu mystique et monotone l'harmonie de Palestrina. Entre ce temple, cette assistance et cette musique, la convenance est parfaite. Cette paroisse de choix a le maître de chapelle qu'il lui faut. Un « salut » de M. Samuel Rousseau, je veux dire composé de ses œuvres et dirigé par lui, m'a fait souvent songer à ce que devaient être certains offices dans l'Italie du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle. Et ce le furent là, vous le savez, ni des siècles sans génie, ni même des siècles sans foi. Pour faire à l'action et au drame une part plus grande qu'à la prière, à la méditation et à l'extase, pour n'être pas des chefs-d'œuvre liturgiques, les cantates d'un Carissimi ou les psaumes d'un Marcello n'en sont pas moins des chefs-d'œuvre sacrés. J'ai pensé quelquefois que M. Samuel Rousseau devait les bien connaître et beaucoup les aimer. Il semble qu'on retrouve en lui quelque chose des grands maîtres de cette école et qu'il soit demeuré fidèle à leur idéal éclatant.

M. Albert Carré a deux visages ; il est le Janus des directeurs. Il regarde à la fois du côté de l'ombre et du côté du soleil. Il nous a donné coup sur coup *Fervaal* et *la Vie de Bohême*. Ce sont deux coups très différents. Je ne rechercherai pas lequel a été le plus sensible au public, et le plus agréablement. Mais tout de même il doit trouver quelquefois, ce pauvre public, qu'on le ballote un peu, et qu'allant de l'austère *Fervaal* à l'aimable *Vie de Bohême*, la musique, comme le vaisseau de Molière, « va tantôt à la cave et tantôt au grenier. »

Un Italien qui s'y connaît, consulté sur le mérite de ses jeunes compatriotes par un critique de nos amis, lui répondait ceci : « Vous me demandez s'il y a quelques pages à écrire sur les jeunes musiciens d'Italie. Que dois-je vous répondre ? Si je vous encourage à le faire, je crains pour eux ; mais, si je vous conseille de ne point écrire et si leur mérite est plus considérable que je ne pense, le tort que je leur ferai sera plus grave encore. Je suis mauvais juge en cette question ; mes admirations sont ailleurs depuis trop longtemps et sur de trop hauts lieux. Vous me demandez s'ils ont un principe qui les relie ; non, mais ils écrivent tous la même musique. Quant au prin-

cipe, ils s'en moquent, et sur ce point, je les approuve. L'instinct, ou le calcul, les porte à choisir leurs sujets dans une époque très rapprochée de la nôtre; ils pensent, en agissant de la sorte, toucher le public de plus près et le mettre pour ainsi dire en cause; leur idéal, — et ils sont près de l'atteindre, — est de mettre en musique le chapeau haute forme. Ils ont cet avantage sur vos jeunes musiciens à vous, qu'ils ne sont pas prétentieux et que le succès les accompagne partout; ils abandonnent toute la besogne aux librettistes et ne se mêlent pas de bouleverser le monde avec des théories. Parfois l'intention scénique les visite; ils possèdent l'orchestre comme les vôtres, et la clarinette basse (voix mystérieuse!) n'a pas de secrets pour eux. »

De tous ces considérans, il en est (les plus bienveillans) que justifie l'œuvre qui vient de nous être présentée; elle infirme les plus rigoureux. Et d'abord, clarinette basse à part, il a paru que M. Puccini possède en effet l'orchestre aussi bien, sinon de la même manière, que tel ou tel de nos jeunes musiciens, et que son instrumentation ne manque ni d'éclat, ni de pittoresque, ni même d'esprit. Quant aux caractères essentiels de l'œuvre, le compatriote de M. Puccini en a justement signalé quelques-uns. Réaliste, ou « vériste, » comme disent les Italiens eux-mêmes, scénique, sincère et facile, voilà ce que cette musique est le plus.

La réalité qu'elle cherche, celle du moins que la plupart du temps elle trouve, n'est pas assez souvent cette réalité cachée, intime, et, pour ainsi dire, idéale, qui fait le fond de la vie ou de l'âme. La musique de M. Puccini s'attache volontiers à la réalité matérielle et sensible, aux dehors et aux apparences, aux signes extérieurs et légers. De telles attaches doivent être communes en Italie, puisqu'il s'y est rencontré deux musiciens, MM. Puccini et Leoncavallo, pour choisir un sujet comme le roman de Murger, dont le moindre mérite est sans doute l'analyse ou la psychologie. Cette réalité de surface, qui est à la vérité profonde ce qu'est le décor ou le costume (le chapeau haute forme) à la pensée ou au sentiment, la musique de M. Puccini l'exprime à merveille; elle nous en donne la sensation aiguë et constante. Et comment y arrive-t-elle? Quelquefois en se renonçant elle-même, en ne craignant pas de se sacrifier soit à la parole ou à l'action, soit à l'appareil théâtral et aux effets purement scéniques. Qu'est-ce qui fait si émouvante la dernière scène de *la Vie de Bohême*, la mort de Mimi? Une musique d'où la musique est presque absente; où le parler (je pense aux toutes dernières pages) remplace le chant, où le silence même a peut-être plus de part et d'efficacité que le son, jusqu'au mo-

ment où deux ou trois accords de cuivre, assésés tout d'un coup, nous ébranlent d'une secousse physique et nous arrêtent brutalement devant la réalité du cadavre encore plus que devant le mystère de la mort.

Réaliste aussi, le début du troisième tableau : une ancienne barrière de Paris, un matin d'hiver. On voit les hommes du poste s'éveiller, ouvrir les grilles aux balayeurs, aux charretiers, aux laitières. Les employés de l'octroi soulèvent les bâches et tâtent les paniers. Tandis que les réverbères s'éteignent, un prêtre gagne son église, des enfans leur école, et le facteur va de porte en porte. Encore une fois, on voit tout, tout ce qui passe et tout ce qui se passe à pareille heure, en pareil lieu. Mais on n'entend pas grand'chose : quelques appels, des cris lointains, un salut échangé à la hâte, deux ou trois mots de dialogue, un refrain dans un cabaret, un tintement de cloche ou de grelots. Ici, comme tout à l'heure et peut-être davantage, la musique se fait humble et la fiction sonore s'efface devant la réalité visible.

Mais le chef-d'œuvre du genre, c'est le second acte : le réveillon au quartier Latin. Ici, le plus de mouvement et de vie extérieure possible est rendu par le moins possible de musique. J'ai vu peu de spectacles aussi bien réglés, aussi variés et divertissans que ce tableau. Je ne dis pas que la réalité n'y souffre encore quelques atteintes légères. Le climat parisien ne permet jamais aux bohèmes les plus endurcis de faire réveillon en plein air. Et puis il y a trop d'enfans aux fenêtres. En chemise de nuit, la nuit de Noël ! Et si nombreux, au quartier Latin ! Des enfans naturels sans doute. Le reste, tout le reste est la vérité et la vie. Impossible de mieux donner aux yeux l'illusion de la foule, du fourmillement et de la cohue, d'une fête ou d'une foire nocturne, de l'entrain populaire, de la bousculade et du charivari. Étudiâns et grisettes, acheteurs et marchands ambulans, gardes nationaux et bourgeois, pas un personnage ne manque, pas un incident n'est omis, depuis la criée des jouets et des gâteaux, jusqu'à la retraite qui passe, avec le tambour-major et le chien. Des scènes de ce genre, moins triviales seulement, ont déjà tenté les musiciens : le Berlioz de *Benvenuto Cellini*, le Gounod de *la Kermesse* et le Bizet de *Carmen*. Mais, tandis que ceux-ci demandaient à la musique d'abord, surtout à la musique, l'expression de la réalité pittoresque et familière, M. Puccini la cherche trop, — et je reconnais qu'il l'y trouve, — à côté ou en dehors de la musique même. Ici la réalité, plutôt que d'être transformée, transfigurée par les sons, n'est guère plus qu'imitée ou reproduite par des bruits. Ainsi, dans les jours troublés qu'elle traverse, la musique hésite et se partage. Les uns, Français ou Alle-

mands, l'étendent, l'accroissent et l'alourdissent ; il est des œuvres que, littéralement, elle écrase. D'autres, pour l'alléger, la dépouillent, la vident, et ce sont les Italiens, qui jadis lui faisaient peut-être trop de sacrifices, qui craignent le moins aujourd'hui de la sacrifier.

Heureusement, ils n'en ont pas toujours le courage, et la musique, leur musique, leur échappe et s'envole en chantant. « ... Du talent et même de la facilité. » Oh ! oui, surtout, partout de la facilité, et, dans le temps où nous sommes, cela est précieux, cela semble presque divin. « Ils écrivent tous, disiez-vous, la même musique. » Mais du moins ce n'est pas la même que nous. On pourra se plaindre, et nous nous en plaignions tout à l'heure, que cette musique manque de profondeur et de « dessous. » Oui, mais la surface en est agréable et brillante. Et cela nous change et nous délasse de tant de musique dont le « dessous » est peut-être admirable, mais qui n'a pas de « dessus, » ou dont le « dessus » est affreux. La partition de *la Vie de Bohème* n'est certes pas un modèle d'écriture, et ses quintes successives sont déjà fameuses. Vous n'êtes pas sans ignorer que rien n'est plus défendu en musique que de « faire » deux quintes de suite. Cela est défendu, parce que cela est vilain et désagréable à l'oreille. Or, M. Puccini n'en fait presque jamais moins d'une demi-douzaine. Et cela, en effet, offense l'oreille ; mais il se peut quelquefois que cela satisfasse l'esprit. Je m'explique par un exemple célèbre. Au second acte de *Guillaume Tell*, dans le ravissant petit chœur : *Voici la nuit*, Rossini, qui se gênait peu, s'est permis une série de quintes descendantes. Il s'agissait là d'un effet à produire, et que les quintes ont produit : celui de la tombée lente et régulière du soir. Les quintes de M. Puccini sont généralement plus dures, parce qu'elles sont moins entourées, moins atténuées, que celles de Rossini. On en citerait pourtant quelques-unes (dans l'acte du réveillon, dans celui de la barrière d'Enfer) que l'intention dramatique ou pittoresque justifie et transforme presque en fautes heureuses.

Peu soucieux de la loi, M. Puccini l'est encore moins de la convention. Avec une désinvolture, un sans-gêne qui me ravit, ce libre Italien joue, plutôt qu'il n'en use, du *leitmotiv* allemand. Une ou deux fois, il nous montre qu'il saurait au besoin « traiter un motif par augmentation » (celui de Rodolphe ou celui de Mimi). Partout ailleurs il préfère, comme plus facile et faisant bon effet à meilleur compte, le motif rappelé. C'est ainsi que le dernier acte n'est, à peu de chose près, que la reproduction du premier. Je m'empresse d'ajouter qu'il n'en est pas pour cela moins attendrissant.

Et puis, comme vous savez, les quintes, ce n'est que l'écriture ; le

*leitmotiv* ou ses variantes, ce n'est que le système ou le procédé. Au fond, une seule chose importe en art, ou du moins elle est la plus importante : c'est la sensibilité. Il ne s'agit pas seulement, mais il s'agit surtout d'avoir du cœur, et la musique de M. Puccini en a. Elle en a de bien des façons, toutes faciles et toutes sincères : souvent elle a le cœur gai, elle a quelquefois le cœur tendre, et d'autres fois elle a le cœur gros. Tout le début du premier acte de *la Vie de Bohème* est charmant. Je l'aime pour les notations sommaires, mais justes, dont il est fait, pour tant de touches un peu grosses, mais colorées, savoureuses ; pour l'épisode du propriétaire, ne fût-ce que pour une phrase étonnamment indignée : *M. Benoit fait la fête à Mabille!* dont l'emphase héroï-comique eût ravi Flaubert, ennemi des bourgeois. J'aime la mauvaise tenue, justifiée et presque exigée par le sujet, de cet art bon enfant, un peu lâché, débraillé, et comme en manches de chemise. Tant de musique aujourd'hui, intéressante, estimable, toute pleine de science et de conscience, a le défaut d'être morte, qu'on pardonne, que dis-je! qu'on sait gré à celle-ci de n'être qu'instinctive, en la bénissant d'être vivante. « Je vis, s'écriait un jour Henri Heine, et la rouge liqueur de la vie fermente dans mes veines. » Sans doute alors, ce n'est que la vie physique qu'il chantait. Celle-ci pourtant a son prix, même sa joie. On l'a trop oublié. Il n'est pas impossible que demain la sensation, et la sensation seule, ait son tour, ou son retour, et sa revanche. Et ce sera bien la faute des « intellectuels, » — il y en a en musique aussi, — car, à force de la mépriser et de la proscrire, ils en ont réveillé le goût et presque exaspéré le désir.

Je ne dis pas d'ailleurs que la musique de *la Vie de Bohème* soit toute sensuelle. Sentimentale souvent, elle sait l'être avec infiniment de grâce, de justesse et de vérité. La fin du premier acte, la première rencontre de Rodolphe et de Mimi, la nuit, dans la chambrette, tout cela, musique de théâtre ou musique pure, est délicieux. Pas de polyphonie, pas de symphonie, mais des filets ou des ruisseaux de mélodie courante, qui parfois se rassemblent en torrent impétueux. Musique d'amourette, mais en deux ou trois passages, vraiment lyriques, musique d'amour ; musique de mansarde et, encore une fois, de grenier, mais du grenier où on est bien à vingt ans.

Je crains même d'avoir été un peu loin tout à l'heure, et d'avoir paru étendre à l'œuvre entière de M. Puccini un reproche qu'elle ne mérite qu'en partie. Non, tout n'est pas superficiel et léger dans cette musique. Elle glisse souvent, mais il arrive aussi qu'en vraie musique italienne, elle appuie, enfonce et déchire. *Straziante, con slancio,*

disent les Italiens, avec des mots qui ressemblent à leurs mélodies. Nous avons beau nous défendre, et, quand on nous parle de ces mélodies-là, faire les fiers et les forts, à peine les entendons-nous chanter elles-mêmes, que, Latins que nous sommes, amoureux malgré nous de force simple et de chaude clarté, elles nous reprennent, elles ont raison de nous par les raisons du cœur, et devant elles, nous redevons enfans. Au premier acte de *la Vie de Bohème*, entre tant de phrases rappelées, écoutez cette phrase nouvelle, la plus belle peut-être de tout l'ouvrage, celle de Mimi mourante, restée seule avec Rodolphe, et lui murmurant son amour dans son dernier soupir, le lui criant dans son dernier sanglot. Écoutez la plus grande partie du troisième acte : deux duos, un quatuor, tant de cantilènes faciles, un peu lâches, mais d'où jaillit à tout moment l'accent de la tendresse ou de la douleur, celui de la vie et de la vérité. Écoutez enfin, au premier acte, s'élargir certaine phrase de Rodolphe. Écoutez ces violons chanter à plein archet, ce ténor à plein cœur, et la musique monter, monter toujours jusqu'à certaines notes, frémissantes et comme éperdues, de l'instrument et de la voix. Alors vous aurez beau faire, protester peut-être au fond de vous-même contre votre trop facile et trop physique plaisir, votre plaisir sera le plus fort. N'en ayez pas de honte, car ces accens vont loin, plus loin que la situation, les sentimens ou les personnages. Et c'est aussi de loin qu'ils viennent : de la vieille terre illustre où la mélodie est née, où, si déchue, si appauvrie qu'elle soit, elle survit encore et se défend. Aimée ainsi, pour elle-même, pour elle seule, la mélodie italienne reste le signe ou le souvenir affaibli, mais touchant, de quelque chose de grand, presque de sacré. Là-bas. « ils chantent encore » et quand un de leurs chants, un chant qui soit bien à eux, qui soit bien eux, arrive à notre oreille, est-ce notre faute, notre très grande faute, si nous sentons, comme disait le poète, notre Italie nous battre dans le cœur, si je ne sais quelle douceur de vivre nous pénètre et nous inspire un vague désir de larmes ?

La représentation pittoresque et scénique de *la Vie de Bohème* est quelque chose de délicieux. L'interprétation musicale en est excellente. M<sup>lle</sup> Guiraudon (Mimi) est toute charmante d'intelligence et de sensibilité. Au dernier acte, elle a été simple et douce envers la mort ; c'est déjà une artiste que cette toute jeune fille.

CAMILLE BELLAIGUE.

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## UN CONFIDENT DE RICHARD WAGNER

---

*Erlebnisse mit Richard Wagner, Franz Liszt, und vielen anderen Zeitgenossen,*  
par Wendelin Weissheimer, 1 vol. in-8, Stuttgart, 1898.

J'ai naguère raconté ici (1) de quelle façon imprévue un obscur musicien allemand, Ferdinand Prager, s'était un beau jour révélé au monde comme l'ami et le confident de Richard Wagner. Publiés simultanément en Angleterre et en Allemagne, ses *Souvenirs* reproduisaient de nombreuses lettres de l'auteur de *Tristan*, toutes remplies à son endroit des marques de la plus tendre affection ; ce qui d'ailleurs n'empêchait point Prager de juger avec une extrême sévérité le caractère de son ami, qu'il accusait, entre autres choses, d'avoir été un menteur, un lâche, et un débauché. Et peut-être ses jugemens auraient-ils fait foi, si M. H. S. Chamberlain n'avait eu la bonne fortune de pouvoir prouver que ce soi-disant « confident » n'avait jamais entretenu avec Wagner que des relations de hasard, que la plupart de ses récits reposaient sur des affirmations inexactes, et qu'il avait même poussé le sans-gêne jusqu'à falsifier quelques-unes des lettres à lui écrites, jadis, par son illustre « ami. »

Ce sont là des reproches que personne, sans doute, ne pourra adresser à un autre musicien allemand qui vient, lui aussi, de se révéler à l'improviste comme l'ami et le confident de Richard Wagner, et dont les *Souvenirs* sont en train de produire, dans le monde musical,

(1) Voyez la *Revue* du 13 novembre 1893.

une émotion pareille à celle qu'y ont autrefois produite les trop ingénieux *Souvenirs* de Prager. Les nombreuses lettres de Wagner que reproduit M. Wendelin Weissheimer sont, suivant toute vraisemblance, d'une authenticité absolue. Et je ne crois pas non plus qu'on puisse contester la parfaite exactitude des faits qu'il raconte, encore qu'il y en ait trois ou quatre sur lesquels sa mémoire l'a peut-être trompé : car on a peine à se figurer, par exemple, Wagner écoutant avec des transports d'enthousiasme, une soirée durant, la partition de *la Juive* déchiffrée au piano. C'est à Starnberg, en 1864, qu'aurait eu lieu cette scène bizarre. M. Weissheimer nous dit qu'il avait eu avec son ami, ce soir-là, une discussion des plus chaudes sur les Juifs, que Wagner, comme on sait, tenait pour incapables de rien « créer » en musique : admirateur passionné de Meyerbeer, d'Halévy, et presque d'Offenbach, le jeune musicien avait tout mis en œuvre pour le guérir d'une erreur aussi monstrueuse, lorsque l'idée lui était venue de s'asseoir au piano et de jouer *la Juive*, que, fort heureusement, il connaissait par cœur. Et Wagner avait écouté, et à tout instant il s'était écrié : « Jouez encore ! C'est sublime ! Impossible de s'en rassasier ! » Évidemment l'auteur du *Judaïsme dans la Musique* était converti. « Et malgré cela, ajoute tristement M. Weissheimer, il fit paraître, cinq ans après, une nouvelle édition de sa fameuse brochure ! Mais cette réédition fut de sa part une simple manœuvre : car sur le terrain de la tactique aussi Wagner était un grand maître. Après la représentation des *Maîtres Chanteurs*, la presse avait eu un retour en sa faveur, ce qui le contrariait : il avait, en effet, besoin d'une *opposition* pour réussir plus vite. Aussi s'empressa-t-il de rééditer son *Judaïsme dans la Musique* : et il atteignit d'ailleurs parfaitement son but, puisque tout de suite tous les journaux allemands se remirent à l'accabler d'injures. »

Ces quelques lignes suffiraient à montrer que M. Weissheimer ne se laisse pas aveugler par l'amitié, dans les jugemens qu'il porte sur le caractère de Wagner. Son livre, comme celui de Prager, est tout imprégné d'une amère rancune : et le spectacle est, en vérité, curieux, de ces deux hommes qui, après s'être posés devant nous en amis du maître, s'emploient assidûment à nous le faire détester. Mais, tandis que la rancune de Prager tenait à mille petites causes inavouées, celle de M. Weissheimer s'étale au contraire, avec une ingénuité qui nous en découvre aussitôt le motif et la portée, et qui finit même par nous la rendre touchante. Car nous lisons bien, dans son livre, que Wagner était « maître en tactique, » qu'il était prodigue et désordonné, et qu'il s'est un jour presque fâché, parce que M<sup>me</sup> Cosima de Bulow — la future

M<sup>me</sup> Wagner -- avait renversé en passant une de ses pipes turques : mais ce n'est point de tout cela qu'il lui fait mauvais gré. Il lui fait mauvais gré, simplement, de ne l'avoir pas admis à partager avec lui le succès et la gloire, après l'avoir eu pour compagnon dans ses années de lutte. Il aurait voulu que Wagner répondit au roi de Bavière, quand celui-ci lui offrit un asile où il pût travailler, et un théâtre où il pût faire jouer son œuvre : « Sire, je n'accepterai vos faveurs que si mon cher Weissheimer en a sa part aussi ! »

Je n'exagère pas. Je viens de relire à ce point de vue les quatre cents pages du volume, et, sauf le passage que j'ai cité sur la réédition du *Judaïsme dans la Musique*, sauf l'anecdote de la pipe turque, et sauf quelques exemples de la facilité avec laquelle Wagner dépensait, — ou donnait, — son argent, je n'ai pu trouver que deux griefs invoqués par M. Weissheimer pour justifier la rigueur de ses appréciations et le ton d'aigreur dont il les accompagne.

Il reproche, d'abord, à Richard Wagner de s'être dédit de la promesse qu'il lui avait faite d'assister à son mariage. Wagner venait alors de s'installer à Munich, dans une élégante petite maison que le roi de Bavière avait mise à sa disposition : M. Weissheimer était chef d'orchestre au théâtre d'Augsbourg, et allait se marier. « Wagner se réjouit fort de la nouvelle de mon prochain mariage, et me promit aussitôt d'y assister. Puis il réfléchit un moment, et me demanda combien de personnes j'avais invitées à la noce. — Fort peu, lui répondis-je : car nous voulons, autant que possible, rester *entre nous*. — Alors, de son plein gré, il me fit une proposition qui, naturellement, me ravit : après le mariage, qui aurait lieu à Augsbourg et où il assisterait, il m'offrit de nous emmener, ainsi que tous nos invités, chez lui à Munich, où il nous ferait préparer un dîner de circonstance, et où ses amis les Bulow viendraient se joindre à nous. Je fis aussitôt part à ma fiancée de cette aimable proposition. Elle me répondit avec enthousiasme : « Ah ! quelle joie ! Le bon et cher Wagner ! » Mais voici que, la veille du mariage, je reçois à midi le télégramme suivant : « J'aurai grand plaisir à vous faire demain mes vœux de bonheur, ainsi qu'à votre chère fiancée ; mais il me sera impossible de vous recevoir chez moi avec vos honorés hôtes, car je me sens malade, et ai besoin d'un repos absolu. » Un second télégramme, qui me parvint le soir à sept heures, me disait : « Je viens d'être pris d'une fièvre très violente : impossible d'être avec vous demain. Désolé. Wagner. »

Une lettre de Hans de Bulow, reçue deux jours après, apprit à M. Weissheimer que Wagner avait été, en effet, très souffrant. Et Wag-

ner, dans sa lettre suivante, se répandit en excuses sur ce fâcheux contre temps. Mais M. Weissheimer en a, aujourd'hui encore, après trente-quatre ans, l'âme tout ulcérée. « Qu'on se figure, nous dit-il, notre étonnement et notre embarras ! Toute la ville savait que Wagner devait venir à notre mariage ! Et ce dîner, dont il fallait nous occuper au dernier moment ! »

Le second grief est encore plus typique. M. Weissheimer, comme je l'ai dit, n'était pas seulement l'ami, mais le confrère de Richard Wagner. Il avait composé un opéra, *Théodore Kærner*, sur un livret qu'avait écrit pour lui une dame de ses amies. Et il avait espéré que Wagner, admis enfin à faire jouer *les Maîtres Chanteurs* au théâtre de Munich, userait de son influence pour y faire jouer aussi son *Théodore Kærner*. Mais Wagner s'était excusé : avec mille complimens sur sa musique, il lui avait déclaré que le livret de son opéra était trop médiocre, et que d'ailleurs le genre même de ce livret lui rendait difficile de le prendre, à ce moment, sous sa protection. Quiconque connaît un peu la doctrine wagnérienne comprendra qu'il n'était, en effet, guère possible à Wagner d'associer un opéra sur Kærner à l'expérience décisive qu'il allait tenter, en offrant au monde ses drames nouveaux. M. Weissheimer, lui, ne l'a point compris : et l'on n'imagine pas avec quelle violence de colère et d'indignation il nous raconte, en quarante pages, les menus épisodes de cette « trahison » de Wagner. Il affirme que toutes les raisons alléguées par son illustre ami n'étaient que des prétextes ; peu s'en faut qu'il ne les mette au compte de la jalousie. Ne nous dit-il pas que, un matin, comme il jouait à Hans de Bulow des fragmens de son opéra, dans le cabinet de Wagner, le domestique de celui-ci est venu le prier de fermer le piano, parce que son maître était fatigué et avait besoin de dormir ?

Voilà, exactement, sur quoi il se fonde pour nous représenter Wagner comme un faux ami, un égoïste, un homme incapable de rendre service à personne. Et ce qu'il y a de plus étrange dans son aventure, ou plutôt de plus naturel et de plus humain, c'est que, pour mieux nous convaincre de la noirceur d'âme témoignée par son ami dans ces deux occasions, il s'évertue à nous en raconter une foule d'autres où Wagner, au contraire, s'est montré à son égard d'une bonté, d'une complaisance, d'une sollicitude extrêmes. Il nous le fait voir le traitant en frère, s'intéressant à ses travaux, le recommandant comme chef d'orchestre — et recommandant son opéra — à tous les directeurs de théâtre qu'il rencontrait dans ses voyages ou, pour mieux dire, dans ses fuites affolées à travers l'Allemagne.

« La première fois que j'allai le voir à Starnberg, il fit servir du champagne en mon honneur, et demanda à son domestique de venir me présenter sa femme et toute sa famille, — une dizaine de personnes dont il avait pris l'entretien à sa charge avant même que l'intervention de Louis II l'eût tiré de la misère. Toute la nichée fut placée devant moi, par rang de taille; Wagner leur mit en main un verre de champagne, et tous, les uns après les autres, durent trinquer avec moi et boire à ma santé. Le visage de Wagner rayonnait de bonheur. « Enfin, me dit-il, enfin la destinée me permet de procurer à autrui un plaisir matériel ! » Et tout le livre est rempli de traits de ce genre, destinés surtout à attester l'affection de Wagner pour M. Weissheimer, mais qui prouvent, par surcroît, combien Wagner s'entendait à être bon camarade. Quoi de plus touchant, par exemple, que sa dernière rencontre avec son ami, dans un corridor du théâtre de Munich, le soir de la répétition générale des *Maîtres Chanteurs*? M. Weissheimer ne l'avait plus revu depuis longtemps, depuis cette affaire du *Théodore Körner* qu'il ne se résignait pas à lui pardonner. Soudain, il l'aperçut debout devant lui. « D'une voix infiniment triste, avec une douceur que je n'oublierai jamais, il m'appela par mon nom. Puis il me saisit les mains, et me regarda sans rien dire. » Et M. Weissheimer ajoute : « Jamais plus je ne l'ai vu. Après ce qui s'était passé entre nous, je ne me sentais plus aucun goût pour des relations qui n'auraient point manqué de gâter encore la belle image que, jadis, je m'étais faite de Richard Wagner. »

Ainsi Wagner, à l'heure du triomphe, a vu se détacher de lui un des compagnons de ses années de lutte. Et si j'ai tant insisté sur cette dernière partie des *Souvenirs* de M. Weissheimer, ce n'est pas seulement parce qu'elle explique comment, à son insu peut-être, l'auteur s'est trouvé empêché par ses griefs personnels de nous offrir une « belle image » de son glorieux ami : c'est aussi parce que le cas de M. Weissheimer est celui de bien d'autres anciens amis de Wagner, qui, depuis vingt ans, plus ou moins ouvertement, avec plus ou moins de succès, ont essayé de nous représenter le maître de Bayreuth comme un ingrat et un faux ami. La même aventure leur est arrivée à tous, que M. Weissheimer nous raconte, avec une naïveté et une bonne foi admirables. Ayant cru en Wagner, dès le début, ayant applaudi sa musique alors que la masse du public la sifflait, et ayant été, en récompense, autorisés à pénétrer dans son intimité, ils se sont imaginé que l'œuvre wagnérienne était un peu leur œuvre. M. Weissheimer, par exemple, n'est pas éloigné de se poser en martyr du wagnérisme. Il

s'étend avec complaisance sur les attaques qu'il a eu à subir de la part des anti-wagnériens, lorsqu'il a fait jouer sa cantate, *le Tombeau de Busento*, et sa symphonie romantique, *le Chevalier de Toggenburg*. Et d'autres, pendant ce temps, souffraient pour Wagner, en écrivant des articles sur lui, en courant de ville en ville pour acclamer son *Lohengrin*, ou en l'invitant à dîner et en le logeant sous leur toit. A tous Wagner donnait, en échange, mille témoignages de reconnaissante amitié. Il se sentait seul, sans ressources, entouré d'ennemis puissans et adroits : le moindre signe de sympathie lui allait au cœur.

Et n'ayant pas même le moyen d'offrir à M. Weissheimer le « plaisir matériel » d'un verre de champagne, il s'intéressait à son *Tombeau de Busento*, il recommandait aux directeurs de théâtre son *Théodore Kärner*, il condescendait à s'extasier avec lui sur *la Juive* et sur *les Huguenots*. Expansif et familier par nature, il ne négligeait rien pour se maintenir au niveau de ses amis. Parfois même il leur empruntait de l'argent; mais souvent aussi il leur en donnait. Puis, un jour, brusquement, miraculeusement, les circonstances changèrent, et une vie nouvelle commença pour lui. Il se trouva chargé de réaliser l'idéal d'art que, vingt ans durant, il avait rêvé. Entreprise immense, pour laquelle ce n'était pas trop de tout son temps et de toute sa pensée. Comment s'étonner, après cela, qu'il n'ait plus été en état de s'intéresser, avec autant de sollicitude qu'autrefois, aux divers *Busentos* de ses innombrables amis? Et si encore ceux-ci lui avaient seulement demandé de continuer à s'intéresser à leurs *Busentos*! Mais ils entendaient jouir avec lui du triomphe, comme ils avaient lutté, souffert avec lui. Le plus sincèrement du monde ils estimaient que le roi de Bavière les avait tous appelés à sa cour. Et quand ils s'apercevaient que le succès, la gloire, la faveur royale n'étaient que pour le seul Wagner, la déception qu'ils en ressentaient se mêlait invariablement d'un peu de rancune. N'est-ce point la même aventure qui, vingt ans après, arriva encore à Frédéric Nietzsche, et acheva de le détacher de Richard Wagner (1)? Lui aussi, comme M. Weissheimer, avait conscience d'avoir contribué à la victoire du wagnérisme : lui aussi se plaignait de n'avoir pas la part de récompense qui lui était due; ou plutôt il ne se plaignait point, ayant l'âme trop haute, mais ses lettres et le récit de sa sœur attestent clairement la souffrance que furent pour lui, en 1876, ces fêtes de Bayreuth, où tout le monde s'occupait de *l'Anneau du Nibelung*, et personne, de son livre sur Richard

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1897.

Wagner. Et combien d'autres cas semblables on pourrait citer!

Le livre de M. Weissheimer se trouve ainsi avoir une portée plus générale que celle que l'auteur a voulu lui donner : il nous montre combien de petits inconvéniens s'attachent au métier de grand homme, et à combien de hasards est exposée l'amitié. Mais ce n'est point là, sans doute, ce qui aura attiré sur ce livre l'attention du monde musical allemand. J'imagine plutôt qu'on aura été frappé du très grand nombre d'anecdotes et de détails curieux rapportés par M. Weissheimer sur la vie intime de Wagner ; et le fait est que, à ce point de vue aussi, ses *Souvenirs* sont parmi les plus instructifs qu'on nous ait offerts depuis de longues années. Non que M. Weissheimer ait été vraiment ce qu'on peut appeler un « ami » de Richard Wagner, comme l'ont été par exemple Liszt, Bulow, Rœckel ou Gobineau ; mais il a été son compagnon, son confident, durant une des périodes les plus importantes de sa carrière, et une de celles que, jusqu'ici, ses biographes ont le plus mal connues.

Il occupait, en 1862, l'emploi de second chef d'orchestre au théâtre de Mayence, lorsque Wagner vint s'installer dans un endroit voisin de cette ville, à Biebrich-sur-le-Rhin, pour y écrire le poème et la musique des *Maîtres Chanteurs*. Et bien que Wagner ne fût venu à Biebrich que dans l'espoir d'y travailler en silence, il ne tarda pas cependant à se lier avec son jeune confrère, qui d'ailleurs l'admirait fort, et n'épargnait rien pour lui être agréable. Tous les soirs, il lui lisait ce qu'il avait écrit dans la matinée : et puis on dînait, on se promenait au bord du fleuve ; le maître évoquait ses souvenirs, ou exposait ses projets. M. Weissheimer a pu, de cette manière, non seulement assister presque jour par jour à l'enfancement de l'œuvre nouvelle, mais recueillir aussi une foule de particularités intéressantes sur le caractère, les opinions, les procédés de travail de Richard Wagner. Et sans doute en aurait-il recueilli et nous en aurait-il transmis davantage encore, s'il avait été moins constamment préoccupé de se mettre lui-même en valeur : car on n'imagine pas la place que tenaient *Busento* et la symphonie de *Toggenburg* dans ses conversations avec l'auteur des *Maîtres Chanteurs*, ni la place qu'ils tiennent dans ses *Souvenirs*. Il nous y parle même de la « profonde impression » éprouvée par Wagner en écoutant la musique composée jadis par lui, M. Weissheimer, sur le poème de *Tristan et Isolde* ! Mais son livre, tel qu'il est, nous apporte vraiment un témoignage précieux sur le séjour de Wagner à Biebrich, et, d'une façon générale, sur ces premières années

du retour du maître en Allemagne qui furent, peut-être, l'époque la plus sombre, la plus dure, la plus découragée de sa vie.

Il nous apprend, par exemple, que, dès novembre 1861, Wagner avait entièrement écrit, en prose, le livret des *Maîtres Chanteurs*. Il le récrivit en vers, durant les deux mois suivans, à Paris, où le prince de Metternich avait mis à sa disposition un pavillon au fond du jardin de l'ambassade d'Autriche. Mais Paris était trop coûteux, trop fiévreux aussi : et c'est à Biebrich qu'il composa la partition de son opéra. Il en composa d'abord l'ouverture, puis les premières scènes du premier acte, et ainsi de suite, procédant avec un ordre si méticuleux que pas une fois il ne voulut aborder une scène avant d'avoir entièrement fini la précédente. Au contraire de beaucoup d'autres musiciens, il ne pouvait composer qu'au piano; jamais il n'écrivait une mesure avant de l'avoir jouée et rejouée; M. Weissheimer raconte même qu'il avait fait placer sur son piano une sorte de pupitre, de façon à pouvoir noter d'une main les accords qu'il essayait de l'autre. Et ni le temps, ni la peine ne lui coûtaient pour mettre au point une sorte de première esquisse de sa musique, qu'il se bornait ensuite à transcrire avec tout le développement nécessaire, sans presque jamais en modifier le fond. C'est ainsi que non seulement l'ouverture des *Maîtres Chanteurs* fut esquissée en entier avant qu'une note fût écrite de la suite de l'opéra, mais M. Weissheimer assure qu'en l'instrumentant, plus tard, Wagner n'y fit pas le moindre changement. Cette page admirable naquit telle, du premier coup, que nous la connaissons aujourd'hui. Et que les wagnériens ne se fâchent pas de l'expression d'*opéra*, appliquée ici aux *Maîtres Chanteurs*! Wagner lui-même ne manquait pas une occasion de déclarer que cette pièce n'était pas un drame, comme *Tristan* ou *la Walküre*, mais une œuvre de divertissement, comme *les Noces de Figaro* ou *la Flûte enchantée*. Il parlait dans ses lettres de « l'air de Pogner, » du « duo d'Eva et de Sachs. » Ce qui ne l'empêchait pas de se rendre bien compte de l'exceptionnelle valeur artistique des *Maîtres Chanteurs*, ainsi que le prouve une lettre qu'il écrivait à M. Weissheimer le 22 mai 1862, jour anniversaire de sa naissance : « Depuis ce matin, y disait-il, je sais à coup sûr que *les Maîtres Chanteurs* seront mon chef-d'œuvre. »

Il y aurait encore à noter bien d'autres renseignemens curieux. Sait-on, par exemple, que c'est à la demande de Napoléon III que Wagner, en 1861, a obtenu le pardon du roi de Saxe et l'autorisation de rentrer en Allemagne? Sait-on que le *Prélude de Lohengrin* n'était à l'origine que l'*adagio* d'une grande *Ouverture*, aussi développée que

le sont celles de *Tannhauser* et du *Hollandais volant*? Sait-on que les paroles des *Cinq Poèmes*, généralement attribuées à Wagner, sont d'une dame de ses amies, M<sup>me</sup> Wesendonck?

M. Weissheimer a eu aussi l'occasion de connaître, à Biebrich, la première femme de Wagner, dont le caractère et le rôle ont été si diversement appréciés par les biographes du maître. Elle revenait de Dresde, où elle avait passé plusieurs mois : et son mari fut d'abord enchanté de la revoir. Mais quelques heures suffirent pour aviver, de nouveau, le désaccord de leurs sentimens et de leurs pensées. « Après le dîner, qu'il avait tenu à préparer lui-même, et pendant lequel il s'était montré plein de tendres égards, Wagner lut à sa femme le poème des *Maîtres Chanteurs*. Et d'abord tout alla bien, encore que M<sup>me</sup> Minna interrompit un peu trop souvent la lecture pour poser des questions assez inutiles. Mais, au commencement du second acte, comme Wagner lui décrivait le décor de la scène, à droite l'atelier de Sachs, à gauche la maison de Pogner : — « Et ici le public ! » s'écria-t-elle, en même temps qu'elle faisait rouler une boulette de pain sur le manuscrit. La lecture en resta là. » M<sup>me</sup> Minna Wagner n'était guère disposée, du reste, à goûter *les Maîtres Chanteurs*. Dans toute l'œuvre de son mari, elle ne goûtait que *Rienzi*. « Ah ! si Richard pouvait encore écrire un ou deux opéras comme celui-là ! » disait-elle avec un accent de regret. Elle repartit pour Dresde dès la semaine suivante.

Mais ce qui donne surtout aux *Souvenirs* de M. Weissheimer la valeur d'un document biographique très précieux, c'est qu'ils nous font voir avec une évidence saisissante combien la situation matérielle et morale de Wagner était désespérée, lorsque se produisit la miraculeuse intervention du jeune roi de Bavière. On n'imaginerait pas une misère plus profonde, ni un découragement plus complet. Il y eut des semaines où Wagner se trouva, littéralement, sans asile, faute de pouvoir payer des loyers échus. Il y eut des jours où il songea à abandonner son art, pour donner des leçons ou apprendre un métier manuel. Et il avait cinquante ans, il était malade, il devait pourvoir à l'entretien de sa femme ! Toutes ses lettres de cette période ne sont qu'un cri de détresse. « Je me demande avec terreur comment je pourrai vivre jusqu'à la fin du mois, » écrit-il à M. Weissheimer le 12 octobre 1862. « De mon abattement, — lisons-nous dans une autre lettre, — de la façon dont la vie m'est à charge, vous ne sauriez vous faire une idée... Toutes les issues sont fermées autour de moi ; et la seule chose qui pourrait me consoler, le travail, n'est désormais impossible. » Et de jour en jour l'horizon s'obscurcit. « Je suis un

homme perdu, écrit-il de nouveau le 10 juillet 1863... Il n'y a plus de place pour moi dans ce monde, je n'ai plus de goût pour rien, pour l'art ni pour la vie. Tant de secousses et le sentiment de mon impuissance m'ont anéanti. » Lorsque le secrétaire aulique du roi de Bavière vint lui apporter les offres de son maître, il le trouva, à Stuttgart, dans une chambre d'hôtel, occupé à faire ses malles pour quitter l'Allemagne : ses créanciers avaient obtenu contre lui un mandat d'arrêt!

M. Weissheimer lui a rendu plus d'un service, durant ces cruelles années. Il a organisé un concert à son bénéfice, il l'a recommandé à des éditeurs, il a même mendié pour lui, — d'ailleurs sans résultat, — dans les rues de Wiesbaden. Et personne ne trouvera mauvais qu'il s'en fasse honneur. Pourquoi seulement n'a-t-il pas rendu à son ami le service suprême d'oublier l'affaire de la noce et celle du *Kærner*? Pourquoi n'a-t-il pas tiré un meilleur parti de la leçon que lui donnait, à Munich, durant les répétitions des *Maitres Chanteurs*, son confrère et ami, Félix Drœseke, qui avait été, lui aussi, un wagnérien de la première heure? « Sans doute, disait ce sage, le commerce de Wagner n'a en ce moment pour nous rien de bien agréable; mais plus tard, dans trente ou quarante ans, comme le monde entier nous enviera d'avoir été ses amis! »

T. DE WYZEWA.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 juillet.

Le ministère Brisson est embarqué pour une traversée plus ou moins longue, longue peut-être. Il a débuté par une majorité de 86 voix, ce qui est sans doute plus qu'il n'espérait, et plus même qu'il n'aurait été désirable pour lui, s'il préfère la solidité à la quantité. Le ministère Méline a commencé par une majorité faible, qui a été sans cesse en grandissant, et qui, même après l'épreuve électorale, ne s'est pas démentie : celle de M. Brisson ne peut guère augmenter, mais elle peut diminuer. On connaît l'histoire de ce directeur de théâtre qui, pour faire mieux sentir l'étendue de son succès, disait qu'il faisait plus que le maximum. Ces sortes de réussites se produisent quelquefois au Palais-Bourbon, mais elles n'ont pas toujours de lendemain.

La majorité de M. Brisson s'explique par deux motifs. Le premier est l'échec des combinaisons modérées qui avaient précédé la sienne. On n'a pas encore très bien compris pourquoi M. Ribot, chargé de former un ministère, est allé faire des offres à MM. Sarrien et Peytral, qui étaient absolument décidés à les décliner. L'un et l'autre se réservaient pour un cabinet radical. Les ministères composites, de conciliation ou de concentration, sont passés de mode. Si M. Ribot avait pris son parti de faire un ministère de Centre, sans entente avec les radicaux plus ou moins teintés de socialisme, il aurait réussi sans la moindre peine et il aurait eu, le lendemain, une majorité tout aussi nombreuse que celle de M. Brisson. Elle aurait été composée d'éléments un peu différents, mais pour le moins aussi fermes. L'échec de M. Ribot, suivi bientôt des allées et venues d'un certain nombre de progressistes qui se livraient à des flirts capricieux avec les radicaux, a augmenté le désordre moral. Les radicaux, après avoir suffisamment compromis deux ou trois modérés, leur ont adressé, — sans y mettre d'ailleurs aucune forme, — une sorte de : « Bonsoir, messieurs ! » Il était difficile d'être plus nettement congédié. Le parti progressiste s'en

est trouvé affaibli, comme l'est toujours un parti qui n'a pas compris une situation, et qui n'a pas vu ce que tout le monde voyait. Les radicaux, dans ces manœuvres préliminaires, ont montré une supériorité qu'il serait injuste de méconnaître. Tous leurs plans ont réussi. Le tour une fois joué, — et c'est la seconde explication de leur succès parlementaire, — ils ont adopté purement et simplement le programme des modérés. M. Brisson est venu lire à la tribune une déclaration si édulcorée que M. Camille Krantz a déclaré qu'elle aurait pu être signée de M. Méline. C'était faire tort à ce dernier. Les radicaux estiment que, lorsqu'ils sont de leurs personnes au pouvoir, leurs amis ont des garanties suffisantes pour n'avoir plus besoin de réformes : aussi n'en font-ils aucune. La démocratie doit être satisfaite, puisqu'ils sont satisfaits. Au contraire, lorsque les modérés sont aux affaires, les radicaux les poussent, les objurguent, les pressent, les débordent, les entraînent, et alors on fait quelques réformes. Il est vrai que les radicaux les déclarent aussitôt insignifiantes. Mais quand en feront-ils autant ?

Le programme politique de M. Brisson a d'ailleurs passé à peu près inaperçu. On a refusé de le regarder, parce qu'on l'avait déjà trop vu, et trop souvent. Nous nous rappelons le temps, — il date, à la vérité, de quelques années, — où l'on attachait de l'importance aux déclarations ministérielles. Elles étaient les manifestes des partis qui arrivaient de haute lutte au gouvernement. Le pays se passionnait pour ou contre, et les Chambres étaient l'organe naturel de ces passions diverses. Il y avait alors, dans la vie politique, un fond sérieux qui n'existe plus aujourd'hui. Une quinzaine d'années de concentration républicaine ont changé tout cela. On a vu se succéder dix, vingt ministères qui se ressemblaient comme des frères, et, à partir de ce moment, la littérature politique est tombée dans une banalité qui n'est pas exempte de fadeur. Il y a là, sauf la différence des genres, quelque chose de comparable à ce qui est arrivé à notre tragédie classique qui, autrefois faite de génie, a été faite ensuite de procédé, et a conservé sa plasticité extérieure après avoir perdu sa vie intérieure. Tous les ministères se ressemblant, toutes les déclarations ministérielles devaient se ressembler aussi. De cette uniformité est né un grand ennui. Nous avons traversé une période politique où tout était vague, flottant, indéterminé. On pouvait croire que la fin de la concentration serait aussi la fin de cette phraséologie, à peine supportable dans *le Journal Officiel*, que personne ne lit. Avec l'avènement de partis tranchés, se succédant aux affaires, on pouvait espérer des programmes

plus précis. On allait enfin sortir de la ouate. Quelle illusion ! Les mœurs littéraires survivent quelque temps encore aux circonstances qui les ont fait naître et les ont entretenues. Il y a aujourd'hui deux partis dans la république : le parti socialiste qui, pris dans sa masse, aime mieux s'appeler radical, et le parti modéré qui aime mieux s'appeler progressiste. Leurs tendances sont différentes, mais leur langage est le même. Lorsque le parti radical-socialiste arrive au pouvoir, il balbutie le programme modéré ; et lorsque c'est le tour du parti modéré-progressiste, il éprouve le besoin de se mettre un panache tirant sur le rouge, sans réaliser pourtant cette couleur dans tout son éclat. Chaque parti fait la politique de l'autre. Si M. Brisson avait été lui-même, et s'était montré tel quel, il n'aurait certainement pas eu 86 voix de majorité. Cela veut-il dire que les hommes du Centre se laissent tromper aux apparences qu'on leur montre ? Non, certes. Ils savent fort bien à quoi s'en tenir sur la réalité des choses et sur la qualité des personnes. Mais ils se contentent des dehors. C'est un jeu qu'ils jouent, et qu'on joue avec eux. Les augures en rient. Le pays en est dupe : le sera-t-il toujours ?

Le programme radical, au cours des élections dernières, se composait, à côté des fioritures accessoires, d'un article essentiel qui était l'impôt global et progressif sur le revenu. C'est avec ces deux adjectifs joints qu'un nombre notable de candidats ont remporté la victoire. Nous mettons de côté les équivoques qu'ils ont très déloyalement présentées aux électeurs. Ils ont laissé, ou plutôt ils ont fait croire que les contribuables qui n'avaient pas un certain chiffre de revenu net ne paieraient plus d'impôts du tout. Le chiffre adopté était généralement 2 500 francs : toutefois il variait suivant les régions. Mais c'est la partie empirique et grossière de la proposition, et ce n'est pas celle qui aujourd'hui mérite le plus d'être retenue. Il peut y avoir diverses manières d'établir l'impôt sur le ou les revenus, et il n'est pas impossible de s'entendre à ce sujet entre esprits libéraux ; mais les radicaux se sont eux-mêmes assujettis à un système unique, en proclamant que cet impôt serait global et qu'il serait progressif.

Vilain mot, au point de vue de la langue, que celui de global ! M. Doumer, auquel on l'attribuait, ne manquait jamais une occasion de le répudier : pourtant il a prévalu. Il signifie qu'on prend le revenu dans son ensemble, dans sa totalité, en vue de lui imposer une taxe qui ne fait aucune distinction entre les revenus divers, et par exemple entre ceux du capital et ceux du travail. Monstrueuse iniquité, sans aucun doute ! Elle est encore aggravée par le fait que le revenu d'en-

semble d'un contribuable ne peut pas être évalué d'après des signes extérieurs, et qu'il faut inévitablement recourir, pour cela, soit à une déclaration qu'on contrôle, soit à une taxation administrative arbitraire. M. Doumer ne répudiait pas ces conséquences : il n'en est pas de même de ses successeurs. Devant les protestations qu'ils ont soulevées, et les critiques qu'ils ont provoquées, ils ont reculé peu à peu. Ils ont conservé pour les électeurs ce mot d'impôt global, qui avait eu prise sur leurs esprits, au moins dans certaines régions ; mais, en fait, ils ont commencé à admettre la distinction entre les diverses sources de revenus. Dès lors, que devenait le principe de la globalité ? A mesure qu'ils remaniaient leurs projets primitifs afin de les rendre plus acceptables, les radicaux ont renoncé aux principes d'où ils étaient partis. Autant qu'on peut comprendre la déclaration ministérielle, il ne s'agit plus aujourd'hui de l'impôt sur le revenu qu'avait proposé M. Doumer, mais de l'impôt sur les revenus qu'avaient préparé MM. Burdeau et Ribot. Dans notre système fiscal actuel, il y a le germe d'un impôt général fondé sur les signes extérieurs de la richesse : c'est l'impôt personnel-mobilier, et celui des portes et fenêtres. On les conserve, en changeant leur nom et en modifiant leur assiette. C'est un abandon complet du programme initial. Nous ne reprochons pas aux radicaux d'avoir abandonné ce programme, mais seulement de ne l'avoir pas dit plus tôt. Ils ont fait leur campagne électorale sur un mensonge. Ils ont donné aux électeurs naïfs des espérances qui ne peuvent pas se réaliser. Bien plus, ils renoncent maintenant, ou du moins ils paraissent renoncer à la progression, puisqu'ils ne parlent plus que de dégression. Si l'on entend par dégression, une modération de taxe pour les contribuables les moins fortunés, ce n'est plus là un principe, mais c'est un expédient pratique, sur lequel on peut se mettre d'accord. Et surtout ce n'est pas une chose nouvelle. Si, au contraire, par dégression, on entend la même chose que par progression ; si on se contente de prendre le fait à rebours pour arriver au même résultat ; si, au lieu d'adopter l'échelle ascendante, on adopte l'échelle descendante ; si l'on change seulement un adjectif dans l'espoir d'égarer une majorité complaisante ou défaillante, alors on crée une équivoque nouvelle, et, cette fois, c'est à l'esprit de la Chambre qu'on cherche à faire illusion. Il y a encore trop d'obscurités, en tout cela, pour qu'on puisse dès aujourd'hui porter un jugement définitif. Le ministère Brisson a tenu le langage des modérés ; mais ses projets de loi seuls nous éclaireront, lorsqu'il les déposera, sur ses intentions véritables. Il a pris le temps de réfléchir, de son-

der le terrain, d'éprouver les résistances. Le projet de loi sur les quatre contributions est identique à celui des années précédentes : l'impôt personnel-mobilier et l'impôt des portes et fenêtres y figurent eux-mêmes dans les mêmes conditions qu'autrefois. Nul ne peut dire ce que sera l'avenir, et M. Brisson y serait peut-être aussi embarrassé que nous ; mais, pour le moment, il a jugé ne pouvoir subsister qu'à la condition expresse de parler et d'agir comme ses devanciers. Il était difficile de donner une démonstration plus éclatante à ce fait, d'ailleurs incontestable, que le programme radical n'a pas de majorité au Palais-Bourbon. Pour en avoir une, les radicaux sont obligés de l'abandonner.

Dès lors, on se demande ce qu'ils sont venus faire au pouvoir, et c'est une question à laquelle il est difficile de se faire à soi-même une réponse satisfaisante. Nous ne voulons pas revenir sur les détails de la crise ministérielle : ils sont déjà un peu anciens. On nous permettra néanmoins d'y signaler une innovation qui n'est pas très heureuse. C'est la première fois que le chef de l'État a donné à des hommes politiques chargés de former un ministère ce qu'on a appelé dans la presse un mandat limité, et c'est la première fois que des hommes politiques ont accepté un mandat dans des conditions aussi étroites. Jusqu'à ce jour un homme politique, après avoir causé avec le chef de l'État et lui avoir fait connaître ses vues, était chargé purement et simplement, si ses vues inspiraient confiance, de former un cabinet à ses risques et périls. Le chef de l'État irresponsable n'allait pas plus loin ; il se gardait bien d'indiquer lui-même ce que devrait être la combinaison à laquelle il convenait de s'arrêter. C'est pourtant ce qui est arrivé avec deux des hommes politiques que M. Félix Faure a fait appeler à l'Élysée, M. Sarrien et M. Peytral. Il les a chargés de former, s'ils pouvaient y réussir, un ministère de conciliation, mais rien qu'un ministère de conciliation. S'ils y échouaient, et s'il fallait en venir à un ministère homogène, M. le Président de la République avait d'autres candidats pour le constituer. M. Sarrien et M. Peytral se sont usés en efforts infructueux. Peut-être n'est-ce pas ainsi qu'il faut parler pour être tout à fait exact. MM. Sarrien et Peytral ne se sont pas usés, puisqu'ils font partie l'un et l'autre du ministère actuel, et les efforts du second n'ont été infructueux que parce qu'il l'a bien voulu. Il ne dépendait que de lui de faire un ministère de conciliation avec deux ou trois progressistes, égarés, à la vérité, et un peu en rupture de ban, mais qui n'étaient pas les premiers venus. Quand il s'est vu sur le point de conclure, il a imaginé lui-même un empêchement à sa combinaison, et s'est en-

pressé d'en faire part à M. le Président de la République. Pourquoi celui-ci n'a-t-il pas chargé alors M. Peytral lui-même de faire un ministère comme il l'entendrait? Pourquoi n'en avait-il pas chargé auparavant M. Sarrien? Pourquoi a-t-il eu recours à M. Brisson? Mystère, profond et obscur mystère! Il serait impossible d'en trouver la clé dans les manifestations parlementaires. La Chambre nouvelle n'en avait pas encore fait beaucoup; le temps lui avait manqué pour cela; cependant elle en avait fait trois contre M. Brisson. M. Brisson était jusqu'alors le seul homme qui eût été mis en minorité par elle. Personne n'aurait pu imaginer que cela même le désignerait aux préférences de M. le Président de la République. Si les scrutins pour l'élection présidentielle avaient tourné autrement, et si M. Paul Deschanel, au lieu d'être trois fois élu, avait été trois fois battu, on aurait été stupéfait de voir M. le Président de la République lui confier le soin de faire un cabinet. Nous pensons même que, par convenance personnelle, M. Deschanel aurait refusé d'entrer dans aucun, quand même on lui aurait demandé de le faire. Faut-il croire que, lorsqu'il s'agit des radicaux, il n'y a plus aucune règle, et que ce qui serait une contre-indication à l'égard des autres devienne une investiture pour eux? Même en admettant l'opportunité, — que nous nions, — de constituer aujourd'hui un gouvernement radical, M. Brisson était le moins qualifié de tous pour le présider. Il ne s'agit pas de l'homme ici; M. Brisson ne nous déplaît pas plus qu'un autre; mais le choix qui a été fait de lui montre une fois de plus qu'après avoir tenu peu de compte des manifestations électorales du pays, on n'en a pas tenu davantage des manifestations parlementaires de la Chambre. Et cela n'est pas sans gravité.

L'avènement des radicaux n'est donc, à aucun degré, celui d'une politique. Il vaudrait mieux pour les progressistes avoir en face d'eux une politique franche et avouée, parce qu'ils pourraient la combattre franchement et ouvertement: mais les choses ne se présentent pas ainsi. Les radicaux se sentent impuissans à appliquer leur programme et ils y renoncent avec la désinvolture la plus dégagée. Seulement, ils se réservent de remanier l'administration, d'y opérer de larges vides et d'en faire profiter leurs amis. Le lendemain des élections semble devoir être une véritable curée. Déjà les socialistes, dont le ministère actuel ne peut pas plus se passer que ne le pouvait jadis le ministère Bourgeois, dictent impérieusement leurs conditions et réclament leur part du gâteau. Ils reprochent avec amertume à M. Brisson et à ses collègues l'abandon de toutes leurs idées. Eh quoi! il faudra renoncer

à l'impôt sur le revenu ; il faudra renoncer à la révision de la Constitution ; il faudra renoncer à toutes les réformes promises et que le pays attendait, disait-on, avec une si vive impatience ! Les socialistes protestent ; puis ils se résignent. Ils le font même avec plus de facilité qu'on n'aurait pu s'y attendre ; mais ils demandent ou plutôt ils exigent des satisfactions de personnes. Ils veulent des révocations. Ils revendiquent des places. Nous ne savons pas dans quelle mesure on se soumettra à leurs exigences, mais il faudra bien faire la part du feu. Au surplus, les socialistes ne sont pour le ministère que des amis du second degré : il y a les amis du premier, les radicaux sortis tout bouillans de la lutte électorale, et ceux-ci sont plus exigeans encore. Ils ont des vengeances à exercer, grand plaisir pour ces demi-dieux d'un jour. Ils parlent d'exemples à faire, d'expiations à infliger, et quand même M. Brisson, par un scrupule qui l'honorerait, voudrait résister à la poussée qui s'exerce sur lui de toutes parts, il sera inévitablement entraîné. Il faut s'attendre à des coupes profondes dans l'administration préfectorale. Dès lors, et à moins d'arriver dans l'avenir à de promptes et à de larges réparations, bien imprudens et bien maladroits seraient les agens du gouvernement qui mettraient désormais quelque fidélité, et surtout quelque zèle à le servir ! C'est la conséquence de la grande faute qui vient d'être commise. Il y a quelque chose de coupable à avoir livré toute l'administration politique aux adversaires de la veille, d'autant plus enfiévrés des ardeurs de la bataille qu'ils n'en sont pas sortis vainqueurs. S'ils l'avaient été, peut-être aurait-il fallu s'incliner. Ce qui est inexplicable, c'est qu'on ait pris ce parti sans aucune espèce de nécessité et par une sorte de dilettantisme politique. Nous avons déjà fait une première épreuve d'un ministère radical, et il en est résulté un mal immense pour le pays ; de là est venu le désordre qui est encore dans les esprits ; toutefois, ce désordre, M. Bourgeois n'avait pas eu le temps de l'introduire dans les faits. C'est sans doute pour réparer cette omission que M. Brisson a été mis à la tête du gouvernement. Il n'y avait, en 1896, aucune bonne raison d'appeler M. Bourgeois aux affaires ; mais il faut bien reconnaître que la majorité des modérés, lassés, fatigués, un peu désenparés, estimaient alors devoir faire cette expérience qui leur a coûté si cher. Leur sentiment, aujourd'hui, n'était pas le même. Ils avaient sans doute l'ingénuité de croire à la conciliation, dont les radicaux parlaient aussi sans en vouloir ; mais ils étaient très loin de s'attendre à un gouvernement purement radical. C'est une dure épreuve qu'on leur impose : plusieurs commenceront par y succomber, ne

fût-ce que par surprise. La majorité de 86 voix, obtenue par M. Brisson, ne s'explique pas autrement. Pour le pays, c'est un trouble profond. Un pays, et surtout une administration, ne résistent pas longtemps à ce régime d'alternance, à échéances courtes et rapides. De pareilles secousses ne peuvent être légitimées que par des réformes qui, arrivées à l'état de maturité, s'accomplissent enfin et, au prix de quelques sacrifices individuels, augmentent le bien-être général. Mais on n'avait pas besoin de M. Brisson pour exécuter les réformes de M. Burdeau et de M. Ribot. L'opinion désorientée cherchera en vain la morale de ces événemens : il n'y en a pas.

Le conflit hispano-américain est entré dans une phase nouvelle. Nous n'en avons pas parlé depuis assez longtemps. parce qu'on avait beau regarder tous les points de l'horizon, on ne voyait rien venir. Mais, depuis quelques jours, il n'en est plus de même.

La guerre déclarée par les États-Unis avait été insuffisamment préparée par eux, et il leur a fallu de longues semaines pour se mettre en état de lui donner une impulsion décisive. Le résultat final n'était d'ailleurs douteux pour personne : seule, l'Espagne pouvait ou voulait se faire des illusions que les lenteurs de l'ennemi lui ont permis de conserver jusqu'à ce jour. Les États-Unis avaient une telle supériorité de ressources, en prenant le mot dans son acception la plus étendue, qu'ils devaient inévitablement l'emporter. Les Espagnols ont succombé, et les efforts qu'ils pourront faire encore ne les relèveront pas de leur chute. Toutefois, ils se sont battus d'une manière digne de leurs ancêtres, et l'armée américaine ne s'attendait pas à la résistance qu'elle a rencontrée. Le général Shafter ne l'a que trop montré par l'imprudence avec laquelle il a attaqué Santiago, sans attendre des renforts dont il croyait pouvoir se passer. Il a perdu beaucoup de monde, et il n'a pas encore pris la ville. Il la prendra : ce n'est qu'une question de jours, peut-être une question d'heures ; mais les Espagnols, dans leur détresse, auront eu au moins la satisfaction d'avoir suspendu le cours de la destinée.

Nul n'avait pressenti, au début de la guerre, l'importance que devait acquérir Santiago. Il n'y avait aucune raison pour que ce point de Cuba devint plutôt qu'un autre le lieu de concentration des principales forces de l'Espagne et des États-Unis. C'est l'amiral Cervera qui, en le choisissant pour refuge de sa flotte, y a attiré non seulement la flotte, mais encore l'armée de débarquement américaines. Tout, depuis lors, y a naturellement convergé. On ne s'explique pas très bien quel a été

le but de l'amiral espagnol en se réfugiant dans la rade de Santiago. Il n'aurait dû y entrer qu'à la condition d'en sortir au plus vite, car il était facile de prévoir qu'au bout de très peu de jours, il y serait hermétiquement bloqué. L'amiral a eu près d'une semaine pour reprendre le large : pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? La seule explication qu'on puisse admettre est que l'état de ses machines ne le lui permettait pas, et alors il faut le plaindre de s'être vu condamné à la plus douloureuse immobilité. Au dernier moment, lorsque la ville a été sérieusement menacée du côté de la terre et qu'on a pu la croire sur le point de tomber entre les mains de l'ennemi, l'amiral Cervera a tenté une sortie coûte que coûte. Il ne pouvait pas se méprendre sur le danger, sur la témérité d'une pareille tentative, dans les conditions où il l'opérait ; mais, à rester dans la rade, le danger n'était pas moindre, sans qu'aucune témérité le relevât. L'amiral Cervera a risqué le tout pour le tout. Il a jugé le moment venu de s'abandonner à la fortune, bonne ou mauvaise. Il a pensé que, si les chances lui étaient favorables, peut-être sauverait-il quelques-uns de ses vaisseaux, tout en perdant les autres. Le malheur s'est acharné contre lui, et ses dernières espérances ont été déçues. On a beaucoup parlé, depuis quelques jours, de l'invincible Armada de Philippe II et du désastre qui l'a anéantie : toutes proportions gardées, il y a eu, en effet, quelque chose d'analogue dans la fatalité qui a pesé sur l'amiral Cervera, avec la différence que c'est lui-même qui a pris le parti d'échouer ses vaisseaux sur les côtes et de les détruire. Il ne reste presque plus rien de la flotte qu'il commandait, et le nombre de ses morts a été considérable. Les Américains, au contraire, n'ont fait aucune perte dans cette circonstance ; leurs dépêches assurent qu'ils n'ont eu qu'un homme de tué. Les voilà maîtres de la mer, et Cuba, ne pouvant plus recevoir aucun appui du dehors, est comme une ville assiégée qui, si elle n'est pas secourue, doit inévitablement succomber.

L'Espagne avait deux flottes, celle de l'amiral Cervera et celle de l'amiral Camara. La seconde subsiste, mais elle est bien loin, et il est probable qu'on ne la verra jamais dans la mer des Antilles. Son histoire, en un sens, n'est pas moins triste que celle de l'autre. Il a fallu longtemps, trop longtemps, pour la ravitailler et la mettre en mouvement. En attendant, la situation empirait aux Philippines, et, au bout de quelques jours, le général Augustín la présentait comme désespérée : à moins qu'on ne lui envoyât rapidement des secours, il ne répondait plus de rien. L'amiral Camara est parti de Cadix ; il a traversé la Méditerranée ; il s'est engagé dans le canal de Suez, se dirigeant sur Ma-

nille. On sait les difficultés qu'il a rencontrées de la part du gouvernement égyptien, qui lui a refusé du charbon pour continuer sa route. Jamais situation n'a été plus mêlée de perplexité et d'angoisse que la sienne. Il a dû s'arrêter; mais ce n'est pas tant encore le défaut de charbon qui l'a paralysé, que l'incertitude de ce qui se passait derrière lui. La flotte de Santiago une fois détruite, les Américains ont réuni quelques navires pour une destination inconnue. Inconnue, soit; et pourtant facile à deviner. Il est naturel que les Américains, aujourd'hui qu'il n'y a plus un navire ennemi dans la mer des Antilles, menacent directement les rivages continentaux de l'Espagne. On comprend que le gouvernement de Madrid ait donné l'ordre à l'amiral Camara de rebrousser chemin et de venir au plus vite couvrir la patrie en danger. Ne faut-il pas aller au plus pressé, et pourvoir au péril le plus imminent? Mais qu'est-ce que cela signifie, sinon qu'après avoir virtuellement perdu Cuba par la destruction de la flotte de l'amiral Cervera, l'Espagne, par le rappel de la flotte de l'amiral Camara, abandonne définitivement les Philippines à leur malheureux sort, et ne songe plus qu'à sa propre sécurité? Dans l'état où elle se trouve, elle ne saurait faire autrement, tenir une autre conduite. A son tour, elle peut dire que tout est perdu, fors l'honneur.

La situation est telle que, dans la presse européenne, le mot de paix vient instinctivement sous toutes les plumes. L'Espagne a évidemment épuisé les chances que la guerre pouvait lui réserver, et la sagesse politique lui conseille aujourd'hui de mettre fin à des hostilités dont elle n'a plus rien à espérer. La disproportion des forces entre les deux belligérans est trop évidente pour qu'il soit permis d'espérer un retour de fortune. Il paraît impossible que le gouvernement espagnol, composé d'hommes de bon sens, conserve à ce sujet la moindre illusion. Sans doute, c'est une épreuve cruelle qui s'impose au patriotisme de M. Sagasta; M. Canovas a été plus heureux, d'être soustrait par la balle d'un assassin à cette douloureuse extrémité; mais le devoir est là. Il consiste à sauver de l'Espagne tout ce qui peut encore en être sauvé et de l'empêcher de tomber dans une ruine complète, radicale, irrémédiable. Quelque désespérées que soient ses affaires, elle peut prolonger la résistance pendant quelque temps encore. Son armée à Cuba est vaillante et aguerrie; elle peut disputer pied à pied la grande île aux Américains et la leur faire acheter au prix de beaucoup de sang et de sacrifices. La défense de Santiago montre ce que les Espagnols sont encore en mesure de faire. Mais après? Ils finiront toujours par succomber, et alors les Américains

ne manqueront pas de leur imposer des conditions plus dures. Certes, les Espagnols déploient un beau courage; s'ils ont commis des fautes dans leur politique coloniale, — et ces fautes sont graves! et elles datent de loin! — ils les ont, moralement, presque réparées par la manière dont ils les expient; mais qu'attendent-ils désormais? Ils ont cru, pendant quelque temps, que des complications générales pourraient se produire et qu'ils en tireraient avantage. L'arrivée d'une escadre allemande dans les eaux des Philippines leur a donné une espérance passagère, dont il ne reste rien aujourd'hui. Aucun secours, même le plus indirect, ne peut plus venir du dehors.

L'Espagne en est au point où il faut prendre virilement son parti de ce qui est inévitable. Au reste, si l'on refuse encore de s'en rendre compte à Madrid, où l'on commence à parler d'une crise ministérielle, il n'en est pas de même sur toute l'étendue de la Péninsule. Dans des provinces entières, riches autrefois, aujourd'hui ruinées, dans la Catalogne par exemple, on ne cache pas le désir de la paix; on commence même à l'exprimer avec force, et peut-être demain essaiera-t-on d'en imposer la réalisation. Quelque résolution qu'adopte le gouvernement, il soulèvera des critiques, des protestations, probablement même des colères, des menaces et des dangers. S'il est pacifique, il aura demain contre lui les carlistes et les républicains, qui poussent à la guerre à outrance. S'il continue d'être belliqueux, il aura après-demain contre lui la partie la plus considérable et peut-être la plus saine de la population. C'est à lui de choisir, et nous souhaitons qu'il le fasse en se plaçant au seul point de vue des intérêts profonds et permanens du pays.

Il n'est pas douteux, — et d'ailleurs la déclaration en a été faite en termes formels — que si l'un ou l'autre, et surtout si l'un et l'autre des belligérans croyaient pouvoir plus facilement mettre fin à leur querelle en recourant aux bons offices de l'Europe, il suffirait d'un signe pour les obtenir. Mais encore faudrait-il que ce signe fût fait. Aucune puissance ne serait assez imprudente pour offrir une médiation qu'on ne lui demanderait pas. Au surplus, les États-Unis et l'Espagne aimeront peut-être mieux faire la paix directement, sans recourir à un intermédiaire. Il serait délicat de s'engager dans des conseils à ce sujet. Le seul qu'on puisse donner est celui de faire la paix. Ici, nous ne craignons pas de nous tromper sur le bien commun de l'Espagne et des États-Unis : quant à savoir par quel procédé la paix devra être rétablie, c'est à eux de le dire. Le meilleur est celui qui aboutira le plus vite. Assez de sang a coulé pour mettre l'honneur

de l'Espagne hors de cause, et celui qui coulerait encore ne serait d'aucun profit pour ses intérêts.

M. Buffet vient de mourir, après une carrière longue et bien remplie. Le Sénat, auquel il faisait honneur, a levé sa séance en signe de deuil : c'est un républicain qui en a fait la proposition, aux applaudissemens de toute l'Assemblée. Une telle manifestation a été d'autant plus significative qu'elle n'est pas dans nos mœurs parlementaires ; mais il serait désirable qu'elle y entrât. M. Buffet a joué un grand rôle politique. Le moment ne serait pas opportun pour juger ce rôle, qui soulèverait inévitablement des appréciations contradictoires. Il est un point, au contraire, sur lequel tout le monde est d'accord : c'est que M. Buffet, doué d'un très grand talent et d'une volonté très forte, s'est consacré avec un désintéressement absolu à la cause qu'il croyait juste et vraie. Même au milieu des passions déchainées autour de lui, et qu'il partageait lui-même, il inspirait du respect à ses adversaires. Nul n'a porté plus haut la probité politique.

M. Buffet appartenait à une école aujourd'hui passée de mode, et nous ne pouvons pas songer à lui sans rappeler nos observations du commencement de cette chronique. Il croyait qu'on ne devait arriver au pouvoir que pour y appliquer ses idées. Jamais il n'a dissimulé son drapeau ; jamais il n'a amoindri ou tronqué son programme. Ce qu'il était, il l'était tout entier. Peut-être a-t-il été plus modéré et plus indulgent dans l'opposition qu'il ne l'avait été au gouvernement. De là l'unité de sa vie, une des plus honorables de notre histoire parlementaire, une de celles dont un parti peut le plus justement s'enorgueillir. Nous n'avons pas voulu le laisser disparaître sans saluer sa mémoire, et sans rendre hommage à l'exemple qu'il a donné.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

LE

# CONCERT EUROPÉEN

---

A ne voir les choses qu'à la surface, l'état de l'Europe, en cette fin de siècle, n'était certes pas, naguère, pour alarmer les esprits même les plus timorés. Dans un ensemble harmonieux qui avait tous les caractères d'un concert bien ordonné, empereurs, rois, présidens, tous les chefs d'État saisissaient, avec un égal empressement, toutes les occasions qui leur étaient offertes pour témoigner de leurs intentions pacifiques et affirmer que la tranquillité du continent européen n'avait jamais été plus fermement assurée.

Au cours de sa dernière apparition à Saint-Pétersbourg, l'empereur Guillaume, répondant à un toast courtois, mais rapide, de l'empereur Nicolas, le remerciait longuement de la réception « si cordiale et si grandiose qui lui était faite, » et il ajoutait : « Je puis, avec confiance, jurer de nouveau, à Votre Majesté, — et en faisant ce serment j'ai, je le sais, tout mon peuple derrière moi, — que j'aiderai de toutes mes forces Votre Majesté à accomplir la grande œuvre tendant à conserver la paix aux peuples, et que je prêterai aussi à Votre Majesté mon appui le plus énergique contre quiconque essayerait de troubler ou de rompre la paix. » A la fois conciliant et comminatoire, bien qu'inusité dans les relations personnelles des souverains qui ne se doivent réciproquement aucun serment, ce langage n'a surpris personne ; le prince qui l'a tenu a, de longue date, habitué son auditoire européen à l'entendre exprimer, avec abondance et précision, ses sentimens et sa volonté. D'autre part, il serait difficile de méconnaître qu'il ne pouvait offrir un gage plus solennel de sa ferme

résolution de fortifier l'harmonie entre les puissances; venant de l'allié de l'Autriche et de l'Italie, du maître tout-puissant de l'Allemagne, de semblables affirmations, formulées en ces termes, étaient bien propres, on ne saurait en disconvenir, à satisfaire les amis de la paix.

Peu de jours après, le Président de la République française, revenant précisément de Saint-Pétersbourg où avait retenti la parole de l'empereur Guillaume, était accueilli et fêté à Paris par les notabilités de l'industrie ou du commerce français, et il manifestait à son tour une entière confiance dans la sécurité des relations internationales; il conviait son auditoire à étendre au loin, en toute sécurité, le réseau de ses entreprises. « Notre démocratie, disait-il notamment, a su établir que nos institutions républicaines... garantissent la paix à l'intérieur et assurent au dehors la continuité des vues et des desseins sans laquelle rien ne se fonde de solide et de durable... Sans perdre un instant, ajoutait-il, élancez-vous donc à la conquête de marchés nouveaux. Fondez à l'étranger de nombreux comptoirs et favorisez l'émigration des capitaux. Hâtez-vous enfin de diriger, vers des régions à peine connues, encore inexplorées, les efforts individuels et les initiatives privées. C'est bien servir la patrie que de faire connaître, aux peuples qui s'éveillent à la civilisation, le génie si fécond de notre race laborieuse... » C'était dire aux représentans du travail, aux organes de l'ordre économique : consacrez tous vos soins à des entreprises lointaines, engagez-y votre fortune, et soyez sans crainte, rien ne surviendra qui puisse vous alarmer et mettre vos intérêts en un grave péril; la sécurité nécessaire au succès de vos tentatives vous est garantie; c'était, en somme, exprimer hautement et sans réserve la conviction que la stabilité de l'ordre en Europe ne courait aucun risque sérieux.

Jusqu'à ce moment, rien n'autorise à penser que ce langage puisse être considéré comme prématuré ou téméraire, si troublé que soit l'horizon politique par des compétitions qui peuvent devenir redoutables. Au contraire, partout où d'autres princes, d'autres chefs d'État ont adressé la parole aux peuples dont ils dirigent les destinées, on a recueilli l'expression nette et ferme de la même confiance, des mêmes assurances, et quiconque n'envisage les choses qu'en tenant compte des déclarations officielles doit se persuader que l'avenir se présente sous les couleurs et dans des conditions satisfaisantes. Dans cette conviction les grands

États n'ont rien négligé pour ouvrir, soit en Afrique, soit en Asie, des voies nouvelles à l'activité industrielle et commerciale. On a été si loin dans cet ordre de faits, qu'il en est résulté une sorte de concurrence préjudiciable au bon accord des gouvernements. Leur attention a d'ailleurs été sollicitée par d'autres obligations d'une actualité plus impérieuse. Il a plu aux Turcs, conduits par la haine et le fanatisme, d'ouvrir une ère nouvelle de sanglantes hécatombes, et l'éternelle question d'Orient s'est redressée de nouveau devant l'Europe avec ses dangers et ses complications éventuelles. Pour les conjurer, les puissances ont dû s'entendre, se rapprocher, et elles en sont venues à reconstituer le concert européen que M. de Bismarck avait mis en pièces en dédaignant ses règles salutaires.

Comment les cabinets se sont-ils acquittés de la tâche qu'ils se sont imposée dans un dessein si louable ; à quels résultats ont conduit leurs efforts communs ; et ont-ils réalisé les espérances que leur entente avait permis de concevoir ? Quels obstacles ont-ils rencontrés ; et ont-ils, tous également, entrepris de les surmonter ? Voilà ce que nous voudrions examiner avec une entière impartialité. L'entreprise est téméraire, mais nous avons la confiance qu'on nous pardonnera de l'aborder en raison du grand intérêt qui s'y rattache.

## I

La contrée géographiquement dénommée l'*Arménie* a subi, depuis longtemps, l'injure de la domination étrangère. Dans les temps modernes, elle n'a jamais constitué, comme l'écrivait notre ambassadeur à Constantinople, un État limité par des frontières naturelles ou défini par des agglomérations de population, comme la Grèce ou la Bulgarie. Elle compte aujourd'hui trois maîtres. La partie orientale est unie à la Perse. La Russie a annexé à ses provinces du Caucase la portion septentrionale. Dans celle qui relève encore de l'autorité du sultan, les Arméniens sont, partout, mélangés aux musulmans. Au cas où l'on proposerait, dit encore M. Cambon, la création d'une Arménie, il serait presque impossible de fixer l'orientation de ce nouvel État (1).

Mais, si l'autonomie de l'ancienne Arménie a cessé d'être une

(1) *Libre Jaune*, p. 11.

réalité, l'esprit national des Arméniens a survécu à tous les partages, à toutes les dominations, grâce surtout à la foi religieuse, conservée parmi toutes les populations chrétiennes de l'Orient, comme un lien qui a maintenu, en un groupe étroitement uni et irréductible, les différentes races orthodoxes. Ce sentiment opiniâtre a éveillé, toutes les fois que les circonstances l'ont permis, des aspirations patriotiques, qui sommeillaient sans jamais s'endormir. C'est ainsi que les Arméniens, au congrès de Berlin, plaidèrent passionnément leur cause et qu'ils obtinrent l'insertion, au traité de paix, d'une clause sur laquelle nous aurons à revenir et qui leur garantissait une situation sensiblement améliorée. Ce premier succès détermina les plus ardents d'entre eux à s'organiser pour la défense de leurs intérêts. C'est vers 1885, lisons-nous encore dans la dépêche de M. Cambon, qu'on entendit parler, pour la première fois en Europe, d'un mouvement arménien. Les Arméniens dispersés en France, en Angleterre, en Autriche, en Amérique s'unirent pour une action commune; des comités nationaux se formèrent; trouvant à Londres un accueil sympathique, ils s'y établirent pour se livrer à une active propagande sous la protection de la Société évangélique et avec l'assistance du parti libéral qui était alors au pouvoir.

Cette tentative alarma le sultan et exaspéra ses coreligionnaires. Il n'en fallut pas davantage pour provoquer une sanglante persécution que tout bon musulman jugeait urgente. Pendant l'automne de 1894, le bruit se répandit en effet à Constantinople que des villages arméniens, dans le district de Sassoun, avaient été pillés et incendiés par les Kurdes, avec le concours des troupes turques, et que les habitans avaient été impitoyablement passés au fil de la baïonnette. Bientôt ces faits n'étaient guère plus contestables. L'émotion fut vive sur les bords du Bosphore, habités par une nombreuse population arménienne; notre représentant s'en émut, et son collègue anglais manifesta l'intention d'envoyer un de ses collaborateurs sur les lieux, avec mission de s'enquérir du véritable état des choses. Bien renseigné, Abd-ul-Hamid, laborieux et pusillanime à la fois, vit poindre l'intervention de l'Europe dans la démarche annoncée de l'ambassadeur d'Angleterre. Il s'en inquiéta, et, dans un sentiment facile à pénétrer, il demanda conseil à M. Cambon.

« Je lui ai fait répondre qu'il y avait certainement, écrit notre ambassadeur le 14 novembre, des réformes à introduire dans

l'administration en Arménie, des actes coupables à réprimer, son autorité souveraine à restaurer, son gouvernement à faire sentir; qu'il n'avait rien à craindre de l'enquête des agens anglais, si lui-même se hâtait d'en confier une à des hommes considérables, respectés, jouissant de sa confiance et d'une autorité suffisante pour faire rentrer dans l'ordre les coupables, remettre les gens et les choses à leur place (1). » Jugeant l'avis opportun et sage, le sultan donna l'ordre de constituer une commission, qui devrait se rendre sans retard sur le théâtre des événemens. Mais le musulman, chez Abd-ul-Hamid, doublé d'une nature craintive, redoutait aussi bien le ressentiment de ses coreligionnaires que la colère de l'Europe, et voici comment le journal officieux turc définissait, le lendemain, l'objet de la mission que les commissaires ottomans allaient remplir : « Ils se rendent, disait-il, dans la province de Bitlis, pour se livrer à une enquête au sujet des actes criminels commis par des brigands arméniens qui ont pillé et dévasté des villages (2). » C'était intervertir absolument les rôles, et attribuer, aux victimes, les violences des assassins (3).

Cette étrange façon d'administrer la justice provoqua les plus vives observations de la part de la diplomatie, à Constantinople. Les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie en signalèrent à la Porte, et directement au sultan lui-même, le caractère odieux. On leur donna satisfaction, en leur offrant de se faire représenter auprès de la commission d'enquête. Cette proposition fut agréée et amena les agens de ces trois puissances à se concerter; autorisés par leurs gouvernemens respectifs, ils s'unirent pour procéder, en cette occasion, d'un commun accord; ils désignèrent des délégués et ils les munirent d'instructions identiques.

(1) *Livre Jaune*, p. 17.

(2) *Ibidem*, p. 18.

(3) Voici comment M. Meyrier, notre vice-consul à Diarbekir, résumait en effet les informations qu'il avait recueillies sur les événemens de Sassoun. « On m'assure que, cernés de tous les côtés par un cordon de soldats qui enveloppaient la montagne, les Arméniens ont été poursuivis à outrance et massacrés sans merci. Très peu d'entre eux auraient pu s'échapper; on parle de 1500 morts... »

« Après avoir anéanti ces malheureux, les Kurdes et les Hamidiés se sont portés sur les villages arméniens, situés au bas de la montagne, et les ont pillés et incendiés. On dit qu'ils se sont livrés à toutes sortes d'atrocités sur la population chrétienne du pays, tuant les vieillards et les enfans, enlevant les filles et allant jusqu'à couper le ventre des femmes enceintes; environ 7500 personnes auraient péri, 30 villages auraient été brûlés, et 400 femmes enlevées. On rapporte ce fut que 200 de ces dernières, délivrées par le muahir, auraient tenté de se noyer pour ne pas survivre à leur déshonneur. » *Livre Jaune*, p. 16.

Il serait superflu de dire que, par la façon dont ils étaient conduits, les travaux de la commission donnèrent lieu à d'énergiques représentations de la part des trois ambassadeurs, exactement renseignés, cette fois, par la correspondance de leurs agens respectifs. Pour donner la mesure de la partialité et de la mauvaise foi des commissaires de la Porte, il nous suffira de reproduire un extrait de la dépêche que M. Cambon écrivait, le 2 mai 1895, quand déjà l'instruction se poursuivait depuis plusieurs mois. « Ils (les délégués des trois ambassadeurs) s'accordent à affirmer, et ils en citent plusieurs exemples, que les autorités locales exercent une pression continuelle sur l'enquête; les témoins venus de la contrée avoisinante sont placés, dès leur arrivée à Mouch, sous la surveillance de la police, qui se charge de les loger, de les nourrir et de leur dicter leurs déclarations. Plusieurs d'entre eux se sont rétractés après une seule nuit passée entre les mains de la police; d'autres, qui avaient maintenu leurs dires, ont été arrêtés par la suite... Nombre de ceux qui manifestent l'intention de venir déposer sont retenus, par l'autorité, dans leurs villages, et, malgré les assurances que le sultan nous a fait répéter, la liberté de l'enquête est à peu près nulle. »

Devant cet état de choses, il n'existait plus qu'un moyen d'arriver à la constatation des faits articulés à la charge des Kurdes et de l'armée turque; les ambassadeurs y recoururent, en exigeant que la commission, assistée ou suivie des délégués, se rendit sur les lieux, qui parleraient peut-être plus librement, dans le silence du sépulcre, que les témoins entendus à Mouch. Après cette enquête locale, M. Cambon put mander à Paris : « La destruction et l'incendie des villages ne sont plus douteux; le massacre des habitans est clairement démontré par les ossemens et les cadavres mutilés qui se trouvent encore dans les fossés de Guéliguzan (1). » — Commissaires et délégués furent rappelés à Constantinople. Ils étaient partis en décembre 1894; ils rentrèrent en août 1895. Leurs travaux s'étaient prolongés pendant plus de six mois, toujours ralentis et entravés par le mauvais vouloir du sultan et de ses agens.

Ainsi se termina cette enquête, qui n'eut d'autre résultat que

1. *Livre Jaune*, p. 60. — On trouvera, aux pages 96 et suivantes, le rapport collectif des trois délégués européens, dans lequel sont exposées les manœuvres des commissaires ottomans et où l'on verra, mis en pleine lumière, l'esprit de partialité qui les a constamment animés.

d'assurer l'impunité des coupables, sans réparation d'aucune sorte pour leurs victimes. En résumé, le sultan, dès le premier mouvement d'indignation provoqué en Europe par les massacres de Sassoun, fut pris de défaillance; courant au plus pressé, il invoqua, nous l'avons vu, les conseils des agens diplomatiques accrédités auprès de lui, ceux de notre ambassadeur notamment, pour conjurer le péril qui le menaçait. « Vous croyez, leur répondit-il, qu'une enquête, loyalement conduite, satisfera le sentiment public; vous l'aurez incontinent et aucun crime ne restera impuni. » Convaincu de s'être ainsi prémuni d'un côté, grâce à cette concession qu'il se proposait de rendre vaine et stérile, il se persuada que la population musulmane la lui reprocherait comme un acte de félonie religieuse et nationale; il se hâta de la rassurer en faisant annoncer par son journal officiel que des actes coupables avaient été commis, que les chrétiens en étaient les fauteurs et qu'ils seraient châtiés.

Mais la dissimulation et la mauvaise foi sont des armes qui se retournent contre les caractères pusillanimes ou pervers qui les emploient. « Ces manières d'agir ne partent pas, a dit le moraliste grec, d'une âme simple et droite, mais d'une mauvaise volonté et d'un homme qui peut nuire : le venin des aspics est moins à craindre (1). » L'enquête eut en effet pour résultat d'exaspérer en Europe la confiance que le sultan croyait pouvoir abuser à l'aide d'un simulacre de justice mal déguisé. Dès les premières séances de la commission, il devint évident que ses travaux ne donneraient nulle satisfaction ni aux chrétiens, ni aux puissances; que là n'était pas le remède attendu; que les désastres infligés aux Arméniens resteraient impunis; et qu'il était urgent, si on ne pouvait remédier au passé, de leur préparer un meilleur avenir. Aussi, les trois gouvernemens, qui étaient intervenus par voie de conseil et de contrôle, jugèrent-ils que leur tâche devait surtout avoir pour objet d'obtenir et de faire appliquer des réformes salutaires de nature à prévenir le retour de si lamentables catastrophes. Ils n'en avaient pas seulement le devoir, ils en avaient le droit imprescriptible. La Porte le leur avait conféré dans tous les traités consentis par elle depuis le milieu de ce siècle jusqu'au congrès de Berlin. En cette dernière occasion, elle s'est engagée « à réaliser, sans plus tarder, les réformes qu'exigent, — dit l'article 61, — les

(1) *Les Caractères* de Théophraste.

besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens, et à garantir leur sécurité contre les Circassiens et les Kurdes. — Elle donnera, ajoute-t-il, connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet aux puissances qui en surveilleront l'application. » La stipulation ne pouvait être libellée en termes plus absolus. En 1894, dix-huit années s'étaient écoulées depuis que ces clauses avaient été consacrées par l'assentiment unanime des puissances, et le gouvernement turc n'avait tenu aucun de ses engagements; son abstention se traduisait par les massacres de Sassoun.

## II

C'est ainsi que les cabinets de Londres, de Paris et de Saint-Pétersbourg furent amenés à entrer dans une voie nouvelle, à passer des paroles aux actes. Dès le mois de mars 1895, un échange de pourparlers s'ouvrit entre eux. Pendant que lord Kimberley s'expliquait à ce sujet avec notre ambassadeur en Angleterre, le baron de Courcel, de son côté le prince Lobanof reconnaissait avec l'ambassadeur britannique en Russie, « qu'il y avait nécessité de faire quelque chose. » Poursuivant leurs explications, les trois gouvernemens furent bientôt d'accord pour inviter leurs représentans en Turquie à préparer un plan de réformes; ils se persuadaient que leur entente aurait raison de l'inertie et du mauvais vouloir de la Porte. La tâche était ardue; il n'était pas commode, en effet, de trouver la juste mesure des dispositions propres, d'une part, à garantir les chrétiens contre la haine des musulmans et les exactions des fonctionnaires, de l'autre, à ménager l'autorité et les appréhensions du sultan. Les ambassadeurs, cependant, se mirent courageusement à l'œuvre. Mais, comme il fallait s'y attendre, comme l'espérait surtout le sultan, qui plaçait sa confiance dans les dissentimens dont les puissances ont donné, de tout temps, le spectacle à Constantinople, elles difféèrent d'avis sur plusieurs points. Ces discordances tenaient à des causes qu'on nous permettra de rappeler rapidement.

A la suite des guerres qu'elle avait successivement entreprises ou soutenues contre la Turquie, la Russie lui avait arraché, lambeau par lambeau, toute la portion de l'ancienne Arménie confinant à ses provinces du Caucase. A la paix de San Stefano, elle en avait obtenu, avec le territoire qui en dépend, la place forte de Kars, la principale défense de l'empire ottoman au

nord de ses possessions asiatiques. Depuis longtemps, la Russie compte donc, parmi ses sujets, une nombreuse population arménienne, qui, sous une domination rigoureuse, mais éclairée, a grandement prospéré. Le gouvernement des tsars n'a rien négligé pour provoquer une fusion entre ses nouveaux sujets et les anciens, pour les « nationaliser » en quelque sorte. On a, dans ce dessein, employé successivement la faveur et la contrainte. Le sentiment religieux étroitement uni au sentiment national, si cher à toutes les populations chrétiennes en Orient, rendit ces tentatives infructueuses.

Pendant les Arméniens, race laborieuse et intelligente, améliorèrent leur sort par l'agriculture et le commerce, grâce à la sécurité dont ils n'avaient cessé de jouir depuis qu'ils relevaient de la domination russe. L'aisance et même la richesse se développant parmi eux, ils s'adonnèrent à la culture intellectuelle. Ils ne se contentaient pas de multiplier les écoles; les plus fortunés envoyaient leurs enfans s'abreuver aux grandes universités en France, en Allemagne et même en Russie. Il se forma ainsi une pépinière de jeunes esprits, également épris de science et de patriotisme. L'idée d'une Arménie indépendante en séduisit un certain nombre, auxquels se joignirent des adhérens sortis des groupes restés soumis à l'autorité de la Porte. C'est de leurs rangs que surgirent ces comités qui se constituèrent les propagateurs du principe national. Nous avons dit l'accueil qui leur fut fait à Londres et les mit en situation de développer leur action et de l'exercer parmi les populations arméniennes. Ce mouvement ne laissa pas la Russie indifférente; elle veilla et réussit à prévenir, sur son territoire, toute manifestation hostile ou dangereuse. Mais on conçoit qu'elle ne se soit montrée nullement disposée à favoriser la restauration d'un État arménien, et qu'elle ait borné ses efforts, dans les négociations ouvertes à Constantinople, à rétablir l'ordre en Asie, sans encourager des tentatives et des espérances dont elle avait à redouter la contagion.

Les conditions dans lesquelles se trouvait placé le cabinet britannique, en cette circonstance, étaient d'un tout autre caractère. L'Angleterre avait contracté, par le traité, conclu avec la Porte en 1878, qui lui avait livré la possession de l'île de Chypre, l'engagement de garantir au sultan ses possessions en Asie Mineure. Cette clause visait la Russie, qui venait précisément de reculer ses frontières de ce côté au détriment de l'empire ottoman.

Pour leur donner une couleur humanitaire, le cabinet anglais, dans les arrangemens pris avec le sultan, avait, d'autre part, stipulé « l'amélioration du sort des Arméniens. » Il se hâta d'occuper Chypre, mais il ne tenta aucun effort pour remplir ses propres engagements. Une sorte d'apaisement ayant succédé à la guerre russo-turque, il se contenta de cet état d'atonie passagère, et il se renferma dans une complète abstention. Mais, aux premières rumeurs des persécutions sanglantes survenues au pied de l'Ararat, l'opinion en Angleterre, préparée par les publications du comité arménien, que soutenait la presse libérale, et mise en mouvement par l'action de la Société évangélique, manifesta hautement son indignation irritée, et somma le cabinet de M. Gladstone de remplir son devoir. C'est sous cette vigoureuse impulsion que le cabinet de Londres entreprit de se concerter avec la Russie et la France. On conçoit dès lors qu'il s'y soit engagé avec d'autres vues et dans d'autres desseins que ceux du gouvernement du tsar.

N'ayant rien à attendre et tout à redouter des complications que pouvait amener la constante décadence de la Turquie, la France devait faire obstacle à toute mesure destinée à porter atteinte à un principe que toutes les puissances d'ailleurs se sont constamment engagées à respecter : celui de l'intégrité de l'empire ottoman, base de tous les arrangemens intervenus depuis que la question d'Orient est devenue un péril permanent pour l'Europe. Mais la France avait une autre tâche à remplir, digne de son glorieux passé, et qui lui était imposée par une tradition séculaire. Protectrice reconnue des établissemens charitables et éducateurs que le catholicisme a fondés et qu'il entretient en Orient sous la direction d'ordres religieux, la France a le droit, établi par l'usage plus encore que par les traités, disons mieux, elle a le devoir de leur garantir une entière sécurité. Nous sommes de ceux qui pensent que le gouvernement de la République s'en est acquitté dans les limites d'une légitime intervention.

Mais, dira-t-on, quel soulagement, quelle réparation le gouvernement français a-t-il procuré aux chrétiens qui ont survécu aux carnages attestés par les ossuaires que l'on rencontre encore à tout pas en Arménie? Les écrivains qui tiennent ce langage s'imaginent que la France est fondée à revendiquer un droit de protection sur tous les chrétiens d'Orient indistinctement; d'aucuns se bornent à penser qu'il s'exerce, depuis un temps immémorial, en faveur des catholiques; les uns et les autres commettent une

grave erreur. La France n'a, à aucune époque, possédé un pareil privilège ; celui qui lui est légitimement acquis s'étend exclusivement aux établissemens latins. En 1854, elle s'est unie à l'Angleterre pour contenir la Russie qui prétendait être fondée à protéger tous ses coreligionnaires de l'empire ottoman, et cependant le traité de Kainardji lui en fournissait un prétexte plausible ; la Porte s'y engageait en effet à protéger, dans ses États, la religion chrétienne et les églises ; cette disposition, disait-on à Saint-Pétersbourg, conférait certainement à la Russie un droit de surveillance. La guerre sortit de ce conflit diplomatique, et, au traité de Paris, les plénipotentiaires du tsar durent renoncer à toute revendication de cette nature. Ce qui est vrai, ce que l'on conçoit et ce qui se pratique depuis de longues années, c'est que la France, comme toutes les autres puissances, use de son influence, par voie de conseil et à titre officieux, pour ramener le gouvernement ottoman à une plus juste conception de son propre intérêt, quand les circonstances l'exigent. On s'abuse donc, quand on soutient que la France est atteinte dans son droit et qu'elle a le devoir de défendre tous les sujets chrétiens du sultan, dès que sévit contre eux la haine des musulmans, avec ou sans l'assentiment du souverain.

### III

Mais revenons aux négociations ouvertes à Constantinople. La France, l'Angleterre et la Russie avaient remis, avons-nous dit, à leurs représentans dans cette capitale, le soin de préparer un programme de réformes propres à garantir les chrétiens contre de nouveaux excès. Grâce à leur parfaite connaissance de l'état des choses en Turquie, acquise sur les lieux, ces agens étaient en situation de justifier la confiance de leurs gouvernemens. Ils ne se dissimulaient cependant aucune des difficultés qu'ils avaient à surmonter. Ils savaient que tous les efforts, tentés antérieurement, avaient échoué devant la répugnance et la force d'inertie de la Porte ; que, pour la déterminer à entrer dans des voies nouvelles, il convenait de vaincre cette incurable disposition en lui offrant un arrangement qui, sans trop blesser son orgueil, n'offensât pas, directement, le fanatisme de ses sujets musulmans. Dès le mois de mars 1895, les trois ambassadeurs tinrent des conférences pour s'entendre et rédiger le plan de réformes

confié à leurs lumières. A l'aide de transactions, et après de longues délibérations, ils parvinrent à tourner les difficultés de leur tâche en élaborant un projet qui se bornait à recommander un ensemble de mesures administratives. Le 19 avril, M. Cambon l'adressait à M. Hanotaux. Voici comment il résumait l'œuvre à laquelle il avait collaboré : « Le projet s'abstient, autant que possible, des innovations qui auraient pu soulever de trop grandes objections de la part des Turcs : affermissement du pouvoir central dans les vilayets, développement de la vie commune, simplification de la justice et des finances, admission des chrétiens aux hautes fonctions civiles dont ils sont systématiquement exclus, ainsi que dans la gendarmerie et la police, protection des chrétiens contre les Kurdes : telles sont les grandes lignes du projet (1). »

Ici nous voyons apparaître, ou plutôt reprendre, avec une floraison nouvelle et plus intense, le système de temporisation, agrémenté de subterfuges savamment calculés que la Porte, de tout temps, a employé pour se dérober à ses devoirs et à l'intervention de l'Europe. Jamais la diplomatie byzantine, dont les Turcs ont hérité en s'établissant sur les rives du Bosphore, n'a déployé une habileté plus déliée. Usant de dénégations et de duplicité, elle n'a omis aucun effort pour égarer ou désunir les négociateurs, pour couvrir, des apparences de la bonne foi, les contradictions, qui éclataient chaque jour davantage, entre ses paroles et ses actes. Dans ses entretiens avec les représentans, le sultan, modulant son langage selon la nationalité de son interlocuteur, se montrait aussi empressé qu'eux-mêmes à reconnaître l'urgente nécessité d'adopter de larges réformes, et rien, ajoutait-il, n'égalait sa reconnaissance pour les soins qu'on prenait de sa couronne. On constatait néanmoins, en toute occasion, que ses faveurs restaient invariablement acquises aux agens qui avaient exécuté ses ordres et que, de toutes parts, on entravait la manifestation de la vérité sur les faits qu'il importait d'élucider.

Le projet conçu par les ambassadeurs fut soumis à l'examen et à l'agrément de leurs gouvernemens. Le cabinet anglais ne s'en montra pas absolument satisfait ; il aurait voulu y trouver des dispositions conférant à l'Europe un droit de contrôle bien défini, une clause, notamment, lui permettant de participer à la désignation

(1) *Livre Jaune*, p. 44.

des fonctionnaires d'un rang élevé. On transigea sur une formule ainsi libellée : « Le choix du haut commissaire, chargé de l'exécution des réformes, devra être approuvé par les puissances. » Les ambassadeurs furent autorisés à présenter au sultan leur travail ainsi amendé. Les ministres ottomans ne jouant plus qu'un rôle effacé depuis que la direction des affaires avait été transférée au palais (1), cette communication fut faite, le 14 mai, directement au souverain. Acceptant de négocier lui-même avec les représentans étrangers, Abd-ul-Hamid leur fit bientôt savoir, par l'un de ses secrétaires, « qu'il étudiait leur projet avec diligence, que beaucoup de choses lui semblaient bonnes, que certaines autres demandaient à être discutées, mais qu'en tout cas il ne tarderait pas à leur faire connaître sa réponse. » Cette réponse vint en effet, non pas sous la forme d'un examen des propositions des ambassadeurs, mais sous celle d'un contre-projet, et voici ce qu'en pensait M. Cambon : « Le projet de réformes, écrivait-il dans une dépêche du 5 juin, préparé par les conseillers du sultan et remanié plusieurs fois depuis trois semaines, est un travail informe, ne contenant aucune disposition sérieuse et n'offrant aucune garantie. Nous avons résolu, mes collègues et moi, de faire savoir demain, à Sa Majesté, que son projet ne constituait même pas une base de discussion (2). » Le sultan écartait donc le plan rédigé par les diplomates et y substituait une œuvre destinée uniquement à jeter la confusion dans le débat et à entraver les vues des puissances.

Cependant, à ce moment même, le champ des négociations s'élargissait pour en faciliter l'accès à celles des puissances qui, jusque-là, n'y avaient pas participé. Soit que le constant accord de la France et de la Russie, depuis l'ouverture de ces pourparlers, eût éveillé ses susceptibilités, soit qu'il eût jugé plus utile de réunir tous les grands gouvernemens de l'Europe en un seul faisceau pour exercer sur l'esprit du sultan une action plus efficace, le

(1) Voici ce que M. Cambon écrivait à ce sujet, le 17 juin 1895 : « On peut dire que, depuis quatre ans, le gouvernement a été transféré de la Porte au Palais. Les fonctionnaires de tout ordre ne relevaient plus de leurs ministres respectifs ; ils correspondaient directement avec les secrétaires du sultan... Ce mode de gouvernement devait forcément mettre en cause la personne même du souverain et le charger de toutes les responsabilités. Qu'un incident surgit, Abd-ul-Hamid était obligé d'en répondre personnellement. Cet incident s'est présenté en Arménie, et le sultan s'est trouvé tout à coup dans la position d'un accusé sans moyens de défense. » *Livre Jaune*, p. 77.

(2) *Livre jaune*, p. 71.

cabinet anglais pensa que le moment était venu de convier l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie à coopérer à l'œuvre entreprise. Il prit l'initiative de cette proposition, qui fut agréée par la France et par la Russie. Les trois cours de la Triple Alliance y acquiescèrent, et le trio devint un sextuor. Voilà en quelles circonstances s'est constitué le concert européen, qui se révéla, à son apparition, comme un gage d'affranchissement pour les chrétiens d'Orient et une garantie de la paix générale.

A-t-on été bien inspiré en cette occasion, et la réunion à six offrait-elle de meilleures chances que la réunion à trois, d'atteindre le but que l'on avait en vue? Les nouveaux venus apporteraient-ils une collaboration désintéressée au succès de la tâche collective, et ne fallait-il pas craindre, au contraire, que le sultan ne trouvât, dans leur concours, de plus faciles moyens d'é luder l'intervention de l'Europe et de semer entre les participants, devenus plus nombreux, des germes de défiance et de désaccord? On incline à le penser, dès que l'on cherche à se rendre compte des intérêts particuliers et des mobiles de la politique des trois puissances alliées.

A ce moment même, l'Italie avait de graves sujets de préoccupations; ses affaires en Abyssinie prenaient une fâcheuse tournure. Le premier ministre, peut-être à raison même de cette aventure et désireux de faire grand en Europe, sinon en Afrique, s'essayait à provoquer des conflits dans l'espoir d'en tirer de notables avantages. M. Crispi s'y était vraisemblablement déterminé par la nécessité de tirer le pays, qui fléchissait sous le poids d'impôts hors de proportion avec sa puissance économique, de la position difficile où il se trouvait placé. Il rêvait d'acquisitions nouvelles sur l'Adriatique et ailleurs. Dans ce dessein, il ne trouvait pas suffisante l'alliance qui unissait l'Italie à l'Allemagne et à l'Autriche; il s'appuyait ostensiblement sur l'Angleterre pour exercer, dans la Méditerranée, une action de premier ordre, et pour combattre celle de la France. C'est avec ces diverses conceptions, résumant toute la politique du cabinet de Rome à cette époque, que l'Italie entreprit de s'acquitter de son rôle de grande puissance en Orient. Placée entre des désirs et des devoirs qu'il était malaisé de concilier, les misères des Arméniens ne pouvaient la toucher qu'à titre accessoire, et il n'était guère permis d'envisager sa coopération dans le concert européen comme un élément de succès pour la tâche que l'Europe avait assumée.

On n'avait pas attendu à Vienne d'être convié aux conférences de Constantinople pour observer d'un regard vigilant les évènements d'Arménie et suivre attentivement les délibérations dont ils étaient l'objet. Depuis que M. de Bismarek, au Congrès de Berlin, l'avait doté de la Bosnie et de l'Herzégovine en dépouillant le sultan de ces deux provinces, l'empire austro-hongrois devait fatalement soumettre sa politique à une orientation nouvelle; expulsé d'Allemagne, sa force d'expansion ne pouvait s'exercer que sur ses frontières de l'Est; il visait la Macédoine, qui le conduirait à Salonique et lui assurerait, avec une position formidable dans les Balkans, un port important dans les mers du Levant. A la vérité, la Macédoine était également convoitée par la Bulgarie, par la Grèce, et la Serbie; déjà une agitation persistante remuait cette province parcourue par des émissaires provocateurs venus d'Athènes, de Sofia et de Belgrade. Dans cet état de choses, la répercussion en Europe des évènements d'Asie pouvait ouvrir prématurément, pour le gouvernement de l'empereur François-Joseph, une question qu'il avait, en ce moment, tout intérêt à ajourner. Aussi le comte Goluchowski, après le comte de Kalnoky, ne négligea aucune démarche, soit auprès du sultan par l'organe de son représentant à Constantinople, soit auprès des puissances pour hâter un apaisement durable dans toutes les provinces de l'empire ottoman. On ne saurait reprocher à l'Autriche de se considérer, en certaines éventualités, comme le légitime héritier de la Turquie dans une partie plus ou moins importante de ses possessions en Europe. Dans des vues qu'il serait superflu de rappeler, le premier chancelier allemand ne lui a pas laissé d'autres voies ouvertes pour des conjonctures qu'il serait puéril de ne pas prévoir. Mais il est manifeste, par cela même, que l'Autriche, en intervenant à la conférence de Constantinople, ne pouvait y apporter un esprit dépourvu de toute préoccupation particulière.

D'autres soins sollicitaient la politique de l'Allemagne, et il importe d'en déterminer le caractère. Anémiée par une invincible décadence, menacée par des convoitises extérieures, mise en péril par des serviteurs improbables et inintelligents, la Turquie, depuis plus d'un siècle, a dû se résigner à mettre sa défaillance à l'abri d'un puissant protecteur, le cherchant tantôt au nord, tantôt à l'ouest de l'Europe, selon les circonstances; le cycle de ses évolutions avait successivement passé et repassé par Saint-Petersbourg.

par Paris ou Londres, accidentellement par Vienne, jamais par Berlin, qui entretenait à Constantinople une représentation effacée, si bien que M. de Bismarck a pu dire, quand déjà il était tout-puissant, qu'il ne se donnait jamais la peine d'ouvrir son courrier d'Orient. Les victoires remportées par les armées allemandes, en déplaçant la prépondérance en Europe, déplacèrent les amitiés de la Porte, et c'est vers ce soleil levant qu'elle tourna des regards anxieux, sollicitant un appui que le sultan Abd-ul-Hamid se montrait disposé à payer d'une condescendance sans limites. Son empire, cependant, avait été mutilé, au congrès de Berlin, par l'initiative du grand chancelier; ce mécompte ne le découragea pas; la force était là dans tout son éclat, et c'est sur la force qu'il était bien résolu à s'appuyer. Outre la coopération de fonctionnaires de l'ordre administratif qu'il s'engagea à rétribuer richement, il obtint l'envoi d'une mission militaire à laquelle il confia l'organisation de son armée; il demanda exclusivement, à l'industrie allemande, les fournitures nécessaires à son armement, obéissant, de tout point, aux suggestions de l'ambassade germanique. La place était, en quelque sorte, déjà conquise, quand l'empereur Guillaume fit, en 1889, son apparition à Constantinople; il y fut accueilli avec tous les signes d'une cordiale soumission; il y arrivait comme le protecteur désiré et attendu; il fut comme ébloui de l'accueil qui lui fut fait; après avoir télégraphié, à M. de Bismarck, les manifestations dont il était l'objet et constaté que la proie méritait d'être saisie, il lui mandait encore en partant: « Après un séjour semblable à un rêve, rendu paradisiaque par l'hospitalité la plus généreuse du sultan, je vais passer les Dardanelles par un beau temps. » Ce qu'il a dû lui apprendre également, c'est qu'il laissait le sultan dans des dispositions qui ouvriraient au commerce et à l'industrie allemande un vaste champ d'exploitations fructueuses. Il est arrivé, en effet, qu'Abd-ul-Hamid a comblé de ses faveurs les Allemands accourus en foule à Constantinople et les a secondés, de son autorité personnelle, dans leurs entreprises; il a fait mieux, il a prononcé, en leur faveur, sous des prétextes futiles et par un acte arbitraire, la déchéance de compagnies étrangères, concessionnaires de chemins de fer.

En dépit de droits acquis, d'offres avantageuses faites par d'autres capitalistes, les lignes d'Anatolie, celles d'Europe connues sous le nom de Chemins orientaux, la ligne de Salonique à

Monastir, sont aujourd'hui entre les mains de sociétés exclusivement allemandes, munies en outre de privilèges exceptionnels qui leur permettent d'organiser des colonies germaniques sur les principaux points de concentration. Ainsi s'est établie la prépondérance exclusive dont l'Allemagne est aujourd'hui en pleine possession sur les rives du Bosphore. Un si bon client, si besogneux qu'il soit, mérite d'être appuyé et défendu au besoin, d'autant plus que, dans sa détresse, il lui reste une armée, composée de vaillans et solides soldats, désormais entre les mains d'officiers allemands, armée qui peut faire, grâce à sa discipline et à sa sobriété, bonne figure sur un autre théâtre que la Thessalie. A l'intérêt économique se joignait donc l'intérêt politique, et l'on ne peut être surpris si l'Allemagne, pour conserver la position acquise, se montra peu disposée à sacrifier aux Arméniens et aux Grecs l'ami fidèle et dévoué.

A ces indications, que nous soumettons au jugement de nos lecteurs, nous ajouterons de courtes remarques qui en sont les corollaires. La conférence de Constantinople, quand elle ne comptait que trois plénipotentiaires, n'avait pas trouvé, sans de fâcheux tiraillemens, un terrain d'entente. Elle y était parvenue cependant, grâce à l'esprit de transaction animant les puissances qui y étaient représentées et à leur désir commun de concilier le respect dû à la souveraineté du sultan avec la sécurité qu'il importait de garantir aux chrétiens. Les nouveaux intervenans avaient, avec les mêmes vues, d'autres préoccupations. Ayant mis la main sur Constantinople, l'Allemagne surtout n'entendait pas être troublée dans le nouveau domaine où son action s'exerçait en toute liberté; son influence était acquise à son vassal, et l'Allemagne entraînait avec elle ses deux alliés, l'Autriche et l'Italie. L'accord à six devait donc se heurter à des difficultés plus graves que celles qu'avait rencontrées l'accord à trois.

#### IV

A la vérité, malgré la communication, faite à leurs gouvernemens, du travail des trois ambassadeurs et dont le texte avait été soumis à l'examen du sultan, les représentans des puissances unies par la Triple Alliance laissèrent à leurs collègues, auteurs du plan de réformes, le soin d'en poursuivre la discussion avec le gouvernement ottoman. Nous avons déjà dit qu'au projet pri-

mitif de la conférence, le sultan opposa un contre-projet, et on a vu ce qu'en pensait M. Cambon. Cette tentative d'Abd-ul-Hamid donna lieu à de longues et laborieuses négociations incessamment entravées par des concessions successives, toujours insuffisantes ou dilatoires. Nous nous égarerions nous-même, sans profit pour le lecteur, dans le dédale où le sultan se dérobaît incessamment, si nous voulions ici entrer dans le détail des communications échangées entre les ambassadeurs et les représentans du sultan. Nous nous bornerons à dire qu'après six mois de pourparlers, le sultan rendit, le 20 octobre 1895, un iradé octroyant des réformes que son gouvernement devait, sans tarder, mettre à exécution dans les six provinces de la haute Anatolie. Le sort des chrétiens devait bénéficier amplement de cet acte de la volonté souveraine, et l'on pouvait croire qu'à dater de ce jour, on entrerait enfin dans l'ère des améliorations salutaires et réparatrices.

Mais déjà, dans ces mêmes provinces, sonnait, pour les chrétiens qui en étaient les paisibles habitans, le tocsin d'une immolation furibonde. La coïncidence entre cette violente explosion du fanatisme musulman et la publicité donnée aux résolutions « paternelles » du sultan restera un sujet de cruelles méditations. A Constantinople, des Arméniens ayant voulu soumettre à la Porte leurs vœux et leurs revendications, un conflit éclata entre les manifestans et la police assistée de la force armée; dispersée, la foule se répandit dans des quartiers divers, elle y fut poursuivie par des agens et des gendarmes à pied et à cheval. « La répression a été impitoyable, » écrit M. Cambon. La population arménienne de tout âge et de tout sexe se réfugia dans les églises, et ce fut grâce à l'intervention de *tous* les ambassadeurs qu'on mit fin à ce premier conflit. Ceci se passait à la fin de septembre et dans les premiers jours d'octobre 1895 (1).

Peu de jours après, des troubles d'une plus violente gravité survenaient en Asie. Éclatés à Trébizonde, le 5 octobre, ils se répandirent de place en place et partout, en Anatolie, se succédèrent d'effroyables scènes d'une véritable boucherie, suivant l'expres-

(1) « Un fait grave est surtout à noter, mandait notre ambassadeur, le 6 octobre, c'est qu'à la suite de la dispersion des manifestans, un grand nombre d'individus n'appartenant ni à la police, ni à l'armée, des softas, des Kurdes établis à Constantinople, de simples particuliers sans mandat se sont armés, ont poursuivi les Arméniens et se sont livrés, même contre des chrétiens appartenant aux autres communautés, à des agressions de tous genres... L'autorité, loin de mettre un terme à leurs excès, a tout l'air de les avoir encouragés. » — *Livre Jaune*, p. 153.

sion d'un de nos agens consulaires. Pendant trois mois, les chrétiens, les Arméniens surtout, furent pourchassés, pillés, incendiés par des bandes furieuses. Les villes d'Erzeroum, de Diarbekir, de Sivas, de Malatia, d'Orfa, de Césarée, d'Angora, devinrent le théâtre de carnages indescriptibles; dans les campagnes environnantes, les villages furent livrés aux flammes et les habitans mis impitoyablement à mort.

Disons, sans plus tarder, que dans toutes ces localités nos consuls déployèrent un courage et un dévouement qui contrastaient étrangement avec la conduite des agens du gouvernement ottoman. Sans craindre aucun péril, défendant, parfois, leurs propres résidences les armes à la main, ils se portaient partout où leur présence pouvait refréner la fureur des assaillans; leur concours vigilant mit à l'abri de tout dommage les établissemens de tout genre, écoles, dispensaires, couvens, placés officiellement sous leur protection; les portes en restaient ouvertes, comme celles des consulats, et des milliers de malheureux, fuyant leurs demeures incendiées quand ils n'y étaient pas égorgés, y ont trouvé un refuge assuré. Jamais cet instinct généreux pour les faibles et les malheureux, qui est la marque de notre race, n'a mieux inspiré des cœurs français; jamais la charité chrétienne n'a mieux accompli son apostolat évangélique. C'est un hommage qui est dû et qu'il nous plaît de rendre à ces vaillans qui ont rempli leur devoir et qui se nomment, — nous devons à ces modestes fonctionnaires de citer leurs noms, — Cillière, Meyrier, Barthélemy, Summaripa, Carlier, Roqueferrier, Bergeron. Ils étaient, à la vérité, fermement soutenus à Constantinople par un ambassadeur dont la vigilance et l'énergie ne se sont pas démenties un seul instant. Des Pères latins ayant dû se réfugier à Zeïtoun, « ces religieux, — se hâtaient de télégraphier M. Cambon à M. Barthélemy auquel il avait donné l'ordre de se rendre dans cette localité, — ont des motifs de défiance à l'égard des troupes et des autorités ottomanes qui ne les ont pas protégés. Nous avons, vis-à-vis d'eux, un droit de protection à exercer. Ne vous laissez devancer ni remplacer par personne dans le soin de leur rendre la confiance et la liberté (1). » Belles paroles bien conçues pour soutenir la vaillance d'agens exerçant leurs fonctions dans des régions lointaines, au milieu de populations aveuglées par le

(1) *Livre Jaune, Supplément* p. 67.

plus étroit fanatisme. Dans une autre circonstance, deux fonctionnaires ottomans, ayant, par une rare exception, délivré des Pères français, lazaristes et trappistes, assiégés dans leurs couvens par des Kurdes, furent aussitôt décorés de la Légion d'honneur sur la proposition de M. Hanotaux, jugeant sans doute que cette distinction devait les mettre à l'abri du mécontentement que leur conduite ne pouvait manquer de provoquer à Constantinople. « Je ne saurais dire, écrivait à cette occasion le Père Étienne, le supérieur de la Trappe, à notre ambassadeur, combien le nom de la France est béni par les chrétiens de ces contrées... M. Summaripa peut certifier la vérité de ces sentimens de gratitude; sa visite a été, pour nous, une consolation et un bienfait réel; nous vous exprimons toute notre reconnaissance de nous l'avoir envoyé. » Comment ne pas citer encore ces paroles dignes d'un apôtre français : « Bien qu'on nous eût sollicités de nous retirer momentanément, nous ne l'avons pas fait. L'humanité, la charité, la religion nous imposaient le devoir de rester, et nous sommes restés. Se retirer eût été une lâcheté aux yeux mêmes des musulmans, et surtout des chrétiens que, seule, notre présence protégeait un peu. Les religieux français qui, à l'étranger, font bénir et aimer le nom de la patrie, n'ont pas l'habitude de fuir devant le danger. »

Quelle a été l'attitude, quelle a été la conduite des représentans de la Porte durant ces longs jours d'une sanglante persécution? Partout l'agression a été préméditée, partout elle a été concertée dans des conciliabules dont les autorités administratives et militaires connaissaient l'objet. L'explosion était soudaine et éclatait sur plusieurs points à la fois, sans incident provocateur. La force armée s'abstenait, quand elle ne s'unissait pas aux malfaiteurs. « J'ai pu constater *de visu*, écrit notre consul à Trébizonde, que les zaptiés (agens de police) demeuraient dans les postes... sans essayer d'arrêter les émeutiers... C'était, on ne peut guère en douter, un complot soigneusement réglé; la participation de la troupe aux crimes commis, au pillage toléré, sont des circonstances sur l'importance desquelles il est difficile de se faire illusion (1). » Il vint un jour où le vali (le gouverneur) fut pris d'inquiétude pour sa sûreté personnelle; il fit aussitôt répandre la nouvelle que le sultan venait de pardonner leur rébellion aux

(1) *Livre Jaune, Supplément* p. 13; rapport de M. Cillière.

Arméniens et qu'on ne devait plus les menacer. C'était, par une cruelle dérision, prétendre, d'une part, que les véritables coupables étaient les victimes, et avouer, de l'autre, que le souverain avait autorisé ces désordres, puisqu'il jugeait le moment venu d'y mettre fin.

A Diarbekir, les choses furent conduites avec une méthode plus infernale encore, sous l'œil du gouverneur, Aniz-Pacha. Bien renseigné, M. Meyrier, notre vice-consul, lui signala l'orage qui précède la tempête : « Il n'y a absolument rien à craindre, » lui répondit le représentant du sultan. « Nullement rassuré par ces déclarations, écrit notre agent à M. Cambon, j'ai prévenu immédiatement Votre Excellence de cette situation alarmante. Je ne mets pas en doute que Aniz-Pacha la connaissait mieux que moi et qu'un mot de lui pouvait arrêter tous ces désastres. » Le vali s'en abstint, et, deux jours après l'entrevue qu'il avait eue avec notre agent, le massacre des chrétiens a commencé. « Il a duré trois jours et trois nuits, sans discontinuer, dans un tel acharnement que ceux qui survivent sont encore à se demander par quel secours providentiel ils ont pu y échapper. Il a commencé à heure fixe, sur un signal donné, tel qu'il avait été réglé d'avance et sans provocation de la part de qui que ce soit... Ce n'est que le samedi que le massacre en règle a eu lieu. Jusque-là, on égorgeait les chrétiens dans les rues, on les fusillait en tirant des minarets ; ce jour-là, les assassins attaquèrent les maisons, procédant systématiquement. On défonçait les portes, on pillait tout, et si les habitans s'y trouvaient, on les égorgeait. On tuait tout, hommes, femmes, enfans ; les filles étaient enlevées. Presque tous les musulmans de la ville, les soldats, les zaptiés, les Kurdes, ont pris part à cet horrible carnage. » Des survivans, 3000 ont pu se réfugier au couvent des Pères, 1500 au consulat. Pendant que le sang coulait à flots dans la ville, 119 villages des environs étaient incendiés après avoir été pillés, et les 30000 chrétiens qui les habitaient massacrés ou dispersés. « Je dois à ma conscience, dit M. Meyrier, en terminant la dépêche que nous analysons, de déclarer... que le gouverneur général, le commandant militaire, le chef de la gendarmerie sont restés impassibles devant ces scènes d'horreur et qu'ils n'ont absolument rien fait pour les arrêter, que, s'ils n'y ont pas participé directement, leur attitude était de nature à les encourager (1)... »

(1) *Livre Jaune; Supplément rapport de M. Meyrier, page 28.*

Des forfaits du même caractère, perpétrés dans les mêmes conditions, ensanglantèrent d'autres villes, comme Sivas, Malatia, Orfa (1) et les contrées environnantes. Nous nous répéterions en les rappelant. Disons cependant qu'à tous ces attentats, les forcenés, qui en furent les auteurs, en ajoutèrent d'autres bien choisis pour consommer l'œuvre de destruction qu'ils avaient entreprise. Sur plusieurs points, les chrétiens, qui n'avaient pas péri sous leurs coups, furent contraints, sous peine de mort, d'apostasier et d'embrasser l'islamisme. Des milliers d'Arméniens durent se soumettre à ce raffinement d'un barbare fanatisme; afin de rendre leur conversion indissoluble, on força les hommes de convoler à de nouvelles noces, d'épouser des musulmanes déclassées, et les femmes de contracter mariage avec des musulmans. Dès ce moment, il aurait suffi de la moindre tentative de ces malheureux pour retourner à leur foi première pour qu'ils pussent être légalement décrétés de mort, la loi du Coran étant inflexible en pareille matière. Quinze familles arméniennes, écrit M. de la Boulinière, chargé d'affaires à Constantinople pendant une courte absence de M. Cambon, revenues au christianisme à la suite d'assurances favorables données par les autorités turques, viennent d'être massacrées par les Kurdes qui les avaient converties à l'islamisme (2).

Aux conversions forcées se joignit le rapt des filles. Dans leurs rapports, nos agens établissent que les femmes et les enfans n'échappaient pas plus que les maris et les pères à la fureur des assaillans, mais que ceux-ci ménageaient les filles et les enlevaient. Que se proposaient-ils en les épargnant, obéissaient-ils à un sentiment de miséricorde? Nullement, ils entendaient en faire l'objet d'un abominable trafic; ils les présentèrent en effet au marché, ils les vendirent sans en faire mystère, et les fonctionnaires ottomans n'essayèrent nulle part de réprimer ce scandale ni d'y mettre obstacle, malgré les lois souveraines qui avaient aboli l'esclavage en Turquie. Nos agens consulaires l'ont constaté à diverses reprises, notamment à Alep, où l'on faisait affluer, pour plus de sûreté, les malheureuses enlevées à leurs familles dans la haute Anatolie. Ce dernier trait ajoute une suprême infamie à l'œuvre

(1) A Orfa, 2500 chrétiens, disent les uns. 3000, prétendent les autres, ont été la proie des flammes dans une église incendiée à l'aide du pétrole.

(2) *Livre Jaune, Supplément* p. 88. — Voyez aussi le rapport de M. Cambon du 11 mai, p. 91 et suiv.

maudite qui s'est accomplie dans les possessions d'Abd-ul-Hamid, « le Sultan Rouge », comme on l'a si justement qualifié.

## V

L'iradé si longtemps attendu, l'ordonnance libératrice issue des négociations poursuivies à Constantinople durant six mois a été publiée et communiquée aux puissances, avons-nous dit, le 20 octobre 1895, et les massacres suivis de longs désordres, commencés peu de jours avant cette date, se sont continués jusqu'à la fin de l'année suivante. On se demande comment Abd-ul-Hamid, venant de s'engager solennellement avec l'Europe à garantir la vie et la paix à tous ses sujets indistinctement, a pu tolérer, pendant plusieurs mois, un si long carnage de chrétiens par les musulmans. L'a-t-il autorisé ou subi, est-ce dérision ou impuissance ? Ce qui est certain, c'est que tous les fonctionnaires ottomans, prenant, pour la plupart, leurs instructions au palais d'Yildiz-Kiosk, y ont participé par les encouragemens ou par l'abstention, sauf quelques rares exceptions. A l'heure présente, aucune répression sérieuse n'a été exercée contre les auteurs de si épouvantables crimes, aucune réparation n'a été accordée à ceux qui en ont si cruellement souffert. Loin d'être protégés, d'être secourus, les chrétiens échappés à la fureur des musulmans « ont été emprisonnés, *pour avoir été la cause* du soulèvement ; on les a torturés jusqu'à ce que mort s'ensuive, pour qu'ils se dénoncent entre eux et qu'ils fournissent aux autorités les moyens d'accusation... On peut dire que Aniz-Pacha a pris à tâche de protéger les coupables et de punir les victimes (1). » Si coupable qu'il fût, quelque urgence qu'il y eût de mettre fin à sa mission, ce vali, dont les ambassadeurs n'avaient cessé de signaler à la Porte tous les actes coupables, ne fut rappelé qu'en novembre 1896, un an après les massacres qui s'étaient accomplis sous ses yeux et avec son assentiment, bien que le sultan eût pris lui-même, à plusieurs reprises, avec M. Cambou, l'engagement d'éloigner ce fonctionnaire de Diarbekir.

Chose bien étrange et non moins blâmable : longtemps avant la promulgation de l'iradé du sultan, la Porte, à la suggestion des ambassadeurs, avait résolu d'envoyer un *haut commissaire* en Asie Mineure ; son choix tomba sur un maréchal de l'Empire,

(1) *Livre Jaune, Supplément*, p. 33. — Rapport de M. Meyrier.

Chakir-Pacha; les cabinets, consultés sur cette désignation, y donnèrent leur assentiment. En confiant cette mission à un dignitaire de l'armée ottomane, la Porte donnait, semblait-il, un gage de ses bonnes intentions, et on y applaudit tant à Londres qu'à Paris et à Saint-Pétersbourg. Chakir-Pacha partit, dans le courant de l'été (1), avec le titre d'inspecteur général des provinces orientales d'Anatolie. Il y résida pendant toute la période du martyrologe des chrétiens. A quel usage a-t-il employé son autorité, quels désastres a-t-il empêchés, quel secours a-t-il prêté aux victimes de ses coreligionnaires? Nous n'en trouvons nulle trace dans la correspondance officielle, si ce n'est dans une dépêche de M. de la Boulinière, du 24 août 1896: « La région (la province de Van) demeure encore bien agitée, écrit-il, et ce ne sont pas les conversions forcées à l'islamisme, comme celles de toute la population arménienne d'Adel-Djevaz que signale M. Roqueferrier, pas plus que les arrestations arbitraires à Angora et les exécutions capitales de Yuzgat, qui contribueront à pacifier les esprits. Pendant ce temps, Chakir-Pacha continue, dans l'intérieur de l'Asie Mineure, sa tournée d'inspection des vilayets où les réformes devaient être mises en pratique. Il était récemment à Sivas, et la venue du haut commissaire impérial avait, paraît-il, jeté la plus vive alarme dans les consciences troublées des fonctionnaires. Ils en ont été quittes pour la peur (2). »

Que penser, quel jugement déduire de cet ensemble d'informations dont on voudrait suspecter l'exactitude, si elles n'émanaient d'agens éclairés et loyaux? D'aucuns ont présumé que, dans la pensée du sultan, la question arménienne ne comportait qu'une solution : la suppression des Arméniens, et qu'il a abandonné à ses coreligionnaires le soin de la liquider par un monstrueux expédient. Comment y contredire devant les témoignages qui abondent dans la correspondance officielle, devant les efforts vainement réitérés de M. Cambon et de ses collègues pour obtenir la révocation du vali de Diarbekir, devant l'obstination de la Porte à soustraire au châtimement qu'il avait si bien mérité le colonel qui, s'étant engagé à le conduire en lieu de sûreté, a fait mettre à mort, par ses soldats, le Père Salvatore, après lui avoir enjoint, vainement

(1) « J'ai été avisé par Turkhan-Pacha, ministre des Affaires étrangères, écrit M. Cambon, le 27 août 1893, que Chakir-Pacha était parti avec pleins pouvoirs pour exécuter les réformes... et pour suspendre les fonctionnaires coupables d'abus. »

(2) *Livre Jaune*, p. 264.

d'ailleurs, de renier sa foi et d'embrasser l'islamisme? Comment y contredire enfin, après avoir lu, dans un rapport de M. Cambon, l'extrait que voici : « Aujourd'hui que les rapports consulaires sur le massacre d'Eghin sont arrivés à Constantinople, il n'est guère permis de douter que, le 13 septembre dernier (1896, un an après les premiers massacres et malgré les protestations véhémentes de l'Europe entière), les musulmans se sont jetés sur les Arméniens de cette ville et qu'ils ont fait un affreux massacre de chrétiens. Près de deux mille d'entre eux ont été tués par les troupes, et parmi eux beaucoup de femmes et d'enfans. Sur les 1150 maisons du quartier arménien, 950 ont été brûlées et toutes ont été pillées. Aucun des Kurdes, si nombreux cependant dans la région, n'a paru dans la ville, et la responsabilité du massacre incombe tout entière à la troupe. *Un avancement de faveur a été donné au gouverneur d'Eghin quelques jours après ce massacre* (1). » Faut-il ajouter que Abd-ul-Hamid se prodiguait, dans ses entretiens avec les ambassadeurs, en solennelles promesses, que, la plupart du temps, il ne remplissait pas; — qu'il autorisait ses représentans en Europe à engager sa parole avec les gouvernemens auprès desquels ils étaient accrédités, et qu'il la laissait en souffrance! C'est ainsi que M. Cambon fut contraint de mander à M. Hanotaux : « Je prie Votre Excellence de n'attacher aucune créance aux notes que lui a remises Munir-Bey (l'ambassadeur de Turquie à Paris). En fait, la seule mesure réalisée jusqu'à présent est l'ouverture de la procédure pour l'élection du patriarche. Je multiplie les démarches pour empêcher le tribunal extraordinaire (2) de se réunir demain, et je n'ai pas encore ce soir de réponse définitive. La poursuite du colonel Mazhar-Bey (l'assassin du Père Salvatore) n'est même pas commencée. Cet officier se promène librement et, ni à Marache ni à Alep, il n'est question de la réunion d'un conseil de guerre.

« Le Sultan emploie tous les moyens dilatoires, et les notes de son ambassadeur à Paris n'ont d'autre objet que de vous faire croire qu'on fait quelque chose alors qu'on ne fait rien (3). »

(1) *Livre Jaune*, p. 296.

(2) Constitué pour juger les Arméniens qui encombraient les prisons de Constantinople.

(3) *Livre Jaune*, p. 325.

Les ambassadeurs conseillaient unanimement au sultan de rétablir l'ordre et la concorde par un acte d'amnistie générale. Abd-ul-Hamid s'y montra disposé, pourvu que Mazhar-Bey fût admis à bénéficier de cette mesure gracieuse. Notre représentant protesta vivement.

## VI

Mais notre objet, en cette étude, n'est pas précisément de faire le procès du sultan et de son gouvernement. D'autres se sont acquittés et s'acquitteront de ce soin avec autant de conviction que d'autorité. Nous nous sommes surtout proposé, avec plus de témérité peut-être que de compétence, d'apprécier la politique et la conduite des grandes puissances de l'Europe devant cette crise qui, après un si lamentable commencement, s'est achevée dans le silence du tombeau. Depuis Chio et Missolonghi, l'Orient n'avait vécu de journées plus sinistres; mais du sang innocent, abondamment répandu par les mains des Turcs à cette époque, avait germé une nationalité éteinte depuis plusieurs siècles; les parains en furent la France, l'Angleterre et la Russie; l'Autriche n'intervint pas activement, et la Prusse, que l'intérêt des peuples souffrants n'a jamais touchée, s'abstint et s'effaça. Le concert des trois puissances, sans être européen, aboutit à l'émancipation de la Grèce, à la résurrection d'un peuple dont le passé avait été glorieux et dont le présent était horriblement malheureux. Qu'ont fait, de notre temps, dans des circonstances analogues, toutes les puissances réunies?

En présence des sanglans événemens qui se multipliaient en Asie Mineure, de la Mer-Noire à la mer de Syrie, les puissances s'expliquèrent en vue d'y mettre un terme et d'en prévenir le retour, mais si, d'une part, on reconnaissait que l'Europe ne pouvait rester indifférente et inactive, de l'autre, on hésitait à prendre un parti. Le 20 octobre 1895, au moment des massacres de Diarbekir, lord Salisbury fit communiquer à tous les cabinets un memorandum où il retraçait la longue série des engagements contractés par la Porte, et il concluait en ces termes: « Mais si toutes les recommandations faites par les ambassadeurs semblaient, à toutes les puissances, dignes d'être adoptées, il ne saurait être admis, au point où nous en sommes maintenant, que les objections du gouvernement turc puissent être un obstacle à leur exécution. J'ai la confiance que les puissances en viendront, tout d'abord, à une entente précise, que leur décision unanime, dans ces matières, sera définitive et sera exécutée dans la mesure des forces que les puissances ont à leur disposition. Un arrangement préliminaire à cet effet facilitera grandement les délibérations des ambassadeurs et

préviendra utilement les mesures dilatoires et les atermoiemens qui ont fait échouer, en de précédentes occasions, les améliorations à apporter dans l'administration ottomane (1). » Le chef du cabinet anglais proposait, en substance, de clairement convenir que l'on aurait recours à la force, au cas où la Turquie persisterait à décliner les conseils de l'Europe. Cette ouverture a été, sans nul doute, mûrement examinée, mais il n'y fut pas donné suite dans le sens que son auteur y attachait. Ce qui est certain, c'est qu'il n'intervint aucune entente à cet égard. On a sans doute pensé, sur le continent, qu'il était au moins prématuré de se concerter sur une éventualité qui, dans l'état actuel des relations internationales, pouvait engendrer de plus graves complications, et obliger certains gouvernemens, au cas où elle viendrait à se réaliser, à mettre leurs armées sur pied pendant que l'Angleterre n'engagerait que ses forces maritimes. Après ce que nous avons exposé des dispositions particulières de chaque cabinet, on ne saurait en être surpris.

Comme l'Angleterre, la France exprima, de son côté, au même moment, par l'organe de son ministre des Affaires étrangères, son sentiment sur la manière dont il convenait d'envisager les droits de l'Europe et les devoirs de la Turquie. Voici comment M. Hanotaux s'en expliquait dans un discours prononcé à la séance de la Chambre des députés du 5 novembre :

« L'Europe unie saura, dit-il en terminant, se faire comprendre du sultan ; elle le mettra en garde contre les influences néfastes... ; elle lui montrera la source du mal là où elle est, c'est-à-dire dans la mauvaise gestion politique, financière, administrative ; elle lui indiquera les moyens de mettre, dans tout cela, un peu d'ordre sans lequel les États *ne peuvent durer* ; elle réclamera de lui la réalisation de ses propres promesses ; elle lui demandera de mettre en pratique les réformes déjà accordées... On saura lui démontrer enfin que cette politique est la seule loyale, la seule forte, la seule digne, et qu'enfin là, et là seulement, se trouvent pour lui et pour les siens l'honneur et le salut. » C'était affirmer à la fois l'union de l'Europe et sa ferme volonté d'assurer, avec le salut même de la Turquie, l'entière exécution des améliorations promises et nécessaires.

L'admonestation était nette, précise, publique, conçue dans l'esprit qui avait dicté le memorandum de lord Salisbury : aussi

(1) *Livre Jaune*, p. 309.

rencontra-t-elle, partout, une entière approbation, notamment à Saint-Pétersbourg et à Londres. A Constantinople, elle eut un retentissement saisissant. Dès le surlendemain, le sultan fit annoncer à notre ambassadeur, par son premier aide de camp, son homme de confiance, en le priant d'en informer sans retard M. Hanotaux, « que les mesures suivantes allaient être prises dans les plus brefs délais :

« Mise en liberté de tous les détenus contre lesquels il n'existe aucune charge (c'était avouer qu'on avait emprisonné sans mesure et sans raison) ;

« Publication du décret relatif à l'extension des réformes ;

« Révocation d'Aniz-Pacha ;

« Envoi d'instructions à tous les valis pour assurer la répression des désordres par les autorités (1). »

Il est douloureux de devoir ajouter que, comme en toute autre circonstance, les actes ne répondirent pas aux paroles (2), et notre ministre des Affaires étrangères dut, plus d'une fois, le rappeler, en termes comminatoires, à l'ambassadeur de Turquie à Paris. Avant la fin de ce même mois de novembre, le 26, il télégraphiait à M. Cambon : « J'ai fait venir Munir-Bey. Je lui ai dit qu'en présence des engagements formels du sultan, je ne pouvais me laisser leurrer par des promesses vaines, qu'en conséquence je vous donnais pour instructions de quitter Constantinople si vous ne receviez pas les satisfactions promises... » Aucune mesure durable et fructueuse ne fut prise cependant. Les séances du tribunal extraordinaire siégeant à Constantinople furent suspendues, grâce aux véhémentes insistances de notre ministre et de notre ambassadeur ; mais la proposition de lord Salisbury et les sommations de M. Hanotaux eurent uniquement pour effet d'inquiéter le sultan sans le déterminer à tenir ses engagements.

Dans son discours, M. Hanotaux avait clairement énoncé les obligations qui incombait, d'une part à l'Europe dans l'intérêt social et humanitaire, étroitement uni, en cette occasion, avec le

(1) N'était-ce pas reconnaître que jusqu'à ce moment il n'en avait pas été donné ?

(2) Les déclarations du sultan, communiquées à Paris selon son désir, par notre ambassadeur, sont du 5 novembre. Le 10 décembre suivant, M. Cambon écrivait à M. Hanotaux : « J'ai transmis à Votre Excellence les assurances maintes fois réitérées du sultan au sujet de la mise en liberté des détenus. Jusqu'à présent, les prisons sont plus remplies que jamais ; elles reçoivent tous les jours de nouveaux détenus, arrêtés sous les inculpations les plus bizarres, et elles n'en rendent jamais. » *Livre Jaune*, p. 333.

maintien de la paix générale, de l'autre, au gouvernement ottoman, principal intéressé. Les défaillances du sultan, ses atermoiemens successifs, le déterminèrent à aller plus loin ; il proposa aux puissances de munir leurs ambassadeurs de nouvelles instructions les autorisant à se concerter « en vue d'obtenir du sultan la réalisation prompte et complète des réformes attendues. » En faisant part de sa résolution à M. Cambon, il lui mandait, le 15 décembre : « Vous insisterez auprès d'Abd-ul-Hamid, dans les termes que, d'accord avec vos collègues, vous jugerez les plus propres à lui donner le sentiment exact des graves conséquences auxquelles il s'exposerait, s'il ne tenait pas compte du vœu unanime des puissances et s'il rendait ainsi inévitable une intervention de l'Europe. » Dans la pensée de notre ministre cette nouvelle tentative restait subordonnée à l'entente préalable des puissances sur les trois points suivans :

- « Maintien de l'intégrité de l'empire ottoman ;
- « Pas d'action isolée sur aucun point ;
- « Pas de *condominium*. »

En délimitant ainsi le terrain des négociations, M. Hanotaux restait fidèle à la politique traditionnelle de la France, politique nationale qui est l'exacte expression de nos intérêts en Orient. De tout temps, le maintien de l'empire ottoman s'est imposé à nos hommes d'État comme une loi d'ordre supérieur. La même nécessité nous commande de décliner toute action d'une seule puissance ; de notre temps, les arrangemens de cette sorte, n'étant pas soutenus par la bonne foi, ont éveillé des convoitises que ne maîtrise plus le respect du droit international ; loin de dénouer les difficultés, ils en ont fait surgir de nouvelles et de plus menaçantes. Quant au *condominium*, il a toujours été et il restera la source de dissentimens inévitables et périlleux. M. Hanotaux agissait donc sagement en l'écartant.

Quoi qu'il en soit, la suggestion de notre ministre des Affaires étrangères rencontra partout un accueil empressé, et tous les cabinets adressèrent à leurs représentans à Constantinople des instructions conçues dans un sens uniforme. Les ambassadeurs, s'y conformant en tout point, remirent sur le métier le travail qu'ils avaient déjà plusieurs fois repris et abandonné. Ils furent bientôt d'accord, et, le 18 février 1897, M. Cambon put télégraphier à Paris : « Les propositions relatives aux réformes ont été arrêtées et signées aujourd'hui. »

Cette nouvelle édition d'un plan souvent remanié eut-elle une meilleure fortune que les précédentes? Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que les efforts incessans de la diplomatie européenne n'ont abouti à aucun résultat appréciable. On n'imole plus les chrétiens en masse, comme si les auteurs des forfaits accomplis avaient besoin de reprendre haleine, de refaire leurs forces épuisées! Mais ils jouissent de la plus entière impunité, et leurs victimes attendent encore les réparations comme les garanties d'un meilleur avenir. Pourquoi en est-il ainsi? Et pour quels motifs le concert européen a-t-il interrompu son labeur et n'a-t-il pas fermement insisté pour que les promesses du sultan devinssent des réalités? Son zèle se serait-il refroidi, ou bien les puissances se sont-elles divisées sur la nature et la portée de la pression qu'il était urgent et nécessaire d'exercer à Constantinople? Nous dirons plus loin notre sentiment à ce sujet, mais nous pouvons indiquer, dès à présent, les circonstances qui ont entravé l'action diplomatique à ce moment.

## VI

Des événemens nouveaux étaient survenus qui détournèrent l'attention des cabinets et la fixèrent sur un point plus sensible, parce qu'il est en Europe au lieu de se trouver en Asie. Des troubles sérieux avaient éclaté en Crète, menaçant de dégénérer en un conflit dont il était difficile de limiter les conséquences. La Grèce, en effet, s'agitait devant ces désordres suscités par ses convoitises; les États des Balkans et l'Autriche elle-même, pour des raisons que nous avons indiquées, n'étaient pas sans concevoir de vives alarmes; partout on en redoutait la répercussion, qui pouvait s'étendre de la Méditerranée aux rives du Danube, à travers la Turquie d'Europe. Dispersés en Anatolie, les malheureux Arméniens ne pouvaient devenir le sujet d'une grave querelle, pensait-on, à moins qu'une grande puissance ne prît soin de la provoquer. La Crète est un lot d'une moindre valeur par son étendue, mais d'une autre importance par sa position. Les Arméniens furent délaissés, et le sort des Crétois devint le principal objet des préoccupations des puissances.

En entreprenant de mettre sous les yeux du lecteur les phases diverses des négociations qui s'ensuivirent, nous nous répéterions, en ce sens qu'il nous faudrait raconter les mêmes dé-

convenues d'une part, les mêmes duplicités de l'autre ; redire la lutte stérile dont nous avons rapporté les principaux traits en retraçant la crise arménienne. Il nous faut cependant nous y arrêter pour en retenir l'invariable attitude du sultan, les mécomptes de la confiance placée dans l'efficacité du concert européen.

A la suite de mouvemens antérieurs, la Crète avait obtenu de notables améliorations administratives, consacrées par un accord connu sous le nom de pacte de Halepa. La Porte les avait méconnues en soutenant les musulmans (1), bien moins nombreux dans l'île que les chrétiens. De là surgirent des conflits à main armée dégénérant en incendies de villages, en assassinats multipliés. Les puissances s'en émurent ; des représentations furent faites à la Porte. Voulant témoigner de ses dispositions, qu'il disait être conciliantes, le sultan résolut de doter la Crète d'un gouverneur chrétien et on appela, en effet, à ces hautes fonctions Carathéodory-Pacha. « Mais, écrit bientôt M. Cambon, on avait pris soin de lui retirer tout moyen d'action, toute autorité sur les fonctionnaires turcs (2). » Les impôts ne rentraient plus ou insuffisamment ; et il se trouvait ainsi dépourvu des ressources nécessaires à la rétribution de ses agens. La solde de la gendarmerie était en souffrance de treize mois ; et cette force armée, chargée de maintenir l'ordre, se dédommageait en s'unissant aux pillards. On dut bientôt la rappeler des différens points de l'île et la placer sous la surveillance de l'armée régulière. Carathéodory se lamentait à Constantinople ; la Porte répondait par le silence à ses sollicitations. « En lui refusant les moyens de gouverner, le sultan a voulu rendre la position d'un gouverneur chrétien intenable et se ménager ainsi la possibilité de le remplacer par un musulman (3). » Bientôt en effet, Carathéodory demanda à être relevé

(1) Ces musulmans ne sont pas des Osmanlis d'origine ou de naissance ; ils descendent, pour la plupart, de Candiotes passés à l'islamisme lors de la conquête de l'île par les Turcs ou peu après, désireux de capter les faveurs des nouveaux maîtres, ou contraints par ceux-ci à apostasier. Généralement ils ignorent la langue turque et ils ne parlent que le grec, leur langue d'origine. L'idée chrétienne ne s'est pas totalement éteinte parmi eux ; dans certaines familles, les enfans sont à la fois baptisés et circoncis.

(2) Dépêche du 19 septembre 1895. — *Livre Jaune* (seconde série), p. 20.

(3) *Livre Jaune*, p. 35. Dépêche de M. Blanc. Déjà M. Cambon avait écrit : « Tous les meurtres commis par les musulmans, toutes les violences, tous les actes arbitraires reprochés aux fonctionnaires ou à la gendarmerie turcs sont la conséquence d'un plan arrêté qui a pour but d'exasperer les chrétiens, de les pousser au désordre et d'atteindre ainsi la personne de Carathéodory en prouvant l'inutilité d'un gouverneur chrétien. » *Livre Jaune*, p. 20.

de ses fonctions et il eut pour successeur Turkhan-Pacha, ancien ministre des Affaires étrangères.

Les choses n'en allèrent pas mieux; l'hostilité entre les chrétiens et les musulmans prit, au contraire, un caractère plus aigu. Si ceux-ci se sentaient mieux soutenus et plus encouragés par Constantinople, ceux-là recevaient des secours des comités d'Athènes; et le consul grec à la Canée secondait leur résistance, les excitait à la lutte (1).

Cependant les chrétiens s'organisaient pour la défense, ils annonçaient hautement leur intention de secouer l'autorité du sultan; sauf les points occupés par les troupes turques, l'île entière était en état d'insurrection. La Grèce y prêtait la main ostensiblement, et déjà l'on prévoyait que le conflit se propagerait dans les provinces de la Turquie d'Europe. Plus intéressée que les autres puissances à conjurer une pareille éventualité, l'Autriche prit, en juin 1896, l'initiative d'une ouverture pour autoriser les ambassadeurs à se saisir de la question de Crète et pour en poursuivre la solution avec la Porte. Les puissances furent unanimes pour déférer à ce vœu; la participation du cabinet de Berlin fut toutefois réservée et discrète; son attitude a du reste été toujours hostile à la Grèce. « En ce qui concerne une action à exercer en Crète, prétendait-il, l'Allemagne, n'y ayant pas d'agent de carrière, ne peut que s'abstenir (2). » Son représentant à Constantinople reçut l'ordre toutefois de se concerter avec ses collègues, et ces diplomates ouvrirent de nouvelles délibérations pour s'acquitter de la mission qui leur était confiée, pendant que les agens accrédités à Athènes adressaient, suivant les instructions qu'ils avaient reçues, d'énergiques représentations au cabinet grec. C'est ainsi que l'Europe ou le concert européen, ayant conscience des événemens prochains, intervint dans le débat pour résoudre pacifiquement les difficultés nées de la révolution crétoise.

Y a-t-elle réussi? Voici comment M. Cambon, avec sa sagacité habituelle, apprécie les choses à ce moment. Après avoir rappelé les antécédens de l'affaire, il ajoute: « Abd-ul-Hamid, convaincu que l'Europe est divisée, impuissante, incapable de se mettre d'accord pour une action commune, se laissera peut-être entraîner à n'employer que la force... Mais l'insurrection renaîtra (3). »

(1) *Livre Jaune*, p. 31.

(2) *Livre Jaune*, p. 115.

(3) *Livre Jaune*, p. 74. Dépêche du 7 juin.

A son avis, aucune solution n'est possible sans un accord bien cordial, bien ferme, conclu directement entre les cabinets, et il ajoute : « *Unis, nous pouvons tout ; désunis, nous ne pouvons rien* » 1).

L'union a-t-elle existé, a-t-elle été durable ? C'est ce que nous voudrions élucider.

Pendant que les ambassadeurs délibéraient à Constantinople, la situation s'aggravait en Crète, la lutte se poursuivait avec plus de fureur. Des secours en armes, en munitions, en volontaires, arrivaient aux chrétiens de tous les ports de la Grèce. La Porte, de son côté, augmentait ses contingens ; elle ne se bornait pas à entretenir un gouverneur en Crète, elle y envoyait un commissaire général. s'inspirant tous deux des vues de leur maître dont ils devaient, avant tout, sauvegarder l'autorité souveraine.

La conférence se hâtait cependant, et elle parvenait à arrêter les termes d'un arrangement ou acte constitutif de la Crète, qui fut agréé par la Porte. C'était en août 1896. Ce nouveau pacte rétablissait, avec quelques modifications, celui de Halepa. Les chrétiens s'y rallièrent ; les musulmans s'en montrèrent mécontents ; les autorités turques se divisèrent et s'abstinrent, prétendant ne pas avoir été pourvues d'instructions suffisantes. La Porte essayait de la sorte « de reprendre, dans l'application, les concessions qu'elle avait dû faire en principe », c'est-à-dire qu'elle déclinaient en Crète, à l'aide de ses fonctionnaires, ce qu'elle avait consenti à Constantinople. Il résultait de ces contradictions une fermentation toujours plus intense. Des commissions furent toutefois instituées, comprenant des délégués des ambassades, pour la réorganisation de la gendarmerie, pour la reconstitution de l'ordre judiciaire et des autres services publics. La Porte s'y prêta, mais avec des lenteurs et des atermoiemens qui entravèrent l'application des mesures prises par la conférence et donnèrent lieu à de nouveaux dissentimens entre gouvernés et gouvernans, entre chrétiens et musulmans ; il survint ainsi de nouveaux et de plus graves désordres, précédés et suivis d'incendies et de pillages, dans les principales villes de l'île. Ces troubles ont-ils été suscités par les autorités pour mettre obstacle à l'apaisement qui devait résulter de l'application des réformes ? Voici ce que M. Blanc, notre consul à la Canée, écrit à ce sujet : « J'ai la preuve que ce soulèvement simultané des musulmans à Candie, à Réthymo et à la Canée est la conséquence

1) *Livre Jaune*, p. 73.

d'instructions envoyées de Constantinople de créer des troubles pour empêcher l'application des réformes (1). » Tel était aussi le sentiment de M. Cambon ; il mandait, en effet, de son côté : « Le mouvement actuel est suscité, de la part des chrétiens, par des agens du comité d'Athènes, du côté des musulmans, par les encouragemens de Constantinople. »

Dans ces circonstances, les puissances durent pourvoir à la sécurité de leurs nationaux ; des navires isolés, français, anglais, russes, furent expédiés sur les côtes de Crète. Bientôt d'autres bâtimens les rejoignirent, et on réunit, dans ces parages, de véritables divisions navales, à la disposition desquelles on mit plus tard de faibles contingens de troupes de terre. Sans repousser toute coopération, l'Allemagne se fit représenter, et fort tardivement, par un seul navire, déclinant invariablement toute proposition d'y consacrer un bataillon de son armée. Si suspecte qu'elle fût à l'Europe, la Grèce voulut que son pavillon fût aussi représenté dans les eaux de la Canée ; elle y envoya plusieurs bâtimens de sa flotte ; c'était la première concession ostensible, officielle, spontanée ou involontaire, que le gouvernement du roi Georges faisait à l'esprit public, qui s'exaltait de plus en plus à Athènes ; il devait en consentir de plus inconsidérées.

Disons, avant d'aller plus loin, et pour leur rendre l'hommage qui leur est dû, que les amiraux commandant les forces internationales, agissant en un constant accord, intervinrent, avec la plus louable sollicitude, pour contenir les combattans, pour secourir les victimes de ces luttes implacables, et rendirent, en mille circonstances, les plus précieux services. Mais leur action ne put jamais s'exercer que sur les points qui étaient à la portée de leurs canons et sous leur médiation personnelle. Ils purent donc prévenir le retour de nouveaux troubles dans les villes devant lesquelles ils stationnaient, en se portant de l'une à l'autre ; et ils y établirent ainsi un ordre relatif ; mais, partout ailleurs, le conflit se perpétuait et aucune mesure n'était prise pour procéder à l'exécution de l'arrangement issu des délibérations des ambassadeurs. Bien plus, l'attitude des fonctionnaires, leurs prétentions et les résistances qu'ils opposaient aux délégués européens démontraient jusqu'à l'évidence qu'il ne serait prise aucune résolution utile ; la gendarmerie restait réorganisée en projet, comme l'administration de la justice et les autres services ; seule, l'anarchie semblait

(1. *Livre Jaune*, p. 333.

s'établir et se constituer comme un organisme régulier de l'ordre social.

Pendant cette longue période de trouble et d'incertitude, qui se prolongea plusieurs mois, les cabinets agitèrent plusieurs questions, comme celle d'une occupation de l'île par deux ou trois puissances, proposition sur laquelle nous reviendrons; aucune d'entre elles ne consentit à assumer pareille charge; toutes se dérochèrent à l'envi. En Grèce, au contraire, on ne reculait devant aucune initiative, et c'est un étrange spectacle, et qui marqua bien la déchéance de tout ordre international, que celui de cet État de troisième rang bravant toutes les grandes puissances représentées en Crète par des forces navales importantes. Outre l'expédition d'armes et d'approvisionnemens de guerre, on autorisa, à Athènes, le départ de nombreux volontaires conduits par des officiers de l'armée régulière, qui furent bientôt suivis d'un corps de troupes, sous le commandement du colonel Vassos, dont le débarquement eut lieu en février 1897. « Avec une présomptueuse imprévoyance, on recommandait à cet officier de prendre possession de l'île au nom du roi Georges, d'expulser les Turcs des forteresses dont il devait s'emparer. » En même temps, des torpilleurs quittaient le Pirée sous les ordres du prince Georges et se présentaient devant la Canée, où stationnaient les flottes internationales.

Prévoyant les égaremens des Grecs, les puissances ne les avaient pas attendus pour faire, à Athènes, les plus instantes représentations. Se conformant à leurs instructions, leurs représentans s'étaient acquittés d'une démarche collective d'un caractère comminatoire. Cette manifestation n'exerça aucune influence sur les résolutions du cabinet hellénique. Comme le sultan, il se flattait que les cabinets ne se mettraient pas d'accord pour recourir à la contrainte, et en réalité il ne s'abusait pas, puisque, à aucun moment de ce long conflit, on n'a pu s'entendre sur l'emploi de moyens coercitifs. Cependant, au point où en étaient les choses, il n'était que temps d'aviser et on se mit à la recherche d'un moyen propre à dénouer une situation d'autant plus périlleuse que la Porte, de son côté, ne restait pas inactive. Dépourvue d'un armement maritime sérieux, et désirant éviter tout conflit avec les flottes internationales réunies en Crète, elle préférait engager la lutte avec la Grèce sur un autre terrain, où il lui serait permis de déployer sa puissante armée; dans cette pensée, elle

concentrait des forces considérables en Macédoine, sur la frontière de la Thessalie. Le danger se déplaçait, mais il n'était que plus redoutable pour la paix générale.

La Russie proposa de faire « un pressant appel à la sagesse du roi Georges et de son gouvernement, les prévenant que, si les bâtimens grecs n'étaient pas rappelés immédiatement, ils ne tarderaient pas à être réduits à se soumettre à la ferme et unanime volonté de l'Europe. » L'Allemagne déclina l'ouverture du cabinet de Saint-Petersbourg; elle estimait « qu'il était au-dessous de sa dignité de faire d'autres démarches à Athènes. » Elle exprima l'avis, et elle ne varia plus, de faire désormais usage de la force pour vaincre l'obstination du cabinet hellénique, en bloquant le Pirée et les côtes de la Grèce. L'empereur s'expliqua lui-même en ce sens avec notre ambassadeur. « Nous avons, lui dit-il en terminant, empêché la Turquie d'envoyer des troupes en Crète; ce serait une félonie de notre part de laisser les Grecs la lui prendre. » Sa sollicitude pour les intérêts du sultan restait irréductible. De son côté, le cabinet anglais, après un instant d'hésitation, déclara nettement que l'état de l'opinion publique ne lui permettait pas de concourir à des actes de coercition; à toute suggestion de cette nature il substitua « une déclaration d'autonomie effective de la Crète » et il en saisit les puissances. Sur l'une et l'autre proposition, les cabinets se divisèrent: le blocus du Pirée et des côtes de la Grèce fut abandonné, et la déclaration d'autonomie de la Crète fut ajournée.

Ces dissentimens laissaient la situation sans issue, pendant que les circonstances devenaient de plus en plus impérieuses. La Grèce maintenait ses forces navales et le corps du colonel Vassos en Crète; elle rappelait ses réserves pour couvrir, prétendait-on, la frontière de Thessalie; interprète du sentiment public, qui affirmait hautement ses aspirations ambitieuses, la presse d'Athènes ne dissimulait pas qu'on entendait porter la guerre en Macédoine. La Turquie, de son côté, hâtait fiévreusement les mesures d'armement qui étaient en voie d'exécution. En Serbie et en Bulgarie, on déclarait, sans détours, qu'on adhérait au *statu quo*, mais au *statu quo* pour tous. « Des avantages consentis à l'un ou à l'autre nous feraient un devoir de revendiquer des avantages équivalens (2). » La Crète continuait à être déchirée sans merci; on se battait, on

(1) *Livre Jaune*, tome II, p. 59.

(2) Dépêche de M. Património, ministre à Belgrade. *Livre Jaune*, tome II, p. 77.

s'incendiait de part et d'autre. « Le Palais du gouvernement, écrivait notre consul à la Canée, le 24 février, est en flammes. Les équipages étrangers ont débarqué avec leurs pompes. On suppose que l'incendie est le fait de la populace musulmane, qui menaçait, depuis plusieurs jours, de brûler le sérail, si l'on ne continuait pas à lui distribuer des armes (1). » Peu après, les gendarmes se mutinaient et tuaient leur propre colonel : on dut recourir aux matelots européens pour les contenir et les désarmer (2).

Mais déjà la Russie avait repris la proposition de l'Angleterre et, pour concilier les opinions divergentes, elle la formulait en ces termes : « La Crète ne pourra en aucun cas être annexée à la Grèce dans les circonstances présentes ; la Turquie ayant tardé à appliquer les réformes convenues, celles-ci ne répondent plus à la situation actuelle, et les puissances sont résolues, tout en maintenant l'intégrité de l'empire ottoman, de doter la Crète d'un régime autonome (3). » Cette déclaration devait être notifiée simultanément à Athènes et à Constantinople. Toutes les puissances acquiescèrent à cette suggestion, non cependant sans difficultés et sans un échange d'idées qui se croisaient dans tous les sens. L'Angleterre entendait que les troupes turques seraient rappelées, et sans retard, avec les troupes et les navires grecs ; d'autres cabinets, celui de Berlin notamment, désiraient qu'en cas de refus du cabinet d'Athènes, on prit aussitôt des mesures coercitives contre les ports et les côtes du royaume hellénique. Mais, l'entente devenant chaque jour plus délicate et plus laborieuse, on ajourna toute résolution sur ces deux points, et l'on procéda à la communication qu'on était convenu de faire également à la Turquie et à la Grèce.

En l'accompagnant de réserves fort élastiques, qui devaient lui permettre de poser ultérieurement ses conditions, la Porte donna son assentiment à la résolution des puissances. A ce moment, elle prévoyait déjà que la rupture avec la Grèce éclaterait inévitablement sur leur frontière commune, et, confiante dans le résultat de la lutte, elle jugeait opportun et habile de ne pas mécontenter l'Europe. Le cabinet d'Athènes ne se montra pas aussi accommodant, ne voulant, ou plutôt ne pouvant renoncer aux espérances qu'il nourrissait et que partageait, avec plus de passion

(1) *Livre Jaune*, tome II, p. 105.

(2) *Livre Jaune*, tome II, p. 127.

(3) *Livre Jaune*, tome II, p. 100.

que de saine raison, le peuple grec tout entier, il calcula sa réponse de manière à ménager à la fois les cabinets et l'exaltation du sentiment national ; il se déclara prêt à rappeler ses navires et il offrit de faire concourir ses troupes en Crète à la pacification de l'île. L'accueil fait par la Grèce à la communication des puissances fut, par elles, diversement apprécié. La Russie et la France, l'Autriche elle-même, ne pouvaient se dissimuler qu'il impliquait une acceptation conditionnelle et, par conséquent, insuffisante ; qu'il y avait lieu, dès lors, de recourir à d'autres résolutions. L'Angleterre et l'Italie furent d'avis qu'il autorisait de nouvelles négociations ; à Londres, on pensa même qu'il pouvait y avoir avantage à utiliser les troupes du colonel Vassos au rétablissement de l'ordre. A Berlin, on considérait, sans détours, la note de la Grèce comme un refus absolu, et on estimait « qu'il n'y avait plus lieu de discuter avec les Grecs (1). »

En invitant leurs représentans à Athènes à communiquer leur résolution à la Grèce, les puissances avaient consulté leurs amiraux sur les dispositions qu'il y aurait lieu de prendre, au cas où il faudrait la lui imposer. Ces officiers généraux, après en avoir délibéré, indiquèrent les mesures de rigueur qu'ils étaient en situation d'appliquer. Ces mesures consistaient à bloquer à la fois la Crète et tous les ports du royaume hellénique ; tout navire grec, rencontré à la mer, serait escorté à Milo avec injonction de ne pas s'en éloigner. Quoique adopté par les amiraux, d'un accord unanime, leur avis ne rencontra pas l'agrément de tous les cabinets. Obligé de tenir compte du sentiment public, hostile à toute intervention contre la Grèce, le cabinet de Londres ne voulut voir, dans la réponse des amiraux, « qu'une opinion technique » soumise à l'appréciation des cabinets. L'Allemagne jugeait que le moment de la répression était venu et qu'il convenait de l'exercer. Pourtant elle n'avait toujours qu'un unique navire en Crète et ne manifestait nullement l'intention de joindre un contingent de troupes de terre à ceux que les autres puissances y entretenaient. La Russie proposa diverses combinaisons en vue de rapprocher les opinions divergentes ou contradictoires ; la France s'y employa de son côté chaleureusement. Après de longs pourparlers, après avoir échangé de nombreuses dépêches et de plus nombreux télégrammes, après avoir perdu un temps pré-

(1) *Livre Jaune*, tome II, p. 160.

cieux, on décida, tardivement, comme nous le verrons plus loin, de borner l'action des forces maritimes internationales au blocus de la Crète.

Un autre point, non moins important, restait l'objet d'une controverse qui n'aboutissait pas davantage. Il était urgent de rétablir l'ordre en Crète, où le sang coulait toujours, malgré la présence des escadres européennes. Pour y parvenir, il fallait constituer l'autonomie de l'île; les puissances s'y étaient engagées par la résolution qu'elles avaient prise de l'imposer à la fois à la Turquie et à la Grèce. On disputa longtemps à ce sujet sans arriver à une entente; on l'attend encore à l'heure présente. On ne s'entendit ni sur le choix d'un gouverneur, ni sur l'étendue de ses attributions, ni sur les conditions de son investiture; la Porte se réservait toute latitude à cet égard; elle prétendait désigner elle-même ce haut fonctionnaire et le choisir parmi ses sujets chrétiens, avec l'assentiment des puissances. Rien, d'ailleurs, ne pouvait être arrêté et entrepris avant d'avoir pacifié le pays, avant d'avoir réduit chrétiens et musulmans à la soumission, et, à cet égard, on dissertait sans avancer. L'Autriche ne se montrait pas disposée à s'imposer de nouveaux sacrifices, à augmenter l'effectif de ses troupes, et l'Allemagne se refusait obstinément à toute participation de cette nature. La Russie suggéra de faire occuper la Crète par deux puissances, avec des forces suffisantes pour la pacifier et y organiser en paix le régime nouveau (1). La France et l'Italie, pensait-on à Saint-Petersbourg, pourraient recevoir de l'Europe cette mission, toute de confiance. A Londres, on inclinait d'autant plus à accepter cette combinaison qu'elle permettrait, croyait-on, au cabinet de la Reine, si elle était unanimement agréée, de coopérer au blocus des ports de la Grèce sans froisser sensiblement l'opinion publique. Lord Salisbury offrait même de substituer, au besoin, l'Angleterre et la Russie à l'Italie et à la France.

Le gouvernement français n'admit pas un instant qu'il lui fût loisible de se charger, avec l'Italie ou toute autre puissance, du rôle qu'on voulait lui confier; il maintint, sans jamais varier, que toutes les puissances étaient engagées, au même titre, à rétablir l'ordre en Crète et à en assurer l'autonomie. « Nous sommes

(1) Cette suggestion, d'après une indication de notre ambassadeur à Saint-Petersbourg, lui venait de Vienne, où l'on ne voulait cependant assumer aucune charge nouvelle. La chose est singulièrement caractéristique.

prêts, déclarait M. Hanotaux, avec un véritable sens politique, dans une circulaire du 12 mars, adressée à tous nos ambassadeurs, à contribuer, pour notre part, dans la proportion visée par les amiraux et sous la condition du concours unanime des puissances, au renforcement des effectifs internationaux qui paraît le mieux répondre aux besoins les plus urgents de l'heure présente, en assurant le maintien de l'ordre et en manifestant une fois de plus le concert des Puissances (1). » Interpellé par le cabinet de Saint-Pétersbourg, il télégraphiait, le 16, au comte de Montebello : « En réponse à votre dépêche du 14 de ce mois, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le gouvernement de la République est disposé à faire, pour l'occupation de la Crète, tout ce que feront les autres Puissances, ni plus ni moins (2). » Enfin, le 19 du même mois, il écrivait à notre ambassadeur à Londres : « Vous connaissez déjà notre manière de voir en ce qui concerne la nécessité de maintenir, en toute hypothèse, à l'occupation internationale de l'île, le caractère collectif et proportionnel qu'elle a conservé jusqu'ici (3). »

Parmi les nombreuses propositions qui se croisaient sans cesse, il en est une qu'il est bon de noter, mais sur laquelle nous ne nous arrêterons pas, parce qu'elle fut péremptoirement écartée; le cabinet anglais ouvrit l'avis de remettre, aux Crétois, le choix de leur gouverneur par voie plébiscitaire. La Russie déclina cette solution, l'Allemagne la repoussa; la Porte ne l'aurait certainement pas admise, à moins d'un accord unanime et solide de toutes les puissances.

Avec le concours de la France, la Russie insistait de son côté pour qu'on en vint à adopter les mesures opportunes que commandaient les circonstances. Elle saisit les puissances d'une proposition qui avait pour objet de procéder sans retard, en leur nom collectif, à la proclamation de l'autonomie en Crète en autorisant simultanément les amiraux à établir le blocus de l'île, avec décision subsidiaire de bloquer également les ports de la Grèce, si le gouvernement hellénique, sommé de rappeler ses troupes aussi bien que ses navires, refusait de déférer plus longtemps au vœu des cabinets sur l'un et l'autre point. Après un conseil de cabinet, le gouvernement anglais persévéra dans sa décision antérieure

(1) *Livre Jaune*, tome II, p. 166.

(2) *Livre Jaune*, tome II, p. 184.

(3) *Livre Jaune*, tome II, p. 200.

de ne pas se prêter à pareille mesure de rigueur, qu'il jugeait d'ailleurs superflue en ce moment, se rendant compte, disait-il, « du danger imminent de collision qui existe sur les limites de la Macédoine, » il invita les puissances à « demander, à la Grèce et à la Turquie respectivement, de retirer leurs forces jusqu'à une distance de 50 milles de chaque côté de la frontière. Si la Grèce refusait d'obtempérer à cet avis, l'Angleterre, ajoutait-il, serait disposée à donner son assentiment au blocus de Volo. Dans le cas d'un refus de la part de la Turquie, l'Angleterre serait prête à s'associer aux mesures de coercition que les puissances croiraient devoir adopter. » Sur ce dernier point toutefois, comme si aucune ouverture, en cette affaire, ne pouvait se produire sans être accompagnée d'une réserve plus ou moins déclinatoire, « le gouvernement de la Reine pensait que la mission de triompher de la résistance de la Turquie appartiendrait plus naturellement à l'Autriche et à la Russie. »

Cette démarche du cabinet de Londres n'eut aucune suite ; les événemens, en se précipitant pendant que les puissances délibéraient longuement, ne leur laissèrent pas le temps de s'en rendre compte et de s'y associer. Elles s'attardèrent à recommander aux ambassadeurs à Constantinople de s'employer activement à rechercher et à établir les bases de l'organisation autonome de la Crète, continuant à échanger des communications quotidiennes sur le point de savoir s'il était nécessaire et s'il pouvait être utile de bloquer les ports de la Grèce. Différens avis furent émis ; aucun ne prévalut. On ne désespérait pas cependant d'arriver à un accord, quand, soudain, les hostilités éclatèrent sur la frontière de la Thessalie entre les deux armées qui s'y trouvaient en présence.

Dès ce moment, toutes les questions que les puissances agitaient avec une si louable ardeur perdaient tout caractère d'actualité, et il devenait superflu d'en poursuivre l'examen. Les cabinets durent donner un autre cours à leurs efforts et à leur sollicitude. Ils s'expliquèrent, et ils résolurent d'attendre et de saisir le premier moment qui paraîtrait opportun pour offrir ou imposer, aux belligérans, leur médiation collective. Dans une dépêche adressée à M. Cambon, le 21 avril, M. Hanotaux définissait exactement cette situation nouvelle : « Sauvegarder jusqu'au bout, lui écrivait-il, l'entente générale à travers les dangers qui la menacent et les épreuves qu'elle subit, cela nous paraît être le seul moyen d'as-

sur, à l'Europe, toute l'autorité dont elle aura besoin pour exercer, le moment venu, sa médiation entre les belligérans, pour organiser, en Crète, un régime durable sur la base de l'autonomie et pour faire valoir enfin, dans l'empire ture, un ensemble de réformes propres à amener sa pacification intérieure, et à devenir ainsi la plus solide garantie de sa durée et de son intégrité (1). »

C'est ainsi que l'œuvre du concert européen resta inachevée, ou, si l'on veut, interrompue; un an s'est écoulé depuis lors, la paix a succédé à la guerre entre la Turquie et la Grèce, et sa tâche est toujours en souffrance. Pouvait-elle avoir une meilleure fortune? Assurément. Dans tous les cas, c'est un spectacle bien étrange et bien inattendu que celui des six plus grandes puissances du continent européen, réunies, d'une part, pour arrêter la destruction d'une race née dans les contrées qu'elle habite, pour maîtriser, de l'autre, les excès d'une anarchie effrénée dans une île de la Méditerranée, et ne pouvant parvenir à résoudre aucun de ces deux problèmes. Rien n'a été fait par l'Europe, ou plutôt l'Europe n'a pu rien obtenir de la Turquie pour mettre les Arméniens sérieusement à l'abri de nouveaux sévices, ou si peu qu'on ne saurait en tenir compte; on les pourchassait encore il y a peu de mois (2). En Crète, la situation est aujourd'hui ce qu'elle était il y a deux ans, si ce n'est que les troupes et les navires grecs ont été éloignés; musulmans et chrétiens restent en présence et sont en armes.

Quelle est la part de responsabilité qui incombe personnellement au sultan? Nous n'hésitons pas à le dire : elle est sans limites. Si la présomption, même quand elle est fondée jusqu'à l'évidence, ne constitue pas une preuve démonstrative, si elle ne suffit pas à former une conviction absolue, on ne saurait, d'un autre côté, contester qu'un souverain qui tolère les épreuves dont ont souffert les Arméniens, s'il n'en est pas l'instigateur, en est certainement le complice, qu'il doit par conséquent en répondre. On ne peut affirmer que l'ordre a été donné de détruire toute une race, mais il est bien certain aujourd'hui que les exécuteurs de

(1) *Livre Jaune*, p. 303.

(2) Au mois de mars 1897, malgré les représentations des ambassadeurs, malgré les promesses du sultan, la persécution reprenait son cours en Asie. A Tokat, à Sivas, à Kujik et dans d'autres villes, les musulmans firent de nombreuses victimes. On compta, dans la première, en une seule journée, 89 morts et 36 blessés. Plusieurs villages des environs étaient assaillis et pillés. A Bisen, le monastère et 12 maisons pillées, 16 tués, 2 prêtres mutilés. — *Livre Jaune*, tome II, p. 249.

cette iniquité sanglante n'ont pas été désapprouvés par les agens de la Porte, qu'aucun châtement ne leur a été infligé, que les victimes, livrées à la misère la plus noire après la plus atroce persécution, n'ont reçu aucune assistance, n'ont obtenu aucune réparation. Et nous savons aujourd'hui, à ne plus pouvoir en douter, que Abd-ul-Hamid, durant cette longue et sanglante période, tenait entre ses propres mains les rênes du gouvernement de son empire; qu'il avait dépossédé la Porte de toute action directe sur les fonctionnaires; que tous les ordres, les instructions essentielles partaient de son palais; — nous avons vu qu'il a couvert de son autorité souveraine les agens le plus notoirement compromis; qu'il a maintenu à son poste pendant plus d'un an, en dépit des plus pressantes insistances des ambassadeurs, Aniz-Pacha, ce gouverneur de Diarbekir, le véritable instigateur de tous les crimes qui ont souillé cette ville et la province dont il avait l'administration et la garde; — nous avons constaté qu'il a employé, tour à tour, la ruse et la séduction pour soustraire à un châtement mérité ce colonel, meurtrier du Père Salvatore, qui lui avait confié sa vie et celle des fidèles qui l'accompagnaient. En Crète, son action personnelle s'est manifestée par d'autres procédés, mais inspirés par le même besoin de ruser avec l'Europe. Pour convaincre les puissances de sa haute et paternelle impartialité, il en confiait le gouvernement à un chrétien, mais il prenait soin de lui rendre la tâche impossible; il se prêtait, avec les ambassadeurs, à des arrangemens qui, loyalement mis en pratique, eussent peut-être contribué au rétablissement de l'ordre et de la concorde, s'en remettant à des agens réfractaires à toute réconciliation, pour stimuler le fanatisme des musulmans, en leur distribuant des armes et des approvisionnemens. Quel expédient employait-il, ce souverain qui se prétendait animé des plus louables intentions? Une incurable duplicité, mise au service d'une indomptable obstination. Aux persévérantes remontrances des ambassadeurs il répondait par des promesses, toujours fallacieuses, en les accompagnant d'une bonne grâce, d'une aménité, qui les aurait désarmés, s'ils n'eussent été vigilans et bien informés; nous avons retenu plusieurs de ces procédés, indignes d'un prince, nous aurions pu les multiplier. Aucun homme d'État, aucun ambassadeur n'en a été la dupe à aucun moment. Nous avons dit les admonestations invraisemblables que M. Hanotaux a dû infliger à l'ambassadeur de Turquie à Paris; nous avons relevé la défiance toujours éveillée

qu'inspiraient, à M. Cambon, les plus solennelles déclarations du sultan; rien n'a pu corriger la politique tortueuse de ce prince.

C'est que le Turc appartient à une race vouée à l'immobilité. Ni l'éclat de la civilisation moderne, ni les revers de fortune, qu'il essuie depuis longtemps, ne l'ont jamais ému; il se complaît dans les ténèbres. Descendu des hauts plateaux de l'Asie, il a ravagé les contrées européennes qu'il a envahies; sa force d'expansion s'étant tarie, il vit sur les ruines qu'il a faites, et que l'Europe laisse à sa disposition. Pétri d'orgueil et de fanatisme, il n'a foi qu'en lui-même; il se cantonne dans ses croyances, plein de dédain pour celles des autres; c'est ainsi qu'on n'a jamais vu un musulman embrasser le christianisme. Ses convictions religieuses l'ont rendu sobre et résigné, et en font au besoin un vigoureux soldat; mais elles l'ont rendu également impropre à se réveiller dans la lumière de la science et du progrès; intellectuellement, il sommeille dans son infériorité. Les mutilations dont l'empire ottoman a été successivement l'objet ont cependant révélé, à ses gouvernans, le péril extrême qui menace son existence même; pour le conjurer, ils se sont résignés, depuis bientôt un siècle, à solliciter humblement l'appui des puissans de la terre, allant de l'un à l'autre selon les exigences du moment, sans plus d'estime pour celui de la veille que pour celui du lendemain; ils puisent dans ces alternatives, outre l'espoir d'un secours immédiat, celui de parvenir à diviser les puissances, et conjurer ainsi une entente qui serait fatale à leur domination en Europe et les rejeterait bientôt en Asie. Abd-ul-Hamid s'est particulièrement nourri de ces convictions, et il a prouvé qu'il savait, aussi bien que ses prédécesseurs, en tirer un bon parti. Sa politique, en effet, repose sur la conviction que les puissances, par nécessité de situation, ne sauraient s'entendre, et qu'elles se trouvent ainsi, à des degrés divers, dans l'obligation de maintenir, sinon de défendre, l'intégrité de son empire; et il s'emploie activement à entretenir de son mieux les divergences qui constituent la véritable et unique sauvegarde de sa puissance, sans craindre de se montrer téméraire soit dans ses préférences en Europe, soit dans l'exercice de son autorité souveraine à l'intérieur de ses États. Il prévoit, au surplus, que le partage de ses domaines ne peut être entrepris sans provoquer une guerre générale, et il se persuade certainement qu'au cas où elle éclaterait, son armée y jouerait un rôle important,

grâce aux sympathies personnelles qu'il a su conquérir, bien qu'il ne les suppose pas désintéressées.

Mais, si Abd-ul-Hamid a failli à tous les devoirs d'un souverain soucieux de s'acquitter, pour le bien de son peuple, de la mission qui lui est confiée, les puissances, de leur côté, ont-elles rempli la tâche qui leur était imposée par leur propre dignité et par les lois de l'humanité? Les faits répondent; et on n'a qu'à considérer l'état actuel des choses pour se convaincre que le concert européen a plutôt aggravé qu'il n'a résolu en Orient les questions qui ont fait l'objet de son activité.

Nous n'avons pas à redire, et nous ne l'avons que trop répété, combien les Arméniens ont peu à se louer des sympathies que l'Europe leur a témoignées.

A la vérité, les puissances, en présence de l'aveugle obstination du sultan, n'avaient, à leur disposition, qu'un seul moyen d'en triompher : le recours à la force, et on ne saurait méconnaître que cet expédient, — assurément efficace, — ne peut être employé, de nos jours, sans risquer de courir de plus redoutables aventures. Dans d'autres temps, à l'époque où la bonne foi gouvernait, dans une juste mesure, les relations internationales, quand le concert, entre les cabinets, était une réalité, on aurait pu bloquer les Dardanelles et contraindre la Porte à l'obéissance, ou autoriser un corps de troupes russe à franchir la frontière pour rétablir l'ordre en Anatolie. Dans l'un et l'autre cas, on aurait rapidement obtenu le succès nécessaire. On ne saurait aujourd'hui procéder de la sorte. Durant les événemens dont l'Orient a été récemment le théâtre, on aurait suggéré la pensée de faire occuper par la Russie tout ou partie de la Turquie d'Asie que l'Angleterre y aurait mis obstacle, et avec elle peut-être d'autres puissances : la Russie elle-même n'aurait pas consenti à assumer une pareille charge, peu désireuse de s'exposer à un contrôle ou à une suspicion blessante. On aurait proposé à tous les cabinets de réunir leurs forces navales pour fermer les détroits que l'Allemagne, dans sa sollicitude pour le gouvernement ture, aurait refusé de s'associer à cette démonstration. Le mince concours qu'elle a prêté en Crète ne le démontre que trop. Aussi n'est-il venu à la pensée d'aucune puissance de faire une ouverture de semblable caractère. C'est ainsi que les Arméniens gémissent encore sous le joug d'une autorité détestée et restent livrés sans défense à la brutalité des musulmans.

Ces difficultés, qu'il n'était pas aisé de vaincre en Asie, se rencontraient-elles, en Crète, au même degré? Il en existait du même ordre, mais elles n'étaient pas insurmontables. La France, nous pouvons le dire, s'est cordialement employée à les aplanir. La Crète pouvait être dotée d'un régime de faveur sans mettre en péril l'existence de l'empire ottoman, et cette combinaison se conciliait parfaitement avec le principe fondamental de notre politique en Orient. Un précédent nous y conviait. Les flottes réunies de la France, de la Russie et de l'Angleterre ont détruit celle de la Turquie à Navarin, et, pour contribuer à l'affranchissement de la Grèce, le gouvernement de la Restauration, à la demande ou avec l'assentiment des cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg, a consenti à envoyer en Morée un corps d'occupation. L'œuvre s'est accomplie, de l'accord unanime des trois puissances, sans susciter aucune mésintelligence ni aucune inquiétude. Pourquoi? Parce qu'aucune d'entre elles n'y apportait de visées ambitieuses ou déguisées, et que le droit public, à ce moment, n'avait pas encore perdu l'autorité qu'il doit avoir comme garantie des rapports internationaux.

Quelle était la tâche des puissances en Crète et de quels moyens pouvaient-elles disposer pour s'en acquitter sans préjudice pour aucune d'entre elles? Elles avaient mis l'œuvre en bonne voie et elles l'avaient fort simplifiée en obtenant de la Porte que l'île serait placée sous un régime d'autonomie absolue. Dès ce moment, rien ne les empêchait de procéder sans retard à l'inauguration des nouvelles institutions; pour y parvenir, il était indispensable de contraindre la Turquie et la Grèce à s'y conformer elles-mêmes à tous égards. Dans la Méditerranée, la force, s'il fallait y recourir, était d'un emploi facile comme en octobre 1827, et on était assuré d'un succès rapide. La Turquie ne conservant qu'un titre de suzeraineté et la Crète devant pourvoir elle-même à la sûreté publique, la Porte n'avait plus à y entretenir de force armée et elle avait le devoir de rappeler ses troupes. L'île acquérant une existence propre, la Grèce n'avait plus aucune raison plausible d'y exercer une action quelconque; les cabinets étaient donc fondés à inviter l'une et l'autre puissances à se renfermer dans les limites de leurs droits respectifs; ils auraient pu, ou plutôt ils auraient dû, pouvons-nous dire, inaugurer les privilèges concédés aux Crétois. La Crète avait été remise *en dépôt* entre leurs mains, suivant l'expression employée dans la correspon-

dance officielle, et ils étaient d'autant mieux en position de tout parfaire que les chrétiens avaient acquiescé avec enthousiasme aux dispositions d'ordre administratif prises par la conférence de Constantinople, renonçant ainsi à toute velléité de s'unir au royaume hellénique.

Le moment était donc opportun pour agir avec promptitude et avec fermeté. A quelles résolutions les puissances se sont-elles arrêtées et quelles mesures ont-elles prises pour réaliser rapidement l'autonomie de la Crète? Au lieu de s'unir pour sommer la Turquie et la Grèce de se conformer à l'entente commune, elles délibérèrent pendant des semaines et des mois sans se mettre d'accord sur aucun point. La première question à résoudre consistait dans le choix d'un gouverneur muni des pouvoirs et des moyens suffisants pour tout reconstituer en Crète. On ne parvint pas à s'entendre; la défiance soufflait de toutes parts et entravait toute résolution. Cet administrateur ne devait relever de la nationalité d'aucune des puissances intervenantes, prétendait-on d'une part; il doit être agréé par toutes également, répliquait-on de l'autre; il doit offrir, ajoutait-on de tous côtés, des garanties de capacité et d'aptitude. Qui devait en être juge? On ne l'indiquait pas. On se mit en quête de cet administrateur modèle en Suisse, en Belgique, en Hollande; ce fut en pure perte. La Porte, on l'a vu, revendiquait, à titre de puissance suzeraine, le droit de le désigner elle-même, de lui conférer l'investiture, et de le choisir parmi ses sujets chrétiens. On songea, sans plus de succès, à confier ces attributions à l'un des commandans des forces navales et successivement à constituer les amiraux en une sorte de conseil administratif et supérieur. Pendant le cours de ces incertitudes et de ces lenteurs, l'anarchie déployait son empire en Crète, en présence des flottes internationales, impuissantes à y remédier.

Quelle attitude gardaient la Turquie et la Grèce durant cette longue période? Comme si la lutte était exclusivement engagée entre elles, la Turquie augmentait les forces qu'elle continuait à entretenir en Crète, recourant au besoin à la ruse pour se soustraire aux représentations des ambassadeurs; et elle stimulait le zèle des musulmans, les provoquant à la résistance, — on sait par quels moyens. La Grèce persistait à expédier d'Athènes, aux chrétiens, des secours de tout genre, même des volontaires, et elle en vint à y envoyer une fraction notable de sa flotte avec un contingent de son armée, de façon que les difficultés de la

situation s'aggravaient chaque jour davantage, pendant que les puissances ne prenaient aucune mesure pour les conjurer.

Ne se flattant plus de pouvoir y obvier sans un acte de rigueur, elles étudièrent les moyens d'y procéder. On avait consulté les amiraux, — nous le répétons, parce que ce trait éclaire les choses d'une vive lumière ; — ils avaient été unanimes pour conseiller le blocus simultané de la Crète, ainsi que du Pirée et des autres ports de la Grèce. C'est un *avis technique*, objecta l'Angleterre, et qui ne saurait prévaloir sur les considérations d'ordre international ; le sentiment public à Londres y était hostile. L'Allemagne, après la première injonction adressée au cabinet d'Athènes, déclarait qu'elle ne consentirait plus à *discuter avec les Grecs*. La France et la Russie s'interposaient, cherchant, sans y parvenir, des combinaisons propres à mettre d'accord les opinions divergentes. On se borna à établir le blocus en Crète, exclusivement dirigé contre les provenances des ports helléniques. On ne fit rien de plus, jusqu'à l'ouverture des hostilités éclatant entre les deux armées en présence sur la frontière de Thessalie.

Et il survint ceci de particulier, que les puissances, dont les sympathies étaient acquises au gouvernement du roi Georges, comme l'Angleterre, contribuèrent involontairement aux désastres subis par la Grèce en ne l'empêchant pas de s'y exposer, tandis qu'ils lui auraient été épargnés, si l'avis de celles qui lui étaient hostiles, comme l'Allemagne, avait prévalu, c'est-à-dire si on l'avait mise en bloquant ses ports, ainsi qu'on le voulait à Berlin, dans l'impossibilité de provoquer la Turquie et d'engager la lutte avec elle. Rien, en effet, n'eût été plus aisé ; en fermant aux navires helléniques l'accès de la mer, on eût empêché le cabinet d'Athènes de concentrer son armée dans les provinces limitrophes de la Macédoine et surtout de l'approvisionner en matériel et en vivres par Volo. La Turquie, de son côté, n'aurait plus eu aucun prétexte de réunir des troupes sur la frontière de la Thessalie, et la guerre eût été conjurée.

La prévoyance et la fermeté ont-elles fait défaut aux puissances ? Ce qui est certain, c'est qu'elles n'ont pas rempli leur programme, et que les événements ont trompé l'attente de la plupart d'entre elles. Toutes ont plus contribué à éloigner le double objet de leurs efforts qu'à l'atteindre : les réformes en Turquie et l'autonomie de la Crète. Les succès remportés par ses armées ont certainement rendu le sultan, déjà si peu disposé à déférer aux

vœux de l'Europe, plus intraitable et plus enclin à lui résister; les musulmans de l'empire en ont ressenti une fierté qu'ils ne dissimulent pas, et ils se montreront désormais plus impérieux et plus implacables.

Tels sont, il faut bien le confesser, les résultats du labeur des puissances réunies et qu'il faut bien porter au compte du concert européen (1). A quelles causes doit-on les attribuer? Les hommes d'État qui dirigent les destinées des grandes nations européennes ont-ils manqué de clairvoyance et de résolution? A Dieu ne plaise que nous puissions le penser! Ce qui leur a fait totalement défaut, c'est la confiance dans la loyauté de leurs sentimens respectifs, oserons-nous dire. En constante suspicion les uns envers les autres, ils n'ont jamais envisagé l'intérêt commun avec un entier désintéressement. On retrouve à tout moment, dans la correspondance officielle, les traces d'une réserve défiante qui le démontre clairement. A chaque proposition de l'un d'entre eux, les autres cabinets, dans la plupart des cas, se montrent disposés à y adhérer, *pourvu qu'elle soit également agréée par tous*; plus souvent, on désire connaître l'avis de toutes les puissances avant d'émettre son propre sentiment; aucun ne veut se découvrir avant d'être certain de se rencontrer avec la majorité pour éviter un piège s'il venait à se produire. Cette disposition, commune à tous, est la résultante du désordre dans lequel git le droit public depuis qu'on en a méconnu les règles salutaires; on le voit apparaître partout, en tous parages, même en Chine où les grandes puissances prennent violemment position pour les prochaines complications. Renonçant à maintenir leurs relations sur le terrain de la cordialité, elles ne consultent que les exigences de leurs propres intérêts et de leur sécurité. Et, pour pourvoir à toutes les éventualités qui peuvent soudainement surgir de cette confusion de tous les bons

(1) Peu de mois avant sa mort, M. Gladstone eut l'occasion d'exprimer son sentiment à ce sujet; voici en quels termes il l'exprimait : « La douleur, la honte et l'abomination des deux dernières années, au point de vue de la question d'Orient, ne se peuvent rendre dans aucun langage que je connaisse. La situation se résume ainsi :

1° Cent mille Arméniens ont été massacrés sans que l'on ait obtenu aucune assurance pour l'avenir, et au seul profit des assassins ;

2° La Turquie est plus puissante qu'elle ne l'a jamais été depuis la guerre de Crimée ;

3° La Grèce est plus faible qu'en aucun temps depuis sa constitution en royaume ;

4° Tout cela est dû au concert européen, c'est-à-dire à la méfiance et à la haine qu'éprouvent les puissances les unes à l'égard des autres. » Lettre publiée par le *Daily Chronicle*.)

Ce témoignage confirme toutes nos appréciations.

principes de gouvernement, de cet abandon de toutes les saines doctrines qui étaient l'honneur des temps modernes, on grossit les armées, on augmente les armemens maritimes, on perfectionne les moyens de destruction, et, dans la prévision d'une conflagration que maudiront les futures générations, on engloutit, dans un gouffre sans fond, des ressources qui devraient être employées au soulagement des peuples et à l'amélioration de leur sort.

Concluons-nous que le concert européen est une fiction, une conception stérile et peut-être dangereuse ? Certes, nous le jugeons, en ce moment, impropre à rendre d'utiles services au repos de l'Europe, uniquement défendu de nos jours par des groupemens hostiles ; mais le concert européen est l'image, la commémoration d'un passé dont il faut souhaiter le rétablissement ; et à ce titre, si nous pouvions exprimer un avis, nous ne conseillerions pas à notre gouvernement d'en sortir. Il est, dans tous les cas, un observatoire d'où l'on voit mieux les choses et que, dès lors, il ne faut pas désertier. S'il n'a pas su soustraire la Grèce à ses égaremens et à la défaite, s'il n'est pas encore parvenu à dompter l'orgueil du sultan ni à lui imposer l'exécution d'engagemens solennels, s'il a même, dans une certaine mesure, compromis ses propres avantages en Orient, il a pu sauvegarder la paix générale, et il n'est que juste de lui en savoir gré.

A vrai dire, cette guerre tant redoutée inspire, à toutes les puissances, des inquiétudes plus ou moins vives, et nous voulons croire qu'aucune ne la désire. Qu'un jour vienne cependant où une nation altière ou ambitieuse jugera qu'elle peut l'entreprendre avec de bonnes raisons d'en sortir victorieuse, et la guerre éclatera ; celle dont l'Europe est le témoin, en ce moment même, le démontre clairement. Que les États faibles ou menacés de le devenir retiennent et méditent l'avertissement que leur donnait naguère un premier ministre avec moins de convenance encore que d'opportunité. *Caveant consules.*

C<sup>te</sup> BENEDETTI.

---

---

# DANS LES ROSES

---

## TROISIÈME PARTIE (1)

---

### X

Les lendemains de fête sont toujours tristes. Après s'être écoulées comme un rapide jusant, les heures d'allégresse sont fatalement suivies d'une marée montante de tracas et de déboires. Un mois s'était passé à peine, depuis les élections, et Firmin Charmois en faisait déjà l'amère expérience. — Quinze jours durant, il avait savouré toutes les ivresses du triomphe. Nommé maire à l'unanimité, lors de la première réunion du nouveau conseil, il s'était empressé de convier ses collègues et ses amis à un déjeuner au *Panier Fleuri*. Les conseillers se piquèrent d'honneur et organisèrent à leur tour un banquet populaire pour célébrer leur victoire. Les réjouissances se succédaient sans intervalles : bal public sous la balle du marché, feu d'artifice tiré à l'extrémité de la rue des Bois, concours de fanfares, tombola; jamais Saint-Saviol n'avait eu pareilles aubaines.

Mais quand les derniers flonflons de l'orchestre se furent envolés dans la brume du matin, quand les dernières fusées se furent éteintes, et lorsqu'en fin de mois le rosicriste eut fait sa caisse, il constata mélancoliquement combien les honneurs coûtent cher. La location de la salle des réunions publiques, les frais d'affiches et de distribution de bulletins, les subventions au journal qui soutenait les candidatures du parti, les tournées offertes à des groupes d'électeurs, tout cela formait un joli total. Dans un élan généreux, Firmin avait annoncé qu'il prendrait ces dépenses à sa charge et on l'avait laissé faire. Maintenant, le

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 juillet.

quart d'heure de Rabelais sonnait et il fallait payer. A la pensée de ce bel argent qui coulait hors de son coffre-fort, comme l'eau qui se répand d'une cruche fêlée, Charmois sentait son cœur saigner. Si encore les recettes ordinaires étaient venues balancer cette dépense exceptionnelle : mais loin de là ! Pendant les préoccupations de la lutte électorale, les affaires avaient été forcément négligées. De gros cliens, lassés de voir leurs demandes rester sans réponse, avaient perdu patience et s'étaient adressés aux concurrens du rosiériste. En mars, un envoi considérable d'églantiers, destinés aux greffes, était demeuré en souffrance en gare d'Antony et y avait été atteint par la gelée. Cette perte sèche et irréparable, qu'on n'avait pu dissimuler à Reine Charmois, portait un coup douloureux à l'amour-propre de cette ménagère rigide-ment économe. Elle n'en parlait qu'avec les larmes aux yeux :

— Jamais ! se lamentait-elle, jamais, depuis que nous avons commencé la culture, pareille avanie ne nous était arrivée ! J'ai toujours dit amen à une dépense utile, mais, quand je vois la marchandise perdue, et l'argent gaspillé comme si on le jetait dans le ruisseau, ça me tourne le sang et j'en ferais quasi une maladie... J'avais bien prédit que cette gloriole de mairie nous apporterait plus de tablature que de profits !... Les musiques, les mangeailles, les fusées et les entrechats, tout ça, c'est très plaisant, quand on vous le donne gratis ; mais s'il faut mettre la main à la poche, bernique !... Après la fête, on se gratte la tête... Et j'ai bien peur, mon pauvre Désiré, qu'en ce moment Charmois ne soit en train de se la gratter jusqu'au sang... Il ne pipe rien, il se cache de moi ; eh ! Seigneur, je suis plus maligne qu'il ne le pense et je vois bien que ton père a de l'ennui !... Et ce n'est pas fini, pour sûr !... Il n'est pas au bout de ses peines, ni nous non plus... Ah ! cette maudite politique !... Si seulement on avait voulu m'écouter, quand je criais : Casse-cou !...

La brave femme ne croyait pas si bien dire. Un matin de mai, dans son cabinet de travail, le nouveau maire, après avoir dépouillé son courrier, songeait mélancoliquement à tout ce que lui coûtait déjà sa mairie. — Désiré surveillait ses ouvriers dans le jardin, M<sup>me</sup> Charmois était allée au marché ; Firmin se trouvait seul au logis et en profitait pour vérifier les additions des mémoires qui lui restaient à solder. — Tout à coup la porte du vestibule s'ouvrit et il vit entrer Léontine Lavour, sévèrement vêtue de noir, très pâle, les yeux baissés et la mine contrite. Elle n'avait

pas remis les pieds à la Châtaigneraie depuis le mois de février, et l'accueil qu'elle reçut de Charmois fut loin d'être encourageant.

— Papa! commença-t-elle d'une voix suppliante...

— Eh bien! quoi? interrompit rudement le rosiériste, que lui voulez-vous, à votre père?... N'avez-vous pas honte de vous remonter ici après l'ignoble conduite que vous avez tenue, vous et votre mari?... Allez-vous-en; vous avez renié votre père, et je vous renie à mon tour... Sortez de chez moi!

Mais Léontine ne se laissait pas facilement démonter. Elle s'était agenouillée devant Firmin, et, les mains jointes, avec un sanglot dans la gorge, elle poursuivait humblement : — Papa, je t'en prie, pardonne-moi!... Si tu savais combien j'ai souffert de ma vilaine action et comme j'en ai été punie... tu aurais pitié!... Ah! mon Dieu, c'est vrai, toutes les apparences sont contre moi et j'ai l'air d'une fille sans cœur... Mais je te jure sur ma tête que si j'ai mal agi, ç'a été à mon corps défendant!

— Ouais, et c'est aussi à son corps défendant que votre intrigant de mari est devenu le complice de Touchebœuf!... Je ne suis pas un uiais, ma chère; je ne digère pas de pareilles couleuvres!...

— C'est pourtant la pure vérité... Nous avons été mêlés à cette méchante affaire, malgré nous... Et quand je t'aurai raconté comment les choses se sont passées, tu reconnaitras toi-même qu'on nous avait mis le couteau sur la gorge...

— Vraiment? répliqua ironiquement le rosiériste; eh bien! je serais curieux de voir comment tu t'y prendras pour me faire avaler cette pilule-là!

— Ah! soupira-t-elle, c'est nous qui l'avons avalée, la pilule... et elle était amère, je puis te l'assurer!... Figure-toi que Marius est un peu joueur, comme tous les Méridionaux... Cet hiver, à la suite d'un banquet de professeurs, il s'était entêté à parier à l'écarté contre un de ses collègues, et il avait perdu un millier de francs qu'il fallait payer dans les vingt-quatre heures... Nous n'en avions pas le premier sou et nous ne savions à quel saint nous vouer... Je n'osais pas m'adresser à toi et te tracasser de nouveau, après ce que tu avais déjà fait pour nous... Alors, affolée, j'ai eu l'idée de demander ces mille francs à Touchebœuf... J'aurais dû plutôt me jeter à l'eau tout de suite... ça eût mieux valu. Il nous les a prêtés, mais abusant de notre situation, il a exigé que Marius s'engageât par écrit à faire campagne avec lui, au moment des élections.

— Oui, je sais, dit Firmin, cela s'appelle en bon français vendre son vote et sa conscience... Vous vous êtes déshonorés pour un billet de mille francs... c'est cher...

— Plus cher que tu ne penses, s'écria cyniquement Léontine, car nous avons souscrit à Touchebœuf un billet remboursable fin avril, et quand l'échéance est arrivée...

— Il vous a réclamé la somme?... C'est assez canaille... Ça lui ressemble!

— Hélas!... Il s'est montré d'autant plus exigeant qu'il est furieux d'avoir échoué... Il nous poursuit l'épée dans les reins : Protêt, dénonciation, jugement... et il nous menace maintenant d'une saisie...

— Voilà ce qu'on gagne à se frotter à de pareils Arabes! murmura flegmatiquement le rosieriste.

Il affectait une complète indifférence: mais, au fond, il était douloureusement meurtri par cette tuile imprévue qui lui tombait sur la tête... Quel scandale dans la commune qu'il administrait, quand on apprendrait que sa propre fille était sous le coup d'une saisie... et d'une saisie à la requête de Touchebœuf!... Non, si violente que fût sa rancune contre Lavaur, il ne pouvait laisser aller les choses... Mais, d'un autre côté, rembourser cette dette, intérêts, frais et principal, c'était une nouvelle saignée à laquelle il ne s'attendait guère!... Pendant qu'il se mordait les lèvres et s'efforçait de dissimuler son trouble, Léontine, toujours agenouillée, le visage caché dans ses mains, continuait à sangloter :

— Ah! je n'ai pas de chance, gémissait-elle; j'aurais dû t'écouter, quand tu me déconseillais de me marier... Si j'avais su, comme je serais restée à la maison, près de vous autres qui me gâtiez!... Mes seules années heureuses sont celles que j'ai passées avec toi, quand j'étais toute petite et que tu me prenais sur tes genoux pour me faire répéter mes leçons... Tu m'aimais bien alors, et maintenant ce qui me navre le plus, c'est de sentir que tu m'as retiré ton affection... et que c'est fini, fini pour toujours!...

Elle avait laissé tomber sa tête sur les genoux de son père et sanglotait désespérément, avec des hoquets plaintifs qui secouaient sa maigre poitrine. En dépit de son mécontentement et de ses efforts pour se montrer inébranlable, le brave rosieriste était empoigné à la gorge par une émotion croissante. Léontine, en évoquant les doux souvenirs des années d'enfance, avait su

trouver le point vulnérable. Chez Charmois, le sentiment paternel prédominait; il primait toutes les préoccupations ambitieuses, toutes les satisfactions d'amour-propre. Dès qu'on parvenait à remuer en lui cette fibre de la paternité, on avait facilement raison de ses résistances. Le désespoir de sa cadette l'amollissait peu à peu; ses yeux semouillèrent, il prit entre ses doigts la tête de Léontine...

— Allons, balbutia-t-il, ne pleure pas comme ça, tu vas te faire du mal.

Il lui glissa le bras autour de la taille, la força de se relever et de s'asseoir près de lui, sur le vieux canapé de reps grenat.

— Méchante fille, soupira-t-il, pourquoi n'as-tu pas eu plus de confiance en moi ?...

— Ah ! s'écria Léontine avec effusion, je retrouve ton cœur, papa !... Il me semble que j'ai maintenant un gros poids de moins sur la poitrine...

Elle l'entourait de ses bras, elle frôlait ses joues humides contre les joues brûlantes du bonhomme :

— Dis-moi que tu ne m'en veux plus ! poursuivait-elle d'une voix contrite.

— Eh ! non... Celui à qui j'en veux, c'est ton gueux de mari !... Le voilà joueur, à présent, il ne lui manquait plus que ça !...

— Malgré mes torts, répétait-elle en l'embrassant nerveusement, dis-moi que tu ne me renies point... que tu ne m'abandonneras pas !

— Je le voudrais que je ne le pourrais pas... Ah ! s'il ne s'agissait que de ce pion de Lavaur, je le laisserais avec joie patauger dans la boue... Mais toi, ma pauvre Titine, il ne faut pas que tu pâtisses des sottises et des ignominies de ton mari... Dussé-je me saigner aux quatre veines, je te tirerai des griffes de Touche-bœuf !... Voyous, du calme !... Sais-tu au juste le montant de ce que tu dois, y compris les frais ?

— Hélas !... confessa Léontine, je ne le sais que trop... C'est une affaire de près de deux mille francs.

— Deux mille francs ! grogna le rosicriste, deux mille francs, le double du capital prêté !... Quel usurier, que ce marchand de grains !...

Il se dirigea lourdement vers l'un des tiroirs de son bureau; il y prit un cahier de chèques, et en détacha une feuille, après l'avoir remplie.

— Tiens, ajouta-t-il, voici un chèque de deux mille francs...

Tu iras toi-même le toucher au Crédit lyonnais et régler l'huissier, puis tu me rapporteras les pièces... Mais dis bien à ton Marius que c'est la dernière fois que je paie ses dettes. Si ça recommençait, je préférerais demander au tribunal ta séparation d'avec un coureur de tripots !...

— Oh ! papa, comme tu es bon de t'intéresser encore à nous... Je t'assure que ce sera une leçon pour lui et pour moi...

Elle serra minutieusement le chèque dans son porte-monnaie, puis sauta de nouveau au cou de Firmin.

— Merci, merci !... Je suis confuse de toutes tes bontés, que je mérite si peu... Je ne sais comment te témoigner mon repentir et ma reconnaissance.

— C'est bien, tu me remercieras plus tard... Va vite à Paris et finis-en avec cette déplorable affaire...

Une fois seul, Charmois, un peu honteux de s'être si facilement laissé attendrir, se reprocha sa faiblesse. Assurément, Reine eût été plus impitoyable que lui et n'aurait pas permis qu'on pratiquât une semblable brèche aux fonds déposés au Crédit lyonnais pour assurer le paiement des échéances de fin de mois. Aussi, à déjeuner, se borna-t-il à murmurer en rougissant :

— A propos, j'ai eu ce matin la visite de Léontine... Elle est venue faire amende honorable.

— Et tu lui as pardonné?... s'écria Reine, en fouillant de son clair regard perçant le visage de son mari.

— Mon Dieu, oui, à tout péché miséricorde !... Quand on est victorieux, il faut se montrer élément et paternel.

— Tu as de la charité de reste ! grommela Reine, tu as toujours été trop faible avec tes enfans. Firmin, et ils en abusent...

Qui trop son enfant caresse,  
N'en aura pas d'allégresse...

Je souhaite qu'on ne te fasse pas repentir de ton excessive bonté !

Mais Firmin était incorrigible, et, quand il s'agissait de ses filles, il avait beau se cuirasser, il ne pouvait résister à une scène de larmes ou à une caresse.

Le même jour, vers la fin de l'après-midi, tandis qu'au fond de la serre des primeurs, il s'amusait à égrener les grappes trop serrées de ses *Frankenthal*, il entendit derrière lui un bruissement soyeux et vit Florence s'avancer lentement sous les arceaux des treilles.

— Bonjour, papa ! lui cria-t-elle de sa chaude voix cajoleuse.

— Bonjour, Flo! répondit-il d'un air affairé.

La visite matinale de Léontine, et les conséquences qu'elle avait eues, le rendaient ombrageux. Il redoutait quelque chapechute du même genre et se promettait de se tenir, cette fois, sur ses gardes. Pourtant, quand, dans l'entrelacement feuillu des ceps chargés de raisins grossissans, il contempla la plantureuse beauté rousse de son aînée, il ne put réprimer un mouvement d'admiration et d'orgueil paternels. Blanche, potelée, grassouillette, Florence, souriante et fraîche, s'harmonisait merveilleusement avec la verdure des pampres et la riche profusion des grappes déjà gonflées. Le front de l'horticulteur se dérîda.

— Tu es en beauté, aujourd'hui, ma fille! reprit-il en embrassant M<sup>me</sup> Vignerou.

— Tu trouves, papa?... C'est qu'alors le plaisir embellit, car je t'apporte une bonne nouvelle.

— Tant mieux! s'écria Charmois en se rassérénant; ça me changera... Depuis quelques jours, j'en reçois plus de mauvaises que de bonnes... Eh bien! voyons ta nouvelle?

Florence se recula de quelques pas, de façon à se détacher de profil, en pleine lumière, sur la phosphorescente verdure des vignes; en même temps, une aimable rougeur lui montait aux joues :

— Regarde-moi!... Ne remarques-tu rien?

Firmin écarquillait les yeux :

— Je te trouve très gentille. Un peu engraisée, par exemple.

— Je te crois!... Oh! ces hommes, tous les mêmes... Il faut leur mettre les points sur les *i*.

Elle se rapprocha du rosieriste et lui chuchota presque dans l'oreille :

— Eh bien! dans quelques mois tu seras grand-père... La voilà, ma nouvelle!

— Ho! ho! s'écria Firmin, dont le visage s'épanouit. — Il embrassa joyeusement Florence et, l'examinant de nouveau avec plus d'attention :

— Bravo! s'exclama-t-il. Je me disais aussi : « Comme elle a pris de l'embonpoint!... » Cette fois, voilà ce qu'on peut appeler une bonne nouvelle... Tu nous l'as fait désirer un peu longtemps, mais enfin, tout vient à point à qui sait attendre... Je me réjouis de servir de parrain au bébé et je souhaite que ce soit bientôt...

— Oh! répondit-elle en souriant, probablement vers la fin de l'automne.

— Cachottière!... Et tu ne nous en disais rien!

— Je voulais d'abord être bien sûre, afin de ne pas vous donner une fausse joie...

— Tu feras tous mes complimens à M. Vigneron, encore qu'il y ait mis le temps! J'avais fini par douter de ses capacités...

Elle rougit légèrement, puis, voyant que Charmois recommençait, en chantonnant, à égrapper ses *Frankenthal*, elle reprit d'une voix câline :

— A propos, papa, te souviens-tu de ta promesse?

— Hein! qu'est-ce que j'ai promis?

— Oh! le vilain oublieux!... Tu m'as promis de me faire un joli cadeau, le jour où j'aurais mon premier bébé... Je crois que le moment est venu de tenir ta parole...

— Certainement... je la tiendrai, marmouna Charmois dont le front se rembrunit, mais le bébé n'est pas encore là... Et puis, à te parler franc, tu tombes mal... J'ai de grosses sommes à payer et je ne sais où donner de la tête... Nous verrons ça un peu plus tard... au baptême...

— Ah! murmura Florence avec une moue boudeuse, je n'ai pas de chance...

— Voyons, ne boude pas, ma bonne Flo!... Tu l'auras, ton cadeau, patiente seulement un peu...

— C'est que...

— C'est que... quoi? répéta-t-il agacé.

— Je comptais tellement sur ta promesse que je me l'étais déjà choisi... J'avais pensé que tu y mettrais bien cinq cents francs: je désirais depuis longtemps une montre, je l'ai commandée et on doit me l'apporter demain.

— Tu as eu tort... grand tort... Je te le répète, je suis gêné en ce moment et je ne peux rien faire... Vous êtes étonnantes, vous autres!... Vous vous imaginez qu'on a toujours de l'argent mignon... Mais je n'en fabrique pas, moi, de l'argent, nom de nom!

— Ne te fâche pas, répliqua Florence sèchement, je prierai le bijoutier de reprendre sa montre, voilà tout... Y consentira-t-il? C'est une autre affaire... Ces gens-là ne sont pas toujours accommodans, et s'il insiste pour être payé, s'il s'adresse à Vigneron, nous aurons une scène atroce... Tu ne sais pas comme Prosper est grossier dans les discussions d'argent!... Mon Dieu, s'il ne s'agissait que de moi, je m'y résignerais; mais, dans la position où je suis, la moindre émotion peut être dangereuse...

Cette idée d'une scène, compromettant la santé de sa fille et celle de l'enfant, donna le frisson à Firmin... Ce Vignerou était si mal embouché! Il fallait s'attendre à tout avec lui...

— Mais aussi pourquoi l'être engagée sans me consulter? s'écria le malheureux rosieriste, en fourrageant nerveusement dans sa chevelure crépue, tu vas toujours trop vite, ma pauvre fille, et puis, après, tu t'en mords les doigts!

— C'est vrai, j'ai été sotte!... murmura Florence, mais j'étais si persuadée que tu me tiendrais parole, surtout après le succès de ton élection, auquel j'ai contribué pour ma bonne part... Enfin, j'aurai du courage, et je tâcherai de m'en tirer comme je pourrai...

« Je ne peux pourtant pas l'exposer aux mauvais procédés de ce butor de *Phylloxera!*... » songeait Charmois, en regardant sa fille dont les yeux commençaient à s'humecter. Florence avait jugé opportun de recourir au suprême argument des femmes, et de grosses perles liquides roulaient lentement sur ses joues... Elle possédait l'art de pleurer sans grimacer, et de rester jolie, tout en larmoyant.

— Ne pleure pas, ma petite Flo, il y a remède à tout!

— Si seulement, insinua-t-elle en épougeant ses yeux, tu pouvais voir le bijoutier et le faire patienter...

— Oui, oui, c'est ça, s'exclama-t-il, poussé au pied du mur, envoie-moi ton marchand, je m'arrangerai avec lui... Mais s'apristi! pour l'amour de Dieu, sois plus prudente à l'avenir...

— Oui, oui, je te le promets, mon petit papa! répliqua-t-elle en lui fermant la bouche avec une caresse...

— As-tu vu ta mère? demanda-t-il, moitié apaisé et moitié grognon.

— Non, je voulais que tu fusses le premier instruit de ma grossesse.

— Va la voir, annonce-lui la chose, mais ne parle pas de la montre... Tu gâterais tout!...

## XI

Le même soir, après souper, Firmin, peu soucieux de rester en tête à tête avec son interrogante ménagère et d'avoir à répondre à des questions embarrassantes, prit sa canne et son chapeau et s'en alla flâner à travers champs, dans l'espérance que le

grand air dissiperait ses humeurs noires. Il était mécontent de sa journée, et mécontent de la faible résistance qu'il avait opposée aux demandes, sans cesse renouvelées, de Léontine et de Florence. « Ces deux filles sont des gouffres, se disait-il ; si elles continuent, elles nous mettront sur la paille... »

A la vérité, son mécontentement était mitigé par la perspective d'être prochainement grand-père, mais cette perspective n'était pas exempte d'inquiétude. Il entrevoyait la désagréable éventualité de nouveaux appels de fonds : frais de parrainage, dragées du baptême, cadeau de bienvenue au bébé, etc. Ce diable d'argent, on avait beau en gagner, il vous fondait entre les doigts comme neige au soleil ! Heureusement, Désiré ne ressemblait pas à ses sœurs : il était travailleur, économe et rangé ! Grâce à lui, la maison Charmois se relèverait vivement au sortir de cette crise momentanée ; les affaires, qui s'étaient ralenties pendant la période des élections, reprendraient leur cours normal : — « Désiré sera le bon génie de l'établissement, songeait Firmin : brave garçon !... c'est lui qui rebouchera les trous creusés dans la caisse par l'insouciance prodigale de ses deux aînées !... » Cette réflexion rasséra insensiblement le rosieriste, et le réjouissant aspect de la campagne verdoyante et fleurie, sous la lumière apaisée du crépuscule de mai, acheva de le consoler des mécomptes de sa matinée.

Les dernières rougeurs du couchant baignaient dans une brume violette les fraisières en fleurs, les vergers pleins de promesses et les seigles onduleux. Aux lisières du bois, les merles, avant de se remiser, sifflaient gaiement leur chanson du soir. Firmin poussa jusqu'aux premières maisons de Verrières, puis, par un sentier herbeux qui dévalait entre les pépinières, gagna lentement le chemin bordé de peupliers qui mène à Antony. Le ciel s'embrunissait peu à peu : on y voyait poindre les premières étoiles, mais il y avait encore assez de jour pour qu'on pût distinguer nettement les silhouettes des rares passans qui rentraient au village, après leur journée faite. Tandis que Charmois approchait du fouillis d'arbres de « la Tombe à Molé », il aperçut un garçon et une fille qui sortaient du fourré.

— Tiens, pensa-t-il, deux amoureux !... Ne les dérangeons pas...

Et il se rejeta indulgemment en arrière des peupliers. Pendant ce temps, les deux amoureux, — car il n'y avait pas de doute à cet égard, — s'embrassèrent et se séparèrent. La jeune fille

s'en alla dans la direction de la rue des Bois; Firmin put voir distinctement son élégant profil se détacher en noir sur le ciel, et crut reconnaître la tournure de la nièce à Toucheboeuf. Immédiatement, un soupçon lui traversa le cerveau, soupçon bien vite confirmé par l'aspect du jeune galant qui remontait précisément le chemin d'Antony à Verrières, et qui venait, sans s'en douter, se jeter étourdiment, comme on dit, dans la gueule du loup. Pas d'erreur; c'était Désiré qui s'avavançait vers l'endroit où Firmin s'était discrètement dissimulé. Au moment où le garçon, après avoir allumé une cigarette, longeait la rangée de peupliers, le rosiériste sortit brusquement de sa cachette et se planta droit devant son fils :

— Papa! murmura le jeune homme en tressautant.

— Moi-même, reparti Firmin avec humeur, et c'est fort heureux!... Mieux vaut que ce soit ton père, et non un étranger, qui te surprenne en flagrant délit et te fasse rougir de ta conduite.

— Je n'ai pas à rougir, répliqua Désiré avec calme, surtout devant toi.

— Ah! vraiment?... s'écria le rosiériste. — Il saisit le bras de son garçon et l'entraîna vers les champs: — Viens-t'en par ici, nous avons à causer tous les deux, et nous nous y expliquerons plus tranquillement qu'au milieu du chemin...

Il était furieux de se sentir si brutalement désillusionné, au sujet de la sagesse d'un fils qu'il regardait tout à l'heure encore comme le bon génie de la famille. Cette fois, du moins, il se promettait de se montrer énergique, et de faire rentrer dans le devoir cet enfant insoumis à ses volontés.

— Ainsi, reprit-il impétueusement, tu continues tes relations avec Sabine!

— Oui, mon père, je n'ai pas changé de sentiments.

— C'est d'un bel exemple!... N'es-tu pas honteux de te donner en spectacle avec la nièce de mon plus cruel ennemi?

— D'abord, nous ne nous donnons pas en spectacle... Personne ne sait que nous nous rencontrons ici, de temps à autre, et toi-même... si tu ne nous avais pas épiés!...

— Je ne vous épiais pas! interrompit Charmois avec colère... c'est un pur hasard qui m'a amené près de « la Tombe à Molé »; mais admettons!... N'était-ce pas mon droit? Ne t'avais-je pas défendu de revoir la nièce de Toucheboeuf?...

— Tu me l'as défendu, en effet, au moment des élections.

dit posément Désiré, et je ne t'ai rien répondu, parce que tu étais très énervé de ton affaire avec Touchebœuf, et que je ne voulais pas t'irriter davantage... Mais, aujourd'hui, tu as battu ton adversaire, et il serait indigne de toi de lui garder rancune...

— Alors tu trouves très naturel d'entrer dans la famille d'un coquin qui a cherché à traîner ton père dans la boue?... Nous n'avons pas les mêmes façons de voir... Touchebœuf est resté mon ennemi, la situation n'a pas changé, et je te prie de nouveau de cesser toute relation avec Sabine.

— Je ne le puis pas... Notre amour n'a rien de commun avec vos discussions électorales. J'aimais Sabine avant ta brouille avec Touchebœuf et je l'aime encore aujourd'hui aussi fortement.

— Eh bien ! je t'ordonne de ne plus l'aimer...

— Papa, je t'ai souvent entendu raconter que tu étais très amoureux de maman et que vous vous étiez mariés par inclination... Si, dans le temps qu'elle s'appelait Reine Boncorps, on t'avait commandé de ne plus l'aimer, qu'aurais-tu répondu?...

— D'abord, ce n'était pas la même chose... Le père Boncorps n'avait jamais été l'ennemi de mes parens.

— L'amour reste indépendant des querelles de famille... Je connais ton caractère ; tu aurais répondu, comme moi, qu'on n'enlève pas de son cœur une affection sérieuse, comme on coupe un *gourmand* au pied d'un rosier, et tu aurais continué de courti-ser Reine Boncorps...

Il y eut un moment de silence : on n'entendit plus que les pas étouffés du père et du fils sur l'herbe épaisse du sentier. La nuit était venue tout à fait et, entre les bordures des pépinières, il faisait si noir qu'il était impossible aux deux interlocuteurs de distinguer les traits de leur visage.

— C'est ton dernier mot ? demanda brusquement Firmin d'une voix étranglée.

— Oui, mon père.

De nouveau un profond silence plana sur les pépinières. Dans l'herbe qui assourdissait comme un tapis de velours les pas des marcheurs, seul un petit grillon modula son chant monotone, pareil à un bruit de grelot, et accompagna de cette pacifique mélodie les pensées orageuses qui s'agitaient dans le cerveau de Firmin Charmois. Le rosieriste s'irritait de la calme et tenace opposition de son fils. Il était vexé de voir son autorité paternelle méconnue, et cependant il hésitait à jeter, entre Désiré et lui,

une de ces paroles qui blessent et séparent à jamais deux cœurs jusque-là étroitement unis. Il lui était douloureux de troubler le silence amical de cette nuit de printemps par des mots discordans et irréparables. Pourtant il s'était promis de montrer de la fermeté, de ne plus mériter la réputation d'un père faible, d'un homme sans caractère et qu'on mène par le nez. Ses filles avaient suffisamment abusé de sa bienveillance; il n'entendait pas que son fils leur donnât l'exemple de la désobéissance et de la révolte; — son fils, son bras droit, celui sur lequel il comptait pour maintenir et accroître le renom de la maison Charmois!... Un gros bouillon de colère montait à la gorge de Firmin, à la pensée que son Benjamin allait, pour satisfaire un caprice amoureux, passer dans le camp de son ennemi. C'était, à ses yeux, le pendant de la trahison des Lavour, et cela lui crevait le cœur...

Il releva la tête et vit se profiler devant lui les toitures de la Châtaigneraie, où une seule lumière brillait à la fenêtre de la chambre conjugale. Alors, comme s'il formulait tout haut le résumé de ses pénibles réflexions, il se retourna vers Désiré et déclara d'une voix rageuse :

— Puisque tu l'obstines, je m'obstinerai, moi aussi!... Je trouverai moyen de t'empêcher de faire un mariage qui serait une mauvaise action et une sottise!...

Puis il poussa violemment la grille et rentra à la Châtaigneraie, sans même s'inquiéter si son fils le suivait.

Il gagna à tâtons la chambre à coucher, où Reine était en train de se dévêtir. A l'aspect du visage empourpré et des regards furibonds de son mari, la vieille dame devina qu'il venait d'éprouver une vive contrariété, et commença de s'alarmer.

— Mon Dieu, Seigneur! s'écria-t-elle, tu as l'air tout mal en grogne, Firmin... Que s'est-il encore passé?

— Rien de bon! répondit-il en jetant son chapeau sur un meuble et en se débarrassant nerveusement de son veston... Je viens de découvrir que ton fils continue à se compromettre avec la nièce de Touchebœuf, et, quand j'ai adressé de justes reproches à Désiré,... sais-tu ce qu'il m'a répondu?... Que cette fille lui plaisait, qu'il la voulait pour femme, et qu'il l'aurait malgré tout... Nom d'une serpe! ça ne sera pas de mon vivant, toujours!... J'y mettrai bon ordre!

Tout en grognant, il se coucha et, pour échapper aux interrogations de sa femme, feignit de s'endormir. Le sommeil ne

vint pas. Pendant une grande partie de la nuit, il rêva au moyen de rompre net les relations de Désiré et de Sabine. Quand il crut enfin l'avoir trouvé, il ferma les yeux et réussit à s'assoupir; mais, dès le fin matin, il fut sur pied. Il s'habilla silencieusement, prenant de minutieuses précautions pour ne point éveiller Reine, et s'esquiva à pas de velours.

Lorsqu'il descendit au jardin, la maison sommeillait encore. En face, au-dessus du coteau de Wissous, le soleil venait de se lever dans une buée et sa lumière diffuse semait de molles touches argentées sur la campagne d'un vert blondissant, où déjà chantaient les oiseaux. L'air avait une tiédeur orageuse, et, dans cette lourdeur atmosphérique, les roses exhalaient de plus pénétrants parfums. Un moment, Firmin eut la tentation de s'attarder à travers le jardin épanoui, qui était son luxe et son orgueil; mais, craignant sans doute d'y rencontrer Désiré, il se hâta de sortir de la Châtaigneraie. Pendant quelques minutes, il demeura indécis sur le seuil, contemplant distraitement la perspective fuyante de la rue des Bois, dont les jardinets étaient encore enveloppés d'une ombre bleuâtre, puis brusquement il tourna à gauche, dans la direction de la sente des Saussaies.

Depuis que le nouveau conseil avait été nommé et que l'adoption du chemin vicinal, proposé par les ingénieurs, allait probablement être examinée et votée pendant la session de mai, Touchebœuf ne quittait plus sa fraisière des Saussaies. En prévision d'une expropriation prochaine, il travaillait à augmenter la valeur de son champ, et il avait eu l'idée d'y construire une serre de primeurs. Firmin, informé de cette rouerie du marchand de fourrages, avait donc la quasi-certitude de le rencontrer dès l'aube, sur le terrain, au milieu de ses ouvriers qu'il surveillait de très près. En effet, au premier détour de la sente, il aperçut, d'un côté de la fraisière, un mur de pierres de taille, récemment construit et venant affleurer au bord du sentier, de façon à barrer la bande de terre, jugée nécessaire à l'établissement du chemin vicinal. A ce mur, exposé au levant, l'armature de la serre s'appuyait déjà, et la forte carrure d'Éloi Touchebœuf se détachait en vigueur sur la blancheur de la pierre. Il stationnait précisément sur le talus du fossé et, la main en abat-jour sur le front, semblait épier, dans la direction de Saint-Saviol, l'arrivée de ses ouvriers.

Firmin, qui ne s'était pas trouvé, depuis les élections, face à

face avec son adversaire, éprouva d'abord un léger embarras à l'idée de l'aborder ; mais il surmonta très vite cette sensation de malaise et s'avança bravement dans le sentier. Au bruit de son pas, Touchebœuf avait tourné les yeux vers le survenant et s'était campé d'un air goguenard sur le remblai, les épaules adossées à un portant de la future serre. Quand Charmois s'arrêta en contre-bas du talus, ils se dévisagèrent une seconde silencieusement, puis le marchand de fourrages, soulevant ironiquement son chapeau, s'exclama d'une voix provocante :

— Ha ! ha !... Tu viens tirer les plans de ton chemin !... Ne te presse pas, mon camarade, tu as du temps devant toi... Avant que l'entrepreneur t'ait livré ta route, il coulera encore pas mal d'eau dans la Bièvre !... Tu vois, il ne me tracasse pas beaucoup, ton projet, et ça ne m'empêche pas de bâtir sur mon terrain !...

— Oui, riposta Firmin, sur le même ton, tu te figures que tes constructions viendront en ligne de compte ?.. Mais tu te trompes, mon cher, le jury ne donnera pas dans le panneau ; il déduira de l'estimation une bâtisse, élevée uniquement pour jeter de la poudre aux yeux.

Touchebœuf haussa les épaules.

— Le jury !... Il n'est pas près de fonctionner... On connaît la loi aussi bien que toi... Avant qu'on nous exproprie, il faut que ton chemin soit déclaré d'utilité publique... Et nous prouverons, nous, qu'il ne servira jamais à personne, sauf aux deux ou trois pauvres diables qui habitent les Saussaies...

— Ah ! vous prouverez ça !... Je vous conseille d'essayer ; vous serez bien reçus à la Préfecture !...

— Savoir ! On connaît les tenans et les aboutissans... Nous irons chez le préfet, et si le préfet ne nous écoute pas, nous pousserons jusqu'au ministère ; nous ferons marcher les députés et tout le tremblement... Nous mettrons dans les roues plus de bâtons qu'il n'y a d'échalas dans ton jardin... Ah ! tu as voulu nous faire sauter, mon bonhomme ; patience, c'est peut-être bien toi qui sauteras le premier, avec ton conseil de friponilles ! Ça sera tordant !...

La moutarde montait au nez du rosieriste. N'étant pas d'humeur à s'entendre narguer de la sorte, il jugea le moment venu de rabrouer le marchand de grains et de lui river son clou, à son tour.

— En attendant que tu te tordes, laisse-moi te donner un bon avis ; c'est du reste pour ça que je me suis dérangé ce matin.

— Un avis?... Tu es bien honnête de t'être dérangé pour si peu... Eh bien! je t'écoute... Tire-le de ta poche, ton avis!

— Le voici! riposta Charmois, qui était devenu rouge comme une pivoine; au lieu de t'échauffer la bile à propos d'un chemin qu'on établira sans ta permission, tu ferais mieux de t'occuper de ce qui se passe chez toi!

Touchebœuf eut un haut-le-corps, fixa sur son interlocuteur un regard plus aigu et reprit, toujours gouailleux, mais légèrement interloqué :

— Hein?... Que se passe-t-il chez moi?... Est-ce qu'il y a le feu?...

— Oui, ça brûle... Demande à ta nièce!

— Ma nièce!... A propos de quoi me parles-tu de ma nièce?...

Il secoua de nouveau dédaigneusement ses épaules et continua en ricanant :

— Ha! ha!... Tu t'imagines peut-être qu'elle se soucie encore de ton grand efflanqué de fils?... Sois tranquille!... Sabine a d'autres chats à peigner; elle se moque de toi et de ton garçon, je t'en donne mon billet!

— J'ignore si elle se moque de moi, mais j'ai des raisons de croire qu'elle continue de courir après Désiré, et, au lieu de perdre ton temps dans les Saussaies, si tu surveillais mieux Sabine, tu t'en serais aperçu aussi bien que moi... Oui, elle court après mon garçon et lui donne chaque semaine des rendez-vous dans les champs...

Un éclair s'alluma dans les prunelles du marchand de grains et il pâlit :

— Ça n'est pas vrai! cria-t-il.

— On sait que les démentis ne te coûtent rien... N'empêche qu'hier soir, pas plus tard, je les ai surpris tous les deux sous les arbres de « la Tombe à Molé. » Si tu les avais vus, comme moi, se bécoter, tu serais convaincu maintenant que Sabine n'est pas aussi dégoûtée de l'amour que tu le crois... C'était très clair, je te l'assure!...

Touchebœuf fixait durement sur Charmois ses yeux aux pupilles dilatées. Il avait trop de perspicacité et se connaissait trop bien en hommes pour ne pas être persuadé de la sincérité de son ancien copain. En l'écoutant, il serrait les poings et mordait sa lèvre blêmie.

— J'en ai été estomaqué tout le premier, continuait sarcastiquement Firmin, et comme je ne veux pas plus que toi de ce mariage, je te préviens en bon voisin... Toi qui es très fort pour mettre des bâtons dans les roues, tâche donc d'enrayer cette amourette-là; il y a urgence... J'ai saboulé Désiré, mais les garçons sont des garçons et tu connais le proverbe : « Gare à vos poules, mon coq est lâché !... »

Puis, tandis que le marchand de grains restait tout pantois, il ajouta victorieusement :

— Voilà !... Maintenant, bonjour !... Un bon averti en vaut deux !...

Et lui tournant le dos, il regagna la Châtaignerie.

## XII

Touchebœuf demeurait appuyé contre son mur, bouche bée, abasourdi comme par un coup de trique. Il regardait, ahuri, Charmois s'éloigner dans le sentier, et il respirait bruyamment. L'émotion qui le poignait était si violente qu'elle ne lui laissait pas le loisir de rassembler ses pensées. Les révélations du rosieriste, la duplicité de Sabine, le triomphe de Désiré, tout cela traversait son cerveau comme autant d'éclatantes fusées et aveuglait son entendement. Un instinct confus le poussait cependant à secouer son inertie : — ça n'avancait pas les choses, de rester planté comme un terme contre son mur, et il était urgent d'agir. — Brusquement il sauta du talus dans le sentier, en agitant ses poings fermés. Il tomba juste au milieu de l'équipe des compagnons serruriers, qui arrivaient sans se presser au rez de la fraisière, et qui s'arrêtèrent, ébaubis de voir leur bourgeois gestiquer tout seul. En surprenant leurs sourires sournois, Touchebœuf comprit qu'il paraissait ridicule et, vexé, déchargea sur eux sa première colère.

— Tas de flemmards, s'écria-t-il, vous n'êtes pas en avance !... Allons, allons, au chantier et vivement !... Je serai ici dans une heure; qu'on me fasse de bonne besogne, sans quoi je me plaindrai au patron !

Là-dessus, il détala et s'achemina péniblement vers Saint-Saviol. Peu à peu, néanmoins, la marche le remettait d'aplomb. De temps à autre, il faisait halte, s'épongeait le front et commençait à voir plus clair dans ses idées. « Cette Sabine ! quelle

ingrate et quelle sainte-nitouche!... Une fille qu'il avait recueillie, éduquée, mise dans du coton, et sur le dévouement de laquelle il croyait pouvoir compter!... Mais tablez donc sur la reconnaissance des enfans!... Autant semer de l'ivraie et s'imaginer qu'on récoltera de bon blé... Comme elle avait su cacher son jeu!... Tandis qu'il se reposait, les yeux fermés, sur sa docilité et son honnêteté, elle courait la pretontaine avec son amoureux... Si elle avait été pincée, la veille, sous les ormes de « la Tombe à Molé, » cela laissait supposer que le rendez-vous, découvert par Charmois, n'était certainement pas le premier. Les deux galans avaient pris probablement de longue date leurs mesures pour se rencontrer là-bas, pendant qu'il était chez Munerel; ce manège-là durait depuis l'hiver, et lui, nigaud, ne se doutait de rien!... Ah! les misérables, avaient-ils dû se gausser de lui, en roucoulant sous les arbres!... Sans compter que ses ennemis connaissaient peut-être déjà le dévergondage de Sabine et en devaient faire des gorges chaudes!... » Cela mettait son orgueil à une rude épreuve... Il revoyait Charmois lui apprenant triomphalement la chose, au beau milieu du sentier des Saussaies; alors des bouillons de colère lui soulevaient la poitrine, et il s'interrompait dans sa méditation pour lancer des jurons en pleine rue.

Ah! la gueuse! Il lui ferait payer cher toutes ces avanies-là; il lui ôterait l'idée de recommencer!... Mais comment la punir d'une façon exemplaire et pratique? La battre?... Encore que Touchebœuf en eût bien envie, il se rendait compte que cela ne mènerait à rien. Sabine s'entêtait et se butait facilement, et ce n'était pas une volée de gifles qui la guérirait de ses fantaisies amoureuses. — L'enfermer dans un couvent?... Il n'en avait pas le droit, et d'ailleurs elle avait atteint sa majorité depuis huit jours... La marier à un autre?... Oui, c'était là le vrai moyen de la corriger et en même temps de se venger de Désiré Charmois!... A la vérité, on ne pouvait la marier sans qu'elle y consentit, et elle regimberait très probablement; mais Touchebœuf, en homme habitué à dominer son prochain, se flattait d'avoir conservé sur l'esprit de Sabine le mystérieux prestige d'une autorité indiscutée; il ne doutait point de l'amener de gré ou de force à exécuter sa volonté, parce que la jeune fille, ayant pris l'habitude de vivre sous sa dépendance, se croirait perdue, le jour où il la menacerait de la mettre dehors... De tout cela il était fortement convaincu, et cependant l'idée de jeter sa nièce dans les

bras d'un mari ne lui plaisait qu'à moitié. Sabine possédait du chef de sa mère un petit patrimoine en terre et en argent, dont il avait eu l'administration et qu'il s'était insensiblement accoutumé à considérer comme son propre bien. L'épouseur exigeait tout d'abord une reddition de comptes et cette éventualité refroidissait singulièrement le marchand de grains. De plus, en un intime repli de son for intérieur, Toucheboeuf dissimulait une égoïste répugnance à se séparer de sa nièce. A son tour, il subissait la despotique loi de l'habitude. Il n'avait pas impunément passé dix années de sa vie auprès de cette gentille Sabine, qui croissait chaque jour en beauté et qui mettait dans son logis une lumière, une gaieté, dont il goûtait inconsciemment le charme. A mesure qu'il vieillissait, il appréciait davantage l'agrément de trouver en rentrant chez lui son appartement chaud, l'hiver, et frais, l'été; les repas cuits à point, à l'heure précise; sa maison bien tenue par une jolie fille qui lui servait de ménagère, de comptable, et de demoiselle de compagnie. Il envisageait avec terreur, au cas où il marierait Sabine, la nécessité de retomber dans sa maussade solitude de veuf et d'être réduit, en sa grande maison vide, à se morfondre en face de lui-même. « Non, non, se disait-il, à la fois furieux et perplexe, point de mariage! » Puis une étrange lubie, déjà ruminée confusément plusieurs fois, lui remontait au cerveau et le faisait méditer laborieusement : « Pourquoi pas?... Il y aurait là un moyen de tout arranger... Oui, mais ce serait jouer gros jeu! » Il s'arrêta, essoufflé, pour s'essuyer le front, et s'aperçut qu'il avait dépassé le porche de son logis. Un nouvel accès de colère le secoua, à la pensée que tous ses soucis provenaient du fait des Charmois père et fils. Il tourna brusquement sur ses talons, s'élança sous la voûte, ouvrit impétueusement la porte de son vestibule et entra chez lui, avec une rage froide dans le cœur.

Il trouva Sabine dans la salle à manger, occupée à préparer le premier déjeuner. Elle était déjà coiffée; ses épais et fins cheveux châtain, relevés au sommet de la tête, dégagèrent nettement la nuque blanche et se gonflaient en coques légères de chaque côté des tempes. Un peignoir de percale rose, serré à la taille, librement échanuré à l'encolure, mettait en valeur la grâce souple du buste et la ligne pure de l'attache du cou aux épaules. Il y avait dans la vivacité de ses mouvemens, le sourire de ses lèvres charnues, la tendresse de ses yeux bruns, une fraîcheur,

une santé, une réveillante jeunesse, qui attisèrent l'indignation de Touchebœuf, en lui faisant sentir plus amèrement encore et les torts de la jeune fille et tout ce qu'il perdrait, s'il était forcé de se séparer d'elle...

— Bonjour, mon oncle, dit Sabine, sans trop se préoccuper de sa mine courroucée, votre café est prêt et je vais le verser.

— Inutile, répliqua le marchand de grains en saisissant rudement le bras de sa nièce, je n'ai pas faim... Viens dans mon bureau; nous avons un compte à régler ensemble...

Violamment il l'entraîna dans le bureau, dont, en un tour de main, il ferma la porte et la fenêtre. puis se campant, les poings appuyés sur la table, en face de Sabine, il l'interpella brutalement :

— Hypocrite, effrontée, coureuse, j'en ai appris de belles!... Il paraît que, malgré mes injonctions, tu revois cette mauvaise graine de Désiré; tu lui donnes des rendez-vous, tu te compromets sans vergogne avec lui?... N'essaye pas de nier, je suis au courant de toutes tes ignominies... Et j'en ai été informé par qui?... Ça, c'est le comble!... Par le propre père de ton galant!... Oui, le rosiériste est venu ce matin, tout chaud tout bouillant, me corner aux oreilles que ma nièce est la fable et la risée du pays, qu'on la rencontre à « la Tombe à Molé » avec son amoureux et qu'elle n'a pas honte de l'embrasser publiquement!... Hein! comme c'est régalant pour moi de m'entendre raconter ça par l'homme que je déteste le plus au monde!...

Très calme, sans bravade, mais aussi sans embarras, Sabine fixait sur son oncle ses yeux clairs. Sa tranquillité porta au paroxysme l'irritation du marchand de grains, et avec cet illogisme des gens en colère, qui se soucient peu de se contredire, il s'écria :

— Mais, défends-toi donc! Si tu as encore un peu de pudeur et d'honnêteté, dis-moi donc qu'on m'a trompé, que tout ça est un tas de mensonges et que tu n'es pas capable d'une vilénie pareille!

— Pourquoi vous démentirais-je, répondit-elle simplement, puisque c'est la vérité?

Cette sincérité suffoqua Touchebœuf et acheva de le mettre hors de lui :

— C'est trop fort! grommela-t-il, et je me tiens à quatre pour ne pas te corriger comme tu le mériterais... Ainsi tu avoues crûment ta mauvaise conduite? Tu n'en rougis pas! Ça t'est fort indifférent d'être montrée au doigt? Ça t'est bien égal que ton oncle passe dans le bourg pour une bûche, pour un imbécile

qu'on peut narguer et berner impunément?... Tu es donc une fille sans cœur, sans principes et sans conscience!... Oui, sans conscience, car tu connaissais les raisons pour lesquelles je t'avais interdit de continuer des relations avec Désiré et, vivant chez moi, mangeant mon pain, tu étais tenue de m'obéir...

— Pardon, mon oncle, interrompit-elle, quand vous m'avez commandé de ne plus parler à Désiré Charmois, vous ai-je promis d'obéir? Ai-je engagé ma parole de ne plus le revoir?... Vous savez bien que non. Je me suis récriée, au contraire, et je ne vous ai pas caché que, loin de partager vos rancunes, je conservais à Désiré toute mon amitié. Je vous ai si peu trompé sur mes sentimens que vous m'avez enfermée à la maison et que vous m'avez fait surveiller par Philomène... Ne vous en prenez donc qu'à vous, si j'ai été conséquente avec moi-même, si j'ai écouté mon cœur au lieu de me soumettre à des exigences injustes.

— Tu es une coquine et une ingrate... Voilà ce que tu es! riposta rageusement son oncle; tu devais te respecter et me respecter, sinon par devoir, du moins par reconnaissance... Qu'est-ce que tu serais devenue sans moi, te l'es-tu jamais demandé?... Tu restais orpheline à onze ans, exposée à tous les risques, quasi abandonnée dans la rue. J'ai eu pitié de toi et, sans y être forcé, puisqu'il n'y avait entre nous aucune parenté, je t'ai retirée chez moi, logée, nourrie, vêtue à mes frais. Je t'ai envoyée dans une bonne pension, chez les religieuses d'Antony, et quand tu en es sortie, je t'ai installée dans ma maison où tu as trouvé toutes tes aises, où je n'ai rien épargné pour ta toilette et tes plaisirs; en un mot, je t'ai traitée comme mon enfant, et j'avais bien le droit, sacrebleu! d'exiger de toi le respect, la tendresse et la soumission d'une fille... Au lieu de ça, comment me récompenses-tu de mes soins et de mon dévouement?... Tu te révoltes contre mon autorité. Je te défends de t'amouracher d'un garçon indigne de toi, et tu te jettes à son cou; tu sautes à pieds joints par-dessus toutes les convenances; tu vois ton amoureux, à mon insu, en pleins champs, sans te soucier de te déshonorer ni de me rendre ridicule... Car enfin, celui après lequel tu cours comme une chatte en folie, c'est le fils de mon plus mortel ennemi, de l'homme qui a tout fait pour me nuire et me bafouer. Mais ta réputation, le qu'en-dira-t-on, les bienfaits de ton oncle, tout ça, tu t'en moques, pourvu que tu satisfasses tes fantaisies de libertinage! Ah! on a raison de dire que « la caque sent toujours le

hareng », tu es la digne nièce de mamselle Adeline Nivard !

Jusque-là, Sabine avait conservé sa belle tranquillité de fille bien équilibrée et maîtresse de ses nerfs, mais, aux derniers mots lancés par Touchebœuf, elle se cabra. Une rougeur lui monta au visage, les ailes de son nez palpitèrent, une flamme irritée s'alluma dans ses yeux et elle répliqua impétueusement :

— C'est vrai, vous m'avez recueillie, mais vos « bienfaits, » comme vous dites, n'ont pas été pour vous sans quelques profits, convenez-en!... Vous oubliez d'abord que lorsque je suis entrée chez vous, j'avais une petite fortune dont les intérêts ont servi à payer mon entretien, et même les frais de cette pension où vous m'avez envoyée si généreusement. Vous parlez de dévouement?... Mais, moi aussi, ne me suis-je pas dévouée à vos intérêts? Je tenais vos comptes, je raccommiais votre linge, je travaillais à votre jardin et j'allais aux champs surveiller vos ouvriers!... J'étais à la fois votre servante et votre commis, pourquoi me forcez-vous à vous le rappeler? Quant à votre affection pour moi, elle était pareille à celle des chats qui s'attachent à la cuisine où ils trouvent leurs aises, et qui se caressent à vos jambes, non par amitié, mais pour leur propre plaisir... Je vous ai économisé une femme de ménage et un teneur de livres; vous m'avez donné le vivre et le couvert, partant, nous sommes quittes!

Cette ferme réplique, qui contenait de dures vérités, désarçonna un moment le marchand de grains. « La mâline a réponse à tout! songeait-il en se mordant les lèvres, voilà les belles raisonneuses que nous vaut l'éducation d'à présent!... J'ai été un triple sot de la fourrer dans cette pension où on lui a faussé l'esprit et monté la tête... » Il renifla bruyamment, passa sa main sur sa bouche et, se croisant les bras, jugea prudent de recourir à un autre ordre d'argumens :

— Petite malheureuse! s'exclama-t-il, tu n'as pas le sens commun et tu ne vois pas plus loin que ton nez!... Tu t'es mise dans une fausse position; comment en sortiras-tu? Où veux-tu en venir?

— J'aime Désiré, il m'aime, et je l'épouserai, déclara Sabine nettement.

— C'est de la folie!... Ce garçon te leurre avec de belles promesses. Il cherche à s'amuser, mais ne se soucie pas de l'épouser... Le voudrait-il d'ailleurs, que son père ne le lui permettrait pas...

Tu secoues la tête?... C'est pourtant comme ça; ce matin même, le rosiériste a eu l'aplomb de me déclarer qu'il regardait ce mariage-là comme une farce; et qu'il n'y consentirait jamais...

— Nous nous passerons de son consentement.

— Oui, on se répète ces choses-là pour s'abuser mutuellement, mais, quand la fille met le garçon au pied du mur, elle s'aperçoit qu'il y a un fossé entre la promesse et l'exécution... Le fils Charmois se comportera comme tant d'autres, il s'effraiera du scandale, écoutera les représentations de son père, s'attendrira aux geigneries de sa mère, puis un beau jour il s'esquivera; on le fera voyager pendant un an ou deux pour changer ses idées, et le tour sera joué... Toi, pauvre folle, tu seras le dindon de l'affaire et tu l'apercevras que ton oncle avait raison... Seulement, il n'y aura plus de remède... Tiens, veux-tu savoir l'exacte vérité?... Eh bien! j'ai grand'peur qu'il ne soit déjà trop tard maintenant... Tu n'as pas pour deux sous d'expérience et tu crois, parce que tu te bouches volontairement les yeux, que les autres sont aveugles comme toi... Mais les gens sont très clairvoyans, surtout quand il s'agit de juger la conduite du prochain. Je parie qu'à cette heure, ton aventure est déjà le sujet des diries du village, et comme, dans ce cas-là, c'est toujours sur la fille qu'on tombe, toutes les commères sont en train de te donner tort et de te déchirer à belles dents... C'est tellement vrai que si, demain, par exemple, tu te décidais à te marier, tu ne trouverais, ni à Saint-Saviol ni aux environs, un garçon qui consentit à t'épouser, malgré ta jolie figure, ton éducation et ce petit patrimoine, — bien maigre, — que ta mère t'a laissé... Voilà ta position actuelle... Elle n'est pas très reluisante, et il n'y a certes pas de quoi relever la tête et parler arrogamment, comme tu le faisais tout à l'heure...

Il continua encore quelque temps sur ce ton, exagérant les faits, s'ingéniant à accumuler des suppositions humiliantes pour sa nièce, et s'efforçant de l'intimider. Celle-ci, blessée par les allusions injurieuses, les remarques désobligeantes que Touche-beuf multipliait avec son ordinaire manque de tact, pâlissait et perdait contenance. Quand il crut l'avoir suffisamment effrayée, le marchand de grains changea de manières, radoucit sa voix et se rapprochant patelinement de Sabine :

— Et pourtant, ma fille, poursuivit-il, il n'y a qu'un bon mari qui puisse te tirer du pétrin... Ne jetons pas le manche après la

cognée, je me fais fort de t'en trouver un, si tu es raisonnable. — Ah! dame, ce ne sera ni un jouvenceau ni un freluquet, mais tu as perdu le droit de te montrer difficile... Celui auquel je pense n'est plus à la fleur de l'âge; néanmoins, c'est un gaillard encore solide, un homme sérieux, qui te dorlotera, qui te donnera toutes les garanties de fortune et de bien-être... Et, pour en venir au fait, cet homme-là, c'est moi.

Et comme Sabine se reculait avec un sursaut de stupeur, il feignit d'interpréter son violent étonnement comme une réputation provoquée uniquement par la question de parenté.

— Ne t'effarouche donc pas... Je ne suis que ton oncle par alliance, et la loi accorde facilement des dispenses pour ces mariages-là...

Il fut interrompu par un éclat de rire nerveux, de sa nièce :

— Eh bien! qu'est-ce qui te prend?... Tu me ris au nez maintenant?

— Je ris malgré moi, répondit-elle d'une voix âpre, parce que vous vous imaginez naïvement que je ne vois à ce joli mariage d'autre obstacle que notre parenté... Mais il y en a cent autres auxquels vous devriez songer, si vous étiez dans votre bon sens! D'abord j'ai vingt et un ans et vous en avez plus de soixante; cette raison seule aurait dû vous renfoncer dans la gorge la ridicule proposition que vous avez l'aplomb de m'adresser!...

— Mon Dieu! confessa-t-il avec une humilité dont il n'était pas coutumier, c'est vrai, tu es jeune et je suis vieux... J'ai soixante-cinq ans, mais il n'y paraît guère... Du reste, je n'ai pas la prétention d'être choisi par amour, mais tout simplement par convenance. Si nous nous épousons, la situation ne sera pas changée: tu prendras mon nom, voilà tout, et il en vaut bien un autre; je ne serai pas un mari pour toi, je serai un ami et un père; je te mettrai dans du coton, je te ferai la vie heureuse...

— Heureuse! — de nouveau un sarcastique éclat de rire sonna sur les lèvres de Sabine. — heureuse!... décidément vous avez l'égoïsme féroce!... Taisez-vous, tenez, vous me dégoûtez! A mon âge, on veut un mari qui soit autre chose qu'un père; vous êtes un peu trop mûr pour moi, et je refuse net... Je vous refuserais d'ailleurs, ajouta-t-elle en élevant la voix, même si vous aviez vingt ans de moins, même si je n'étais pas amoureuse de Désiré... Mais je l'aime, s'écria-t-elle d'un ton de défi, je l'aime, entendez-vous bien, et je l'épouserai!...

Touchebœuf grogna sourdement et secoua son cou de tau-reau, en même temps qu'il agitait les bras d'une façon menaçante :

— Ne me pousse pas à bout, effrontée ! cria-t-il, ne me pousse pas à bout, ou il t'en cuira !

Elle le regarda en face et répliqua très posément :

— Vous ne me faites pas peur !

Il s'arrêta, étonné et mortifié à la fois de son peu d'autorité sur cette jeune fille qu'il avait jusque-là traitée en gamine sans conséquence. L'attitude résolue de Sabine et la fermeté de ses yeux clairs lui inspirèrent une sorte de jalouse admiration.

— Voyons, Sabine, insista-t-il d'une voix plus conciliante, ne sois pas une sottie, réfléchis... Je n'ai qu'une parole : Tu m'épouseras ou tu déguerpiras.

— Soit !... Je m'en irai.

— Je te donne jusqu'à ce soir, grommela-t-il en enfouçant son chapeau de paille sur sa tête... C'est à prendre ou à laisser !

Puis il sortit, furieux, en faisant claquer la porte.

### XIII

Dès que Sabine fut certaine du départ de son oncle, elle monta précipitamment dans sa chambre et s'y enferma pour réfléchir. Pendant son entretien avec Touchebœuf, elle avait eu assez d'empire sur elle-même pour rester calme et montrer bonne contenance. Maintenant la réaction se produisait ; le sang lui affluait à la tête et tout son corps tremblait. A ce trouble physique s'ajoutait une détresse morale. Elle se sentait isolée, seule au monde, sans protection aucune, car dans la circonstance Désiré ne pouvait rien, et elle était réduite à ne compter que sur elle-même. Elle s'effrayait de ce complet abandon, et cependant elle se disait qu'il fallait partir. Elle ne voulait pas attendre jusqu'au soir pour prendre une résolution. Elle ne se souciait pas de s'exposer de nouveau aux sollicitations, aux importunités, aux violences peut-être de ce vieillard qui lui inspirait un sentiment de répulsion et de terreur...

Mais où aller ? où se réfugier ? En supposant qu'elle se retirât dans quelque hôtel, — et cette seule perspective lui donnait un frisson d'angoisse, — où trouver l'argent indispensable pour vivre jusqu'au moment où elle entrerait en possession de son patrimoine ?... Elle connaissait Touchebœuf ; elle pressentait que, par

esprit de vengeance autant que par avarice, il userait de tous les moyens pour retarder l'heure de la reddition de ses comptes de tutelle. Elle le savait très retors en matière de procédure ; il se ferait certainement tirer l'oreille et se laisserait au besoin actionner en justice. Ce serait long et coûteux ; il faudrait recourir aux huissiers, au notaire, aux avoués ; ces gens-là ne se dérangent pas pour rien ; ils exigeraient des avances de fonds, et Sabine n'avait pas, pour le quart d'heure, un sou vaillant. Dans ce désarroi, une seule personne eût été capable de la conseiller et de l'aider utilement. — Désiré ; mais, outre qu'il répugnait à Sabine de mêler à son affection de vilaines questions d'argent, elle ne savait plus quand, ni comment elle trouverait une occasion de s'entretenir avec son seul ami ; après l'algarade de la veille et la découverte de leurs rendez-vous par Firmin Charmois, il était probable que Désiré se tiendrait prudemment sur la réserve. Sabine comprenait qu'elle ne pouvait, de son côté, aller chaque soir attendre sous les ormes de « la Tombe à Molé » une entrevue problématique. D'ailleurs, c'était ce matin même qu'il fallait agir et prendre une décision. Tandis qu'elle se creusait la tête et se désespérait, tout à coup une fortuite association d'idées entre les arbres de « la Tombe à Molé » et les risques des rendez-vous nocturnes éveilla dans sa mémoire le nom d'Adeline Nivard.

Et en même temps elle se ressouvint de la brusque apparition de « la tante Nivard » au beau milieu du chemin, de la peur qui l'avait saisie tout d'abord, et de la façon bienveillante dont Adeline l'avait rassurée. Elle se revit cheminant côte à côte avec sa tante, et se remémora la blanche maison en encoignure, à l'angle de la rue des Bois et de la rue Beausoleil. Elle se rappela les bonnes paroles avec lesquelles M<sup>lle</sup> Nivard l'avait congédiée en l'embrassant : « Souviens-toi que ta tante demeure dans cette maison, et, si tu as besoin de moi, si on te moleste là-bas, viens me voir, tu seras ici chez toi ! » Au fait, Adeline !... Pourquoi n'y avait-elle pas pensé plus tôt ! Cette hospitalité lui avait été offerte de bon cœur, et, dans sa détresse, elle aurait là, du moins momentanément, un refuge et une protection. Adeline était femme à la défendre contre les entreprises de Touchetouf et à forcer ce dernier à filer doux. A la vérité, la délicatesse de la jeune fille souffrirait de cette cohabitation avec une personne dont la réputation était fort endommagée ; mais, en somme, la

maison de la tante était un asile encore plus convenable qu'une auberge hasardeuse, et puis Sabine n'avait pas le choix.

Une fois sa détermination prise, elle procéda vivement à l'exécution. Elle échangea son peignoir contre une robe, se coiffa, se chaussa, rassembla les nippes qu'elle voulait emporter, dans un paquet qu'elle posa bien en évidence sur sa table, et, portant à la main un petit sac où elle avait serré ses objets de toilette, elle descendit l'escalier avec précaution, en prêtant l'oreille. La maison était tranquille; on n'entendait que le bruit de la vaiselle remuée par Philomène au fond de sa cuisine. Sur la pointe des pieds, Sabine se faufila dans le couloir, ouvrit doucement la porte du vestibule et fut prise d'un battement de cœur, en songeant à la possibilité de se trouver face à face avec son oncle. Heureusement, elle ne rencontra personne sous la voûte. Elle traversa la place en courant, se jeta dans une ruelle qui débouchait dans la rue des Bois. Trois minutes après, elle s'arrêtait essoufflée sous la marquise du logis Nivard.

A son coup de sonnette, la servante entre-bailla la porte, puis, après avoir prudemment dévisagé la visiteuse, consentit sur sa demande à la laisser pénétrer dans le vestibule.

— Qui est là? interrogea une voix câline qui partait d'une pièce contiguë.

— C'est moi, ma tante.

— Comment, c'est toi, mignonne!

La tante Nivard apparut sur le seuil de son salon, la mine épanouie, les cheveux coiffés en nid de merle, drapée dans un peignoir du matin, mais déjà sanglée dans son corset.

Elle observa un moment d'un coup d'œil curieux sa nièce, qui se tenait balbutiante devant elle, avec son petit sac à la main, puis elle l'embrassa tendrement et la poussa dans le salon dont elle referma la porte.

— Te voilà donc enfin, ma mie! commença-t-elle; sans reproche, tu ne m'as pas gâtée, et il faut que tu aies joliment besoin de moi pour t'être décidée à tirer ma sonnette!...

— C'est vrai, ma tante, avoua franchement Sabine, j'ai grand besoin de protection... Je me suis rappelé que vous m'aviez un soir offert votre amitié, et je suis venue chez vous, espérant que vous ne refuseriez pas de me recevoir.

— Et tu as eu raison, ma petite!... Ça ne marche donc plus, rue de l'Église?... Je me doutais qu'un jour ou l'autre, mon chien

de beau-frère te donnerait du fil à retordre... Tu vas me conter ça ; mais auparavant débarrasse-toi de ton sac, ôte ton chapeau, mets-toi à ton aise... Et d'abord, veux-tu prendre quelque chose ?

Sur la réponse négative de Sabine, elle l'aida à se décoiffer, l'embrassa derechef, l'installa dans un bon fauteuil, lui glissa un coussin sous les pieds, puis, s'asseyant elle-même, les coudes aux genoux, les mains dans les cheveux, elle poursuivit :

— Maintenant, je t'écoute, dis-moi bien tout, comme au confessionnal... Il y a de l'amour là-dessous, n'est-ce pas?... Je parierais que c'est à cause de ton bel ami, Désiré Charmois, que tu t'es disputée avec Touchebœuf ?

Sabine fit signe que oui et raconta rapidement la querelle du matin, la colère du marchand de grains, ses menaces et sa grotesque proposition de mariage. Adeline poussait de temps en temps une exclamation peu flatteuse pour son beau-frère. Quand sa nièce eut terminé, elle brandit le poing et s'écria :

— Ah ! le vieux roquentin, le dégoûtant personnage !... Je le reconnais bien là ; il ne respecte rien et s'est toujours salement conduit, même avec ses plus proches parentes... Figure-toi que, du vivant de sa femme, et quand j'étais encore une jeunesse, il a eu le front de me faire des propositions... Il a été joliment reçu, à coups de griffe et à coups de pied, et il ne s'en est pas flatté... Tu as eu grandement raison, ma mie, de prendre la poudre d'escampette et de le planter là pour reverdir !

— Je ne pouvais décemment rester un jour de plus dans sa maison, reprit Sabine ; je me suis sauvée, au risque de me trouver dans la rue, si vous me repoussiez... Vous êtes ma seule parente. Ayez la bonté de me loger jusqu'à ce que j'aie obligé M. Touchebœuf à me rendre le bien de ma mère, puisque maintenant me voilà majeure. Ne me refusez pas, ma tante ! Je me sens si abandonnée et... si malheureuse !...

Les larmes que la jeune fille avait contenues si longtemps, jaillissaient maintenant et coulaient sur ses joues. La compatissante Adeline se pencha vers elle, la saisit dans ses bras et la couvrit de caresses.

— Pleure pas, ma chérie !... Ne te gâte pas les yeux à pleurer, pour un animal de cette espèce... Sûrement que je te prendrai avec moi ! Ma maison sera la tienne, tout le temps que tu voudras... Touchebœuf ne s'avisera pas de venir t'y relancer, je t'en réponds !... Et quant au bien de ta mère, il te le restituera, capital et inté-

rêts, rapporte-t'en à moi... On ne lui fera pas grâce d'un centime, à ce grigou!... Repose-toi un moment ici, je vais te préparer ta chambre...

Elle saisit le sac de toilette et s'élança dans le couloir :

— Philippine, cria-t-elle à la servante, apprête-nous un bon dîner... Ma nièce reste avec moi!

Elle exultait, — heureuse d'abord d'être mêlée à un roman d'amour, puis enchantée de saisir une si belle occasion de se venger des mauvais procédés de son beau-frère. Et quelle plus éclatante vengeance pouvait-elle tirer de lui? Recueillir, héberger, conseiller une nièce que les violences de l'oncle avaient chassée de chez lui, n'était-ce pas le coup le plus cruel qu'on pût porter à Touchebœuf?... La tante s'empressa d'aérer la chambre qu'elle destinait à Sabine, et qui donnait sur le jardin. C'était une pièce fort gaie, tendue de cretonne et garnie d'un vieux mobilier Louis XVI ayant appartenu au médecin de Longjumeau. Adeline mit des draps au lit de bois peint, emplît d'eau fraîche les brocs et l'aiguière, empila sur la toilette des serviettes blanches, et alla au jardin cueillir une brassée de roses, dont elle orna les deux potiches de la cheminée; même, en passant une dernière inspection à travers la chambre, elle fut saisie d'un scrupule de délicatesse tout à son honneur. Ayant remarqué, aux murs, des gravures du siècle dernier, trop déshabillées, elle les jugea peu décentes pour l'appartement d'une jeune fille, et les fit décrocher et porter au grenier par Philippine. Quand tout fut en ordre, elle courut chercher sa nièce :

— Voici ta chambre, arrange-toi tranquillement; lave tes yeux, rafraîchis tes joues et, quand tu auras fini, nous nous mettrons à table, car il n'est pas loin de midi... A propos, tu n'as rien apporté avec toi, ni linge ni vêtements?

Sabine répondit qu'elle avait tout laissé, rue de l'Église.

— Ne t'inquiète pas, je te donnerai ce qu'il te faudra; quant à tes effets, je les ferai quérir dès ce soir, et Touchebœuf les rendra, ou il dira pourquoi!...

A midi sonnant, elle conduisit sa nièce dans la salle à manger et l'installa en face d'elle; Philippine s'était distinguée et le déjeuner était excellent; mais Sabine n'y toucha que du bout des dents; les émotions de la matinée lui avaient coupé l'appétit. Après que le café fut servi, la tante Nivard dit à la jeune fille :

— Je vais te laisser seule une demi-heure, ayant une course

à faire dans le voisinage... Retourne dans ta chambre, tu y trouveras de l'encre, des plumes et du papier... Profite de mon absence pour écrire à ton gremlin d'oncle... Tu lui signifieras ton intention de demeurer chez moi ; tu l'inviteras à te restituer tes affaires et à te rendre ses comptes dans le plus court délai... Quand ce sera fait, tu iras m'attendre dans le salon ; ne t'impatiente pas, je serai tôt de retour.

En effet, une demi-heure après, lorsque Sabine entra dans le salon avec sa lettre à la main, elle y fut presque aussitôt rejointe par Adeline Nivard, escortée de deux visiteurs, dans lesquels la jeune fille reconnut le docteur Jourd'heuil et le nouvel adjoint, le graveur Loyer.

— Sabine, commença M<sup>lle</sup> Nivard, avec une majestueuse gravité, dont elle n'avait guère l'habitude, je te présente deux de mes voisins : M. l'adjoint Loyer et M. le docteur Jourd'heuil... Messieurs, voici ma nièce Sabine Panvert, qui va désormais demeurer chez moi... N'est-ce pas, mignonne ?

Sabine répondit affirmativement et ajouta qu'elle remerciait de tout cœur sa tante, qui voulait bien lui donner l'hospitalité.

— Messieurs, continua celle-ci en se redressant, vous êtes témoins que ma nièce est venue vivre avec moi, de son plein gré... Remarquez en outre qu'elle est majeure et qu'elle a le droit d'habiter où bon lui semble... Je vous prie donc de vous rendre chez le sieur Touchebœuf, mon beau-frère, et de lui déclarer ce que vous avez vu et entendu, en lui remettant en même temps le poulet que voici...

Elle confia la lettre de Sabine au docteur Jourd'heuil, qui promit de s'acquitter ponctuellement de la commission. Puis, après un échange de remerciemens et de banalités polies, les deux voisins se retirèrent.

— A présent, ma petite, dit Adeline, renonçant au mode solennel et reprenant sa voix roucouillante, nous pouvons dormir sur les deux oreilles... Embrasse-moi !...

Dès le soir, la nouvelle du départ de Sabine et de son élection de domicile chez M<sup>lle</sup> Nivard pénétra par infiltration dans quelques maisons de Saint-Saviol. Le graveur Loyer la chuchota confidentiellement aux habitués du *Panier Fleuri*, en prenant un bock, et ceux-ci, en rentrant chez eux, en firent le récit à leurs ménagères. Mais ce fut le lendemain matin seulement que l'histoire se répandit dans le bourg et y circula, commentée, grossie et enjo-

livée de détails inédits. Elle y excita, comme on dit à la Chambre, des rumeurs en sens divers. Chacun dissertait à sa guise sur les causes plus ou moins probables de cette curieuse aventure. Les uns prétendaient que Sabine s'était enfuie pour se soustraire aux violences de son oncle; les autres affirmaient que celui-ci l'avait chassée, à cause de l'amour qu'elle persistait à montrer pour Désiré Charmois. Les ennemis de Touchebœuf riaient sous cape et ne plaignaient guère le marchand de grains; à leur sens, sa nièce avait eu raison de s'enfuir et de se débarrasser de la tyrannie de ce vieil égoïste. Mais les bourgeois rigides déploraient cette fugue scandaleuse; les gens respectables, — et presque tous se flattaient de l'être, — s'accordaient à blâmer la jeune fille d'avoir choisi pour refuge la maison d'une femme aussi peu recommandable, aussi disqualifiée que M<sup>lle</sup> Nivard; c'était, à leur avis, tomber de fièvre en chaud mal, et vivre en compagnie d'une tante mal famée leur semblait un pire danger que de subir les mauvais traitemens de l'oncle Touchebœuf.

Quant à ce dernier, il ne bougeait de son logis et demeurait invisible. Après le coup des élections, cette déconvenue l'atteignait en plein cœur et l'atterrit. Mais il était de ceux qui brûlent leur fumée et dévorent en silence leurs chagrins domestiques. Il errait comme une âme en peine à travers son appartement. De sourds accès de rage le prenaient, à la pensée que, non seulement Sabine lui échappait, mais qu'elle avait demandé asile et assistance à cette odieuse belle-sœur qui était sa bête noire. — Son orgueil meurtri, son autorité foulée aux pieds, ses intérêts lésés, le faisaient souffrir à crier; mais il se lamentait en dedans et, comme un animal blessé, blotti dans l'ombre de son bureau, il y léchait farouchement sa plaie.

Néanmoins, son avanie, ayant eu Philomène pour témoin, ne pouvait longtemps rester secrète. La servante était bavarde, elle résistait difficilement à la tentation de jaser avec les voisines, et Léontine Lavour fut la première instruite de la mésaventure de son propriétaire. Aussi, dès le lendemain, s'habilla-t-elle avant midi, afin de servir l'histoire toute chaude aux habitans de la Châtaigneraie. Elle appartenait à la catégorie de ces charitables personnes dont le principal bonheur consiste à apporter de fâcheuses nouvelles. Bien que la chaleur fût accablante et le temps plein de menaces d'orage, elle s'empressa d'accourir chez son père à l'heure du déjeuner.

Les Charmois étaient attablés dans la salle à manger, lorsque M<sup>me</sup> Lavour déboucha de la grande allée du jardin. Ils ne savaient rien de l'événement de la veille, mais, soit que la lourdeur de la température exerçât son influence assoupissante, soit que la discussion de l'avant-veille, à propos de Sabine, eût amassé des nuages entre le père et le fils, ils achevaient tous trois leur repas dans un silence maussade. Au moment où Désiré pliait déjà sa serviette, et se disposait à sortir, Léontine parut sur le seuil de salle et, rien qu'à l'aspect de son vêtement noir, de ses yeux ronds et de sa mine pointue, qui la faisaient ressembler à un corbeau, il devina qu'elle méditait une méchanceté. Il se rassit donc et fixa sur elle un regard d'inquiète méfiance.

— Bonjour papa et maman; bonjour Désiré, s'écria-t-elle... Vous allez bien tous?

Puis, après avoir distribué machinalement à la ronde trois baisers fort secs, elle s'assit et ajouta :

— Hein! que dites-vous de la nouvelle?... En voilà une affaire!

— Quelle nouvelle? quelle affaire? interrogea distraitement Charmois, en trempant un biscuit dans son vin.

— Comment, vous n'êtes au courant de rien?

— Nous ne sommes pas encore sortis de chez nous, observa dédaigneusement Reine Charmois, nous avons d'autres chiens à fouetter que de courir les rues dès le matin, pour récolter les ragots du pays.

— Il ne s'agit pas de ragots, répliqua Léontine, vexée; je n'ai pas moi-même l'habitude d'écouter les potins de la rue... Si je vous parle de l'aventure qui met Saint-Saviol sens dessus dessous, c'est qu'elle s'est passée dans ma propre maison, chez mon propriétaire...

— Chez Touchebœuf? s'écria Désiré, qui devint subitement pâle.

— Vraiment!... chez Touchebœuf! répéta Firmin, à la fois intrigué et embarrassé.

Il pressentait que cette histoire pouvait bien être la conséquence de son entretien avec le marchand de grains, dans la sente des Saussaies; la bombe avait sans doute éclaté et il se demandait, non sans un mouvement de compassion, si Désiré n'allait pas en recevoir les éclaboussures.

— Chez Touchebœuf, parfaitement, reprit Léontine... il y a eu hier une scène terrible entre lui et sa nièce : Philomène me

contait, ce matin, que, de sa cuisine, elle entendait le bruit de la dispute et les gros mots de son maître... On ne sait pas au juste à propos de quoi ils se sont querellés; mais, finalement, dès que l'oncle a eu le dos tourné, la nièce a pris la porte et s'est enfuie de la maison.

— Cette petite a toujours eu une mauvaise tête, remarqua philosophiquement le rosicriste.

Désiré restait muet, mais ses traits s'étaient contractés et il fixait sur son père deux yeux irrités et soupçonneux.

— Voilà les fruits de l'éducation d'à présent! s'exclama Reine, en ramassant dans une corbeille les débris de pain semés sur la table, on ne peut plus morigéner ses filles sans qu'elles se rebiffent et se redressent comme de petits serpens... Assurément je n'aime pas Touchebœuf;... mais il a recueilli et hébergé cette petite à laquelle il ne devait rien, et si elle a fauté, c'était son droit et son devoir de la remettre vertement dans le bon chemin...

Il y eut quelques minutes d'un pénible silence. Charmois, gêné par ce regard filial qui pesait sur lui, et ne se sentant pas la conscience nette, se leva de table, alla consulter le baromètre, puis tambouriner aux vitres, en murmurant :

— Je crois que nous aurons de l'orage, ce soir.

Le brave homme se doutait guère qu'avant de gronder dans le ciel, cet orage éclaterait désagréablement dans sa propre maison.

— Ce n'est pas tout! continua Léontine avec un mauvais sourire, devinez chez qui cette demoiselle Sabine, après son escapade, a eu l'idée de se réfugier?... Chez la Nivard, chez une femme dont la réputation est détestable... Une créature qui doit sa fortune aux libéralités de son dernier amant, une ancienne coureuse que personne ne veut fréquenter!

Les yeux de Désiré se baissèrent comme pour cacher une secrète humiliation et son visage bouleversé exprima un douloureux étonnement.

— Ça devait être, dit M<sup>me</sup> Charmois; tille qui ne respecte pas ses parens, ne se respecte pas soi-même...

— Il faut convenir que c'est raide! s'exclama à son tour Firmin Charmois.

Au fond, il n'était pas fâché du dénouement de l'aventure; il y voyait un moyen de diminuer l'estime de Désiré pour Sabine, d'ôter au garçon ses illusions et de le guérir peu à peu de cet amour qui le tourmentait.

— Oui, répéta-t-il, c'est raide... Je n'admets pas qu'une jeune fille, qui passait pour fière, honnête et sensée, ait été se galvauder en pareille compagnie.

— Ça vous étonne? répartit acerbement M<sup>me</sup> Lavour, moi pas!... Qui se ressemble s'assemble... Cette Sabine, avec ses yeux de chèvre, a toujours été une fille coquette, sensuelle et scandaleusement précoce pour son âge... La maison de sa tante Nivard, où l'on ne voit que des nudités accrochées aux murs, où les meubles eux-mêmes sentent la luxure et le vice, est tout à fait le logis qu'il lui faut. Elle y sera à bonne école et y pourra aguicher les garçons tout à son aise...

Elle fut brusquement interrompue par un geste violent de Désiré, qui ne se contenait plus et qui lui criait :

— Tais-toi, entends-tu!... ou bien ça se gâtera!... Sabine vaut mieux que toi... Elle, au moins, n'est ni une hypocrite ni une envieuse!

Léontine se tourna à demi vers son frère, lui coula un coup d'œil hostile et riposta aigrement :

— Ah! oui, au fait, j'oubliais que tu es son défenseur... Tu lui dois bien ça, du reste, puisque tu as eu ses bonnes grâces!...

— Mentreuse, tu sais bien que c'est faux; mais c'est dans ta nature de lancer du venin, et quand je t'ai vue entrer, je me suis tout de suite douté que tu venais ici pour quelque méchanceté... Tu n'es qu'une bête malfaisante! Après nous avoir trahis pour le compte de Touchebœuf, maintenant tu essayes de jeter la désunion entre mes parens et moi... Tiens, va-t'en, ne me force pas à te mettre à la porte!...

— Désiré, je t'en prie! protesta le malheureux Firmin, navré de la tournure que prenait la discussion.

— Pourquoi donc me mettrais-tu à la porte?... répliqua Léontine en regimbant, j'ai autant de droit que toi d'être chez nous, et à moins que papa et maman ne trouvent que je suis dans mon tort?...

En même temps elle jetait un regard impérieux du côté de Reine et de Firmin, mais voyant que son père se taisait prudemment, afin de ne pas exaspérer Désiré, et que Reine hochait la tête en signe de désapprobation, elle se décida à battre en retraite...

— Allons, grommela-t-elle furieuse, toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire et il paraît que je suis de trop ici... Je m'en vais, bonjour!

Quand elle fut partie, le rosiériste revint vers son fils :

— Mon garçon, dit-il, d'un ton moitié sévère et moitié conciliant, tu as été trop loin et tu n'aurais pas dû oublier que tu parlais à ta sœur!... En somme, Léontine était dans le vrai; elle aurait pu être moins agressive, mais...

Désiré l'arrêta d'un geste :

— Papa, interrompit-il, restons-en là... Si nous revenions sur cette triste affaire, j'aurais peut-être des reproches à t'adresser, à toi aussi, et j'aime mieux garder le silence...

Il sortit et se réfugia dans le fond du jardin. Son esprit était plein de doute et de découragement. Tout de même, le coup avait porté. Injuste à son tour, Désiré ne pouvait s'empêcher de blâmer la résolution de Sabine, et peu à peu il sentait s'amasser au fond de son cœur une lie de méfiance et de désenchantement.

#### XIV

La malencontreuse visite de Léontine eut, pendant le reste du jour, une répercussion pénible sur l'état d'esprit des habitants de la Châtaigneraie. Firmin Charmois, encore tout ému, était parti après le déjeuner. On l'avait convoqué à Sceaux pour la revision et il y devait dîner, chez le maire, avec ses collègues. Reine passa son après-midi à tracasser dans son ménage et à se lamenter sur les maudites histoires qui menaçaient de désunir la famille. Quant à Désiré, le plus atteint des trois, il était allé cacher son agitation derrière les massifs de rosiers et essayait de calmer sa fièvre, en travaillant avec acharnement, malgré la lourdeur assoupissante de la température. Mais il avait beau s'abstraire dans ses besognes manuelles, il ne pouvait s'empêcher de penser au scandale causé par la fuite de Sabine, ni de déplorer cette fâcheuse installation chez Adeline Nivard. Sur ce point, il partageait les préventions des gens de Saint-Saviol, n'admettait pas qu'on rompit ainsi en visière à l'opinion publique et voyait, dans cette situation équivoque de la jeune fille, un obstacle plus sérieux que tous les autres à ses projets de mariage. Au crépuscule, le souper réunit de nouveau le fils et la mère, et, de nouveau, le repas pris en commun se ressentit des préoccupations qui les tourmentaient tous deux. Reine s'abstenait de faire des remontrances directes à son garçon, mais dans sa contenance, dans ses fréquents soupirs, dans les réflexions auxquelles elle donnait une

brève forme proverbiale et qu'elle semblait adresser à un auditeur invisible, on sentait percer une austère désapprobation; on devinait combien la rigide matrone blâmait la continuation de cette liaison avec une fille qui s'exposait maintenant à être partout montrée au doigt.

Aussi, dès que la nappe fut enlevée, Désiré se retira, en prétextant de sa fatigue, et monta se coucher. En effet, dès qu'il fut chez lui, il se dévêtit et, accablé autant par la pesanteur d'un ciel orageux que par la lassitude physique, il s'endormit presque aussitôt. Charmois avait exprimé le désir qu'on ne l'attendit point; de sorte que Reine, après avoir fait sa ronde et constaté que tout était en ordre, gagna elle-même sa chambre et se mit au lit.

Elle avait à peine soufflé sa bougie et posé sa tête sur l'oreiller, qu'un violent coup de tonnerre la secoua. Elle se dressa sur son séant, prêta l'oreille et entendit la pluie ruisseler au dehors. L'orage venait d'éclater, de larges éclairs illuminaient, presque sans intervalles, l'obscurité de la pièce. Tout à coup, Reine pensa à la possibilité d'une tombée de grêle et, avec une soudaine angoisse, se demanda si, en l'absence de Firmin, Désiré n'avait pas, au milieu de ses préoccupations amoureuses, oublié de prendre les précautions nécessaires pour protéger le vitrage des deux serres. Aussitôt, elle sauta du lit, revêtit un jupon et un casaquin, alluma une lanterne, puis courut chez son fils, qu'elle tira brusquement de son sommeil.

— Désiré! entends-tu?...

— Hein?... Quoi donc? demanda-t-il, éveillé en sursaut.

— Il fait un gros orage... A-t-on rabattu les paillasons sur les serres?

Il se frotta les yeux, rassembla ses idées et soudain, se frappant le front :

— Non... Je ne crois pas... Mâtin! effectivement ça tombe dru!

— Allons, reprit Reine alarmée, habille-toi vite... S'il venait à grêler, nous serions dans de beaux draps!

Désiré enfila son pantalon et sa veste, et se chaussant à la hâte, s'élança dehors avec sa mère.

Une averse cinglante, mêlée déjà de grêlons, leur fouetta le visage; mais Reine, habituée depuis longtemps à de pareilles alertes, n'était pas femme à reculer devant une ondée. — Vite! vite! murmurait-elle en se précipitant dans l'allée où, à chaque instant, de phosphorescentes clartés traversaient le ciel bas. De

retentissans coups de tonnerre leur succédaient. A la lueur des éclairs, on apercevait soudain de grands carrés de roses, courbant leurs épaisses corolles sous l'eau ruisselante, puis plus loin, la perspective des serres, sur le vitrage desquelles les paillassons n'avaient pas été déroulés. Au même moment, Reine poussa un cri de désolation.

— Ah! Seigneur, nous sommes perdus, nous sommes ruinés!

Des grêlons, gros comme des noix, pleuvaient avec un rebondissant fracas sur le gravier et sur les vitres.

Ils hachaient les feuilles, enlevaient des plaques d'écorces aux troncs des arbres, et, pareils à des balles, criblaient de trous les verrières qui tintaient et volaient en éclats. Désiré eut la joue déchirée par une de ces billes de glace agglutinée et, comprenant le danger, saisit le bras de sa mère pour lui faire rebrousser chemin. Reine regimбай; tout en jetant des lamentations aiguës, elle s'entêtait à marcher dans la direction de la serre.

— Non, s'écria impérieusement Désiré, le mal est fait maintenant et nous n'y pouvons rien... Inutile d'attraper votre mort, maman!...

Il l'entraînait, l'emportait presque à bras-le-corps et la forçait à se réfugier dans le vestibule. Mais une fois abritée, l'opiniâtre ménagère ne prétendait pas remonter dans sa chambre. Elle restait appuyée contre la porte vitrée et, quand une bleuâtre flamme d'éclair découvrait à ses yeux une partie du jardin massacré par la grêle, elle joignait les mains et sanglotait faiblement. Énervée, affolée, elle se désolait, comme si tout ce dégât eût été le résultat d'une faute personnelle :

— Ah! mon Dieu! mon Dieu! quel malheur, nous sommes perdus!... Qu'est-ce que va dire ton père en rentrant!

Au bout d'un quart d'heure, les grêlons devinrent plus rares et la violence de la pluie elle-même s'atténua. L'orage s'en allait vers la Seine; peu à peu le ciel s'éclaircissait et un croissant de lune, émergeant de l'épaisseur des nuées fuyantes, montra aux habitans de la Châtaigneraie toute l'étendue du désastre : — l'eau roulant dans les allées défoncées, les rosiers saccagés, la terre couverte d'une couche de grêlons, les arbres fruitiers dépouillés de leurs feuilles et, tout là-bas, dans la serre, les vitrages crevés laissant voir les arceaux de fer de l'armature.

Désiré, effrayé de la surexcitation de sa mère, tentait de la réconforter et de la décider à regagner sa chambre, pour y changer

de linge; mais elle lui résistait, demeurait affalée contre l'embrasure de la porte et continuait de gémir, sans s'inquiéter de ses vêtemens mouillés qui collaient sur son corps tremblant. — Ce fut dans cet état que la trouva Firmin Charmois, quand il revint de son dîner officiel.

L'orage avait été local et, à Sceaux, tout s'était borné à une averse inoffensive. Néanmoins, en entendant les coups de tonnerre se succéder dans la direction de Saint-Saviol, Firmin, inquiet, avait pris congé de son hôte et s'était hâté de descendre vers Châtenay. Jusqu'à la sortie du village, il ne remarqua rien d'insolite; l'ouragan, s'étant à peine étendu sur une largeur d'une demi-lieue, avait épargné ce versant de la vallée. Mais, en traversant la route de Versailles, le rosieriste, à l'aspect de la chaussée jonchée de feuilles vertes, commença de s'alarmer. Il vit, dans un fossé, de petits tas blancs, se baissa, ramassa un grêlon gros comme un œuf de pigeon, et une angoisse lui serra le cœur.

Quand la lune, se dégageant des nuages, éclaira les champs, ce fut bien pis. Les blés et les seigles couchés au ras du sol, les vignes et les groseilliers fauchés comme par la mitraille, les arbustes mutilés, offraient un navrant spectacle. On entendait monter au loin, ainsi qu'une sourde lamentation, les cris des gens épars dans les cultures et qui se désespéraient en constatant le dégât. Charmois, talonné par le pressentiment de quelque catastrophe, doubla le pas et arriva haletant à la Châtaigneraie.

Dès qu'il pénétra dans le vestibule, la consternation de Désiré et la surexcitation de Reine ne lui laissèrent plus de doutes.

— Nous avons été touchés? s'écria-t-il.

Désiré leva les bras, les laissa retomber, et murmura :

— Un désastre!...

— Nous sommes ruinés, gémit la mère, c'est la fin de tout!...

Sa détresse retourna le cœur du rosieriste. Il embrassa Reine et, s'apercevant qu'elle grelottait dans ses vêtemens trempés, la conduisit dans sa chambre, où il la força de se mettre au lit. Puis il redescendit et emmena Désiré à travers le jardin afin de calculer la gravité du mal. Il n'y avait plus d'illusion à se faire; les rosiers étaient pour la plupart blessés à mort; dans les serres, au milieu des débris de verre et de fenillages, les pêchers et les ceps frissonnaient, lamentables. La grêle n'avait rien épargné et on pouvait évaluer à dix mille francs, au bas mot, le montant des pertes. Firmin demeurait suffoqué; le chagrin lui ôtait la parole;

il se bornait à hocher la tête, à agiter les bras et à les croiser rageusement contre sa poitrine.

— Rentrons ! dit-il enfin d'une voix sourde.

Hélas ! le pauvre homme n'était pas au bout de son épreuve. Quand il revint dans la chambre à coucher, il trouva Reine congestionnée, oppressée et tremblant la fièvre. Le lendemain, dès le matin, effrayé de voir qu'au lieu de diminuer, l'oppression augmentait, il fit mander en hâte le docteur Jourd'heuil. Le médecin accourut, examina la malade, s'informa, procéda à une auscultation minutieuse puis, le visage impassible, écrivit une ordonnance. Mais une fois dans le vestibule, il prit Firmin à part :

— Mon cher maire, murmura-t-il, je ne vous le cache pas, j'ai peu d'espoir ; les deux poumons sont engorgés et les progrès de l'inflammation sont si rapides que je crains une pneumonie infectieuse ; chez un sujet jeune, il y aurait de la ressource, mais M<sup>me</sup> Charmois, débilitée par l'âge, et aussi sans doute par de nombreuses fatigues, est un mauvais terrain. Ayez donc du courage et attendez-vous à un dénouement fatal...

Après avoir entendu cette sentence, assénée comme un coup de massue, Firmin Charmois eut néanmoins assez d'énergie pour renfoncer au dedans de lui sa peine, et se composer un visage placide avant de reparaitre devant la malade :

— Eh bien ! chuchota-t-elle, quand il s'approcha du lit, qu'est-ce qu'il dit, ton médecin ?

— Rien de grave, répondit Firmin en se détournant pour échapper au coup d'œil trop perspicace de sa femme, il s'agit d'une légère fluxion de poitrine qui, avec des soins, sera guérie dans une huitaine.

— Ton Jourd'heuil est un âne !... Toutes ses drogues seront inutiles et je sais bien, moi, que c'est la fin... Cette grêle m'a donné le coup de la mort...

En effet, la fièvre redoublait, la respiration devenait de plus en plus difficile. Deux jours après, dans un moment d'accalmie, Reine se sentit à bout et demanda qu'on fit appeler ses filles.

Elles arrivèrent chacune de leur côté, et, se rencontrant dans le vestibule, échangèrent des regards agressifs. Depuis les élections, elles étaient brouillées et ne se saluaient même plus. Charmois, les lèvres crispées, les yeux rougis, les introduisit dans la chambre à coucher, où Désiré, assis au chevet de la moribonde, avait grand'peine à dissimuler son chagrin :

— Mes enfans, bégaya Reine d'une voix sifflante, je m'en vais... Tâchez, quand je ne serai plus là,... de toujours bien vous accorder avec votre père... Je lui laisse tout, vous entendez, tout!... Ne lui faites pas de misères!... Je reviendrais tirer les pieds de celle qui se conduirait mal avec lui.

— Reine, Reine!... interrompit Firmin d'une voix étranglée, je t'en prie, ne t'agite pas!...

Florence sanglotait très haut, avec des cris pareils à des gloussemens de poule; Léontine épongeait hypocritement ses yeux secs. Pendant ce temps, leur mère mettait sa main dans la main de Désiré et attirait le garçon tout près de sa joue :

— Toi, non plus, murmura-t-elle péniblement, ne me dés-obéis pas!... Tu sais ce que je veux dire : « Qui mal se marie, à loisir se repent... » Sois un bon fils, ne contrarie jamais ton père... jamais!...

Ils furent interrompus par le curé, assisté de son enfant de chœur, qui apportait les saintes huiles, et, autour du lit, tous s'agenouillèrent, tandis que le prêtre préparait les tampons d'ouate destinés aux suprêmes onctions...

Après avoir reçu le sacrement, Reine laissa retomber sa tête sur l'oreiller et sembla ne plus reconnaître ceux qui l'entouraient. Le délire l'avait prise et ne la quittait plus. A travers le halètement de sa respiration, elle murmurait des paroles sans suite, parmi lesquelles revenaient toujours : « Oh ! la mairie!... la grêle!... C'est fini, les roses!... » Vers la fin de la nuit, elle entra en agonie, et à la prime aube, après un dernier effort pour rattraper son souffle, elle s'éteignit dans les bras de Firmin.

ANDRÉ THEURIET.

*(La dernière partie au prochain numéro.)*

---

---

# LA BATAILLE DE WATERLOO

I

DE SIX HEURES DU MATIN A TROIS HEURES  
DE L'APRÈS-MIDI

---

I

Les plateaux de la Belle-Alliance et de Mont-Saint-Jean, chacun d'une altitude moyenne de 132 mètres, s'élèvent à peu près parallèlement dans la direction du couchant au levant. Ils sont séparés par un vallon étroit et peu profond. De l'auberge de la Belle-Alliance aux premières crêtes de Mont-Saint-Jean, il n'y a que 1 400 mètres à vol d'oiseau, et les fonds les plus bas sont cotés 110. La grande route de Charleroi à Bruxelles traverse ce vallon perpendiculairement, du sud au nord. A gauche de la route, il s'ouvre vers Braine-l'Alleud et présente de multiples ondulations de terrain; à droite, il est encore plus accidenté, va toujours se resserrant, devient ravin et finit par former le lit du ruisseau d'Ohain. Non loin, à l'ouest, de la route de Charleroi, passe aussi dans le vallon la route de Nivelles, qui court du sud-ouest au nord-est. Après avoir atteint le plateau de Mont-Saint-Jean, cette seconde route croise à angle aigu, au hameau de ce nom, la grande route de Charleroi, laquelle traverse à environ une lieue de là le village de Waterloo, construit dans une échancreure de la forêt de Soignes, et continue vers Bruxelles en s'enfonçant sous bois (1).

(1) Wellington avait établi, le soir du 17 juin, son quartier général à Waterloo; il y écrivit, le 19, le bulletin de sa victoire. C'est pourquoi la bataille porte le nom

Vue de la Belle-Alliance, la grande route de Bruxelles, qui descend et remonte en ligne droite, semble très raide. C'est une illusion de perspective. En réalité, les pentes n'ont guère plus de deux degrés d'inclinaison. Un cavalier peut les gravir à un galop soutenu sans trop presser son cheval et sans l'essouffler. Mais à la droite comme à la gauche de la grande route, le sol très inégal s'escarpe en maint endroit. C'est une succession infinie de mame-lons et de creux, de rideaux et de plis, de buttes et de sillons. Cependant, à le regarder des hauteurs, le vallon a l'aspect d'une plaine s'étendant sans dépressions marquées entre deux collines d'un très faible relief. Il faut passer à travers champs pour voir ces mouvemens de terrain incessans et onduleux, comparables aux houles de la mer.

Le chemin d'Ohain à Braine-l'Alleud, qui côtoie la crête du plateau de Mont-Saint-Jean et y coupe à angle droit la route de Bruxelles, couvre d'une ligne d'obstacles naturels presque toute la position anglaise. A l'est de la grande route, ce chemin est au ras du sol; mais une double bordure de haies vives, hautes et drues, le rendent infranchissable à la cavalerie. A l'ouest, le terrain se relevant brusquement, le chemin d'Ohain s'engage entre deux talus de cinq à sept pieds; il forme ainsi, l'espace de 400 mètres, une redoutable tranchée-abri. Puis il se retrouve de niveau et continue son parcours sans présenter désormais d'autres obstacles que quelques haies éparses (1). En arrière de la crête qui

de Waterloo, bien que l'action se soit passée à 6 kilomètres au sud de ce village.

1. Je devrais employer l'imparfait au lieu du présent, car dès 1823, Wellington disait, au retour d'une excursion à Mont-Saint-Jean, qu'on lui avait changé son champ de bataille. Plusieurs bois, ainsi que la partie de la forêt de Soignes qui entourait Waterloo au nord, ont été défrichés. Les haies qui couronnaient le chemin d'Ohain à l'est de la grande route de Bruxelles ont été arrachées. Enfin, des talus qui bordaient ce chemin à l'ouest de la grande route, jusqu'au chemin de Merbe-Braine, le talus intérieur existe seul encore partiellement. L'autre a été rasé lors des grands travaux de terrassement 1822-1823, exécutés pour l'érection du Lion-Belge sur l'immense butte conique artificielle que l'on aperçoit de partout, et qui de partout gâte le paysage.

On répète sans cesse que pour édifier cette butte on a écrêté de deux mètres tout le plateau sur une superficie de 14 ou 15 hectares. (A ce compte, par quel miracle la berge intérieure du chemin d'Ohain existerait-elle encore?) C'est une tradition erronée. Le plateau n'a pas été écrêté. Le sol du chemin d'Ohain qui en suit le bord est le sol primitif. L'emprise des terres a eu lieu seulement sur les rampes supérieures du coteau, à l'ouest de la route, depuis le potager de la Haie-Sainte jusqu'à la base actuelle de la Butte-du-Lion. Le talus extérieur du chemin a été rasé du même coup. Ces terres appartenaient à la famille Fortemps.

On s'accorde à dire que la hauteur primitive du terrain déblayé est marquée aujourd'hui à peu près par le sommet du tertre qui supporte le monument du colonel anglais Gordon. Ce tertre n'est pas artificiel, comme il semble aux touristes.

forme rideau, le terrain s'incline vers le nord, disposition très favorable à la défense. Les troupes de seconde ligne et les réserves échappent à la vue de l'ennemi et sont en partie abritées contre le feu.

Espacés sur un rayon de 3500 mètres, à mi-côte et dans les fonds, le château de Hougoumont avec sa chapelle, ses vastes communs, son parc clos de murs, son verger entouré de haies et le bois-taillis qui en défend l'approche du côté du sud; la ferme de la Haie-Sainte, massif de pierre flanqué d'un verger bordé de haies et d'un potager en terrasse; un monticule surmontant l'excavation d'une sablonnière et protégé par une haie; la grosse ferme de La Haie; la ferme de Papelotte; enfin, le hameau de Smohain forment autant de fortins, de redoutes et de caponnières devant le front de la position.

L'horizon est fermé au nord par les masses vertes de la forêt de Soignes, sur lesquelles se détachent les clochers de Mont-Saint-Jean et de Braine-l'Alleud. Au nord-est s'étendent les bois d'Ohain et de Paris, et plus loin les bois de Chapelle-Saint-Lambert. A l'est, les bois de Viré et d'Hubermont bordent les croupes qui couronnent le ravin de la Lasne, lequel prend naissance près du village de Plancenoit. Tout le reste du terrain est découvert. Au sommet des plateaux, sur les versans des collines, dans le fond des vallées, partout de grands seigles qui commencent à blondir.

En résumé, une vaste courtine (le plateau de Mont-Saint-Jean), s'élevant au-dessus des vallons de Smohain et de Braine-l'Alleud; deux rangées de haies, puis une double berge comme parapet (le chemin d'Ohain), d'où l'on peut battre, à l'inclinaison d'une plongée, tous les points d'approche; six ouvrages en avant du front (Hougoumont, la Haie-Sainte, la sablonnière, Papelotte, La Haie, Smohain); des débouchés faciles pour des contre-attaques; en arrière du parapet, un terrain décline, masqué aux vues de l'ennemi, traversé par deux grandes routes et se prêtant aux mouvemens rapides des troupes de renfort et des réserves d'artillerie, telle était la position choisie par Wellington.

Le monument, érigé, en 1817, sur l'emplacement même où Gordon fut tué, s'élevait alors à peu près au niveau du sol. On a respecté ce terrain lors de terrassemens, on a enlevé les terres alentour, et il est resté comme une sorte de pyramide. Il semble aussi qu'on a rasé la berge escarpée qui bordait la route de Bruxelles à l'est depuis la sablonnière jusqu'au chemin d'Ohain. L'emplacement de la sablonnière est indiqué aujourd'hui par le terre sablonneux où s'élève le monument des Hanovriens.

## II

Les Anglais avaient bivouaqué un peu en désordre sur toute l'étendue du plateau. Éveillés au point du jour, ils commencèrent à rallumer les feux, à préparer leur repas, à nettoyer leurs vêtemens et leurs armes. Au lieu de débourrer les fusils, la plupart des soldats les déchargeaient en l'air. C'était une mousqueterie continuelle donnant l'illusion d'un combat. Les grand'gardes de Napoléon étaient peu vigilantes ou singulièrement aguerries, car aucune relation française ne mentionne de fausse alerte causée par cette fusillade. Vers six heures, à l'appel discord des trompettes, des pibrochs et des tambours, sonnant et battant de tous côtés à la fois, les troupes s'assemblèrent. L'inspection passée, bataillons, escadrons et batteries, guidés par les officiers de l'état-major, vinrent occuper leurs emplacements de combat.

Les brigades anglaises Byng et Maitland (gardes) et Colin Halkett, la brigade hanovrienne Kielmansegge et la brigade anglo-allemande Ompteda s'établirent en première ligne le long du chemin d'Ohain, la droite (Byng) près de la route de Nivelles, la gauche (Ompteda) appuyée à la route de Bruxelles. A l'est de cette route, également le long du chemin d'Ohain, se placèrent les brigades anglaises Kempt et Pack (division Picton), la brigade hollando-belge Bylandt et la brigade hanovrienne Best.

Ces neuf brigades formèrent le centre ou, pour mieux dire, presque tout le front de l'armée alliée; car, dans l'ordre de bataille de Wellington, il n'y avait point proprement de centre. Il y avait un centre droit et un centre gauche (1) — séparés par la route de Bruxelles — et deux ailes. L'aile droite, formée des brigades anglaises Adam et Mitchell, de la brigade hanovrienne William Halkett et de la brigade anglo-allemande Duplat, était en potence entre la route de Nivelles et Merbe-Braine; à l'extrême droite, la division hollando-belge de Chassé occupait le terrain en avant de Braine-l'Alleud. L'aile gauche était forte seulement de la brigade nassavienne du prince de Saxe-Weimar et de la brigade hanovrienne Wincke : ces troupes se tenaient au-dessus de Papelotte, de La Haie et de Smohain, avec des postes dans ces positions mêmes. A l'extrême gauche, les brigades de cavalerie

1 Ces expressions de centre droit et centre gauche sont employées par Wellington et par le major Pratt, du 73<sup>e</sup> anglais.

anglaise Vaudeleur et Vivian flanquaient l'armée dans la direction d'Ohain.

La réserve, formée sur le plateau, en deux lignes, la deuxième ligne près de la ferme de Mont-Saint-Jean, comprenait : derrière le centre droit, la brigade nassavienne Kruse, tout le corps de Brunswick (infanterie et cavalerie), les brigades de cavalerie anglo-allemande de Grant, de Dörnberg et J'Arenschild, la brigade des gardes à cheval de Somerset, les brigades Tripp et van Merlen (carabiniers et hussards hollando-belges); derrière le centre gauche, la brigade anglaise Lambert, la brigade de dragons anglais de Ponsonby et la brigade de dragons hollando-belges de Ghigny.

L'artillerie était ainsi disposée : quatre batteries sur le front du centre droit; une exactement au centre de la ligne de bataille, à l'intersection de la route de Bruxelles et du chemin d'Ohain; trois sur le front du centre gauche; deux à l'aile droite; deux à l'extrême droite avec Chassé; une à l'extrême gauche avec Vivian; deux batteries à pied et huit à cheval en seconde ligne, derrière le centre droit; trois batteries en réserve près de la ferme de Mont-Saint-Jean.

L'infanterie et l'artillerie postées sur le front étaient établies, selon la commodité du terrain et le plus ou moins d'étendue du champ de tir, en avant et en arrière du chemin d'Ohain. On avait pratiqué des embrasures pour les pièces dans les berges et les haies. Des bataillons, des brigades entières se trouvaient complètement masqués, les uns par les talus et les haies vives du chemin, les autres en raison de la déclivité intérieure du plateau. Cette déclivité profitait aussi aux réserves en empêchant de les apercevoir de la hauteur opposée. Sur les remparts et jusque dans le vallon, se déployaient des chaînes de tirailleurs. Les fermes et les accidens de terrain, formant ouvrages avancés, avaient été mis en état de défense. Une barricade s'élevait en travers de la route de Bruxelles à la hauteur de la Haie-Sainte; des abatis barraient la route de Nivelles. Hongoumont était occupé par sept compagnies des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> (*Coldstream*) et 3<sup>e</sup> régimens des gardes anglaises, une compagnie hanovrienne et un bataillon de Nassau; la Haie-Sainte, par cinq compagnies de la légion germanique; la sablonnière et ses abords, par le 95<sup>e</sup>; La Haie, Papelotte et les premières maisons de Smohain, par des détachemens du prince de Saxe-Weimar. Wellington n'avait confiance que dans ses Anglais. C'est

pourquoi les troupes anglaises alternaient sur la ligne de bataille avec les divers contingens alliés. Il voulait que ceux-ci fussent partout solidement encadrés.

Défalcation faite des pertes subies le 16 et le 17 juin, le duc avait dans la main 67 700 hommes et 156 bouches à feu. Il aurait pu concentrer à Mont-Saint-Jean un plus grand nombre de combattans ; mais, toujours inquiet pour ses lignes de communication avec la mer et craignant qu'un corps français ne tournât sa droite, il avait immobilisé entre Hall et Enghien, — à quatre lieues à vol d'oiseau de Mont-Saint-Jean, — environ 17 000 hommes et 30 pièces de canon, sous le prince Frédéric des Pays-Bas. Faute capitale que ce détachement la veille d'une bataille, pour parer à un danger chimérique ! Comme l'a très justement dit le général Brialmont, « on ne s'explique pas que Wellington ait pu attribuer à son adversaire un plan d'opérations qui devaient hâter la jonction des armées alliées, quand, depuis le début de la campagne, Napoléon manœuvrait évidemment pour empêcher cette jonction (1). »

Pendant que les troupes prenaient leurs emplacements, Wellington, accompagné de Mülling et de quelques officiers, parcourait la ligne de bataille. Il examina en détail toutes les positions et descendit jusqu'à Hougoumont. Souvent, il braquait sa lunette sur les hauteurs occupées par les Français. Il avait son cheval préféré, *Copenhagen*, superbe pur sang bai-brun, qui s'était aguerri à Vittoria et à Toulouse. Wellington portait sa tenue ordinaire de campagne : pantalon de peau de daim blanc, bottes à glands, habit bleu foncé et court manteau de même nuance, cravate blanche, petit chapeau sans plumes, orné de la cocarde noire d'Angleterre et de trois autres, de moindre dimension, aux couleurs du Portugal, de l'Espagne et des Bas-Pays. Il était très

(1) Napoléon prétend, il est vrai, qu'il avait envoyé, le soir du 17, vers Hall, un détachement de 2 000 chevaux, et que Wellington, informé de ce mouvement, en avait conçu la crainte d'être tourné. Mais cette assertion paraît douteuse. L'empereur n'indique pas à quel corps appartenait ce détachement ; il n'en est question dans aucune relation contemporaine, française ou étrangère, et, le soir du 17, la cavalerie était bien lasse, même pour ébaucher un si vaste mouvement tournant. Il semble donc probable que Napoléon, instruit à Sainte-Hélène, par des ouvrages anglais que Wellington avait porté 17 000 hommes à Hall, a imaginé après coup sa manœuvre de cavalerie. C'était se donner le mérite d'avoir réussi à paralyser par une feinte menace tout un corps ennemi. Quoi qu'il en soit, les ordres de Wellington prouvent que, dès le matin, le duc avait l'idée de se garder du côté de Hall et que le mouvement, réel ou prétendu, de la cavalerie française dans cette direction n'eut pas d'influence sur sa détermination.

calme. Son visage reflétait la confiance que lui inspirait la coopération assurée de l'armée prussienne.

### III

Les ordres de l'Empereur prescrivaient que tous les corps d'armée devaient être à neuf heures précises sur leurs positions de bataille, prêts à attaquer. Mais les troupes qui avaient passé la nuit à Genappe, à Glabais, et dans les fermes éparses aux environs, mirent beaucoup de temps à se rallier, à nettoyer leurs armes et à faire la soupe. Elles n'avaient, en outre, pour unique débouché que la grande route de Bruxelles. A neuf heures seulement, le corps de Reille arriva à la hauteur du Caillou. La garde à pied, les cuirassiers de Kellermann, le corps de Lobau et la division Durutte étaient bien en arrière. Pour engager l'action, l'Empereur voulait, à tort ou à raison, avoir tout son monde dans la main, et, d'ailleurs, il ne semblait pas que l'état du terrain permit encore de faire manœuvrer l'artillerie. C'était du moins le sentiment de Napoléon et de Drouot (1).

Vers huit heures, l'Empereur avait déjeuné à la ferme du Caillou avec Soult, le duc de Bassano, Drouot et plusieurs officiers généraux. Après le repas, qui avait été servi dans la vaisselle d'argent aux armes impériales, on déploya les cartes sur la table. L'Empereur dit : « — L'armée ennemie est supérieure à la nôtre de plus d'un quart. Nous n'en avons pas moins quatre-vingt-dix chances pour nous, et pas dix contre. » Ney, qui entraînait, entendit ces paroles. Il venait des avant-postes et, trompé par quelque mouvement des Anglais qu'il avait pris pour des dispositions de retraite, il s'écria : « — Sans doute, Sire, si Wellington

(1) Presque tous les historiens militaires disent que quelques heures de beau temps ne pouvaient rallier le terrain. Cela est fort discutable. J'ai posé la question à des officiers d'artillerie avant qu'ils ne partissent pour les manœuvres. Au retour, la plupart d'entre eux m'ont écrit que les terres s'assèchent rapidement, même en septembre, pour peu qu'il y ait du soleil et du vent. Mon ami, M. Charles Malo, un des premiers critiques militaires de ce temps, m'a dit aussi qu'à une visite du champ de bataille de Bouvines, où le sol est argileux comme à Waterloo, il avait été fort surpris de constater que le terrain, horriblement detrempe par une pluie longue et abondante, s'était raffermi en deux ou trois heures sous l'action combinée du soleil et du vent.

On est allé jusqu'à prétendre que l'état du terrain est un mauvais prétexte imaginé à Sainte-Hélène pour excuser le retardement de l'attaque. C'est si peu une invention de Sainte-Hélène que Drouot a dit, le 23 juin 1815, à la Chambre des Pairs : « ...Au jour, il faisait un temps si effroyable qu'il était impossible de manœuvrer avec l'artillerie... Le temps se leva, le vent secha un peu la campagne... »

était assez simple pour vous attendre. Mais je vous annonce que sa retraite est prononcée et que, si vous ne vous hâtez d'attaquer, l'ennemi va vous échapper. — Vous avez mal vu, répliqua l'Empereur, il n'est plus temps. Wellington s'exposerait à une perte certaine. Il a jeté les dés et ils sont pour nous. »

Soult était soucieux. Pas plus que l'Empereur, il n'appréhendait l'arrivée des Prussiens sur le champ de bataille; il les jugeait hors de cause pour plusieurs jours. Mais il regrettait que l'on eût détaché 34 000 hommes avec le maréchal Grouchy, quand un seul corps d'infanterie et quelques milliers de chevaux eussent suffi à poursuivre Blücher. La moitié des troupes de l'aile droite, pensait-il, serait bien plus utile dans la grande bataille qu'on allait livrer à l'armée anglaise, si ferme, si opiniâtre, si redoutable. Déjà, dans la soirée précédente, il avait conseillé à l'Empereur de rappeler une partie des forces mises sous les ordres de Grouchy. Il réitéra son avis; Napoléon, impatienté, lui répliqua brutalement : « — Parce que vous avez été battu par Wellington, vous le regardez comme un grand général. Et moi, je vous dis que Wellington est un mauvais général, que les Anglais sont de mauvaises troupes et que ce sera l'affaire d'un déjeuner. — Je le souhaite, » dit Soult.

Peu après, Reille et Jérôme entrèrent au Caillon. L'Empereur demanda à Reille son sentiment sur l'armée anglaise, que ce général devait bien connaître, l'ayant si souvent combattue en Espagne. Reille répondit : « — Bien postée comme Wellington sait le faire, et attaquée de front, je regarde l'infanterie anglaise comme inexpugnable, en raison de sa ténacité calme et de la supériorité de son tir. Avant de l'aborder à la baïonnette, on peut s'attendre que la moitié des assaillans sera abattue. Mais l'armée anglaise est moins agile, moins souple, moins manœuvrière que la nôtre. Si l'on ne peut la vaincre par une attaque directe, on peut le faire par des manœuvres. » Pour Napoléon, qui n'avait jamais en personne livré bataille rangée aux Anglais, l'avis d'un vétéran des guerres d'Espagne était bon à méditer. Mais, contrarié peut-être que Reille eût si librement parlé, au risque de décourager les généraux qui écoutaient, il parut n'y accorder aucune importance. Il rompit l'entretien par une exclamation d'incrédulité.

Le temps s'était éclairci, le soleil brillait; un vent assez vif, un vent ressuyant, comme on dit en vénerie, commençait à souffler. Des officiers d'artillerie rapportèrent qu'ils avaient par-

couru le terrain et que bientôt les pièces pourraient manœuvrer. Napoléon demanda ses chevaux. Avant de partir, il reçut avec bonté le fermier Boucqueau, revenu de Plancenoit, lui et sa famille, à la nouvelle que l'Empereur était au Caillou. Le vieillard se plaignit d'avoir été pillé la veille par les trainards ennemis. Napoléon, l'air absorbé, semblait penser à tout autre chose qu'à ces doléances. Il finit par dire : « — Soyez tranquille, vous aurez une sauvegarde. » Cela ne paraissait pas superflu, car le quartier impérial devait quitter le Caillou dans la journée. On disait que l'on coucherait à Bruxelles.

L'Empereur, longeant au grand trot le flanc des colonnes qui débouchaient encore de Genappe, se porta en avant de la Belle-Alliance, sur la ligne même des tirailleurs, pour observer les positions ennemies. Il avait comme guide un Flamand nommé Decoster (1). Cet homme tenait un petit cabaret sur le bord de la route entre Rossomme et la Belle-Alliance ; il avait été pris chez lui à cinq heures du matin et amené à l'Empereur qui demandait quel qu'un du pays. On l'avait gardé à vue, car il paraissait vouloir s'échapper, et, au départ du Caillou, on l'avait hissé et lié sur un cheval de troupe dont la selle était attachée par une longe à l'arçon d'un chasseur de l'escorte. Pendant la bataille, il fit, naturellement, mauvaise figure aux balles et aux boulets. Il s'agitait sur sa selle, détournait la tête, se courbait sur l'encolure de son cheval. L'Empereur lui dit à un moment : « — Mais, mon ami, ne remuez pas tant. Un coup de fusil vous tuera aussi bien par derrière que par devant et vous fera une plus vilaine blessure. » Selon les traditions locales, Decoster, soit imbécillité, soit mauvais vouloir, aurait donné pendant toute la journée de faux renseignements. On amena aussi un autre guide à l'Empereur, un certain Cloquet, propriétaire de la ferme de *Monplaisir*. Il balbutiait de peur ou d'intimidation et tenait ses yeux rivés à terre ; Napoléon le renvoya. Cloquet s'enfuit. Il disait, quand on lui demandait comment était l'Empereur : « Son visage aurait été un cadran d'horloge qu'on n'aurait pas osé y regarder l'heure. »

L'Empereur demeura assez longtemps devant la Belle-Alliance. Après avoir chargé le général du génie Haxo de s'assurer si les Anglais n'avaient point élevé de retranchemens, il vint se poster

(1) Dans plusieurs relations, ce Decoster est appelé Lacoste ; sa maisonnette existe encore et figure sur plusieurs cartes comme *maison d'Écosse* (corruption de Decoster : *Decostre, d'Écosse*).

à environ mille mètres en arrière, près de la ferme de Rossomme. Un mamelon qui s'élevait là, à droite de la route, lui parut bien situé pour servir d'observatoire; on y apporta de la ferme une chaise et une petite table sur laquelle furent déployées ses cartes. Vers deux heures, quand l'action fut sérieusement engagée, l'Empereur s'établit sur une autre butte, plus rapprochée de la ligne de bataille, à quelque distance du cabaret de Decoster. Le général Foy, qui l'avait reconnu de loin à sa redingote grise, le voyait se promener de long en large, les mains derrière le dos, s'arrêter, s'accouder à la table, puis reprendre sa marche.

Au Caillou, Jérôme avait fait part à son frère d'un propos entendu la veille à Genappe, dans l'auberge du *Roi d'Espagne*. Le garçon d'hôtel qui lui avait servi à souper, après avoir servi à déjeuner à Wellington, racontait qu'un aide de camp du duc avait parlé d'une réunion concertée entre l'armée anglaise et l'armée prussienne à l'entrée de la forêt de Soignes. Ce Belge, qui semblait bien renseigné, avait même ajouté que les Prussiens arriveraient par Wavres. L'Empereur traita cela de paroles en l'air. «—Après une bataille comme celle de Fleurus, dit-il, la jonction des Anglais et des Prussiens est impossible d'ici deux jours; d'ailleurs les Prussiens ont Grouchy à leurs trousses. »

Grouchy, toujours Grouchy! L'Empereur avait trop de confiance dans les renseignements comme dans la promesse de son lieutenant. Selon la lettre du maréchal, écrite à Gembloux à dix heures du soir et arrivée au Caillou vers deux heures du matin, l'armée prussienne, réduite à 30 000 hommes environ, s'était divisée en deux colonnes, dont l'une semblait se diriger vers Liège et l'autre sur Wavres, « peut-être pour rejoindre Wellington. » Grouchy ajoutait que, si les rapports de sa cavalerie lui apprenaient que la masse des Prussiens se repliait sur Wavres, il la suivrait, « afin de la séparer de Wellington. » Tout cela était bien fait pour rassurer l'Empereur. Mais les Prussiens n'étaient-ils que 30 000 hommes, ne s'étaient-ils pas divisés pour marcher et n'allaient-ils pas se réunir pour combattre? Grouchy, sur qui ils avaient pris une très grande avance, les atteindrait-il à temps? Autant de questions que ne se posa point Napoléon ou qu'il résolut de la façon la plus conforme à ses désirs. Aveuglé comme Grouchy l'était lui-même, il s'imaginait que les Prussiens allaient s'arrêter à Wavres ou que, en tout cas, ils se porteraient sur Bruxelles et non sur Mont-Saint-Jean. De Rossomme, l'Empereur se contenta

de faire écrire à Grouchy pour l'informer qu'une colonne prussienne avait passé à Géry, se dirigeant vers Wavres, et pour lui ordonner de marcher au plus vite sur ce point, en poussant l'ennemi devant lui (1).

Quelques instans plus tard, l'Empereur fit donner l'ordre au colonel Marbot de prendre position derrière Frischermont avec le 7<sup>e</sup> hussards et d'envoyer des petits postes à Lasnes, à Couture et aux ponts de Mousty et d'Ottignies. Faut-il en inférer que Napoléon eut soudain l'intuition du mouvement qui allait être proposé par Gérard à Grouchy, et pensa qu'avant de recevoir sa dépêche, Grouchy, au lieu de suivre les Prussiens à Wavres, passerait la Dyle à Mousty pour se porter sur leur flanc gauche? Faut-il croire plus simplement que, dans l'esprit de l'Empereur, ces petits postes devaient avoir pour seul objet d'éclairer la droite de l'armée et de lier les communications avec le corps de Grouchy en assurant le passage des estafettes (1)?

(1) « L'Empereur a reçu votre dernier rapport, daté de Gembloux. Vous ne parlez à Sa Majesté que de deux colonnes prussiennes qui ont passé à Sauvenières et Sart-à-Walhaïn. Cependant des rapports disent qu'une troisième colonne, qui était assez forte, a passé à Géry et Gentinnes, se dirigeant sur Wavres. Sa Majesté va faire attaquer en ce moment l'armée anglaise, qui a pris position à Waterloo près de la forêt de Soignes. Ainsi Sa Majesté désire que vous dirigiez vos mouvemens sur Wavres, afin de vous rapprocher de nous, vous mettre en rapport d'opérations et lier les communications, poussant devant vous les corps de l'armée prussienne qui ont pris cette direction et qui auraient pu s'arrêter à Wavres, où vous devez arriver le plus tôt possible. Vous ferez suivre les colonnes ennemies qui ont pris sur votre droite par quelques corps légers, afin d'observer leurs mouvemens et de ramasser leurs trainards. Instruisez-moi immédiatement de vos dispositions et de votre marche, ainsi que des nouvelles que vous avez sur les ennemis, et ne négligez pas de lier vos communications avec nous; l'Empereur désire avoir très souvent de vos nouvelles. »

On s'est efforcé de lire dans cette lettre ce qui n'y est pas, c'est-à-dire l'ordre à Grouchy de manœuvrer par sa gauche pour se rapprocher du gros de l'armée impériale. Il n'y a pas un mot de cela. L'Empereur dit bien : « Afin de vous rapprocher de nous. » Mais il est évident qu'en se portant de Gembloux à Wavres, Grouchy se rapprochera de l'Empereur. Si même on veut admettre que l'Empereur entend que Grouchy devra se rapprocher plus encore, il ne devra le faire qu'après avoir atteint Wavres, soit assez tard dans la journée. Quant aux expressions *en rapport d'opérations* et *lier les communications*, elles ne signifient nullement que Grouchy doit venir appuyer la droite de l'Empereur. A Wavres, combattant ou poussant les Prussiens et placé à peu près parallèlement à Napoléon, qui combat les Anglais, Grouchy est avec lui *en rapport d'opérations*; et, par l'envoi de nombreuses patrouilles et l'établissement de petits postes pour assurer le service des estafettes, *il lie ses communications*. D'après cet ordre, il est manifeste que l'Empereur, à 10 heures du matin, n'appelait pas Grouchy sur son champ de bataille et ne comptait pas l'y voir arriver.

(1) On remarquera que, même si l'Empereur prévoyait l'arrivée de Grouchy par Mousty, il n'y a pas contradiction entre l'ordre à Grouchy et l'ordre à Marbot. Tout

## IV

Les troupes prennent leurs positions de bataille. Napoléon, remonté à cheval, les passe en revue à mesure qu'elles se forment sur le terrain. Tout le plateau est sillonné de colonnes en marche. Le corps de d'Erlon serre sur sa droite pour laisser le corps de Reille s'établir à la gauche. Sur les flanes et en arrière de ces premières lignes d'infanterie, infanterie de bataille avec l'habit bleu, la culotte et les guêtres blanches, infanterie légère toute vêtue de bleu et guêtrée de noir, huit divisions de cavalerie commencent à se déployer, sabres et cuirasses brillant au soleil, flammes des lances ondulant au vent. C'est un chatolement de nuances vives et d'éclairs métalliques. Aux chasseurs portant l'habit gros vert à paremens amaranthe et le pantalon charivari, succèdent les hussards dont les dolmans, les pelisses, les plumets, les culottes à la hongroise, varient de couleur dans chaque régiment ; il y en a de marron et bleu, de rouge et bleu de ciel, de gris et bleu, de vert et écarlate. Passent ensuite les dragons aux casques de cuivre doré à turban de peau de tigre, les buffleteries blanches croisant sur l'habit vert à paremens rouges ou jaunes, le grand fusil à l'arçon battant la botte rigide ; les cheveu-légers-lanciers, verts comme les chasseurs et ayant comme eux la chabraque en peau de mouton, mais se distinguant par le plastron orange et le casque de cuivre à chenille noire ; les cuirassiers portant le court habit bleu-impérial à collet, retroussis et garnitures d'entournures de nuances variées selon les régimens, la culotte blanche, la haute botte, la cuirasse et le casque d'acier à cimier doré et à crinière flottante ; les carabiniers, géans de six pieds, vêtus de blanc, cuirassés d'or. La garde à cheval se déploie en troisième ligne : dragons à face glabre comme les légionnaires romains ; grenadiers avec l'habit bleu à paremens blancs, les contre-épaulettes et les aiguillettes jaunes, le bonnet d'oursin à plumet rouge ; lanciers qui ont le kurka rouge à revers gros-bleu, les épaulettes et les aiguillettes jonquille, le pantalon rouge à bande bleue, le shapska rouge qu'orne une plaque de cuivre à l'N couronné et que surmonte un plumet tout blanc haut

en prescrivant au maréchal de se porter à Wavres, Napoléon, admettant la supposition que Grouchy, avant de recevoir ces dernières instructions, aurait marché par sa gauche, envoyait des partis pour le rencontrer vers la Dyle.

de cinq pouces ; les chasseurs aux dolmans verts garnis de tresses aurore, aux pelisses écarlates bordées de fourrure, aux kolbachs à flamme rouge et à grand plumet vert et rouge. Sur les épaulettes, les tresses, les torsades, les brandebourgs des officiers, c'est un ruissellement d'or.

Par la route de Bruxelles débouchent d'autres troupes. Il arrive des hommes et des chevaux et des canons aussi loin que porte la vue : les nombreux bataillons de Lobau ; la cavalerie légère de Domon et de Subervie, — encore des lanciers verts et des hussards diaprés ; — l'artillerie à pied dans son sévère uniforme bleu relevé de rouge ; l'artillerie à cheval, le plastron couvert de brandebourgs écarlates ; la jeune garde, tirailleurs à épaulettes rouges, voltigeurs à épaulettes jaunes ; les canonniers à pied de la garde, coiffés du bonnet d'oursin et marchant près de ces redoutables pièces de 12 que l'Empereur nomme « ses plus belles filles. » Tout à fait en arrière, s'avancent les colonnes sombres de la vieille garde. Chasseurs et grenadiers ont la tenue de campagne : pantalon bleu, longue capote bleue à un rang de boutons, bonnet à poil sans le plumet ni la fourragère. Leur uniforme de parade pour l'entrée triomphale à Bruxelles est dans le havresac, ce qui leur fait, avec l'équipement, les armes et les quarante cartouches réglementaires, une charge de soixante-cinq livres. On ne distingue les grenadiers des chasseurs que par leur taille plus élevée, la plaque de cuivre de leur oursin et leurs épaulettes qui sont toutes rouges, tandis que celles de leurs camarades ont le corps vert et les franges rouges. Les uns et les autres portent la queue et la poudre et ont aux oreilles des anneaux d'or massif du diamètre d'un petit œuf.

Les tambours battent, les trompettes sonnent, les musiques jouent : *Veillons au salut de l'Empire*. En passant devant Napoléon, les porte-aigle inclinent les drapeaux, — les drapeaux du Champ de Mai, les drapeaux neufs, mais déjà baptisés à Ligny par le feu et par le sang, — les cavaliers brandissent leurs sabres, les fantassins agitent leurs shakos au bout des baïonnettes. Et les acclamations de l'armée dominant et étouffent les tambours et les cuivres. Les : Vive l'Empereur ! se suivent avec une telle véhémence et une telle rapidité qu'ils empêchent d'entendre les commandemens. « Jamais, dit un officier du 1<sup>er</sup> corps, on ne cria : Vive l'Empereur ! avec plus d'enthousiasme ; c'était comme un délire. Et ce qui rendait cette scène plus solennelle et plus émou-

vante, c'est qu'en face de nous, à mille pas peut-être, on voyait distinctement la ligne rouge sombre de l'armée anglaise. »

L'infanterie de d'Erlon et l'infanterie de Reille se déployèrent en première ligne, à la hauteur de la Belle-Alliance : les quatre divisions de d'Erlon, sur double profondeur, la droite face à Papelotte, la gauche appuyée à la route de Bruxelles ; les trois divisions de Reille dans la même formation, la droite à cette route, la gauche non loin de la route de Nivelles. La cavalerie légère de Jacquinet et la cavalerie légère de Piré, en bataille sur triple profondeur, flanquaient la droite de d'Erlon et la gauche de Reille. En seconde ligne, l'infanterie de Lobau s'établit en colonne double serrée en masse par division le long et à gauche de la route de Bruxelles, et la cavalerie de Domon et de Subervie se plaça en colonne double par escadron le long et à droite de cette chaussée. Prolongeant la seconde ligne, les cuirassiers de Milhaud et de Kellermann étaient en bataille sur double profondeur, ceux-là à la droite, ceux-ci à la gauche. La garde impériale resta en réserve près de Rossomme : l'infanterie (jeune garde, moyenne garde et vieille garde) sur six lignes, chacune de quatre bataillons déployés des deux côtés de la route de Bruxelles ; la cavalerie légère de Lefebvre-Desnoëttes (lanciers et chasseurs) sur deux lignes, à cent toises derrière les cuirassiers de Milhaud ; la cavalerie de réserve de Guyot (dragons et grenadiers), également sur deux lignes, à cent toises derrière les cuirassiers de Kellermann.

L'artillerie de d'Erlon était dans les intervalles des brigades, l'artillerie de Reille en avant du front, l'artillerie de Lobau sur le flanc gauche. Chaque division de cavalerie avait près d'elle sa batterie à cheval. L'artillerie de la garde, les batteries de réserve et la colonne de parc se trouvaient tout à fait en arrière entre Rossomme et la Maison-du-Roi. La route de Bruxelles et les chemins qui la traversent, laissés libres à dessein, permettaient de porter rapidement les renforts d'artillerie sur tous les points qu'il faudrait.

Il y avait là environ 74 000 hommes (1) et 236 bouches à

(1) Corps d'Erlon : 20 531 hommes. — Corps Reille (moins les débris de la division Girard, laissée à Ligny pour assurer les lignes de communication) : 16 774 hommes. — Corps Lobau (moins la division Teste détachée sous les ordres de Pajol) : 7 871 hommes. — Garde impériale : 19 910 hommes. — 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps de cavalerie (cuirassiers de Milhaud et Kellermann) : 6 534 hommes. — Division de cavalerie Domon (détachée du corps Vandamme) : 1 100 hommes. — Division de cavalerie Subervie

feu. De l'autre côté du vallon, à 1 400 mètres à vol d'oiseau, étaient massés 67 000 Anglo-Alliés. Jamais, dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, si grand nombre de combattans n'avait occupé terrain si resserré (1). De la ferme de Mont-Saint-Jean, emplacement des dernières réserves de Wellington, à Rossomme, où était la vieille garde, il n'y a pas une lieue, et le front de chacune des armées ne dépassait guère trois mille mètres. Les croupes des plateaux étant très découpées, les deux armées, bien qu'en ordre parallèle, ne se trouvaient point alignées d'équerre. L'aile droite anglaise débordait sur le centre en décrivant un segment de cercle, et l'aile gauche était en recul. L'armée française, ayant la droite en avant, le centre de la gauche un peu en arrière et l'extrémité de l'aile gauche en flèche, formait une ligne concave et enveloppante.

Il était près de onze heures, et il s'en fallait que les troupes fussent toutes arrivées sur leurs positions. L'Empereur pensait même ne point pouvoir commencer l'attaque avant une heure de l'après-midi. Il revint à son observatoire de Rossomme où il dicta l'ordre suivant : « Une fois que toute l'armée sera rangée en bataille, à peu près à une heure après-midi, au moment où l'Empereur en donnera l'ordre au maréchal Ney, l'attaque commencera pour s'emparer du village de Mont-Saint-Jean, où est l'intersection des routes. A cet effet, les batteries de 12 du 2<sup>e</sup> corps et celles du 6<sup>e</sup> se réuniront à celle du 1<sup>er</sup> corps. Ces vingt-quatre bouches à feu tireront sur les troupes de Mont-Saint-Jean, et le comte d'Erlon commencera l'attaque en portant en avant sa division de gauche et en la soutenant, suivant les circonstances, par les autres divisions du 4<sup>er</sup> corps. Le 2<sup>e</sup> corps s'avancera à mesure pour garder la hauteur du comte d'Erlon. Les compagnies de sapeurs du 1<sup>er</sup> corps seront prêtes pour se barricader sur-le-champ à Mont-Saint-Jean. »

Cet ordre ne laisse aucun doute sur la pensée de l'Empereur. Il veut purement et simplement percer le centre de l'armée anglaise et le rejeter au delà de Mont-Saint-Jean. Une fois maître de cette position, qui commande le plateau, il agira selon les circonstances contre l'ennemi rompu et désuni ; déjà il aura vir-

(détachée du corps Pajol) : 1215 hommes. — Total : 73935 hommes. — défection faite des pertes des 15, 16 et 17 juin.

1. D'après l'ordonnance actuelle, la première ligne française (7 divisions d'infanterie et 2 de cavalerie) aurait normalement un front de quatre lieues.

tuellement la victoire. Ainsi Napoléon oublie ou méprise l'avis de Reille, qu'en raison de la précision du tir et de la solidité de l'infanterie anglaise, on ne la peut vaincre que par des manœuvres. Il dédaigne de manœuvrer. Sans doute un mouvement contre la droite de Wellington, couverte par le village de Braine-l'Alleud et la ferme de Hougoumont et ayant comme réduit le village de Merbe-Braine, ne réussirait point, mais l'extrémité de l'aile gauche ennemie est très faible, tout à fait en l'air, mal protégée, facile à déborder. C'est par Frischermont, Papelotte et La Haie que l'on pourrait attaquer d'abord. Mais le beau résultat pour Napoléon que d'infliger une demi-défaite aux Anglais, et de les rejeter sur Hall et Enghien ! Il veut la bataille décisive, l'*Entscheidungsschlacht*. Comme à Ligny, il cherche à percer l'armée ennemie au centre pour la disloquer et l'exterminer. Il emploiera sa tactique accoutumée, l'ordre parallèle, l'attaque directe, l'assaut par masse au point le plus fort du front anglais, sans autre préparation qu'une trombe de boulets. Son audace a fait ses victoires ; maintenant ses souvenirs le perdent. Si loin va son illusion qu'il s' imagine que le seul corps de d'Erlon suffira à rompre la triple ligne des habits rouges et à occuper Mont-Saint-Jean.

L'Empereur, il est vrai, ne pouvait bien juger du nombre des Anglais, ni de la force de leur position. Plus de la moitié de l'armée alliée était masquée par les ondulations du terrain, et le général du génie Haxo, chargé de s'assurer s'il n'existait pas de retranchemens devant le front ennemi, avait rendu compte qu'il n'avait aperçu aucune trace de fortifications. Haxo avait mal vu ou mal apprécié, car le chemin creux d'Ohain, la sablonnière, les fermes de Hougoumont et de la Haie-Sainte pouvaient compter comme des retranchemens redoutables.

## V

L'Empereur, peu d'instans après avoir dicté l'ordre d'attaque, pensa à préparer l'assaut de Mont-Saint-Jean par une démonstration du côté de Hougoumont. En donnant des inquiétudes à Wellington pour sa droite, on pourrait l'amener à dégarnir un peu son centre. Comprenant enfin le prix du temps, Napoléon résolut d'opérer ce mouvement sans attendre que toutes ses troupes fussent arrivées à leur place de bataille. Vers onze heures un quart, Reille reçut l'ordre de faire occuper les approches de Hougou-

mont. Reille chargea de cette petite opération le prince Jérôme, dont les quatre régimens formaient sa gauche. Pour protéger le mouvement, une batterie divisionnaire du 2<sup>e</sup> corps ouvrit le feu contre les positions ennemies. Trois batteries anglaises, établies au bord du plateau, à l'est de la route de Nivelles, ripostèrent. Au premier coup de canon, Wellington regarda sa montre : il était onze heures trente-cinq minutes.

Pendant ce duel d'artillerie auquel se mêlèrent bientôt d'autres batteries de la droite anglaise, une partie de l'artillerie de Peille, et les batteries à cheval de Kellermann (celles-ci sur l'ordre de l'Empereur), la brigade Baudoin de la division Jérôme, précédée de ses tirailleurs, descendit dans la vallée en colonnes par échelons. En même temps, les lanciers de Piré dessinèrent un mouvement sur la route de Nivelles. Il s'agissait seulement pour Jérôme d'occuper les fonds derrière le bois de Hougomont et d'entretenir en avant de son front une forte ligne de tirailleurs. Mais, soit que l'ordre eût été mal expliqué ou mal compris, soit que le frère de l'Empereur ne voulût pas se borner à ce rôle passif, soit encore que les soldats, très animés et recevant des coups de fusil de l'ennemi invisible dans le fourré, aient agi spontanément, les tirailleurs du 1<sup>er</sup> léger abordèrent le bois à la baïonnette. Tout le régiment suivit, ayant à sa tête Jérôme et le général Baudoin, qui fut tué tout au début du combat. Malgré la défense acharnée du 1<sup>er</sup> bataillon de Nassau et d'une compagnie de carabiniers hanovriens, on prit pied sur la lisière du bois. Il y avait encore à conquérir trois cents mètres de taillis très épais. Le 3<sup>e</sup> de ligne s'y engagea à la suite du 1<sup>er</sup> léger. L'ennemi ne se retirait que pas à pas, s'embusquant derrière chaque touffe, tirant presque à bout portant, faisant sans cesse des retours offensifs. Il fallut une heure pour rejeter hors du bois les Nassaviens et les compagnies de gardes anglaises qui étaient venues les renforcer.

En débouchant du taillis, les Français se trouvent à trente pas des bâtimens de Hougomont, vaste rectangle de pierre, et du mur du pare, haut de deux mètres. Mur et murailles sont percés de meurtrières d'où les Anglais commencent un feu nourri. Ils sont abrités, ils visent avec calme; à cette petite distance, tous leurs coups portent. Les fantassins de Jérôme perdent leurs balles contre un ennemi invisible. Ils se ruent à l'assaut. Les uns tentent d'enfoncer la grande porte à coups de crosse, mais cette porte est dans un rentrant; ils sont fusillés de face et de flanc.

D'autres s'efforcent d'escalader le mur du parc en faisant la courte échelle; à travers les meurtrières, les Anglais les percent de leurs baïonnettes. Les cadavres s'amoncellent au pied de Hougomont. Les assaillans rentrent à l'abri du bois.

Le général Guillemillot, chef d'état-major de Jérôme, conseille de s'en tenir à cette première attaque. Il suffit d'occuper le bois. Reille envoie des ordres analogues. Mais Jérôme s'obstine, s'acharne à combattre. Il veut emporter la position. Il appelle sa seconde brigade (général Soye) pour relever dans le taillis la brigade Baudoin, avec les débris de laquelle il tourne Hougomont par l'ouest. Sa colonne, qui n'est plus défilée, chemine sous le feu à 600 mètres des batteries anglaises. Elle atteint pourtant la façade nord de Hougomont et y donne assaut. Tandis que le colonel de Cubières est renversé, grièvement blessé, à bas de son cheval, un géant, surnommé *l'enfonceur*, le lieutenant Legros, du 1<sup>er</sup> léger, prend la hache d'un sapeur et brise un vantaill de la porte. Une poignée de soldats se précipitent avec lui dans la cour. La masse des Anglais les entoure, les fusille, les extermine; pas un n'échappe. A ce moment, quatre compagnies de *Coldstreams*, seul renfort que Wellington, qui voit de loin le combat, mais qui ne s'abuse pas sur l'importance de l'attaque de Hougomont, a jugé nécessaire d'envoyer, assaillent la colonne française. Pris entre deux feux, les bataillons décimés de Jérôme se replient, partie dans le bois, partie vers la route de Nivelles.

## VI

Pendant ce combat, l'Empereur préparait sa grande attaque. Il fit renforcer les vingt-quatre pièces de 12, jugées d'abord suffisantes pour canonner le centre de la position ennemie, par les batteries de 8 du 1<sup>er</sup> corps et trois batteries de la garde. On forma ainsi, en avant de la Belle-Alliance, une formidable batterie de quatre-vingts bouches à feu. Il était près d'une heure. Ney dépêcha un de ses aides de camp à Rossomme pour avertir l'Empereur que tout était prêt et qu'il attendait l'ordre d'attaquer. Avant que la fumée de tous ces canons eût élevé un rideau entre les deux collines, Napoléon voulut jeter un dernier regard sur le champ de bataille.

Il aperçut, à environ deux lieues au nord-est, comme un nuage sombre qui semblait sortir des bois de Chapelle-Saint-

Lambert. Bien que son œil exercé ne lui permit pas le doute, il hésita d'abord à reconnaître des troupes. Il consulta son entourage. Toutes les lorgnettes de l'état-major se fixèrent sur ce point. Comme il arrive en pareille occurrence, les avis différaient. Des officiers soutenaient qu'il n'y avait pas là de troupes, que c'était un taillis ou l'ombre d'un nuage; d'autres voyaient une colonne en marche, signalaient des uniformes français, des uniformes prussiens. Soult dit qu'il distinguait parfaitement un corps nombreux ayant formé les faisceaux. On ne tarda pas à être tout à fait renseigné. Tandis qu'un détachement de cavalerie partait au galop pour reconnaître ces troupes, un sous-officier du 2<sup>e</sup> hussards de Silésie, que les hussards du colonel Marbot venaient de faire prisonnier près de Lasne, fut amené à l'Empereur. Il était porteur d'une lettre de Bülow à Wellington, annonçant l'arrivée du IV<sup>e</sup> corps à Chapelle-Saint-Lambert. Ce hussard, qui parlait français, ne fit pas difficulté de conter tout ce qu'il savait. « Les troupes signalées, dit-il, sont l'avant-garde du général de Bülow. Toute notre armée a passé la nuit d'hier à Wavres. Nous n'avons pas vu de corps français, et nous supposons qu'ils ont marché sur Plancenoit. »

La présence d'un corps prussien à Chapelle-Saint-Lambert, qui eût terriblement surpris l'Empereur quelques heures plus tôt, alors qu'il traitait de « paroles en l'air » le propos rapporté par Jérôme sur la jonction projetée des deux armées alliées, ne l'étonna qu'à demi, car il avait reçu dans l'intervalle cette lettre de Grouchy : « Gembloux, six heures du matin. — Sire, tous mes rapports et renseignemens confirment que l'ennemi se retire sur Bruxelles pour s'y concentrer ou livrer bataille après s'être réuni à Wellington. Le premier et le second corps de l'armée de Blücher paraissent se diriger le premier sur Corbais et le deuxième sur Chaumont. Ils doivent être partis hier soir, à huit heures et demie, de Tourrines et avoir marché pendant toute la nuit; heureusement qu'elle a été si mauvaise qu'ils n'auront pu faire beaucoup de chemin. Je pars à l'instant pour Sart-à-Walhain, d'où je me porterai à Corbais et à Wavres. » Cette dépêche était beaucoup moins rassurante que celle de la veille. Au lieu d'une retraite de deux corps prussiens en deux colonnes, l'une sur Wavres et l'autre sur Liège, Grouchy annonçait que ces deux colonnes marchaient concentriquement vers Bruxelles, dans le dessein probable de se réunir à Wellington. Il ne parlait plus

d'empêcher cette jonction ; et, s'il était permis cependant de conjecturer qu'il allait manœuvrer à cet effet en se portant sur Wavres, il y semblait mettre bien peu de hâte, puisque, à six heures du matin, il n'avait pas encore quitté Gembloux. Sans doute, l'Empereur pouvait espérer que les Prussiens marcheraient droit sur Bruxelles ; mais il était très possible aussi qu'ils rejoignissent l'armée anglaise par un mouvement de flanc.

Pour parer à ce danger éventuel, l'Empereur cependant avait songé bien tardivement à envoyer de nouvelles instructions à Grouchy. La lettre du maréchal avait dû, à moins d'un retard possible, mais très improbable, arriver au quartier impérial entre dix et onze heures. Et c'est seulement à une heure, quelques instans avant d'apercevoir les masses prussiennes sur les hauteurs de Chapelle-Saint-Lambert, que l'Empereur fit écrire à Grouchy : « Votre mouvement sur Corbais et Wavres est conforme aux dispositions de Sa Majesté. Cependant l'Empereur m'ordonne de vous dire que vous devez toujours manœuvrer dans notre direction et chercher à vous rapprocher de l'armée afin que vous puissiez nous joindre avant qu'aucun corps puisse se mettre entre nous. Je ne vous indique pas de direction. C'est à vous de voir le point où nous sommes pour vous régler en conséquence et pour lier nos communications ainsi que pour être toujours en demeure de tomber sur quelques troupes ennemies qui chercheraient à inquiéter notre droite et de les écraser. »

Cette dépêche n'était pas encore expédiée quand apparurent au loin les colonnes prussiennes. Peu d'instans après, l'Empereur, ayant interrogé le hussard prisonnier, fit ajouter ce post-scriptum : « Une lettre qui vient d'être interceptée porte que le général Bülow doit attaquer notre flanc droit. Nous croyons apercevoir ce corps sur les hauteurs de Saint-Lambert. Ainsi ne perdez pas un instant pour vous rapprocher de nous et nous joindre, et pour écraser Bülow que vous prendrez en flagrant délit. »

L'Empereur ne fut donc pas autrement déconcerté. Tout en jugeant que sa situation s'était gravement modifiée, il ne la regardait pas comme compromise. Le renfort survenu à Wellington ne consistait après tout qu'en un seul corps prussien, car le prisonnier n'avait point dit que toute l'armée prussienne suivit Bülow. Cette armée devait être encore à Wavres. Ou Grouchy allait l'y joindre, l'y attaquer et conséquemment la retenir loin de Bülow ; ou, renonçant à poursuivre Blücher, il marchait déjà sur Plan-

cenoit, par Mousty, comme le supposait le hussard, et amenait au gros de l'armée française un renfort de 34 000 baïonnettes. L'Empereur, qui se faisait facilement des illusions, et qui voulait surtout en donner aux autres, dit à Soult : « — Nous avons ce matin quatre-vingt-dix chances pour nous. Nous en avons encore soixante contre quarante. Et si Grouchy répare l'horrible faute qu'il a commise en s'amusant à Gembloux et marche avec rapidité, la victoire en sera plus décisive, car le corps de Bülow sera entièrement détruit. »

Toutefois, comme Grouchy pouvait tarder et que l'avant-garde de Bülow était en vue, l'Empereur prit incontinent des mesures pour protéger le flanc de l'armée. Les divisions de cavalerie légère Domon et Subervie furent détachées sur la droite afin d'observer l'ennemi, d'occuper tous les débouchés et de se lier avec les têtes de colonnes du maréchal Grouchy dès qu'elles apparaîtraient. Le comte de Lobau reçut l'ordre de porter le 6<sup>e</sup> corps derrière cette cavalerie, dans une bonne position où il pût contenir les Prussiens. Il alla aussitôt reconnaître son champ de bataille.

## VII

Il était environ une heure et demie. L'Empereur envoya à Ney l'ordre d'attaquer. La batterie de 80 pièces commença avec le fracas du tonnerre un feu précipité auquel répondit l'artillerie anglaise. Après une demi-heure de cette canonnade furieuse, la grande batterie suspendit un instant son tir pour laisser passer l'infanterie de d'Erlon. Les quatre divisions marchaient en échelons par la gauche, à 400 mètres d'intervalle entre chaque échelon. La division Allix formait le premier échelon, la division Donzelot le deuxième, la division Marcognet le troisième, la division Durutte le quatrième. Ney conduisait l'échelon de tête, et d'Erlon le troisième.

Au lieu de disposer ces troupes en colonnes d'attaque, c'est-à-dire en colonnes de bataillons par division à demi-distance, ordre tactique favorable aux déploiemens rapides comme aux formations en carrés, on avait rangé chaque échelon par bataillons déployés et serrés en masse. Les quatre divisions présentaient ainsi autant de phalanges compactes d'un front de 160 à 200 files sur une profondeur de 24 hommes. Qui avait prescrit une telle

formation, périlleuse en toute circonstance et particulièrement nuisible sur ce terrain accidenté? Ney ou d'Erlon, apparemment, car, dans l'ordre général dicté par l'Empereur à onze heures, rien de pareil n'avait été spécifié; il n'y était même pas question d'attaque en échelons. Sur le champ de bataille, Napoléon laissait, avec raison, toute initiative à ses lieutenans pour les détails d'exécution (1).

Irités de n'avoir point combattu l'avant-veille, les soldats brûlaient d'aborder l'ennemi. Ils s'élançèrent aux cris de : Vive l'Empereur! et descendirent dans le vallon sous la voûte de fer des boulets anglais et français qui se croisaient au-dessus de leurs têtes, nos batteries rouvrant le feu à mesure que les colonnes atteignaient l'angle mort. La tête de la division Allix (brigade Quiot) se porta, par une légère conversion à gauche, contre le verger de la Haie-Sainte d'où partait une fusillade très nourrie. Ney dirigea l'attaque de cette position : la brigade Bourgeois, formant seule désormais l'échelon de gauche, continua sa marche vers le plateau. Les soldats de Quiot débûsquèrent vite du verger les compagnies allemandes et assaillirent la ferme. Mais, pas plus qu'à Hougoumont, on ne s'était avisé de faire brèche à ces bâtimens avec quelques boulets. Les Français tentèrent vainement plusieurs assauts contre les hautes et solides murailles, à l'abri desquelles les Allemands du major Baring faisaient un feu meurtrier. Un bataillon tourna la ferme, escalada les murs du potager, délogea les défenseurs, qui rentrèrent dans les bâtimens : mais on ne put non plus démolir les murailles à coups de crosse de fusil.

Wellington se tenait au pied d'un gros orme planté à l'ouest de la route de Bruxelles, à l'intersection de cette route et du chemin d'Ohain (2). Pendant presque toute la bataille, il demeura à cette même place avec son état-major grossi des commissaires alliés, Pozzo di Borgo, qui reçut une contusion légère, le baron de Vincent qui fut blessé, Müffling, le général Hügel, le général Alava. Voyant de là les Français entourer complètement la Haie-Sainte, Wellington prescrivit à Ompteda d'envoyer au se-

(1) Peut-être l'aide de camp fit-il confusion, en transmettant l'ordre de d'Erlon ou de Ney, entre la colonne de division (c'est-à-dire par huit bataillons serrés en masse) et la colonne par division (c'est-à-dire par deux compagnies accolées, marchant à demi-distance ou à distance entière)?

(2) Cet orme fut acheté 200 francs par un Anglais avisé qui le débita à Londres, sous forme de cannes, de tabatières, et de ronds de serviettes, aux idolâtres de Wellington.

cours de Baring un bataillon de la Légion germanique. Les Allemands descendirent à la gauche de la grande route, reprirent le potager et, passant à l'ouest de la ferme, s'avancèrent vers le verger. A ce moment, ils furent chargés par les cuirassiers du général Dubois, que l'Empereur avait détachés du corps de Milhaud pour seconder l'attaque de l'infanterie. Les cuirassiers leur passèrent sur le ventre et, du même élan, vinrent sabrer au bord du plateau les tirailleurs de la brigade Kielmansegge.

A l'est de la route, les autres colonnes de d'Erlon avaient gravi les pentes sous le feu des batteries, les balles du 95<sup>e</sup> anglais et la fusillade de la brigade Bylandt, déployée en avant du chemin d'Ohain. La charge bat, le pas se précipite malgré les hauts seigles qui embarrassent la marche et les terres détrempées et glissantes où l'on enfonce et où l'on trébuche. Les : Vive l'Empereur ! couvrent par instans le bruit des détonations. La brigade Bourgeois (échelon de gauche) replie les tirailleurs, assaille la sablonnière, en déloge le 95<sup>e</sup>, le rejette sur le plateau, au delà des haies, qu'elle atteint en le poursuivant. La division Donzelot (deuxième échelon) s'engage avec la droite de Bylandt, tandis que la division Marcognet (troisième échelon) s'avance vers la gauche de cette brigade. Les Hollando-Belges lâchent pied, repassent en désordre les haies du chemin d'Ohain et, dans leur fuite, rompent les rangs du 28<sup>e</sup> anglais. De son côté, Durutte, qui commande le quatrième échelon, a débusqué de la ferme de Papelotte les compagnies légères de Nassau ; il est déjà à mi-côte, menaçant les Hanovriens de Best.

Dans l'état-major impérial, on jugeait que « tout allait à merveille. » En effet, si l'ennemi conservait ses postes avancés de Hougoumont et de la Haie-Sainte, ces postes étaient débordés, cernés, et tout le centre gauche de sa ligne de bataille se trouvait très menacé. Les cuirassiers de Dubois et les tirailleurs de d'Erlon semblaient couronner le plateau, le gros de l'infanterie les suivait de très près. Que ces troupes fissent encore quelques pas, qu'elles se maintinssent sur ces positions le temps de lancer la cavalerie de réserve « pour donner le coup de massue, » et la victoire paraissait certaine.

## VIII

La vicieuse ordonnance des colonnes de d'Erlon, qui déjà avait alourdi leur marche et doublé leurs pertes dans l'ascension du

plateau, allait entraîner un désastre. Après que les tirailleurs eurent culbuté les Hollandais de Bylandt, la division Donzelot s'avança jusqu'à trente pas du chemin. Donzelot arrêta sa colonne pour la déployer. Pendant l'escalade, les bataillons avaient encore resserré leurs intervalles et ne formaient plus qu'une masse. Le déploiement ou plutôt la tentative de déploiement, car il ne semble pas que l'on ait réussi à l'exécuter, prit beaucoup de temps; chaque commandement augmentait la confusion. L'ennemi profita de ce répit. Quand les batteries françaises avaient ouvert le feu, la division Picton (brigades Kempt et Pack) s'était reculée, sur l'ordre de Wellington, à 150 mètres du chemin. Les hommes étaient là en ligne, mais couchés, afin d'éviter les projectiles. Picton voit les Hollandais en déroute et les tirailleurs français traverser les haies et s'avancer hardiment contre une batterie. Il commande : Debout ! et porte d'un bond la brigade Kempt jusqu'au chemin. Elle replie les tirailleurs, franchit la première haie, puis, découvrant la colonne de Donzelot, occupée à se déployer, elle la salue d'un feu de file à quarante pas. Fusillés à l'improviste, surpris en pleine formation, les Français font d'instinct, involontairement, un léger mouvement rétrograde. Picton saisissant la minute crie : Chargez ! Chargez ! Hurrah ! Les Anglais s'élancent de la seconde haie et se ruent tête baissée contre cette masse en désordre qui résiste par sa masse même. Repoussés plusieurs fois, sans cesse ils renouvellent leurs charges. On combat de si près que les bourres restent fumantes dans le drap des habits. Durant ces corps-à-corps, un officier français est tué en prenant le drapeau du 32<sup>e</sup> régiment, et le vaillant Picton tombe raide, frappé d'une balle à la tempe (1).

La colonne de Marcognet (troisième échelon) était arrivée à peu près à la hauteur de la colonne de Donzelot au moment de la fuite des Hollando-Belges. Marcognet, n'ayant pas cru possible de déployer sa division, avait continué sa marche et dépassa Donzelot qui faisait halte. Déjà, avec son régiment de tête criant : Victoire ! il avait franchi la double haie et s'avancait contre une batterie hanovrienne, quand, aux sons aigus des pibrochs, s'ébranla la brigade écossaise de Pack par bataillons

(1) Un historien anglais, entraîné par son patriotisme, dit que l'officier français fut tué en essayant de reprendre le drapeau du 32<sup>e</sup> français. Le 32<sup>e</sup> n'était pas à l'armée du Nord, tandis que le 32<sup>e</sup> anglais faisait bel et bien partie de la brigade Kempt.

en échiquier déployés sur quatre rangs. A moins de 20 mètres (vingt yards), le 92<sup>e</sup> higlanders ouvrit le feu; peu après tirèrent les autres Écossais. A cause de leur massive formation, les Français ne pouvaient riposter que par le front d'un seul bataillon. Ils firent une décharge et s'élançèrent à la baïonnette. On s'aborda; les premiers rangs se confondirent dans une furieuse mêlée. « Je poussais un soldat en avant, raconte un officier du 45<sup>e</sup>. Je le vois tomber à mes pieds d'un coup de sabre. Je lève la tête. C'était la cavalerie anglaise qui pénétrait de toutes parts au milieu de nous et nous taillait en pièces. »

Comme les Français aliaient couronner le plateau, les cuirassiers de Dubois à l'ouest de la grande route et les colonnes de d'Erlon à l'est, lord Uxbridge avait fait charger l'élite de sa cavalerie. Les quatre régimens de gardes à cheval de Somerset (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Life-Guards, Bleus et Dragons du Roi) partirent au galop, en ligne. Après quelques foulées, ils arrivèrent à portée de pistolet des cuirassiers, séparés d'eux par le chemin d'Ohain. Ce chemin, bordé de haies à l'est de la route de Bruxelles, courait, l'espace de 400 mètres à l'ouest de cette route, entre deux berges escarpées qui disparaissaient plus loin. La gauche de Dubois et la droite de Somerset se chargèrent mutuellement sur la partie plate du chemin. Mais les pelotons de droite des cuirassiers se trouvèrent arrêtés un instant par la tranchée. Ils gravirent résolument le talus extérieur et descendirent dans le chemin creux. Ils donnaient de l'éperon pour en franchir la crête intérieure quand à vingt mètres étincela la rangée de sabres du 2<sup>e</sup> Life-Guards, lancé à fond de train. Afin d'éviter un véritable écrasement, car temps et espace leur manquaient pour fournir une charge, les cuirassiers enfilèrent le chemin creux en se bousculant, rejoignirent la grande route près de l'orme de Wellington et se rallièrent dans un champ non loin de la sablonnière. Les Life-Guards, qui les avaient poursuivis en côtoyant le bord du chemin, les chargèrent avant qu'ils ne se fussent reformés; et, à la suite d'un corps-à-corps où, dit lord Somerset, ils « frappaient sur les cuirasses comme des chandronniers à l'ouvrage, » ils en culbutèrent quelques-uns dans l'excavation de la sablonnière. Le gros de la brigade Dubois fut rompu et rejeté au fond du vallon par les autres régimens de Somerset, qui, de beaucoup mieux montés que les cuirassiers, avaient aussi la supériorité du nombre et l'avantage du terrain (1).

(1) C'est vraisemblablement la bousculade des cuirassiers entre les berges du

## IX

En même temps, la brigade de dragons de Ponsonby (Royaux, Inniskillings et Scots-Greys) s'était élancée contre les colonnes de d'Erlon. Les Royaux débouchent de la route de Charleroi, bousculent la brigade Bourgeois aux prises avec le 95<sup>e</sup> embusqué derrière les haies et la repoussent jusqu'à la sablonnière. Les Inniskillings franchissent le chemin en passant par les embrasures pratiquées dans la double haie pour le tir des pièces et chargent la colonne de Donzelot. Les Écossais-Gris, ainsi nommés à cause de la robe de leurs chevaux, arrivent au dos des bataillons de Pack, qui ouvrent leurs intervalles pour les laisser passer. Highlanders et Scots-Greys se saluent mutuellement des cris : *Scotland for ever!* et les cavaliers fondent avec impétuosité sur la division Marcognet. Fusillées de front par l'infanterie, chargées sur les deux flancs par la cavalerie, paralysées par leur presse même, les lourdes colonnes françaises ne peuvent faire qu'une pauvre résistance. Les hommes relluent les uns sur les autres, se serrent, se pelotonnent au point que l'espace leur manque pour mettre en joue et même pour frapper à l'arme blanche les cavaliers qui pénètrent dans leurs rangs confondus. Les balles sont tirées en l'air, les coups de baïonnette, mal assurés, ne portent point. C'est pitié de voir les Anglais enfoncer et traverser ces belles divisions comme de misérables troupeaux. Ivres de carnage, s'animant à tuer, ils percent et taillent joyeusement dans le tas. Les colonnes se rompent, se tronçonnent, s'éparpillent et roulent en avalanche au bas du plateau sous le sabre des dragons. La brigade Bourgeois, qui s'est ralliée à la sablonnière, est mise en désordre et entraînée par les fuyards et les cavaliers pêle-mêle. La brigade Quiot abandonne l'attaque de la Haie-Sainte. Au-dessus de Papelotte, la division Durutte subit sur son flanc droit les charges des dragons de Vandeleur (11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> régimens), secondés par les dragons hollandais et les hussards belges de Ghigny. Bien qu'entamée d'abord, elle se replie sans grosses pertes et en assez bon ordre et repasse le ravin, toujours entourée par la cavalerie. Il ne reste plus un seul Français sur les versans de Mont-Saint-Jean.

chemin d'Ohain, suivie de la chute de quelques-uns d'entre eux dans la sablonnière, qui a créé la légende de l'écrasement du chemin creux et inspiré à Victor Hugo les pages épiques des *Misérables*.

Entraînés par leurs chevaux, à qui, dit-on, ils avaient reçu l'ordre d'enlever les gourmettes, excités eux-mêmes par la course, le bruit, la lutte, la victoire, et mis en train, dit-on aussi, par une copieuse distribution de *gin*, les Anglais traversent le vallon à une allure furieuse et s'engagent sur le coteau opposé. En vain lord Uxbridge fait sonner la retraite, ses cavaliers n'entendent rien ou ne veulent rien entendre et gravissent au galop les positions françaises. Ils n'y peuvent mordre. Les Life-Guards et les dragons sont décimés par le feu de la division Bachelu, établie près du mamelon à l'ouest de la route. Les Scots-Greys rencontrent à mi-côte deux batteries divisionnaires, sabrent canonniers et conducteurs, culbutent les pièces dans un ravin, puis assaillent la grande batterie. Les lanciers du colonel Martigue les chargent de flanc et les exterminent, tandis que ceux du colonel Brô dégagent la division Durutte de l'étreinte meurtrière des dragons de Vandeleur. « Jamais, dit Durutte, je ne vis si bien la supériorité de la lance sur le sabre. » C'est dans cette mêlée que fut tué le vaillant général Ponsonby. Désarçonné par un sous-officier du 4<sup>e</sup> lanciers, nommé Urban, il s'était rendu, quand quelques-uns de ses Scots-Greys revinrent pour le délivrer. Urban, craignant de perdre son prisonnier, eut le triste courage de lui plonger sa lance dans la poitrine. Après quoi, il fondit sur les dragons et en abattit trois (1).

La belle charge des lanciers fut bientôt appuyée par la brigade de cuirassiers du général Farine. L'Empereur, apercevant les Écossais-Gris prêts à aborder la grande batterie, avait fait porter l'ordre au général Delort, divisionnaire de Milhaud, de lancer contre eux deux régimens. Lanciers et cuirassiers balayèrent le versant de la Belle-Alliance, le vallon tout entier et poursuivirent les gardes à cheval et les dragons jusqu'aux premières rampes de Mont-Saint-Jean, au delà de la Haie-Sainte. Les brigades de cavalerie légère Vivian et van Merlen qui avaient suivi de loin le mouvement de lord Uxbridge, ne crurent pas bon de s'engager.

Il y eut un arrêt dans l'action. De part et d'autre, on rega-

(1) Un parent du général Ponsonby, le lieutenant-colonel Ed. Ponsonby de la brigade Vandeleur, fut grièvement blessé dans la même mêlée et resta sur le champ de bataille jusqu'au lendemain matin. Il a fait le récit des seize ou dix-huit mortelles heures qu'il passa là. Le soir, un tirailleur français se cacha derrière le corps du colonel Ponsonby, s'en servant comme d'une sorte de remblai, et commença à tirailler contre l'ennemi. Tout en tirant, il causait gauchement avec l'officier anglais. Quand il eut épuisé sa giberne, il s'en alla en disant : — « Vous serez bien aise d'apprendre que nous f... le camp. Bonsoir! mon ami. »

gnait ses positions. Les versans des collines, l'instant d'avant couverts de combattans, n'étaient plus occupés que par des cadavres et des blessés. « Les morts, dit un officier anglais, étaient en maint endroit aussi serrés que des pions renversés sur un échiquier. » C'était l'aspect désolé d'un lendemain de bataille, et la bataille commençait seulement!

Pendant cet intervalle, un cuirassier se détacha de son régiment qui se reformait à la Belle-Alliance et, prenant le galop, descendit derechef la grande route. On le vit traverser toute cette vallée mortuaire où lui seul était vivant. Les Allemands postés à la Haie-Sainte crurent que c'était un déserteur; ils s'abstinrent de tirer. Arrivé tout contre le verger, au pied de la haie, il raidit son corps de géant droit sur les étriers, leva son sabre et cria : Vive l'Empereur ! Puis, au milieu d'une gerbe de balles, il rentra dans les lignes françaises en quelques foulées de son vigoureux cheval.

A Hougoumont, la lutte se poursuivait de plus en plus ardente. Trois compagnies de gardes anglaises, un bataillon de Brunswick, un bataillon de la Légion allemande de Duplat, deux régimens de Foy, étaient venus successivement renforcer défenseurs et assaillans. Les Français, de nouveau maîtres du bois après l'avoir perdu, s'emparent du verger; mais les gardes anglaises ne cèdent pas le jardin en contre-haut, que protège un petit mur muni d'une banquette, et se maintiennent dans la ferme. Sur l'ordre de l'Empereur, une batterie d'obusiers bombarde les bâtimens. Le feu s'allume dans un grenier, se propage, dévore le château, la maison du fermier, les étables, les écuries. Les Anglais se rembuchent dans la chapelle, les granges, la maison du jardinier, le chemin creux adjacent et y recommencent leur fusillade. L'incendie même fait obstacle aux Français. Dans les étables en flammes, d'où les ambulances établies par l'ennemi n'ont pu être évacuées, on entend de vains appels et des hurlemens de douleur.

HENRY HOUSSAYE.

---

---

# POÉSIE

---

## AUX FLANCS DU VASE

### I

#### LE SOMMEIL DE CANOPE

Accoudés sur la table et déjà noyés d'ombre,  
Du haut de la terrasse, à pic sur la mer sombre,  
Les amans, écoutant l'éternelle rumeur  
Se taisent, recueillis, devant le soir qui meurt.  
Alcis songe, immobile et la tête penchée.  
Canope avec lenteur de lui s'est rapprochée.  
Lasse, et sur son épaule a laissé doucement  
Comme un fardeau trop lourd glisser son front charmant...  
Tout s'emplit de silence... Au fond des cours lointaines  
On entend plus distinct le sanglot des fontaines ;  
Par endroits sur le port une lumière luit ;  
Et l'étrange soupir qui monte vers la nuit,  
Mystérieux aveu du cœur profond des choses,  
Se fait, ce soir, plus doux de passer sur les roses.  
Alcis songe, et la paix immense, la douceur  
Des souffles, l'infinie et calme profondeur,  
Le croissant, et l'étoile, à sa base, qui tremble,  
Et la mer murmurante, et cette enfant qui semble  
Avec son cou léger renversé sans effort  
Une morte d'amour parmi ses cheveux d'or,  
Tout l'exalte ! Une lente et solennelle ivresse

Envahit tout son cœur élargi de tendresse.  
 Frémissant, il se penche, et contemple longtemps  
 Le front uni voilé par les cheveux flottans,  
 Et le beau sein qu'un rythme harmonieux soulève...  
 Des feuilles alentour bruissent... la nuit rêve...  
 Alcis, les yeux au ciel, avec un lent baiser,  
 Sur la bouche a laissé son âme se poser ;  
 Et tout à coup son cœur semble en lui se briser !  
 Car rien n'égalera jamais plus dans sa vie  
 Cette nuit émouvante et cette mer amie,  
 Ce silence, et parmi la divine accalmie  
 Ce baiser pur dans l'ombre à Canope endormie.

## II

## LE BOUCHER

Ardagôn le boucher, à la rouge encolure,  
 Un grand couteau luisant passé dans sa ceinture,  
 Pousse hors de l'étable et conduit au hangar  
 Le bœuf sur qui la vache attache un long regard.  
 Les enfans du village et P'syllé la première,  
 Chassés vingt fois déjà par la rude fermière,  
 Reviennent plus nombreux et plus hardis encor  
 Que les mouches qu'attire un pot plein de miel d'or.  
 Une corde passée à l'anneau de la dalle  
 Incline par degrés la tête bestiale,  
 Et la brute immobile offre son large front,  
 Comme une enclume où va frapper le forgeron.  
 Tout est prêt... Dans la cour descend un grand silence...  
 Le lourd marteau levé lentement se balance,  
 Plane, hésite, et soudain d'un coup terrible et sourd  
 Tombe; le crâne sonne!... Un léger frisson court.  
 Le bœuf assommé croule, et dans sa gorge inerte  
 Le grand couteau plongé fait par l'entaille ouverte  
 Jaillir à flots pressés un sang noir et fumant.  
 Le sol autour s'empourpre... Ardagôn, par moment,  
 Enfonçant jusqu'au coude un bras qui sort tout rouge,  
 Ranime un peu de vie aux flancs du bœuf qui bouge...  
 Et les enfans penchés sentent, en frémissant,  
 Leur petit cœur cruel réjoui par le sang.

## III

## LA BULLE

Bathylle, dans la cour où glousse la volaille,  
 Sur l'écuelle penché, souffle dans une paille.  
 L'eau savonneuse mousse et bouillonne à grand bruit,  
 Et déborde. L'enfant qui s'épuise sans fruit  
 Sent venir à sa bouche une âcreté saline.  
 Plus heureuse, une bulle à la fin se dessine  
 Et, conduite avec art, s'allonge, se distend,  
 Et s'arrondit enfin comme un globe éclatant.  
 L'enfant souffle toujours; elle s'accroît encore;  
 Elle a les cent couleurs du prisme et de l'aurore,  
 Et reflète aux parois de son frêle cristal  
 Les arbres, la maison, la route, le cheval...  
 Prête à se détacher, merveilleuse, elle brille!  
 L'enfant retient son souffle, et voici qu'elle oscille  
 Et monte doucement, vert pâle et rose clair,  
 Comme un frêle prodige étincelant dans l'air!  
 Elle monte... Et soudain, l'âme encore éblouie,  
 Bathylle cherche en vain sa gloire évanouie...

## IV

## NYZA CHANTE

La famille nombreuse, et par les dieux comblée,  
 Tout autour de la table est encor rassemblée :  
 Aleyone au long col, Lydie aux seins naissans;  
 Nyza dont la voix triste a d'étranges accens;  
 Myrte agile et robuste, Ixène douce et blanche.  
 La mère aux lourds bandeaux sur les petits se penche.  
 Myrte rit aux éclats; Ixène jette un cri;  
 Et le père accoudé sur la table sourit...  
 Le jour fut accablant; par la fenêtre ouverte  
 Un peu de brise vient de la route déserte...  
 La campagne s'endort dans l'or des soirs d'été,  
 Et le mystère monte avec l'obscurité.

L'âme pensive au lent adieu de la lumière :  
 Chante, dit à Nyza la voix grave du père,  
 Et, regardant là-bas briller les derniers feux,  
 Il baise avec amour l'enfant sur les cheveux.  
 Entre toutes Nyza de son père est chérie ;  
 Sa voix semble toujours pleurer une patrie.  
 Elle a treize ans ; un soir d'amour, la volupté  
 De nuit et de lumière a pétri sa beauté.  
 Son petit front de marbre a l'horreur des servages,  
 Et, douce, elle sourit avec ses yeux sauvages.  
 Elle chante ; ce sont des rondes d'anciens jours,  
 Des airs simples appris le soir dans les faubourgs.  
 Sa bouche exquise semble un calice qui s'ouvre,  
 Et sa voix que toujours un peu de brume couvre  
 Monte et s'exhale ainsi qu'un triste et pur soupir  
 Au fond du grand silence où le jour va mourir !  
 Aleyone et Lydie, aux limpides pensées,  
 Se tiennent doucement par la taille enlacées ;  
 Le petit Myrte dort la tête sur son bras ;  
 Et le père, sachant qu'on ne le verra pas,  
 Faisant tourner un verre avec sa main distraite,  
 Laisse errer dans ses yeux une larme secrète...  
 Sur le seuil, la servante oubliant ses travaux  
 N'a point encore à table apporté les flambeaux.  
 Tout est noir ; le grand ciel brille de feux sans nombre.  
 Par instans, sur la route, un pas sonne, dans l'ombre...

## V

## HERMIONE ET LES BERGERS

Palès fait gazouiller la flûte sous ses doigts ;  
 Mélène sous sa lèvre anime le hautbois ;  
 Et chacun à son tour, qu'un même espoir stimule,  
 Module un chant qui monte au fond du crépuscule.  
 Hermione aux longs yeux de longs cils ombragés,  
 Un doigt contre sa joue, écoute les bergers.  
 Hermione est au seuil de la quinzième année ;  
 Son âme douce est comme une fleur inclinée ;  
 La Pitié l'a baisée au cœur dans son berceau,

Et toujours dans ses bras elle serre un agneau.  
 La nuit tombe... Dans l'ombre abandonnant la lutte,  
 Le hautbois maintenant se marie à la flûte...  
 Dans le soir qui s'étoile, un chant s'élève alors  
 Si poignant et si tendre en ses simples accords,  
 Qu'il semble soupirer la tristesse éternelle  
 De tout ce que la terre a de plus doux en elle!...  
 Et la vierge aux longs cils, sous l'extase étouffant,  
 Sent comme un poids d'amour briser son cœur d'enfant.  
 Suave comme un flot de lune sur des roses,  
 Un mystère autour d'elle a transformé les choses.  
 Frémissante, le sein gonflé d'un long soupir,  
 Jusqu'au fond de sa chair elle se sent mourir,  
 Et laisse sur sa joue, et sans qu'elle s'en doute,  
 Son âme en larmes d'or descendre goutte à goutte.

## VI

## AXILIS AU RUISSEAU

Axilis, allongé dans l'herbe de la rive,  
 Suit d'un œil nonchalant le clair ruisseau d'eau vive  
 Qui court, léger d'aurore, au milieu des prés verts.  
 Le bois s'éveille à peine et les champs sont déserts...  
 Axilis laisse errer sur sa flûte d'ébène  
 Ses doigts vagues qu'un même accord toujours ramène,  
 Car il semble exhalé, si limpide et si pur,  
 Par des lèvres d'argent sur un roseau d'azur!  
 Aux pentes des coteaux flottent des vapeurs blanches  
 Et le matin mouillé sourit, nu, dans les branches...  
 Le pâtre qu'une ivresse envahit lentement  
 Sent tressaillir sous lui la terre obscurément.  
 Dans l'herbe humide et drue il plonge son visage;  
 Il voudrait sur son cœur serrer le paysage!  
 La vie autour de lui circule; il voit courir  
 Mille insectes fiévreux qu'un jour fera mourir.  
 L'oiseau vole; le vent souffle; la feuille tremble;  
 Le ciel est de cristal... Et, soudain, il lui semble  
 Que son âme, pareille au rotlet du bouleau,  
 A fui, légère et vaine, au murmure de l'eau...

## VII

## LE MARCHÉ

Sur la petite place, aux lueurs de l'aurore,  
 Le marché rit joyeux, vivant, multicolore,  
 Pêle-mêle étalant sur ses tréteaux boiteux  
 Ses volailles, ses fruits, son miel, ses paniers d'œufs,  
 Et sur la dalle, où coule une eau toujours nouvelle,  
 Ses poissons d'argent clair, qu'une âpre odeur révèle.  
 Églone, sa petite Alidé par la main,  
 Dans la foule se fraie avec peine un chemin,  
 S'attarde à chaque étal, va, vient, revient, s'arrête,  
 Aux appels trop pressans parfois tourne la tête,  
 Soupèse quelque fruit, marchande les primeurs,  
 Ou s'éloigne au milieu d'insolentes clameurs.  
 L'enfant la suit, heureuse; elle adore la foule,  
 Les cris, les grognemens, le vent frais, l'eau qui coule,  
 L'auberge au seuil bruyant, les petits ânes gris,  
 Et le pavé glissant jonché de verts débris.  
 Églone a fait son choix de fruits et de légumes;  
 Elle ajoute un canard vivant aux belles plumes.  
 Alidé bat des mains, quand, pour la contenter,  
 Sa mère donne enfin son panier à porter.  
 La charge fait plier son bras; mais déjà fière  
 L'enfant part sans rien dire, et se cambre en arrière,  
 Pendant que le canard, discordant prisonnier,  
 Crie et passe un bec jaune aux treilles du panier.

## VIII

## PANNYRE AUX TALONS D'OR

Dans la salle en rumeur un silence a passé...  
 Pannyre aux talons d'or s'avance pour danser.  
 Un voile aux mille plis la cache tout entière.  
 D'un long trille d'argent la flûte, la première,

L'invite. Elle s'élance, entre-croise ses pas,  
 Et du lent mouvement imprimé par ses bras,  
 Donne un rythme bizarre à l'étoffe nombreuse,  
 Qui s'amplifie, ondule, et se gonfle et se creuse  
 Et se déploie enfin en un grand tourbillon.  
 Et Pannyre devient fleur, flamme, papillon !  
 Les yeux émerveillés la suivent en extase,  
 Par degrés la fureur de la danse l'embrase.  
 Elle tourne toujours, vite, plus vite encor !  
 La flamme éperdument vacille aux flambeaux d'or !...  
 Puis, brusque, elle s'arrête au milieu de la salle ;  
 Et le voile qui tourne autour d'elle en spirale,  
 Suspendu dans sa course, apaise ses longs plis  
 Et se collant aux seins aigus, aux flanes polis,  
 Comme au travers d'une eau soyeuse et continue,  
 Dans un divin éclair, montre Pannyre nue !

## IX

## LES CONSTELLATIONS

Clydie au crépuscule assise dans les fleurs  
 Regarde gravement de ses beaux yeux rêveurs  
 Les constellations, claires géométries,  
 Au velours bleu du soir fixer leurs pierreries.  
 Hermase les indique et, le doigt vers les cieux,  
 Les nomme par leurs noms doux et mystérieux :  
 Pégase, le Dragon, Cassiopée insigne,  
 Andromède, la Lyre, et la Vierge et le Cygne,  
 Arcture et la Grande Ourse au char éblouissant...  
 La majesté des dieux avec l'ombre descend,  
 Donnant une âme auguste aux choses familières.  
 Sur le bord opposé du golfe, des lumières  
 Brillent ; par instans glisse et s'éloigne un bateau.  
 Le bruit des rames va s'affaiblissant sur l'eau...  
 Et les amans dont l'âme au firmament s'abîme,  
 Enivrés par la nuit transparente et sublime,  
 Parfois ferment les yeux, et soudain, ô douceur,  
 Retrouvent tout le ciel étoilé dans leur cœur.

## X

## LE BONHEUR

Pour apaiser l'enfant qui, ce soir, n'est pas sage,  
Lydé, cédant enfin, dégrafe son corsage  
D'où sort, globe de neige, un sein gonflé de lait.  
L'enfant, calmé soudain, a vu ce qu'il voulait,  
Et de ses petits doigts pétrissant la chair blanche  
Colle une bouche avide au beau sein qui se penche.  
Lydé sourit, heureuse et chaste en ses pensers,  
Et si pure de cœur sous ses longs cils baissés!...  
Le feu brille dans l'âtre; une flamme au passage  
Parfois d'un reflet rose inonde son visage.  
Cependant qu'au dehors le vent mène un grand bruit...  
L'enfant s'est détaché, mûr enfin pour la nuit,  
Et, les yeux clos, s'endort d'un bon sommeil sans fièvre  
Une goutte de lait tremblante au coin des lèvres.  
La mère, suspendue au souffle égal et doux,  
Le regarde étendu tout nu sur ses genoux;  
Et, gagnée à son tour au grand calme qui tombe.  
Incline son beau col flexible de colombe;  
Et, là-bas, sous la lampe au rayon studieux,  
Le père au large front, dont l'âme est près des dieux,  
Laisant le livre antique, un instant considère,  
Double miroir d'amour, l'enfant avec la mère,  
Et dans la chambre sainte, où bat un triple cœur,  
Adore la présence auguste du bonheur.

ALBERT SAMAIN.

---

---

# LES FINANCES

DES

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

---

De bonnes finances ont toujours été un des élémens essentiels de la puissance d'une nation : cela est plus vrai aujourd'hui que jamais. Elles lui permettent, en temps de guerre, de porter à son maximum d'intensité l'outillage que la science moderne met à la disposition des combattans. Dans le duel qui s'est engagé au mois d'avril 1898 entre l'Espagne et les États-Unis, il semble que la supériorité financière de ces derniers soit un élément de succès aussi important que l'énorme différence de population, quadruple en Amérique de ce qu'elle est dans la péninsule. Bien que l'état économique de nos voisins transpyrénciens soit loin d'être aussi mauvais que beaucoup de gens se l'imaginent, il est incontestable que celui de leurs adversaires est infiniment supérieur et capable de résister en se jouant à des épreuves comme celles de la guerre actuelle. Nous allons essayer d'en étudier les élémens.

Un rapide coup d'œil jeté sur l'histoire des finances américaines, particulièrement depuis la guerre de Sécession, nous expliquera par quelle série d'événemens a été préparée la situation présente, en nous montrant l'un des efforts les plus considérables qui aient jamais été faits par un peuple pour se procurer les ressources nécessaires à la lutte et se débarrasser de sa dette, une fois la paix rétablie. A côté du budget fédéral, ceux des États particuliers et des communes nous serviront à compléter le tableau des charges qui pèsent sur la nation américaine, charges aujourd'hui légères si on les compare à ce qu'elles étaient, il y a

trente ans, et qui peuvent être augmentées sans nuire au développement du pays. Nous ne séparerons pas l'étude de ces divers points de celle du système monétaire et fiduciaire, si important dans la constitution économique d'un pays et dont l'imperfection s'est plus d'une fois fait sentir aux États-Unis. Nous verrons qu'une confusion fâcheuse d'attributions y a mis au nombre des fonctions du Trésor l'émission des billets de banque, et que ce système a été une source constante de difficultés et d'inquiétudes.

L'ordre naturel du sujet nous fera diviser en trois parties notre étude : historique, budget de la confédération, finances locales ; nous essaierons de dégager, de cet examen du passé et du présent, quelques vues d'avenir.

## I

Jusqu'en 1861, le montant de la dette des États-Unis n'avait jamais atteint un chiffre considérable : après s'être élevé de 75 millions de dollars (1) en 1791, à 127 millions en 1816, point culminant de cette période, il n'avait cessé de décroître ; en 1835 il avait disparu et en 1860 il n'était encore revenu qu'à 65 millions, c'est-à-dire la moitié environ de ce qu'il était un demi-siècle plus tôt. A partir de ce moment, la face des choses change rapidement : en 1866, au lendemain de la guerre civile, le montant de la dette est de 2773 millions de dollars, y compris les billets sans intérêt, connus sous le nom de *greenbacks*, émis pour plus de 400 millions par le gouvernement du Nord au cours de sa lutte contre les États du Sud. Vingt-cinq ans plus tard, en 1891, ce chiffre est réduit à 1360 millions ; il était, au début de la guerre espagnole, revenu à 1835, dont 847 portent intérêts. Hâtons-nous d'ajouter que le Trésor possède une encaisse d'environ 800 millions, de sorte que sa dette réelle était de 1 milliard environ. Il faut toutefois l'augmenter de la perte subie par le métal argent qui compose la majeure partie de l'encaisse : cette perte représente aujourd'hui le tiers à peu près de cette dernière.

Il est difficile de résumer l'histoire financière des États-Unis depuis la guerre de Sécession, si l'on ne rappelle pas à grands traits leur histoire économique pendant la même période. Huit ans après que le général sudiste Lee eut mis bas les armes, la lon-

(1) Tous les chiffres de cet article sont exprimés en dollars, unité monétaire américaine, qui équivaut à environ 5 fr. 20 de notre monnaie.

gueur des chemins de fer américains avait doublé. La surface ensemencée en céréales avait passé de 64 millions d'acres en 1867 à 100 millions en 1878. Cette énorme augmentation avait naturellement été accompagnée d'une chute de prix, que la réduction des frais de transport contribuait encore à hâter. C'est alors seulement que naît aux États-Unis la question de l'argent : les agriculteurs, effrayés de la baisse du blé, s'imaginent qu'elle est due à une insuffisance de monnaie, et demandent à en augmenter le volume, soit sous forme de billets, soit au moyen de la frappe de pièces d'argent : c'est de cette époque que date la suspension du rachat des billets émis pendant la guerre civile (*greenbacks*) et la première loi ordonnant l'achat par le Trésor et la frappe mensuelle d'au moins 2 millions de dollars d'argent (*Bland bill* de 1878). Les représentans des États miniers de l'Ouest, où la production d'argent annuelle passa de 1 million de dollars en 1861 à 45 millions en 1878, avaient usé de toute leur influence pour obtenir cette nouvelle législation, contraire à la politique américaine suivie jusque-là en matière monétaire, puisque le pays n'avait pas frappé plus de 8 millions d'argent depuis le commencement du siècle. C'est en 1880 que le Message présidentiel fait pour la première fois mention de l'intérêt que les États-Unis, « le plus grand producteur d'argent du monde, ont à maintenir ce métal comme étalon. » Quant aux *greenbacks*, le chiffre, qui en atteignait 430 millions de dollars en 1866, avait été réduit à 315 millions en 1869, mais relevé à 346 millions en 1872, à 370 en 1874 et finalement à 382 millions. Le régime du papier-monnaie à cours forcé, inauguré pendant la guerre, subsistait toujours : il avait eu pour conséquence une prime sur l'or, qui s'était élevée un moment jusqu'à 100 pour 100.

De 1872 à 1878, une véritable révolution avait eu lieu dans le mouvement commercial des États-Unis. En la première de ces deux années, les importations de marchandises dépassaient les exportations de 182 millions de dollars; en 1878, ces dernières étaient de 258 millions plus fortes : la balance du commerce s'était, en six ans, déplacée de 440 millions; aussi les meilleures conditions semblaient-elles réunies pour assurer le succès de la loi de reprise des paiemens en espèces, votée le 7 janvier 1875, et qui devait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1879 : elle ordonnait le libre monnayage de l'or, l'échange à bureau ouvert des billets d'État contre le métal, et le retrait définitif de *greenbacks* jusqu'à concu-

rence de 82 millions, de façon à en limiter l'existence totale à 300 millions de dollars; mais une loi du 31 mai 1878 arrêta ce retrait, alors que le chiffre en circulation n'était encore descendu qu'à 346 millions de dollars : il n'a pas varié depuis vingt ans.

Le 17 décembre 1878, pour la première fois depuis 1861, la prime sur l'or disparut; mais, dès le commencement de l'année suivante, de vives inquiétudes se firent jour sur la possibilité de maintenir ce métal au pair, et d'empêcher qu'il ne fût exporté. La récolte de 1879, excellente en Amérique et déplorable en Europe, vint modifier cet état de choses; des expéditions considérables de blé et de maïs rendirent les États-Unis créanciers de Londres et de Paris; un afflux d'or, qui atteignit 60 millions de dollars en trois mois, provoqua chez eux une vive reprise d'affaires; la réserve du Trésor, que celui-ci doit toujours conserver pour faire face aux demandes de remboursement de ses billets, s'éleva, entre juin et novembre, de 119 à 157 millions; le fer, le coton montèrent; les constructions de nouvelles lignes de chemins de fer prirent un développement inouï : les élections de 1880 donnèrent une majorité au président Garfield, candidat du parti républicain, qui avait été l'instigateur de la reprise des paiemens en espèces : le suffrage populaire, sous l'influence de la prospérité commerciale et industrielle, approuvait maintenant la politique financière que, peu de temps auparavant, il accusait de tous ses maux.

Mais une nouvelle dépression suivit l'assassinat du président Garfield, en juillet 1881; la récolte fut médiocre, les exportations diminuèrent et ne dépassèrent les importations que de 26 millions, pour l'année financière allant du 1<sup>er</sup> juillet 1881 au 30 juin 1882; l'or quitta de nouveau le pays. Cependant les recettes du Trésor avaient atteint un niveau extraordinaire; l'excédent des revenus sur les dépenses était de 145 millions de dollars. D'autre part, la dette des États-Unis avait été ramenée, par les énormes amortissemens pratiqués durant les dix années précédentes, à un milliard et demi de dollars, dont un tiers seulement pouvait être remboursé à tout moment, les deux autres tiers devant continuer à porter intérêt jusqu'à l'échéance fixée lors de l'émission (1). La

1) Les États-Unis ne pratiquent guère l'émission de rentes perpétuelles. Avec une sagesse louable, ils assignent presque toujours à l'emprunt qu'ils contractent une durée très courte et s'engagent à le rembourser à jour fixe. Une combinaison, à laquelle ils ont eu fréquemment recours autrefois, est celle qui consiste à pro-

conclusion logique de cette situation eût été une réduction des impôts, et surtout des droits de douane, principale source des revenus fédéraux. Mais cela n'eût point fait l'affaire des protectionnistes, qui, afin de supprimer les excédens, poussèrent le Congrès dans la voie des dépenses inutiles. Les pensions militaires, qui figuraient au budget de 1878 pour 27 millions, absorbèrent 61 millions en 1882. Le Congrès élu en cette année vota pour l'exercice suivant 100 millions à ce chapitre.

L'opinion publique s'émut de ce gaspillage et donna, lors des élections nouvelles, une grande majorité aux démocrates, partisans d'une réduction du revenu et des impôts. Une commission du Congrès prépara une modification du tarif douanier, qui fut votée en mars 1883 et amena une diminution de recettes de 50 millions de dollars en 1883-84. En même temps furent supprimées les taxes sur les dépôts des banques et les chèques; l'impôt sur les cigares fut réduit de moitié. La crise de 1884 contribua encore à discréditer le parti républicain, et ce fut un président démocrate, Grover Cleveland, qui prit le pouvoir en 1885.

L'état de la Trésorerie était alors médiocre : elle perdait plusieurs millions de dollars en or par mois et voyait, en revanche, s'accroître dans ses caves le stock des dollars d'argent, dont le public ne voulait pas. Pour essayer d'y remédier, elle créa en 1886 de petites coupures de certificats d'argent, de 1, 2 et 5 dollars, qui trouvèrent meilleur accueil que le métal lui-même. Les revenus publics recommençaient à s'élever à des chiffres énormes : les excédens de recettes furent de 63 millions en 1885, s'augmentèrent encore durant les deux années suivantes, et permirent au Trésor de racheter 50 millions d'obligations fédérales en 1886, 125 en 1887, et 130 en 1888. Après avoir retiré ses rentes 3 pour 100, qu'il était libre de rembourser à toute époque, le gouvernement se mit à racheter sur le marché celles de ses obligations qui n'étaient pas encore arrivées à échéance : ses demandes firent monter le 4 pour 100 au delà de 129. Les affaires

mettre au rentier de lui restituer son capital au plus tard une certaine année, en s'engageant à ne pas le faire avant une autre date. L'écart entre ces deux échéances était généralement de quinze ans, ce qui faisait désigner les titres de ces emprunts du nom de cinq-vingt 5,20, parce qu'ils pouvaient être remboursés au plus tôt cinq ans après l'émission et devaient l'être au plus tard vingt ans après. Le dernier emprunt de 200 millions en 3 p. 100 au pair émis, en juin 1898, a été stipulé remboursable à partir de 1908, à la volonté du Trésor fédéral, mais doit l'être au plus tard le 1<sup>er</sup> août 1918; c'est donc un 10,20.

reprenaient en même temps; de 1885 à 1889, la consommation annuelle de fer aux États-Unis doubla.

La disparition rapide des titres rachetables de la dette publique faisait que le gouvernement ne savait plus comment employer le surplus de ses ressources et était contraint de détenir dans ses caisses des instrumens de circulation dont l'absence gênait le marché. La préoccupation dominante était celle de savoir quel usage serait fait des excédens budgétaires. Un volume, publié en 1888 : « *Revenus nationaux* », contient une série d'avis donnés à cet égard par les principaux économistes et professeurs. Les titres de ces essais en indiquent l'esprit : « Politique des excédens (*Surplus financier*). » — « Faut-il conserver le revenu intérieur? » — « Défense de la politique protectionniste. » — « Réorganisation des revenus. » — « Les subventions aux compagnies de bateaux à vapeur considérées comme un moyen de réduire l'excédent. » — « Projet de réduction du tarif. » Le travail du professeur Edwin Seligman commence ainsi : « Le grand danger qui menace l'équilibre financier, et par suite la prospérité commerciale du pays, est l'existence d'un excédent. Il n'est pas de mots assez forts pour en dépendre les effets démoralisants, non plus que les doctrines anti-scientifiques dont il est le résultat. » Heureux pays que celui où le souci des hommes d'État consiste à se défendre contre un excès de richesse!

Une situation semblable s'était déjà produite de 1834 à 1836, alors que l'ancienne dette avait été entièrement remboursée. On essaya d'appauvrir le budget en diminuant les recettes et en majorant les dépenses. Le droit sur le sucre, qui rapportait 56 millions en 1889, fut supprimé; les pensions militaires, augmentées d'une somme considérable; les fonctionnaires et les membres du Parlement pensaient servir l'intérêt public en cherchant tous les moyens de dépenser davantage. « Vive l'excédent! (*God help the surplus!*) » s'écriait un commissaire des pensions, le jour de son entrée en fonctions, sous la présidence Harrisson. Cet excédent, proie désignée à tous les appétits, n'était pas destiné à durer longtemps. Le gouvernement arrêta ses rachats de titres; il cessa même de se conformer à la loi exigeant le remboursement annuel d'une somme égale à 1 pour 100 de la dette totale des États-Unis. Le Trésor se trouva en déficit, pour la première fois depuis de longues années, dans le dernier trimestre de l'année fiscale 1890-91; ce déficit se renouvela dans deux trimestres

de l'année suivante, mais fut compensé par des excédens durant le reste de l'exercice.

Sur ces entrefaites, avait été votée la célèbre loi de 1890, élaborée par le secrétaire de la trésorerie Windom, modifiée par le sénateur Sherman, et qui est généralement désignée du nom de ce dernier. Elle ordonnait l'achat mensuel par le Trésor de 4 millions et demi d'onces d'argent, l'émission de billets gagés par ce métal pour le nombre de dollars employés à son acquisition, et le rachat de ces billets « en or ou en argent, à la discrétion du secrétaire d'État de la trésorerie. » La loi se terminait par la célèbre déclaration de principes monétaire, si souvent invoquée depuis dans les controverses : « La politique constante des États-Unis est de maintenir les deux métaux à la parité l'un de l'autre dans le rapport légal actuel, ou dans tel rapport qui pourrait être fixé par la loi. » Déclaration d'ailleurs vague et qui prête à plus d'une interprétation. Le premier effet du Sherman-bill fut de faire monter à New-York le prix de l'argent, qui, de 93 cents l'once, s'éleva en juillet 1890 à 104, puis le 3 septembre à 121, c'est-à-dire à un cours voisin de celui qui correspond au rapport classique de 1 à 15 et demi. Mais, avant que le Congrès se fût réuni en décembre, le cours était déjà retombé à 98 cents : le président Harrisson dut reconnaître l'insuccès de sa tentative pour relever le marché de l'argent. D'autre part, les dépenses du gouvernement firent que celui-ci mit en circulation une plus forte quantité de ses billets qu'à aucune autre époque. L'emploi de ces capitaux ne se trouvant pas en Amérique, ils s'exportèrent sous forme d'or : durant les six premiers mois de 1891, 72 millions de dollars de ce métal furent envoyés en Europe.

La belle moisson américaine de 1891, qui coïncida avec la très mauvaise récolte de l'Europe, renversa le courant et fit revenir de l'autre côté de l'Atlantique, de septembre 1891 à mars 1892, 50 millions de dollars. Mais cette amélioration ne devait pas être durable : dès l'année suivante, le change se déplaça encore une fois au détriment de l'Amérique, qui, durant les huit premiers mois de 1892, perdit plus de 80 millions d'or. C'est à ce moment que le Congrès déclara que « son intention était de fixer et de maintenir le montant minimum du fonds de réserve du Trésor à 100 millions de dollars d'or. » Le nouveau secrétaire de la Trésorerie, M. Foster, fit les plus grands efforts pour maintenir l'encaisse à ce chiffre; c'est exactement 100 millions d'or qu'il remit à

son successeur Carlisle, lorsque celui-ci le remplaça, le 4 mai 1893, à l'heure où le président Cleveland, élu pour la seconde fois à la magistrature suprême, succédait à Harrisson. Mais l'inquiétude se répandait de plus en plus dans le public, qui se demandait comment la Trésorerie ferait pour maintenir sa réserve d'or au chiffre minimum et rembourser en même temps ses billets en ce métal. Les faillites, avant-coureurs des crises, se multipliaient : celles du chemin de fer Philadelphia-Reading, de la Compagnie nationale de cordages, jetaient la panique sur les marchés; une prime sur l'or se déclara, qui fit du reste arriver d'Europe, dans le seul mois d'août 1893, 41 millions de dollars. Le monde avait les yeux fixés sur Washington et attendait avec anxiété ce qui allait sortir des délibérations du Congrès. Sur la proposition du président Cleveland, la Chambre des représentans vota le rappel de la loi Sherman; deux mois plus tard, après des débats passionnés, le Sénat ratifia cette mesure : les achats d'argent pour compte du Trésor cessèrent aussitôt, et n'ont pas été repris depuis lors. La panique était arrêtée, mais le mal avait été grand : les faillites aux États-Unis furent trois fois plus nombreuses en 1893 qu'elles ne l'avaient été lors de la dernière grande crise, celle de 1873.

La situation de la Trésorerie apparaissait sous un jour particulier : on ne lui présentait pour ainsi dire pas de billets à l'échange, ces billets étant réclamés par la circulation. Elle aurait donc dû, non seulement conserver son stock de métal jaune, mais le voir s'augmenter, puisqu'une grande partie des impôts, notamment les droits de douane, lui étaient payés en or. Mais, l'ensemble de ses revenus restant bien inférieur aux dépenses, elle se voyait contrainte d'employer son encaisse à parfaire le déficit; aussi, le 19 octobre 1893, la réserve tomba-t-elle à 81 millions de dollars, chiffre le plus bas connu jusque-là, mais qui devait encore se réduire au mois de janvier 1894 à 67 millions, et, au mois d'août de la même année, à 52 millions. Pour parer au danger de voir la réserve s'épuiser, l'administration mit aux enchères 50 millions d'obligations 5 pour 100 rachetables après dix ans : aucune soumission ne serait reçue au-dessous de 117,223 pour 100, cours équivalant à un 3 pour 100 au pair. Une opposition bruyante essaya de protester contre cette émission, mais la cour fédérale du district, devant qui l'affaire fut portée, la déclara légale. Toutefois elle ne fit rentrer que très passa-

gèrement l'or dans les caisses du Trésor : dès le mois d'août suivant, la réserve tombait au-dessous du chiffre de janvier. Nombre de capitalistes européens, dont les placemens en valeurs américaines étaient alors estimés à 2 milliards et demi de dollars, vendaient leurs titres, sous l'influence des craintes que leur faisaient concevoir la mauvaise situation du Trésor, les grèves inquiétantes qui semblèrent mettre Chicago un moment aux mains des anarhistes, la faillite d'un grand nombre de compagnies de chemins de fer. D'autre part, l'énorme récolte de blé de 1894 se vendit à des prix très bas : le boisseau de 36 litres tomba à 49 cents, environ 2 fr. 55; l'or sortait de la Trésorerie au point qu'en février 1895 la réserve était descendue à 41 millions de dollars.

Le monde financier doutait encore une fois que les paiemens en or pussent être maintenus, lorsque le Président intervint et, par un traité conclu avec un syndicat de banquiers, sauva la situation : ce syndicat s'engageait à acheter, à 104 et demi, 62 millions d'obligations fédérales 4 pour 100 à trente ans d'échéance; dans le cas où le Congrès autoriserait le paiement des intérêts et du capital en or, le syndicat se déclarait prêt à prendre la même somme en titres 3 pour 100 au pair. Il promettait de tirer d'Europe au moins la moitié du numéraire destiné à payer les titres, et de protéger la Trésorerie fédérale contre toute tentative de retraits d'or durant six mois. Le Congrès ayant refusé la clause « d'or », les banquiers reçurent les titres 4 pour 100 remboursables en métal (*coin*); l'opération réussit : le 8 juillet, la réserve d'or s'était relevée à 107 millions. Mais les derniers mois de l'année la virent diminuer de nouveau. Le 6 janvier 1896, il fallut recourir à un emprunt de 100 millions en 4 pour 100, grâce auquel la réserve, en avril, s'était relevée à 128 millions. Depuis lors elle n'est plus retombée au-dessous de la limite légale de 100 millions : elle est aujourd'hui de 170 millions. L'année 1896, où Mac Kinley fut élu président, a marqué le commencement d'une période prospère, que la guerre contre l'Espagne ne semble pas encore avoir arrêtée.

La conclusion qui se dégage de l'histoire des finances fédérales est aussi simple qu'instructive. Les États-Unis, au cours du dernier tiers de ce siècle, n'ont guère eu à lutter avec la difficulté chronique du déficit, qui ailleurs inquiète les peuples et cause le souci permanent des gouvernemens. Si ce déficit est apparu depuis quelques années, il suffirait d'un si léger effort de la part

du Congrès pour l'écartier que personne, ni en Amérique ni au dehors, ne s'en préoccupe. Mais ce qui a été une cause de trouble incessant, ce qui, à des intervalles rapprochés, a provoqué des secousses fâcheuses dans la marche économique du pays, c'est la question monétaire et fiduciaire, c'est l'intervention du Trésor public dans un domaine où il devrait s'interdire à lui-même d'opérer : celui de la banque et de l'émission des billets. Il est déjà mauvais que la signature de l'État circule sur des centaines de millions d'engagemens à vue ; mais, lorsque la question se complique de celle de l'étalon, lorsque des accumulations de l'un des métaux précieux, dont il essaie de soutenir artificiellement le cours, font dépenser au Trésor en pure perte des sommes considérables, la confusion est à son comble, et un crédit aussi puissant que celui des États-Unis finit lui-même par en souffrir.

## II

La préparation du budget n'a pas lieu aux États-Unis comme en Angleterre, où la Couronne seule, par l'organe du ministère, a le droit de demander des crédits. Le secrétaire de la Trésorerie soumet tous les ans au Congrès un rapport sur les recettes et les dépenses nationales, et la situation de la dette publique ; il y joint ses observations sur le système d'impôts et suggère les réformes qu'il croit devoir recommander à l'examen du Parlement. Dans ce qu'on nomme sa lettre annuelle, il indique les prévisions, dressées par les divers départemens, des besoins de l'année suivante. Son rôle s'arrête là. C'est désormais le Congrès qui est saisi ; c'est le comité permanent des voies et moyens, composé de onze membres, qui a seul qualité pour procurer les fonds. Son président est toujours un membre important de la majorité : c'est lui, en réalité, qui est le ministre des finances parlementaire, bien plus que le secrétaire de la Trésorerie. Le comité prépare et soumet à la Chambre les lois (*bills*) nécessaires pour établir de nouveaux droits ou continuer la perception des anciens : en ce faisant, il ne se préoccupe pas des dépenses à couvrir, par la raison qu'il ne les connaît point ; les estimations du secrétaire de la Trésorerie ne servent pas de base aux comités chargés d'ordonner les dépenses. D'ailleurs, l'objet des droits de douane, élément principal des recettes, a toujours été de protéger l'industrie américaine beaucoup plus que d'alimenter le budget.

L'ordonnement des dépenses appartenait, avant 1883, au comité des appropriations; depuis lors, une part importante de cette besogne est dévolue au comité des rivières et ports; en 1886, une autre partie a été attribuée à divers comités permanens. Les bills, une fois votés, sont envoyés au Sénat, où le comité des finances s'occupe des recettes, et celui des appropriations, des crédits à accorder. Si le Sénat introduit des amendemens, les bills amendés retournent à la Chambre qui, en général, les rejette. Une commission, composée de trois sénateurs et de trois députés, se réunit alors et parvient le plus souvent à se mettre d'accord sur un compromis.

Les communications entre le pouvoir exécutif et le Parlement sont nulles dans ce système, qui, par une conséquence naturelle, aboutit à des écarts énormes entre les recettes et les dépenses. L'expérience d'un fonctionnaire chargé de percevoir les impôts ou d'assurer la marche des divers services ne peut être mise à profit par les députés que s'ils le font directement comparaître devant eux. Le Parlement n'entend pas un ministre compétent développer devant lui la série d'informations, considérée ailleurs comme nécessaire à l'établissement du budget. Des députés soumis tous les deux ans à la réélection, fréquemment changés, emploient à l'élaboration de plans budgétaires le temps qui devrait être consacré à la discussion de ces plans préparés au préalable, si bien qu'un budget de plus de 400 millions de dollars se vote parfois en dix jours.

Si, en dépit de cette organisation défectueuse, les États-Unis ont eu pendant vingt-huit ans des excédens budgétaires, dont le plus faible a été de 2 millions et le plus fort de 145 millions de dollars (1882), c'est à la prodigieuse vitalité du pays qu'il faut l'attribuer. C'est grâce à elle qu'en 1890, le revenu des douanes a dépassé de 48 millions celui de 1885; que le « surplus » en 1892 a été de 10 millions, en dépit d'une diminution des recettes douanières et d'une augmentation des pensions. Les habitudes dépensières de la population ont maintenu à un chiffre élevé le produit des taxes de consommation, supportées d'autant plus volontiers par elle qu'elle ne paie guère d'impôts directs et qu'elle ignore les charges militaires. Il n'en est pas moins certain que le système budgétaire des États-Unis leur a coûté et leur coûte des sommes considérables, qu'une organisation plus rationnelle leur permettrait d'épargner. Mais, comme le dit M. James Bryce dans son bel

ouvrage, *The American Commonwealth*, cette nation a le brillant apanage de la jeunesse, celui de pouvoir commettre des fautes sans souffrir de leurs conséquences.

Il est à remarquer que les recettes du budget sont exclusivement fournies par les taxes indirectes : douanes et accises : ces dernières varient beaucoup moins que les premières, qui forment le sujet le plus fréquent des débats au Congrès et l'objet principal des dissensions financières entre les divers partis politiques. Des impôts directs ont bien été perçus pendant la guerre civile, mais le produit en a été partiellement restitué aux États particuliers. Une tentative d'établissement d'impôt sur le revenu au profit de la Confédération a été déclarée inconstitutionnelle par la Cour suprême.

Afin de donner à nos lecteurs une idée du budget fédéral, nous leur soumettrons le tableau des recettes et des dépenses du dernier exercice, clos le 30 juin 1897, d'après les chiffres que fournit, dans son rapport au président de la Chambre (*Speaker of the House of Representatives*), le secrétaire de la Trésorerie :

## RECETTES

	En millions de dollars.
Douanes . . . . .	177
Revenu intérieur . . . . .	147
Bénéfices sur monnayage, dépôts de lingots, essais.	7
Taxe sur les banques nationales . . . . .	2
District de Colombie . . . . .	3
Service des postes . . . . .	82
Divers . . . . .	12
Total . . . . .	<u>430</u>

## DÉPENSES

Service civil, y compris les Affaires étrangères, bâtimens publics, frais de perception, primes sur le sucre, divers.	79
Service militaire, y compris les ports et rivières, forts, arsenaux, défense du littoral . . . . .	49
Service de la marine, comprenant les constructions navales et l'amélioration des chantiers . . . . .	35
Affaires indiennes . . . . .	13
Pensions . . . . .	141
Intérêts de la Dette publique . . . . .	38
Insuffisance des revenus postaux . . . . .	11
Service des postes . . . . .	82
	<u>448</u>

L'exercice s'est donc soldé par un déficit de 18 millions de dollars. Le secrétaire du Trésor en attendait un de 28 millions pour l'année en cours et de 21 millions pour l'exercice 1898-1899. La guerre déclarée au mois d'avril dernier va modifier l'aspect des budgets, de sorte qu'il est inutile de nous arrêter au détail des recettes et dépenses prévues par le secrétaire de la Trésorerie du président Mac Kinley, M. Lyman Gage, et qui comptaient 67 millions de travaux aux chapitres de la guerre et de la marine. Bornons-nous à évaluer la charge que ce budget faisait peser sur les contribuables.

Afin de nous en rendre compte, commençons par déduire les 82 millions de dépenses et de recettes postales, qu'on ne peut assimiler à un impôt. Ceci ramène les recettes budgétaires à 348 millions et les dépenses à 366 millions. La population étant de 73 millions d'habitans, les dépenses représentent 5 dollars par tête (soit 26 francs); la presque totalité des recettes est fournie par les douanes et le revenu intérieur. Nous ne pouvons ici nous étendre sur la politique douanière des États-Unis, qui a varié plusieurs fois, même dans la période la plus récente de leur histoire, et qui, pour ne parler que des dix dernières années, a trouvé successivement son expression dans les tarifs Mac Kinley, Wilson et Dingley; le premier marquait un pas considérable fait vers le protectionnisme; le second, plus libéral, fut établi sous l'influence du parti démocrate, tandis que le dernier a été l'œuvre des républicains, redevenus maîtres de la situation et ayant réussi à porter à la présidence de la République l'auteur même du bill protectionniste de 1890. Les frais de perception des douanes s'élèvent à 4 pour 100 et ceux du revenu intérieur à 2,46 pour 100. Ce dernier s'obtient au moyen des droits sur les

Millions de dollars.

Spiritueux ( <i>distilled spirits</i> ) . . . . .	82
Tabacs manufacturés . . . . .	31
Liqueurs fermentées . . . . .	32
Oléomargarine . . . . .	1
Divers . . . . .	1
Total . . . . .	<u>147</u>

La dette à intérêt des États-Unis s'élevait, au 1<sup>er</sup> juillet 1897, à 847 millions :

	Millions de dollars.
Emprunt 4 0/0 remboursable le 1 <sup>er</sup> juillet 1907. . . . .	560
Emprunt 2 0/0 perpétuel. . . . .	25
Emprunt 5 0/0 remboursable en 1904. . . . .	100
Emprunt 4 0 0 remboursable en 1925. . . . .	<u>162</u>
Total. . . . .	847

Le service d'intérêts exigeait en conséquence : du chef du 4 pour cent 1907, environ 22 millions; du 2 pour cent, 1/2 million; du 5 pour cent 1904, 5 millions; du 4 pour cent 1925, 6 millions 1 2, au total, environ 34 millions, somme qui est en effet indiquée aux prévisions du prochain budget (1898-99). Un quart environ de ces titres est la propriété des banques nationales, qui les ont déposés à Washington en garantie de leur circulation fiduciaire. Ces banques sont des institutions particulières, qui ont le droit d'émettre des billets remboursables à vue, à condition de se conformer à la législation fédérale. Leurs billets, gagés par des obligations des États-Unis, circulaient l'année dernière pour une somme d'à peu près 200 millions, répartis entre 3600 établissements environ. Ils peuvent être à tout moment présentés au bureau fédéral de la circulation (*Currency bureau*), qui les rachète à guichet ouvert.

La dette sans intérêt des États-Unis comprend :

	Millions de dollars.
Les billets émis en 1862 et 1863 ( <i>greenbacks</i> ), et dont le solde non racheté s'élève à. . . . .	346
Les certificats d'argent émis, en vertu de la loi de 1878, en représentation de dollars d'argent. . . . .	375
Les billets de 1890 émis en représentation du métal argent, acheté de 1890 à 1893. . . . .	<u>114</u>
	835

En regard de cette dette sans intérêt, le Trésor inscrit à son actif son encaisse or et son encaisse argent. La première est variable, puisque c'est avec elle qu'il rachète ses diverses catégories de billets. L'encaisse argent se compose des dollars frappés pour un chiffre égal à celui des certificats qui circulent et de lingots ayant coûté le même nombre de dollars que celui qui constitue l'émission des billets de 1890. Le Sénat avait, au printemps de 1898, voté le monnayage de ces lingots, mais la Chambre des re-

présentans n'a pas ratifié cette décision : un compromis est intervenu : on ne monnayera qu'un million et demi de dollars par mois.

Le rapport du secrétaire du Trésor est intéressant par les renseignemens qu'il fournit sur les mouvemens des impôts et des dépenses; il l'est aussi par sa partie monétaire. Le Trésor fédéral ne se borne pas en effet, comme le nôtre ou l'Échiquier anglais, à percevoir les revenus publics et à les appliquer aux dépenses votées par le Congrès. Il est la première banque d'émission des États-Unis. Par suite de nombreux actes législatifs, il a, depuis la guerre de Sécession, émis, à des reprises diverses, des billets, qui constituent les quatre cinquièmes de la circulation fiduciaire du pays. Le fonctionnaire placé à sa tête doit donc se préoccuper de tout ce qui touche cette partie si délicate du vaste organisme qu'il dirige; il en rend compte d'une façon détaillée dans son rapport annuel.

Voici à quels chiffres étaient évalués, au 1<sup>er</sup> novembre 1897, les ressources monétaires du pays, métal et papier en circulation, abstraction faite des quantités déposées à la Trésorerie fédérale :

	Millions de dollars.
Monnaies d'or . . . . .	539
Dollars d'argent . . . . .	60
Monnaie divisionnaire . . . . .	63
Certificats d'or . . . . .	37
— d'argent . . . . .	373
Billets du Trésor de 1890 . . . . .	102
— des États-Unis ( <i>greenbacks</i> ) . . . . .	259
Certificats de monnaie ( <i>currency certificates</i> ) . . . . .	48
Billets des banques nationales . . . . .	223
	1706

Les certificats d'or et de monnaie mentionnés dans le tableau qui précède sont de simples récépissés de dépôts que le Trésor fournit en échange de métal ou de ses billets à cours légal, qu'il conserve à la disposition des porteurs de ces certificats.

En novembre 1897, le gouvernement des États-Unis a été remboursé par un syndicat d'une somme de 38 millions de dollars qui lui était due par le chemin de fer de l'*Union Pacific*, une des rares compagnies américaines auxquelles la Confédération avait accordé des subventions en espèces. Ce montant se composait

de l'avance d'un capital de 27 millions, qui avait été fourni par l'émission d'obligations 6 pour 100 fédérales, et des intérêts sur ce capital, déduction faite des sommes dues par le gouvernement pour transports. Cette ressource passagère est venue en aide à la Trésorerie au cours de l'exercice actuel : elle ne la dispense pas de se préoccuper de l'avenir. Bien que son dernier rapport soit daté de décembre 1897, c'est-à-dire d'une époque où la guerre avec l'Espagne n'avait pas encore éclaté, M. Lyman Gage insistait avec une prudence prophétique sur les inconvénients de l'état de choses actuel :

« Ces inconvénients sont difficiles à chiffrer, disait-il; mais il n'est pas déraisonnable de dire qu'ils ont amené des pertes supérieures au total même des billets du gouvernement qui sont en circulation. Si l'on nous répond que la situation présente de la Trésorerie est satisfaisant; que l'or, loin de s'en échapper, y afflue; et que notre position financière inspire une grande confiance, nous reconnaissons que cela est vrai. On peut même ajouter qu'il est vraisemblable qu'il en sera ainsi pour une période indéfinie. Avec des revenus suffisants pour faire face à nos dépenses, avec des excédens qui s'accumulent, avec des relations commerciales normales, avec d'abondantes moissons, sans guerre ni bruits de guerre fondés, nous pouvons marcher et sentir notre confiance s'accroître. Malheureusement on ne saurait nous garantir la permanence de cette situation... Aussi longtemps que le gouvernement contribuera pour une forte part à alimenter la circulation par l'émission directe de billets et y maintiendra une aussi grande quantité d'argent dont il garantit la parité avec l'or, notre commerce et notre industrie dépendront de la sagesse financière, de la prévoyance et du courage du Congrès... Nous dépensons des millions pour la marine, la défense des côtes. C'est une conséquence d'agir ainsi lorsqu'on a une Trésorerie engagée en temps de paix au point que la panique éclaterait chez nous avant même que l'ennemi ait tiré le premier coup de canon. »

Si l'événement n'a pas justifié les craintes de M. Gage et si, grâce à une merveilleuse prospérité industrielle et agricole, les États-Unis n'ont pas éprouvé encore cette panique dont il les menaçait, le danger signalé n'en existe pas moins. Parmi les innombrables remèdes qui ont été proposés, ceux que M. Gage recommande se divisent en deux classes : ceux qui tendent à renforcer d'une façon permanente la réserve d'or; ceux qui réduiraient no-

tablement les engagements à vue du gouvernement. Le secrétaire de la Trésorerie ne cache pas sa préférence, bien justifiée selon nous, pour les secondes.

Il voudrait arriver peu à peu au retrait de la plus grande partie des billets d'État, à leur remplacement par ceux des banques nationales, et, en fin de compte, à la suppression même de la garantie fédérale pour ces derniers, garantie qui serait remplacée par un ensemble de prescriptions législatives capables d'assurer la parfaite solidité de ces instrumens de crédit. La circulation fiduciaire du pays n'est pas excessive, mais elle est mal réglée, mal conçue et mal assise. Le Gouvernement est inquiet des désordres que la circulation de centaines de millions de ses billets peut engendrer à tout moment. Il se préoccupe de la réduire, de la supprimer si cela est possible, et de fournir en même temps aux banques particulières les moyens d'élargir la leur. Il se rend compte que cette question de trésorerie est en même temps une question budgétaire, à cause de l'incertitude qu'elle jette sur la nature des ressources dont la disponibilité est nécessaire à l'administration du pays.

### III

L'étude du budget fédéral ne nous donnerait pas une idée complète de la vie financière des Américains, si nous ne rappelions que chaque État particulier a, lui aussi, son budget, sans compter celui des comtés et des communes, ce dernier de beaucoup le plus important des trois. Les principales dépenses des États consistent en traitemens des fonctionnaires des ordres administratif et judiciaire; milice volontaire; établissemens de bienfaisance et d'instruction; subsides aux écoles; prisons, mais en petit nombre, la plupart dépendant des comtés; édifices et travaux publics; dette. En 1882, sept États seulement avaient un budget dépassant 2 millions de dollars.

Alors que la Confédération tire ses revenus des taxes indirectes, ceux des États sont fournis par les impôts directs: la constitution interdit d'établir aucun droit à l'entrée ou à la sortie d'un État sans le consentement du Congrès, et, dans ce cas, le produit en est attribué à la Confédération. L'impôt habituel est un impôt sur la propriété, établi d'après la valeur des biens réels et personnels. L'inconvénient en est que la propriété mobilière se

dissimule plus aisément que la propriété foncière, et celle-ci se plaint alors de supporter une part trop forte de l'impôt. En outre, les États établissent souvent des taxes sur certaines professions, font payer des patentes, prélèvent un droit sur les successions en ligne collatérale, frappent les compagnies de chemins de fer, les banques, les sociétés. Cinq États seulement ont mis un impôt sur le revenu. Quelques-uns imposent les sociétés étrangères, c'est-à-dire qui n'ont pas été incorporées chez eux. Ils ne peuvent taxer aucune obligation fédérale. Cette disposition constitutionnelle a donné lieu parfois à de singulières difficultés, certains contribuables ne déclarant qu'un actif composé de titres intangibles. Les impôts pour compte de l'État, du comté et de la commune sont en général perçus par un seul collecteur, qui en fait ensuite la répartition entre les ayans droit. Beaucoup de constitutions d'État fixent le maximum de l'imposition qu'il est permis d'établir; ainsi au Texas, c'est 0.35 pour 100 de la valeur des propriétés imposables; au Dakota septentrional, 0.4 pour 100; au Montana, 0.3 pour 100; souvent elles défendent de voter des sommes à payer à des particuliers ou des corporations. Ces diverses dispositions ont pour but de mettre un frein aux gaspillages que les législatures ne sont que trop disposées à commettre.

Rien ne montre mieux les dangers que ces Parlemens locaux font courir aux finances qu'un coup d'œil jeté en arrière. Il y a soixante ans, lorsque les États du Centre s'ouvrirent à la civilisation, et vingt ans plus tard, lorsque les chemins de fer y pénétrèrent, ils se lancèrent dans une foule d'affaires dont ils attendaient de grands résultats, mais qu'ils étaient incapables d'administrer : compagnies commerciales, banques, entreprises de transports. Beaucoup d'entre elles échouèrent, laissant à la charge du public des sommes considérables : le total des dettes d'États s'est élevé, de 12 millions en 1825, à 353 millions de dollars en 1870. Si ce chiffre redescendit à 290 millions en 1880, puis à 223 en 1890, c'est que plusieurs États répudièrent leur dette.

Le mal avait été si grand, les abus si crians, que la plupart des États insérèrent alors dans leur constitution des articles aux fins de restreindre le pouvoir d'emprunter, ordonnant, par exemple, que les lois d'emprunt soient votées par une majorité des deux tiers; qu'aucun emprunt ne puisse être appliqué à des travaux

d'amélioration; qu'un fonds d'amortissement soit créé; que le montant de la dette soit limité à un certain chiffre. Plusieurs constitutions récentes limitent également la faculté d'emprunt des comtés et des villes à une somme fixée en raison de la valeur imposable de la propriété renfermée dans les limites de ces communautés : ce maximum est de 5 pour 100 dans l'Illinois, 7 pour 100 en Pensylvanie, 10 pour 100 dans l'État de New York, 2 pour 100 dans le Wyoming, sauf pour les travaux d'eau et d'égout. Ailleurs c'est le maximum de la somme annuelle à prélever qui est fixé, par exemple à un demi pour 100 de l'évaluation cadastrale. Dans tous les États, à l'exception de sept, il est interdit aux villes, comtés, et autres corporations locales d'engager leur crédit en faveur d'aucune entreprise ou compagnie particulière. Parallèlement à la diminution des dettes d'États, on constate un accroissement des dettes de comtés et surtout de municipalités. Le total de ces dernières, pour les agglomérations supérieures à 4 000 habitans, s'élevait, en 1890, à 646 millions de dollars contre 623, en 1880; mais, si le total avait monté, la proportion par tête, grâce à l'augmentation de population, avait baissé.

Les répudiations de dette par les États avaient pris une telle importance à une certaine époque, que des livres ont été écrits sur le sujet (1), qui ont démontré combien les obligataires sont désarmés vis-à-vis de leurs débiteurs. La constitution primitive des États-Unis permettait aux particuliers de poursuivre, devant les cours fédérales, les États coupables d'avoir violé leurs engagements : mais un amendement a fait disparaître ce droit. Aujourd'hui, ce n'est qu'indirectement et dans des circonstances spéciales que le gouvernement fédéral peut venir en aide aux créanciers d'un État dont la constitution ne donne aucune arme contre lui en cas d'insolvabilité. Déjà avant 1850, le Mississippi ouvre la liste des États banqueroutiers en refusant de rembourser 5 millions d'obligations. La Floride agit de même pour 8 millions, l'Alabama pour une dette double, contractée à l'occasion de la création d'une banque et de chemins de fer. La Caroline du Nord répudia 13 millions de dollars, sans compter les intérêts; celle du Sud réduisit sa dette. La Géorgie, dans sa nouvelle constitution, approuvée en 1877, refuse à l'Assemblée générale le pouvoir d'employer des fonds à payer tout ou partie du capital ou de

(1) William A. Scott. *The Repudiation of State Debts.*

l'intérêt des obligations, lesquelles sont déclarées nulles, illégales et non avenues. La Louisiane avait en 1865 une dette de 11 millions, qui avait doublé en 1876; l'année suivante, une série de lois nouvelles portèrent ce chiffre à 42 millions, qu'elle réduisit plus tard par voie de diminution d'intérêt. L'Arkansas, admis comme État dans la Confédération en 1836, voulut aussitôt émettre des obligations pour se procurer les fonds nécessaires à la souscription des actions de deux banques; plus tard, il s'endetta encore, en vue de travaux de chemins de fer et de digues (*levees*), pour plus de 7 millions. La Cour de circuit à Little Rock déclara les obligations de chemins de fer inconstitutionnelles et libéra ainsi l'État d'une partie de sa dette, n'en laissant que 4 millions à sa charge. L'histoire de la dette du Tennessee nous montre une série de faillites partielles ou totales, jusqu'à la loi de 1883 qui la réorganise en supprimant plus de la moitié du capital et une partie de l'intérêt. Le Minnesota, en 1881, réduisit de moitié le capital des obligations qu'il avait émises pour la construction de chemins de fer. Le Michigan, dont la première législature, en 1837, avait autorisé un emprunt de 3 millions destiné aux travaux publics, suspendit plus tard ses paiemens. La Virginie, à qui la guerre civile avait légué une dette de 45 millions, a depuis cette époque soutenu des luttes sans nombre avec ses obligataires, jusqu'à ce qu'en 1891, un arrangement intervint, qui réduisit le capital et l'intérêt.

On voit quelle histoire peu édifiante est celle des finances d'un certain nombre d'États particuliers et quel contraste elles présentent avec celles de la Confédération; même à l'époque de cette crise terrible qui fut la guerre de Sécession, le paiement des intérêts de la dette fédérale ne fut jamais suspendu; depuis lors, à travers les crises monétaires, commerciales et industrielles, en dépit de lois imprudentes et d'expériences aventureuses, le crédit des États-Unis n'a fait que grandir: la guerre actuelle ne l'a même pas entamé. Leur emprunt de 200 millions en 3 p. 100 au pair vient d'être entièrement couvert par de petites souscriptions inférieures à 10 000 dollars.

Le retour de désordres semblables à ceux que nous venons de rappeler ne paraît pas d'ailleurs probable. Cinq États seulement, New Hampshire, Vermont, Massachusetts, Connecticut, Delaware, ont laissé leur législature libre de contracter des dettes pour un chiffre quelconque. Les autres ont fixé un maximum, toujours contenu

dans des limites modestes, puisqu'il varie de 50000 dollars dans le Maryland, le Michigan et l'Orégon à 1 million pour les États de Pensylvanie, Kansas et New York. Il est évident que ce million est une véritable bagatelle pour des communautés dont la richesse et la population justifieraient des emprunts d'une tout autre envergure. Beaucoup d'Américains pensent que ce remède, qui équivaut en fait à une interdiction d'emprunter, est excessif, et qu'il faudrait au contraire encourager certaines dépenses d'utilité publique, comme les reboisemens, l'irrigation, l'organisation ou le développement des institutions d'enseignement supérieur, qui leur paraissent ressortir aux États. Ils regrettent de voir l'importance de ceux-ci décroître au profit du gouvernement fédéral d'une part, et des municipalités de l'autre. Ils jugent cet amoindrissement contraire au principe de la constitution fédérale.

Si les totaux des budgets des États particuliers ne sont pas élevés, ils n'en sont pas moins intéressans à considérer, à cause des questions qu'ils évoquent et des discussions auxquelles ils donnent lieu. C'est en effet à leur occasion, beaucoup plus qu'à celle du budget fédéral, que les opinions diverses en matière d'impôt se font jour. Parmi les réformes demandées se trouve celle qui doit amener la séparation des impôts attribués à l'État et de ceux qui le sont à la commune, les premiers devant frapper surtout les sociétés et les successions, les seconds atteignant la propriété foncière et les autres élémens de la fortune personnelle. Les principaux États se préoccupent depuis longtemps de ce problème, qui a donné lieu à des travaux remarquables. Un premier rapport, écrit en 1871 et 1872 par David A. Wells pour l'État de New York, a traité de la taxation de la propriété personnelle en général et de la question des dettes. Ceux du Massachusets et de New Hampshire, en 1875 et 1876, suivirent. Plus tard, de nouveaux problèmes se posent, comme celui des rapports entre les revenus locaux et ceux de l'État, celui des impôts applicables dans plusieurs États (*interstate taxation*), celui des taxes sur les sociétés et droits de succession. Dans le rapport du Maryland et dans un rapport annexe publié sous sa signature, le professeur Ely propose d'exempter la propriété foncière de toute taxe au profit de l'État; de donner comme ressources principales à ce dernier les droits sur les sociétés et un impôt sur le revenu; à la commune, l'impôt foncier et une taxe locative. En 1890, les États de Maine et de Pensylvanie apportent leur contingent à

cette enquête, qui a servi en quelque manière de préface à la législation actuelle.

Il ressort de ces études que la distinction des impôts à percevoir par la Confédération d'une part, par les autorités locales, États, comtés ou communes de l'autre, était jusqu'ici acceptée par les Américains. Le gouvernement central équilibrait son budget au moyen des droits de douane et d'accise, c'est-à-dire des impôts de consommation. Les États se réservent les impôts directs sous des formes diverses, et accordent à leur tour aux communes l'autorisation de percevoir des taxes déterminées en vertu de leurs chartes d'incorporation. Les impôts directs, étant susceptibles d'une grande variété et soulevant des questions de principe nombreuses, ont donné lieu à des systèmes multiples. Les taxes locales sont constituées le plus souvent par les *assessed taxes* qui frappent le capital et sont réparties, après que le produit total en a été fixé d'avance, par les *assessors*, sous réserve de la revision par des conseils d'égalisation (*boards of equalization*). Les taxes spéciales ou d'amélioration (*betterment taxes*) sont d'un usage de plus en plus fréquent; elles consistent à demander aux propriétaires une contribution à des travaux d'édilité dans les villes ou de drainage et d'irrigation dans les campagnes, en raison même des avantages qu'ils en retirent.

Nous ne pouvons ici qu'indiquer les innombrables questions qui se posent à cet égard et qui occupent les sections économiques des universités américaines, où elles ont donné lieu à une foule de travaux. Ce que nous devons en retenir, c'est que celui qui veut pénétrer au cœur du problème des impôts aux États-Unis ne doit pas borner son examen au budget fédéral, mais chercher dans les constitutions des États particuliers et les chartes municipales les bases de l'organisation financière. Très simple jusqu'ici dans le premier, elle se complique chaque jour davantage dans les secondes.

#### IV

Le capital de la dette fédérale nette ne représente pas 17 dollars par tête d'habitant; le budget fédéral demande une somme annuelle d'impôt de 5 dollars; en admettant que les taxes locales représentent 9 dollars, cela ne fait que 14 dollars, soit 72 francs, alors que chaque Français paie environ 100 francs en contribu-

tions de tout genre. Ce n'est pas seulement la comparaison des impôts payés qui est tout en faveur des États-Unis : la valeur du produit annuel du travail de chaque habitant y étant beaucoup plus forte que dans les principaux pays européens, la proportion prélevée par les dépenses publiques sur ce revenu y est d'autant plus faible. Le tableau suivant, dressé par M. Atkinson, montre comment les charges publiques se répartissent par tête d'habitant, et met en regard les mêmes chiffres pour les principaux États européens :

	États-Unis.	Angleterre.	France.	Allemagne, Belgique et Hollande.
Armée . . . . .	0,67	2,17	3,12	»
Marine . . . . .	0,48	2,71	1,25	»
Services civils. . . . .	1,42	2,94	4,98	»
Intérêt de la dette (y compris aux États-Unis les pensions).	2,45	3,04	6,23	»
Total par tête en dollars.	5,02	10,86	15,58	10 (évaluation)
La valeur du produit du tra- vail est estimée par tête à.	200	150	120	100
de sorte que les impôts repré- sentent par rapport à la pro- duction. . . . .	2,5 0/0	7,2 0/0	13, 0/0	10 0 0

D'autre part, le pays a de moins en moins besoin d'importer les objets de première nécessité. Sans parler des céréales, du coton, des métaux, dont il approvisionne l'univers, il a développé son industrie au point de suffire en grande partie à sa consommation intérieure d'objets fabriqués et de menacer les métallurgistes européens d'une concurrence jusque dans l'ancien monde. Aussi avons-nous vu, en dix mois, du 1<sup>er</sup> juillet 1897 au 30 avril 1898, les exportations américaines dépasser les importations de 514 millions de dollars. Les conséquences de cet état de choses sont différentes pour le Trésor et pour la nation ; celle-ci y trouve un accroissement de richesse considérable ; les cultivateurs, aux prix élevés que le blé atteignit au printemps dernier, encaissent des revenus qu'ils ne connaissaient plus ; les chemins de fer réalisent des recettes colossales. Le Trésor public au contraire, dont la ressource principale provient des droits de douane à l'entrée, souffre de moins-values, puisque l'importation de marchandises étrangères se ralentit.

Le déficit de l'exercice 1894 a été de 69 millions; celui de 1895, 43 millions; celui de 1896, 25 millions; celui de 1897, 18 millions; soit au total 155 millions en quatre ans. L'augmentation des dépenses publiques en a été une des causes. De 1886 à 1897, elles se sont accrues de 50 pour 100; elles vont se trouver singulièrement grossies du chef de la guerre. Mais l'élasticité de ce budget américain est telle que les déficits de cinq exercices consécutifs n'ébranlent pas la confiance que les nationaux et les étrangers ont dans le crédit du pays. On sent qu'une direction médiocre imprimée par le Congrès aux affaires financières n'atteint pas les sources vives de la prospérité publique, et que celles-ci jaillissent, chaque jour plus puissantes, d'un sol fécond et de l'activité intense d'une population énergique. Il faudrait se garder de conclure, de cette situation favorable, à l'excellence des lois de banque et de monnaie qui régissent les États-Unis. L'exemple prouve seulement que l'état monétaire d'un pays dépend de sa situation économique plus encore que de sa législation. Il n'y a guère de plus mauvaise organisation fiduciaire que celle des États-Unis: le système des banques nationales, dont les billets sont gagés par des rentes fédérales, est condamné par une expérience maintes fois répétée; mettre à la base du billet, non pas une encaisse métallique et un portefeuille commercial de lettres de change, mais des obligations du gouvernement, est une idée fautive: les conséquences périlleuses n'en éclatent pas de prime abord, lorsqu'il s'agit d'un pays à crédit puissant; mais une crise qui ébranlerait ce crédit aurait l'effet le plus désastreux sur des instrumens de circulation ainsi constitués aussi bien que sur les billets d'État émis à diverses reprises par le Trésor.

La situation monétaire d'un pays dépend, il est vrai, de son agriculture, de son commerce et de son industrie plus encore que de la législation spéciale qui la régit. Une bonne ou mauvaise loi de frappe, une circulation bien organisée ou l'abus du papier sont des facteurs essentiels dans la constitution de la monnaie d'un pays; mais une situation budgétaire embarrassée amène un gouvernement à céder à la tentation de se procurer des ressources apparentes et éphémères par le monnayage d'un métal déprécié ou la création de papier-monnaie; un état languissant de l'agriculture nécessite des importations de céréales qu'il faut payer en or et diminue par conséquent le stock métallique du pays; si ce commerce,

au lieu de se faire sur des navires nationaux, s'opère par des armateurs étrangers, ce sont de nouvelles sommes qu'il faut exporter pour payer les frets. Au contraire, si l'industrie indigène alimente la consommation intérieure et va jusqu'à exporter des produits fabriqués, elle empêche le capital national de se dépenser au dehors ; dans le second cas, elle fera rentrer dans le pays du capital étranger, tandis que, si elle est insuffisante, un excédent d'importations deviendra nécessaire et devra être payé au moyen de monnaies qui émigreront.

De ces diverses hypothèses, celle qui vise une importation de céréales ne s'est jamais appliquée aux États-Unis, qui ont toujours exporté des quantités plus ou moins fortes de blé et de maïs : au contraire, les importations de produits fabriqués y ont pris à de certaines époques un grand développement. Ils ont aussi, pendant une période de leur histoire, importé beaucoup de capital étranger : les Européens, les Anglais surtout, ont contribué à fonder et à développer nombre d'entreprises industrielles américaines, au premier rang desquelles figurent les chemins de fer, et sont ainsi devenus créanciers permanens des États-Unis. Aujourd'hui, ceux-ci, grâce aux sommes énormes que leur fournissent leurs exportations, non seulement paient sans difficulté les intérêts de ces capitaux, mais les rachètent. Rien n'est plus instructif à cet égard que ce qui se passe depuis l'année dernière. La hausse du blé, qui s'est accentuée au début de 1898, a eu son contre-coup sur les cours de presque toutes les valeurs américaines, notamment les actions et obligations de chemins de fer, demandées d'une façon continue sur la place de Londres par les maisons de New York.

Ce n'est pas sans raison que les observateurs attentifs des événemens financiers internationaux, ceux qui aiment à y constater les effets de causes connues et à y découvrir les symptômes des mouvemens à venir, ne perdent jamais de vue la cote du change entre New York et les places européennes. En effet, suivant le sens que ce baromètre si délicat et si exact indique du déplacement des capitaux, on peut juger de l'état relatif d'endettement (*indebtedness*) d'un continent vis-à-vis de l'autre et se rendre compte des opérations commerciales et financières qui se poursuivent entre eux. Il est heureux pour l'Europe qu'elle possède encore une grande quantité de titres américains, obligations du gouvernement, actions et obligations de chemins de fer, va-

leurs industrielles de diverse nature. Il sera heureux pour elle que les États-Unis aient besoin, dans un avenir qui ne saurait être éloigné, de capitaux qu'ils demanderont en partie à leurs cliens d'autrefois, à la France et à l'Angleterre. S'ils ne fournissaient pas ainsi à l'épargne européenne l'occasion de se constituer leur créancière, nous devrions entrevoir le moment où, pour payer les blés, le coton ou le cuivre que nous faisons venir du Nouveau Monde, nous aurions à lui fournir des sommes d'or plus considérables encore que celles que nous lui avons envoyées cette année, et qui atteignent déjà, depuis l'été dernier, 100 millions de dollars.

Par suite de ses relations commerciales si importantes avec le reste du monde, par suite aussi du fait que le capital étranger a pris une part active, depuis un demi-siècle, à son développement économique, l'Amérique ne peut être considérée isolément, même en ce qui concerne son budget. Nous avons dû, dans notre étude, donner une place prépondérante à cet élément qui ne jouerait pas le même rôle, au moins d'une façon visible, dans l'examen d'un budget européen. Cette influence du dehors a été encore plus sensible aux États-Unis, à cause des fonctions monétaires et fiduciaires que la Confédération a assumées, et qui ont eu pour conséquence de soumettre son régime financier à l'influence de son régime monétaire. Réciproquement, les événements financiers intérieurs de l'Amérique exercent une action constante sur l'Europe : la place de Londres en ressent, la première, le contre-coup ; le fil électrique qui relie Throgmorton Street, dans la Cité, à Wall Street, de l'autre côté de l'Atlantique, sert à combiner chaque jour des opérations qui dépendent en partie des récoltes et de l'ensemble des phénomènes de la vie économique américaine.

Il semble qu'une loi invisible vienne, à de certains intervalles, imposer, aux peuples trop prospères, des épreuves qui les rappellent à la sagesse. Après avoir souffert de la législation sur la frappe de l'argent et sur les pensions militaires, qui a doublé leur dette et leur budget, les États-Unis sont aujourd'hui en lutte avec l'Espagne. Sans vouloir ici discuter les origines ni la légitimité de cette guerre, mal comprise et mal jugée chez nous, sans rappeler les liens qui nous unissent à la nation américaine, fondée avec notre concours il y a plus d'un siècle et à laquelle nos traditions et nos sympathies nous attachent, nous devons réfléchir, dès au-

jourd'hui, aux conséquences de ce duel, à la situation nouvelle qui se prépare et qui se manifesterà après la signature de la paix. On nous expliquait, il y a quelques semaines, comment un obscur instinct l'avait poussée vers une guerre, dont l'idée de patrie doit sortir plus vivante et plus forte. Les effets s'en feront également sentir sur le terrain économique; le peuple américain prètera une attention plus grande au budget fédéral, lorsqu'il aura compris qu'il est aussi nécessaire d'avoir des arsenaux financiers bien garnis que des vaisseaux et des canons en bon état et en nombre suffisant. Non pas qu'il éprouve encore la moindre difficulté ni souffrance matérielle: nous avons vu, au contraire, que jamais un concours de circonstances aussi favorables n'a plus vite enrichi l'Amérique. Mais les nouveaux impôts, votés en juin 1898, commencent à faire réfléchir le peuple: si les partisans de l'impérialisme, c'est-à-dire de la politique agressive et conquérante l'emportent, il lui faudra, comme de simples Européens, s'habituer à une série d'entraves fiscales. La loi de revenu de guerre (*War Revenue bill*) institue des impôts indirects nouveaux sur la bière, les tabacs et le thé; elle soumet les banquiers, changeurs et courtiers à une sorte de patente, dont le taux paraît exorbitant pour les premiers; elle établit diverses taxes sur les propriétaires de musées, théâtres, salles de concert, cirques, jeux de boules et de billard, sur les pharmaciens et parfumeurs, sur les sociétés qui raffinent le sucre et le pétrole ou qui transportent le pétrole; elle institue une série de timbres nouveaux sur actions, obligations, reconnaissances de dette, quittances, chèques, traites, connaissements, chartes-parties, télégrammes, messages téléphoniques, protêts, certificats de dépôt des produits agricoles, polices d'assurance, baux, hypothèques. Enfin, des droits successoraux sont organisés au profit de la Confédération, avec une échelle ascendante selon l'éloignement de la parenté et l'importance de l'héritage. Certes, presque tous ces impôts existent de ce côté-ci de l'Océan, et la plupart des contribuables européens seraient encore heureux d'échanger leur situation présente contre celle qui vient d'être faite aux Américains; mais il n'en est pas moins vrai que le merveilleux essor des États-Unis a été dû en grande partie à l'absence de toutes les misères que la fiscalité fait peser sur nous.

Ce peuple qui aime à « faire grand » en tout, voudra peut-être se donner une organisation militaire qui exigera l'augmenta-

tion permanente de ses ressources; notre étude a montré avec quelle facilité il le pourrait. Nous n'avons pas à rechercher si sa situation géographique n'est pas telle, que, n'ayant aucune attaque sérieuse à redouter du dehors, il pourrait continuer à vivre sans armée, comme il l'a fait jusqu'à ce jour, en se bornant à augmenter sa flotte militaire et surtout commerciale. Nous n'avons voulu qu'étudier ses finances, et nous ne pouvons, en manière de conclusion, que constater la force énorme des États-Unis de ce côté, force fondée beaucoup moins sur une bonne gestion des deniers publics que sur l'expansion prodigieuse de la fortune privée, la mise en valeur de riches territoires, le développement d'une population industrielle et énergique. Les réserves auxquelles une administration, avide d'accroître les revenus publics, peut s'attaquer sont en apparence inépuisables : il ne faudrait pas cependant beaucoup de secousses comme celle de l'année 1898 pour modifier gravement la situation privilégiée dont les Américains du Nord jouissent aujourd'hui. Nous souhaitons à la grande République de ne pas céder à la tentation d'abuser de sa puissance économique, source possible de toutes les autres, et de rester fidèle aux traditions de modération, de sagesse et de raison qui lui ont été léguées par ses illustres fondateurs.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

---

---

# RUBENS CHEZ LUI

---

Malgré l'éclat de sa triomphante carrière, et malgré les nombreux déplacements occasionnés par les missions diplomatiques qu'il eut à remplir, Rubens, on peut l'affirmer, fut avant tout un homme d'intérieur. Dès qu'il l'avait pu, il s'était installé, à Anvers, dans une habitation spacieuse, qu'il avait appropriée à son gré, qu'il ne cessa pas d'habiter et d'orner jusqu'à sa mort. C'est là qu'il goûtait ce bonheur domestique et ces joies du travail qui étaient pour lui les jouissances suprêmes, et c'est dans ce cadre à la fois magnifique et familier qu'on aime à le replacer. En dépit des modifications successives que cette somptueuse demeure a subies à la fin du siècle dernier et du dommage plus funeste encore que sa séparation en deux logis distincts devait amener pour elle vers le milieu de ce siècle, le voyageur en quête des souvenirs du maître ne saurait quitter Anvers sans visiter, dans la petite rue à laquelle on a donné le nom de Rubens, ces lieux qu'il habita. Si changé qu'en soit l'aspect, bien des choses y parlent encore de lui. En entrant dans la cour de la maison, qui porte le numéro 7 de cette rue, le coup d'œil est saisissant. Les façades des bâtimens primitifs et plusieurs de ces bâtimens eux-mêmes ont, il est vrai, disparu. Mais les murailles de l'aile droite subsistent, avec leur toit, orné comme autrefois de la girouette et des petites torches de métal qui le couronnaient; et, dans un grenier qui surmontait l'ancien atelier de Rubens, on peut voir encore la poulie destinée à hisser dans cet atelier ou à en descendre les grands et lourds panneaux sur lesquels il a peint ses chefs-d'œuvre. Le

portique qui ferme la cour est intact, avec sa galerie à balustrades, sa porte centrale flanquée de colonnes massives coupées par des bagues, et son fronton décoré d'aigles aux ailes éployées tenant dans leurs becs des guirlandes. De part et d'autre, deux arcades plus petites sont dominées par des bustes antiques accompagnés d'inscriptions latines. A travers le portique, et dans l'axe de la porte principale, on aperçoit, également intact, vers l'extrémité du jardin, le pavillon d'une architecture si rubénienne, que l'artiste a fidèlement reproduit dans le charmant tableau de la Pinacothèque de Munich, où il s'est représenté lui-même se promenant avec Hélène Fourment, par une belle journée du printemps qui suivit leur mariage.

Parmi tous ces débris ou ces restes encore debout du passé, on songe invinciblement à la noble existence qui, pendant trente années, s'est écoulée dans ce coin tranquille, aux affections et aux œuvres qui l'ont remplie. On pense que ce qu'à fait la ville d'Anvers pour ce curieux musée Plantin, où revit tout un côté intéressant de son activité intellectuelle, elle pourrait à meilleur droit le faire aussi pour la mémoire du plus illustre de ses enfans, et de tout cœur on s'associe à l'appel chaleureux qu'adressait récemment à la vieille cité, M. Max Rooses, l'homme qui, de notre temps, a le plus contribué à remettre en honneur son passé. Avec lui, on voudrait que, dans une pensée de pieuse conservation, la ville d'Anvers s'assurât la propriété de ce qui subsiste encore de l'ancienne demeure de Rubens. Comme l'a si bien dit M. Max Rooses : « Quel témoignage plus naturel et plus frappant de sa reconnaissance et de son admiration pourrait-elle lui offrir que de préserver de toute profanation ultérieure cette demeure, berceau de tant de chefs-d'œuvre, et de la dédier au culte de cet incomparable génie ! » C'est, avec l'espérance de voir exaucés bientôt des vœux si légitimes, qu'à l'aide des œuvres du grand artiste, de ses lettres et des documens que nous ont laissés ses contemporains, je voudrais essayer de faire revivre sa glorieuse figure dans l'intimité de ce foyer qu'il aimait tant et dont il ne s'éloigna jamais qu'à regret.

## I

On sait qu'en rentrant d'Italie à Anvers vers la fin de 1608, Rubens, malgré la hâte qu'il avait mise à son voyage, n'avait plus

retrouvé sa mère. Au moment même où il recevait à Rome la nouvelle de l'aggravation de sa maladie, cette femme admirable, dont le dévouement et la tendre affection avaient entouré sa jeunesse, venait de succomber. Tout entier à sa douleur, son fils pouvait du moins retrouver son souvenir dans l'humble réduit de la Kloosterstraat où s'étaient écoulés ses derniers jours. En admettant qu'il eût conservé vaguement la pensée de retourner à Mantoue, les marques de sympathie et, bientôt après, les commandes qu'il recevait de ses concitoyens, la place à laquelle son talent lui donnait le droit de prétendre à la tête de l'école flamande, bien d'autres considérations encore d'un ordre plus intime tendaient à le retenir à Anvers. Il aimait cette ville, où le voisinage de son frère Philippe, autant que les utiles relations et les sûres amitiés qu'il s'était acquises, contribuaient à le fixer. Aussi, lorsque, désireux de le conserver auprès d'eux, les archiducs, dès le 23 novembre 1609, l'avaient nommé « peintre de leur hôtel », aux gages annuels de 500 livres de Flandres, il sollicitait d'eux avec tant d'instance la faveur de ne pas résider à Bruxelles et de demeurer à Anvers, que cette demande lui fut accordée.

Pourvu de ce poste et des avantages qu'il lui conférait, Rubens était désormais en situation de réaliser un projet d'établissement cher à son cœur. L'exemple du bonheur domestique dont jouissait son frère et la présence fréquente chez ce dernier d'une nièce de sa femme qui, au charme de son gracieux visage, joignait celui d'une nature aimante et simple, avaient décidé son choix, et le 13 octobre 1609, il épousait Isabelle Brant, une jeune fille appartenant à une des familles les plus honorables de la ville. Les rares qualités et le dévouement de cette fidèle compagne devaient, pendant toute la durée de leur union, assurer à Rubens la tranquillité morale nécessaire à la production des grandes œuvres qui allaient illustrer sa carrière. Au milieu du bonheur et de la paix profonde de cette union, il pouvait librement écouter et suivre la voix intérieure de son génie. Après les lentes initiations de sa jeunesse, il s'était peu à peu affranchi de ces influences italiennes qu'il avait au début si ardemment recherchées, pour manifester enfin de la manière la plus élatante sa pleine et subite maturité. Les commandes, dès lors, devenaient pour lui de plus en plus abondantes, et, avec leur nombre, croissaient aussi leur importance et les prix qu'elles lui étaient payées. En même temps, de toute la contrée, des élèves avides de profiter de ses enseignemens cher-

chaient à être admis dans son atelier. Il était donc nécessaire qu'il se procurât une installation en rapport avec la situation qu'il avait conquise, assez grande pour lui fournir à la fois un logement pour les siens, des ateliers pour ses élèves et pour lui-même, et des pièces assez vastes où il installerait convenablement les collections que déjà pendant son séjour en Italie il avait commencé de réunir.

L'occasion se présenta bientôt pour lui d'acquérir, au centre même de la ville, au *Wapper*, dans un quartier où logeaient plusieurs de ses confrères, une propriété assez considérable, qu'il achetait, le 4 janvier 1611, au docteur André Backaert et à sa femme Madeleine Thys, pour une somme de 7 600 florins. C'était, ainsi que nous l'indique le contrat de vente, une maison avec une grande porte, cour, galerie, cuisine, chambres, terrains et dépendances, ainsi qu'une blanchisserie sise à côté et touchant du côté de l'est au mur de la Gilde des Coulevriniers. La blanchisserie avait autrefois servi de tendoir (*Ruamhof*) pour les foulons qui y faisaient sécher leurs draps. Rubens s'était aussitôt établi dans sa nouvelle habitation, mais, en homme d'ordre qu'il était, afin de ne pas trop grever son budget, il se contenta de ne faire d'abord que les aménagemens les plus indispensables. Une grande pièce située à l'étage supérieur fut disposée en atelier et c'est là que, dès son entrée en possession, il peignit le triptyque de la *Descente de Croix* destiné à décorer la chapelle du Serment des Coulevriniers à la Cathédrale d'Anvers. Nous voyons, en effet, d'après le livre des comptes de cette Confrérie, qu'après que les doyens se furent assurés, par trois visites successives, que le bois employé pour cette peinture était de bonne qualité « et dépourvu d'aubier » le panneau central, et, deux ans après, les volets, avaient été descendus de l'atelier au rez-de-chaussée (12 septembre 1612 et 13 janvier 1614). A chaque fois, des pourboires étaient donnés aux serviteurs, sans préjudice des libations habituelles.

D'année en année la situation de Rubens devenant plus prospère, il avait graduellement modifié et complété à sa guise les constructions de sa demeure. Le 25 juillet 1615, il concluait un accord avec le maître maçon François de Crayer au sujet de la réfection du mur mitoyen qui séparait sa propriété de celle des Coulevriniers, et il faisait, en 1617, sculpter les rampes de son escalier par Jean van Mildert. Comme il avait ses idées en architecture, il fournissait lui-même ses plans aux ouvriers qu'il em-

ployait et, grâce aux sommes plus importantes que successivement il consacrait à ces accroissemens, Rubens avait fini par avoir un véritable palais, tout à fait approprié à ses besoins et à ses goûts. L'aspect trahissait sa prédilection pour ces monumens italiens qu'il avait tant admirés pendant son séjour au delà des monts et dont l'étude qu'il publiait en 1622 sur les *Palais de Gènes* atteste chez lui la vivace préoccupation. Dans les quelques lignes qu'en guise de préface il met en tête de cette publication, il se réjouit, en effet, « de voir peu à peu dans les Flandres l'ancien style dit *barbare* ou *gothique* passer de mode et disparaître pour faire place à des ordonnances symétriques, conformes aux règles de l'antiquité grecque ou romaine, que des hommes d'un goût supérieur avaient mises en pratique pour le plus grand honneur de ce pays. » En tirant de ses cartons les dessins et les plans qu'il avait réunis en Italie, Rubens pensait contribuer à une œuvre utile. Si, avec son esprit judicieux et pénétrant, il proclame la vérité de ce principe que « l'exacte accommodation des édifices à leur destination concourt presque toujours à leur beauté, » il faut cependant avouer que le style de sa maison s'écarte beaucoup de la pureté de formes et de proportions qu'il vante dans l'architecture classique. Deux planches gravées par Harrewyn, en 1684 et 1692, nous permettent d'apprécier ce que cette maison était encore à cette époque, alors qu'elle n'avait pas subi de changemens bien notables. Au lieu de la correction et de la sobriété que préconise Rubens, il est plus juste d'y reconnaître ce mélange pompeux de style flamand et de style italien qui était chez lui la résultante de son goût natif et des influences multiples qu'il avait subies. Les lignes parfois tourmentées et les proportions un peu massives présentent plus de force que d'élégance. Mais si les détails semblent exubérans, du moins, dans leur profusion, ces vases, ces bas-reliefs, ces pilastres, ces termes et ces bustes placés entre les fenêtres sont agréables à voir. L'édifice a son caractère propre et la richesse de ces inventions décoratives manifeste bien la facile abondance de ce génie à la fois si original et si complexe, chez lequel les profits d'une longue éducation et d'une étude continue s'ajoutent et s'allient d'une manière très intime aux dons d'une nature très puissante. A défaut de proportions bien harmonieuses, les franches découpures du portique, l'heureuse perspective du pavillon placé dans son axe à l'extrémité du jardin, les nuances variées des matériaux, les peintures même

qui décoraient les façades et où l'on retrouve sinon des copies, du moins des réminiscences de tableaux du maître : *Persée et Andromède*, la *Marche de Silène*, le *Jugement de Paris*, l'*Enlèvement de Proserpine*, etc., tout cela révèle bien la présence et les prédilections du grand coloriste.

Telle qu'elle était, cette habitation était bien faite à son usage, construite en vue de sa vie d'intérieur et de travail. Grande, bien aérée, elle offrait pour lui et pour sa famille des appartemens assez vastes. Les trois enfans, — une fille, Clara, et deux garçons, Albert et Nicolas, — qui étaient venus successivement animer cette grande maison (1611, 1614 et 1618) et fournir à l'artiste de gracieux modèles, pouvaient s'ébattre à l'aise sous l'œil des parens, dans le jardin que Rubens avait planté d'arbres de toutes les essences qu'il avait pu rassembler, parmi les fleurs et les animaux domestiques dont il aimait à s'entourer. Des études faites par lui nous montrent, en effet, des chiens de diverses espèces, des lévriers, des mâtins, des épagneuls, qu'on retrouve du reste dans un grand nombre de ses tableaux. Il avait sous la main, à l'écurie, un beau cheval de selle andalou que chaque jour il montait et dont il pouvait, sans sortir de chez lui, étudier les formes et les allures. Des fenêtres les plus élevées, au-dessus de la silhouette accidentée des pignons et des clochers, il découvrait une grande étendue de ciel, de ce beau ciel d'Anvers semé de grands nuages toujours en mouvement et dont les formes et les nuances mobiles étaient bien faites pour réjouir ses yeux. C'était là pour cet observateur attentif un spectacle sans cesse renouvelé, plein de vie et de contrastes, tel qu'il pouvait le souhaiter.

Cependant, si grand que fût son désir d'orner sa demeure, Rubens ne s'était jamais départi de ses habitudes de sage économie. Les dépenses de construction, les achats de tableaux, de sculptures, de gemmes, de gravures et de livres avaient donc été échelonnés d'année en année, suivant les ressources disponibles. Mais, avec le temps, tous les objets précieux qu'il collectionnait ainsi avaient fini par encombrer son logis et s'y trouvaient exposés pêle-mêle, sans agrément pour le regard. Pour mieux en jouir, dès qu'il l'avait pu, il s'était fait construire un grand bâtiment en forme de rotonde, où il avait rangé en bon ordre tous ses trésors. Une des planches de Harrewyn nous offre une vue de l'intérieur de cette rotonde dans l'état où elle était en 1692, alors que le chanoine Hillwerwe l'avait transformée en chapelle. De Piles,

qui tenait ses informations du propre neveu de Rubens, nous en a laissé une description assez détaillée. « Entre sa cour et son jardin, dit-il, il fit bâtir une salle de forme ronde comme le Temple du Panthéon qui est à Rome et dont le jour n'entre que par le haut et par une seule ouverture qui est le centre du Dôme. Cette salle était pleine de bustes, de statues antiques, de tableaux précieux qu'il avait rapportés d'Italie et d'autres choses fort rares et fort curieuses. Tout y était par ordre et en symétrie et c'est pour cela que tout ce qui méritait d'y être, n'y pouvant trouver place, servait à orner d'autres chambres dans les appartemens de sa maison. »

Vers 1618, le gros des constructions étant terminé, l'artiste y avait de son mieux disposé tous ses trésors, quand une occasion inattendue se présenta pour lui de les accroître, en achetant l'importante collection d'antiquités formée par l'ambassadeur d'Angleterre dans les Pays-Bas, sir Dudley Carleton. Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail des négociations nouées par Rubens à cet égard et qu'il mena jusqu'au bout avec une entente des affaires tout à fait remarquable. Bien que son désir d'acquérir la collection de sir Dudley fût très vif, il n'en laisse rien paraître. Il ne veut pas se laisser entraîner par sa passion, et, le diplomate ayant manifesté l'intention d'être payé partie en argent, partie en tableaux de l'artiste, celui-ci lui propose à son tour toutes les combinaisons qui lui permettraient à lui-même de se libérer entièrement en tableaux, sans avoir rien à déboursier. « La raison en est bien simple, écrit-il le 16 mai 1618 à sir Dudley, car bien que j'aie coté ces peintures au plus juste prix, cependant elles ne me coûtent rien, et comme chacun est plus disposé à faire des libéralités des fruits de son propre jardin que de ceux qu'il lui faudrait acheter au marché, ayant dépensé cette année quelques milliers de florins dans mes constructions, je ne voudrais pas, pour un simple caprice, dépasser les bornes d'une sage économie. De fait, je ne suis pas un prince, mais un homme qui vit du travail de ses mains. » Dans la lettre qui clôt cette transaction, conduite d'ailleurs très galamment de part et d'autre, l'ambassadeur relève la façon trop modeste à son gré dont l'artiste a parlé de lui-même : « il a beau se défendre d'être un grand seigneur, » sir Dudley l'assure « qu'il le tient en réalité pour le prince des peintres et des gens bien élevés. »

En même temps qu'elle nous montre l'intelligence avec laquelle Rubens gérait ses affaires, sa correspondance avec sir Dudley nous

renseigne sur l'aide qu'il tirait de ses collaborateurs. En dépit de sa prodigieuse activité, et si bien réglée que fût sa vie, il n'aurait pu suffire à tous les travaux qui lui étaient confiés. Dès les premiers temps de son installation à Anvers, ses élèves étaient si nombreux qu'il s'était bientôt trouvé dans l'impossibilité d'accueillir tous ceux qui se présentaient.

Sandrart nous parle de ces nombreux élèves « qu'il dressait avec soin, chacun suivant ses aptitudes » pour utiliser leur concours. « Ils exécutaient souvent pour lui les animaux, les paysages, les terrains, le ciel, l'eau et les bois. Lui-même ébauchait régulièrement ses œuvres dans des esquisses de deux à trois palmes de haut; puis il faisait transporter par ses élèves sa composition sur une grande toile dont il peignait ou retouchait les parties principales. » Un médecin danois, Otto Sperling, de passage à Anvers en 1621, nous raconte de son côté la visite qu'il fit à Rubens. « Nous le trouvâmes à son chevalet; mais, tout en poursuivant son travail, il se faisait lire Tacite et dictait une lettre. Comme nous nous taisions, craignant de le déranger, il nous adressa la parole, sans interrompre son travail pendant qu'on continuait la lecture et qu'il achevait de dicter sa lettre, comme pour nous donner la preuve de ses puissantes facultés. » Puis, après qu'un serviteur leur eut fait parcourir le magnifique palais de l'artiste et leur eut montré les antiquités et les statues grecques et romaines qu'il possédait, les visiteurs entrèrent « dans une grande pièce sans fenêtres, mais qui prenait le jour par une large baie pratiquée au milieu du plafond. Là se trouvaient réunis un grand nombre de jeunes peintres, occupés chacun d'une œuvre différente dont M. Rubens leur avait fourni un dessin au crayon qui par endroits était rehaussé de couleurs. Ces jeunes gens devaient exécuter en peinture ces modèles et M. Rubens se réservait d'y mettre la dernière main par ses retouches. » Ainsi que le croit M. Max Rooses, nous pensons que ce grand atelier, éclairé par le haut, où travaillaient les élèves devait être une construction isolée, bâtie d'une façon sommaire, qui disparut sans doute après la mort de Rubens. Elle donnait probablement sur le jardin et avait un accès indépendant. Le témoignage de Sperling est confirmé par Bellori et de Piles et les lignes suivantes empruntées à ce dernier ne sont pas moins explicites : « Comme il était extrêmement sollicité de toutes parts, Rubens faisait faire sur ses dessins coloriés, et par d'habiles disciples, un grand nombre de tableaux qu'il retou-

chait ensuite avec des yeux frais, avec une intelligence vive et une promptitude de main qui y répandait entièrement son esprit ; ce qui lui acquit beaucoup de bien en peu de temps (1). »

Pour compléter ces renseignemens, un curieux tableau du musée de Stockholm nous permet de jeter un coup d'œil sur l'intérieur même du grand artiste. Connu depuis longtemps sous le nom de *Salon de Rubens*, il représente un parloir d'une élégante simplicité dont les grandes fenêtres donnent sur un jardin et laissent pénétrer à flots la lumière. La pièce, tendue de cuir verdâtre avec des ornemens dorés, — des chimères et des enfans groupés autour de vases et de colonnes, — est meublée avec un luxe sévère et d'un goût parfait : haute cheminée en marbre noir soutenue par des colonnes de marbre rougeâtre et garnie de grands chenets dorés ; à droite, un dressoir en chêne clair et verni ; de l'autre côté, sous les fenêtres, une table à pieds massifs recouverte d'un tapis d'Orient ; des chaises de cuir avec des coussins brodés de fleurs ; trois tableaux pendus à la muraille et un autre surmontant la cheminée. Au premier plan, deux dames richement vêtues causent entre elles : ce sont deux amies, car, rapprochées l'une de l'autre, elles se tiennent familièrement par la main. Devant elles, trois enfans jouent avec un petit chien assis sur une chaise, tandis que sa mère, une chienne épagneule blanche tachetée de roux, les regarde d'un air inquiet. Ce tableau d'une harmonie exquise a été autrefois faussement attribué à Van Dyck dont il ne rappelle en rien l'exécution. Peut-être a-t-il été peint par Cornelis de Vos, et bien qu'on n'en puisse citer de cet artiste aucun autre de ce genre, ni de ces dimensions, il est assez dans sa manière. D'autre part, la plus âgée des deux dames ressemble fort à Suzanne Cock, la femme de De Vos, telle qu'il l'a représentée, et presque avec le même costume, dans le beau *Portrait de Famille* du Musée de Bruxelles. Quant à la dénomination de *Salon de Rubens*, contredite par plusieurs critiques, elle est, au contraire, proposée comme fort probable par l'aimable et savant directeur du Musée de Stockholm, M. G. Gothe, et comme lui nous la croyons tout à fait justifiée par un ensemble de preuves qui nous paraissent décisives. Dans un acte de vente de la maison de Rubens, passé en 1701, il est parlé de cuirs dorés garnissant un des salons ; le tapis de table à fond rouge et à

(1) Roger de Piles, *Abrégé de la vie des peintres* ; Paris, 1699, 1 vol., p. 393.

dessins noirs et jaunes et la petite chienne épagneule tachetée de roux se retrouvent dans plusieurs œuvres du maître; et les trois tableaux accrochés aux parois: *le Portrait de Charles-Quint* (aujourd'hui au Musée de Vienne), *Loth et ses Filles* (collection du duc de Marlborough) et *le Petit Jugement dernier* (Pinacothèque de Munich) sont tous trois de sa main. Pour la plus jeune dame, à ses traits gracieux et ingénus, nous sommes également d'accord avec M. Goethe pour reconnaître en elle Isabelle Brant. Les types des deux garçons répondent aussi à ceux des fils de Rubens, Albert et Nicolas, et leurs âges à l'intervalle de quatre années qui sépare leurs naissances. La présence de la jeune fille pouvait seule faire difficulté. Clara Serena, l'aînée des enfans de Rubens, étant, croyait-on jusqu'à ces derniers temps, morte en bas âge. Mais une lettre de Peirese, datée du 16 février 1624, et dans laquelle il cherche à consoler son ami de la perte récente de cette fille, nous apprend qu'elle a vécu jusqu'à cette époque. Dès lors, les détails de l'ameublement, les dates des tableaux exposés, les types et les âges des divers personnages, tout s'accorde pour confirmer la désignation adoptée et pour fixer vers 1622 la date de ce précieux ouvrage qui, ainsi que le suppose M. Goethe, doit représenter une visite de M<sup>me</sup> de Vos chez M<sup>me</sup> Rubens (1). Les deux dames, en effet, étaient amies et Rubens faisait grand cas du talent et du caractère de son confrère auquel il procura et fit lui-même plusieurs commandes. On rapporte même que, lorsqu'il était trop absorbé par ses grands travaux pour peindre les portraits des personnes qui s'adressaient à lui, il les renvoyait à De Vos en disant: « Allez chez lui; il fait aussi bien que moi. »

## II

Les richesses d'art de toute sorte que possédait Rubens avaient acquis au dehors un grand renom et attiraient chez lui de nombreux visiteurs. Les curieux, les grands seigneurs, les souve-

(1) Ce qui complique un peu la question d'attribution, c'est que la peinture semble exécutée par plusieurs artistes différens. La reproduction en petit du *Portrait de Charles-Quint*, et surtout celle du *Jugement dernier* sont faites très librement et si bien dans l'esprit des originaux, qu'on les croirait de Rubens lui-même. Les têtes des deux jeunes dames sont modelées avec autant de délicatesse que de sûreté et paraissent bien de C. de Vos; en revanche, la petite fille est peinte d'une touche molle, timide et menue, qui rappelle F. Franken.

rains eux-mêmes, se détournèrent de leur chemin pour passer par Anvers et voir toutes ces merveilles. On comprend l'ennui que devait éprouver Rubens quand il lui fallait s'éloigner de cet intérieur où tant de séductions et de si diverses s'unissaient pour le retenir. A la suite de la mort d'Isabelle, sa fidèle compagne, il était resté quelque temps accablé dans cette maison, vide désormais, où les souvenirs de son bonheur détruit, « en se présentant à chaque instant à ses regards, renouvelaient sa douleur (1). » Puis, croyant trouver dans les voyages et dans la politique une diversion à son chagrin, il avait accepté la mission en Hollande dont l'avait chargé la gouvernante des Pays-Bas. Malheureusement, ainsi qu'il le disait : « C'est avec moi-même que je voyagerai ; ce sont mes pensées que j'emporterai partout avec moi dans mes pérégrinations. » Au retour, il s'était replongé dans le travail, dans la lecture, dans toutes les études qui pouvaient remplir sa vie solitaire et donner satisfaction à ce besoin impérieux d'activité qui était en lui. C'était là le seul refuge efficace qu'il pût espérer contre lui-même et, avec le temps, il avait repris un peu de goût à ses tableaux, à ses sculptures, à ses médailles, à tous les objets précieux dont il était entouré. Mais, tout en cédant à des distractions si légitimes, il entendait bien ne pas se laisser entraîner au delà de ce qu'il jugeait raisonnable et conserver toujours cette possession de soi-même qui lui paraissait le propre d'une âme vraiment libre. Il allait à ce moment même en donner une preuve bien significative en se séparant de ces collections qu'il avait eu tant de plaisir à rassembler. Le duc de Buckingham, en effet, — autant par le désir de les posséder lui-même que pour rendre Rubens favorable à ses visées politiques, — lui en ayant offert le prix très respectable de 100 000 florins, celui-ci avait consenti à les lui céder. En cette occasion encore, au dire de Michel Le Blond, qui leur avait servi d'intermédiaire, l'artiste montra dans toute la conduite de cette affaire l'intelligence et le sens pratique qu'il avait déjà manifestés dans ses rapports avec sir Dudley. Pour masquer un peu le vide que l'enlèvement de tous ces objets précieux allait causer dans sa demeure, Rubens s'était d'ailleurs réservé le droit de faire exécuter des copies des peintures, des moulages de ses antiques, et des empreintes de ses gemmes, qui prirent la place des œuvres disparues. Sa maison

(1) Lettre de Rubens à Dupuy ; 15 juillet 1626.

n'avait donc pas été trop dégarnie, et, grâce à la grosse somme qu'il venait de toucher, il put en peu de temps lui rendre par de nouveaux achats sa splendeur première. En France, en Italie, en Allemagne, il avait des agens chargés de lui procurer tout ce qui leur paraissait digne de figurer dans ses collections et Sandrart nous apprend qu'à Augsbourg un certain Petel, bien que Rubens ne se montrât pas envers lui d'une très grande générosité, ne cessait pas de lui adresser des envois. Au bout de quelques années, l'habitation de l'artiste avait repris tout son éclat et il s'y trouvait de nouveau un peu à l'étroit, car, le 28 juillet 1627, il l'agrandissait en se rendant acquéreur de trois maisonnettes contiguës.

Divers documens nous permettent non seulement d'apprécier l'importance des collections que Rubens avait formées, mais de nous rendre compte de ses goûts. Sans parler des treize tableaux de lui qui sont portés sur la liste des objets cédés à Buckingham, nous relevons sur cette liste : 49 peintures de Titien, 17 de Tintoret, 13 de Paul Véronèse, 21 de Bassan, 3 de Léonard et 3 de Raphaël. On le voit, les prédilections du grand coloriste pour l'école vénitienne sont ici très nettement marquées. Leur persistance se trouve confirmée par l'inventaire dressé après sa mort, sur lequel figurent non seulement 41 ouvrages de Titien, 6 de Tintoret et 7 de Paul Véronèse, qu'il avait pu encore se procurer depuis la vente faite à Buckingham, mais jusqu'à 32 copies, dont 21 de portraits, exécutées par lui d'après Titien pour lequel il professa toujours un véritable culte. De ces copies, les unes avaient été faites en Italie pendant sa jeunesse, d'autres dans sa pleine maturité, lors de son second voyage en Espagne en 1628. C'est là un fait significatif et qui atteste la profonde admiration que, durant toute sa vie, Rubens conserva pour les maîtres de Venise et surtout pour Titien, vers lequel il se sentait attiré par de nombreuses affinités. Mais trop intelligent pour être exclusif, il goûtait les talens les plus divers et les noms de Raphaël, de Ribera, de Bronzino, de Van Eyck, Holbein, Lucas de Leyde, Elsheimer, Quintin Massys, Henri de Bles, Scorel, Antonio Moro, Michel Coëxie, W. Key, S. Vrancx, Josse de Momper, Palamedes, Snayers, de Vlioger, Porcellis, Poelenburgh, Heda, van Es, etc., dont les œuvres figurent également sur son inventaire, témoignent de l'éclectisme éclairé qui présidait à ses choix. Signalons à part onze tableaux du vieux Brueghel dont la verdeur et la verve

puissante exerçaient sur lui une telle séduction qu'il cherchait à acquérir le plus qu'il pouvait de ses œuvres et les faisait reproduire par les plus habiles graveurs (1). Adrien Brouwer était aussi un de ses peintres préférés et il ne possédait pas moins de dix-sept ouvrages de sa main. La naïve énumération que nous en donne le catalogue, nous permet de constater combien sont humbles et vulgaires les sujets traités par l'artiste : « Un *Combat des Yvrognes*, où l'un tire l'autre par les cheveux ; un *Combat* où un est prins par la gorge ; un *Combat de trois* où un frappe avec un pot ; un *Paysage* où un villageois noue ses souliers, » etc., et nous procure en même temps les titres de quelques-unes des meilleures productions de ce fin coloriste et de cet incomparable exécutant.

Dans cette galerie formée avec tant d'impartialité, les maîtres les plus divers de tous les temps et de toutes les écoles ont trouvé place. A côté des plus grands génies, Rubens admet les meilleurs ouvriers de son art. Les uns et les autres l'attirent et à tous il demande quelque enseignement. S'il est peu d'artistes dont l'originalité soit aussi marquée que la sienne, il n'en est pas qui mieux que lui ait profité de ce qu'avaient fait ses devanciers. Mais, tout en les consultant et en leur empruntant à l'occasion l'ordonnance et parfois même quelques figures de leurs compositions, il reste toujours lui-même et transforme à sa manière tous ces élémens étrangers pour les adapter à son idée. Grâce à son insatiable curiosité, il se renouvelle à chaque instant et peut allégrement suffire à une production incessante, sans risquer jamais d'amoindrir ou d'épuiser sa verve.

Ses antiques d'ailleurs lui sont aussi chères que ses tableaux. De bonne heure il a commencé à les réunir et bien que ses ressources fussent alors des plus modiques, dès les premiers temps de son séjour en Italie, il en a consacré une partie à des achats de sculptures et de médailles. Il avait pu à Mantoue étudier de près la collection des Gonzague, une des plus riches de cette époque, accrue encore de celles qu'avaient formées Mantegna et Jules Romain. Mais c'est à Rome surtout qu'il avait pu satisfaire sa passion pour l'archéologie. La présence de son frère Philippe, qui partageait ses goûts, avait encore stimulé chez lui cette passion. Bon latiniste comme lui, il pouvait compléter par ses lectures les

(1) L. Vorsterman a gravé sous ses yeux le *Baïlleur* et la *Rixe de paysans* qui faisaient partie de ses collections.

enseignemens qu'il tirait de la vue des monumens du passé et du commerce des érudits. Tout en employant la plus grande partie de ses journées à la peinture, il ne négligeait aucune occasion d'assister aux fouilles qui se faisaient alors et de dessiner les ruines de la Ville éternelle ou les statues, les médailles et les pierres gravées recueillies chez des amateurs tels que le cardinal Farnese, Horace Vittorio et Fulvius Orsini. Lorsqu'il intervient dans les discussions que provoquent tant de trésors récemment exhumés, son talent de dessinateur lui donne sur les lettrés une supériorité manifeste. Les croquis nombreux qu'il accumule dans ses cartons lui permettent bien mieux qu'à eux de comparer, de fixer dans sa mémoire les formes exactes des objets et de déterminer par conséquent avec plus de précision leurs différences ou leurs analogies, leur caractère et leur style. Il arrive ainsi à développer en lui, comme le disait son frère, « une finesse et une sûreté de jugement » qui le rendirent à la longue un connaisseur très expert.

Rubens devait conserver toute sa vie cette ardeur pour l'étude de l'antiquité. Partout où il allait, en France, en Espagne, en Angleterre, il cherchait à se mettre en rapport avec les archéologues et à augmenter ses collections. Lors de la cession qu'il en fit à Buckingham, nous voyons que des bas-reliefs, des statues, des bustes, parmi lesquels ceux de Cicéron, de Chrysippe et de Sénèque, étaient compris dans cette vente, ainsi que douze boîtes remplies d'agates et de pierres gravées. C'est entouré de ces souvenirs du passé qu'il aimait à s'entretenir avec ceux de ses amis qui partageaient ses goûts, comme le bourgmestre d'Anvers Nicolas Rockox et le greffier de la ville G. Gevaert. L'archéologie occupe aussi la plus grande place dans la correspondance qu'il entretient avec ses amis de France : Peirese, Valavès, les Du Puy. Dans les questions délicates que ceux-ci lui soumettent, ils appréciaient la justesse de son esprit, son savoir, sa prudence, et son goût très exercé. Est-il besoin d'ajouter qu'en ces matières si neuves, les solutions qu'il propose sont parfois plus ingénieuses qu'exactes et que bien des erreurs s'y mêlent à des considérations fines et sensées ? C'est en vain, par exemple, qu'on chercherait chez lui quelque trace d'une distinction entre l'art grec et l'art romain. Mais personne à cette époque ne songeait à une pareille distinction ; on confondait alors sous le nom d'*antiques* des œuvres d'origine et de mérite bien différens et l'antiquité pour

ce qui concerne l'étude de ses monumens devait, pendant longtemps encore, être prise en bloc, sans délimitation d'écoles ou de styles. Rubens, d'ailleurs, par son éducation, aussi bien que par son tempérament, était surtout porté vers l'art romain. Ce sont de préférence des épisodes de l'histoire romaine qu'il a traités : l'histoire de Decius Mus, celle de Constantin. La force, l'ampleur décorative, et la magnificence un peu pompeuse qui caractérisent son talent convenaient à de pareils sujets et les détails de costume ou de mobilier, les armes, les objets du culte qui figurent dans ses tableaux nous montrent l'abondance et la sûreté des informations qu'il possédait à cet égard. Sans jamais faire étalage de son érudition, il tire le parti le plus pittoresque de tous ces élémens, et avec une merveilleuse pénétration, il supplée par ses inventions personnelles à l'absence de documens positifs. Plus qu'aucun autre artiste, en tout cas, Rubens a contribué à fixer en nous l'idée que nous nous faisons encore aujourd'hui de la civilisation et de l'histoire romaines et, dans les évocations que nous en pouvons tenter, ce sont les images qu'il en a tracées qui s'offrent naturellement à nous, c'est à travers ses œuvres que nous les voyons.

La pratique et l'étude des textes, nous l'avons dit, venaient sur ce point très utilement en aide à Rubens. Il trouvait plus qu'un passe-temps dans la lecture, et sa bibliothèque était aussi riche que bien composée. Peut-être avait-il, après la mort de son frère, repris une partie de ses livres ; mais il ne cessa pas d'accroître ce premier fonds sans que cependant il lui en coûtât beaucoup et nous retrouvons là une nouvelle preuve de cet esprit d'ordre et de sage économie que déjà nous avons constaté chez lui. Désireux de ne satisfaire ses goûts, même les plus élevés, qu'à condition de se créer lui-même les ressources nécessaires pour les contenter, c'est à son talent qu'il demandait les moyens de subvenir aux achats de livres qu'il faisait pour sa bibliothèque. De bonne heure, en effet, il avait été en relations amicales avec Balthasar Moretus, directeur de la célèbre imprimerie fondée à Anvers par Plantin. C'est pour lui que de 1608 jusqu'à la fin de sa vie, il dessina de très nombreuses compositions destinées à être gravées pour servir de frontispices ou d'illustrations aux livres édités par cette imprimerie. Les prix de ces dessins étaient très variables suivant que Rubens avait dû les livrer dans un délai très rapproché ou qu'on lui avait laissé le temps de s'acquitter de ces commandes à

ses momens perdus. Mais, au lieu de toucher les sommes qui lui étaient dues pour ces différens travaux, il s'était entendu avec Moretus pour en appliquer le prix à des emplettes de livres ou à des reliures, et les registres des comptes de la maison Plantin sur lesquels sont portés les détails de ces fournitures successives nous renseignent en même temps sur l'importance de la bibliothèque de Rubens et sur les titres des ouvrages dont elle était formée.

L'examen de cette liste nous montre que la curiosité du maître était universelle. Avec la soif qu'il a de s'instruire, tout l'intéresse; mais il a horreur du verbiage, de la frivolité, et en envoyant à Du Puy un livre qu'il n'a pas pris la peine de lire, il se défend « de faire d'un temps bien précieux un si mauvais emploi que de le consacrer à ces fadaïses (*queste poltronerie*) pour lesquelles il a une aversion naturelle. » (Lettre du 22 octobre 1626.) Toutes les aptitudes, toutes les aspirations de cet esprit si net et si ouvert sont représentées sur cette liste. La science l'attire tout d'abord et le premier livre qu'il achète, le 17 mars 1613, a trait à l'histoire naturelle : Aldovrandus, *de Avibus*. La même année, suivent, du même auteur : les *Insectes*, les *Poissons*, puis d'autres ouvrages sur les *Serpens* et les *Crustacés*. En 1615, il paie 98 florins un in-folio : *Hortus Eystettensis*, publié à Nuremberg deux ans auparavant, avec de nombreuses planches de plantes et de fleurs. Il aime aussi à se tenir au courant de la géographie et des voyages et il achète pour 96 florins les quatre volumes de De Bry sur les *Indes orientales* et les *Indes occidentales* (Francfort; 1602-1613). Il est particulièrement attentif à tout ce qui concerne les lois de la vision et il a dessiné lui-même le frontispice et six vignettes pour un *Traité d'Optique* du P. F. Aguilon (Anvers, 1613). Cette science qui touche de si près aux conditions de son art le préoccupe vivement et, dans une lettre qu'il écrit à Du Puy (29 mai 1635), Peirese regrette l'interruption de sa correspondance avec Rubens au moment où celui-ci « recommençait à se mettre en train de lui écrire de belles curiosités sur l'anatomie des yeux. » En lui soumettant quelques observations qu'il avait faites de son côté sur ce sujet, et « qui l'avaient chatouillé bien avant, » Peirese lui avait, comme il dit, « donné barres. » Il eût été, en effet, très intéressant de connaître ces réflexions de Rubens sur les rapports de l'optique avec la peinture. Malheureusement les menaces de guerre entre l'Espagne et la

France étaient venues interrompre, avant qu'ils fussent achevés, « ces discours sur les couleurs et les images qui se conservent quelque temps dans les yeux, en se transformant par un ordre fort admirable et capable de fournir de l'exercice aux plus curieux naturalistes. » Dans le même ordre d'idées, l'acquisition par Rubens des *Raisons des forces mouvantes* de Salomon de Caus et des *Éphémérides des mouvemens des astres* nous fournit une nouvelle preuve de ses préoccupations scientifiques. Il est également sollicité par l'étude de la religion, par celle de la philosophie ou du droit, et les principaux écrivains, poètes, moralistes et historiens de l'antiquité figurent dans sa bibliothèque. A mesure que la diplomatie prendra une plus grande place dans son existence, il recherchera aussi les livres qui peuvent le mieux le tenir au courant de l'état de l'Europe, surtout de la France. C'est ainsi qu'il achète successivement Philippe de Commines, les *Mémoires de Mornay*, les *Lettres du cardinal d'Ossat*, le *Mercurius gallicus* et un grand nombre de pamphlets politiques : *Avertissement au roi de France*, *Charitable remontrance d'un Caton chrétien à M<sup>gr</sup> le cardinal de Richelieu*, *Lettre de la reine-mère au Roi*, *Satyres d'État*, *Mars Gallicus*, etc. Mais les lectures qu'il prise le plus sont celles qui peuvent lui suggérer des sujets de tableaux, celles de Virgile, de Philostrate, d'Ovide, ou celles qui, ayant un rapport plus direct avec son art, ont pour objet d'étendre ses connaissances en archéologie, en numismatique, en architecture. Il a donc réuni une grande quantité de publications sur les monnaies, sur les médailles et les antiquités de tous les pays, romaines, siciliennes, persanes, germaniques, etc., ainsi que les traités de Vitruve, de Vignole, de V. Scamozzi, de Jacques Francart et de Serlio.

A sa mort, sa bibliothèque était devenue si considérable qu'il avait dû établir un autre dépôt de livres dans une des maisons qui lui appartenaient. Beaucoup de ces livres étaient de grand prix ; mais ce n'est point pour en faire montre qu'il les avait acquis, c'était pour s'en servir, pour ajouter à l'étendue de ses connaissances, pour stimuler la fécondité de son imagination et, ainsi que le dit de Piles, « pour exciter sa verve et pour échauffer son génie. » Il savait par cœur de nombreux passages de Virgile, connaissait à fond l'histoire romaine et les citations des moralistes latins lui venaient naturellement à l'esprit ou sous la plume. Il ne faut donc pas s'étonner, ainsi que le remarque encore de Piles, « s'il avait tant d'abondance dans les pensées, tant de richesse dans les

inventions, tant d'érudition et de netteté dans ses tableaux allégoriques et s'il développait si bien ses sujets, n'y faisant entrer que les choses qui y étaient propres et particulières; d'où vient qu'ayant une parfaite connaissance de l'action qu'il voulait représenter, il y entraît plus avant et l'animait davantage, mais toujours dans le caractère de la nature. » Aussi bien dans la composition de sa galerie de tableaux que dans celle de sa bibliothèque, Rubens, on le voit, était un éclectique. Prenant son bien partout où il le trouvait, il s'attachait à extraire la substance même de ses lectures très variées et à s'en assimiler le bénéfice pour le plus grand profit de son talent.

### III

Au milieu des richesses de toutes sortes qu'il avait amassées dans sa demeure, la vie de Rubens était restée simple et frugale. Sans doute, son train de maison avait grandi avec les années et il s'était monté à la hauteur de la situation; mais toujours un ordre parfait présidait à sa dépense. Élevée à l'école de la pauvreté, sa mère lui avait donné l'exemple du courage et de la modération des désirs. Isabelle, sa première femme, s'était conformée à ces sages habitudes et peu à peu l'aisance, et bientôt après la fortune avaient succédé à la gêne primitive. Le maître était devenu un grand personnage, très riche, comblé d'honneurs. Avec un juste souci des convenances et de sa dignité, il avait transformé sa maison et en avait fait un véritable palais. Dans le magnifique portrait d'Hélène Fourment, qui appartient à M. le baron Alphonse de Rothschild, Rubens nous la montre parée, s'appêtant à sortir: son page est à côté d'elle et deux beaux chevaux attelés à son carrosse arrivent au grand trot pour la conduire à la promenade. Ses toilettes sont d'une élégance somptueuse et, dans les nombreuses images que son amoureux époux nous a laissées d'elle, elle porte, avec des accoutremens toujours variés, des bijoux de grand prix (1).

D'un autre côté, quand, vers la fin de sa vie, Rubens désire avoir une installation à la campagne, la terre de Steen dont il se rend acquéreur est un domaine seigneurial qui, avec les frais de première appropriation, ne lui a pas coûté moins de cent mille

(1) La liste détaillée de ces bijoux, portée à l'inventaire de la succession de Rubens, arrive à une estimation de plus de 17 000 florins de ce temps.

florins, somme très considérable pour cette époque. Tout cela est bien la marque d'une grande existence; mais, parvenu au faite de la réputation et de la grandeur, l'artiste a conservé son esprit d'ordre et de sagesse pratique. Si à l'occasion il se montre généreux et sait toujours soutenir son rang, il veille avec le plus grand soin à la gestion de son bien et ne veut rien laisser perdre. La lettre qu'il écrit de Steen à son élève Faydherbe resté à Anvers, et les recommandations minutieuses qu'il lui adresse « de prendre bien garde que tout soit bien fermé, que rien ne traîne dans son atelier », ainsi que la prière ajoutée en post-scriptum de « rappeler à son jardinier de lui envoyer en leur temps des poires de Rosalie et des figues quand il y en aura, » sont significatives à cet égard. Jusqu'au bout, il observera la même vigilance dans l'administration assez compliquée de ses biens, sans jamais se départir de ce principe dont il s'est fait une règle de conduite, que, pour ne pas être importuné par le souci des affaires, il faut s'en occuper en temps utile, et ne jamais les remettre au lendemain.

Il n'est pas moins scrupuleux de bien occuper son temps, et grâce à la discipline qu'il s'est imposée, sans jamais se presser, il vient à bout d'une infinité de tâches. Non seulement son activité est extrême, mais elle est surtout merveilleusement réglée. Les indications que nous fournit de Piles nous permettent de reconstituer l'emploi de ses journées. D'abord il est très matinal. Levé dès quatre heures, « il se fait une loi de commencer par entendre la messe. » C'était là pour lui, avant de reprendre sa vie active, un moment de recueillement, d'aspirations élevées et de bonnes résolutions. Faisant taire en lui ces passions qui germent et grondent au fond de toute âme humaine, même chez les plus nobles, et plus fortement encore chez les plus agissantes, il conquiert, au début de sa journée, cette pleine possession de soi-même que va réclamer son travail. De retour chez lui, il se met aussitôt à l'ouvrage. Quand il peint, ainsi que nous l'apprend de Piles, — et nous avons vu que le récit de la visite du Danois Otto Sperling confirme son témoignage, — « il a toujours auprès de lui un lecteur à ses gages qui lui lit à haute voix quelque bon livre, mais ordinairement Plutarque, Tite-Live ou Sénèque. » Nous doutons fort cependant, non pas qu'on lit ainsi la lecture à Rubens, mais du moins qu'il l'écoutât avec une attention bien soutenue toutes les fois qu'il travaillait. Si certaines tâches lui laissaient assez de

liberté d'esprit pour qu'il pût, même en s'y livrant, prêter l'oreille à son lecteur, d'autres, comme celle de la composition, par l'effort qu'elles exigeaient de lui, ne comportaient guère une pareille distraction et devaient l'absorber tout entier. Remarquons aussi, en passant, ce mélange de pratiques pieuses et de lectures païennes. Les croyances religieuses de Rubens étaient sincères ; mais, plus encore que chez la plupart des humanistes de son temps, on retrouve chez lui cette disposition alors assez commune qui, ainsi que l'a dit avec raison M. Faguet, permettait aux esprits cultivés « de rester catholiques pour ce qui était de la foi, et d'être dévots à l'antiquité pour ce qui était de la littérature, d'avoir une âme chrétienne et un art païen (1). » Avec un tempérament moins robuste et moins équilibré, de telles confusions se seraient traduites pas des tiraillemens dans la direction de la vie aussi bien que par des incohérences dans le talent. Mais les qualités maîtresses de Rubens, l'intelligence et la volonté, s'accordaient avec son sens pratique pour régler sa conduite. Si complexes que fussent les forces qui s'agitaient en lui, non seulement elles pouvaient co-exister, mais, loin de se neutraliser, elles se soutenaient mutuellement et concouraient à donner à ses œuvres comme à ses actions un caractère très puissant d'originalité et de décision. Peut-être même, à en juger par la prédominance des citations de philosophes et de moralistes de l'antiquité qui abondent dans sa correspondance, se sentait-il plus porté vers eux que vers les Pères de l'Église : Sénèque était un de ses auteurs favoris, un de ceux auxquels il empruntait le plus volontiers les maximes de moralité courante auxquelles il voulait conformer sa vie. Il a d'ailleurs résumé lui-même, sous une forme concise, son sentiment à cet égard dans le passage suivant d'une lettre écrite à Peiresc (4 septembre 1636) à propos d'une publication : *Roma sotterranea*, qu'il venait de recevoir d'Italie : « C'est un ouvrage plein de dévotion, lui dit-il, et qui nous fait bien connaître la simplicité de l'Église primitive qui, si elle est au-dessus de tout par sa piété et la vérité de ses croyances, le cède cependant et d'une manière infinie à l'antiquité païenne sous le rapport de la grâce et de l'élégance. »

Les heures de la matinée que Rubens s'était réservées constituaient probablement pour lui la plus longue et la meilleure

(1) *Le XVI<sup>e</sup> siècle*, par Émile Faguet, 1894.

part de son travail. Mais, pour ne pas aller jusqu'à la fatigue et pour maintenir son ardeur sans risquer d'épuiser sa verve, il coupait sans doute cette séance matinale par une visite à l'atelier de ses élèves. Très habile à juger les hommes, il arrivait bien vite à discerner les aptitudes de chacun d'eux et à reconnaître ce qu'il pouvait attendre de leur concours. C'est d'après l'appréciation de leurs diverses aptitudes qu'il avait organisé la division méthodique du travail de collaboration auquel il les associait et qui comportait pour eux tous les degrés de participation. Nous aurions tort de juger suivant nos idées actuelles cette façon de procéder qui était admise par les mœurs du temps. Suivant les conditions de l'apprentissage, en effet, les travaux des élèves, jusqu'au moment où ils étaient eux-mêmes admis à la maîtrise, appartenaient de droit à leurs maîtres. Rubens n'avait garde de négliger les facilités mises ainsi à son service. En homme d'ordre qu'il était, il entendait profiter de tous les moyens qui s'offraient à lui de tirer parti de son talent et il n'aima jamais à renvoyer les mains vides les amateurs désireux d'avoir de ses ouvrages. Si quelquefois leurs propositions étaient trop modiques, il pouvait se faire qu'il les adressât à des confrères moins bien partagés que lui ; mais le plus souvent il acceptait les moindres commandes, quitte à ne leur consacrer qu'un temps proportionné à la rémunération qu'il devait recevoir. Les prix variaient suivant la part plus ou moins grande qu'il avait prise à leur exécution. Sans doute, à ne considérer que le souci exclusif de sa réputation, il eût été préférable que tout ce qui sortait de son atelier fût digne de lui et montrât toute la perfection dont il était capable. Mais alors que la démarcation entre l'artiste et l'artisan n'était pas encore très nettement établie, il n'y avait là, en somme, qu'une question de prix à débattre entre l'amateur et le peintre : chacun n'était lié que dans la mesure où il s'était engagé. Comme Rubens n'a que très exceptionnellement signé ses tableaux, pas plus ceux qui sont entièrement de sa main que ceux à l'exécution desquels il est resté presque étranger, c'est le mérite seul des œuvres qui sortaient de son atelier qui établissait leur valeur.

Mais ce n'étaient pas seulement des peintres, c'étaient aussi des graveurs qui travaillaient sous ses ordres. Ils avaient donc aussi à conférer avec lui, à lui soumettre les épreuves des planches en cours d'exécution d'après ses œuvres. Un grand nombre de ces épreuves corrigées par lui, et qui appartiennent au Cabinet

des Estampes de la Bibliothèque nationale, nous montrent avec quelle franchise et quelle entente des ressources propres à la gravure ont été faites ces corrections. A l'aide de quelques rebauts de gouache, le maître indique de quelle façon il faut éclaircir ou alléger le travail ; ou bien il se sert du pinceau et de la plume pour accentuer des ombres trop faibles, pour préciser ou pour rectifier des contours indécis ou peu corrects. Dans ces notations nettes et impératives, on sent la promptitude et la justesse du coup d'œil, la vivacité d'un esprit toujours en éveil qui voit vite le meilleur parti à prendre et le prescrit avec l'ascendant d'une autorité supérieure.

Son propre travail et les soins qui s'y rattachaient ont ainsi mené Rubens jusque vers le milieu du jour. A ce moment il prenait avec les siens une frugale collation. Ainsi que le remarque de Piles en son naïf langage, « il vivait de manière à pouvoir travailler facilement et sans incommoder sa santé. C'est pour cela qu'il mangeait fort peu à disner de peur que la vapeur des viandes ne l'empêchast de s'appliquer. » Grâce à cette sobriété, il pouvait presque aussitôt reprendre ses pinceaux et rester jusqu'à cinq heures dans son atelier. Après quoi, il montait quelque beau cheval d'Espagne pour se promener le long des remparts ou hors de la ville. Le reste de la journée appartenait à sa famille, à ses amis qu'il trouvait souvent chez lui à son retour et qu'il gardait à souper. Sa table était convenablement servie, mais sans aucun luxe, « car il avait une grande aversion pour les excès du vin et de la bonne chère, aussi bien que du jeu. » En revanche, un de ses plaisirs les plus vifs était la conversation et, avec un esprit aussi ouvert et aussi cultivé, les sujets d'entretien ne manquaient pas. Sans même parler de son art, il s'intéressait à tout, et il était capable de discourir avec une compétence parfaite sur une infinité de matières. Ainsi que pour ses lectures, il avait horreur du verbiage, des commérages, mais, retenant et classant dans sa mémoire les élémens essentiels des diverses connaissances, il découvrait les liens secrets qui les rattachent entre elles et mettait dans ses jugemens, avec le suprême bon sens qui lui était propre, une élévation et une simplicité qui charmaient tous ses interlocuteurs. C'est encore de Piles qui nous vante « son abord engageant, son humeur commode, sa conversation aisée, son esprit vif et pénétrant, sa manière de parler posée et le ton de sa voix fort agréable ; tout cela le rendait naturel, éloquent et persuasif. »

Aussi était-il très recherché et par des gens de conditions très différentes. Il se voyait donc obligé de défendre sa vie. Ceux qu'il admettait dans son intimité, sachant combien son temps était précieux, ne comptaient pas ses visites et connaissaient les heures où, sans craindre d'être indiscrets, ils pouvaient le trouver chez lui. C'étaient d'abord ses confrères qui venaient lui demander des services ou des conseils ou qui désiraient s'entretenir avec lui de leur art. Avec les Romanistes, il évoquait les souvenirs de l'Italie, de ses monumens et de ses chefs-d'œuvre; avec ses amis, Rockox et Gevaert, il aimait à deviser de littérature, d'archéologie, ou des affaires mêmes de la ville d'Anvers à la gestion desquelles ils étaient associés. La vue de ses collections, le manèment de ses pierres gravées et de ses médailles leur fournissaient l'occasion de commentaires savans ou ingénieux. Avait-il fait quelque nouvel achat, il était heureux de le leur soumettre, d'avoir leur appréciation. Les ecclésiastiques, les érudits, les hommes d'État goûtaient aussi son commerce; à chacun il parlait son langage et se faisait aimer de tous.

Le maître était-il seul, il profitait des momens de la soirée pour écrire à ses amis absens. Sa correspondance très étendue, très régulière et très suivie avec ceux qui lui étaient chers nous aide singulièrement à le bien connaître (1). Rubens a été en relations épistolaires avec les souverains, les princes, les savans ou les amateurs les plus distingués de son temps. Il possédait à fond plusieurs langues et les nombreuses lettres de lui qui nous ont été conservées témoignent de l'aisance avec laquelle il maniait le latin, le flamand, l'espagnol et le français. Mais c'est l'italien qui lui était le plus familier et son long séjour au delà des monts lui avait permis d'en bien posséder toutes les ressources. Aussi est-ce l'italien qu'il emploie de préférence quand il écrit à ceux de ses amis qui comprennent cette langue. S'il dit éprouver quelque embarras à s'exprimer dans une autre, en français par exemple.

(1) Cette correspondance a fait l'objet de plusieurs publications successives, dues à MM. Gachet, Carpentier, Sainsbury, Baschet, Cruzada Villamil, Gachard et Rosenberg. La plus complète, editée aux frais de la municipalité d'Anvers et confiée d'abord aux soins de M. Ruelens, a été interrompue par la mort de ce dernier. Tous les admirateurs de Rubens apprendront, avec la plus vive satisfaction, que M. Max Rooses a été chargé de continuer et de mener à bonne fin ce bel ouvrage, véritable monument élevé à la gloire du maître par la ville d'Anvers. Personne n'était mieux préparé pour une pareille tâche que le savant directeur du musée Plantin, qui a déjà si bien mérité de la critique en nous donnant son grand travail sur *l'Œuvre de Rubens*, fruit de ses longues et heureuses recherches.

lorsqu'il use de l'italien, sa plume court vive et alerte et bien que parfois dans sa hâte il oublie quelques mots et néglige le plus souvent de mettre les points sur les *i*, son écriture est très lisible, très élégante. Toujours naturel, son style a du mouvement, de la clarté, une grande propriété dans les termes, avec des tours heureux, des mots plaisans, des images pittoresques. Ce qui domine dans ce style, c'est la spontanéité et la précision. Ainsi que dans la conversation, il peut prendre tous les tons, comme sans y penser, grâce à ce sens délicat de la mesure et des convenances qui semble chez lui instinctif, mais que les habitudes de la vie et le commerce de la meilleure société n'ont fait que développer en lui. A-t-il à rendre compte de ses missions, il acquiert d'emblée toute la gravité, la concision, l'exactitude de la langue diplomatique. Se sent-il plus à l'aise, comme avec Peirese et les Du Puy, il s'abandonne, se montre lui-même avec son amabilité, sa bonne grâce, son aisance familière. C'est chose délicieuse de lire ces lettres sans apprêt, où tant de sujets sont abordés tour à tour, effleurés ou traités à fond, toujours librement, à cœur ouvert, comme entre gens qui s'aiment et se comprennent à demi mot.

L'écueil de cette vie remplie à l'excès, c'est qu'elle est trop sédentaire. Avec les années, d'ailleurs, l'amour que Rubens a pour son foyer n'a fait que croître. On comprend qu'il n'en veuille plus sortir, car il y trouve réuni tout ce qui lui est cher, tout ce qui fait l'honneur et la joie de son existence. Mais, au milieu de tant de séductions qui s'offrent à son esprit et à son cœur, la part laissée aux exercices corporels est insuffisante. Sauf sa courte promenade à cheval placée à la fin de sa journée, il n'y a rien pour contre-balancer une activité cérébrale aussi continue. Il savait cependant combien un pareil régime est contraire à une hygiène raisonnable, car, dans une notice écrite par lui en latin, *Sur l'Imitation des Statues*, il s'élève avec force contre le genre de vie et la paresse des hommes de son temps, qui « sans prendre soin d'exercer leur corps n'ont d'autre souci que de boire et de manger. Des ventres ballonnés, des jambes sans vigueur, des bras inertes sont le fruit de cette oisiveté. Les anciens, au contraire, se livraient chaque jour dans les palestres et les gymnases à des exercices d'une violence extrême, jusqu'à être baignés de sueur et épuisés de lassitude. »

En dépit de la forte constitution de Rubens, ce travail sans

trêve et cette production à outrance, qui étaient pour lui un plaisir et un besoin, devaient inévitablement amener des désordres assez graves dans sa santé. La goutte, dont il avait de bonne heure éprouvé les atteintes, se fit avec les années sentir d'une façon de plus en plus cruelle. Très jeune encore, son front avait commencé à se dégarnir de cheveux, ainsi que nous le prouvent un de ses deux portraits des Uffizi et celui qui figure dans le tableau connu sous le nom des *Philosophes* (Palais Pitti). Dans les trois beaux portraits peints un peu plus tard. — l'un est à Windsor, un autre également aux Uffizi, et le troisième, fait pour Peiresc, est aujourd'hui à Aix chez M. Gillibert, — le maître a dissimulé, non sans quelque coquetterie, cette calvitie précoce sous un chapeau à larges bords, crânement relevés. C'est le souvenir de ces dernières images, consacrées par la postérité, qu'évoque naturellement à l'esprit le nom de Rubens et c'est bien ainsi qu'il nous apparaît à l'apogée de sa carrière, au comble de sa gloire et de la fortune, fièrement campé, sans une ride au front bien qu'il ait déjà dépassé la cinquantaine. La peinture, du reste, s'accorde de tout point avec la description de De Piles qui nous vante « sa taille élevée, son maintien plein de dignité, son teint vermeil, ses cheveux d'un brun châtain, ses yeux brillans, pleins de feu, mais d'une expression douce et souriante comme sa physionomie. » Bien qu'un peu postérieures, deux autres œuvres du maître, la *Promenade au jardin* de la Pinacothèque de Munich et l'admirable tableau : *Rubens, Hélène Fourment et leur enfant* qui appartient à M. le baron A. de Rothschild, confirment ce double témoignage. En se montrant à nous près de sa jeune femme, il semble que l'artiste ait voulu dans ces deux tableaux se faire à lui-même illusion. A voir ses allures dégagées, sa taille si bien prise, son costume d'une élégance plus recherchée, on ne croirait jamais qu'il existe entre l'âge des deux époux un écart si marqué; mais en réalité il a plus de cinquante-trois ans, elle n'en a guère plus de seize. Il touche à la vieillesse; elle n'est qu'une enfant. Quelques années encore et les effets de ce mariage disproportionné vont s'accuser très rapidement. Bientôt même le contraste deviendra si saisissant que désormais Rubens évitera les comparaisons fâcheuses qu'autoriserait ces rapprochemens. Il continuera à peindre sa jeune femme magnifiquement accoutrée, dans tout l'éclat de sa beauté épanouie, mais il ne fera plus de lui-même qu'un seul portrait, celui du Musée de Vienne qui le re-

présente amoindri, les chairs molles, la physionomie éteinte et attristée, ayant encore grande mine pourtant et gardant jusqu'au bout son air de noblesse et de distinction.

Si violentes que soient les souffrances qui l'ont réduit en cet état, Rubens ne profère jamais une plainte. Tout au plus rencontre-t-on çà et là dans sa correspondance quelque trace de l'ennui auquel le condamne l'inaction causée par ces retours de la maladie. Les voyages qu'il est obligé de faire en Espagne et en Angleterre, la vie qu'il y mène à la cour, si différente de celle qu'il avait à son foyer, n'ont pu qu'aggraver cette situation. En 1635, à la suite des fatigues excessives, occasionnées par les préparatifs de l'entrée triomphale de l'archiduc Ferdinand à Anvers, un accès de goutte plus aigu le cloue à son logis où le prince vient lui-même pour le voir et lui adresser ses remerciemens et ses félicitations. C'est en vain que Rubens essaiera de réagir contre les progrès du mal en prolongeant ses séjours à Steen, car il retrouve en rentrant à Anvers toutes les exigences d'une vie trop en vue et condamnée à un labeur incessant. Il y suffit tant qu'il put avec ce courage stoïque qui se dérobaît sous l'aménité constante de son humeur. Quelles inquiétudes d'ailleurs aurait-on pu concevoir au sujet de sa santé? Jamais son pinceau n'avait été plus vaillant; jamais il n'avait produit des œuvres plus abondantes, plus animées; jamais ses colorations n'avaient été plus gaies, ses harmonies plus éclatantes. C'est, en effet, le moment de ces compositions débordantes de vie, enfiévrées de mouvement, qui coup sur coup se succèdent et remplissent ses dernières années : la *Kermesse* et le *Tournoi* du Louvre, le *Portement de Croix* de Bruxelles, l'*Offrande à Vénus* de Vienne, le *Croc-en-jambe* de Munich, les *Nymphes surprises* et le *Jardin d'Amour* de Madrid. Et cependant sa mort était prochaine. Il la vit venir calme et résigné. Au milieu des enivremens de la gloire et des joies de son bonheur domestique, il y avait toujours pensé; il avait toujours été prêt. La sérénité de son âme fit bien voir à cette heure suprême que les assurances de détachement et de renoncement absolu qu'à toutes les époques de sa brillante existence il se plaisait à exprimer n'étaient point des protestations de parade, des lieux communs littéraires suggérés par la lecture des moralistes et des philosophes. Elles avaient leur source, au plus profond de son être, dans une âme vraiment chrétienne. Avec cet esprit d'ordre dont il avait déjà donné tant de preuves, le

27 mai 1640, se sentant près de sa fin, « souffrant de corps et alité, » il fait venir un notaire pour revoir minutieusement avec lui les dispositions testamentaires qu'il a déjà prises au lendemain de son second mariage. Malgré l'amour passionné que lui inspire Hélène Fourment, il ne cède à aucun entraînement, et bien qu'il constate les sentimens de concorde et d'union qui, grâce à lui, n'ont pas cessé de régner entre tous les membres de sa famille, il veut tout régler pour éviter les contestations possibles après sa mort. La seule préoccupation de l'équité la plus scrupuleuse préside à cette répartition détaillée de sa fortune, de ses bijoux, de sa bibliothèque, et de ses objets d'art. Il spécifie quels souvenirs seront laissés à des amis ou à ceux de ses confrères qu'il charge de surveiller la vente de sa galerie. Des sommes importantes devront être employées en aumônes, en fondations nombreuses afin que des messes soient dites pour le repos de son âme par les religieux des divers ordres : prêcheurs, augustins, carmes, minimes et capucins, par les membres du clergé régulier, par les curés de Saint-Jacques et d'Ellewyt, ses paroisses d'Anvers et de Steen. Une chapelle sera construite pour sa sépulture dans l'église Saint-Jacques, « pour autant que sa famille le juge digne de ce souvenir, » ajoute-t-il avec sa modestie habituelle; quant au cérémonial de ses funérailles, il sera conforme à son rang et à sa fortune. Tout a été prévu et le moribond a même songé aux quatre repas qui seront servis le jour de son enterrement : l'un à la maison mortuaire pour ses proches et ses amis; l'autre à l'hôtel de ville pour le corps des magistrats et les trésoriers de la ville; un autre à l'auberge du *Souci d'Or* pour la confrérie des Romanistes; et le dernier à l'auberge du *Cerf* pour les membres des Gildes de Saint-Luc et des Violiers.

Trois jours après, Rubens n'était plus. Le soir même de sa mort, le cadavre du grand artiste quittait la chère demeure où s'était écoulée sa vie glorieuse et ses restes étaient provisoirement placés dans la chapelle de la famille Fourment à l'église Saint-Jacques, jusqu'à ce que le monument élevé pour les recevoir fût terminé, au commencement de novembre 1643. C'est là qu'il repose aujourd'hui, et plus éloquemment que les inscriptions pompeuses et les titres nobiliaires qui s'étalent sur sa tombe, l'admirable tableau de *la Vierge entourée de Saints*, désigné par lui pour en faire l'ornement, proclame les séductions et la puissance de son génie.

## IV

Prises dans leur ensemble, les indications qui précèdent nous ont déjà fourni bien des lumières sur le caractère et les goûts de Rubens. En essayant de pénétrer plus avant dans son intimité, sa correspondance aussi bien que les témoignages des contemporains nous donneraient encore bien des preuves de sa bonté, de sa douceur et de sa simplicité. Elles lui gagnaient tous les cœurs et, dans les regrets unanimes qu'avait excités sa mort, les aimables qualités de l'homme avaient autant de part que le mérite éclatant du peintre. Il s'était toujours montré plein de tendresse pour les siens. Élevé par une mère héroïque, il avait honoré sa mémoire en pratiquant ses vertus. Après la mort d'un frère bien-aimé, il reportait sur ses neveux l'affection qu'il avait pour lui et veillait sur eux avec la même sollicitude que s'ils avaient été ses enfans. Quand il s'était marié, la famille d'Isabelle Brant était devenue la sienne propre et les dix-sept années que dura cette union furent pour les deux époux des années de félicité sans mélange. La mort d'Isabelle fut le premier et le seul chagrin que cette épouse chérie eût jamais causé à Rubens. Ainsi qu'il le disait à son ami P. Du Puy, il avait perdu en elle « une compagne excellente qu'il pouvait, qu'il devait aimer à juste titre, car elle n'avait aucun défaut : d'une humeur toujours égale, elle ne montrait en rien cette prétention de commander qui est commune à tant de femmes. Elle était toute bonté, toute honnêteté, aussi aimée pour ses vertus pendant sa vie qu'universellement regrettée après sa mort. »

Les déplacemens nécessités par les missions dont il fut chargé à ce moment, et surtout le travail assidu auquel il s'était remis dès qu'il l'avait pu, apportaient peu à peu quelque diversion à sa peine. Puis, avec le temps, sa solitude commençant à lui peser, il avait trouvé dans le cercle de ses relations familières une jeune fille dont la fraîcheur et la grâce enfantine avaient attiré ses regards et charmé son cœur. Si sensé qu'il fût, en dépit d'une extrême disproportion d'âge, cédant à un sentiment de passion, il l'avait épousée. Dans cette vie jusque-là si bien réglée, un mariage pareil était une faute; mais, à ne considérer les choses qu'au point de vue de notre égoïsme esthétique, il faut bien reconnaître que cette faute nous a valu de nombreux chefs-

d'œuvre. Tous les portraits d'Hélène et les compositions parfois assez libres où elle figure comptent, en effet, parmi les plus brillantes productions de Rubens. D'ailleurs, malgré cette passion qu'il ressentait pour sa jeune femme, les deux fils de son premier mariage ne cessèrent pas d'être l'objet de son affection la plus tendre. Dans les dispositions qu'il prenait à son lit de mort, non seulement il montrait envers eux les sentimens les plus équitables, mais, tenant compte de leurs goûts particuliers, il s'appliquait de son mieux à les satisfaire.

Ce qu'il a été pour les siens, Rubens devait l'être pour ses amis, pour ses confrères. Dans ses relations avec ceux-ci, aucune trace d'orgueil, ni de jalousie. Si précieux que fût son temps, si désireux qu'il fût de le bien employer, il ne manquait pas, suivant de Piles, « d'aller voir les ouvrages des peintres qui l'en avaient prié et il leur disait son sentiment avec une bonté de père, prenant quelquefois la peine de retoucher leurs tableaux. » Loin de les rebuter, il leur prodiguait ses encouragemens. Comme s'il voulait à force d'affabilité se faire pardonner son génie, il se plaisait à découvrir et à vanter les qualités de leurs œuvres et « trouvait du beau dans toutes les manières. »

Félibien confirme le témoignage de De Piles : « J'ai su, nous dit-il, et de personnes qui l'ont connu particulièrement, que, bien loin de s'élever avec vanité et avec orgueil au-dessus des autres peintres à cause de sa grande fortune, il traitait avec eux d'une manière si honnête et si familière qu'il paraissait toujours leur égal; et comme il était d'un naturel doux et obligeant, il n'avait pas de plus grand plaisir que de rendre service à tout le monde. » Non content d'aider ses confrères de ses conseils, il cherchait à leur procurer des commandes. Sa femme et lui assistaient comme témoins à leur mariage, au baptême de leurs enfans et la plupart de ses collaborateurs étaient devenus ses amis. Il servait de secrétaire à Brueghel dans sa correspondance avec le cardinal Borromée et, par une touchante attention, il s'efforçait d'accommoder son exécution à celle de son ami, peignant de sa touche la plus fine et la plus délicate les figures que celui-ci lui demandait d'introduire dans ses compositions. A la mort de Brueghel, il acceptait d'être le tuteur de ses filles, il s'occupait de leur avenir et les mariait à des artistes. Les deux dernières de ses lettres, qui nous aient été conservées, sont écrites très peu de temps avant sa fin (17 avril et 9 mai 1640) aux sculpteurs François Du-

quesnoy et Lucas Faydherbe. Il félicite affectueusement le premier et lui exprime le regret que l'âge et la goutte le privent du plaisir d'aller admirer ses récentes productions « dont l'éclat rejaillira un jour sur la Flandre, leur très chère patrie. » Malgré la gravité croissante de son mal, il oublie ses souffrances pour envoyer du ton le plus jovial à son élève Faydherbe tous ses vœux à l'occasion du mariage que celui-ci vient de contracter à Malines. Il le charge de ses hommages pour sa mère, « qui a dû bien rire en voyant que le projet d'un voyage en Italie formé par Lucas a avorté et qu'au lieu de perdre son fils, elle vient de gagner une fille qui bientôt, avec l'aide de Dieu, la rendra grand-mère. » Cette absence complète de morgue, et cette franche camaraderie de Rubens avaient produit les plus heureux effets et, grâce à son influence, des relations d'une extrême cordialité régnaient entre les artistes d'Anvers qui, à ce moment, semblaient ne former qu'une grande famille.

Des qualités si rares rendaient Rubens cher à tous ceux qui l'approchaient. Il avait des amis très dévoués auxquels il portait une très vive affection. Habile à juger les hommes, il discernait bien vite ceux à qui il pouvait donner sa confiance; à ceux-là il la donnait tout entière. Peirese notamment lui inspirait une complète sûreté. Aussi dans ses lettres, se sachant avec lui en parfaite communauté de sentimens, il se découvre tout entier, aborde tous les sujets et s'exprime sur tous avec une entière indépendance. Dans ses jugemens sur les hommes publics, s'il est naturellement disposé à mettre en relief les qualités qu'il prise en eux, il les voit cependant tels qu'ils sont. Il a assez pratiqué Spinola, pour le bien connaître, et il possède « une centurie de ses lettres. » Il le tient « pour un homme prudent, avisé autant que qui que ce soit au monde, très renfermé dans tous ses projets; peu éloquent, mais plutôt par crainte d'en dire trop que par manque de facilité et d'esprit. De sa valeur, il n'y a pas à en parler; elle est assez connue de tous. » Rubens l'avait d'abord assez mal jugé et se défiait de lui « en tant qu'Italien et Génois; mais il l'a toujours trouvé ferme, résolu et d'une entière bonne foi. » En revanche, il convient « qu'il ne s'intéresse nullement à la peinture et n'y entend pas plus qu'un portefaix; sur ce point, il va de pair avec la Reyne de France. »

On le voit, avec un esprit plutôt porté à la bienveillance, Rubens s'applique avant tout à être sincère. Il sait ce qu'il peut

attendre de chacun de ses amis, quel profit intellectuel et moral il y a à tirer de leur commerce. Il serait d'ailleurs facile de relever dans sa correspondance bien d'autres traits caractéristiques, bien d'autres preuves de sa bonté, de sa curiosité universelle et de la distinction de ses goûts. En littérature, le bon sens, la clarté, la justesse et la concision sont les qualités qu'il apprécie le plus. Sans doute, ainsi que la plupart de ses contemporains, — et il l'a fait assez paraître dans ses allégories, — il est porté à la subtilité, à une ingéniosité excessive. Presque toutes les compositions qu'il a dessinées pour servir de frontispices à des livres sont compliquées, touffues à l'excès; quelques-unes sont de véritables rébus. Outre que c'étaient là des travers communs aux peintres comme aux écrivains de cette époque, souvent les programmes de ces compositions lui étaient imposés par les auteurs. Mais trop souvent aussi Rubens fait avec eux assaut « de belles inventions; » il discute avec l'éditeur la signification des personnages symboliques qui doivent figurer dans son œuvre, la convenance des attributs qui détermineront d'une manière précise leur caractère; il propose ses changemens : en tel endroit, il remplacera Apollon par une Muse, à laquelle il mettra une plume sur la tête pour la bien distinguer du dieu. Mais si, en même temps qu'il donne ainsi carrière à sa facilité exubérante, il fait un peu trop montre de son érudition, il dégage nettement de ce fatras allégorique ce qui est essentiel, ce qu'il importe avant tout de mettre en lumière. De même, dans ses lectures, celles qu'il préfère sont les plus instructives, celles qui peuvent le mieux éclairer ou fortifier son esprit, et stimuler son imagination. Il a horreur de l'enflure qui dénature les choses, de cette manie de se mettre en avant, de ces puérides vanités dont certains auteurs étaient coutumiers, et à des éloges excessifs qui lui sont adressés, il répond en demandant qu'on le ménage, « qu'on ne l'expose pas au sort de Narcisse. »

La correspondance diplomatique de Rubens ne nous renseigne pas moins exactement sur sa nature intime, sur sa façon de comprendre la vie et la politique. On conçoit que ses rares qualités et l'éclat de son talent lui aient mérité de bonne heure la faveur des souverains. Dès son retour d'Italie, les archiducs, desirieux de le retenir auprès d'eux, l'avaient attaché à leur personne avec le titre de peintre de leurs cours. S'il avait obtenu d'eux la faveur de résider à Auvers, ils cherchaient le plus qu'ils pouvaient à l'attirer

à Bruxelles, non seulement pour y faire leurs portraits et ceux des princes auxquels ils offraient l'hospitalité, mais pour s'entretenir avec lui de tous les sujets qui les intéressaient. Outre le charme de sa conversation, ils avaient de plus en plus, à l'usage, apprécié la droiture de son esprit, sa discrétion, son dévouement. Dans les circonstances difficiles où ils gouvernaient, ils avaient compris de quelle utilité pouvait leur être un tel homme. L'idée de le charger de missions politiques devait naturellement leur venir à l'esprit. A côté des ministres accrédités près des cours étrangères, un agent sans titre officiel, mais intelligent et bien posé dans l'opinion, était à même de leur rendre bien des services. Peut-être Rubens fut-il au début flatté de l'honneur qu'on lui faisait en l'associant ainsi au maniement des affaires de l'État. Il devait bientôt payer cher cet honneur et n'en plus sentir que le poids. Obligé de s'éloigner de son intérieur, perdant en longues attentes et en vaines démarches le temps dont il aurait fait un si bon emploi, le grand artiste sut toujours, avec un tact parfait, maintenir sa dignité dans les délicates négociations auxquelles il fut mêlé et servir ses souverains avec autant de dévouement que de loyauté. Les défiances et même les injures des diplomates de carrière ne lui avaient cependant pas été épargnées lorsqu'il s'était par hasard trouvé en contact avec eux. Ainsi que le disait un de ces ambassadeurs vénitiens dont la perspicacité était si rarement en défaut, ils avaient bien des raisons de voir d'un mauvais œil l'intervention de cet intrus qui sur leur propre terrain montrait des qualités d'intelligence et de pénétration plus grandes que les leurs. Il avait sur eux, du reste, un autre avantage et sa profession de peintre, qui le faisait tenir par eux pour un assez mince personnage, constituait, en réalité, pour lui une supériorité très positive. Elle lui procurait, en effet, un facile accès auprès des souverains auxquels ils étaient eux-mêmes contraints de demander des audiences qu'ils n'obtenaient parfois qu'avec peine, audiences souvent écourtées, toujours limitées à l'objet spécial qui les avait motivées. Rubens, au contraire, pendant les longues séances où ces souverains posaient devant lui, pouvait les questionner ou les renseigner à sa guise, son tact naturel lui permettant, suivant les dispositions où il les trouvait, d'aborder avec les ménagemens voulus telle question, de s'avancer ou de se replier, de pressentir ou de connaître leur pensée, de les incliner même vers les solutions désirables. Homme de bonne compagnie,

au courant des usages, plein de sens, très délié et, avec un apparent abandon, toujours maître de lui, il savait à propos attendre ou presser l'occasion, se renseigner en tout cas et d'une manière très précise sur tous les points où il importait d'être exactement informé.

Mais, loin de chez lui, à Paris, à Madrid ou à Londres, le dégoût de cette existence des cours, à la fois vide et agitée, le prend vite. En proie à la nostalgie de son travail et de son foyer, il a hâte de retrouver sa chère maison d'Anvers où, disposant librement de son esprit et de ses journées, il pourra produire les chefs-d'œuvre qui le sollicitent. La vie de famille, ses amis, son atelier, ses collections, c'est là ce qu'il aime par-dessus tout et, loin d'être grisé par la fortune, de plus en plus, avec l'âge, il aspire à la tranquillité. Aussi, dès qu'il le peut, il supplie l'Infante, « pour prix de ses peines, de le décharger désormais de pareilles missions, et de permettre qu'il ne la serve plus que chez lui, en se consacrant tout entier à sa très douce profession. »

C'est pour son art, en effet, que Rubens a toujours vécu. Si, avec les ouvertures de son esprit, la diversité de ses aptitudes et les conditions mêmes de son existence, sa prodigieuse activité aurait pu défrayer plusieurs vies, il est resté jusqu'au bout fidèle à sa vocation. Les hasards de sa destinée conspiraient d'ailleurs avec sa volonté pour tourner au profit même de cet art tous ses dons et tous ses efforts. Instruit déjà par des maîtres flamands, il avait passé huit années de sa jeunesse en Italie; bien que sa précocité fût extrême, le moment de la pleine production avait été retardé pour lui jusqu'à l'âge de la maturité; ami de la retraite, il avait dû plus d'une fois quitter son foyer, frayer avec les hommes les plus divers, assister à tous les spectacles, connaître tous les sentimens. Tout ce que la culture des lettres, l'étude des monumens et des écrits des Anciens, tout ce qu'une curiosité toujours en éveil avait pu lui apprendre, il en avait reporté le bénéfice à l'art qu'il aimait par-dessus tout. Doué d'un esprit toujours en mouvement, il ajoutait à ses dons le travail incessant qui les développe. C'est ainsi qu'avec une ardeur toujours égale il a pu suffire à une fécondité sans pareille. Jamais peintre n'a montré plus de spontanéité, plus de fougue, plus de passion; jamais pourtant on n'en a vu qui procédât avec plus de méthode, qui fût plus maître de lui.

Quand on considère l'ensemble vraiment effrayant de ses

œuvres, et l'universalité des sujets qu'il a traités, on est émerveillé de tout ce qu'il montre de qualités qui semblent s'exclure. A l'admiration qu'on éprouve pour le grand artiste, il convient de joindre celle que doit inspirer l'homme excellent, simple, plein d'affabilité et de vaillance qui se révèle si noblement à nous dans ses actes, dans les témoignages unanimes que nous ont laissés sur lui ses contemporains. En revoyant ce qui reste aujourd'hui de la demeure où s'est passée cette glorieuse existence, tant de souvenirs qu'elle évoque naturellement reviennent en foule à l'esprit. C'est avec une émotion bien légitime que, de chaque côté du portique élevé dans la cour de cette demeure par Rubens lui-même, on peut lire encore les inscriptions empruntées à la dixième satire de Juvénal et qu'il avait fait graver à cette place, bien en vue et pour les avoir toujours sous les yeux. Sans doute, le choix de ces inscriptions l'avait vivement préoccupé et il ne s'y était arrêté qu'après maint débat avec ses doctes amis, Roekox et Gevaert. En tout cas, c'est bien l'expression de sa pensée que nous offre ce programme d'hygiène physique et morale auquel il se proposait de conformer ses actions. La franche acceptation de notre destinée, la soumission absolue à la Providence qui mieux que nous-mêmes sait ce qui nous convient, cette prière pour obtenir la santé du corps et celle de l'esprit, la force d'âme, le courage en face de la mort et cette entière possession de soi-même qui nous garde de la colère aussi bien que de tout désir excessif, telles ont été, en effet, les aspirations constantes, tel a été l'idéal de Rubens. Cet accord exquis d'un grand talent, d'un esprit très libre et d'une âme très haute, il s'est appliqué de son mieux à le réaliser. La volonté a été une de ses qualités maîtresses. Si elle ne suffit pas à expliquer son génie, nous voyons du moins la place qu'elle a tenue dans cette vie si bien conduite, assurément une des plus heureuses et l'une de celles qui honorent le plus l'humanité.

EM. MICHEL.

---

---

## QUESTIONS SCIENTIFIQUES

---

# L'HEURE LÉGALE

---

### II <sup>(1)</sup>

#### LES FUSEAUX HORAIRES. — LE MÉRIDIEN INITIAL

---

Il n'y a de naturelle que l'heure locale. Elle est la seule qui convienne aux besoins des observatoires et de la science proprement dite. En revanche, elle ne convient nullement aux besoins de la vie sociale. La preuve est faite, puisque, sans entente préalable, tous les pays l'ont successivement abandonnée. L'Autriche, qui d'abord l'avait empruntée à l'Allemagne, en 1874, la rejeta après deux ans d'essai; et la Prusse elle-même, qui s'était entêtée dans ce système et qui avait mis à son service l'organisation la plus méthodique et le personnel le mieux discipliné qu'il y ait au monde, dut y renoncer définitivement en 1893.

L'exemple universel suffit à montrer que la réforme de l'heure n'est pas le résultat d'une agitation factice. Sans doute cette réforme n'est point faite pour les géodésiens et les astronomes, et aussi bien elle ne sera point faite par eux, puisqu'en France, tout au moins, quelques-uns lui sont contraires. Mais la majorité dans le monde savant lui est acquise ou s'en désintéresse. Il n'est pas

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet.

inutile de rappeler à ce propos, que, déjà en 1855, M. Faye acceptait que l'on se servit du temps de Paris pour l'organisation du service des chemins de fer, et par voie de conséquence qu'on l'étendit aux usages civils dans la France entière : ce sont ces idées qu'il faisait triompher quarante-six ans plus tard en défendant devant le Sénat, en qualité de commissaire du gouvernement, la loi de 1894.

Quand on dit, avec les astronomes, que le système de l'heure locale, aujourd'hui abandonné, est cependant le seul qui soit naturel, encore faut-il s'entendre. Naturel, il ne l'est que par rapport à ce qui ne bouge pas, à la méridienne fixe de l'Observatoire, à la flèche du monument, au clocher immobile, à tout ce qui est attaché au sol de manière immuable ; il ne l'est plus pour l'homme, à moins d'imaginer le sédentaire absolu, l'homme terme, ou encore le nomade systématique qui s'interdirait d changer de méridien. Il ne s'applique pas à l'être mobile qu'est l'homme moderne.

Du moment où les habitants d'une même ville acceptèrent, pour régler leurs continuels rapports, une heure commune, ce fut déjà une infraction au système naturel ; ce fut un premier compromis. Tout déplacement entraîne un changement d'heure ; en toute rigueur, on devrait, à chaque déplacement, corriger sa montre et en pousser les aiguilles. De combien ? D'un nombre d'heures, de minutes, de secondes quinze fois plus petit que le nombre de degrés, de minutes, de secondes d'arc qui exprime le mouvement en longitude, puisque la rotation diurne fait défiler le soleil devant les méridiens successifs à raison de 15 unités d'arc (degrés) pour 1 unité de temps (heure). Un Parisien qui se rend de l'Observatoire au Panthéon devrait avancer sa montre de deux secondes, exactement de 2 secondes, 3, puisque la longitude de ce monument est de  $0^{\circ} 0' 35''$  E. Sur une piste orientée de l'Est à l'Ouest, le coureur, cavalier ou cycliste, devrait ajouter ou retrancher une seconde à l'heure de sa montre chaque fois qu'il a parcouru trois cents mètres. Autant dire qu'il faudrait renoncer à la mesure du temps et au bienfait de l'invention des horloges. Une telle rigueur est, dans la pratique, évidemment outrée ; mais elle montre bien qu'il y a incompatibilité entre le régime de l'heure astronomique ou locale et le déplacement de l'homme, les voyages, les communications de lieu à lieu, c'est-à-dire l'entretien des relations économiques et sociales. Tant que la vie locale

se maintint prédominante et que les rapports commerciaux et autres restèrent confinés dans un cercle étroit, au temps des diligences, avant le télégraphe, le téléphone, les chemins de fer, ce vice de l'heure locale fut à peine aperçu. Il devint sensible dès l'établissement des chemins de fer et intolérable après le développement des télégraphes et des téléphones. *L'heure urbaine* commune avait marqué, comme on l'a vu, un premier pas dans la voie des compromis : elle unifiait la mesure du temps de quartier à quartier, parce qu'alors les relations n'étaient fréquentes, étendues et rapides que d'un quartier à l'autre. *L'heure nationale* a marqué un second pas dans la voie des conventions horaires, lorsque le progrès des communications a fait des différentes provinces comme autant de quartiers d'une cité plus grande, le pays. Il restait un nouveau progrès à accomplir aujourd'hui que les divers pays sont, en ce qui concerne la fréquence et la rapidité des rapports, mieux reliés entre eux que jadis les provinces d'un même État ou les parties d'une même ville. Une dernière convention horaire était devenue nécessaire, qui établit sur toute la surface du globe un régime de coordination internationale de l'heure. C'est à ce besoin qu'a répondu le système des Fuseaux horaires. Le monde entier l'a adopté plus ou moins expressément. Trois États seulement, la France, l'Espagne et le Portugal sont restés en dehors de ce mouvement. La question qui s'agit aujourd'hui est de savoir si la France doit persister dans son isolement.

V. — LA COORDINATION INTERNATIONALE. — L'HEURE UNIVERSELLE

L'unification nationale du temps qui a été réalisée en France en 1891 et qui a imposé partout l'heure de Paris faisait disparaître l'inconvénient de la diversité des heures locales à l'intérieur de notre pays. Elle la laissait subsister pour les relations avec le dehors. Au moment où l'on franchit la frontière, l'heure subit un saut brusque. Avant l'adoption, par nos voisins, du régime des fuseaux, ce saut d'heure variait suivant que l'on passait dans un État ou un autre. Traversait-on la Manche, il fallait retarder de 9 minutes 21 secondes; si l'on allait à Bruxelles, il fallait avancer de 8 minutes 6 secondes, et de 13 minutes 6 secondes, s'il s'agissait de l'heure des chemins de fer; si l'on traversait l'Alsace, le coup de pouce donné aux aiguilles devait être (entre 1891 et 1893) de 23 à 27 minutes. C'était dans chaque direction nouvelle

une correction nouvelle, une addition ou une soustraction d'un nombre de minutes et de secondes que rien ne fait connaître *a priori* ou ne permet de fixer dans la mémoire.

Dans les petits États l'inconvénient s'exagérait encore. Ils étaient empêtrés dans un réseau inextricable d'heures différentes. Le grand-duché de Luxembourg avait, par exemple, en outre des heures locales, l'heure normale de Luxembourg en usage sur quelques lignes (Prince-Henri et lignes secondaires); le contact de l'heure française (en retard de 15 minutes) dans la direction Luxembourg-Longwy; le contact de l'heure belge (en retard de 7 minutes) dans la direction Arlon-Bruxelles; sur les lignes allemandes, l'heure de Berlin (en avance de 29 minutes), pour le personnel technique. Un même train était indiqué, suivant l'horaire que l'on consultait, comme partant à des heures différentes. Sur les lignes de l'État hollandais, peu étendues cependant, on avait affaire à quatre espèces d'heures différentes. Sur le lac de Constance, dont cinq États sont riverains : la Suisse, le grand-duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière et l'Autriche, les voyageurs d'une rive à l'autre se trouvaient aux prises avec cinq heures officielles discordantes.

L'Orient-Express dans son trajet de Paris à Constantinople traverse dix États différents. Avant la réforme des fuseaux il rencontrait huit heures diverses. Les horloges de l'Alsace avançaient sur celles de Paris de 23 à 27 minutes; à Kehl, nouvelle avance de 2 minutes; à Müllbacher (frontière wurtembergeoise) de 3 minutes; de 10 minutes à Ulm en Bavière; de 11 minutes à Simbach (Autriche); de 19 minutes à Bruck (Hongrie); de 6 minutes à Belgrade (Serbie); de 34 minutes à Tsaribrod pour la Bulgarie et la Turquie. C'est, au total, une avance de près de deux heures (1 h. 52 minutes) qui se faisait en huit reprises ou, comme on l'a dit, « qu'il fallait avaler en huit gorgées. » On se rend compte de la confusion des horaires, des embarras du service de la voie ferrée, et enfin des ennuis du voyageur qui n'est plus sûr de sa montre ni d'aucune heure; il n'est plus certain qu'une dépêche envoyée en cours de route arrivera à temps, avant la fermeture d'un bureau éloigné, avant la fin d'une cérémonie, avant l'ouverture d'une séance, avant ou après la fermeture de la Bourse. Sans doute il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Constantinople ou de lancer des dépêches à travers l'Europe. Il y a peut-être une majorité de braves gens qui ne sortent pas de leur trou

et qui peuvent confier le règlement de leur vie immobilisée à la simplicité de l'heure locale ou de l'heure nationale. On conçoit, d'autre part, que les administrations de chemins de fer, de paquebots, de télégraphes, de câbles sous-marins, de téléphones, n'aient aucun souci de respecter les convenances de ces sédentaires. Elles aussi ont par le monde une immense clientèle à satisfaire. C'est pour les besoins de ces négocians, de ces banquiers, de ces armateurs, de ces ingénieurs, de ces industriels, de ces voyageurs, de ces diplomates, de ces hommes politiques, en un mot pour les exigences de la vie internationale, que la coordination des heures a été instituée.

D'ailleurs, cette unification intérieure n'était pas même applicable à tous les pays. Elle convenait sans doute assez bien à la plupart des États européens, dont l'étendue est restreinte. Elle ne s'adaptait plus aux pays tels que la Russie, les États-Unis, le Canada, qui atteignent un immense développement en longitude. La raison en est simple. Elle réside dans cette condition essentielle imposée par la nature des choses, à savoir que l'heure conventionnelle, quelle qu'elle soit, par laquelle on remplace l'heure solaire vraie, ne doit pas différer notablement de celle-ci. Il ne faut pas que l'écart dépasse quelques minutes, et, par exemple, trente ou quarante-cinq au maximum. Les habitudes de la vie journalière sont réglées sur le cours du soleil, plus ou moins exactement. Le jour est consacré au labeur, la nuit au repos : notre lever, notre coucher, nos repas, le début et la fin de nos occupations répondent à peu de chose près aux mêmes phases du cours du soleil. Il est donc nécessaire que, dans chaque lieu, à ces phases solaires identiques, ramenant les mêmes actes de la vie civilisée, répondent des désignations horaires identiques, ou du moins peu différentes. Une convention horaire qui nous amènerait à dire : « Il était neuf heures du soir ; le soleil se levait à l'horizon ; le paysan commençait son labour, » serait condamnée du coup (1). Nous accomplissons les mêmes actes aux mêmes momens du jour, aux mêmes périodes de la course du soleil ; il est naturel que la notation horaire de ces momens soit sensiblement homonyme. A cette condition, la connaissance de l'heure devient un renseignement plein d'utilité. Si je sais qu'à l'instant présent il est minuit à New York, je me représente la grande cité endormie,

(1) C'est précisément à ce résultat qu'aboutirait le système de l'heure universelle de Greenwich appliqué à des pays éloignés tels que le Japon.

et si l'on me dit qu'il y est 2 heures du soir, c'est au contraire l'image de la ville active et affairée qui s'offre aussitôt à mon esprit.

Jusqu'à quel degré faut-il que cette concordance de l'heure conventionnelle avec le temps local soit respectée ? C'est ce qu'il est difficile de dire. Ce n'est pas à quelques minutes près, que les faits journaliers de la vie publique et privée se règlent sur le soleil. Il y a une certaine élasticité dans le jeu des habitudes sociales. Elles ne sont d'ailleurs pas uniformes chez tous les hommes ; la journée ne commence pas aux mêmes heures pour le campagnard et le citadin ; elle ne finit pas non plus aux mêmes heures. On admet généralement qu'une différence d'une demi-heure n'est pas sensible et n'aurait pas d'inconvénient. M. Forel, de Genève, s'est déclaré prêt à soutenir cette gageure, que, si l'on reculait toutes les horloges d'une demi-heure sur le temps local sans en prévenir le public, personne, sauf quelques spécialistes, ne s'apercevrait du changement. Tout au contraire, M. Fœrster, le directeur de l'observatoire de Berlin, prétendait qu'une différence de quelques minutes est déjà très appréciable, et que tout le monde est en état de se rendre compte de l'écart de 15 à 16 minutes qui se produit au mois de novembre entre le temps moyen et le temps vrai. En 1890, l'Académie des Sciences de Belgique exprimait un avis analogue. L'expérience a montré que cette opinion est entachée de quelque exagération. Le paysan lui-même, dont les travaux sont le plus étroitement liés à la régularité solaire, n'a besoin de l'heure qu'à une demi-heure près : il ne lui faut une plus grande précision que pour les affaires qui l'appellent à la ville.

Cette obligation fondamentale d'un faible écart entre le temps conventionnel et le temps vrai est suffisamment respectée par l'adoption de l'heure nationale unique, dans les pays de faible étendue en longitude, comme la France et la plupart des États européens. Mais déjà on est bien près de la limite où la différence deviendrait excessive. A Brest, par exemple, l'heure normale avance de 27 minutes sur le temps vrai, et cet excès s'accroît, au milieu de février, de la différence du temps moyen au temps vrai : la culmination du soleil (le passage au méridien), s'y produit à midi 43 minutes et par conséquent la matinée dure environ trois quarts d'heure de plus que la soirée. A Bastia, aux environs de la Toussaint, la situation est inverse et le midi vrai arrive à 11 heures et quart.

La discordance serait décidément intolérable pour les pays qui présentent une plus grande extension dans le sens des parallèles. C'est ce qui arrive pour l'Autriche-Hongrie, qui couvre, en longitude, une étendue de 47° environ. Lorsque ce pays abandonna, en 1876, le système de l'heure locale, il dut adopter, au lieu d'une heure nationale unique, deux heures normales : l'heure de Prague pour ses provinces occidentales ; l'heure de Budapest, en avance de 49 minutes sur la précédente, pour les provinces orientales. L'impossibilité de l'heure unique devient encore plus flagrante pour la Russie, le Canada et les États-Unis, dont les points extrêmes présentent des différences de plusieurs heures en temps local. Il a fallu, pour les cas de ce genre, imaginer des solutions nouvelles. On en a proposé deux : le régime de *l'heure universelle* et l'expédient des *fuseaux horaires*.

*L'Heure universelle.* — Le régime de *l'heure universelle* est quelque peu chimérique. M. Faye renvoyait naguère son adoption au siècle à venir, et ce n'est pas assez dire. Il se heurte à des difficultés presque insurmontables. Au lieu de s'accorder à peu près avec le temps local, conformément à la règle que nous posions tout à l'heure, il est en opposition radicale avec celui-ci. Il offre surtout un intérêt théorique. Les ingénieurs l'utilisent pour l'établissement des horaires, le règlement des parcours, et la correspondance des trains ; c'est un instrument de calcul. On ne peut, en effet, définir l'exacte durée d'un trajet par la différence des temps de départ et d'arrivée, puisqu'il y a, en cours de route, des solutions de continuité de l'heure. Il faut supprimer ces écarts et rétablir les soudures, c'est-à-dire, en définitive, supposer l'heure unique et continue, l'heure universelle. Les calculs faits, on revient à la réalité ; les résultats sont traduits dans le système usuel.

Le système de l'heure universelle consiste à adopter arbitrairement l'heure d'un lieu déterminé, dont le méridien devient le méridien initial, et à attribuer cette seule et même heure à tous les points du globe. Ce lieu, ce pourrait être Paris, Rome ou Berlin ; c'est ordinairement Greenwich. D'après cela, quand il est midi à Greenwich, il est midi partout. Il n'y a plus aucune corrélation entre la notation de l'heure et la position du soleil ; la même heure universelle correspond à toutes les heures locales imaginables. On renonce à donner aux noms et aux numéros des heures une signification en rapport avec les phases de la

révolution diurne. Il est 9 heures du soir (21 heures) au Japon quand le soleil s'y lève; il y est 3 heures du matin au moment de son passage au méridien. Il est difficile de se faire à ce langage. Sans doute, personne n'ignore que depuis la réforme de 1816, la culmination du soleil ne se fait nulle part à midi juste; mais on sait aussi qu'il ne s'en faut pas de beaucoup. De même, on sait que le lever du soleil n'est pas attaché à une heure déterminée. qu'à Paris, par exemple, il se produit à toutes les heures depuis 4 heures du matin à la fin de juin, jusqu'à 8 heures du matin (7 h. 56) à la fin de décembre; mais on n'est pas habitué à l'idée qu'il puisse avoir lieu à 21 heures, c'est-à-dire à 9 heures du soir, — et cela surtout à cause de ce mot de soir, appliqué à un phénomène essentiellement matinal. La difficulté n'est que dans les mots; elle n'en est que plus insurmontable pour la grande majorité du public.

L'adoption de l'heure universelle, si elle était possible, ferait disparaître, entre autres bizarreries, la classique correction du *saut du jour* que doivent opérer les navires au moment où ils traversent l'anti-méridien de Paris ou celui de Greenwich, c'est-à-dire la partie inférieure ou les antipodes de ces méridiens initiaux. Cette correction a pour but la conservation de la date. On se rappelle l'étonnement des compagnons de Magellan lorsque, achevant avec son lieutenant Sébastien del Cano le voyage de circumnavigation au cours duquel le grand navigateur trouva la mort, ils constatèrent, en revenant au point de départ, une différence de date d'un jour. Ils étaient partis en 1519 et avaient constamment fait voile à l'occident: l'un d'eux, Antoine Pigafetta, gentilhomme de Vicence, avait écrit exactement le journal de l'expédition. En abordant à l'île Saint-Jacques du cap Vert, ils apprenaient, à leur grand ébahissement, et à la confusion de l'annaliste, que ce jour qu'ils dataient le mercredi 9 juillet 1522 était, en réalité, le jeudi 10 juillet. De telles discordances ne se produiraient plus. Elles sont évitées, grâce à une convention en usage dans toutes les marines, et que voici: Si le bateau traverse l'anti-méridien en marchant vers l'est, on fait, au moment du passage, rétrograder le nom du jour et le chiffre du quantième; par exemple, si le passage a lieu le mardi 2 août à 3 heures de l'après-midi, le reste de la journée, sera noté lundi 1<sup>er</sup> août. — Si, au contraire, le passage s'effectue en naviguant à l'ouest, on avance brusquement la date; on datera, mercredi 3 août. Grâce

à cette convention, le bateau, en revenant à son point de départ y retrouvera la date qu'il apporte lui-même.

L'heure universelle supprimerait encore d'autres singularités, qui se rattachent aux mêmes causes. Imaginons un télégramme parti de Paris le lundi 1<sup>er</sup> août à minuit une minute, passant par Saint-Pétersbourg, Tobolsk, Pékin, New York, pour revenir à Paris, et supposons que sa transmission n'exige aucun temps appréciable. L'employé de Saint-Pétersbourg aura noté son passage le lundi 1<sup>er</sup> août à 2 heures du matin; celui de Pékin à 8 heures; de Tokio à 9 heures; de San-Francisco à 3 heures de l'après-midi; celui de New York l'aura daté, lundi 1<sup>er</sup> août 7 heures du soir; il sera 11 heures et demie quand il passera à Valentia (Irlande), et minuit quand il sera à Paris. Il aura fait le tour du monde en un éclair de temps et il arrivera cependant postdaté de 24 heures (mardi 2 août, minuit une minute), selon les indications de transmission. Au contraire, si le télégramme instantané avait circulé en sens inverse, il arriverait antidaté de 24 heures, c'est-à-dire du dimanche 31 juillet à minuit; c'est une différence de 48 heures. Il faudrait une convention analogue à celle du « saut du jour » dont nous venons de parler, pour faire disparaître ces difficultés, à moins d'adopter l'heure universelle.

Une autre simplification réelle, mais qui heurterait les habitudes et le langage et par suite serait regardée comme une insupportable complication, est relative au changement de date. Ce changement est attaché maintenant, — après avoir beaucoup varié, — à l'heure de minuit; c'est elle qui sépare la « veille » du « lendemain; » c'est elle qui donne le signal du remplacement du quantième et du jour de la semaine. Dans le système de l'heure locale, le saut de date s'opère à des momens différens suivant les lieux. Il est déjà accompli dans une localité alors qu'il ne l'est pas encore dans une autre située à l'ouest de la première. On notait mardi 2 août à Paris, au même instant où l'on datait encore lundi 1<sup>er</sup> août à Brest. Un phénomène météorologique, apparition de bolide, etc., qui se montrerait au même instant physique en des lieux divers y serait rapporté, par conséquent, à des dates différentes. Il faut, pour se rendre compte de l'extension d'un phénomène de ce genre, dépeupiller les observations locales et les traduire en quelque sorte dans le langage de l'heure universelle. De même, si l'on veut suivre la marche d'un cyclone ou d'un tremblement de terre. Avec l'heure

universelle, cette transposition serait entièrement supprimée.

Dans ce système le changement de quantième s'opérerait simultanément dans le monde entier à l'instant précis où sonnerait minuit à l'horloge de Greenwich ou à celle de Paris. Mais, à ce minuit du méridien initial, il serait, en temps solaire, 5 heures un quart du soir à Mexico, 3 h. 40 à San-Francisco, midi à la Nouvelle-Zélande, 10 heures du matin à Sydney, 9 heures au Japon. C'est à ce moment que les habitans de ces pays devraient opérer le changement du jour civil. C'est à cette heure inaccoutumée, en plein éclat du soleil, que le Japonais, le Néo-Zélandais ou l'Australien devraient passer de la veille au lendemain, d'une date à une autre, dire lundi le moment d'avant et mardi l'instant d'après. Cela n'aurait sans doute rien que de rationnel ; mais les habitudes sociales en éprouveraient une gêne et une désorientation intolérables.

Pour toutes ces raisons, l'heure universelle préconisée par des savans éminens, comme M. Oppolzer (de Vienne), est décidément inacceptable pour le public. Et comme le système directement contraire de l'heure locale l'était aussi, c'est dans un tempérament, un compromis entre les deux régimes opposés et impossibles qu'il a fallu chercher la solution du problème de l'heure. Le système des fuseaux représente cette tentative de conciliation.

*Les fuseaux.* — On connaît maintenant tous les élémens du problème, les circonstances qui ont donné naissance au régime des fuseaux et les conditions auxquelles il doit satisfaire.

Il reste à voir comment il y satisfait précisément.

Le premier auteur de cette réforme est M. Sandford Fleming, le célèbre ingénieur du « Canadian Pacific. » Il avait été vivement frappé des inconvéniens et de la confusion des heures locales dans le service des immenses voies ferrées qui traversent le continent américain. On n'y employait pas moins de 75 heures différentes. Une réforme était urgente. M. S. Fleming l'avait conçue dès 1876 ; il acquit à ses vues le « Canadian Institute » en 1878 et 1879 : il réussit à les faire accepter par les administrations des chemins de fer des États-Unis et du Canada en 1883. La « General Railway Time Convention » date, en effet, du 18 octobre de cette année. M. Fleming ne se contenta point de ce premier succès. Il étendit sa propagande jusqu'en Europe. Au Congrès de géographie réuni à Venise en 1881, il proposait de généraliser le sys-

tème des fuseaux au monde entier. Il rencontrait bientôt des auxiliaires très actifs et très autorisés, parmi les ingénieurs, les géographes, les astronomes, les économistes : MM. W. F. Allen en Amérique, Schram à Vienne, E. Pasquier, F. Alexis, en Belgique, en France : MM. de Nordling, A. Poulain, Mareuse, Ch. Lallemant ; et enfin dans les Administrations des télégraphes et des Chemins de fer et dans le Parlement où MM. Gabriel Deville et Boudenoot ont pris l'initiative des projets de loi destinés à en préparer ou en assurer l'adoption.

Le système consiste à diviser la terre en 24 fuseaux et à attribuer à chacun d'eux le temps de son méridien médian. Imaginons le cercle de l'équateur partagé en 24 parties égales ; chacune correspondra à 15° de longitude ou encore à une heure de temps de la révolution diurne. Par chacune de ces divisions et par la ligne des pôles faisons passer des plans. Le globe se trouvera ainsi distribué en 24 fuseaux sphériques, semblables, suivant la comparaison familière à Arago, à des tranches de melon, égaux entre eux, larges à l'équateur et graduellement appointis vers les pôles arctique et antarctique. On convient que toutes les régions comprises dans un même fuseau auront une seule et même heure, comme si elles appartenaient à un même pays, à une même nation. Seulement cette heure commune, au lieu d'être celle d'une capitale, est celle du méridien qui passe dans le milieu. La surface de celui-ci s'étend donc à 7° 30' à l'est et à 7° 30' à l'ouest de ce *méridien médian* ou *horaire*.

Il en résulte que dans une localité quelconque, l'heure conventionnelle ne peut différer, de l'heure locale ou naturelle, que d'une demi-heure au maximum. Pour les lieux qui sont situés sur le méridien horaire, l'heure du fuseau est celle même du lieu ; pour les lieux situés à l'est, c'est l'heure locale augmentée d'un nombre de minutes qui ne peut dépasser trente ; pour les lieux situés à l'ouest, c'est l'heure locale diminuée dans les mêmes proportions. On voit par là que l'écart entre le temps conventionnel et le temps local restant contenu entre des limites raisonnables le *système des fuseaux* participe suffisamment, — et certainement mieux que le système de l'*heure nationale*, — des avantages du régime naturel, c'est-à-dire du temps local ou du temps astronomique.

Il ne participe pas moins des avantages de l'*heure universelle*. L'heure d'un fuseau diffère de celle du fuseau voisin, exactement

d'une heure, puisque les méridiens horaires qui la fixent sont à 15° d'arc l'un de l'autre. Quand il est minuit (zéro heure) dans le fuseau initial, il est 1 heure du matin dans celui qui le touche à l'Est, 2 heures dans le second, 3 heures dans le troisième, et ainsi de suite. De cette manière, le temps n'est sans doute pas unifié à la surface du globe, mais les heures s'y coordonnent et s'y enchaînent de la manière la plus simple et la plus commode pour tous les calculs chronologiques.

Il y a « coordination » de l'heure et « unification » de ses subdivisions, minutes et secondes. Un voyageur qui marcherait vers l'est, n'aurait jamais à toucher à la grande aiguille de son chronomètre, l'aiguille des minutes; il devrait seulement faire avancer l'aiguille des heures d'une division chaque fois qu'il passerait d'un fuseau dans le suivant. Les horloges du monde entier concordent donc quant aux minutes et aux secondes. Au moment où les horloges de Londres marquent midi 10 minutes, par exemple, on sait qu'il est exactement 2 heures 10 minutes à Saint-Pétersbourg, qui se trouve dans le second fuseau vers l'est après le fuseau fondamental; il est exactement 6 heures 10 minutes à Calcutta, qui se trouve dans le sixième fuseau. Au lieu d'une heure de plus, c'est une heure de moins qu'il faut compter, si l'on marche à l'ouest: on retranchera cinq heures pour avoir l'heure de New-York, qui est dans le cinquième fuseau à l'Occident; il y sera donc 7 heures 10 minutes.

Telle est l'économie du système, au moins en théorie. En pratique, on se départ quelque peu de cette rigueur. On modifie la configuration des fuseaux pour l'adapter à celle des pays. Si une petite portion d'un pays empiète sur un fuseau, plutôt que de lui assigner une heure différente de celle de la masse principale, on fait fléchir la limite du fuseau de manière à contourner la frontière nationale.

Quand l'Espagne aura adopté le système des fuseaux et qu'elle aura l'heure de Paris et de Londres, c'est-à-dire du fuseau initial, on appliquera cette même heure à la Galice et à une partie de la côte cantabrique qui est en dehors de ce fuseau. De même, procédera-t-on, en France, pour la petite portion des Alpes-Maritimes qui est à l'est du fuseau initial. En d'autres termes, on remplace, toutes les fois qu'il y a lieu, les limites trop rigides du fuseau théorique par les frontières politiques ou naturelles des différens pays. Et par là, le système des fuseaux, sans rien perdre

de ses avantages, participe en même temps de la commodité du système de l'heure nationale.

En ce qui concerne l'Europe, elle est tout entière comprise dans les trois premiers fuseaux : la France, l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, l'Espagne, le Portugal dans le fuseau fondamental; les États scandinaves, l'Allemagne, l'Autriche proprement dite et l'Italie, dans le suivant; la Russie occidentale, la Hongrie, les États balkaniques, la Grèce, la Turquie, dans le troisième. MM. Strecker et de Buschere ont désigné ces fuseaux, tout aussi africains qu'européens, par les noms de fuseau de l'Europe orientale, de l'Europe centrale, de l'Europe occidentale qui ont été généralement adoptés.

On a essayé de rendre la nomenclature des fuseaux la plus rationnelle et la plus significative qu'il fût possible. Plusieurs systèmes ont été successivement proposés par MM. Fleming, J. W. Allen, Schram et de Nordling. Le fuseau initial, fondamental, a reçu le nom de *fuseau universel*; son heure est appelée *temps universel*. Il est désigné par la lettre *u*. Les autres pourraient être désignés par des numéros d'ordre, 1, 2, 3, 4, ... 22 et 23 en allant vers l'est. Le numéro d'un fuseau indique l'heure qui y règne (c'est-à-dire l'heure locale de son méridien médian) au moment où il est midi dans le fuseau initial, à Paris et à Greenwich. M. Sandford Fleming, au lieu de chiffres, a utilisé les 23 lettres de l'alphabet latin (l'*u* qui n'en fait point partie étant réservé au fuseau fondamental). Ces fuseaux sont donc désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, X, Y, Z, correspondant aux vingt-trois premiers nombres. A l'*u* répond le chiffre *zéro*. Il s'agit de savoir le rang de chaque lettre dans l'alphabet pour avoir la correspondance de l'heure dans le fuseau qu'elle désigne avec celle du fuseau initial.

Cette notation fut trouvée trop abstraite. Les Américains lui préférèrent celle de W.-F. Allen, qui consiste à donner à chaque fuseau un nom géographique qui s'y rapporte. De ces dénominations les seules usuelles sont celles qui désignent les quatre fuseaux de l'Amérique du Nord, à savoir, en procédant de l'occident à l'orient : *Pacific-Mountain* (Montagnes Rocheuses) *Central*, *Eastern* et *La Plata* ou *Intercolonial*.

La nomenclature qui semble préférable à toutes les autres est celle de M. Schram. Les fuseaux y sont désignés par un nom géographique qui s'y rattache; mais en outre, ce nom est symbo-

lique, en ce qu'il est choisi de façon que les lettres initiales suivent l'ordre de l'alphabet latin, si l'on énumère les fuseaux, en marchant vers l'est. Le fuseau fondamental, hors rang, porte le nom de fuseau universel, son heure s'appelle *temps universel* : son symbole est U. Le premier fuseau, à l'est de celui-ci, est appelé *Adriatique*, son symbole est A : son heure avance d'une unité sur le temps universel. Vient ensuite le fuseau du Bosphore, dont le symbole est B ; son heure est en avance de deux heures sur le temps universel. Il répond à Constantinople, Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire à l'Europe orientale, comme les deux précédents à l'Europe centrale et à l'Europe occidentale ; et l'on voit maintenant pourquoi M. Pasquier critiquait ces dénominations très expressives sans doute, mais qui rompent la convention symbolique, dont nous allons dire l'utilité. Viennent ensuite, toujours plus à l'est avec les symboles *c, d, e, f, g, h, ...* etc., les fuseaux désignés par les noms : *Caucase, Daria, Elephanta, Fakir, Gobi, Hoang-Ho, Japon, Kouriles, Loyalty, Milieu* ou *Medium* correspondant à l'antipode du fuseau fondamental, *Nounivak, Otaliti, Pitcairn, Quadra, Rocky-Mountain, Supérieur, Tolima, Saint-Vincent*, ces quatre derniers répondant respectivement, dans l'Amérique du Nord, aux fuseaux appelés par Allen : *Pacific-Mountain, Central, Eastern, Intercolonial*. Enfin, les trois derniers qui couvrent une grande partie de l'Atlantique, sont les fuseaux de *Xingu* (au nord du Brésil), *Young Baie* (Groenland), et *Zighinchor* (côte d'Afrique).

L'utilité du symbole alphabétique devient évidente dans les usages télégraphiques. On ajoute, comme indication de service, à l'heure d'envoi de la dépêche la lettre-symbole du fuseau de départ ; par exemple pour un télégramme expédié de Constantinople à Paris à 10 heures 32 minutes, on écrit B. 10.32. Au reçu de la dépêche, on sait qu'il s'agit du fuseau B, second fuseau ( $B = 2$ ), où l'heure est en avance de deux heures sur le fuseau universel de Paris. Le destinataire, sait donc qu'il était 8 heures 10 minutes à Paris, au moment de l'expédition, l'heure d'arrivée lui apprend la durée de transmission. Les adversaires du système des fuseaux disent avec M. Caspari qu'il n'est pas nécessaire que les particuliers puissent connaître, sans calcul, la durée de transmission. A quoi l'on peut répondre, avec M. A. Poulain, que tout au contraire il y a pour le destinataire intérêt à avoir ce renseignement, par exemple pour se rendre compte si sa réponse, exigeant une égale durée de transmission, pourra arri-

ver à temps, avant le départ d'un train ou d'un bateau. D'ailleurs, la question est tranchée en fait par les pétitions des chambres de commerce et des unions commerciales, réclamant précisément que les télégrammes portent des indications de ce genre.

La traduction facile, dans le système des fuseaux, du temps local en temps universel, permet aux météorologistes, en groupant les indications locales, de reconstituer facilement la marche et de déterminer la vitesse de propagation d'un orage ou d'un tremblement de terre.

En ce qui concerne les chemins de fer, il n'est pas besoin de longues explications pour faire comprendre les simplifications apportées par l'usage des fuseaux. Au lieu des huit changemens d'heure et minutes qu'il fallait subir quand on allait de Paris à Constantinople, il n'y en a plus que deux, au moment où l'on passe la frontière allemande, c'est-à-dire où l'on entre dans le fuseau A de l'Europe centrale; et au moment où l'on passe, à la frontière bulgare-turque, dans le fuseau B de l'Europe orientale; et ces deux changemens consistent dans une avance d'une heure chaque fois, sans qu'il y ait à toucher aux minutes.

Tous ces avantages permettent de comprendre le succès rapide et presque foudroyant du système des fuseaux horaires. M. Sandford Fleming l'imagine en 1876; les États-Unis l'adoptent en 1883; le Japon l'introduit, le 1<sup>er</sup> janvier 1888, pour tous les usages de la vie civile. En 1891, c'est le tour de l'Autriche qui prend l'heure de l'Europe Centrale (Greenwich + 1); à la même date, 1<sup>er</sup> octobre 1891, la Roumanie et la Bulgarie, pour le service de leurs voies ferrées, se règlent sur le fuseau de l'Europe orientale (Greenwich + 2). Le 1<sup>er</sup> avril 1892, l'Alsace-Lorraine, le duché de Bade, le Wurtemberg et la Bavière, prennent l'heure de l'Europe Centrale. Un mois après, le 1<sup>er</sup> mai 1892, la Belgique et la Hollande, comprises dans le fuseau fondamental, exécutent la correction nécessaire pour faire concorder leur heure avec le temps universel; l'Italie a, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1893, l'heure du fuseau de l'Europe Centrale (Greenwich + 1). La Suisse avait agi de même le 1<sup>er</sup> juin de la même année. Elle avait hésité, étant à cheval, en quelque sorte, sur les deux fuseaux, entre l'heure universelle c'est-à-dire la nôtre et l'heure de l'Europe Centrale. La Bosnie et l'Herzégovine à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1892; la Hongrie et Budapesth depuis le 1<sup>er</sup> juin; le Danemark le 1<sup>er</sup> janvier 1894; la Norvège le 1<sup>er</sup> janvier 1895, l'Australie et la Nouvelle-Zélande le

1<sup>er</sup> février 1895; l'Afrique méridionale, le Cap enfin se sont ralliées au système des fuseaux horaires. Si l'on considère que l'Angleterre depuis 1848, la Suède, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1879, jouissaient de ce régime et que la Russie occidentale, par un heureux hasard, était en accord avec lui à une minute près, on constatera, en fin de compte, que la France reste seule, avec l'Irlande, l'Espagne et le Portugal, en dehors de l'accord universel; on comprendra l'étendue de notre isolement et l'urgence qu'il y a à le faire cesser.

Qu'attendons-nous davantage? L'avènement d'un régime plus parfait? L'application du système décimal à la mesure de l'heure et à celle des longitudes? Mais il est à peu près certain que la décimalisation de l'heure aura pour base la division de la circonférence en 240 degrés, c'est-à-dire qu'elle laissera subsister les 24 fuseaux actuels comprenant à l'avenir 10 degrés au lieu de 15. L'heure n'éprouvera donc aucun changement, de ce fait; et ses subdivisions pourront concorder avec le régime des fuseaux.

La résistance vient d'ailleurs. Le système des fuseaux exige comme point de départ un méridien initial qui serve d'axe au fuseau fondamental et qui règle le temps universel. En théorie, ce méridien peut être quelconque; ce pourrait être celui de l'île de Fer, comme l'avait voulu Richelieu; celui de Behring, comme l'a proposé M. Janssen, au Congrès de Washington; celui de Jérusalem, comme le demandait l'Institut de Bologne; enfin celui même de l'Observatoire de Paris. Il n'en a pas été ainsi. En fait, et par suite de la manière même dont les choses se sont successivement établies, c'est le méridien de Greenwich qui a servi de point de départ. Il y a maintenant possession d'état. Au lieu de promener par le monde un chronomètre en désaccord avec tous les autres, retardons-le de 9 minutes 21 secondes, comme le propose le projet soumis au Sénat; cela suffira pour nous rallier au système des fuseaux, adopté par le monde entier, et nous faire bénéficier de ses avantages. On prétend que ce serait implicitement trancher en faveur de Greenwich la querelle relative au méridien initial et que cette solution est inacceptable. C'est là un point qui exigera un examen approfondi.





---

UNE

# CORRESPONDANCE SECRÈTE

PENDANT LA RÉVOLUTION

---

Louis Sifferin de Salamon était né à Carpentras, le 22 octobre 1759. A vingt ans, il fut reçu docteur en théologie. Pie VI lui voulait du bien, et deux ans plus tard, quoiqu'il n'eût pas l'âge requis, il était auditeur de rote et doyen du chapitre d'Avignon. Bien que sujets du pape, les habitans du Comtat-Venaissin avaient comme les Français de France le droit d'exercer toutes les charges du royaume. Une place de conseiller-clere au Parlement de Paris vint à vaquer; l'abbé de Salamon l'acheta, et il prit part aux débats du fameux procès du Collier. Il s'était flatté de vivre et de mourir « sur les fleurs de lis; » il n'avait pas prévu que les états généraux supprimeraient le Parlement. Après avoir siégé dans la Chambre des vacations établie pour remplir l'intérim, il changea d'emploi. Le nonce, M<sup>sr</sup> Dugnani, dont la situation était devenue fort difficile, reçut un jour dans son carrosse la tête d'un garde du corps; il prit son poste en dégoût, se retira en Savoie, et toutes communications officielles entre le Vatican et la France se trouvèrent interrompues. Cependant le saint-siège éprouvait le besoin d'avoir à Paris un homme de confiance, un fondé de pouvoirs, qui s'occupât de ses affaires et le tint au courant. L'abbé de Salamon fut cet homme de confiance. Depuis quelque temps déjà il correspondait avec le cardinal de Zelada, secrétaire d'État du pape Pie VI. Il devint l'informateur officieux et l'agent secret du cabinet de Sa Sainteté.

Ce n'était pas un emploi sans danger. En juillet 1792, il fut arrêté.

et il n'échappa que par miracle à la boucherie de Septembre. Il a raconté lui-même l'horrible nuit qu'il passa à l'Abbaye; s'il n'y laissa pas sa vie, il y laissa ses cheveux : « Je me passais fréquemment la main droite sur la tête, et tout en cherchant en moi-même les moyens de me sauver, je me grattais machinalement avec tant de force que, sans m'en douter, je m'arrachai jusqu'à la racine des cheveux. Aussi, dès lors, se mirent-ils à tomber par grandes touffes, si bien que, dans l'espace de trois mois, je devins aussi chauve que je le suis maintenant. »

Il n'était pas au bout de ses peines ni de ses alertes. Il avait été l'un des signataires de la protestation du Parlement contre les actes de l'Assemblée nationale; le Comité de sûreté générale lança contre lui un décret de prise de corps. Il fut réduit à errer dans les environs de Paris, couchant où il pouvait, dormant parfois à la belle étoile, traqué, disait-il, comme une bête fauve. Sous le Directoire, il sera arrêté de nouveau et mis en jugement pour avoir entretenu une correspondance clandestine avec les ennemis de l'État. Il se targuait avec raison d'avoir rendu de grands et périlleux services; il trouva que Rome était lente à les reconnaître, il accusait « ces Messieurs d'oublier facilement ce qu'on avait fait pour eux. » Quand il reçut avec la consécration épiscopale le titre d'évêque *in partibus* d'Orthozia, cette récompense lui parut maigre; mais en 1820, il fut nommé évêque de Saint-Flour; cette fois il fut content, et il se signala dans son diocèse par son zèle, par des fondations utiles, par ses vertus d'excellent administrateur.

Entre 1808 et 1812, à la demande de M<sup>me</sup> de Villeneuve-Ségur, il avait écrit ses Mémoires en italien. Il y racontait « son martyre, sa vie sous la Terreur, son procès sous le Directoire. » M. l'abbé Bridier a retrouvé récemment et publié en traduction ces Mémoires inédits, qui ont été fort goûtés : le fils du consul de Carpentras avait le don de narrer des événemens extraordinaires et sinistres avec beaucoup de naturel et d'agrément (1). Cependant des critiques sévères lui ont cherché querelle; ses récits leur ont paru suspects, ils y ont relevé plus d'un détail inexact. L'abbé prétendait avoir été nommé internonce du pape après le départ de M<sup>sr</sup> Dugnani; on a remarqué fort justement « que la nonciature de Paris occupait dans la hiérarchie diplomatique un rang qui ne comportait pas d'internonce, et qu'au surplus M<sup>sr</sup> Dugnani, absent, mais non rappelé de son poste, en demeurait officiellement titulaire. »

Aujourd'hui nous ne pouvons plus douter qu'il n'entretint une cor-

(1) *Mémoires inédits de l'internonce à Paris pendant la révolution, 1790-1801*, par l'abbé Bridier, du clergé de Paris, 1892; librairie Plon.

respondance réglée avec la cour de Rome. M. le vicomte de Richemont a découvert dans les archives du saint-siège une liasse de ses lettres et les minutes des réponses du cardinal secrétaire d'État, et cette correspondance bilatérale, qui va du 29 août 1791 au 21 mai 1792, fait foi que si l'abbé de Salamon ne fut pas un internonce en titre, il exerça réellement les fonctions de l'emploi, qu'il a été chargé pendant la Révolution des affaires du saint-siège à Paris (1).

Quoique l'Assemblée nationale eût interdit de publier, d'imprimer, de colporter des actes émanés de la cour de Rome, il transmit aux archevêques métropolitains et répandit dans le public les brefs du pape contre la constitution civile du clergé. Ce fut lui qui notifia au cardinal de Brienne, archevêque de Sens, le décret qui le retranchait du sacré-collège et lui interdisait de porter la pourpre. Ce fut par ses soins que le roi et la reine reçurent deux copies manuscrites, dans les deux langues, de la protestation du souverain pontife contre l'occupation d'Avignon et du Comtat-Venaissin. Il faisait insérer dans les journaux toutes les informations auxquelles le saint-siège désirait donner quelque publicité, et, comme il savait se servir de tout le monde, il avait à sa solde, dans l'occasion, des journalistes démocrates. Il était en relation avec le comité des évêques réfractaires, réunis à Paris, qu'il rappelait parfois à l'observation des vrais principes. Le cardinal de Zelada lui demandait souvent son avis sur les questions du jour, et il prenait plaisir à prodiguer des conseils, qui à la vérité n'étaient pas toujours suivis. Mais sa principale occupation était de remplir consciencieusement ses devoirs d'informateur. Il avait affaire, écrivait-il dans ses Mémoires, « à un pape très curieux, qui désirait qu'on lui envoyât toutes les caricatures et tous les livres récemment parus, fussent-ils dirigés contre sa personne. » Avec des caisses contenant jusqu'à cent trente volumes, il expédiait des brochures, des estampes, des journaux, des numéros du *Père Duchesne*, et ses envois étaient accompagnés d'une gazette politique, rédigée par lui, qu'au témoignage du cardinal, on lisait à Rome « avec un véritable plaisir. »

Ne plaignant ni ses pas ni ses peines, très répandu, très allant, il était à même de se renseigner. Il avait de nombreuses et belles relations; il fréquentait, nous dit-il, la meilleure société de Paris. Son portrait, conservé au musée Calvet, le représente en magistrat du Parlement, portant le rabat et la robe noire aux larges manches brodées

(1) *Correspondance secrète de l'abbé de Salamon, chargé des affaires du Saint-Siège à Paris pendant la Révolution, avec le cardinal de Zelada*, publiée par le vicomte de Richemont, 1898; librairie Plon.

de pourpre, et l'abbé Bridier a raison de dire « que ce portrait *illustre* bien son caractère. » La taille droite et dégagée, soigneusement poudré, toujours rasé de frais, les traits réguliers, l'œil vif, les lèvres minces, l'air à la fois affable et résolu, il joignait l'autorité à la séduction, et il avait le don de gagner les cœurs. Il lui était si naturel d'inspirer la confiance que les hommes les plus réservés lui révélèrent quelquefois leurs plus secrètes pensées; mais on n'est pas parfait : plus insinuant que pénétrant, il lui arriva souvent aussi de prendre les balivernes pour des secrets.

S'il avait affaire à un pape infiniment curieux, il avait lui-même le goût des commérages, des ragots. Il annonce au secrétaire d'État, le 26 décembre 1791, que le nouveau ministre de la Guerre, M. de Narbonne, surnommé Linotte, « a bu chez la Contat, célèbre actrice, treize bouteilles de champagne, lui cinquième, qu'il est parti ensuite pour Metz, pour aller tâter l'armée, accompagné de plusieurs de ses semblables, et que Sa Majesté a dit : Voilà une belle carrossée. » Il mande, le 6 février 1792, « que M. Basire et le capucin Chabot, deux législateurs français, étant allés se délasser de leurs travaux nationaux chez une fille, sont devenus très malades, à un tel point que Chabot a failli périr... Le cas était si grave qu'on a parlé d'amputation; il n'y aurait pas eu grand mal pour un capucin sorti de l'enfer. Cette anecdote est risible, mais elle est vraie. » Il rapporte dans cette même lettre que le roi de Prusse a dit au comte de Ségur, envoyé en mission à Berlin : « Vous êtes surpris du froid accueil que vous avez reçu de moi. Sachez que je n'ignore point que vous venez dans mes États d'une manière indigne d'une personne de votre caractère; je sais que vous avez des lettres de change pour deux millions sur Berlin, pour un million sur la place d'Amsterdam et une grande quantité de diamans et de bijoux. Votre but est de corrompre ceux qui m'entourent. » Il ajoute que M. de Ségur, désespéré, s'est donné, en rentrant chez lui, trois coups de couteau. Cette histoire, qui était un roman, ne lui paraît point invraisemblable.

Il faut en convenir, habile à se renseigner, l'abbé de Salomon était absolument dénué d'esprit critique. En janvier 1792, il dénonce un dangereux complot, tramé dans le boudoir de M<sup>me</sup> de Staël. A l'en croire, le petit comité qui se rassemblait chez cette femme redoutable avait proposé au conseil du roi d'envoyer à Londres, comme ministres accrédités, trois patriotes, l'évêque d'Autun, Rabaut Saint-Étienne et Bonnacarrère, chargés de conclure avec le gouvernement anglais une alliance contre l'Espagne.

Mais le dessein secret de M<sup>me</sup> de Staël était de se servir de ses trois émissaires pour soulever les communes contre les catholiques et former une ligue entre les protestans d'Angleterre et ceux de France : « Voilà le vrai but de cette mission soudaine. Votre Éminence n'aura pas de peine à penser que Necker est toujours derrière les rideaux ; De Lessart, ministre des Affaires étrangères, est la créature de Necker ; il a adopté le projet, et Rabaut, ministre protestant, est son protégé, le directeur de M<sup>me</sup> Necker et le très humble serviteur de l'intrigante ambassadrice, fille de ce monstre que l'enfer a vomis des marais de Genève pour le malheur de la France. » M<sup>me</sup> de Staël l'inquiétait beaucoup, faisait travailler son imagination. Deux mois plus tard, il lui imputait d'autres trames plus criminelles encore. Il affirmait que pour venger son ami Narbonne, tombé en disgrâce et renvoyé du ministère de la Guerre, cette républicaine, cette Genevoise furibonde avait juré de renverser la monarchie, qu'elle se proposait d'établir un comité pris dans l'Assemblée et de lui donner pour chef Narbonne, qui aurait prêté serment comme ministre national : « Le roi eût été conservé comme président, mais on aurait eu le soin de le représenter ensuite comme un être fort onéreux et très dangereux dans le nouvel ordre politique de choses, et on l'aurait éconduit avec une modique pension avant la fin de l'année, pour proclamer la république fédérative et un congrès à l'instar des États-Unis d'Amérique... Le peu d'ensemble qui règne parmi eux, ajoutait-il, a suspendu, peut-être momentanément, ce funeste projet. »

Le cardinal de Zelada se félicitait d'avoir un correspondant aussi exact, aussi infatigable, et l'accablait de compliments : « Les circonstances actuelles me font à présent attendre avec plus d'impatience que jamais l'arrivée de vos lettres ; je ne les lis pas, je les dévore, et le saint-père se fait une vraie satisfaction de lire d'un bout à l'autre vos feuilles et les pièces y jointes, qui vous méritent les plus grands éloges. » Cependant, on savait séparer la balle du grain et, de temps à autre, on mêlait aux louanges un mot d'avertissement : « Les détails innombrables dont est composé votre numéro 79 font toujours l'éloge de votre activité ; mais ils ne me fournissent point un sujet positif de réponse, ne voulant pas me livrer à des conjectures vagues et toujours incertaines ou à des déclamations bien plus inutiles encore. » On lui recommandait aussi « de ne rien hasarder », à quoi l'abbé répondait : « Je ne suis pas facile à croire et je sais toute l'importance qu'il y a à ne donner que des notions très sûres. Je ne crois pas, jusqu'à ce moment, m'être égaré, surtout pour les affaires de quelque conséquence,

et si quelques événemens ne se sont pas trouvés parfaitement vrais, ç'a été l'effet de quelques circonstances survenues ; mais dans le moment que je les écrivais, ils étaient véritables. » Il eût mieux aimé mourir que de confesser que le comte de Ségur ne s'était pas donné trois coups de couteau, et que l'abbé de Salamon s'était mépris sur les desseins secrets et scélérats de M<sup>me</sup> de Staël.

Ce nouvelliste intrépide, qui manquait de sens critique, ne se piquait pas non plus d'avoir le sentiment des nuances. Il croyait avoir tout dit quand il avait déclaré qu'un tel était un monstre, Victor de Broglie un révolutionnaire, Cambon un fou, que l'Assemblée législative était une infernale assemblée et qu'on avait tort de laisser vivre tranquille l'infernal Prudhomme, que l'abbé Louis n'avait d'autre mérite qu'une grande fatuité et une docilité rampante pour la furibonde Genevoise, que le palais de Philippe servait de repaire aux tigres, que les jacobins enrôlaient les brigands, que les atroces enfans de Calvin les payaient, « que la Révolution, en gros et en détail, n'était ni plus ni moins qu'une spéculation de voleurs. »

Aux jugemens rigoureux, aux déclamations il joignait les prophéties. Il estimait avec raison que la guerre était inévitable et ne tarderait pas à éclater, mais il affirmait que la France se défendrait mal ou ne se défendrait pas. Le cardinal de Zelada en était moins sûr que lui et lui représentait que, dans certaines occurrences, il est bien difficile « d'asseoir un jugement positif, » que tous les télescopes politiques étaient tournés vers la France, mais que cette comète décrivait une orbite irrégulière qui déroutait tous les calculs, qu'il n'était pas aisé non plus de pénétrer les dispositions secrètes des différens cabinets de l'Europe, que les événemens décideraient de leur conduite, que chaque puissance ne prendrait conseil que de ses propres intérêts, qu'il était inutile de se perdre en de vaines spéculations : « Le temps seul pourra nous éclairer. » A bon entendeur salut ; mais l'abbé de Salamon n'entendait nettement que ce qu'il se disait à lui-même.

Si ses lettres, toujours piquantes, quelquefois instructives, étaient goûtées à Rome, on n'y acceptait que sous bénéfice d'inventaire et ses nouvelles et ses prédictions et surtout ses conseils. Rome sait que les actions humaines et toutes les choses de ce monde sont infiniment complexes, et que les comptes se règlent le plus souvent par des cotes mal taillées. Elle a des principes éternels, immuables, universels, dont elle ne démord point, mais que, dans la conduite de la vie, la politique tempère : elle allie aux maximes générales, aux théories inflexibles un savant opportunisme, la prudence qui se conforme aux lieux et aux

temps et le discernement des cas particuliers, et elle avait reconnu de bonne heure que la Révolution était un de ces cas spéciaux, auxquels il est dangereux d'appliquer les règles communes.

L'abbé de Salamon n'était ni un politique ni un philosophe, et il n'avait pas cette souplesse d'esprit qui distingue les vrais hommes d'Église. Il ne voyait dans la Révolution qu'un affreux désordre, qui ne pouvait durer. Plus la bourrasque était terrible, plus on avait lieu de croire qu'elle serait courte et qu'avant peu, tout rentrerait dans l'ordre. Ne comprenant rien aux idées nouvelles et aux passions révolutionnaires, jacobins, feuillans, constituans, royalistes libéraux n'étaient à ses yeux que des pervers ou des égarés. Il tenait pour certain que les égarés viendraient bientôt à résipiscence, qu'on mettrait les pervers à la raison, que l'ancien régime renaîtrait de ses cendres, que le nouvel ordre de choses disparaîtrait en une nuit sans laisser dans le monde aucune trace de son sinistre passage. Il en concluait qu'il ne fallait point traiter avec ce fantôme, il posait en principe que les concessions déshonorent et perdent ceux qui les font ; il avait horreur des compromis, il était le plus intransigeant des hommes.

Tel il s'était montré avant 1789, lorsqu'il siégeait au Parlement, où on l'appelait, disait-il, « le petit ultramontain, sans que cela diminuât l'attachement et la considération que lui témoignait la Compagnie. » Il s'est vanté dans ses Mémoires d'avoir déployé un grand zèle contre l'édit, enregistré le 9 janvier 1788, qui rendait aux protestans l'état civil, et qui, selon lui, n'eût point passé si au dernier moment l'archevêque de Paris n'avait trahi la bonne cause : sa désertion en entraîna beaucoup d'autres. Il avait dénoncé à Rome l'indigne conduite de M<sup>sr</sup> Dillon, archevêque de Narbonne, qui en prenant congé du roi, à la tête du clergé, « n'avait pas rougi de le remercier de l'édit des non-catholiques. » Il se plaignait que le clergé, « corps faible et qui n'a point de nerf, » n'eût pas désavoué cette humiliante démarche. — « Ah ! mon cher abbé, lui dit un jour le duc de Brissac, où allons-nous ? Si nous n'avions pas laissé passer l'édit des protestans, nous n'en serions peut-être pas là. — J'en gémiss tous les jours, monsieur le duc, répondit-il. Au moins ce n'est ni votre faute ni la mienne. »

Il se plaignait que le clergé n'eût pas de nerf, il se plaignait aussi « qu'il se glissât beaucoup de philosophie dans tous les états » et jusque dans la tête de quelques évêques. Il les trouvait trop timides, trop circonspects, trop désireux de contenter tout le monde. Il accusait l'Oratoire et la Doctrine chrétienne de se mal conduire : « Ils n'ont donné aucune improbation à ceux de leurs membres qui ont juré ou

qui sont intrus ; bien plus, je sais que le général de la Doctrine a donné à dîner à l'intrus de Bourges, Torné. » Il avait tort d'en vouloir à Torné, qui lui rendra service dans les sanglantes journées de Septembre ; mais il se montrait impitoyable pour tout prêtre qui avait prêté le serment civique et accepté la constitution civile du clergé.

On annonçait que quatorze ou quinze évêques constitutionnels, mécontents de leur situation, méprisés de leur troupeau, paraissaient disposés à abjurer leur erreur, à abdiquer l'épiscopat. L'abbé craignait que sa Sainteté n'usât de clémence à l'égard de ces rebelles repentans : « La gloire et l'honneur de l'Église semblent exiger peut-être que le chef auguste de la religion ne se relâche point de la sévérité des saints canons sur la peine à infliger à ces évêques intrus, même après leur désistement ; car si on les recevait sans exiger d'eux aucune épreuve ou sans leur infliger aucune pénitence, le peuple s'imaginerait qu'on peut disposer des sièges épiscopaux comme d'un gouvernement de province. » Il représentait aussi au secrétaire d'État qu'il serait souverainement dangereux de donner des évêchés *in partibus* à ces pécheurs tardivement touchés de la grâce, que ce serait assigner une sorte de récompense à leurs forfaits, que tant de mansuétude affecterait péniblement la partie saine du clergé.

Quant aux prélats schismatiques, il désirait qu'on leur infligeât des peines proportionnées à leur crime. Il engageait le Saint-Père à remettre en usage la dégradation, abolie de fait. Il demandait qu'aussitôt l'ordre rétabli en France, chaque évêque légitime fit amener devant lui l'intrus qui avait usurpé son siège et le dégradât publiquement, selon les formes prescrites dans le pontifical romain. Il pensait que cette imposante cérémonie produirait une heureuse et salutaire impression, que les peuples avaient été détournés de l'Église « par des sensations physiques », que des sensations physiques pouvaient seules les ramener à la foi : « Par ce moyen, justice exemplaire sera faite. La multitude même de ces intrus en fait une loi, car quatre-vingt-trois évêques intrus, répandus dans la société, pourraient bien dans la suite profiter des ténèbres pour exercer des fonctions épiscopales et répandre leur doctrine. Voilà, monseigneur, les réflexions que j'ai cru nécessaire de faire à Votre Éminence ; elle voudra bien les méditer profondément. »

Terrible pour les intrus, pour le schisme et pour l'hérésie, il se défiait de l'orthodoxie la plus pure lorsqu'elle mettait des conditions à son obéissance, lorsqu'elle s'arrogeait le droit de raisonner.

« J'ai eu l'occasion de voir l'archevêque d'Arles, et nous avons beaucoup parlé des affaires ecclésiastiques. Je n'ai pas été parfaitement

content de lui, c'est un scolastique de la première classe, qui ne parle que par sophismes. Il ne me paraît pas ami de la cour de Rome; il est sans cesse occupé des formes et entiché des libertés de l'Église gallicane. » Le cardinal de Zelada, tout en le louant de son zèle, lui reprochait d'aller trop loin et lui donnait des leçons de tolérance. « Tout ce que vous me marquez de l'archevêque, lui écrivait-il, peut servir à se faire une idée juste de son caractère et de sa façon de voir. En d'autres circonstances, cela servirait infiniment, mais les malheurs des temps nous obligent maintenant d'être moins rigides. Lorsque la conduite des prêtres est plausible et vraiment catholique, en général il faut négliger les systèmes particuliers dont ils sont imbus. » Rome détestait autant que lui les intrus, les infidèles et les tièdes; mais elle n'a jamais pensé que l'intempérance dans les jugemens fût une vertu théologale, et c'est peut-être pour cela qu'on lui a fait attendre si longtemps la récompense promise à ses services.

En politique comme dans les questions d'église, sa bête noire était ce qu'il appelait « le moyennisme ». Il préférât les violens aux modérés, les abominations aux accommodemens. Il déclarait que l'excès du mal est souvent le plus efficace des remèdes, que le côté droit de l'Assemblée législative était pire que le gauche, que les constituans étaient plus à craindre que les jacobins, que ces derniers n'étaient que de simples scélérats, que les autres, les Sieyès, les Brissot, les Condorcet, les Clavière, étaient profonds en scélérateuse, commettaient des crimes par réflexion et par principe. Mais, selon lui, les monarchiens mitigés et accommodans étaient « le plus grand fléau de la terre, » et il prévoyait qu'un jour les francs royalistes se ligueraient avec les républicains contre cette faction d'autant plus dangereuse qu'elle se paraît des dehors de la vertu.

Ces monarchiens, qu'il ne pouvait souffrir, désiraient à la vérité conserver la monarchie; mais ils ne voulaient pas supprimer la constitution, il se proposaient de l'amender, de la modifier à leur profit. Ils avaient pour la plupart adopté le déplorable système des deux Chambres, auquel s'étaient ralliés dès l'origine « tous les courtisans, les intrigans, les faux braves, les gens à petits moyens, les fripons ambitieux. » L'abbé revient souvent sur ce sujet. Il croyait facilement aux conspirations; le 23 janvier 1792, il accuse « la ligne moyenniste monarchienne de tourner plus que jamais autour du cabinet des Tuileries pour faire adopter ses palliatifs désastreux. » La constitution modifiée, tel est le mot d'ordre des coryphées de la secte, qui s'appliquent à persuader le roi, « à séduire l'infortuné monarque et tout ce qui

l'entoure. » Ils se flattent de gagner à leurs desseins les princes d'Allemagne et le chef de l'Empire. C'est le baron de Breteuil qui conduit cette dangereuse campagne. Point d'accommodement, voilà la devise des vrais royalistes. Si les monarchiens mitigés l'emportent, tout sera bouleversé, clergé, noblesse, religion. La cour, qui voudra s'emparer de la Chaubre haute, créera à cet effet une nouvelle noblesse, de nouveaux pairs, et personne ne parlera de faire des restitutions au clergé, à jamais dépouillé de ses biens, de ses monastères, de ses églises, de ses maisons canoniales, de ses cloches : « Il est bien vraisemblable que les évêques reprendront leurs sièges, mais vous en verrez diminuer le nombre, et la presque totalité des moines et des bénéfices simples seront anéantis, et les biens resteront vendus. » Puissent les faux royalistes échouer dans leurs déplorables machinations ! Il y va du salut de la France : le seul remède aux maux dont elle souffre est de restaurer en bloc l'ancien régime, « sauf à en corriger les abus. »

Il a peu de sympathie pour la reine, qu'il appelle d'habitude « la grande Dame ». Il parle d'elle avec aigreur et animosité, il dénonce ses menées occultes, funestes à la bonne cause. Imbue des idées monarchiennes et des principes joséphistes, elle éprouve une invincible répugnance pour la noblesse, pour les parlemens, pour le clergé tel qu'il était constitué avant la Révolution. Elle attend son salut d'un retour de l'opinion, qui rendra possible les réformes qu'elle médite, et elle s'est convertie au système des deux Chambres. Elle peuplera de ses créatures la Chambre haute, et c'est elle qui gouvernera. Aussi les vrais royalistes, les émigrés, les princes lui sont-ils odieux ; elle combat sourdement leurs entreprises. « Belle campagne, pour le roi, a-t-elle dit un jour, que celle qu'il ferait avec les émigrés ! » Mais quoi qu'elle fasse, quoi qu'elle dise, Monsieur et le comte d'Artois auront le dernier mot, et malgré les habitans du château, « ces princes magnanimes sauveront la religion et tireront la France de l'abîme. » Quand ils rentreront vainqueurs à Paris, tout sera remis à sa place ; « nombre de constituans porteront leur tête sur l'échafaud, les monarchiens seront livrés au mépris et à l'ignominie, » et on rétablira « les choses en entier comme elles étaient avant 1789. » Pourtant, quoique porté à l'optimisme, il y avait des heures où l'abbé broyait du noir ; tous les esprits lui semblaient renversés, tout allait de mal en pis. Qu'attendre de souverains qui avaient souffert « que l'intrigante de Staël menât avec empire un ministre *Linotte* ? » Pouvait-on présumer que de pareilles têtes sortit un plan raisonnable et juste ? « S'il y a eu quelque

lueur d'espérance, c'est certainement dans ce moment; cependant nous n'avons pas à nous réjouir encore. Nous trouverons toujours un obstacle invincible dans les personnages qui occupent le Château... Ils ne veulent point de contre-révolution qu'ils n'aient pas faite. La grande Dame est toujours imbue des idées monarchiennes. » Il s'écriait aussi : « Nous sommes encore loin du bonheur. »

Il ne faudrait pas croire que cet abbé que Marie-Antoinette scandalisait par son libéralisme, et qui l'accusait de comploter contre la religion, fût un bigot. Il est convenu lui-même que la dévotion n'était pas son fait. Il nous dit dans ses Mémoires « qu'il était aussi fidèle à prendre sa tasse de chocolat qu'à réciter son bréviaire et peut-être même un peu plus; qu'à sa honte, ses occupations lui faisaient quelquefois oublier de le dire en entier. » Il confesse qu'il rencontra à l'Abbaye des prêtres beaucoup plus fervens que lui, qu'ils aspiraient à la gloire et aux douceurs du martyre, qu'il se sentait fort éloigné de pareilles dispositions : « Mon Dieu! disait-il, je vois bien qu'il me faut mourir. Si je n'ai rien fait pour mériter le ciel, ne l'attribuez qu'à la fougue de la jeunesse. Vous savez que je n'ai jamais parlé contre votre sainte religion. » En 1814, devenu évêque *in partibus*, il écrira de Rome à une religieuse carmélite : « Priez pour moi; j'ai besoin encore d'un peu plus de ferveur. »

Cet intransigeant n'était pas non plus un de ces théologiens subtils ou farouches, dont les opinions ont la rigidité d'un dogme. De son propre aveu, il avait peu de goût pour la scolastique, il ne se souciait que de la morale, et c'était la pratique qui l'intéressait. Il était né conseiller-clerc; il avait le tempérament d'un homme de loi, et il aimait toujours à compulsier les dossiers. Il se vantait qu'en dix-huit mois il avait rapporté 3400 procès sur les 23 000 que la Chambre des vacations dut liquider. Ce parlementaire, d'esprit court et dépourvu de toute imagination spéculative, ne considérait les affaires les plus compliquées de ce monde que comme des procès à instruire; dans un temps d'orages et d'universelle confusion, il faisait de la politique de légiste. Ne tenant aucun compte des circonstances et de la fatalité des situations, il appliquait la rigueur de la loi aux intrus, aux orthodoxes timorés, aux monarchiens, aux moyennistes, aux inconséquences et aux expédiens de Marie-Antoinette. La Révolution fut toujours pour lui un mystère; incapable de comprendre, il requérait et condamnait.

Ne lui faisons pas tort : il rachetait la médiocrité de son esprit par certaines qualités rares et son intransigeance par son intrépide courage. C'était de toutes les vertus celle qu'il estimait le plus. « Rien ne

peut m'épouvanter, écrivait-il le 31 octobre 1791. J'ai été peut-être le seul avec l'abbé Maury, qui n'ait pas quitté le costume ecclésiastique, à l'exception du seul jour du départ du roi... Du courage! écrivait-il encore: ce sera toujours ma devise; on en impose toujours par une noble contenance. » Il a connu à l'Abbaye les affres de la mort; mais devant les égorgeurs il recouvra tout son sang-froid, toute la lucidité de son cerveau, et sa présence d'esprit le sauva. Dans le temps où on le traquait comme une bête fauve, il oubliait par intervalles le chasseur et ses chiens. Lorsqu'il errait autour de Paris, se déroband à grand-peine aux poursuites du Comité de sûreté générale, il lui arriva de rencontrer dans le bois de Meudon M. de Jussieu, qui herborisait en compagnie de ses élèves, parmi lesquels se trouvaient plusieurs femmes: « Je me mis à sa suite, écoutai avec intérêt toute sa leçon et allai dîner avec eux à Sèvres. Nous fîmes un bon repas, nous eûmes le café, il y avait bien longtemps que je n'en avais pris, le tout pour un modeste assignat de cinq francs. Pendant tout ce temps, personne absolument ne prit garde à moi. »

Il y a des faiblesses qui sont des vertus. L'abbé prétendait que dans les prisons plus qu'ailleurs on aime à boire et à manger, et il a prouvé qu'il avait plus que personne la mémoire de l'estomac. Dans l'après-midi de l'inoubliable dimanche qu'il passa à l'Abbaye, sa vieille servante, la Blanchet, lui apporta son repas dans une corbeille soigneusement recouverte. Il se souvenait vingt ans plus tard que cette corbeille renfermait une bouteille de vin rouge, une soupe à la Borghèse sans pain, des radis, du bœuf bouilli, un poulet, que ce bœuf était fort tendre, que ce poulet était gras et accompagné d'artichauts au poivre, un de ses mets favoris, qu'il eut pour dessert des pêches, que ces pêches étaient belles. Il se souvenait aussi que sous la Terreur, un ex-conseiller-clerc de ses amis, à qui il avait demandé asile pour une nuit, l'invita à partager son dîner, que ce dîner se composait « d'une cuisse de mouton, entourée de pommes de terre, le tout rôti au four et exhalant une parfaite odeur. » Savoir exactement ce qu'on a mangé et bu dans une heure de pressant danger, de mortelle détresse et s'en souvenir à jamais, c'est prouver du même coup qu'on est très gourmand et très brave.

---

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

BIBLIOGRAPHIE : deux tragédies chrétiennes : *Blandine*, drame en cinq actes, en vers, de M. Jules Barbier; *l'Incendie de Rome*, drame en cinq actes et huit tableaux, de M. Armand Éphraïm et Jean La Rode.

*Blandine* et *l'Incendie de Rome* ne se distinguent guère, à première vue, des autres tragédies chrétiennes et romaines qu'on a écrites chez nous depuis *Caligula*. Mais, si l'on y regarde de plus près, on finit par voir que la pièce de M. Barbier et celle de MM. Éphraïm et La Rode ont chacune leur dessein particulier, que je vous dirai tout à l'heure.

Une tragédie chrétienne dont l'action se passe à un moment quelconque des trois premiers siècles de l'Empire, de Néron à Dioclétien, cela comporte un certain nombre de personnages sans doute inévitables. Il y a l'esclave chrétien; le philosophe stoïcien; l'épicurien sceptique et tolérant, qui ressemble plus ou moins au Sévère de *Polyeucte*, et le fonctionnaire romain, qui fait plus ou moins songer à Félix. Sur-tout il y a, — formé sur le modèle de l'inquiète Leuconoé d'Horace, laquelle interrogeait tous les dieux afin de trouver le bon, — la patricienne de décadence qui a du vague à l'âme, et qui se fait chrétienne par romantisme.

Ce dernier type n'est pas dans Corneille, et pour cause, non plus que le vague christianisme lyrique, humanitaire et sourdement sensuel qui s'exhale de l'âme lettrée de ces Leuconoés, un peu tournées en Lélias. Le christianisme de *Polyeucte* et de Néarque n'est ni vide ni flottant. Il a sa théologie très arrêtée. Il est solide et précis, volontiers disputeur, comme il apparaît par les dissertations de Néarque sur la Grâce. Ce n'est peut-être pas le christianisme de l'Église primitive; mais c'est celui du xvii<sup>e</sup> siècle. Au moins on sait à quoi l'on a affaire. Mais souvent, dans des tragédies chrétiennes qu'on nous fait encore, les martyrs semblent verser leur sang pour un « idéal » aussi peu formulé que celui des poètes romantiques, ou, tout au plus, pour la religion de Pierre Leroux et de George Sand, et quelquefois pour celle du prince Kropotkine.

Et il y a la « couleur locale », la fâcheuse couleur locale romaine,

dont se sont si heureusement passés Corneille dans *Polyeucte* et Racine dans *Britannicus*. Il y a, mêlés partout au dialogue, les détails de cuisine, d'ameublement ou d'habillement; gauche mosaïque qui fait ressembler la conversation des personnages au texte de ces « thèmes de difficultés » où d'ingénieux professeurs de grammaire se sont donné pour tâche de faire entrer certains mots, de gré ou de force.— Et j'allais oublier le Gaulois notre ancêtre, le bon esclave ou gladiateur gaulois que l'auteur ne manque pas de fourrer dans un coin de son drame, et à qui il prête un rôle honorable pour flatter notre patriotisme.

Quant à l'action, elle consiste généralement dans les amours d'une païenne et d'un chrétien (ou inversement) et dans les efforts que fait celui-ci pour amener l'autre à la foi. Si l'homme est esclave et la femme patricienne (ou *vice versa*), cela, bien entendu, n'en vaut que mieux. Au cinquième acte, la belle païenne est touchée de la grâce et mêle son sang à celui de son compagnon. Et c'est très bien ainsi, et, au surplus, il est très difficile de sortir de là. Pour trouver autre chose, pour concevoir avec émotion et avec profondeur et pour exprimer sans banalité une âme chrétienne des premiers temps, l'âme et le génie d'un Tolstoï ne seraient sans doute pas de trop. Du moins y faudrait-il, à défaut de génie, une longue méditation et plus de « vie intérieure » que n'en a le commun de nos dramaturges.

Les traits que j'ai dits se retrouvent dans *Blondine*, et ce n'est point un reproche. Voici les inquiets à la façon de notre vieille Leuconoé, les romantiques chercheurs d'idéal : c'est Attale et Emilia,

Altérés d'inconnu, toujours inassouvis...

Enivrés, et rêvant encore quelque chose!...

Voici le stoïcien, et c'est Épagathus; l'épicurien, et c'est Lucien de Samosate; le politique étroit, pusillanime, cruel par terreur, et c'est Septime Sévère; l'esclave chrétienne, et c'est Blandine. — Et voici la fâcheuse couleur locale. Emilia n'hésite pas à interpellier Blandine en ces termes :

. . . . . Blandine, prends *ma stole*.

Et me l'apporte!... Eh bien, à quoi rêves-tu, folle?...

Blandine?... Va chercher *ma stole bleue!*...

Et, plus loin, ivre de Dezobry, M. Jules Barbier ne craint pas de prêter à une certaine Phydile ces propos audacieusement « panachés » de latin et de français :

Devine

Ce qui me plaît, à moi, dans mes dix-huit peplums?

Car j'en ai dix-huit!... oui!... C'est le *lintecolum*

*Cuscium*, ainsi nommé, parce qu'il s'ouvre  
 Sur la poitrine, — là, jusqu'en bas, — et découvre,  
 En suivant les contours du sein, comme cela...

Or, nous voyons que l'énigmatique et silencieuse esclave Blandine est aimée d'un jeune charpentier, nommé Ponticus. Elle lui dit : « Veux-tu de moi pour sœur ? » Il lui répond : « Non, pour femme ! » Sur quoi elle lui donne rendez-vous, la nuit prochaine, à l'assemblée des chrétiens, dans le propre temple de Rome et d'Auguste. Le médecin Alexandre doit conduire à cette même assemblée Attale et Emilia, qui sont curieux de savoir ce que c'est que ces chrétiens. Et nous, nous disons que le jeune Ponticus se fera sans doute prier avant de céder Blandine à Jésus ; qu'Attale et Emilia, passionnément amoureux l'un de l'autre, ne semblent pas dans les meilleures conditions pour embrasser la religion du crucifié, et qu'ils y feront quelque résistance ; ou bien qu'Emilia se convertira seule, et que sa lutte contre Attale sera, du moins, l'un des principaux épisodes de cette tragédie...

Mais rien de tout cela.

La vie et de la passion de Jésus, contées à sa façon par Blandine, — en un récit naïf, décousu et ardent, tout à fait convenable à la simplicité et à l'imagination passionnée d'une esclave ignorante, — décident instantanément le jeune Ponticus, cependant qu'Attale et Emilia cèdent à la première exhortation de l'évêque Pothin.

Et nous connaissons alors que l'objet de M. Jules Barbier n'est point une aventure particulière, mais la tragique et sanglante et merveilleuse histoire de l'Église de Lyon en la dix-septième année du règne de Marc-Antonin ; que son dessein est de nous peindre des phénomènes moraux collectifs, de nous montrer, dans tout un groupe de chrétiens, la contagion de la foi et de l'héroïsme, la sublime émulation et, proprement, l'ivresse du martyr ; et, si vous voulez, de donner une forme dramatique au chapitre dix-neuvième du *Marc-Aurèle* d'Ernest Renan.

Ce dessein apparaît en plein dans la seconde moitié de la pièce. — Ce qui nous est montré plus spécialement au troisième acte, c'est l'émulation pour confesser la foi et pour se faire arrêter. Emilia et Attale songent un instant à fuir. Ils emmèneront Blandine avec eux. Alors (et, vraiment, l'idée est belle) l'esclave demande la liberté à sa maîtresse. « Au nom de Jésus, je t'affranchis, dit Emilia. Mais pourquoi as-tu voulu être libre ? — Pour mourir, » répond Blandine. — Et là-dessus, le gouverneur étant entré et Épagathus s'étant lui-même dénoncé comme chrétien, Emilia et Attale se dénoncent librement à

leur tour; et Blandine, qu'on oubliait dans son coin, vient tendre les mains aux chaînes en disant : « Et moi? »

Au quatrième acte et au dernier, c'est l'émulation pour souffrir; entendez pour souffrir dans son corps, et quelles tortures! Les tenailles, les coins, les crocs, les ongles arrachés, la chaise ardente, la griffe et la dent des bêtes... Les supplices étaient publics. A une époque de civilisation avancée et de littérature savante, après Virgile, après Horace, après Lucrèce, sous le règne du plus vertueux des empereurs, de celui qui nous a légué cet admirable bréviaire de perfection morale : *Tu eis eauton*, dans la ville la plus riche et la plus cultivée de la Gaule romaine, des milliers d'hommes, dont un bon nombre, apparemment, étaient d'honorables bourgeois, se réunissaient pour le plaisir de voir torturer longuement et horriblement d'autres hommes. Et je sais bien que, il n'y a guère plus d'un siècle, des magistrats lettrés, et qui peut-être composaient de petits vers, faisaient « questionner » des misérables sous leurs yeux; que l'on venait en foule voir « rouer » en place de Grève; qu'aujourd'hui encore, des chevaux éventrés par un taureau, lui-même tout ruisselant sous les flèches des banderilles, forment un spectacle délicieux pour des gens qui sont cependant nos frères, et qu'enfin, il se rencontre des personnes distinguées pour aller voir guillotiner sans y être obligées professionnellement. Je sais que la vieille humanité est abominable et que, dans le fond, elle aime le sang et la souffrance d'autrui. Toutefois, si la bête féroce n'est certes pas morte en elle et n'y est qu'endormie, on peut dire que ses réveils se sont quelque peu espacés de notre temps, et que, s'il n'y a peut-être pas moins de cruauté latente dans l'âme des foules, il y en a moins de déclarée dans les lois et dans les mœurs. Le peuple n'a presque assassiné personne depuis vingt-sept ans. La bête humaine, si la prévoyance des législations s'appliquait de plus en plus à la sevrer de sang, finirait peut-être par en perdre un peu le goût. Et je crois, je veux croire qu'aujourd'hui déjà cette idée d'une multitude en fête réunie dans un cirque pour voir déchirer et brûler, parmi d'affreux hurlemens, des chairs vivantes, serait intolérable et presque inconcevable à une assez imposante minorité d'âmes douces.

De là, pour le farouche auteur de *Blandine*, une première difficulté. Il inscrit, en tête de son œuvre, cette fière déclaration : « La genèse de ma *Blandine* est aussi douloureuse que celle de ma *Jeanne d'Arc*. L'avenir me réserve les mêmes revanches : j'ai foi. » Allons, tant mieux. Je crains cependant, si la pièce était jouée, qu'elle ne nous accablât par un excès d'horreur physique. Voici quelques-unes des

indications de la mise en scène : « Au lever du rideau, Sextius est occupé avec les soldats à rassembler et à préparer des instrumens de torture épars sur le sol : tenailles, lames, carcaus, ceps, fouets, etc. » Plus loin : « Blandine, vivement éclairée, est attachée à une croix. Ponticus est étendu à ses pieds sur un chevalet, entouré de bourreaux, armés de tenailles. Ça et là, dans l'arène, des cadavres. » A un endroit, le médecin Alexandre accourt « en levant des mains sanglantes » et en criant :

Cher légat, le plus fort n'est pas maître  
De la douleur physique ; elle envahit tout l'être.  
Alors, pour asservir ces nerfs injurieux,  
Je me suis arraché les ongles... Trouve mieux !

Et ces vers sont immédiatement suivis de cette note :

*(Les hurlemens recommencent dans la coulisse.)*

Une seconde difficulté, pour l'auteur, était dans le caractère étrangement et violemment exceptionnel des sentimens et de l'héroïsme de ses personnages. Ils ont soif de souffrir (n'oubliez pas de quelles souffrances inouïes, démesurées et prolongées il s'agit ici). De cette disposition surhumaine, Renan donne ces explications : « L'exaltation et la joie de souffrir ensemble les mettaient dans un état de quasi-anesthésie. Ils s'imaginaient qu'une eau divine sortait du flanc de Jésus pour les rafraîchir. La publicité les soutenait. Quelle gloire d'affirmer devant tout un peuple son dire et sa foi ! Cela devenait une gageure, et très peu cédaient. Il est prouvé que l'amour-propre suffit souvent pour inspirer un héroïsme apparent, quand la publicité vient s'y joindre. Les acteurs païens subissaient sans broncher d'atroces supplices (?); les gladiateurs faisaient bonne figure devant la mort évidente, pour ne pas avouer une faiblesse sous les yeux d'une foule assemblée. Ce qui ailleurs était vanité, transporté au sein d'un petit groupe d'hommes et de femmes incarcérés ensemble, devenait pieuse ivresse et joie sensible. L'idée que le Christ souffrait en eux les remplissait d'orgueil et, des plus faibles créatures, faisait des espèces d'êtres surnaturels. » Et encore : « Ceux qui avaient été torturés résistaient étonnamment. Ils étaient comme des athlètes émérites, endurcis à tout... Le martyr apparaissait de plus en plus comme une espèce de gymnastique, ou d'école de gladiature, à laquelle il fallait une longue préparation et une sorte d'ascèse préliminaire. » Peu s'en faut que Renan ne dise : « Le martyr était un sport. » — Il est certain que, d'être regardé, c'est une grande force ; cela donne le courage de souffrir

beaucoup, même pour des causes chétives et frivoles. Que sera-ce quand la cause est sublime, et quand les témoins sont tout un peuple en face duquel on confesse Dieu! Peut-être aussi y a-t-il un degré de douleur physique, qui ne peut être dépassé, au delà duquel la souffrance s'anéantit. Notre système nerveux est un indéchiffrable mystère. M. Homais comparerait les martyrs chrétiens à ces Afas-saouas qui, apparemment, au bout d'une demi-heure de hurlemens rythmés et de balancemens de tête au-dessus d'un brasier, ne sentent plus. M. Jules Barbier, dans son avant-dernière scène, met bravement cette note de couleur scientifique, un peu inattendue dans une tragédie chrétienne : « Ponticus *complètement anesthésié.* » Corneille n'eût pas songé à appliquer cette épithète à Polyucte. — Enfin, ivresse de publicité, entraînement, anesthésie, — et aussi amour de Dieu et attente d'un bonheur infini, — vous avez le choix entre ces explications ou vous les pouvez prendre toutes ensemble. Les croyans en proposent encore une autre, qui est la grâce divine.

Mais vous entrevoyez combien il était malaisé au poète de prolonger durant deux actes cette lutte pour le martyr, ce renchérissement ininterrompu dans le plus surprenant héroïsme, et d'en soutenir sans défaillance l'écrasant *crescendo*. Comment faire parler ces âmes, toutes parvenues au dernier point de tension morale? Le seul tort de M. Jules Barbier c'est d'avoir conçu un sujet où le poète était obligé d'être génial, et où, le fût-il, il risquait de l'être avec trop d'uniformité et d'ajouter à la monotonie de l'horreur physique la monotonie de la sublimité spirituelle. Mais ce sujet trop beau, c'est aussi le mérite de M. Barbier d'avoir osé le tenter. Il n'a pas d'ailleurs été partout inégal à sa tâche; et voici une scène, — la dernière, — où la maternité chaste et sanglante de Blandine, aidant le pauvre petit Ponticus à souffrir et à mourir, est peinte de traits assez forts et assez doux :

PONTICUS

Pardonne-moi, j'ai peur!

BLANDINE

Est-ce qu'on a peur?... Pense

Non pas à la douleur, mais à la récompense!

N'afflige pas Jésus par ton manque de foi!

Car il te voit, Jésus!... sans te parler de moi.

. . . . .

Je te sens sur mon cœur tout gros de tes alarmes,

Comme un fils enfanté dans les cris et les larmes!...

Songe que tout sera fini dans un moment.

PONTICUS

Oui, laisse dans tes yeux parler ton cœur charmant.

BLANDINE, *le berçant*

Mon Ponticus! (*Clameurs au dehors.*)

PONTICUS

Dieu!

BLANDINE

Quoi?

PONTICUS

Ces cris! ces cris de rage!

BLANDINE, *lui mettant les mains sur les oreilles.*

N'entends-pas!

PONTICUS

Ah! ce sang!

BLANDINE, *lui mettant une main devant les yeux.*

Ne vois pas!... Du courage!

Et, quand le petit Ponticus est sur le chevalet :

Non! tu ne souffres pas!... je le veux!... je l'ordonne!

PONTICUS

Non... je ne... souffre... pas. (*Sa tête retombe, il meurt.*)

BLANDINE

Jésus!... Je vous le donne!

Oui, cela est beau, ne craignons pas de le dire. Mais, ailleurs, il semble que l'auteur eût pu nous montrer une Blandine plus originale et plus saisissante. Renan écrit : «... Quant à la servante Blandine, elle montra qu'une révolution était accomplie. Blandine appartenait à une dame chrétienne, qui sans doute l'avait initiée à la foi du Christ. Le sentiment de sa bassesse sociale ne faisait que l'exciter à égaler ses maîtres. La vraie émancipation de l'esclave, l'émancipation par l'héroïsme, fut en grande partie son ouvrage. L'esclave païen est supposé par essence méchant, immoral. Quelle meilleure manière de le réhabiliter et de l'affranchir, que de le montrer capable des mêmes vertus et des mêmes sacrifices que l'homme libre! Comment traiter avec dédain ces femmes que l'on avait vues dans l'amphithéâtre plus

sublimes encore que leurs maîtresses? La bonne servante lyonnaise avait entendu dire que les jugemens de Dieu sont le renversement des apparences humaines, que Dieu se plaît souvent à choisir ce qu'il y a de plus humble, de plus laid et de plus méprisé pour confondre ce qui paraît beau et fort. Se pénétrant de son rôle, elle appelait les tortures et brûlait de souffrir... »

Il m'eût donc plu que l'auteur conçût cette tragédie chrétienne de façon qu'elle signifîât principalement le triomphe moral des esclaves, des petites gens, des ignorans grands par le cœur. Blandine eût gardé, dans le commencement du drame, l'attitude effacée et muette que lui prête habilement M. Barbier, et qui est destinée à faire un dramatique contraste avec le rôle prépondérant qu'elle joue dans la suite. Mais, en outre, les chrétiens de la bonne société, Attale, Emilia, Épagathus, Alexandre même, tout en la regardant comme leur sœur en Dieu, n'eussent pas, d'abord, fait grande attention à elle, lui eussent témoigné tout juste les sentimens fraternels qui sont « de commandement », et malgré eux, se ressouvenant de leur condition sociale, eussent considéré l'humble servante comme une créature égale sans doute à eux-mêmes par sa participation au rachat divin, mais inférieure par l'intelligence, l'éducation, la distinction morale. Il dut y avoir nécessairement de ces nuances dans les sentimens qu'éprouvèrent les premiers chrétiens patriciens pour leurs frères esclaves. Et l'effacement de ces nuances sous la pourpre du commun martyr eût été ici presque tout le drame.

Au reste, dans ce drame que je rêve, Blandine ne payerait point de mine. Elle ne serait point la belle fille à la robe blanche et aux longs cheveux soignés qu'on nous montrerait certainement si la pièce de M. Barbier était représentée. Elle serait petite, faible de corps, plutôt laide, comme il semble qu'elle ait été dans la réalité. Et ce serait une raison de plus pour que ses frères patriciens, lettrés, élégans, l'eussent non pas dédaignée, mais négligée un peu, et presque ignorée. Or, du jour où il s'agirait de souffrir et de verser son sang, il apparaîtrait tout aussitôt que l'âme de la fille chétive et disgraciée est plus forte, plus douce et plus haute que celle même de ses plus saints compagnons. Cela se ferait sans qu'elle s'y efforçât. Elle demeurerait modeste, elle ne se mettrait point en avant ; mais on irait à elle parce qu'on sentirait en elle une divine flamme de charité et de foi. Elle serait le guide et le réconfort de tous. Elle aurait des mots simples et profonds, que je ne me charge point de trouver, des mots qui ressembleraient à quelques-uns de ceux que Tolstoï a su prêter au vieil Akim ou à Platon Kara-

tief. Et la patricienne *Æmilia* découvrirait avec étonnement et vénération la sainteté de son esclave ; et, comme autrefois *Blandine* aidait *Æmilia* à sa toilette et lui parfumait ses cheveux, *Æmilia* à son tour servirait *Blandine* dans la prison, lui rendrait les offices qu'on se doit entre martyres, laverait ses plaies avec l'eau de la cruche et essaierait de démêler sa maigre chevelure raide de sang coagulé. Et ainsi *Blandine* deviendrait le centre du drame, ce qu'elle n'est pas dans la pièce de M. Barbier où l'intérêt, si je ne m'abuse, se disperse un peu, et où plusieurs des autres personnages, beaucoup moins singuliers et significatifs que *Blandine*, occupent une aussi grande place que l'humble et sublime servante.

Mais il est temps d'arriver à *l'Incendie de Rome*. Là aussi nous retrouvons d'abord les élémens habituels d'une tragédie chrétienne. Il y a une *Leuconoé* patricienne, amoureuse d'un esclave chrétien : c'est *Marcia*, femme du préfet de Rome. (Oh ! que voilà une aventure qui a dû être rare dans la réalité !) Il y a l'épicurien sceptique, et c'est *Pétrone*. Il y a le généreux esclave notre ancêtre, et c'est ici « *Faustus*, esclave germain », etc. Une déplorable « couleur locale » ne cesse d'égayer la pièce. Dès la première page, il est question de loirs assaisonnés de miel et de pavots, d'œufs de paon de Samos, de gélinoites de Phrygie, enveloppées dans des jaunes d'œufs poivrés ; etc. Sous prétexte qu'ils sont lointains, les personnages s'expriment avec une noblesse soutenue. Voici la première phrase du chef des cuisines : « Jamais festin plus somptueux n'aura été servi dans le triclinium du préfet de Rome, *Pedanius Secundus* » ; et l'intendant *Priseus*, à peine entré, interpelle les esclaves en ces termes choisis : « Approchez, Égyptiens, et vous Éthiopiens, plus noirs que *Pluton*, dieu des enfers... A mesure que les convives apparaîtront dans l'atrium, précipitez-vous à leurs pieds ; que rien ne manque à leurs ablutions. Quant à vous, femmes, répandez vos cheveux sur vos épaules, afin que les amis de *Pédanius* puissent, s'ils le désirent, essayer leurs mains. » — Les auteurs ont voulu nous mettre sous les yeux la vie élégante sous *Néron*, et la vie *néronienne* elle-même. C'était une entreprise difficile. Quand ils ont fait dire à *Néron* qui veut séduire *Marcia* : « Oh ! veux-tu ? à nous deux nous imaginerons, nous vivrons une vie affinée, grandiose, non vécue jusqu'ici... Elle ne t'attire donc pas, cette existence surhumaine ? Oh ! songes-y : pouvoir tout ce que tu veux ! » et encore : « J'avais fait pour toi un beau rêve : j'aurais réalisé pour toi toutes les jouissances que peut imaginer un artiste tout-puissant ; j'aurais accumulé

les voluptés, les fêtes ! » ils sont, si j'ose m'exprimer ainsi, au bout de leur rouleau... Je crois que l'emploi des vers s'imposait ici. Les auteurs n'y eussent pas mis une idée de plus que dans leur prose, mais de beaux vers (il les fallait beaux) nous eussent peut-être suggéré, par leur musique et par leur volupté propre, quelque chose des voluptés néroniennes et de ce que Cléopâtre avait appelé déjà « la vie inimitable »...

La pièce elle-même est une broderie industrieuse sur le chapitre des *Annales* où Tacite conte l'assassinat de Pedanius Secundus et ce qui s'ensuivit. — Ce Secundus est un abominable homme. Il livre, par servilité, sa femme Marcia à Néron. Il viole la jeune Grecque Hébé, puis, l'ayant donnée pour femme à l'esclave germain Faustus, la lui enlève contre la foi jurée. Et c'est pourquoi Faustus égorge Secundus dans sa chambre, avec l'assentiment de Marcia qui a surpris le complot, et malgré l'esclave chrétien Théomène, qui se jette au-devant du poignard pour protéger son maître. Tous les esclaves de Pedanius sont, selon l'atroce loi romaine, arrêtés et condamnés. Mais quelques-uns, parmi lesquels Théomène et Faustus, ont pu se réfugier aux catacombes, où l'inquiète Marcia les rejoint et, tombée amoureuse de l'héroïque Théomène, est convertie par lui à la foi du Christ...

Tout cela est habilement développé. Il y a du mouvement, de la variété, des coups de théâtre qui, pour être facilement prévus, n'en font pas moins de plaisir, des fins d'actes qui sont toutes « à effet, » des scènes tumultueuses à personnages nombreux et qui sont très bien réglées. MM. Éphraïm et La Rode ne s'entendent pas plus mal que d'autres à « mouvoir les masses. » Si la pièce était représentée (et je ne vois pas pourquoi l'Odéon n'en tenterait pas l'épreuve), peut-être paraîtrait-elle au public intéressante, colorée, violemment dramatique, qui sait?... Mais à la lecture, et jusqu'à l'endroit où j'en ai arrêté le compte rendu, cette œuvre intelligente ne semble point particulièrement neuve; et je dirais qu'elle rentre dans l'ordinaire « formule » des tragédies romano-chrétiennes, si, dans sa dernière partie, ne se marquait fort heureusement le dessein par lequel surtout elle vaut.

C'a été une « opinion distinguée », du moins parmi les journalistes, et c'est devenu un lieu commun, de rapprocher nos révolutionnaires les plus emportés, et spécialement nos anarchistes, des chrétiens de la primitive Église, et d'affirmer qu'ils se ressemblent comme des frères. Si l'on considère en elles-mêmes ces deux espèces d'hommes, rien de plus faux qu'un tel rapprochement, puisque les chrétiens étaient chastes, doux, résignés, qu'ils combattaient en eux la « nature »

à laquelle nos « libertaires » font profession de s'abandonner ; qu'ils pratiquaient justement les vertus qu'un bon anarchiste doit avoir le plus en horreur ; et qu'ils ne tuaient pas, mais, au contraire, se laissaient tuer. Sans compter qu'ils étaient déjà par leurs croyances (il n'y a pas à dire !) des manières de « cléricaux. » Mais avec tout cela, il est certain que les chrétiens devaient être assez exactement, aux yeux de la société régulière des premiers siècles, ce que les plus violents révolutionnaires sont pour la nôtre. L'État et le peuple romain se trompaient en attribuant aux chrétiens des crimes et des pratiques infâmes : ils ne se trompaient point en les considérant comme des ennemis irréductibles.

Si les communautés chrétiennes étaient composées, en majorité, de très douces âmes, il devait pourtant s'y rencontrer, surtout parmi les catéchumènes, des malheureux venus là par désespoir, excès de souffrance, haine de la société établie, instinct de révolte, insuffisamment instruits et non encore imprégnés de l'esprit de Jésus. Or la haine des corruptions sociales, si l'on n'y prend garde, est toute proche de la haine des élégances, qui est toute proche de la haine des richesses, qui est toute proche de la haine des riches, qui implique aisément la condamnation de l'ordre social lui-même. Elle revêt donc assez aisément un caractère révolutionnaire. Les âmes chrétiennes les plus douces et les plus abondantes en vertus parlaient des « infamies du vieux monde » dans les mêmes termes que le font aujourd'hui les anarchistes les moins vertueux. Et, comme ceux-ci croient à l'avènement de la Cité idéale, les chrétiens croyaient au *millenium*, au règne des saints, dont une des conditions était la destruction de Rome et de l'Empire. Cette destruction, ils l'appelaient de leurs vœux, et c'était assurément un désir permis. Mais il n'est pas impossible qu'à force de la désirer, et comme une chose promise par Dieu, certains néophytes grossiers et véhéments fussent tentés d'y mettre la main. Comment, échauffé par les pieuses imprécations d'un saint prêtre, le sympathique barbare Faustus passe soudainement du désir à l'acte, c'est ce que MM. Éphraïm et La Rode nous montrent dans une scène qui est, à coup sûr, la plus précieuse de leur drame.

Dans une salle des catacombes, à la lueur des torches, devant ses frères qui viennent d'apprendre que les quatre cents esclaves de Secundus ont été exécutés, le prêtre Timothée, — en des phrases dictées par Dieu même, puisqu'elles sont empruntées à l'« épître catholique de saint Jacques » et à l'Apocalypse, — maudit la Ville impure et sanguinaire et en prophétise la fin : « ... Riches ! pleurez et jetez des cris,

à cause des malheurs qui vont tomber sur vous!... Vos richesses sont pourries! Le salaire dont vous avez frustré les ouvriers crie contre vous... Vous avez condamné et mis à mort les innocens, les justes, qui ne vous résistaient point... Qu'elle pleure et qu'elle gémissse, la ville d'iniquité!... Parce que, dans cette grande ville, le sang des saints et des innocens a été répandu... le Seigneur enverra le feu tordre dans ses flammes, comme dans les anneaux d'un serpent, tous ces palais superbes, tous ces repaires de voluptés infâmes! » Et enfin : « ... Sur vous qui aimez Dieu se lèvera le soleil de la justice. Quand les cieux auront passé... quand les élémens embrasés auront été dissous... vous les pauvres... vous ressusciterez en vos corps glorieux, et vous jouirez d'une félicité infinie. »

Alors Faustus (remarquez que ce qu'il vient d'entendre est tout ce qu'il connaît du christianisme) : — « Voilà ce que ton Dieu promet?... je crois en lui! — Mais, dit Marcia, où est-il, l'envoyé de Dieu qui allumera l'incendie? Où est-il, celui que Dieu a choisi pour renverser cet empire sanglant? — Ce sera moi! » dit Faustus en arrachant une torche fixée à la muraille; et, suivi de quelques-uns de ses frères, il s'en va mettre le feu à la ville.

Si cela est fort discutable, cela est fort dramatique; et très dramatique aussi, au dernier tableau, du haut de la terrasse de Néron, le saut des martyrs dans les flammes.

JULES LEMAÎTRE.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 juillet.

Le Parlement est en vacances, et le pays y serait pareillement, il pourrait se reposer un peu des agitations de la période électorale et des émotions du lendemain, si le mauvais génie qui règle nos destinées n'avait une fois de plus ressuscité l'affaire Dreyfus, et, de nouveau, n'en avait fait retentir la tribune et rempli les journaux. On en était déjà terriblement fatigué ! La répétition des mêmes scènes, accompagnées des mêmes effets, et jamais suivies du moindre résultat, avait conduit à la lassitude générale. On éprouve donc une obsession pénible à la voir de nouveau revenir, et on aurait sans doute une véritable reconnaissance au gouvernement qui parviendrait à nous en délivrer. Malheureusement tout porte à croire que ce ne sera pas le gouvernement d'aujourd'hui. A notre avis, M. Méline et M. le général Billot étaient plus près d'atteindre le but que M. Brisson et M. Cavaignac. L'attitude qu'ils avaient prise était, quoi qu'on en ait dit, parfaitement correcte ; et il eût sans doute suffi de s'y tenir pendant quelques mois pour qu'elle produisît toutes ses conséquences. Peu à peu, le temps aurait exercé son action pacificatrice, et le calme serait rentré dans les esprits. Mais nous n'en sommes plus là !

M. Méline avait dit, à maintes reprises, qu'il n'y avait pas d'affaire Dreyfus, et que c'était mal poser la question actuellement pendant que de la rattacher au condamné de l'île du Diable. La question Dreyfus a été vidée définitivement par deux conseils de guerre, le second ayant confirmé l'arrêt du premier. Dès lors, il y avait chose jugée. Nous savons bien que la justice humaine, qu'elle soit militaire ou civile, est sujette à l'erreur, et que la chose jugée elle-même peut être révisée ; mais elle ne peut l'être que dans des conditions précises, et dans un très petit nombre de cas, que la loi a déterminés avec infiniment de soin. Si un de ces cas s'était présenté, les défenseurs de Dreyfus auraient été en droit d'en invoquer le bénéfice ; mais aucun ne s'est produit. Ils ont essayé d'en faire naître un par la dénonciation du commandant

Esterhazy, accusé d'avoir commis l'acte pour lequel Dreyfus avait été condamné. Le commandant Esterhazy a été acquitté. Dès lors, la situation restait la même : il n'y avait aucune preuve juridique de l'erreur judiciaire que les partisans de Dreyfus soutenaient avoir été commise ; et l'affaire Esterhazy ayant eu son dénouement, et un dénouement négatif, n'avait pas pu en faire renaître une autre. Sans doute, en dehors des cas précis où la révision s'impose, l'initiative du garde des Sceaux, s'exerçant dans certaines conditions, pouvait reprendre l'affaire et aboutir à l'annulation de l'arrêt. Il aurait fallu pour cela que le garde des sceaux jugeât que des circonstances nouvelles, inconnues au moment du procès, avaient une gravité suffisante pour inspirer des doutes sérieux sur le bien fondé de la solution intervenue. Mais le garde des sceaux du cabinet Méline n'a manifesté aucune inquiétude de ce genre, qu'il se soit appelé M. Darlan ou M. Milliard ; et, loin de là, M. Méline lui-même et M. le général Billot n'ont cessé de répéter à la tribune que Dreyfus avait été « justement et légalement » condamné. Il était impossible d'en dire davantage, et le gouvernement qui est venu ensuite l'a bien montré, car, malgré son ardent désir de le faire, il n'y a pas réussi. Dès lors, on ne saurait trop le répéter, il n'y avait pas d'affaire Dreyfus. Nous parlons en droit pur, bien entendu, car, dans un pays aussi impressionnable que le nôtre, on ne peut pas empêcher les imaginations de s'échauffer et de s'exalter, et elles se sont extraordinairement échauffées et exaltées autour de cette affaire qui, juridiquement, n'existait pas.

C'est alors que, pour lui donner plus de substance, à propos de cette affaire on en a soulevé une autre toute différente, qui mettait en cause non plus l'arrêt du conseil de guerre, mais le conseil de guerre lui-même, et l'état-major général de l'armée. On a accusé le conseil de guerre d'avoir condamné « par ordre, » sans se préoccuper de savoir si l'accusé était coupable ou non, et cet « ordre » venait de l'état-major général. C'était une accusation d'infamie jetée sur le conseil de guerre et sur l'état-major, accusation qui a été bientôt suivie contre ce dernier de celle d'incapacité. On a fait retomber sur lui le poids de nos défaites passées ; on a même prédit des défaites futures pour les lui imputer par avance. Plusieurs personnes se sont jetées à corps perdu dans cette campagne nouvelle ; mais celui qui en a pris la responsabilité principale, l'initiative, et la direction, est M. Zola. Que voulait-il, et que voulaient ceux qui l'ont suivi ? Ils s'attendaient bien à provoquer dans le pays une immense émotion, à soulever des indignations et des colères, à mettre le patriotisme en révolte et à troubler profondément

la conscience publique : c'est précisément ce qu'ils désiraient. Ils espéraient aboutir par ces moyens indirects, dangereux, et coupables. N'ayant pas réussi à poser la question sur le terrain juridique, ils prétendaient la poser sur un autre. C'est à l'opinion elle-même qu'ils s'adressaient et ils commençaient par l'agiter. Le résultat de cette agitation devait être favorable à leurs vues : ils le croyaient du moins. Qu'importe le droit écrit? Qu'importe la loi? Qu'importe la procédure, — cette procédure qu'on dédaignait alors, et où on cherche aujourd'hui un refuge? — Si un grand mouvement d'opinion venait à se produire, il exercerait sur le gouvernement une pression irrésistible. Il faudrait bien alors trouver un moyen quelconque de reviser le procès. *Fata viam invenient*. Et, en effet, on a provoqué un prodigieux mouvement d'opinion : mais il s'est formé contre M. Zola. Une pression à laquelle il était presque impossible pour eux de se soustraire a été, en effet, exercée sur les pouvoirs publics, mais tout juste dans le sens contraire à celui que M. Zola s'était proposé. On a demandé au gouvernement, qui n'en pouvait mais, de trouver des expressions encore plus fortes, d'inventer des mesures encore plus vigoureuses pour mettre fin à une campagne inqualifiable. Le patriotisme s'est non seulement ému, mais déchainé. L'opinion s'est retournée contre les ennemis de l'armée avec la brutalité d'une avalanche. Et c'était justice! Il fallait se rendre compte que, surtout dans un pays qui avait été militairement malheureux, mais qui conservait la fierté d'un grand passé et l'espoir d'un avenir réparateur, on ne touchait pas à l'armée impunément. Jusqu'au fond de nos campagnes, — on a pu le voir pendant la campagne électorale, — la fibre nationale a tressailli.

Ainsi est née une seconde affaire, l'affaire Zola. Car, c'est de l'affaire Zola que nous sommes encombrés maintenant. M. Zola et ses amis affectent de l'appeler l'affaire Dreyfus, et de les confondre toutes deux. Rien n'est plus naturel de leur part puisque leur but est précisément de remettre l'affaire Dreyfus à flot, et leur but est manqué, s'ils ne parviennent pas à faire sortir l'affaire Dreyfus de l'affaire Zola. En ce moment, il n'y a pas d'autre question en jeu. M. Zola est tout prêt à plaider son procès, à une condition toutefois : c'est qu'on lui permette de ne rien dire de lui, ou d'en dire le moins possible, et de parler au contraire très longuement de Dreyfus. Il veut démontrer que Dreyfus est innocent, et transformer la cour d'assises de Versailles en une espèce de cour souveraine chargée de reviser l'arrêt du conseil de guerre. Il demande que la connexité des deux questions soit reconnue et établie, et tel est le sens du recours qu'il a introduit en cassation,

ses conclusions n'ayant pas été admises par la cour d'assises. Nous croyons qu'il se trompe, et que sa prétention n'est pas soutenable. Évidemment, le délit de M. Zola se rattache au crime de Dreyfus, en ce sens que, si le second n'avait pas eu lieu, le premier n'aurait pas pu se produire; mais l'un n'en reste pas moins distinct de l'autre. De quelque manière que l'on pose la question Dreyfus, M. Zola, lui, n'en est pas moins coupable d'avoir diffamié et outragé le conseil de guerre et l'état-major général de l'armée. M. Zola parle sans cesse de faire « la preuve » de ce qu'il a énoncé : qu'il la fasse, personne ne l'en empêche ! Mais la preuve qu'on lui demande n'est pas celle de l'innocence de Dreyfus, c'est celle de la forfaiture du conseil de guerre. Qu'il la fournisse, qu'il l'administre, comme s'exprime son avocat ! On l'y invite, on l'écoute ! Mais il ne dit rien. Quoique présent à l'audience, il déclare faire défaut, et, le soir même, il prend le train et passe, ou fait semblant de passer la frontière.

M. Zola, toujours épris de romanesque et d'effets de mise en scène, a envoyé une note aux journaux pour expliquer sa fuite ; car c'est une fuite, quoi qu'en disent ses amis, et tel est bien là le caractère qu'il a voulu lui-même donner à son départ. Il aurait pu, comme tout le monde, aller faire un voyage en Suisse, sans que personne s'en étonnât. Quoi de plus simple et de plus naturel ? Mais, précisément, c'était trop simple et trop naturel : ce n'était pas assez théâtral, assez dramatique, assez impressionnant. S'en aller discrètement, à l'anglaise, ne convenait pas à M. Zola : il voulait faire claquer bruyamment les portes. Il faut admirer, chez M. Zola, ce trait de génie qui l'a conduit à donner une si grande importance à un déplacement auquel la majorité de ses contemporains en attache si peu, en cette saison. Plusieurs comparaisons historiques se sont aussitôt présentées à l'esprit. Les amis de M. Zola écartent avec mauvaise humeur celle du général Boulanger, — pourtant, de lui aussi on disait qu'il reviendrait ; — mais ils acceptent volontiers celle de Mahomet quittant la Mecque, ce qui lui réussit davantage. Quand nous disons qu'ils l'acceptent, cela n'est pas tout à fait exact : ils la proposent, ils la suggèrent ; car personne n'y songeait. Peut-être serait-il plus modeste, et plus respectueux des proportions normales, de rappeler le départ de M. Drumont pour Bruxelles ; car M. Drumont en est revenu, et nous craignons fort que M. Zola ne revienne aussi comme il l'annonce. Il a pleine confiance dans la Cour de cassation, et il attend qu'elle ait prononcé sur la question de « connexité. » Mais si elle se prononce contre lui, — car tout est possible, — que fera M. Zola ? Reviendra-t-il

tout de même? Ne reviendra-t-il pas? S'il ne revenait pas, quelle désobstruction! Combien les choses deviendraient plus claires! Et combien l'affaire Dreyfus elle-même, en admettant qu'il y en ait une, reprendrait plus de limpidité!

Au reste, M. Zola n'a pas de chance; il joue de malheur; il n'est pas l'homme heureux et répandant le bonheur autour de lui que recherchait un grand ministre du temps passé. Les affaires dont il se charge tournent mal, et la sienne propre tourne plus mal encore, s'il est possible.

On a vu qu'il avait fait un appel direct à l'opinion et que c'est avant tout sur elle qu'il comptait. Or, il n'y a presque aucun rapport entre les moyens d'agir sur l'opinion, et ceux que peut fournir la procédure pour agir sur des hommes de loi. Quoi qu'en pensent, ou plutôt quoi qu'en disent ses adeptes, il est très fâcheux pour M. Zola d'avoir plusieurs fois déjà déserté le débat, lorsqu'il s'ouvrait devant lui, et finalement d'avoir passé la frontière. On aura beau expliquer que cette fuite est une subtilité de procédure, ingénieuse dans le présent et pleine de ressources pour l'avenir, c'est ce qu'on ne fera jamais comprendre à la très grande majorité du peuple français. Si on ne s'adressait qu'à des magistrats, à des avocats, à des avoués, à des huissiers, à des porteurs de contraintes, ces roueries pourraient être appréciées comme elles méritent sans doute de l'être; mais nous avons vu que M. Zola avait renoncé à plaider sa cause devant ce public trop restreint, et qu'il avait voulu en saisir le pays tout entier, voire l'univers. Un premier coup d'éclat en exigeait une série d'autres. M. Zola s'était condamné à procéder à la manière des hommes providentiels, sûrs de leur fait, toujours prêts à accepter le combat et marchant de victoire en victoire. Alors, il pouvait étonner les imaginations et les conquérir. Au lieu de cela, il bat continuellement en retraite. Il fait plus, il va se mettre en sécurité à l'étranger. Quand même il aurait, pour agir ainsi, les meilleures raisons du monde, les mieux justifiées, les plus convaincantes, elles ne seraient ni bonnes, ni probantes pour le grand public auquel il a voulu s'adresser. La flamme qu'il avait prétendu allumer à son front s'est éteinte. On ne voit plus qu'un homme qui se sauve, et le procédurier trop modeste fait un tort irrémédiable au héros orgueilleux sur lequel on comptait. Quand on a assumé le rôle que M. Zola s'est donné à lui-même, sans que rien l'y obligeât, il faut en subir vaillamment les conséquences, même les plus mauvaises, surtout celles-là. Et c'est ce qu'un romancier devrait savoir, s'il connaissait vraiment les ressorts qui font agir les hommes et s'il les avait

bien observés dans leur action naturelle. On a quelquefois fait un mérite à M. Zola de l'art avec lequel il fait mouvoir les masses. De ces mouvemens, il montre en effet les dehors et les surfaces; mais nous doutons plus que jamais qu'il ait pénétré jusqu'aux causes profondes qui les déterminent. Et s'il les avait comprises ou paru comprendre dans ses romans, il faudrait dire qu'il les a complètement ignorées et oubliées lorsqu'il s'est mis lui-même en scène, et qu'il s'est trouvé aux prises avec les réalités.

Mais c'est trop parler de M. Zola : revenons au gouvernement actuel et au rôle qu'à son tour il s'est donné dans toutes ces affaires, si difficiles à coup sûr, si ardues, et qu'on a semblé s'appliquer à rendre inextricables.

Ici, l'homme agissant, ce n'est pas M. Brisson, président du Conseil; ce n'est pas M. Sarrien, ministre de la Justice; c'est M. Cavaignac, ministre de la Guerre. M. Brisson épuise toute son énergie à satisfaire ses amis par des hécatombes préfectorales : après cela, il tombe malade, ce qui est bien naturel. M. Sarrien, avant d'arriver au ministère, avait des incertitudes sur l'affaire Dreyfus; il les a communiquées à M. Ribot dans les conversations qui ont rempli le commencement de la crise ministérielle, et M. Ribot y a fait, depuis, allusion à la tribune; mais le chemin de la place Vendôme a été pour M. le garde des Sceaux celui de Damas. Quant à M. Cavaignac, son opinion était faite depuis longtemps. Sa foi était robuste et même intransigeante. Pour lui, la culpabilité de Dreyfus ne faisait pas l'ombre d'un doute, et ce n'était pas seulement à ses yeux ce que M. Méline appelait une vérité légale, qui devait rester telle jusqu'à preuve juridique du contraire, c'était comme une espèce de dogme. M. Cavaignac n'a eu qu'un tort, qui est d'avoir voulu donner de cette vérité des preuves fatalement condamnées à rester incomplètes, et qui, dès lors, ne pouvaient agir sur les esprits que très incomplètement.

Déjà, sous l'ancien cabinet dont il était l'adversaire, M. Cavaignac avait reproché au général Billot de ne pas apporter à la tribune ce qu'il appelait la parole libératrice, qui devait dissiper les derniers nuages planant sur Dreyfus. Le général Billot s'exténuait à répéter que Dreyfus était coupable, qu'il en avait la conviction et la certitude, qu'il y engageait son honneur de soldat et sa conscience d'honnête homme. Ce n'était pas encore assez. Que pouvait-on davantage, et quelle était enfin cette parole libératrice dont la puissance égalait celle d'un de ces mots cabalistiques qui, dans les contes de fées, font des miracles? Une fois devenu ministre, M. Cavaignac était bien obligé de la

dire. Il a donc prononcé un discours, adroitement fait d'ailleurs, dans lequel, sur le fond des choses, il n'a pas pu dire et il n'a pas dit plus que son prédécesseur, mais où il a entr'ouvert le dossier Dreyfus pour en retirer, afin de les produire devant la Chambre, quelques-unes des preuves de culpabilité, à son avis les plus convaincantes. Dieu nous garde de discuter ces preuves, et de rentrer ou d'entrer à notre tour dans la discussion ! Ces preuves, au surplus, ne se rattachent pas toutes directement au procès Dreyfus : il en est qui ont été découvertes depuis. Mais, quelque valables qu'elles soient aux yeux de M. Cavaignac, ont-elles produit l'effet foudroyant qu'il en attendait et qu'il avait annoncé ? La parole libératrice nous a-t-elle libérés de quoi que ce soit ? Loin de là, M. Cavaignac a fourni des armes nouvelles aux partisans de Dreyfus, et il ne leur en a retiré aucune. Les demi-preuves qu'il a produites sont nécessairement trop partielles pour pouvoir être considérées comme irréfragables. Elles étaient d'ailleurs connues depuis longtemps, et il n'a fait que leur attribuer une consécration officielle. Mais il eût bien mieux fait encore de les laisser dans un dossier qu'on ne pouvait pas produire tout entier : il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, et puisque M. Cavaignac ne pouvait pas l'ouvrir complètement, il aurait dû la tenir complètement fermée. C'est l'attitude qu'avaient adoptée MM. Méline et Billot. M. Méline disait qu'il n'y avait pas d'affaire Dreyfus : M. Cavaignac semblait reconnaître qu'il y en avait une, puisqu'il la discutait. Il a eu, nous en convenons, un éclatant triomphe parlementaire ; il a été couvert d'applaudissemens : la Chambre, à l'unanimité des votans, a décidé que son discours serait affiché sur les murs de nos 36 000 communes. Mais, dès le lendemain, dans tous les journaux, « l'affaire » renaissait. Et si l'on savait gré, généralement, à M. Cavaignac, d'avoir dissipé la légende que nous ne pouvions rien dire sans provoquer des complications internationales, l'inutilité de son discours apparaissait à tous les yeux.

Depuis, des événemens se sont produits, très imprévus en eux-mêmes et dont il serait impossible aussi de prévoir dès maintenant toutes les suites : nous voulons parler de l'arrestation simultanée du colonel Picquart et du commandant Esterhazy. Sans entrer dans le fond des choses, l'allure générale de cette affaire en partie double avait paru d'abord empreinte d'une certaine hardiesse. Vingt-quatre heures plus tard, on a su que l'arrestation du commandant Esterhazy était due à une initiative prise *proprio motu* par un juge d'instruction, contre lequel se sont aussitôt tournées toutes les foudres d'un parti. Et puis, on n'a plus rien su du tout. L'obscurité s'est faite. Les bruits

les plus divers ont circulé : chaque jour en produit un nouveau. Pourquoi le colonel Picquart et le commandant Esterhazy ont-ils été arrêtés ? Profond mystère ! Est-ce pour l'affaire Dreyfus, ou pour une affaire connexe, comme tout le monde l'a pensé d'abord ? Est-ce pour un fait d'un ordre tout privé, et indépendant de l'affaire Dreyfus, comme on en fait maintenant courir le bruit ? Sur tout cela, les imaginations peuvent se donner, et elles se donnent en effet carrière. Il aurait été sage, après les avoir émues, de les éclairer aussitôt, et de les fixer. N'était-ce pas le devoir du gouvernement ? C'est jouer très imprudemment autour de l'affaire Dreyfus que d'en soulever d'autres qui s'y rattachent ou qui paraissent s'y rattacher, ne fût-ce que par la personne des acteurs, et qui, en tout cas, y ramènent et y retiennent obstinément la pensée. Que sortira-t-il enfin de tout cela ?

En attendant, la situation du ministère est des plus bizarres. Les amis de M. Brisson ne sont pas satisfaits, et leur mauvaise humeur va chaque jour en augmentant. Ils constatent avec amertume que le gouvernement actuel ressemble à celui de M. Méline, et qu'il lui ressemble en mal, c'est-à-dire qu'il en accentue les défauts. Sans doute, il a mis à pied quelques préfets et quelques sous-préfets, mais beaucoup trop peu à leur gré, et on se trompe fort si on les croit gens à se contenter de quelques sacrifices de personnes. Leurs vues portent beaucoup plus haut. Ils avaient promis de grandes réformes au pays, surtout des réformes fiscales : on les ajourne jusqu'à un moment où tout donne à penser que le cabinet Brisson ne sera plus aux affaires. Il se sera, pour son compte, tiré de la difficulté ; mais ils y resteront, eux, enfoncés encore davantage. Pourtant, ils feraient volontiers quelque crédit au ministère s'il changeait l'esprit qui présidait hier au gouvernement, pour revenir à ce vieil esprit républicain, sectaire et farouche, dont M. Brisson, autrefois, était animé. Il en était même un des apôtres les plus ardens. Cet esprit, tout franc-maçonnique, avait horreur du cléricisme et du militarisme, qu'il s'efforçait en toute occasion de confondre avec la religion et avec l'armée ; et il n'est besoin d'aucun effort de mémoire pour se rappeler quelques-unes de ses manifestations les plus significatives, car elles sont d'hier. On reprochait à M. Méline, — et nous n'avons pas besoin de dire avec quelle injustice, — d'avoir laissé croître ces deux terribles dangers, ces deux effrayans fléaux de toute démocratie. C'est avec cette double accusation qu'on a fait campagne contre lui dans le parlement, et contre ses amis dans les élections. Qu'y a-t-il de changé à ce point de vue ? Ce n'est

pas nous qui le demandons, mais bien les radicaux et les socialistes; et ils répondent : Rien !

Le ministère n'a encore pris aucune mesure contre le danger clérical; et, par hasard, s'il s'était aperçu que ce « danger » n'existe pas, nous oserions l'en féliciter. Quant au danger du militarisme, les radicaux et les socialistes le dénonçaient naguère comme une conséquence de l'affaire Dreyfus, ou du moins de la manière dont elle avait été conduite. L'armée, à les entendre, reprenait trop d'importance dans le pays, et l'autorité civile en était, par comparaison, cruellement amoindrie. Nous avons dit également ce que nous pensions de ce prétendu péril; mais les radicaux et les socialistes, qui le prennent au sérieux, ou même au tragique, ne constatent pas sans chagrin ni sans honte, qu'il a encore augmenté depuis que M. Brisson est chef du gouvernement et que M. Cavaignac est son ministre de la Guerre. On conçoit aisément qu'ils s'en plaignent, qu'ils invitent M. Brisson à rentrer en lui-même, à rougir, à montrer quelque contrition, à redevenir enfin ce qu'il était autrefois, lorsqu'il fulminait de si haut contre les défaillances de son prédécesseur.

Un fait surtout a porté leur inquiétude à son comble. Les dominicains d'Arcueil ont fait récemment leur distribution des prix. Le Père Didon, plus éloquent que mesuré dans ses paroles, comme à son habitude, prononçait un discours; et de quoi parlait-il? De l'esprit militaire. Il paraissait terriblement rempli de son sujet! Et quel était son principal auditeur, qui relevait de sa présence l'éclat de la cérémonie? Rien moins que le général Jamont, le successeur du général Saussier à la tête de nos armées en cas de guerre, enfin le généralissime. Nous ne connaissons pas le discours du Père Didon, mais, à n'en juger que par l'impression qu'il a produite, il semble que le général Jamont ait entendu là des choses auxquelles il ne s'attendait pas; et peut-être n'est-il pas de très bon goût d'inviter un hôte pour le placer ensuite dans une situation embarrassante et fautive. Il faut rendre aux radicaux et aux socialistes la justice que si un pareil fait leur aurait paru intolérable sous M. Méline, il les scandalise aussi sous M. Brisson. Mais qui sait? Peut-être les scandaliserait-il moins bruyamment si le parlement n'était pas en vacances et si la tribune était ouverte. Ils craindraient alors les conséquences immédiates des coups qu'ils portent, tandis qu'ils peuvent aujourd'hui se livrer à cette gymnastique de presse sans risquer de rien casser. Pour le moment, rassurés par leur impuissance, ils erient et ils tempêtent à qui mieux mieux, avec l'espoir de ramener M. Brisson, l'enfant prodige, dans le giron abandonné.

Réussiront-ils autant qu'ils le voudraient? Qui oserait le dire? Personne ne croit assurément que la majorité qui s'est prononcée pour M. Brisson à la Chambre, à la fin de la session dernière, soit sincère et solide : il faudrait bien peu de chose pour la disloquer. M. Brisson doit sans doute ménager les radicaux et les socialistes, mais il doit ménager aussi ces nationalistes qui ont pour chefs MM. Déroulède et Drumont, dont la colère contre lui pourrait lui devenir funeste, et qui ne laissent passer aucune occasion d'opposer M. le ministre de la Guerre à M. le président du Conseil. La situation est embarrassante pour celui-ci, et les lauriers de ses premiers jours ministériels pourraient se changer assez vite en cyprès. Belle et instructive démonstration de la justice immanente des choses, s'il était renversé, dans quelques mois, par ses propres amis, pour avoir suivi une politique modérée! Car enfin cette politique serait-elle à ce point nécessaire, nous voulons dire à ce point imposée par les circonstances et par le vœu du pays, que M. Brisson lui-même ne pourrait pas y échapper, et, pour en distinguer la sienne propre, devrait se contenter d'y commettre quelques maladresses, ou de la relever par quelques brutalités? Mais alors, qu'est-il venu faire au gouvernement? Pourquoi le lui a-t-on offert? Pourquoi l'a-t-il accepté? Nous le saurons sans doute un jour, à moins que M. Brisson ne l'ignore peut-être lui-même, et qu'il n'y ait vu qu'une occasion de reprendre la campagne de désorganisation secrète, mais sûre, si bien commencée par le précédent ministère radical.

Les vœux que nous formions pour le rétablissement de la paix entre l'Espagne et les États-Unis seraient-ils enfin sur le point de se réaliser? Les nouvelles de ces derniers jours permettent de l'espérer. Le gouvernement espagnol a compris, comme toute l'Europe le lui avait insinué et suggéré, que, l'honneur étant sauf, et largement, le jour était venu d'entrer dans la voie des négociations. La difficulté était de savoir comment on s'y prendrait. Les rapports politiques étaient interrompus entre les deux pays par le fait de la guerre : il fallait donc trouver un intermédiaire bienveillant qui voudrait bien se charger de mettre diplomatiquement en contact deux puissances qui ne l'étaient que militairement. Le gouvernement de la République française a paru propre à remplir ce rôle, et il l'était en effet, parce qu'il est également ami de l'Espagne et des États-Unis; qu'il a gardé, quoi qu'on en ait dit, une parfaite correction d'attitude entre les deux belligérans; enfin que son désintéressement personnel, dans toute

cette affaire, ne pouvait être mis en doute. Il est de plus représenté à Washington par un homme qui, bien qu'ambassadeur de fraîche date, a donné, dans une longue carrière, des preuves nombreuses d'un esprit à la fois ferme et souple, doublé d'un caractère conciliant. M. Jules Cambon a traversé des situations administratives qui exigeaient déjà les qualités d'un diplomate, et d'où il est sorti tout préparé à ses fonctions nouvelles. Sur le désir du cabinet de Madrid, son gouvernement l'a autorisé à présenter au gouvernement des États-Unis une sorte de rameau d'olivier. Il n'y a eu rien de plus jusqu'ici. Évidemment, c'est beaucoup si l'on songe que la première démarche était en somme la plus délicate et la plus pénible; mais c'est peu si l'on songe à tout le chemin qui reste à parcourir. Il n'est pas toujours vrai qu'il n'y ait que le premier pas qui coûte; mais c'est celui qui coûte le plus. Le gouvernement de Washington sait maintenant que celui de Madrid désire la paix, et qu'il est prêt à entrer en négociations pour en amener le rétablissement.

Mais ici se posent des questions assez nombreuses. Quelle sera la forme de ces négociations? Il semble impossible qu'elles se continuent jusqu'à leur terme par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France à Washington. D'autre part, si les négociations s'ouvrent, quelle en sera la conséquence immédiate? Les deux gouvernements admettront-ils l'opportunité d'un armistice? Préféreront-ils, au contraire, ou l'un des deux préférera-t-il poursuivre les opérations militaires, dans la pensée qu'elles tourneront à son avantage, et que le développement en pèsera sur les négociations pour les rendre elles-mêmes plus faciles, ou plus rapides? Un armistice paraîtrait indiqué, conseillé par les circonstances; mais il faudrait que les deux parties fussent à cet égard du même avis, et on ne sait pas encore si elles le sont. Peut-être le gouvernement américain voudra-t-il poursuivre les opérations qu'il a préparées sur Porto-Rico. Peut-être voudra-t-il achever celles qu'il a entamées dans les Philippines. Le danger de cette manière de procéder, qui mêle la diplomatie à la guerre, est qu'elle subordonne la première, quelle que soit la fixité de ses vues, aux hasards toujours variés et mobiles que présente la seconde.

Enfin, et par-dessus tout, il s'agit de savoir quelles seront les conditions mêmes de la paix. L'Espagne doit s'attendre à faire des sacrifices considérables. Il ne s'agit pas ici de Cuba : Cuba est perdu pour elle, et depuis longtemps. Sera-t-elle proclamée indépendante, ou, après avoir gravité autour de l'orbite américain, finira-t-elle par y être entraînée et par y entrer? Au point de vue purement espagnol, cela mainte-

nant importe peu. Ce qui importe davantage est de savoir quelles autres concessions il faudra faire en dehors de Cuba. Et ce qui importe plus encore peut-être que tout le reste, — parce que les intérêts espagnols et américains pourraient bien ici ne pas se trouver seuls en présence, — est de savoir ce qui se passera aux Philippines. Des problèmes très complexes se présentent donc à l'esprit, et rien jusqu'à ce jour ne paraît avoir été préparé pour les résoudre. C'est beaucoup d'avoir ouvert les négociations, mais on n'aperçoit pas encore distinctement le moment où elles seront closes. Si les bons offices du gouvernement français, qui viennent de s'exercer à la demande de l'Espagne, peuvent être utiles dans la suite, ils ne feront certainement défaut ni à l'une ni à l'autre des deux parties. Ils sont acquis d'avance à la cause de la paix : mais ils ne peuvent devenir efficaces que si, à Washington et à Madrid, on la désire assez pour en accepter les conditions inévitables.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

# LA BATAILLE DE WATERLOO

## II <sup>(1)</sup>

### DE TROIS HEURES APRÈS-MIDI A LA NUIT CLOSE

#### I

L'unique objectif de Wellington était de tenir ses positions jusqu'à l'entrée en ligne de l'armée prussienne. Cette diversion tardait trop à son gré. Il avait espéré que Blücher commencerait l'attaque dès deux heures; il en était trois et demie, et les Prussiens ne semblaient pas près de se démasquer. On craignait de ne pouvoir résister à un second assaut.

Napoléon avait aussi de grandes inquiétudes. Le major La Fresnaye venait de lui remettre la lettre de Grouchy, écrite à Walhain à onze heures et demie. Dans cette dépêche très confuse, deux choses frappèrent surtout l'Empereur : l'une, que Grouchy avait cheminé bien lentement, puisque, à onze heures et demie, il était encore à trois lieues de Wavres; l'autre, que le maréchal ne semblait s'inquiéter nullement de ce qui se passait à sa gauche et demandait des ordres pour manœuvrer « le lendemain » dans la direction excentrique de la Chyse. Il devenait donc fort improbable, — à moins que Grouchy n'eût eu l'inspiration, des midi, de marcher au canon, — qu'il pût prendre de flanc le corps de Bülow

1 Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> août.

déjà en position à Chapelle-Saint-Lambert. Tout au plus le maréchal pourrait-il tomber sur les derrières de ce corps ou retenir loin du champ de bataille, par une attaque à fond, les autres fractions de l'armée prussienne. Que l'Empereur n'ait pas incontinent fait repartir La Fresnaye avec de nouvelles instructions pour Grouchy, faut-il s'en étonner? Ces instructions, qui n'auraient pu être autres que « de chercher à se rapprocher de l'armée afin de tomber sur le corps ennemi qui voudrait en inquiéter la droite, » Napoléon les avait déjà adressées à son lieutenant à une heure un quart. Il n'aurait pu que les réitérer et bien tardivement.

La présence de Bülow à Chapelle-Saint-Lambert, l'échec sanglant du comte d'Erlon, l'éloignement de Grouchy, c'étaient peut-être des raisons pour engager l'Empereur à rompre le combat, comme à Essling, et à prendre une forte position défensive sur le plateau de la Belle-Alliance. Il ne semble pas qu'il ait songé à cet expédient, bon tout au plus pour la journée. Le lendemain, l'armée française, même renforcée par Grouchy, aurait eu à livrer bataille presque dans la proportion d'un contre deux aux armées réunies de Wellington et de Blücher. L'Empereur aima mieux profiter de l'expectative où paraissait rester Bülow pour enfoncer les Anglais avant l'entrée en ligne des Prussiens.

Dès que d'Erlon eut rallié quelques-uns de ses bataillons, vers trois heures et demie, l'empereur ordonna à Ney d'attaquer de nouveau la Haie-Sainte. Il comptait se servir de ce poste comme point d'appui pour un mouvement d'ensemble avec le corps de d'Erlon, le corps de Reille qu'il pensait devoir être bientôt maître de Hougoumont, toute la cavalerie et enfin la garde à pied, « qui donnerait le coup de massue. » Ney mena contre la Haie-Sainte la brigade Quiot, tandis que l'une des brigades de Donzelot, tout entière déployée en tirailleurs, gravit les rampes à l'est de la route de Bruxelles et vint fusiller à vingt pas les Anglais embusqués derrière les haies du chemin d'Ohain. L'attaque échoua. Les tirailleurs de Donzelot furent repoussés à mi-côte; les soldats de Quiot, ne pouvant percer les murailles avec leurs baïonnettes et décimés par le feu à bout-portant des Allemands du major Baring, qui venait de recevoir un renfort de deux compagnies, se replièrent dans le verger.

Pour seconder cet assaut, la grande batterie avait redoublé son feu contre le centre gauche de la position ennemie pendant que les batteries de Reille, renforcées par une partie des pièces

de 12 de la garde, canonnaient sans relâche le centre droit. C'est l'instant de la journée où le feu d'artillerie fut le plus intense. « Jamais, dit le général Alten, les plus vieux soldats n'avaient entendu pareille canonnade. » Quelques bataillons de la première ligne anglaise rétrogradèrent d'une centaine de pas pour être abrités par le bord du plateau. En même temps, des groupes de blessés, des convois de prisonniers, des caissons vides et des fuyards filaient à l'arrière. Ney, se méprenant sur ces mouvemens, qu'il distinguait mal à travers la fumée, crut à un commencement de retraite, et s'avisa de prendre pied sur le plateau avec de la cavalerie. Il fit demander incontinent une brigade de cuirassiers.

L'aide de camp s'adressa au général Farine, qui mit ses deux régimens en marche. Mais le général Delort, commandant la division, arrêta le mouvement. « — Nous n'avons, dit-il, d'ordre à recevoir que du comte Milhaud. » Ney, impatient, courut à Delort. Le maréchal était fort irrité de ce refus d'obéissance. Non seulement il réitéra son ordre à la brigade Farine, mais il ordonna que les six autres régimens du corps de Milhaud se portassent aussi en avant. Delort ayant encore objecté l'imprudence de cette manœuvre sur un pareil terrain, Ney invoqua les instructions de l'Empereur : « — En avant, s'écria-t-il, il s'agit du salut de la France. » Delort dut obéir. Les deux divisions de cuirassiers partirent au grand trot et derrière elles s'ébranlèrent les lanciers rouges et les chasseurs à cheval de la garde. Ces régimens suivirent-ils le mouvement sur l'ordre de Lefebvre-Desnoëttes, à qui Milhaud aurait dû en partant : « — Je vais charger. Soutiens-moi ! » ou s'élançèrent-ils spontanément, saisis du vertige de la charge à la vue de leurs camarades courant à l'ennemi dont la retraite semblait commencer et jaloux d'avoir leur part d'Anglais à sabrer ?

Depuis le commencement du combat, Ney pensait à la grande action de cavalerie dont lui avait parlé l'Empereur, qui avait mis sous son commandement pour cela les corps de cuirassiers et même les divisions de garde à cheval. Le prince de la Moskowa se promettait de cette charge les plus beaux résultats. Il était heureux d'avoir à la mener, lui qui passait, dit Foy, pour un des premiers officiers de cavalerie de l'armée. Il en avait causé avec Drouot, l'assurant qu'il était sûr du succès. Tout d'abord Ney, qui ne devait engager la cavalerie qu'après en avoir reçu l'ordre de l'Empereur, avait voulu seulement prendre pied sur le plateau

avec une brigade de cuirassiers. Puis l'idée lui était venue de brusquer la retraite des Anglais en lançant contre eux tous les cuirassiers de Milhaud. C'est pourquoi il avait fait avancer ces deux divisions. Peut-être, cependant, eût-il hésité à les engager sans un nouvel ordre de Napoléon. Mais quand il vit descendre dans les fonds de la Haie-Sainte, avec cette multitude d'escadrons cuirassés, les chasseurs à cheval de la garde et les lanciers rouges, il ne douta pas que ce ne fût d'après les instructions mêmes de l'Empereur qui avait jugé l'heure opportune pour la grande attaque. Autrement la cavalerie légère de la garde n'aurait pas suivi les cuirassiers. Il paraît à peu près certain pourtant que Napoléon n'avait rien vu de ce mouvement. Du pli de terrain où se trouvaient en position les divisions de Milhaud et de Lefebvre-Desnoëttes, elles pouvaient gagner la route de Bruxelles, la traverser tout contre la Belle-Alliance et descendre dans le vallon sans que les aperçût l'Empereur, posté près de la maison Decoster. Mais le maréchal Ney n'en était pas moins bien fondé à supposer que cette masse étincelante de quatre mille cavaliers n'avait pas échappé aux regards de Napoléon. Il forma en hâte ces beaux escadrons dans le creux du vallon, sur la gauche de la route de Bruxelles, et s'élança à leur tête contre l'armée anglaise.

## II

Wellington songeait si peu à battre en retraite qu'il venait de renforcer son front de bataille par plusieurs brigades de sa seconde ligne et de sa réserve. Les Brunswickois se portèrent au soutien des gardes de Maitland, les brigades Mitchell et Adam traversèrent la route de Nivelles pour s'établir au-dessus de Hougoumont, en avant du chemin d'Ohain. On n'était pas, d'ailleurs, sans inquiétude dans l'armée alliée. L'état-major observait avec **anxiété** — *anxiously* — les positions françaises, cherchant à prévoir quel mouvement préparait Napoléon, lorsque la cavalerie descendit vers la Haie-Sainte. La surprise fut extrême, et beaucoup de craintes se dissipèrent. « Nous nous étonnâmes, dit un aide de camp de Wellington, que l'on tentât une attaque de cavalerie contre une infanterie encore non ébranlée (1) et qui, grâce

(1) L'infanterie anglaise formant le centre gauche avait souffert davantage, mais

aux plis de terrain derrière lesquels elle était couchée, avait peu souffert de la canonnade. » Aussitôt, les hommes furent debout, formés en carrés. Les batteries restèrent en avant du front, sur le bord même du plateau. On envoya les attelages au loin, et les canonniers reçurent l'ordre de tirer, presque au dernier moment, puis de se réfugier dans les carrés en abandonnant leurs pièces.

La cavalerie française s'avancait en échelons de colonnes d'escadrons, les cuirassiers à la droite, les chasseurs et les chevau-légers à la gauche. La direction était légèrement oblique, les premiers échelons manœuvrant pour aborder la partie plate du chemin d'Ohain, les échelons de gauche conversant vers les rampes qui s'élèvent au-dessus de Hougoumont. On prêtait le flanc à l'artillerie ennemie. Dès que les cuirassiers commencèrent à déboucher des fonds où ils s'étaient formés, les batteries françaises cessèrent de tirer et les batteries anglaises activèrent leur feu. Les pièces avaient double charge : boulet et paquet de mitraille ou boulets ramés. Une rafale de fer. Les chevaux montaient au trot, assez lentement, sur ces pentes roides, dans ces terres grasses et détrempées où ils enfonçaient parfois jusqu'aux genoux, au milieu de ces grands seigles qui leur balayaient le poitrail. En précipitant le tir, les batteries purent faire plusieurs décharges. Une dernière bordée, à quarante pas, des batteries de Lloyd et de Cleeves, établies au point où s'élève aujourd'hui la butte du Lion, faucha à moitié les escadrons de tête. Les survivants s'arrêtèrent quelques secondes, paraissant hésiter. La charge sonna plus vibrante; on cria : Vive l'Empereur ! Les cuirassiers se ruèrent sur les canons. Successivement, toutes les batteries furent prises. Superbe fait d'armes, mais capture illusoire. Les attelages manquaient pour emmener les pièces, les clous pour les mettre hors de service. On pouvait les renverser dans le ravin, enfoncer dans les lumières, à défaut de clous, des baguettes de pistolet. Rien ! Pas un officier ne songea même à faire briser les écouvillons.

Les canons se sont tus, mais les salves et les feux de file roulent et crépitent. Entre la route de Nivelles et la route de Bruxelles, vingt bataillons anglais, hanovriens, brunswickois, allemands, forment deux lignes de carrés en échiquier (1). Les balles

de ce côté le plateau était inaccessible à la cavalerie à cause des hautes et fortes haies du chemin d'Ohain.

(1) Il y avait alors en première et en seconde ligne un bataillon de Byng les

frappent et ricochent sur les cuirasses avec le bruit de la grêle sur un toit d'ardoises. Cuirassiers et lanciers, les rangs déjà rompus par le feu, par la montée, par le passage même de cette haie de canons, fondent sur les carrés. Mais, du bord du plateau où ils prennent le galop jusqu'à la première ligne d'infanterie, le champ est insuffisant. La charge manque d'élan et par conséquent d'action. Les Anglais sont en carrés sur trois rangs. Le premier rang genou terre, le bec des crosses appuyé au sol, les baïonnettes inclinées formant chevaux de frise. Malgré leurs coups d'éperons et leurs coups de sabre, malgré leur vaillance et leur rage, les cavaliers ne peuvent percer ces murs d'hommes. Ils obliquent à droite et à gauche et, sous les feux croisés, vont charger les carrés de la seconde ligne. Comme les vagues aux vagues, les escadrons succèdent aux escadrons. La nappe de cavalerie inonde tout le plateau. Cuirassiers, chasseurs, lanciers rouges tourbillonnent autour des carrés, les assaillent sur les quatre faces, s'acharnent contre les angles, rabattent les baïonnettes à coups de sabre, trouent les poitrines à coups de lance, déchargent leurs pistolets à bout portant, en des luttes corps à corps font des brèches partielles aussitôt fermées.

Lord Uxbridge voit cette mêlée. Les deux tiers de sa cavalerie n'ont pas donné. Il lance sur ces masses en désordre les dragons de Dörnberg, les hussards d'Arenschild, les lanciers noirs de Brunswick, les carabiniers hollandais de Tripp, les deux brigades hollando-belges de van Merle et de Ghigny, en tout cinq mille chevaux frais. Ils ont le nombre, ils ont la cohésion. Les Français plient sous le choc, refluent dans les intervalles des carrés, échappent aux sabres pour tomber sous les balles. Ils abandonnent le plateau. Les canonniers raccourent à leurs pièces; sur toutes les crêtes se rallume la ligne de feu des batteries anglaises.

A peine au fond du vallon, les valeureux soldats de Milhaud et de Lefebvre-Desnoëttes reprennent la charge. De nouveau, ils

autres à Hougoumont); les quatre de Colin Halkett; les deux de Maitland (à 4 000 hommes d'effectif chacun); deux d'Adam (les autres en réserve); deux d'Ompeda (les autres à la Haie-Sainte); les cinq de Kichmanssegge; les trois de Kruse; quatre de Brunswick (les autres en réserve). Plus tard, les quatre bataillons de Duplat quittèrent leur position près de Merbe-Braine et vinrent prolonger la ligne des carrés.

Les carrés étaient d'un bataillon, sauf les carrés de Halkett, qui étaient de deux bataillons à cause des pertes subies aux Quatre-Bras. Certains carrés étaient sur quatre rangs. La plupart avaient les angles arrondis.

gravissent sous la mitraille les pentes boueuses de Mont-Saint-Jean, s'emparent des canons, couronnent la hauteur, fondent sur l'infanterie, sillonnent d'éclairs d'épées tout l'échiquier des carrés.

Plus d'un Anglais croyait la partie perdue. Des batteries de réserve prenaient leurs dispositions pour battre en retraite au premier ordre. Le colonel d'artillerie Gould dit : « — Je crains bien que tout ne soit fini. » De la Belle-Alliance, on remarquait ces magnifiques chevauchées ; on voyait les canons abandonnés, les cavaliers galopant sur le plateau, les lignes ennemies percées, les carrés entourés ; on criait victoire autour de l'Empereur. Lui était surpris et mécontent que sa cavalerie se fût engagée sans ses ordres contre des troupes encore inébranlées. Il dit à Soult : « — Voilà un mouvement prématuré qui pourra avoir des résultats funestes sur cette journée. » Le major général s'emporta contre Ney : « — Il nous compromet comme à Iéna ! » L'Empereur promena un long regard sur le champ de bataille, réfléchit un instant, puis reprit : « — C'est trop tôt d'une heure, mais il faut soutenir ce qui est fait. » Il envoya un de ses aides de camp, le général Flahaut, porter à Kellermann l'ordre de charger avec les quatre brigades de cuirassiers et de carabiniers.

Kellermann jugeait, comme l'Empereur, que le mouvement de Milhaud avait été prématuré ; il croyait imprudent d'engager aussi sa propre cavalerie. Il allait peut-être exposer ses raisons à Flahaut, quand le général Lhéritier, commandant la première division (cuirassiers et dragons), la mit en marche au grand trot sans attendre aucun commandement. Kellermann dut suivre avec sa seconde division, composée des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cuirassiers et des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> carabiniers ; mais, non loin de Hougomont, il arrêta la brigade de carabiniers dans un pli de terrain, en faisant défense formelle au général Blancard de bouger de là, à moins d'un ordre exprès de lui-même Kellermann. Sage précaution, car ces huit cents carabiniers étaient désormais la seule réserve de cavalerie qui restât à l'armée. Flahaut, selon les instructions de l'Empereur, avait transmis l'ordre de charger non seulement à Kellermann mais aussi au général Guyot, commandant la grosse cavalerie de la garde (dragons et grenadiers à cheval).

L'Empereur a dit qu'il avait dû faire soutenir les divisions de Milhaud dans la crainte qu'un échec de celles-ci, subi devant toute l'armée, n'abâtît les courages et n'entraînât la panique et la

déroute. N'espérait-il pas aussi écraser les Anglais sous une nouvelle masse de cavalerie cuirassée? Il fallait brusquer l'action, gagner sur un point, se maintenir sur un autre, vaincre et imposer à force d'audace, car les circonstances étaient devenues terriblement critiques. L'Empereur livrait à la fois deux batailles, l'une parallèle, l'autre oblique: de front, il attaquait les Anglais; sur son flanc droit, il était attaqué par les Prussiens.

### III

Vers une heure, Blücher avait rejoint, à Chapelle-Saint-Lambert, le gros du corps de Bülow; mais quelle que fût son ardeur à combattre, il jugeait imprudent de s'engager dans les défilés escarpés de la Lasne avant d'être assuré qu'il n'y serait point pris en flagrant délit de marche. Sur les deux heures, il sut, par des rapports de reconnaissances, que, les Français étant fort loin, il ne courait encore aucun risque. Il mit aussitôt ses troupes en mouvement dans la direction de Plancenoit. Son objectif était de déborder la droite de l'armée impériale. La marche fut lente et rude. Quand on suit le chemin raviné qui descend de Chapelle-Saint-Lambert, traverse à Lasne le ruisseau de ce nom et remonte la côte, non moins abrupte, de l'autre colline, on s'étonne même que l'artillerie prussienne ait pu franchir ce défilé. Il fallait la volonté de Blücher. Il était partout, ranimant ses soldats exténués de fatigue et de faim (en marche dès quatre heures du matin, ils n'avaient point mangé depuis la veille), leur prodiguant les encouragemens, les appels au devoir, les mots familiers et plaisans. « — Allons, camarades, disait-il à des canonniers qui poussaient aux roues d'une pièce embourbée, vous ne voudriez pas me faire manquer à ma parole! »

A quatre heures environ, ses têtes de colonne atteignirent le bois de Paris (à une lieue de Plancenoit). Les divisions Losthin et Hiller s'y établirent sans coup férir; car, au lieu d'occuper les avenues du bois, la cavalerie du général Domon s'était bornée à en observer les débouchés. Dans cette nouvelle position, les Prussiens se trouvaient à couvert. Pour se démasquer, Blücher aurait voulu attendre les deux autres divisions de Bülow qui étaient encore dans les défilés de la Lasne. Mais les messages de Wellington, l'adjurant de prendre part au combat, devenaient de plus en plus pressans; il entendait rugir les canons français; il aper-

cevait, dit-on, les cuirassiers en mouvement sur les hauteurs de la Belle-Alliance. Il se détermina à agir avec ce qu'il avait. A quatre heures et demie, les Prussiens débouchèrent : l'infanterie de Losthin à droite du chemin de Plancenoit, l'infanterie de Hiller à gauche, le front couvert par deux régimens de cavalerie et trois batteries légères. Blücher se hâta de faire canonner les escadrons de Domon. Il voulait, dit Gneisenau, avertir et affermir Wellington en même temps qu'empêcher Napoléon d'accabler les Anglais.

Domon opposa d'abord l'offensive à l'offensive. Il culbuta les hussards prussiens, fondit sur les batteries. Foudroyé par leur feu et par la fusillade de toute la division Losthin, il se replia lentement, puis, passant en réserve, il démasqua l'infanterie de Lobau. A la première alerte, Lobau s'était porté par le chemin de Lasne à environ une demi-lieue à l'est de la route de Bruxelles, sur la position qu'il avait reconnue précédemment. Ses deux divisions déployées l'une derrière l'autre se trouvaient là en potence, presque perpendiculairement à la ligne de bataille. Pour le remplacer sur le front, l'Empereur fit avancer la garde à pied près de la Belle-Alliance, à la droite de la route de Bruxelles, sauf le 1<sup>er</sup> régiment de grenadiers qui resta près de Rossomme et le 1<sup>er</sup> bataillon du 4<sup>er</sup> chasseurs posté au Caillou. Il donna aussi l'ordre à Durutte d'assaillir Papelotte et La Haie afin de seconder la grande attaque de Ney et de couper la communication entre la droite de Bülow et la gauche anglaise.

Lobau, sachant bien que toute résistance passive est virtuellement condamnée, poussa droit aux Prussiens qui plièrent. Les divisions Ryssel et Hacke débouchèrent à leur tour des bois. Les Prussiens reprirent l'offensive : 30000 contre 10000 Français. Mais Lobau avait des régimens d'ancienne formation, solides comme des rocs. Le 5<sup>e</sup> de ligne, le premier régiment qui se fût donné à Napoléon, dans le défilé de Laffray, et le 10<sup>e</sup> de ligne, le seul qui eût combattu pour les Bourbons au pont de Lorient, rivalisaient d'entrain et de ténacité. Avec ces belles troupes, Lobau faisait si fière contenance que Blücher, au lieu de s'obstiner dans son attaque parallèle, manœuvra pour déborder la droite du 6<sup>e</sup> corps. La cavalerie du prince Guillaume de Prusse et l'infanterie de Hiller, soutenues par la division Ryssel, se portèrent vers Plancenoit. Lobau craignit d'être tourné ; il recula jusqu'à la hauteur du village qu'il fit occuper par une brigade. Assaillie sur trois

points, cette brigade ne put tenir. L'ennemi la refoula hors de Plancenoit, où il s'établit et se retrancha. Sur son front, Bülow canonnait les trois autres brigades de Lobau avec huit batteries dont les boulets allaient parfois tomber sur la route de Bruxelles, au milieu des bataillons de la garde et de l'état-major même de l'Empereur.

Au moment où son infanterie abordait Plancenoit, Blücher avait reçu un aide de camp de Thielmann. Le commandant du III<sup>e</sup> corps annonçait qu'il était attaqué à Wavres par des forces supérieures (c'étaient les 34 000 hommes de Grouchy) et qu'il doutait de pouvoir résister : « — Que le général Thielmann se défende comme il pourra, dit Gneisenau. Il n'importe qu'il soit écrasé à Wavres si nous avons la victoire ici. »

L'ennemi maître de Plancenoit, Napoléon était débordé et sa ligne de retraite menacée. Il ordonna à Duhesme, commandant la division de la jeune garde, de reprendre ce village. Les huit bataillons, quatre de voltigeurs, quatre de tirailleurs, s'élançèrent au pas de charge. Les Prussiens furent délogés des maisons et du cimetière dont ils avaient fait un réduit.

#### IV

Les Anglais tenaient toujours. Quand la grosse cavalerie de Kellermann et de Guyot avait débouché dans le vallon, entre cinq heures et cinq heures et demie, les cuirassiers de Milhaud, repoussés de nouveau par les dragons anglais, dévalaient au bas des rampes. Vite reformés, ils suivirent à la charge ces trois divisions fraîches. Cuirassiers de Lhéritier, de Delort, de Vathier, de Roussel d'Hurbal, chasseurs et lanciers de Lefebvre-Desnoëttes, dragons et grenadiers à cheval de Guyot, plus de soixante escadrons gravissent le plateau. Dans l'état-major ennemi, on s'étonne que l'on engage sept ou huit mille cavaliers, sur un front où mille tout au plus pouvaient se déployer. Ils couvrent tout l'espace entre Hougonmont et la Haie-Sainte. Leurs files se resserrent tellement dans la course que des chevaux sont soulevés par la pression. Cette masse de cuirasses, de casques et de sabres ondule sur le terrain houleux. Les Anglais croient voir monter une mer d'acier.

L'ennemi renouvelle la manœuvre qui deux fois déjà lui a réussi. Après avoir mitraillé la cavalerie, les canonniers aban-

donnent leurs pièces et se réfugient dans les carrés. Ceux-ci ouvrent à trente pas des feux de file qui abattent des rangs entiers « comme d'un coup de faux » et reçoivent les débris des escadrons sur la triple ligne de leurs baïonnettes. Les charges se succèdent sans interruption. Des carrés subissent cinq, sept, dix, jusqu'à treize assauts. Plusieurs sont bousculés, entamés partiellement, sinon enfoncés et rompus. Le fourrier Pilan du 9<sup>e</sup> cuirassiers et le maréchal des logis Gautier du 10<sup>e</sup> prennent chacun un drapeau anglais. Le capitaine Klein de Kleinenberg, des chasseurs de la garde, a son cheval tué en enlevant le drapeau d'un bataillon de la Légion germanique. Mais la plupart des carrés restent inforçables. D'instant en instant, ils semblent submergés par les flots de la cavalerie, puis ils reparaissent à travers la fumée, hérissés de baïonnettes étincelantes, tandis que les escadrons s'éparpillent alentour comme des vagues qui se brisent sur une digue.

Les cuirassiers de Lhéritier foncent à travers un labyrinthe de feux sur les carrés de la seconde ligne, les dépassent et sont foudroyés par les batteries de réserve. Tout un régiment converse à gauche, enfile au triple galop la route de Nivelles, sabre les tirailleurs de Mitchell le long du chemin de Braine-l'Alleud, tourne Hougomont et vient se reformer sur le plateau de la Belle-Alliance. Les dragons de la garde s'engagent contre la brigade de cavalerie légère de Grant, qui, occupée tout l'après-midi à observer les lanciers de Piré en avant de Monplaisir et reconnaissant enfin dans les mouvemens de ceux-ci de simples démonstrations, s'est rabattue de l'aile droite sur le centre. La batterie de Mercer, la seule dont les canonniers soient restés à leurs pièces malgré l'ordre de Wellington, se trouve un peu en arrière, le front abrité par un remblai du chemin, les flancs protégés par deux carrés de Brunswick. Les grenadiers à cheval, géans montés sur d'énormes chevaux et grandis encore par les hauts bonnets à poil, s'avancent au trot, en ligne. On dirait un mur qui marche. Sous la mitraille de Mercer, que croisent les feux de file des deux carrés brunswickois, ce mur s'écroule, couvrant le terrain de ses débris ensanglantés. A la seconde charge, c'est une nouvelle boucherie. Le général Jamin, colonel des grenadiers, tombe frappé à mort sur l'affût d'un canon. Devant la batterie s'élève un rempart de cadavres et de chevaux éventrés. « — Vous en avez un bon tas ! » dit en riant, à Mercer, le colonel Wood. Les derniers pelotons des grenadiers franchissent le hideux obstacle,

traversent les intervalles des pièces en sabrant quelques canonniers, et vont mêler leurs charges à celles des cuirassiers.

Trop nombreux pour l'étendue du terrain, tous ces escadrons se gênent mutuellement, se choquent, s'entre-croisent, brisent leurs charges, confondent leurs rangs. Les charges, toujours aussi ardentes, deviennent de moins en moins rapides, de moins en moins vigoureuses, de moins en moins efficaces, par suite de ce désordre et de l'essoufflement des chevaux qui, à chaque foulée, enfoncent dans la terre grasse et détremnée. L'atmosphère est embrasée; on a peine à respirer, « on se croirait à la gueule d'un four. » Le général Jamin est tué, le général Donop est tué, le général Delort est blessé, le général Lhéritier est blessé, le général Guyot est blessé, le général Roussel d'Hurbal est blessé. Édouard de Colbert charge le bras en écharpe. Blessés aussi les généraux Blancard, Dubois, Farine, Guiton, Picquet, Travers, Wathiez. Le maréchal Ney, son troisième cheval tué sous lui, est debout, seul, près d'une batterie abandonnée, cravachant rageusement, du plat de son épée, la gueule de bronze d'un canon anglais. Tout le champ de bataille est encombré de non combattans : cuirassiers démontés marchant lourdement sous leur armure dans la direction du vallon, blessés se traînant hors des charniers, chevaux sans cavaliers galopant éperdus sous le fouet des balles qui leur sifflent aux oreilles. Wellington sort du carré du 73<sup>e</sup>, où il s'est réfugié au plus fort de l'action, court à sa cavalerie, la précipite sur ces escadrons épuisés, désunis et rompus par leurs charges mêmes. Pour la troisième fois, les Français abandonnent le plateau.

Pour la quatrième fois, ils y remontent en criant : Vive l'Empereur ! Ney mène la charge à la tête des carabiniers. Il a aperçu au loin leurs cuirasses d'or, a volé à eux et, malgré les observations du général Blancard qui oppose l'ordre formel de Kellermann, il les entraîne avec lui dans la chevauchée de la mort.

L'acharnement de Ney et de ses héroïques cavaliers, comme lui ivres de rage, touchait à la folie. Cette dernière charge avec des escadrons réduits de moitié, des hommes exténués, des chevaux à demi fourbus, ne pouvait aboutir qu'à un nouvel échec. L'action de la cavalerie sur l'infanterie consiste uniquement dans l'effet moral. Quel effet moral espérer produire sur des fantassins qui venaient d'apprendre en repoussant, par le feu et les baïonnettes, des charges multipliées, que la tempête de chevaux n'est

qu'un épouvantail et qui, dans ces deux rudes heures, longues comme des jours, avaient pris l'assurance de leur invincibilité. C'étaient au contraire les cavaliers qui étaient démoralisés par l'insuccès de leurs attaques, la vanité de leurs efforts. Ils chargèrent avec la même intrépidité, non plus avec la même confiance. Ils traversèrent encore la ligne des batteries: mais, après avoir poussé vainement leurs chevaux harassés sur les carrés, ou à mieux dire sur les remparts de soldats tués et de bêtes abattues qui en protégeaient chaque face, ils se replièrent d'eux-mêmes, découragés, désespérés, dans le fond du vallon, suivis à distance plutôt que précisément refoulés par la cavalerie anglaise, elle-même à bout de forces.

## V

Ces grandes charges auraient pu réussir, mais à la condition d'être, dans l'instant même, soutenues par de l'infanterie. Tandis que les batteries ennemies, dépassées par les cuirassiers, restaient muettes, les fantassins auraient gravi les pentes sans risques ni pertes, pris position au bord du plateau et abordé les carrés. Les Anglais auraient été contraints ou de soutenir dans une formation vicieuse le feu et les assauts de l'infanterie, ou de se déployer, ce qui les eût mis à la merci des cavaliers. La division Bachelu et la brigade Jannin (division Foy) étaient depuis plusieurs heures à 1 300 mètres de la position alliée, assistant l'arme au bras à ces charges furieuses. Immobiles sous les boulets qui les décimaient, elles n'attendaient qu'un ordre pour courir au pas de charge seconder la cavalerie. On les oublia. Ce fut seulement après le repoussement de la quatrième charge que Ney « qui, toujours le premier dans le feu, oubliait les troupes qu'il n'avait pas sous les yeux » s'avisa d'utiliser ces six mille baïonnettes. Les six régimens marchèrent par échelons en colonnes de divisions à demi-distance. Il était trop tard. Les batteries les foudroyèrent, et l'infanterie anglo-alliée, qui avait étendu en arc de cercle son front vers Hougomont, les cribla de feux convergens. « C'était une grêle de morts, » dit Foy. En quelques instans, quinze cents hommes furent tués, blessés, dispersés. On approcha tout de même l'ennemi à portée de pistolet; mais les brigades fraîches de Duplat et de William Halkett ayant dessiné un mouvement offensif (Duplat fut tué à ce moment), les colonnes, tronçonnées

par les boulets, se mirent en retraite. En vain, le maréchal Ney les avait fait soutenir par quelques squelettes d'escadrons, notamment par les carabiniers. Dans ces charges partielles, qui se succédèrent presque jusqu'à la fin du combat, les cavaliers ne percèrent plus la ligne des batteries anglaises.

Tout aux charges de cavalerie, Ney, dans le feu de cette tumultueuse action, avait perdu de vue son premier objectif, la prise de la Haie-Sainte. Comme à Hougoumont, mais beaucoup moins ardente, la lutte continuait là sans aucun résultat. Et pourtant les intrépides défenseurs, munis seulement de soixante cartouches par homme, commençaient à ralentir leur feu. Le major Baring avait fait demander des munitions. On n'en avait pas, on lui envoya un nouveau renfort de deux compagnies.

Vers six heures, au moment où les divisions Foy et Bachelu s'avançaient vers le plateau, l'Empereur parcourait la ligne de bataille sous une pluie d'obus et de boulets. Le général Desvaux de Saint-Maurice, commandant en chef l'artillerie de la garde, le général Lallemand, commandant les batteries à pied, Bailly de Monthyon, chef de l'état-major général, venaient d'être renversés à ses côtés, l'un tué, les deux autres grièvement blessés. Napoléon envoya l'ordre à Ney de s'emparer coûte que coûte de la Haie-Sainte. C'est une nouvelle proie désignée au maréchal, une nouvelle occasion de trouver la mort. Il accourt, entraîne quelques bataillons de Donzelot, un détachement du 1<sup>er</sup> régiment du génie et les jette contre la ferme. Les balles, tirées à dix mètres, à cinq mètres, à bout portant, clairsèment les assaillans. Des soldats cherchent à désarmer les Allemands en empoignant les canons des fusils dont l'extrémité dépasse les meurtrières. En un instant soixante-dix Français tombent au pied du mur de l'est. Leurs camarades montent sur le tas pour escalader le faite du mur d'où ils fusillent dans la cour les chasseurs de Baring ; d'autres se hissent sur le toit de la grange. Le lieutenant Vicux, du génie, tué colonel sur la brèche de Constantine, attaque la porte charretière à grands coups de hache. Il reçoit une balle au poignet, une autre dans l'épaule. La hache passe de mains en mains, la porte cède enfin, et le flot fait irruption dans la cour. Acculés aux bâtimens, n'ayant plus de cartouches, les Allemands se défendent à l'arme blanche. Le major Baring, avec quarante-deux hommes — tout ce qui reste de ses neuf compagnies — perce la masse des assaillans et regagne Mont-Saint-Jean.

Ney fait aussitôt établir une batterie à cheval sur un monticule près de la Haie-Sainte et pousse un régiment de Donzelot sur la sablonnière qu'abandonne de nouveau le 95<sup>e</sup> anglais. De ces deux positions, les canonniers tirent à moins de 300 mètres, les tirailleurs à moins de 80 sur le centre même de la ligne ennemie. Soutenus par ce feu qui fait brèche, les débris des divisions Allix, Donzelot et Marcognet montent des deux côtés de la ferme jusqu'au chemin d'Ohain. On se fusille à travers les haies, par-dessus les berges, on s'aborde à la baïonnette. Ompteda, avec les 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> bataillons de la Légion germanique, opère sur la grande route une contre-attaque qui réussit d'abord. Une balle le jette mortellement blessé à bas de son cheval. Le 5<sup>e</sup> bataillon se replie. Le 8<sup>e</sup>, qui est plus en avant, est exterminé par un escadron de cuirassiers. Son drapeau est pris, son chef, le colonel Schröder, est tué; trente hommes seulement échappent aux sabres.

Le centre gauche ennemi (brigades Kempt, Paek, Lambert, Best et Winke) tient ferme; mais, à l'extrême gauche, les Nassaviens du prince de Saxe-Weimar se laissent, pour la seconde fois, débusquer de Papelotte par la division Durutte, et, au centre droit, les Anglo-Alliés sont ébranlés, à bout de résistance. Les munitions s'épuisent, des pièces sont démontées, d'autres sans servans. Le prince d'Orange et le général Alten, blessés tous deux, quittent le champ de bataille; les colonels Gordon et de Lancy-Evans, aides de camp de Wellington, sont tués. Les brigades de cavalerie de Somerset et de Ponsonby sont réduites ensemble à deux escadrons, la brigade Ompteda n'est plus qu'une poignée d'hommes, la brigade Kielmansegge se replie derrière le village de Mont-Saint-Jean, la brigade Kruse recule. A l'arrière, les fuyards se multiplient. Le régiment des hussards Cumberland tout entier tourne bride, colonel en tête, et détale au grand trot sur la route de Bruxelles. Partout les rangs s'éclaircissent, les blessés étant nombreux et nombreux aussi les hommes qui s'éloignent sous prétexte de les porter aux ambulances. Il y a du désordre même dans l'intrépide brigade Colin Halkett où un bataillon se trouve commandé par un simple lieutenant. On envoie prudemment sur les derrières les drapeaux du 30<sup>e</sup> et du 73<sup>e</sup>.

« Le centre de la ligne était ouvert, dit un aide de camp du général Alten. Nous étions en péril. A aucun moment, l'issue de la bataille ne fut plus douteuse. » Malgré son assurance accoutumée, Wellington devenait anxieux. Il voyait bien les masses noires

de Blücher déborder le flanc de l'armée française, mais lui-même restait sans soutien. On l'entendit murmurer : « — Il faut que la nuit ou les Prussiens arrivent ! » Déjà il avait dépêché vers Ohain plusieurs aides de camp, pour presser la marche du corps de Zieten. Mais sa résolution ne faiblissait pas. Des officiers arrivaient de tous côtés pour lui exposer la situation désespérée où l'on se trouvait et lui demander de nouveaux ordres. Il répondait froidement : « — Il n'y a pas d'autre ordre que de tenir jusqu'au dernier homme. »

Le flottement et le léger recul de la ligne ennemie n'avaient pas échappé au maréchal Ney. Mais ses soldats étaient aussi épuisés que ceux de Wellington. Il eût suffi, il le sentait, de quelques troupes fraîches pour les ranimer, les entraîner, vaincre la dernière résistance des Anglais. Il en envoya demander à l'Empereur par le colonel Heymès. « — Des troupes ! s'écria Napoléon, où voulez-vous que j'en prenne ? Voulez-vous que j'en fasse ? »

L'Empereur avait encore ses huit bataillons de vieille garde et ses sept bataillons de moyenne garde. Si, à l'instant, il en eût donné la moitié au maréchal Ney, on peut croire, de l'aveu même de l'historien anglais le mieux informé et le plus judicieux, que ce renfort aurait enfoncé le centre ennemi. Mais Napoléon, sans réserve de cavalerie, ne croyait pas avoir trop de tous ses bonnets à poil pour conserver sa propre position. Le moment n'était pas moins critique pour lui que pour Wellington. Sous une troisième poussée de tout le corps de Bülow, Lobau pliait, et la jeune garde, après une défense acharnée, se laissait arracher Plancenoit. Derechef, les boulets des batteries prussiennes labouraient le terrain près de la Belle-Alliance. Napoléon, déjà débordé sur son flanc, était menacé d'une irruption des Prussiens en arrière de sa ligne de bataille. Il fit former douze bataillons de la garde en autant de carrés et les établit face à Plancenoit, le long de la route de Bruxelles, depuis la Belle-Alliance jusqu'à Rossomme. Le 1<sup>er</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> chasseurs fut maintenu au Caillou. Les généraux Morand et Pelet reçurent l'ordre de reprendre Plancenoit avec les deux autres bataillons, le 1<sup>er</sup> du 2<sup>e</sup> grenadiers et le 1<sup>er</sup> du 2<sup>e</sup> chasseurs.

Tambour battant, ces vieux soldats marchent au pas de charge, en colonnes serrées par pelotons. Ils dépassent la jeune garde que rallie Duhesme, abordent Plancenoit sur deux points,

y pénétrèrent sans daigner tirer un coup de fusil, renversent, broient et refoulent la masse des Prussiens. L'attaque est si impétueuse qu'en vingt minutes, tout le village est nettoyé. Leurs baïonnettes rouges de sang, les grognards débouchent au dos des fuyards, les poursuivent six cents mètres et les repoussent sur le coteau opposé jusque derrière les batteries de Hiller, qui sont un instant abandonnées. La jeune garde seconde ce mouvement; elle occupe de nouveau Plancenoit. Lobau, aux prises avec les divisions Hacke et Losthin, regagne du terrain.

## VI

D'un seul coup de boutoir de sa vieille garde, Napoléon a arrêté les Prussiens. Son flanc droit dégagé, il recouvre la liberté d'agir sur le front de bataille. Il est plus de sept heures; mais on a encore près de deux heures de jour, car le ciel s'est éclairci et le soleil brille au-dessus de Braine-l'Alleud. La canonnade de Grouchy augmente, se rapproche, gronde vers Limale. Le maréchal, suppose-t-on, a enfin joint l'armée prussienne, la combat et, vainqueur ou vaincu, la retiendra assez longtemps pour empêcher une jonction avec les Anglais. Blücher, semble-t-il, a pu détacher le seul corps de Bülow que Lobau, Duhesme et deux bataillons de la vieille garde suffisent désormais à contenir. L'Empereur braque sa lunette du côté des Anglais. Les points d'où partent les feux d'artillerie et de mousqueterie et la direction de ces feux lui servent de repères. A l'extrême droite, la division Durutte, maîtresse de Papelotte et de la Haie, commence à gravir le plateau. A la gauche, la lutte continue autour de Hougomont en flammes; une brigade de Jérôme déborde la position, les tirailleurs français, soutenus par les lanciers de Piré, dépassent la route de Nivelles. Au centre, au-dessus de la Haie-Sainte, d'où l'ennemi est enfin débusqué, les soldats de Donzelot, d'Allix et de Marcognet couronnent les premières crêtes et pressent vivement les Anglais le long du chemin d'Ohain. Dans le vallon, se rallient six régimens de Bachelu et de Foy et les débris de la cavalerie. La ligne ennemie paraît ébranlée. L'Empereur présume que Wellington a engagé toutes ses troupes. Lui a encore sa vieille garde, ses invincibles. C'est l'heure où la victoire indécise se donne au plus acharné. Il commande à Drouot de former en colonne d'attaque dix bataillons de la garde (des cinq autres,

deux doivent rester à Plancenoit, et trois sur le plateau, comme dernière réserve). Il prend la tête de la première colonne et descend vers la Haie-Sainte, au fond de la fournaise.

Au témoignage de l'ennemi, cette attaque aurait pu être décisive une demi-heure auparavant, quand Ney demandait du renfort. Le moment est passé. Tandis que Morand a repris Plancenoit, pendant même le temps si court où la garde s'est formée et mise en mouvement, Wellington a rassis sa position. Pour renforcer son centre chancelant et près de se rompre, il a rappelé de sa gauche la brigade Wincke, de sa droite quatre bataillons de Brunswick dont il a lui-même pris le commandement. Secondées par ces troupes fraîches, les brigades Kempt, Lambert, Pack et Best, à l'est de la route de Bruxelles, et les brigades Kruse et Halkett à l'ouest de cette route, ont fait une vigoureuse contre-attaque et refoulé les fantassins de Donzelot, d'Allix et de Marcognet. Tandis que ces soldats se replient au bas des rampes en tiraillant, les Anglo-Allemands réoccupent les bords du plateau, et leurs batteries, délivrées de la fusillade à courte distance, éteignent le feu des pièces établies à la Haie-Sainte. En même temps, la division hollando-belge de Chassé arrive de Braine-l'Alleud, et les six régimens de cavalerie de Vandeleur et de Vivian, qui, prévenus de l'arrivée imminente du corps prussien de Zieten, ont quitté leur poste de flanqueurs au-dessus de Papelotte, accourent au grand trot.

Les renforts prussiens, qui devenaient si nécessaires et dont l'approche eut pour premier résultat de rendre disponibles les 2 600 chevaux de Vivian et de Vandeleur, avaient bien failli manquer à Wellington. Parti de Bierges à midi, contraint de s'arrêter plus de deux heures pour laisser défilier le corps de Pireh sur les hauteurs, au nord-ouest de la Dyle, retardé ensuite dans sa marche par les sentiers escarpés des bois de Rixensart, où les hommes n'avançaient parfois qu'un à un et devaient frayer passage aux pièces de canon, Zieten était arrivé à Ohain vers six heures avec son avant-garde. Il fut rejoint là par le colonel Freemantle, aide de camp de Wellington, qui lui exposa la situation critique de l'armée anglaise et demanda du renfort, « ne fût-ce que 3 000 hommes, mais tout de suite. » Zieten ne voulait point risquer de faire battre son corps d'armée en détail; il répondit qu'il s'empresserait de se porter au secours des Anglais dès que le gros de ses troupes aurait serré sur l'avant-garde. En

attendant, il envoya un officier d'état-major vers Mont-Saint-Jean afin de voir exactement l'état des choses. Celui-ci, trompé par le grand nombre de blessés et de fuyards qui gagnaient les derrières, vint rapporter que les Anglais étaient en pleine retraite. Zieten, craignant d'être entraîné dans une déroute sans nul avantage pour l'armée alliée, fit aussitôt tête de colonne à gauche pour rallier Bülow entre Frisчерmont et le bois de Paris. Müffling, en observation au-dessus de Papelotte, aperçut ce mouvement. Il mit son cheval au grand galop, rejoignit Zieten, le renseigna plus sérieusement et le conjura de se porter à la gauche des Anglais. « — La bataille est perdue, s'écria-t-il avec véhémence, si le 1<sup>er</sup> corps ne secourt pas le duc! » Après avoir beaucoup hésité, Zieten se rendit aux raisons de Müffling et reprit sa première direction.

La tête de colonne de Zieten débouchait de Smohain quand la garde descendait vers la Haie-Sainte. Déjà des troupes se repliaient à la vue des Prussiens. L'Empereur accourut près d'elles, les harangua; elles se reportèrent en avant. Un nouveau corps ennemi faisant irruption sur l'angle d'équerre de nos deux lignes de bataille, c'était le coup de grâce. Mais, quoi qu'on en ait dit, il était trop tard pour battre en retraite. Si pourtant l'Empereur eut un instant l'idée de rompre le combat, cette pensée passa rapide comme l'éclair. En raison du désordre où se trouvaient déjà les troupes, de leur extrême dissémination et de la position avancée du corps de Bülow, une retraite eût été bien hasardeuse, et, se fût-elle opérée miraculeusement sans trop de pertes ni de confusion, à l'abri d'une digue formée incontinent au sommet du plateau de la Belle-Alliance avec tous les bataillons de la garde, quels lendemains elle préparait à Napoléon! L'armée réduite de moitié (car le corps de Grouchy laissé isolé, coupé de sa ligne de retraite, paraissait voué à une destruction totale), la frontière ouverte, la France découragée, le patriotisme abattu, la Chambre passant de l'hostilité sourde à la guerre déclarée, partout l'intrigue, l'abandon, la trahison. Plutôt que revivre l'agonie de 1814, mieux vaut tenter un effort suprême et désespéré pour violer la Fortune rebelle.

## VII

L'approche du 1<sup>er</sup> corps prussien n'eut d'autre effet sur l'Empereur que de lui faire précipiter son attaque. Six bataillons

de la garde étaient seuls arrivés encore dans les fonds de la Haie-Sainte. L'Empereur en posta un (le 2<sup>e</sup> du 3<sup>e</sup> grenadiers) sur un petit mamelon, à mi-chemin de cette ferme et de Hougomont, et, apercevant Ney qui se trouvait toujours partout où il y avait la mort à affronter, il lui remit le commandement des cinq autres pour donner l'assaut au centre droit anglais. En même temps, il fit tenir l'ordre aux batteries d'activer leur feu, à d'Erlon, à Reille et aux commandans des corps de cavalerie de seconder sur leur front respectif le mouvement de la garde. Le bruit que les Prussiens débouchaient d'Ohain pouvait se répandre. L'Empereur voulut prévenir cette alarme. Il chargea La Bédoyère et ses officiers d'ordonnance de parcourir la ligne de bataille en annonçant partout l'arrivée du maréchal Grouchy. Ney a dit qu'il fut indigné de ce stratagème. Comme si Napoléon avait le choix des moyens ! Ce qui est certain, c'est que, à cette fausse nouvelle, la confiance revint et l'enthousiasme se ralluma. Les troupes reformèrent leurs rangs en criant : Vive l'Empereur ! Des blessés se redressaient pour acclamer au passage les colonnes en marche. Un soldat à trois chevrons, un vieux d'Austerlitz, les deux jambes broyées par un boulet, répétait d'une voix haute et ferme : « — Ce n'est rien, camarades. En avant ! et vive l'Empereur ! »

Wellington, malgré la fumée qui s'épaississait de plus en plus, avait-il vu les mouvemens préparatoires à cette attaque finale ? En tout cas, il en fut averti par un traître. Au moment où Drouot rassemblait la garde, un capitaine de carabiniers, traversant le vallon au grand galop, superbe sous les boulets et la grêle des balles, aborda, le sabre au fourreau et la main droite en l'air, les tirailleurs avancés du 52<sup>e</sup> anglais (1). Conduit au major de ce régiment qui causait avec le colonel Fraser, commandant l'artillerie légère, il s'écria : « — Vive le roi ! Préparez-vous ! ce b... de Napoléon sera sur vous avec la garde avant une demi-heure. » Le colonel Fraser rejoignit Wellington pour lui transmettre l'avis. Le duc parcourut la ligne de bataille, depuis la route de Bruxelles jusqu'à la route de Nivelles, donnant ses derniers ordres. La brigade Adam et la brigade des gardes de Maitland, qui avaient rétrogradé dans un pli de terrain pour s'abriter contre les boulets, reprirent leurs positions. La brigade hanovrienne William Halkett

(1) Le plus singulier, c'est que cet officier avait vaillamment chargé deux fois les Anglais. Il expliqua qu'il n'avait pas déserté plus tôt parce qu'il espérait entraîner avec lui plusieurs de ses camarades.

et la brigade allemande de Duplat prolongèrent la droite d'Adam vers Hougomont. La division hollando-belge de Chassé vint s'établir : la brigade d'Aubremée derrière les gardes de Maitland, ayant derrière elle la cavalerie de Viviani ; la brigade Ditner au dos des trois bataillons de Brunswick postés à la gauche de la brigade anglaise Colin Halkett. La cavalerie de Vandeleur se déploya à l'ouest de la route de Bruxelles, au soutien des bataillons décimés d'Ompsteda et de Kruse et d'un autre bataillon de Brunswick. Les trois batteries laissées jusqu'alors en réserve s'avancèrent sur le front. Il fut prescrit aux canonniers de ne plus répondre à l'artillerie française et de concentrer le feu sur les colonnes d'assaut. On devait tirer jusqu'aux dernières gargousses.

Les cinq bataillons de la moyenne garde formés en autant de carrés, s'avancèrent diagonalement par échelons, la droite en tête, sur les mêmes pentes que les cuirassiers avaient gravies dans leur première charge. Entre chaque échelon étaient deux pièces de l'artillerie à cheval de la garde, au total une batterie complète sous les ordres du colonel Duchand. Dans cette marche oblique, à peu près analogue au mouvement *Vers la gauche, en avant en bataille*, tous les échelons ne conservèrent pas leurs intervalles. Le quatrième se rapprocha du troisième. Bientôt les cinq échelons n'en formèrent plus que quatre : à droite, le 1<sup>er</sup> bataillon du 3<sup>e</sup> grenadiers ; au centre, l'unique bataillon du 4<sup>e</sup> grenadiers ; plus à gauche, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons du 3<sup>e</sup> chasseurs ; à l'extrême gauche, le 4<sup>e</sup> chasseurs réduit à un seul bataillon (1).

Toutes les troupes avaient reçu l'ordre de seconder cette attaque. Déjà les divisions Donzelot, Allix et Marcognet gravisent le plateau ; la première, le long et sur le côté gauche de la route de Genappe, les deux autres à la droite de cette route. Mais l'infanterie de Reille et les débris de la cavalerie commencent à peine à s'ébranler. Entre la Haie-Sainte et Hougomont, les cinq bataillons de la garde s'avancent seuls contre l'armée anglaise ! Ils marchent l'arme aux bras, alignés comme à une revue des Tuileries, superbes et impassibles. Tous leurs officiers sont sur le front, les premiers aux coups. Les généraux Friant et Porret de Morvan commandent le bataillon du 3<sup>e</sup> grenadiers ; le

(1) Je suis la relation manuscrite très précise et très détaillée d'un officier général de la garde. Il paraît donc certain que les bataillons marchèrent en carrés. Cette formation, au moins singulière pour l'assaut d'une position, peut s'expliquer par la prévision ou l'on était d'avoir à parer à des charges de cavalerie.

général Harlet, le bataillon du 4<sup>e</sup> grenadiers; le général Michel, le 1<sup>er</sup> bataillon du 3<sup>e</sup> chasseurs: le colonel Mallet, un fidèle de l'île d'Elbe, le 2<sup>e</sup> bataillon; le général Henrion, le bataillon du 4<sup>e</sup> chasseurs. Ney roule à terre avec son cheval, le cinquième tué sous lui. Il se dégage, se relève, et marche à pied, l'épée à la main, à côté de Friant. L'artillerie anglaise, disposée en arc de cercle depuis la route de Bruxelles jusqu'aux hauteurs voisines de Hougomont (car de convexe la ligne ennemie était devenue concave), tire à double charge de mitraille à partir de 200 mètres. La garde est battue de face et d'écharpe. Chaque volée y fait brèche. Les grenadiers serrent les rangs, rétrécissent les carrés et continuent à monter du même pas en criant : Vive l'Empereur!

Le 1<sup>er</sup> bataillon du 3<sup>e</sup> grenadiers (échelon de droite) culbute un corps de Brunswick, s'empare des batteries Cleeves et Lloyd, qu'abandonnent les canonniers et, par une légère conversion, se dirige vers la gauche de la brigade Halkett. Les 30<sup>e</sup> et 73<sup>e</sup> anglais reculent en désordre. Friant, blessé d'un coup de feu, quitte le champ de bataille en croyant à la victoire. Mais le général belge Chassé, un des héros d'Arcis-sur-Aube (il était alors dans les rangs français!), fait avancer à la droite des 30<sup>e</sup> et 73<sup>e</sup> la batterie van der Smissen, dont le feu écharpe les assaillans. Puis il porte délibérément à la gauche des deux régimens anglais la brigade Ditmer, forte de 3 000 hommes, la lance à la baïonnette contre le faible carré, le rompt, le disloque, l'écrase sous sa masse et en rejette les débris au bas des rampes (1).

Le bataillon du 4<sup>e</sup> grenadiers (second échelon) s'est engagé pendant ce temps contre la droite de la brigade Halkett. Sous la mitraille des deux pièces de Duchand et la fusillade des grenadiers, les débris des 33<sup>e</sup> et 69<sup>e</sup> régimens fléchissent. Le général Halkett saisit le drapeau du 33<sup>e</sup>, s'arrête en l'agitant et, par son exemple, arrête ses hommes. « Voyez le général! crie-t-on, il est entre deux feux! il ne peut échapper! » En effet, il tombe grièvement blessé. Mais les Anglais sont ralliés, ils font ferme. Un vieux soldat dit en mordant sa cartouche : « — C'est à qui tuera le plus longtemps. »

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons du 3<sup>e</sup> chasseurs (troisième échelon)

1. Les historiens anglais, qui voudraient faire croire que l'armée anglaise a gagné la bataille à elle seule, ne font aucune mention de la charge des Belges. Ils s'efforcent même d'établir une confusion entre la 2<sup>e</sup> brigade de Chassé d'Aubremée, laquelle, bien que placée en seconde ligne, fut au moment de lâcher pied, et sa 1<sup>re</sup> brigade (Ditmer), qui repoussa le 3<sup>e</sup> grenadiers.

atteignent presque la crête sans rencontrer aucune infanterie. Ils marchent vers le chemin d'Ohain, éloigné d'eux à peine d'une portée de pistolet. Soudain, à vingt pas, se dresse un mur rouge. Ce sont les 2000 gardes de Maitland, rangés sur quadruple profondeur. Ils attendaient, couchés dans les blés. Au commandement de Wellington lui-même : « — Debout, gardes, et soyez prêts! » ils se sont relevés comme mus par un ressort; ils mettent en joue, ils tirent. Leur première décharge fauche 300 hommes, près de la moitié des deux bataillons déjà décimés par l'artillerie. Le général Michel tombe frappé à mort. Les Français s'arrêtent, leurs rangs rompus, leur marche obstruée par les cadavres. Au lieu de les lancer instantanément à la baïonnette sans s'inquiéter du désordre où ils se trouvent, les officiers s'efforcent de les former en ligne pour répondre au feu par le feu. La confusion augmente. Le déploiement s'opère mal et à grande perte de temps. Pendant dix minutes, les chasseurs restent sur place sous la fusillade des gardes de Maitland et sous la mitraille des batteries Bolton et Ramsay, qui les prend en écharpe. Wellington voit enfin la garde fléchir; il commande de charger. « — En avant! mes garçons, crie le colonel Saltoun, c'est le moment! » Les 2000 Anglais courent baïonnettes croisées sur cette poignée de soldats, les enfoncent et descendent mêlés avec eux dans un furieux corps-à-corps jusque près du verger de Hougomont. « Les combattans étaient si mêlés, dit un officier de la batterie Bolton, que nous dûmes cesser de tirer. »

Aux commandemens précipités de leurs chefs, les Anglais font brusquement halte. Le bataillon du 4<sup>e</sup> chasseurs (échelon de gauche) s'approche pour dégager ce qui reste du 3<sup>e</sup> chasseurs et du 4<sup>e</sup> grenadiers qui a suivi la retraite de celui-ci. Sans attendre le choc, les soldats de Maitland lâchent pied en désordre et remontent sur leurs positions au moins aussi vite qu'ils en sont descendus. Chasseurs et grenadiers les suivent de près, gravissant la côte sous les volées de mitraille. Ils franchissent le chemin d'Ohain lorsque la brigade Adam (52<sup>e</sup>, 71<sup>e</sup> et 95<sup>e</sup> régimens), qui s'est vivement portée en potence sur leur flanc gauche, les écharpe par des feux de quatre rangs. Les gardes de Maitland font demi-tour et, tant bien que mal reformés, recommencent à tirer de concert avec la brigade Colin Halkett, tandis que les Hanovriens de William Halkett débouchent des haies de Hougomont et fusillent les Français par derrière. De tous côtés, les

balles arrivent en grappes. Mallet est grièvement blessé. L'un des bataillons se déploie face à Maitland, les débris des autres marchent par leur gauche contre la brigade Adam. Le colonel Colborn, que les soldats appelaient, en Espagne, « le mangeur de feu (*fire eater*) », entraîne le 52<sup>e</sup>. Toute la brigade le suit, baïonnette en avant. Déjà très ébranlés par cette formidable fusillade, les chasseurs fléchissent sous le nombre et se retirent en désarroi (1).

## VIII

Le cri « la garde recule ! » retentit comme le glas de la Grande Armée. Chacun sent que tout est fini. L'infanterie de Reille, les cuirassiers, les escadrons de la garde qui marchent enfin pour seconder l'attaque de Ney s'arrêtent paralysés. Les soldats de Donzelot et d'Allix, aux prises sur les crêtes, au-dessus de la Haie-Sainte, avec les brigades Kruse, Lambert, Kempt, Paek, voient la garde plier. Ils cèdent aussi le terrain conquis et redescendent au pied du coteau, entraînant dans leur retraite la division Marcognet qui a abordé sur le prolongement de leur droite les positions ennemies. Sur tout le front de bataille, de la gauche à la droite, le mouvement de recul gagne et se propage avec la rapidité d'une trainée de poudre. En même temps, les fantassins de Durutte sont attaqués dans Papelotte et dans La Haie par les têtes de colonnes prussiennes débouchant du chemin d'Ohain. Ils attendaient le corps de Grouchy sur leur flanc ; c'est le corps de Zieten qui les fusille. On crie : Nous sommes trahis ! Sauve qui peut (2) ! La débandade commence, s'accroît. Les

1) Il ressort de ces diverses péripéties de l'attaque que chacun des cinq bataillons de la garde, sauf celui qui fut opposé à Maitland, commença par repousser l'ennemi, mais que les uns et les autres cédèrent à des forces supérieures, 3 000 à peine contre 8 000 ou 10 000, et une artillerie formidable. Il paraît donc, comme l'a fait remarquer à l'auteur de la *The 5<sup>th</sup> Brigade at Waterloo*, un officier de grenadiers prisonnier, que si l'assaut avait été donné sur un seul point par les cinq bataillons réunis, la ligne anglaise eût été certainement enfoncée. Un aide de camp de Wellington dit, de son côté, que la direction donnée à la garde fut vicieuse, qu'elle aurait dû monter en colonne droit au plateau en longeant la Haie-Sainte.

2) Dans sa lettre au duc d'Otrante, Ney dit qu'on ne cria pas : Sauve qui peut ! A la gauche où il était, je le crois ; mais à l'extrême droite, le fait est certain. La panique, d'ailleurs, est bien explicable, si l'on songe que, dans toute l'armée, on redoutait des trahisons, que plusieurs officiers, dont un général et deux colonels, avaient déserté sur le champ de bataille, que nombre de soldats avaient reçu

Prussiens se ruent à l'assaut, débusquent des fermes les quelques poignées de braves qui tiennent encore malgré la panique et les rejettent dans les ravins. Les débris des quatre divisions de d'Erlon refluent les uns sur les autres, se heurtent, se bousculent, se rompent mutuellement. C'est à l'est de la grande route, dans le creux du vallon, où se croisent les paquets de mitraille anglaise et les boulets prussiens, la plus lamentable confusion.

Wellington veut achever cette armée blessée à mort. Il pousse son cheval jusque sur le bord du plateau, devant le front de bataille, se découvre et agite son chapeau en l'air. On comprend ce signal. Toutes les troupes se mettent instantanément en marche dans l'ordre où elles se trouvent. Sans prendre le temps de se rassembler, les bataillons, les batteries, les escadrons des différentes divisions s'avancent côte à côte. Seules restent en place les brigades Paek, Ompteda et Kielmansegge, et deux ou trois batteries qu'empêchent littéralement de démarrer les cadavres et les carcasses de chevaux amoncelés sur leur front. De la droite à la gauche, Anglais, Hanovriens, Belges, Brunswickois, cavaliers, fantassins, artilleurs, 40 000 hommes ! dévalent en torrens, dans les premières ombres du crépuscule, au son des tambours, des bugles et des pibrochs, passant sur les morts, écrasant les blessés sous les pieds des chevaux et les roues des canons. A cette vue, effrayante même pour des braves, les derniers échelons d'infanterie font demi-tour et remontent précipitamment, avec presque toute la cavalerie, les coteaux à l'ouest de la Belle-Alliance; les bataillons de tête, plus immédiatement menacés d'être broyés par l'avalanche, se débandent et s'enfuient (1). On abandonne la Haie-

des cartouches sans balle, enfin, que l'on avait fait repandre le bruit de l'arrivée de Grouchy, et qu'au lieu de Grouchy survint Zieten.

1. Müffling et les historiens allemands prétendent que c'est l'intervention de Zieten qui provoqua la déroute. Le capitaine Pringle et les historiens anglais affirment bien haut, au contraire, que c'est l'attaque générale de Wellington. Comme ces deux manœuvres furent à peu près simultanées, on pourra discuter longtemps. Cependant il y eut dans la retraite de l'armée française trois mouvemens bien distincts, dont le premier et le troisième sont dus aux Anglais seuls. D'abord l'échec de la moyenne garde entraîna le flechissement de plus des deux tiers de la ligne française; ensuite l'irruption des Prussiens provoqua le désordre et la panique à la droite (corps de d'Erlon); enfin la marche en avant de Wellington précipita la déroute à la gauche (corps de Reille et débris de la cavalerie).

Il est donc faux de dire avec Müffling : « Wellington ne lança ses troupes contre les Français que pour avoir l'air de gagner la bataille sans le secours des Prussiens. » Si Wellington, à huit heures, fût resté sur ses positions, les Prussiens de Zieten auraient été vraisemblablement contenus. De même, si Zieten n'avait pas

Sainte, on abandonne le verger et le bois de Hougomont. Les hussards de Vivian et les dragons de Vandeleur, qui font trouée devant les masses anglaises, sabrent les fuyards aux cris féroces : *No quarter! No quarter!*

## IX

Tandis que la moyenne garde abordait les positions anglaises, les 2<sup>e</sup> bataillons du 1<sup>er</sup> chasseurs, du 2<sup>e</sup> grenadiers et du 2<sup>e</sup> chasseurs (vieille garde), avec les généraux Cambronne, Roguet et Christiani étaient arrivés près de l'Empereur, au pied de la Haie-Sainte. Napoléon s'occupait à les former en colonne d'attaque, un bataillon déployé et deux sur les flancs en colonne serrée, pour les mener lui-même sur le plateau où « tout allait bien, » au dire de Friant, qui en revenait blessé; tout à coup, il vit l'éroulement soudain de sa ligne de bataille. Lui aussi sentit alors qu'il était irrémisiblement vaincu. Mais il conserva l'espoir d'organiser la retraite. Sans rien perdre de son sang-froid, il fit rompre la colonne de la vieille garde et établit les trois bataillons, en autant de carrés, à cent mètres environ au-dessous de la Haie-Sainte, le carré de droite sur la route de Bruxelles. Il comptait qu'à l'abri de cette digne l'armée pourrait se rallier et s'écouler.

Les hussards de Vivian, impuissans à mordre sur ces carrés, les tournent et continuent leurs rouges sillons dans la cohue des fuyards. Ivres de sang, ils s'acharnent au carnage. Un sous-officier du 18<sup>e</sup> dit à Vivian : « — Nous vous suivrons jusqu'en enfer, si vous voulez nous y conduire. » L'Empereur lance ses quatre escadrons de service contre un nouveau flot de cavalerie qui les submerge.

Non loin de la route, Ney, à pied, tête nue, méconnaissable, la face noire de poudre, l'uniforme en lambeaux, une épaulette coupée d'un coup de sabre, un tronçon d'épée dans la main, crie avec rage au comte d'Erlon qu'entraîne un remous de la déroute : « — D'Erlon! si nous en réchappons, toi et moi nous serons pendus! » Le maréchal « ressemble moins à un homme qu'à une bête furieuse. » Ses efforts durant tout ce jour ont excédé l'énergie et les forces humaines. Jamais en aucune bataille, aucun chef, aucun soldat ne s'est tant prodigué. Ney a surpassé Ney! Il a conduit

attaqué, l'Empereur aurait pu résister aux Anglais et à la Haie-Sainte et sur la route de Bruxelles et sur les rampes à l'ouest de la Belle-Alliance.

trois fois à l'attaque de la Haie-Sainte l'infanterie de d'Erlon, il a chargé quatre fois sur le plateau avec les cuirassiers, il a mené l'assaut désespéré des grenadiers de la garde. Il court maintenant à la brigade Brue (division Durutte), seule troupe de ligne qui batte en retraite en ordre et qui est d'ailleurs réduite à l'effectif de deux bataillons. Il harangue les soldats et les jette encore une fois contre l'ennemi, en criant : « — Venez voir mourir un maréchal de France ! » La brigade vite rompue et dispersée, Ney se cramponne à ce fatal champ de bataille. Puisqu'il n'y peut trouver la mort, il veut, du moins, ne le quitter que le dernier. Il entre dans un carré de la garde avec le chef de bataillon Rulhière, qui a pris l'aigle du 95<sup>e</sup> des mains mourantes du lieutenant Puthod. Durutte, le poignet droit coupé, le front ouvert, tout sanglant, est emporté par son cheval dans une charge de cavalerie ; il galope au milieu des Anglais jusqu'à la Belle-Alliance.

Les trois bataillons de la garde repoussent sans peine la cavalerie. Mais leur formation en carrés, qu'ils sont cependant tenus de conserver pour résister à de nouvelles charges, les met dans un état d'infériorité tactique vis-à-vis de l'infanterie anglaise, en ligne sur quatre rangs. Son feu plus étendu et plus dense bat les carrés de front et d'écharpe. A la mousqueterie se mêle la mitraille des batteries Rogers, Whyniats et Gardiner, qui tirent à soixante mètres. Les masses ennemies foisonnent autour des grenadiers : les brigades Adam et William Halkett, qui s'acharnent surtout contre eux, et les brigades Kempt, Lambert, Kruse, Wincke, Colin Halkett. L'Empereur donne l'ordre de quitter cette position intenable. Lui-même, réfléchissant, trop tard peut-être, que, pour arrêter une déroute, il faut non point rester sur le front des troupes qui lâchent pied, mais se porter en arrière près de celles qui tiennent encore, gagne au galop, avec quelques chasseurs d'escorte, les hauteurs de la Belle-Alliance.

Les trois bataillons, — ainsi que celui du 3<sup>e</sup> grenadiers posté à leur gauche, et assailli tour à tour par les dragons anglais, les lanciers noirs de Brunswick, l'infanterie de Maitland et de Mitchell, — rétrogradent pas à pas. Réduits à trop peu d'hommes pour rester en carrés sur trois rangs, ils se forment sur deux rangs, en triangles, et, baïonnettes croisées, percent lentement à travers la foule des fuyards et des Anglais. A chaque pas, des hommes trébuchent sur les cadavres ou tombent sous les balles. Tous les cinquante mètres, il faut faire halte pour reformer les rangs et re-

pousser une nouvelle charge de cavalerie ou une nouvelle attaque d'infanterie. Dans cette héroïque retraite, la garde marchait littéralement entourée d'ennemis, comme à l'hallali courant le sanglier parmi la meute. Il y avait contact si étroit que, malgré les bruits multiples du combat, on se trouvait à portée de la voix. Au milieu des coups de feu, des officiers anglais criaient de se rendre à ces vieux soldats. Cambronne était à cheval dans le carré du 2<sup>e</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> chasseurs. C'est alors que le désespoir au cœur, étouffant de colère, exaspéré par les incessantes sommations de l'ennemi, il dit rageusement : « M...! » Peu d'instans après, comme il allait atteindre avec son bataillon les sommets de la Belle-Alliance, une balle en plein visage le renversa sanglant et inanimé.

## X

Pendant le dernier assaut de Mont-Saint-Jean, la moitié du corps de Pirch (divisions Tippelskirch et Krafft et cavalerie de Jurgass) avait rejoint Bülow mis en désarroi. Aussitôt, Blücher ordonna une reprise d'attaque générale contre tout notre flanc droit. Dans Plancenoit même, la jeune garde de Duhesme et les deux bataillons de vieille garde de Morand et de Pelet restèrent inexpugnables. Mais sur le prolongement de ce village, l'infanterie de Loban et la cavalerie de Domon et de Subervie plièrent devant les 15000 hommes de Hacke, de Losthin et du prince Guillaume; elles furent culbutées quand la division Steinmetz et la cavalerie de Röder, débouchant de Smohain en donnant la chasse à Durutte, les abordèrent sur leur flanc. Les masses françaises, espacées, un quart d'heure auparavant, de la route de Nivelles, aux ravins de Papelotte et de Plancenoit, reflurent en même temps sur le plateau autour de la Belle-Alliance. A leur suite, sabrant, fusillant, poussant des hurrahs! accouraient d'un côté les Anglais, de l'autre les Prussiens. Les deux mâchoires de l'étau se refermaient sur la foule éperdue et sans défense qui avait été l'armée impériale.

Dans cette effroyable cohue, chacun pousse et bouscule pour fuir plus vite. Des cuirassiers démontés jettent leurs cuirasses, des conducteurs coupent les traits des attelages, des hommes sont piétinés. On trébuche parmi les chevaux morts, les caissons renversés, les canons abandonnés. Les ombres de la nuit qui

commencent à s'épaissir (il est près de neuf heures) ajoutent à l'épouvante et accroissent la confusion. Les 12<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> dragons anglais sont chargés par le 1<sup>er</sup> hussards de la Légion germanique. La brigade Adam reçoit le feu d'une batterie prussienne. Les highlanders du 71<sup>e</sup> tournent des canons français contre les colonnes en fuite. Les quatre bataillons de la garde, qui viennent de regagner le plateau, sont les seules troupes d'infanterie encore en ordre. Anglais et Prussiens encerrent chacun de ces carrés dans un cercle de mitraille, de sabres et de baïonnettes. Chargés simultanément par la cavalerie et l'infanterie, ils sont rompus, démolis, écrasés. Leurs débris roulent dans la débâcle.

À cinq cents mètres en arrière, près de la maison Decoster, attendent formés en carrés, à gauche et à droite de la grande route, les deux bataillons du 1<sup>er</sup> grenadiers, commandés par le général Petit. Ces hommes sont l'élite de l'élite. Tous portent au moins deux chevrons, quatre sur dix sont légionnaires. L'Empereur est à cheval dans le carré du 1<sup>er</sup> bataillon. Avec ces redoutes vivantes, il espère encore couvrir la retraite. Il ordonne d'établir, sur le prolongement des carrés, la batterie de 12 qui a longtemps canonné les Prussiens par-dessus Plancenoit et il fait battre la grenadière pour rallier tous les détachemens de la garde. Une foule de fuyards s'écoulent sur la route et des deux côtés des carrés, suivis de tout près par l'ennemi. La batterie de la garde n'a plus qu'un coup par pièce. Sa dernière décharge, à quart de portée, foudroie une colonne de cavalerie. Les artilleurs, désormais sans munitions, restent stoïquement à leurs pièces pour imposer encore aux assaillans. D'autres escadrons s'avancent au galop. « — Ne tirons pas, crie un grenadier, ce sont des hussards français. » Ce sont des hussards anglais qui fondent sur la batterie et sabrent les canonniers désarmés. Mais sur les carrés mêmes, les charges incessantes se brisent et s'éparpillent comme sur des blocs de granit les tourbillons de sable. Devant chaque bataillon de grenadiers, s'élève un sanglant remblai de cadavres et de chevaux abattus.

Dans Plancenoit où les batteries prussiennes ont allumé l'incendie, on combat à la lueur des flammes. La jeune garde, recrutée presque entièrement parmi les engagés volontaires de Paris et de Lyon, et les 1<sup>ers</sup> bataillons des 2<sup>e</sup> chasseurs et 2<sup>e</sup> grenadiers, luttent un contre six. Les attaques combinées des divisions Hiller, Ryssel, Tippelskirch échouent plusieurs fois. Gneisenau ramène

ses soldats ; ils se ruent de nouveau à l'assaut, pénètrent dans le village. On se fusille à bout portant, on s'étreint corps à corps, on se tue à coups de baïonnette, à coups de crosse. Le tambour-major Stubert, du 2<sup>e</sup> grenadiers, un géant, assomme les Prussiens avec la pomme de sa canne. Un bataillon de jeune garde se fait exterminer dans le cimetière qui sert de réduit. Les Prussiens enlèvent les maisons une à une. On s'égorge dans les chambres, dans les greniers ; et pendant ces luttes sans merci, des toits que le feu a gagnés s'écroulent sur les combattans. « Il faut anéantir les Français, dit le major von Damitz, pour s'emparer de Plancenot. » A la sortie du village, les débris de ces héroïques bataillons sont chargés et menés battant jusqu'au plateau. Là, c'est la cavalerie anglaise qui les achève. Le général Pelet se trouve un instant seul au milieu de l'ennemi, avec quelques hommes et le porte-aigle des chasseurs de la vieille garde. « — A moi, chasseurs ! crie-t-il d'une voix vibrante. Sauvons l'aigle ou mourons près d'elle. » Tous ceux qui entendent cet appel désespéré accourent, reviennent sur leurs pas, se font jour à travers les chevaux ; ils se rallient autour du drapeau et lui forment un impénétrable rempart de baïonnettes.

De Plancenot, Français et Prussiens débouchent pêle-mêle sur la route de Bruxelles, près des carrés du 1<sup>er</sup> grenadiers. Les fuyards se pressent alentour pour y trouver un refuge, mais ils sont impitoyablement repoussés par le fer et par le feu. La sûreté des carrés l'exige. Le général Roguet manque d'être tué à bout portant par un grenadier. « Nous tirions, dit le général Petit, sur tout ce qui se présentait, amis et ennemis, de peur de laisser entrer les uns avec les autres. C'était un mal pour un bien. » Les carrés sont débordés par la droite et par la gauche ; les masses anglaises et prussiennes deviennent de plus en plus nombreuses, de plus en plus compactes. Les grenadiers repoussent toutes les charges. Deux bataillons contre deux armées ! Enfin l'Empereur ordonna de quitter la position. Les grenadiers se mirent lentement en retraite, le 1<sup>er</sup> bataillon à gauche de la route, le 2<sup>e</sup> bataillon sur la route même. A chaque instant, on faisait halte pour rectifier l'alignement des faces des carrés et pour ralentir la poursuite de l'ennemi par des feux de file toujours nourris et, grâce au clair de lune, bien ajustés.

L'Empereur cheminait à quelque distance devant les carrés avec Soult, Drouot, Bertrand et cinq ou six chasseurs à cheval de

la garde. A la ferme du Caillou, il rejoignit le 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs à pied de la vieille garde. Ce bataillon, posté là pour garder le trésor et les équipages de l'Empereur, avait pour chef le commandant DURING, Hollandais d'origine (1). Vers sept heures du soir, deux colonnes prussiennes s'étant avancées par le bois du Chantelet dans l'intention manifeste de couper la retraite à l'armée en occupant la grande route, DURING avait fait filer incontinent les voitures sur GENAPPE, d'accord avec le général RADET, grand prévôt, qui venait de rallier deux à trois cents fantassins et cavaliers démontés. Il avait ensuite déployé son bataillon face à l'ennemi. Les Prussiens (25<sup>e</sup> régiment), reçus par une vive fusillade et bientôt chargés à la baïonnette jusqu'au milieu du bois, s'étaient repliés vers MARANSART. L'Empereur s'arrêta quelques instans à questionner DURING sous les derniers boulets des batteries prussiennes de PLANCENOÏT; il le félicita pour la fermeté et l'esprit d'initiative dont il avait fait preuve et lui ordonna de le suivre. « — Je compte sur vous, » dit-il. Le bataillon ayant serré en masse, l'Empereur rendit la main à son cheval et marcha au pas sur le flanc de la colonne.

## XI

Vers neuf heures un quart, alors que les divisions MILLER, RYSSSEL et TIPPELSKIRCH arrachaient PLANCENOÏT à la jeune garde et que les carrés du 1<sup>er</sup> grenadiers tenaient encore près de la maison DECOSTER, BLÜCHER et WELLINGTON se rencontrèrent devant l'auberge de la Belle-Alliance. BLÜCHER suivait celles des troupes de BÜLOW qui avaient refoulé LOBAU, WELLINGTON arrivait de la Haie-Sainte avec les derniers échelons de son armée. On se reconnut à la clarté de la lune. Les deux généraux s'abordèrent et, selon l'expression de GNEISENAU, « ils se saluèrent mutuellement vainqueurs. » Des musiques de cavalerie prussienne jouaient en passant le *God save the King*; au loin le bruit de la fusillade décroissait. Les fantassins de BÜLOW, qui s'étaient arrêtés pour reformer leurs rangs, entonnèrent l'hymne de LUTHER : « Seigneur

(1) Il y a dans les papiers de la Secrétairerie d'État (Archives nationales A F., IV, 1940) cette lettre de Drouot à l'Empereur, 25 avril 1815 : « Je demande une lettre de naturalisation pour le chef de bataillon aux chasseurs à pied, DURING, Hollandais. En 1814, il m'avait demandé d'accompagner Votre Majesté à l'île d'Elbe, mais, comme j'avais désigné Mallet, DURING pleura très longtemps dans ma chambre. C'est un excellent officier. »

Dieu, nous te louons ! Seigneur Dieu, nous te remercions !... »

Blücher, frappé que sa rencontre avec Wellington eût lieu précisément devant la Belle-Alliance, pensa à donner ce nom à la bataille où l'alliance des Anglais et des Prussiens avait amené de si grands résultats. Mais Wellington voulait que la bataille, — sa bataille, — portât le nom du petit village de Waterloo qui avait eu l'honneur, la nuit précédente, de lui servir de quartier général. On décida que malgré la nuit il fallait poursuivre à outrance les débris de l'armée impériale. Les Anglais étaient exténués par dix heures de combat, « fatigués à en mourir, » dit Wellington. Les Prussiens avaient fait cinq lieues en moyenne par les pires chemins, et ils avaient lutté entre Frischermont et Plancenoit avec non moins d'acharnement qu'à Mont-Saint-Jean les soldats de Wellington. Néanmoins Blücher proposa de charger ses troupes de la poursuite. Son offre acceptée sans hésitation ni vergogne, il réunit les chefs de corps et leur ordonna « de poursuivre l'ennemi tant qu'ils auraient un homme et un cheval en état de se tenir debout. » Gneisenau lui-même prit la tête avec les escadrons du comte Röder. Tout suivit. Vers Rossomme, on rejoignit une partie des brigades prussiennes qui débouchaient de Plancenoit et les colonnes les plus avancées de la cavalerie et de l'infanterie anglaises.

Toute l'armée de Wellington s'arrêta. Les soldats saluèrent d'un triple *Hip! hip! hurrah!* les Prussiens qui les dépassaient et s'établirent au bivouac, en plein charnier. Du plateau de Mont-Saint-Jean aux hauteurs de Rossomme, de Hougoumont à Plancenoit et jusque vers Smohain, le terrain était couvert de cadavres et de chevaux tués. Trente mille morts et blessés, Français, Anglais, Belges, Allemands, Prussiens, gisaient pêle-mêle, ici plus ou moins espacés, là en lignes épaisses comme les rangées d'épis fauchés. La lune éclairait distinctement leurs faces livides ou ensanglantées, leurs uniformes souillés de boue, maculés de taches rouges; les armes tombées de leurs mains scintillaient. Parfois de grands nuages sombres courant dans le ciel cachaient cette vision dont les moins sensibles des plus vieux soldats détournaient les yeux. Mais elle réapparaissait bientôt sous la lumière glaciale de la lune. Au milieu des râles des mourans, des gémissements, des blessés, on entendait un cri rauque, comme étranglé par l'horreur et l'épouvante. C'était quelque officier qu'un piller de morts achevait pour lui voler sa bourse et sa croix d'honneur (1).

(1) L'enlèvement des blessés, qui furent transportés à Bruxelles, à Nivelles et à

Les Prussiens menèrent vivement la poursuite. Ceux des fuyards de l'aile droite (corps Lobau et d'Erlon, jeune garde, cavaliers de Domon, de Subervie, de Jacquinot) qui, serrés de trop près ou coupés de leur ligne de retraite, n'avaient pu rejoindre et dépasser les carrés du 1<sup>er</sup> grenadiers formant l'arrière-garde, furent sabrés ou faits prisonniers. A l'aile gauche, un certain nombre de cuirassiers, que leurs chevaux étaient encore en état de porter, et les lanciers de Piré qui n'avaient fait qu'escarmoucher durant la bataille, gagnèrent les Quatre-Bras, sans être inquiétés, par Neuve-Court, Malplaquet et Vieux-Genappe. Cinq ou six mille fantassins du corps de Reille, ralliés à la chute du jour, se dirigeaient vers Genappe à travers champs, à une demi-lieue environ parallèlement à la grande route. Il suffit de quelques escadrons prussiens pour les disperser. Sauf trois compagnies du 93<sup>e</sup> qui firent face en tête et repoussèrent les charges, toute cette masse s'éparpilla. Des soldats jetaient sacs et fusils pour courir plus vite, justifiant trop bien le vieux dicton : « Français plus que hommes au venir, moins que femmes à la retraite. » On n'écou-  
tait plus les chefs, la panique commandait l'armée.

Seule la vieille garde restait digne d'elle. Les chasseurs et les lanciers de Lefebvre-Desnoëttes, le régiment des grenadiers à cheval qui avait quitté le champ de bataille au pas, et faisant si fière contenance que la cavalerie anglaise n'avait pas osé l'aborder, se retirèrent en ordre à l'ouest de la grande route et atteignirent les Quatre-Bras sans subir de nouvelles pertes. Sur la grande route même, les Prussiens étaient contenus par les deux carrés du 1<sup>er</sup> grenadiers que précédait le 1<sup>er</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> chasseurs. Les grenadiers continuaient à marcher au pas ordinaire, défiant toutes les attaques. Ne pouvant mordre, la mente prussienne finit par se lasser et se borna à suivre hors de la portée des fusils. A une demi-lieue de Genappe, le général Petit, ne jugeant même plus nécessaire de conserver l'ordre de combat, fit rompre les carrés et marcher en colonne par sections. C'est à ce moment que l'Empereur s'éloigna du 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs pour gagner Genappe où il espérait arrêter l'ennemi et rallier les débris de l'armée.

Namur, commença le 19; mais le nombre en était si grand que beaucoup d'entre eux restèrent sur le champ de bataille jusque dans la soirée du 21.

Les voleurs de morts assommaient les blessés indistinctement, sans s'arrêter à regarder si c'étaient leurs compatriotes, leurs allies ou leurs ennemis. Plusieurs de ces misérables furent fusillés par les Anglais.

## XII

Genappe n'était qu'une longue rue, montante et sinueuse, qui aboutissait à un pont sur la Dyle. Il eût été possible de tenir plusieurs heures ce défilé, bien qu'il fût dominé au nord par des hauteurs où se seraient établies des batteries prussiennes. Mais il y avait dans le village tant d'encombrement et de confusion que l'on ne pouvait songer à organiser une défense méthodique. Des voitures renversées, des fourgons, des prolonges, des pièces, des caissons abandonnés par les conducteurs auxiliaires obstruaient sur une assez longue étendue les abords du pont, qui avait, en 1815, tout au plus 2<sup>m</sup> 50 de largeur. Les fuyards s'engouffrant en masse dans la rue d'où ils ne pouvaient sortir que trois ou quatre de front, il se produisit une atroce bousculade. Rendus fous par l'épouvante, des hommes cherchaient à se faire jour en frappant devant eux. Le général de gendarmerie Radet, grand prévôt de l'armée, fut bourré de coups de crosse. La queue de la colonne s'amassa à l'entrée de Genappe. Les Prussiens approchaient. Les bataillons de la vieille garde, menacés d'être écrasés entre les masses ennemies et la foule des fuyards qui n'avancait plus, gagnèrent Charleroi en tournant le village à l'est. Les Prussiens ne les poursuivirent pas; mais ils s'acharnèrent sur les troupeaux d'hommes immobilisés devant Genappe. Il fallut que ces malheureux fussent littéralement sous les lances des uhlands pour penser à s'échapper par la droite et la gauche du village et à passer la Dyle à gué. Cette petite rivière, qui n'a pas à cet endroit trois mètres de large et dont la profondeur n'atteint pas un mètre, n'est un obstacle que pour les voitures, à cause de l'escarpement des berges.

Genappe était toujours rempli de Français. Une poignée d'hommes, qui seuls, dans cette panique, avaient conservé leur résolution et leur courage, tentèrent d'arrêter l'ennemi. Ils élevèrent rapidement avec des chariots renversés une barricade d'où ils ouvrirent le feu. Quelques boulets eurent trop vite raison de ce faible ouvrage et de ses défenseurs. Les cavaliers de Röder dévalèrent la rue en pente, écrasant la multitude inerte des fugitifs, taillant et perçant dans le tas sans plus de risque que bouchers à l'abattoir. L'Empereur, qui avait mis, dit-on, plus d'une heure à se frayer passage en suivant cette longue rue, était

encore en deçà du pont. Il venait de monter dans sa chaise de poste retrouvée par hasard au milieu des équipages abandonnés et que l'on achevait de ratteler. Entendant les hurrahs! il la quitta précipitamment, reprit son cheval et parvint à s'échapper avec quelques cavaliers. Les Prussiens dévalisèrent la berline, qui contenait un nécessaire, une épée, un lit de fer et un uniforme de rechange dans la doublure duquel étaient cousus des diamants en grains de la valeur d'un million.

Blücher avait poussé jusqu'à Genappe avec le corps de Bülow. Il s'arrêta pour coucher à l'auberge du *Roi d'Espagne*. Presque aussitôt on y amena sur une civière d'ambulance le général Duhesme. A la dernière heure de la bataille, Duhesme était tombé grièvement blessé entre Plancenoit et Rossomme; quelques soldats dévoués l'avaient relevé et porté jusque près de Genappe où il avait été fait prisonnier par les Prussiens. Le feld-maréchal vint le visiter et le recommanda au chirurgien de son état-major. Mais la blessure était mortelle; Duhesme mourut la nuit suivante. Bien que brisé de fatigue, Blücher ne voulut point se mettre au lit avant d'informer de sa victoire son vieux camarade Knesbeck: « Mon ami, la plus belle bataille est donnée. Les détails suivront. Je pense que l'histoire de Bonaparte est terminée. Je ne puis plus écrire, car je tremble de tous mes membres. L'effort était trop grand! »

### XIII

Au delà de Genappe, la poursuite s'accéléra. Aucune troupe en ordre ne formant plus arrière-garde, les Prussiens sabraient impunément dans la foule éperdue. « C'était une vraie chasse, dit Gneisenau, une chasse au clair de lune. » La grande route, les chemins vicinaux, les traverses, les champs aussi loin que portait la vue, étaient couverts de soldats de toute arme, cuirassiers démontés, lanciers sur des chevaux fourbus, fantassins ayant jeté fusils et havresacs, blessés perdant leur sang, amputés échappés des ambulances dix minutes après l'opération. Sans nulle autorité sur ces hommes, et d'ailleurs non moins démoralisés et ne pensant comme eux qu'à leur propre salut, des capitaines, des colonels, des généraux marchaient confondus dans la masse des fugitifs. Durutte à cheval, mais aveuglé par le sang qui coule de son front ouvert, a pour guide un maréchal des logis de cuirassiers.

Un caporal de la vieille garde soutient Ney par le bras jusqu'au moment où le major Schmidt, des lanciers rouges, descend de son cheval pour le donner au maréchal. Le chirurgien en chef Larrey, blessé de deux coups de sabre, est frappé derechef par des uhlands, volé, dépouillé et conduit presque nu, les mains liées, à un général qui donne l'ordre de le fusiller (1). Déjà il est mis en joue, quand un chirurgien prussien le reconnaît, se jette devant lui et le sauve.

Chacun marchait, courait, se traînait comme il pouvait, allait où il voulait, personne ne pensant à donner des ordres qui n'auraient été obéis par personne. Et quand se rapprochaient le son des trompettes prussiennes, le galop des chevaux, les clameurs sauvages des poursuivans, de cette foule terrorisée partaient les cris : « Les voilà ! Les voilà ! Sauve qui peut ! » Des bandes de fuyards, qui vaincus par la fatigue s'arrêtaient dans les boqueteaux, les plis de terrain, les fermes, les hameaux, y étaient vite relancés par la cavalerie. Les Prussiens firent tour à tour lever neuf bivouacs. Des blessés se tuèrent pour ne pas tomber vivans aux mains de l'ennemi. Un officier de cuirassiers, se voyant cerné par des uhlands, s'écria : « — Ils n'auront ni mon cheval, ni moi. » Et froidement, il abattit son cheval d'une balle dans l'oreille et se brûla la cervelle avec son second pistolet.

Si pourtant quelques centaines de soldats, dominant leur terreur et redevenus maîtres d'eux-mêmes, s'étaient reformés pour faire tête, leur résistance eût mis fin à cette lamentable poursuite. Les Prussiens, qui sabraient surtout les fuyards sans défense, se laissaient, il semble, aisément imposer, puisque, pour défendre les drapeaux, il suffit d'une poignée d'hommes résolus marchant groupés autour de l'aigle de chaque régiment. L'ennemi ramassa sur le champ de bataille et sur la chaussée plus de deux cents canons abandonnés et un millier de voitures ; il ne prit, pendant la déroute, ni un drapeau, ni un étendard.

(1) Larrey semble croire que l'ordre de le fusiller, donné par le général prussien, vint d'un mouvement de dépit. Larrey ressemblait un peu à l'Empereur et portait ce jour-là une redingote grise. Les cavaliers qui le firent prisonnier le conduisirent à leur général en disant que c'était Napoléon. Le général, irrité qu'il y eût méprise, ordonna de passer par les armes le fâcheux qui décevait son espoir.

Ajoutons toutefois que le général Durrien, chef d'état-major du 6<sup>e</sup> corps, qui, lui, ne ressemblait pas à Napoléon, faillit être fusillé sur l'ordre d'un autre général prussien et ne dut la vie qu'à l'intervention du colonel Donoesberg. Des combattans, dont le témoignage est confirmé par des traditions locales, ont parlé de blessés achevés et de prisonniers massacrés.

Si endurci, si insensible que le soldat, par habitude et grâce d'état, soit aux spectacles de mort, les fugitifs en passant aux Quatre-Bras furent saisis d'horreur. Les hommes tués dans la bataille du 16 juin n'avaient pas été enterrés. Trois à quatre mille cadavres, complètement nus, les paysans belges leur ayant enlevé même la chemise, couvraient tout le terrain entre la route et le bois de Bossu. C'était l'aspect d'une immense morgue. Tour à tour noyés d'ombre par le voile des nuages et éclairés par la lune, les morts, dans ces rapides mouvemens de lumière, semblaient remuer leurs corps raidis et contracter leurs faces d'une pâleur de cendre. « Nous croyions, dit un témoin, voir des spectres qui nous demandaient la sépulture. » Plus bas, des soldats étanchèrent leur soif au ruisseau de Génioncourt qui, rendu torrent par l'orage de l'avant-veille, charriait des cadavres. De moins en moins nombreux, de plus en plus las, mais toujours aussi ardens, les Prussiens continuaient la poursuite. Gneisenau avait égrené en route la moitié de son monde. Seuls marchaient avec lui quelques escadrons et un petit détachement du 13<sup>e</sup> d'infanterie, dont l'unique tambour battait la charge, hissé sur un cheval pris à l'une des voitures impériales. On dépassa Frasnes. Gneisenau jugea que la fatigue des hommes et des chevaux ne permettait pas d'aller plus loin. Il donna l'ordre de faire halte devant une auberge qui, suprême ironie, portait pour enseigne : *A l'Empereur.*

HENRY HOUSSEAU.

---

---

# DANS LES ROSES

---

DERNIÈRE PARTIE I

---

## XV

Un soir de juin, Désiré s'en revenait de la gare d'Antony où il était allé surveiller une expédition de rosiers. Depuis la mort de Reine Charmois, qui datait déjà de plus d'un an, la vie du jeune homme avait été extraordinairement laborieuse. Non seulement la brusque disparition de la mère de famille faisait dans la maison un vide difficile à remplir, mais elle laissait le père démonté et découragé. Firmin changeait visiblement, passant tour à tour par des crises d'abattement et de surexcitation fort dommageables aux intérêts de son établissement. Il perdait cette égalité d'humeur, cette lucidité et cette activité qui avaient été les principaux élémens de son succès. Tirailé entre les soucis de ses propres affaires et ses fonctions de maire, il se montrait irritable, fantasque, et incapable d'un long effort de travail. Profitant de la période d'inactivité qui avait précédé et suivi la mort de Reine, l'horticulteur Lantelme s'était appliqué à détourner une partie de la clientèle de son rival. Il y réussissait; cette désertion, qui se traduisait par une diminution notable dans le chiffre des bénéfices, portait un coup sensible au vieux rosieriste et contribuait à aigrir son caractère, à paralyser son initiative.

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 juillet, et du 1<sup>er</sup> août.

Tout le fardeau de la surveillance et des responsabilités retombait sur les épaules de Désiré. Il lui avait fallu vaquer à la réparation des dégâts causés par la grêle, à la reconstitution des pépinières et des roseraies, à l'expédition des commandes et à la correspondance ; il avait dû en outre lutter contre les exigences de ses sœurs et s'opposer à leur immixtion indiscreète dans la liquidation embrouillée de la succession.

Tous ces tracas n'avaient guère permis au pauvre garçon de s'occuper de ses propres affaires avec Sabine. D'ailleurs, deux considérations puissantes le poussaient à observer à cet égard une absolue réserve : — il prévoyait que, dans l'état d'esprit où était son père, la moindre désobéissance eût amené des scènes pénibles et des accès de colère qu'il voulait éviter à tout prix ; et puis, blâmant tout bas lui-même la fausse position où s'était mise Sabine, en élisant domicile chez sa tante Nivard, il se croyait moralement tenu à respecter les recommandations faites à ce sujet par sa mère, à son lit de mort. Il n'avait pas revu la nièce de Touchebœuf depuis qu'elle s'était installée dans le logis de la rue Beau-soleil ; mais l'amour d'autrefois ne subsistait pas moins au fond de lui ; il y restait profondément enraciné, et ce n'était point sans de douloureux combats intérieurs, sans une souffrance rendue plus cuisante par l'obligation de la confiner en lui-même, que Désiré se contraignait à traiter Sabine en étrangère.

Ce soir-là, précisément, en revenant d'Antony, il longea les champs où verdoyaient les arbres de « la Tombe à Molé », et au souvenir des rendez-vous donnés à la grille du monument, sa poitrine se gonfla. L'image trop chère de la jeune fille se dressa devant ses yeux avec une plus attirante séduction. Il revit en imagination le sourire des lèvres malicieuses, l'amoureuse expression des prunelles brunes, les souples contours de ce doux corps féminin. Il eut la nostalgie des tendresses de l'an dernier et sentit plus vivement le remords de son apparente indifférence. Que devenait Sabine ? Pensait-elle encore à lui ? Et si elle y pensait, avec quelle sévérité méprisante ne devait-elle pas juger sa conduite et son abandon ? La fiévre embaumée de la soirée de juin exaltait l'influence amollissante des ressouvenirs et poussait davantage Désiré sur la pente des regrets et des capitulations de conscience. On touchait à la Saint-Jean. Les prés qui bordent la Bièvre venaient d'être fauchés ; l'odeur de la fenaison, en traversant les grands parcs du voisinage, se mêlait aux haleines des tilleuls en fleurs, et ces deux

parfums de l'été infusaient dans le cœur du jeune homme une langueur voluptueuse. Il remontait lentement dans la direction de la rue des Bois, quand il aperçut tout à coup la toiture d'ardoise de la maison Nivard, qui se profilait sur la rougeur du couchant. En se trouvant si près de la demeure de Sabine, il prit peur et n'osa point passer devant les fenêtres du rez-de-chaussée, il se jeta à droite dans la rue Beausoleil, non habitée encore et uniquement bordée par des vergers et des fraisières. Il cheminait timidement au long du trottoir herbeux, lorsqu'en relevant la tête, il s'arrêta, secoué par un brusque tressaillement. — Par-dessus la haie d'aubépine et de coudriers, il venait de reconnaître, à une vingtaine de pas, Sabine occupée à ramasser des fraises dans l'un des champs appartenant à sa tante.

Tête nue, cou nu, vêtue à la légère d'une jupe et d'un corsage de percale rose, elle était agenouillée sur le sol et achevait de remplir une de ces bannettes d'osier qui servent à transporter les fruits aux Halles. D'autres paniers, déjà pleins, s'empilaient contre le mur d'un cabanon en torchis qui élevait au milieu du champ son toit recouvert de chaume. En arrière de cette loge, la fraisière se prolongeait solitaire et déjà baignée d'une ombre bleuâtre. Enhardi par l'approche du crépuscule et la solitude du chemin, Désiré, attiré comme par un aimant, frôlait la haie et ne quittait plus du regard la forme féminine qui se détachait en clair sur la verdure foncée des fraisiers. Les doigts agiles de la cueilleuse couraient parmi les feuilles à triple découpe et jetaient rapidement les fruits cramoisis dans la bannette. Quand celle-ci fut pleine, la jeune fille se releva, étira languissamment ses bras nus, cambra sa taille souple, puis soudain, comme si elle eût deviné qu'on l'épiait, elle se retourna, vit Désiré et tressaillit à son tour, tandis que son visage, vivement éclairé, semblait refléter la lueur du couchant tout brouillé de nuages rouges, pareils à des fraises écrasées.

Saisie par la surprise, elle laissa retomber ses bras le long de ses hanches, demeura un moment oppressée par l'émotion, puis trop franche pour dissimuler une confuse joie, elle ébaucha un sourire qui retroussa légèrement les coins de ses lèvres...

— Bonsoir... Sabine! dit Désiré d'une voix étranglée.

— Bonsoir, Désiré... C'est mal d'espionner ainsi les gens!

— Pardon, balbutia-t-il, c'est un hasard, je vous assure...

— Je le crois sans peine, répliqua-t-elle avec une nuance de

railleuse mélancolie... Vous avez trop bien prouvé depuis un an que vous ne vous souciez guère de moi... Prenez garde, on pourrait vous voir et ça vous compromettrait!

— Oh! Sabine, je vous en prie, ne vous moquez pas!... Si vous saviez toute la peine que j'ai endurée depuis l'an dernier... D'abord, j'ai perdu ma mère...

— Oui... Pauvre femme!... J'ai compati au gros chagrin que vous avez dû avoir... J'aurais voulu vous le montrer en assistant au service, mais je n'ai pas osé... J'avais peur d'un affront... Je comprenais déjà que vous me blâmiez, avec tout le monde, d'avoir quitté la maison de mon oncle. Naturellement, les apparences étaient contre moi... Vous ne pouviez pas deviner, n'est-ce pas? les raisons qui me forçaient à un acte qu'on a mai jugé... Pourtant, il me semble qu'à votre place j'aurais écrit un mot, j'aurais demandé une explication... Je vous l'aurais donnée avec ma franchise habituelle, et je vais vous la donner ce soir, puisque le hasard vous a amené ici...

Alors, les yeux baissés, les mains appuyées à la fourche d'un coudrier mêlé aux aubépines de la haie, elle conta rapidement sa querelle avec Touchebœuf au sujet des rendez-vous de « la Tombe à Molé », les insinuations injurieuses, les menaces de son oncle, et enfin ce ridicule mariage qu'il avait osé lui proposer.

— Dans cette extrémité, continua-t-elle, je n'avais qu'un parti à prendre : sortir de chez mon oncle et, sous peine d'errer dans la rue, accepter l'hospitalité que m'offrait ma tante Nivard... Elle seule a été bonne pour moi. Quand les autres me battaient froid ou me jetaient la pierre, elle seule m'a accueillie et défendue. Elle a agi avec moi plus honnêtement et chrétiennement que la plupart des gens qui lui reprochent sa conduite passée... Ces gens-là devraient se rappeler que ma tante s'est trouvée, à vingt ans, abandonnée à elle-même, comme j'ai failli l'être en quittant la maison de Touchebœuf, et je lui serai toujours reconnaissant de m'avoir sauvée des dangers auxquels sa jeunesse a été exposée.

Désiré écoutait cette explication, la tête basse, avec un pénible sentiment de confusion, en constatant qu'il avait été trop prompt à blâmer son amie. Il eût été bien plus embarrassé encore, s'il eût pu se douter que leur conversation était entendue par Adeline Nivard en personne. La tante se tenait dans la logette où elle achevait de dresser le compte des paniers de fraises qu'elle

envoyait aux Halles. Au milieu de ses additions, elle perçut un bruit de voix dans la fraisière, avança furtivement la tête par l'embrasure de la porte et distingua au-dessus de la haie le profil de Désiré. Bien qu'elle eût été violemment indignée de ce qu'elle appelait « le lâchage du fils Charmois, » néanmoins, en découvrant à la lisière du champ l'oublié ami de Sabine, elle éprouva un vif contentement. Son goût pour les romans amoureux persistait toujours; seulement, depuis le séjour de sa nièce dans sa maison, elle n'en avait lu que les passages attristans, et se trouvait déçue. A l'aspect de Désiré, elle se dit que sans doute il venait faire amende honorable et supposa qu'elle allait se dédommager, en assistant à une scène tout à fait pathétique: — Sabine adresserait de justes reproches au coupable, qui répondrait par de tendres excuses, puis une réconciliation s'ensuivrait, et elle ne pouvait manquer d'être très chaude. — Affrillée par ce séduisant programme, Adeline se promettait de tout écouter du fond de sa cachette et de ne se montrer qu'au bon moment.

— Oui, poursuivait Sabine, je n'oublierai jamais ce que ma tante a été pour moi; depuis que je vis près d'elle, j'apprécie mieux chaque jour son excellent cœur et je lui resterai toujours attachée... Je vous l'avoue franchement, bien que ma fidélité pour une parente que vous jugez mal m'ait sans doute valu la perte de votre amour.

— Vous vous trompez, Sabine, protesta Désiré, je vous aime toujours... A la vérité, j'ai considéré comme une malchance la résolution que vous avez prise et qui a été pour ma famille une nouvelle cause d'irritation, mais mon cœur n'a pas changé... Non, ce qui m'a tenu éloigné de vous, c'est moins la crainte de chagriner mon père, que l'impossibilité où je suis désormais de vous donner une sécurité, une protection sur lesquelles vous avez le droit de compter en vous mariant... Ma position n'est plus la même qu'autrefois... Vous venez de vous confesser franchement à moi, et je dois vous parler avec la même sincérité, en mettant de côté tout amour-propre... Sachez donc que les affaires de la maison vont très mal. Les discussions électorales nous avaient déjà porté préjudice, la grêle de l'été dernier nous a causé une perte considérable et nous a quasi ruinés; il a fallu réparer le matériel, renouveler les plantations, tout ça a coûté gros, et nous avons été obligés d'emprunter au Crédit foncier. La mort de ma pauvre mère, arrivée au même moment, a encore aggravé la situa-

tion ; poussées par leurs maris, mes sœurs ont réclamé leur part d'héritage et j'ai toutes les peines à les empêcher de demander une liquidation qui nous mettrait à bas... Mon père se décourage, il est très changé au moral et au physique, et je suis seul à tenir tête aux événemens, à me débattre pour prévenir la faillite qui nous menace... Dans ces conditions, n'était-il pas de mon devoir de demeurer à l'écart ? puisque je ne dois pas songer à me marier en ce moment, à quoi bon risquer de vous compromettre davantage, en cherchant à vous revoir dans la maison de votre tante ?...

Sous le jour crépusculaire qui s'embrunissait de plus en plus, Sabine écoutait cette humble confession, songeant combien elle devait coûter à l'orgueil de Désiré. Elle secouait tristement la tête et ses yeux devenaient humides :

— Je vous plains, soupira-t-elle, mais je ne vous excuse pas d'être resté avec moi muet comme un poisson... Si vous vous étiez expliqué plus tôt, comme vous venez de le faire, j'aurais eu moins de peine, car je n'aurais pas douté de vous...

— Je me croyais plus fort, j'espérais qu'en m'éloignant, j'arriverais peu à peu à me dominer... C'était une illusion... A peine vous ai-je eu revue, que j'ai compris que je ne cesserais jamais de vous aimer.

— Tant mieux !... Ah ! Désiré, les ennuis d'argent, les querelles de famille, tout ça paraît peu de chose, allez, quand on s'aime bien... Moi, maintenant que vous m'avez parlé et que je ne doute plus, je me sens toute légère et tout heureuse !...

— Vous, Sabine, c'est possible... Après avoir pâti avec Touchebœuf, vous vivez en repos chez votre tante et vous pouvez voir clair devant vous... Mais moi, avec tout le tracas et les responsabilités de la Châtaigneraie, je n'ai plus de bonheur sur la planche !...

— Mon ami, pardon, je suis égoïste !... Tout de même, ces ennuis-là n'auront qu'un temps... Vous en viendrez à bout ?...

Désiré hocha la tête et son regard mélancolique se tourna avec inquiétude vers l'horizon, où Vesper luisait comme une perle d'or mat dans la pâleur verdissante du couchant.

— Qui sait ?... maintenant que le guignon s'est installé chez nous !... Comme le disait ma pauvre mère pendant son agonie : « C'est fini, les roses ! » et j'ai bien peur que nous n'en tâtions plus que les épines...

— Hélas ! c'est donc vrai qu'on ne peut jouir en paix de rien !...

Vous rappelez-vous le dimanche où vous m'avez apporté la rose nouvelle que vous m'aviez dédiée?... Comme j'avais raison alors de craindre qu'une mauvaise chance ne vint tout gâter!...

Ils furent interrompus par un bruit de pas et virent tout à coup une grande silhouette se dresser près d'eux. Puis la voix caressante d'Adeline Nivard murmura dans l'ombre :

— Vous n'êtes que des enfans, et ça n'a pas de bon sens de vous décourager de la sorte!... D'abord vous, jeune homme, reprit-elle en s'adressant à Désiré, au lieu de rester planté comme un piquet dans un chemin où vous risquez d'être reconnu par le premier passant, faites-moi donc le plaisir d'entrer chez nous!...

Elle alla, en suivant la haie, déverrouiller une porte à claire-voie qui communiquait avec le dehors, et introduisit Désiré dans la fraisière.

— Maintenant, poursuivit-elle, venez tous deux dans la cabane; nous y serons à l'abri des curieux et plus à l'aise pour causer...

Elle prit le garçon et la jeune fille par la main et les installa sur le banc de la loge. S'asseyant elle-même, en face d'eux, sur un fagot renversé, elle commença de les catéchiser calmement, maternellement, dans la pacifiante obscurité du cabanon, où s'empilaient les bannettes de fraises :

— Vous êtes tous deux bien mignons, mais vous perdez le meilleur de votre temps à vous désoler... A quoi bon vous tourner le sang? Ça n'avance à rien et mieux vaut chercher un moyen d'arranger les choses... D'abord, vous, mon petit, puisque décidément vous aimez toujours ma nièce et que vous ne pouvez vivre sans elle, il faut montrer que vous êtes un homme et prendre résolument le taureau par les cornes... Sabine est majeure, vous avez vingt-cinq ans passés; pourquoi ne vous épouseriez-vous pas tout de suite?...

Et comme Désiré, ainsi interpellé directement, ouvrait la bouche pour lui démontrer l'actuelle impossibilité d'amener son père à accepter cette idée d'un prompt mariage, elle l'interrompit sans façon :

— Je vous entends, vous m'allez objecter que les affaires de votre papa sont embarrassées et que le cher homme a assez de tintouin déjà, sans lui donner encore celui d'un mariage contre lequel il s'est buté... Mais, mon cher ami, c'est justement ce mariage-là qui vous mettra à même de lui venir en aide et de le tirer

du pétrin... Je m'explique : j'ai de bons biens au soleil et je ne dépense pas mes revenus. Or, Sabine sera mon héritière et, le jour où vous vous épouserez, je lui constituerai une dot assez ronde. Cette donation, jointe à la petite fortune que ma nièce possède en propre et que ce grigou de Touchebœuf s'est enfin décidé à restituer, vous suffira largement pour rétablir le crédit de la Châtaigneraie, et même pour reprendre la maison à votre compte... Racontez tout ça, dès demain, au papa Charmois; s'il a le sens commun, il n'hésitera pas à saisir la perche qu'on lui tend. Dites-lui encore que s'il a immédiatement besoin d'argent, je suis prête à lui rendre service. Qu'il vienne me trouver, nous nous arrangerons ensemble et je me charge de lui prouver qu'il a tout profit à nous bailler son consentement; d'abord il sera débarrassé de ses tracas d'affaires, il pourra s'occuper tout à son aise de sa mairie, et il jouera de nouveau un bon tour à Touchebœuf, qui crèvera de dépit en apprenant votre mariage avec Sabine... Vous le voyez, mes mignons, tout ça n'est pas la mer à boire et vous auriez tort de vous désespérer... Vous vous marierez, je vous en répons! Dormez donc sur vos deux oreilles et en attendant, aimez-vous bien. Croyez-m'en, il n'y a que ça de bon... Quand on arrive à mon âge et qu'on additionne les agréables momens qu'on a eus dans sa vie, on trouve au résumé que les meilleurs, les plus savoureux, sont ceux qu'on a passés à aimer...

Elle s'était levée et poussant un gros soupir, elle ajouta :

— Enfin! on ne peut pas toujours être jeune... Mais ce n'est pas une raison pour oublier de manger et il faut que j'aille voir si Philippine songe à notre souper... Toi, ma mie, tu peux rester avec lui encore quelques instans, je te préviendrai quand la table sera dressée... Bonne causette, mes enfans!...

Indulgemment elle s'esquiva, sachant par expérience que le tête-à-tête était encore le meilleur moyen de tout accommoder et de déterminer Désiré à accepter la situation, telle qu'elle la lui avait présentée.

Les deux jeunes gens demeurèrent seuls dans l'obscur logette. La nuit était tout à fait venue; par la baie de la porte on apercevait un coin de ciel scintillant d'étoiles. Une exquise odeur de fraises s'exhalait de la terre et se répandait dans l'air attiédi. Cette senteur de fruits mûrs semblait exercer sur le jeune couple une grisante influence, car brusquement leurs mains se cher-

chèrent et s'étreignirent. Les ténèbres étaient si noires qu'ils distinguaient à peine la forme de leurs corps ; ils ne voyaient que l'humide rayonnement de leurs prunelles, qui scintillaient à l'égal des étoiles.

— Oh ! murmura Désiré, après tant de jours passés loin de vous, je puis donc enfin vous serrer dans mes bras!...

Sabine se taisait, mais dans un mouvement de confiant abandon, elle avait posé sa tête sur la poitrine de son ami et elle écoutait avec ravissement les sourdes palpitations de ce cœur qui battait pour elle. Désiré, lui, sentait contre son épaule le délicat frôlement de cette chère tête, dont les yeux câlins semblaient s'offrir aux baisers. Après une longue abstinence, ces blandices de nouveau savourées les troublaient tous deux délicieusement. La contrainte qu'avait si longtemps subie leur tendresse, rendait plus tentante la séduction des caresses défendues. Un silence profond les enveloppait ; on n'entendait plus au loin, sur la route d'Orléans, que le roulement saccadé des voitures emportant aux Halles leurs panerées de fruits, et ce rythme des charrettes pesantes berçait comme en un rêve les deux amoureux, dont les lèvres s'étaient rencontrées et se fondaient en un baiser qui ne finissait plus...

## XVI

Pendant que Désiré et Sabine oubliaient l'heure au fond de la logette imprégnée de l'odeur des fraises mûres, Firmin Charmois présidait son conseil. Comme la nuit était très chaude, on siégeait, fenêtres ouvertes, dans la grande salle de la mairie. — Autour de la longue table recouverte de drap vert, qui occupait une des extrémités de la salle, les conseillers, en vestons ou en jaquettes, prenaient des poses nonchalantes. Les becs de gaz de la suspension de cuivre éclairaient d'une vacillante lueur les murs trop nus, tendus d'un papier couleur bronze et pauvrement décorés de drapeaux tricolores, la cheminée de marbre noir, ornée d'une République en plâtre, — et les silhouettes animées ou endormies des membres délibérans.

Debout, accoudé à la cheminée, le secrétaire de la mairie griffonnait des notes ou classait des dossiers. D'un côté de la table, se tenait le maire entre son adjoint, Loyer, et l'architecte Despaquis, secrétaire du conseil. Ainsi que Désiré l'avait avoué à Sabine,

Firmin était singulièrement changé. Son teint, autrefois d'une saine coloration rosée, avait par endroits des tons plombés, tandis que ses joues étaient marbrées de taches d'un rouge brique. Ses lèvres violacées se crispaient fréquemment, et il gesticulait avec une nervosité malade. A la moindre contradiction, il tressautait dans son fauteuil et, en ce moment même, son agitation redoublait, car la question du chemin des Saussaies revenait sur le tapis et sa patience se trouvait exposée à une dure épreuve. La construction de cette voie, promise par le nouveau conseil, était entravée par des obstacles imprévus, et les adversaires du projet, Touchebœuf en tête, suscitaient difficultés sur difficultés. La nécessité d'arriver à l'expropriation du marchand de grains entraînait des retards qui semblaient inexplicables aux intéressés, et qu'on mettait volontiers sur le compte de la municipalité. Précisément le conseiller Jacquin, avec sa rudesse de paysan du Danube, était en train d'interpeller le maire au sujet de l'inertie de l'autorité administrative.

— Je voudrais pourtant bien savoir, grognait-il, comment se joue cette affaire-là?... Nous sommes tous d'accord pour faire le chemin, nous avons voté les fonds, et on n'a pas encore donné un coup de pioche... L'hiver va venir et nous pataugerons dans la bourbe comme par le passé... Je demande à M. le maire de nous expliquer pourquoi ça ne marche pas mieux, et à qui la faute?...

— La municipalité n'est pas fautive, en tout cas, répondait Charmois, visiblement agacé; vous savez tous aussi bien que moi que le retard provient de l'opposition d'un des principaux propriétaires, et que nous serons obligés de l'exproprier.

— Eh bien! répliquait Jacquin, expropriez-le et que ça finisse!

Alors le maire, en se faisant violence pour rester calme, s'évertuait à énumérer aux conseillers les formalités minutieuses de l'expropriation pour cause d'utilité publique; il leur expliquait que la commune, étant considérée comme une mineure, ne pouvait agir sans l'autorisation de la Préfecture; il essayait de démontrer pour eux le mécanisme compliqué de la loi du 3 mai 1844 : la déclaration d'utilité publique après avis du Conseil d'État, l'enquête avec avertissement préalable aux intéressés, le jugement prononçant l'expropriation, enfin la nomination du jury. Mais les subtilités de cette procédure administrative restaient inintelligibles pour la plupart des braves édiles de Saint-

Saviol; ils écoutaient, le cou tendu, l'œil arrondi, s'irritaient de ne pas comprendre: quelques-uns même, le terrible Jacquin entre autres, n'étaient pas éloignés de croire que le maire se moquait d'eux.

— Je n'entends rien à ce grimoire-là! s'écria le gros Mansuy, du *Panier fleuri*; je ne sais qu'une chose, c'est que nous avons promis à nos électeurs le chemin, et qu'il faut leur tenir parole.

— M. Mansuy a raison, ajouta d'un ton cassant Saintot, l'entrepreneur... Il faut que le conseil invite M. le maire à prendre des mesures pour que les travaux commencent sans plus de retards.

— Oui, insista rudement le jardinier Jacquin, il y a assez longtemps que ça traîne et qu'on nous monte des bateaux...

Cette fois, Firmin perdit patience et frappa rageusement du poing sur la table :

— Monsieur Jacquin, je ne suis pas d'humeur à supporter vos insolences... Si vous connaissez un moyen de marcher plus vite, je suis prêt à vous céder la place...

Et comme l'adjoint, effrayé de sa surexcitation, essayait de le calmer :

— Non, laissez-moi, Loyer... J'en ai assez!... Si ça continue, je rendrai mon écharpe à qui la voudra... La séance est levée!...

Tandis que les conseillers, ébaubis de cette véhémence algare de leur maire, s'agitaient autour de la table, Firmin sortit brusquement de la salle.

Au dehors, la place était déserte et les maisons s'assoupissaient déjà, portes closes. Seules, les vitres du *Panier fleuri* flambaient encore et, au premier étage, on entendait claironner les cuivres de l'*Harmonie*, qui achevait sa répétition. Le rosieriste se hâta de gagner l'angle de la rue des Bois. Ses mains tremblaient, sa tête était brûlante, il se décoiffa pour laigner son front dans l'air frais de la nuit. « Quels idiots! grommelait-il en son par-dedans, j'ai vu le moment où tout le monde allait tourner casaque et prendre contre moi le parti de ce Jacquin!... Dévouez-vous donc pour les gens!... Je leur donne mon temps et mon argent, je néglige mes propres affaires pour m'occuper de leurs intérêts, et voilà ma récompense... Tas d'ingrats!... »

Il s'arrêta soudain et fut obligé de s'appuyer à l'un des ormeaux du chemin. Ses jambes devenaient molles comme du coton et il se passait en lui quelque chose d'étrange. — Son cœur battit à gros coups, puis s'arrêta subitement, et Firmin se sentit

défaillir. Déjà une ou deux fois, il avait souffert d'un pareil malaise, mais jamais encore avec une telle intensité. Peu à peu, néanmoins, la circulation se rétablit, les battemens redevinrent plus réguliers; il épongea la sueur froide qui mouillait ses tempes, et reprit lentement le chemin de la Châtaigneraie.

Un profond silence enveloppait la maison. A la grande surprise de Firmin, Désiré n'était pas rentré. Dans l'état d'anxiété où l'avait mis cette soudaine crise du cœur, le rosiériste ressentit plus péniblement le vide et la maussaderie de son logis. Il songea au temps heureux où Reine l'attendait au retour des séances et lui préparait un verre d'eau sucrée à la fleur d'oranger, pour calmer ses nerfs surexcités par les discussions du conseil. Maintenant, il se trouvait de jour en jour plus isolé; c'était la solitude, presque l'abandon. Certes, Désiré était un bon fils, un enfant laborieux, plein de zèle et de dévouement; mais depuis l'altercation de l'an dernier au sujet de Sabine, il y avait quelque chose de cassé dans leur intimité. Il y manquait cette confiante expansion que Firmin était toujours sûr de rencontrer, du vivant de la pauvre Reine. Désiré gardait sur ses préoccupations personnelles et sur ses projets d'avenir une complète réserve; Charmois, de son côté, n'osait lui parler de ses tracassés administratifs et des blessures infligées à son amour-propre de maire. Il s'élevait entre eux une mince cloison de glace que ni l'un ni l'autre ne cherchaient à briser. Cette nuit, dans sa froide chambre de veuf, Firmin demeura longtemps à rêvasser aux heureux jours où Reine l'entourait de sa sympathique sollicitude. La bonne femme détestait la mairie et ne se gênait pas pour blâmer les chimères ambitieuses de son mari; pourtant elle écoutait ses doléances, et si elle eût été là, il n'eût pas craint certes, ce soir, de soulager sa bile et de lui conter ses tribulations municipales. Elle aurait inventé un moyen de le consoler et de le reconforter par un bon avis, car elle était femme de sens et d'excellent conseil. Mais quoi? elle dormait sous l'herbe du cimetière voisin de l'église, et sa place resterait à jamais vide dans la chambre conjugale; sa voix mordante, cordiale et chaude ne résonnerait plus dans la maison en denial...

Au milieu de sa méditation morose, Firmin entendit des pas étouffés avec précaution dans l'escalier du premier étage, puis une porte s'ouvrit doucement. C'était son fils qui rentrait enfin.

— C'est toi, garçon? eria le père, du seuil de sa chambre.

— Oui, papa... Comment, tu es encore éveillé?...

Un moment, Charmois espéra que Désiré viendrait chez lui faire un bout de causerie; mais le jeune homme était sans doute trop absorbé par les événemens de sa soirée pour se soucier d'engager la conversation, car il se contenta d'ajouter :

— Bonne nuit! dors bien!

Et il s'enferma dans sa chambre.

Déçu, mais satisfait tout de même de savoir que son garçon avait réintégré le domicile paternel, Charmois se décida à se coucher. Il s'assoupit presque aussitôt et ne se réveilla que tard dans la matinée. Lorsqu'il descendit, Désiré avait déjà expédié son premier déjeuner et s'en était allé surveiller les ouvriers qui travaillaient dans les pépinières; de sorte que le rosieriste prit solitairement son café au lait, à l'un des bouts de la table où on avait déposé le courrier.

Il était en train de tremper ses mouillettes dans sa tasse et il s'appretait à décacheter les paquets administratifs, quand la voix rêche de Léontine Lavaur grinça dans le vestibule, dont la porte restait entre-bâillée :

— Papa est-il chez lui?

— Aïe! songea Firmin, avec un frisson dans le dos, quelle tuile vais-je encore recevoir? — Oui, répondit-il, je suis dans la salle... Entre!

Léontine montra son visage aigre comme verjus. Elle était rigidement engagée dans une robe de mérinos noir; le crêpe de sa capote de deuil s'enroulait autour de son cou maigre. Elle jeta un rapide coup d'œil dans l'intérieur de la pièce, referma la porte, et murmura :

— Bonjour, père... Je te dérange?

— Pas du tout, j'ai fini.

— Tu n'as pas vu Florence, ce matin? ajouta-t-elle négligemment.

— Non... Pourquoi?

— Parce que, répliqua-t-elle d'un ton acide, ma sœur choisit ordinairement la matinée pour causer avec toi, et parce que je désire te parler, la première, d'une chose dont elle t'entretiendra probablement, elle aussi.

— Quelle chose?...

— Oh! toujours la même... La succession de notre pauvre mère... Je te demande pardon de revenir sur un sujet pénible,

mais j'y suis forcée... Lavour et moi, malgré la plus stricte économie, nous ne parvenons pas à joindre les deux bouts, et mon mari pense qu'il serait de toute justice que ma part d'héritage vînt nous aider à faire face à des dépenses toujours croissantes...

— Je t'ai déjà dit, et Désiré te l'a répété, que la liquidation de la succession de ta mère ne peut avoir lieu immédiatement, sans nuire aux intérêts communs. Notre modeste fortune consiste surtout en immeubles et en valeurs représentées par des plantations... Pour procéder aujourd'hui à un partage, il faudrait liciter la Châtaigneraie et les pépinières, et ce serait tout simplement la ruine... Comprends-tu?... D'ailleurs, tu as entendu comme moi ma pauvre Reine déclarer, à son lit de mort, que je devais avoir seul la libre disposition de la communauté et de la succession...

— Je le sais, et s'il n'y avait que moi, les volontés de maman, bien qu'elles me portent préjudice, seraient scrupuleusement respectées. Mais mon mari ne l'entend pas de cette oreille-là... Il crie à l'iniquité... Il prétend que lorsqu'elle a dit ça, maman n'avait déjà plus sa tête et M. Vigneron est aussi de son avis. Il paraît que ma mère ne pouvait te donner au plus qu'un quart en usufruit et un quart en propriété... Alors ils ont décidé de te réclamer la différence...

— Et tu t'es chargée de la commission! interrompit amèrement Firmin, je te remercie... C'est d'une bonne fille!

— Je m'en suis chargée parce que je préférerais te prévenir en douceur plutôt que de t'exposer à une discussion avec Vigneron, qui est cassant et grossier...

— Tandis que, toi, tu comptes me mettre poliment le couteau sur la gorge! s'écria Firmin, indigné et frappant la table du poing.

— Ne te fâche donc pas, repartit tranquillement Léontine en pinçant les lèvres, il ne s'agit nullement de te mettre le couteau sur la gorge... ni de te forcer à vendre la Châtaigneraie... Nous savons trop ce que nous te devons, mon mari et moi, pour en arriver à de pareilles extrémités... Seulement, nous avons pensé à te demander une compensation annuelle... Ainsi, par exemple, si tu voulais nous servir une petite rente représentant à peu près l'intérêt de ce qui me revient, nous nous contenterions d'un bout d'écril et nous ne te tourmenterions plus!

— Vous auriez cette bonté! s'exclama sarcastiquement Char-mois, et il vous faudrait un engagement écrit par-dessus le mar-ché! Ma parole ne vous suffit point!... Tonnerre! c'est trop fort... Vous oubliez, ton mari et toi, que je vous ai avancé sur parole quatre ou cinq mille francs en trois ans... C'est vous qui êtes mes débiteurs et c'est à moi à vous adresser des réclamations...

Il en était là quand on entendit un bruit de voix dans le ves-tibule : la porte fut violemment ouverte et l'on vit apparaître Prosper Vigneron, solennel et grincheux, poussant devant lui Florence, tête nue, la toilette en désordre, les yeux rouges et la mine penaude.

— Qu'y a-t-il encore? demanda Firmin ébahi.

— Il y a, répliqua sèchement Prosper, que je vous ramène votre fille, monsieur!...

A l'aspect des époux Vigneron, Léontine s'était reculée dans une encoignure. Enveloppée dans ses crêpes, elle affectait une attitude dédaigneusement indifférente.

Le *Phyllozera* semblait en proie à une colère froide; son binocle tressautait sur son nez effilé, son teint bilieux était devenu verdâtre, ses lèvres minces blémis-saient, agitées par un frémisse-ment nerveux. Il empoigna le bras de Florence, la jeta sur une chaise où elle s'affala, douloureusement, la tête dans les mains, puis il continua d'un ton rogue :

— Reprenez-la; je n'en veux plus, j'en ai assez!

— Qu'a-t-elle fait? murmura le malheureux père, en interro-geant successivement d'un regard anxieux son gendre et sa fille.

— Ce qu'elle a fait! répondit Vigneron avec un sourire sar-castique, des dettes d'abord... J'ai découvert qu'elle doit de grosses sommes à tous ses fournisseurs...

Il tira de la poche de sa lévite une liasse de mémoires et les feuilleta d'un doigt fébrile :

— A sa lingère, douze cents francs; à sa modiste, dix-huit cents; à sa couturière, trois mille... Au boulanger, au boucher... Elle doit à tout le monde!... L'argent que je lui donnais pour l'entretien du ménage passait à des colifichets. Pendant que je m'épuisais au ministère, madame me ruinait en toilettes... Et pour qui?... Pour ses amans, monsieur, car je sais qu'elle me trompe sans vergogne...

— Oh! peut-on dire! protesta faiblement Florence, en écar-tant ses doigts.

— J'ai des preuves, déclara Prosper avec un geste sévère de magistrat instructeur.

Il déplia un papier qu'il jeta sur la table. — J'ai été édifié sur les débordemens de madame, par la lettre que voici!

— Une lettre anonyme! interrompit Florence en s'enhardissant, peut-on ajouter foi à de pareilles infamies?... Une lettre écrite par quelque créature laide et hargneuse, qui est jalouse de moi!

Dans son coin, Léontine involontairement ouvrit sa bouche fielleuse, comme pour répliquer, et darda sur sa sœur un coup d'œil haineux. Ce jeu de physionomie n'échappa pas à Florence, qui l'épiait derrière ses doigts appliqués ainsi qu'un masque sur son visage.

— Mais je saurai le nom de la drôlesse qui m'a calomniée, sanglota M<sup>me</sup> Vignerou, et elle me le payera!

— Anonyme ou non, continua le mari, la lettre contenait des renseignemens exacts... On me prévenait qu'aussitôt mon départ pour le ministère, mon indigne épouse, abusant de ma confiance, recevait chez moi son amant... J'avais eu hier la précaution de dire qu'une besogne urgente me forcerait à partir ce matin, par le train de huit heures. Je quittai, en effet, mon domicile à l'heure indiquée, mais une fois en gare d'Antony, au lieu de monter en wagon, je repris le chemin de la maison. Après une station forcée sous la marquise, parce qu'on tardait à m'ouvrir, je grimpe lestement l'escalier, je me précipite dans mon appartement, j'essaye de pénétrer dans la chambre de madame... La porte était verrouillée; je heurte, je crie... Enfin on se décide à pousser le verrou, j'entre et je surprends la coupable en un galant désordre, qui ne me laissait plus de doute sur mon déshonneur...

— Vous mentez! s'écria Florence prise d'une vertueuse colère, osez donc soutenir que vous m'avez trouvée avec un amant!

— Parbleu! vous l'aviez fait filer, grâce à la connivence de la Nivard... Ma gueuse de propriétaire vous servait de complice!... Mais j'en ai assez vu pour être fixé... Vous m'avez trompé, madame, effrontément trompé, et je ne suis pas d'humeur à jouer les maris... battus et contents... Je m'adresserai aux tribunaux, je demanderai le divorce... et tout d'abord, par mesure de précaution, je vais publier dans les journaux de la baulieue que je ne payerai pas les dettes que vous avez contractées à mon insu!

Charmois, atterré, joignait les mains, les tordait convulsivement, puis les tendait vers le mari outragé, comme pour l'adjurer :

— Non, Vignerou, mon ami, supplia-t-il d'une voix étranglée ; non, vous ne ferez pas ça !... Vous ne voudrez pas que toute cette boue éclabousse plus tard votre enfant !

— Mon enfant ? dit Prosper, avec son méchant rire en bêlement de chèvre, est-ce que je sais seulement s'il est de moi !

— Oh ! le malheureux ! gémit Florence, les yeux pleins de larmes, il renie jusqu'à son fils.

Mais son mari se retournait vers elle et la menaçait du poing :

— Votre fils !... Vous vous en souciez moins que d'un chat... Pour vous débarrasser de la nourrice, vous l'aviez envoyée en course dès le matin, et le pauvre petit criait la faim dans son berceau... Mauvaise épouse, mauvaise mère !

— Pour Dieu, pas de scandale ! répétait Firmin qui sentait son cerveau chavirer et faisait effort pour rassembler ses idées ; si Florence est coupable, vous me trouverez d'accord avec vous pour la punir ; mais de grâce, lavons notre linge sale en famille !... Je vous en prie, soyez indulgent, par égard pour le petit et aussi un peu par égard pour moi, que cette honte tuerait, et qui a besoin de vivre pour vous refaire une fortune, déjà bien compromise par l'imprudencé de mes filles !

Florence crut le moment venu d'attaquer la corde des grands sentimens ; échevelée et les joues ruisselantes, elle s'agenouilla devant son père :

— Papa ! épargne-moi... Je suis trop malheureuse... Oui, j'ai été coquette, dépensière, et les apparences sont contre moi ; mais je te le jure par ce qu'il y a de plus sacré, je n'ai pas commis la faute dont il m'accuse !

Les lèvres gonflées, les yeux noyés, la poitrine palpitante, elle demeurait jolie, dans l'expression de sa douleur et dans son voluptueux désordre. Léontine qui, dans son coin, buvait du lait en assistant à l'humiliation de sa sœur, ne put s'empêcher de le constater, et commença à craindre qu'elle ne finit par embobeline Vignerou lui-même.

— C'est bon, grommela sourdement ce dernier, les juges en décideront.

— Non, reprit énergiquement Firmin, à qui le désespoir suggérait des argumens plus sérieux ; non, vous n'étalerez pas vos griefs devant un tribunal ; dans votre propre intérêt, vous ne

compromettez pas votre avenir administratif par une plainte publique, étayée uniquement sur des probabilités... Songez que, si votre demande était rejetée, tout le ridicule rejaillirait sur vous... Ne vous exposez pas, pour satisfaire votre rancune, à perdre votre place et à devenir la risée de vos camarades, par-dessus le marché!... Quant à publier que vous ne payerez pas les dettes de votre femme, c'est enfantin, permettez-moi de vous le dire... Aux termes de la loi, le mari est responsable des obligations contractées par sa femme pendant la communauté, et vos créanciers se moqueraient d'une publication faite tardivement par la voie des journaux... J'ai à vous proposer un arrangement beaucoup plus pratique, ajouta-t-il avec un pénible soupir, donnez-moi les factures des fournisseurs, je me charge de régler avec eux à l'amiable...

Ce raisonnement parut émouvoir Vignerou, qui n'était point sot en affaires et qui commençait à être moins échauffé. Perplexe, il examinait d'un œil soupçonneux son beau-père, puis sa femme toujours agenouillée, dont la pose abandonnée faisait valoir la taille souple et la ronde poitrine soulevée par de roucouleurs sanglots. A la fin, il prit la liasse de mémoires et les tendit à Firmin :

— Soit, répondit-il, par égard pour vous, monsieur, je veux bien, cette fois, passer l'éponge sur les équipées de votre fille; mais j'aurai l'œil sur elle désormais, et à la moindre incartade, je serai impitoyable.

— Florence, s'écria le rosieriste en s'adressant à sa fille, demande pardon à ton mari.

Florence, toujours agenouillée, redoubla ses sanglots et d'une voix à peine distincte, bégaya :

— Pardon, monsieur... Je jure... que je ne suis pas... ce que vous croyez!

— Suffit! interrompit sèchement le solennel Vignerou, vous vous expliquerez avec votre père... Je lui laisse le soin de vous chapitrer... Quant à moi, il y a assez longtemps que je gaspille les heures qui appartiennent à l'État, et je vais remplir mes devoirs professionnels. Au revoir, monsieur, je compte absolument sur votre parole pour le prompt règlement des mémoires... Je ne veux plus en entendre parler...

Il prit son chapeau, entre-bâilla la porte, s'y glissa comme une couleuvre et disparut. Quand son pas se fut éteint sur le gravier

du jardin, Florence se releva, passa sa main sur ses paupières et sur ses cheveux, défripa sa robe, puis se retournant comme une guêpe irritée, elle interpella Léontine :

— Ha ! ha ! tu étais venue pour te payer ma tête ? Es-tu contente ?... Pas trop, hein ?... Ton ignoble manigance n'a pas réussi aussi bien que tu l'espérais. Tu en es pour tes frais d'invention.

— Je ne comprends pas les énigmes, répartit dédaigneusement M<sup>me</sup> Lavour ; je ne sais pas ce que tu veux dire.

— Tu m'entends parfaitement... Ah ! tu fais là un joli métier, et il ne te manquait plus que d'écrire des lettres anonymes !

Firmin, effrayé par ce nouvel orage qui menaçait d'éclater, voulut s'interposer :

— Florence, la colère t'égare ; Léontine n'est pas capable d'une pareille noirceur.

— Pas capable ?... Elle est capable de toutes les vilénies !... Rappelle-toi donc sa trahison dans l'affaire Touchebœuf ; tu n'y voulais pas croire, non plus, parce qu'elle t'en imposait avec ses mines de fausse dévote ; et pourtant, tu as été obligé de te rendre à l'évidence... Aujourd'hui, c'est la même rouerie, seulement moi, j'y vois clair... C'est elle qui m'a dénoncée à Vigneron !

— Mensonge ! murmura Léontine entre ses dents.

— C'est toi ! répéta Florence, en s'emparant de la lettre que son mari avait jetée sur la table et en la parcourant des yeux, tu aurais dû mieux déguiser ton écriture, ma chère, on la reconnaît... Et ton style, et même tes fautes d'orthographe... Tiens, cria-t-elle en froissant rageusement le papier dans ses doigts, tu mériterais que je me serve de ta lettre pour frotter ton laid visage.

— Florence, suppliait Charmois navré, tais-toi !... tu me fais du mal...

— Laisse donc, papa, reprit M<sup>me</sup> Lavour de sa voix vinaigrée, laisse-lui dégorger sa bile, ça la soulagera... Ma chère, si je suis capable de toutes les vilénies, comme tu le prétends charitablement, il y en a pourtant une que je n'ai pas commise : je ne trompe pas mon mari, moi, je n'ai pas d'amans !

— Pardi ! tu es bien trop déplaisante pour en avoir, et c'est ce qui t'enrage... Tu préfères ruiner papa, en venant chaque matin lui soutirer de l'argent pour solder les dettes de jeu de ton Lavour, qui parie aux courses et fréquente les tripots...

— Je te conseille de parler de dettes, quand notre père a encore dans les mains les mémoires de tes fournisseurs et qu'il va être obligé de les payer de sa poche... Et il y en a pour cher!.. Tu n'y vas pas de main morte : couturière, modiste, lingère, ça se chiffre par des mille et des mille ; et tu oses m'accuser de ruiner papa!... Mais c'est toi qui es la ruine et le déshonneur de la famille!

— Léontine! Florence! s'exclamait le malheureux Firmin, en allant de l'une à l'autre, assez! assez!... Vous me tuez!

— Non, mon père, insistait Léontine avec une colère blanche, je ne permettrai pas à ma sœur de me traiter insolemment, quand elle devrait baisser la tête et rougir de honte, après ce qui vient de se passer... Une créature qui vous gruge pour aller nocer avec ses galans... Ah! si ma pauvre mère vivait encore, c'est elle qui la ferait rentrer dans un trou de souris...

— Ma mère! riposta Florence, c'est toi qui as avancé sa mort par tes méchancetés. Et aujourd'hui même, qui est-ce qui a imaginé de tourmenter papa en lui réclamant sa part de succession? C'est toi et ton grippe-sou de mari.

— Tu oublies que M. Vignerou en a eu l'idée le premier et qu'il a conduit Lavour chez un avocat, pour le renseigner sur ses droits à l'héritage...

— Vignerou, au moins, était excusable... Il est père de famille et il s'inquiétait des intérêts de son fils.

— Son fils! ricana Léontine, ah! oui, l'enfant de trente-six pères!...

— Je te défends de l'attaquer à mon fils...

Elles s'avançaient l'une vers l'autre, prêtes à en venir aux mains. Charmois se jeta entre elles et, saisissant Léontine par le bras :

— Je t'ordonne de te taire! lui intima-t-il d'une voix sourde.

— C'est bien, grogna M<sup>me</sup> Lavour en se dégageant des doigts de Firmin, du moment que tu me laisses insulter chez toi, je n'ai plus qu'à sortir... Je cède la place à cette honnête femme!... Je ne rentrerai ici qu'avec l'homme d'affaires chargé de mes intérêts.

Furibonde, elle quitta la salle à manger. Charmois, s'affaissant sur une chaise, s'était accoudé à la table, les poings dans les yeux. Il y eut un mortel silence; puis Florence s'approcha de son père et murmura de sa voix cajoleuse :

— Papa, n'est-ce pas que tu ne crois pas un mot de toutes ces infamies?...

Le pauvre homme releva la tête, regarda un moment son aînée d'un œil ahuri, puis une expression de dégoût crispa ses lèvres :

— Va-t'en, toi aussi, grommela-t-il, je n'ai plus de filles!... Je veux avoir la paix... Ne plus rien savoir ni rien entendre... Va-t'en!

Elle secoua les épaules, lissa ses cheveux, passa son mouchoir sur ses joues, et lentement, onduleusement, avec sa démarche féline, elle s'en alla à son tour...

## XVII

Lorsque Désiré revint des champs un peu avant midi, Firmin Charmois n'avait pas bougé de la salle à manger. Accoudé à la table, les yeux hagards, comme un homme qui s'éveille d'un mauvais rêve, il demeurait à la même place, le cerveau trouble, les membres brisés, feuilletant machinalement la liasse de factures que lui avait remise son gendre Vigneron. Ce fut à peine s'il s'aperçut de la présence de son fils. Quant à celui-ci, effrayé de l'altération des traits de son père, alarmé de le trouver en cet état d'accablement, il s'approcha du rosieriste et lui posant légèrement la main sur l'épaule :

— Qu'as-tu, papa? demanda-t-il, es-tu souffrant?

— Ah! c'est toi! murmura Firmin en tressaillant; oui, je souffre... J'ai mal là... et là, ajouta-t-il en montrant son front et sa poitrine; elles m'ont assassiné!

— Qui ça?

— Tes sœurs... Ah! les misérables!... C'était à qui des deux me retournerait plus cruellement le couteau dans la plaie... L'une me réclamait sa part d'héritage, l'autre m'écoeurait avec ses ignominies...

Alors il raconta la visite intéressée de Léontine, la brusque irruption de Vigneron poussant devant lui Florence surprise en flagrant délit d'adultère, les menaces de divorce apaisées à grand-peine par de nouveaux sacrifices d'argent, enfin l'atroce scène entre les deux sœurs. A mesure qu'il évoquait les détails de son martyre de la matinée, Firmin était repris par une surexcitation fébrile :

— Ah! s'écriait-il, elles en ont remué, du fiel et de la boue!...

Il me semblait qu'on vidait un égout près de moi et que j'en recevais toutes les sales éclaboussures. J'en suis encore empoisonné!

— Papa, calme-toi! disait Désiré, éccœuré à son tour; mes sœurs sont de mauvaises natures, il y a longtemps que je m'en suis aperçu pour ma part... Oublie-les; je te reste, moi, et tu sais que tu peux compter sur mon affection... Nous vivrons ensemble, côte à côte; nous nous consolerons ensemble de l'ingratitude de ces deux méchantes filles qui ne t'ont jamais aimé, et nous trouverons moyen de nous tirer d'affaires.

— Non, gémissait Charmois, retombant dans son accablement, c'est fini, je n'ai plus de goût à rien, je suis à bout... Elles m'ont tué... moralement et commercialement; car c'est ma ruine qu'elles veulent: Florence doit de grosses sommes que je me suis engagé à payer; quant à l'autre, c'est pis: elle exige sa part d'héritage; demain elle m'enverra l'huissier pour me sommer de procéder à une liquidation... Elles me mettront sur la paille: mais je suis résigné à tout pour avoir la paix; je ne tiens plus à rien... Je vais aller chez le notaire: on vendra la Châtaigneraie, les pépinières, le matériel, tout le tremblement... Vente par licitation des meubles et immeubles dépendant de la maison Charmois... Ça fera bien sur une affiche!

Un gros sanglot lui coupa la parole. Désiré sentait ses yeux s'emplier de larmes. Il saisit le vieillard dans ses bras et lui baisa les joues:

— Eh! non, répliqua-t-il, ne jette donc pas comme ça le manche après la cognée; plaie d'argent n'est pas mortelle... Comment peux-tu te laisser abattre ainsi, toi, avec ton intelligence et ton énergie?...

— Je n'en ai plus!... Elles m'ont tout pris.

— Je t'en rendrai... Est-ce que je ne suis pas là, moi, pour te prêter main-forte!... D'abord, je sais un moyen d'arranger les choses, sans aliéner un pouce de terre, et je vais te l'expliquer...

Ils furent interrompus par la servante qui venait dresser le couvert pour le déjeuner de midi. L'explication promise ne pouvait avoir lieu devant cette fille, dont l'attention avait été déjà éveillée par les événemens de la matinée, et qui rôdait autour de ses maîtres, ouvrant les oreilles, écarquillant les yeux avec l'impudente curiosité des domestiques, quand ils flairent un malheur dans la maison. Ils s'attablèrent donc silencieusement, l'un en face de l'autre, et n'échangèrent que des paroles insignifiantes pendant

ce frugal repas, composé d'artichauts à la croque-au-sel, d'œufs à la coque et de viande froide, auquel ils touchèrent à peine. Ils avaient tous deux l'estomac fermé : Charmois par l'affreuse secousse de la matinée, et Désiré par la perspective de la grave explication qu'il devait à son père. Depuis la veille, il en préparait les élémens dans sa tête. Au premier abord, il lui avait semblé qu'elle serait facilitée par les tristes événemens qui la rendaient urgente ; mais plus le moment décisif approchait, plus les objections lui paraissaient sérieuses et plus ses appréhensions croissaient. Il se demandait avec un frisson intérieur comment l'orgueilleux et opiniâtre rosiériste accueillerait ses confidences et ses propositions. S'apitoyant mentalement sur la nouvelle déconvenue qu'il allait lui infliger, il regardait avec inquiétude son père qui essayait en vain d'avaler quelques bouchées, puis repoussait finalement son assiette encore intacte.

Firmin ne mangeait pas, mais il buvait de pleins verres d'eau rougie pour rafraîchir sa gorge en feu. Ses yeux mornes erraient machinalement par la pièce ; ils tombèrent soudain sur une aquarelle accrochée au mur et représentant la rose du capitaine Fortune, cette rose modifiée par l'industrie de Désiré et baptisée du nom de « La belle Sabine. » Brusquement il se rappela le dimanche ensoleillé où dans cette même salle on avait fêté sa décoration ; il revit la table fleurie, les flûtes où moussait le champagne, Reine souriante en face de lui, et son garçon triomphant, lui offrant dans un verre le premier échantillon de sa création nouvelle. Ses yeux se mouillèrent ; Désiré, surprénant ce regard humide fixé sur l'aquarelle et devinant ce qui se passait dans le cœur paternel, se sentit lui-même secoué par l'émotion. Ils échangèrent silencieusement une commune pensée de deuil et de regret, puis détournèrent la tête. Le dessert enlevé, on servit le café et, délivrés de l'espionnage de la bonne, ils purent enfin s'épancher librement.

— Tu m'as dit tout à l'heure, commença Charmois, que tu connaissais un moyen de me tirer d'embarras sans que nous soyons forcés de vendre... Mon pauvre garçon, je crois que tu t'illusionnes... Mais, n'importe ; dans la situation où je suis, je ne veux pas qu'on me reproche d'avoir repoussé une planche de salut, si mince qu'elle soit... Communique-moi donc ton idée.

— La voici... Mais auparavant, papa, promets-moi de l'examiner avec calme, de m'écouter jusqu'au bout sans t'irriter, et de

ne pas t'offusquer de quelques détails qui te paraîtront étranges ou antipathiques.

— Hum! voilà bien des précautions!... Je ne suis pas assez déraisonnable, assez enfant, pour rejeter tes propositions, uniquement parce qu'elles contrarient mes goûts... Pourquoi m'offusquerais-je, si ton moyen est pratique et honorable?

— C'est qu'il s'agit de choses délicates... Et d'abord, permets-moi de me confesser avec sincérité, au risque de te chagriner...

Le visage du rosiériste se rembrunit, une lueur soupçonneuse traversa ses prunelles, comme le rayon blafard d'un soleil d'orage, et serrant violemment le bras de son fils :

— Tu as revu Sabine? demanda-t-il.

— Oui... je l'ai revue.

Les lèvres de Firmin se crispèrent, il lâcha le bras de Désiré et murmura faiblement :

— Toi aussi, tu me trahissais!

— Je t'en prie... Avant de me blâmer, laisse-moi te conter comment c'est arrivé... Je te jure que depuis un an j'avais tenu la promesse faite à ma mère; malgré le chagrin que j'éprouvais, j'avais évité toutes les occasions de me rencontrer avec celle que j'aimais... et que j'aime encore... Que veux-tu?... On peut violenter ses sentimens, les renfoncer au fond de soi-même, on ne les change pas. Comme je te le disais, l'an dernier, on ne peut ôter l'amour de son cœur, ainsi qu'on arrache une mauvaise herbe...

Firmin poussa un douloureux soupir et hocha la tête. Désiré continua :

— Hier soir, un hasard m'a remis en présence de Sabine. Elle travaillait dans le jardin de sa tante... A un moment, elle a relevé la tête, nos regards se sont croisés et je n'ai pas eu la force de m'éloigner sans un mot d'amitié. Il aurait fallu être un ange pour résister à la tentation et je ne suis qu'un garçon très faible, trop sensible peut-être, tel que tu l'as été sans doute, toi aussi, dans ta jeunesse. En revoyant celle que j'ai adorée depuis l'enfance, je suis revenu à elle, comme elle est revenue à moi. Nous nous sommes reparlé. Je lui ai avoué franchement pour quelles raisons je l'avais quittée; elle m'a expliqué à son tour les motifs qui l'avaient forcée à se réfugier chez M<sup>lle</sup> Nivard, et j'ai dû convenir qu'ils étaient justes, qu'il lui était impossible d'agir autrement. Alors l'ancien amour, toujours vivace, nous est

remonté aux lèvres et, tout en reconnaissant les difficultés qui nous séparent, nous n'avons pas pu nous empêcher de les déplorer...

— Et naturellement, vous avez maudit ensemble la cruauté de ton père!

— Non, j'ai tout mis sur le compte de nos ennuis d'argent... J'ai énuméré à Sabine les malheurs qui nous avaient accablés, la grêle de l'an dernier et la mort de maman; je lui ai fait comprendre que, dans l'état actuel de nos affaires, je ne pouvais songer à me marier...

— Il ne manquait plus que ça! interrompit Charmois irrité; tu as eu la faiblesse de divulguer à cette fille nos secrets de famille, et demain tout le pays saura que je suis gêné...

— Je n'ai pas eu de secrets pour Sabine, pas plus qu'elle n'en a eu pour moi... J'étais sûr de sa discrétion, comme elle était sûre de la mienne... Seulement...

— Eh bien! quoi, seulement?

— Nous croyions nous parler sans témoins, tandis que sa tante nous entendait... Elle était occupée à ranger ses paniers de fraises dans la loge... à quelques pas de nous.

— C'est complet! grommela Firmin; malheureux, dans quel guépier es-tu allé te fourrer?

— Attends avant de t'emporter, répliqua Désiré, c'est peut-être un mal pour un bien... Après avoir écouté nos plaintes, M<sup>lle</sup> Nivard a été touchée, car elle a bon cœur; elle est venue à nous et, spontanément, elle s'est offerte à me rendre service!... Elle m'a fait des propositions que je suis chargé de te transmettre.

— Vraiment?... répéta le père en affectant une complète impassibilité, je suis curieux de les connaître.

— Sabine est l'unique héritière de M<sup>lle</sup> Nivard... Celle-ci promet, si nous nous épousons, de donner sur-le-champ en dot à sa nièce une somme suffisante pour relever les affaires de ta maison, solder tes créanciers, régler la part de mes sœurs, sans que tu sois obligé d'en venir à une licitation.

— Ha! ha! murmura Firmin entre ses dents.

Il se leva, enfonça ses mains dans ses poches, et commença de piétiner à travers la salle :

— Et tu t'es empressé d'accepter cette offre charitable?

— Non, j'ai répliqué simplement que je te la transmettrais... C'est ce que je viens de faire, et j'attends ta réponse.

Il s'arrêta net, le visage plaqué de rouge et les pupilles dilatées, puis croisant les bras et se campant devant Désiré :

— Ma réponse? répliqua-t-il d'une voix sourde, la voici, et tu pourras la porter de ma part à la demoiselle : j'aimerais mieux casser des pierres sur la route, ou même mendier aux portes que de relever mes affaires avec les écus d'une fille, qui les a gagnés, on sait comment!... Seigneur Dieu! faut-il en être réduit à voir mon fils, un Charmois! trouver tout simple un pareil marché!... Vendre mon consentement! Remonter mon industrie avec les sous de la Nivard! Merci, je ne mange pas de ce pain-là!... Les équipées de tes sœurs me suffisent et je ne veux pas d'un nouveau scandale... Maintenant que tu connais mon opinion, c'est à toi de consulter ta conscience et ton cœur...

— Je crois, répartit Désiré, qu'un garçon de vingt-cinq ans est libre de se marier comme il l'entend, à condition qu'il supporte la responsabilité de son choix, voilà pour ma conscience; quant à mon cœur, il est partagé entre Sabine et toi, et il voudrait se dévouer à vous deux... Si tu as des scrupules, laisse-moi prendre la maison à mon compte, je la gèrerai avec l'argent que Sabine apportera en dot; c'est moi qui réglerai nos créanciers et payerai mes sœurs: de cette façon ta délicatesse ne sera pas blessée.

— Et la tienne, crois-tu qu'elle sera sauvée?... Ça me fait bouillir de t'entendre raisonner de la sorte... Tu as à présent la manche bien large, et pour que ta moralité se soit altérée à ce point, il faut que cette fille t'ait ensorcelé!

— Elle m'a ensorcelé, en effet, par sa beauté et par sa bonté...

— Par sa vertu aussi, n'est-ce pas? une vertu abritée sous l'aile de M<sup>lle</sup> Nivard... Quelle garantie!

— Préférerais-tu celle de son oncle Touchebeuf?

— Eh! que m'importe!... Elle ne sera jamais ma bru! Ce mariage ne se fera pas...

Désiré fixa lentement ses yeux sur le visage de son père. Il y lut une obstination têtue et comprit que ni l'intérêt ni le sentiment ne suffiraient à l'entamer. Alors il résolut de frapper un grand coup, en usant d'un argument qu'il tenait en réserve comme une arme suprême.

— Il faudra bien pourtant qu'il se fasse, répliqua-t-il, et tu y consentiras, quand je t'aurai tout dit.

— Comment, gémit le pauvre homme, ce n'est pas tout?

— Non... L'honnêteté, la loyauté, autant que l'affection, me commandent d'épouser Sabine.

— Je ne comprends pas.

— Elle m'appartient et je lui appartiens..., expliqua Désiré; je lui dois une réparation... Tu parlais de scandale, tout à l'heure, réfléchis à ce qu'on dirait de ton fils, dans le pays, si j'abandonnais cette jeune fille, après l'avoir gravement compromise?

Firmin se laissa choir, abasourdi, sur le premier siège qu'il rencontra. Désiré ne s'était pas trompé en supposant que l'homme droit, honnête, tout d'une pièce qu'était Charmois, n'admettrait pas que son fils se rendit coupable d'une mauvaise action.

— Alors, dit-il avec une colère rentrée, les choses en sont venues là!... Tu as abusé de cette fille?... J'avais raison de penser que tu avais perdu le sens moral... Enfin, quand je rabâcherai toujours la même chose, c'est la carte forcée... Je suis de ton avis, il y a assez chez nous de deux scandales sans en ajouter un troisième, qui serait le pire de tous, parce que tu es un homme et que tu devrais être à l'abri de pareilles défaillances... Ah! les enfans!... Va donc, va annoncer à la nièce de M<sup>lle</sup> Nivard que je ne m'oppose pas... à une réparation.

— Tu consens? s'écria Désiré avec une joie égoïste qui l'empêchait de voir l'amère et muette souffrance de son père.

— Je consens.

— Merci!... Tu es aussi bon que juste... Je cours là-bas rassurer Sabine... Papa, ajouta-t-il en s'arrêtant, laisse-moi t'embrasser.

— Non... Va!

Il l'écarta de la main et, tandis que Désiré, moitié satisfait, moitié tourmenté par un remords, quittait la salle à manger, le vieillard, replongeant sa tête dans ses mains, murmurait :

— Je n'ai plus personne!

## XVIII

Firmin Charmois s'était enfin décidé, à son tour, à quitter la salle à manger. La solitude de la maison lui pesait, il avait la tête lourde et éprouvait le besoin de marcher au grand air, pour secouer la torpeur qui l'engourdissait. Il prit à travers champs et chemina au hasard sous le flambant soleil de juin.

C'était la saison où ce fertile canton de la banlieue Sud offre l'aspect d'un coin de paradis terrestre, où l'harmonieuse profusion des herbes, des fleurs et des fruits donne à l'œil et à l'odorat les sensations les plus variées, les plus exquises. — Les champs d'œillettes roses ou cramois voisinaient avec les cerisiers mûrissans; les clos plantés de cassis alternaient avec des massifs de framboisiers et des parterres de sauges empourprées. Tout à travers, des bandes de coquelicots couraient comme une écarlate broderie; çà et là, parmi ces rouges colorations, une pièce d'avoine mettait un frisson argenté; un bout de vignoble étalait sa tache d'un vert phosphorescent. Dans l'air chaud, le virginal parfum de la vigne en fleur se mêlait à l'odeur poivrée des œillets, à la senteur savoureuse des framboises. Les routes blanches, qui fuyaient entre ces diverses cultures et qu'ombrageaient des noyers touffus, semblaient conduire à des pays d'abondance et de liesse. — Autrefois, Firmin se délectait à ce spectacle de plantureuse fécondité; mais en ce moment, toutes ces beautés de la terre et du ciel n'éveillaient en son cœur meurtri qu'un sentiment d'angoisse et de déchéance. Il se faisait l'effet d'être chassé de ce merveilleux paradis. Constamment, bourdonnaient à ses oreilles les récriminations de son gendre Vigneron et les voix hargneuses de ses filles. Il regardait les floraisons éparses de chaque côté du sentier et se disait : « Jamais, tu n'en goûteras plus les douceurs; » il aspirait dans le vent l'haleine des vignes épanouies et songeait : « L'été n'aura plus de parfums pour toi ! » Il s'arrêta un instant en vue d'un cerisier, dans lequel un garçon perché à chevauchons cueillait les cerises mûres et les jetait sur l'herbe, en sifflant comme un loriote. L'image de Désiré s'évoqua dans son esprit et sa dernière, sa récente blessure saigna cruellement : « Lui aussi, gémit-il, m'a abandonné ! »

Il repensa aux confidences navrantes, qu'il avait reçues une heure auparavant. — Avec quelle sérénité, ce fils qu'il adorait, lui avait fait part des humiliantes propositions d'Adeline Nivard ! avec quel inconscient égoïsme il envisageait l'idée de reprendre à son nom la maison Charmois et de laisser son père en dehors des affaires, comme un homme qui est au bout de son rouleau et qui ne compte plus !... Il ne semblait pas se douter que chacune de ses paroles entraînât ainsi qu'un coup de poignard dans le cœur paternel. Absorbé par son maudit amour pour Sabine, il ne s'occupait de l'avenir qu'à son point de vue personnel et ne se de-

mandait pas ce que, dans cette combinaison, deviendrait son père, mis sans façon au rancart. Il s'imaginait que l'argent accommodait tout. Ainsi, c'était maintenant la loi : les pères devaient peiner, suer sang et eau pour nourrir, éduquer les enfans, puis quand ceux-ci devenaient grands et assez forts pour voler de leurs propres ailes, les vieux n'avaient plus qu'à disparaître, à se terrer dans un trou et à y mourir oubliés ! Mieux valait alors employer tout de suite la méthode des sauvages qui se débarrassaient de leurs vieux parens en les branchant à un arbre!... Après tout, concluait Firmin, en se remémorant ses dernières désillusions, mourir est encore ce qu'il y a de plus simple, quand on s'aperçoit qu'on ne réussit plus à rien, et que les autres vous regardent comme un inutile... »

Il continuait de cheminer à l'aventure, la tête basse, le dos voué. A côté de lui, une alouette surgit d'un champ de blé et, les ailes éployées, s'élevant par courtes saccades, monta droit vers le ciel en gazouillant : « Chante, toi, songeait amèrement Firmin, tes petits ne sont pas encore emplumés et tu es toute fière de ta nichée!... Moi aussi, il n'y a pas longtemps, je chantais victoire et je m'estimais le plus heureux des pères... A présent, il faut déchanter... »

Il relevait la tête pour suivre en son ascension l'alouette, qui n'était déjà plus qu'un point brillant dans l'air bleu, quand soudain il tressauta, en apercevant en face de lui Éloi Touchebœuf, qui venait de déboucher d'un sentier masqué par le rideau d'une pépinière.

Les deux hommes n'étaient qu'à quelques toises l'un de l'autre et ne pouvaient plus s'éviter. Ils se dévisagèrent en silence et la même réflexion leur vint sans doute simultanément, car leurs yeux exprimèrent la même surprise mélancolique.

— Eh bien ! quoi ? dit maussadement le marchand de grains, qu'as-tu à me reluquer ?... Tu me trouves changé, n'est-ce pas ?

Changé, il l'était en effet. Toute sa graisse avait fondu : il ne restait dans ses vêtemens trop larges que l'armature de sa robuste charpente. Les joues se creusaient, blafardes et flasques ; des bourrelets de chair molle se boursoflaient au-dessous des yeux d'un gris terne, et deux rides en rigoles allaient des ailes de son nez aux coins tombans de ses lèvres minces. Sa tenue était minable ; il portait une barbe de huit jours aux poils blanchissans et rudes...

— Toi aussi, continua-t-il malignement, tu n'as ni rajenni ni embelli... La mairie ne te réussit pas !

— Moi, j'ai eu de gros chagrins, murmura Charmois.

— Des chagrins ! répliqua Touchebœuf d'un ton âpre, chacun en a son lot, tôt ou tard... c'est comme le mauvais temps : quand il ne vient pas en hiver, il se rattrape en été...

Ils s'étaient mis instinctivement à marcher côte à côte ; ils se devinaient frappés l'un et l'autre, et cette communauté dans la peine réveillait inconsciemment en eux les anciennes habitudes de camaraderie.

— Encore, toi, poursuivit le marchand de grains, faut pas te plaindre... Tu as été gâté !

— Pas depuis un an, toujours ! soupira Firmin en hochant tristement la tête.

— Oui, tu as perdu ta femme, mais il te reste des enfans... Ta maison n'est pas vide.

Charmois eut un geste navrant... Cette allusion ironique aux consolations qu'il devait tirer de ses enfans surexcita sa nervosité malade, et des larmes lui montèrent aux yeux. La contraction de ses traits, le larmolement de ses paupières n'échappèrent point à l'investigation de Touchebœuf. En voyant les regards mouillés et la mine défaite de cet adversaire qui lui avait porté de si rudes coups, le marchand de grains sentit un baume couler mollement sur ses blessures, et la satisfaction d'être vengé par la propre infortune de son ennemi, adoucit sa rancune. Il s'assit lourdement sur le talus du fossé et reprit d'une voix presque apitoyée :

— Quoi?... Ça ne va donc pas à la Châtaigneraie ?...

— Non, répondit Firmin, en se jetant à son tour à côté de son ancien rival, j'ai beau avoir deux filles et un garçon, la maison est tout de même vide... Ah ! ma pauvre Reine avait raison de dire : « Petits enfans, petit tourment ; grands enfans, grand tourment. » Mes filles me grugent et mon garçon m'abandonne...

Touchebœuf passa sa main sur ses lèvres, comme pour déguster en catimini les chagrins du rosieriste, puis il repartit sarcastiquement :

— Eh bien ! mon vieux, nous sommes logés à la même enseigne... Tu as eu, au moins, toi, la satisfaction d'être longtemps entouré et cajolé... et puis ce sont les enfans ! Mais, moi, je

prends dans ma maison une fille qui ne m'était de rien, je la soigne comme un père, je l'élève comme une princesse, je lui paye des plaisirs et de la toilette, et quand elle a vingt et un ans, quand elle pourrait me servir et me tenir compagnie dans mes vieux jours, elle me récompense par la plus noire ingratitude... Elle me trompe, elle va vivre avec mes ennemis, m'envoie les huissiers et se gausse de moi, pendant que je reste seul comme un chien galeux...

A mesure qu'il énumérait ses griefs contre Sabine, sa voix tremblait, ses poings se serraient et une lueur de colère flambait dans ses yeux gris.

— Ah! la gueuse, grogna-t-il, et dire que je ne puis rien contre elle!... Heureusement, ton Désiré s'est chargé de me venger... Il l'a compromise et l'a plantée là...

— Désiré? protesta piteusement Firmin, tu te trompes... Désiré l'aime toujours et il va l'épouser... malgré moi.

— Ils se marient! s'écria Touchebœuf en se levant, exaspéré. Ses lèvres crispées et entr'ouvertes sur ses dents déchaussées donnaient une expression féroce à sa physionomie; une fureur jalouse éclatait dans ses yeux enflammés.

— Et tu ne t'y opposes pas?... Tu permets à ton garçon d'épouser la nièce de la Nivard?...

— J'ai essayé, balbutia Firmin en baissant la tête, mais il ne m'a pas écouté; il n'en fait qu'à sa tête... Je n'ai plus de fils...

— Je t'aurais cru de la poigne, tu n'es qu'une chiffe!

Touchebœuf s'en allait déjà... D'une voix presque suppliante, Charmois le rappela :

— Éloi, mon camarade, ne nous quittons pas comme ça... Si nous avons eu des raisons ensemble, nous en sommes assez punis... Donne-moi la main.

— Va-t'en au diable! grommela le marchand de grains.

Toutes ses rancunes s'étaient rallumées; il tourna le dos au rosiériste, s'éloigna d'un pas trébuchant et disparut derrière les pépinières des Saussaies...

Lorsqu'il eut lentement regagné la Châtaigneraie, Firmin trouva la maison aussi déserte qu'il l'avait laissée. Il s'enquit de Désiré près de la servante : — le jeune homme était rentré au logis ce tantôt, mais uniquement pour prévenir qu'il passerait la soirée dehors et qu'on ne l'attendit pas à l'heure du souper.

— Oui, se dit douloureusement Charmois, il soupera chez

Adeline Nivard avec sa bonne amie... Peu lui importe que son père mange tout seul, en face d'un couvert vide !

Il enfila son veston de travail, coiffa un chapeau de paille et descendit dans les jardins.

Le soleil commençait à s'abaisser vers l'horizon et baignait d'une lumière plus chaude la profusion des roses épanouies. La floraison était dans son plein. Les rosiers semaient de taches empourprées ou pâlisantes les carrés et les plates-bandes ; ils s'épandirent en buissons dans les corbeilles d'angles, ils grimpaient aux arbres, tapissaient les façades et se voûtaient en arceaux au-dessus de la grande allée. Boutonnantes ou déjà décloees, les corolles semblaient alanguies par la chaleur. Pourtant l'œil était réjoui par la variété des nuances et la richesse des tonalités. Les *Capucines* couleur d'aurore étaient largement ouvertes et, çà et là, dans le calme de l'atmosphère, on voyait leurs pétales orangés se détacher, tourner lentement et joncher le sol. Les *Niel* inclinaient leurs têtes trop lourdes et jetaient dans la verdure foncée des notes d'un jaune mourant ; les *Chromatelles* foisonnaient, pareilles à d'épais boutons d'or. Dans les plis chiffonnés de la robe claire des *France*, dans le cœur blanc des *Souvenirs de la Malmaison*, et dans les pétales cramoisis des *Jacqueminot*, les cétaines aux élytres mordorées s'enfonçaient et se roulaient voluptueusement. Des papillons soufrés ou fauves tournoyaient, ailes éployées, sur la blancheur liliale des *Boules de Neige* et sur la rougeur carminée des *Margottin*. L'air était imprégné d'haleines suaves ; toute la gamme des parfums y montait par bouffées : — la senteur fine des roses-thé, l'odeur musquée des *pimprenelles*, la fragrance capiteuse des *Cent-feuilles* moussues.

Lentement, Firmin chemina parmi ces glorieuses floraisons de l'été. Il examinait une à une, d'un œil attendri, les merveilleuses créations qu'il avait répandues dans le monde entier et qui le rendaient célèbre. Chacune de ces roses était pour lui une amie et rappelait une phase de sa vie laborieuse. — Il s'arrêta devant une *Reine Charmois*, pleine, globuleuse, d'un rose tendre glacé, et il revit les jours lointains de ses débuts. Cette fleur d'une grâce vigoureuse avait été son premier « gain ». A cette époque, le ménage joignait difficilement les deux bouts ; on trimait dur, avec seulement deux aides-jardiniers. Reine partait avant l'aube pour vendre des fleurs au marché de la Madeleine. Elle revenait sur le tard, recrue de fatigue, et on soupa modestement en causant des

incidens de la journée. Elle était jeune, fraîche et avenante, dévouée surtout, et ne craignant point sa peine. Aussi, pour lui marquer son affection, Firmin lui dédiait-il la nouvelle rose, et ça portait bonheur à la maison; les commandes affluaient, la *Reine Charmois* obtenait une médaille à l'exposition d'horticulture, et Reine, le jour de l'inauguration, pleurait de joie en voyant les amateurs s'extasier devant la belle fleur qui portait son nom. Pauvre Reine!... Ce ne seraient pas des larmes de joie qu'elle verserait aujourd'hui, si elle revenait en ce monde... « Elle a eu raison de mourir! » pensait Firmin en s'éloignant...

Un peu plus loin, ses regards humides se fixaient sur la *Gloire de Saint-Saviol*. — grande, généreuse, de forme parfaite et d'un beau rouge écarlate, — qui avait jadis obtenu la médaille d'honneur. En ce temps-là, la Châtaigneraie était en pleine prospérité: Désiré courait sur ses deux ans, Florence et Léontine grandissaient. Comme elles étaient mignonnes, Florence surtout!... Le soir, Firmin les prenait chacune sur un de ses genoux; elles le câlinaient et, lui, les dodelinait doucement jusqu'à ce qu'elles s'endormissent côte à côte sur sa poitrine. Quels beaux châteaux en Espagne il édifiait alors, tout en les berçant! Il rêvait de les marier plus tard à des horticulteurs, épris des roses comme lui, et qu'il associerait à son industrie. Il se voyait en imagination heureux, aimé, gagnant renommée et richesse pour ses enfans et ses petits-enfans, rassemblés sous son toit... Quels mécomptes, depuis!... Comment ces fillettes si fines, si drôlettes et si sages, avaient-elles pu devenir les deux méchantes créatures qui, ce matin même, lui infligeaient une si cruelle agonie!... Il les avait trop choyées, trop gâtées; elles s'étaient habituées à croire qu'on leur devait tout et qu'elles ne devaient rien. Si quelqu'un lui avait dit autrefois qu'il les caressait trop et qu'elles lui deviendraient un jour odieuses, il se serait rebiffé avec colère... Et pourtant, c'était la cruelle vérité...

Le soleil plongeait maintenant derrière les bois; le ciel restait d'un bleu immaculé et les tons des roses gardaient leur vivacité; leur parfum semblait s'accroître encore. Firmin tressaillit douloureusement. Il venait de voir devant lui cette variété de la rose *Fertune*, créée par Désiré. Elle dressait fièrement ses boutons et ses corolles en corymbe et, dans la lumière apaisée du soir, elle étalait son étrange beauté. Ah! cette variété si rare, sa naissance avait marqué le dernier beau jour du rosieriste!... Ses

malheurs dataient du matin où Désiré la lui avait offerte dans un verre d'eau ; c'était comme s'il lui avait tendu un calice empoisonné !... A cette pensée, une douleur cuisante lui brûlait la poitrine, et malgré cela, l'artiste, qui survivait en Charmois, ne pouvait s'empêcher d'admirer la souplesse et le coloris de cette rose, qui portait le nom de « La belle Sabine ». Avec son pistil vert, ses pétales abricot, frangés de carmin, elle était adorable et séduisante comme la fille qui avait ensorcelé Désiré !... Instinctivement, Firmin voulut se pencher et attirer à lui une des tiges, pour contempler la fleur de plus près, et soudain il éprouva de nouveau, dans la région du cœur, cet affreux malaise qu'il avait ressenti la veille : — trois ou quatre lents et horribles battemens, puis la respiration lui manqua, un éblouissement fit tourner devant ses yeux toutes les floraisons du jardin, et il tomba comme une masse sur le sable de l'allée...

Sur son corps immobile, sur son visage violacé, les tiges du rosier, toutes vibrantes de sa dernière étreinte, firent pleuvoir les pétales de leurs corolles ; et quand, à la brune, un aide-jardinier redescendit l'allée avec ses outils, il trouva Firmin Charmois inanimé et déjà froid, sous l'odorante jonchée des roses de la Châtaigneraie.

ANDRÉ THEURIET.

---

---

# LA SIBÉRIE

## ET LE TRANSSIBÉRIEN <sup>(1)</sup>

---

### LE CHEMIN DE FER

---

Le jour où la Russie descendit des solitudes glacées que baigne la mer d'Okhotsk pour s'emparer, aux dépens de la Chine, des rives du fleuve Amour, pousser sa frontière sur le Pacifique jusqu'au 43° degré de latitude, jusqu'aux limites mêmes de la Corée, vit s'accomplir un des faits les plus importans de l'histoire de notre siècle. Consacrés en 1858 par le traité d'Aigoun et coïncidant presque avec l'ouverture du Japon aux étrangers, ces événemens passèrent presque inaperçus aux yeux de l'Europe, tout occupée alors du Levant méditerranéen. Ils préparaient pourtant un déplacement de l'axe de la politique du monde, ils faisaient entrer la Russie en contact direct avec l'Empire chinois, auquel elle ne touchait jusqu'alors que par des déserts; ils donnaient au Tsar une base d'opérations en Extrême-Orient, en même temps qu'ils marquaient le début de l'évolution prodigieuse qui devait transformer le Japon. Ils contenaient donc en germe tous les extraordinaires changemens qui se sont accomplis depuis dans l'Asie orientale.

Pour que la politique russe portât tous ses fruits, il fallait toutefois que ces nouvelles acquisitions fussent unies au centre de l'Empire par un lien solide. La Russie venait d'expérimenter durement en Crimée combien il est difficile de faire la guerre sur un théâtre bien moins éloigné pourtant que ses nouvelles possessions d'Extrême-Orient, en l'absence de voies de communication rapides.

(1) Voir la *Revue* du 15 mars.

De l'Europe au Pacifique, les transports par terre duraient des mois, et la Russie ne pouvait espérer de bien longtemps être maîtresse de la mer. Aussi l'idée de construire un chemin de fer à travers la Sibérie germa-t-elle d'abord dans l'esprit du principal auteur de l'annexion des pays de l'Amour et leur premier gouverneur, le comte Mouravief-Amoursky. Le Transsibérien est donc avant tout un chemin de fer politique, et c'est à ce titre qu'Alexandre III en a décidé l'exécution par le rescrit du 17 mars 1891. Ses constructeurs n'ont eu garde d'oublier qu'il est destiné à avoir aussi de puissans effets économiques en ouvrant une nouvelle route, la plus courte de toutes, entre l'Europe et l'Extrême-Orient et en permettant l'exploitation des vastes richesses de la Sibérie, que le manque de communications faciles condamnait à la stérilité. Les immenses résultats politiques et économiques qu'il doit avoir justifient l'entreprise de ce long et coûteux travail et l'attention avec laquelle le monde entier en suit les progrès.

## I

Pour juger de la révolution qu'apportera le Transsibérien dans l'état politique et économique du nord de l'Asie, il n'est pas inutile de s'être par soi-même rendu compte de la difficulté des communications et des obstacles de tout genre qui s'y opposent aujourd'hui aux transports. Le mode de locomotion le plus rapide dont on dispose, celui qui intéresse les voyageurs, c'est la voiture en été, le traîneau en hiver. Il y a vingt ans, il fallait y monter à Kazan, sur le Volga, pour franchir jusqu'à Vladivostok plus de deux mille lieues, qu'on parcourait en deux mois dans la saison la plus favorable aux voyages, lorsqu'une couche de neige solide et unie remplace la boue et les ornières des routes sibériennes. Plus tard, le progrès de la navigation et la construction d'un chemin de fer à travers l'Oural reportèrent le point de départ sur le versant oriental de cette chaîne, puis bien plus à l'est, au point le plus oriental qu'atteignent les bateaux à vapeur dans le bassin de l'Obi, à Tomsk; en été, le trajet en voiture se trouvait ainsi réduit à 3 000 kilomètres, au bout desquels on gagnait l'Amour, où la navigation recommençait. Depuis que le Transsibérien a dépassé Tomsk vers l'est, dès 1896, le point où l'on commence à se servir de la voiture et avec lui les dépôts de *tavantass* reculent sans cesse vers l'est.

L'été dernier, c'était dans la petite ville de Kansk, à 228 verstes au delà de l'Iénisséï, ou à la station de Kloutchi, située 100 verstes plus loin, que l'on trouvait le plus aisément à se procurer un véhicule. Il convient en effet d'acheter son *tarantass*, pour éviter l'ennui du transbordement complet à chaque station, que l'on est obligé de subir si on a recours aux véhicules, d'ailleurs moins confortables, que louent les maîtres de poste. Le chef de gare de Kloutchi, auquel on m'avait adressé, était, comme beaucoup d'agens subalternes en Sibérie, un exilé; autrefois capitaine d'artillerie et trésorier de son régiment, il avait eu le tort, disait-il, de céder à un mouvement d'excessive générosité en prêtant à l'un de ses camarades, malheureux au jeu, que l'état de sa propre bourse ne lui permettait pas d'obliger, des fonds puisés dans sa caisse; un inspecteur, arrivé le lendemain par un malheureux hasard, avait brisé sa carrière. Cette victime d'un trop bon cœur, depuis quatorze ans en Sibérie et devenu enfin chef d'une petite gare, ajoutait à ses maigres appointemens les profits de courtier en tarantass; pour 165 roubles — 440 francs — il me vendit le meilleur de ses véhicules qui venait, paraît-il, de servir à je ne sais quel personnage de marque et dont je devais me défaire deux mois plus tard pour 175 francs au moment de m'embarquer sur le fleuve Amour.

En écrivant *Michel Strogoff*, Jules Verne a popularisé le tarantass en France. C'est un véhicule sans ressorts, dont la caisse longue de deux mètres et justement comparée à une auge est portée par trois minces poutrelles de bois qui en dépassent largement les extrémités et s'appuient sur deux essieux assez bas, distans de 3 mètres à 3<sup>m</sup>,50. En relevant une vaste capote on protège contre la pluie l'arrière de la voiture; en y accrochant le tablier de cuir fixé à l'avant, on peut se calfeutrer presque hermétiquement. Le mérite du tarantass est sa solidité à l'épreuve de tous les cahots, et non son confortable. Il ne contient pas le moindre siège, et c'est couché sur une litière de foin, ou mieux encore sur ses bagages, avec interposition de couvertures, qu'il convient d'y voyager, quitte à s'asseoir de temps en temps sur le rebord de la voiture ou à côté du cocher pour changer de position. Les chevaux sont fournis par les maîtres de poste, moyennant 3 kopecks, c'est-à-dire 8 centimes par verste (1) et par cheval, plus un impôt fixe de 10 kopecks par cheval, perçu à chaque relais. L'attelage normal

(1) La verste a une longueur de 1067 mètres.

étant de trois chevaux et les relais de 25 verstes en moyenne, les frais reviennent pour cette distance à deux roubles et demi (7 fr. 67) environ, y compris le pourboire habituel de 20 à 25 kopecks au cocher : c'est un prix remarquablement faible pour un service de poste.

Les mêmes tarifs s'appliquent au traînage en hiver, mais dans les saisons intermédiaires, du 15 mars au 15 mai et du 15 septembre au 1<sup>er</sup> décembre, alors que le dégel défonce les routes ou que le régime d'hiver n'est pas encore bien établi, le nombre des chevaux est porté à quatre, et les frais s'augmentent ainsi d'un quart. Lorsqu'un tarantass contient plus de deux personnes, porte une quantité exceptionnelle de bagages ou est de dimensions plus considérables que d'ordinaire, on se reporte à un tableau affiché dans les maisons de poste pour savoir quel est le nombre d'animaux de renfort qu'on doit ajouter : pour les plus grandes voitures, on prévoit ainsi jusqu'à huit chevaux en été ou en hiver et neuf en automne et au printemps. En outre, si le maître de poste le juge utile, il peut, pour ménager ses attelages dépasser le chiffre de chevaux réglementaires ; mais, sans percevoir de rétribution pour ceux qui sont en excédent.

Combien peut-on faire de chemin chaque jour en cet équipage ? je m'en étais informé auprès de plusieurs Sibériens et j'avais obtenu les réponses les plus diverses : « J'ai parcouru jusqu'à 400 verstes en vingt-quatre heures, » me disait un haut fonctionnaire de Tomsk. — « Ne comptez pas faire plus de soixante-quinze ou quatre-vingts verstes en moyenne, » me répondait le chef de gare qui m'avait vendu mon véhicule, et c'est sur ce triste pronostic que je me mis en route. Le médecin Tant-Pis exagérait heureusement, comme exagérait dans l'autre sens le médecin Tant-Mieux, que j'avais consulté d'abord. L'un négligeait de me dire qu'il avait voyagé comme courrier impérial, en hiver, sur une neige unie et dure, tous les maîtres de poste prévenus par télégraphe et tenant les chevaux prêts à être attelés dès son arrivée aux relais ; l'autre était plus près de la vérité : le train qu'il m'indiquait est bien celui dont marchent les personnes qui n'ont pas quelque laissez-passer spécial ou quelque caractère officiel, et c'est ici qu'éclate l'utilité des papiers désignés sous le nom de *podorojné*, qui évitent les longues attentes dans les maisons de poste. Ils sont de deux sortes : le *podorojné* de Sa Majesté, avec lequel voyagent les courriers impériaux et quelques rares très

hauts fonctionnaires, et le *podorojné* officiel ou du gouvernement, qui se donne à peu près à tous les fonctionnaires et que les étrangers munis de recommandations et les particuliers de marque obtiennent assez facilement. Le premier de ces documens confère le droit à qui en est porteur de prendre des chevaux en arrivant aux relais, avant toute autre personne, de primer le service des postes lui-même; le second donne le pas sur les voyageurs ordinaires qui n'en sont pas munis. En dehors des *podorojnés*, il y a deux autres catégories de papiers permettant de prendre des chevaux, non plus seulement aux maîtres de poste, mais à certains paysans qui touchent une subvention de l'État pour entretenir des attelages. Muni d'un *podorojné* officiel et de ces deux derniers documens, j'ai parcouru en fait une moyenne de 140 verstes et atteint au maximum 180 verstes dans les vingt-quatre heures.

C'est un train déjà rapide, dans l'état d'encombrement actuel de la route, parcourue par quantité de voyageurs officiels s'occupant des travaux du chemin de fer, et, pour l'atteindre, il faut marcher jour et nuit, aussi longtemps qu'on trouve des chevaux. On se décide sans regret à faire dans l'obscurité une partie de ce monotone trajet. La grande route forme une trouée large de quarante mètres au milieu de la forêt de pins et de mélèzes. La partie centrale aussi large qu'une route nationale de France est, jusqu'à Irkoutsk, assez bien entretenue, souvent même empierrée; de part et d'autre, s'étendent des bas côtés herbus, qu'un fossé sépare des bois. De loin en loin, la haute muraille verte de la futaie s'interrompt pour faire place à une clairière où s'allonge un village entouré de quelques cultures et précédé d'une borne qui porte inscrits sur une plaque son nom, le nombre des feux et des habitans de chaque sexe. On est vite blasé sur la beauté des arbres et l'on n'a pour se distraire que les menus spectacles de la route : longues files de *télégues* chargées de marchandises, convois d'or accompagnés par des soldats, baïonnette au canon du fusil, interminables convois d'émigrans qui mettent parfois un an pour atteindre leur but lointain sur les bords de l'Amour ou de l'Oussouri. Ils forment des groupes pittoresques le soir, quand les femmes, souvent des Petites-Russiennes, aux vêtemens pauvres, mais arrangés avec goût, plus jolies et plus fines que les Moscovites, vont puiser de l'eau ou préparent le repas, tandis que les hommes détellent les télégues, puis se groupent autour de l'un d'entre eux qui sait lire et annonce la Bible. Lorsqu'on a dépassé

le Baïkal, la route, moins fréquentée, devient de plus en plus triste, surtout dans les mornes steppes semées de bois rabougris où naît le Vitim, affluent de la Léna, et où le chemin n'est guère indiqué que par de profondes ornières, serpentant à travers des prairies marécageuses autour des poteaux du télégraphe.

Pour s'aider à vaincre l'ennui des longues journées de voiture, en même temps que pour diminuer les frais de transport, on voyage le plus souvent à deux, parfois même à trois si l'on est possesseur d'un *tarantass* très large. Si l'on n'a point de compagnon d'avance, on en trouve facilement un dans quelqu'une des villes sibériennes. Les Russes sont lians et faciles à vivre; en outre ils n'ont pas certains de nos préjugés : j'étais assez surpris de voir la femme d'un fonctionnaire venir rejoindre son mari en Transbaïkalie, en compagnie d'un officier qu'elle connaissait à peine et qui l'accompagnait depuis Vladikavkaz à travers 6 000 kilomètres de chemin de fer et 4 500 de grande route. Les Russes ne s'en étonnaient pas plus que ne l'eussent fait les Américains. L'insécurité n'est pour rien dans cette habitude de voyager à plusieurs. Sans doute on raconte bien quelques histoires de crimes commis par des bandes de forçats évadés errant dans les forêts : « Avez-vous vos revolvers ? » nous demandait un maître de poste le soir de ma première journée de *tarantass*, comme nous allions partir, « trois voyageurs ont été assassinés sur ce relais il y a quinze jours... » et de nous raconter l'événement avec force détails émouvans. Je n'avais pas d'armes et ne m'en suis jamais repenti; j'ai même quelques doutes sur l'authenticité de l'histoire. Les biens seuls des voyageurs courent en Sibérie de réels dangers et les bagages fixés sur l'arrière du *tarantass* doivent être solidement liés avec du fil de fer, car on ne manquerait pas de couper les cordes.

Les accidens sont rares; pourvu que les roues soient bonnes et bien cerclées, — c'est la première des qualités pour un *tarantass*, — ce véhicule résiste aux plus formidables cahots. Ce n'est pas sans inquiétude qu'on voit, à la fin des descentes, le cocher lancer ses chevaux à fond de train, les excitant de la voix et du geste, pour que la vitesse acquise leur permette de grimper plus vite la montée qui succède à la pente; mais l'expérience prouve que le danger n'est qu'apparent. Malgré ces allures folles qui durent peu, on ne fait du reste en moyenne que 10 à 11 kilomètres à l'heure le jour, et 8 à 9 la nuit, pourvu qu'on ne s'embourbe pas. J'ai en la

malechance de traverser la Transbaïkalie pendant une période d'inondations succédant à de grandes pluies, et la boue sans fond des chemins à peine marqués, les ponts enlevés, les gués impraticables m'ont laissé le plus fâcheux souvenir. Plus encore que les intempéries et les désagrémens de la route, c'est la passive résignation, l'inertie des hommes, maîtres de poste, cochers, paysans, de ses compagnons de voyage même, qui irrite un Occidental. Pressé qu'il est toujours, instinctivement pour ainsi dire, il se trouve en face de gens pour qui le temps n'est rien. Dressé à tenir peu de compte des caprices d'un climat moins rude, il ne comprend pas ces hommes, obligés de plier devant certaines violences irrésistibles de la nature ambiante et qui arrivent à s'incliner devant elle par habitude, même lorsqu'ils pourraient résister. A force d'obstination, on finit par les décider à agir, et lorsque, par une nuit pluvieuse, un maître de poste se voit harcelé par un voyageur incommode, il est rare qu'il ne préfère pas son sommeil à celui de ses cochers et ne finisse par donner des chevaux, comme les réglemens l'y obligent. En quatre jours, entre Kiakhta et Tchita, on me jura gravement, à cinq reprises, que j'exposais ma vie en tentant de passer à gué des rivières ou de les faire traverser à mon équipage sur des bateaux ou des radeaux qui ne devaient porter que des poids légers, et une seule fois j'eus de sérieuses difficultés qui m'obligèrent, de concert avec mon cocher et mon compagnon, à décharger mon tarantass resté en panne au milieu d'un gué et à travailler plus d'une heure dans l'eau froide, au petit jour, à dégager une roue enfoncée dans un creux. Encore y serais-je resté plus longtemps, si deux cavaliers Bouriates, passant là par hasard, n'avaient prêté leurs chevaux pour nous tirer de ce mauvais pas ; mais, en général, les difficultés que j'ai rencontrées avaient été fort exagérées. Je dois dire que le désir d'exploiter un étranger n'était peut-être pas sans y contribuer.

C'est dans les stations de poste que la patience du voyageur est mise à la plus rude épreuve. c'est là, plus que partout ailleurs, qu'il se pénètre de la vérité de cet aphorisme : *In Siberia time is no money*, par lequel un auteur anglais commençait le récit de sa traversée de la Sibérie. C'est toujours avec inquiétude qu'on franchit la porte, précédée de deux poteaux cerclés de blanc et de noir, de ces maisons qui deviennent de plus en plus tristes à mesure qu'on s'avance vers l'est. A vos anxieuses interrogations le maître de poste hirsute, assis devant un registre graisseux, répond en gé-

néral qu'il n'y a pas de chevaux disponibles, qu'il faut attendre deux ou trois heures ou jusqu'au soir, voire jusqu'au lendemain. On entre alors dans la salle unique ou dans l'une des deux salles réservées aux voyageurs que meublent deux ou trois tables, autant de canapés en simple bois, quelques chaises et dont une ou deux icônes, des portraits de Leurs Majestés et huit ou dix cadres contenant des réglemens divers ornent les murs. L'un de ces cadres porte le tarif auquel sont fournis des mets nombreux et variés ; mais une annotation qui se dissimule au bas de cette liste de comestibles prévient le public que les maîtres de poste ne *sont tenus* de fournir que du pain noir et de l'eau chaude pour faire le thé, que chacun emporte avec soi, ainsi que le sucre. En dehors de ces articles obligatoires, on ne trouve le plus souvent, — et non pas toujours, — que d'excellent lait et des œufs. En Transbaïkalie surtout, il est prudent d'avoir avec soi quelques conserves : on en fabrique de fort bonnes à Tobolsk, que l'on peut se procurer dans toutes les villes importantes de Sibérie.

Pour varier ses menus, on s'entr'aide entre voyageurs et les divers hôtes temporaires d'une maison de poste se partagent souvent leurs provisions : autour du grand samovar de cuivre, la causerie s'engage vite avec ce ton d'intimité cordiale qui surprend toujours agréablement les étrangers et que donne l'habitude d'appeler son interlocuteur, quels que soient son rang, son âge et son sexe, par son prénom et son nom patronymique : « Nicolas Pétrovitch, Paul Ivanovitch, Élisabeth Alexandrovna... » Les gens qui voyagent dans le même sens se retrouvent souvent et deviennent vite presque intimes. Malgré ces instans de repos où l'on apprécie les qualités aimables de complaisance et de bonté du caractère russe, mieux vaut rester le moins longtemps possible dans les maisons de poste, et il faut éviter d'y passer la nuit où aucune prodigalité de poudre insecticide ne saurait assurer un sommeil tranquille.

Si intéressante qu'elle soit, la traversée de la Sibérie ne peut donc passer encore pour un voyage de pur agrément ; bien que des femmes russes, même de classe élevée, la fassent fréquemment, on ne pourrait la recommander aux personnes délicates. Du moins dans des circonstances moyennes et avec un *podorojné* officiel, assez aisé à obtenir, pouvait-on arriver naguère, lorsque la route était moins encombrée, à s'embarquer sur l'Amour quinze à dix-huit jours après avoir quitté les bateaux de l'Obi. On se rendait ainsi en sept semaines environ de l'Oural à Vladivostok.

En hiver, le trajet en traîneau depuis le Volga durait deux mois. Mais qu'était-ce pour les marchandises ! Qu'est-ce encore aujourd'hui et quelle interminable odyssee que celle du thé de caravane, le grand article du commerce de transit sibérien, qui fait vivre presque tous les riverains de la grande route et ces marchands de Kiakhta, la bourgade frontière de la Chine, dont la somptueuse église aux ornemens d'argent et d'or, aux colonnes de cristal, atteste la richesse !

Récoltées au printemps sur les coteaux de la Chine centrale, concentrées à Han-kéou sur le Yang-Tze, où toutes les grandes maisons russes ont des représentans, les précieuses feuilles descendent le fleuve Bleu, puis gagnent Tien-Tsin en bateau à vapeur ; elles remontent le Peiho sur des jonques jusqu'aux portes de Pékin ou même à Khalgan, au pied de la Grande Muraille. A l'entrée de l'hiver, en octobre ou novembre, lorsque le sol est raffermi par la gelée, les gigantesques chameaux à deux bosses de Mongolie, revenus des pâturages d'été, les portent à Kiakhta à travers le désert de Gobi. Là les caisses qui contiennent de 50 à 90 kilogrammes de thé sont enveloppées dans des peaux de chameau portant le poil tourné en dedans pour les protéger contre les intempéries qui les attendent en Sibérie ; tous les chevaux de la région sont employés au trainage qui se fait sur une route spécialement construite et entretenue à cet effet par la guilde des marchands de Kiakhta jusqu'au lac Baïkal, que les premiers thés arrivés passent en bateau en décembre et les autres en traîneau. A Irkoutsk a lieu la visite de douane : 1 581 000 *pouids* (1) de thé l'ont traversée en 1896 et l'on a vu jusqu'à 60 000 caisses entassées à la fois sous les immenses hangars. Rechargées encore sur des traîneaux, les caisses s'acheminent lentement, au pas, vers l'ouest et un certain nombre d'entre elles arrivent en février à la foire d'Irbit, au pied de l'Oural, la plus importante de la Sibérie, où s'effectuent 50 millions de roubles d'échanges. La plus grande partie n'atteint guère qu'en avril les bords de l'Obi, où, le dégel venu, des bateaux à vapeur portent les thés à Tioumen ; de là le chemin de fer de l'Oural et la navigation sur la Kama et le Volga les amènent à Nijni-Novgorod, plus d'un an après le jour où les feuilles ont été cueillies. Les frais de transport sont de 18 roubles par poud de 16 kilogrammes, — près de 4 fr. 50 par livre de thé

(1) Le poud vaut 16 kilogr., 380.

— dont 6 roubles pour le parcours d'Irkoutsk à Nijni-Novgorod. Sans un droit de douane différentiel des plus élevés, tous les thés arriveraient en Russie par mer en franchissant le canal de Suez.

La lenteur et la cherté des transports par traînage sibérien est donc excessive. Cependant l'hiver est la saison de grande activité pour l'industrie des transports : l'été, les routes sont trop souvent défoncées; hommes et bêtes sont, en outre, occupés en grande partie aux travaux agricoles. Les fleuves ne sont que pendant cinq mois « des chemins qui marchent », le reste de l'année, ils demeurent paralysés sous leur lourde enveloppe de glace. La sécheresse réduit même la durée de la navigation à deux ou trois mois sur maintes rivières du bassin de l'Obi; les rapides la rendent à peu près impossible sur la grande artère de l'Angara et empêchent l'Énisséi de communiquer avec le Baïkal. Si du moins les fleuves sibériens débouchaient dans une mer libre de glaces aussi longtemps qu'ils le sont eux-mêmes, ils pourraient encore servir de voie d'exportation aux produits de leurs vallées; mais ils coulent vers le nord pour aboutir à l'océan Arctique, presque toujours encombré d'icebergs et de banquises. Des tentatives intéressantes ont cependant eu lieu dès 1862 pour essayer d'arriver des mers européennes à l'estuaire de l'Énisséi par les détroits de la Nouvelle-Zemble et la mer de Kara. En 1874, l'Anglais Wiggins, à bord de la *Diana*, réussit une première fois à accomplir ce difficile passage; après de nouvelles tentatives heureuses, quelques marchandises purent être débarquées en 1878 aux bouches de l'Obi et de l'Énisséi, ces dernières plus accessibles parce qu'elles sont moins encombrées de bas-fonds. Après une longue interruption, une compagnie se forma en Angleterre en 1887 pour entreprendre un service régulier; elle dut liquider deux ans plus tard et eut des successeurs qui ne furent pas plus heureux.

Ces insuccès n'ont pas découragé les Anglais et les tentatives de navigation de l'océan Arctique ont été reprises sur une plus large base en 1896 : trois vapeurs ont remonté l'Énisséi jusqu'à Touroukhansk, à 200 lieues du fond de son estuaire, et ont déchargé leurs cargaisons dans de grandes barges, que des remorqueurs ont amenées à Krasnoïarsk où le chemin de fer Transsibérien doit franchir le fleuve. En 1897, six navires sont parvenus à renouveler cet exploit. La compagnie a aujourd'hui une agence à Krasnoïarsk, où j'ai rencontré ses employés, les deux seuls Anglais établis à demeure dans l'intérieur de la Sibérie. Favorisée par des réduc-

tions de droits de douane et divers privilèges que le gouvernement russe accorde avec raison à ces pionniers d'une voie commerciale nouvelle, elle espère que la période des tâtonnemens est close et qu'un mouvement d'échanges régulier va s'ouvrir. Malgré la brièveté de la saison de navigation, qui ne comprend dans cette partie de l'océan Glacial que les deux mois d'août et de septembre et ne permet qu'un ou deux voyages par an, cette voie d'accès peut acquérir une très sérieuse importance. Elle reste cependant trop peu de temps ouverte pour pouvoir remplacer le chemin de fer et ne permet d'ailleurs d'atteindre qu'une portion de la zone habitable de la Sibérie. L'exécution de la voie ferrée de l'Europe au Pacifique reste la condition nécessaire du développement des possessions asiatiques de la Russie aussi bien que de l'affermissement de son influence en Extrême-Orient.

## II

Si l'idée en est née dès 1850, c'est seulement sous le règne d'Alexandre III que le projet du Transsibérien a pris corps définitivement. On comprend aisément qu'on ait reculé, vers le milieu du siècle, devant l'exécution d'un pareil chemin de fer à travers un pays sauvage et mal connu. Du moins un pas important fut-il fait par la construction de la voie ferrée de l'Oural, dont l'ouverture, en 1880, réunit Perm, sur la Kama, le plus grand affluent du Volga, à Tioumen, sur le Tobol qui se jette dans l'Irtyche, le plus important des tributaires de l'Obi. Des raisons d'intérêt local, la nécessité de donner un débouché aux importantes mines d'or et de fer de l'Oural avaient fortement contribué à faire exécuter ce chemin de fer; mais il n'en avait pas moins une grande importance pour la Sibérie, puisqu'il permettait, en combinant les transports par voie ferrée et par eau, d'établir, pendant cinq à six mois de l'année, une communication à vapeur, relativement économique, allant jusqu'à Tomsk, c'est-à-dire jusqu'à 4 500 verstes à l'est de l'Oural.

Peut-être l'achèvement de ce tronçon nuisit-il d'abord à la cause du Transsibérien. La jonction des affluens navigables de l'Obi à ceux du Volga accomplie, beaucoup de gens se rallièrent à l'idée de relier la Russie à ses possessions d'Extrême-Orient en faisant communiquer de la même manière le bassin de l'Obi avec celui de l'Énisséï, puis ce dernier avec le versant du

Pacifique, c'est-à-dire avec les rivières qui forment le fleuve Amour. De l'Obi à l'Énisséi il n'y aurait même pas besoin de chemin de fer : un canal suffirait, et dès 1882, on commença en effet la construction de cette voie d'eau, longue de 190 verstes seulement, qui devait relier, à travers un pays facile, la Ket, tributaire de l'Obi à la Kass qui se jette dans l'Énisséi. Situé à 61 degrés de latitude, traversant des forêts inhabitées et inhabitables, ce canal, aujourd'hui fini, est loin de rendre les services qu'on en attendait. A l'est de l'Énisséi, on se trouvait aux prises non plus seulement avec les gelées, mais avec les nombreux rapides dont est encombré le cours de l'Angara, le grand émissaire du lac Baïkal ; toutes les tentatives faites pour remonter cette rivière restèrent infructueuses ; mais cela n'arrêtait pas les faiseurs de projets qui comptaient arriver par quelques travaux à en modifier le régime. Une fois le lac Baïkal atteint par la voie de l'Angara, on utilisait encore son principal affluent, la Selenga, et il ne restait que 800 verstes à franchir pour atteindre Striënsk, point initial de la navigation dans le bassin de l'Amour. Par des améliorations à certaines rivières de cette région, on espérait réduire la longueur du chemin de fer qu'il faudrait établir à 450 verstes. L'ingénieur Sidensner allait plus loin encore et prétendait, grâce à des travaux hydrauliques plus étendus, construire seulement 18 verstes de voie ferrée !

On en exécute aujourd'hui plus de 6000 et ce n'est pas sans raison qu'on a renoncé aux utopies qu'entretenaient vers 1880 les partisans à outrance des voies d'eau. Si l'établissement à grands frais d'une voie de communication entre la Russie et le Pacifique peut être une œuvre utile et féconde, au triple point de vue politique, militaire et économique, c'est seulement à la condition que l'usage n'en soit pas subordonné aux caprices des saisons, aux gelées de l'hiver, aux sécheresses de l'été et qu'elle ne nécessite pas des transbordemens, longs et coûteux. C'est parce qu'elle ne remplissait pas ces conditions que la voie mixte par eau et par chemin de fer devait être écartée, et c'est ce que comprit parfaitement l'empereur Alexandre III. Il montra en cette circonstance, plus encore peut-être qu'en aucune autre, ce grand et ferme bon sens, cette énergique persévérance, qui en firent un grand souverain, l'un des Tsars qui ont peut-être le mieux servi la Russie. Ayant su discerner l'immense importance d'une œuvre qui permettrait à son pays de faire sentir en Extrême-Orient tout

le poids de sa force, il distingua aussi les conditions dans lesquelles elle pouvait être le plus utilement accomplie : il jugea qu'elle devait avant tout être exécutée rapidement et fit prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'il en fût ainsi ; c'est pourquoi, sept ans après la signature du rescrit impérial ordonnant son exécution, les trains circulent déjà sur 2 500 verstes, près de la moitié du Transsibérien, et que les travaux d'infrastructure sont achevés sur plus de 4 000 verstes. En d'autres pays, où manquent l'esprit de décision et la ferme volonté d'hommes sachant voir les intérêts généraux du pays, on en serait sans doute encore à se livrer à de mesquines discussions de clocher sur le tracé à suivre et les moyens d'exécution <sup>1</sup>).

Trois points de départ se présentaient pour le Transsibérien : c'étaient les trois localités par où les chemins de fer russes atteignaient déjà les monts ou le fleuve Oural : Tioumen au nord, à 57° de latitude, Zlatooust au centre à 55°, Orenbourg au sud à 52°. Les projets partant de ces trois points se rejoignaient à Nijni-Oudinsk, petite ville du gouvernement d'Irkoutsk, située à égale distance du lac Baïkal et de l'Énisséi. Tioumen avait l'avantage d'être déjà nettement sur le versant asiatique, dans la plaine sibérienne, et de ce point à Nijni-Oudinsk, la distance à parcourir était de 2 473 verstes ; mais le chemin de fer de l'Oural, dont Tioumen est le terminus oriental, n'est pas relié au réseau général russe et pour établir une voie ferrée continue entre le centre de l'Empire et le Pacifique, comme on y était décidé, il fallait combler d'abord la lacune de 1 000 verstes qui s'étend entre Perm et Nijni-Novgorod ; c'était donc en réalité près de 3 500 verstes à construire. Le tracé central, long de 2 743 verstes jusqu'à Nijni-Oudinsk, pouvait d'abord profiter, pour traverser l'Oural, des 140 verstes du prolongement déjà presque achevé (il fut ouvert en 1891) de Zlatooust à Tchéliabinsk : son point de départ était directement relié au réseau européen ; la ligne effleurerait sans doute en quelques sections la steppe insuffisamment ar-

1 Veut-on un exemple de ce que j'avance ici ? — En 1891, au moment même où Alexandre III décidait l'exécution du Transsibérien, les Chambres françaises ont voté, sur la proposition de M. de Freycinet, alors président du Conseil, la construction du chemin de fer d'Aïn Sefra à Bjenien-bou-Resq, dans le Sud Oranais. Cette ligne a une importance stratégique sérieuse ; elle devait avoir 64 kilomètres de long et en comptera en définitive 80. Elle est loin d'être finie encore ; même en ce qui concerne l'infrastructure, les deux tiers seulement sont achevés. Le Transsibérien atteindra l'Amour avant que nous ayons terminé ce misérable tronçon !

rosée des Kirghizes, mais desservait l'important centre d'Omsk, et parcourait généralement une région fertile et moins marécageuse que le tracé nord. Le projet méridional par Orenbourg était beaucoup plus long : 3 500 verstes, il traversait d'abord sur 1 500 verstes les régions les plus stériles de la steppe kirghize et se développait ensuite dans les vallées supérieures de l'Obi et de l'Iénisséï, fertiles sans doute et riches en minéraux, mais entourées de montagnes élevées. Le tracé central était donc à la fois celui qui exigeait le moins de constructions nouvelles, présentait le moins de difficultés d'exécution et offrait les plus grands avantages économiques. Or les considérations de cet ordre commençaient à acquérir, vers 1890, un poids qu'elles étaient loin d'avoir trente ou quarante ans plus tôt.

En vertu du rescrit impérial du 17 mars 1891, les lignes générales du projet furent fixées de la manière suivante : le tracé central était définitivement adopté à l'ouest et les 7 000 verstes que devait compter le chemin de fer divisées en six sections : 1<sup>o</sup> le chemin de fer de Sibérie occidentale, de Tcheliabinsk à l'Obi, par Omsk : 1 329 verstes ; — 2<sup>o</sup> le chemin de fer de Sibérie centrale, de l'Obi à Irkoutsk par Krasnoïarsk, 1 732 verstes ; — 3<sup>o</sup> la section contournant le lac Baïkal, d'Irkoutsk, à l'ouest, à Mysovsk, à l'est, 292 verstes ; — 4<sup>o</sup> le chemin de fer de Transbaïkalie, d'Irkoutsk à Strietensk, point de départ du réseau navigable de l'Amour, 1 057 verstes ; — 5<sup>o</sup> le chemin de fer de l'Amour, de Strietensk à Khabarovsk, 2 000 verstes en chiffres ronds ; — 6<sup>o</sup> le chemin de fer de l'Ooussouri, de Khabarovsk à Vladivostok, 700 verstes environ. Le port de Vladivostok, situé à 43° de latitude, près de la frontière de Corée, était désigné dès longtemps comme terminus oriental de la ligne, de préférence à Nikolaïevsk qui se trouve à l'embouchure de l'Amour, par 54°. Ce dernier port est encombré par les glaces pendant la moitié de l'année, alors que Vladivostok l'est seulement pendant deux ou trois mois et que sa situation plus méridionale, plus rapprochée des mers de Chine en fait une base navale beaucoup plus favorable à l'action politique de la Russie.

Le plan d'ensemble ainsi arrêté était bien conçu : le chemin de fer se tenait nettement dans la zone agricole, aussi au sud qu'il pouvait le faire sans s'égarer dans des steppes sans eau ou des montagnes malaisées à franchir. Il suivait, du reste, d'assez près, sauf dans le premier quart du trajet, — et nous venons d'expliquer

pourquoi, — la grande route postale reliant l'Oural à l'Amour et à Vladivostok, desservant la plupart des centres importants de la Sibérie. Dans toute la Sibérie centrale et occidentale, le tracé avait pu être fixé à peu près définitivement dès l'abord, grâce aux levés effectués depuis plusieurs années sur l'initiative des gouverneurs sibériens. A l'extrémité orientale et pour les mêmes raisons, les études sommaires de la ligne de l'Oussouri étaient déjà faites. En revanche, on hésitait encore et on hésita longtemps entre plusieurs tracés pour la Transbaïkalie et l'on n'avait presque aucune donnée précise sur le pays parcouru le long du fleuve Amour, où il n'y a pas, à proprement parler, de route de poste ; elle est remplacée par le lit même du fleuve parcouru par des bateaux lorsque l'eau y est libre et par des traîneaux quand il est recouvert de glaces. Les ingénieurs prévoyaient de grandes difficultés dans ce pays marécageux et il semble que le Tsar et ses conseillers aient escompté dès l'origine la possibilité de suivre plus au sud une voie plus directe, que l'on croyait aussi moins difficile, en coupant au court à travers la Mandchourie chinoise qui s'enfoncé comme un large coin entre la Transbaïkalie et la province russe du Littoral.

Depuis plusieurs années, des officiers et des ingénieurs russes avaient commencé secrètement d'étudier la Mandchourie, lorsqu'en 1895, la Russie obtint de la Chine, en récompense de son intervention combinée avec l'Allemagne et la France, à la fin de la guerre sino-japonaise, l'autorisation d'y faire passer le chemin de fer et d'occuper même cette province pour protéger les travaux (1). Il en est résulté une modification notable dans le plan d'achèvement du Transsibérien déjà commencé. La section de l'Amour, de Strietensk à Khabarovsk, a été abandonnée et remplacée par la ligne transmandchourienne : celle-ci se détache de l'ancien tracé en Transbaïkalie, à la station d'Onon, à 150 verstes environ à l'ouest de Strietensk, et le rejoint à Nikolsk, sur la section de l'Oussouri, à 102 verstes seulement de Vladivostok. De l'ancien tracé de l'Amour on exécute seulement les tronçons extrêmes d'Onon à Strietensk et de Nikolsk à Khabarovsk. Grâce à eux, la Russie disposera dès 1900 d'une voie mixte de communi-

(1) Cette concession avait une grande importance politique, en ce sens qu'elle rapprochait beaucoup le chemin de fer russe de Pékin, qu'elle lui permettait de passer à 500 kilomètres seulement au nord du golfe du Petchili, et augmentait ainsi singulièrement les moyens de pression de la Russie sur la Chine. Je reviendrai plus loin sur ce sujet.

cation à vapeur entre l'Europe et le Pacifique : chemin de fer de l'Oural à Strietensk, navigation de Strietensk à Khabarovsk, chemin de fer, de nouveau, de Khabarovsk à Vladivostok. En attendant l'ouverture de la ligne de Mandchourie, qui ne saurait avoir lieu, en mettant tout au mieux, avant 1903 ou 1904, cette voie mixte rendra des services très sérieux, au moins pendant la saison d'été. En outre, au point de vue économique, il était important de rattacher d'une part à l'Europe et de l'autre à la mer la vallée moyenne de l'Amour, très riche en mines d'or et dont les ressources forestières et agricoles constituent une réserve pour l'avenir.

Un autre changement a été apporté au plan primitif : on a remis à plus tard l'exécution de la section d'Irkoutsk à Mysovsk contournant le Baïkal, et l'on se contente de construire, en ce moment, une courte ligne de 66 verstes, allant d'Irkoutsk à Lisvenitchnaïa sur la rive occidentale du lac; de là des *ferry-boats* doivent transporter les trains à la côte opposée, comme on le fait en maints endroits de l'Amérique : ce sera une traversée de 60 verstes.

Tel qu'il est exécuté aujourd'hui, à la même voie que toutes les lignes russes (1<sup>m</sup>,53 au lieu de 1<sup>m</sup>,44 voie normale européenne), le Transsibérien de Tcheliabinsk à Vladivostok comprend donc une ligne maîtresse d'environ 6 200 verstes de longueur, plus deux tronçons la reliant au haut et au bas Amour. La longueur totale, le degré d'avancement au début de 1898 et la date d'achèvement des diverses sections sont résumés ci-dessous :

Sections.	Longueur totale verstes.	Longueur de voie posée.	Date de l'achèvement.
Sibérie occidentale (Tcheliabinsk-Obi).	1 329	1 329	1895
Sibérie centrale (Obi-Irkoutsk) . . . . .	1 732	1 370	1898
Irkoutsk-Lac Baïkal . . . . .	66	»	1898
Transbaïkalie (Baïkal-Strietensk) (1) . . . . .	1 057	»	1899 ou 1900
Mandchourie. . . . .	2 000 environ	»	1901 ?
Oussouri (Vladivostok-Khabarovsk) (2) . . . . .	717	717	1897

Sur les 6 200 verstes de la ligne principale, 2 804 (de Tcheliabinsk à Touloune d'une part, et de Vladivostok à Nikolsk de l'autre) sont complètement achevées aujourd'hui. Les travaux d'infrastructure sont terminés sur toute la ligne de Sibérie centrale, dont l'ouverture totale à l'exploitation est imminente, et

(1) Cette section comprend une partie de la ligne principale Mysovsk sur le Baïkal à Onon, 900 verstes, et l'embranchement Onon-Strietensk, 157 verstes.

(2) Ici aussi il faut distinguer deux parties : ligne principale de Vladivostok à Nikolsk (102 verstes) et embranchement Nikolsk-Khabarovsk (615 verstes).

sur les neuf dixièmes de celle de Transbaïkalie. D'assez nombreux ponts restent à construire : celui de l'Énisséï, qui devra être terminé cette année, constitue encore une lacune au milieu de la section Obi-Irkoutsk : on en est quitte pour passer le fleuve en bac et reprendre le train de l'autre côté. Les Russes sont assurés en tout cas de pouvoir disposer de la voie mixte, ferrée et fluviale, au plus tard en 1900. En Mandchourie, où tout est à faire, il n'est que naturel de prévoir un plus long délai.

### III

Les méthodes de construction du Transsibérien ont été tantôt comblées d'éloges et tantôt sévèrement critiquées. Les uns ont traité de tour de force ce *record* du monde en matière de chemin de fer ; d'autres ont déclaré qu'une fois terminé, il serait tout entier à refaire. Au total les admirateurs se trouvent plus nombreux que les détracteurs et ce paraît être justice. Il convient toutefois de faire un juste départ, et, si l'on doit louer sans réserve le plan général de construction, on est en droit de critiquer certains détails d'exécution et les gaspillages financiers auxquels ils ont donné lieu. Alexandre III et ses conseillers, les membres du Comité du chemin de fer de Sibérie, M. de Witte, ministre des finances, M. le prince Hilkof, ministre des voies et communications en tête, avaient posé les règles générales d'une organisation excellente, et ont su tenir la main à ce qu'elles fussent suivies ; mais une grande latitude devait naturellement être laissée aux agens d'exécution pour les questions secondaires, et il semble qu'ils en aient parfois abusé, qu'ils n'aient pas toujours fait preuve d'une absolue conscience ni d'une compétence égale à la hauteur de leur tâche.

La principale difficulté à vaincre dans le Transsibérien, — et elle frappait beaucoup au premier abord, — c'était sa longueur. Tandis que les Américains n'avaient que 3 000 kilomètres à franchir pour pousser leurs chemins de fer du Mississipi au Pacifique, les Russes en ont plus de 6 000, trente ans plus tard, pour atteindre le même Océan en partant de l'Oural. Mais, d'autre part, les difficultés du terrain sont bien moindres : au lieu de s'élever à 2 000 mètres comme au passage des Montagnes Rocheuses, on n'atteint qu'une cote maximum de 1 400 mètres, en Transbaïkalie, dans les monts Yablonovoï ou « des Pommiers. » Ce sont leurs croupes arrondies qui leur ont valu ce nom, et

l'on y monte par des pentes douces qui n'ont rien de comparable à l'escalade vertigineuse de la Sierra Nevada de Californie. En outre, si le pays n'est guère plus peuplé que le *Far-West* américain entre 1860 et 1870, il ne s'y trouve pas de régions désertes et dénuées d'eau, comparables aux plateaux désolés des États d'Utah et de Nevada. Laissant de côté, pour le moment, la section incomplètement étudiée de Mandchourie, on peut dire que le Transsibérien était, dans l'ensemble, une ligne d'exécution facile : d'immenses plaines se prêtant à des alignemens droits presque indéfinis à l'ouest, de molles ondulations entre l'Obi et l'Iénisséi, puis une série de chaînes de collines qu'il faut couper à angle droit et où la ligne atteint une altitude maxima de 640 mètres entre l'Iénisséi et Irkoutsk ; de l'autre côté du lac Baïkal, la montée progressive de 400 à 1 100 mètres en suivant les larges vallées à pente douce de la Selenga et de ses affluens, ce sont là de faibles obstacles pour l'ingénieur moderne. Une descente un peu plus brusque sur le versant de l'Amour et une section de 360 verstes dans les vallées de l'Ingoda et de la Chilka, tantôt en corniche sur des éperons de montagne abrupts, tantôt à travers de petits élargissemens marécageux formaient les seules parties difficiles de la ligne. Elles ne l'étaient pas extrêmement, puisque le Transsibérien ne comporte en définitive, de l'Oural à l'Amour, ni un seul tunnel, ni pente supérieure à 47 millimètres et demi par mètre, ni courbe d'un rayon inférieur à 250 mètres, alors que dans les lignes des Alpes et en France même, dans le massif central et les Cévennes, on est obligé d'atteindre 33 millimètres par mètre et de descendre pour les courbes à 150 mètres de rayon.

Les seuls travaux d'art notables sont les ponts, très nombreux, puisque tous les cours d'eau importants de Sibérie, tant qu'on n'est pas arrivé dans le bassin de l'Amour, coulent du sud au nord perpendiculairement à la direction de la ligne. Les quatre principaux se trouvent sur l'Irtyche et l'Obi (850 mètres de longueur), sur l'Iénisséi et la Selenga (1 000 mètres). Ces travaux nécessitent de très fortes piles de pierre, renforcées vers l'amont pour résister au choc des glaces ; ils sont donc assez coûteux ; mais les tabliers et les diverses pièces métalliques sont des articles d'exécution courante, dans l'industrie moderne. Les ponts secondaires, dont plusieurs ont encore 200 et 300 mètres, sont nombreux, mais ce qui est plus difficile que le passage même des cours d'eau, c'est l'accès de leurs rives, souvent marécageuses et sujettes aux inon-

dations. Partout, aussi bien dans les plaines de l'ouest que dans les vallées, grandes ou petites, du centre et de l'est, c'est le manque de solidité des terrains, la fréquence des marais, qui a opposé le plus d'obstacle aux travaux du chemin de fer.

Le Transsibérien n'avait pas seulement des rivières à franchir, il fallait aussi lui faire contourner ou traverser le plus vaste lac d'eau douce de l'Asie, le Baïkal. La décision qu'on a prise de transporter les trains sur le lac en bateau à vapeur est d'une grande hardiesse. Sans doute, les divers moyens de transport se prêtent souvent de nos jours une assistance réciproque : le transport de trains entiers lourdement chargés d'une rive à l'autre d'un grand cours d'eau sur des bateaux spéciaux portant des rails, dit *ferry-boats*, est une chose usuelle en Amérique et au Danemark ; on peut voir aussi quelques chemins de fer pour bateaux, on a même proposé de construire une voie de ce genre au lieu et place du canal de Panama. Mais, jusqu'à ces dernières années, les traversées des lacs pour chemins de fer effectuées sur le Mississipi, sur la rivière Saint-Clair qui joint les lacs Huron et Érié, même sur la baie de San Francisco ou sur les détroits danois, n'avaient jamais dépassé un petit nombre de kilomètres. Tout récemment on a lancé en Amérique les bateaux porte-trains sur de bien plus grands trajets : « la compagnie *Toledo, Ann-Harbour and Northern Michigan Railroad* fait fonctionner un service de bateaux porte-trains sur une distance de 109 kilomètres à travers le lac Michigan ; la glace ne les arrête que quand elle atteint l'épaisseur tout à fait anormale de 0<sup>m</sup>,50. Une autre compagnie a mis à flot pour la traversée du même lac le *Père-Marquette*, le plus grand *ferry-boat* du monde, qui a 106 mètres de longueur, 16<sup>m</sup>,80 de largeur et possède quatre voies qui lui permettent de porter 30 wagons à marchandises ou 16 voitures à voyageurs du plus grand type (1). »

Ces exemples sont encourageants pour le projet russe et de nature à écarter les objections qui se présentent naturellement à l'esprit et qui m'avaient d'abord rendu sceptique au sujet de la possibilité de faire traverser ainsi le Baïkal à un train. La distance à parcourir du bord occidental au bord oriental du lac, de Listvenitchnaïa, c'est-à-dire « les Mélèzes », à Mysovsk est de 60 verstes, soit moindre qu'au Michigan ; malgré les froids terribles,

1 Ces renseignements, relatifs aux *ferry boats* américains, sont extraits d'un article de M. Daniel Bellet : *les Grands lacs modernes*, dans l'*Economiste français* (19 février 1898).

atteignant près de 50 degrés, le Baïkal ne gèle que fort tard, en janvier seulement : il a plus de 1300 mètres de profondeur, le fond descendant à 900 mètres au-dessous du niveau de la mer, et contient ainsi une énorme masse d'eau lente à se refroidir comme à s'échauffer, car sa température ne dépasse pas 5° en été. Pendant huit mois au moins, on naviguera dans l'eau libre, et l'on espère que le passage des bateaux, deux fois par vingt-quatre heures dans le même chenal, réduira l'épaisseur que la glace pourra y atteindre ; les *ferry-boats* dont on compte se servir, et dont les pièces sont commandées en Amérique pour être montées sur place, auront à peu près les dimensions du *Père-Marquette* : 100 mètres de long sur 17 de large, 4000 tonnes de déplacement ; leur coque sera particulièrement résistante, leur avant et leurs flancs renforcés pour briser la glace ; la vitesse devra être de 13 nœuds et demi, soit 25 kilomètres à l'heure, dans l'eau, et de 4 nœuds (7 kilomètres) dans la glace ; la durée de la traversée serait donc d'environ neuf heures en hiver et deux heures et demie en été. Ce qui paraît devoir être le plus difficile pour ces grands bateaux, c'est le démarrage pour la navigation dans la glace : comme en bien d'autres matières, « il n'y a que le premier pas qui coûte. »

Pour un aussi long parcours d'autres difficultés se présentent encore : les tempêtes sont violentes sur ces vastes nappes d'eau ; sur les grands lacs américains on y pourvoit en munissant les *ferry-boats* de deux grands réservoirs mobiles pleins d'eau, qui forment contrepoids et empêchent le roulis. On fera sans doute de même en Sibérie ; mais ce qui gêne la navigation du Baïkal plus encore que les tempêtes, ce sont les brumes, très fréquentes dans l'arrière-saison depuis le mois d'août jusqu'au moment où le lac est gelé. Les bateaux qui font actuellement le service quotidien entre les deux rives, en sont parfois empêchés de partir, et ce serait un sérieux inconvénient si des trains devaient rester en panne à cause du brouillard. Cependant, à tout prendre, la traversée du lac en bateau porte-train paraît aujourd'hui une solution pratique, au moins provisoirement. Elle a le grand avantage de réduire à 21 millions de francs des frais qui se seraient élevés à 61 millions, si l'on avait dû contourner le lac. On avait proposé aussi de remplacer en hiver la navigation par l'établissement d'une voie ferrée provisoire sur la glace, comme on l'a fait pendant plusieurs années au Canada sur le Saint-Laurent en face de Montréal ; mais ce procédé ingénieux n'est pas applicable ici :

les phénomènes de compression, de soulèvement, les dislocations et les crevasses qui se produisent sur une pareille étendue de glace rendraient l'expérience des plus périlleuses.

S'il n'y a point eu grand mérite à vaincre les obstacles presque partout assez faibles que la nature opposait au Transsibérien, il y en a eu beaucoup à utiliser aussi bien qu'on l'a fait les ressources qu'offrait, pour l'exécution rapide des travaux, le vaste réseau fluvial de la Sibérie. Les rails des usines de l'Oural ont été transportés durant la belle saison par le Tobol, l'Irtyche et l'Obi aux points où le chemin de fer coupe ces deux derniers cours d'eau, et l'on a pu avoir ainsi trois points de départ à la fois : en même temps qu'on s'avancait vers l'est de Tcheliabinsk, on rayonnait dans les deux sens de Krivochtchekovo sur l'Obi et d'Omsk sur l'Irtyche; c'est grâce à ces cinq fronts d'avancement simultanés que les premières sections ont été si vite achevées.

On ne peut faire de même en Sibérie centrale, où les affluens de l'Iénisséï sont trop peu navigables; mais à l'extrémité orientale, le chemin de fer de l'Oussouri a été construit ainsi en partant de Vladivostok et un peu plus tard aussi de l'Amour. Enfin des rails qui avaient fait le tour de toute l'Asie par mer, ont remonté ce fleuve sur plus de 3 000 verstes, ont été débarqués à Strietensk et avaient déjà été posés en août 1897 sur plus de 100 verstes. Les travaux étaient en bonne voie lorsque les immenses inondations qui ont dévasté cette région l'année dernière sont venues en détruire une grande partie : le ballast n'étant pas posé, on a vu, m'a-t-on raconté, cinq kilomètres de rails descendre au fil de l'eau, portés par les traverses. Lorsque je parcourus ce pays, les eaux avaient commencé de se retirer, mais les remblais étaient partout enlevés; il n'en restait quelquefois plus trace. des locomotives et des wagons gisaient renversés dans la boue. On se remettait déjà courageusement à l'œuvre et l'on profitait des hautes eaux pour porter des rails le plus loin qu'on pouvait au-dessus de Strietensk. L'extrême longueur du trajet qu'on leur impose depuis l'Europe et les difficultés de la navigation de l'Amour expliquent que les travaux avancent plus lentement de ce côté qu'en Sibérie occidentale et centrale.

Une des questions qui avaient le plus préoccupé les promoteurs du Transsibérien, celle de la main-d'œuvre, a été aussi heureusement résolue. Lorsque les travaux de terrassement, aujourd'hui presque terminés, battaient leur plein, ils ont exigé

l'emploi de plus de 150 000 travailleurs à la fois ; quoique la plus grande partie de la population sibérienne soit concentrée le long de la route de poste qui suit de près le chemin de fer, cette population est trop faible pour suffire au recrutement de tant d'ouvriers. La main-d'œuvre pénale a été employée avec quelque succès aux environs d'Irkoutsk, avec de médiocres résultats ailleurs : elle n'est pas non plus très nombreuse. Enfin le Transsibérien n'est pas, comme le Transcaspien, exécuté par les autorités militaires ; le faible effectif des troupes stationnées en Sibérie, surtout à l'ouest du Baïkal, ne permettait pas de leur en confier la construction. En tout autre pays que l'Empire russe, le problème de la main-d'œuvre aurait donc été fort difficile à résoudre. Il a été résolu aisément, grâce aux habitudes assez nomades des paysans de Russie d'Europe qui forment le plus grand nombre des ouvriers : ils laissent leur famille au village et viennent faire des terrassements en Sibérie, comme ils vont s'employer aux usines de Moscou ou de Riazan, sans cesser de faire partie de leur commune, de leur *mir*. Leurs femmes et leurs enfants restent quelquefois plusieurs années sans les revoir, quoiqu'ils s'efforcent en général de retourner passer quelques semaines chez eux au moment de la moisson, s'ils ne sont pas trop éloignés. Ceux qui travaillent en Sibérie reviennent plutôt durant l'hiver, pendant que la construction du chemin de fer est interrompue par le froid.

La morte-saison dure en effet près de six mois pour les travaux du Transsibérien, d'octobre en avril : non seulement le sol se recouvre de neige, mais il gèle encore à une grande profondeur et il devient impossible de remuer les terres. Sur la plus grande partie de la ligne de Transbaïkalie, on se trouve même en face du sous-sol éternellement glacé, le dégel n'atteignant en été qu'une couche superficielle de 2 à 4 mètres d'épaisseur : pour faire les déblais il faut alors tailler dans un roc que l'exposition au soleil transforme bientôt en boue ; c'est pour réduire la longueur de ces difficiles passages, en même temps que pour traverser une région d'un plus grand avenir, qu'on a dévié la ligne vers le sud entre Verkhnié-Oudinsk et Tchita en l'écartant de la route de poste.

Cette brièveté de la saison de travail, réduite à la moitié de l'année, rend plus méritoire encore la rapidité avec laquelle a été construit le chemin de fer : de Tchéliabinsk à Nijni-Oudinsk, on a construit 2500 verstes en cinq campagnes, de 1893, — l'ordre de

commencer les travaux fut donné le 10 décembre 1892. — à 1897 ; la ligne devant atteindre l'Amour au plus tard à l'automne de 1900, c'est 4184 verstes qui auront été ouvertes en huit ans, soit 523 verstes ou 557 kilomètres par an. En dépit des facilités offertes au début par le réseau fluvial pour l'établissement de plusieurs dépôts de matériel, le résultat est remarquable. En Transbaïkalie, seule section où les terrassements ne soient pas encore tout à fait terminés, on a remué depuis deux ans et demi vingt millions de mètres cubes de terre, et c'est la partie la plus difficile du trajet, la seule où il ait fallu fréquemment employer la mine. Ces travaux d'infrastructure n'ont pas été exécutés en régie directe, mais confiés à de nombreux entrepreneurs, le plus souvent à de petits tâcherons locaux : ils n'exigeaient pas en général, surtout à l'ouest, d'autres outils que les charrettes, les brouettes, les pelles, les pioches d'usage courant dans le pays, faciles à fabriquer avec le bois qu'on trouve partout en abondance. Une fois la plate-forme établie, la pose des rails s'effectue avec la plus grande rapidité : au front d'avancement se trouve un train fixe servant de logement aux ingénieurs et aux chefs d'équipe, contenant un restaurant, une boulangerie, une forge, etc. Les trains de matériel portant aussi les provisions viennent chaque jour se décharger derrière lui : les rails, les clous, les traverses, s'il y a lieu, sont déposés sur le côté de la voie, transportés en chariots à l'avant et mis en place. Pendant ce temps la locomotive du train d'approvisionnement pousse le train fixe en avant sur la voie fraîchement posée. On place, en moyenne, 3 verstes de rails par jour et l'on a quelquefois dépassé 6 verstes. C'est un très beau résultat, quoiqu'il n'arrive pas au maximum atteint par les Américains ou plutôt par les Chinois à leur service, qui posèrent et fixèrent en un jour 17 kilomètres de rails au moment de l'achèvement du premier chemin de fer transcontinental. Dans l'ensemble, toutefois, les travaux de cette dernière ligne ont duré près de sept ans (1862-1864) pour une distance d'environ 3 000 kilomètres. Si les difficultés du terrain étaient plus grandes, les interruptions forcées de travail ont été bien moins longues, et c'est aux Russes que revient l'avantage de la rapidité. Il est vrai que bien des progrès ont été faits depuis trente ans.

Bon choix du tracé général, excellente organisation d'ensemble et rapidité des travaux, voilà des éloges qu'on ne peut refuser au Transsibérien. Les critiques qu'on lui a faites portent sur trois

points : détails du tracé ; exécution proprement dite des travaux ; gestion financière. Les premières sont souvent justifiées : les ingénieurs russes, peu habitués aux montagnes, paraissent en avoir eu peur et ont en maints endroits trainé la ligne dans des marécages, alors que des hauteurs toutes voisines permettaient de l'établir dans d'excellentes conditions à flanc de coteau : si les eaux ont emporté la voie en tant de points de la Transbaïkalie, c'est à cette erreur qu'il faut l'attribuer. En d'autres endroits on semble avoir construit des remblais considérables, sans s'être rendu compte du terrain qui les portait. A la descente dans la vallée de l'Iénisséï l'un d'eux, à la fois en courbe et en forte pente, a déjà absorbé trois fois plus de terre qu'on ne l'avait prévu ; il glisse encore, et les trains n'y peuvent marcher qu'avec une lenteur extrême. En résumé, la principale difficulté à vaincre, la nature marécageuse du sol, n'a pas été très heureusement surmontée.

L'exécution proprement dite des travaux paraît au contraire satisfaisante en général, et ne mérite pas les mêmes critiques. En Transbaïkalie, j'ai pu voir par mes propres yeux comment ils s'étaient comportés pendant les plus grandes inondations et les pluies les plus torrentielles qu'on y ait vues depuis quarante ans. Ils ont bien supporté ces épreuves, et les remblais ont parfaitement résisté au choc des eaux, à l'exception de ceux qui, placés trop bas, ont été recouverts. Les traverses ne sont pas injectées, ce qui les rendra plus sensibles aux intempéries ; mais le bois n'est pas cher en Sibérie et on l'a presque partout sous la main : il sera donc aisé de les remplacer. Le ballast aussi est souvent insuffisant, surtout dans les plaines de l'ouest, mais guère plus qu'en Amérique. Il est donc probable qu'on devra quelque jour dévier la voie en un certain nombre de points pour l'écarter de marécages qu'on a eu le tort de lui faire traverser, mais il n'y a nullement à envisager la réfection prochaine d'une portion notable de la ligne. Du reste, ses promoteurs ont jugé avec beaucoup de clairvoyance que l'important était de passer le plus tôt possible de l'Europe au Pacifique, quitte à perfectionner plus tard tels ou tels points défectueux.

Les frais de construction du Transsibérien avaient été évalués d'abord à 350 millions de roubles ou 933 millions de francs. Mais la section de Strietensk à Khabarovsk, qui devait coûter 118 millions de roubles, a été depuis abandonnée, et l'on compte réaliser une économie de 14 à 15 millions de roubles en traversant le

Baïkal en bateau. Il reste donc, en laissant toujours de côté la ligne de Mandchourie, qui doit remplacer celle de l'Amour, 217 millions de roubles ou 579 millions de francs qui se répartissent ainsi : 125 millions de francs, soit 95 000 francs par verste, de Tcheliabinsk à l'Obi ; 195 millions, soit 109 000 francs par verste de l'Obi à Irkoutsk ; 21 millions pour la petite section d'Irkoutsk au Baïkal et la traversée du lac ; 142 millions, soit 133 000 francs par verste du Baïkal à Strietensk, enfin 96 millions, soit 133 000 francs par verste, pour la ligne de l'Oussouri. Ces chiffres sont évidemment très inférieurs à ceux que l'on voit pour les chemins de fer de l'Europe occidentale ; ils ne sont pas, cependant, particulièrement bas, étant donné l'absence de toute difficulté naturelle en Sibérie occidentale et dans une grande partie de la Sibérie centrale, le bon marché de la main-d'œuvre, et la réduction à presque rien des frais d'expropriation. Dans des conditions analogues, les chemins de fer de l'Ouest Américain ont été généralement construits à meilleur marché. Mais ces chiffres, que nous venons de citer, ne sont que des prévisions faites en 1891 ; bien qu'on ne possède encore que des renseignements très sommaires sur les frais exacts de construction des sections déjà achevées ou près de l'être, il est certain qu'ils ont été notablement dépassés. Si l'excès de dépenses est faible, semble-t-il, en Sibérie occidentale, il devra atteindre au moins 20 millions de roubles ou plus de 50 millions de francs pour la section Obi-Irkoutsk et autant pour celle de Transbaïkalie, portant le prix de la verste à plus de 140 000 et de 180 000 francs, ce qui apparaît comme fort élevé.

Il convient de n'écouter qu'avec méfiance tout ce qu'on dit en Sibérie sur le chemin de fer. Il court les histoires les plus extraordinaires. N'ai-je pas entendu répéter à plusieurs reprises, et par des gens sérieux se disant bien informés, que la plus grande ville de Sibérie, Tomsk, avait été laissée à 80 kilomètres au nord du chemin de fer et avait dû se contenter d'un embranchement fort mal construit parce que ses habitans ne s'étaient pas montrés assez généreux à l'égard des fonctionnaires chargés des études ! Il va sans dire que je n'ajoute pas foi à ce conte ; mais il montre en quelle médiocre estime on tient en Sibérie les *technovniks* et tout ce qui s'y rattache. Il faut avouer que la partie asiatique de l'Empire est un peu restée le refuge de la corruption administrative dont Alexandre II et Alexandre III surtout ont en grande partie purgé la Russie d'Europe, et, sans estimer autrement

qu'à leur juste valeur les récits qu'on y entend, il demeure certain qu'il s'y est fait un assez grand gaspillage, partie par manque de délicatesse, partie par inexpérience et négligence : les amas de rails rouillés et tordus, que l'on peut voir en plusieurs points des rives de l'Amour et qui ont été abandonnés là aux intempéries, par des bateaux que les glaces ont surpris durant une montée trop tardive, les traverses préparées trop tôt et commençant à pourrir avant d'être mises en place, que l'on aperçoit entre l'Iénisséï et le Baïkal, sont un témoignage d'incurie. D'autre part, en faisant des commandes de rails à de minuscules forges de la Sibérie centrale, dont l'outillage est aussi insuffisant que le personnel est incompetent et qui ne peuvent que livrer en retard un matériel de mauvaise qualité, on ne paraît pas s'être inspiré seulement du désir de stimuler des industries naissantes, mais aussi d'autres pensées moins hautes et plus pratiques. Enfin, les sommes destinées aux travaux n'y ont peut-être pas été toujours directement employées. Dans un ordre d'idées plus général, l'emploi de rails et de matériel provenant des usines russes, surtout de celles de l'Oural, et revenant à très peu près deux fois plus cher que s'ils avaient été achetés en Angleterre, augmente le prix du Transsibérien; mais ceci est conforme aux idées protectionnistes qui prévalent partout aujourd'hui et à la politique de « colbertisme, » d'encouragement et de subventions à toutes les industries nationales, qui est particulièrement en faveur auprès du gouvernement russe.

La gestion financière du Transsibérien prête donc assez largement le flanc à la critique, et, si l'administration en eût chargé une société étrangère, — il s'en est présenté qui ont proposé d'exécuter les travaux à forfait dans les délais indiqués par le gouvernement russe, — le chemin de fer, aussi bien construit, aurait probablement coûté moins cher. Tel qu'il est fait, il n'en reste pas moins une grande œuvre qui fait honneur à un grand pays, et toute autre nation, sauf peut-être l'Angleterre et l'Amérique, aurait sans doute moins heureusement résolu le problème qui se posait devant les Russes. La coûteuse lenteur avec laquelle nous avons construit nos chemins de fer coloniaux ne nous donne pas le droit d'être sévères pour les fautes bien moins graves qui ont été commises dans l'exécution du Transsibérien.

## IV

Pour que la locomotive puisse se rendre directement de la Russie d'Europe au Pacifique, il faudra attendre l'achèvement de la ligne de Mandchourie. Il suivra de plusieurs années l'ouverture des autres sections : au moment où tout le gros œuvre est terminé sur celles-ci, les études définitives ne le sont pas encore sur le chemin de fer mandchourien, qui rencontre des obstacles plus sérieux qu'aucune voie ferrée sibérienne. Il s'agit ici d'obstacles naturels : de difficultés politiques, il n'y en a guère et, bien qu'elle soit située dans une province chinoise, bien qu'elle soit concédée à une société anonyme, la nouvelle ligne n'en est pas moins complètement entre les mains de l'État russe. La preuve s'en trouve dans les statuts de la « Société du chemin de fer chinois de l'Est » constituée par la Banque russo-chinoise, à la suite de la convention du 27 août/8 septembre 1896 entre la Russie et la Chine. D'après ces statuts approuvés par le gouvernement russe le 4/16 décembre 1896 et publiés dans le *Messenger officiel de l'Empire* : « les détenteurs d'actions ne pourront être que Russes ou Chinois. La durée de la concession est de quatre-vingts ans à dater du jour où la ligne sera ouverte dans toute son étendue... Les obligations seront émises au moment du besoin ; le consentement du ministre des finances de Russie sera nécessaire pour chaque émission. Le gouvernement russo garantit le payement d'intérêts et l'amortissement des obligations... A la tête de la Société se trouvera une comitè de direction qui siègera à Pékin et à Saint-Pétersbourg. Il comprendra un président et neuf membres dont un vice-président. Le président sera choisi par le gouvernement chinois ; les autres membres seront choisis par l'assemblée générale des actionnaires. Le président a pour mission de surveiller comment la société tient ses engagements vis-à-vis de la Chine... Le vice-président surveille la marche des affaires de la Société... Le gouvernement russe a le droit de surveiller la marche des affaires, tant pendant la période de construction que pendant celle d'exploitation. Le ministre des finances de Russie doit ratifier les nominations du vice-président, de l'ingénieur en chef, du surveillant de l'exploitation, des chefs de service indépendans, des ingénieurs ; le tracé de la ligne et les conditions techniques de la construction doivent recevoir son assentiment. »

Ces statuts se passent de commentaires. Si l'on ajoute que la majorité des actions sont aux mains du gouvernement russe, on voit qu'en dépit d'un président chinois de parade, la ligne de Mandchourie est entièrement entre les mains du ministre des finances russe. M. de Witte en a d'ailleurs été le principal promoteur et en a préparé les statuts, qui ne stipulent pas moins rigoureusement les obligations de la Société relativement à l'exploitation qu'en ce qui concerne la construction : capacité de transport égale à celle des voies sibériennes, transit des trains sibériens sans retard et avec la même vitesse que sur le territoire russe, tarifs fixés après entente avec le gouvernement russe, service postal transporté en franchise; exemption de tous droits de douanes, etc. La seule réserve faite au profit de la Chine est un droit de rachat : « Après un délai de trente-six ans à dater du jour où la ligne sera achevée et complètement exploitée, le gouvernement chinois aura le droit de racheter cette ligne en se substituant complètement à la Société dans tous les capitaux déboursés et dans toutes les dettes faites pour les besoins de la ligne, y compris les intérêts composés... » Si la Chine n'use pas de cette faculté de rachat, et il n'y a guère de risque qu'elle le fasse dans sa situation politique et financière, elle entrera gratuitement en possession de la ligne et de ses dépendances quatre-vingts ans après l'ouverture à l'exploitation. Cela est très loin.

« Les travaux, disent les statuts, devront commencer au plus tard le 16 28 août 1897 et la ligne devra être terminée six ans après que le comité de direction aura été complètement constitué et que les terrains nécessaires auront été livrés à la Société. » Le chemin de fer devrait donc être achevé en 1903; bien que les travaux aient été inaugurés en août 1897, ce délai de construction paraît un peu court en présence des difficultés exceptionnelles que rencontrent les travaux.

D'après un avant-projet arrêté au début de 1897, la ligne de Mandchourie, d'Onon où elle se détache de l'ancien tracé, à Nikolsk, où elle le rejoint, compterait 1 920 kilomètres dont 1 425 sur le territoire de l'Empire du Milieu, formant le chemin de fer de l'Est chinois, et 495 en territoire russe. La distance totale par voie ferrée de Tcheliabinsk à Vladivostok serait donc, en suivant cette voie, de 6 107 verstes au lieu de 6 961 par l'ancien tracé. Mais cet avant-projet établi sur des levés géographiques se trouvera plus ou moins modifié, et sans doute allongé.

par les études topographiques détaillées commencées depuis un an. Tel qu'il est, il rend déjà compte des principaux obstacles à vaincre. La Mandchourie chinoise se compose des deux bassins du Soungari, le grand affluent de l'Amour qui joint ce fleuve entre Blagoviechtchensk et Khabarovsk, et du Liao-ho qui se jette au port ouvert de Newchwang dans le golfe du Petchili; entre ces deux bassins se trouve une zone de steppes sans eau, large de 200 kilomètres, prolongement oriental du grand désert de Gobi, mais aucune hauteur importante. Au contraire, à l'est, au nord et au nord-ouest de la Mandchourie, se dressent d'épais massifs montagneux qui séparent les vallées de l'Amour et de ses tributaires, l'Argoun et l'Oussouri, de la grande plaine intérieure, basse et marécageuse, qu'arrosent le Soungari et les rivières secondaires qui s'y réunissent.

La nouvelle ligne de chemin de fer doit donc traverser d'abord pendant 600 verstes, en partant d'Onon, les hautes chaînes confuses qui couvrent tout le sud de la Transbaikalie, s'élever ainsi à plusieurs reprises au-dessus de 1000 mètres, redescendre à 550 dans la vallée de l'Argoun, rentrer pour 200 verstes dans une région montagneuse inhabitée, entièrement inexplorée avant l'arrivée des missions d'ingénieurs, et où la cote de 1000 mètres devra être de nouveau dépassée, parcourir ensuite sur plus de 500 verstes, en se tenant constamment entre 100 et 200 mètres d'altitude, la plaine du Soungari, s'élever enfin de nouveau à plus de 600 mètres pour franchir des crêtes successives séparées par d'assez profondes vallées, et retomber, à Nikolsk, à 40 mètres au-dessus du niveau de la mer. Quoique plus abruptes et nécessitant plus de travaux d'art qu'en Sibérie, les montagnes ne constituent pas le principal obstacle à l'exécution du Mandchourien. La difficulté la plus redoutable vient encore ici du manque de consistance des terrains dans les régions basses. Au dire des voyageurs qui l'ont traversée, — et j'ai rencontré en Sibérie plusieurs de nos compatriotes qui avaient fait ce voyage, — toute la plaine du Soungari n'est en été et au début de l'automne qu'un immense lac de boue; cependant, ajoutent certains explorateurs, on trouve à trois ou quatre pieds au-dessous de la surface un gravier résistant qui permettrait, non sans grandes dépenses, de donner une assiette solide à la voie.

Dans ces conditions, il se trouve des pessimistes pour dire que la ligne de Mandchourie devrait être abandonnée et qu'il faudrait

revenir au projet primitif, par la vallée de l'Amour. La preuve que le gouvernement russe n'y renonce nullement, en dépit de ces critiques excessives, a été donnée en avril 1898 par l'ordre du Tsar de commencer cette année même la construction du tronçon d'Onon à l'Argoun, qui se trouve sur le territoire de son empire. Des travaux préparatoires très importans ont déjà été entrepris pour la section située en pays chinois : on s'est préoccupé, comme en Sibérie occidentale, d'utiliser les voies d'eau pour créer plusieurs points de départ et, afin de pouvoir remonter le Soungari, on a commandé en Angleterre, à Newcastle-on-Tyne, de grands remorqueurs à fond plat, de deux pieds seulement de tirant d'eau, munis de machines fortes de 500 chevaux, qui remorqueront les barges portant les rails. Ceux-ci viendront d'Europe par Vladivostok et le chemin de fer de l'Oussouri; les pièces qui doivent composer les remorqueurs arrivent par la même voie, et je voyais monter un de ces grands bateaux plats en septembre 1897, à Iman où la ligne de Vladivostok atteint l'Oussouri. Mieux encore que le Soungari où les bas-fonds rendent la navigation malaisée, il semble que l'Argoun pourrait aider à amener les matériaux du chemin de fer de Mandchourie, et l'on obtiendra, si on y a recours, six fronts d'avancement simultanés. Les dépenses de construction s'éleveront sans doute à 350 ou 400 millions de francs.

Si le gouvernement du Tsar a décidé d'exécuter la ligne de Mandchourie, ce n'est pas seulement en raison d'une abréviation de trajet incertaine, ni des plus grandes facilités techniques espérées, c'est encore et surtout à cause des grands avantages politiques que doit entraîner sa construction. Elle passe à moins de 500 verstes de l'extrémité nord du golfe du Petchili, dont elle est séparée par un pays relativement facile; si l'on s'en était tenu à la ligne de l'Amour, on en restait à une distance double, et lorsque, après avoir fait un grand coude, on gagnait Vladivostok, on demeurait obligé, pour atteindre le Petchili, de franchir les montagnes confuses, presque inconnues même, dénuées de routes et d'habitans, qui s'étendent au nord des frontières coréennes. De la plaine du Soungari, la Russie peut aisément envoyer ses troupes à Moukden, à Newchwang et menacer Pékin; de Vladivostok elle pouvait à peine songer à les envoyer par terre, et elle n'est pas maîtresse de la mer.

La convention russo-chinoise de 1896 prévoyait-elle autre chose que la construction du chemin de fer de Mandchourie; sti-

pulait-elle en particulier l'occupation de Port-Arthur par les Russes? Les journaux anglais qui se disaient bien renseignés l'affirmaient. La question est oiseuse aujourd'hui et, décidée ou non il y a deux ans, la « cession à bail » de Port-Arthur et de Taliénwan au Tsar est un fait accompli depuis le mois d'avril. Elle entraîne comme conséquence l'exécution d'un embranchement qui relie ces ports au point le plus rapproché du chemin de fer de l'Est chinois qu'il ne peut plus être question d'abandonner; ce tronçon comptera 800 verstes environ et, vu le point d'où il partira, la longueur totale du Transsibérien ne sera pas augmentée par cette déviation qui l'amène à se terminer à l'extrémité de la presqu'île du Liao-Toung, sur les bords d'une mer toujours libre (1).

## V

En 1904 ou 1905 au plus tard, une voie ferrée continue réunira l'Europe aux bords du Pacifique. En estimant à 2000 verstes la longueur de la ligne mandchourienne d'Onon à Nikolsk, la distance de Vladivostok à Tcheliabinsk, au pied de l'Oural, sera de 6200 verstes ou 6613 kilomètres, y compris 60 kilomètres en bateau à vapeur sur le lac Baïkal; alors Vladivostok, et aussi Port-Arthur seront, par le chemin de fer, à

9362 kilomètres	8778 verstes	de Saint-Pétersbourg, <i>via</i> Moscou.
10493	—	Berlin.
11271	—	Paris.
11367	—	Londres, <i>via</i> Douvres et Ostende.

Les grands express européens franchiraient en une semaine les plus longues de ces distances; mais il n'est pas encore question de parcourir les lignes sibériennes à des vitesses de 60 ou 80 kilomètres à l'heure. Une telle rapidité n'est atteinte que sur les chemins de fer très solidement construits de l'Europe occidentale, et sur trois ou quatre lignes dans l'est des États-Unis. Les trains transcontinentaux américains eux-mêmes ne font guère que 35 à 40 kilomètres par heure, une fois le Mississipi franchi et, sur le *Canadian Pacific*, la vitesse n'atteint de Montréal à

(1) La ligne sur Vladivostok n'en sera pas moins exécutée. D'importantes installations maritimes y existent: son port est très sûr et elle aurait une grande importance en cas de conflit avec le Japon. Aussi ne saurait-on laisser cette ville isolée.

Vancouver que 37 kilomètres. Ce chiffre lui-même serait encore trop fort pour le Transsibérien à ses débuts : les rails sont très légers, un peu trop légers peut-être, surtout dans les premières sections construites à l'ouest (1) ; la voie est assez sommairement établie et le ballast, comme en Amérique, souvent très primitif. Aussi prévoit-on que l'*Extrême-Orient-Express*, le train de luxe hebdomadaire que l'on compte organiser dès l'achèvement de la ligne, mettra quinze jours pour se rendre de Paris ou de Londres à Vladivostok ou à Port-Arthur, ce qui n'exigera pas une vitesse supérieure à 25 verstes (ou 27 kilomètres) sur les parcours sibériens. Lorsque ces lignes pourront supporter la même rapidité que le chemin de fer canadien, et l'on ne tardera guère à y arriver, le trajet de Paris aux côtes du Pacifique sera réduit à onze jours.

Dès l'ouverture du Transsibérien, la voie de l'Empire russe sera incomparablement la route la plus courte d'Europe en Extrême-Orient : de Vladivostok aux ports japonais de Naoetsou et de Niigata sur la mer du Japon, il n'y a que 480 milles, soit 36 à 40 heures de bateau à vapeur. De là 420 milles de voie ferrée parcourus en quinze heures mettront la capitale du Mikado à 2 jours et demi de Vladivostok, à 17 jours de Paris. D'autre part, un chemin de fer chinois est déjà en exploitation de Pékin à Tien-Tsin et de là vers le nord-est ; il doit être prolongé jusqu'à Moukden, et les Russes y tiendront la main. Il rejoindra en ce point l'embranchement de Port-Arthur et l'on arrivera alors en 16 jours, par terre, de Paris à Pékin. Shanghai, le plus grand port de Chine, n'est qu'à 500 milles marins de Port-Arthur et sera atteint en moins de 17 jours. L'entrepôt de tout le commerce de l'Extrême-Orient, Hongkong, se trouvera à 20 jours de Londres. Aujourd'hui il faut au contraire 34 jours au moins pour se rendre de France ou d'Angleterre à Yokohama par le canal de Suez et 25 par le Canada ; pour Shanghai le trajet minimum est de 28 jours par la première route, de 31 par la seconde, pour Hong-Kong de 23 jours par Suez, de 33 par l'Amérique. Bien que située sous le tropique, cette ville sera plus rapidement atteinte en passant par la Sibérie qu'en faisant le tour des Indes. Pour Saïgon même, que les paquebots les plus rapides partis de Marseille n'ont pu toucher qu'en 23 jours, c'est à peine si la navigation pourra soutenir la lutte

(1) On avait pose sur celles-ci un type de rails pesant 24 kilos seulement le mètre courant ; dans les parties en construction, on a adopté un type plus lourd.

de vitesse avec le Transsibérien. La capitale de la Cochinchine marque à peu près la limite de sa zone d'attraction : tout ce qui est au nord et à l'est : Japon, Chine, Tonkin, Philippines, sera rapproché de l'Europe par l'ouverture du chemin de fer russe.

Sans doute les paquebots pourront augmenter leur vitesse : en la portant à 16 nœuds, ils réduiraient à 21 jours et demi le voyage de Paris à Saïgon, à 24 celui de Hong-Kong. Mais 16 nœuds, c'est-à-dire 29<sup>km</sup>,6 à l'heure, c'est déjà une vitesse considérable. Les grands paquebots d'Australie et les quatre nouveaux navires que la compagnie des Messageries Maritimes met en service sur ses lignes de Chine, conformément à son dernier contrat avec l'État, peuvent sans doute y atteindre facilement ; je les ai vus marcher à 17 nœuds en cours de route, ils ont donné jusqu'à 19 aux essais, et le feraient de nouveau le jour où il serait nécessaire, sans risque pour leurs machines. Toutefois l'adoption d'une allure aussi rapide exigerait un accroissement énorme de la consommation de charbon, c'est-à-dire de la dépense. En ce qui concerne la voie américaine on n'entrevoit pas la possibilité de réduire le trajet d'Angleterre au Japon à moins de trois semaines. Pour aller de la Grande-Bretagne européenne à la « Grande-Bretagne de l'Extrême-Orient, » le chemin le plus court sera celui de l'Empire russe, que devront prendre aussi dès l'ouverture du chemin de fer, en dépit des efforts des compagnies de navigation, les voyageurs pressés à destination de Pékin, de Shanghai, de Hong-Kong, de Manille, sinon de Saïgon. Puis, l'exploitation du Transsibérien se perfectionnera aussi, et lorsque dix ou onze jours de chemin de fer amèneront les voyageurs de l'Europe occidentale aux ports russes du Pacifique, son cercle d'attraction s'étendra encore vers le sud jusqu'aux abords mêmes du détroit de Malacca.

Le Transsibérien ne sera pas seulement la voie la plus sûre, il sera aussi la moins dispendieuse. Le prix d'une place de première classe de Marseille à Hong-Kong, Shanghai ou aux ports japonais, est uniformément de 1 715 francs, ce qui porte à 1 800 et 1 840 francs le coût du voyage de Paris ou de Londres. Par le Canada, il est le même. Par la Sibérie, il sera moitié moindre. Le tarif des chemins de fer russes est un tarif « par zones » des mieux conçus, qui permet de franchir les longues distances à prix réduits. D'après ce tarif on se rendra de la frontière allemande à Vladivostok ou Port-Arthur moyennant 107 roubles ou 285 fr. 33 en première classe et 114 francs en troisième, bien que la distance soit

de plus de 9 000 kilomètres. Une place de luxe dans un grand express européen jusqu'à l'entrée en Russie portera les frais de chemin de fer à un total de 450 francs. Ajoutons encore les dépenses d'entretien des voyageurs, qui sont comprises dans le prix des passages en mer, mais non dans les billets de chemin de fer, soit 200 francs, puis les frais de transport en bateau de Port-Arthur à Shanghaï, soit 150 francs, ou à Hongkong, soit 300 francs, ce qui est largement compté; nous avons ainsi un total de 800 francs pour la Chine du nord (et de même pour le Japon), de 950 pour la Chine méridionale. C'est bien environ la moitié des dépenses actuelles.

Reste la question du confortable. Personne n'a jamais passé quinze jours de suite en chemin de fer, — il n'y a pas de trajet d'une longueur pareille aujourd'hui, — et nombre de gens redoutent un peu l'effet de ces trois cent soixante heures de trépidation continue sur leur organisme. Cependant bien des Américains restent couramment de cinq à six jours consécutifs dans un train; pareille épreuve serait insupportable dans nos wagons de France, mais, avec un matériel bien compris, ces longs voyages n'ont rien de très pénible. Les Russes, vivant dans un pays où les distances sont grandes, ont su, comme les Américains, résoudre le problème, et ont adopté pour le Transsibérien l'un des plus excellents matériels qui soient au monde. Un couloir latéral et des communications de wagon à wagon permettent de circuler d'une extrémité du train à l'autre, en même temps que les voyageurs d'un compartiment de première ou de seconde peuvent s'isoler en fermant la porte. En troisième, aussi bien qu'en première, tout le monde peut s'étendre pour la nuit. En première classe, où l'on ne place que quatre voyageurs par compartiment, chaque banquettes forme une première couchette et une autre au-dessus est relevée le jour contre la paroi et rabattue la nuit; en seconde, l'organisation est analogue, en troisième on a pu obtenir huit couchettes, les wagons étant assez hauts pour en placer trois superposées de chaque côté; deux autres se rabattent devant l'une des fenêtres. Mais ici ce sont de simples panneaux de bois sur lesquels les voyageurs se roulent dans leurs couvertures; le seul reproche qu'on puisse faire à l'administration, c'est de ne point fournir de draps en première, comme elle le fait en Russie d'Europe, moyennant un supplément de prix insignifiant. Ainsi donc, on peut se coucher la nuit, se délasser un peu

le jour en se promenant d'un bout à l'autre du train; les buffets où l'on s'arrête longuement toutes les cinq ou six heures vous fournissent une nourriture très passable, on y trouve de la bière et du vin de Crimée ou du Caucase; sur le chemin de fer de l'Oussouri, circule un wagon-restaurant fort convenablement servi à l'euro péenne par des Japonais; le corps est donc bien pourvu. Et, puisque j'ai vu aux principales gares, comme Tcheliabinsk ou Omsk, des romans, dans le texte français, de Maupassant, de Daudet, *Sensations d'Italie* et *Cosmopolis* de Bourget, ne puis-je dire que l'esprit aussi aurait mauvaise grâce à se plaindre?

Le gouvernement russe n'a pas voulu cependant s'en tenir exclusivement à son propre matériel, et une convention est déjà signée avec la Compagnie des wagons-lits pour organiser un *Extrême-Orient-Express*, muni d'un wagon-restaurant, d'une bibliothèque et de toutes les ressources que l'on trouve dans les grands trains américains. Sans doute on voyage toujours moins confortablement en chemin de fer que dans un des superbes paquebots modernes lorsque la mer est belle; mais la traversée d'Europe en Chine n'est pas des meilleures: quinze jours à trois semaines de chaleur torride; en hiver, la mousson de sud-ouest dans l'océan Indien; en été, des typhons fréquens dans les mers de Chine; mars et avril sont les seuls mois où l'on puisse compter sur un agréable voyage. D'autre part, la route du Canada exige deux transbordemens, et l'Atlantique et le Pacifique du nord sont des mers médiocrement hospitalières. En été tout au moins, la route du Transsibérien sera préférée par tous; l'hiver même elle gardera sans doute une nombreuse clientèle: les wagons seront bien chauffés et l'on n'aura pas à craindre, comme au Canada, les avalanches, car on ne traverse pas de montagnes aussi élevées, le froid est généralement sec et la neige peu épaisse en Sibérie. Enfin, ce ne sont pas seulement des « globe-trotters » de loisir qui se rendent en Extrême-Orient; il y a aussi et il y aura de plus en plus des hommes d'affaires, et la devise de notre époque n'est-elle pas: *Time is money?*

Les marchandises suivront-elles les voyageurs à travers la Sibérie? Pour la plupart d'entre elles, c'est moins une question de temps qu'une question de prix qui se pose. Dans le grand centre des exportations chinoises, à Shanghai, les frets étaient à la fin de 1897 de 35 *shillings*, soit 43 fr. 75 sur Londres, Hambourg et les autres ports du Nord; c'était un prix largement rémunérateur

pour les compagnies de navigation, et une baisse légère leur eût encore laissé quelques bénéfices. A la suite du désaccord entre les diverses lignes et de la rupture du syndicat qui les unissait, les cours s'effondrèrent, en février, à 28 francs. Des taux aussi bas ne paraissent pas pouvoir se maintenir longtemps, et un prix d'environ 40 francs par tonne pour le transport de Shanghai à Londres ou Hambourg par mer semble normal; pour le Havre, Gènes et Marseille il faut le majorer de 2 sh. 6 pence ou 3 fr. 75.

Si elles empruntaient la voie du Transsibérien, les marchandises qui sortent aujourd'hui par Shanghai devraient en premier lieu gagner Port-Arthur en bateau. Même en ne tenant pas compte des dépenses qu'entraînerait ce petit parcours maritime, il faudrait que leurs frais de transport par chemin de fer en Allemagne, en France ou en Angleterre ne s'élevassent pas à plus de 40 francs par tonne, sans quoi elles auraient avantage à prendre la voie maritime. Pour 11 000 kilomètres de voie ferrée, 40 francs par tonne font moins de 0 fr. 0036 par kilomètre, environ un tiers de centime la tonne kilométrique. Les tarifs les plus bas dans le monde entier sont aujourd'hui doubles, et, à ce taux, aucun chemin de fer ne pourrait couvrir ses frais d'exploitation.

Certaines marchandises fines paient sans doute des frets maritimes beaucoup plus élevés : telle est la soie qui n'atteint Lyon ou Milan par Marseille ou Gènes qu'après avoir été grevée de 50 francs par 100 kilogrammes, ce qui représenterait  $\frac{1}{2}$  centimes et demi par tonne kilométrique sur le chemin de fer, mais aussi c'est un produit qui exige des soins particuliers. Peut-être pourrait-il cependant gagner par cette voie Moscou, où des fabriques de soieries fondées, en général, par des Français ont pris, dans ces dernières années, une grande importance. Une autre denrée, le thé dont il se fait une si grande consommation en Russie, est dès aujourd'hui transportée en partie par voie de terre, mais grâce seulement à un tarif différentiel très considérable qui frappe le poud de thé (16<sup>kg</sup>, 380) de 84 francs lorsqu'il arrive par mer à Odessa, quelle qu'en soit la qualité, au lieu de 52 francs pour le thé en feuilles et de 6 francs pour le thé en briques, lorsque l'entrée a lieu par Kiakhta et la Sibérie. Grâce à ce régime artificiel, sur 2 142 000 pouds de thé importés en Russie en 1892, il en était venu 799 000 par Odessa, 1 217 000 dont 800 000 de thé en briques par la Sibérie, et 126 000 par d'autres voies. Le chemin de fer une fois ouvert, les théés se rendront à Port-Arthur en bateau

et seront chargés en wagon en ce point. Si le droit différentiel actuel était maintenu, la route maritime ne pourrait plus soutenir la concurrence de la voie ferrée; s'il était entièrement supprimé, le résultat inverse serait produit; il semblerait que la solution la plus juste fût de l'abaisser de façon à maintenir les deux modes d'importation sur un pied d'égalité en ce qui concerne les provinces du centre de l'Empire.

Le Transsibérien ne transportera donc pas beaucoup de marchandises en transit entre la Chine et l'Europe centrale et occidentale. Il pourra prendre une part appréciable dans le mouvement des échanges entre la Chine et la Russie elle-même, et contribuer à développer ce commerce, qui ne s'élève aujourd'hui qu'à 75 millions de francs (1). Mais la facilité qu'il donnera aux voyages ne sera pas sans avoir son contre-coup économique. En dépit du télégraphe, dont l'usage est restreint par son prix démesuré, il n'est pas sans intérêt pour les entreprises des Européens en Extrême-Orient qu'une lettre mette 16 à 18 jours au lieu d'un mois ou cinq semaines pour arriver d'Europe en Chine ou au Japon. Il est d'une très grande importance que les hommes puissent s'y rendre plus vite, plus fréquemment et en plus grand nombre. L'intérêt fiévreux avec lequel tous les Européens qui résident dans les ports ouverts suivent les progrès du Transsibérien, témoigne de l'influence qu'il aura sur le développement de l'Extrême-Orient. La révolution économique produite par le plus long des chemins de fer ne se bornera donc pas à la mise en valeur du pays qu'il traverse, si considérable que soit déjà ce résultat; il rendra singulièrement plus forts les liens qui se nouent entre les deux extrémités du vieux monde. Enfin, répondant à la pensée de ses premiers initiateurs, il augmentera puissamment les moyens d'action de l'Europe sur l'Asie. Dès qu'il a été entrepris, le centre de la politique et des ambitions européennes s'est transporté du Levant méditerranéen dans l'Extrême-Orient; les événemens qui viennent de se dérouler cet hiver dans ces mers lointaines ne sont que les premières conséquences de la construction du Transsibérien.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

(1) Le commerce extérieur de la Chine est de 1375 millions de francs au total (1897).

---

# LA CULTURE DES EAUX SALÉES

---

Abandonnée à elle-même, sans culture, sans labours, sans semis de graines méthodiquement choisies entre les meilleures, sans ces mille soins qui, toute l'année durant, absorbent le temps de l'agriculteur et de l'horticulteur, la terre est une médiocre nourrice. Elle consent bien, il est vrai, à réjouir les yeux par des fleurs opulentes, dont les couleurs et la forme resplendissent au milieu de la verdure, et servent aussi à attirer les insectes qui aideront à l'œuvre de reproduction : mais elle n'a guère cure de l'estomac. Les fruits qui suivent sont âpres et pauvres, le plus souvent, et c'est faute de mieux que l'homme s'en est contenté pendant une longue succession de siècles.

Il ne s'en contente plus au reste ; et l'une des grandes œuvres de la civilisation, — à la fois cause et effet de celle-ci, tant les choses s'enchaînent et se tiennent mutuellement, — œuvre qui a commencé dans les lointaines profondeurs de la préhistoire, et qui se poursuit chaque jour, dans chaque champ, dans tout jardin, a consisté dans l'amélioration des plantes naturellement comestibles. Nul ne l'ignore, cette amélioration des plantes sauvages est le fruit des labeurs de l'homme, le résultat des soins par lui apportés à la culture, et de la sélection surtout.

S'il a su cultiver la terre, pourquoi ne cultiverait-il pas les mers aussi bien ? Sont-elles moins étendues, moins riches en ressources naturelles ? Et si la récolte y est moins accessible, ne peut-on toutefois en arracher une bonne partie ?

## I

Dans ce réservoir immense, qu'à peine on peut sonder en certains points, tant il est profond ; dans ce réservoir qui recouvre la plus grande partie du globe, la vie est abondante. Elle y prend mille formes, plus variées les unes que les autres, étranges, parfois déconcertantes pour l'imagination, souvent utiles à l'alimentation de l'homme. Dans ce monde si prolifique des eaux, où, pour qui le voit, la vie bouillonne et se gaspille avec prodigalité, les alimens abondent : beaucoup d'espèces sont comestibles, et les poissons, en particulier, payent un large tribut à l'appétit de l'homme. Et on se demande s'ils n'en pourraient payer un plus large encore, si l'humanité ne pourrait prélever un impôt plus considérable.

Mais il faut bien s'entendre... Il n'est point question ici de tenter l'œuvre qui a pu se faire pour la terre ferme ; nous ne demandons point que par des soins judicieux l'on contraigne les eaux à nous fournir des espèces nouvelles, et peut-être infiniment savoureuses. Il ne s'agit pas de perfectionner le hareng, par exemple, et de le faire monter en grade, par des sélections savantes, de façon qu'il fasse oublier la sole ou le saumon, tant sa chair deviendra exquise. Nous pouvons et devons nous tenir contents de ce que la nature nous fournit, et il n'y a pas lieu de récriminer sur la qualité. Ce que nous demandons, c'est la quantité ; nous voulons que le nombre des individus soit accru, et que les pêches deviennent plus productives.

L'œuvre est-elle possible ? Peut-on corriger artificiellement la nature ?

Pourquoi pas ? On l'a bien corrigée en ce qui concerne les productions de la terre. On sait aujourd'hui, à n'en pas douter, — et les belles études de M. Dehérain sur la culture du blé sont assurément présentes à la mémoire de nos lecteurs, — on sait les conditions à remplir pour que le sol produise le maximum de telle culture qu'il lui est possible de fournir. L'agriculture est devenue une science exacte, grâce à laquelle nul ne peut ignorer qu'il existe un rendement maximum pour chaque ensemble de circonstances extérieures, — climat, composition du sol, nature des engrais, espèce, et même variété de la plante cultivée, — et que ce maximum est infiniment supérieur au rendement de la

plante abandonnée à elle-même. La nature a donc été corrigée au point de vue de la quantité, autant qu'à celui de la qualité. Pour les eaux, je le répète, nous sommes moins exigeans : il nous suffirait de la quantité ; et il paraît certain que celle-ci pourrait être accrue.

Cent ans d'expérience sont là pour le montrer.

La question s'est en effet posée, depuis bien longtemps, pour le poisson d'eau douce. On a vu les rivières et les fleuves se dépeupler par le fait du braconnage, de la pêche légitime, des souillures des usines, et l'homme a corrigé la nature en repeuplant les cours d'eau. Il serait téméraire de dire que la pisciculture des eaux douces a donné tout ce qu'on en attendait ; mais il y a trop de raisons aussi pour que son œuvre fût imparfaite. Ses efforts devaient porter peu de fruits si, en même temps qu'elle repeuplait, on ne réduisait pas le nombre des causes de destruction, et cette réduction, dans bien des cas, était impossible à opérer. Trop d'intérêts étaient en jeu, — et des intérêts pécuniaires, — pour qu'il fût possible de supprimer la pollution des rivières, et le braconnage. De là le succès trop relatif de la pisciculture des eaux douces, dans beaucoup de cas. Dans d'autres, la réussite a été très nette, très évidente : et ces cas heureux ont montré avec plus de clarté encore les causes des insuccès : l'exception a confirmé la règle, et l'œuvre de la pisciculture, ressuscitée des anciens, et perfectionnée par Joseph Rémy, puis par Coste, en France, par Jacobi en Allemagne, par John Shaw en Angleterre, est de celles qui ont fait leurs preuves. Assurément nous ne risquons point de revenir aux beaux jours où, sur les bords du Rhin, en Écosse, et en Bretagne, les domestiques stipulaient qu'il ne leur serait pas servi de saumon plus de deux fois par semaine, — et du reste les chemins de fer ne permettraient point à de tels faits de se reproduire, — mais le repeuplement et l'acclimatation ont certainement contribué à ralentir la disparition du poisson, et c'est à peu près tout ce qu'ils peuvent faire en l'état actuel.

Maintenant la question se pose aussi pour les mers. Peut-on accroître le rendement des mers, et la pêche peut-elle y trouver des ressources plus abondantes ? La mise en culture des mers est-elle possible, et peut-on, par des pratiques quelconques, accroître le nombre des poissons ?

On sait que l'idée de la pisciculture marine a été déjà plusieurs fois émise. Émise, d'ailleurs, mais guère appliquée. N'est-ce

pas en 1878 encore que M. L. Vaillant, professeur au Muséum, dans son rapport sur l'Exposition, disait que la pisciculture marine « n'a jusqu'ici donné lieu à aucune tentative suivie » ? N'ajoutait-il pas, pour expliquer cette circonstance, que « les œufs de la plupart des espèces demandent, pour leur développement, des conditions très spéciales », que leur éclosion est des plus difficiles à obtenir : « l'alevin de très petite taille a besoin malgré cela, de quantités d'eau très considérables, son éducation serait donc des plus pénibles » ? Et M. Vaillant concluait que tout ce qu'on pourrait faire, pour ralentir le dépeuplement des mers, serait de protéger les alevins, sans doute en les recueillant dans des viviers jusqu'à l'âge où ils peuvent se suffire, en créant pour les « moralement abandonnés » du monde des poissons des retraites provisoires.

A la même époque, toutefois, d'autres pensaient de façon différente. Dès 1868, M. Doumet-Adanson, président de la Société d'histoire naturelle de l'Hérault, proposait en effet au Congrès scientifique la création, à Cette, d'un établissement expérimental de pisciculture marine. « La Science, disait-il, la Science a marché; la fécondation et l'éclosion artificielles, inconnues, ou au moins oubliées pendant des siècles, se sont élevées au rang que leur assigne une incontestable utilité, et ce qui alors ne pouvait réussir spontanément peut être aujourd'hui tenté artificiellement avec probabilité de succès. Éclos dans un laboratoire, les jeunes poissons, après avoir grossi pendant quelques semaines dans des bassins spéciaux où ils trouveraient nourriture abondante et protection contre leurs ennemis naturels, seraient lâchés par myriades dans les étangs salés et les lagunes, où la pêche, ne s'exécutant qu'avec des engins fixés et réglementaires, ne leur porterait aucun préjudice. Puis, l'hiver venu, ayant acquis déjà une dimension moyenne, ils arriveraient à la mer par innombrables légions, et se joindraient à ceux dont la suppression de la pêche aux filets trainans (suppression demandée par Duhamel du Monceau pour empêcher la destruction des alevins) aurait permis l'éclosion et le développement. »

La proposition de M. Doumet-Adanson eut des partisans, mais aussi des adversaires. L'idée était dans l'air, toutefois; elle y était déjà quand le naturaliste de l'Hérault la formula publiquement. Elle suscita des critiques vives: en 1869, dans un ouvrage intitulé : *L'Industrie des eaux salées*, un ancien commis-

saire de la marine, M. J.-B.-A. Rimbaud, n'hésitait pas à écrire que « l'art de cultiver les eaux n'est qu'une prétention, » et encore que la pisciculture « n'est pas parvenue et ne saurait jamais parvenir à jeter dans l'Océan une seule poignée d'alevins viables. »

Quelques années auparavant, déjà, en 1850, des expériences faites à Bandol montraient que l'éclosion était chose possible et réelle, et, au reste, quelle raison pouvait-on invoquer *a priori*, pour douter de la possibilité de la fécondation artificielle chez les espèces marines, alors qu'elle réussissait si bien chez les espèces d'eau douce? Un fait devait, au surplus, fournir un encouragement sérieux : c'est aux États-Unis qu'il se produisit, en 1867.

Je veux parler des expériences de Seth-Green sur la fécondation artificielle de l'alose. Ce poisson est de ceux qu'on appelle anadromes : habitant de la mer, il remonte dans les rivières à l'époque de la reproduction, et y dépose ses œufs, qui sont aussitôt fécondés : les alevins font leur apparition, et, quelques semaines plus tard, descendent le cours de la rivière pour gagner les eaux salées. Plus tard, périodiquement, repris de l'amour ancestral des eaux douces, ils imitent leurs parens, passant environ dix mois par an à la mer, et deux dans les rivières.

Très abondantes à une époque encore récente, c'est-à-dire vers 1850, les aloses de la rivière Connecticut avaient beaucoup diminué de nombre, en raison de pêches abusives et d'obstacles à la montée : les pêcheries couraient à la ruine. C'est sur ces entre-faites que Seth-Green entreprit l'étude des causes du phénomène, espérant aussi trouver le remède.

Il constata que les œufs de l'alose se prêtent le mieux du monde à la fécondation artificielle, qu'ils se développent fort bien à condition qu'en leur fournisse l'air et la chaleur nécessaires ; et, de fil en aiguille, il fut conduit à essayer de repeupler en immergeant les œufs fécondés en pleine rivière, non pas libres, — car alors le courant risque de les entraîner ou bien la vase s'accumule et les ensevelit, — mais dans des boîtes fermées par des toiles métalliques, où l'eau passe sans peine, apportant l'oxygène dont il est besoin, et présentant la température voulue. Chaque boîte contenait de 50 000 à 100 000 œufs ; ceux-ci avaient été recueillis par les procédés habituels : obtenus par pression légère, ils avaient été ensuite arrosés de laitance qu'on s'était procurée de la même manière, chez des adultes des deux sexes qui remontaient la rivière pour y procéder à l'œuvre de nature.

L'expérience réussit à tel point que, dès la première année, en 1867, Seth-Green put verser 93 millions d'alevins dans les eaux de l'Hudson et du Connecticut: elle fut continuée, et les résultats en sont excellents.

Du moment où l'on pouvait pratiquer la pisciculture d'une espèce marine, il y avait tout lieu de penser pouvoir réussir avec d'autres espèces, même celles qui se reproduisent dans la mer au lieu de remonter les fleuves, et, malgré les critiques rappelées plus haut, malgré le ridicule que l'on essaya, de divers côtés, de jeter sur la tentative de repeupler les mers, la tentative fut faite.

C'est aux États-Unis, dans le petit port de Gloucester, qu'elle fut réalisée, et l'espèce dont on fit choix fut la morue.

Mais une objection se présente dès l'abord.

Quand un propriétaire d'étang ou de lac s'avise d'acheter quelques centaines ou milliers d'alevins, pour les introduire dans son domaine aquatique, ou quand il se fait envoyer des œufs fécondés, quand il pratique la pisciculture en un mot, nul ne trouve son acte déraisonnable. Voilà de l'eau où des poissons pourraient vivre: la nourriture et l'espace s'y trouvent: la nature a jugé à propos de ne point peupler ces eaux, ou bien l'homme les a imprudemment dévastées. Dans ces conditions, il n'est pas téméraire de prétendre corriger la nature — ou l'homme — et de tenter le repeuplement. Très vraisemblablement, en effet, les jeunes poissons introduits de façon artificielle se développeront, engendreront progéniture, et les eaux, jusque-là stériles, deviendront fécondes. Si elles devienment telles, en tout cas, l'intérêt de la tentative est évident; celui qui en aura pris la peine en recueillera les bénéfices: ses « élèves » ne sauraient lui échapper.

En va-t-il de même dans l'Océan? Est-il raisonnable de penser que, même en procédant en grand, le repeuplement d'une côte, qui a quelques centaines ou milliers de kilomètres de développement, peut avoir des effets réels? Que les alevins mis en mer sur la côte du Massachusetts, par exemple, resteront dans ces parages, et reviendront, avec obéissance, se faire prendre à la belle saison?

Longtemps on a répondu par la négative, et il y avait apparence que la négative fût justifiée. L'Océan est immense, disait-on: les poissons circulent en tous sens; nous savons bien qu'en hiver ils ne se tiennent point où ils se tiennent en été, et de quel droit imaginera-t-on qu'ils se contentent d'excursions restreintes? Vous jetterez votre argent, votre temps et votre peine à l'eau —

littéralement ; — vos alevins se promèneront au loin, et ne reviendront pas. L'œuvre peut être d'intérêt général : elle ne saurait être particulièrement avantageuse pour ceux qui s'y livrent : elle profitera aux pêcheurs de l'Atlantique tout entier, mais non pas à ceux du Massachusetts seulement.

Cette réponse repose sur la croyance à la doctrine des grandes migrations qui a eu longtemps cours, et ceux qui la forment ont raison de combattre les prétentions de la pisciculture marine. Mais la doctrine même est-elle exacte ? C'est là toute la question.

En réalité, beaucoup de faits lui sont contraires. Il ne faut pas s'imaginer que, parce que les océans sont continus et que d'immenses nappes d'eau se rejoignent, le poisson y circule librement en tous sens. Il y a tout autant de barrières aux migrations dans l'eau qu'il y en a sur terre, et l'habitat des espèces aquatiques est le plus souvent tout aussi limité que celui des espèces terrestres. Le nombre de ces dernières que l'on rencontre sur toute l'étendue d'un même continent est facile à compter ; on peut dire qu'il n'y en a pas une. Oiseau ou mammifère, reptile ou batracien, les espèces terrestres sont sans cesse arrêtées. Ici, c'est le défaut de nourriture ; là, c'est le climat, ou trop chaud, ou trop froid, et le résultat est celui que nous voyons : chaque espèce a un habitat plus ou moins restreint, et ce n'est qu'avec des précautions spéciales qu'on arrive à la faire vivre en dehors de celui-ci, à l'acclimater, en un mot.

Les choses ne vont pas autrement dans les mers, et la zoologie géographique est là pour le montrer. Elle nous montre, en effet, que chaque espèce de poisson occupe un habitat déterminé : celui-ci peut se modifier légèrement avec les saisons, mais c'est tout. L'Atlantique nord a sa faune, et aussi l'Atlantique sud ; et de même pour la Méditerranée et le golfe du Mexique. Très peu d'espèces, malgré les facilités apparentes de communication, ont un habitat très étendu. Parmi les poissons, beaucoup se pourraient citer, qui ne se trouvent dans l'Atlantique nord, les uns que sur la côte européenne, les autres sur la côte américaine. Et pourtant, les voies sont bien libres entre les deux continents ?

Il le semble ; en réalité, c'est autre chose. Pour les poissons de haute mer, qui se nourrissent de proies voisines de la surface, ces voyages étendus seraient encore possibles ; mais, pour toutes les espèces, si nombreuses, qui se nourrissent sur les fonds voisins des côtes, il n'en saurait être question. Elles ne sauraient en

effet, traverser l'Atlantique : les grands fonds leur opposent une barrière aussi difficile à franchir que les hautes chaînes de montagnes aux espèces terrestres.

En réalité, les grandes migrations n'existent pas, et les faits sont là pour le prouver (1). Les migrations des poissons sont restreintes et limitées : telle est la conclusion générale qui s'est peu à peu imposée, et Spencer Baird le savait bien quand il résolut de faire des essais de pisciculture marine. La morue — puisque c'est d'elle qu'il s'agit — se trouve en toute saison dans les eaux où les pêcheurs la vont chercher en été, et, dans ces eaux, elle exécute des voyages très limités, comme cela a lieu pour l'alose, bien étudiée à ce point de vue aux États-Unis ; comme cela a lieu pour le hareng aussi, dont les pêcheurs connaissent un certain nombre de races et de variétés distinctes, ayant chacune son habitat bien défini le long des côtes, où ils les retrouvent chaque année, la saison de pêche revenue. Ces petits déplacements saisonniers sont déterminés par les changemens de température, par les préférences alimentaires, par les mouvemens des autres poissons, — prédateurs ou proies, — et ils se font en réalité entre les profondeurs et la surface, dans le sens vertical. En hiver, les poissons gagnent les profondeurs voisines ; en été, ils vont aux fonds plus rapprochés de la surface, et dans bien des cas leur excursion est peu considérable : elle est réglée par la distance à franchir pour arriver aux sites appropriés. La morue aime les eaux fraîches, et les recherche en toute saison, et c'est là, semble-t-il, la raison fondamentale de ses déplacements. Elle ne les veut pas trop froides, non plus, et en hiver elle trouve le milieu dont elle a besoin en se réfugiant dans les fonds où la température est moins froide, et plus constante. Au printemps, elle en sort et se montre sur les bords des bancs de Terre-Neuve, et d'autres encore, pour se réfugier en été dans les eaux du courant froid du Labrador.

L'objection tombe donc, et c'est en pleine connaissance de cause qu'en 1878 Spencer Baird commença ses premières expériences sur la multiplication artificielle de la morue, dans

(1) Voir en particulier, sur ce point, les observations de J. T. Cunningham, dans *Marketable Marine Fishes*, p. 116-118. Voir aussi les expériences directes de Wemyss Fulton qui attacha des plaques d'aluminium marquées à des poissons qui venaient d'être pêchés et qui furent remis aussitôt à l'eau. Il en résulte ceci que la proportion des poissons marqués que l'on pêche à nouveau, dans les mêmes parages, même après un temps assez long, est considérable.

l'espoir d'accroître le rendement des pêches américaines (1).

Gloucester est un petit port de la Nouvelle-Angleterre, à quelques heures au nord de Boston. C'est un centre important de pêcheries : pêcheries littorales, et pêcheries au large, sur les bancs de Terre-Neuve. On y arrive en traversant un paysage de rochers et de verdure entremêlés, et à l'automne, époque où je m'y rendis, les échappées de vue, à travers les portières du wagon, sont pleines de variété. Après un grand pré qu'encadrent des roches énormes, c'est un talus de verdure qui se dresse tout à coup, et çà et là s'en échappe un jaillissement polychrome, une belle flamme d'or et de rouge mariés, quelque arbre dans sa parure automnale. Puis le train glisse au rebord d'une crique d'eau bleue qu'encadrent les rochers et la verdure, et ce paysage, doux et austère à la fois, tient en même temps de la lande de Bretagne et des plus fins recoins du littoral de Provence.

La ville n'est ni belle ni grande : le touriste n'y passe guère. Les rues sont étroites le plus souvent, et la ligne droite n'exerce point ici sa monotone tyrannie. La pêche est la principale occu-

(1) Les documens publiés sur les tentatives de pisciculture marine sont déjà nombreux. Il faut signaler surtout l'admirable collection des Rapports annuels du chef de l'*United States Commission of Fish and Fisheries*, collection pleine de faits et d'enseignemens très précis, et les rapports officiels publiés par les directeurs des stations de Flødevig, de Dildo, et de Dunbar. De travaux français, le nombre est restreint. Un des premiers est celui de M. Marcel Baudouin, qui s'occupait, comme moi, en 1893, à visiter l'Exposition des pêcheries, à Chicago. Son mémoire a paru tenu le compte rendu du *Congrès international des Pêcheries maritimes* qui s'est tenu aux Sables-d'Olonne en 1896. Il a bien paru dans une publication du ministère de la marine un rapport officiel sur les pêcheries américaines, mais on pourra juger de sa valeur par cette simple citation : « Comme pisciculture, on n'est pas aussi avancé aux États-Unis qu'on pourrait le supposer, et jusqu'à ce jour on ne s'est guère occupé que du saumon, de la truite et des huîtres. » Cette assertion stupéfiante, faite par des rapporteurs qui ont pu voir à Chicago l'Exposition si riche et si curieuse de la Pisciculture, ouverte à tous les visiteurs, s'explique aisément, toutefois, pour qui sait que ce rapport « officiel » est en majeure partie un simple démarquage d'un ouvrage bien connu, publié il y a plusieurs années, *The Fishery Industries of the United States*, par le regretté G. Brown Goode et différens collaborateurs. Le rapport en question consiste pour une grande partie en extraits traduits et en résumés de ce travail. L'ouvrage de Goode, exclusivement consacré aux Pêches et Pêcheries, ne traite point de la pisciculture ; de là la plaisante conclusion que je viens de citer. Il faut ajouter qu'en aucun passage du rapport il n'est fait allusion à la source à laquelle sont empruntés les renseignemens relatifs aux pêches et pêcheries (je ne parle point de la partie relative aux bateaux de pêche et au matériel). Si c'est de cette façon par trop facile et incomplète que le ministère de la marine se fait renseigner sur les questions qui l'intéressent, par ses délégués à l'étranger, il n'est guère exigeant.

Il faut signaler encore un ouvrage tout récent, et bien fait, de M. Georges Roché : *la Culture des Mers*. F. Alcan, 1898.

pation, et les quais, dans le port, sont encombrés d'agrès, de provisions, de poissons que l'on débarque.

En 1877, la commission des pêcheries fit ici acquisition d'un local où elle installa un bureau. Ce bureau servait à recueillir les renseignemens auprès des pêcheurs : il servait aussi à conserver les échantillons que ceux-ci voulaient bien abandonner. Dès l'année suivante, une station de pisciculture fut ajoutée au bureau. Elle était fort rudimentaire : quelques réservoirs et appareils à éclosion, et voilà tout. Une longue conduite amenait l'eau de mer, car les œufs en voie de développement ont besoin d'eau constamment renouvelée pour subvenir à leurs besoins respiratoires qui sont considérables. C'est très vivant, un œuf : on pourrait presque dire que cela vit double. Mais les œufs, d'où venaient-ils ?

C'étaient les pêcheurs de Gloucester qui les fournissaient. Les poissons qu'ils venaient de pêcher n'étaient pas tous morts, quand les barques accostaient : de suite on leur achetait quelques mâles et quelques femelles : les œufs et la laitance étaient extraits par le procédé ordinaire, une légère compression des parois ventrales ; on mélangeait le tout dans des récipients préparés, sans addition d'eau, par la méthode de Vrassky ; l'œuvre de la fécondation s'opérait, et les œufs étaient alors placés dans les appareils à éclosion. Souvent aussi un employé accompagnait telle ou telle barque, et, à mesure que le poisson était détaché des filets ou des lignes, il prélevait l'impôt, soulageait la bête de son fardeau, et quand il revenait à terre, ramenait de pleins baquets d'œufs fécondés. Ou encore, on achetait les morues vivantes, quand le vapeur de la station ne les allait pas quérir lui-même, et on les gardait en vivier jusqu'à la maturité, époque où l'on pratiquait les opérations qui viennent d'être décrites.

Les appareils à éclosion donnèrent quelque souci : on ne trouva pas d'emblée celui qui convenait le mieux. Au début, on employa les cônes qui servent à la pisciculture de l'alose. Mais il fut bientôt prouvé qu'ils ne valent rien pour la morue. Les œufs de la morue flottent à la surface, au lieu de rester au fond comme ceux de l'alose : de là nombre de déboires et d'accidens. Deux ou trois autres appareils furent improvisés tour à tour, sans donner de meilleurs résultats. Enfin le capitaine Chester en construisit un qui convint.

Cet appareil est bien connu maintenant : c'est un seau, con-

tenant une hélice dont la rotation chasse l'eau de bas en haut, et celle-ci s'échappe par des fentes latérales que les œufs, retenus par un grillage, ne peuvent franchir.

Cette première année fut surtout consacrée à des essais. On ne savait rien, en effet, sur les conditions requises pour l'éclosion : on ne savait rien, en particulier, sur la température la plus favorable à celle-ci. L'observation montra que, pour la morue comme pour les autres espèces, la rapidité de l'éclosion est, dans certaines limites, en rapport avec la chaleur de l'eau. A 0°, il faut 50 jours pour obtenir des alevins : à 7° centigrades, il en faut 43 seulement.

Quarante-trois femelles fournirent 9250 000 œufs : c'était peu, car la morue est très prolifique. Mais il faut remarquer que, dans aucun cas, on ne recueillit tous les œufs : ceux-ci mûrissent successivement, et chaque traite — s'il est permis d'employer ce mot — ne fournit que les œufs actuellement mûrs. On en perdit donc beaucoup à laisser aller les morues après une seule traite, au lieu de les conserver pour recommencer quelques jours plus tard. Ces œufs donnèrent 4 500 000 alevins, ce qui représente une proportion très faible. Mais il s'était beaucoup perdu d'œufs en raison de l'imperfection des premiers appareils, et aussi de l'impureté de l'eau de mer, puisée dans le port même.

L'expérience ne fut point perdue. On apprit aussi, par les essais de cette première année, que les viviers flottans où l'on conservait les poissons non encore mûrs pour l'œuvre reproductrice, et sur lesquels on avait fondé de grandes espérances, sont de médiocre valeur. Tant qu'il fit beau, tout alla bien : mais quand vinrent les rigueurs de l'hiver, on vit les dangers de ces viviers : les morues y périrent en foule, et à l'autopsie on leur trouva le ventre plein de glaçons ; d'où la conclusion qu'il fallait renoncer aux viviers, ou bien se servir, en hiver, de viviers immergés, la température, à quelques mètres de profondeur, ne s'abaissant jamais autant que celle de l'eau superficielle.

Pour en finir avec les 4 500 000 alevins, je dirai qu'ils furent, après quelques jours, jetés à la mer, pour y chercher leur existence. Sans doute, il en existe encore, qui, devenus adultes, errent à l'heure présente le long de la côte, broutant les prairies sous-marines, tandis que d'autres, qui ont connu la vie grâce aux soins de l'homme, ont, par les soins de l'homme encore, connu le

trépas, et fini leur brève carrière dans quelque casserole, ou dans un tonneau de saumure.

Ce n'est point là de l'imagination, est-il besoin de l'ajouter? et ce qui le prouve c'est que, dès l'année 1879, un an après l'expérience qui vient d'être relatée, les pêcheurs de Gloucester furent grandement surpris en rencontrant dans le port même de petites morues de la variété que d'habitude ils ne rencontraient qu'au large. Pleins de méfiance et d'ironie à l'égard des entreprises des terriens, les pêcheurs avaient douté de l'utilité de la tentative : qu'est-ce que ces habitans du plancher aux vaches pouvaient bien connaître à la morue, et quelle était cette prétention d'en fabriquer dans des bocaux?

Ils eurent bientôt changé de ton. Les petites morues étaient bien là, et c'était assurément la morue des bancs, celle dont ils avaient rapporté des individus destinés à l'expérience. Ils ne les renièrent point : bien mieux, ils leur servirent de parrains, et les petites morues reçurent le nom de « morues de la Commission. » Et encore, s'il est permis d'anticiper, un pêcheur de la même localité donnait, en 1882 et 1883, des détails intéressans sur ces mêmes poissons. Il racontait avoir, avec autant de satisfaction que de surprise, trouvé des morues en abondance dans les parcs où il venait prendre du poisson pour servir d'appât à ses casiers à homards : chaque jour il en trouvait une centaine de livres, alors que précédemment il n'avait jamais trouvé la morue en une telle abondance, et que, surtout, il n'avait jamais, jusque-là, rencontré la morue des bancs, ou morue grise, très distincte de la morue de roche qui fréquente habituellement la côte.

L'expérience de 1878 avait réussi. On ne pouvait deviner quelles conséquences elle aurait ; mais on savait comment s'y prendre pour opérer en grand. Le problème était en partie résolu. On recommença donc en 1879. Je ne vais pas narrer en détail ce que fut l'œuvre de cette année, ou des années subséquentes, mais j'indiquerai sommairement les progrès réalisés. En 1879, on produisit douze millions d'alevins, à Gloucester, et on constata aussi ce fait important que des œufs fécondés peuvent être sans inconvénient transportés à vingt-quatre heures de distance, par chemin de fer, à condition de les placer dans des bonbonnes d'eau, remplies aux deux tiers, et entourées de glace pilée. Ceci revient à dire qu'il n'est point indispensable de posséder sur place l'es-pèce que l'on veut propager : il suffit qu'on la trouve à une dis-

tance qui ne soit pas excessive, car alors on à la ressource de faire voyager les œufs fécondés, et il suffit d'avoir des appareils à éclosion prêts. On se doutait de cette conclusion en 1879; en 1898, les progrès ont été tels que nous avons pu voir, en janvier, arriver à Paris, venant des États-Unis, des milliers d'œufs fécondés de salmonidés divers, en parfait état, et qui ont été aussitôt distribués par la *Société d'Acclimatation*. En réalité, les œufs fécondés peuvent se conserver, au froid, pendant dix et quinze jours, et peut-être plus, sans perdre l'aptitude à se développer : et c'est là un fait de grande importance pratique.

En 1880, les opérations ne se ralentirent point, tant s'en faut. Les commencemens étaient si encourageans que l'on songea à marcher encore de l'avant, et que le gouvernement fédéral créa une nouvelle station de pisciculture, celle de Wood's Holl, au voisinage de Boston. La commission des Pêcheries, très satisfaite déjà de l'œuvre exécutée à Gloucester, voulut que Wood's Holl conquît aussi son droit de cité, et le regretté Marshall Mac Donald, alors chef de cette commission, avec qui j'eus le plaisir de m'entretenir de ses expériences, il y a quatre ans, à Chicago, y vint en personne pour essayer un appareil à circulation de son invention.

La station de Wood's Holl ne fut toutefois réellement équipée qu'en 1883 et 1884. Et quand on la crut bien organisée, en 1885, on s'aperçut qu'elle ne l'était point. Manipuler — et avec quelles tendresses — 15 millions d'œufs pour obtenir 2 millions d'alevins, en vérité, c'était une médiocre opération. La faute en fut bien vite apparente : les appareils à incubation étaient les coupables. On les avait construits sur des données fausses : et, pensant que les œufs de la morue flottent de façon permanente, on n'avait point envisagé l'éventualité opposée : on n'avait pas prévu qu'au bout de cinq ou six jours ces œufs coulent vers le fond (1). Forcé fut donc de renoncer aux appareils Mac Donald, et dès 1886-87, les boîtes à circulation Chester furent mises en usage. Les résultats furent plus satisfaisans. Le *Grampus*, un des vapeurs de la com-

(1) Les expériences et observations auxquelles ont donné lieu les opérations de pisciculture, aux États-Unis, en Scandinavie, en Angleterre, ont fait connaître beaucoup de faits dont on n'avait aucune connaissance, à l'égard des œufs des poissons et de leur développement. Ces faits sont resumés principalement dans les ouvrages de MM. Mc'Intosh, Masterman, et Cunningham, sur les poissons comestibles d'Angleterre, et dans les publications de la station agricole de Boulogne, où M. Eugène Canu a fait d'excellente besogne.

mission fédérale, fut quérir des morues dans le golfe du Maine, et celles-ci fournirent la majeure partie des 43 millions d'œufs mis en incubation, lesquels produisirent 22 millions d'alevins dont 19 millions et demi survécurent et furent « plantés » dans les eaux voisines. Cette fois, on eut un alevin par paire d'œufs, ce qui est une proportion plus avouable, mais non encore pleinement satisfaisante, puisque, dans bien des cas, on a obtenu jusqu'à 85 alevins pour 100 œufs. Des essais faits pour conserver les alevins en captivité ne réussirent point. On ne savait de quoi les nourrir, en effet, et il parut plus simple de les mettre à la mer aussitôt éclos, c'est-à-dire après dix ou vingt heures en moyenne.

Depuis 1885, les opérations piscicoles appliquées à la morue se sont poursuivies à Gloucester et à Wood's Holl simultanément. Je ne dirai point que ces opérations aient été invariablement heureuses, et trop souvent la production d'alevins a été hors de proportion avec les frais et la peine. Les échecs, toutefois, ont été profitables : ils ont servi de leçon ; ils ont montré, — et sir James Maitland y a insisté pour les poissons d'eau douce dans son excellente *History of Howietown*, — ils ont montré qu'il ne faut point empiler les œufs en couches superposées dans les incubateurs : on peut aller jusqu'à trois couches, mais pas plus, et deux ou une seule seraient préférables. On a fait aussi des tentatives pour conserver les alevins quelque temps avant de les confier aux grandes eaux, et les résultats en ont été satisfaisants en ce sens, qu'en nourrissant les alevins avec les débris de différents lamellibranches réduits en bouillie, on en a pu garder 70 000 en captivité pendant trois semaines.

Les opérations continuent chaque année à Gloucester et à Wood's Holl avec un succès variable. Il y a tant de causes capables de faire échouer l'entreprise... Tantôt c'est l'impureté des eaux agitées par la tempête ; d'autres fois, c'est le froid ou un accident imprévu. Et quand on croit avoir tout prévu, une cause d'insuccès surgit là où l'on s'y attendait le moins.

## II

Née à Gloucester, aux États-Unis, la pisciculture ne s'est pas exclusivement développée sur place. L'exemple donné a été suivi ailleurs et avec beaucoup de succès.

Dès 1883, en effet, la Norvège s'occupait à imiter les États-

Unis. A vrai dire, elle s'y employait depuis quelques années déjà, mais c'est en 1883 seulement que fut élevé le premier établissement de pisciculture marine, sur la proposition d'un homme fort expert dans la matière, M. G. M. Dannevig. Cet établissement se trouve à Flödevig, non loin de Bergen, et il est dû à l'initiative privée.

Sur les côtes de Norvège comme sur celles du nouveau monde, le poisson se faisait rare, et la morue disparaissait de façon évidente. La nombreuse population qui vivait de la pêche s'inquiétait de voir diminuer la source principale de sa richesse relative, et ses gains devenaient plus insuffisants que jamais.

M. Dannevig voulut remédier à cet état de choses, et corriger les défaillances de la nature, et, avec le concours financier de quelques personnes à qui il avait pu faire voir le côté utilitaire et patriotique de ses projets, il sut organiser une petite station dont le but était de s'assurer s'il est possible de produire, avec une dépense modérée, une grande quantité d'alevins des poissons les plus recherchés, de façon à remédier à l'excès de destruction d'œufs et de jeunes qui se fait normalement à l'état de nature. C'est de la morue que l'on s'occupa tout d'abord. Les premiers résultats furent médiocres, mais instructifs.

On vit bientôt quelle est l'importance de la question de l'eau. Il fut surabondamment démontré, à Flödevig comme à Gloucester et à Wood's Holl, qu'il ne suffit nullement, pour réussir en pisciculture marine, de posséder des œufs fécondés qu'on met tremper dans de l'eau de mer. Les variations de qualité de cette eau sont telles qu'il faut beaucoup de discernement et de pratique pour arriver à se procurer celle qui convient. La plupart des poissons de grande industrie sont des poissons du large, qui ne viennent sur les côtes qu'en passant dans de rapides excursions. Leurs œufs sont pondus à distance du rivage, et ce sont des œufs flottans, des œufs qui restent à la surface au lieu de plonger au fond.

Ils ont bien des ennemis, toutefois, et l'un d'eux est l'eau côtière. L'eau des côtes diffère très sensiblement de l'eau du large, et c'est à cette différence que sont dus beaucoup de mécomptes. Comparez, en traversant l'Atlantique, ces plaines d'un bleu si pur, si profond, qu'on ne trouve guère qu'à vingt-quatre heures de distance, à ces eaux verdâtres ou grises, qui avoisinent le rivage, et tiennent en suspension tant de poussières

et de boues, de craie, de marne, de débris de toute sorte. — Recueillez-en un seau, et comparez-en la transparence, la pureté; faites plus, et analysez les deux échantillons. Les différences sont évidentes. Au voisinage des terres, la composition physique varie beaucoup : l'eau tient en suspension une quantité très variable de parcelles organisées ou inorganiques, et la nature de celles-ci — de ces dernières surtout — varie selon la nature des fonds. Ces particules de sable, de vase, de craie, sont très nuisibles aux œufs : elles s'agglutinent à la surface de ceux-ci, et les habillent d'un revêtement qui entrave la fonction respiratoire, si active pendant le développement.

L'eau du large diffère encore de celle de la côte, en ce qu'elle est de composition chimique beaucoup plus constante. On n'y observe pas les variations considérables de densité et de salure que les eaux côtières présentent sans cesse, et qui sont dues aux variations de température, beaucoup plus prononcées près du rivage, et au voisinage de l'embouchure des fleuves et rivières. Ces deux causes font que la salure et la densité de l'eau côtière varient beaucoup et constamment, et ces variations sont nuisibles aux œufs.

Il faut donc, — et c'est ici la conclusion pratique, — il faut n'établir de station de pisciculture qu'au voisinage d'eaux très pures, et pauvres en parcelles minérales. Il faut puiser l'eau à distance du rivage — au moyen d'une canalisation appropriée — et la puiser non à la surface, mais vers le fond.

Tous ces points ont été fort bien mis en lumière par M. Dannevig. Il a encore perfectionné la technique en imaginant des appareils à éclosion spéciaux.

Enfin, l'expérience a montré qu'à Flødevig, du moins, on peut très bien se passer de pratiquer la fécondation artificielle. Les choses se font de la façon que voici : on réunit les morues adultes dans un vivier où on les nourrit — par exemple avec du hareng congelé — jusqu'au moment où la reproduction est imminente. On les sort du vivier pour les placer dans des bassins où les œufs sont expulsés et fécondés naturellement. Les œufs flottent à la surface, et chaque jour on les recueille pour les disposer dans les appareils à éclosion. Les alevins se développent dans ces appareils, et ceux-ci servent encore au transport des alevins, quand le moment est venu où l'on peut les expédier sur tel ou tel point de la côte, pour les rendre à la mer.

Les premières opérations dont il ait été tenu compte à Flödevig datent de 1884. On obtint cette année sept millions d'éclosions. Depuis, le nombre des œufs manipulés n'a fait qu'augmenter. De 1885 à 1887, on eut 30 millions d'éclosions, en moyenne, par an; en 1890, le chiffre fut de 50; et en 1892, on dépassait 200 millions. La perte est en moyenne de 30 pour 100 : sur 100 alevins, il en reste 70 à jeter à la mer. Le prix de revient est peu élevé : chaque mille d'alevins revient à quatre centimes, cinq centimes au plus.

M. Dannevig ne s'en est pas tenu à la morue : il a abordé d'autres espèces : le hareng, quelques poissons plats, et le homard. C'est en 1885 qu'il a commencé à étudier le précieux crustacé, et les résultats ont été encourageants. En 1887, le laboratoire de Flödevig ayant pleinement fait ses preuves, les collaborateurs financiers de M. Dannevig estimèrent leur tâche achevée. Nous avons, dirent-ils, fait les sacrifices qu'il a fallu, pour démontrer le caractère pratique de la pisciculture marine. Celle-ci est possible et relativement facile. Nous n'avons, dès maintenant, qu'à nous retirer : c'est l'État qui devra se charger des dépenses que nous avons jusqu'ici supportées, et prendre la direction du service de la pisciculture des eaux salées. Ainsi fut fait. Je veux penser que les pionniers qui prêtaient leur concours financier à M. Dannevig ont été déceimment remerciés de leurs sacrifices et de leur esprit d'entreprise. Flödevig, devenu établissement d'État, aurait pu périlcliter, ou tout au moins coûter beaucoup plus cher par les fonctionnaires incompetents ou inutiles qu'on eût pu y introduire : mais M. Dannevig en est resté directeur, et le danger a été écarté. La station a même été reconstruite sur des plans plus vastes, et on peut la considérer maintenant comme un modèle dans son genre. Elle produit en moyenne 300 millions d'alevins de morue par an.

Dès le début, pour ainsi dire, les effets bienfaisants des opérations entreprises à Flödevig se sont laissé voir. En 1888, M. Dannevig pouvait écrire les lignes suivantes : « L'accroissement en nombre de la petite morue n'a pas été seulement perceptible, mais frappant, partout où des alevins de ce poisson ont été déposés. Pendant les deux dernières années après que des distributions y furent faites, on a pris beaucoup de ces petites morues à Flödevig, Havekil et dans les baies voisines... Dans les eaux peu profondes, deux pêcheurs armés de lignes ont pu en prendre

chacun quatorze douzaines par jour (1). » En 1892, M. Dannevig confirmait pleinement les faits qui viennent d'être énoncés, en y ajoutant ceci, qu'en bien des points les pêcheurs constataient l'apparition d'une grande abondance de poissons étrangers et de variétés de morue qu'ils ne connaissaient point, ou dont les visites étaient très rares. Comme les poissons étrangers dont il s'agit sont précisément les espèces cultivées par M. Dannevig, et que leur présence a été constatée dans les parages où les alevins ont été confiés à la mer, il est permis d'attribuer ces résultats aux opérations de pisciculture.

Et maintenant, traversons l'Atlantique de nouveau. C'est un voyage sans attrait, car c'est au milieu des brumes de Terre-Neuve qu'il le faut achever, dans la baie de la Trinité, en face du petit port de Dildo. Un îlot s'y rencontre, où, en 1889, le gouvernement terre-neuvien a établi, lui aussi, un établissement de pisciculture : le quatrième dans l'ordre chronologique, puisque sa fondation est postérieure à celle des laboratoires de Gloucester, Wood's Holl, et Flödevig.

La raison qui a déterminé la fondation de cet établissement est la même que dans les autres cas : l'appauvrissement des fonds de pêche et l'espoir de les reconstituer. La direction en a été confiée dès le début à un pisciculteur fort expert, M. Adolphe Nielsen.

Le laboratoire de Dildo s'occupe principalement de la culture de la morue. Planté dans une petite île, au fond d'une anse qui le protège contre les impétuosité de la vague, il est fort bien aménagé. Les morues adultes et mûres sont pêchées dans la baie, dès que les glaces hivernales ont disparu, et placées dans un bassin d'élevage. Ce bassin est alimenté en eau sans cesse renouvelée qu'une pompe va puiser à 90 mètres de distance, à 9 ou 10 mètres de profondeur : cette pompe est actionnée tantôt par une machine à vapeur, tantôt — quand le temps le permet — par un moulin à vent. Mises dans ce bassin au nombre de 4 500 environ au commencement de la saison (fin de mai, première quinzaine de juin), les morues sont nourries de harengs, d'autres poissons communs, d'encornets, que les pêcheurs leur apportent chaque jour ; elles pondent à loisir, et les œufs, qui viennent flotter à la surface — après fécondation — sont transportés dans des cloches spé-

1. Cité dans *Notes sur la Pisciculture marine et son application rationnelle aux côtes françaises de la Manche*, par M. Eugène Canu (*Annales de la Station aquicole de Boulogne-sur-Mer*, 1894).

ciales, qui plongent dans des auges où l'eau circule sans cesse.

Le nombre d'alevins produits à Dildo, pour la morue seule, varie de 200 à 300 millions par an. Ils paraissent rester dans les environs de la côte; il ne semble pas que les morues ainsi produites opèrent de migrations étendues: la baie leur fournit tout ce dont elles ont besoin, et elles restent sur place, formant des bancs nombreux qui circulent à travers les eaux, et que les pêcheurs recueillent avec empressement.

M. Nielsen s'occupe beaucoup également du homard. Il en produit un million d'individus en moyenne chaque année: les œufs sont placés dans des incubateurs flottants, amarrés au fond par une corde et une pierre lourde, et l'éclosion s'en fait de façon très satisfaisante.

C'est encore au homard qu'est consacrée — de façon exclusive — la station créée en 1891 par le gouvernement canadien, à Bay-View, en Nouvelle-Écosse. Je me contente de la signaler en passant, pour en venir enfin à la dernière en date des stations de pisciculture marine, à celle de Dunbar, en Écosse, créée par les soins du *Fishery Board* d'Écosse, en 1893, et placée sous la direction de M. Wemyss Fulton.

Cette station a bénéficié dans une large mesure des expériences faites ailleurs. Aussi Dunbar est-il un excellent type de station de pisciculture. Situé sur la côte de l'Haddingtonshire, près de l'embouchure du Firth of Forth, ce laboratoire rappelle beaucoup celui de Flödevig. Il a coûté une quarantaine de mille francs, et la configuration des lieux a permis de l'établir dans d'excellentes conditions. Un premier vivier sert à recueillir les reproducteurs quelque temps à l'avance, pour leur permettre de bien s'acclimater; il est aménagé dans une caverne qui se trouve sous les ruines d'un vieux château, et où l'eau pénètre à chaque haute mer.

En attendant la construction d'un vivier plus important, — qui se fera en fermant une crique voisine, — cette caverne rend les meilleurs services. Il va de soi qu'on nourrit les poissons qui y sont enfermés. Quand approche le moment où ceux-ci vont frayer, on les déménage. On les pêche avec des filets, pour les transporter dans un second vivier qui est le véritable laboratoire de reproduction. Comme à Flödevig, on a renoncé à la fécondation artificielle telle qu'elle se pratique aux États-Unis. Les poissons, après tout, savent très bien s'y prendre, sans qu'on les aide d'aucune façon, et nos leçons leur sont inutiles. Re-

marquez aussi que la reproduction naturelle a cet avantage de ne pas nécessiter une manutention qui coûte toujours assez cher, et qui blesse souvent les poissons : elle a aussi ce grand avantage que tous les œufs sont utilisés.

Il faut se rappeler, en effet, que les œufs de la plupart des poissons produisant des œufs flottans, pélagiques, n'arrivent pas tous simultanément à maturité. Ils mûrissent successivement, les uns après les autres. Dès lors, la pratique de la fécondation artificielle entraîne la perte de beaucoup de ceux-ci. Les premiers expulsés sont mûrs et se fécondent : les autres ne sont pas encore mûrs et ne se fécondent pas : ils sont perdus, à moins qu'on n'ait le soin de « traire » chaque poisson à plusieurs reprises, ce qui constitue une complication notable. On a donc décidé, à Dunbar, de laisser faire la nature. Les poissons prêts à frayer sont transportés dans le vivier spécial qui leur est réservé, et on continue à les nourrir. A mesure que les élémens sexuels sont mûrs, ils sont expulsés, et les œufs se fécondent. Ils flottent près de la surface. Pour les recueillir, on fait comme à Flödevig. Le trop-plein du bassin de fécondation — alimenté par une pompe — s'écoule dans un collecteur tapissé de toile fine. L'eau passe, mais les œufs s'arrêtent, et, pour transporter les œufs, il suffit d'emporter le collecteur. Du collecteur, les œufs, après avoir été nettoyés par des procédés spéciaux, passent aux incubateurs.

On visite ceux-ci chaque jour, pour enlever les œufs morts, et pour voir où en est l'éclosion. Celle-ci demande un temps qui varie selon la température de l'eau, comme chacun le sait. En opérant avec de l'eau à zéro, on pourrait retarder presque indéfiniment l'éclosion : avec l'eau à 7° ou 8°, il suffit de douze ou treize jours pour la morue. Les poissons, une fois éclos, sont maintenus quelque temps dans les boîtes à incubation : on attend que le sac vitellin soit à peu près résorbé, et que la bouche soit bien développée. C'est alors le moment de s'en débarrasser... L'homme a fait ce qu'il pouvait : il leur a permis de saisir la vie : à eux maintenant de se tirer d'affaire. Ils sont bien petits, bien faibles, sans doute : il serait tentant de les conserver quelques semaines, pour leur permettre de se développer et de prendre des forces : mais on ne connaît pas encore le moyen d'arriver à ce résultat si désirable.

En attendant que ce problème soit résolu, on continuera, à Dunbar, comme ailleurs, à transporter les alevins, qu'on ne peut

nourrir, à quelque distance en mer, par un temps aussi favorable que possible, et là, on leur donnera la liberté : ils retrouveront leurs frères, nés dans la *nursery* naturelle des poissons, et commenceront la lutte pour l'existence. A coup sûr il en mourra beaucoup : mais il en survivra aussi, qui augmenteront la quotité de l'espèce.

J'ai consacré un peu plus d'espace à la station de Dunbar : c'est qu'elle peut être considérée comme le type le plus perfectionné des établissemens de pisciculture marine, à l'heure présente, et qu'elle réalise à peu près l'idéal actuel. A y regarder de près, on constate qu'il n'est aucunement besoin de magie pour établir pareil laboratoire. La pisciculture marine peut se faire en une infinité de points et, probablement, sous tous les climats. L'essentiel est de bien choisir le site ; il faut chercher les localités favorables, et le nombre des élémens à envisager dans cette appréciation est relativement grand. Nous avons vu de quelle importance est la question de l'eau : il faut tenir compte encore de la facilité qu'offre la configuration des côtes à l'établissement de viviers ; il faut être à portée de pêcheurs qui puissent fournir les reproducteurs. Il est très utile aussi que le chemin de fer passe à petite distance, car dès lors un laboratoire de pisciculture marine peut desservir une étendue de côtes considérable : avec des appareils appropriés, on peut faire voyager les alevins à des distances importantes, et dans ces conditions un seul et même établissement peut alimenter une région étendue.

### III

La liste des stations de pisciculture marine est close. Nous n'avons encore rien en France qui corresponde à Gloucester, Dunbar ou Flödevig. M. E. Perrier a bien établi une installation dans son laboratoire de Saint-Vaast-la-Hougue ; mais, faute d'argent, l'usine chôme. D'autre part, M. Eugène Canu, qui a étudié la question avec beaucoup de soin et de compétence, voudrait créer une station véritable sur notre littoral du nord : mais à lui aussi l'argent fait défaut. Nous restons dans l'inaction, et cela est regrettable.

Peut-être convient-il maintenant de montrer en quoi il y a lieu de regretter notre inertie ; et c'est ce que je veux faire en énumérant les résultats obtenus. En même temps, je signalerai

les espèces diverses, autres que la morue, sur lesquelles des tentatives de multiplication artificielle ont été faites.

En une dizaine d'années, de 1878 à 1890, les deux stations de Gloucester et de Wood's Holl ont déversé quelque deux cent cinquante millions d'alevins dans les eaux du Maine et du Massachusetts. C'est peu de chose, assurément : mais encore cet effort n'a-t-il pas été infructueux, et, comme je l'ai dit plus haut, les pêcheurs ont reconnu l'existence des « morues de la Commission. »

A Flödevig, en douze ans, — dix en réalité, puisqu'il y eut deux années où le laboratoire ne fonctionna pas, — de 1884 à 1896, il a été fabriqué un milliard et demi d'alevins au bas mot. Répartis dans les fiords des environs, ils ont en partie repeuplé les fonds qui étaient grandement appauvris. Les pêcheurs ont constaté que le poisson est plus abondant, et, comme le disait M. Dannevig au Congrès des pêches maritimes récemment tenu aux Sables-d'Olonne (1), « le résultat pratique de l'œuvre est que la morue augmente rapidement sur la côte méridionale, particulièrement là où les alevins ont été semés. » Le prix de revient moyen est de 6 centimes et demi le mille d'alevins de 1890 à 1895 ; en 1896, il s'abaisse à trois centimes et un tiers le mille.

A Dildo, il a été fabriqué en cinq ans, — de 1890 à 1894, — plus de 600 millions d'alevins, et là encore, les pêcheurs ont accusé la présence de jeunes morues très abondantes dans des eaux où elles étaient devenues rares. De façon générale, donc, on peut dire que le repeuplement s'opère, et que l'œuvre du laboratoire est utile.

Voici le jugement que portait, il y a peu de temps (2), un homme qui est considéré comme fort expert en matière de pêcheries : « En 1879, la pêche côtière de la morue avait à peu près disparu, et cette industrie en était à ses dernières cartouches. M. Baird commença une expérience sur la reproduction artificielle de la morue à Gloucester, et, un an après, les résultats se faisaient déjà connaître. Au bout de dix-huit mois, les filets du port de Provincetown étaient pleins de petites morues, et deux saisons plus tard elles-ci étaient marchandes. Depuis ce moment, les pêcheurs ont, chaque hiver, fait une bonne saison de pêche. Or, d'après ce que nous connaissons des habitudes de la morue dans la baie du Mas-

(1) Voir le *Compte rendu des séances* de ce congrès, publié par MM. A. Odin et Marcel Baudouin, à l'*Institut international de bibliographie scientifique*, p. 183.

(2) *Fishing Gazette* (New-York), 17 août 1893, p. 317.

sachusets, nous savons que leur migration se fait du Cap Cod au Cap Ann, et réciproquement. Si nous tenons compte du fait que la petite morue qui s'est montrée à Provincetown dix-huit mois après les expériences de M. Baird, avait exactement les dimensions de la morue de dix-huit mois, nous pourrions sans crainte tirer la conclusion que la pêche d'hiver satisfaisante qui se fait maintenant au Cap est le résultat des efforts de la commission à Gloucester. »

Et à peu près à la même époque, — en 1894, — un autre observateur disait ceci : « ... Cette année, 221 millions d'alevins de morue ont été plantés dans les eaux de Dildo... Les morues se sont montrées avec une abondance dont nul ne retrouvait d'exemple dans sa mémoire. Des quantités énormes de poisson ont été aperçues par les pêcheurs ; ces poissons ont un an, deux ans, trois ans, et correspondent aux expériences faites pendant les trois dernières années. Jamais on n'a autant vu de poissons dans la baie ; jamais les efforts des pêcheurs n'ont été récompensés par d'aussi abondantes pêches. » Et il ajoute que l'expérience de Trinity Bay a été si satisfaisante qu'on a voulu la répéter dans les baies Bonavista et Concepcion. Pour la morue donc, on doit se louer des résultats obtenus.

Il en va de même pour un autre hôte des mers, plus rare que la morue, très apprécié, lui aussi, mais que son prix met habituellement hors de la portée des petites bourses : je veux parler du homard. Ce crustacé bien connu constitue un mets de luxe qu'il serait avantageux de rendre plus abordable, et c'est pourquoi, de différens côtés, on en a tenté l'élevage. Remarquez, en passant, que la multiplication du homard rend service à une population maritime plus étendue, puisque c'est une espèce côtière dont la pêche est relativement facile et peu dangereuse, et ne demande pas de capitaux considérables comme la pêche lointaine sur les banes d'Islande ou de Terre-Neuve.

Les résultats sont encourageans. La technique est simple : on dépouille les femelles des œufs fécondés, et on place ceux-ci dans des incubateurs spéciaux sur la structure desquels je ne puis m'arrêter : les meilleurs sont ceux qu'a imaginés M. Nielsen.

Une femelle de homard fournit de 5 000 à 100 000 œufs, selon son âge et ses dimensions : 10 000 ou 20 000 en moyenne. En 1895, à Dildo, 25 000 homards ont fourni près de 600 millions d'œufs, dont 170 millions ont éclos : une très belle proportion, soit

dit en passant (1). En six ans, Dildo a produit plus de 2 milliards de larves de homard, et les pêcheurs de la région apprécient vivement les efforts qui sont faits pour enrichir leur domaine.

De résultats tangibles, je n'en connais point encore. Remarquez en effet qu'un homard de taille marchande a cinq ans d'âge en moyenne, et que l'expérience n'a pas encore suffisamment duré pour qu'on puisse juger de ses conséquences. D'ici à deux ou trois ans, toutefois, on devra s'apercevoir de celles-ci. dans le cas probable où elles seront satisfaisantes.

Revenons aux poissons. De l'esturgeon, qui se pêchait naguère avec quelque abondance à l'embouchure du Delaware, il y a peu de chose encore à dire. Ce poisson, on le sait, est anadrome : il vit en mer, mais vient se reproduire et passer un temps assez long dans les eaux douces ; on le pêche surtout dans les rivières, bien que, en Russie, où il est très abondant, on le pêche aussi et surtout en eaux salées, dans la Caspienne. Depuis peu, on a entrepris des essais de multiplication artificielle aux États-Unis, dans la baie du Delaware. M. Bashford Dean a montré que la fécondation artificielle des œufs de l'esturgeon est extrêmement facile, et n'exige que des précautions élémentaires. Ces œufs sont très robustes et résistans : ils s'accommodent de conditions qui ne conviendraient pas aux œufs d'autres espèces. Mais ils présentent aussi des exigences particulières. Peu de temps après la fécondation, ils sont le siège d'une transformation spéciale qui fait qu'ils s'agglomèrent et s'agglutinent en une masse compacte, avec ce résultat que, si les œufs de la périphérie peuvent encore trouver assez d'air dans l'eau ambiante, ceux des parties centrales de la masse, sans contact avec l'eau, sont privés du moyen de respirer, et périssent. A l'état de nature, cet inconvénient ne se présente pas : les œufs sont pondus en chapelets minces qui se brisent et s'étirent ; le courant les entraîne ici et là, et la particularité qui en rend le maniement difficile dans le laboratoire leur est au contraire favorable dans les conditions naturelles. Ces chapelets, par suite de leur viscosité, s'attachent à droite et à gauche aux pierres du fond, aux herbes qui ondulent sous l'eau, aux débris de bois qui passent, et ils sont éparpillés en tout sens, au lieu de s'attacher les uns aux autres et de s'étouffer mutuellement. Il y a donc lieu de se préoccuper de cette particularité des œufs dans la culture arti-

(1) Pour les détails, voir la belle monographie du homard, par M. Herrick, publiée par la Commission des Pêcheries des États-Unis (*Bulletin*, 1895).

cielle de l'esturgeon, et, manifestement, il importe de n'opérer que sur de petites masses d'œufs, sur des cordons de peu d'épaisseur, et de préparer des appareils spéciaux sur lesquels ces cordons pourront se fixer avant de les loger dans les incubateurs. M. Bashford Dean conseille l'emploi de plateaux consistant en un cadre en bois portant un treillis, en toile ou en fil métallique. Les œufs, isolés, sont éparpillés sur ce plateau, avant de devenir visqueux : ils se logent dans les sillons et s'y fixent, et désormais la manipulation en est facile, et l'aération satisfaisante.

Des recherches ont encore été faites sur les poissons plats, le turbot, le carrelet, la sole. La plupart de ces poissons ont une valeur marchande relativement élevée, ils sont très appréciés du consommateur, et il y aurait intérêt à en multiplier le nombre. C'est à quoi l'on tâche de différens côtés, aux États-Unis, en Norvège et en Angleterre. L'entreprise est moins facile qu'à l'égard de la morue ou du homard, parce que l'on connaît moins bien les besoins des œufs, les habitudes des reproducteurs, les exigences des alevins, et encore parce que l'on se procure moins facilement la quantité voulue de poissons adultes prêts à se multiplier.

Comme il arrive souvent, d'ailleurs, les praticiens se sont aperçus que, sur bien des points, les théoriciens n'avaient que de faibles secours à leur offrir. Ils ont pu s'étonner, avec quelque raison, que les ichthyologistes leur aient fourni aussi peu de renseignemens sur les mœurs des poissons les plus usuels, sur l'évolution larvaire, et sur tant de questions connexes. Forcé a donc été d'entreprendre l'étude de celles-ci et de se procurer une foule de données qu'on pensait obtenir aussitôt des zoologistes. Parmi les travailleurs, M. Mc Intosh (1), le naturaliste bien connu de Saint-Andrews en Écosse, dont je visitais le petit laboratoire il y a cinq ou six ans, et M. Eugène Canu, de la station de Boulogne-sur-Mer, ont fait d'excellente besogne en montrant où et comment il faut chercher les œufs des poissons plats, à quoi on distingue les œufs de chaque espèce, et quelles particularités caractérisent l'évolution larvaire. Ils ont rendu service à la zoologie tout autant qu'à la pisciculture. Je n'oublierai pas non plus les travaux de M. Cunningham, à qui l'on doit une belle monographie de la sole, et un livre très intéressant et plein de renseignemens qui, sous le

(1) Voir son excellent volume récemment publié : *The Life Histories of the British Marine Pool-fishes*, en collaboration avec M. J. Masterman (C. J. Claye, à Londres).

titre de *Marketable British Marine Fishes*, résume à peu près tout ce que l'on sait sur les principales espèces comestibles de nos eaux. Grâce à ces recherches, qui se poursuivent d'ailleurs, on a pu déjà se livrer à des expériences pratiques, on a pu commencer à faire la culture de certaines espèces.

Le carrelet est une de celles avec lesquelles on réussit le mieux. C'est un poisson qui ne saurait se comparer à la sole ou au turbot, il est vrai, mais il est de ceux qui pourraient se vendre beaucoup plus si la pêche était plus abondante. On s'en occupe assidûment à Dunbar et à Wood's Holl, et les résultats obtenus à Dunbar sont très satisfaisants. Les reproducteurs sont gardés en vivier : la multiplication se fait de façon naturelle, et on se borne à mettre les œufs fécondés, recueillis à la surface, dans les incubateurs, où ils restent trois semaines ou un mois. La perte est de 4 pour 100 seulement : 100 œufs donnent 96 alevins, ce qui constitue une proportion exceptionnellement élevée. Des recherches sont en cours aussi sur la reproduction de la limande, du flet, de la sole.

On n'en fait point, à notre connaissance du moins, sur le flétan, ce géant des poissons plats, peu connu en France, qui est plus fréquent en Angleterre, mais qu'on pêche surtout sur les côtes américaines. Le flétan, tel que je l'ai vu à Gloucester, où l'on en débarquait des goélettes pleines, le flétan arrive à plus de deux mètres de longueur : on en voit qui ont trois mètres, sur un mètre de largeur, et c'est un poisson excellent, malgré ses dimensions considérables. Mais il ne pourrait guère se cultiver que dans le nord de l'Atlantique, et c'est un animal de haute mer à qui les installations existantes ne pourraient convenir.

A l'égard de la sole, il reste beaucoup à faire. C'est depuis peu de temps — deux ou trois ans — seulement que l'on a pu obtenir la multiplication naturelle de ce poisson en captivité. Pour le flet, peut-être la culture artificielle en sera-t-elle relativement facile : car ce poisson se plaît dans les estuaires, et remonte dans les rivières, de sorte qu'on pourrait peut-être l'accoutumer à des rivières d'eau saumâtre ou même douce.

Au total, donc, la culture des poissons plats est à l'étude : elle est encore dans la phase préparatoire.

J'ai déjà parlé de l'alose, plus haut, et du repeuplement qui a été opéré, et qui continue à se faire chaque année, sur les côtes de la Virginie et des Carolines : mais il faut dire un mot

aussi des admirables résultats obtenus sur la côte californienne.

Il n'est pas, en effet, d'exemple plus démonstratif de l'utilité et de l'efficacité de la pisciculture marine, pas de fait plus to-pique à opposer aux adversaires de celle-ci.

L'alose n'existait pas dans le Pacifique : nulle part, de la Californie à l'Alaska, on n'en avait pêché un seul individu, soit en eaux douces, soit en eaux salées. La commission fédérale des pêcheries imagina, en 1871, d'envoyer quelques milliers d'alevins à la commission des pêcheries de Californie pour qu'elle tentât d'acclimater l'espèce dans les eaux du Pacifique. Douze mille alevins traversèrent donc le continent de Washington à San-Francisco, — et c'était un succès que d'avoir réussi à leur faire effectuer un voyage de six journées pleines (1), — et à leur arrivée, on les versa dans la rivière Sacramento. L'expérience fut renouvelée pendant les années suivantes, et en 1886, la commission avait « planté » environ 1 690 000 alevins dans quatre des rivières de la Californie. Les effets ne se firent point attendre : on prit bientôt des aloses dans le Sacramento, et ensuite sur la côte. A l'heure qu'il est, l'alose, jusqu'ici inconnue sur les rivages de la Californie, se trouve sur toute la côte, depuis la baie de Monterey jusqu'à la frontière du Canada. Le jour où l'on saura la chercher, on la pêchera probablement en abondance jusqu'à Puget Sound, jusqu'à l'Alaska peut-être, et il n'y aurait rien de surprenant à ce que cette espèce se propageât aussi sur la côte occidentale du Pacifique, vers le Japon. Bien que les pêcheurs californiens ne prennent l'alose que par occasion, n'ayant point encore installé les engins habituellement employés pour cette pêche, ce qui réduit considérablement les possibilités du rendement, c'est par milliers de kilogrammes qu'ils capturent ce poisson chaque année. L'alose s'est donc acclimatée; et là où elle n'existait pas, la pisciculture marine permet maintenant de la prendre abondamment. A l'heure qu'il est, on a pris pour 725 000 francs d'aloses, et les frais d'ensemencement ont été de moins de 70 000 francs.

Une expérience analogue a été faite avec un autre poisson, le *striped bass* (*Roccus lineatus*). On en a introduit 150 alevins, en

(1) Voici deux ou trois ans qu'en France on commence à connaître la possibilité d'imposer de longs voyages aux alevins et aux œufs fécondés ou non fécondés. On se donne même la peine d'imaginer des appareils et des wagons à cet usage. Si l'on était tant soit peu au courant de ce qui se fut à l'étranger, on saurait, de façon générale, que ces appareils et ces wagons existent depuis bientôt trente ans...

1879 et en 1882, à l'embouchure du Sacramento. Ils ont prospéré et se sont reproduits : on les trouve — eux et leur descendance — sur toute la côte de Californie où, auparavant, l'espèce n'existait pas. Les eaux du Pacifique semblent leur convenir beaucoup ; ils grossissent vite et se sont répandus au loin. Ce poisson est très recherché sur le marché de San-Francisco. Il pèse en moyenne de 3 à 4 kilogrammes, mais on en trouve aussi de 15 et 17 kilogrammes. Le coût de l'expérience a été de quelques centaines de dollars : et le rendement annuel est d'environ 90 000 francs. Ces faits et ces chiffres ont une éloquence telle qu'ils se passent de tout commentaire.

La gigantesque expérience en cours, par laquelle différens chercheurs tentent de démontrer la possibilité du repeuplement artificiel des mers, s'est faite tout entière en dehors de nos frontières. Il nous arrive souvent de répéter que nous mettons volontiers les choses en train, et qu'ensuite l'étranger s'empare des résultats obtenus, et en tire profit, tandis que nous restons à la traîne avec notre gloire... et nos déboursés d'inventeur. Ici, cela n'a point été le cas. Saurons-nous au moins profiter de ce qu'ont fait les autres ? Nous possédons des côtes assez étendues, et la population vivant des produits de la pêche est assez nombreuse pour qu'il vaille la peine de s'en préoccuper. En second lieu, les moyens qui réussissent ailleurs ne semblent pas devoir échouer chez nous. Il n'y a pas de raison pour que les effets bienfaisans de la pisciculture marine, s'ils existent, ne se présentent aussi bien dans notre pays que dans tel autre. Dans ces conditions, il s'agit seulement de savoir de quelle façon, sous quelle forme, nous pourrions nous associer au mouvement.

Le poisson ne manque pas sur nos côtes : la matière ouvrable ne fait point défaut, bien qu'elle ne se trouve point en quantité proportionnée à nos besoins. Notre pays, si libéralement pourvu de richesses naturelles, que la nature fit avenant et plein de grâce en y accumulant une variété de terrains, de climats, de paysages, qui frappe d'autant plus qu'on parcourt plus souvent les autres contrées ; notre pays, si bien muni des ressources du sol, est aussi parmi ceux dont les eaux littorales présentent le plus de variétés. Elles donnent abri aux espèces les plus estimées, les plus savoureuses qu'il y ait. Celles-ci y vivent naturellement, il n'y a pas d'importations à faire, pas d'emprunts à l'étranger : il suffit de développer ce qui existe.

Prenons le littoral de la Picardie, de la Manche, par exemple, avec les importants centres de pêche qui ont nom Boulogne, Dieppe, Fécamp, etc., et considérons les espèces qui s'y pêchent, et qu'on pourrait multiplier. Il y a de quoi s'occuper toute l'année. M. Eugène Canu a dressé cette liste, en indiquant l'époque normale de reproduction. Supposons donc un laboratoire de pisciculture marine installé sur un point quelconque de cette côte, et voyons quelle sera sa besogne.

Dès l'entrée de l'hiver, dès novembre ou décembre, il lui faut fonctionner. La morue est là, en effet, pleine d'œufs et de laitance, et de décembre à février, on peut multiplier cette espèce. Elle n'appartient point à la catégorie des poissons les plus recherchés, de ceux qui constituent un mets de luxe : et pourtant elle se vend toujours. En janvier, jusqu'en mars, c'est le tour du carrelet, si abondamment multiplié dans le laboratoire de Dunbar, et le carrelet, lui aussi, se consommera beaucoup, s'il devient abondant. De février en avril, trois espèces se présentent, prêtes à se reproduire : le merlan, la lingue, et le flet, poissons très sains, excellents, très appréciés de la masse des consommateurs. Le printemps n'arrêtera point les opérations, car, en mars et avril, deux espèces demandent à partager les soins offerts aux trois qui viennent d'être citées : la limande et l'églefin ; et en mars la reine de nos eaux, — au point de vue culinaire, cela s'entend, — réclame l'attention : la sole. De mars en juin, la sole est apte à se multiplier, et nul ne contestera l'intérêt qu'il y aurait à rendre cette espèce beaucoup plus abondante qu'elle ne l'est. Au mois d'avril, deux espèces également précieuses s'y joindront : le turbot et la barbue. De mai à septembre, les trigles feront leur apparition, et de juin en juillet, ce seront les maquereaux. En plein été, on pourra encore occuper très utilement le laboratoire par la multiplication artificielle des brèmes, dorades, surmulets, et c'est tout juste si l'on aura, à l'automne, un mois ou deux de répit pour se reposer ou pour remettre le matériel en état.

Toute l'année durant, on peu s'en faut, le laboratoire de pisciculture marine peut s'employer utilement, et pour peu qu'on sache s'y prendre, pour peu qu'on profite de l'expérience acquise à l'étranger, pour peu que l'on organise intelligemment l'installation et qu'on assure l'approvisionnement, c'est par milliards que, chaque année, les alevins seront déversés dans nos eaux côtières. De difficulté sérieuse, d'obstacles importants, il n'en est pas.

Une entreprise de ce genre ne pourrait être que l'œuvre de l'État. Ce n'est pas que l'administration et la gérance de l'État soient le moins du monde de nature à exciter l'enthousiasme : l'opinion est faite là-dessus. Mais, dans une question du genre de celle dont il s'agit ici, il serait difficile, impossible peut-être, de procéder autrement, et les intérêts en jeu sont d'ordre si général que c'est au mandataire de la généralité de les prendre en main. Le repeuplement de nos côtes semble donc devoir être une affaire conduite par l'État, et, au reste, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne donne pas de bons résultats, si elle est confiée à des mains habiles et pas trop nombreuses.

Il y a assez à faire, un nombre d'espèces à multiplier amplement suffisant pour qu'un laboratoire bien aménagé soit occupé toute l'année ou peu s'en faut, et pour que, par conséquent, les frais soient relativement faibles. Une dépense première de 50 000 ou 60 000 francs intelligemment employés, mis en œuvre par un praticien qui aura vu ce qui s'est fait ailleurs, et de quelle façon il faut s'y prendre — et surtout ne pas s'y prendre — suffirait à la création d'un laboratoire capable de préparer des quantités énormes d'alevins : et le choix de l'emplacement serait encore assez facile, pour un homme qui connaîtrait les conditions matérielles et économiques à réaliser. Pour l'entretien annuel, un budget de 20 000 francs paraît pouvoir suffire largement. A Dunbar, les frais matériels sont de 10 000 francs par an environ, et avec 10 000 francs on peut payer le personnel nécessaire. En tous cas, on pourrait commencer sur ces bases, et à coup sûr, si l'entreprise devenait prospère par ses résultats, — car il ne saurait être question de recettes, — le budget pourrait être accru.

Peut-être pourrait-on, du reste, l'augmenter par le prélèvement de droits à établir sur les transactions, si le rendement des pêches s'élevait dans des proportions marquées, et ce ne serait que justice que ceux qui profitent de l'œuvre en prissent quelque charge, ne la laissant pas tout entière à la collectivité. La méthode actuelle qui consiste à saigner la vache pour engraisser le bœuf, chère à certaine école économique, ne saurait constituer un système viable, assuré de la permanence.

L'entreprise, l'initiative particulières trouveraient toutefois à s'exercer utilement aussi dans cette question : il y a place pour les efforts individuels dans le sens qu'indique M. Wemyss Fulton. Sur bien des points de nos côtes, des crises se présentent, sou-

vent des baies, de dimensions suffisantes, pour qu'avec des travaux relativement peu importants, l'on puisse les transformer en des bras de mer clos, ou du moins suffisamment isolés de l'Océan pour devenir de véritables viviers où le poisson peut vivre et se développer, et où on peut l'aller pêcher sans grands risques. La pisciculture marine donne le moyen de repeupler ces viviers. Il y a encore des étangs mi-salés, des estuaires saumâtres où certaines espèces vivent très bien, et que l'on pourrait utiliser aussi. Tandis que la mer gagne invinciblement sur nos côtes, les émiettant peu à peu, précipitant les falaises qu'elle désagrège, brise et disperse sous forme de rochers qui finissent par devenir des grains de sable, on pourrait, en bien des points, redemander à la mer la monnaie, et gagner ici ce qu'on perd ailleurs. Les barrières artificielles à élever auraient cet avantage de ralentir beaucoup l'œuvre de destruction : ce seraient des digues doublement utiles, et dans les grands viviers ainsi établis, on pourrait, selon toute vraisemblance, pratiquer l'élevage des poissons de mer dans des proportions considérables et de bonnes conditions (1).

Au total, les expériences faites établissent qu'il y a une œuvre utile à tenter et un exemple à suivre.

HENRY DE VARIGNY.

(1). M. Georges Roché a donné des indications intéressantes (chap. V de *la Culture des Mers*) sur ce qui se fait déjà dans cet ordre d'idées, à Arcachon, à Marennes, aux Sables-d'Olonne, à Comacchio, en Italie; mais il est manifeste que l'art pourrait beaucoup aider la nature, et que la pisciculture, — ou la *piscifecture*, comme on l'appelle souvent, — accroîtrait considérablement les ressources fournies par les étangs et viviers.

---

---

# MŒURS ÉLECTORALES

## LE MARCHAND DE VINS

---

### I

Malgré leur ensemble banal, les dernières élections semblent pourtant avoir offert des symptômes assez curieux, et même assez saisissans. Modérés et radicaux, conservateurs et révolutionnaires, sont à peu près revenus avec les mêmes forces, mais on n'en remarque pas moins, dans les masses votantes, des changemens de courans singuliers, et comme des orientations nouvelles. Le socialisme gagne, mais là où l'on ne connaît pas encore ses représentans : il perd, en revanche, et considérablement, là où l'on a goûté de ses hommes. Dans une région industrielle, en plein « pays rouge », un marquis met en déroute un rhéteur collectiviste : ailleurs, dans une ville du nord, sur un autre point manufacturier, un grand patron conservateur remplace un vieil émeutier. A Paris, dans un faubourg, une candidature royaliste réunit quatre mille voix ; une autre, simplement conservatrice, mais présentée et soutenue par un vicaire du quartier, en recueille presque autant dans un faubourg voisin. Et le vicaire n'avait cependant pas caché son jeu ! Il allait, en sortant de l'église, dans les réunions publiques, où la moitié de la salle l'applaudissait, pendant que l'autre l'injurait. Il ne payait pas seulement de sa personne, mais de sa robe, et de son « caractère. »

Tout cela est-il l'indice d'une prochaine ou lointaine révolution dans l'âme populaire ? Est-ce le présage d'un baromètre dont

l'aiguille commence à tourner au beau temps, quoique le ciel soit toujours noir? Ce sont, en tout cas, des phénomènes intéressans, et qui donnent envie de s'informer. On éprouve la curiosité de pénétrer dans certains milieux, de regarder de près ce qui s'y passe, ce qu'on y pense, ce qu'on y fait, ce qu'on y est, ce qui s'y prépare exactement, et l'un de ces milieux-là, sans contredit, est la boutique du marchand de vins, et du marchand de vins de Paris, du débitant légendaire. Qu'est le débitant? Quelle est sa politique? En quoi consiste, d'une façon précise, la puissance électorale qui opère dans ces débits dont les flacons bizarres s'étagent derrière les vitres, et d'où s'échappent, quand on passe, des exclamations d'ivrognes? Nous ne poussons pas loin, en général, la fréquentation du marchand de vins, et nous ne pouvons guère, en conséquence, que connaître assez mal l'esprit et le pouvoir réels de ce négociant de carrure solide, qui distribue, comme d'une tribune, les « canons » et les petits verres. Nous ne lui en attribuons pas moins une influence tout exceptionnelle, et même il fut un temps où nous l'eussions volontiers appelé le « grand électeur. » Le grand électeur, soit! Mais comment l'est-il, et l'est-il bien autant que nous le croyons, autant surtout que nous l'avons cru? Ne serait-il pas, lui aussi, par hasard, une de ces puissances du passé qui s'en vont, et sa physionomie, en ce cas, n'en serait-elle pas encore plus intéressante à fixer?

## II

Il suffirait, à la rigueur, pour prouver l'importance politique du marchand de vins, de rappeler la législation dont il a été l'objet. On n'inspire pas autant l'autorité quand on ne l'inquiète pas un peu, et les lois, ordonnances, décrets et réglemens inspirés par le cabaretier sont tout un monument. Comme existence légale, il date de Louis XIV, sous qui il se constitue en maîtrise, et il a fait du chemin depuis cette époque. Lisez la plaquette intitulée : *Code annoté des limonadiers*, par M. Julien Goujon, avocat à la Cour d'appel de Rouen; et le *Code annoté des limonadiers* vous montrera, par des textes, le marchand de vins préoccupant tous les régimes, en lutte ou en relations avec le pouvoir, sous tous les gouvernemens. La loi actuelle lui donne la liberté, et l'Empire, en effet, l'en avait privé. Napoléon III voyait dans les cabarets des « lieux d'affiliation pour les sociétés secrètes. »

et le *Code annoté* l'accuse d'avoir voulu « frapper de terreur. » pour les « transformer en surveillans officiels, en agens électoraux, trois cent mille habitans et leurs familles. » Trois cent mille estaminets, et des estaminets politiques, de ceux que Balzac appelle le « parlement du peuple, » étendaient donc déjà leur réseau sur la France, sous le régime de Juillet et le Gouvernement de 1848 ! L'Empire capta cette force à sa manière, la République la capta ensuite à la sienne, et l'État, depuis cinquante ans, s'est toujours, en résumé, servi ainsi du débitant. Il a cherché à le détruire, à le soumettre, ou à le flatter, mais ne l'a jamais négligé. N'était pas, sous l'Empire, marchand de vins qui voulait, et le débitant constituait alors une corporation privilégiée. Il devenait un agent, un fonctionnaire, et cela le rendait une puissance. Tout le monde, aujourd'hui, peut ouvrir un cabaret, c'est la liberté, et le marchand de vins, par là, se retrouve une puissance d'un autre genre. Il est le nombre, et le nombre organisé, il pullule, il se syndique; et, cette puissance qu'il représente et qu'il est, toutes sortes de signes l'attestent, en dehors même de la législation. Personne n'est aussi bas salué que lui, aussi bien traité, aussi considéré, aussi ménagé, et par les candidats, et par les députés, et par les conseillers municipaux, et par les sénateurs, et par les ministres. Pour une considération aussi marquée, et surtout aussi soutenue, il faut bien qu'il soit quelqu'un, et il l'est. Mais de quelle façon, encore une fois, le marchand de vins est-il quelqu'un? Comment s'analyse son influence? Comment en fonctionne le mécanisme? C'est ici que l'étude prend de l'intérêt, et ne manquera même pas d'imprévu.

### III

D'où vient le débitant? En général, de province. Ou bien encore, fréquemment, il est ancien garçon de café, ancien domestique, ancien cocher, ancien commis de confiance d'un distillateur. Notons aussi, mais seulement pour mémoire, le marchand de vins fantaisiste, l'irrégulier de la profession, et qui peut avoir, alors, les origines les plus bizarres. L'un de ceux-là, politicien actif, volontiers candidat dans son arrondissement, avait été perruquier à Mazas. Un autre, un homme de lettres, M. Leyret, auteur d'un volume : *En plein Faubourg*, avait acheté, il y a quelques années, un fonds de vins faubourg du Temple, pour voir

l'ouvrier de plus près, et nous donner ainsi un « livre vécu. » Tout le monde connaît, enfin, le débitant « esthétique », peintre, chanteur, ami d'artistes, artiste lui-même. Mais tous ces débitans là sont l'exception, n'ont aucune importance corporative, et le débitant parisien, sans être absolument un commerçant comme un autre, n'en est pas moins d'ordinaire un pur commerçant, dont le signe particulier est plutôt d'être provincial. Des gens de campagne ou de petite ville, ayant un petit bien, et décidés à le risquer pour le tripler, achètent un fonds. Ce sont des Limousins, des Auvergnats, des Aveyronnais, des Gascons. Ils émigrent, et viennent s'établir à Charonne, à Levallois-Perret, avenue d'Italie, mais restent toujours, dans leur boutique, de Saint-Flour ou de Pézenas. Ils connaissent leurs députés, leurs sénateurs, vont les voir, leur demandent des services, et leurs sénateurs et leurs députés ne manquent jamais non plus, de leur côté, de leur rendre les services demandés. Un banquet de marchands de vins a lieu, et vous le croyez présidé par un révolutionnaire de cabaret? Vous vous trompez. Il l'est par un député ou un sénateur de la Côte-d'Or, du Cantal, ou du Tarn-et-Garonne, et le législateur du Quercy, de l'Auvergne ou de la Bourgogne se ménage ainsi les électeurs de Beaune, d'Aurillac ou de Montauban, en protégeant les débitans d'Auteuil, de Grenelle ou des Gobelins... Tel est souvent, comme origine, le marchand de vins parisien, quand vous n'y retrouvez pas le cuisinier ou le valet de chambre qui a fait des économies, le cocher qui a compté sur la clientèle des cochers, le garçon de café qui a mis de côté ses pourboires, le tonnelier qui n'a même pas eu à changer de tablier pour changer d'état, l'employé du gros distillateur, ou l'homme industrieusement multiforme, qui passe successivement par plusieurs de ces professions diverses, mais n'en est pas moins aussi venu de sa province, rêve d'y retourner riche après tant de métiers différens, et n'a garde, lui non plus, de négliger le sénateur ou le député de son pays.

Combien maintenant sont-ils, partis ainsi d'un point ou d'un autre, venus de l'office ou de la distillerie, tombés de la Camargue à la Goutte-d'Or, ou du Roussillon rue Mouffetard, et qui versent le « petit bleu » dans Paris et la banlieue? Ils sont quarante mille. Quarante mille! Formidable chiffre, et qui accuse une clientèle formidable! Les femmes, relativement, vont peu au cabaret, et quelle armée de votans, quelles légions d'électeurs,

doivent abreuver, dès lors, ces quarante mille cabaretiers ! Et quel monde imprévu, grouillant, inclassable, constitué par tout ce qu'on peut imaginer de mauvais et même de bon, de tranquille et de turbulent, de casanier et d'errant, d'exécration et de pitoyable ! Selon le quartier, la rue ou même le coin de rue, les figures que vous remarquez dans un débit ne ressemblent plus à celles que vous voyez dans un autre. Près d'une station de voitures, un débitant n'hébergera que des cochers de fiacre. Un autre, près d'un cercle, n'aura chez lui que des cochers de cercle. Un troisième, dans un quartier aristocratique, ne recevra que des « gens de maison. » Certaines boutiques, près des cimetières, ne désemplissent pas de croquemorts ; d'autres, dans les quartiers en construction, ne désemplissent pas de maçons ; d'autres, à côté des théâtres, ne désemplissent pas de machinistes, de décorateurs, de marchands de billets et de figurans. Entrez, à une certaine heure, chez le marchand de vins voisin d'une maison centrale, et vous n'y trouverez que des surveillans de prison ; revenez un peu plus tard, et vous n'y rencontrerez que des voleurs.

## IV

De l'énorme foule humaine qu'évoque la grosse rumeur de ces quarante mille cabarets, la figure morale du débitant commence déjà ainsi à pouvoir se dégager, et le premier trait qui en ressort, c'est qu'il est un *patron*, avec un capital. Petit patron, mais patron, et que ses cliens n'appellent même jamais que « patron. » — Patron, un verre !... Patron, combien ?... Patron, on vous paiera demain ! — Second trait : il est un homme de province fortement attaché à son pays, et un homme d'économie fortement attaché à ce qu'il possède. Troisième trait : c'est aussi, néanmoins, un commerçant hardi, ne craignant pas une clientèle où les risques, parfois, vont jusqu'aux coups de couteau, ni l'effroyable concurrence représentée par quarante mille concurrens. Enfin, quatrième trait : par la nécessité même où il se trouve d'exercer la police de sa boutique, sur un public souvent dangereux, il prend l'habitude de l'autorité ; l'habitude lui en donne le goût ; et il résulte, chez lui, de tous ces traits de sa nature, un total psychologique devant lequel beaucoup de personnes reculeront peut-être étonnées, mais qui n'en est pas moins exact : au fond, et quelles que soient les apparences, le marchand de vins est marqué, en politique, pour

être un « conservateur. » Il le sera à sa façon, mais il le sera.

En somme, et voilà donc une première surprise, le marchand de vins vaut mieux que sa réputation. Qu'il le veuille ou non, il est assurément un démoralisateur. Il propage par métier l'alcoolisme, ne peut pas ne pas le propager, et contribue ainsi à la corruption générale, mais avec innocence, et, comme homme, au demeurant, se révèle plutôt un brave homme. Il est vaillant, risque son « bien », se condamne à vivre dans un monde qui n'est pas toujours le sien, doit y déployer du courage, du bon sens, de la fermeté, et s'embarque un peu dans cette vie comme le colon pour les colonies. J'ai longtemps vu dans le débitant, pour ma part, un industriel douteux, mais on le voit mal en le voyant ainsi, et il n'est pas sans qualités. Il a de l'énergie, du loyalisme, de l'humanité, et, dans ses mœurs professionnelles, pratique une solidarité familiale. Pas un marchand de vins n'a un enfant, n'en marie un, ou ne se marie lui-même, sans que la corporation ne s'en réjouisse. Elle a un journal, le *Journal officiel de l'Union syndicale*, et la lecture en rappelle l'honnête Berquin. Les vœux pour les noces, les souhaits pour les naissances, les regrets pour les morts, les marques d'affliction ou de joie, les souvenirs et les effusions de toutes sortes le remplissent, et tout cela bonnement, sincèrement, sans banalité. Quant à la politique, aux élections, pas une ligne ! Vous trouvez là des renseignements commerciaux, des indications techniques, des recettes de matelotes, des recommandations de politesse, des études sur le mouillage, le plâtrage, la casse, la mise en cave, mais de la république, de la monarchie, du radicalisme, du socialisme, de l'anti-léricanisme, pas un mot, pas une syllabe ! C'est, là-dessus, la même abstention, le même mutisme, presque la même pudeur, que dans une revue de demoiselles !

## V

Il ne faudrait pas, malgré tout, en conclure que jamais, ni sous aucune forme, le marchand de vins ne s'occupe de politique, mais la vérité est qu'il s'en occupe moins qu'on ne le croit, et autrement qu'on ne le pense. Il a sa politique, et il y joue son rôle, mais ils ne sont pas toujours ceux qu'on lui prête, et c'est ici le moment de préciser.

D'abord, et nécessairement, il incarne l'influence que repré-

sentent, dans une ville, 40000 locaux de réunion. Il procure à 200000, 300000, 500000 citoyens, 40000 foyers de communication. Supprimez le marchand de vins, et ces 40000 foyers de communication n'existent plus. Rétablissez-le, et ils existent. Or, un débit de vins, outre le débit même, comporte ordinairement une salle attenante, où se tiennent, de fondation, toutes les réunions politiques, municipales, électorales, syndicales ou corporatives du quartier; et ces salles, à Paris, grandes ou petites, sont innombrables. Toutes les fois qu'on se rassemble pour étudier, organiser ou désorganiser quelque chose, c'est dans la salle d'un marchand de vins. Feuillotez les journaux spéciaux, les relevés administratifs, et vous y noterez chaque jour, chez les débiteurs, les plus nombreuses réunions : « le Comité central électoral de la 2<sup>e</sup> circonscription du XII<sup>e</sup> arrondissement, *salle Gauthier*... Le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire du XI<sup>e</sup> arrondissement, *café de la Poste*... Le Comité socialiste de la 2<sup>e</sup> circonscription du X<sup>e</sup> arrondissement, *salle du Petit Tambour*... Le Groupe d'études sociales du IV<sup>e</sup> arrondissement, *salle Danjou*... Le Comité républicain progressiste de la 1<sup>re</sup> circonscription du XIII<sup>e</sup> arrondissement, *salle Bréguéou*... La Ligue antisémite, 7, *rue Lantounet*... Le Groupe central socialiste révolutionnaire du XVII<sup>e</sup> arrondissement, *salle Carel*, etc., etc. » Cent, cent cinquante, deux cents, trois cents, quatre cents comités, ligues, cercles, groupes, se retrouvent ainsi au cabaret, et grâce au cabaretier. Les grands meetings ont souvent lieu dans les préaux d'écoles ou les théâtres de quartier, mais toutes les réunions préparatoires, celles où le candidat prend un premier contact avec les électeurs, et leur donne, pour ainsi dire, comme une sensation choisie et préliminaire de sa personne, se tiennent chez le marchand de vins. Là se rendent et discutent les délégations, les commissions, les sous-commissions; là on se concerta, là on se tâte, là on compte; là se donnent, pour la bonne cause, des sauteries et des concerts. Un avocat et un chimiste, au cours d'une période électorale, s'étaient entendus pour donner une conférence, aux environs de la Villette, dans la *Salle des Deux Canons*. Le sujet choisi était le « Vin » lui-même, et l'avocat devait traiter la question légale, lorsque le chimiste aurait traité la question chimique. Le chimiste, seulement, par une espièglerie de chimiste, s'amusait à à prendre le sujet au point de vue du Droit, et faisait ainsi d'avance la conférence de l'avocat. Mais un avocat n'est jamais en retard,

et celui-ci, quand venait son tour, s'emparait du sujet au point de vue de la science, et traitait imperturbablement la question chimique.

Le mot de Balzac est donc rigoureusement juste, et le cabaret est bien le « parlement du peuple. » L'électeur, pour délibérer, a besoin d'un local, et le marchand de vins le lui fournit, comme l'État le fournit à l'élu. Pour le second, il est vrai, la buvette est l'accessoire, tandis qu'elle est le principal pour le premier, mais nous allons, là encore, retrouver une autre cause de l'influence du débitant. Il alimente la foule, et, en l'alimentant, lui crée un tempérament, ou modifie celui qu'elle a. La vie, les idées, les sentimens, la moralité d'un peuple physiquement sain ne sont pas ceux d'un peuple malsain, et le débitant, en contribuant à l'état cérébral de l'électeur, est aussi pour quelque chose dans ses sentimens, dans sa moralité et ses idées. La bonne ou mauvaise santé populaire dépend d'abord du fournisseur en gros, qui frelate ou ne frelate pas ses denrées, mais on doit également en demander compte au tenancier qui les débite, et le vote d'une population empoisonnée, ou perdue d'alcoolisme, ne ressemblera pas à celui de l'électeur sobre, ou purement alimenté. Ici, comme plus haut, et d'une certaine façon, le marchand de vins est donc bien le « grand électeur, » et peut même l'être aussi quand il arrive de province, qu'il retrouve des compatriotes, et les groupe autour de lui. Il est ainsi le centre d'un réseau. Et peut-être même encore, à l'occasion, exercera-t-il une sorte d'influence intime sur quelques-uns de ses cliens. M. Leyret, qui s'y connaît, voit en lui comme une façon de « confesseur, » et le marchand de vins, effectivement, semble tout destiné à recevoir les confidences, sinon à les garder. Ne fût-ce que pour obtenir de sa générosité un crédit auquel il résiste, on doit assez souvent se confesser à lui, lui conter ses peines, surtout ses espérances, et le voilà, pour la naïveté populaire, l'ami auquel on se confie, la conscience sur laquelle on se règle ! Mais ira-t-il, dans cette fonction, jusqu'à être un directeur de conscience électoral ? On risquerait de se tromper en l'affirmant, et c'est ici que son rôle de « grand électeur » commence à devenir vague. Use-t-il vraiment de son autorité morale pour dieter leur devoir politique à une certaine clientèle ? On peut en douter, et par une raison bien simple, c'est qu'en fait de politique, il n'en a sérieusement qu'une : l'intérêt de sa profession. S'il le voit en jeu, il agira, mais n'agira guère s'il ne l'y voit pas. Il est pas-

sionnement, fanatiquement professionnel. Chez certains débitans se réunissent des socialistes, chez d'autres des radicaux, chez d'autres des antisémites, chez d'autres des nationalistes, chez d'autres des progressistes, chez d'autres des conservateurs. Tous ces marchands de vins sont-ils eux-mêmes socialistes, radicaux, antisémites, progressistes, conservateurs? Avant tout, ils sont marchands de vins.

## VI

Pas un corps de métier ne se tient, comme le débitant, en contact avec les politiciens. Il n'apparaît même jamais, on peut le dire, que dans l'ombre d'un député, d'un sénateur ou d'un conseiller municipal, mais n'y poursuit jamais qu'une chose : l'intérêt, les progrès, la prospérité de la corporation.

Il y a toujours, à Paris, un nombre considérable de « fonds de vins » à vendre, et l'on y constate une moyenne de cent trente débits vendus par semaine, cinq à six cents par mois, six à sept mille par an. On entrevoit là beaucoup de faillites, mais en même temps une grande activité d'acquisition et d'échange; et l'une des spéculations volontiers pratiquées par les débitans caractérise admirablement leur « politique. » Prenez l'une des centaines d'annonces publiées chaque dimanche par les feuilles spéciales : « Près de la gare de X... Bail à volonté... Affaires par jour, 70 francs... Le vendeur n'est pas du métier, se retire... Prix : 3 500 francs... » Que va faire, en lisant cela, le débitant qui est « du métier? » Il va remarquer ce fonds près d'une gare, constater l'absence de tout « stationnement de voitures » dans les environs, et acheter le débit, avec le plan bien arrêté d'obtenir le « stationnement. » Il l'obtient, double ou triple ainsi la valeur du fonds, et le revend le double ou le triple, pour en racheter un autre, le doter encore d'un « stationnement », et le revendre encore, après l'en avoir doté. Or, comment, par qui, obtient-il ces « stationnements? » Par le conseiller municipal de son quartier, le député de son arrondissement, celui de son pays, et tous les conseillers, députés, sénateurs de sa connaissance. Et il ne voit plus dès lors que des sénateurs, des députés, des conseillers, des radicaux, des socialistes, des anticléricaux; il a l'air de faire avec eux de la politique radicale, socialiste, anticléricale, et croit sans doute lui-même qu'il en fait. Au fond, il n'en a qu'une, et n'en a jamais fait qu'une : la politique du « stationnement. »

Mais le débitant a encore un autre rêve : adjoindre à sa boutique un bureau de tabac. Or, par quelle voie y parvenir ? Par celle des politiciens. Ici encore, il semble faire de la politique, et il en suit bien une, mais une seule : la politique du « bureau de tabac. » A l'entendre, d'ailleurs, les hommes politiques le flattent beaucoup, mais se borneraient à le flatter, et il aurait le droit de se plaindre d'eux. Il paye déjà deux patentes, celle des commerçans ordinaires, plus une licence qui lui est spéciale, et serait encore menacé d'une seconde licence. Il finirait ainsi par payer trois patentes. Or, comment conjurer la troisième patente, si ce n'est encore par les députés, les sénateurs et les conseillers municipaux ? Et on le frappe aussi, prétend-il, pour des falsifications dont la faute remonterait à ses fournisseurs en gros ! Une barrique falsifiée lui arrive, on la saisit chez lui avant même qu'il ait eu le temps de la goûter, et on l'en déclare le falsificateur ! C'est inique, et il réclame le prélèvement d'un échantillon à sa porte, avant tout dépôt dans sa boutique. Or, qui doit-il, ici encore, gagner à sa cause ? Toujours les sénateurs, les députés, les conseillers municipaux. Et pour échapper aux nouveaux droits que lui présage la suppression des octrois, à qui devra-t-il apporter ses argumens ou ses doléances ? Qui devra-t-il solliciter, inviter à ses banquets, endoctriner, convaincre ? Les hommes politiques. A toute occasion, il faudra encore qu'il les fréquente, leur promette ses bons offices afin d'obtenir les leurs, se mette au service de leurs candidatures, et leur laisse aussi un peu entendre qu'il pourrait cesser de s'y mettre. Mais quelle politique, encore une fois, poursuit-il toujours, sous toutes celles qu'il paraît faire ? Une seule, et c'est la sienne ! Et tous les politiciens, d'ailleurs, quels qu'ils soient, ne manquent jamais de s'en dire les amis et les soutiens, précisément parce qu'elle est une politique neutre, pouvant s'adapter à toutes les autres, et parce que l'homme soumis au choix des électeurs ne peut pas, d'autre part, ne pas se ménager l'homme par qui les électeurs communiquent. Pourquoi les modérés, les radicaux, les césariens, les conservateurs, et même les monarchistes, ne se proclameraient-ils pas tous, les uns aussi bien que les autres, protecteurs du marchand de vins, puisque le marchand de vins a pour programme unique de soutenir qui le soutient, et de combattre qui le combat ? Comment, en même temps, tous n'attacheraient-ils pas la plus sérieuse importance aux sympathies d'une corporation de 40 000 membres,

qui sont les 40000 hôtes du Suffrage Universel? L'intérêt des débitans à ne pas distinguer entre les couleurs politiques est évident, mais celui des hommes politiques à se concilier les débitans ne l'est pas moins.

Si donc, à certains points de vue, nous voulons, et pouvons même voir dans le marchand de vins un « grand électeur », ne croyons pas trop à un « grand électeur » sectaire, révolutionnaire, démolisseur par instinct, et qui verse sciemment les idées subversives au nom d'un parti ou d'une utopie. Assurément, il en verse plus d'une, mais comme il verse le vin fuchsiné, parce que le fournisseur le lui envoie fuchsiné. Qu'on lui en envoie de meilleur, et il ne demandera pas mieux! Qu'on trinque sur son comptoir à la santé d'un grand homme, au lieu d'y trinquer à celle d'aïgrefins, et il s'en réjouira tout le premier! Il vote pour les radicaux et les francs-maçons, oui, mais parce que les radicaux et les francs-maçons disposent des « stationnemens, » des « bureaux de tabac, » et qu'ils peuvent abolir ou tripler les licences. Ce n'est pas qu'il soit pour eux, mais c'est qu'il espère qu'ils seront pour lui, et lui-même au fond, n'est plutôt qu'un brave homme, qui ne considère que son métier. A-t-il tort? Pas tout à fait. Et il nous donne même là une leçon précieuse de bon sens, en se bornant, lui marchand de vins, à n'être qu'un marchand de vins. Il serait peut-être dangereux de lui accorder tout ce qu'il réclame, et le zèle même de sa profession doit l'égarer, mais elle n'est pas d'un petit exemple, dans le détraquement contagieux et général de l'époque, cette corporation encore assez sensée pour ne vouloir se mêler que de ce qui la regarde. Il en est d'autres qui ont plus d'esprit; toutes n'ont pas l'esprit aussi sain.

## VII

A l'heure qu'il est, d'ailleurs, et comme un peu dans le monde, les débitans sont en crise. Le socialisme est surtout menaçant pour le petit commerce, le marchand de vins est un petit commerçant, et les sociétés coopératives, qui dérivent du socialisme, sont aujourd'hui ce qui l'inquiète le plus, ce qu'il combat le plus énergiquement. Toujours avec son esprit de métier, son bon sens et sa vigilance professionnels, il ne voit pas seulement, dans ces sociétés, sous la forme où elles se présentent,

une concurrence dangereuse, mais une concurrence déloyale, déloyalement privilégiée; et rien n'est instructif, j'allais même dire dramatique, comme le compte rendu d'une séance, tenue, il y a quelques mois, à la Société d'horticulture, à propos des travaux de l'Exposition.

... Plus de mille personnes *attentives*, relate le *Journal officiel* du Syndicat, et, on le sentait, *soucieuses de leurs intérêts*, y assistaient.

L'ordre du jour portait :

Obtenir des représentans élus, la certitude que des cantines, quelle que soit leur dénomination, n'existeront pas dans l'Exposition pendant la durée des travaux, et leur démolition.

La présence de MM. H... et F..., députés de Paris, et L..., conseiller municipal, était des plus remarquée.

Nous avons, en vain, cherché dans l'assistance les autres conseillers municipaux des quartiers intéressés. Leurs électeurs se *souviendront d'eux, sans aucun doute...*

Puis, le secrétaire de la réunion prend la parole, et prononce le discours suivant :

Trois semaines, messieurs, se sont écoulées... Réunis, nous avons décidé que, faisant appel au commerce, nous devons, par un effort, nous assurer *le libre exercice de professions auxquelles nous nous sommes voués...* Il y a trois semaines de cela, devant le même public, je suppliais la Ville de Paris, en la personne de ses représentans, *de laisser le commerce au commerçant.*

Dans nos écoles publiques, dans nos écoles secondaires, quelle définition nous donne-t-on du commerçant?

Le commerçant, nous dit-on, est celui qui, moyennant certaines obligations fiscales et certaines ordonnances urbaines, a le *droit exclusif* de faire l'échange de la marchandise qu'il offre contre finance ou nature...

Or, continue l'orateur, notre « droit, » nos « intérêts, » notre « propriété » sont lésés, menacés par des spéculateurs privilégiés qui « sans rien payer au fisc, » vont établir des cantines sur les chantiers mêmes de l'Exposition...

Comment! Voilà des commercans qui, depuis de longues années, paient des loyers et des impôts, qui attendent, pour vivre et élever les leurs, que la moisson vienne, qui ont semé, et qui sont menacés de ne pas récolter?

Et pourquoi? Parce que des capitalistes, jouant *les bons apôtres du socialisme*, vont se faire adjuger un monopole, et vivre, *pieuvres du commerce*, de la *propriété* même des commercans!

Puis, ce couplet original :

Depuis 1890, le Champ-de-Mars était l'enfant gâté de la rive gauche. Les concerts intelligemment dirigés, le vélodrome habilement organisé, l'attrait

de la Tour Eiffel, les quelques rendez-vous de la Galerie des machines... cette villa malgache qui attirait tout Paris; ce grand air enfin qui attirait les enfans de nos écoles pour leurs jeux athlétiques, les bonnes de nos enfans pour le grand bonheur des enfans eux-mêmes... Voilà de quoi vivait le commerce du quartier!...

... Mais une nuée d'entrepreneurs arrive depuis six mois. Adieu courses vélocipédiques, adieu mélodie et chorégraphie! Adieu la verdure, adieu même l'ombrage! Tous les jours, nous pouvons saluer au passage le cortège des arbres de tes avenues, Champ-de-Mars où l'on pouvait jadis respirer!

C'est un mal nécessaire... Mais si notre résignation est faite, elle ne l'est pas sans intérêt, sans espoir de compensation... Cette nuée d'entrepreneurs doit amener une phalange d'ouvriers, et c'est alors que, prenant son essor, le commerce va faire son œuvre féconde... Tout le monde doit prendre place à la table de famille, et les abeilles vont enfin butiner, le miel va enfin couler!

Eh bien, non, le frelon est là qui les guette, ces travailleurs! Déjà il a pénétré dans une ruche, il en est le maître, il triomphe!...

Et l'orateur conclut :

Le mot de « coopération » n'a pas plus de valeur sur l'étiquette de ces établissemens que la croix du Christ du Portugal sur la poitrine d'un rastaquouère! Il n'y a que le prix à y mettre, et l'affaire est assez bonne pour qu'ils y mettent le prix!... Et nous, commerçans, il nous faut payer un loyer, des contributions, et il nous faudrait supporter qu'une société de riches négocians, industriels et *politiciens*, vienne s'emparer d'un terrain qui n'est pas le leur, et, au comptant, n'ayant aucun frais généraux à supporter, nous fauchent l'existence commerciale à armes inégales, et soutenus par une administration dont nous alimentons la caisse?

.....  
Avec peine, nous satisfaisons les besoins de la cité et de l'Etat, le patenté est l'être pressurable par excellence, mais ne le tarissez point, et voyez si une société, *si coopérative qu'elle soit*, faisant un million d'affaires, vaut, au point de vue fiscal, un petit fruitier faisant 6000 francs par an!...

En tolérant cela, c'est du SOCIALISME que nos représentans font, mais ils créent un DANGER SOCIAL.

C'est le discours du marchand de vins du Danube; et tout le « grand électeur » est dans cette harangue à la fois pittoresque, virulente et « conservatrice. » Le débitant, en ce moment-ci, par l'exclusive et logique passion de son métier, est devenu la représentation la plus accentuée de cet ancien petit commerce français que soulève et indigné la partialité avec laquelle on le sacrifie à la grosse et montante spéculation socialiste. Il défend, à sa manière, la vieille et originale personnalité humaine, si susceptible, si intéressante, et que blesse de plus en plus le

triomphe de la masse aveugle. Il déploie avec énergie le drapeau de la petite démocratie personnelle, contre la monstrueuse démocratie anonyme, sans âme, sans justice, sans figure et sans tête, qui n'a que des mains pour prendre, et un corps pour écraser. Il en est venu, lui aussi, uniquement parce qu'il avait encore une vaillance propre, une famille, un coin de terre et une boutique, à regretter le vieux monde, à se retourner vers lui, à s'y rattacher avec toute son espérance.

## VIII

Tous les ans, les marchands de vins donnent un grand banquet. Un millier de sociétaires s'y réunissent, les dames viennent, on invite le Gouvernement, et le *Journal officiel de l'Union syndicale* annonçait la fête de cette année dans une véritable proclamation, émue, vibrante, imprimée en lettres énormes : « Vous avez lu la grande nouvelle... Mardi, 29 mars, l'Union syndicale des débitans de vins et liquoristes de Paris offre son grand banquet annuel, dans les *Salons du Grand-Orient*. C'est dire que nous faisons appel à tous... Mieux que cela, à toutes ! Il faut que les *dames et les demoiselles des Sociétaires* n'oublient pas leur gracieux devoir... Que travaillent les aiguilles, se mobilisent les couturières !... » Huit jours après, même annonce, toujours en caractères d'affiche, et avec cet attrait nouveau : *Le Banquet aura lieu sous la présidence de M. le Ministre du Commerce...* Et chaque semaine, pendant un mois, on répétait ainsi l'appel : « Vous avez lu la grande nouvelle... Il faut que les dames et les demoiselles n'oublient pas leur gracieux devoir... Que travaillent les aiguilles, se mobilisent les couturières... » Enfin, le grand jour arrivait, et le journal, la veille du banquet, corsait encore son lyrisme : « Un jour seulement nous sépare de la grande fête corporative... A l'heure où nous écrivons ces lignes, toutes les indécisions ont disparu, et certainement les toilettes ravissantes, que nous allons bientôt admirer, *n'attendent plus que le moment de recevoir dans leurs plis les gracieux contours de nos charmantes convives...* »

Le lendemain soir, en effet, par un temps de pluie et de bourrasques, une foule à physionomie spéciale, les hommes en cravates blanches, avec de fortes mains et des figures colorées, les dames en toilettes claires avec des airs de santé et des fleurs dans leurs cheveux, se pressaient rue Cadet, à la porte du Grand-

Orient, sous un fâcheux vent mouillé qui défrisait les coiffures et rebroussait le poil des chapeaux... J'avais eu la curiosité de voir la fête, et rien n'avait été plus facile. Les marchands de vins sont de bonnes gens, largement hospitaliers, et j'avais déjà pris ma place depuis une demi-heure, parmi les mille ou douze cents convives, dans la grande salle décorée de fresques, lorsque le banquet commença. Le ministre manquait, mais s'était fait représenter par un envoyé, et d'autres notabilités, un sénateur du Cantal, un conseiller municipal collectiviste, d'autres de nuances diverses, siégeaient sur l'estrade d'honneur. Tous avaient reçu le meilleur accueil, mais le plus chaudement acclamé, par les plus longues ovations, avait été un « conservateur, » M. Georges Berry, le député « rallié, » qui occupait la présidence, et dinait dans un fauteuil, ombragé par un drapeau.

Le coup d'œil était curieux ; les tables s'allongeaient comme à perte de vue ; les têtes, aux derniers plans, s'y brouillaient comme dans une brume, et ce qui dominait dans toutes les physionomies, c'était la joie d'être là, entre soi, sous de belles lumières, avec un menu de vingt plats, des dames, des amis, et des faufares jouant des valses... Vers dix heures, cependant, M. Georges Berry frappa avec un couteau sur une assiette, le silence se fit, et les discours commencèrent, mais sans un mot de politique, et sans que les allusions, les finesses, ou l'éloquence, y portassent sur autre chose que sur l'abolition des octrois, la dureté des patentes, ou l'invasion désastreuse des sociétés coopératives.

Trois ou quatre orateurs se succédèrent ainsi, et, après quelques toasts, le sénateur du Cantal, très gros, très rouge, ému, le geste tremblant, se leva pour prononcer le sien. C'était un vieux républicain, et un tonnerre d'applaudissemens salua son apparition, mais un cri, en même temps, partait du fond de la salle et expliquait l'ovation :

— Écoutez, les Auvergnats !

Et l'ovation, en effet, s'adressait à l'Auvergnat. Toujours ému, et le geste toujours tremblant, le sénateur du Cantal essaya, un instant, l'éloge de la République, mais les acclamations devenaient tout de suite plus maigres. A son tour, ensuite, le conseiller collectiviste voulut risquer un peu de propagande : « Citoyens, souvenez-vous que la République... » Mais un léger bruit de conversation couvrait immédiatement sa voix. Il se rejetait alors sur les élections, mais on n'en causait que plus haut,

si haut même qu'il devait se rasseoir, et l'orateur suivant, un autre conseiller radical, était encore moins heureux. « Citoyens, avait-il débuté gaîment, on vous accusait autrefois de mettre de l'eau dans votre vin, mais je crois bien qu'aujourd'hui c'est le gouvernement... » On ne le laissait même pas achever, et des mouvemens d'impatience, des rumeurs lui coupaient la parole. « Citoyens, la République... Citoyens, les élections... » Mais on ne l'entendait même plus, l'impatience augmentait encore, et l'assistance, au bout de quelques instans, finissait par refuser de l'écouter...

Que fallait-il conclure de cette singulière fin de banquet démocratique? Elle n'était peut-être qu'un accident, mais n'en donnait pas moins à réfléchir, et les élections, un mois plus tard, nous apportaient, en effet, quelques surprises. Quelque chose, en ce moment, trouble le marchand de vins, et l'« association coopérative, » le grand « assommoir » anonyme et collectif de l'avenir, dernier mot logique de la Révolution, tuera évidemment, un jour ou l'autre, le petit débitant actuel. Tous les politiciens, il y a vingt ans, avaient les yeux fixés sur lui, et ce fut, à cette époque, sa véritable apogée, l'heure où il eut un siège à la Chambre, le temps de la candidature symbolique de M. Hude. Mais les idées marchent, et les mêmes politiciens, qui se guidaient autrefois sur l'estaminet, se guident, à présent, sur la « coopérative, » la puissance nouvelle qui détrônera l'ancienne. Et le marchand de vins légendaire, avec sa boutique et son comptoir, les quatre fusains de sa porte, son gilet de laine, sa casquette, et son auréole d'électeur considérable, ne sera peut-être plus, dans vingt ans, comme l'alchimiste et comme l'apothicaire, qu'un objet de chronique rétrospective, un sujet recherché de vieille estampe. La Démocratie aura tout dévoré, même lui! Tout s'y sera englouti, même le débitant. Tout aura disparu, même le « mastroquet. »

Et, tout en quittant la salle, je me livrais à ces réflexions... La foule s'écoulait, les dames montaient danser, les politiciens offraient des cigares aux membres du Syndicat, et la *Marseillaise*, en attendant la « Sociale, » nous étourdissait dans l'escalier.

---

---

# LA SCULPTURE DE PORTRAITS EN GRÈCE

## ET L'ART MODERNE

L'antiquité n'est plus guère à la mode, peut-être pour avoir été trop en faveur autrefois. On lui fait payer aujourd'hui l'admiration excessive et un peu maladroite de nos pères. Ce discrédit ne sera-t-il que passager et de meilleurs temps reviendront-ils pour elle, ou au contraire doit-elle se résigner à se voir déposée de la direction des esprits? Il est certain que la crise est grave. Attaquée en matière d'éducation universitaire, en matière d'éducation artistique, battue en brèche de tous côtés, la tradition classique menace de s'écrouler. Cependant, jamais les écrivains de la Grèce et de Rome n'ont été étudiés avec plus d'intelligence qu'à notre époque, avec une critique plus sagace, avec une indépendance de jugement plus entière. Jamais, non plus, il n'a été mieux permis, grâce aux récentes découvertes de l'archéologie, d'apprécier à son exacte valeur l'art ancien. Il faut donc, puisque des circonstances aussi favorables ne profitent pas à l'antiquité, que le courant soit bien fort qui détourne d'elle. C'est qu'on veut être de son temps à tout prix : comme si la meilleure manière de marcher en avant n'était pas quelquefois de regarder en arrière, comme s'il ne fallait pas s'instruire d'abord du passé pour faire mieux que lui dans l'avenir. — Mais il y a du parti pris. On ne veut pas toujours, avant de juger le passé, s'en instruire ; et, par exemple, ces découvertes de l'archéologie où l'art moderne pourrait trouver des enseignemens, l'art moderne trop souvent les ignore. L'art grec, cependant, a été comme un autre art, comme l'art français, plus que l'art français, doué du changement et de la vie. Si le mot d'évolution s'applique quelque part, c'est

ici qu'il convient ou jamais. Il serait impossible de découvrir ailleurs plus de souplesse et de variété. A bien considérer les choses, il n'est pas une des manifestations de l'art moderne que la Grèce ancienne ait ignorée. Elle a enfanté non seulement la beauté, mais tous les genres de beauté. Et ils le savent bien, ceux de nos sculpteurs, trop rares, qui vont lui demander le plus pur de leur inspiration. En se faisant les plus antiques, ils se trouvent souvent être les plus modernes.

Nous voudrions montrer, à propos du portrait, le profit qu'il y aurait encore, même aujourd'hui, à étudier l'art grec. Aucun genre ne plaît davantage que le portrait au public contemporain. Il est aisé de s'en rendre compte tous les ans aux deux Salons par les commandes qu'y exposent les sculpteurs, et tous les jours sur les boulevards par les statues qu'on y élève. Le Palais de l'Industrie et celui du Champ-de-Mars ont eu beau disparaître, nous avons vu les bustes s'aligner aussi nombreux qu'auparavant dans le nouvel espace sablé et gazonné qu'on leur avait consacré, et autour de ces bustes, nous avons vu la même foule curieuse chercher sur le socle ou dans le catalogue le nom du personnage. Le portrait a donc la vogue, et il la conservera longtemps encore : dans une société, comme la nôtre, de plus en plus pratique et positive, un art comme celui-là, utile au premier chef, est sûr de réussir. Mais ce qu'on ne sait pas généralement, c'est que les Grecs ont eu, avant nous, la passion du portrait. La *statuomanie*, dont nous nous moquons tant, et non pas sans raison, a sévi d'abord chez eux. Sans doute, ils ne lui ont pas sacrifié la grande sculpture monumentale et religieuse; mais comme aucune partie du génie humain ne leur est demeurée étrangère, ils se devaient à eux-mêmes de cultiver, à côté des autres branches de l'art, cette branche du portrait, et ils l'ont beaucoup cultivée.

On se représente difficilement l'inéroyable profusion de statues et de bustes répandue sur le sol de la Grèce. Aujourd'hui avoir son buste est un luxe qui n'est pas à la portée de toutes les fortunes. Ajoutez que la photographie, qui a déjà tué la gravure, porte aussi un coup redoutable à la sculpture comme à la peinture de portraits. En Grèce, où le grand art n'avait pas à souffrir de cette concurrence, toutes les classes de la société s'adressaient aux sculpteurs. Riches ou pauvres, personnages illustres ou petites gens, même l'humble artisan, même le cordonnier Xanthip-

pos ou le forgeron Sosinos trouvaient moyen d'avoir leur image. Et tous les lieux aussi, publics ou privés, profanes ou religieux, étaient propres à recevoir ces portraits : temples, places, portiques, maisons particulières, parcs et jardins, théâtres et odéons, bibliothèques et gymnases, nécropoles, lieux de réjouissances ou d'affaires, lieux de prière ou de deuil. Les grands centres religieux surtout, ceux de Delphes et d'Olympie, étaient peuplés véritablement de tout un monde de marbre et d'airain, qui se dressait pêle-mêle aux abords du sanctuaire, réunissant dans l'enchevêtrement le plus bizarre des rois et des philosophes, des devins et des tyrans, des athlètes vainqueurs et des généraux.

L'attention vient d'être ramenée sur cette question du portrait par la récente découverte, faite à Delphes précisément, d'un de ces vainqueurs aux jeux sacrés. Dans les premiers jours du mois de mai 1896, M. Homolle et les membres de l'École française d'Athènes, continuant sur l'emplacement du temple d'Apollon les fouilles qui ont déjà donné de si curieux résultats, mettaient au jour une magnifique statue de bronze, de grandeur naturelle, d'une excellente conservation, d'une patine admirable. Le personnage porte le costume des cochers, tel qu'il est reproduit sur les vases peints ou sur les monnaies de Syracuse, c'est-à-dire la longue tunique tombant jusqu'aux pieds et relevée en bouillons au-dessus de la ceinture. Il tient encore dans sa main droite trois rênes de chevaux. Enfin divers fragmens trouvés au même endroit, fragmens d'attelage, de char et de coursiers, doivent être attribués au même ensemble. Tout porte donc à croire, — c'est à peine une hypothèse, — que nous avons sous les yeux un jeune homme qui a triomphé, dans les jeux pythiques, à la course des chars. Mais quel est ce personnage? Ici discussion. Au près des bronzes recueillis était gravée sur une base en calcaire une inscription de deux lignes, malheureusement mutilées : la dédicace de l'ex-voto. On crut y reconnaître, quand on la lut tout d'abord, les noms de Gélon ou de Hiéron, les célèbres tyrans de Syracuse. Cette lecture, à ce qu'il semble, était inexacte. Ce n'est ni Hiéron ni Gélon qui a consacré le monument au dieu de Delphes, c'est Polyzélos leur frère. Mais l'erreur est de celles qui ont chance de durer. Comme il est bien moins connu, Polyzélos portera la peine de son obscurité, et longtemps sans doute les gardiens du musée de Delphes montreront aux visiteurs le Gélon de Syracuse. Au reste, peu nous importe, et Polyzélos ou Gélon, l'essentiel est que

l'œuvre soit bien un portrait. Or, le doute n'est pas possible : l'artiste a voulu faire un portrait. Seulement il l'a traité selon les idées, avec les procédés, que lui-même, que son pays et son temps apportaient au rendu du visage humain. Quels ont été ces idées et ces procédés? Et puisque, dans le cours des cinq ou six siècles, qu'a vécus l'art grec indépendant, conceptions et technique ont dû nécessairement se modifier, quelles ont été ces modifications? En d'autres termes, prenant comme point de départ la superbe tête de l'ex-voto delphique, essayons de voir comment l'antiquité grecque comprenait le portrait. L'occasion est bonne pour suivre le développement du genre; en raccourci, et sous un angle particulier, c'est l'évolution de l'art grec lui-même que nous trouverons indiquer. Puis, je le répète, cette incursion dans le passé ne nous détournera pas entièrement de nos préoccupations contemporaines. Bien des rapprochemens avec l'art moderne se présenteront, chemin faisant, à nos yeux, et se lèveront comme d'eux-mêmes devant nous.

## I

Si l'on remontait cependant jusqu'aux âges primitifs de la Grèce pour y chercher ces points de comparaison avec nos écoles actuelles, la poursuite serait singulièrement décevante. On en conclurait à bon droit que le portrait a été inconnu des vieux Hellènes. Dans toutes les images où l'on croit le saisir, il échappe à vos prises :

*Quo teneam vultus mutantem Protea nodo?*

De fait rien n'est plus éloigné de ce que nous appelons un portrait. Ce qui pour nous est le fond même du genre, c'est le caractère individuel de la figure, la ressemblance avec le modèle. Or en Grèce, ces anciennes images sont des types généraux et conventionnels, d'une entière impersonnalité. Est-il donc possible de parler encore de portraits? Oui, car là, c'est l'intention seule qui compte. Y a-t-il eu intention de représenter des personnages ayant réellement vécu, non point une figure humaine quelconque, mais tel athlète, tel stratège ou magistrat, tel poète ou philosophe? Cela suffit. L'exécution malhabile a trahi l'intention de ces naïfs « imagiers; » mais dans leur pensée, une statue, un buste déter-

minés se rapportaient à un individu déterminé : ces œuvres doivent être regardées comme des portraits.

Ainsi entendu, dans un sens très large, le portrait en Grèce date de beaucoup plus loin qu'on ne le croirait tout d'abord, si l'on tenait compte de la seule ressemblance. A quelle époque a-t-il commencé d'apparaître, il serait difficile de le dire. Peut-être les premières manifestations de cet art sont-elles les célèbres masques d'or recueillis dans les tombes de Mycènes et qui nous font remonter plus haut que le *xiii<sup>e</sup>* siècle avant Jésus-Christ. Dès le début du *vi<sup>e</sup>* en tout cas, nous trouvons des portraits, et ce sont des statues d'athlètes : rien n'était plus naturel. L'art, dans les premiers temps, est tout entier au service de la religion ; il s'attache à répondre aux besoins du culte, à donner une forme sensible à l'image de la divinité : rien de plus. Vient un moment où il jette un regard sur l'humanité ; il sort du sanctuaire, mais il n'en sort que peu à peu : il lui faut du temps pour rompre ses attaches. Les statues élevées aux athlètes, vainqueurs dans les jeux sacrés de Delphes ou d'Olympie, se trouvaient, par la mémoire de l'événement qu'elles consacraient, encore étroitement unies au culte des dieux. La plus ancienne est mentionnée par Pausanias, ce curieux, naïf et souvent trop crédule voyageur, qui, ayant parcouru les pays helléniques au *ii<sup>e</sup>* siècle de notre ère, nous a laissé dans son itinéraire de la Grèce comme le plus ancien guide que nous ayons. C'est la statue du pancratiaste Arrhachion aux pieds à peine séparés, aux bras collés aux côtés jusqu'aux hanches dans une attitude commune à toutes les figures de l'époque et notamment à ces « Apollons archaïques » dont deux exemplaires sont au Louvre. L'art en effet, encore incapable de rendre les diversités individuelles, n'a qu'un type masculin à sa disposition, qu'il répète sans se lasser : dieux ou athlètes, c'est toujours la même image conventionnelle. Il fallait bien toutefois ne pas confondre un homme et un dieu ni les différens hommes entre eux. Comment s'y prenait-on ? En gravant une inscription sur la base de la statue : procédé rudimentaire, le seul que l'on connût alors pour donner à la figure impersonnelle une personnalité.

Après le type viril, le type féminin. Avec lui nous descendons jusqu'aux dernières années du *vi<sup>e</sup>* siècle, à l'époque des Pisistratides ; mais la façon d'entendre le portrait n'a pas varié. On connaît les quatorze statues de femmes, toutes debout et drapées.

que les fouilles de 1886 ont fait sortir de terre sur le plateau de l'Acropole. La découverte, à son heure, eut un grand retentissement : elle le méritait. Lorsqu'elles apparurent au jour, gracieuses et souriantes, dans tout l'éclat de leurs vives couleurs, presque aussi fraîchement conservées après vingt-quatre siècles que si elles venaient d'être déposées dans le sol, ce fut une joie profonde pour l'âme des archéologues. Au plaisir esthétique de contempler des formes si élégantes, une polychromie si intacte et telle qu'il n'en était point d'autre exemple, se mêlait une véritable émotion, à songer que ces statues, contemporaines de Xerxès et de l'invasion médique, la plus effroyable tourmente qui ait passé sur la Grèce ancienne, étaient les derniers témoins pour nous de cet âge entièrement disparu, qu'elles avaient vu, du haut de leur piédestal, Athènes aux mains des barbares, Thémistocle se réfugiant sur les vaisseaux, puis l'Acropole au pillage, les vieillards égorgés près des sanctuaires, avant de tomber elles-mêmes mutilées et brisées par la rage inassouvie de l'envahisseur. Mais elles reparaissent à la lumière sans état civil : jolies figures mystérieuses, elles restaient muettes sur leur origine et leur destination. Qui étaient-elles ? Des images de la grande déesse d'Athènes, groupées aux abords de son temple ? On le crut, sur leur apparence presque identique, et la foule, qui adopte les solutions simples, les appelle encore les Athénas de l'Acropole. La chose cependant paraît plus compliquée. Elles ont dû en réalité servir à des représentations très différentes. Il y a des Athénas parmi elles ; mais il y a aussi des mortelles, de même que nous avons vu le même type d'Apollons représenter tour à tour des dieux ou des athlètes. Il y a sans doute des prêtresses du culte, des errhéphores, même de simples dévotes, en un mot toutes les Athéniennes de naissance libre qui auront voulu, en lui dédiant leur portrait, témoigner leur piété à la déesse protectrice. Ce portrait est une physionomie générale ; car ce sont partout les mêmes caractères qu'on retrouve : les coins des lèvres retroussés et empreints d'un sourire forcé, les yeux en amande, relevés vers les tempes, semblant « sourire avec les lèvres (1). » En dépit des particularités d'exécution et des différences de détail, ce qui frappe, c'est la ressemblance, l'air de famille ; et si parfois une expression semble plus individuelle, n'est-ce pas nous,

(1) Henzey, *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du Musée de Louvre*, p. 132.

avec nos habitudes d'esprit modernes, nous façonnés par une éducation artistique, vieille de tant de siècles, qui mettons sur ces visages, en le tirant de nous, ce que nous y retrouvons, qui prêtons au sculpteur notre propre façon de voir et de sentir, et attribuons à une forme un sens, à une ligne une intention, à un détail une valeur à laquelle celui-ci n'avait guère songé. Ainsi, même en ce début du *v<sup>e</sup>* siècle, malgré les progrès considérables de l'art et les œuvres déjà si intéressantes qu'il produit, quand il s'agit de rendre un contemporain, homme ou femme, la convention pèse encore tyranniquement, on peut dire, sur la main de l'artiste. Néanmoins cet art ne serait pas l'art grec, s'il restait stationnaire. Il ne se borne plus, comme au temps des Apollons archaïques, à mettre une inscription au bas de la statue, pour que le personnage s'y nommant fasse connaître son identité et nous apprenne s'il est dieu ou mortel. Il emploie un procédé plus savant : il donne à ses figures des attributs différens. Veut-il représenter une prêtresse ; il lui place une couronne dans la main droite, un vase à parfum dans la main gauche. De la sorte, le sculpteur pouvait exécuter ses œuvres à l'avance. Au dernier moment, quand l'acheteur venait lui faire la commande, il mettait aux mains de sa statue des attributs en rapport avec la personne qui consacrait son image, et la statue devenait aussitôt cette personne elle-même.

C'est peu de chose encore : il n'y a pas à s'en étonner. Quand on observe, dans des temps plus rapprochés de nous, de quelle façon s'est fait le réveil des arts au moyen âge, peut-on croire qu'il n'ait pas fallu aux Grecs de nombreuses années pour conquérir un peu d'indépendance vis-à-vis de la matière et ne plus être opprimé par elle ? Ces premières victoires sont les plus difficiles. La sculpture funéraire était capable pourtant de favoriser le développement du portrait : c'est sur une tombe surtout, pour rappeler d'une vive manière le souvenir du défunt, que l'on désire une image ressemblante, des traits fidèles. Ainsi l'avaient compris les Égyptiens, qui copiaient, avec la conscience et le scrupule que l'on sait, la figure de leurs morts. Mais la sculpture funéraire était de l'art industriel, et, comme telle, restait plus attachée qu'une autre, aux traditions et à la routine de l'atelier. Ce n'est pas de ce côté que nous trouverons des innovations. Et je ne parle pas seulement de vieux monumens, comme une stèle de Tanagra élevée à la mémoire des amis Dermys et Kitylos, où.

bien qu'il y ait deux têtes et deux corps, il n'y a tout de même qu'un personnage. Je pense à des œuvres très postérieures, au charmant bas-relief de Pharsale, conservé au Louvre, d'une gravité si douce, où deux jeunes filles échangeaient des fleurs, les fleurs des morts, le pavot et la grenade; ce sont deux exemplaires exactement pareils d'un seul profil, tantôt vu à droite, tantôt vu à gauche. Je pense même à la stèle d'Orchomène; un bourgeois, Alxénor de Naxos, vêtu de la ehlamyde, est debout, le bras gauche appuyé sur un long bâton, les jambes tranquillement croisées, un chien à ses côtés. Regardez au Musée de Naples son pendant un peu plus jeune; vous constaterez que c'est là, reproduit de part et d'autre, un même modèle canonique.

Vers le commencement du v<sup>e</sup> siècle, les représentations d'athlètes s'étaient beaucoup multipliées. Les ateliers d'Égine, ceux du Péloponnèse, d'Argos et de Sicione, pour qui la fonte du métal était comme une spécialité, voyaient de toute la Grèce affluer à eux des commandes. Merveilleuses conditions pour l'art. Apprenant à travailler d'après la nature vivante, qu'ils surprenaient parmi la jeunesse des gymnases dans tout le déploiement de sa souplesse ou de sa force, étudiant le nu, la structure du corps, le jeu des muscles, les mouvemens et les attitudes, les vieux maîtres ne pouvaient manquer de faire faire à la sculpture un pas considérable. Il y eut donc progrès, mais progrès surtout par les formes du corps. La tête resta exécutée suivant des règles conventionnelles. Rappelons-nous seulement les guerriers des frontons d'Égine, figures au monotone et éternel sourire. Au surplus, qu'importait l'identité des statues et le manque d'individualité des visages? Les Grecs n'auraient pas compris nos exigences. Nous ne jugeons pas que quelqu'un reprenne vie dans la pierre ou le métal, s'il n'est pas reconstitué dans ce qui le distingue en propre de ses semblables, les traits de sa physionomie. C'est que, avec le lourd costume moderne qui drapé le corps tout entier et l'emprisonne comme dans une gaine, la tête est tout ce que nous voyons d'autrui. Mais dans un pays comme la Grèce antique, où des étoffes plus légères, que permet la douceur du climat, laissent aux mouvemens leur aisance et font même deviner les contours sous la souplesse du tissu, où les habitudes de la vie, amenant les jeunes gens dans les palestres, donnent à l'éducation physique une importance sans égale, le corps reprend toute sa valeur et retrouve tout son prix. Il attire

l'attention, il est un objet d'intérêt. On s'aperçoit alors qu'il a son individualité tout comme la tête, que ses formes expriment au même titre le fond réel et personnel de l'être humain. Elles l'expriment même davantage, s'il s'agit d'un athlète. Par quoi un vainqueur aux jeux s'est-il illustré, distingué de ses semblables, a-t-il affirmé sa supériorité et en conséquence son individualité, sinon par l'espèce particulière de ses muscles et de ses nerfs, la qualité spéciale de ses membres et de toute sa structure physique? Les vieux sculpteurs n'étaient donc point si mal avisés, ne pouvant encore, dans cette période des débuts, pousser deux études à la fois, de commencer par celle du corps. Ajoutez que les statues d'athlètes étaient des offrandes religieuses. La divinité n'était-elle pas capable de distinguer les siens dans cette foule impersonnelle et de rapporter chaque image à l'original? Les Grecs n'en doutaient pas, et, s'en remettant à elle de ce soin, tranquilles, sans scrupules, ils laissaient en retard l'étude de la tête. — La cité, d'autre part, demandait, pour les citoyens qu'elle honorait, la beauté des formes et des attitudes, non la vérité toujours médiocre des visages individuels. Quand Athènes fut délivrée des Pisistratides par le poignard d'Harmodios et d'Aristogiton, l'enthousiasme populaire, non content de célébrer les héroïques meurtriers dans des chants patriotiques, voulut aussi élever un monument à leur gloire. Anténor exécuta le groupe des Tyrannicides et, après que Xerxès, lors du pillage de l'Attique, l'eut envoyé à Ecbatane, les sculpteurs Kritios et Nésiotès se chargèrent de le refaire. Un souvenir très direct de l'une ou l'autre de ces œuvres s'est conservé dans un marbre du Musée de Naples. Or, autant les corps, présentés dans toute la nudité athlétique, sont superbes de vigueur et de mouvement, emportés d'un élan fougueux, d'une exécution très savante et très réaliste, autant le visage d'Harmodios (le seul dont on puisse parler, l'autre tête étant visiblement d'une époque postérieure) demeure travaillé suivant les principes familiers et les formules connues.

Toutefois les sculpteurs, devenus vers les derniers temps plus maîtres de leur technique, semblent avoir pris peu à peu le souci d'une recherche plus exacte de la physionomie. Leur goût de l'observation, leur sincère et vigoureux réalisme les y amenait naturellement. Le beau conducteur de char, trouvé à Delphes, qui a été le point de départ et l'occasion de notre étude, paraît à M. Homolle marqué déjà de traits individuels. Le progrès se

fait sentir aussi dans certaines figures, comme les célèbres têtes, dites tête Rampin, tête Jacobsen, du nom de leurs possesseurs, et le profil d'un jeune discobole en bas-relief trouvé au Céramique extérieur. Toutes trois, mais surtout les deux dernières, s'inspirent assurément du modèle vivant. Nous n'avions pas encore rencontré cette expression de brutalité énergique de la tête Jacobsen ou ces formes allongées et délicates, cette finesse élégante, très particulière, du jeune discobole. Je sais, quand on parle de l'art archaïque, comme il faut être prudent. Bien d'autres œuvres de cette époque nous auraient laissé cette même impression de personnalité, si par hypothèse chacune d'elles nous était parvenue isolée. N'eût-on trouvé à Égine qu'un seul guerrier des frontons, sur l'Acropole qu'une seule prêtresse d'Athéna, dans le Péloponnèse qu'une seule statue d'athlète, frappés également de leurs traits si particuliers, nous aurions sans doute parlé de modèle fidèlement rendu et de ressemblance véritable. Seulement les fouilles nous ont livré beaucoup de guerriers éginètes et de prêtresses d'Athéna. Chacun apparaissait avec ces mêmes traits si particuliers. Dès lors plus d'individualité. Si, de même, l'athlète de la collection Jacobsen et le discobole du Céramique paraissent avoir une réelle personnalité, ne le doivent-ils pas peut-être simplement au hasard, à l'imperfection de nos connaissances archéologiques, et ne suffirait-il pas d'une trouvaille heureuse pour voir s'évanouir cette apparence? Il serait injuste cependant de méconnaître les efforts tentés et les résultats obtenus. Ce ne sont pas encore, loin de là, des portraits au sens moderne du mot; mais ce n'est plus la pure convention, la routine, l'obéissance servile aux traditions anciennes. On commence à sentir l'influence de la nature. L'artiste, presque uniquement soucieux jusque-là de la facture des corps, porte ses regards sur les visages humains. Précieuse conquête que celle-là. Désormais les grands sculpteurs du v<sup>e</sup> siècle peuvent paraître. Aux environs de l'an 450 avant notre ère, tout est prêt pour leur permettre de créer leurs chefs-d'œuvre. L'éducation technique est achevée; science du nu, habileté de métier, sont acquises, et en perfection. La main est devenue singulièrement précise; l'œil a découvert de nouveaux objets d'étude qu'il avait négligés tout d'abord, et y tourne son attention. Que manque-t-il encore pour réaliser le portrait, tel que nous l'entendons? Rien que la volonté de le réaliser.

Ainsi le labeur des vieux maîtres n'a pas été inutile. Cette enfance de l'art grec a été longue; mais elle est intéressante comme toutes les périodes d'origine et de formation, où s'élabore, par un travail souvent ingrat, lent toujours, l'épanouissement de la maturité. C'est le même genre d'intérêt qui s'attache à tous les primitifs, anciens ou modernes, grecs, italiens, allemands ou flamands, aux sculpteurs français du moyen âge. Chez les uns nous trouvons l'effort pour saisir l'expression des physionomies, pour mettre sur les visages l'intensité de sentiment, l'ardeur de foi religieuse et mystique dont sont pénétrées les âmes; et c'est de là que sont nées les fresques de Giotto, les délicieuses figures de l'Angelico, les statues de nos cathédrales gothiques. Chez les autres, nous voyons l'application acharnée à se rendre maître des proportions et de l'anatomie, à camper un athlète dans une attitude vivante; et ce fut la tâche des sculpteurs grecs archaïques. Mais partout c'est la même lutte ardente, le même drame pathétique de l'artiste aux prises avec l'exécution, tout d'abord rebelle, qu'il parvient à dompter. Et c'est notre excuse aussi pour nous être attardé à ces origines.

## II

Nous sommes arrivés à la seconde moitié du <sup>v</sup>e siècle, à l'époque glorieuse entre toutes, celle des grands noms et des œuvres triomphantes. Quel enseignement nous donnera un Myron, un Polyclète, un Phidias? Et si jusqu'à eux l'art manquait encore de la souplesse nécessaire pour fixer quelque chose d'aussi changeant et mobile que les physionomies humaines, maintenant qu'il a conquis sa pleine liberté, ne va-t-il pas tâcher de saisir la vie individuelle dans ses moindres manifestations, apporter à cette étude un peu de la passion et de la curiosité frémissante qu'y met l'âme inquiète de nos contemporains? Il n'en est rien. Exprimer la vie sera bien pour lui l'objet véritable et la fonction même de l'art; mais il y a une vie supérieure à la vie toujours incomplète de l'individu, c'est la vie que peut recevoir l'être humain sous la forme générale du type: c'est vers celle-là que tendront les maîtres du <sup>v</sup>e siècle.

Ils ont chacun leur conception esthétique. Myron est épris de l'énergie physique, de l'action violente concentrée dans un moment décisif; Polyclète aime les attitudes tranquilles, pondérées, qui

tirent tout leur prix de l'exactitude des proportions ; Phidias, dans la forme parfaite de Polyclète, introduit la pensée et le sentiment que son émule n'y mettait point. Et cependant, malgré ces chemins opposés, tous les trois se rencontrent dans la façon de traiter le visage. Tous en éliminent les accidens particuliers, les nuances passagères, les apparences superficielles, pour n'en retenir que les caractères fondamentaux, les traits communs au groupe tout entier dont ils veulent laisser comme l'exemplaire achevé. Qu'ils représentent un lanceur de disque, un athlète, un guerrier, ils dégagent toujours ce que la réalité a de plus essentiel et de plus profond. Ils simplifient comme des philosophes, ils idéalisent comme des poètes. Prenez le Discobole de Myron, le Doryphore ou le Diadumène de Polyclète, les Athéniens de la frise du Parthénon, sortis de l'atelier sinon du ciseau de Phidias. Pas un ne vous offrira une physionomie particulière. Le Discobole était sans doute la statue d'un certain athlète vainqueur ; l'artiste ne l'en a pas moins représenté sous une forme toute généralisée : un corps dans une attitude neuve et intéressante, ramassé sur lui-même par un mouvement compliqué et tout prêt à se détendre dans un effort, une tête tournée vers le disque et obéissant à la direction du bras, voilà ce qu'il a vu et voulu rendre. Le visage aura les traits réguliers, purs, corrects, convenant à tous les athlètes. De même pour les deux statues de Polyclète : le Diadumène est n'importe quel éphèbe, nouant autour de son front le bandeau des vainqueurs, et le Doryphore ou Porte-lance était regardé, on le sait, dès le vivant de son auteur, comme le canon, c'est-à-dire comme la règle applicable à toute figure humaine. La voix populaire a bien surnommé ces trois œuvres : c'est le Discobole, le Diadumène, le Doryphore par excellence. Quant aux personnages sculptés sur la cella du Parthénon, à ce défilé tour à tour gracieux et brillant des jeunes filles et des jeunes cavaliers d'Athènes, Phidias les avait contemplés plus d'une fois se dirigeant, à travers les rues de la ville, vers la colline sacrée et le temple de la déesse poliaide ; il en avait vu l'aimable diversité ; il a mieux aimé pourtant fondre toutes ces variétés individuelles dans un type qu'il a rêvé, exquis de pureté et d'élégance, le type idéal de la vierge et de l'éphèbe athéniens.

Simplifier, généraliser, idéaler, autant d'opérations de l'esprit bien différentes des tendances actuelles du portrait. Les maîtres archaïques en différaient également. Mais alors, c'était im-

puissance, tout au moins difficulté d'y atteindre. On retournait au type canonique, fixé d'avance, comme au motif connu, familier à l'ébauchoir, qui allégeait ainsi et reposait d'un labeur écrasant. Maintenant c'est volonté réfléchie, dessein bien arrêté de fuir une ressemblance terre à terre. Myron et Polyclète observent la nature, serrent de près les formes humaines, mais pour en découvrir la formule et la loi; Phidias étudie la réalité vivante, mais pour faire rayonner à travers la beauté des corps l'élévation des âmes. Tous visent à une vérité générale qui embrasse toutes les vérités particulières, les résume et les dépasse. Thucydide et Sophocle ne procèdent pas autrement. L'histoire ou le drame sont conçus comme des simplifications hardies et majestueuses de la réalité et de la vie. Ce courant, à cette époque, entraîne l'esprit grec tout entier.

Myron et Polyclète avaient fait bien d'autres statues d'athlètes que les trois dont il nous est parvenu des répliques. C'est dans les gymnases et les concours qu'ils pouvaient trouver surtout ces attitudes violentes ou tranquilles, compliquées ou harmonieuses, leurs motifs de prédilection. Mais toutes ces statues, si elles nous avaient été conservées, ne modifieraient pas, nous pouvons l'affirmer, notre jugement d'ensemble sur les deux sculpteurs. De Phidias, on ne cite au contraire qu'une œuvre de ce genre. C'est vers les dieux qu'il se tournait de préférence; ou, s'il ramenait ses regards vers la terre, il aimait à traduire par le ciseau les exemplaires où l'humanité atteint sa plus complète expression intellectuelle et morale : exemplaires toujours plus imaginés qu'observés. Fût-elle achevée, la beauté athlétique, parce qu'elle est uniquement corporelle, vide de pensée, lui paraissait une beauté inférieure. Mais s'il a évité de représenter lui-même des personnages réels, il n'en a pas moins exercé une grande influence sur ceux de ses successeurs qui se sont essayés à rendre les traits de leurs contemporains. Avec Phidias, en effet, c'est l'idéalisme qui pénètre non seulement dans la sculpture attique, mais, grâce au génie du maître, à l'éclat incomparable de son enseignement et de ses œuvres, dans la sculpture hellénique tout entière. L'art, sous toutes ses formes, dans tous ses domaines, s'en trouve élargi et renouvelé.

Que l'influence de Phidias ait été profonde sur le portrait funéraire, le fait ne nous surprendra pas. Dans les croyances des anciens, le mort revêt, par cela même qu'il est entré dans le mys-

tière de la tombe, un certain caractère divin. Intermédiaire entre les dieux et les hommes, il devient un héros. Le sculpteur était donc conduit à prêter à tous ces défunts héroïsés un même type idéal ; et plus les stèles dressées sur les tombeaux étaient travaillées avec soin et dépassaient le niveau de la simple industrie pour atteindre au grand art, plus aussi elles reproduisaient les traits du mort sous des formes générales et nobles. Les portraits en bas-relief qui les décorent sont donc privés de tout accent individuel, nullement ressemblans. Seuls certains attributs les distinguent entre eux, rappellent la condition sociale des personnages ou leurs goûts d'autrefois. Xanthippos le cordonnier tient une forme à chaussures ; la jeune Mynno, une corbeille à laine auprès d'elle, file sa quenouille ; un jeune homme est représenté avec son oiseau et son chat ; Hégésio tire d'un coffret, que lui tend une de ses femmes, une parure qu'elle contemple longuement, avec regret. Ou bien, dans des scènes d'une douleur grave et résignée, le défunt échange une poignée de main avec quelqu'un des siens. La plus grande distinction et la plus exquise élégance éclatent sur ces visages. La beauté sereine, la grâce majestueuse des marbres du Parthénon est descendue jusqu'à eux.

Mais, chose plus inattendue, voici des portraits d'hommes d'État, de stratèges, d'orateurs, de poètes, de philosophes, et ce même reflet de grandeur tout idéale est aussi posé sur leur front. Vers le temps de la guerre du Péloponnèse, Athènes prend l'habitude d'élever des statues, non plus aux seuls athlètes, dont la gloire lui semble maintenant insuffisante, mais aux grands hommes qui, dans tous les ordres de la pensée, travaillent à lui conquérir la vraie suprématie, celle de l'intelligence, et font d'elle, selon le mot de Thucydide, l'école de la Grèce, ou, comme on disait encore, le cœur de l'Hellade (Ἐλλάδος ἑλλάξ; Ἀθήναι). Ceux-là ont surtout vécu par le cerveau, par la tête. Ce que cherchera donc à rendre l'artiste, ce sera leur être intellectuel et moral, leur visage en un mot où transparait leur âme ; et du coup il atteindra, semble-t-il, ce qui est la perfection même du portrait : une étude très précise et serrée de la forme vivante, une entière soumission à l'original, pour faire saillir à l'aide des traits extérieurs la personnalité intime du modèle.

Il y atteindrait en effet, si l'idéalisme de Phidias n'était pas tout-puissant sur l'esprit de son temps. La réalité, pour un Grec du v<sup>e</sup> siècle, n'est que plate et médiocre. Elle rampe, elle ne vole pas.

L'art doit lui venir en aide pour lui prêter les ailes qui lui manquent. Il faut créer par l'imagination une humanité plus belle que celle qui existe, et achever ainsi l'œuvre des dieux. Chez les plus grands hommes de la Grèce, les meilleures qualités sont demeurées incomplètes. Ils ont montré, au cours de leur existence, ce qu'ils auraient pu être sans les bornes imposées à leur nature, beaucoup plutôt qu'ils n'ont réalisé tout ce qu'ils portaient en eux. De même, leur être physique, leur visage n'a traduit qu'imparfaitement le vrai fond de leur âme. Mille traits accessoires sont venus surcharger, compliquer, altérer, déformer la pureté et la simplicité primitives des lignes. De là presque toujours une contradiction entre le physique et le moral. Un Socrate, un Ésope ne sont que cette contradiction devenue choquante, même odieuse. Corrigeons donc ces imperfections; éliminons les surcharges, les accidens, pour retrouver les traits simples et fondamentaux; démêlons la pensée ou le sentiment qui a, durant sa vie, animé l'homme tout entier; et que ce caractère seul resplendisse à travers le visage, ramenant à lui, se subordonnant tout le reste; transfigurons en un mot l'original. — Ainsi raisonnent les contemporains et les successeurs de Phidias. Et sans doute il n'y a rien de plus élevé qu'une pareille conception. Nous trouvons là cependant un dédain excessif de la réalité. Le temps est passé des transfigurations poétiques. Si le réalisme brutal, servile, corps sans âme, n'est qu'une façon étroite et inférieure de traiter le portrait, cet idéalisme transcendant, qui sacrifie si délibérément la forme à la pensée, ne saurait non plus pleinement nous satisfaire. Nous sommes plus exigeans aujourd'hui pour la fidélité de la ressemblance, et nous avons un plus grand respect de la vérité particulière. L'individu est devenu pour nous d'un prix infini. Nous l'aimons parce qu'il est, et nous l'aimons tel qu'il est, jusque dans ses défauts et ses infirmités. Non pas que l'individualisme ait été inconnu des républiques grecques : il a même fini par les ruiner. Mais, au temps où nous sommes, la cité est encore presque tout. L'homme est d'abord un citoyen; c'est de la vie collective et générale que vit chaque individu. La conception idéaliste, née du sentiment généralisateur, était donc en conformité avec l'état des esprits. Aussi a-t-elle régné dans l'art, en souveraine peut-on dire, jusqu'à l'époque de Lysippe. L'évolution accomplie par Phidias a pour longtemps, un siècle tout au moins, pénétré le portrait grec. C'est un moment capital de l'histoire du genre.

Nous ne passerons pas en revue toutes les œuvres où éclate cette tendance : ce n'est point notre tâche. Retenons seulement quelques exemples, les plus caractéristiques. Et d'abord l'homme d'État qui a le plus favorisé ce merveilleux mouvement d'art du v<sup>e</sup> siècle, Périclès lui-même. Trois bustes de Munich, de Rome et de Londres le représentent, dérivés d'un même original qui était sans doute l'œuvre célèbre du sculpteur Crésilas. Tous trois prouvent la préoccupation qu'a eue l'artiste d'éviter ce qui était particularité trop individuelle, détail ne servant pas à l'expression du caractère ; et au contraire d'appuyer sur tout ce qui pouvait traduire une certaine conception *a priori* du rôle de ce grand orateur. Gravité douce, noblesse des sentimens, élévation de la pensée, par-dessus tout majesté incomparable, toutes ces qualités respirent dans cette figure aux lignes si pures et si régulières. Il y a plus. Périclès est représenté dans le complet épanouissement de toutes ses facultés, par suite dans ses années de pleine maturité et presque à l'apogée de sa carrière. On se l'imagine volontiers au moment où il prononce l'oraison funèbre des guerriers morts dans la première année de la guerre du Péloponnèse, c'est-à-dire bien peu de temps avant de mourir lui-même. Aucun indice pourtant sur son visage de l'âge relativement avancé auquel il est alors arrivé. Ses traits gardent comme la fleur d'une éternelle jeunesse, jeunesse sérieuse, empreinte de sérénité et de calme.

Le buste d'Alcibiade au Vatican est d'une époque plus récente et se rapporte assez exactement aux dernières années du v<sup>e</sup> siècle. Mais, bien que d'une exécution plus libre, il a été conçu dans le même sentiment : même expression reposée du visage, même calme du regard. Rien, sur les traits, de cet air volontiers insolent et présomptueux, de cette hauteur de grand seigneur, de cette superbe confiance en soi qui distinguent l'Alcibiade historique. Rien non plus qui rappelle l'élégant débauché des nuits d'Athènes. A peine la lèvre inférieure pleine et grasse et le menton développé révèlent-ils quelque sensualité. L'artiste prend ici avec la vérité des libertés plus grandes qu'il ne faisait tout à l'heure. Dans le buste de Périclès, il accentuait seulement certains traits que lui fournissait son modèle ; il mettait en meilleure lumière ce qui déjà se laissait voir de soi-même ; cette fois, il transforme. Si les données de l'histoire ne concordent point avec l'impression de parfaite beauté qu'il poursuit, il n'hésite pas à

faire fléchir l'histoire plutôt que d'affaiblir cette impression.

Ainsi des autres œuvres de ce temps et de l'époque postérieure. Car le *iv<sup>e</sup>* siècle, si différent du *v<sup>e</sup>* cependant, et pénétré à beaucoup d'égards d'un esprit tout nouveau, demeure, dans le portrait, le plus souvent fidèle aux principes idéalistes de l'âge précédent. Que vous preniez le soi-disant Phocion, ou le faux Thémistocle du Vatican, le fameux Sophocle du Latran, les bustes de Platon, tous sont très éloignés d'un rendu exact de la physionomie. Les formes n'ont plus rien de sévère sans doute, et le style est très assoupli; mais l'artiste refuse encore de s'asservir à son modèle. L'individualité de la figure se limite toujours à l'essentiel; elle ne se laisse qu'entrevoir et comme deviner derrière cette expression générale de noblesse et de distinction suprêmes. La ligne ininterrompue, presque droite, du front et du nez, le développement de l'arcade sourcilière, l'enfoncement des yeux, l'effacement des plans des joues, tout cela c'est ce que l'on est convenu d'appeler le profil grec, profil consacré, formé d'éléments qui sont empruntés à la réalité, mais arrangés et modifiés en vue d'un certain idéal.

A mesure qu'on avance dans le siècle, les images des grands hommes, surtout des écrivains célèbres, se multiplient rapidement. Plus on se désintéresse alors de l'État et de l'action publique, plus on s'attache avec un goût passionné aux choses de l'esprit et à la littérature. On ne se contente même pas d'honorer les contemporains; on veut aussi rendre hommage aux illustres morts du passé. En ce genre de représentations, il faut s'attendre à ce que la tendance à idéaliser domine, plus puissante que jamais. Pour un Sophocle, un Thucydide, on pouvait se reporter à des portraits antérieurs, exécutés du vivant même du poète ou de l'historien. Mais s'il s'agit d'époques plus lointaines et d'œuvres pour lesquelles tout modèle a fait défaut, quelle peut être alors la valeur iconographique de pareilles statues? Le portrait de Sapho par exemple, de l'Athénien Silanion, n'est qu'un portrait de libre fantaisie. L'activité de la poétesse remontant au début du *vi<sup>e</sup>* siècle, à cette époque la sculpture grecque commençait seulement à se développer et l'art était impuissant à copier sur le vif les traits d'un modèle. C'est d'après les textes ou les renseignemens transmis par la tradition orale que Silanion a conçu son personnage. Et de fait, regardez la belle copie conservée à la villa Albani. Après avoir lu ses poèmes, c'est bien ainsi qu'on se représente

Sapho : visage énergique respirant la volonté et la passion, expression sérieuse adoucie par le charme pénétrant du regard, lèvre inférieure pleine et sensuelle; c'est un portrait tout littéraire. Il n'a pas plus d'authenticité, bien que le personnage appartienne à l'histoire, que n'en aurait le portrait d'un héros de la légende épique.

Reconstitution d'une physionomie, jeu de l'imagination qui crée librement, en dehors du modèle, ou, si la réalité est observée, simplification idéale de cette réalité, que tout cela est loin des scrupules modernes! Cependant n'aurions-nous pas profit à connaître, à aimer l'idéalisme de Phidias? Assurément, si on l'applique à la sculpture de portraits, cet idéalisme, toujours occupé à corriger l'œuvre de la nature, nous trouble à bon droit, comme un manque de respect envers la nature elle-même. Mais le danger n'est pas là pour notre siècle précis et positif, et nous ne nous laisserons jamais entraîner trop loin sur cette pente. En revanche, un tel art nous apprendrait le secret de la force calme, de la grandeur sereine. Il n'est rien dont nous ayons plus besoin. Nous ne trouvons autour de nous qu'inquiétude, agitation, fièvre. Nous souffrons d'une sensibilité affinée à l'excès, devenue exaspérée. Nous sommes malades de nos nerfs trop tendus. Les personnages qui revivent dans les statues ou sur les reliefs attiques, n'ont, pour ainsi dire, pas de nerfs : ils savent du moins les dominer. Mettons-nous donc à leur école et demandons-leur quelque chose de leur parfaite tranquillité et de leur bel équilibre. Notre art y retrouverait la santé qu'il n'a plus guère.

### III

Ce n'est pas tout; et, à suivre le développement de la sculpture grecque, d'autres leçons se dégagent plus directes, plus immédiatement appropriées au genre du portrait. Il ne s'agit plus seulement de qualités générales à retenir, parmi d'autres qui ne conviennent pas aux exigences de notre époque. Ce sont des œuvres à étudier tout entières, comme ayant réalisé la conception qui peut, qui doit être encore la nôtre. L'art grec a fini de créer ces types d'éternelle beauté devant lesquels un Renan se prosternait avec émotion et laissait échapper la fervente « prière sur l'Acropole »; mais il n'est pas mort pour cela : il se renouvelle au contraire avec une merveilleuse vitalité. Aux créations où se révélait le divin, succèdent les créations humaines et tout le cor-

tège de sentimens pathétiques que fait naître la représentation de l'humanité. L'artiste, après avoir regardé au dedans de lui-même et voulu donner une forme et un corps à la poésie de son rêve, regarde curieusement au dehors la vie qui l'entoure. Rien ne pouvait aider davantage à la transformation du portrait.

C'est avec Lysippe que les choses commencent à se modifier. Le maître de Sicyone, qui remplit toute la seconde moitié du iv<sup>e</sup> siècle, est dans la pleine vigueur et maturité de son talent sous le règne d'Alexandre. On ne saurait séparer les noms du roi et du sculpteur. Tous deux président à de grands changemens. Le premier, par sa conquête de l'Asie, brise les cadres étroits de l'ancien esprit grec et de la vieille cité hellénique, unifie les deux mondes, l'Orient et l'Occident, et réconcilie les deux séculaires ennemis pour quelques années sous une même puissance, pour longtemps sous une même civilisation ; il ouvre une ère nouvelle de l'histoire de la Grèce et de l'humanité. Le second, dans un domaine plus restreint, accomplit de son côté l'évolution la plus importante par laquelle l'art ait passé depuis Phidias. Aux conceptions idéalistes de l'âge précédent, il oppose le goût de l'observation exacte et de la nature vraie. Entre les mains de ses successeurs, ce naturalisme dégénérera en réalisme, par une pente inévitable : les réactions vont toujours aux extrêmes. Idéalisme, réalisme sont les deux pôles entre lesquels oscilleront éternellement l'art et la pensée humaine sans trouver jamais un point fixe. Mais au début, pendant un temps, l'étude de la nature physique ne va pas sans celle de la nature morale : cette heureuse alliance porte le genre du portrait à sa perfection.

Il ne faudrait pas croire que rien n'ait préparé l'impulsion donnée à l'art par Lysippe, et qu'il soit venu surprendre ses contemporains par une sorte de coup de tonnerre éclatant dans un ciel serein. Nous avons parlé d'évolution, non de révolution. Entendons par là non point changement brusque, rupture violente avec le passé, mais développement continu, marche progressive, et création en fin de compte, mais création sortie régulièrement de germes où elle était contenue. L'art, pas plus que la nature, ne procède par sauts et par bonds. Si donc nous voulions rechercher les origines de cette tendance naturaliste, c'est très haut qu'il nous faudrait remonter et sans doute (car elle est un des besoins naturels de l'esprit humain) jusqu'aux origines mêmes de l'art grec. Pendant longtemps, elle a été contenue par l'autre tendance,

celle qui portait l'art vers la simplification idéale de la vie. Avec Myron, Polyclète, Phidias, celle-ci était même devenue toute-puissante, et nous l'avons envisagée seule pendant un long siècle, de Périclès au règne d'Alexandre. Mais ce serait enfermer l'esprit grec dans une définition trop étroite, en méconnaître la souplesse, l'active curiosité qui l'entraîne vers tous les objets, en prendre donc une idée fort inexacte, que de le croire incapable au même moment de tendances très opposées : en réalité, il échappe à toute formule.

C'est ainsi que, vers le milieu du <sup>v</sup>e siècle, nous trouvons contemporains, à peu d'années près, les marbres d'Olympie et ceux du Parthénon. Dans la vallée de l'Alphée, comme dans les autres endroits où les écoles locales sont davantage laissées à elles-mêmes, en dehors de l'influence des grands centres, apparaît cette recherche d'une vérité plus fidèle, la poursuite du détail copié d'après nature. Qu'il suffise de citer le vieillard du fronton est d'Olympie avec son crâne dénudé, son front sillonné de rides, sa mâchoire inférieure saillante, ou la vieille femme du fronton occidental qui n'a pas une moindre intensité de vie. C'est ainsi encore que, dans les premières années du <sup>iv</sup>e siècle, à un moment où la tradition idéaliste paraît devoir régner sans égale, le sculpteur Démétrios, étrange contraste, suit des principes d'art diamétralement opposés et parvient d'emblée au réalisme même le plus cru. Ce n'était pas un faiseur de statues, suivant le mot de Lucien, mais un faiseur d'hommes. Une de ses œuvres représentait Pélichos, général corinthien, à demi nu, le ventre proéminent, les veines saillantes, la tête chauve, la barbe rare et comme agitée par le vent. Il n'est guère possible de pousser plus loin le souci de la réalité brutale. Démétrios, je le veux bien, était un indépendant, non un chef d'école. Son œuvre est une exception en son temps, et la grande lumière émanée de Phidias a continué de jeter jusqu'à Lysippe son puissant rayonnement sur l'art grec. Toutefois, c'est à la première moitié du <sup>iv</sup>e siècle encore (vers 353 environ) qu'appartient le magnifique portrait de Mausole, ce roi de Carie dont le tombeau est devenu synonyme de toute sépulture fastueuse. Au sommet, sur la plate-forme du quadrigé colossal qui couronnait l'édifice, se dressait vraisemblablement la statue du satrape carien, œuvre de Pythios. Bien que, pour répondre aux désirs d'Artémise, sœur et femme de Mausole, l'artiste ait dû chercher à glorifier le défunt et lui donner un

aspect imposant, il est impossible, en regardant cette figure de ne pas être saisi de son caractère de vérité. M. Perrot a relevé avec juste raison « la largeur du crâne, le front bas encadré de grands cheveux, la saillie de l'arcade sourcilière, l'œil enfoncé, le nez long et droit, la bouche à demi cachée par une forte moustache qui va rejoindre une barbe frisée et coupée très court (1) » : tous ces détails attestent une direction nettement différente de celle que nous révélaient les œuvres antérieures ou même d'autres œuvres contemporaines. Le portrait de Mausole est un nouvel anneau de la chaîne qui se rattache aux frontons d'Olympie.

Le mouvement qui se développe à partir d'Alexandre était donc préparé. Mais il n'en demeure pas moins vrai qu'un artiste comme Lysippe, par l'autorité de son nom et son influence sur son temps, lui a fait porter tous ses résultats et produire toutes ses conséquences. Somme toute, si l'on compare l'art de ses successeurs avec celui de ses devanciers, ce fut une véritable orientation nouvelle. Nouveauté semblable, ajoutons-le, dans toutes les branches de l'art et de la science; car tout, à cette époque, conspirait avec Lysippe pour entraîner les esprits vers l'étude de la nature. Aristote, après les hautes spéculations de Platon, s'occupe de sciences naturelles et expérimentales, classe les documens, analyse, serre la vérité de près. Ménandre, après la fantaisie étincelante d'Aristophane, prend ses personnages dans la société contemporaine et la vie journalière. Tous pouvaient dire, comme le peintre Eupompos à Lysippe lui-même en lui montrant la foule des passans : « Voilà le seul modèle à imiter, la nature, et non les œuvres des artistes. » La tendance était donc générale. C'était l'esprit du temps, un besoin de l'époque entière, avide de nouveautés, désireuse de secouer les traditions, éprise de la vie et de toutes ses manifestations morales ou physiques, la regardant avec curiosité, l'aimant avec passion. Cette influence devait se faire sentir, en particulier, dans la reproduction des traits du visage. Elle conduisait l'art à se rapprocher du portrait au sens moderne du mot, lui montrait la voie, en le poussant vers l'observation et l'imitation de la réalité environnante. Et par surcroît, comme pour lui faciliter encore la tâche, c'est alors précisément que l'on inventait le moulage en plâtre pris sur le modèle lui-même, et l'inventeur n'était autre que le propre frère

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1875, p. 908.

de Lysippe, Lysistratos. « Le premier, dit Pline, il imagina de reproduire l'image d'un homme par un moule appliqué sur son visage même... Il obtint ainsi des épreuves à la ressemblance exacte des personnes, alors qu'avant lui on n'avait jamais cherché qu'à faire des images aussi belles que possible (1). » Pline exagère bien un peu. Lysistratos a eu des précurseurs dans cette voie du réalisme : l'exemple de Démétrios, que nous citons tout à l'heure, le prouve suffisamment. Mais par son invention, il complétait l'œuvre de son frère. Lysippe avait indiqué le but à poursuivre, l'imitation de la nature vivante ; Lysistratos enseignait une manière commode, pratique de l'atteindre, en mettant à la portée de tous un procédé d'une précision infaillible. Désormais, accidens de la physionomie, détails individuels, déformations du visage, rien n'échappera à l'artiste des particularités de son modèle. On pouvait aller fort loin sur cette pente où l'on s'engageait, — et en effet on alla très loin.

Pas tout de suite cependant ni brusquement. Car, dès l'abord, les portraits d'Alexandre nous donneraient un démenti. Répétons ici que l'histoire n'est jamais aussi simple qu'on se plairait à l'imaginer pour les facilités d'une exposition. De même que précédemment, au plus fort de l'influence de Phidias, derrière la conception idéaliste perçaient de loin en loin les duretés du réalisme ; de même, à présent, malgré la prédominance de la conception naturaliste, nous aurons à constater, jusque vers la fin, bien des survivances de la tradition contraire. En art, rien ne meurt tout à fait. Il y a des périodes de moins brillante lumière, d'obscurité même plus ou moins longue : il n'y a jamais d'extinction complète. Et pour commencer par ces images d'Alexandre, bien qu'elles fussent l'œuvre même de Lysippe, l'artiste observateur et précis, qui a le plus contribué à l'évolution artistique de cette époque, il se trouve, à en juger par les imitations qui nous sont parvenues, qu'elles étaient certainement embellies, idéalisées, plus rapprochées de l'ancien esprit que du nouveau. Il est vrai qu'il s'agissait d'Alexandre, le vainqueur des Perses, le conquérant de l'Asie, le fondateur de la monarchie la plus vaste qu'on eût jamais connue. Ce héros, ce demi-dieu, fils de Zeus, ne fallait-il pas le représenter avec des traits plus purs et plus nobles que dans la réalité, lui donner une apparence sinon divine, au moins plus qu'humaine ?

(1) Pline, *Histoire naturelle*, XXXV, 133.

Ainsi une statue le montrait appuyé sur sa lance, levant les yeux vers Zeus. Selon les vers gravés sur la base, il « semblait dire : La terre est à moi ; toi, Zeus, règne dans l'Olympe (1). » Un tel portrait visait moins à l'exactitude qu'à la glorification du modèle. Les successeurs de Lysippe cherchèrent encore davantage à l'idéaliser. Le beau buste du Capitole avec ses boucles de cheveux relevées sur le front et encadrant l'ovale très pur du visage, son regard profond et rêveur, sa tête penchée sur l'épaule gauche, son expression passionnée, fait douter si l'on est en présence d'un homme ou d'un dieu. On croirait voir Hélios, n'était un léger duvet sur les joues, qui vient révéler le caractère humain du personnage. Seul le célèbre sarcophage du Musée de Constantinople, trouvé dans la nécropole de Sidon et devenu déjà populaire sous le nom de « sarcophage d'Alexandre », représente le conquérant macédonien, qui s'y trouve deux fois mêlé à des scènes de bataille et de chasse, sous des traits plus rapprochés de la réalité. Le visage du roi, notamment lorsqu'il est occupé à charger un lion, a dans le regard une intensité de vie et une énergie d'expression singulières. Ce n'est pas assez cependant pour qu'il y ait exacte ressemblance.

Mais il y a plus, et voici par où le portrait de cette époque se rattachait encore au passé. J'ai parlé plus haut de cette habitude de consacrer des statues aux grands écrivains des générations antérieures. Après Alexandre, elle ne fit que s'accroître. Jamais la philosophie, la poésie, la science ne passionnèrent davantage les esprits, libres alors de tout souci politique, oisifs, aiguisés, d'une culture raffinée. Ce devint une mode de posséder dans sa maison, son jardin, sa galerie, le buste au moins de quelqu'un de ces vieux sages. La piété littéraire des nombreux érudits n'était pas satisfaite à moins. A côté des statues officielles et d'apparat, chacun voulait pour soi une œuvre plus réduite, à laquelle on pût rendre dans une sorte de chapelle privée un culte plus intime. Ces fervens commandaient donc en grand nombre les images d'Homère, de Socrate, d'Ésope, des Sept Sages. De là toutes ces imitations dont les musées sont remplis. Images de convention naturellement, exécutées d'après la légende ou l'histoire, portraits littéraires, comme nous avons vu déjà qu'était le buste de Sapho. L'artiste, se faisant par avance une idée de son

(1) Plutarque, *Sur la Vertu ou le Courage d'Alexandre*, II, 2.

modèle, lui prête la physionomie qu'il conçoit. Aussi varie-t-elle suivant les artistes, et avons-nous d'un même personnage des bustes assez différens. Homère, par exemple, est tantôt un vieillard aveugle, sur qui l'âge a marqué profondément son empreinte; il paraît inspiré, possédé par le transport poétique; sa bouche entr'ouverte laisse échapper « les paroles ailées » que lui dicte la Muse. Tantôt il n'est plus aveugle; c'est un homme vigoureux encore, plein de noblesse; à l'agitation précédente a succédé sur sa figure une expression tranquille, reposée, majestueuse. De même Socrate. On se rappelle le charmant portrait qu'Alcibiade fait de son maître dans le Banquet de Platon. Il est tout pareil, dit-il, à ces figurines qu'on voit chez les marchands; à l'extérieur elles ressemblent à des Silènes; mais quand on les ouvre, on y trouve des images de divinités. Selon que les sculpteurs se sont plus attachés à l'un ou à l'autre de ces deux aspects, Socrate a passé à la postérité, tantôt avec des traits voisins de la caricature, avec la face railleuse et le nez camard de Silène, tantôt sous une forme ennoblie et idéalisée, qui reflète sa haute valeur intellectuelle et morale, son grand esprit et sa grande âme. Mais rien ne montre mieux tout ce qu'il y a de littéraire dans cette méthode que les portraits de Périandre et de Bias, deux des Sept Sages découverts à la villa d'Hadrien. Périandre aimait à répéter : L'étude est tout. Bias avait aussi sa maxime favorite : Presque tous les hommes sont mauvais. Ces deux sentences ont dicté en quelque sorte à l'artiste la façon de concevoir et de traiter les portraits; et, pour que nul ne l'ignorât, chacune d'elles a été gravée sur le fût de l'hermès. De là pour le tyran de Corinthe l'expression pensive, réfléchie de l'homme d'État qui médite, tandis que le regard profond interroge autour de lui; pour le philosophe, l'expression assombrie, la bouche légèrement dédaigneuse, les sourcils froncés du pessimiste qui porte un jugement sévère sur le monde.

On se tromperait donc, si l'on croyait mortes alors toutes les traditions anciennes. L'imagination, la libre invention, la fantaisie même n'ont pas perdu tous leurs droits. Notez cependant la préoccupation qui se fait jour. Si aucune de ces images n'est ressemblante, on n'est plus uniquement soucieux d'embellir les traits. A côté de la figure surhumaine, il y a place pour la figure tout humaine, triviale, d'un Socrate. Le goût de l'exactitude, l'observation précise de la vie, la recherche du type individuel devient de plus en plus la marque propre du temps dont nous parlons.

Cette époque, on l'a appelée hellénistique et non plus hellénique, avec raison. Le changement de nom correspond à un changement dans les faits, dans les idées, dans les moyens d'expression. A mesure que nous descendrons le cours de l'histoire, nous verrons le réalisme, l'étude des particularités et du détail vulgaire, prédominer jusqu'à prendre entière possession des esprits. Mais avant que la tendance opposée, celle qui mène au simple et au général, se soit affaiblie, il y a un moment — un seul — où l'équilibre est parfait. C'est alors que se produisent les chefs-d'œuvre. Car tout n'était pas à rejeter de l'héritage antérieur. Il faut dans le portrait un assez rare mélange de qualités contraires : une part d'interprétation y est nécessaire comme une part d'observation. C'est le naturalisme hellénistique qui a le mieux réalisé cette union.

Les bustes ou statues dont il était question tout à l'heure, représentaient des poètes, des philosophes morts depuis longtemps, dont quelques-uns même étaient légendaires, dont beaucoup appartenaient à une époque où l'art du portrait était encore inconnu. Nécessité était bien à l'artiste de créer de toutes pièces son personnage. Mais qu'on lui donne à fixer l'image d'un vivant, d'un mort contemporain tout au moins, qu'il a encore pu voir et connaître, il s'attachera fidèlement au rendu des traits du modèle. En l'an 280, les Athéniens, honteux de leur longue ingratitude envers Démosthène, demandèrent à Polyeuctos d'élever sur l'Agora une statue de bronze en l'honneur du grand orateur et du grand patriote. Jetez les yeux sur le marbre du Vatican, lequel procède directement de cette œuvre. L'individualité du caractère a été saisie et rendue de main de maître. Front sillonné de rides, visage anguleux, traits tourmentés, expression sévère de volonté ardente et opiniâtre, tout indique une nature tendue vers l'effort, trahit l'homme qui a peiné sa vie entière, luttant contre lui-même et sa constitution ingrate, luttant contre les autres, contre l'apathie de ses concitoyens et l'activité de Philippe, mais conservant toujours au milieu des épreuves « une âme maîtresse du corps qu'elle anime. » En face de Démosthène voyez Eschine, son rival. Le contraste n'est pas moins frappant au physique et au moral que dans l'histoire. Celui-ci calme, le visage rempli, bien portant, semble jouir de son heureux tempérament et trouver agréable une vie dont il n'a jamais eu à souffrir. Dans une salle du Vatican, deux statues se font pendant, peut-être les poètes

comiques Ménandre et Posidippe, en tout cas des Athéniens de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle; l'un, véritable homme du monde, la figure ouverte, le regard perçant et clair, le front haut, la bouche légèrement railleuse; l'autre, maladif et inquiet, l'air gauche, l'expression concentrée et chagrine. Citons encore Épicure avec sa grande figure maigre et pâle d'ascète, où la souffrance physique qui le torturait se marque par la contraction de la bouche, les paupières appesanties, le regard voilé et d'une résignation douloureuse; Chrysippe, dont l'aspect chétif, le visage défait, les yeux faibles et clignotans, très enfoncés, les cheveux rares et négligés, donnent bien l'idée de ce qu'était ce petit homme pâli sur les livres, écrivain intarissable, trop absorbé dans les dissertations stoïciennes pour songer à sa toilette; Antisthène le cynique, fier de ses cheveux et de sa barbe incultes, Théophraste le moraliste, Aratos l'auteur de poèmes astronomiques, bien d'autres, qu'il n'est pas toujours possible d'identifier, mais qui sont certainement aussi des littérateurs ou des savans de ce siècle : l'époque multipliait leurs images à profusion.

Ce sont cette fois des figures iconiques, des portraits, de véritables portraits, dans toute la force du terme. Dans tous quelle franchise d'observation et quelle sincérité d'accent! Comme l'on sent l'étude du modèle, l'imitation directe de la vie! Nous sommes loin de la beauté conventionnelle du V<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle. On ne recule pas devant la difformité, même la laideur : on veut avant tout être vrai. Sachons cependant quelle est la qualité de ce naturalisme, et qu'il n'a rien de brutal. L'artiste, je le disais, n'a pas entièrement répudié l'ancien esprit grec; et c'est heureux pour lui. Il ne vise pas à la vérité de la forme pour la forme elle-même, mais pour atteindre à la vérité du caractère. Ce qu'il cherche, sous les apparences sensibles, c'est l'âme, la seule chose intéressante. Quelle est donc la différence avec les maîtres du V<sup>e</sup> siècle? C'est que ceux-ci imaginaient la personnalité morale plus qu'ils ne l'observaient; ils l'interprétaient d'après un certain idéal *a priori*. Là était l'erreur.

Il faut interpréter, mais sur les seules données fournies par la nature : le point de départ reste l'observation. Le sculpteur hellénistique ne fait pas autre chose; il se place devant le modèle et le laisse se révéler lui-même à ses yeux. Il ne rend rien qui n'ait été vu. Mais le tout est de bien voir; car chaque trait n'a pas une importance égale. Combien de jeux de physionomie qui ne

sont que passagers, de détails du visage qui ne sont qu'accidentels et ne servent de rien pour l'expression du caractère intime! Ceux-là peuvent être négligés sans que la vraie ressemblance en souffre; même s'ils sont beaux, ils n'ont pas de valeur. Inversement, un détail laid sera retenu et enregistré, s'il est significatif. Aussi dans les statues de Démosthène ou de Ménandre, dans les bustes d'Épicure ou de Chrysippe, vous ne retrouverez pas toute la complexité de traits qui se voit sur un visage humain, ce qui fait qu'il est tel à l'heure précise où l'artiste le copie. Le visage est réduit à ses traits généraux, c'est-à-dire aux plus saillans et révélateurs. Trois ou quatre, pas davantage, composeront la physionomie d'un Démosthène; mais ceux-là fortement marqués. Et alors la personnalité historique de l'orateur ressortira à merveille. Sur ce masque se lira, aussi clairement qu'en un livre, toute la vie de l'homme, vie orageuse et tourmentée comme les plis de ses rides. Reproduira-t-on des déformations plus accusées? Pourquoi non? Chez Démosthène la lèvre inférieure très retirée en arrière est une allusion à son bégaiement et aux prodigieux efforts qu'il dut faire pour triompher des infirmités de sa nature. Chez Épicure, la contraction des lèvres trahit ses souffrances et explique comment ce philosophe, torturé par la maladie, a pu placer la volupté suprême dans l'absence de passion et de douleur. Ces déformations sont caractéristiques. Dès lors l'artiste doit nous les montrer: ce serait une faute de les omettre. D'une part donc, observation exacte, vérité rigoureuse de tous les détails; de l'autre, choix parmi les détails observés, pour ne retenir que ceux qui dégagent et mettent en plein relief la personnalité, l'essence du modèle: telle est cette conception du portrait, et il n'y en a pas de meilleure.

On ne saurait trop le répéter: nous l'oublions communément. Il n'y a de vérité que de ce qui demeure, non de ce qui passe. Ce n'est pas faire ressemblant que de rendre une physionomie, fût-ce avec la fidélité la plus grande, à un instant particulier de la durée. A l'instant d'après, cette physionomie a changé et la ressemblance n'existe plus. Qu'est-ce donc qu'une vérité d'une minute, détruite par la minute suivante? Dans cette voie, il faudrait, pour bien faire, autant d'images d'une personne que sa vie comprend de momens très fugitifs. Seuls des appareils enregistreurs, un chronophotographe fonctionnant sans s'arrêter, pourraient résoudre un pareil problème. Et quand même ils le

résoudraient, ce ne serait encore que de la vérité fragmentaire et comme de la poussière de vérité. Il resterait à recomposer ces parcelles éparses, à leur donner une unité et une âme, de même qu'une série de photographies séparées, prises à des intervalles très rapprochés, n'acquièrent un sens que si elles arrivent, en défilant devant nous avec un mouvement vertigineux, à se recomposer sur la rétine de notre œil. Ressaisir l'unité et l'âme de l'individu épars sur ses traits, voilà donc quel doit être l'objet des efforts de l'artiste. C'est la seule vraie ressemblance, parce que c'est la seule permanente. Et c'est là ce que nous enseigne l'art hellénistique.

#### IV

Mais cet art lui-même ne devait pas rester longtemps fidèle à sa conception du portrait. Celle-ci résultait de deux tendances maintenues dans un harmonieux équilibre. Les périodes d'équilibre ne durent pas : au delà des sommets il faut redescendre. Depuis un siècle, le goût de l'observation et de l'imitation pure et simple de la vie était allé grandissant. Arrêté un moment, le courant ne pouvait manquer, une fois l'obstacle franchi, de reprendre sa pente et dès lors de se précipiter jusqu'au bas. Grâce à sa souplesse, à son incessante faculté de transformation, il était donné au génie grec, nous l'avons dit, d'ouvrir toutes les voies à l'esprit moderne. Après la victoire de l'Ideé, il avait à montrer le Réel triomphant. Les statues de Démosthène et Ménandre nous présentaient déjà la nature, mais une nature de choix, simplifiée, traitée avec largeur. Veut-on maintenant le réalisme tout pur, sans rien qui le tempère, avec l'observation la plus ténue et comme le décalque des plus petites particularités du visage ? Regardez au Musée de Naples le soi-disant Sénèque, trouvé à Herculaneum dans la fameuse villa dei Papiri. Ce n'est point Sénèque, mais un homme de lettres, sans doute un de ces poètes érudits, familiers de la cour des Ptolémées et si goûtés plus tard des Romains de l'empire, Callimaque ou Philétas de Cos. M. Collignon a heureusement décrit cette tête ravagée au regard « d'une fixité vague, » aux pommettes saillantes, au cou décharné « dont la peau retombe en plis vides et flasques, » « ces mèches raides et ineultes sur un front proéminent (1). » Devant un ensemble si étrange,

(1) Dans les *Mouvements de l'art antique* d'A. Bayet, II, pl. 59.

dites si l'on peut pousser beaucoup plus loin le réalisme. Pour ceux qui n'aiment pas à être dépayés et qui, sortant de leur époque, veulent encore retrouver dans les temps plus anciens la satisfaction de leurs propres goûts, de telles œuvres ont assurément beaucoup d'attrait et une saveur particulière. Elles sont tout rapprochées de nous, toutes modernes : un contemporain pourrait les signer. C'est donc une erreur de croire que les Romains ont été, aux âges classiques, les seuls passés maîtres dans une exécution savamment réaliste du portrait. « *Nil intentatum Græci liquere.* » Rome n'a rien de plus exactement observé, rien qui vous donne davantage la sensation directe, immédiate de la nature elle-même que certains portraits de l'époque hellénistique.

En faut-il d'autres preuves, et, après les lettrés ou les savans, s'adresser aux représentations d'athlètes victorieux? Ici la tentation d'idéaliser n'existe pas. Ces êtres, uniquement adonnés à la force brutale, appellent une exécution brutale, elle aussi : le réalisme est comme une loi du genre. Au iv<sup>e</sup> siècle, nous avons laissé les statues d'athlètes fidèles au principe établi par Polyclète et reproduisant, surtout dans la facture de la tête, un type canonic et conventionnel. Lysippe brise ce canon de l'ancienne école péloponnésienne et revendique pour l'art le droit de suivre la nature en toute liberté. Aussi dans les statues d'athlètes qu'il signe en grand nombre, héritier bien direct en cela des vieux bronziers d'Argos et de Sicyone, le corps, et, ce qui nous intéresse particulièrement, le visage sont traités dans un très fin et très juste sentiment de la réalité. Le célèbre Apoxyomenos, avec le pli qui lui traverse le front, son expression un peu pensive et nerveuse, a déjà un caractère individuel accusé. Mais, après Lysippe, cette individualité se marque bien davantage. Une tête de bronze découverte à Olympie en est une preuve frappante. L'Apoxyomenos était encore le jeune athlète de bonne naissance, l'éphèbe grec fréquentant la palestre pour développer son corps aussi harmonieusement que son esprit. La tête d'Olympie représente l'athlète de métier, tête dure, étroite, sans pensée, bestiale, mais singulièrement expressive. Jusqu'où cette tendance pouvait conduire, un pugiliste conservé au musée des Thermes de Dioclétien nous l'apprend. C'est un lutteur au repos, assis, les coudes posés sur les cuisses, le haut du corps incliné, la tête tournée vers la foule. Le front est bas; l'expression, stupide, celle d'un homme qui ne connaît que la pesanteur de ses poings;

le nez recourbé tombé sur la bouche; la lèvre supérieure est rentrante, et la mâchoire inférieure projetée en avant. Les dents du haut ont été brisées sous les coups. Ajoutez les oreilles déchirées, l'œil droit très enflé, des gouttes de sang au-dessous des oreilles et de la paupière, la bouche entr'ouverte trahissant une respiration difficile; ajoutez les accessoires, tout le système de lanières, de bandes de cuir et de plaques de métal dont se compose le ceste, savamment indiqué. Tous les détails y sont, et précis et minutieux. Non seulement il est clair que le modèle a posé devant l'artiste; mais on se demande si avec toute la rigueur de nos appareils photographiques nous aboutissons à des résultats plus scrupuleusement et implacablement vrais.

Dans ce que l'on appelle les sujets de genre, c'est-à-dire les sujets anecdotiques, empruntés à la vie quotidienne, au pittoresque de la rue ou des intérieurs, de la ville ou de la campagne, l'observation familière et piquante est la qualité indispensable. Elle fait tout le charme de ces petites scènes. Dire que l'époque hellénistique a beaucoup aimé « le genre, » c'est montrer toute l'importance prise dans l'art par le réalisme. Si nous n'étions obligés de nous borner, il nous plairait de le retrouver s'épanouissant à l'aise dans ces sujets pour lesquels il semble exactement fait, triomphant dans le rendu de ces visages inconnus, anonymes, mais qui, n'en doutons pas, sont des portraits fidèles, copiés dans la foule oisive ou affairée, parmi le petit peuple des pêcheurs ou des paysans. Il nous faudrait, poussant notre enquête, examiner, à côté de la sculpture proprement dite, l'industrie des modelleurs de figurines, et passer en revue cet art du portrait populaire depuis les terres cuites d'Alexandrie ou de Myrina (enfants à l'école ou à la promenade, cuisiniers, crieurs publics, esclaves, marchands ambulans) jusqu'aux statuettes de marbre (un vieux pêcheur portant ses outils, une paysanne tenant un agneau qu'elle mène au marché, une vieille femme ivre servant dans ses bras une amphore). Partout nous constaterions ces mêmes qualités de précision pleine de gaieté, ce coup d'œil juste qui saisit comme au vol les menus incidens de l'existence, ce réalisme de bon aloi, d'une sûreté incroyable.

Que demande-t-on encore pour être convaincu de cette transformation dans l'esprit et les tendances artistiques de l'époque? Il ne nous reste plus qu'à la relever dans l'espèce de portraits qui, par sa nature même, semblait le moins disposée à la subir; les

statues ou les bustes honorifiques, consacrés aux souverains des différens royaumes. La flatterie aidant, le nombre en fut prodigieux. Au seul Démétrios de Phalère, dans l'espace de dix années, les Athéniens érigèrent trois cent soixante statues. Mais dès lors que devient l'exécution ? Pourra-t-elle être sincère ? Y trouvera-t-on l'accent de vérité, le détail individuel et caractéristique qui souvent est le détail laid ou peu noble ? Les images d'Alexandre étaient idéalisées ; celles de ses successeurs immédiats le furent aussi. Beaucoup d'entre eux prétendaient ressembler au conquérant macédonien et cherchaient à imiter sa démarche, son port de tête. Tel personnage hellénistique est traité avec la nudité qui convient aux héros. De même, sur les monnaies qui portent l'effigie des premiers Diadoques, la noblesse du visage, la pureté et la régularité des traits attestent une dernière survivance de la conception idéaliste. Le portrait officiel a donc résisté, et la chose se comprend. Il a dû cependant céder, lui aussi, au courant qui finit par tout pénétrer, tout envahir.

Que le réalisme se soit d'abord emparé des portraits des princes d'Alexandrie, rien de moins étonnant. On n'ignore pas quels remarquables portraitistes avaient été les anciens Égyptiens, avec quel sentiment de la vie ils avaient regardé et copié la nature. Quand les Grecs prirent possession du pays, les traditions locales ne purent manquer d'ajouter leur influence à ce qui était alors la pente naturelle de l'esprit hellénique. Mais si en Égypte le réalisme trouve un sol depuis longtemps préparé, où le mouvement se précipite, sur tous les points du monde hellénistique il étend peu à peu son action. Déjà même, au début de cette nouvelle période, dès le premier tiers du <sup>ii</sup>e siècle, il serait aisé de citer pour tel ou tel prince grec deux conceptions bien différentes du même personnage : un buste idéalisé, suivant la vieille tendance encore persistante, et, à côté, une image déjà très voisine de la nature. Ainsi Pyrrhus, le roi d'Épire, nous apparaît, dans un exemplaire de la collection Jacobsen, vigoureux et plein de santé, avec une inclinaison du cou qui rappelle Alexandre le Grand : mais un hermès d'Herculanum le montre la bouche tirée, les paupières abaissées : on sent l'homme agité, nerveux, fatigué par la vie. Descendons les temps. Dans les portraits des Séleucides et des autres Diadoques, le souci de la ressemblance, de la vérité même vulgaire, se fait de plus en plus sentir. Voici, pour terminer, deux portraits, des plus curieux, ceux de deux hommes de

fortune, partis d'assez bas, et devenus, par leur habileté, fondateurs de dynasties, Philétaïros de Pergame et Euthydème de Bactriane. Philétaïros l'eunuque, à la face glabre, aux formes lourdes, aux chairs molles, est admirable de vie ; mais Euthydème est peut-être plus surprenant encore. Des rides sur tout le visage, aux tempes, aux joues, au menton, les plis des ailes du nez et des coins de la bouche fortement creusés, de petits yeux malins cachés par des paupières épaisses, un nez énorme et froncé, une lèvre inférieure saillante accentuant la moue, le tout abrité sous un chapeau arrondi aux bords démesurément larges : c'est une tête à la fois commune et finaude, faite de bonhomie et de rouerie, qu'il faut avoir vue pour comprendre tout ce qu'elle a de saisissant.

## V

Avec le buste d'Euthydème (nous sommes à la fin du <sup>iii</sup>e siècle), le réalisme a achevé son œuvre. Pas une catégorie de portraits qui soit restée en dehors de ses atteintes, et, dans chacune de ces catégories, pas une partie du visage humain où il n'ait mis sa marque, puissante, désormais ineffaçable. La Grèce l'a transmis à Rome, et là, dans ce nouveau terrain qui lui convenait à merveille, il a poussé une luxuriante végétation. L'art moderne enfin l'a repris à son tour et en a fait, semble-t-il, le fondement même de sa conception du portrait. Il croirait manquer d'égards pour la mémoire des grands hommes et de conscience vis-à-vis des personnages plus obscurs dont il retrace l'image, s'il la retraçait sans y apporter cette scrupuleuse exactitude matérielle. Il se trompe. La véritable conscience ne consiste pas à copier avec minutie les moindres accidens, une veine, une verrue, le nombre exact des rides. Le sculpteur qui entreprend de rivaliser avec le photographe, se condamne nécessairement à lui être inférieur. Il doit donc faire autre chose. Placé devant son modèle, il doit l'observer longuement, s'en imprégner, entrer en lui et dégager pour le public l'impression à retenir, au lieu de laisser au public le soin de la dégager lui-même. Cela est plus pénible à coup sûr ; mais Fénelon n'a-t-il pas dit, ou à peu près : « Il faut que tout le travail soit pour l'artiste seul, et tout le plaisir, avec tout le fruit, pour celui dont il veut être regardé ? » Transcrire honnêtement ce qu'on a sous les yeux est au fond la méthode du moindre

effort. Et de même, le véritable respect envers les grands hommes consiste à reproduire d'eux ce qui les a rendus grands, non la seule enveloppe extérieure, commune souvent et grossière, mais leur pensée et leur âme. Que le portrait soit donc criant de ressemblance, mais de ressemblance avant tout intellectuelle et morale. Que le sculpteur soit un exécutant supérieur, il le faut; mais qu'il soit aussi un psychologue.

Pourquoi, au Salon dernier, aimions-nous à nous arrêter devant le monument de celle qui fut M<sup>me</sup> Miolan-Carvalho? D'où venait le charme de cette figure, sinon de ce qu'elle a de poétique et de réel à la fois, d'idéalisé et de vivant? M. Mercier n'a pas exprimé en elle la banalité de l'existence journalière; mais il a rendu l'âme même de l'artiste telle qu'elle se révélait dans les soirées d'incomparable création où elle incarnait les héroïnes de Shakspeare et de Gœthe. C'est un peu de l'âme de Juliette et de l'âme de Marguerite qui erre autour de ces lèvres, à demi fermées seulement par la mort. Et pourquoi encore, au Musée du Luxembourg, le buste de l'archevêque de Paris fusillé en 1870, M<sup>sr</sup> Darboy, attire-t-il à lui, et si fort, du coin où il est placé, les regards du visiteur? Pourquoi est-il si merveilleusement expressif qu'une fois vu, il ne s'oublie pas, mais s'impose à vous, demeure dans les yeux, obsède le souvenir? N'est-ce pas que toute la vie morale du prélat remonte, pour ainsi dire, des profondeurs de l'âme jusqu'au visage et se reflète sur les traits avec une intensité dont je ne sais pas de plus bel exemple? Or, qui, plus que M. Guillaume, a le culte de la beauté classique? Et quelle part ne revient pas, dans ses chefs-d'œuvre, à son admiration intelligente de la Grèce? Voilà qui devrait faire réfléchir nos contempteurs de l'antiquité. Un buste comme celui de M<sup>sr</sup> Darboy est sorti de la même main qui a sculpté les Gracques ou écrit les pages sur le Doryphore. Quelle meilleure conclusion de tout cet article? Quelle preuve plus décisive que l'étude du passé est pleine de profitables leçons et que, bien comprise, elle peut être la préparation la plus directe à bien interpréter et bien rendre le présent?

EDMOND COURBAUD.

---

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## LA MANIE DE LA MODERNITÉ

---

Il faut être de son temps. Tout le monde en convient. Le moyen de dire le contraire sans nier le progrès ! Et le moyen de nier le progrès dans le siècle des chemins de fer et de la télégraphie sans fils ! Les anciens sont les anciens ; ils ont pu avoir toute sorte de qualités, mais ils sont morts ; ils ont ignoré beaucoup de choses que nous savons : ce n'était pas leur faute ; on ne choisit pas la date de sa naissance, et il est difficile de leur en vouloir. Ceux qui, à l'heure qu'il est, voudraient encore se mettre à leur école et nous y tenir avec eux font preuve d'une timidité presque coupable, et ils devraient en avoir un peu de honte. Ce sont des esprits routiniers, incapables de dépasser les enseignemens reçus et de secouer le joug qu'a subi leur enfance. Ils se consacrent dans une contemplation vaine, en de stériles regrets. Si encore ils n'étaient que des esprits faibles ! Mais il faut bien le dire : dans leur prétendu respect du passé il entre beaucoup d'hostilité contre le présent. Ils boudent leurs contemporains ; ils sont d'humeur chagrine et de caractère jaloux. Ce sont des envieux sur lesquels pèse une juste défaveur. Transportées dans le milieu d'aujourd'hui les idées d'entrefois y sont choquantes, à la manière d'un anachronisme, et ridicules par essence, puisqu'elles ne ressemblent pas à ce qui les entoure. Au contraire il y a dans tout ce qui est moderne je ne sais quoi de vif, de hardi, de généreux. La modernité nous séduit aussitôt, par un charme qui est en elle et qui vient de la secrète conformité avec nos goûts. Dire d'une idée, d'une nuance

de sentiment, d'une excentricité qu'elle est de maintenant, c'est par cela seul en faire l'éloge. Une œuvre qui est d'un « modernisme aigu, » une plaisanterie qui est « bien d'aujourd'hui » est assurée de faire son chemin. C'est pourquoi l'écrivain qui veut plaire se préoccupe d'abord d'avoir cette qualité qu'aucune autre ne remplace, et qui tient lieu de plusieurs autres. Il ne se contente pas d'être de son temps, comme on en est, sans le vouloir; il s'y applique; il le fait exprès. Il flaire d'où vient le vent, et tâche de deviner quelle sera la mode de demain. Les modes vont vite, et elles sont changeantes; il change avec elles. Il a de la souplesse, de l'agilité, de la désinvolture. Surtout il s'efforce de rejeter ce bagage qu'une longue tradition nous impose et qui alourdit d'autant la marche : opinions reçues, admirations consacrées, et autres vieilleries qui sentent l'école. Songez donc! S'il allait passer pour un pédant! Si on allait le prendre pour un professeur!...

Cette superstition, ou cette manie de la modernité est de date assez récente. On la voit apparaître au début du siècle dernier. Antoine Houdar de Lamotte en fut l'un des premiers atteint. Cela fait que sa célébrité, un peu bien passée, retrouve aujourd'hui quelque intérêt d'actualité, et cela donne à sa physionomie, un peu bien effacée, un certain air « moderne. » La médiocre étude qu'on vient de lui consacrer (1) nous est moins un secours qu'une occasion pour parler de lui.

Ce Lamotte était un aimable homme. Aveugle et impotent dès sa jeunesse, il garda jusqu'au bout la même sérénité d'âme. Tous ses contemporains s'accordent à louer la douceur de son caractère et l'aménité de son humeur. Recueillons ces louanges qui honorent sa mémoire, et pour le cas où nous aurions à contester la largeur de ses vues et la solidité de son jugement, commençons par rendre hommage aux qualités de son cœur. — Écrivain d'arrière-plan, il connut un jour les enivremens du triomphe. S'étant mis, passé la cinquantaine, à travailler dans le genre tragique, il eut la bonne fortune de rencontrer justement la manière dont les spectateurs d'alors voulaient qu'on les remuât. *Inès de Castro* fut un succès de larmes. On ne manqua pas de dire, comme c'est la coutume, que, depuis le *Cid*, on n'avait pas vu au théâtre un pareil succès. Ils sont plusieurs, dans l'histoire du théâtre, qui ont remporté des succès destinés à faire pâlir celui du *Cid*. Lamotte a sa place parmi eux, ainsi que l'autre Corneille, celui qui s'appelait Thomas; il y aurait de l'injustice à l'oublier. — Enfin Lamotte avait de l'esprit. Si nous ne nous en apercevons guère, à lire ses œuvres,

(1) *Un poète philosophe au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle: Houdar de Lamotte*, par Paul Dupont, docteur ès lettres, 1 vol. in-8°, Hachette.

c'est que l'esprit passe vite et résiste rarement à l'épreuve du temps. Il brilla dans la conversation à une époque où la conversation était particulièrement brillante. Ne lui refusons pas un mérite que lui reconnaissait une société amoureuse de l'esprit. — Au surplus, ni l'esprit de Lamotte, ni son bon cœur n'auraient suffi à faire vivre son nom; et l'auteur lui-même d'*Inès de Castro* nous trouverait aussi indifférens que nous sommes devenus insensibles aux infortunes de son héroïne. Mais il s'est jeté dans un débat qui, à l'heure qu'il est, reste encore pendant. Il a beau s'y être jeté à l'étourdie, et avoir touché à la question avec maladresse, en montrant bien qu'il ne comprenait pas de quoi il s'agissait; bien lui en a pris, et cela fait qu'on peut le citer, comme un type d'une famille d'esprits qu'il représente assez exactement.

Lamotte est l'homme de salon à la mode de 1715. Habitué des mardis de la marquise de Lambert et berger aux couleurs de la duchesse du Maine, il s'est justement façonné d'après le goût qui régnait dans les cénacles de la préciosité renaissante. La première condition pour y réussir, c'était de ne pas être confiné par une compétence spéciale dans quelque étude unique. C'est un risque auquel Lamotte n'est pas exposé. Profondément et généralement ignorant, il peut s'occuper de toutes choses avec une incompétence universelle. Ses panégyristes ne manquent pas d'en faire la remarque, à son honneur : « On n'eût pas facilement découvert de quoi M. de Lamotte était incapable, dit Fontenelle. Il n'était ni physicien, ni géomètre, ni théologien; mais on s'apercevait que pour l'être, et même à un haut point, il ne lui avait manqué que des yeux et de l'étude. Quelques idées de ces différentes sciences qu'il avait recueillies çà et là, soit par un peu de lecture, soit par la conversation d'habiles gens, avaient germé dans sa tête et y avaient jeté des racines et produit des fruits surprenans par le peu de culture qu'ils avaient coûté. » Comme il touche aux sciences sans être savant, mais seulement parce qu'il était de bon ton alors d'expliquer l'astronomie aux dames et comment est bâti le corps de l'homme, Lamotte fait des vers sans être poète. Il en fait de toutes les manières, hors celle qui consiste à les bien faire. Il débute par donner des opéras : il publie des odes en vers et des odes en prose, des fables et des cantates : passant du genre lyrique au genre épique, de la tragédie à la comédie, du grave au doux, et du plaisant au sublime, il traduit tour à tour et avec la même aisance Homère, Anacréon et les psaumes. Il improvise des bouts rimés, des énigmes et des mandemens d'évêque. Il est, quand il le faut, orateur ou critique. Il porte partout la même facilité et la même insuffisance. Eut-il quelque

obscur conscience de cette irrémédiable médiocrité, et le dépit qu'il en conçut fut-il l'origine de ses « paradoxes » ? D'Alembert le dit dans son éloge de Lamotte. « Il voulait faire des vers et sentait que la nature ne l'avait pas fait poète; il voulait faire des odes et sentait qu'il avait plus de logique que de chaleur, plus de raison que d'enthousiasme; il voulait faire des tragédies et se voyait à une distance immense de Corneille et de Racine; enfin, il voulait faire des fables et sentait que son esprit, dont le caractère était la finesse, essaierait en vain d'attraper la naïveté charmante de La Fontaine; que lui restait-il donc à faire? De soutenir, avec tout l'art dont il était capable, que l'harmonie et les images n'étaient point nécessaires à la poésie, la chaleur et l'enthousiasme à l'ode, la versification à la tragédie et la naïveté à la fable. Lamotte s'est fait une poétique d'après ses talens, comme tant de gens se font une morale suivant leurs intérêts. » Et voilà au moins une façon de faire l'éloge des gens! Ce qui est certain, c'est que Lamotte était fertile en aperçus ingénieux et variés. Il parlait bien de ce qu'il connaissait mal. Sur les lettres et sur les sciences, et sur quelque sujet que ce fût, il était prêt à discourir suivant les règles du savoir-vivre. « Il disputait avec vivacité, mais sans emportement, sans aigreur, sans opiniâtreté, en homme du monde plutôt qu'en homme de lettres. » Lamotte est un homme du monde; on s'accorde sur ce point. C'est donc le cas de voir, par son exemple, combien il peut tenir de pédantisme et de vanité dans la courtoisie et dans la modestie d'un écrivain homme du monde.

C'est l'habitude qu'on nous juge non pas sur les choses que nous disons, mais sur la manière et sur le ton dont nous les disons. Un écrivain qui s'est fait une réputation de douceur peut être cruel tout à son aise. Pourvu qu'il ait pris soin de montrer d'abord patte de velours, il peut égratigner les gens, librement, sans cesser de s'entendre louer pour son urbanité. De même il peut dissenter à loisir, chicaner à son gré, et faire à lui seul l'office d'une légion de commentateurs; pourvu qu'il ait eu soin de déclarer que d'ailleurs tout cela lui est fort indifférent, on ne le tiendra pas pour un cuistre. Telle est l'histoire de la dispute entre Lamotte et M<sup>me</sup> Dacier. Lamotte ayant publié en tête de sa traduction en vers de l'*Iliade* un *Discours sur Homère* irrévérencieux pour le poète grec, M<sup>me</sup> Dacier répondit par un factum sur les *Causes de la corruption du goût* auquel Lamotte riposta par des *Réflexions sur la critique*. Dans cette controverse Lamotte se plaint que M<sup>me</sup> Dacier l'ait combattu avec une violence à laquelle il ne veut opposer qu'une politesse toute chevaleresque et quasiment galante. Les contempo-

rains ont, sur la foi de Lamotte et sans trop se soucier d'y aller voir, parlé de sa galanterie et de l'impardonnable violence de M<sup>me</sup> Dacier. Nous en parlons après eux. Je ne songe guère à prendre la défense du livre de M<sup>me</sup> Dacier : c'est un pauvre livre, et, pour l'indigence du fond, il mérite d'être mis à côté de ceux de Lamotte. Et il est bien vrai que l'argumentation de cette dame est sans grâce ; mais aussi n'y prétend-elle pas ; pédante elle est, et elle se donne pour pédante. Dans une discussion, qui est vraiment une discussion de collègue, elle emploie les procédés du collègue. Persuadée qu'une affaire qui touche à la direction des études et aux méthodes d'enseignement ne saurait être sans conséquence, elle la traite donc comme une affaire de censure. « M. de Lamotte parle d'un ton si affirmatif que cette belle censure a imposé à un grand nombre d'ignorans. Que dis-je d'ignorans ? Elle a surpris des gens savans, des gens dont la profession est d'être hommes de lettres et même de les enseigner. Que ne doit-on pas craindre pour les jeunes gens ? C'est pour eux et en leur faveur qu'il est nécessaire de répondre ; il faut tâcher de les munir contre ce nouveau poison. » Lamotte triomphe. Ce n'est pas pour rien qu'il possède le grand art de parler avec frivolité des choses sérieuses. Il en use pour ridiculiser sa candide ennemie. « Cet endroit fait rire par ces termes graves et pathétiques de témérité, de licence, de désordre, d'attentats injurieux et d'indignation, appliqués à une matière si frivole. » M<sup>me</sup> Dacier croyait aux choses qu'elle disait ; voilà le ridicule dont elle ne s'est pas relevée. Lamotte professe au contraire le plus parfait détachement. Il ne se fait pas d'illusions sur son art et sait ce que vaut le métier d'arrangeur de mots. Il fait bon marché de ses idées, qu'il donne moins pour des idées que pour des sentimens ou des conjectures. Quant à la question en litige, il s'en faut qu'il s'en exagère la gravité : « La question du mérite d'Homère est peut-être celle de toutes sur laquelle il est plus permis de parler. Peut-être aussi en vaut-elle si peu la peine qu'il serait encore plus prudent de s'en taire... Je connais trop bien le peu d'importance de la matière pour en fatiguer davantage le public... » Ces déclarations abondent sous la plume de Lamotte et impriment fortement dans notre esprit l'idée que ce galant homme est incapable de tout parti pris et de toute mesquinerie d'auteur. Mais alors, s'il est si peu attaché à ses propres sentimens, d'où vient qu'il soit si peu disposé à y renoncer ? S'il fait si peu de cas de ses argumens, d'où vient que, parce qu'on les a déclarés pitoyables, il s'en trouve « insulté » ? Puisque la discussion lui paraît de si peu d'importance, d'où vient qu'il ait ranimé la querelle assoupie et qu'il l'entre-

tienne, et pourquoi est-ce qu'il oppose les critiques aux commentaires et les arguties aux subtilités ? Mais le pédantisme, parce qu'il fait des grâces, cesse-t-il d'être le pédantisme ?

Il en va de même de la modestie de Lamotte. Certes, chaque fois qu'il parle de lui, il s'empresse de convenir qu'il est un très petit personnage ; mais sa conscience une fois mise en repos grâce à cet artifice, il ne résiste plus au plaisir de parler de soi, et il est sur ce chapitre d'une abondance et d'une complaisance inépuisables. Ennemi déclaré de la race des commentateurs, il se fait pourtant son propre commentateur et nous explique les mérites de ses œuvres. Il n'a pas l'outrecuidance de se comparer aux maîtres ; pourtant il refait des fables après La Fontaine et donne à entendre que l'avantage est de son côté : car il invente ses sujets, tandis que La Fontaine se borne à développer des sujets d'emprunt. Il refait l'*Iliade* après Homère, et il va sans dire que c'est pour la faire meilleure. Une vignette placée en tête du poème représente Homère remettant sa lyre à Lamotte :

Homère m'a laissé sa Muse  
Et, si mon orgueil ne m'abuse,  
Je vais faire ce qu'il eût fait.

Il est tout disposé à confesser ses fautes, mais à condition de faire la confession d'autrui en même temps que la sienne. « Je ne choisirai que quelques exemples... afin de donner par là l'idée la plus exacte qu'il me sera possible des fautes d'Homère et des miennes. Peut-être serai-je un peu plus sévère pour Homère que pour moi... » Ce qui est vrai, c'est que ce bel esprit est d'une vanité qui nous désarme par sa candeur. Grand faiseur de théories, Lamotte est aussi bien le théoricien de la vanité de l'écrivain. « Tout homme qui donne au public des ouvrages de bel esprit est convaincu de vanité par le fait même : car, quel motif pourrait avoir un auteur, quand il imprime des ouvrages purement ingénieux, si ce n'est de faire avouer à ses lecteurs qu'il a de l'esprit et des talents ? Si son but n'eût été que de s'amuser, il ne produirait pas l'ouvrage au grand jour... Ce n'est donc pas un reproche à faire à un poète que la vanité. Cela s'en va sans dire. » Je ne conteste pas que ce raisonnement ne soit pour le moins spécieux. Toujours est-il qu'à travers ces lignes apparaît une conception nouvelle qui va être celle de l'homme de lettres. L'écrivain classique respectait son art et se méfiait de soi ; l'homme de lettres se moque de son art et s'admire lui-même. L'écrivain suivant le précepte de Boileau avait le devoir d'être « honnête homme ; » l'homme de lettres a le droit à la vanité

L'auteur des *opéras*, des *odes* et des *fables* était-il bien désigné par la nature de son talent et par sa conception personnelle de l'art, pour se poser en novateur? Il ne le semble pas. Lamotte s'accorde avec les classiques pour définir l'art une « imitation de la nature, » mais l'imitation faite avec discernement d'une nature choisie. Dans ses ouvrages il se plie docilement à toutes les règles et n'a garde de profiter pour lui-même des libertés qu'il réclame. Mais soucieux de mériter l'approbation mondaine, il prend le mot d'ordre dans les salons où il fréquente. Or cette société est entichée d'elle-même, infatuée de ses idées et de ses goûts, naïvement persuadée qu'elle est le terme où aboutissent tous les efforts de l'humanité. Elle juge de toutes choses par rapport à elle seule et veut retrouver partout sa propre image. Elle est convaincue de sa supériorité et n'accorde sa faveur qu'à ceux qui l'entretiennent dans cette illusion. Dans la querelle des anciens et des modernes, elle ne pouvait hésiter, et en se rangeant au parti des modernes c'est pour elle-même qu'elle a pris parti. Elle s'est complu aux théories des Perrault et des Fontenelle qui étaient à son adresse la plus délicate flatterie. Ami et admirateur de Fontenelle, Lamotte n'a cessé de tenir les yeux fixés sur celui dont les salons reconnaissent la royauté : il en est la pâle copie et le clair de lune. C'est un disciple de Fontenelle, qui aurait étudié son modèle dans le portrait qu'en a tracé La Bruyère sous le nom de Cydias. L'esprit nouveau qui commençait à se faire jour dans la société portait déjà le nom d'esprit philosophique. Lamotte est philosophe; c'est même un philosophe profond, au dire de la marquise de Lambert qui s'y connaissait. « M. de la Motte est philosophe profond. Philosopher, c'est rendre à la raison toute sa dignité et la faire rentrer dans ses droits; c'est rapporter chaque chose à ses principes propres et secouer le joug de l'opinion et de l'autorité. » Tel est en quelques mots le programme auquel Lamotte n'a cessé de se référer; là est la clé de ce qu'on a appelé pompeusement sa critique.

Au nom de la raison Lamotte fait campagne contre l'autorité. Le service que Descartes a rendu à la philosophie en l'affranchissant de la scolastique, il faut le rendre à la littérature. Ici, comme aussi bien dans les mathématiques, la seule règle est celle de l'évidence. Car il n'y a pas deux façons de raisonner : il n'y en a qu'une et c'est celle des géomètres. L'art poétique a ses axiomes, ses théorèmes, ses corollaires, ses démonstrations. L'autorité est donc aussi peu recevable en littérature qu'elle le serait dans les sciences. « Allons jusqu'où la raison nous mène. Quand il n'y aurait point de partage sur Homère, un homme pourrait réclamer lui seul contre tous les siècles; et si les raisons

étaient évidentes, les trois mille ans d'opinion contraire n'auraient pas plus de force qu'un seul jour. A la vue des premières expériences de la pesanteur de l'air, qu'a servi le long règne de l'horreur du vide? » On voit, sans qu'il soit besoin d'y insister, ce qu'il y a de factice dans ce rapprochement. Le malheur est que Lamotte et M<sup>me</sup> Dacier apercevaient dans une lumière, qui était pareillement celle de l'évidence, des vérités contradictoires. L'évidence de Lamotte n'était pas l'évidence de M<sup>me</sup> Dacier. Cela nous aide à retrouver, sous la magnificence des termes et sous leur confusion, quel est en fait le criterium qu'applique Lamotte.

Lui aussi, le xviii<sup>e</sup> siècle avait beaucoup parlé de la raison, et il en faisait la souveraine maîtresse des jugemens littéraires. Ce qu'il entendait par la raison, c'est la faculté qui d'un homme à l'autre est la même et dans laquelle tous les hommes peuvent donc communier. Et il trouvait dans le consentement de tous les siècles l'expression de cette raison. La raison dont parle Lamotte est exactement le contraire; à vrai dire, elle n'est pour chacun que l'expression de ses préférences individuelles. Le beau, c'est ce qui nous fait plaisir. A l'occasion Lamotte ira jusqu'à opposer le goût et la raison :

Du vrai la raison nous assure,  
Elle en est seule le flambeau.  
Le goût, présent de la nature,  
Est le seul arbitre du beau.  
Sous quelque forme qu'il le trouve,  
Il le reconnaît et réproûve  
Ce qui pourrait le démentir.  
Mais ce goût du beau c'est peut-être  
Moins ce qui nous le fait connaître  
Que ce qui nous le fait sentir.

Il est impossible de s'exprimer dans un langage d'une plus désolante platitude et de prouver par un exemple plus approprié qu'entre certains vers et la prose il n'y a pas de différence essentielle. Au moins Lamotte dit-il clairement ce qu'il veut dire. Nos modernes dilettantes et impressionnistes peuvent saluer en lui un ancêtre. Mais si le jugement de goût est pure affaire de sentiment, et si tout se ramène à une impression de plaisir immédiat, combien cela est commode, et que voilà une théorie qui vient au secours de l'ignorance mondaine! Les gens de qualité qui savent tout sans avoir rien appris, seront reconnaissans à l'écrivain qui s'en remet si généreusement à la sûreté de leur instinct. Toutes les femmes seront pour lui.

Soyons de bonne foi, poursuit Lamotte, et convenons que nous ne prenons plus guère de plaisir à la lecture des anciens. Ils sont trop éloignés de nous, trop distans, séparés par tout un monde d'idées, et pour nous remettre de niveau avec eux, il nous faut faire un effort qui est pénible. D'ailleurs ils nous sont venus à travers trop de commentateurs, et il nous est presque impossible de retrouver leur véritable pensée sous tant de gloses qui l'étouffent et l'offusquent. On les a de trop bonne heure imposés à notre admiration, quand notre jugement n'était pas libre. Nous ne pouvons plus en recevoir aucune impression directe et le culte même que professent à leur endroit leurs admirateurs en titre, ce n'est qu'une admiration de commande et qu'un préjugé d'éducation. « J'aurais plus de foi à des esprits naturels et simplement cultivés par ce qui s'est fait de meilleur dans notre siècle qu'à ces savans qui par la longue habitude d'admirer tout dans les anciens, et par trop de déférence aux autorités, se sont fait, pour ainsi dire, un goût d'emprunt et tout à fait étranger à la raison. En effet la plupart de ces savans ne sentent plus les choses en elles-mêmes. »

D'où vient enfin cette prévention qu'on a en faveur des langues anciennes? D'où vient qu'on réserve à ceux qui les savent le nom de savans? Et quelle est cette vertu particulière qu'on leur prête pour la formation de l'esprit? En quoi notre langue est-elle inférieure au grec et au latin? Sur quoi fonder ce désavantage de la langue française? Est-ce par la disette des mots qu'elle pêche? Est-ce le défaut d'élégance qu'on lui reproche? La langue de Corneille manque-t-elle de vigueur? La langue de Racine manque-t-elle de finesse? La langue de Quinault manque-t-elle de tendresse? Qu'est-ce donc qui empêche un homme d'atteindre à la plus haute culture, sans le secours du grec et du latin? Notez qu'on peut très bien, sans posséder ces langues, s'approprier ce qu'il y a de moins négligeable dans l'héritage des anciens. Car on a traduit tout cela. Nous avons d'excellentes traductions, qui nous dispensent de recourir aux originaux. Du reste toute la substance de l'antiquité a passé dans les ouvrages des meilleurs d'entre les modernes. Étudions Horace dans Boileau, Ésope dans La Fontaine et Sophocle dans Racine! Pour ce qui est de lui, Lamotte n'a jamais su un mot de grec; il a oublié le peu de latin qu'il a pu savoir. Cela ne l'empêche ni d'être un écrivain de mérite, ni d'être un arbitre du goût, et de pouvoir en remontrer aux gens de collège tout barbouillés de leur érudition. Il faut citer ici le propre texte, et les paroles de l'auteur: « On a tort d'appeler ignorans ceux mêmes qui ne sauraient ni grec ni latin. Ils peuvent avoir acquis

en français toutes les idées nécessaires pour perfectionner leur raison et toutes les expériences propres à assurer leur goût. Nous avons des philosophes, des orateurs et des poètes; nous avons même des traducteurs où l'on peut puiser les richesses anciennes, dépouillées de l'orgueil de les avoir recueillies dans les originaux. Un homme qui, sans grec et sans latin, aurait mis à profit tout ce qui s'est fait d'excellent dans notre langue, l'emporterait sans doute sur le savant qui, par un amour déréglé des anciens, aurait dédaigné les ouvrages modernes. » Les langues anciennes ne sont pas nécessaires pour la formation de l'esprit; il y a une culture moderne qui vaut la culture par le grec et le latin; les traductions remplacent avantageusement les textes et les imitations dispensent de connaître les modèles, — est-ce dans les feuillets jaunis des œuvres de Lamotte que nous lisons ces belles choses? est-ce dans les journaux d'hier et dans les brochures de nos « coloniaux »? Les modernes eux-mêmes se soucient-ils donc si peu de renouveler leurs argumens, et d'en rafraîchir la nouveauté? Qu'ils y prennent garde! Leur modernisme date déjà de deux siècles. Ils sont en train de passer anciens.

Toutes ces idées avaient cours avant que Lamotte ne fût venu les reprendre à son compte: car il s'en faut qu'il les ait inventées. Néanmoins, on ne peut dire qu'il n'ait pas dans la discussion une attitude qui le distingue de plusieurs autres partisans des modernes. Il a une façon de pousser le raisonnement à l'absurde, qui fait peut-être honneur à son esprit géométrique, mais qui en tout cas est bien à lui. Et chaque fois qu'il y a une maladresse à commettre, devant laquelle avait reculé la prudence avisée d'un Perrault, d'un Fontenelle ou d'un Fénelon, il n'hésite pas. C'est le timide qui se mêle d'être hardi et va tout de suite aux extrémités. C'est le mouton enragé. On sait quel est le principe de sa critique d'Homère. Il reproche au vieux poète l'absurdité de ses fables, l'enfantillage de ses croyances, la grossièreté des mœurs qu'il représente, enfin et d'un mot « le défaut de philosophie ». Ses héros manquent d'élégance. Le grand tort d'Homère, c'est d'avoir vécu de son temps et de n'avoir pas su attendre que le xviii<sup>e</sup> siècle fût né. Car à tout prendre, il n'était pas sans génie, et l'homme est chez lui fort supérieur à son œuvre. « L'ouvrage me paraît aussi éloigné de la perfection que l'auteur était propre à l'atteindre s'il eût été placé dans les bons siècles. » A force de restreindre leur horizon, les modernes en arrivent à ne rien comprendre de ce qui dépasse le cercle habituel et actuel de leurs idées. Parce qu'ils ne retrouvent pas dans le poème ancien les conventions de la société polie, les artifices du

raffinement et les préjugés de l'heure présente, ils déclarent n'y plus reconnaître les traces de l'humanité. Perrault et Fontenelle n'en jugeaient pas autrement. Mais ils avaient soin de s'en tenir à la critique et ne se hasardaient pas à soumettre au jugement du public un Homère revu, corrigé et considérablement diminué. Faire le procès à Homère, cela pouvait être habile. Refaire l'*Illiade*, c'était le danger. Lamotte y fonce tout droit. Il tombe dans le piège que lui tendent son amour-propre et un goût malheureux pour la hardiesse. Il lui appartenait de refaire l'*Illiade* à l'usage de la société précieuse et telle qu'Homère l'eût écrite, si Homère eût été Lamotte.

Autre exemple. Lamotte est un ennemi de la poésie. Il l'envisage en philosophe du point de vue de la raison et n'y trouve aucun élément qui résiste à l'analyse. La poésie est contraire à la raison aussi bien par l'emploi de figures audacieuses que par la gêne de la versification. Tout son prix ne vient que de la difficulté vaincue ; c'est un pénible agencement de syllabes, une manière compliquée de perdre son temps. Comment celui-là pouvait-il avoir le cerveau fait qui s'avisa le premier de se mettre l'esprit à la torture afin de dire moins bien ce que la prose dirait avec simplicité et précision ? Ce réquisitoire contre la poésie peut être amusant. Mais Lamotte passe de l'idée à l'acte et met l'exemple à côté de la théorie. Il adresse à Fleury une ode en prose. « Fleury, respectable ministre, aussi louable par les intentions que par les lumières, aussi cher à ton roi qu'à son peuple et précieux même à tous nos voisins ; toi à qui les poètes sont inutiles, puisque l'histoire se charge de ton éloge, et que tes actions tirent tout leur éclat d'elles-mêmes, reçois l'hommage sincère d'un écrivain enorgueilli de ton approbation... » Le choix du héros, la nature de la louange, la qualité du style, tout cela forme un ensemble. L'impression de comique est irrésistible.

Qu'on veuille bien se demander maintenant ce qui a manqué aux écrivains du xviii<sup>e</sup> siècle et qui, à prendre seulement la valeur littéraire, les met si fort au-dessous des écrivains du xvii<sup>e</sup>. Ce qui leur a fait cruellement défaut, c'est le sentiment de l'art. Ils ne savent plus composer et ils ne s'en soucient pas. Pour ce qui est de l'expression, vague et incorrecte chez la plupart, les plus grands n'y cherchent que le mérite de la clarté. Une sécheresse décharnée est la marque de ce style qui ne se recommande que de la raison abstraite. On y chercherait vainement la couleur, le sang, la vie. Tous, ils posent en principe que pourvu qu'on se soit fait entendre on a touché au but. C'est justement ce qui constitue pour un écrivain l'absence du sentiment de l'art.

Cette notion entrée dans notre littérature le jour où les écrivains de la Renaissance la reprirent à l'antiquité, en sort le jour où on bannit le culte des anciens. Parmi toutes les formes d'art, celle dont le xviii<sup>e</sup> siècle a été le plus incapable, c'est la poésie. Pour trouver un poète dans le siècle de Fontenelle et de Voltaire, il faudra attendre la venue d'André Chénier, c'est-à-dire le retour à l'antique. Leur modernisme a coûté cher aux écrivains du xviii<sup>e</sup> siècle. Je ne songe guère d'ailleurs à faire retomber sur Lamotte la responsabilité de ces défaillances. Il n'est pas un si grand coupable. Une boutade, même retentissante, n'est pas dangereuse. Lamotte n'a pas entraîné son époque : il l'a suivie. Il en a outré les tendances. Il a lui-même versé dans le sens où elle penchait. Tel est justement le danger de cette superstition du modernisme.

Il se peut en effet que chaque époque apporte son contingent d'heureuses nouveautés et d'idées justes. Mais ces idées en se développant à l'exclusion de leurs contraires deviennent excessives; ces idées justes, sitôt qu'on les pousse à bout, deviennent fausses. Soyons donc de notre temps! Aussi bien, comment n'en serions-nous pas? Les partisans les plus déterminés des anciens, un Boileau, un Racine, un La Fontaine, un La Bruyère ont été en leur siècle les véritables modernes et personne plus que ces imitateurs des Grecs et des Romains n'a donné une image exacte de l'esprit français. Les défenseurs les plus violents de la tradition ne l'ont défendue qu'avec un tour d'esprit qui portait la marque moderne. Un Joseph de Maistre est tout plein de Voltaire et de Rousseau. C'est que le modernisme nous entoure, nous enserme et nous pénètre à notre insu; il nous arrive par les conversations et par les lectures; nous le respirons dans l'air qui en est comme saturé; nous le retrouvons jusque dans la mode du costume et dans la forme des chapeaux. Nous allons en devenir les prisonniers, si nous n'y prenons garde, et si nous ne faisons effort pour recouvrer la liberté de notre esprit et la maîtrise de nous-mêmes. Il nous faut, de toute nécessité, nous en dégager, non pour nous mettre en travers du mouvement de notre époque, mais pour le dominer. C'est à quoi sert la tradition. Bien loin qu'en nous rattachant à elle, nous nous condamnions à en subir le joug, elle nous aide à dépasser l'étroitesse de l'horizon contemporain et à briser les murs de notre prison, elle est la condition elle-même de la largeur des vues et de l'indépendance du jugement.

RENÉ DOUMIC.

---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## LA VOCATION DE M<sup>me</sup> BEECHER STOWE

---

*Life and Letters of Harriet Beecher Stowe*, par M<sup>me</sup> Annie Fields,  
1 vol. Boston, 1898.

C'est en 1882 que M<sup>me</sup> Beecher Stowe, alors âgée de soixante et onze ans, prit pour la dernière fois la parole en public. Ses éditeurs de Boston, profitant d'un séjour qu'elle faisait dans cette ville, avaient organisé en son honneur une grande soirée. Elle y vint, en compagnie de son frère Henry Ward Beecher, subit avec sa bonne grâce habituelle d'innombrables présentations, écouta des discours, des lectures de poèmes : puis, s'avançant au milieu de la salle, elle dit, de sa petite voix mesurée et tranquille :

« Je tiens à déclarer que je remercie mes amis, du fond du cœur. Et voilà tout. Ou plutôt non, car il y a encore ceci que je dois vous dire. C'est que si quelqu'un de vous éprouve le doute, ou le chagrin, ou la peine, s'il désespère de ce monde, je le prie de se souvenir de ce que Dieu a fait sous nos yeux. Qu'il songe que cette grande tristesse, l'esclavage, a disparu, à jamais disparu ! Tous les jours, dans le Sud où je demeure, je suis témoin de ce miracle. Je vois autour de moi les humbles cases des nègres ; je vois comment les habitans de ces cases deviennent sans cesse plus riches ; j'y vois des hommes qui sont heureux de leur humble sort. Et certes ils ont besoin que vous preniez

patience à leur égard. Ils ne sont point parfaits, loin de là : et leurs défauts sont de très graves défauts aux yeux de leurs frères les blancs. Mais ils sont heureux, cela ne fait point de doute, et ils connaissent infiniment mieux que vous le secret du bonheur. Un vieux nègre, notre voisin, s'est acheté une maison, une belle maison à deux étages, avec une plantation d'orangers et un moulin à sucre. Il a en outre amassé une bonne somme d'argent. Rencontrant mon mari, l'autre jour, il lui a dit qu'il possédait vingt pièces de bétail, quatre chevaux, quarante poules, et dix enfans, tout cela à lui, lui appartenant en pleine propriété. Eh bien ! voilà ce qu'un noir, jadis, n'aurait pas pu dire, et cet homme lui-même a attendu soixante ans de pouvoir le dire. Vous voyez qu'il ne faut jamais désespérer du monde, ni de Dieu ! »

L'auteur de *la Case de l'Oncle Tom* négligeait seulement d'ajouter que, si un tel « miracle » s'était réalisé, si quelques années avaient suffi pour transformer l'esclave du Sud en un citoyen libre, c'était à elle surtout qu'en revenait le mérite. Elle n'avait, au reste, nul besoin de l'ajouter. Tous ses auditeurs le savaient, l'Amérique entière le proclamait tous les jours. Et nous-mêmes, pour lointain que nous apparaisse désormais le souvenir de *l'Oncle Tom*, nous n'avons pas oublié pourtant que ce roman fut, suivant l'expression de Michelet, « le plus grand succès du siècle, » toute une race ayant trouvé en lui « l'évangile de la liberté. »

M<sup>me</sup> Beecher Stowe n'était pas, d'ailleurs, sans se rendre compte de cette énorme importance de son livre ; mais ce n'était pas sa modestie seule qui l'empêchait d'y faire allusion. Ou, plus exactement, sa modestie ne se bornait point à l'empêcher d'y faire allusion : elle l'avait, en outre, de très bonne heure, conduite à croire qu'une œuvre comme celle-là ne pouvait pas être simplement le fruit de son effort personnel, et qu'une force supérieure devait la lui avoir inspirée. L'année même où fut publiée *la Case de l'Oncle Tom*, en 1852, M<sup>me</sup> Stowe racontait à une de ses amies que son frère, dans une lettre qu'il venait de lui écrire, lui disait sa crainte que le succès du livre n'eût pour effet de l'induire en orgueil, au grand dommage du salut de son âme. — « Le pauvre garçon, ajoutait-elle, s'inquiète bien à tort ! Il ne sait pas que ce n'est pas moi qui ai écrit le roman. » Et comme son amie s'étonnait de cet aveu imprévu : — « Non, reprit M<sup>me</sup> Stowe, ce n'est pas moi qui ai écrit *l'Oncle Tom* ! Je me suis contentée de transcrire ce que j'ai vu. — Et pourtant vous n'avez jamais été dans le Sud, où se passent les scènes que vous avez racontées ? — Non, en effet ; mais tout le livre m'est apparu sous la forme de visions, se succédant l'une à

l'autre; et je n'ai fait que les traduire en paroles. — Vous avez tout au moins arrangé les détails? — Pas même cela, je vous assure. On m'a reproché d'avoir fait mourir Éva! Hélas! je n'ai pu l'éviter! J'en ai été moi-même plus affligée que je ne saurais dire. C'était pour moi comme un deuil dans ma propre famille; et après avoir raconté la mort d'Éva, je suis restée quinze jours sans toucher une plume. — Et l'oncle Tom, saviez-vous aussi qu'il aurait à mourir? — Oh! oui, je l'ai su dès le premier jour, mais je ne savais pas comment il mourrait; c'est seulement au terme de mon travail que la scène de sa mort m'a été révélée. »

Encore pourrait-on ne voir là qu'une manière de parler : tant d'autres romanciers nous ont dit, ou fait savoir, que leurs récits leur étaient apparus « sous la forme de visions! » Mais M<sup>me</sup> Beecher Stowe n'y mettait pas de métaphore. Toute sa vie, avec une obstination et une bonne foi admirables, elle s'est défendue d'être l'auteur de *la Case de l'Oncle Tom*. Elle s'en est défendue dans ses lettres, dans ses conversations, dans les préfaces qu'elle a écrites pour les diverses éditions du roman. « C'est à Dieu, et non pas à moi, que revient tout l'honneur de ce livre, » déclarait-elle dans son *Avertissement au lecteur français* publié en tête de la traduction de M<sup>me</sup> Belloc. Et trente ans après, elle le déclarait encore. Se promenant, un soir, dans le parc de Newport, elle fut accostée par un capitaine de vaisseau en retraite, son voisin, qui lui dit qu'il avait lu naguère « avec beaucoup de plaisir et de profit » *la Case de l'Oncle Tom*, et qu'il était très heureux d'en connaître l'auteur. — Mais ce n'est pas moi qui en suis l'auteur! fit la vieille dame, d'un ton décidé. — Pas vous? Et qui donc, alors? — C'est Dieu qui en est l'auteur! Il m'a dicté le livre, je me suis bornée à transcrire! » A quoi le loup de mer répondit gravement: *Amen!* et telle fut la fin de leur entretien.

Le loup de mer, qui était un sage, avait sans doute senti que la vieille dame disait vrai. Oui, il y a certainement quelque chose d'extraordinaire, pour ne pas dire de miraculeux, dans la fortune de ce petit livre qui, surgissant à l'improviste, eut aussitôt pour effet de retourner l'opinion, de rendre populaire une cause jusque-là dédaignée, et de changer la vie de tout un pays. Le livre n'était rien qu'un roman, et assez médiocre, ou tout au moins d'un art assez pauvre, composé et écrit avec une inexpérience enfantine. Et l'auteur ne manquait pas seulement de l'expérience littéraire: elle ne connaissait pas même, on vient de le voir, les régions et les mœurs qu'elle prétendait décrire. Cent ouvrages avaient paru, avant le sien, qui semblaient avoir plus de

chances d'attendrir ou de convaincre. Mais ils avaient passé inaperçus; et celui-là, du jour où il parut, remua l'univers. Traduit dans toutes les langues, où n'a-t-il point pénétré, où n'a-t-il point répandu, avec la haine de l'esclavage, le désir passionné d'un régime plus humain? Et n'est-ce pas chose naturelle que, effarée elle-même d'un succès à ce point prodigieux, M<sup>me</sup> Stowe ait toujours refusé de s'en attribuer le mérite?

La chose est si naturelle que, aujourd'hui encore, bon nombre de théologiens anglais et américains s'accordent à reconnaître, dans *la Case de l'Oncle Tom*, une œuvre directement inspirée par la Providence. Ces messieurs seraient prêts à dire, avec M<sup>me</sup> Stowe, que « c'est Dieu qui a écrit » le fameux roman. « Jamais, avant ni après, M<sup>me</sup> Stowe n'a rien produit de comparable à ce livre, » nous affirme l'un d'eux, dans la dernière livraison de la *London Quarterly Review*; « ses autres romans sont agréables, caractéristiques, pleins de renseignemens curieux sur les hommes et les choses de son temps; et tous reflètent admirablement l'âme à la fois très simple et très haute de la pieuse femme-enfant qui les a conçus. Mais nous voyons toujours comment elle les a conçus, à quelle source elle les a puisés, par quels moyens elle a donné une forme artistique aux matériaux divers qu'elle y recueillait: tandis que nous ne voyons rien de tout cela, au contraire, pour le seul livre qu'elle ait écrit sous une inspiration d'en-haut, sous la même inspiration qui a, jadis, appelé Jeanne d'Arc à sauver la France de la domination anglaise, et à sauver l'Angleterre de son funeste désir de souveraineté européenne. »

L'idée ne me serait pas venue, je l'avoue, de rapprocher la mission de M<sup>me</sup> Stowe de celle de Jeanne d'Arc, ni de considérer la bergère de Domrémy comme « appelée d'en haut à sauver l'Angleterre. » Mais surtout il m'est impossible d'admettre que le caractère inspiré de *la Case de l'Oncle Tom* consiste en ce qu'on ne devine pas « comment il a été conçu, à quelle source l'auteur l'a puisé, et par quels moyens elle a donné une forme artistique aux matériaux divers qu'elle y recueillait. » Je reconnais bien que *la Case de l'Oncle Tom* ne ressemble en rien aux autres romans de M<sup>me</sup> Stowe, *Dred*, *la Fiancée du Pasteur*, *Ma Femme et moi*: j'ajouterai même que ces romans sont, au point de vue littéraire, infiniment meilleurs que *la Case de l'Oncle Tom*, plus vivans, plus agréables, écrits avec un sens plus juste de la composition et du style (1)

(1) Voyez, sur ces romans de M<sup>me</sup> Beecher Stowe, les articles de John Lemoine, de Cucheval-Clarigny, et de M<sup>me</sup> Th. Bentzon, dans *la Revue* du 1<sup>er</sup> novembre 1856, du 1<sup>er</sup> novembre 1859, et du 1<sup>er</sup> avril 1872.

*La Fiancée du Pasteur*, en particulier, est un des plus beaux livres qu'une femme ait écrits. Et tous ces livres sont de véritables romans, les œuvres d'une femme de lettres toujours encore un peu inexpérimentée, mais très intelligente, très sensée, très désireuse de bien faire, et toute frémissante de noble passion. *La Case de l'Oncle Tom* est autre chose, cela ne saurait faire de doute : elle a été « conçue » autrement, « puisée » à d'autres « sources, » et l'on comprend qu'elle ait eu une autre destinée. Mais de ce qu'elle est différente des œuvres postérieures de M<sup>me</sup> Stowe, de ce qu'elle leur est même littérairement inférieure, il ne s'ensuit point qu'on doive y voir le fruit direct de l'inspiration divine. Ce n'est point là qu'est le miracle en elle, si miracle il y a. Et l'étonnement du rédacteur de la *London Quarterly Review* m'étonne d'autant plus, que je le trouve exprimé dans le compte rendu d'un récent ouvrage américain dont le principal mérite consiste, précisément, à nous montrer de la façon la plus évidente comment M<sup>me</sup> Beecher Stowe a été amenée à « concevoir » *la Case de l'Oncle Tom*, à quelle « source » elle l'a « puisée, » et par quels moyens elle l'a revêtue de sa « forme artistique. »

On ne saurait en effet imaginer une biographie plus complète, ni plus intelligente et plus « suggestive » que celle que vient de consacrer à M<sup>me</sup> Beecher Stowe une dame américaine qui l'a beaucoup connue et aimée, M<sup>me</sup> Annie Fields, poète elle-même, et de grand talent. Parmi l'énorme masse de documens divers qu'elle avait entre les mains, M<sup>me</sup> Fields s'est attachée, avec un tact incomparable, à ne choisir que ceux dont l'intérêt documentaire se doublait d'une réelle signification psychologique ; et il lui a suffi ensuite de relier l'un à l'autre, par quelques lignes de commentaire ou d'explication, ses extraits du *Journal intime*, de la correspondance, et des autres écrits de son amie pour nous introduire très profondément dans l'intimité de cette âme d'élite. En quatre cents pages d'une lecture charmante, son livre nous apprend de M<sup>me</sup> Beecher Stowe tout ce que nous avons besoin d'en savoir : il nous renseigne sur ses goûts et ses sentimens, il nous fait suivre, d'année en année, la formation de son caractère et le progrès de sa pensée. Et toute la vie de l'auteur de *la Case de l'Oncle Tom* nous y apparaît dans sa belle simplicité, une véritable vie de femme chrétienne, pieusement employée au service du bien.

Mais des deux parties de cette longue vie, l'une antérieure, l'autre postérieure à la publication du fameux roman, c'est incontestablement la première qui offre pour nous le plus d'intérêt. Après *l'Oncle Tom*,

M<sup>me</sup> Beecher Stowe est devenue une femme de lettres, une femme célèbre aussi, ce qui ne pouvait manquer d'insinuer dans sa vie un peu de convention, pour ne pas dire de banalité. Et sans doute nous avons grand plaisir à la voir s'accommoder de la gloire avec un doux sourire enfantin, toujours simple et bonne, le cœur toujours rempli de rêves généreux. Ses lettres à George Eliot, charmantes de fraîcheur et de belle humeur, sa correspondance avec son mari et ses frères, ses angoisses patriotiques durant cette Guerre de Sécession où l'on peut bien dire que c'est elle qui a emporté la victoire, tout cela achève de nous inspirer pour elle une sympathie mêlée de respect. Mais nous n'en avons pas moins l'impression que, dès la publication de *l'Oncle Tom*, le rôle qu'elle avait à jouer se trouve fini, que son œuvre est faite, et que ses productions littéraires même les plus remarquables, ses romans, ses nouvelles, ne sont plus que des passe-temps où elle se divertit. Et il n'y a pas au contraire une seule page, dans le récit de ses années d'enfance et de jeunesse, qui ne nous la montre s'apprêtant de toute son âme à la tâche qu'elle va accomplir, ou plutôt qui ne nous la montre poussée, à son insu, vers l'accomplissement de cette grande tâche. Car s'il n'est pas vrai que la façon dont elle a écrit *l'Oncle Tom* ait désormais pour nous rien de mystérieux, nous ne pouvons nous empêcher, en revanche, de reconnaître la trace d'une intervention providentielle dans la façon dont elle a été, dès le début, prédestinée à l'écrire, et dont toutes les circonstances de sa vie l'y ont insensiblement préparée. C'est d'ailleurs de quoi elle-même avait conscience, quand elle faisait remonter à Dieu le mérite et l'honneur de son œuvre. Dans une admirable lettre qu'elle écrivait à son fils, en 1882, elle disait que ce qui constituait l'unité de sa longue vie, c'était « d'avoir eu à toute heure, depuis l'enfance, un sentiment très vif et très profond de la présence éducatrice et directrice de Jésus auprès d'elle. » Et en effet c'est comme si, pendant les quarante premières années de sa vie, une force supérieure l'eût sans cesse tenue par la main, l'affermissant, la guidant, l'empêchant de s'arrêter avant l'heure qui convenait pour l'action décisive.

\*  
\* \*

Son éducation, ses amitiés, les milieux divers où elle a vécu, tout a toujours concouru à créer, autour d'une âme naturellement romanesque, une étrange atmosphère d'exaltation mystique et sentimentale. La voici d'abord élevée par sa mère, personne nerveuse, souffreteuse,

d'une dévotion presque malade, et dont le seul rêve était d'armer ses huit enfans pour le service de Dieu. « Un seul souvenir précis me reste de ma mère, » écrira plus tard M<sup>me</sup> Beecher Stowe. Je me rappelle qu'un dimanche matin, comme nous passions en courant devant elle, pour aller de la *nursery* au salon, elle nous arrêta et nous dit, de sa douce voix : N'oubliez pas que le jour du Seigneur doit être sanctifié! »

A quatre ans l'enfant, ayant perdu sa mère, passe quelque temps chez sa grand'mère, qui se fait lire par elle, tour à tour, ses deux ouvrages favoris : les *Évangiles* et les *Essais* du D<sup>r</sup> Johnson. « Elle s'était formé de chacun des apôtres une image si distincte et si vivante qu'elle nous parlait d'eux comme de ses amis. Les remarques de Pierre, notamment, ne manquaient jamais d'amener sur ses lèvres un sourire indulgent. — Le voilà bien! nous disait-elle. Comme c'est lui, toujours actif, toujours prêt à intervenir! » Et l'enfant, à son contact, s'accoutumait à revêtir, elle aussi, d'une forme sensible toutes ses émotions et toutes ses pensées. Elle dévorait les *Mille et une Nuits*, *Don Quichotte*, écoutait avec délices les récits de voyages de ses oncles; et parfois elle se surprenait à faire des vœux, comme sa grand'mère, pour le prompt retour des États-Unis sous le sceptre du roi Georges.

Elle revint ensuite chez son père, théologien imperturbable, et une autre éducation commença pour elle. Les *Mille et une Nuits* furent remplacées par la *Prédestination* de Toplady, les *Sermons* de Bell, la *Philosophie morale* de Paley. Elle avait douze ans lorsqu'elle remporta le premier prix de style, à l'Académie de Litchfield, pour une composition dont le sujet était : *L'Immortalité de l'âme peut-elle se prouver à la lumière de la nature?*

Mais l'ardeur d'enthousiasme qui était en elle ne faisait que s'aviver sous cette discipline. Quand elle entendit lire, pour la première fois, la déclaration d'indépendance des États-Unis, un grand flot d'orgueil patriotique envahit son cœur. « J'aurais voulu, nous raconte-t-elle, pouvoir donner ma vie à cette cause sacrée. » Et elle ajoute que dès ce moment « elle aspirait de toute son âme à faire quelque chose, elle ne savait quoi, à lutter pour son pays, à se révéler au monde par un acte héroïque. » C'est cette aspiration qui désormais ne la quittera plus, qui l'étouffera et la torturera, jusqu'au jour où elle lui aura enfin trouvé l'issue que l'on sait.

Un jour, elle entend dire par son père, à table, que Byron est mort. « Je suis désolé de cette mort, ajoute M. le docteur Beecher. Je gardais toujours l'espoir que Byron vivrait pour faire quelque chose pour le Christ. Quelles hymnes merveilleuses il aurait pu chanter! » Et voilà

que l'enfant, à peine sortie de table, grimpe sur une colline dominant la ville; elle s'étend parmi les fleurs, contemple le ciel, et pense longtemps, longtemps, à ce qu'est devenue l'âme de Byron. Le dimanche suivant, son père prend la mort du poète pour thème de son sermon. Il déplore que des dons aussi précieux soient restés stériles, faute de s'être employés à une œuvre digne d'eux. Il exalte l'héroïsme, proclame la nécessité des grands hommes, s'étend sur le rôle providentiel qu'ils ont mission de remplir. Sa fille l'écoute, elle boit ses paroles. Et le lendemain, tandis qu'elle lit les *Sermons* de Toplady, elle songe au sort bienheureux de ces hommes qui peuvent agir, transformer le monde d'un élan de leur cœur (1).

A treize ans, après avoir appris le latin pour lire Virgile et Tacite, elle écrit une tragédie romaine en vers, *Cleon*, dont M<sup>me</sup> Fields nous donne quelques fragmens bien curieux. Un souffle tout stoïcien s'y fait jour, sur la gaucherie de la forme. On sent que la jeune fille est pleine de son sujet, qu'elle s'indigne de toute son âme contre la cruauté de Néron, et que c'est elle-même qui, par la bouche de Cleon, proclame devant l'empereur l'ardeur de sa foi.

Aussi bien ne tarde-t-elle pas à trouver une occasion de faire, pour son propre compte, une proclamation du même genre. Un dimanche d'été, elle croit entendre la voix du Christ, qui lui demande de venir à lui. Elle court dans la chambre de son père, se jette dans ses bras, et lui dit : « Père, je me suis donnée à Jésus, et il m'a prise ! »

Mais ce don d'elle-même ne lui suffit pas. Elle a besoin d'agir, et l'inaction où elle se voit condamnée va jusqu'à lui ôter le courage de vivre. « Je ne me sens d'aptitude pour rien, écrit-elle à sa sœur en 1827, et je me désole de n'être pas morte dans mon enfance, au lieu de vivre, comme je le fais, pour être à charge à moi-même et aux autres. Vous ne sauriez imaginer combien je souffre, par instans, à me trouver si faible, si inutile, si dépourvue de toute énergie. Je passe mes nuits sans dormir, je ne cesse de pleurer et de me lamenter. »

(1) « Mon père, nous raconte M<sup>me</sup> Beecher Stowe, avait aussi la plus vive admiration pour Napoléon. Il aimait à dire que c'était un héros, et qu'on devait regretter qu'il eût fini par échouer. Quand on lui objectait le caractère de Napoléon, son ambition, son manque de scrupules, etc., il répondait en comparant ces défauts à ceux des Bourbons, qui avaient remplacé le héros sur le trône de France. « Des âmes non moins corrompues, et, en outre, nulle valeur personnelle ! » Il disait que l'autorité d'un méchant hardi et intelligent valait mieux que celle d'un méchant faible et stupide. L'article du D<sup>r</sup> Channing sur Napoléon le revoltait. « Pourquoi s'évertuer à appliquer à Napoléon les règles strictes de la perfection chrétienne, nous répétait-il, tandis qu'on ne s'avise jamais de les appliquer à aucun autre souverain, général, ou homme d'État d'à présent ? »

C'est vers le même temps qu'elle écrit dans son journal, après une lecture de *Corinne* et d'une biographie de M<sup>me</sup> de Staël : « Bien des parties du roman, bien des parties du caractère de M<sup>me</sup> de Staël me sont allées au cœur. Mais en Amérique, des sentimens ardens et absorbans comme ceux-là deviennent encore plus profonds, plus passionnés, et plus maladifs, par suite de la constante réserve extérieure que nous imposent les formes plus rigides de notre vie sociale. Ne pouvant s'épancher au dehors, ces sentimens brûlent à l'intérieur jusqu'à consumer toute l'âme, n'y laissant après eux que de la poussière et des cendres. Et tel me paraît avoir été le résultat de l'intensité excessive avec laquelle mon esprit a toujours pensé et senti, sur tous les sujets qui se sont présentés à lui. Cette flamme intérieure a fini par tout dévorer en moi, et ainsi, jeune encore, je me trouve incapable de prendre part à aucun des sentimens de mon âge. Toutes les formes de l'enthousiasme, — qu'il se soit agi de la nature, ou de l'art, ou de la religion, ou des émotions du cœur, — je les ai toutes éprouvées avec une force si ardente et si absorbante que mon âme en est désormais absolument épuisée. »

Mais la jeune fille se trompait : la flamme qui brûlait en elle n'était pas près de s'éteindre. C'est elle qui la poussait, les années suivantes, à fonder des *écoles modèles*, à envoyer des nouvelles aux revues et des articles aux journaux, à se constituer la conseillère de ses amies, de ses frères, et de son père lui-même. « Vous me dites que vos aspirations littéraires ont failli être un piège pour vous, écrit-elle à son frère Édouard en 1829 : oui, moi aussi j'ai eu la même impression. Et je ne puis jamais penser sans des larmes d'indignation que tout ce qui est beau, et aimable, et poétique dans les œuvres de l'art a été offert en hommage à d'autres autels qu'à celui du Christ. Oh ! n'y aura-t-il donc jamais un poète au cœur élargi et purifié par l'Esprit-Saint, qui veuille employer à des sujets dignes de ces ornemens toutes les grâces de l'harmonie, tous les enchantemens de l'émotion, de l'éloquence, de la poésie ? Mais pour ce qui est de moi, peu m'importe à quel service le Seigneur me réserve. Je sens du moins qu'il compte sur moi, et je ne veux pas que ma vie reste sans emploi. Tout ce qu'il m'a donné de talent, je le mettrai à ses pieds, trop heureuse s'il daigne en accepter l'hommage. Il saura bien doubler mon pouvoir, me donner la force qu'il donne à ses ouvriers ! »

Je ne serais pas surpris que le mariage d'Henriette Beecher n'eût été encore qu'un effet de son besoin d'agir et de se dévouer. Deux ans durant, elle s'était ingéniée à distraire, à consoler, à rappeler à la

vie un jeune érudit ami de son père, le professeur Stowe, à le tirer du désespoir où l'avait plongé la mort de sa femme. Et quand, après ces deux ans, elle consentit à prendre auprès de lui la place de la morte, qui avait été son intime amie, peut-être y fut-elle amenée moins par l'amour que par la compassion, par l'espoir de rendre ainsi au malheureux savant l'énergie et l'activité que son chagrin lui avait enlevées. Elle attendait beaucoup de lui, le croyait appelé à produire de grandes choses. A peine mariée, elle le détermina à partir pour l'Europe, où elle voulait qu'il étudiât l'organisation des universités; et sans cesse elle lui prodiguait les conseils, les encouragemens, avec une sollicitude toute maternelle. « Ah! lui écrivait-elle, si j'étais un homme, et à votre place, comme je saurais profiter d'un pareil voyage! »

Elle-même, cependant, isolée, malade, accablée des plus cruels soucis matériels et moraux, toujours elle cherchait de nouveaux débouchés au torrent de passion qui coulait en elle. Tantôt elle écrivait de petits traités d'édification, tantôt elle aidait son frère à diriger un journal politique; ou bien encore elle s'occupait de recueillir, de cacher des esclaves fugitifs, et de les faire sortir des États-Unis. Non qu'elle fût encore une « abolitionniste: » mais elle ne pouvait voir une souffrance sans lui livrer aussitôt son âme tout entière. Et tandis que les récits de ces misérables l'accoutumaient à considérer l'esclavage comme un des plus odieux fléaux de l'humanité, elle voyait, d'autre part, les apôtres de l'abolitionnisme raillés, persécutés, abandonnés sans défense à la haine de leurs adversaires. Sous ses yeux mêmes, à Cincinnati, une troupe de possesseurs d'esclaves venait un jour assiéger, envahir, saccager les bureaux d'un petit journal anti-esclavagiste. M<sup>me</sup> Beecher-Stowe sentait son cœur se gonfler. Qu'une occasion s'offrit, et le feu qui couvait en elle allait enfin éclater.

\*  
\* \*

Cette occasion lui fut donnée par la fameuse Loi des Fugitifs, qui, votée au Congrès de 1850, renforçait d'une sanction nouvelle la légalité de l'esclavage. M<sup>me</sup> Fields raconte qu'elle reçut un jour une lettre de sa belle-sœur qui lui disait : « Henriette, si je savais comme vous manier une plume, j'écrirais quelque chose pour faire sentir à la nation entière quelle chose maudite c'est que l'esclavage. » M<sup>me</sup> Stowe lut cette lettre à haute voix, devant toute sa famille assemblée, et quand elle eut fini, se levant de son fauteuil avec une expression inspirée : « Oui, s'écria-t-elle, j'écrirai quelque chose de tel ! » Et le mois suivant elle répondait à sa belle-sœur que, aussi longtemps

que son enfant dernier-né lui réclamait tous ses soins, elle n'était guère en état de s'occuper d'écrire, mais que cependant elle écrivait le livre qu'on attendait d'elle, puisque aucun nouveau Luther ne surgissait pour prendre en sa main la cause de Dieu. En avril 1851, les premiers chapitres de *la Case de l'Oncle Tom* étaient envoyés au directeur de *l'Ère nationale* (1).

« Deux ou trois chapitres du roman avaient paru dans le journal. — c'est elle-même qui nous le raconte, dans la préface d'une édition illustrée de son livre, — lorsque l'auteur reçut une lettre d'un jeune éditeur de Boston, J. P. Jewett, qui demandait l'autorisation de publier *l'Oncle Tom* en volume. Mais il ajoutait qu'il ne pourrait publier le roman qu'en un seul volume, et qu'il craignait que, sous sa forme originale, il ne fût trop long. Il lui rappelait que le sujet était impopulaire, qu'on en avait déjà les oreilles rebattues. M<sup>me</sup> Stowe répondit que ce n'était pas elle qui faisait le livre, que le livre se faisait de lui-même, et qu'elle ne pouvait songer à l'arrêter ou à le raccourcir. Le sentiment qui l'avait poussée à écrire la dominait sans cesse avec plus d'intensité, jusqu'au moment où, après avoir achevé le récit de la mort de Tom, elle eut l'impression que toute sa force vitale l'avait abandonnée. Elle eut alors à traverser une période de découragement profond et cruel. Quelqu'un la lirait-il? Quelqu'un entendrait-il sa voix? Cet appel où elle avait mis son cœur, son âme, son esprit et sa volonté, qu'elle avait tiré vraiment de tout le sang de son cœur, cet appel resterait-il vain, comme étaient restés déjà tant de soupirs des malheureux noirs, tant de leurs prières et tant de leurs larmes? On venait précisément d'arrêter et d'emprisonner, à Washington, toute une troupe d'esclaves fugitifs. Plusieurs d'entre eux étaient des jeunes gens instruits, cultivés, pour qui l'esclavage était intolérable. Quand on les mena à la prison, à travers les rues de la ville, une jeune femme nommée Émilie Edmonson, qui faisait partie de leur troupe, répondit à quelqu'un qui l'insultait au passage que, « loin d'avoir honte, elle était fière de l'effort qu'elle avait fait vers la liberté. » C'était le sentiment d'une héroïne : mais elle et ses compa-

(1) Tout le chapitre de la mort de l'oncle Tom fut écrit en deux heures. M<sup>me</sup> Stowe l'écrivit dans une chambre d'hôtel, à Andover, où elle était venue reprendre des forces. Une après-midi d'été, comme elle se préparait à sa sieste quotidienne, la scène surgit brusquement devant ses yeux, avec tous ses détails. La visite de Georges, les soupirs du vieil esclave, ses dernières paroles. Elle s'assit à sa table, écrivit d'une seule traite le chapitre entier, et l'envoya, sans le relire, à l'imprimerie de *l'Ère nationale*. Elle disait souvent que, si son manuscrit s'était perdu en route, elle aurait été absolument hors d'état de le recommencer.

gnons n'en furent pas moins condamnés à être vendus aux enchères.

« *La Case de l'Oncle Tom* fut publiée en volume le 20 mars 1852. Les doutes de l'auteur sur le résultat de son cri d'appel ne tardèrent pas à se dissiper. Dix mille exemplaires se vendirent en quelques jours, trois cent mille en moins d'une année. On lut le livre partout, et de tous les coins des États-Unis, l'auteur reçut des témoignages d'ardente sympathie. L'indignation, la pitié, la détresse, qui longtemps avaient pesé sur son âme, semblaient passer tout entières dans l'âme de ses lecteurs...

« Dieu tout-puissant avait dès lors décrété la libération de la race opprimée. Et bien que les Présidens, les Sénateurs et les Représentans se fussent accordés à déclarer qu'ils y étaient opposés, de grands signes contraignirent la nation à entendre la voix qui lui disait, du haut des cieux : Laisse mon peuple s'en aller en paix ! *La Case de l'Oncle Tom*, dans la ferveur qui l'a produite, dans la passion qu'elle a soulevée, n'était que le premier de ces signes, dont nous avons vu se succéder la miraculeuse série. Et maintenant la guerre est finie, l'esclavage n'est plus qu'un souvenir. La destinée de *la Case de l'Oncle Tom* est désormais accomplie. »

Voilà donc comment ce livre fameux a été « conçu. » La « source » où l'auteur l'a puisé, c'était son cœur même, un cœur qui, depuis quarante ans, s'armait d'enthousiasme et de foi, dans l'attente obstinée d'une grande action à remplir. Et voilà pourquoi, malgré l'insuffisance de ses « matériaux » et la médiocrité de sa « forme artistique, » M<sup>me</sup> Beecher Stowe avait le droit de dire de lui que « c'était Dieu qui l'avait écrit ! »

T. DE WYZEWA.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 août.

Le prince de Bismarck est mort le 30 juillet dernier. Depuis lors, les journaux du monde entier sont pleins de lui et il y occupe autant de place qu'à l'époque la plus florissante de sa vie. Nous arrivons un peu tard pour dire quelque chose d'inédit sur sa personne ou sur sa politique. Quoique le sujet soit abondant et vaste, il est un peu épuisé ; mais tout porte à croire qu'il se renouvellera, et que nous n'en avons pas fini avec les confidences du redoutable et vindicatif chancelier. Il n'était pas encore enseveli dans son cercueil que sa lettre de démission à l'empereur était publiée par un journal, et causait dans toute l'Allemagne une très vive émotion. Elle ne disait pourtant rien de bien imprévu, rien qui ne fût connu ou n'eût été deviné ; mais elle précisait, avec la force que M. de Bismarck mettait dans tout ce qui sortait de sa plume, les points sur lesquels des dissidences s'étaient produites entre l'empereur et lui. Quelques-uns étaient très graves. A défaut de ceux-là, d'autres seraient venus, un peu plus tôt ou un peu plus tard, mettre la brouille entre deux hommes qui ne pouvaient pas vivre longtemps ensemble. On a dit avec raison qu'il n'y avait pas place pour deux autocrates dans un même pays. L'un ou l'autre devait disparaître.

L'empereur était le plus fort, il était le maître, il a congédié sans beaucoup de formes l'illustre homme d'État qui, plus que personne, avait contribué à la création de l'unité allemande et à l'établissement de l'empire. L'événement s'est accompli avec une facilité dont le monde a été surpris. L'Allemagne a sans doute été émue, mais elle a contenu et caché son émotion, et le prince de Bismarck a été mis à la retraite comme un fonctionnaire qui a atteint la limite d'âge. La terre n'a pas tremblé ; les choses ont continué d'aller, au moins en apparence, comme auparavant ; l'empereur, qui avait pris hardiment en main les rênes du gouvernement, les a tenues d'une main ferme, et n'a donné depuis aucun signe d'hésitation ou d'embarras. Le prince de Bismarck a constaté de son vivant qu'on pouvait se passer de lui,

constatation qui lui a été pénible et amère. Il est mort sans avoir pardonné. En vain l'empereur avait-il tenté un rapprochement impossible; le prince de Bismarck recevait son maître avec toute la déférence exigée par le protocole, mais ses sentimens restaient irréductibles. Si Guillaume a espéré que la réconciliation qui n'avait pas pu se faire de son vivant s'opérerait du moins sur son cercueil, il s'est trompé. Il offrait au fondateur de l'Empire l'hospitalité du tombeau des rois et des empereurs. Il aurait voulu conduire lui-même, au nom de l'Allemagne, le deuil de son grand chancelier. Il avait rêvé une imposante cérémonie, où il apparaîtrait lui-même comme le représentant de tout un ensemble de gloires rajeunies dans sa personne. Mais M. de Bismarck avait pris ses précautions pour que les choses ne se passassent point ainsi. Ingrat empereur, tu n'auras pas mes os ! Il a exprimé la volonté d'être enterré à Friedrichsruhe, par les soins de sa famille et de ses amis, d'éloigner de sa dépouille les pompes officielles, dont il connaissait mieux que personne la vanité et le mensonge, afin de rester seul dans la mort comme on l'avait laissé seul pendant les huit dernières années de sa vie. Dans la fierté de sa conscience, il savait que sa gloire se suffisait à elle-même, et il n'a pas voulu en prêter les rayons à d'autres. S'éloignant autant qu'il le pouvait des choses présentes, il a ordonné qu'on inscrivit pour toute mention sur sa tombe : « Un fidèle serviteur de l'Empereur Guillaume I<sup>er</sup>. » Il n'a associé son nom qu'à celui de son vieux maître, et il a laissé à la reconnaissance de l'Allemagne le soin de venir le chercher dans la retraite où il a langui tristement, où il est mort dans l'abandon, et où il dormira son éternel sommeil.

Nous ne parlerons pas aujourd'hui de son œuvre : le cadre d'une chronique ne suffirait pas pour la contenir. C'est l'homme qui nous intéresse. On a beaucoup répété qu'il était un homme du passé égaré dans notre fin de siècle, et que tout en lui portait le caractère d'une autre époque. Comme on l'a appelé le chancelier de fer, l'imagination contemporaine se l'est volontiers représenté sous les traits d'un chevalier du moyen âge, couvert de son armure, et cachant sous l'épais métal les pensées, les sentimens, les aspirations d'un autre âge. Il y a beaucoup de banalité dans cette appréciation portée sur un homme qui aurait voulu, comme il disait, faire de la politique en caleçon de bains. Nous regrettons d'avoir à la contredire puisqu'elle paraît satisfaire beaucoup d'esprits; mais, à parler franchement, M. de Bismarck ressemble à tous les grands personnages historiques qui ont rempli une tâche analogue à la sienne. On ne crée pas un empire sans faire inter-

venir le fer et le feu : il s'en est rendu compte dès le premier jour, et, comme il ne reculait jamais devant l'expression de sa pensée, il n'a pas hésité à le dire. En le faisant, il n'a été ni ancien, ni moderne ; il a été de tous les temps. Mais il s'est montré extrêmement moderne dans tous ses autres procédés. Rarement esprit a été plus exempt de préjugés et plus vraiment libre et original que le sien. Les moyens lui importaient peu, pourvu qu'ils aboutissent : aussi les a-t-il tous employés avec une parfaite indifférence, les variant à l'infini et passant de l'un à l'autre suivant les circonstances et les occasions. Un de ses grands mérites est de n'avoir jamais mis d'amour-propre à persévérer dans une voie lorsqu'il s'apercevait qu'elle était sans issue, ou que l'issue en était dangereuse. Il savait se retourner, revenir sur ses pas, prendre une autre direction. Lorsqu'il a inauguré le Culturkampf et qu'il a si fièrement proclamé qu'il n'irait jamais à Canossa, on a pu le croire un adversaire forcené du catholicisme, presque un sectaire, et il faisait partout l'admiration des adeptes de la libre pensée. Quelques années plus tard, il a eu besoin des catholiques au Reichstag et du pape pour agir sur eux : subitement l'ère des lois de mai s'est trouvée terminée, et l'intraitable chancelier n'a pas eu d'attentions assez délicates et assez fines pour Léon XIII. Il a manié avec une maîtrise sans égale tous les instrumens que les dernières inventions du progrès mettaient au service de sa volonté, et nul par exemple n'a su mieux que lui se servir et jouer des journaux. Peut-être dira-t-on que si ce ne sont pas ses procédés qui sont d'un autre temps, c'est son œuvre elle-même qui porte une empreinte peu moderne ; mais son œuvre, c'est l'Allemagne, et l'Allemagne échappe, semble-t-il, à ce reproche. Avec un tel homme, il ne faut pas se payer de mots, car il ne l'a jamais fait lui-même. Il a été notre ennemi, il nous a fait beaucoup de mal ; nous trouvant sur son chemin, il nous a durement broyés pour continuer sa route ; il l'a fait sans pitié, peut-être sans haine, uniquement parce que nous étions pour lui un obstacle. La seule conclusion à en tirer c'est qu'il est très regrettable pour la France qu'il soit né de l'autre côté de la frontière au lieu de celui-ci. Pourquoi ne pas avoir le courage de dire que nous aurions été heureux d'avoir son pareil ? Ce bonheur nous est arrivé quelquefois dans notre histoire, et nous a manqué dans ces derniers temps.

Il a eu très froidement, très résolument, les intentions de tout ce qu'il a fait, et sa volonté a toujours suivi sa pensée avec une exactitude implacable. Il n'y a probablement plus au monde que M. Crispi pour croire que c'est la France qui a voulu la guerre de 1870-1871, et

que l'Allemagne ne l'a faite que contrainte et forcée. L'incorrigible conspirateur a émis de nouveau cette assertion le lendemain même de la mort de M. de Bismarck. Peut-être ne l'aurait-il pas fait aussi librement la veille, car il aurait pu s'attirer un démenti. Au surplus, il l'avait reçu par avance. Tout le monde connaît aujourd'hui, d'après sa propre relation, la manière dont M. de Bismarck a tronqué et dénaturé la fameuse dépêche d'Ems dans un déjeuner avec MM. de Moltke et de Roon, après quoi, raconte-t-il complaisamment, il se remit à table avec ses convives, et ils mangèrent tous les trois d'un bien meilleur appétit. Il espérait que la France se sentirait provoquée par le ton qu'il avait su donner à la dépêche, et malheureusement il ne s'est pas trompé. Puisqu'il a revendiqué la responsabilité de la guerre, pourquoi ne pas la lui laisser? C'est une question à régler, comme il l'a dit un jour, entre lui et son créateur : à l'égard des hommes, elle est éclaircie depuis longtemps. Gardons à M. de Bismarck sa grandeur tragique. La guerre, nous l'avons dit, était entrée dès l'origine dans le plan qu'il avait formé. Il l'a voulue contre l'infortuné Danemark, et il y a entraîné l'Autriche. En agissant ainsi, il savait fort bien qu'il aurait ensuite à se tourner contre l'Autriche, et c'est encore ce qu'il voulait. Il n'ignorait pas davantage que le jour viendrait où il aurait à rendre compte à la France d'une politique où celle-ci s'était laissé duper. Il a lui-même choisi le jour. Rien, en tout cela, n'était imprévu pour lui. Il n'était pas homme à reculer devant trois guerres, et il en aurait provoqué tout aussi imperturbablement une quatrième, s'il l'avait jugée nécessaire, ou seulement utile. Il n'a pas cru qu'elle le fût, et il s'est arrêté. Il a su se borner. Il n'a eu d'autre préoccupation, dans la seconde partie de sa carrière, que de consolider par la paix ce qu'il avait fondé par la guerre, et d'entretenir pour cela entre les puissances de l'Europe, petites et grandes, un équilibre aussi parfait que possible. L'œuvre de conservation qu'il a maintenue pendant vingt ans n'est pas celle qui dans l'histoire lui fera le moins d'honneur. C'est alors surtout qu'il s'est montré génial, parce qu'il s'est contenu dans la prospérité. Ajoutons, pour être complet, qu'il a su merveilleusement diviser les autres autour de lui, et que l'équilibre général qu'il a établi se composait surtout des hostilités latentes qu'il avait su faire naître et qu'il entretenait avec une complaisance discrète. Mais si nous lui rendons la justice qu'il a voulu la paix dans cette seconde période, cela nous permet de dire avec plus d'assurance qu'il a voulu la guerre dans la première, et qu'il l'a faite de propos délibéré. Il s'est mis lui-même, avec une audace sans pareille, au-dessus des panégyristes qui ont essayé depuis

et qui essaient encore aujourd'hui, très maladroitement, de contester cette vérité. Il s'est montré à l'histoire tel qu'il était, et les élémens pour le juger ne feront pas défaut. Nous en avons déjà un nombre presque suffisant : ses Mémoires nous en apporteront sans doute un contingent nouveau et qui sera le bienvenu. Rien ne remplace sa propre parole. Lorsqu'elle est sincère, — ce qui, bien entendu, n'arrive pas toujours, — elle atteint les dernières limites de la franchise, et elle a par surcroît quelque chose de pittoresque, d'incisif, de corrosif qu'il est impossible d'imiter. Elle grave à l'eau-forte et d'un trait ineffaçable. Si vraiment M. de Bismarck, qui s'est tant prodigué en conversations pendant sa vie, a encore quelque chose à nous dire, nous l'attendons avec un intérêt bien naturel. Indépendamment du rôle qu'il a joué, peu d'hommes ont été plus intéressans. Mais d'autres, très intéressans aussi de leur vivant, ont si étrangement trompé la postérité avec leurs confidences posthumes, qu'il convient d'attendre avant de se prononcer.

Tournons-nous, en attendant, d'un côté où nous n'avons que des sympathies à éprouver et à exprimer : nous voulons parler de la Hollande. Elle est à la veille de célébrer de grandes fêtes, où tous les souvenirs de son histoire se presseront dans les esprits. La jeune reine Wilhelmine atteint en ce moment sa majorité politique, fixée à dix-huit ans par la constitution. Elle est la dernière héritière d'une grande race. On sait que le dernier roi des Pays-Bas, Guillaume III, a vu mourir successivement les trois fils qu'il avait eus d'un premier mariage. La situation devenait, sinon critique, au moins obscure et incertaine. Le roi contracta un nouveau mariage avec la princesse Emma de Waldeck-Pyrmont, et de ce mariage naquit, le 31 août 1880, la reine Wilhelmine. Un dernier rejeton venait à naître du vieil arbre historique, rejeton encore bien frère alors, autour duquel se groupaient les espérances du pays. Un enfant du sexe féminin représentait l'antique maison d'Orange-Nassau, remontant au comte Othon de Nassau qui vivait en 1290, et dont les membres les plus illustres furent le Grand Taciturne, l'adversaire de Philippe II d'Espagne, les princes Maurice et Frédéric-Henri, les valeureux chefs d'armée et stathouers des Provinces-Unies, et Guillaume, stathouder de Hollande et de Zélande et roi d'Angleterre. Il était difficile de réunir plus de gloire autour d'un berceau. Le roi Guillaume III vécut encore dix ans : il est mort en novembre 1890, après un règne qui a été heureux pour la Hollande et lui a laissé des souvenirs reconnaissans.

On assure qu'il n'avait rien dans son caractère d'un roi constitutionnel; il était naturellement autoritaire et violent, brusque et emporté, avec des retours où l'on retrouvait de la bonté; mais il a eu assez de force sur lui-même pour maîtriser ses défauts, et son peuple n'a jamais eu à en souffrir. Il a été, en somme, un roi très correct. Sous son règne l'accord entre la Hollande et la maison d'Orange-Nassau n'a fait que se resserrer; mais on pouvait se demander ce qu'il en adviendrait après lui.

La tutelle de la jeune reine a été exercée par sa mère et par un conseil composé de quelques hauts personnages et fonctionnaires de l'État. La reine Emma est Allemande; on ne saurait trop louer le soin qu'elle a pris pour se faire adopter par sa nouvelle patrie. Elle est devenue vraiment Néerlandaise, s'inspirant toujours des intérêts du pays, vivant de ses mœurs, et mettant l'application la plus intelligente à favoriser le développement de ses institutions. Nous dirons dans un moment les progrès que la Hollande a faits sous la Régence. Lorsqu'on regarde aujourd'hui les trônes de l'Europe, il faut bien avouer que ceux qui sont occupés par des femmes ne le sont pas le moins bien, et cela est vrai même de cette malheureuse Espagne, qui serait plus malheureuse encore, — parce qu'elle aurait été plus troublée à l'intérieur, — si elle n'avait pas la reine Christine. La reine Emma n'a pas eu à traverser des crises aussi terribles. Son gouvernement a été régulier, normal et tranquille; mais elle s'est acquittée de ses devoirs avec un tact auquel les partis les plus opposés rendent hommage, et qui pourrait servir d'exemple à tous les souverains constitutionnels. Il servira, en tout cas, de modèle à sa fille. La reine a rempli son rôle de mère comme son rôle de régente, avec quelque chose de plus touchant. On s'accorde à reconnaître que grâce à l'éducation qu'elle a donnée à sa fille, celle-ci, bien que si jeune encore, est déjà douée des connaissances multiples, tant politiques que littéraires et artistiques, qui font une femme distinguée. Rien n'a été négligé pour lui permettre de remplir dignement la tâche qui lui incombe. On ne peut que s'en réjouir pour cette honnête et vaillante nation néerlandaise qui, bien qu'exiguë si on regarde seulement le territoire qu'elle occupe en Europe, est si grande dans l'histoire, et si digne aujourd'hui même par son esprit de conduite d'attirer et de retenir l'attention.

C'est le 6 septembre qu'aura lieu officiellement la prise de possession du pouvoir par la reine Wilhelmine. Une cérémonie solennelle aura lieu à cette occasion dans la grande église d'Amsterdam, où son père et son grand-père ont également inauguré leurs règnes.

Cette cérémonie, bien qu'elle doive avoir lieu dans le principal temple protestant de la ville, n'aura aucun caractère confessionnel. Le territoire néerlandais est l'asile de la tolérance ; il l'a d'ailleurs été presque toujours, sauf dans quelques momens de l'histoire, momens lointains heureusement, où les passions confessionnelles se sont déchainées et heurtées partout. Aujourd'hui, la liberté de conscience est absolue. Au milieu d'une majorité protestante calviniste, les catholiques représentent les deux cinquièmes de la population, avec un appoint d'israélites. Cette population, très religieuse dans ses différentes confessions, a toujours témoigné un grand attachement à la dynastie protestante dont les rois, de leur côté, ont pris l'habitude de traiter tous leurs sujets avec une parfaite impartialité. La cérémonie du 6 septembre conservera donc un caractère tout politique. La reine prètera serment à la Constitution en présence des hauts fonctionnaires civils et militaires, des représentans des puissances étrangères et des membres des États Généraux. Ces derniers prononceront à leur tour, dans la forme consacrée, le serment de fidélité à la nouvelle souveraine. Puis, il y aura de grandes réjouissances. Le programme comprend un banquet et une représentation de gala à Amsterdam, une entrée solennelle à la Haye, des revues de la flotte et de l'armée, enfin tout ce qui peut relever l'éclat de ces sortes de représentations. Plusieurs sultans et princes indiens, vassaux du gouvernement des Indes, enverront des représentans qui rappelleront à la Néerlande ses possessions éloignées. Enfin, pendant plusieurs jours, le pays sera en liesse, et une fois de plus, son vieil attachement à la maison d'Orange-Nassau se manifestera par des démonstrations qui auront le mérite d'être sincères. Puis la Hollande reprendra sa vie ordinaire, qui est tranquille et heureuse, — ce qui ne veut pas dire qu'elle soit exempte, tant s'en faut ! de passions politiques. Il y en a là comme partout ailleurs, et les partis y sont même devenus si nombreux qu'il est presque difficile d'en faire le compte. On en voit constamment naître de nouveaux.

Il n'y en avait que deux autrefois, le parti libéral et le parti conservateur, et leurs dénominations disaient assez exactement ce qu'ils étaient. Le parti libéral était libéral. Les catholiques qui sont, nous l'avons dit, en minorité dans le pays, se rattachaient assez naturellement à lui, et obtenaient, grâce à son concours, soit dans l'ordre scolaire, soit dans l'ordre religieux, des satisfactions précieuses. Le parti conservateur était aristocrate et protestant. Autour de ces partis fondamentaux, on en voyait déjà se dessiner deux autres destinés à se dé-

velopper plus tard : le parti catholique qui ne devait pas faire longtemps bon ménage avec les libéraux, et le parti anti-révolutionnaire. Ce dernier, profondément calviniste, et qui combattait en les chargeant de tous les péchés du monde les principes de la Révolution, a eu d'abord pour chef M. Groen van Prinsterer, et ensuite M. Kuyper ; puis, peut-être parce qu'il a poussé trop loin en matière de discipline religieuse l'exagération de ses propres principes, il s'est partagé en plusieurs sections, l'une restant sous la direction de M. Kuyper, tandis que l'autre passait sous celle de M. Lohman. Les catholiques ne se sont pas toujours montrés plus unis. D'abord groupés sous la direction de M. Schaepman, ils n'ont pas tardé à se diviser à leur tour. Les libéraux n'ont pas mieux échappé au sort commun : les uns s'appellent aujourd'hui modérés, les autres progressistes, et ce sont ces derniers qui sont au pouvoir. Enfin, deux groupes nouveaux, celui des socialistes et celui des chrétiens historiques, sont venus compliquer encore la situation. Les socialistes ne sont pour le moment ni très nombreux, ni très influens, mais qui sait ce que l'avenir leur réserve ? Quant aux chrétiens historiques, ils se sont détachés des anti-révolutionnaires de M. Kuyper, comme l'a fait aussi M. Lohman, et ils obéissent tant bien que mal à M. Bronsveld. Ce sont des protestans très particularistes, qui n'ont pas pu se plier aux tendances conciliantes de M. Kuyper envers les catholiques, et qui préfèrent se rapprocher des libéraux. Cette nomenclature sommaire des partis néerlandais ne paraîtra peut-être pas bien claire, mais cela tient pour beaucoup à la situation elle-même. Elle présente, dans son évolution, une assez grande mobilité. Toutes les fois qu'une des questions agitées depuis un demi-siècle, question scolaire, question militaire, question électorale, vient à se poser, — ce qui arrive presque constamment, tantôt à l'une et tantôt à l'autre, — on voit les partis politiques subir une décomposition et adopter une classification nouvelle, sans qu'il soit d'ailleurs facile de pressentir d'avance comment chacun d'eux votera, ni même quelquefois de comprendre après coup pourquoi il a voté comme il l'a fait. Mais cela n'empêche pas le progrès de s'accomplir : il a été très sensible en Hollande depuis quelques années.

En matière scolaire, par exemple, les catholiques ont commencé par obtenir le droit d'ouvrir des écoles sans autorisation préalable. Ils se sont engagés ensuite dans une campagne qui n'a pas été très heureuse contre les écoles publiques : ils les accusaient d'être irréligieuses parce que le principe de la neutralité de l'enseignement y était étroitement observé. On a livré à ce sujet de grandes batailles ; le gouver-

nement a toujours maintenu la neutralité de l'école, et il a triomphé jusqu'ici. On aurait voulu l'obliger, au lieu des écoles mixtes qu'il dirige actuellement, d'avoir des écoles particulières pour chaque confession, ce qui était pratiquement d'une exécution difficile. On lui a même contesté parfois le droit d'enseigner, ce qui est une question toute différente de la première. Les catholiques, voyant qu'ils n'aboutissaient à rien sur ce terrain, en ont très habilement adopté un autre : ils ont réclamé pour leurs écoles une quote-part des subsides accordés très abondamment à celles de l'État. Ils voyaient dans cette répartition des libéralités budgétaires une application plus respectueuse et plus vraie de ce principe de neutralité et d'impartialité dont le gouvernement se réclamait sans cesse. Chose curieuse, — on assure à la vérité que c'est pour se débarrasser d'une question qui encombrait l'arène politique et qui dénaturait toutes les combinaisons des politiciens, — une partie de la gauche a voté cette réforme qui est aujourd'hui passée dans la loi. Loi de pacification, a-t-on dit ; mais elle ne mérite encore qu'imparfaitement ce titre. Une disproportion considérable a été maintenue entre les subsides réservés aux écoles publiques et ceux qui sont attribués aux écoles libres ; et les catholiques continuent de protester contre cette inégalité qu'il sera sans doute difficile de maintenir longtemps, après avoir admis le principe de la répartition commune. Quoi qu'il en soit, les catholiques ont obtenu déjà la réalisation d'une partie importante de leur programme. Alliés tantôt avec les uns, tantôt avec les autres, ils ne perdent jamais de vue le but qu'ils poursuivent, et leur persévérance leur assurera sans doute de nouveaux succès.

En matière électorale, la législation néerlandaise a été profondément modifiée depuis peu d'années. Il serait trop long de raconter toutes les luttes qui ont eu lieu à ce sujet, et de faire l'histoire de tous les projets qui se sont succédé. On est parti du cens, et d'un cens assez élevé, puisque, d'après la constitution de 1848, il ne devait être ni inférieur à 20 florins, ni supérieur à 160 : il était en fait beaucoup plus rapproché du premier chiffre que du second, et il variait d'ailleurs suivant les provinces. Le florin vaut 2 fr. 10. Ce système donna lieu à des critiques nombreuses. Une commission fut nommée en 1883 pour « examiner les dispositions de la loi fondamentale qu'il serait utile et actuellement opportun de modifier. » L'examen de la commission dura quatre années, et il en sortit finalement, en 1887, au moment de la révision de la Constitution, un texte qui paraissait beaucoup plus propre à laisser la question ouverte qu'à la clore. Le voici, en effet : « Les

membres de la seconde Chambre sont élus directement par les régnicoles mâles, en même temps Néerlandais, qui possèdent les conditions d'*aptitude* et de *bien-être social* à déterminer par la loi électorale, et qui ont atteint l'âge à fixer par cette loi, lequel ne pourra être inférieur à vingt-trois ans. » C'était renvoyer toute la difficulté à une loi ultérieure. Les conditions d'aptitude pouvaient être réduites à savoir signer son nom, et les conditions de bien-être social à ne pas être inscrit au bureau de bienfaisance : au fond, c'est le projet qu'a présenté bientôt après M. Tak van Poortvliet. Les mêmes conditions pouvaient, au contraire, être rendues très rigoureuses et difficiles à réunir, et c'est bien ce que voulaient les conservateurs, qui invoquaient l'esprit plutôt que le texte du projet de la commission.

En attendant que fût résolue cette difficulté, peut-être insoluble dans les conditions où elle était posée, on s'est arrêté à un règlement provisoire, d'après lequel était électeur tout Néerlandais de vingt-trois ans qui justifierait, soit d'une taxe personnelle en raison de la valeur locative de la maison ou de la partie de maison qu'il habitait, taxe dont le montant variait suivant la population de la commune, soit d'une taxe foncière de 10 florins. C'était déjà un abaissement très notable du cens primitif. Le projet de M. Tak, ministre de l'intérieur du cabinet libéral formé par M. van Tienhoven, allait beaucoup plus loin, nous l'avons dit, et sa tendance manifeste était de supprimer tout rapport entre le droit électoral et le paiement d'un impôt ; mais il n'a pas été voté, et il a même été retiré par son auteur après les débats les plus orageux qui se soient produits au parlement néerlandais. Désavoué par M. van Tienhoven lui-même, il n'a eu d'autre résultat que d'augmenter la division parmi les libéraux. Enfin, après les élections de 1894, M. Roëll, chargé de former un nouveau cabinet, y a fait entrer des élémens assez variés, sans doute dans un espoir de conciliation, et cet espoir n'a pas été complètement déçu. Le général Schneider, catholique, y figurait à côté de M. van Houten, libéral et anticlérical très accentué. M. van Houten, autrefois l'ami politique de M. Tak, devenu depuis son adversaire, a eu le mérite de réussir où l'autre avait échoué. Il est l'auteur de la loi électorale de 1896, qui régit aujourd'hui la Néerlande et sous le régime de laquelle se sont faites les élections de 1897. Cette loi accorde le droit de vote à tous les régnicoles âgés de plus de vingt-cinq ans, qui payent un impôt foncier d'au moins 2 francs ; ou qui jouissent d'un revenu minimum fixé par la loi d'après l'importance des communes, d'une inscription au grand livre d'au moins 200 francs, ou d'un livret de caisse d'épargne de

100 francs; ou encore qui exercent une profession libérale, ou qui ont passé avec succès les examens pour une fonction publique. En vertu de cette loi, le nombre des électeurs s'est élevé d'environ 400 000, ce qui est un pas très considérable dans le sens de l'extension du droit de suffrage. Une telle loi suffirait pour illustrer la régence de la reine Emma.

Nous avons aussi fait allusion à la loi militaire. La question pendante depuis plusieurs années, et agitée avec passion entre les partis, était celle de la suppression du remplacement. Elle vient d'être tranchée. La Hollande aura désormais le service personnel, avec des exemptions pour les séminaristes et les membres du clergé des différentes communautés religieuses. C'est au ministère progressiste de M. Pierson, qui a succédé au ministère Roëll après les élections dernières, qu'est due cette réforme si longtemps disputée. Le programme du cabinet actuel comprend encore une révision de la loi scolaire dans le sens de l'instruction obligatoire, mais le projet n'a pas encore été mis en discussion. D'autres se rapportent à l'amélioration des habitations ouvrières, aux conditions du travail, à l'assistance, à la protection de l'enfant et de la femme, à l'assurance obligatoire contre les accidens dans certaines professions ouvrières. Nous ne voulons pas dire que tout soit à approuver dans ces projets dont quelques-uns ont une tendance socialiste assez prononcée. On ne saurait non plus louer sans réserves la loi récente qui a établi un impôt général sur la fortune. Mais on voit par ces quelques indications à quel point les idées, les projets, les réformes fermentent en quelque sorte dans la Néerlande. La vie politique y a atteint, depuis quelques années, une activité d'autant plus remarquable qu'elle est féconde, et qu'elle aboutit à des résultats parfaitement tangibles, ce qui n'arrive pas partout. C'est ce que nous avons voulu indiquer au début de ce nouveau règne qui, commençant avec une reine de dix-huit ans, sera long sans doute et que nous souhaitons heureux et prospère. Il s'ouvre sous les meilleurs auspices. Les Hollandais sont sages et prudents; ils ont acquis par l'exercice même de libertés dont ils n'ont jamais abusé l'expérience de la vie publique; ils ont la continuité dans l'effort et la patience à en attendre les fruits. Les progrès qu'ils ont déjà faits depuis quelque temps, et dont nous avons énuméré les principaux, doivent leur inspirer confiance dans les méthodes auxquelles ils les doivent, et auxquelles ils resteront fidèles.

Une bonne nouvelle est venue de Madrid : le gouvernement espagnol accepte en principe les conditions de paix imposées par le gou-

vernement américain. M. Sagasta n'a pas voulu garder la responsabilité pour le gouvernement seul dans des circonstances aussi graves : il a consulté les chefs de partis, les hommes politiques importants, et presque tous ont reconnu que la paix était nécessaire. Les républicains et les carlistes ont refusé de se prononcer. M. Romero Robledo et le général Weyler ont demandé la guerre à outrance ; mais ils ont été seuls de leur avis. On peut donc regarder, dès aujourd'hui, la paix comme certaine. Ses bases seront les suivantes : indépendance de Cuba, cession de Porto-Rico et d'une île du groupe des Ladrões, évacuation immédiate des Antilles, institution d'une commission hispano-américaine qui déterminera le régime ultérieur des Philippines. La question des Philippines sera la plus difficile et la plus longue à régler, et celle aussi qui pourrait, en dehors de l'Espagne et des États-Unis, amener des complications d'un ordre plus général. Il convient de surveiller attentivement les autres puissances qui ont, ou qui croient avoir, ou qui désireraient se créer des intérêts dans le vaste archipel de l'Extrême-Orient, et auxquelles l'initiative des fils de Monroë, débordant si loin de l'Amérique et sur les chemins de nouveaux continens, pourrait bien servir d'aiguillon. Mais nous n'avons pas à devancer les négociations : elles n'en sont qu'à leur premier pas. Le gouvernement de Madrid demande un armistice ; on ne saurait plus le refuser, puisque la paix est assurée par le consentement de tous les partis constitutionnels en Espagne, et que la prolongation de la guerre, n'ayant plus d'objet, serait une inutile effusion de sang.

FRANCIS CHARMES.

---

---

# CHATEAUBRIAND <sup>(1)</sup>

---

Messieurs, — et aussi Mesdames, car enfin, dans cette journée consacrée tout entière à Chateaubriand, ne nous adresserons-nous pas un peu aux femmes, s'il les a beaucoup aimées, et que, peut-être, il leur ait dû, avec certaines qualités de race, ce que son christianisme a dans la forme ou dans le tour, dans la nuance, qui le distingue du christianisme, identique sans doute au fond, mais plus austère pourtant, de Pascal ou de Bossuet, — Messieurs donc, et Mesdames, j'éprouverais quelque inquiétude, et je me sentirais intérieurement troublé, d'ajouter un discours encore à tant d'éloquens discours que vous avez entendus (2) si, d'abord, votre affluence ne me rassurait : et puis, si je ne m'avais mon excuse toute prête, ou ma justification, dans le lieu où je parle de Chateaubriand, dans la complexité de son génie, et dans les circonstances qui m'ont permis d'accepter d'en parler. Les circonstances, — si jamais, et je crois que je vous le montrerai, son œuvre n'a été, je ne dis pas plus « vivante » seulement, mais plus « actuelle » que de nos jours, et depuis une quinzaine d'années ; — son génie, si nous pouvons être assez sûr que nos éloges

1. Conférence prononcée à Saint-Malo, le 7 août 1898, sous les auspices de la *Société des Bibliophiles bretons*, et de la ville de Saint-Malo. Je n'en ai rien retenu que l'anecdote de la cuisinière de l'abbé Morellet, — quand le vieil encyclopédiste la faisait asseoir sur ses genoux pour vérifier si Chaetas avait pu tenir, en cette position, les pieds d'Atala dans sa main ; — mais j'y ai ajouté, de-ci, de là quelques phrases, et quelques notes.

(2) Je faisais allusion par ces mots au vigoureux sermon du P. Ollivier, sur *Chateaubriand chrétien et patriote*, prononcé le matin même dans la cathédrale ; à l'éloquent discours de M. E. M. de Vogüe, parlant sur la tombe de Chateaubriand, au nom de l'Académie française ; et à la spirituelle allocution de M. A. de la Borderie, parlant à la fois au nom de la *Société des Bibliophiles*, dont il est le président, et de la Bretagne entière, dont il s'est fait l'érudit, l'exact, l'éloquent historien. Les deux volumes actuellement parus de son *Histoire de Bretagne*, que nous avons en leur temps signalés à nos lecteurs, annoncent, ou plutôt sont déjà l'un des plus solides monuments que l'érudition contemporaine et locale ait élevés à la gloire d'une grande province.

ne l'accableront point; — et le lieu enfin où je parle, à deux pas de son berceau et à quatre pas de sa tombe.

\* \* \*

Il est vrai que, comme je devais m'y attendre, toutes les raisons, ou presque toutes, que vous pouvez avoir d'être fiers de Chateaubriand, ici, à Saint-Malo, et dans votre Bretagne entière, on vous les a données. M. de la Borderie, le patient, le savant, l'exact historien de votre grande province, vous les rappelait encore il n'y a qu'un instant. Qu'y pourrais-je bien ajouter? Et, — avec une autorité d'expérience que je n'ai pas, n'étant pas Breton moi-même, — quand on vous a dit que Chateaubriand avait fait passer dans son œuvre tout ce que la terre de Bretagne, ses grèves et ses landes, ont de charme doux, mélancolique et prenant, que reste-t-il encore à dire, ou à faire? Il reste, si je le puis, à préciser ce que M. de la Borderie, et avant lui M. de Vogüé, et ce matin le Père Ollivier n'ont voulu qu'indiquer d'un trait; il reste à parler en critique ou en historien de la littérature; et, par exemple, il reste à montrer ce qu'il y a eu d'original, de hardi, d'absolument neuf en son temps, à faire entrer, comme Chateaubriand, toute une grande province, avec sa physionomie particulière et locale, dans le domaine déjà si riche alors de la littérature française.

Essayons de nous en rendre compte. Lorsqu'il y a de cela quelque cent cinquante ou deux cents ans, un Lesage, l'auteur de *Gil Blas*, qui était de Sarzeau, ou un Duclos, l'auteur des *Considérations*, qui était de Dinan, débarquaient à Paris par le coche, quel était en effet leur premier soin, et le plus pressant? sinon de dépouiller en quelque sorte leur province; de prendre, autant qu'ils le pouvaient, l'air de la grande ville, le ton du beau monde, ses ridicules au besoin; et d'étonner finalement par l'excès de leur « parisianisme » les Parisiens de Paris eux-mêmes. Rougissaient-ils donc de leur origine? ou pensaient-ils que ce fût une infériorité que de n'être pas né sous les piliers des Halles? Je ne le crois pas; mais, en ce temps-là, la mode était de ressembler à tout le monde. Corneille était Normand et Racine était Champenois: nous en douterions-nous, si nous ne le savions? et que trouvez-vous de si « champenois » dans *Andromaque*, ou de si « normand » dans *Polyeucte*? C'est différent, quand on est prévenu. Quand on sait que Bossuet était de Dijon, on discerne aisément des traits de ressemblance, des rapports intimes, des analogies profondes entre le caractère de son éloquence, et « les airs, les eaux et les lieux » de Bourgoigne. On a peut-être plus de peine à reconnaître un Gascon dans

l'auteur du *Télémaque*, mais dès qu'on est averti qu'il était de Sarlat, on cherche « le cadet, » et on finit par le découvrir. Mais, encore une fois, il faut être averti. Et, généralement, ce que chacun de ces grands écrivains a de particulier, de personnel, d'unique en son genre, n'est rien de « local », de provincial, de caractérisé géographiquement. Chateaubriand tout au contraire ! Il est Breton, d'abord et entièrement Breton. Et je veux bien qu'en le disant nous songions comme involontairement aux *Mémoires d'outre-Tombe*. Mais, voyez pourtant, qu'apercevez-vous de « suisse » ou de « genevois » dans les *Confessions* de Rousseau ? Et s'il y a certainement de jolies descriptions du Valais dans l'*Héloïse*, ce n'est pas dans les descriptions ou dans les souvenirs d'enfance de Chateaubriand que je reconnais sa Bretagne, mais plutôt dans la poésie pénétrante et subtile dont toute son œuvre est imprégnée, mais dans le « vague » de cette poésie même, et quand je remonte jusqu'à l'origine d'où elle est dérivée.

Un Allemand, — illustre d'ailleurs, et justement illustre, — a quelque part écrit « qu'il n'avait été donné qu'aux Grecs et aux Germains de s'abreuver aux sources jaillissantes des vers et à la coupe d'or des Muses. » Je ne dirai de mal aujourd'hui ni des Germains ni des Grecs ; et je ne parlerai pas des Italiens, si ce n'est pour faire observer en passant que Pétrarque et Dante sont peut-être d'assez grands poètes, et de taille ou d'envergure à ne redouter aucune comparaison : l'épopée grecque elle-même a-t-elle rien qui soit au-dessus de la *Divine Comédie* ? Quand il laissait échapper cette boutade, le savant Mommsen, — car c'était lui, — oubliait en tout cas la poésie celtique, et nous, alors, il y a trente ans, ignorance ou modestie, nous n'en osions pas revendiquer les titres. Mais un autre Allemand, plus illustre encore, — puisque c'est Richard Wagner, — nous en a rendu le courage ; et, s'il y a d'autres sources de poésie, le monde entier convient présentement qu'il n'y en a ni de plus abondante, ni de plus originale que celle où l'Allemagne, lassée de ses *Nibelungen*, a elle-même puisé *Tristan* et *Parsifal*. C'est qu'il n'y en a pas dont la mélancolie douloureuse et passionnée, dont le caractère voluptueux et tragique, dont la tristesse enivrante réponde mieux à ce qu'il y a de plus profond dans les aspirations de l'âme contemporaine (1). Et, Messieurs, n'est-ce

(1) Je ne crois pas que personne ait mieux caractérisé que Renan, dans des pages célèbres, ce qui fait le charme de cette poésie « celtique. » On me permettra donc d'en détacher quelques lignes dont la vérité d'application à la personne même de Chateaubriand est saisissante : « Comparez, dit-il, à l'imagination classique, l'imagination celtique est vraiment l'infini compare au fini. Dans le beau *Mabinogi*

par ce que voulait dire Théophile Gautier quand il louait Chateaubriand d'avoir « inventé la mélancolie et la passion moderne » ? Non, Chateaubriand n'avait pas inventé la mélancolie moderne ; il l'avait « retrouvée ; » et, pour la retrouver, il n'avait eu qu'à écouter murmurer en lui les voix de la terre natale.

Vous souvient-il quel nom, dans sa jeunesse, et déjà, dans sa maturité commençante, lui donnaient ses amis littéraires, les Fontanes et les Joubert ? ils l'appelaient « l'Enchanteur » ; et ce nom n'est-il pas bien caractéristique ? Assurément, en le lui donnant, les Fontanes et les Joubert ne songeaient ni de Merlin ni de Viviane ! Avaient-ils seulement entendu parler de la forêt de Brocéliande ? ou connaissaient-ils cette parenté que l'âme bretonne a de tout temps aimé entretenir avec les mystères de la nature ? Mais, dans la qualité du génie de leur ami, ne réussissant pas à s'en expliquer le prestige, ils trouvaient, et ils avaient raison, je ne sais quoi de « magique. » Ils se rendaient compte, à une syllabe près, de ce qu'ils admiraient dans *Andromaque* et dans *Iphigénie*, dans leur *Télémaque* à plus forte raison : ils pouvaient le dire ; ils le disaient. Mais d'*Atala*, de *René*, du *Génie du Christianisme*, de *l'Itinéraire* ou des *Martyrs*, le charme qui se dégageait mettait leur critique en défaut. Séduits d'abord, ils se reprenaient, ils essayaient de rompre le cercle ; mais l'enchanteur était le plus fort ; et il fallait se rendre ; et on était heureux de s'être rendu. N'est-ce pas ainsi qu'agissent vos légendes ? On en sourit d'abord, comme de toutes les légendes, et la raison, la « froide raison » y résiste, mais insensiblement elles nous prennent, et nous ne voyons pas, nous ne saurions pas définir, mais nous sentons en elles quelque chose qui n'est pas dans les autres, — par exemple, dans les légendes des pays de lumière. Elles sont filles de la terre de Bretagne, dont la séduction n'opère pas

du *Songe de Maren Wledig*, l'empereur Maxime voit en rêve une jeune fille si belle qu'à son réveil il déclare ne pouvoir vivre sans elle. [Cf. dans les *Mémoires d'Ou-tretombe* la « sylphide » de Chateaubriand]. Pendant plusieurs années ses envoyés courent le monde pour la lui trouver : on la rencontre enfin en Bretagne. Ainsi fit la race celtique : elle s'est fatiguée à prendre ses songes pour des réalités et à courir après ses splendides visions. L'élément essentiel de la vie poétique du Celte, c'est *l'aventure*, c'est-à-dire la poursuite de l'inconnu, une course sans fin après l'objet toujours fuyant du désir. Voilà ce que saint Brandan rêvait au delà des mers, voilà ce que Pérédur cherchait dans sa chevalerie mystique, voilà ce que le chevalier Owen demandait à ses pérégrinations souterraines... »

Il eût pu ajouter : « Voilà ce que demandait à l'Amérique du xviii<sup>e</sup> siècle le chevalier de Chateaubriand : » et nous dirons à notre tour : « Voilà ce qu'applaudit aujourd'hui dans ces fictions multipliées et universalisées par le pouvoir de la musique une humanité que le progrès matériel et celui de la science n'ont pas encore guérie de la soif de l'infini. »

tout de suite, ni sur tout le monde, ni par des moyens ordinaires, de ceux qui sont énumérés dans les *Guides*; et les amis de Chateaubriand ont bien pu s'en étonner; mais vous, Messieurs, et vous, Mesdames, dans la nuance de sa mélancolie, vous avez reconnu le Breton, et qu'importe que les autres ne l'aient pas « reconnu, » s'ils en ont subi le charme impérieux?

Ajoutons encore un trait. Dans une page souvent citée de son *Génie du Christianisme*, Chateaubriand a chanté les printemps de la Bretagne; mais, vous le savez, quand vos landes se hérissent de la verdure de vos genêts, ou s'étoilent de l'or de vos ajoncs, le granit perce, affleure et reparait toujours. C'est ainsi que le génie de Chateaubriand, de quelque douceur qu'il s'enveloppe, n'en a pas moins toujours gardé quelque chose de l'âpreté du sol natal. Quand on a voulu toucher à ce qu'il aimait, l'enchanteur a fait place au polémiste le plus redoutable; et, sans vouloir parler ici de politique, vous rappellerai-je tant de portraits vengeurs dont il a rempli la galerie de ses *Mémoires d'outre-tombe*? Mais plutôt, nous le louerons ensemble de sa fidélité à lui-même, de son obstination, de son « entêtement » dans ses convictions. Nous y verrons la marque de son origine, si ce manque de souplesse, si cette rare et heureuse incapacité de plier se retrouve chez tous vos Bretons, dans un Lamennais comme dans un Lesage, dans un Duclos, puisque je les ai déjà nommés. Et nous dirons que ce trait qui unit entre eux tous vos grands hommes, — et même de moindres, — s'il fait donc l'un des caractères de la race, vous est, à vous, une raison de plus de vous reconnaître dans Chateaubriand, et à nous, de saluer en lui le génie de sa province(1). Il n'en a pas été seulement la plus glorieuse, mais peut-être aussi la plus complète et la plus noble expression.

\* \* \*

Est-ce de cela qu'on lui en a voulu? je veux dire de cette fierté dont ses amis eux-mêmes ont quelquefois éprouvé la rudesse? Toujours est-il qu'au lendemain de sa mort, on lui a fait chèrement payer sa gloire; et, au signal donné par Sainte-Beuve, dans un livre fameux, peu s'en est fallu que toute une jeune génération, formée à l'école de Voltaire, n'attaquât dans l'auteur des *Martyrs* jusqu'à l'artiste et jusqu'au poète. Cinquante ans ont passé depuis lors, et nous sommes redevenus plus justes. Il n'est personne aujourd'hui qui ne recon-

(1) J'ai un peu plus appuyé sur cette indication dans une conférence faite à Nantes, il y a trois ans, sur le *Génie breton*.

naisse dans Chateaubriand le père du romantisme, — le Sachem, a dit spirituellement Théophile Gautier, — et en effet, toutes les conquêtes du romantisme, j'entends les conquêtes durables, c'est lui qui les a réalisées. Il a « rouvert la grande nature fermée ; » il a étendu jusqu'aux proportions de la fresque les descriptions en « miniature » de Bernardin de Saint-Pierre ; il a revêtu de la splendeur de son coloris les descriptions « monochromes » de Rousseau ; il a mêlé son âme aux choses et elles en ont été comme renouvelées ; il a noté le premier, je ne dis pas seulement les harmonies, mais les affinités ou les correspondances qui reliait l'homme à la nature ; et, Messieurs, si je n'y insiste pas, c'est que, de toutes les parties de son œuvre, il n'en est aucune qu'on ait louée davantage, ni mieux, en termes plus heureux, à commencer par Sainte-Beuve, et dans le camp même de ses ennemis les plus acharnés (1).

C'est également lui qui, en émancipant le *Moi* d'une contrainte deux fois séculaire, et en lui rendant la liberté de s'épancher continuellement dans l'œuvre du poète, a rouvert aussi les sources du lyrisme. Le débordement de la personnalité, si dangereux dans tous les autres genres, si déplaisant surtout, est la condition du lyrisme moderne. Et, à ce propos, puisque, non content de louer et d'admirer dans Chateaubriand ce que je blâme, ce que j'ai blâmé si souvent en tant d'autres, je l'y aime, permettez-moi de vous en dire la raison. Il faut l'avouer, Messieurs, rien n'est plus déplaisant ou plus agaçant que cet étalage de soi-même. Nous nous y intéressons d'abord ; nous y prenons plaisir ; nous nous ingénions à en tirer profit. Mais bientôt nous perdons patience ! Nous nous fâchons ! Ils nous ennuiant. Nous jetons là le livre. Poètes ou romanciers, quelle rage est la leur de nous prendre à témoin de leurs espérances déçues, de leurs ambitions inassouviées, de leurs rêves trompés ? Est-ce que par hasard ils croient être les premiers ou les seuls qui aient souffert ? qu'on ait trahis ? qui aient pleuré ? Et nous aussi, qui n'en disons rien, nous avons eu nos malheurs et nos déceptions, et nous n'en sommes pas plus fiers, et nous n'en faisons pas de la « littérature » ! Mais c'est précisément l'endroit où je distingue.

(1) C'est peut-être aussi qu'il y a deux ans, faisant à Rennes une conférence sur le même Chateaubriand, — où je l'avais étudié comme rénovateur du sentiment de la nature, du sentiment religieux, et du sentiment de l'art dans la littérature française, ou même européenne du commencement de ce siècle, — je n'ai pas cru possible, ni convenable, à Saint-Malo, de redire les mêmes choses, ou du moins de faire porter le développement sur les mêmes points.

J'ai consacré encore à Chateaubriand une leçon presque tout entière de mon *Évolution de la Poésie Lyrique*.

Notre impatience a quelquefois raison, et quelquefois elle a tort. Elle a tort quand il s'agit d'un Chateaubriand, qui d'ailleurs et au fond, dans ses *Mémoires*, n'a pas été très prodigue de renseignemens sur lui-même; elle a raison quand il s'agit, de qui dirai-je? d'un Baudelaire ou d'un Sainte-Beuve. Eh oui! quand on n'est, comme Sainte-Beuve, — je parle du poète, — qu'un étudiant en médecine qui s'est mis à écrire, à disséquer en écrivant, ou à écrire en disséquant, on aura peut-être un jour tous les droits, si l'on réussit (et à l'exception de celui de confesser les autres), mais en attendant, on ne les a pas, et les *Confessions de Joseph Delorme* n'ont effectivement d'intérêt, même aujourd'hui, que pour leur auteur. On n'a pas non plus le droit de nous entretenir de soi quand, comme un Baudelaire, on n'a usé sa vie de bohème de lettres qu'à promener, au pays Latin, de café en café, ses plaisanteries de mystificateur. Mais, au lieu d'être Baudelaire ou Sainte-Beuve, quand on est Chateaubriand, je veux dire quand on a vécu, vraiment vécu: quand on a vu les dernières années du règne de Louis XVI et les commencemens de la Révolution; quand on a parcouru, comme René, les solitudes vierges encore du Nouveau Monde; quand on a été soldat de l'armée de Condé; quand on a travaillé pour ainsi dire avec Bonaparte à la restauration du catholicisme en France, quand on est l'auteur du *Génie du Christianisme*; quand on est l'écrivain dont une brochure a fait autant de mal qu'une défaite à la cause impériale: quand on a été l'un des ministres de la monarchie restaurée, l'un aussi de ses ambassadeurs, et, par une contradiction douloureuse, l'un de ses pires adversaires en même temps que l'un de ses plus passionnés partisans; quand on a connu, fréquenté, traité d'égal tout ce qu'une grande époque a compté d'hommes éminens; quand on a soi-même le droit de s'égaliser à eux; enfin, quand on a épuisé tout ce que la vie semble réserver de satisfaction et de joies à ses privilégiés, alors, Messieurs, c'est alors qu'il est permis de parler de soi, de son expérience, de ses épreuves, c'est alors qu'il devient intéressant pour nous de savoir ce qu'un homme a pensé de la vie et des hommes, c'est alors qu'il a le droit d'écrire ses *Mémoires*.

Vous voyez le principe de la distinction. Pour avoir le droit de nous entretenir de sa personne, en prose et même en vers, il faut être assuré de l'étendue, de la diversité, de la singularité de son expérience; et justement c'est ce qui a fait défaut à la plupart des disciples de Chateaubriand: pas l'assurance, mais l'expérience. Leur vie a ressemblé à celle de tout le monde, et tout le monde n'est pas René. Mais,

vraiment, est-ce au maître qu'il convient d'en faire le reproche? s'ils ont voulu l'imiter, est-ce lui qui doit porter la peine de leur insuffisance? et confondrons-nous les grimaces de l'impuissance, ou les contorsions de la vanité littéraire, avec les allures de l'orgueil et le geste du désespoir.

Et ajoutons enfin l'éclat ou la force du style, ajoutons ce sentiment de l'art dont les écrivains du siècle précédent nous avaient, vous ne l'ignorez pas, légué si peu d'exemples. On a montré, tout récemment encore, combien il y avait de ses premiers maîtres dans les premiers écrits de Chateaubriand, et, par endroits, de ressouvenirs de l'abbé Barthélemy jusque dans les *Martyrs*. Mais tout ce qui leur avait manqué, tout ce que l'abus du rationalisme leur avait enlevé de sensibilité, d'émotion, d'élan, de charme et de poésie, les « nombres » même de la prose, Chateaubriand nous l'a rendu, et pour nous le rendre il n'a eu qu'à se laisser, en quelque sorte, être lui-même. Quel a d'ailleurs été le résultat de cette expérience, vous le savez, Messieurs!

Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide  
Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir,

a dit de nos jours un autre poète. Ainsi de Chateaubriand! La disproportion du rêve et des moyens de le réaliser, de l'illusion toujours renaissante et de l'incapacité de la fixer, l'incurable médiocrité de la nature humaine, voilà ce qu'il a trouvé, je ne dis pas dans l'apparente satisfaction des ambitions les plus hautes, ni dans « les vains plaisirs, » mais « au fond désolé du gouffre intérieur, » en se trouvant lui-même; et, vous m'y attendez sans doute, c'est le moment de le dire, voilà de quel fond de lassitude, de désespoir et de scepticisme, — « nul homme, a-t-il dit lui-même, n'est plus croyant et plus incrédule que moi, » — sa religion l'a seule retiré.

\*  
\* \*

Je ne veux point faire la critique du *Génie du Christianisme*; elle nous entraînerait trop loin; et, aussi bien, je suis prêt à reconnaître la justesse de la plupart des critiques que l'on en a faites. J'en voudrais retrancher, pour ma part, plus d'une page, et j'en voudrais fortifier plus d'un argument. Chateaubriand n'est pas un théologien, un raisonneur, un dialecticien. Mais on ne saurait trop le redire: qu'importe le détail quand l'idée principale est juste, quand elle est profonde, quand elle est féconde? Je me rappelle un passage de Bossuet, dans son *Discours sur l'Histoire universelle*. Il vient de discuter les objections

que l'exégèse de son temps, celle de Richard Simon, commençait alors à former contre l'Écriture, et tout d'un coup, se dégageant du milieu des subtilités où l'on voulait l'embarrasser, il s'écrie : « Mais laissons les vaines disputes, et tranchons en un mot la difficulté par le fond. Qu'on me dise s'il n'est pas constant que de toutes les versions et de tout le texte, quel qu'il soit, il en reviendra toujours les mêmes lois, les mêmes miracles, les mêmes prédictions, la même suite d'histoire, le même corps de doctrine, et enfin la même substance. « C'est ce qu'il faut dire, Messieurs, de toutes les grandes questions, et de tous les grands livres. Une seule chose est nécessaire, et, selon l'expression de Bossuet, elle se tranche toujours par le fond. Laissons donc les « vaines disputes ; » il y a plus d'une manière de composer un livre ; et la forme en fût-elle moins didactique encore ou plus libre que celle du *Génie du Christianisme*, c'est à l'idée principale qu'il nous faut nous en rapporter. Or, l'idée principale, l'idée maîtresse de Chateaubriand peut se résumer en ces termes : il y a plus de choses dans le monde que notre philosophie n'en saurait expliquer ; d'autres puissances que la raison raisonnante atteignent ce qui échappe éternellement à ses prises ; et ce qu'elles atteignent est sans doute ce qu'il y a de plus précieux pour l'homme, à savoir l'idéal, le surnaturel et le mystère. Je n'en connais pas de plus « actuelle » ni de plus digne d'être méditée.

J'entends bien que l'on nous répond ici dédaigneusement : « Oui, les raisons du cœur, que la raison ne connaît pas ! la philosophie du sentiment, le *Traité de l'existence de Dieu* et la *Profession de foi du Vicaire savoyard* ! Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, les *Harmonies de la nature* ! le melon, qui a des côtes afin qu'on le mange en famille ; et les marées qu'on a instituées pour favoriser l'entrée des grands bateaux dans les ports ! Voilà beau temps que la science a dissipé cette enfantine fantasmagorie ! » On continue et on redouble. On nous demande : « Mais qu'est-ce donc, après tout, que le sentiment ? et, à moins de ne rien mettre sous ce mot que de vague et d'indéterminé, qu'y verrons-nous, qu'y voyez-vous vous-même, si ce n'est un raisonnement ou une pensée qui s'ignorent, qui n'ont pas encore la force ou la capacité de créer leur expression, qui s'y évertuent comme au hasard ? Or tel est justement l'objet de la science, et telle est la fonction de la raison. Elles épurent, elles clarifient ce qu'il y a de trouble et de confus dans le sentiment ; elles en éliminent ce que la sensibilité y mêle de tumultueux ; elles en précisent la nature, elles en mesurent la portée, elles le transforment ; et enfin, d'un mouve-

ment qui ne se rendait pas compte à lui-même de sa direction, elles en font une vérité rationnelle. »

Eh bien ! Messieurs, puisque nous raisonnons, c'est là ce que n'a pas admis Chateaubriand, non plus qu'avant lui Pascal, et c'est, ce qu'il me semble, comme à eux, impossible d'admettre. Chateaubriand l'a bien vu, qu'on ne réduirait jamais une tragédie de Racine ou un tableau de Raphaël à un théorème artistique ; et que jamais on n'expliquerait « rationnellement » la nature des émotions qu'éveillent en nous les chefs-d'œuvre de l'art ! Il l'a bien vu, que l'art tout seul, sous toutes ses formes, suffisait à nous démontrer l'existence d'un autre domaine, plus étendu que celui de l'expérience ou de la raison même, et là, vous le savez, s'est trouvé le principe de la nouveauté de sa critique. Ce n'est pas la raison qui nous fait monter aux yeux les « larmes vaines » dont a parlé de nos jours un autre poète : elle les sécherait plutôt ! Ce n'est pas elle qui fait de Mozart un musicien ou de Raphaël un peintre ! Ce n'est pas elle non plus qui a inspiré à Chateaubriand son *Génie du Christianisme* ! Si l'idéal n'est pas un vain mot, — et il ne saurait l'être puisque enfin quelques-uns d'entre nous l'ont préféré à la réalité, — l'honneur de Chateaubriand est de l'avoir rétabli dans ses droits ; d'avoir, selon son expression, interposé l'idéal entre notre néant et Dieu ; et je le sais bien, c'est aussi ce qu'on ne lui pardonne pas ; sans oser le dire, c'est ce qu'on attaque dans son œuvre apologétique ; et quand on n'en voit plus d'autres moyens, on change alors l'état de la question, et, du terrain de l'idéal, si je puis ainsi dire, on la transporte sur celui du surnaturel.

Acceptons la feinte, — ce n'en est pas tout à fait une, — et, avec l'idéal, contre le rationalisme étroit et mesquin des idéologues de son temps, oui, convenons que Chateaubriand a rendu à ses contemporains le sens du surnaturel. Il n'a pas méconnu les titres de la raison, ni ceux de la science. Mais il a parfaitement reconnu, cinquante ou soixante ans avant nous, que, de tous les côtés, les prétentions de la raison et les ambitions de la science se heurtaient à l'inconnaissable. Il a répondu à l'argument un peu niais, et si peu philosophique, de ceux qui nient le surnaturel parce qu'en effet l'Académie des sciences ne l'a constaté nulle part (1). L'immutabilité des lois de la nature, ils n'ont que ce

(1) A Saint-Malo, où je parlais, je ne pouvais guère en dire davantage, et je remercie mon auditoire d'en avoir déjà tant écouté ; mais ici, comme je me doute bien que cette affirmation de la possibilité absolue du surnaturel soulèvera quelques contradictions, je ne suis pas fâché de reproduire ici l'opinion d'un homme que sans doute on n'accusera pas de « cléricisme. » C'est M. Charles Renouvier.

mot à la bouche ! Et ils ne réfléchissent pas que, dans un univers dont la forme actuelle ne s'explique pour eux qu'à coups de centaines de millions d'années, c'est peu de chose, et c'est une faible garantie qu'une immutabilité de trente ou quarante siècles, l'âge de la Chine ! Ils ne songent pas que leurs lois, portant en elles-mêmes le principe de leurs changemens ou de leur contingence, y portent donc aussi celui de leur caducité. « Le ciel et la terre passeront ! » Et ils ne voient pas enfin que l'expérience, étant d'un autre ordre que le surnaturel, ne peut rien prouver ni pour ni contre lui. C'est encore ce que l'auteur du *Génie du Christianisme* a compris. Quand l'expérience et la raison s'uniraient pour nous contredire, — la raison qui raisonne, la raison qui chicane, — nous avons un sentiment en nous qui nous crie qu'elles se trompent en niant le surnaturel. C'est ce qu'il est venu rappeler à ses contemporains, nourris, comme il l'avait lui-même été, dans la plus pure tradition du « philosophisme ; » et la preuve qu'encore ici il avait touché juste, c'est qu'après un siècle écoulé, qui sans doute peut compter parmi les plus féconds de l'histoire de la science, nous n'avons rien

l'un des maîtres de la pensée contemporaine, et la citation qu'on va lire est tirée de son dernier ouvrage : *Philosophie analytique de l'Histoire* :

« Nous ignorons les bornes du pouvoir de l'homme sur la nature, ou les limites de ce que permettent de leur côté les lois naturelles, et surtout l'idée que nous avons de ces lois ne peut légitimement s'étendre jusqu'à nous faire affirmer que jamais une volonté supramondaine n'y introduit tel phénomène que leur seul développement spontané n'aurait pas produit... Ainsi la raison et ce que nous connaissons des lois ne nous obligent pas à nier la possibilité des miracles. Nous n'avons pas non plus le droit de dire que « nous bannissons le miracle de l'histoire au nom d'une constante expérience », et « qu'il n'y a pas eu, jusqu'ici, de miracle constaté. »

Après cela, je ne veux point faire de M. Renouvier un défenseur du « miracle » ou du « surnaturel ; » et au contraire, c'est dans ce cas, s'il y croyait, que son témoignage perdrait ici toute sa valeur. Mais, parce qu'il n'y croit pas, je considère comme capital qu'il nous accorde la « possibilité rationnelle » d'y croire ; et, n'admettant lui-même ni la « création » ni la « Providence particulière, » je trouve très intéressant de reproduire encore ces quelques lignes de lui :

« Les raisons que nous avons admises de rejeter le miracle n'ont point de rapport avec les argumens philosophiques pour ou contre la personnalité de Dieu, la création, la Providence générale, et même l'action divine quand elle est supposée interve nir à l'âme ou de l'ordre moral. Il n'est pas vrai que la négation de ces croyances s'impose à un esprit réfléchi et cultivé, puisqu'elles n'ont pas cesse d'appartenir au domaine des débats contradictoires en philosophie ; et il n'est pas vrai que le cours des phénomènes doive, à cet esprit cultivé, apparaître nécessairement comme un développement invariablement déterminé de causes immanentes : car ce n'est là qu'une opinion, et il en existe de contraires en philosophie. »

Et il ajoute, à l'adresse de Renan, dont un agrégé de philosophie me vantait récemment la solide culture philosophique : « Mais les non philosophes sont toujours les plus dogmatiques pour décider, dans les questions de philosophie. » Ch. Renouvier, *Philosophie analytique de l'Histoire*, T. II, p. 366 et 368.

inventé de plus, ni de mieux, pour nous consoler de la profondeur de notre ignorance.

Il n'a pas moins bien parlé du mystère, ni moins à propos ; et quand il a dit, le premier, je crois, « qu'il n'est rien de beau, de doux, de grand dans la vie que les choses mystérieuses, » ce n'est pas en poète seulement, mais en philosophe qu'il s'est exprimé. Aucun sentiment n'avait manqué davantage à nos encyclopédistes, ni ne fait défaut, de nos jours même, à plus de nos savans. Que voulait dire celui d'entre eux qui écrivait naguère « qu'il n'y a plus de mystères » ? Comme si le mystère, en admettant que la science pût un jour l'expulser de la nature ambiante, ne se retrouverait pas au dedans de nous, dans l'énigme indéchiffrable que nous sommes pour nous-mêmes, et dont il faut bien convenir que l'obscurité ne s'éclaire qu'à la lueur incertaine d'une vérité plus haute ! Le mystère, qui est la condition de toute poésie, l'est aussi du peu de connaissance que nous pouvons acquérir de nous-mêmes, de notre nature. Et Pascal l'avait dit avant Chateaubriand ; — j'aime, et j'en ai mes motifs, à rapprocher ainsi Chateaubriand de Pascal (1), — mais Chateaubriand l'a dit d'une manière nouvelle, et de la manière qu'il fallait le dire pour émouvoir, pour persuader, pour convaincre ses contemporains. Et c'est pourquoi, Messieurs, si l'influence de Chateaubriand a été grande sur les romantiques, elle ne l'a pas moins été sur un Bonald, sur un Joseph de Maistre, sur un Lamennais, et généralement sur tous les ouvriers qui dans les premières années de notre siècle ont travaillé à venger le christianisme des sottes plaisanteries ou des calomnies de Voltaire et de sa séquelle. Il a, Messieurs, donné le signal ; son œuvre a été l'étincelle ; et, jusque de nos jours, voulez-vous ressaisir les traces de son action ? C'est ici le moment de le laisser parler lui-même, pour confirmer l'idée que j'ai tâché de vous en donner ; pour suivre, de son *Génie du Christianisme* à la conclusion de ses *Mémoires d'outre-Tombe*, la continuité de son dessein ; et pour en prendre enfin l'occasion d'ajouter un dernier trait à son caractère.

Il disait donc en 1838 :

(1) On me dira peut-être à ce propos que je me forme une idée de Chateaubriand sur le modèle de Pascal ; mais c'est le contraire plutôt qu'il faudrait dire, et, — la remarque en vaut la peine, — c'est Cousin et Sainte-Beuve, peut-être Vinet lui-même, qui se sont formé leur idée d'un Pascal « romantique, » sur le modèle de Chateaubriand. En tout cas, ce qu'il y a d'étrange, encore aujourd'hui, c'est que l'on continue d'opposer la faiblesse des argumens du *Génie du Christianisme* à la force apologetique des *Pensées* ; et ce qu'il y a de certain c'est qu'au fond, quand on y regarde avec un peu d'attention, les raisons générales de croire sont exactement les mêmes pour Pascal et pour Chateaubriand.

« L'état matériel s'améliore; le progrès intellectuel s'accroît; cependant les nations, au lieu de profiter, s'amoindrissent (et la société n'est pas moins menacée par l'expansion de l'intelligence que par le développement de la nature brute) (1) : d'où vient cette contradiction ?

« C'est que nous avons perdu dans l'ordre moral. En tout temps, il y a eu des crimes, mais ils n'étaient point commis de sang-froid, comme ils le sont de nos jours, en raison de la perte du sentiment religieux. A cette heure, ils ne révoltent plus, ils paraissent une conséquence de la marche du temps; si on les jugeait autrefois d'une manière différente, c'est qu'on n'était pas encore, ainsi qu'on l'a affirmé, assez avancé dans la connaissance de l'homme; on les analyse actuellement; on les éprouve au creuset, afin de voir ce qu'on en peut tirer d'utile, comme la chimie trouve des ingrédients dans les voiries. Les corruptions de l'esprit, bien autrement destructives que celle des sens, sont acceptées comme des résultats nécessaires; elles n'appartiennent plus à quelques individus pervers; elles sont tombées dans le domaine public. »

Il cherchait alors le remède à ce mal; il examinait ceux que d'autres proposaient; il souscrivait à quelques-uns de ceux qu'imaginait Lamennais, un autre de vos compatriotes; et finalement, n'en voyant pas d'efficaces qui ne fussent une « laïcisation » de l'idée chrétienne, il disait encore :

« Mes investigations m'amènent à conclure... qu'il est impossible à quiconque n'est pas chrétien de comprendre la société future poursuivant son cours et satisfaisant à la fois ou l'idée purement républicaine, ou l'idée monarchique modifiée.

« Au fond des combinaisons des sectaires actuels, c'est toujours le plagiat, la parodie de l'Évangile, toujours le principe apostolique qu'on retrouve : ce principe est tellement entré en nous, que nous en usons comme nous appartenant, nous nous le présunons naturel, quoi qu'il ne nous le soit pas; il nous est venu de notre ancienne foi... Tel esprit indépendant qui s'occupe du perfectionnement de ses semblables n'y aurait jamais pensé si le droit des peuples n'avait été posé par le Fils de l'homme. Tout acte de philanthropie auquel nous nous livrons, tout système que nous rêvons dans l'intérêt de l'humanité n'est que l'idée chrétienne retournée, changée de nom, et trop souvent défigurée : c'est toujours le Verbe qui se fait chair. »

Et il terminait enfin, par cette « confession » en même temps que

(1) La phrase que je mets entre parenthèses est tirée d'une autre page des *Mémoires*. On ne peut pas tout citer!

par cette « espérance, » qui ne sont pas seulement les siennes, mais celles aussi de plus d'un de ses contemporains, et des nôtres :

« Des personnes éclairées ne comprennent pas qu'un catholique tel que moi — et il voulait dire, je pense, un catholique dont la vie avait été traversée de tant d'aventures et de tant d'orages, un catholique si différent de ceux qu'on aime à se représenter sous le nom de « cléricaux, » peut-être même un catholique dont la foi avait subi tant de vicissitudes, — des personnes éclairées ne comprennent pas qu'un catholique tel que moi s'entête à s'asseoir à l'ombre de ce qu'elles appellent des ruines : selon ces personnes, c'est une gageure, un parti pris.

« Non, je n'ai point fait une gageure avec moi-même ; je suis sincère ; voici ce qui m'est arrivé : de mes projets, de mes études, de mes expériences, il ne m'est resté qu'un détromper complet de toutes les choses que poursuit le monde. Ma conviction religieuse, en grandissant, a dévoré mes autres convictions ; il n'est ici-bas chrétien plus croyant et homme plus incrédule que moi. Loin d'être à son terme, la religion du libérateur entre à peine dans sa troisième période, la période politique : *Liberté, Égalité, Fraternité*... Le christianisme, stable dans ses dogmes, est mobile dans ses lumières ; sa transformation enveloppe la transformation universelle (1)... »

J'arrête ici la citation, et je ne me permets plus d'y rien ajouter, aucune explication, aucun commentaire, qui ne pourrait qu'en affaiblir la portée. Je ne fais non plus aucun rapprochement. Je vous renvoie au texte, et il faut le lire tout entier. Mais si ces quelques lignes suffisent à vous en montrer toute l'actualité, ne conviendrons-nous pas que ce poète l'a été dans toute la force du terme : *Vates*, prophète autant que poète, et que ce trait achève sa physionomie ? Tant il est vrai, Messieurs, que les pires ennemis du présent ne sont pas toujours ceux qu'on accuse de l'être, et que la vraie manière d'aimer son temps, ce n'est pas d'en jouir comme en en jouissant, mais d'en user, ainsi que Chateaubriand, pour adapter en quelque sorte à la préparation de l'avenir toutes les traditions du passé !

F. B.

(1) Voyez les *Mémoires d'outre-Tombe*, t. VI, p. 363, 370, 376 et toute la « Conclusion ».

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## CENT QUARANTE-HUITIÈME VOLUME

---

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVII<sup>e</sup> ANNÉE

---

JUILLET — AOUT 1898

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Juillet.

	Pages.
DANS LES ROSES, première partie, par M. ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française. . . . .	3
GLADSTONE, par M. FRANCIS DE PRESSENSE. . . . .	47
LOUIS XVIII ET LE DUC DECAZES D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS. — II. LE CABINET DESOULLES-DECAZES (1819), par M. ERNEST DAUDET. . . . .	77
LE CONGO FRANÇAIS ET L'ÉTAT INDÉPENDANT, par M. le comte HENRY DE CASTRIES. . . . .	112
LES <i>Sebre</i> , MŒURS DE LATHUM, dernière partie, par OUIDA. . . . .	139
QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — L'HEURE LEGALE. — I. LES FUSILS HORAIRES, par M. A. DASTRE. . . . .	183
MARYSIENKA ET JEAN SOBIESKI, D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE, par M. G. VALBERT. . . . .	202
CORRESPONDANCE. — L'ÉPIQUE DE <i>Freidégunde</i> . . . . .	211
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Papa Lebonnard</i> A LA RENAISSANCE; — <i>La Confidente</i> AUX ÉCOLIERS, par M. JULIUS LEMAITRE, de l'Académie française. . . . .	238
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — CRISES MINISTÉRIELLES, par M. CHARLES BENOIST. . . . .	247

### Livraison du 15 Juillet.

DANS LES ROSES, deuxième partie, par M. ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française. . . . .	257
L'AUSTRICHE FUTURE ET LA FUTURE EUROPE, par M. CHARLES BENOIST. . . . .	296
LE CANADA. — L'ÉDUCATION ET LA SOCIÉTÉ, par TH. BENTZON. . . . .	323
LOUIS XVIII ET LE DUC DECAZES, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS. — III. L'ASSASSINAT DE DUC DE BERRY 1820, par M. ERNEST DAUDET. . . . .	359

	Pages.
LA SUPPRESSION DES DISTANCES, par M. LAZARE WEILLER. . . . .	396
PAYSANS ET OUVRIERS DEPUIS SEPT SIÈCLES. — IV. LES FRAIS DE NOURRITURE AUX TEMPS MODERNES, par M. le vicomte GEORGE D'AVENEL. . . . .	424
REVUE LITTÉRAIRE. — UN ROMAN DE MŒURS NAPOLITAINES, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	432
REVUE MUSICALE. — <i>La Cloche du Rhin</i> à L'OPÉRA; — <i>la Vie de Bohême</i> à L'OPÉRA-COMIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . . .	464
REVUES ÉTRANGÈRES. — UN CONFIDENT DE RICHARD WAGNER, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	475
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	485

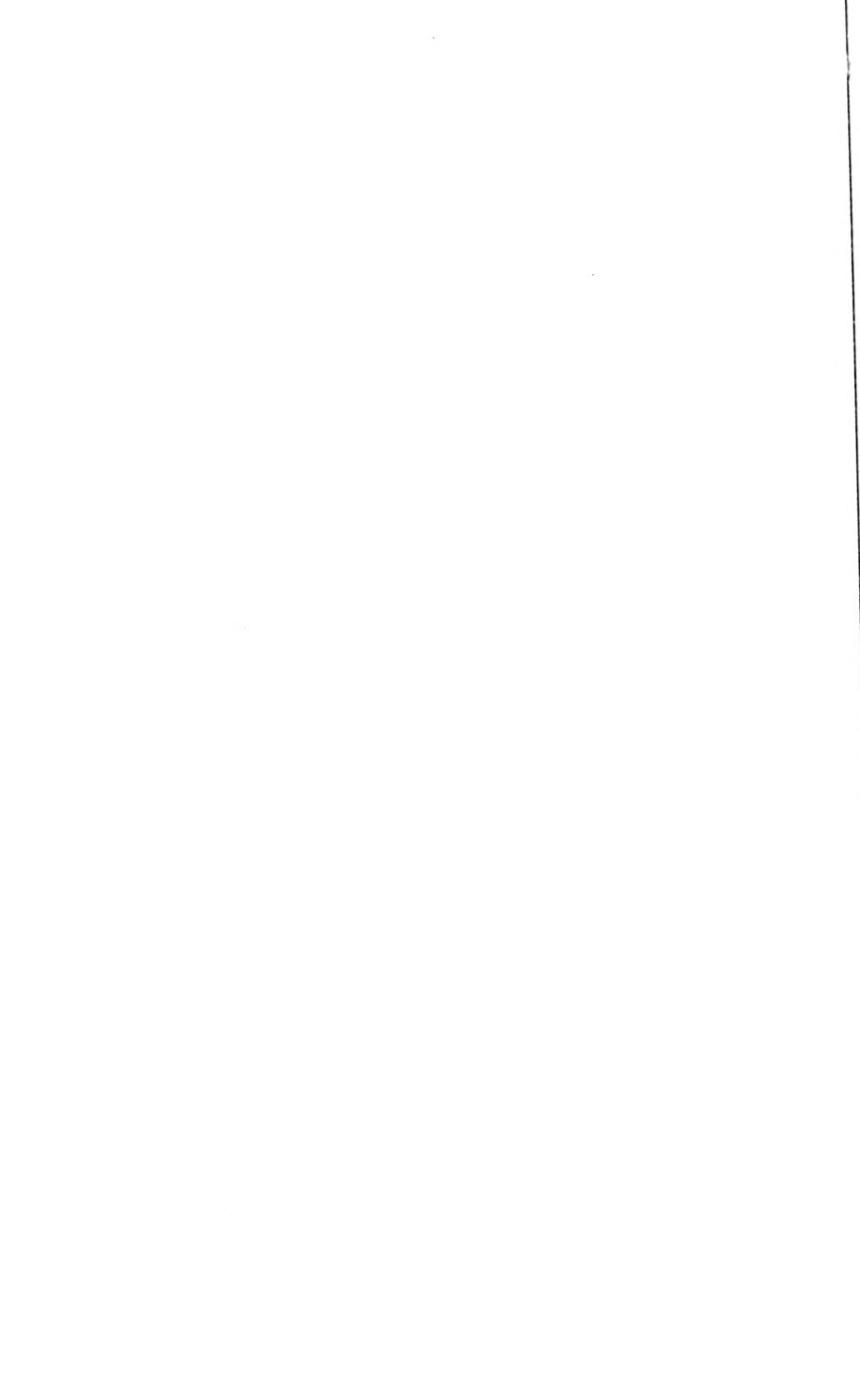
#### Livraison du 1<sup>er</sup> Août.

LE CONCERT EUROPÉEN, par M. le comte BENEDETTI. . . . .	497
DANS LES ROSES, troisième partie, par M. ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française. . . . .	547
LA BATAILLE DE WATERLOO. — I. DE SIX HEURES DU MATIN A TROIS HEURES DE L'APRÈS-MIDI, par M. HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française. . . . .	587
POÉSIE. — AUX FLANCS DU VASE, par M. ALBERT SAMAIN. . . . .	615
LES FINANCES DES ÉTATS-UNIS, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY. . . . .	623
RUBENS CHEZ LUI, par M. ÉMILE MICHEL, de l'Académie des Beaux-Arts. . . . .	631
QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — L'HEURE LEGALE. — II. LES FUSEAUX HORAIRES. — LE MÉRIDIEN INITIAL, par M. A. DASTRE. . . . .	685
UNE CORRESPONDANCE SECRÈTE PENDANT LA RÉVOLUTION, par M. G. VALBERT. . . . .	701
REVUE DRAMATIQUE. — DEUX TRAGÉDIES CHRÉTIENNES : <i>Blondine</i> ET <i>l'Incendie de Rome</i> , par M. JULES LEMAITRE, de l'Académie française. . . . .	713
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	725

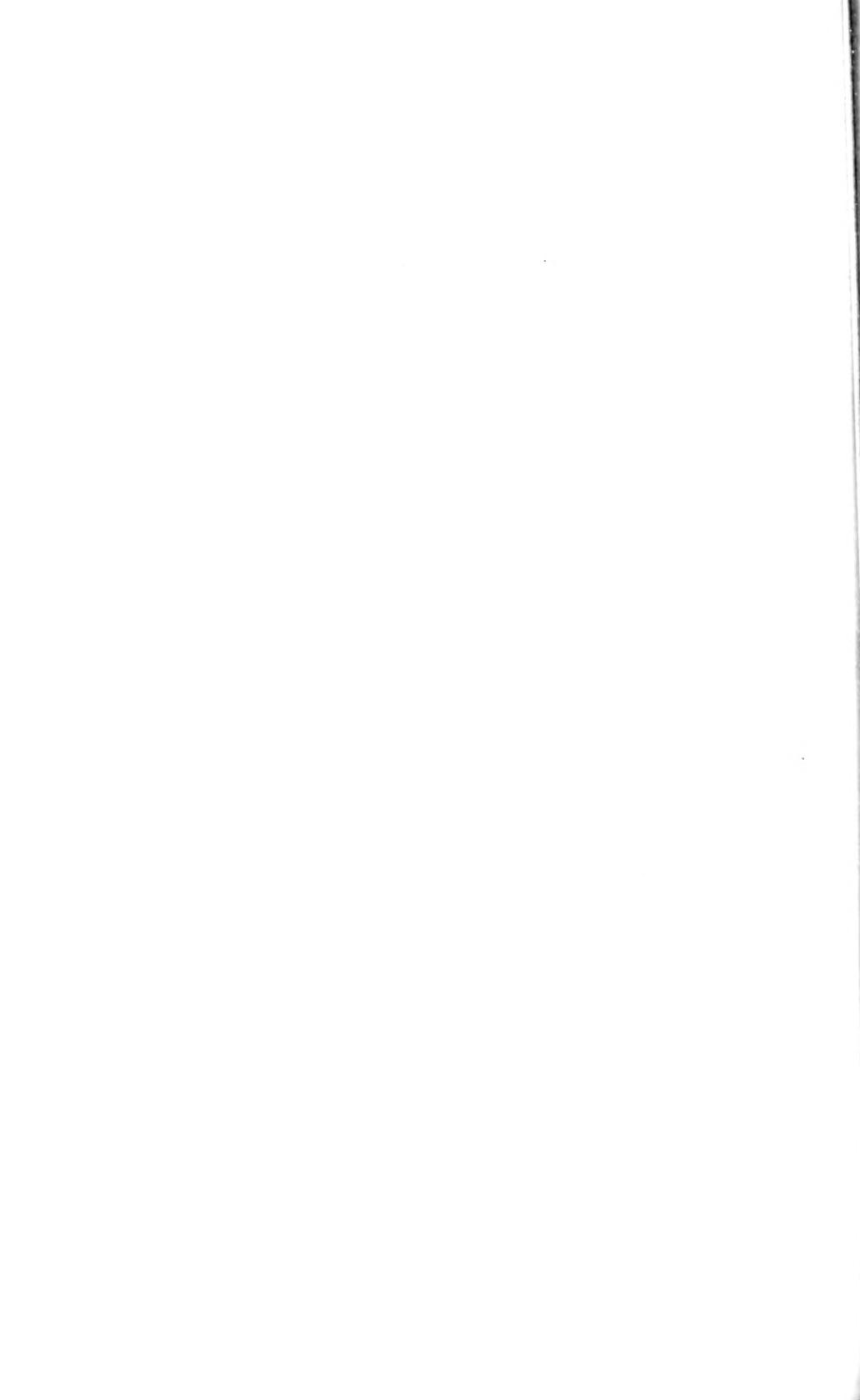
#### Livraison du 15 Août.

LA BATAILLE DE WATERLOO. — II. DE TROIS HEURES APRÈS-MIDI A LA NUIT CLOSE, par M. HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française. . . . .	737
DANS LES ROSES, dernière partie, par M. ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française. . . . .	773
LA SIBÉRIE ET LE TRANS-SIBÉRIEN. — LE CHEMIN DE FER, par M. PIERRE LEROY-BEAULIEU. . . . .	808
LA CULTURE DES EAUX SALÉES, par M. HENRY DE VARIIGNY. . . . .	845
MŒURS ÉLECTORALES. — LE MARCHAND DE VINS, par M. MATRICE TALMEYR. . . . .	876
LA SCULPTURE DE PORTRAITS EN GRÈCE ET L'ART MODERNE, par M. EDMOND COURBAUD. . . . .	892
REVUE LITTÉRAIRE. — LA MANIE DE LA MODERNITÉ, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	925
REVUES ÉTRANGÈRES. — LA VÉGÉTATION DE MADAME BEECHER STOWE, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	937
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	949
CHATEAUBRIAND, CONFÉRENCE FAITE A SAINT-MALO, par M. F. BRUNETIÈRE, de l'Académie française. . . . .	961









AP  
20  
R5  
pér.4  
t.148

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

